



Digitized by the Internet Archive
in 2025

ANNÉE
DOMINICAINE



ANNEE DOMINICAINE

OU

VIES DES SAINTS

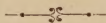
DES BIENHEUREUX, DES MARTYRS

ET DES AUTRES PERSONNES ILLUSTRES OU RECOMMANDABLES PAR LEUR PIÉTÉ

De l'un et de l'autre sexe

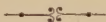
DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS

DISTRIBUÉES SUIVANT LES JOURS DE L'ANNÉE



NOUVELLE ÉDITION

Revue et annotée par des Religieux du même Ordre



FÉVRIER



LYON

X. JEVAIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

42, RUE SALA, 44

—
1884

AUG 2 X



SOMMAIRE DU MOIS DE FÉVRIER



1^{er} FÉVRIER

	Pages
Les trois Martyrs d'Urgel, les BB. Pères Pons de Planella, Bernard de Travesères et Pierre de Cadireta.....	1
La V. Sœur Maximilla, du Tiers-Ordre, en la ville de Lecce, au royaume de Naples.....	9
La V. Mère Anne Raviot, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Dijon.....	16
Notices	19

2 FÉVRIER

Le V. Père Guillaume, évêque d'Antéra.....	25
Le V. Père Pierre Ybagnez, confesseur de sainte Térése.....	31
La B. Mère Madeleine de la Purification, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse.....	39
La V. Mère Claire de la Mère de Dieu, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse.....	48
Notices	61

3 FÉVRIER

Le B. Père Matthieu de France, fondateur du couvent de Saint-Jacques, à Paris.....	67
La V. Mère Anne de Sainte-Marie, professe au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Langres.....	97
Notices	101

4 FÉVRIER

Le V. Père Gaspard de la Croix, premier missionnaire de la Chine...	107
La V. Mère Angéline Sérafina, professe du monastère de Sainte-Catherine-Martyre, à Ferrare.....	111

275

La V. Mère Catherine de Jésus, première professe du monastère de la Vierge, à Bordeaux.....	114
Notices.....	119

5 FÉVRIER

Le V. Père Dominique Portigiani, profès du couvent de Saint-Marc à Florence et artiste célèbre.....	125
La V. Mère Antoinette de Sainte-Croix, seconde Prieure du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse.....	131
La V. Mère Françoise Pignac, fondatrice et première Prieure du monastère de Saint-Etienne-en-Forez.....	141
Notices.....	152

6 FÉVRIER

Le V. Père Jourdain de Sainte-Catherine, missionnaire au Mexique...	157
Le V. Père Barthélemy des Saints, convers, profès du couvent de Notre-Dame du Rosaire, à Lima.....	163
La V. Mère Catherine de Sainte-Madeleine, du monastère d'Aumale.	166
Notices.....	174

7 FÉVRIER

Le B. Père Michel de Fabra, un des premiers Compagnons de saint Dominique.....	179
Le V. Père Bérenger de Castellbisbal, évêque de Gironne.....	187
La V. Mère Louise de Sainte-Marie, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Lima.....	197
Notices.....	200

8 FÉVRIER

Le V. Père Simon des Plaies, profès au couvent de Saint-Dominique et missionnaire aux Indes-Orientales.....	207
Le V. Père Louis de Vervins, profès du couvent de Carpentras, archevêque de Narbonne.....	209
Le V. Père Pierre Girardel, Vicaire général de la Congrégation de Saint-Louis, Provincial d'Angleterre.....	215
Les VV. Sœurs Honorée de Bourgo et Honorée de Magaëm, professes du Tiers-Ordre, et leur mort glorieuse pour la foi.....	228
Notices.....	231

9 FÉVRIER

Le Bienheureux Bernard Scammacca, de notre couvent de Catane, en Sicile.....	237
Le B. Père Jérôme de la Passion, missionnaire aux Indes-Orientales et martyr.....	242

SOMMAIRE DU MOIS DE FÉVRIER

VII

La V. Mère Marguerite d'Auriac, professe du monastère de Notre-Dame-du-Rhône, à Viviers.....	245
Notices.....	252

10 FÉVRIER

Le V. Père Alexandre Baldrati de Lugo, martyr dans l'île de Chio..	261
La V. Mère Elisabeth de Vienne, professe du monastère de la Mère de Dieu, à Rosay-en-Brie.....	269
Notices.....	294

11 FÉVRIER

Le B. Père Sébastien de Canto, et ses deux compagnons, martyrs, dans le royaume de Siam.....	301
La V. Mère Julia Cicarelli de Camerino, fondatrice du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, en la même ville,.....	304
La V. Mère Jeanne du Saint-Esprit, réformatrice du monastère de Saint-Louis, à Castelsarrazin.....	315
Notices.....	329

12 FÉVRIER

Le Bienheureux Réginald d'Orléans, l'un des premiers Compagnons de saint Dominique.....	339
Le V. Père Jean-Léonard de Letteré, profès du couvent de Sainte-Marie de la Santé, à Naples.....	355
La V. Mère Anne Chillac, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, au Puy-en-Velay.....	391
La V. Mère Constance de Saint-Jean, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse.....	396
Notices.....	402

13 FÉVRIER

Sainte Catherine de Ricci, religieuse du couvent de Prato, près Florence.....	409
Le V. Père Vincent Caloger, profès du couvent de Saint-Dominique, à Messine.....	439
La V. Mère Marie-Gabrielle de Jarente, professe du monastère de Sainte-Praxède, à Avignon.....	447
Notices.....	452

14 FÉVRIER

Le Bienheureux Nicolas Paléa de Giovanazzo.....	457
Le V. Père Nicolas de Freauville, confesseur du roi Philippe IV, cardinal et légat apostolique.....	467

Le V. Père Balthazar de Guimaraëns, profès du couvent d'Aveiro, en Portugal.....	471
La très vertueuse Princesse Marguerite de Luxembourg, sœur de Henri VII, empereur des Romains.....	475
Notices.....	478

15 FÉVRIER

Le Bienheureux Jourdain de Saxe, deuxième Général de l'Ordre.....	487
Le V. Père Vincent Maculano, cardinal.....	567
La V. Mère Antoinette d'Aussonne, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse.....	571
Notices.....	581

16 FÉVRIER

Le V. Père Victor Ricci, profès du couvent de Fiesole et missionnaire en Chine.....	587
Le V. Père Raymond Mailhat, profès du couvent de Toulouse.....	595
La V. Mère Isabelle, professe du monastère du Saint-Rosaire, à Lisbonne.....	600
Notices.....	602

17 FÉVRIER

Le Bienheureux Paul de Hongrie et ses quatre-vingt-dix Compagnons, martyrs.....	609
Le V. Père Antonin-Thomas, profès du couvent de Dinan.....	614
La dévote Sœur Françoise Martin, professe du Tiers-Ordre, à Béziers	617
Notices.....	621

18 FÉVRIER

Le Bienheureux Laurent de Ripafratta.....	627
Le V. Père Jean d'Enguerra, Inquisiteur d'Aragon et évêque de Lérida.....	640
La V. Mère Catherine Rodriguez.....	641
Notices.....	643

19 FÉVRIER

Le Bienheureux Alvarez de Cordoue.....	649
Le Bienheureux Guillaume d'Orlyé, profès du couvent d'Annecy...	660
La V. Mère Germaine de Jésus, professe du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Toulouse.....	666
La V. Mère Catherine Guillemard, professe du monastère de Saint-Dominique, à Autun.....	670
Notices.....	675

SOMMAIRE DU MOIS DE FÉVRIER

IX

20 FÉVRIER

Le V. Père Sylvestre de Azévédo, missionnaire aux Indes-Orientales.	681
Les BB. Pères Jean-Baptiste de Malacca et Simon de la Mère de Dieu, martyrs dans l'Hindoustan.....	689
La V. Mère Gabrielle Barraut, professe du Tiers-Ordre, à Poitiers.	693
Notices.....	696

21 FÉVRIER

Le Bienheureux Aimon Taparelli, du couvent de Savigliano, en Piémont,.....	703
Le V. Père Léonard Jansenboy, profès du couvent de Bois-le-Duc....	705
La très illustre et très-vertueuse Princesse Madeleine de Bourbon, de la Maison royale de France, et Prieure du monastère de Prouille	708
Notices.....	711

22 FÉVRIER

Le V. Père Pierre Cellani, un des premiers Compagnons de saint Dominique, et fondateur du couvent de Limoges.....	715
Le B. Père Ange de Pérouse, évêque de Grosseto, Toscane.....	719
La V. Mère Jeanne Ferry, réformatrice du monastère de Notre-Dame, à Metz.....	723
La V. Mère Marguerite de Berny, une des fondatrices du monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Douai.....	725
Notices.....	729

23 FÉVRIER

Le V. Père Ponce de Lesparre, cinquième Provincial de la Province de Toulouse.....	735
Le V. Père Jean des Moulins, vingtième Général de l'Ordre et Cardinal.....	740
La V. Mère Marguerite Le Lieur de Sainte-Catherine, Professe du monastère royal de Saint-Matthieu, à Rouen.....	745
Notices.....	749

24 FÉVRIER

Le B. Père Robert de Naples, restaurateur de l'observance régulière en Italie.....	755
Le V. Père Jean de Casa-Nova, évêque et cardinal de Saint-Sixte...	759
La V. Mère Eugénie del Giro, l'une des fondatrices du monastère de Saint-Sixte, à Rome.....	762
Notices.....	765

25 FÉVRIER

Le Bienheureux Constant de Fabriano.....	773
--	-----

La V. Mère Cécile de Ferrare, professe du monastère de Sainte-Catherine, en cette ville.....	780
La V. Mère Madeleine d'Amiens, du Tiers-Ordre.....	782
Notices	787

26 FÉVRIER

Le V. Père Antoine de Valdeviesco, évêque de Nicaragua au Pérou et martyr.....	791
Le V. Père Jean de Portugal, évêque de Viséo, Portugal.....	796
La V. Mère Madeleine-de-la-Croix, professe du monastère de Notre-Dame de la Consolation, en la ville d'Elvas, Portugal.....	798
La V. Mère Jérôme de Rocaberti, réformatrice du monastère des Saints-Anges, à Barcelone.....	800
Notices	802

27 FÉVRIER

Le V. Père Pierre Bedon, profès du couvent de Saint-Pierre, en la ville de Quito, Amérique.....	807
Le V. Père Thomas de Marinis, profès du couvent de la Minerve, à Rome.....	815
Le V. Père Grégoire Lopez, premier évêque chinois et vicaire apostolique de plusieurs provinces de la Chine.....	818
La Bienheureuse princesse Euphémie, du Tiers-Ordre, fille d'Edouard III, roi d'Angleterre	825
Notices	829

28 FÉVRIER

La Bienheureuse Villana.....	836
Le V. Père Guillaume Perrault, écrivain célèbre des premiers temps de l'Ordre.....	843
Le V. Père Alonso de Peces, profès du couvent de Saint-Paul de Burgos, en Espagne.....	846
La V. Princesse des Ursins, fondatrice du monastère de Gravina...	854
Notices	857

APPENDICE

Lettre-Circulaire du B. Jourdain de Saxe, à l'occasion de la translation du corps de Saint Dominique.....	863
Prière à Saint Dominique, par le B. Jourdain de Saxe.....	866
Liste des Prieures de Prouille, d'après la <i>Gallia Christiana</i>	869





APPROBATIONS



PERMISSION DU RÉVÉRENDISSIME PÈRE GÉNÉRAL

Nos, Frater Antonius de Monroy, sacræ Theologiæ professor, et totius Ordinis FF. Prædicatorum humilis magister generalis et servus.

Harum serie, nostrique auctoritate officii, confirmamus facultatem olim tibi, reverendo admodum Patri Joanni-Baptistæ Feuillet, in Theologiâ Magistro, concessam a Prædecessore nostro, prælo mandandi *Diarium Sanctorum et Sanctarum, imo et Beatorum, Beatarum, aliorumque illustrium, sive etiam pietate commendabilium Ordinis nostri* : servatis de jure servandis, et accedente approbatione Fratrum in Theologia Ordinis nostri Professorum, a Prædecessore nostro designatorum. In quorum fidem, his officii nostri sigillo munitis subscripsimus.

Datum Romæ, die decima Augusti 1677.

FR. ANTONIUS DE MONROY,
Magister Ordinis.

FR. ANTONINUS CLOCHE,
Magister et Socius

Registrata, fol. 245.



APPROBATION DES DOCTEURS DE SORBONNE

L'esprit de Jésus-Christ que les hommes reçoivent dans le baptême et qui est nécessaire pour faire leur salut, est si puissamment combattu par les passions, par les sens et par le monde, qu'il arrive bien souvent que le soulèvement des passions lui ôte la vigueur, que les sens par leur dérèglement lui enlèvent la force céleste qui le fait agir, et que le monde l'étouffe par la corruption de ses maximes et par ses débordements : c'est pourquoi pour entretenir, ou pour faire revivre ce divin esprit au-dedans d'eux-mêmes, les chrétiens ont besoin qu'on leur mette sous les yeux

de puissants exemples qu'ils puissent imiter, et qu'on leur représente des personnes dont l'autorité de la vie les touche fortement, lesquelles s'étant laissées conduire par les mouvements de la grâce, ont fait paraître un zèle ardent pour le salut des âmes et pour la gloire de Dieu, et ont pratiqué toutes les vertus en un excellent degré de perfection. C'est ce que fait excellemment l'auteur des vies des grands personnages de l'Ordre de saint Dominique : il représente en eux si vivement les opérations merveilleuses de la grâce et les vertus pratiquées dans le plus haut mérite, que les passions y paraissent dans un calme profond, les sens dans la plus grande retenue et le plus grand abattement, et le monde parfaitement crucifié ; en sorte qu'on peut dire véritablement que toutes ces vies peuvent être à l'égard des hommes comme autant de rosées de la grâce et des souffles du Saint-Esprit, pour éteindre le feu des passions, ainsi que Dieu apaisa par des rosées et des vents les flammes qui étaient préparées pour consumer les enfants dans la fournaise de Babylone. Elles peuvent être comme autant de voix, qui, vibrantes de l'esprit de Dieu, renouvellent et font revivre l'homme que les sens et le monde tenaient attaché criminellement et rendaient insensible à la grâce, ainsi que le Lazare lié reprit une nouvelle vie par la force de la voix de Jésus-Christ. C'est pourquoi, j'estime cet ouvrage de l'*Année Dominicaine* très digne de paraître en public, pour servir à l'usage des fidèles et à leur avantage.

A Paris, ce 22 mai 1679.

DE SAVIGNAC, *Docteur de Sorbonne.*

APPROBATION DES THÉOLOGIENS DE L'ORDRE

Un Frère ne peut louer un Frère avec bienséance, c'est aussi pour cela que je ne donne point ici de louanges au R. P. Jean-Baptiste Feuillet, sur son ouvrage, quoiqu'il en mérite beaucoup ; je me contente de dire que j'ai lu le second tome de son *Année Dominicaine*, et que je n'y ai rien trouvé de contraire à la foi.

Fait à Paris, ce 26 mai 1679.

FR. URBAIN RABINEAU,
Docteur de la Faculté de Paris, et Prieur du Grand Couvent.

Je donne mon approbation à ce second tome de l'*Année Dominicaine* avec autant de joie que je l'ai donnée au premier. Le R. P. Jean-Baptiste Feuillet ne procure pas seulement un grand honneur à notre Saint Ordre, en donnant au public, les vies admirables de tant de Bienheureux et de personnes illustres en piété et en science, qui s'y sont sanctifiés par la pratique de toutes les vertus chrétiennes et religieuses, il en fournit de puissants exemples à tous les fidèles, capables d'amollir les cœurs les plus endurcis, d'inspirer du courage aux plus languissants, et de faire prendre aux plus engagés dans les maximes corrompues du siècle une résolution

généreuse de crucifier leur chair avec ses passions et ses désirs déréglés, suivant l'avis du grand saint Paul. Comme les exemples persuadent plus efficacement que les paroles, il y a lieu d'espérer que cet ouvrage animera ceux qui le liront attentivement à travailler à leur salut, à marcher sur les traces de ces grands serviteurs de Dieu et à imiter leurs excellentes vertus. C'est pourquoi je juge que la lecture en sera très profitable, et qu'il mérite d'être donné au public; en foi de quoi j'ai signé,

A Paris, ce 26 mai 1679.

FR. MARC DE DREUILLE,
*Docteur de la Faculté de Paris,
et Régent au grand Couvent des Frères-Prêcheurs.*



LETTRE

DE SON EMINENCE LE CARDINAL CAVEROT

ARCHEVÊQUE DE LYON



L'*Imprimatur* accordé à la nouvelle édition de l'*Année Dominicaine*, le 8 septembre 1883, était quelques mois après suivi de la lettre ci-jointe, adressée au R. P. Prieur des Dominicains de Lyon :

Mon Très Cher et Révérend Père,

Vous avez bien voulu me faire hommage du premier exemplaire de la nouvelle et splendide édition de l'Année Dominicaine publiée par les Pères de votre Maison de Lyon.

Je tiens à vous remercier de ce précieux présent, autrement que par le simple Imprimatur placé en tête du premier volume. Comme je vous l'avais annoncé, j'ai voulu prendre connaissance par moi-même de ces Annales si précieuses pour votre saint Ordre, et si édifiantes pour tous ceux qui en entreprendront la lecture. Je puis donc, avec mon expérience personnelle, vous dire en toute vérité que je n'ai guère rencontré jusqu'ici d'ouvrage de ce genre aussi attrayant et aussi propre à faire du bien aux âmes de bonne et généreuse volonté.

Il est destiné sans doute à produire tout d'abord ses fruits parmi les fils et les filles de saint Dominique, soit du grand Ordre, soit des nombreux et divers Tiers-Ordres. En se pénétrant de l'esprit de leurs anciens Pères et de leurs anciennes Mères, les uns

et les autres devront se sentir portés et comme entraînés à suivre leurs traces. Et ici je place au premier rang ceux de vos Religieux que vous appliquez à la révision et au complément de l'œuvre des Pères Souèges et Feuillet. Dans les loisirs forcés que leur crée le malheur des temps, vous ne pouviez leur donner une occupation plus utile à eux-mêmes, aux membres de votre Ordre, et j'ajoute à ces âmes ferventes, si nombreuses encore, que Dieu conserve à son Église au milieu des séductions et des embarras du siècle.

Recevez donc de nouveau, mon cher Père, mes plus affectueux remerciements et l'expression de mes sentiments pleins de dévouement à votre personne ainsi qu'à votre saint Ordre.

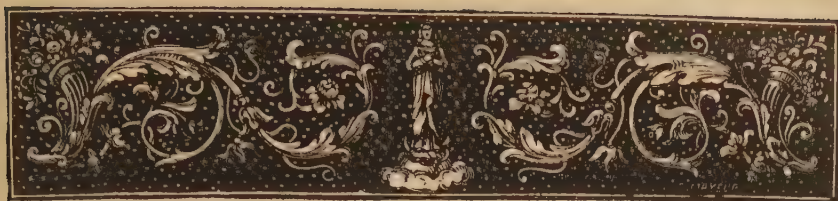
LOUIS-MARIE, CARDINAL CAVEROT,
Archevêque de Lyon et de Vienne.



DÉCLARATION DES AUTEURS

En attribuant la qualification de Saints et de Bienheureux aux personnages mentionnés dans cet ouvrage, et en rapportant des faits surnaturels et miraculeux, nous déclarons ne pas entendre nous départir des limites tracées par les Décrets de Sa Sainteté, le Pape Urbain VIII.

Quant au titre de Vénérables, il n'est qu'un simple hommage rendu indistinctement, par nos anciens auteurs, à tous ceux dont l'*Année Dominicaine* consacre la mémoire.



ANNEE DOMINICAINE



I FÉVRIER

LES TROIS MARTYRS D'URGEL

*Les BB. PP. Pons de Planella, Bernard de Travesères
et Pierre de Cadireta (*)*

(1242-1277)



Urgel, en Catalogne, sont vénérés les précieux restes des BB. PP. Pons de Planella, Bernard de Travesères et Pierre de Cadireta, tous les trois Inquisiteurs, martyrisés pour la foi par les hérétiques.

Dans les premières années du XIII^e siècle, les hérétiques Cathares et Vaudois s'étaient multipliés sur les deux versants des Pyrénées. Abrisés dans des places fortes, comme celle de Castelbo en Catalogne, ou retirés dans les montagnes sous la protection des

(*) *Vite Fratrum* ; Bernard Guidonis ; Diago ; *Archives royales d'Aragon*.

seigneurs, ils pouvaient communiquer entre eux et même propager hardiment leurs doctrines perverses parmi les catholiques, sans être inquiétés de personne. Le Pape Grégoire IX, à la demande du roi Jacques d'Aragon, ordonna, par la bulle *Declinante jam die*, 26 mai 1232, aux évêques de la Province de Tarragone de commencer l'inquisition dans leurs diocèses. Alors Guillaume de Montgri, archevêque élu de Tarragone, Pons, évêque d'Urgel, et les évêques de Lérida et de Vich, tinrent une assemblée à Lérida pour mettre à exécution les ordres du Souverain Pontife, et ils confièrent au B. P. Pons, au B. Pierre Cendra et à quelques autres personnages ecclésiastiques le soin d'informer contre les hérétiques.

Le B. P. Pons était né à Moya, diocèse de Vich ; il avait embrassé l'Ordre de Saint Dominique peu après la fondation du couvent de Barcelone, en 1219, et il se trouvait pour lors Prieur du couvent que nous possédions à Lérida depuis l'année 1230.

Les Inquisiteurs nommés exercèrent leurs fonctions principalement dans le diocèse d'Urgel et à Castelbo, capitale du vicomté de ce nom, situé à quelques lieues d'Urgel, et alors soumis au comte de Foix. Mais pendant que le B. P. Pons remplissait avec fidélité la mission qu'on lui avait confiée, et qu'il prêchait avec un zèle infatigable contre les hérétiques, il fut, en haine de la foi, empoisonné par eux à Castelbo. C'était vers l'année 1234 dans le temps même où le B. Guillaume Arnaud et ses compagnons étaient massacrés à Avignonet. Ce crime ne resta pas impuni. Un peu plus tard, Guillaume de Montgri, ancien archevêque élu de Tarragone, et redevenu, après sa démission, sacristain de l'église de Girone, en tira vengeance, ruinant de fond en comble la forteresse de Castelbo, que les historiens du temps appelaient nid ou repaire d'hérétiques (1).

La tradition rapporte que l'évêque d'Urgel, Pons de Villemur, ayant appris le martyre de ce saint religieux, alla lui-même avec son clergé et presque toute la ville, jusqu'à Castelbo, pour recueillir ses restes.

(1) Dans les archives de la cathédrale d'Urgel, on conserve encore une sentence portée en 1258, dans le cloître du couvent de Barcelone, en présence du roi Jacques le Conquérant, par les Inquisiteurs Pierre de Tonens et Pierre de Cadireta. Dans cette sentence, on dit d'un chevalier du comte d'Urgel, nommé Raymond, que sa femme et son fils avaient autrefois abjuré l'hérésie devant l'évêque dom Pons, et avaient fait leur confession « en présence du Fr. Pons de Planella, alors Inquisiteur, assisté de plusieurs hommes respectables », *Coram Fratre Poncio de Planedis, tunc Inquisitore, et aliis bonis viris eidem assistentibus*.

La course était longue, et la nuit avec son obscurité les menaçait lorsqu'ils étaient encore à une grande distance d'Urgel; mais le soleil se couchant pour tous, continua d'éclairer le pieux cortège, jusqu'à ce qu'il eût atteint les portes de la ville; de là vient que le Bienheureux Martyr est représenté avec un verre de poison en la main gauche, et avec le soleil en sa droite, pour rappeler son genre de mort et le miracle dont Dieu glorifia sa sépulture.

Le corps fut enterré dans la cathédrale, l'Ordre n'ayant pas encore de couvent à Urgel. D'abord placé dans la sacristie en un lieu fort honorable, il fut ensuite transféré dans l'église; et c'est là qu'il se trouve encore aujourd'hui, au-dessus de l'autel de la chapelle de Sainte-Croix, dans une fort belle chasse dorée et ornée de peintures. François Diago, dans son Histoire de la province d'Aragon, raconte qu'en l'année 1598, le Chapitre de l'église d'Urgel lui fit la faveur d'ouvrir le tombeau où est renfermé le corps du Martyr. La tête se trouvait dans un état de parfaite conservation, et ses vêtements étaient encore teints du sang qu'il avait versé, lorsqu'il fut traîné par les hérétiques après sa mort.

Le tombeau qui contient ces saintes reliques est du style du XIII^e siècle le plus pur. Il porte les traces du culte que les fidèles ont rendu au Bienheureux, de temps immémorial, et qui continue encore de nos jours. Etienne de Salanhac, contemporain du B. P. Pons de Planella, en fait le premier martyr de la Province d'Espagne, et il assure que de son temps on signalait de nombreux miracles opérés par son intercession.

Le B. P. Bernard de Travesères fut, après le B. P. Pons de Planella, inquisiteur en Catalogne et dans le comté d'Urgel. Il était né à Travesères, petit village entre Urgel et Puycerda, sur la frontière de la Catalogne et de l'Andorre, à moitié chemin des deux villes. Il avait pris l'habit dans le couvent de Saint-Romain de Toulouse. Gérard de Frachet nous apprend qu'il fut un Religieux de parfaite obéissance et un fervent prédicateur : *verus obediens et devotus admodum Prædicator*.

Son zèle, son amour des âmes le fit choisir par ses Supérieurs, pour remplir l'office d'Inquisiteur dans toute l'étendue de la Catalogne. Les hérétiques ne pouvant résister à l'Esprit de Dieu qui parlait par sa bouche, ni à la force des vérités qu'il employait pour les convaincre, ni à sa vigilance pour empêcher qu'ils ne répandissent le venin de l'hérésie, en corrompant la pureté de la foi catholique, résolurent de

se défaire d'un si redoutable adversaire, en lui donnant la mort. A cet effet, ils lui dressèrent des embûches et l'ayant surpris à quelque distance de la ville d'Urgel, ils se ruèrent sur lui, comme des lions furieux, et après lui avoir fait subir les derniers outrages, ils le poignardèrent; son corps fut transféré solennellement dans le cloître, et ensuite dans la cathédrale d'Urgel, où son tombeau se trouve encore aujourd'hui placé au-dessus de l'autel des saintes Lucie et Madeleine.

Au tombeau du B. P. Bernard, nous disent *Les Vies des Frères*, le Seigneur a opéré de nombreux miracles. Une jeune fille possédée du démon fut subitement délivrée. En divers temps furent guéris par son invocation, 12 aveugles, 3 sourds, 7 boiteux, 4 perclus et plus de 30 autres atteints de différentes maladies, comme le vénérable Chapitre d'Urgel et ceux qui avaient éprouvé le bienfait de leur guérison en rendent témoignage.

Le même auteur rapporte en particulier les traits suivants : « Une jeune fille passait pour morte; on lui avait déjà fermé les yeux, quand son père se mit à crier avec larmes : O Bienheureux Bernard, rendez-moi ma fille, je vous la consacre ! Aussitôt l'enfant ouvre les yeux et revient à la vie.

« Un prêtre gravement malade de la fièvre quarte, se voue au B. Bernard, et sur le champ il est délivré de sa fièvre. Un autre, qui pendant deux années avait souffert du même mal, ayant invoqué l'assistance du B. Père, fut aussitôt guéri. »

On croit que le martyre du B. P. Bernard de Travesères eu lieu vers l'an 1260. Malpée a confondu ce Bienheureux avec un autre Bernard de Toulouse, qui fut scié par le milieu du corps. Fontana dans son *Theatrum* et Michel Pio ont commis la même erreur.

Le B. P. Pierre de Cadireta naquit à Moya, comme le B. Pons de Planella. Il fut un des premiers Religieux qui avec S. Raymond, le B. Pierre Cendra, son frère François Cendra, le P. Bérenger de Castell-Bisbal, Arnould Ségara, etc., etc., illustrèrent, dans les âges héroïques de l'Ordre, le célèbre couvent de Sainte-Catherine de Barcelone.

Saint Raymond, retiré dans ce couvent, après avoir abdiqué l'Office de Maître général des Frères-Prêcheurs, s'employait tout entier aux intérêts de la foi et de l'Eglise. Le salut des âmes des nom-

breux infidèles répandus sur toute la surface de l'Espagne, dans les royaumes de Tunis et du Maroc, sollicitaient particulièrement son zèle. On dit qu'une vision toute miraculeuse le détermina à s'en occuper activement. Sous son inspiration, le Chapitre provincial célébra à Tolède (1250) statua qu'on érigerait une maison d'études de langues arabe et hébraïque. Parmi les Religieux que leur intelligence et leur piété désignèrent pour ces études au choix des définites du Chapitre, le B. P. Pierre de Cadireta venait le premier, après Fr. Arnald de Guardia, nommé supérieur. Il fut le compagnon du fameux P. Raymond Martini, auteur de l'ouvrage si remarquable intitulé : *Pugio Fidei*.

Néanmoins, lorsqu'en l'année 1256 le Pape Alexandre IV manda au P. Provincial d'Espagne d'envoyer plusieurs de ses religieux évangéliser les Maures d'Espagne et d'Afrique, le B. P. Pierre ne fut pas choisi pour cet apostolat. Les Supérieurs l'avaient réservé pour l'adjoindre au V. Pierre de Tonens, Inquisiteur de la foi dans tous les Etats qui dépendaient du roi Jacques, c'est-à-dire : la Catalogne, l'Aragon, la Cerdagne et le Roussillon. C'est ainsi que le 12 janvier 1258, on le voit prendre part à la sentence portée en présence du roi Jacques, d'Arnald, évêque de Barcelone, et d'autres personnages, sentence par laquelle un hérétique relaps, nommé Raymond, mort depuis quelque temps, fut condamné et exhumé du cimetière catholique où il avait été enterré.

Après la mort de Pierre de Tonens, le B. P. Pierre de Cadireta fut institué premier Inquisiteur dans les Etats du roi d'Aragon, et il exerça cette fonction pendant près de 20 ans, jusqu'à l'époque de son martyre.

Ce long exercice d'une charge importante montre jusqu'à quel point on estimait la vertu, l'intrépidité, le zèle généreux et infatigable de ce grand serviteur de Dieu. En effet, rien ne put le détourner d'accomplir avec fidélité la mission qui lui avait été confiée, bien qu'il eût devant les yeux la mort tragique des BB. PP. Pons de Planella et Bernard de Travesères à Urgel, du B. Maurice Pons dans l'Agenais, du B. Arnauld et de ses compagnons à Avignonet, de saint Pierre martyr à Milan. Mais, désigné par son Provincial et investi de son office par le souverain Pontife, puisant aux sources de la foi, de l'amour de Dieu et de l'obéissance religieuse une grandeur d'âme incomparable, il se montra continuellement digne de remplir une fonction aussi difficile que laborieuse.

Dans sa longue carrière, le B. P. Pierre de Cadireta eut à rendre des sentences de la plus haute gravité. C'est ainsi que Arnaud, vicomte de Castelbo, avait, au mépris de la défense de l'Eglise et malgré ses pratiques hérétiques, reçu la sépulture dans un cimetière catholique. Il en avait été de même de Ermessende, sa fille, comtesse de Foix, morte dans l'hérésie. L'Inquisiteur, assisté de Guillem de Colonica, les condamna, en 1269, comme hérétiques et ordonna que leurs corps fussent exhumés du lieu béni où ils avaient été ensevelis. La conséquence de cette sentence fut que, selon le droit, le roi Jacques confisqua au comte de Foix les domaines qui provenaient du vicomte Arnaud et de la comtesse Ermessende. Plus tard cependant le roi d'Aragon remit le comte de Foix en possession de ses biens, par faveur, au prix d'une *componende*.

Dans les registres du roi Jacques, conservés aux archives royales d'Aragon, on voit que souvent le roi fait remise, en tout ou en partie, des biens et des droits confisqués, par suite d'une condamnation portée contre des hérétiques, grâce à l'intervention du B. P. Pierre de Cadireta, *de consilio et voluntate Fr. Petri de Cadireta*.

Un seigneur du Roussillon, Pons de Vernet, non seulement hérétique, mais coupable de rapine et de pillage, avait été condamné par le P. Inquisiteur. Quelques années après, le roi Jacques rendit au fils du condamné ses châteaux et ses domaines à des conditions avantageuses et, comme le porte l'acte, avec l'assentiment du Fr. Pierre de Cadireta. Un autre seigneur, Bernard d'Alion, avait été condamné par le prédécesseur du B. P. Pierre. Le roi Jacques réintégra le fils de ce chevalier dans les droits paternels, mentionnant qu'il lui accordait cette faveur sur les instances du V. P. Pierre de Cadireta, lequel, dit le roi, Inquisiteur dans tout notre royaume par autorité apostolique, mu de miséricorde et de pitié, nous en a prié. Ces exemples suffisent pour rendre témoignage de l'esprit de justice et de mansuétude qui animait notre Bienheureux dans l'exercice de sa charge.

Le B. Pierre de Cadireta a réalisé comme les BB. Pons de Planella, et Bernard de Travesères l'idéal du parfait et saint Inquisiteur, dont Bernard Guidonis, dans sa *Practica Inquisitionis*, nous trace un portrait qui ne ressemble guère aux inventions des ennemis de l'Eglise : « Car, dit-il, le juge en matière d'hérésie doit se montrer diligent et plein de zèle pour la vérité de la foi et le salut des âmes; de manière à ce qu'au milieu des choses pénibles et multiples qui se

présentent à lui, il évite et l'entraînement de l'indignation qui jette dans la précipitation, et toute torpeur qui énerve la vigueur de l'action. Constant au milieu des périls et de l'adversité, luttant jusqu'à la mort pour la justice de la foi, qu'il ne soit pas néanmoins téméraire, qu'il évite de se laisser fléchir par les paroles flatteuses et les instances illégitimes ou de céder à de fausses complaisances, et qu'en même temps, il soit condescendant et facile, quand il convient, pour accorder des délais, des sursis, et des mitigations de peine, selon le lieu, le temps et les peines imposées. Dans les questions douteuses, il aura soin de tout entendre, de tout discuter, de tout examiner, ne cherchant que la vérité avant de se prononcer... Enfin s'il rend la justice avec intégrité et par devoir, il sera non seulement compatissant dans son cœur, mais il manifestera sa compassion sur son visage, dans son maintien et ses paroles ; et s'il est contraint d'être sévère dans les sentences qu'il portera, il montrera qu'il obéit à la vérité de la justice, à sa conscience et non à la passion, et que c'est la nécessité du devoir et non pas la cupidité, l'avarice ou tout autre motif mauvais qui lui dicte ses arrêts. »

Malgré cet esprit de condescendance et de douce fermeté, le B. Pierre de Cadireta ne trouva pas grâce devant les hérétiques. Le Chapitre général de l'Ordre célébré en 1273, à Pesth en Hongrie, avait ordonné la fondation d'une maison à Urgel. Le B. Pierre fut choisi pour cette fondation, dont il fut le premier Prieur. C'était déjà un vieillard ; mais le zèle de la vraie foi multipliait les forces de cet Inquisiteur intrépide. En 1277, à Urgel même, il fut assailli à coups de pierres par des sectaires fanatiques. Une de ces pierres le frappant à la tête, lui donna la mort.

On conserva ces pierres avec les ossements du Bienheureux, dans le premier couvent que les Frères-Prêcheurs eurent à Urgel, hors des murs. Plus tard, le tombeau du Saint fut transféré dans le nouveau couvent construit à l'intérieur de la ville, et placé au-dessus de l'autel dédié à saint Antoine de Padoue, avec cette inscription :

Hic sunt pulveres abstracti a primo sepulcro, in quo fuit Pater Frater Petrus de Cadireta primitus tumulatus.

Ce qui veut dire :

« Ici reposent les cendres retirées du premier sépulcre dans lequel le Père Frère « Pierre de Cadireta fut premièrement placé. »

Les saintes reliques du Bienheureux ont été l'objet d'un culte qui n'a pas cessé, et on possède encore le testament d'une dame du lieu, qui, dès les premiers temps, avait statué qu'une lampe serait toujours allumée devant le corps du glorieux *saint Pierre de Cadireta*.

Nous lisons dans le procès-verbal d'une visite faite aux tombeaux de nos Martyrs, en 1868, par un membre de la Société archéologique de Toulouse, M. l'abbé Carrière, les détails suivants :

Tombeau du B. Pons de Planella. — Devant la chasse du Martyr est un tableau représentant ses obsèques et le miracle de la prolongation du jour. On peut lui assigner la fin du *xvi^e* siècle. L'ensemble figure une procession au centre des montagnes : en tête est un massier, suivent un prêtre revêtu de la chape, tenant la croix du Chapitre, deux chantres, les chanoines, deux prêtres en chape portant le bourdon, quatre prêtres en aube portant le lit de parade sur lequel repose le corps inanimé du Saint. Le Martyr est représenté couché, les yeux fermés, revêtu de l'habit dominicain, les mains croisées sur le milieu du corps, la droite sur la gauche. Quatre chanoines tiennent les bâtons du dais, un prêtre en chape porte une autre grande croix, accompagné aussi de deux acolytes. L'Evêque Pons de Villemur, vient ensuite, mitré ; deux prêtres ou clercs ferment la marche.

Le fond du tableau reproduit le paysage au milieu duquel la scène se passe. Ce sont des pics aigus, des rochers escarpés. Le soleil paraît au couchant, derrière le pic le plus élevé, éclairant d'une clarté rouge et vive toute la scène. Puis la lumière va s'affaiblissant, peu à peu, dans le lointain. On n'aperçoit l'astre lumineux que sur les bords des nuages. La pieuse cérémonie est seule miraculeusement éclairée. Tout ce qui l'environne est plongé dans les ténèbres.

Tombeau du B. P. Bernard de Travesères. — Le tombeau, qui est du *xiv^e* siècle, rappelle l'apostolat du B. P. Bernard et en même temps les faits miraculeux dont il est parlé dans sa vie.

Sur une face du sarcophage, on voit le Bienheureux en chaire, prêchant au peuple attentif.

Un tableau qui paraît être de la première moitié du *xvi^e* siècle, dans son compartiment du milieu, reproduit la scène du martyre : Le Bienheureux se présente de face et debout : il a l'attitude noble et résignée, est revêtu de l'habit de l'Ordre : il tient dans la main droite une grande croix. Sa tête est nimbée : trois bourreaux le frappent à coup d'épée ; l'un d'eux lui a déjà enfoncé son arme dans le flanc droit ; deux autres à sa gauche, ont l'épée levée, prêts à le frapper. Le Bienheureux porte à la main gauche, une large blessure d'où le sang coule abondamment. Il tient dans cette main gauche un livre fermé.

Dans le compartiment à droite, le B. P. Bernard est figuré debout, la tête nimbée, guérissant par le signe de la croix des malades. Tous semblent faire appel à sa charité. A l'arrière-plan sont plusieurs spectateurs attentifs aux miracles qui s'opèrent.

Dans le compartiment à gauche, est le miracle rapporté par Gérard de Frachet, la résurrection d'une jeune fille. Elle est étendue sur un lit de mort, couverte d'un drap blanc, a les mains croisées sur le milieu du corps : elle tient le cordon d'une

petite croix rouge qui pend au bout de ses doigts. Le Saint est debout près du lit. Sa figure semble inspirée ; il est accompagné d'un second religieux de l'Ordre, dans l'étonnement et l'admiration. Plus loin sont des pauvres, dont l'un est à genoux, et rempli de stupéfaction. Au chevet du lit de la jeune fille apparaît son père éploré qui la montrant du doigt au B. P. Bernard, lui adresse ces paroles, rapportées par *les Vies des Frères* : *O B. Bernarde, redde mihi filiam meam : tibi eam devoveo*. L'enfant ouvre les yeux et semble s'éveiller.

Enfin, la face antérieure du tombeau, sur un des médaillons, représente deux anges nimbés d'or, avec ailes déployées, vêtus d'une longue tunique verte et bordée d'or. Les derniers plis de la robe flottante se perdent dans les nuages : ils tiennent par les quatre coins, un drap de soie rouge bordé de franges dorés, au milieu duquel apparaît l'âme du Bienheureux sous la forme d'un jeune adolescent, à genoux les mains croisées sur la poitrine, les yeux à demi baissés, la bouche effleurant un sourire, comme dans une extase béatifique. Cette âme porte sur sa tête la couronne monastique ; elle est revêtue de l'habit Dominicain, mais blanc et sans chape, c'est l'apothéose du B. P. Bernard de Travesères. La planche qui forme le fond du sarcophage offre une inscription conservée parfaitement ; on y lit :

« *Fray Bernard de Traveseres, Preycador, enqueridor dels Ereges.*

« *Frère Bernard de Travésères, Prêcheur, inquisiteur des hérétiques.* »

Quant au B. P. Pierre de Cadireta, les Français, au commencement de ce siècle, ayant occupé Urgel, brûlèrent la grande chasse où étaient conservées les pierres qui avaient servi à la lapidation du Bienheureux, et un grand tableau qui représentait la scène du martyre. Une pieuse femme recueillit alors les pierres, et les restitua plus tard aux Dominicains. Ceux-ci en ont été les gardiens jusqu'en 1835, époque où on les a chassés de leur couvent.



La V. Sœur MAXIMILLA

Du Tiers-Ordre, en la ville de Lecce, au Royaume de Naples

(1652)

LA V. Sœur Maximilla naquit en la ville de Lecce, dans la province d'Otrante, au royaume de Naples. Tout ce que nous savons de sa jeunesse, c'est que l'ayant passée dans une grande innocence, elle embrassa le Tiers-Ordre avec une ferveur admirable, et que voulant servir Dieu avec un plus grand dégagement des créatures et avec plus de perfection, elle fit vœu de virginité perpétuelle. Mais comme ce lis

précieux ne fleurit et ne se conserve que parmi les épines du Calvaire, elle pratiqua toute sorte de mortifications pour rendre son sacrifice plus agréable à Dieu.

Elle jeûnait tous les jours, prenait de fréquentes disciplines, portait un rude cilice, qui lui descendait des épaules aux genoux. Ses veilles étaient si longues que ses confesseurs ont cru qu'elle vivait par miracle : car, suivant le cours ordinaire de la nature, un corps ne peut subsister avec si peu de sommeil. Quand elle s'en trouvait accablée, elle dormait un peu comme à la dérobée, à genoux ou assise, sans jamais se coucher. Son frère l'ayant trouvée plusieurs fois pendant la nuit en oraison, lui demanda pourquoi elle ne se jetait pas au moins sur un lit, pour prendre un peu de repos. Elle lui répondit que depuis plusieurs années elle avait de la difficulté à dormir. Ce qui a donné lieu de croire que, depuis une vision dont elle fut favorisée, elle avait entièrement négligé le sommeil du corps pour goûter celui de l'esprit dans le commerce délicieux qu'elle avait avec Dieu dans l'oraison.

Sa profonde humilité la portait à se mépriser elle-même et à établir toute sa joie dans les humiliations. Cette vertu mettait en un beau jour la patience invincible qu'elle témoignait dans les contradictions qu'elle a souffertes de plusieurs personnes offusquées de l'éclat de ses vertus.

Elle aimait la retraite, où elle pouvait jouir plus commodément de l'entretien de Dieu ; néanmoins son ardente charité l'en arrachait souvent pour travailler au salut du prochain, ce qui est le véritable esprit des Sœurs du Tiers-Ordre. Après avoir parlé avec Dieu sur la montagne, elle en descendait pleine de lumière et d'ardeurs, et allait dans les meilleures maisons de la ville apprendre à certaines dames les moyens d'arriver à la perfection. Comme celles-ci avaient une haute estime de la sainteté extraordinaire de cette fidèle servante de Dieu, elles donnaient croyance entière à ses paroles ; toutes en profitèrent si avantageusement qu'on les distinguait aisément des autres dames de la ville par leur modestie, leur douceur, leur piété, leur dévotion et leur zèle à secourir les pauvres. Sur ce dernier point, Sœur Maximilla donnait l'exemple. Rien qu'elle ne fît avec affection pour assister les pauvres. Elle leur procurait des aumônes, allait servir dans les hôpitaux ; et quand on lui en indiquait que la honte empêchait de découvrir leurs misères, elle accourait les consoler et leur portait tout ce qu'elle pouvait pour subvenir à leurs nécessités.

Dieu approuva cette charité par plusieurs miracles. Ayant reçu un setier de blé par aumône, elle le partagea en deux ; en réserva la moitié pour la subsistance de sa famille, et destina l'autre pour les pauvres ; or, il arriva que plus elle tirait de cette dernière moitié, plus elle y trouvait. Par cette multiplication miraculeuse, elle pourvut abondamment aux besoins d'une multitude de pauvres qui seraient morts de faim sans ce secours.

Cette charité corporelle exercée avec tant de zèle à l'endroit du prochain n'était qu'une étincelle de la charité intérieure qu'elle avait pour Dieu. Elle l'aimait d'un amour si pur et si parfait qu'elle ne pouvait penser qu'à lui ; et on a remarqué souvent, lorsqu'on lui parlait, qu'elle souffrait des attractions d'esprit, et était absorbée en son Bien-Aimé au point de n'avoir aucune application à l'entretien des créatures. Etant allée une fois avec plusieurs de ses parentes à une dévote chapelle de la Sainte Vierge, au promontoire d'Otrante, à peine fut-elle arrivée près de la tour, au bord de la mer, qu'elle y eut un ravissement ; sa suite fut obligée de passer là toute la nuit, et d'attendre que son esprit, comme transporté en Dieu, vînt de nouveau ranimer son corps privé de tous ses sens.

Elle déclara à son confesseur que, dans ce ravissement, Dieu lui avait révélé tout ce qui lui devait arriver dans le cours de sa vie, et que pour satisfaire la dévotion qu'elle avait de gagner l'indulgence plénière accordée par le Pape Paul V, à l'occasion de la canonisation de plusieurs saints, Notre-Seigneur lui avait fait présent d'une médaille de saint Charles Borromée. Le neveu de cette V. Sœur, grand serviteur de Dieu, conserve d'autant plus précieusement à Lecce cette médaille, qu'elle est l'instrument de plusieurs miracles.

Comme le véritable amour ne se révèle jamais mieux que par l'empressement que l'on témoigne à ne faire qu'un avec la personne aimée, la V. Sœur Maximilla eut un parfait amour par une inséparable union de son esprit et de son cœur à Dieu. Son entendement était incessamment occupé de lui, dans la contemplation, où son âme trouvait des délices ineffables ; et sa volonté était étroitement attachée à celle de Dieu par une entière conformité de ses désirs et de ses sentiments aux ordres adorables de sa divine Providence. Cette union intime de son esprit et de son cœur à Dieu la préparait à l'union eucharistique avec Jésus-Christ. Elle communiait tous les jours, avec la permission de son confesseur ; et pour nous faire connaître à quel degré d'union elle était parvenue par l'abondance des grâces qu'elle y

recevait, l'historien de sa vie raconte d'elle une chose qui a beaucoup de rapport avec ce qui arriva à la V. M. Ursule Benincasa. Voici le fait :

Son confesseur, étant parti de Lecce en l'année 1640, la laissa pendant son absence, sous la conduite du P. Thomas d'Anguilla, premier Lecteur en théologie de notre couvent de Lecce, homme très pieux et très éclairé dans la conduite des âmes, lequel voulant éprouver si cette V. Sœur pourrait vivre un jour sans cette réfection spirituelle, lui refusa la permission de communier. Elle le pria avec un très profond respect de lui accorder cette grâce, devenue pour elle d'une nécessité si absolue, qu'il y allait de sa vie si elle était privée de cette union avec son Bien-Aimé. Le Père persévéra dans son refus, et elle s'en retourna d'autant plus affamée de ce pain céleste qu'elle prévoyait que cette privation lui causerait de terribles peines intérieures et corporelles. Elle s'y résigna de tout son cœur, aimant mieux souffrir que de rien faire contre l'obéissance.

Sur les deux heures après midi, le P. Thomas s'étant endormi en étudiant, il lui sembla voir durant son sommeil deux Pères Théatins qui volaient en l'air dans sa cellule sur des nues fort éclatantes, et qui s'en allaient chez la Sœur Maximilla. Comme il réfléchissait en dormant et qu'il mettait son esprit à la torture pour savoir quels étaient ces deux Pères et quelle affaire les avait pu attirer dans sa cellule, le sacristain frappa rudement à la porte et l'avertit d'aller promptement confesser la Sœur Maximilla, qui se mourait. « O Dieu ! s'écria le Père, la défense que je lui ai faite de communier l'aurait-elle réduite à cet état ! » Il y alla avec le sacristain et il la trouva dans de violentes convulsions et dans les syncopes d'une personne agonisante, environnée de quantité de dames pieuses, qui l'étaient venues secourir et qui la pleuraient déjà comme morte.

Le Père portant par hasard sa vue au chevet de son lit, aperçut l'image des deux B. P. Théatins, qui avaient beaucoup de rapport avec ceux qu'il avait vus en songe ; tout surpris de cette rencontre, il s'approcha de la Sœur mourante et lui demanda quels étaient les deux Saints représentés dans l'image placée au chevet de son lit. Elle lui répondit d'une voix faible et entrecoupée par l'excès du mal que c'était les BB. Cajetan et André, auxquels elle s'était recommandée et qui avaient eu la charité de la venir assister et consoler dans la violence de ses douleurs. Ce qui fit connaître au Père que son sommeil avait été mystérieux, et que ces deux grands Saints lui étaient apparus, pour

l'avertir de l'extrémité où la Sœur Maximilla était réduite. Tout le monde étant sorti de la chambre, le Père la confessa; et après qu'elle eut reçu l'absolution, elle lui dit les larmes aux yeux : « Votre Révérence connaît maintenant mes misères et mes imperfections, elle voit que me priver de la communion, qui est toute ma vie, c'est me donner la mort; je la souffrirai avec joie, puisqu'il n'y a pas moins de mérite à être victime de l'obéissance que victime de la charité. » Le Père la consola; et l'espérance qu'il lui donna de la faire communier le lendemain arrêta le cours de ses douleurs; on s'aperçut qu'après sa communion elle recouvra en un instant les forces et la santé.

Notre Sœur avait une dévotion très sensible à la Passion de Jésus-Christ; elle en méditait tous les mystères avec une grande effusion de larmes, et pour adorer ses douleurs elle faisait trois cents genuflexions toutes les nuits devant le crucifix.

La Sainte Vierge, à laquelle elle portait une dévotion singulière et en qui elle avait une extrême confiance, lui apparaissait souvent et lui donnait l'aimable Enfant Jésus, son Fils, pour le baiser et pour le caresser.

Elle honorait non seulement l'Ange que Dieu avait commis pour avoir soin d'elle, mais sa dévotion s'étendait à tous les Anges Gardiens des autres; aussi récitait-elle une oraison pour honorer les Esprits tutélaires de toutes les personnes qu'elle rencontrait : ce qui la faisait volontiers aller dans les églises où il y avait grande assemblée, afin d'avoir l'occasion de saluer un plus grand nombre d'Anges. Ce n'est pas merveille qu'étant si dévote à ces Esprits bienheureux, elle devînt l'aversion des démons; ils lui apparaissaient souvent sous des formes horribles pour l'effrayer, et ils la frappaient en haine de la résistance magnanime qu'elle apportait à toutes leurs tentations. Elle recevait pour l'ordinaire ces traitements cruels après qu'elle les avait chassés des corps des possédés; la honte de se voir forcés d'obéir à une simple fille allumait tellement leur rage, qu'ils la déchargeaient sur elle la nuit suivante et la mettaient quelquefois toute en sang.

Elle a reçu une infinité de faveurs de plusieurs Saints. Durant une de ses extases, saint Augustin lui apparut; et comme les Sœurs du Tiers-Ordre combattent sous sa Règle, aussi bien que celles du second Ordre, il lui toucha doucement la tête, et lui donna le voile. Elle était si reconnaissante de cette incomparable faveur, qu'elle ne passait jamais sans fondre en larmes devant l'église où elle l'avait reçue.

Dieu lui communiqua le don de prophétie, à la faveur duquel elle

connaissait les choses futures ; elle voyait les personnes absentes et pénétrait dans les pensées les plus secrètes des cœurs. Un de ses neveux, extrêmement affligé et tourmenté de pensées fâcheuses, passait dans un jardin où elle était ; la Bienheureuse s'approcha de lui, et l'avertit de chasser de son esprit telles et telles pensées et d'étouffer les résolutions violentes qu'il avait prises. Lui qui n'avait communiqué à personne ni ses pensées ni son dessein, ne pouvait comprendre comment elle avait pu les connaître, avec autant d'évidence que si elle les eût lus dans son cœur. « Ne vous étonnez pas, lui dit-elle, de ce que je vous dis, il n'y a rien de caché aux yeux de Dieu ; servez-vous seulement de l'avis que je vous donne, de peur que si vous le négligez, Dieu ne vous châtie très rigoureusement. »

Parlant un jour à un Religieux de l'Ordre de Saint-François, elle lui dit qu'il avait une très grande vénération pour la mémoire d'une illustre servante de Dieu, nommée la Mère Louise, morte depuis quelque temps, et qu'ayant porté sur lui la petite croix qu'elle lui avait laissée afin qu'il se souvînt d'elle dans ses prières, il l'avait quittée et ne la portait plus comme auparavant. Le Père, fort étonné d'entendre ce discours, avoua qu'elle ne pouvait savoir que par révélation qu'il avait cette croix et qu'il avait cessé de la porter.

Quoique saint Oronce eût été le premier chrétien et le premier évêque de la ville de Lecce, les habitants ne connaissaient plus le lieu précis où ses saintes reliques reposaient, bien que tous sussent, par tradition immémoriale, qu'il avait été enseveli dans son église cathédrale. La V. Sœur Maximilla l'honorait d'un culte très particulier, et exhortait tout le monde à réclamer sa protection, à lui être dévot. « Vous aurez bientôt besoin de son crédit auprès de Dieu, disait-elle à ses plus familiers, et un prêtre étranger vous publiera ses mérites et vous exhortera à implorer son intercession dans une extrême calamité dont la ville est menacée. » En l'année 1656, la peste fit des dégâts si furieux dans tout le royaume de Naples, que la postérité aura peine à les croire. On connut la vérité de cette prophétie quatre ans après la mort de la Sainte. Un prêtre de Calabre, nommé Dominique, homme d'une très sainte vie, se trouvant à Lecce pendant que la peste causait la dernière désolation, publia les mérites de saint Oronce, et prêcha publiquement que Dieu voulait délivrer la province d'Otrante de la peste par son intercession, qu'on devait l'honorer comme le puissant protecteur donné par Dieu pour les secourir dans cette extrémité. La ville lui fit un vœu, et le même jour où elle alla en

procession dans l'église cathédrale de Saint-Oronce avec tout le clergé tant séculier que régulier, la peste cessa non seulement dans la ville, mais encore dans les villages circonvoisins.

Notre Bienheureuse eut révélation de sa mort, à laquelle elle se disposa d'une manière admirable. Comme elle avait passé la plus grande partie de sa vie à genoux, soit qu'elle récitât ses prières vocales, soit qu'elle fût en méditation, elle voulut mourir en cette posture humble et suppliante. Mais ayant été obligée par obéissance de se mettre dans le lit, elle s'y tint à genoux, et y demeura jusqu'au dernier soupir, au grand étonnement de tous ceux qui la voyaient dans cette pénible situation, et qui ne pouvaient assez admirer la force de la grâce qui la soutenait dans cet état.

Elle reçut les derniers sacrements avec une grande dévotion. On l'entendit produire des actes d'amour, de résignation, d'espérance et de foi, jusqu'à ce qu'elle tomba en agonie, pendant laquelle elle levait et baissait la main, comme si elle eut voulu battre la musique. On lui demanda pourquoi elle s'agitait de la sorte. Elle répondit d'une voix mourante : « Puisque je ne puis chanter les louanges de Jésus et de Marie avec la bouche, il est juste que ma main suive les mouvements de mon cœur. » Elle ne cessa de bénir Dieu sur la terre que pour l'aller glorifier éternellement dans le ciel. Elle mourut le 1^{er} février 1652.

Toute la ville assista à ses funérailles ; et malgré les précautions apportées par nos religieux du couvent de Saint-Jean à Lecce pour empêcher le désordre, ils ne purent jamais contenir la foule qui coupa les habits de la défunte par un excès de dévotion. On eut mille peines à emporter son corps à la sacristie, où il fut enterré. L'opinion constante que tout le peuple avait de sa sainteté extraordinaire attira grand nombre d'ecclésiastiques, de religieux et des personnes de la première qualité de la ville, pour honorer son corps.

La V. Sœur Maximilla a fait quelques miracles pendant sa vie. On rapporte que son neveu ayant une pièce de vin qui s'était gâté par la chaleur, elle le remit dans son premier état avec le signe de la Croix. Plusieurs personnes d'autorité et de mérite ont juridiquement déposé avoir obtenu plusieurs faveurs du ciel par son intercession.





La V. M. ANNE RAVIOT

Professe du Monastère de Sainte Catherine de Sienne, à Dijon

(1604-1677)

Si la R. Mère Prieure de ce dévot monastère eût davantage circonstancié les actions de cette grande religieuse dans la lettre circulaire qu'elle a envoyée aux couvents de sa Province, j'aurais une matière très ample pour composer une des plus belles vies de ce volume ; mais elle a imité les géographes, qui nous représentent des royaumes et des provinces entières dans de petites cartes. Comme je n'ai d'autre mémoire d'une vie si admirable que ce qui a été publié dans cette lettre circulaire, je la rapporterai avec la fidélité d'un historien.

« En vous demandant vos suffrages pour l'âme de la dévote Sœur Anne Raviot, Mère du Conseil, je vous annonce la mort d'une Sainte, laquelle dans l'espace de quarante huit ans de religion n'a jamais enfreint ni violé aucune de nos lois, ni même la plus petite de nos cérémonies. Ce qui suffit dans notre saint Ordre, au témoignage d'un grand Pape, pour canoniser un religieux.

« Tout paraissait grand à ses yeux dans la vue de Dieu, qu'elle aimait uniquement. Elle possédait les vertus chrétiennes et religieuses en un degré si éminent, qu'on ne pouvait remarquer en laquelle elle excellait le plus.

« Dès son noviciat, elle était tellement morte à elle-même, et si intimement unie à Dieu de cœur et de pensée, que la V. M. Françoise Arnaud, digne Maîtresse d'une si excellente disciple, prédit hautement à notre Communauté que jamais sa chère Novice ne se relâcherait en la carrière de la plus haute perfection, à laquelle elle la voyait tendre de toutes ses forces.

« Le fondement solide du grand édifice qu'elle prétendait élever, était une humilité profonde et abyssale, fondée sur la parfaite connais-

sance qu'elle avait d'elle-même et de ses misères, qui lui inspirait une sainte haine et un grand mépris de soi. Elle avait une adresse merveilleuse à se tenir cachée aux yeux des créatures, se nommant un chien mort, et l'abomination de toute la terre.

« De cette entière abnégation de soi-même, procédait la connaissance sublime et la haute estime qu'elle avait de Dieu, qui la tenait continuellement dans des sentiments de respect, de ferveur, d'amour, et de crainte filiale. L'amour extrême qu'elle lui portait allumait dans son cœur un zèle dévorant pour tout ce qui regardait sa gloire et son service.

« Son anéantissement en sa divine présence paraissait même à l'extérieur par une inclinaison de son corps courbé vers la terre, qui ne lui était point naturelle. Elle se tenait si souvent dans cette humble posture devant la divine Majesté, qu'on pouvait dire qu'elle l'adorait jour et nuit dans la même situation où saint Jean nous représente les vingt-quatre vieillards dans son Apocalypse, prosternés devant le trône de Dieu, car on lui a vu faire jusque à deux cents inclinations profondes en moins d'une demi-heure. Quand on lui demandait la cause de cette attitude de son corps vers la terre, elle répondait, dans le sentiment qu'elle avait de ses misères : la terre c'est mon centre.

« Son oraison était continuelle, elle n'était interrompue ni le jour ni la nuit ; et quand la nécessité l'obligeait de prendre quelque sommeil, et de donner un peu de repos à son corps abattu de veilles et de mortifications, son esprit était tellement occupé de Dieu, qu'elle pouvait dire comme l'amante des Cantiques, que son cœur veillait pendant que son corps prenait un peu de repos.

« Notre V. Sœur communiait presque tous les jours avec de nouvelles dispositions ; et quoique sa profonde humilité s'efforçât de la retirer quelquefois de la table sacrée, elle souffrait une faim si pressante de ce pain des anges qu'elle ne pouvait s'en priver sans une violence extrême.

« Sa dévotion et sa ferveur la rendaient la première à toutes les actions de la Communauté, le jour et la nuit. On remarquait même avec admiration qu'elle devançait les plus ferventes novices, quelque soin qu'elles apportassent d'être les premières à Matines.

« Ses austérités, ses pénitences et ses privations de tout ce qui peut flatter les sens et la nature, étaient sans relâche. Au réfectoire, elle versait de l'eau dans son potage et sur tout ce qu'on lui donnait, pour le rendre insipide, et pour mortifier son goût.

« Ses disciplines et ses étranges mortifications n'ont rien cédé à celles d'une infinité de Saints que l'Eglise honore ; d'où l'on peut conjecturer que l'usage des cilices, des chaînes de fer et des haïres lui était ordinaire pour exprimer par ses souffrances continuelles l'image sacrée de son divin Epoux, que l'Ecriture appelle un homme de douleur. Nous supprimons des mortifications plus admirables qu'imitables.

« Tout son plaisir et son unique ambition jusqu'à la mort, a été de s'occuper aux choses pénibles, viles, et basses, comme à balayer, à porter le bois et à servir à la cuisine.

« Ses maladies n'étaient causées que par inanition et par un épuisement de ses forces, qu'elle consumait dans les fatigues et dans les austérités pratiquées jour et nuit, pour se sacrifier toute à Dieu.

« Sa grande maxime était, qu'il n'y a pas un seul moment en la vie dans lequel Dieu n'ait pas un dessein particulier et spécial de sanctification pour ses élus afin d'augmenter leurs mérites, et qu'il faut, en chaque action, opérer selon l'étendue de la grâce qui est en nous. Conformément à cette maxime, elle faisait toutes ses actions avec l'ardeur d'un Séraphin, tant elle était embrasée et pénétrée de l'amour de Dieu, même dans les pratiques les plus minimes de l'observance. Elle s'en acquittait d'une manière sainte, et avec une ferveur qui en relevait beaucoup le mérite.

« Sa vie n'a été qu'une extase par le détachement de son cœur de toutes les choses créées, et qu'une tendance et application invariable à Dieu seul, auquel son esprit était inséparablement uni.

« Dans la charge de Maîtresse des novices, elle avait un soin merveilleux d'élever celles que la Religion confiait à sa conduite dans tous les exercices de la plus étroite observance. Elle les instruisait tous les jours de leurs obligations, leur faisait connaître l'excellence de leur état, et le sujet le plus ordinaire de ses exhortations était de leur représenter fortement le bienfait inestimable de leur vocation et la sainteté de leur profession ; elle leur recommandait de ne rien faire en choses grandes ou petites qui démentît leur habit et leur condition de Religieuses ; de laisser partout paraître qu'elles l'étaient véritablement, soit en maladie, soit en santé, aussi bien dans le temps de leur conversation que dans le plus profond silence ; d'être extrêmement zélées pour nos saintes observances et fort exactes aux plus petites choses ; de ne violer jamais les lois sacrées du silence, de prévoir

leurs besoins pour n'être pas obligées de le rompre ; en un mot, de régler leurs paroles et leurs actions sur l'excellence de leur état, qui les séparait du monde pour être toutes à Dieu, et qui les obligeait, par conséquent, de mener une vie sainte et irrépréhensible.

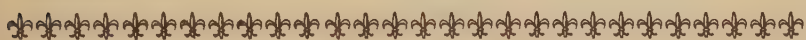
« Et comme l'exemple produit de plus fortes impressions dans les esprits que les paroles, elle faisait généralement tout ce qu'elle leur enseignait. Les novices qui ont eu le bonheur de vivre sous sa sainte conduite ont assuré que pendant les quatre ans qu'elle les a gouvernées, elles ne lui ont jamais entendu proférer une parole oiseuse, libre, inutile, indiscrete, d'impatience ou de murmure, former la moindre plainte, ni rompre une seule fois le silence.

« Elle avait toujours Dieu dans le cœur et à la bouche, ses discours étaient de Dieu et pour Dieu. Sa charité l'avait rendue la consolation et la force de toutes les âmes affligées et craintives.

« Absolument soumise à toutes les volontés de ses Supérieurs, elle recevait leurs ordres comme des oracles du ciel, et elle les exécutait avec un très profond respect.

« Elle avait l'abord gai et le visage doux, indice de la douceur de son âme, qui lui gagnait les cœurs de toutes les personnes qui lui parlaient.

« Elle mourut saintement le 1^{er} février 1677. Née à Dijon, l'an 1604, de parents d'une condition honorable, elle avait pris l'habit le 6 février 1625 et avait fait sa profession le 7 du même mois de l'année suivante. »



LE MÊME JOUR

1434. — En la province d'Aragon, mourut le V. P. ANDRÉ ROS, le premier Inquisiteur établi dans le royaume de Valence. A dire vrai, l'Inquisition existait, dans ce royaume, depuis que les Maures en avaient été chassés, mais elle n'y avait pas un tribunal particulier, distinct de celui d'Aragon. A la demande du roi Alphonse. le Pape Martin V, donna à notre Provincial le pouvoir de l'établir, comme il avait déjà le pouvoir de le faire pour l'Aragon et la Catalogne. Son choix s'arrêta sur le V. P. André Ros ; et celui-ci occupa 14 ans cette charge, de l'année 1420 à l'année 1434, avec une rare prudence et un zèle infatigable, au grand profit de tout le peuple chrétien.

Nos Provinciaux d'Aragon, possédèrent ce pouvoir de nommer des Inquisiteurs dans le royaume de Valence, comme dans celui d'Aragon et dans la Catalogne, jusqu'en 1483. Le Pape Sixte IV établissant alors notre célèbre Père Thomas de Turrecremata, Inquisiteur général de toute l'Espagne, ce pouvoir fut retiré aux Provinciaux pour être remis tout entier entre ses mains. — (Fontana).

1460. — A Amalfi, au royaume de Naples, le V. Père ANTOINE DE CARLENES, qui sut relever l'éclat de son illustre naissance par une grande science et une insigne piété. Jeune encore, il assista au Concile de Pise, où il soutint constamment le parti d'Alexandre V. Le Pape Martin V le fit évêque *in partibus* et l'établit coadjuteur avec future succession de l'archevêque d'Amalfi. Il gouverna cette Église en cette qualité pendant plusieurs années, en l'absence de l'évêque titulaire; et à la mort de ce dernier, en 1449, il fut nommé à ce siège par le Pape Nicolas V, qui avait pour notre religieux une très haute estime. Pendant onze ans, il fut, à la tête de cette Église, un vrai modèle de charité et de piété; il se reposa dans le Seigneur en l'année 1460. Son corps fut enseveli dans la chapelle de Saint-Thomas-d'Aquin qu'il avait érigée lui-même dans sa cathédrale. Le V. Père Antoine de Carlènes a laissé plusieurs savants ouvrages. — (Fontana, Echard).

1513. — A Ségovie, au couvent de Sainte-Croix, le V. Père JÉRÔME d'ARAGON, fils du roi Ferdinand le Catholique, d'après quelques auteurs. Il avait étudié à Rome, sous le grand Cajetan, et demandé comme une grâce d'être affilié au couvent de Ségovie, fondé par saint Dominique; ce qui lui fut accordé avec la permission du Maître général. Il se distingua au milieu de ses Frères par sa grande science et par sa rare vertu. Le roi Philippe II l'avait en haute estime, et il l'aurait élevé aux dignités les plus éminentes de l'Église, si la profonde humilité du religieux ne lui eût fait préférer à la mitre et à la pourpre l'état pauvre et caché qu'il avait embrassé et dans lequel il mourut saintement. — (Lopez, III p., l. 1, c. 32).

1585. — A Nantes, mourut le V. Père ANTOINE DE SIENNE, ainsi appelé à cause de sa grande dévotion à sainte Catherine de Sienne. Il était originaire de Guimaraëns, au diocèse de Braga, et entra encore jeune au couvent d'Aveiro. Comme il avait déjà étudié en philosophie à Lisbonne, ses Supérieurs l'envoyèrent à Coïmbre, au collège de Saint-Thomas, pour y puiser la science sacrée. Il fut ensuite renvoyé à Lisbonne comme Lecteur de philosophie. De là, il passa à Louvain où il prit tous ses grades jusqu'à celui de Maître en théologie et devint régent des études. En 1575, il se rendit à Rome, à l'occasion du Jubilé, sans pouvoir reprendre ensuite le chemin de sa patrie; car, ayant embrassé le parti d'Antoine, neveu du roi Jean III de Portugal, il fut proscrit par le roi d'Espagne qui cherchait alors à faire prévaloir sa domination sur toute la Péninsule. Forcé à l'exil, le V. Père

Antoine erra d'Italie en France, de France en Angleterre, non toutefois sans se livrer à de grands travaux et à de précieuses recherches. Porté comme il l'était à l'étude, il visitait sur son passage les bibliothèques et recueillait avec soin les documents relatifs à l'histoire de l'Ordre. Ainsi put-il composer une Chronique abrégée des hommes éminents en doctrine, en religion et sainteté, dont se glorifie la famille de saint Dominique. Il travailla aussi beaucoup sur la Somme de saint Thomas, composa plusieurs écrits théologiques et plusieurs Vies de saints.

Le V. Père Antoine étant revenu d'Angleterre en France, tomba malade dans la ville de Nantes, où il s'endormit paisiblement dans le Seigneur. Il fut enterré chez les religieux Carmes et on grava cette épitaphe sur son tombeau :

D. O. M.

Frère Antoine de Sienne, Portugais, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, docteur de Louvain, ayant bien mérité en tout lieu de la République chrétienne. Après avoir vainement essayé d'arrêter son pays sur la pente de la servitude où le précipitait la faction des grands, errant et proscrit, il trouva asile chez les Carmes de Nantes, et y mourut le 1 février 1585.

1590. — A Goa, aux Indes-Orientales, mourut le 1^{er} février 1590, martyr de la chasteté, le B. Père JEAN LOPEZ, natif de la ville d'Aveiro, en Portugal, et profès du couvent de Saint-Dominique de la même ville. Après d'heureux progrès dans la vertu et la science, et de glorieux essais dans la prédication, il sentit naître en son cœur le désir ardent de passer aux Indes-Orientales, où la vigne du Seigneur réclamait d'infatigables ouvriers. Les Supérieurs se rendant à sa demande, il fut envoyé à Goa. Sitôt qu'il eut appris la langue du pays, il remplit avec zèle les fonctions d'un missionnaire tout apostolique, prêchant, catéchisant, baptisant grand nombre d'Indiens. On espérait de grands succès de ses travaux, lorsqu'il tomba victime de sa vertu incorruptible.

Une femme portugaise, éprise de sa beauté et de ses talents naturels, mit tout en œuvre pour l'attirer dans les pièges qu'elle tendait à sa chasteté. Désespérant de réussir, elle tenta un dernier assaut et feignit d'être gravement malade. Appelée chez elle, le vertueux Père comprit bien vite le danger où on l'avait attiré. Il s'appréta à fuir, lorsque la malheureuse l'arrêta par son habit. Le nouveau Joseph dégrafe sa chape et la laisse entre les mains de cette éhontée, qui changea tout à coup son amour en une haine implacable. Dès lors, cette femme ne songea plus qu'à tirer vengeance de sa passion méprisée. Elle composa elle-même un poison très violent et, par des mains perfides, le fit présenter au Père. A peine l'eut-il avalé que le B. P. Lopez sentit la mort lui gagner le cœur. Il n'eut que le temps de s'offrir à Dieu, comme une victime de chasteté immolée à son Nom très pur. — (Sousa).

16.. — Au couvent de Saint-Pierre martyr, de la ville de Ronda, en la Province d'Andalousie, le dévot Frère DIEGO DE JÉSUS, convers. Il mourut en si grande opinion de sainteté, que tout le peuple, qui connaissait ses admirables vertus, accourut à ses funérailles pour toucher son corps et pour implorer son intercession. On était si persuadé du bonheur qu'il possédait dans le ciel par la vie pénitente et religieuse qu'il avait menée sur la terre, qu'on lui déchirait ses habits, chacun voulant avoir une parcelle de ses reliques pour conserver la mémoire de ses vertus. — (*Acta Capit. Valent.*, 1647).

1297. — A Valence, Espagne, au monastère de Sainte-Madeleine mourut saintement la V. Mère CATHERINE DE PESARO. Les Supérieurs la choisirent, comme un sujet d'un mérite extraordinaire, pour l'envoyer d'Italie en Espagne à ce fameux monastère, où furent établies les exercices de la vie intérieure et religieuse, et une pratique étroite des Constitutions. Le Maître général Munio de Zamora, ravi de l'odeur admirable de sainteté que cette nouvelle maison répandait dans toute la Province, appelait les ferventes religieuses qui y vivaient la fleur de l'observance régulière. La V. Mère Catherine passa des travaux de cette vie au repos éternel, l'an de grâce 1297. Le roi d'Aragon don Jacques II et plusieurs prélats honorèrent ses funérailles de leur présence pour témoigner la haute estime qu'ils avaient de ses vertus. — (Diago).

1514. — A Séville, au monastère de Notre-Dame de Grâce, mourut la V. Mère MARIE DES PLAIES. Avant d'embrasser dans la Religion de notre Père saint Dominique l'heureuse condition de Marie, elle exerça dans le monde les pénibles et fructueuses fonctions de Marthe. Se considérant comme l'économe de Dieu dans l'administration des biens qu'il lui avait confiés, elle les employait à traiter les malades, à assister les pauvres honteux et à secourir tous ceux qu'elle connaissait dans la nécessité. Elle allait elle-même les visiter dans leurs pauvres demeures, pansait leurs plaies de ses propres mains, et leur portait en personne ou faisait porter tout ce dont ils avaient besoin. Souvent aussi elle les recevait dans sa propre maison; elle en fit comme un hôpital pour les malades pauvres, et elle les y servait avec une dévotion et une tendresse admirables.

Son zèle pour le salut des âmes ne cédait en rien à sa compassion pour les misères corporelles du prochain. On l'a vue, à peine âgée de vingt ans, poussée d'un mouvement extraordinaire du Saint-Esprit, aller hardiment arracher à leurs désordres des filles débauchées; elle savait leur inspirer tant d'horreur de leur état, que plusieurs, à sa persuasion, embrassèrent la pénitence.

Ainsi vécut Sœur Marie des Plaies, au monde, jusqu'à l'âge de 22 ans. Se sentant alors intérieurement appelée de Dieu à une vie plus retirée, elle prit

l'habit de l'Ordre, et changeant les exercices de Marthe qu'elle avait pratiqués jusque-là, en ceux de Marie, elle s'adonna toute à la contemplation. Sa retraite ordinaire était devant le Très Saint-Sacrement: elle y passait les meilleures heures du jour et presque toutes celles de la nuit; ce qu'elle continua sans relâche jusqu'à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Aussi, par cette constance, arriva-t-elle dès ses premières années de Religion à une très intime union de son âme avec Dieu.

Son esprit de pénitence était à l'égal de son esprit d'oraison. Elle jeûnait fréquemment, et souvent au pain et à l'eau; avec la permission de sa Prieure, elle donnait sa portion aux pauvres. Par suite de ses fréquentes disciplines, son corps était tout déchiré, comme si on l'eût taillé à dessein avec des ciseaux. Les religieuses se demandaient comment, avec de telles austérités, elle pouvait se soutenir.

Quant à sa charité, elle en continua l'exercice dans le monastère, servant les malades avec une tendre affection: c'était l'office qu'elle ambitionnait par-dessus tout. Et dès qu'il y avait quelque religieuse malade dont l'état commençait à réclamer des services fatiguants, on trouvait notre Sœur la première, afin d'en avoir, non sa part, mais toute la peine si elle eût pu. Après avoir vécu dans ces saintes pratiques de pénitence, d'oraison, d'humilité et de charité, la V. Mère Marie des Plaies, munie des sacrements de l'Eglise, alla recevoir sa récompense dans le ciel, à l'âge de quatre-vingt-deux ans; elle en avait passé vingt-deux au monde et soixante en Religion. — (Lopez, iv p., l. i. c., 48).

1620. — Au monastère de Metz, en Lorraine, mourut la V. Mère MA'DE-LEINE BOURSIER, recommandable par trois excellentes vertus, qui ont fait son exercice principal pendant soixante-douze ans passés en Religion. La première était un zèle singulier pour la pauvreté; elle la pratiquait rigoureusement et prenait un vrai plaisir à en souffrir les incommodités. Dans ses maladies elle ne pouvait supporter qu'on lui servît rien de particulier; et lorsqu'elle apercevait quelque chose de superflu qui choquait la pauvreté religieuse, elle n'avait point de respect humain pour qui que ce fût, mais avertissait charitablement et avec une sainte liberté celles en qui elle remarquait cet excès. La seconde de ses vertus était une admirable assiduité à l'Office divin; elle la fit paraître jusqu'à la mort; car les Supérieurs l'ayant dispensée à cause de sa grande vieillesse et de ses infirmités, elle ne fit que changer de lieu; elle n'alla plus, à la vérité, au grand chœur avec la Communauté, mais à un autre petit, bâti au fond de l'église pour la commodité des religieuses infirmes; on l'y voyait toujours en oraison. Sa troisième vertu a été une dévotion affectueuse aux mystères de la Passion de Jésus-Christ; elle les méditait le jour et la nuit avec de vifs sentiments d'amour, de contrition et de reconnaissance, et tâchait d'élever les jeunes novices dans cette dévotion. Outre ses retraites annuelles et ordinaires, elle se préparait

à toutes les grandes fêtes avec des dispositions et des pénitences particulières, qui lui ont attiré beaucoup de grâces du ciel; on croit pieusement qu'elle entra dans la gloire le 1^{er} février 1620, par une sainte mort qui couronna une si belle vie. — (Mém. de Metz).

1663. — A Saint-Étienne-en-Forez, au monastère de Sainte-Catherine, la V. Mère AGATHE PIGNOL; elle avait passé trente-quatre ans au monde, dans le Tiers-Ordre de saint François de Paule, où elle avait pratiqué la vertu d'une manière très édifiante pour toute la ville. Elle témoigna son grand désir d'être religieuse dans notre Ordre à son frère. Celui-ci, après l'en avoir détournée pendant longtemps, à cause de nos austérités, l'obligea à entrer, contre son gré, au monastère des religieuses de Sainte-Marie de cette ville. Notre Sœur demeura dans ce monastère environ un mois, pendant lequel toutes les fois qu'elle entendait sonner notre cloche, elle en était si émue et touchée qu'elle en versait d'abondantes larmes. Les religieuses l'ayant remarqué, lui demandèrent le sujet de son affliction. Elle leur répondit ingénument que sa vocation était chez nous. De quoi ayant averti son frère, les religieuses de Sainte-Marie lui firent comprendre qu'il était obligé de lui laisser suivre son attrait. Elle fut donc reçue dans notre monastère de Sainte-Catherine, à son grand contentement.

La V. Mère Agathe vécut dans une ferveur admirable, et une pauvreté si grande, que nulle ne la surpassa dans la pratique de cette vertu; elle n'avait rien dans sa cellule qu'un méchant lit et une image de papier, et ses habits étaient les plus pauvres de la maison. Son humilité était extraordinaire: n'ayant rien tant à cœur que de s'anéantir et de se mortifier, bien qu'elle eût été élevée très délicatement et estimée pour ses belles, qualités. On admirait sa dévotion au Saint Sacrement. Pendant plusieurs années elle se chargea de cultiver le parterre des fleurs pour orner l'autel. Elle s'y donnait des peines incroyables. Dès les quatre heures du matin elle s'y occupait, bien qu'elle se levât toujours à minuit; afin de rendre ses fleurs plus belles elle avait choisi et passé au crible la terre où elles croissaient. Non moins touchante était sa dévotion à la Passion de Notre-Seigneur et sa dévotion à la Très Sainte Vierge. Son zèle pour le travail commun la rendait infatigable; et elle y était si habile qu'elle seule en faisait autant que trois. Elle a exercé également l'office d'infirmière avec une grande charité et un esprit d'ordre et de propreté remarquable. Notre Sœur se fit de si grandes violences pour surmonter le mal dont elle mourut, qu'elle ne demeura alitée que huit jours; encore sa ferveur la fit-elle se lever trois heures avant sa mort, pour mieux se préparer à recevoir le Viatique. Elle rendit sa sainte âme à Dieu, le 1^{er} février 1663, à l'âge de soixante-neuf ans, dont elle avait passé trente-cinq en Religion. — (Mém. de Saint-Étienne).





II FÉVRIER

Le V. P. GUILLAUME, évêque d'Antéra

Commissaire apostolique

Pour la révision de la Règle des Carmes ()*

(XIII^e SIÈCLE)



LE V. P. Guillaume était Français de nation ; il se fit religieux dès les premières années de l'Ordre. Après avoir longtemps prêché en France, et contribué par ses soins et par l'exemple de sa sainte vie à la fondation de plusieurs couvents, ils'offrit, avec d'autres Frères, au B. Jourdain, deuxième Général del'Ordre, pour passer en Terre-Sainte et y consacrer le reste de sa vie au salut des peuples de l'Egypte et de la Palestine. Le tableau que ce Bienheureux Père leur présenta, les larmes aux yeux, au Chapitre général qu'il tenait à Paris, de l'état malheureux de ces populations, et le désir extrême que le Pape témoignait de voir l'Ordre y envoyer des missionnaires, avaient suffi pour susciter toute une phalange de courageux ouvriers apostoliques.

Il s'embarqua donc avec plusieurs autres religieux pour cette glorieuse expédition. Arrivé en Palestine, il prêcha partout avec un zèle infatigable ; et ses mérites l'ayant fait élever sur le siège d'Antéra, il se dévoua sans réserve, comme un bon et vigilant pasteur, au troupeau qui lui était confié. Les chrétiens de Syrie avaient alors grand besoin de secours et de consolations, se trouvant attaqués de

(*) Guidonis, Malvenda.

tous côtés par les infidèles, qui se rendaient maîtres de leurs terres et souvent les immolaient eux-mêmes à leur fureur.

Lorsque le Pape Innocent IV convoqua, en l'année 1245, le premier Concile œcuménique de Lyon, l'évêque d'Antéra traversa de nouveau les mers pour venir assister à cette auguste assemblée. Il y retrouva un grand nombre de ses Frères, religieux de l'Ordre, entre autres, Raymond de Felgar, qui, en 1232, avait succédé à Foulques, sur le siège de Toulouse, et le célèbre Hugues de Saint-Cher, qui fut créé cardinal pendant le Concile (1). Lui-même s'y fit remarquer par sa science, non moins que par sa piété; car, au rapport des historiens, il n'était, parmi les docteurs de son siècle, inférieur à aucun, *vir inter sui sæculi Doctores nemini secundus*. Témoin, depuis de longues années, de la malheureuse condition de nos chrétientés d'Orient, il applaudit à la décision qui fut prise par le Concile d'envoyer des ambassadeurs à l'empereur des Tartares pour essayer de le rendre plus favorable aux chrétiens. Il est permis de croire qu'il n'avait pas été un des derniers à demander cette intervention, dont la périlleuse entreprise fut confiée aux religieux de Saint-Dominique et de Saint-François, ayant à leur tête le célèbre Ascelin.

Le Pape écrivit à ce sujet au Supérieur de l'Ordre pour demander des Frères qui voulussent aller en Orient travailler à la conversion des Tartares. Ce que l'on avait vu se produire quinze ou vingt ans plus tôt, au temps de Grégoire IX et du B. Jourdain, dans une circonstance analogue, se renouvela alors parmi les Frères. « On donna lecture des lettres du seigneur Pape, raconte Gérard de Frachet, et, à l'instant, les Frères s'offrirent en si grand nombre, qu'une explosion indicible de sanglots se produisit. Les uns demandaient avec larmes que le choix tombât sur leurs personnes; les autres pleuraient d'attendrissement, en voyant des Frères qu'ils chérissaient aller au devant de fatigues surhumaines, de périls extraordinaires, de la mort même. Les uns pleuraient de joie de se

(1) Hugues de Saint-Cher a été le premier cardinal de notre Ordre. Dans le cours de son Pontificat (1243-1254), Innocent IV prit dans la famille Dominicaine un si grand nombre de sujets pour les élever aux dignités de l'Eglise, que le Maître-Général, qui était Jean le Teutonique, crut devoir, au nom de tout l'Ordre, lui en adresser des plaintes. Pour toute réponse, le Pape lui rappela, en souriant, cette parole de Notre-Seigneur : « Qu'il ne faut pas mettre la lumière sous le boisseau, mais la placer sur le chandelier, afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison. » (Matth. v, 15).

voir accueillis ; les autres, de douleur pour avoir échoué. » Ce Chapitre est resté connu dans l'histoire sous le nom de Chapitre des larmes.

Après le Concile de Lyon, pendant le séjour que le Pape Innocent IV fit dans cette ville, les religieux du Mont-Carmel s'adressèrent au Saint-Siège pour demander quelques modifications à leur Règle, qui paraissait à plusieurs soit obscure, soit trop austère. Le Souverain Pontife confia toute cette affaire à la sagesse des VV. PP. Hugues de Saint-Cher et Guillaume d'Antéra.

L'Annaliste des Révérends Pères Carmes déchaussés explique ainsi ce fait : « Saint Simon Stock, Général des Carmes, tenant son Chapitre en Angleterre, fut prié par des religieux particuliers, de résoudre quelques difficultés qui se rencontraient dans la Règle que saint Albert, patriarche de Jérusalem, leur avait donnée. Le saint Général et les Définiteurs députèrent au Pape Innocent IV pour le supplier humblement de déclarer sa volonté sur ce sujet. Le Vicaire de Jésus-Christ ayant écouté les députés avec bonté, nomma pour commissaires Hugues de Saint-Cher, cardinal de Sainte-Sabine, et Guillaume, évêque d'Antéra, ville de Syrie. Ces deux grands personnages étant l'un et l'autre de l'Ordre de Saint-Dominique, c'est-à-dire d'une famille qui de tout temps a eu beaucoup d'affection pour les religieux du Mont-Carmel, travaillèrent avec grand soin et beaucoup de prudence à régler toutes choses selon les intentions du Pape ; et ils déclarèrent, au nom de Sa Sainteté, que certains statuts de cette Règle devaient être adoucis, parce qu'ils étaient trop austères. Ils les adoucirent, en effet, par un tempérament fort sage et très judicieux ; et renvoyèrent les députés du Chapitre général avec la décision de leurs doutes. C'est la Règle que gardent aujourd'hui les Carmes déchaussés (1). »

Nous trouvons la confirmation de tout ce qu'on vient de dire, dans la bulle elle-même du Pape Innocent IV, imprimée en tête de la Règle des Carmes :

Innocent, Evêque, Serviteur des serviteurs de Dieu, à nos bien-aimés fils le Prieur et les Religieux ermites de Notre-Dame du Mont-Carmel, salut et bénédiction apostolique.

Il est juste que toutes les choses qui se rapportent à l'honneur du Créateur du monde et au bien des âmes soient soutenues et fortifiées par une protection constante ; et particulièrement doit-il en être ainsi à l'égard de celles

(1) *Hist. des Carmes-Déchaussés*, l. I, c. xv.

que le Saint-Siège a toujours environnées d'un soin et d'une assistance spéciale. C'est pourquoi, adhérant à votre prière et à vos instances, Nous avons fait éclaircir quelques doutes comme aussi corriger et bénignement modifier quelques points importants de votre Règle, par le moyen de Notre bien-aimé fils Hugues, cardinal de Sainte-Sabine et de Notre vénérable Frère Guillaume, évêque d'Antéra, ainsi que cela se voit expliqué plus au long dans Nos lettres données sur ce sujet.

Maintenant, voulant condescendre à vos pieux désirs, Nous confirmons, en vertu de l'autorité apostolique, la dite déclaration, correction et modification, et Nous la fortifions à la faveur de cet écrit. Nous voulons de plus que la teneur de ces lettres soit incorporée dans cet écrit textuellement comme il suit :

Frère Hugues, par la miséricorde divine, cardinal-prêtre du titre de Sainte Sabine, et Frère Guillaume, par la même miséricorde, évêque d'Antéra :

A nos bien-aimés Fils, le Prieur Général et les Définites du Chapitre général de Notre-Dame du Mont-Carmel, salut en Celui qui est le véritable salut de tous. Deux Religieux de votre Ordre, nommés Reynaud et Pedro, s'étant présentés devant le Siège Apostolique, et ayant humblement demandé de votre part à Sa Sainteté qu'elle daignât expliquer, corriger et bénignement modifier la Règle que vous avez reçue d'Albert, Patriarche de Jérusalem, y compris les privilèges qui y sont annexés, le Très Saint-Père accédant à leurs dévotes supplications, nous a chargés de faire, en son nom, la dite explication, correction et modification, selon qu'il nous paraîtrait utile et convenable pour la prospérité de l'Ordre et le salut des membres qui le composent. Ainsi donc, par l'autorité du Saint-Siège, nous ordonnons que vous receviez dévotement et gardiez à perpétuité ladite Règle, et que, selon sa forme et sa teneur, corrigiez les autres : laquelle Règle nous avons scellée par la main des mêmes religieux et dont le texte suit :

Les Commissaires apostoliques donnent ici la Règle du B. Albert, corrigée et modifiée par eux ; et le tout se termine de la manière suivante :

Fait en la ville de Lyon, l'an du Seigneur mil deux cent quarante-huit, la cinquième année du Pontificat d'Innocent IV, le premier septembre.

Qu'il ne soit permis à personne au monde, ajoute le Pape, d'enfreindre ces lettres confirmées par Nous, ni d'y mettre obstacle par une hardiesse insensée. Quiconque oserait le faire sache qu'il encourt *ipso facto* la malédiction du Dieu Tout-Puissant et des bienheureux Apôtres saint Pierre et saint Paul.

Donné en la ville de Lyon, le premier septembre, l'an cinq de notre Pontificat.

Les mêmes choses sont répétées presque mot pour mot dans une autre bulle, donnée un peu plus tard par le Pape Alexandre IV, et conçue en ces termes :

Alexandre, Évêque..., à nos chers Fils, le Supérieur général et les Frères ermites de l'Ordre du Mont-Carmel, salut et bénédiction apostolique.

La raison et la charité Nous portent à écouter toujours favorablement les demandes qu'on Nous fait, lorsqu'elles sont fondées sur la justice et l'honnêteté. C'est pourquoi, Notre prédécesseur Innocent IV, d'heureuse mémoire, ayant commis, selon vos désirs, Notre cher fils Hugues, cardinal-prêtre de Sainte-Sabine, et Notre vénérable Frère Guillaume, évêque d'Antéra, pour expliquer, corriger ou adoucir quelques points de votre Règle, comme il paraît par les actes qui en furent dressés, Nous voulons bien (ainsi que vous le souhaitez) approuver et confirmer par notre présent décret apostolique, ces éclaircissements, cette correction, ou mitigation, de même que les lettres de Notre prédécesseur, que Nous faisons insérer mot pour mot dans les Nôtres. Donnée à Saint-Jean de Latran, le troisième des Nones de février, la seconde année de Notre Pontificat — (1256).

Cette Règle, que ces deux vénérables prélats rédigèrent et prescrivirent aux Pères Carmes, est celle que les RR. PP. Carmes déchaussés gardent encore aujourd'hui avec la dernière exactitude, selon le témoignage exprès de sainte Térèse : « Nous observons, dit-elle au ch. xxxvi de sa *Vie*, la Règle de Notre-Dame du Mont-Carmel sans aucune mitigation, telle qu'elle a été rédigée par Hugues, cardinal de Sainte-Sabine, et approuvée l'an 1248, par le Pape Innocent IV, en la cinquième année de son Pontificat. »

Nous remarquerons ailleurs combien Dieu a voulu que l'Ordre sacré des Frères-Prêcheurs ait part à tout ce qu'il y a eu de plus saint dans celui du Mont-Carmel. Non seulement il s'est servi des enfants de Saint-Dominique pour donner aux Carmes, avec une Règle plus conforme à leur vie, la permission de sortir de leur désert et de se répandre par tout le monde; mais, par un effet de son adorable Providence, il a encore voulu que, dans le renouvellement de cette Règle par l'incomparable sainte Térèse, les religieux du même Ordre aient beaucoup coopéré à l'établissement et à l'affermissement de cette réforme. Ils eurent en effet l'honneur de présider le premier Chapitre que les RR. PP. Carmes déchaussés tinrent après leur séparation d'avec les mitigés, et de confirmer et promulguer, en qualité de députés du Saint-Siège, les premières Constitutions faites pour la conservation de cette réforme, une des plus saintes et des plus célèbres de l'Eglise.

Le V. P. Guillaume, après s'être glorieusement acquitté de cette commission, retourna en Syrie à son cher troupeau, toujours cruellement éprouvé. Il reprit le train ordinaire de ses visites et de ses prédications. On peut dire de lui ce que Possidius écrit de saint Augustin. Ce grand Docteur se consumait de douleur, en voyant les plaies que l'irruption des Vandales causait à toutes les églises d'Afrique; de même, voyant les Sarrasins s'emparer de la Palestine par le fer et le sang, et établir le culte impie de leur fausse religion sur les ruines de celle de Jésus-Christ, notre vigilant pasteur était inconsolable. Non content de prêcher et de prier, il pratiquait encore de rudes pénitences, afin d'apaiser la colère de Dieu et d'obtenir que son troupeau fût préservé de la rage de ces barbares et du venin de leurs impiétés et de leurs superstitions. Quelques auteurs prétendent qu'il vécut jusqu'en l'année 1263, où il alla recevoir la couronne de justice que Dieu lui avait préparée pour récompenser ses illustres travaux.

C'est au Chapitre généralissime tenu à Paris en 1228, sous le B. Jourdain de Saxe, que fut créée la Province de Terre-Sainte en même temps que les Provinces de Dacie, de Pologne et de Grèce. Ces quatre nouvelles Provinces furent ajoutées aux huit Provinces d'Espagne, de Provence, de France, de Lombardie, de Toscane ou Romaine, de Hongrie, d'Allemagne et d'Angleterre, qui avaient été érigées en 1221 par saint Dominique, au deuxième Chapitre général de Bologne.

Les trois premiers Provinciaux de Terre-Sainte ont été : Henri le Teutonique ou d'outre-Mer, ainsi qu'on l'appelait pour le distinguer de Henri de Cologne, (1228-1234); Philippe, qui eut le bonheur de voir l'Ordre fleurir dans les Lieux-Saints, où étaient déjà fondés en 1237 les couvents de Nazareth, Bethléem, Damas, Ptolémaïde et Jérusalem (1234-1238); et enfin Ives Le Breton, dont nous avons donné la vie, au 31 janvier.

Pour tout ce qui regarde la Règle et l'histoire du Carmel, on peut voir une savante étude publiée par les Bollandistes dans les *Acta Sanctorum*, au 8 avril, à l'occasion de la vie du B. Albert, patriarche de Jérusalem. Etienne de Salanhac, qui était contemporain de ces faits, dit que ce fut sur la demande expresse des Pères Carmes que le Pape Innocent IV confia cette révision de leur Règle aux deux Dominicains Hugues de Saint-Cher et Guillaume d'Antéra.





Le V. P. PIERRE YBAGNEZ

Docteur en Théologie, et Confesseur de sainte Térèse ()*

(1565)

Si l'Eglise doit aux soins du V. P. Pierre Ybagnez la connaissance des vertus héroïques de sainte Térèse, à laquelle ce saint religieux commanda, en qualité de confesseur, d'écrire les particularités de sa vie et les faveurs signalées qu'elle recevait de Dieu ; notre Ordre est redevable à la pieuse reconnaissance de cette vierge séraphique de tout ce que nous savons de ce grand serviteur de Dieu, lequel l'avait puissamment servie et confirmée dans la résolution que le ciel lui avait inspirée de réformer son Ordre du Mont-Carmel, notablement déchu de sa première observance. Comme l'autorité de cette Sainte est d'un grand poids dans l'Eglise, je tirerai de ses propres écrits la vie du V. Père Ybagnez. Car n'ayant pu découvrir les vertus de son saint confesseur pendant qu'il vivait, de peur de blesser sa modestie et d'offenser son humilité, elle travailla une seconde fois à sa propre Vie après la mort de ce saint religieux, afin que ceux qui la liraient connussent ses grands mérites, les grâces très particulières dont il fut favorisé du ciel, et sa précieuse mort.

Le V. P. Pierre Ybagnez avait pris l'habit au célèbre couvent de Saint-Etienne à Salamanque. Il unit si heureusement les belles-lettres à la pratique de la vertu, qu'il s'acquit dans sa Province la réputation générale d'un très saint et très savant religieux. En considération de ses mérites, il fut élu Recteur du célèbre collège de la ville d'Avila, qu'on peut appeler un séminaire de saints prélats et de grands personnages.

Le V. Père eut alors le bonheur d'avoir pour disciples et auditeurs plusieurs des premiers Jésuites, qui peu de temps après ravirent l'Espagne par la sainteté de leur vie et par l'éclat de leur doctrine.

(*) *Vie de sainte Térèse*, c. xxxii, xxxiii, xxxvi. Lopez, iv part.

Car, comme saint Ignace avait lui-même appris la théologie scolastique dans notre couvent de Saint-Jacques à Paris, (ainsi que le R. P. Jacques Pérard, Jésuite, l'écrit dans le II^e tome des *Trophées des Saints*, au sermon de l'illustre fondateur), il ordonna que ses enfants suivissent aussi la doctrine du Docteur Angélique, comme il est porté dans leurs Règles. Saint François de Borgia et le R. P. d'Araos, qui gouvernaient en Espagne cette naissante Compagnie, envoyaient leurs premiers disciples étudier la théologie chez nos Pères. Le R. P. Louis du Pont en fait la remarque dans la Vie du P. Balthazar Alvarez. « En l'année 1556, écrit-il au chapitre I^{er}, on envoya le P. Balthazar au collège d'Avila, pour achever d'ouïr encore deux années de théologie, au couvent de Saint-Thomas de l'Ordre de Saint-Dominique ; d'autant que la Compagnie n'ayant pas alors de Maîtres, nos étudiants allaient aux Universités de Salamanque ou d'Alcala, ou aux collèges des Pères de Saint-Dominique de Valladolid et d'Avila, dans lesquels on donnait des leçons exactes et ponctuelles, ainsi que chacun sait. »

Or, pendant que le P. Ybaguez gouvernait le collège d'Avila avec un applaudissement universel, et qu'il s'appliquait à y faire également fleurir la piété et la science, sainte Térèse travaillait dans cette ville à l'établissement d'un monastère de Carmélites déchaussées, destinées à garder la première Règle de l'Ordre dans sa pureté, sans dispense et sans mitigation. Elle ne voulait pas se fier à ses propres lumières, ni même à la révélation qu'elle en avait reçue de Dieu, dans une entreprise si relevée, et qui serait, sans aucun doute, fortement combattue et par les ennemis de la vie régulière et par les sages du siècle, qui ne jugent des choses de piété que sur les maximes de la chair et du sang. C'est pourquoi elle cherchait partout des personnes d'une science et d'une vertu éprouvées, pour leur proposer les difficultés qu'elle prévoyait et pour prendre leurs avis.

Elle trouva heureusement le V. P. Pierre Ybaguez ; et ce religieux fut un des premiers qui la fortifièrent le plus et calmèrent davantage les peines de son esprit, au milieu des grandes contradictions que l'enfer et le monde lui suscitèrent dans son projet de réforme. Laissons la Sainte parler elle-même :

« Notre projet fut à peine connu, qu'il s'éleva contre nous une persécution qui serait bien longue à raconter. Que de mots piquants, que de railleries ! On disait de moi que j'étais folle de songer à sortir d'un monastère où je me trouvais si bien ; mais on se déchaîna avec plus de violence contre ma compagne. Elle avait peine à le supporter,

et je ne savais que devenir non plus qu'elle, voyant qu'en certaines choses on avait humainement raison. Il faut le dire, il n'y avait dans la ville presque personne, même parmi les âmes d'oraison, qui ne nous fût contraire, et qui ne regardât notre projet comme le comble de la folie.

« Dans ce temps où personne dans la ville ne voulait nous donner de conseil, parce qu'on nous accusait de ne suivre que notre tête, ma compagne était allée trouver un religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, l'homme le plus instruit qui fût alors dans cette ville et auquel peu dans son Ordre étaient supérieurs. Désirant ardemment être aidée de ses lumières, cette dame l'avait informé de tout avec la plus grande exactitude et lui avait dit ce qu'elle pouvait donner de son patrimoine pour la fondation du nouveau monastère. De mon côté, je lui fis connaître tout notre dessein, mais sans lui parler des révélations que j'avais eues ; je me contentais de lui dire les raisons qui me déterminaient, désirant qu'il ne prononçât que d'après cet exposé. Il demanda huit jours pour y réfléchir, et voulut savoir si nous étions résolues de suivre ses avis. Je lui répondis que oui ; mais malgré cette réponse qui était, ce me semble, l'expression vraie de mes sentiments, je demeurais toujours dans une ferme assurance que l'affaire réussirait. La foi de ma compagne était plus vive que la mienne ; rien de ce qu'on aurait pu lui dire n'aurait été capable de lui faire abandonner ce dessein. Quant à moi, je croyais, je le répète, qu'il ne pouvait manquer de réussir ; mais tout en regardant comme vraie la révélation que j'avais eue, je n'y ajoutais foi qu'autant qu'elle n'avait rien de contraire à la Sainte Ecriture et aux lois de l'Eglise que nous sommes tenus de suivre. C'est pourquoi, si ce savant religieux eût dit que nous ne pouvions, sans offenser Dieu et sans blesser notre conscience, poursuivre ce dessein, il me semble que je m'en serais départie à l'heure même, ou que j'aurais cherché d'autres voies pour le faire réussir. Notre-Seigneur ne me donnait pas alors d'autres lumières pour ma conduite.

« Ce grand serviteur de Dieu m'a avoué depuis, que connaissant l'opposition de toute la ville et ayant été averti par un gentilhomme de bien prendre garde de nous assister, il était entré dans ce sentiment général que notre projet était une folie, et avait résolu d'user de tout son pouvoir pour nous porter à y renoncer ; mais qu'avant de nous répondre, ayant examiné l'affaire avec grand soin, considéré notre intention et la régularité que nous voulions établir dans ce

nouveau monastère, il était demeuré persuadé que ce dessein était fort agréable à Dieu. Ainsi, il nous répondit que bien loin d'y renoncer, nous devions nous hâter de le mettre à exécution; il nous indiqua même la manière de nous y prendre et la conduite à tenir. Il ajouta que le revenu qu'on y affectait était insuffisant, à la vérité, mais qu'il fallait bien donner quelque chose à la confiance en Dieu. Enfin, il s'offrait de répondre aux difficultés de tous ceux qui s'opposeraient à notre dessein. Depuis ce moment, en effet, il n'a jamais cessé de nous prêter le plus ferme appui, comme je le dirai dans la suite.

« Extrêmement consolées par cette réponse, nous ne le fûmes pas moins en voyant quelques personnes de sainte vie, qui auparavant nous étaient contraires, non seulement s'adoucir, mais nous prêter même leur concours... Les choses étant en ces termes, et nous trouvant secourues par beaucoup de prières, nous achetâmes une maison (1)... »

Cependant le démon, qui prévoyait que l'établissement de ce monastère faciliterait celui de la réforme de ce grand Ordre, de laquelle il appréhendait terriblement les suites, souleva tant de difficultés qu'il sembla que tout allait échouer. Térèse elle-même crut devoir, au moins pour un temps, ne plus parler de cette œuvre.

Animé d'un dévouement et d'une confiance que rien ne put ébranler, le V. P. Ybaguez s'en montra alors le principal soutien. Laissons encore parler la Sainte :

« Cette affaire fit tant de bruit et causa tant de trouble dans mon pauvre monastère, qu'il sembla ardu au Provincial de lutter seul contre tous. Ainsi, au moment où l'affaire allait se conclure, et lorsqu'on était à la veille de passer le contrat, il changea d'avis et ne voulut plus consentir à cette nouvelle fondation. Il nous dit que les revenus proposés n'étaient ni sûrs ni suffisants, et que l'opposition à notre projet était trop grande. En tout cela, il semblait bien qu'il avait raison. Enfin, il rétracta sa promesse et le consentement qu'il avait d'abord donné, et lorsque nous croyions être venues à bout des plus grandes difficultés, nous eûmes le déplaisir de voir que le Provincial de l'Ordre nous était contraire.

« Notre Supérieur n'eut pas plutôt retiré son consentement, que mon confesseur m'ordonna de ne plus penser à cette affaire; et

(1) *Vie* c. xxxii.

Dieu sait avec quelle peine je l'avais conduite jusqu'à ce point... Il me disait que je devais enfin reconnaître, par ce qui venait d'arriver, que mon projet n'était qu'une rêverie ; qu'instruite par cette leçon, je ne devais plus m'en occuper à l'avenir, ni même en parler, puisque je voyais le scandale qui en était résulté ; et d'autres choses semblables faites pour donner de la peine. Ces paroles m'affligèrent plus que tout le reste ensemble. Je craignis qu'à mon occasion et par ma faute, Dieu n'eût été offensé ; il me vint encore à l'esprit que si mes visions étaient fausses, toute mon oraison n'était qu'une chimère, et que j'étais moi-même bien abusée et bien misérable. Ces alarmes me serrèrent tellement le cœur, que j'en étais toute troublée et dans une incroyable affliction. Mais Notre-Seigneur, qui ne m'avait jamais manqué dans toutes ces peines dont j'ai fait le récit, et de la bouche duquel j'avais souvent entendu des paroles de consolation et d'encouragement qu'il n'est pas nécessaire de rapporter ici, vint alors aussi à mon secours, en me parlant de la sorte : « Ne t'afflige point, ma fille ; loin de m'avoir offensé par cette entreprise, tu m'as rendu un grand service ; fais ce que ton confesseur te commande, en gardant maintenant le silence sur cette affaire, jusqu'à ce qu'il soit temps de la reprendre.

« Ce saint religieux dominicain nommé plus haut persistait à croire comme moi que la fondation aurait lieu. Me voyant fermement résolue de ne plus m'en mêler pour ne pas aller contre les ordres de mon confesseur, il s'en occupait de concert avec cette dame, mon amie, que Dieu m'avait associée dans cette œuvre ; ils écrivirent à Rome, et ils ne négligeaient rien pour en venir à l'exécution (1). »

Vers ce même temps, le V. P. Ybaguez rendit encore un autre service à sainte Tère, qui fut d'examiner sérieusement ses voies intérieures et de la rassurer. Voici comment en parle la Sainte : « Le démon parvint, dit-elle, à faire savoir que j'avais eu sur cette affaire quelque révélation ; ce bruit se communiquant d'une personne à l'autre, on vint me dire avec grand effroi que les temps étaient fâcheux, qu'on pourrait bien tenter quelque accusation contre moi et me dénoncer aux Inquisiteurs. L'avis me parut plaisant et je ne pus m'empêcher d'en rire, car j'étais sûre de mes dispositions pour tout ce qui regarde la foi, et je me sentais prête à donner mille fois ma vie, non seulement pour chacune des vérités de l'Ecriture sainte, mais encore pour la moindre cérémonie de l'Eglise.

(1) *Vie*, c. xxxii et xxxiii

« Je rendis compte de ceci à ce Père Dominicain, notre ami dévoué, et si savant que je pouvais être bien tranquille en suivant ses avis. Je lui fis connaître en même temps, avec le plus de clarté qu'il me fut possible, toutes les visions que j'avais eues, ma manière d'oraison et les grâces extraordinaires que Dieu me faisait ; je le suppliai de tout examiner avec attention, et de me dire ensuite s'il y trouvait quelque chose de contraire à l'Ecriture sainte. Il me rassura beaucoup (1). »

Le V. P. Ybagnez fit plus que de rassurer notre Sainte, il entreprit courageusement sa défense. Il composa un excellent traité, divisé en onze chapitres, dans lesquels il recueillit plusieurs règles de la Sainte Ecriture et des Pères, pour discerner les esprits ; et les trouvant toutes dans l'esprit de cette vierge séraphique, il prouva jusqu'à l'évidence qu'elle était conduite et animée de l'esprit de Dieu. Mgr l'évêque de Terrazona assure avoir vu et lu cet admirable traité ; il en rapporte quelques passages dans la préface qu'il a mise en tête de la vie de cette grande Sainte, et il écrit qu'il se trouve tout entier dans le monastère des Carmélites d'Avila.

Cette communication de l'intérieur de la Sainte fut une grande grâce pour le Père Ybagnez et servit beaucoup à son propre avancement ; car, remarque sainte Tère, « bien qu'il fût déjà excellent religieux, il s'adonna dès ce moment beaucoup plus à l'oraison. Pour vaquer plus librement à cet exercice, il se retira dans un monastère de son Ordre, bâti dans un endroit fort solitaire. Son éloignement, qui me privait d'un si grand secours, me fut très sensible ; néanmoins je n'y mis aucun obstacle, sachant combien la retraite dont il allait jouir lui devait être utile ; car Notre-Seigneur me voyant fort affligée de son départ, m'avait dit : « Console-toi, et n'en aie point de peine ; il « marche sous la conduite d'un bon guide. » En effet il était, à son retour, si avancé dans la perfection et dans les voies intérieures, qu'il me disait que pour rien au monde il ne voudrait n'avoir pas été dans cette solitude. Je pouvais en dire autant de mon côté ; car si auparavant il ne me rassurait et ne me consolait que par les lumières de la science acquise, depuis son retour il le faisait encore par une grande expérience des choses surnaturelles. Notre-Seigneur qui avait arrêté dans ses éternels desseins la fondation de ce monastère, nous ramena ce saint religieux, justement au moment où son concours nous était nécessaire pour consommer notre entreprise (2). »

(1) *Vie*, c. xxxiii.

(2) *Vie*, c. xxxiii.

Sainte Térèse, étant en oraison une veille de Pentecôte, vit au-dessus de sa tête une colombe plus grande qu'une colombe ordinaire, et bien différente de celles d'ici-bas ; car elle n'avait point de plumes et ses ailes semblaient formées d'écailles de nacre qui jetaient de vives splendeurs. « J'aperçus une autre fois, dit-elle, sur la tête d'un Père de l'Ordre de Saint-Dominique la même colombe ; mais il me sembla que les rayons et la splendeur de ses ailes s'étendaient beaucoup plus loin. Il me fut dit que c'était parce que ce religieux devait attirer au service du Seigneur un grand nombre d'âmes (1). »

« Une autre fois, écrit sainte Térèse, la Très Sainte Vierge m'apparut mettant un manteau d'une éclatante blancheur sur les épaules de ce religieux du même Ordre, et dont j'ai parlé dans divers endroits de cet ouvrage : « Ce manteau, me dit-elle, est le prix du service qu'il « m'a rendu en prêtant son concours pour l'établissement de cette « maison ; il est aussi la marque du soin que je prendrai de son âme « pure et de la préserver du péché mortel. » Cette promesse, continue la sainte, s'est accomplie, j'en ai la certitude ; car depuis cette époque jusqu'à sa mort, arrivée peu d'années après, ce Père mena une vie si pénitente et si sainte, que je ne saurais concevoir le moindre doute sur son bonheur. Un religieux présent à sa dernière heure m'a rapporté qu'il avait dit, un peu avant d'expirer, qu'il voyait à côté de lui saint Thomas qui l'assistait. Il termina ainsi son pèlerinage, plein de joie, et après avoir appelé de tous ses vœux le moment de sortir de cet exil. Il m'est apparu quelquefois depuis, rayonnant de gloire, et m'a révélé diverses choses.

« Le Père Ybaguez était un homme de si haute oraison, que dans les derniers temps de sa maladie, voulant, à cause de son extrême faiblesse, se distraire de son saint exercice, il ne le pouvait, tant ses ravissements étaient fréquents. Il m'écrivit même, un peu de temps avant sa mort, pour me demander par quels moyens il les pourrait prévenir, parce que, en achevant de dire la Messe, il entrait malgré lui en extase, et y demeurait très longtemps. Dieu lui donna la récompense des grands services qu'il lui avait rendus pendant toute sa vie (2). »

Le R. P. François de Sainte-Marie, auteur de l'*Histoire générale des Carmes déchaussés*, et l'un des plus illustres fils de sainte Térèse dont

(1) *Vie*, c. xxxviii.

(2) *Vie*, c. xxxviii.

il avait la gloire d'être parent, le R. P. Ribera, jésuite, et Mgr l'évêque de Terrazona, en un mot tous ceux qui ont écrit la vie de sainte Térèse disent que ce religieux de l'Ordre de Saint-Dominique dont elle parle si souvent dans les chapitres 32, 33, et 38 de sa Vie est le V. P. Pierre Ybaguez ; que ce V. Père la confessa dans ses commentements l'espace de six années, et qu'il fit à son sujet l'excellent traité dont nous avons parlé, traité qui enseigne à ne point se tromper dans le discernement des esprits.

Le R. P. François de Sainte-Marie dit encore que ce fut le R. P. Ybaguez qui obligea la Sainte d'écrire sa *Vie*, sous le prétexte apparent de la vouloir examiner plus à loisir ; mais en réalité pour empêcher par cette sage précaution que tant de prodiges de grâce ne demeuraient ensevelis dans un éternel oubli, et procurer que les lumières si relevées et si sublimes de la théologie mystique dont cette Sainte avait une connaissance expérimentale, fussent déclarées par elle-même avec cette certitude et cette solidité qu'il admirait dans cette humble vierge. « C'est pourquoi, ajoute-t-il, non seulement notre Religion, mais encore toute l'Eglise doit à ce grand homme le bienfait de ce livre divin. »

Le V. P. Ybaguez termina sa sainte vie en 1565, dans le couvent de Trianos, dont il était Prieur. Sainte Térèse qui connut par révélation tous les détails de cette précieuse mort, affirme « qu'il alla droit au ciel sans passer par le Purgatoire. »

Sainte Térèse a composé deux relations de sa vie. La première, demandée par le V. P. Ybaguez, fut commencée au monastère de l'Incarnation d'Avila, en 1561, et terminée à Tolède, dans le palais de Louise de la Cerda, en juin 1562, deux mois avant la fondation de Saint-Joseph, premier couvent du Carmel réformé. Cette relation n'existe plus, mais elle se retrouve tout entière quant au fond dans la seconde que la sainte écrivit avec plus d'étendue, par le commandement d'une autre religieux non moins célèbre de l'Ordre de Saint-Dominique, le Père Garcia de Tolède. Ce fut dans le monastère de Saint-Joseph d'Avila, fondé le 24 août 1562, que sainte Térèse travailla pendant les années 1562, 1565 et 1566, à cette seconde *Vie* qui est celle que nous possédons, et dont le manuscrit est conservé à l'Escurial. Elle fait entrer dans son récit la fondation de Saint-Joseph, et rapporte l'heureuse mort du V. P. Ybaguez, arrivée en 1565. Elle reproduit, à la fin, la lettre qu'elle avait adressée à ce saint religieux, en lui envoyant son premier travail. Voici cette lettre :

« JÉSUS.

« Le Saint-Esprit soit toujours avec vous. Amen.

« Ce ne serait pas mal, je crois, de mettre dans tout son jour le service que je vous ai rendu en écrivant ce livre de ma vie, pour vous obliger à me recommander

à Notre-Seigneur avec un redoublement de zèle. Je le ferais, ce me semble, à bon droit, après tout ce que j'ai souffert en me voyant dépeinte dans ces pages, et en rappelant à mon souvenir mes innombrables misères. Néanmoins, je l'avouerai ingénument, j'ai ressenti plus de peine à écrire les grâces dont j'ai été comblée par Notre-Seigneur, que les offenses que j'ai commises contre sa divine Majesté.

« J'ai donné de l'étendue à cet écrit, comme vous me l'avez ordonné; mais je compte sur la promesse que vous m'avez faite de déchirer ce qui ne vous paraîtra pas bien. Je n'avais pas achevé de le relire, quand on est venu le réclamer de votre part. Ainsi vous y pourrez trouver bien des endroits où je me suis mal expliquée, et d'autres où je me serai répétée. J'ai eu si peu de temps pour ce travail, que je n'ai pu revoir à mesure ce que j'écrivais.

« Je vous supplie, mon Père, de le corriger et de le faire transcrire, avant de l'envoyer au Père Maître Jean de Avila, de crainte qu'on ne reconnaisse mon écriture. Je désire ardemment qu'un homme d'un tel mérite le voie, car je le commençai avec cette intention. S'il trouve que je suis en bon chemin, j'en demeurerai extrêmement consolée.

« Ma tâche est maintenant terminée pour ce qui dépendait de moi; quant à vous, mon Père, disposez de tout ainsi que vous le jugerez à propos, et considérez que vous êtes obligé d'assister celle qui vous confie ainsi les plus intimes sentiments de son âme. Tant que je vivrai, je recommanderai la vôtre à Notre-Seigneur. Hâtez-vous donc de le servir pour vous rendre capable de m'aider aussi de votre côté. Vous verrez dans cet écrit ce que l'on gagne à se donner tout entier, comme vous avez commencé de le faire, à Celui qui se donne à nous sans mesure. Qu'il soit béni à jamais! J'espère de sa miséricorde que nous nous verrons un jour dans le ciel où nous connaissons mieux que dans cet exil les grâces qu'il nous a faites, et où nous le bénirons éternellement. Ainsi soit-il. Ce livre a été terminé au mois de juin de l'an 1562. »



LA B. M. MADELEINE DE LA PURIFICATION

*Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne
à Toulouse (*)*

(1602-1637)

CETTE fidèle amante de Jésus-Christ naquit en l'année 1602. L'éducation chrétienne qu'elle reçut de ses parents, et les grâces dont Dieu la prévint, lui ayant donné de grandes dispositions à la vertu, elle la pratiqua dès sa plus tendre jeunesse. Elle priaît Dieu avec

(*) Mémoires de Toulouse.

ferveur, aimait la lecture des livres spirituels, et on voyait qu'elle s'étudiait à régler ses sentiments et sa conduite sur les excellentes maximes qu'elle lisait.

Elle puisa dans ces sources de piété un esprit de dévotion et un amour pour les souffrances, qui ont été le caractère de sa vertu. Elle vivait au monde si éloignée de ses maximes et si unie à Dieu, qu'on remarqua dès lors que toutes ses inclinations tendaient à la Religion. Rien ne fut capable de l'engager dans le siècle, ni les qualités avantageuses de corps et d'esprit qu'elle avait reçues de Dieu, ni les riches partis qu'on lui proposa, ni les sollicitations pressantes de ses parents. Sacrifiant généreusement toutes ces choses, elle se donna uniquement à Dieu ; et comme elle avait souvent entendu ces paroles de Jésus-Christ : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi, n'est pas digne de moi » et encore : « Celui qui ne prend sa croix et ne me suit, n'est pas digne de moi », elle crut que pour suivre parfaitement ce chaste Epoux des âmes, elle devait abandonner ses parents et embrasser une vie crucifiée dans l'état religieux.

Dieu, qui lui inspirait cette généreuse résolution, lui fit choisir l'Ordre de Saint-Dominique, et deux choses contribuèrent beaucoup à la porter vers la perfection qu'elle atteignit. La première, c'est que le monastère de Sainte-Catherine de Sienne, où elle demanda et prit l'habit, était nouvellement fondé dans toutes les pratiques de la vie régulière, et qu'on y vivait dans une admirable ferveur d'esprit. La seconde, c'est qu'elle fut mise sous la conduite de la V. M. Antoinette de Sainte-Croix, religieuse très éclairée, qui prit grand soin de l'élever dans tous les exercices de la vie religieuse, la formant à l'abnégation d'elle-même, à la mortification d'esprit et du corps, à l'oraison, à l'humilité et à une obéissance aveugle à toutes les volontés de ses supérieurs.

Elle profita heureusement sous une conduite si sainte et elle devint en peu de temps une des plus intérieures, des plus mortifiées et des plus accomplies religieuses du monastère : ce qui porta la V. Mère Marguerite de Jésus et la V. M. Marie de Saint-Alexis à la demander, avec instance, pour les couvents qu'elles allaient fonder, la première à Paris et la seconde à Bordeaux ; celle-ci avait si bien lié la partie et si fortement sollicité, qu'elle avait obtenu une obéissance des Supérieurs pour l'emmener à Bordeaux. Les vêtements de Sœur Madeleine étaient déjà dehors ; mais Dieu, qui l'avait choisie pour être une des pierres fondamentales du monastère de Toulouse, en disposa autrement et ne permit pas que ces ferventes Mères l'emmenassent avec elles.

Sœur Madeleine s'acquittait parfaitement de tous les offices qui lui étaient confiés. Douée d'une tranquillité d'âme merveilleuse, quelles que fussent les occasions où il semblait impossible, ou au moins très difficile de conserver cette paix intérieure par la multitude des choses différentes qu'elle devait faire en même temps, elle agissait avec une présence d'esprit si grande, qu'elle ne s'est jamais troublée un moment ; comme David elle pouvait dire : « Mon âme est toujours entre mes mains. »

De toutes les charges qu'elle a exercées dans la Religion, elle s'est particulièrement plu dans celle de chantre. Comme Dieu l'avait avantagée d'une très belle voix, elle était ravie de l'employer à chanter ses louanges. La dévotion de son âme éclatait jusque sur son visage par la couleur enflammée qu'on y remarquait pendant l'Office divin, d'où on jugeait aisément que faisant sur la terre l'office des Séraphins, elle participait au feu sacré qui embrase ces esprits de flammes dans le ciel. Elle eût exercé très volontiers cette charge jusqu'à la mort, par ce motif qu'elle l'engageait à assister au chœur le jour et la nuit et qu'elle lui donnait le temps de vaquer à ses dévotions particulières. Presque toujours au chœur quand la communauté en sortait, elle y restait, ou pour faire une longue méditation, ou pour réciter son Rosaire et d'autres prières vocales, ou pour implorer la protection des Saints.

L'humilité de notre Sœur, sa charité et sa patience ont éclaté dans toutes ses actions, particulièrement dans les fréquentes maladies que Dieu lui envoyait. Elle les recevait dans les trois vues suivantes : en esprit de pénitence, comme les effets de la justice de Dieu, qui punissait ses fautes ; en esprit de soumission, adorant le domaine absolu de Dieu sur elle ; et dans un esprit d'amour, comme des marques glorieuses du souvenir de Dieu qui lui communiquait ses plus chères faveurs.

La haute estime qu'elle avait des souffrances lui faisait pratiquer de continuelles mortifications. Elle en était insatiable ; et tout le souci de ses directeurs était d'en modérer l'excès. Avec quelle ardeur elle ambitionnait d'être mise en pièces par la main des bourreaux, de mourir pour Dieu, victime de sa justice et de son amour ! Nonobstant ses infirmités continuelles, elle ne laissait pas de suivre la Communauté ; et à moins que la violence de la maladie ne l'obligeât à garder le lit, elle ne perdait pas un seul exercice de la Religion.

Son humilité était rare. La grâce lui donnait des vues si claires de

ses misères et de son néant, qu'elle se considérait comme un atome et comme un rien devant Dieu. Elle admirait la charité de ses Sœurs qui la souffraient en leur sainte compagnie malgré des imperfections qui étaient capables, à ce qu'elle croyait, d'attirer sur elle les vengeances de Dieu ; et comme sa profonde humilité lui persuadait que l'amour propre lui cachait ses défauts, elle priait instamment les Religieuses de les lui faire connaître et de demander pour elle à Dieu la grâce de s'en corriger. « Hélas, disait-elle souvent les larmes aux yeux, j'ai une infinité de défauts, je commets tous les jours un nombre incalculable d'imperfections, et l'orgueil qui me tyrannise est si grand, que je ne les connais point : mes chères Sœurs, ayez pitié de mon aveuglement, dites-moi mes défauts afin que je m'en corrige. » Elle recevait les réprimandes comme des faveurs et des grâces, remerciait avec affection celles qui lui rendaient cette charité ; et pour ne perdre jamais la pensée qu'on ne la pouvait obliger plus sensiblement que de l'avertir de ses défauts, elle avait écrit cette sentence dans sa cellule pour l'avoir incessamment devant les yeux : *Qui veut être bientôt parfait, doit désirer d'être repris de tous.*

Dans une présence de Dieu continuelle, elle occupait son esprit à méditer sur la vie de Jésus-Christ, pour en honorer les mystères sacrés. On a conservé deux de ses exercices, qui font voir les lumières dont son esprit était éclairé sur ces pieux sujets, et les saintes ardeurs dont sa volonté était embrasée pendant ses retraites. Le profit qu'on en peut tirer m'a fait résoudre d'exposer ici l'ordre qu'elle y tenait. Voici celui qu'elle a gardé sur le mystère de la Naissance de Jésus-Christ, auquel elle était très dévote.

A Matines, elle se représentait le Fils de Dieu, céleste fiancé quittant le sein virginal de sa divine Mère au temps déterminé par son Père éternel, pour s'unir à nos âmes et pour épouser notre nature, *tanquam sponsus procedens de thalamo suo* ; elle adorait la charité infinie de ce Dieu d'amour, laissant le trône de sa gloire pour venir accomplir par ce mystère d'alliance l'ouvrage de notre rédemption. Dans la pensée que la Sainte Vierge l'appelait pour lui venir rendre quelque service au milieu de l'abandon des créatures où elle se trouvait, elle se levait promptement afin d'aller l'aider à emmailloter son adorable Enfant.

Entrant dans l'église et faisant l'inclination profonde, elle unissait l'adoration qu'elle rendait au Très Saint Sacrement, à celles que la Sainte Vierge, saint Joseph, les anges, les pasteurs et les rois rendirent à Jésus-Christ dans l'étable de Bethléem.

Pendant l'Office, elle s'entretenait sur le mélodieux concert que les anges firent à la naissance du Fils de Dieu, lorsqu'ils chantèrent : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis*. Toutes les fois qu'elle faisait son inclination, c'était dans l'esprit d'accomplir la volonté du Père éternel, qui commandait aux anges de toutes les hiérarchies d'adorer par de profonds respects son Verbe fait chair pour le salut des hommes, et de lui rendre leurs soumissions et leurs hommages au jour de sa naissance : *Cum introducit Primogenitum in orbem terræ, dixit : Et adorent eum omnes Angeli ejus*. Toutes ses inclinations étaient encore des adorations qu'elle rendait à Jésus-Christ anéanti dans la crèche. Elle faisait de même les autres cérémonies de l'Office et de la Religion avec délibération et par amour, pour honorer les gestes et les mouvements enfantins de ce divin Sauveur.

Durant son oraison, elle méditait sur toutes les particularités de ce mystère ineffable ; et à l'imitation de la Sainte Vierge, elle en repassait toutes les circonstances dans son cœur.

A son bon propos du matin, elle s'offrait tout entière avec toutes les puissances de son âme, pour être l'humble servante de l'aimable Enfant Jésus et pour lui rendre les mêmes assistances qu'il reçut, dans la crèche, de sa divine Mère et de saint Joseph, son père putatif.

Elle considérait les signes de la communauté, qui l'appelaient aux différents exercices, dans le même esprit que les rois Mages envisagèrent l'étoile miraculeuse qui leur apparut en Orient, et qui leur annonçait la naissance du Fils unique de Dieu : *Hoc signum magni Regis est, eamus et offeramus ei munera*. C'est le signe du Roi des rois, disait-elle, allons en toute hâte lui offrir nos couronnes et nos biens. Elle faisait cette offrande d'elle-même et de toutes ses actions avec une admirable ferveur.

A la Messe, elle offrait Jésus-Christ naissant en qualité de victime de louanges et d'expiation, par le même acte en vertu duquel il s'était lui-même offert à son Père éternel au moment de sa naissance au monde, lorsque le Roi-Prophète lui met en bouche ces paroles : *In capite libri scriptum est de me, ut facerem voluntatem tuam ; Deus meus, volui, et legem tuam in medio cordis mei* (Ps. 31). Il est écrit de moi à la tête du livre, que je ferais votre volonté ; mon Dieu, je le désire et j'ai votre loi au milieu de mon cœur.

A la communion, elle s'excitait à recevoir Jésus avec tout l'amour, toute la tendresse, toute l'humilité et tout le respect que la Sainte Vierge apportait à caresser, à embrasser, à presser sur son cœur et

à baiser son divin Enfant, lorsque comme mère elle donnait toute étendue à son amour, et que, comme fille, servante et créature du Dieu qu'elle avait engendré dans son sein et mis au monde, elle réglait les mouvements de son âme et ses actions de grâces sur les embrassements du saint vieillard Siméon, priant son cher Enfant de la laisser aller en paix avec lui.

Quand elle travaillait pendant le jour, elle faisait ses actions dans la vue du travail de Marie et de Joseph au service de Jésus-Christ. La méprisait-on en quelque chose, elle s'en montrait ravie, s'imaginant souffrir le rebut que la Vierge et saint Joseph, son chaste époux, avaient souffert en Bethléem, où il ne se trouva personne qui voulût leur donner un abri, par suite de l'injurieux mépris qu'on fit de leur pauvreté. Quand elle demandait de manger à terre par humilité, elle se persuadait être au pied de la crèche de son divin Sauveur, près de la Sainte Vierge et saint Joseph. Au réfectoire elle ne prenait aucun morceau qu'elle n'eût trempé pour ainsi dire dans le même lait duquel Notre-Dame nourrissait Jésus-Christ. Sa solitude dans sa cellule lui paraissait un paradis au souvenir de l'étable abandonnée où le Fils de Dieu avait voulu naître. Au temps de la récréation, elle se mêlait en esprit avec les pasteurs de la Judée pour ouïr les entretiens qu'ils avaient ensemble, allant adorer Jésus-Christ dans l'étable. Durant les sermons, les exhortations et les lectures spirituelles, elle songeait au recueillement de la Sainte Vierge, pendant qu'elle considérait les perfections souveraines et les exemples admirables de vertu qu'elle voyait en son divin Enfant.

Elle récitait son chapelet avec mille désirs que le Père éternel fût sanctifié et glorifié de toutes les créatures, après le don inestimable qu'il venait de faire au monde par la naissance de Jésus-Christ, son Fils. Elle produisait tous les actes qui se trouvent dans l'oraison dominicale avec un sentiment très particulier de piété et de dévotion. Les *Ave Maria* n'étaient que des congratulations que le ciel et la terre, les anges et les hommes faisaient par sa bouche à la Sainte Vierge, élevée à la qualité suprême et incompréhensible de Mère d'un Homme-Dieu. Si la charité ou l'obéissance la faisaient descendre au parloir, ce n'était que pour publier aux personnes qui la demandaient les joies, les merveilles et les fruits avantageux de cette heureuse naissance, comme les anges avaient fait aux pasteurs. Quand elle les quittait, elle allait garder le silence à sa cellule, pour honorer celui que le saint Enfant Jésus, la parole éternelle de son Père, gardait dans son

berceau. Dans ses examens de conscience elle pleurait amèrement et inconsolablement ses imperfections, qu'elle regardait comme la cause des larmes qui coulaient des yeux du petit Jésus, et de la rigueur de la pauvreté et du froid où elle le voyait exposé. Le soir, après les suffrages, elle allait recevoir la bénédiction de la R. Mère Prieure dans le même esprit que la Sainte Vierge avait reçu celle du saint vieillard Siméon au temple de Jérusalem. En un mot, son travail, son repos, sa joie, sa tristesse, ses abstinences, ses repas, ses entretiens, son silence, son sommeil, ses veilles, et généralement toute sa conduite et ses actions étaient sanctifiées par la conformité qu'elle y gardait avec les circonstances de ce mystère adorable, n'en faisant aucune que pour en honorer les particularités.

L'autre exercice que notre V. Sœur aimait à pratiquer avait pour objet la résurrection de Jésus-Christ. Comme dans le précédent, elle rapportait toutes ses actions à ce glorieux mystère, d'une manière si juste et si dévote, qu'on voit que son esprit et son cœur étaient un fonds inépuisable de saintes pensées et un autel sacré sur lequel le feu du divin amour brûlait incessamment et s'augmentait par des accroissements toujours nouveaux. Nous aurions à citer grand nombre d'autres excellentes productions de sa piété, si une religieuse, sa confidente, à laquelle elle avait remis tous ses papiers, avec ordre de les brûler quand elle serait morte, n'eût exécuté sa dernière volonté trop scrupuleusement.

Quoiqu'elle ait excellé en toutes les vertus, on peut dire que la charité a été sa vertu prédominante et celle qui a le plus éclaté en toute sa conduite. On croit même qu'elle a été cause de sa mort ; car son frère, Conseiller au Parlement de Toulouse, et l'un des plus intègres juges de cet auguste Sénat, étant tombé dangereusement malade, elle offrit à Dieu sa vie pour celle de ce bien-aimé frère, dans la vue du bien qu'il pouvait faire au monde et de l'assistance charitable qu'il continuerait de rendre aux pauvres, dont il était devenu le protecteur par un zèle de justice et de compassion. Elle fit cette action de charité avec tant de ferveur, qu'on a toujours cru que Dieu l'avait exaucée ; car, à peine eut-elle quitté le chœur où, en présence du Très-Saint Sacrement, elle venait de faire cette ardente prière, qu'elle fut prise d'une grosse fièvre ; et on s'aperçut visiblement que son mal augmentait à proportion que la maladie de son frère diminuait.

Dès qu'elle eut compris que Dieu l'avait exaucée, elle se disposa

chrétiennement à la mort. Ayant fait une confession générale, elle communia durant sa maladie autant de fois que les Supérieurs voulurent le lui permettre. Monseigneur l'archevêque de Toulouse, Charles de Monchal, un des plus illustres prélats du royaume, qui faisait une estime très particulière de sa vertu, la visita, la confessa et la communia avec une incroyable satisfaction, s'estimant heureux de pouvoir rendre les assistances spirituelles à cette grande servante de Dieu. Elle put parler jusqu'au dernier soupir, et toutes ses paroles exprimaient le désir ardent qu'elle avait d'aller jouir de Dieu. Se voyant à l'extrémité, elle pria qu'on chantât le *Gloria in excelsis* et le *Te Deum*, en action de grâces de ce que Dieu la retirait des misères de cette vie pour la mettre bientôt en état de ne le plus offenser. Elle-même fit le signe de la croix tenant d'une main le cierge béni; et dans ce moment toute la communauté, qui disait la recommandation de l'âme autour de son lit, aperçut sur son visage une lumière extraordinaire, laquelle augmentait sensiblement à proportion qu'elle approchait de sa fin. La V. Sœur rendit son âme à Dieu le jour de la Purification de la Sainte Vierge en l'année 1637, âgée de 35 ans, desquels elle avait passé 17 au monde et 18 en Religion.

Elle apparut peu de jours après sa mort à M. de l'Estang, prêtre d'une éminente vertu, directeur du monastère, pendant qu'il célébrait la Messe. Elle tenait d'une main un lis, qui signifiait sa grande pureté, et de l'autre un cierge allumé, qui marquait l'ardeur de sa charité. Elle lui déclara son état, l'avertit que son bonheur était différé et lui dit plusieurs autres choses qui sont restées secrètes.

Elle apparut aussi à une demoiselle d'une haute piété, et deux fois à une religieuse, sa confidente, avec laquelle elle avait eu pendant sa vie des liaisons très étroites dans la charité de Jésus-Christ. La première fois elle lui demanda des prières, l'assurant qu'elle souffrait en purgatoire, mais de la seule peine du dam, qui consiste dans un violent désir de voir Dieu. La seconde fois, qui fut un an après sa mort, elle la remercia des assistances charitables qu'elle lui avait rendues dans sa dernière maladie et après sa mort; elle lui donna des avis très importants pour son avancement à la perfection, et l'assura qu'elle avait commencé, à cette heure, de jouir de la claire vision de Dieu.

Nous comprenons, cher lecteur, votre étonnement de voir qu'une religieuse qui a mené une vie si innocente, qui est morte le visage éclatant de lumière, avec toutes les marques d'une âme prédestinée,

ait été privée de la vision de Dieu, vision qui est l'essence du bonheur des saints, et cela pendant une année entière.

Adorons plutôt la conduite de Dieu, dont les jugements sont impénétrables à toutes nos lumières. Il honore souvent sur la terre par d'éclatants miracles, dit saint Grégoire, ceux qui sont morts avec les signes et dans l'éclat de la sainteté, pendant qu'il afflige leur âme dans le Purgatoire. (Lib. 4, Dial. c. 40). Chose que ce grand Pape prouve par ce qui arriva à saint Paschase, diacre de l'Eglise romaine, dont le corps faisait des miracles pendant que son âme expiait quelques légères imperfections dans le Purgatoire. Saint Paschase révéla lui-même sa souffrance à saint Germain évêque de Capoue, auquel il apparut, et demanda l'assistance de ses prières. Saint Pierre Damien rapporte une chose semblable de saint Séverin, évêque de Cologne. (Pet. Dam., Liv. 2, cap. 13).

Pour ce qui est du Purgatoire purement de désir que l'âme souffre par le retardement de la vision de Dieu, le Docteur Angélique S. Thomas enseigne que l'Eglise n'ayant rien déterminé du lieu du Purgatoire, il faut s'en tenir à ce qui est le plus conforme aux sentiments des saints et aux révélations. (S. Thomas, in 4 sent. dist. 21, a. 1.) Sainte Brigitte fait mention dans les siennes, d'une âme, laquelle ne souffrait d'autre peine en Purgatoire que le délai de la vision de Dieu. Cette doctrine est autorisée par le pieux et savant Cardinal Turrecremata, religieux de l'Ordre, qui a examiné et approuvé les révélations de cette grande sainte. Tel est encore le sentiment du Cardinal Bellarmin, (Bellarm. lib. 2 de Purgat., c. 7.) et du dévot Abbé de Blois, dont les œuvres ont été approuvées par les docteurs assemblés des Universités de Cologne, d'Ingolstad et de Douai. (Blosius in monit., c. 3., n. 6). Ceci soit dit pour ce que nous pourrions encore trouver de semblable à l'avenir dans la vie de quelques-uns de nos saints, de nos personnages illustres ou recommandables en piété.





La V. M. CLAIRE DE LA MÈRE DE DIEU

Professe du Monastère de Sainte Catherine de Sienne

à Toulouse ()*

(1586-1638)

IL n'est point nécessaire de redire ici ce que nous avons déjà exprimé dans notre premier volume touchant la qualité et les mérites des parents de cette fidèle épouse de Jésus-Christ : il suffit de rappeler qu'elle était fille de la V. Mère Louise du Saint-Esprit, sœur de la V. Mère Marie de Jésus, fondatrice du célèbre monastère de Sainte-Catherine de Sienne, et que monsieur de Costa, Conseiller au Parlement de Toulouse, était son père.

Elle naquit le 3 mai de l'année 1586. Elle eut pour parrain et pour marraine sur les fonts sacrés du Baptême son frère le chanoine, grand serviteur de Dieu, et sa sœur Claire ; mais comme celle-ci était abbesse du monastère de Sainte-Claire de la première Règle, au faubourg de Saint-Cyprien, à Toulouse, elle pria sa sœur Marie de la tenir en sa place et de lui donner son nom ; nom qui a été comme une sorte de prophétie : car, depuis le berceau jusqu'à la mort, notre Sœur a toujours été Claire, *Clara*, c'est-à-dire brillante par l'innocence de sa vie, qu'elle n'a jamais ternie par aucun péché mortel ; brillante par les lumières célestes desquelles Dieu a rempli son esprit ; brillante par la netteté avec laquelle elle exprimait ses pensées et les vérités les plus cachées de nos divins mystères ; brillante enfin par l'éclat de ses héroïques vertus, qui l'ont rendue dès son enfance aimable devant Dieu et devant les hommes.

Sa ravissante beauté et ses dispositions à la piété la rendirent chère à ses père et mère. Mais les marques de tendresse qui lui étaient accordées en toutes occasions causèrent une petite jalousie contre

(*) Mémoires de Toulouse. — Voir, au 1^{er} janvier, la vie de Mme de Costa, en Religion Sœur Louise du Saint-Esprit.

elle entre ses frères et sœurs. Ceux-ci, pendant qu'on s'étudiait avec empressement à lui témoigner de l'estime et de l'affection, la regardaient avec dépit et lui faisaient mille petites malices, comme pour se venger de la tendresse qu'elle leur dérobait dans le cœur de leurs parents. Cette innocente persécution ne servit qu'à donner plus d'éclat à ses vertus naissantes ; elle dissimulait avec adresse les sujets de mécontentement que ses frères et sœurs lui donnaient, faisait semblant de pas s'apercevoir de leurs déplaisirs, et ne rapportait jamais rien de ce qu'on lui disait ou de ce qu'on lui faisait de rude ou de fâcheux, de peur de les faire gronder. Au contraire, elle leur rendait tous les services dont elle était capable, afin de gagner leur amitié et d'adoucir le chagrin qu'ils avaient de la voir plus aimée et plus caressée qu'eux.

Témoignant dès lors une extrême horreur de tout ce qui ressentait la vanité, elle rejetait avec mépris les ornements que sa mère lui préparait, et celle-ci ne lui pouvait faire un plus sensible déplaisir que de la contraindre à les porter. Comme sa rare beauté la rendait l'admiration de tous ceux qui la voyaient, elle se cachait et évitait les compagnies, désolée d'attirer les regards des créatures. Longtemps elle demanda à Dieu, comme une grâce signalée, la perte de cette beauté passagère ; mais voyant qu'elle n'était pas exaucée, elle tâchait de la ruiner par toute sorte d'artifices.

Dès cet âge si tendre, elle se tenait fort recueillie en Dieu, particulièrement le matin, qu'elle employait à faire son bon propos et son action de grâces d'avoir été conservée pendant la nuit. C'est pourquoi elle ne pouvait souffrir que ses sœurs lui parlassent en l'habillant ; et quand elles le faisaient, elle les priait de se taire, et de ne se pas dissiper en un temps si propre à s'unir à Dieu. Elle n'aurait pas dit un mensonge pour quoi que ce fût au monde. Sa mère, qui connaissait sa candeur et son ingénuité, voulant savoir tout ce qui s'était passé au logis quand elle en avait été absente, s'adressait ordinairement à elle pour en être informée. La petite Claire ne lui déguisait rien : et comme ses frères et sœurs lui reprochaient de les faire reprendre par ses rapports, elle leur disait : « Que voulez-vous que je fasse ? il m'est impossible de mentir et de désobéir. »

Notre petite Claire se plaisait à entendre les sermons ; et elle y apportait une attention si forte, qu'elle les récitait à ceux de la maison qui n'avaient pas eu la commodité d'y assister. Considérant comme les règles de sa conduite les vérités et les maximes célestes

qu'elle entendait, elle tâchait de les pratiquer ; et en une infinité d'occasions, quand on lui demandait pourquoi elle faisait telle et telle chose, elle répondait : « C'est que le P. Prédicateur l'a dit, et Dieu veut que nous pratiquions ce que le prêtre nous enseigne en chaire de sa part. »

Tous les jours, elle assistait à la sainte Messe. Favorisée de puissants attraites de Dieu, elle quittait souvent ses prières vocales, pour s'absorber dans la contemplation de cet auguste Sacrifice. On s'étonnait qu'un enfant de son âge pût méditer si longtemps sur le plus adorable de nos mystères. Mais Dieu lui communiquait tant de lumière et tant d'ardeurs, qu'elle trouvait là des sujets d'amour et de tendresse, qui lui tiraient les soupirs du cœur et les larmes des yeux.

Les pauvres qui la voyaient dans l'église, modeste comme un ange, s'attroupaient autour d'elle, soit pour considérer son extrême beauté, soit pour en recevoir quelque assistance ; et ordinairement ils l'accompagnaient. Jusqu'au logis, où elle leur faisait donner l'aumône. Elle commença dès lors à les considérer dans un vif esprit de foi comme les membres de Jésus-Christ, à les aimer, et à demander la charité pour eux à ses parents. Comme ceux-ci étaient extrêmement pieux, ils étaient ravis de voir son zèle à procurer aux indigents quelque assistance ; et lorsqu'elle n'avait point d'argent, ou qu'il n'y avait personne à la maison pour lui en prêter, elle les consolait et les priait de revenir, leur disant qu'aussitôt que sa mère serait de retour elle lui demanderait l'aumône pour eux, à quoi elle ne manquait jamais ; sa plus sensible douleur était de se voir dans l'impuissance de faire la charité.

Pénétrée de la présence de Dieu dans les églises, elle y gardait un silence inviolable ; et quand elle se trouvait à quelque baptême avec des dames de sa connaissance, ou avec ses amies particulières, les quittant aussitôt qu'elles lui voulaient parler, elle allait se mettre à genoux en quelque coin, pour faire oraison. Elle n'avait point de respect humain en ces occasions ; et un jour, comme on se plaignait de l'incivilité avec laquelle elle traitait des personnes de qualité en ces rencontres, elle répondit : « Hélas ! si les créatures trouvent mauvais que je ne veuille pas profaner la maison de Dieu, pour satisfaire aux lois d'une fausse bienséance, quel reproche Dieu n'aurait-il pas sujet de me faire, si, par une complaisance lâche, j'oubliais le profond respect que je dois au lieu qu'il sanctifie par sa présence ? Qu'on me tienne pour une sauvage et pour une incivile tant qu'on voudra, je ne

ferai jamais pour les créatures rien qui déplaie à mon Dieu, et qui donne un mauvais exemple à mon prochain. »

Dès son plus bas âge, cette enfant de bénédiction était extrêmement avare du temps; elle le ménageait avec adresse et l'employait à l'oraison, où elle reçut tant de lumière et de grâces, qu'on remarquait en elle une solidité de jugement, une sagesse et une maturité vraiment surnaturelles. Elle parlait sagement des motifs qu'on peut avoir de rendre ses actions méritoires et agréables à Dieu; elle en rapportait de si pressants et de si particuliers, qu'on ne doutait point que le Saint-Esprit ne l'eût inspirée.

Elle accompagnait avec joie sa mère aux hôpitaux et aux prisons, pour visiter Jésus-Christ malade ou prisonnier dans ses membres. Son esprit était si éclairé de l'obligation que la religion chrétienne nous impose d'entrer par un esprit de compassion dans les misères de notre prochain, de consoler les malheureux dans leurs afflictions et de les assister dans leurs nécessités spirituelles et corporelles, que son confesseur en était dans l'admiration.

Quand elle n'était point occupée aux exercices extérieurs de piété ou de miséricorde, elle demeurait enfermée dans sa chambre, honorant la retraite et la solitude de la Sainte Vierge au Temple de Jérusalem; et, à son imitation, elle travaillait à de pieux ouvrages. Elle faisait des ornements pour la chapelle du saint Rosaire et pour des églises pauvres de la campagne, qu'elle ne pouvait voir sans une extrême douleur malpropres et mal tenues. Quand elle avait achevé quelque parement d'autel, elle s'allait prosterner devant le Très Saint Sacrement, suppliant Notre-Seigneur d'accepter ce que sa bonté lui avait donné l'industrie et le moyen de faire, et surtout d'agréer l'amour et l'intention avec lesquels elle lui consacrait ce peu qu'elle avait en sa disposition. Dieu qui pénétrait dans le fond de son âme et qui la voyait disposée à lui offrir tout ce qu'il y avait au monde de plus précieux et de plus riche, si elle l'eût possédé, la combla de tant de bénédictions qu'avancant tous les jours en grâces, elle prit enfin la résolution de se consacrer à son service et de se faire religieuse, pour mourir au monde et à soi-même, afin de ne plus vivre qu'en Dieu et pour Dieu.

Elle fut puissamment fortifiée dans ce dessein par les lumières extraordinaires qu'elle reçut à l'église le jour de l'Annonciation. Méditant sur la grandeur de cet ineffable mystère, elle en eut une si profonde connaissance et elle conçut un si ardent désir de se donner

à Dieu, que retournant à la maison, toute transportée et comme hors d'elle-même par la violence de l'attrait divin, elle disait en regardant le ciel : « O grand Dieu ! qu'est-ce que l'homme, pour être l'objet de votre souvenir ? O prodige incompréhensible d'amour ! qui vous a fait quitter le trône de votre gloire, pour vous renfermer dans le sein d'une vierge ? Quelles actions de grâces, mon Dieu, pourrai-je jamais vous rendre pour cet inestimable bienfait ? S'il m'est impossible de le reconnaître, hélas ! mon Dieu, comment pourrai-je jamais correspondre à cet excès d'amour. ? » Le Saint-Esprit, qui formait ces mouvements dans son cœur, éclaira son entendement d'une lumière céleste, et lui fit voir que si Dieu avait fait ces avances magnifiques, s'il était venu au monde pour se charger de nos infirmités et satisfaire à la justice irritée de Dieu son Père, il était bien juste que, pour l'amour d'un Rédempteur si charitable, elle se séparât du monde, renonçât à tous les plaisirs du siècle, s'enfermât le reste de ses jours dans un cloître, et que, dans cette solitude volontaire, elle s'adonnât au silence, à l'oraison et à la pénitence, afin d'honorer Jésus-Christ prisonnier dans le sein de sa Mère et de se rendre participante de toutes ses douleurs.

Dans cette pensée, elle prit l'inébranlable résolution de devenir l'épouse fidèle du Fils de Dieu fait homme et mourant sur la croix. A partir de cette heure, pénétrant dans le plus intime de ce mystère et considérant que Jésus-Christ dès le premier instant de son Incarnation avait accepté par une soumission et une obéissance respectueuse, tout ce que son Père éternel avait résolu de lui faire souffrir pour notre salut, elle s'offrit à toutes les croix, à toutes les mortifications et à toutes les contradictions qu'elle pourrait endurer dans le nouvel état qu'elle voulait embrasser. « Oui, mon Dieu, s'écriait-elle devant la sincérité de son cœur, oui, je les veux, je les accepte et je m'y consacre entièrement, n'ayant point d'autre dessein que d'être à vous et de devenir une victime que vous immolerez, s'il vous plaît, vous-même, de la manière qui vous sera la plus agréable ; et que pourrais-je me réserver qui ne fût absolument à vous, après que vous avez charitablement sacrifié votre vie pour mon salut ? »

Comme si elle eût eu déjà l'accomplissement de son désir, elle commença à vivre en religieuse au logis, attendant qu'elle le pût faire dans le cloître. Elle aimait la retraite, gardait le silence, se mortifiait d'esprit et de corps en toutes choses. Elle se priva si absolument de tout ce qui pouvait satisfaire ses inclinations, que le

seul nom de plaisir lui était en horreur. Dès lors, elle fit un vœu très relevé et très difficile, qui était de souffrir tous les jours de sa vie quelque mortification qui affligeât et macerât son corps, soit par haïres, jeûnes, disciplines, cilice, chaîne de fer, abstinence, ou par les situations pénibles qu'elle prenait ; car elle se tenait toujours ou mal assise, ou debout un pied élevé de terre. Elle observait régulièrement cette pratique à l'oraison, où elle se tenait toujours un genou à terre et l'autre élevé ; elle avouait ingénument à ses compagnes que quand elle se mettait en prière sans avoir pratiqué quelque mortification, elle y était sans lumière et sans consolation.

Elle s'adonna aussi plus qu'auparavant aux œuvres de miséricorde, distribuait de grosses aumônes aux pauvres, allait jusque dans les maisons les plus retirées chercher ceux que la honte empêchait de découvrir l'état de leurs misères, et les assistait de tout son pouvoir. Fréquemment dans les hôpitaux et les prisons, elle servait les malades, visitait les détenus et leur faisait de fortes exhortations pour les animer à souffrir leurs peines et leur captivité dans un esprit de pénitence, afin de les rendre méritoires devant Dieu et de satisfaire à sa justice.

La voyant dans un mépris et dans un oubli général de toutes choses, ses parents appréhendèrent qu'il n'y eût quelque illusion, ou au moins quelques excès de ferveur dans sa conduite. Aussi prièrent-ils le V. P. Michaëlis, qui travaillait pour lors à établir la réforme dans le couvent de Saint-Thomas à Toulouse, de sonder son esprit et de savoir les motifs qu'elle avait de mener une vie si austère, si retirée et si opposée aux maximes du monde. Ce saint homme lui parla ; il fut pleinement édifié de ses réponses et persuadé qu'elle était conduite et animée de l'esprit de Dieu. Ne doutant point que le Seigneur ne la destinât à de grandes choses, il l'exhorta à la persévérance. Le rapport avantageux que cet homme de Dieu fit à ses parents les rassura ; ils apprirent avec joie que ce genre de vie de leur fille n'était que l'effet de la vertu, et d'autre part l'entretien que Claire eut avec ce vénérable religieux la fortifia merveilleusement dans ses résolutions, et particulièrement dans celle qu'elle lui avait communiquée, de se faire religieuse.

La pieuse jeune fille ne put dissimuler son dessein à deux de ses sœurs, qui travaillaient avec un zèle incroyable à l'établissement du monastère de Sainte-Catherine de Sienne à Toulouse. Celles-ci lui représentèrent que cette maison devant être établie sur le même

pied et dans les mêmes rigueurs de l'observance que celle de nos Pères du couvent de Saint-Thomas, elle n'aurait jamais assez de force et de santé pour en supporter les grandes austérités. Claire s'humilia dans la vue de ses misères, mais comme elle mettait toute sa confiance en Dieu elle ne recula point devant ces obstacles, espérant que le Seigneur qui l'appelait lui donnerait les forces nécessaires pour répondre à sa vocation.

Mais d'un autre côté sa mère, qui n'aspirait qu'à quitter le monde pour suivre ses généreuses filles en Religion, songeait à la marier promptement. Elle lui en parla, et même elle lui proposa certains partis avantageux. A cette proposition, la jeune fille frémit ; elle eut recours à Dieu, et à l'exemple de sainte Cécile, elle lui recommanda sa pureté. Jour et nuit elle le priaît de détourner ce malheur, et protestait qu'elle aimerait mieux mourir mille fois plutôt que d'engager jamais ses affections à aucune créature. Une nuit, sa mère, qui la faisait coucher dans sa chambre et qui ne savait rien de son dessein et de ses poignantes inquiétudes, l'entendit gémir et se plaindre comme une personne opprimée, et s'écrier avec des sanglots entrecoupés « : Mon Dieu, ayez pitié de moi, ayez compassion de mes peines, et ne permettez pas, s'il vous plaît, que je sois immolée aux intérêts de ma famille ; mon Dieu, retirez-moi plutôt du monde, que de souffrir les alliances qu'on me propose ; elles me seraient infiniment plus cruelles que la mort. »

Sa mère qui l'aimait tendrement, et qui croyait lui être utile, en lui procurant quelque parti avantageux, ne la jugeant pas assez forte pour supporter les austérités de la Religion, fut d'autant plus affligée de ses peines, qu'elle appréhendait que la répugnance de sa fille pour le mariage, ne l'arrêtât elle-même au monde, et ne retardât son entrée dans le monastère de Sainte-Catherine. N'osant toutefois prendre sur elle d'arrêter son enfant sur le seuil de la vie religieuse, elle lui proposa de la mener au R. P. Michaëlis. Claire accepta avec joie ; persuadée du zèle de ce V. Père, qui l'avait lui-même encouragée à persévérer dans le nouveau genre de vie qu'elle avait embrassé, elle ne doutait point qu'il ne décidât en sa faveur. En effet, ce saint homme, que Dieu avait honoré du don de prophétie, assura à la mère que sa fille aurait non seulement assez de forces pour supporter les austérités de la Religion, mais qu'elle serait une des plus fermes colonnes de l'observance régulière dans ce monastère, et qu'ainsi elle ne pouvait empêcher son entrée sans s'opposer aux volontés de Dieu.

Ses autres parents ne furent pas si faciles à convaincre ; ils allèrent jusqu'à blâmer la tendresse et la condescendance de sa mère, n'eurent aucun égard au sentiment du V. P. Michaëlis, renouèrent l'affaire et proposèrent de riches partis. Leur résistant en face avec une fermeté héroïque, la jeune fille leur dit qu'elle ne leur obéirait jamais dans le choix d'une condition où elle était la plus intéressée, et que Dieu lui ayant donné assez de lumière pour connaître ce qui lui était le plus avantageux, elle était résolue de mourir plutôt que de se marier. La voyant si inébranlable, ses parents lui permirent enfin de se faire religieuse.

Elle entra d'abord dans la Congrégation des Sœurs de sainte Catherine de Sienne (1), que la V. Marie de Jésus, sa sœur aînée, conduisait dans un admirable esprit de zèle et de ferveur. Cette illustre et sainte Congrégation fut le séminaire duquel sortirent les premières religieuses du monastère de Sainte-Catherine, et comme le noviciat où on exerça longtemps les postulantes qui demandaient l'habit. Car, outre les exercices particuliers de la vie intérieure et de l'oraison mentale que les associées faisaient deux fois le jour avec lectures spirituelles et examen de conscience, elles s'assemblaient chaque semaine, disaient leur coupable devant la Supérieure de la Congrégation, laquelle les reprenait de leurs imperfections, leur donnait de sévères pénitences, et les humiliait d'une manière terrible. Ce fut dans cette sorte de noviciat que notre Sœur Claire s'exerça avec une ferveur incroyable, jusqu'au jour de la fondation du monastère.

Elle fut une des sept choisies pour y entrer des premières. Avant de s'y renfermer, elles allèrent toutes à une maison de campagne passer quelques jours, afin de se mieux disposer au généreux sacrifice qu'elles devaient faire à Dieu.

Elles y vécurent comme dans un noviciat bien réglé, et n'en sortaient que pour aller exercer quelque action de charité ou de miséricorde, soit pour servir les malades, soit pour assister quelque agonisant, soit pour instruire ceux qui étaient dans l'ignorance des mystères de notre sainte foi, à quoi Sœur Claire se portait avec beaucoup de ferveur et de zèle.

Enfin, Dieu s'étant rendu sensible à leurs prières, à leurs larmes et à leurs gémissements, et le jour que Monseigneur l'Archevêque de

(1) D'après le livre des réceptions, elle revêtit le scapulaire du Tiers-Ordre le 8 mai, fête de l'Ascension, de l'année 1603 ; elle avait donc 17 ans.

Toulouse avait déterminé pour les introduire au nouveau Monastère étant arrivé, le 21 novembre 1605, fête de la Présentation de la Sainte Vierge au Temple, ces généreuses servantes du Christ allèrent s'enfermer dans leur sainte maison. Comme notre V. Sœur Claire avait ardemment souhaité cet heureux jour, elle conçut une si grande joie, qu'elle s'écria dans un amoureux transport : *Laetatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus* : Je me suis réjouie lorsqu'on m'a dit : Nous irons dans la maison du Seigneur.

Elle n'était âgée que de 19 ans, mais déjà fort avancée dans les voies spirituelles. Se disposant avec ses ferventes compagnes, immédiatement après leur entrée dans le Monastère, à s'abandonner entièrement à la conduite de Dieu et aux opérations de sa grâce, elles firent toutes les exercices spirituels pendant un mois.

Nous avons déjà admiré dans quelques Vies de janvier l'existence mortifiée des premières religieuses de ce dévot monastère : elles pratiquaient des jeûnes rigoureux, veillaient presque continuellement, prenaient tous les jours des disciplines et travaillaient infatigablement, soit à transporter les décombres des maisons qu'on démolissait pour bâtir le nouveau monastère, soit à préparer les matériaux aux ouvriers afin d'avancer l'ouvrage et d'établir au plus tôt la clôture.

La V. Sœur Claire se portait à toutes ces saintes pratiques avec un courage infatigable, et elle se les rendait d'autant plus habituelles, qu'outre les lumières que Dieu lui donnait, elle en avait de particulières sur la vie cachée, humble, pauvre et laborieuse de Jésus-Christ, parfait modèle de toute vie religieuse.

Ce fut par suite de cette vue et de cette ferme résolution, qu'elle demanda très instamment à Dieu qu'il effaçât l'éclat de sa beauté, de peur qu'elle ne portât les religieuses à l'aimer ou à la considérer plus que les autres ; Dieu l'exauça et lui ôta enfin cette importune beauté, qu'il ne lui avait laissée que pour la lui faire mépriser plus glorieusement.

Véritablement humble de cœur, Sœur Claire ne croyait pas que ce lui fût assez de s'anéantir devant Dieu ; elle embrassait toutes les occasions qui pouvaient l'humilier devant les créatures. Elle briguaît les offices les plus vils avec autant d'empressement qu'un ambitieux aurait pu faire d'une charge éclatante.

C'était dans ce même esprit d'humilité qu'elle attirait les pauvres dans la basse-cour du monastère, avant l'établissement de la clôture ; elle les pensait, elle baisait les plaies des ulcérés et les pieds boueux

des autres, se traînant à genoux pour leur aller rendre ses services de charité. Elle se retranchait une partie de son dîner pour les nourrir, et plusieurs fois, pendant neuf mois qu'elle en a eu la permission, elle n'a vécu que de pain et d'eau, se privant avec joie de tout ce qu'on lui servait, pour les pauvres de Jésus-Christ.

Telles furent les glorieux commencements et les heureux progrès de la V. Sœur Claire, jusqu'au huitième jour de mars de l'année 1611, où, après sept ans d'une attente bien longue, elle reçut publiquement l'habit en même temps que ses ferventes compagnes. Le 20 du même mois, l'année suivante, elle fit profession, et dès lors elle s'avança de clarté en clarté jusqu'au plein jour de l'éternité bienheureuse. Morte à tous les sentiments de la nature, on ne pouvait la résoudre d'aller parler à ses parents quand ils la venaient voir. La seule charité de Jésus-Christ pouvait l'arracher à sa chère retraite. Elle descendait volontiers au parloir quand il s'y trouvait de jeunes demoiselles auxquelles elle pût faire connaître les excellences de la Religion; elle en parlait avec tant d'onction qu'on lui donna le soin des postulantes; elle les formait parfaitement à l'oraison, à la mortification et à tous les exercices de la vie religieuse.

L'immense désir que notre Sœur avait d'avancer tous les jours, lui faisait écrire les belles maximes qu'elle entendait au sermon ou dans les entretiens, pour les avoir présentes à l'esprit et les pratiquer exactement. Elle dormait peu et vaquait à l'oraison la plus grande partie de la nuit. Elle y a reçu des grâces très particulières de Dieu. Favorisée d'extases fréquentes, on l'a vue plusieurs fois ravie et hors d'elle-même au réfectoire : pendant que les autres prenaient leur réfection, son esprit savourait des plaisirs ineffables dans l'entretien avec Dieu. Ce n'est pas qu'elle n'apportât de grandes précautions pour éviter la vue des créatures lorsqu'elle était dans ces états; mais l'attrait divin était quelquefois si puissant, qu'elle n'avait pas le temps de se retirer à l'écart, pour en cacher l'aimable violence. Pour lors elle abaissait son voile, afin qu'au moins on ne vît pas le brillant éclat de son visage, reflétant les ardeurs des Séraphins. Ces ravissements lui étaient très communs lorsqu'elle faisait son oraison au pied de l'autel; car la présence de son Bien-Aimé excitant toutes les tendresses de son amour, elle tombait en défaillance et dans une sainte langueur; à ce signe avant-coureur de l'extase, elle se retirait promptement à sa cellule, pour jouir en liberté des consolations délicieuses que Dieu répandait dans son esprit et dans son cœur.

Le jour de la Transfiguration était une des fêtes qu'elle honorait le plus, à cause des attraites extraordinaires qu'elle éprouvait, en considérant l'excès de gloire qui parut sur le corps de Jésus-Christ. Elle ne pouvait y appliquer son esprit sans tomber en extase ; c'est pourquoi elle se retirait dans le jardin, sous quelque treillage, afin de laisser agir l'opération divine. Comme saint Pierre, elle souhaitait ne perdre jamais de vue l'objet sacré qu'elle contemplait, Celui qui était le plus cher entretien de ses pensées et le sujet le plus tendre de son amour.

Sa dévotion au Très Saint Sacrement lui faisait destiner certaines heures du jour et de la nuit, pour l'aller adorer. Elle eût voulu passer toute sa vie en sa présence, pour lui rendre ses hommages et ses adorations de la même manière que les Saints dans le ciel ; mais ne le pouvant pas d'une présence corporelle, elle le faisait en désir par les ornements qu'elle préparait elle-même pour parer les tabernacles. Ayant appris du Prieur de notre couvent de Millau, en Rouergue, que les hérétiques calvinistes avaient commis les plus sacrilèges déprédations dans notre église, elle ne put retenir ses larmes, et procura quantité de bouquets et de tableaux, pour orner la petite chapelle que nos Pères avaient rebâtie sur les ruines de leur magnifique église.

La Passion sanglante de Jésus-Christ était le bouquet de myrrhe que notre Sœur portait continuellement sur son cœur. Elle en méditait les mystères avec de grandes affections. Ses yeux devenaient deux fontaines de larmes ; et pour participer à ses souffrances avec plus de douleur, elle prenait une rude discipline à la fin de sa méditation. Tous les vendredis, occupée davantage à la contemplation du mystère de la Flagellation, elle était convenue avec la V. Mère Catherine de St-Hyacinthe de se donner la discipline l'une à l'autre dès que les religieuses seraient sorties du chœur après Matines.

Sa charité s'étendait ordinairement à trois sortes de personnes : d'abord, aux religieuses malades. Elle les servait en toutes choses avec un zèle et une affection admirables ; on eût dit que Dieu lui augmentait ses forces pour résister aux fatigues, qu'elle essayait en les assistant. Elle a veillé pendant plusieurs nuits consécutives, sans dormir un quart d'heure, une religieuse malade à l'extrémité, laquelle avait déjà reçu les derniers sacrements. Elle en prit tant de soin et la servit si ponctuellement, que cette religieuse revint en parfaite santé, contre le sentiment des médecins. Toute la Commu-

nauté avoua que cette Sœur était redevable de sa guérison aux peines et aux veilles de la V. M. Claire de la Mère de Dieu.

En second lieu, sa charité avait pour objet les pécheurs ; elle priaït jour et nuit pour leur conversion, la demandait très instamment à Jésus-Christ par ses prières, par ses larmes et par le sang qu'elle se tirait dans de cruelles disciplines. Une religieuse entrant inopinément la nuit dans le chœur, entendit la V. M. Claire qui se disciplinait terriblement et qui proférait ces paroles entrecoupées de soupirs : « Mille cœurs et mille vies pour vous, Seigneur, et pour toutes les âmes que vous avez rachetées par le prix inestimable de votre Sang ! Mon Dieu, je vous demande leur conversion, et la mienne, par la charité de votre Cœur et par les mérites infinis de tout le sang que vous avez répandu sur la Croix. »

En troisième lieu, elle exerçait sa charité envers les âmes du Purgatoire ; pratiquait pour elles de rudes pénitences tous les jours, et plusieurs fois par semaine elle récitait le Psautier les bras étendus en croix, unissant la mortification à la prière, afin de leur procurer une prompte délivrance.

Ayant comme sucé avec le lait la dévotion envers la Sainte Vierge, elle l'a toujours aimée avec tendresse et honorée très particulièrement. Elle disait tous les jours son Petit Office à genoux, le Rosaire et les Litanies. Elle avait des exercices particuliers pour se disposer à ses fêtes ; la veille, elle jeunait au pain et à l'eau, et le jour, elle l'honorait par mille *Ave Maria*. S'étant mise sous sa puissante protection quand elle se consacra au service de Dieu, et pour devenir son esclave par un engagement public, elle fit en sorte auprès de nos Pères qui lui donnèrent l'habit qu'on lui changeât son nom de Costa, qu'elle portait au monde, en celui de la Mère de Dieu : pour honorer à tous moments les grandeurs souveraines de la Sainte Vierge, grandeurs toutes renfermées dans la gloire incompréhensible de sa maternité. Heureuse de cette nouvelle obligation, et de la dépendance volontaire contractée avec elle en qualité de très humble servante de Marie, elle disait agréablement que le surnom de Sœur Claire de la Mère de Dieu ne signifiait autre chose que l'humble esclave de la Mère de Jésus par qui, nous sommes tous sauvés.

Dieu lui faisait des grâces très particulières, qui excitaient dans son cœur de saintes ardeurs et la rendaient un Séraphin d'amour. Son ange gardien l'éveillait tous les jours de grand matin, avant que la Communauté se levât, particulièrement à ceux qu'elle devait

communier, afin qu'elle employât plus de temps à se préparer à cette grande action.

Notre V. Sœur avait un amour extrême pour la pauvreté, dans laquelle elle a excellé d'une manière très édifiante. Elle portait les habits les plus usés de la Communauté, et elle n'en pouvait souffrir aucun qui n'eût les marques glorieuses de cette humble vertu. Pour tous meubles, il n'y avait dans sa cellule qu'un lit composé de deux ais, une chaise de paille, une petite table et deux images de papier. Sa pauvreté d'esprit était incomparablement plus grande que cette pauvreté extérieure, qui n'en est que la simple écorce. Non contente de la garder, elle était ravie d'en souffrir les inconvénients, ne croyant pas qu'on pût parfaitement remplir son vœu lorsqu'on avait abondamment les choses nécessaires.

Comme son zèle pour l'observance régulière était très grand, la plus petite transgression lui causait de sensibles douleurs. Elle éprouvait une extrême joie à en constater les heureux progrès, pratiquait de rigoureuses pénitences pour obtenir de Dieu le véritable esprit de Religion à ceux et à celles qu'il y appelait, puissamment encouragée en cela par une vision qu'elle eut un jour au chœur. Pendant cette vision, saint Augustin et N. P. S. Dominique lui apparurent et lui commandèrent de faire d'ardentes et de fréquentes prières pour l'établissement de la réforme. A partir de ce moment, elle fit des austérités terribles, pour obtenir de Dieu qu'elle s'établît par tout. Elle l'inculquait aux Sœurs novices, les y exhortait en toutes occasions, et afin de les y animer par des exemples de famille, toujours plus efficaces, elle écrivit les vies des premières religieuses décédées dans ce dévot monastère, afin qu'elles imitassent leur exactitude, leur ferveur et le zèle qu'elles avaient témoigné pour toutes les observances de la vie régulière.

Quelques mois avant sa mort, la V. M. Marguerite de Saint-Dominique, sa sœur, décédée depuis peu, lui apparut et l'avertit de se tenir prête pour la suivre bientôt. Elle se prépara à ce grand passage de l'éternité avec une nouvelle ferveur ; redoubla ses communions, ses jeûnes, ses austérités et ses prières, jusqu'à ce qu'elle se vît atteinte de sa dernière maladie, qui ne dura que huit jours. Quand le prêtre entra dans la cellule pour lui apporter le saint Viatique, elle se jeta à terre et adora profondément Jésus-Christ qui venait s'unir à son cœur pour la conduire à l'immortalité. Elle pria le confesseur qui l'assistait de l'entretenir de quelques passages du livre des Cantiques,

afin d'entrer dans tous les sentiments d'amour que l'âme témoigne à Dieu dans ce mystérieux épithalame. Se sentant approcher de la fin, elle réclama à haute voix l'assistance de la Sainte Vierge, de N. P. S. Dominique et de la V. M. Marie de Jésus, sa sœur, fondatrice du monastère, qui avait été sa marraine au baptême, et sa véritable mère dans la Religion; après les avoir suppliés de lui obtenir de Dieu la grâce d'une sainte mort, elle expira dans la paix du Seigneur le 2 février de l'année 1638, âgée de 52 ans.

Après sa mort, ses membres restèrent flexibles et maniables comme ceux d'un enfant; son visage parut si beau et si éclatant, qu'il était aisé de voir que son âme y avait laissé l'impression de la gloire dont elle jouissait dans le ciel; ses mains restèrent transparentes et diaphanes par la lumière extraordinaire qui en relevait l'incomparable blancheur. On considéra la beauté surnaturelle qui parut sur son visage, comme la récompense du mépris généreux qu'elle en avait fait au monde et même dans la Religion, et la lumière de ses mains comme une récompense des ouvrages qu'elle avait confectionnés pour orner le Très Saint Sacrement et parer les autels des églises. Elle apparut, après sa mort, à la V. M. Catherine de Maynard, à la Sœur Germaine de Jésus et à d'autres religieuses, dans un état qui nous fait pieusement croire qu'ayant accompagné l'Agneau sur la terre dans la voie des souffrances, elle l'a suivi dans la gloire, où elle règnera avec lui durant l'éternité.



LE MÊME JOUR

12... — Au livre des *Vies des Frères*, il est fait mention de deux religieux dont la Sainte Vierge proclama elle-même la vertu. Voici en quelles circonstances :

Il y avait en Lombardie une femme très dévote à Notre Dame et qui menait la vie de recluse. Apprenant l'institution d'un nouvel Ordre appelé des Frères-Prêcheurs, et entendant dire plusieurs et grandes choses des Frères, soit au sujet de leur prédication pleine de feu, soit au sujet de leur vie admirable, cette femme souhaitait ardemment voir quelques-uns de ces religieux. Or, il arriva que deux Frères, pour cause de prédication, traversèrent le pays. Le premier et le principal des deux s'appelait Fr. Paul.

C'était un homme de beaucoup de zèle, et qui excellait dans la prédication, ayant une parole captivante. Dieu se servit de lui pour faire beaucoup de bien en plusieurs endroits, et on dit qu'il était resté vierge d'âme et de corps. Ces deux Frères, arrivant par hasard devant l'habitation de cette recluse, lui adressèrent la parole, citant à propos dans la conversation quelques textes de l'Ecriture, suivant la pratique des Frères. Celle-ci leur demanda de quel Ordre ils étaient. Ayant répondu qu'ils appartenaient à l'Ordre des Frères-Prêcheurs, tout aussitôt cette femme dévote sentit tomber la haute estime qu'elle avait conçue de l'Ordre et passa à une opinion toute contraire. Car les voyant imberbes (ils étaient nouvellement rasés), beaux de visage, et portant leur noble costume avec une grâce parfaite, elle les méprisa en son cœur, se disant à elle-même : « Comment ces jeunes gens peuvent-ils rester chastes, courant ainsi par le monde ? » Elle s'était imaginée, avant d'avoir vu ces deux religieux, que les Frères étaient des hommes à longue barbe, d'aspect imposant et austère, vrais anachorètes venus du désert. Elle ferma donc son étroite fenêtre et se retira sous cette impression.

Mais voici que la nuit suivante, la Sainte Vierge se montra à cette femme avec un visage courroucé, la reprit vertement et lui dit : « Hier vous m'avez gravement offensée. » La pieuse recluse éperdue et tremblante, n'ayant pas conscience d'avoir commis aucune faute grave, répondit : « Notre Dame, je ne me souviens pas d'avoir dit, fait ou pensé quoi que ce soit qui ait pu vous paraître grave à ce point, si ce n'est peut-être que vous preniez comme offense ce que j'ai pensé de ces deux Frères. » Alors la Sainte Vierge lui dit : « C'est en cela que vous m'avez profondément blessée. Croyez-vous donc que je ne puisse les préserver dans leurs courses évangéliques à travers le monde ? Afin que vous sachiez que j'ai pris cet Ordre sous ma garde spéciale, je vais vous montrer les deux Frères que vous avez vus hier. » Et ouvrant et étendant, comme deux ailes, les pans de son manteau, elle lui montra une grande multitude de Frères et parmi eux ceux qu'elle avait méprisés ; ils étaient tous près du cœur de la Sainte Vierge et tels qu'elle les avait vus la veille. « Voici, reprit la douce Mère de Dieu, comment je les garde moi-même. » A ce spectacle, la pieuse femme se prosterna toute remplie de crainte et demanda avec beaucoup de larmes pardon de sa faute, pardon qui fut aussitôt accordé. Depuis lors, cette recluse chérit tout le reste de sa vie et de tout son cœur l'Ordre et les Frères. — (*Vita Fratrum*).

1306. — Au couvent d'Agen, commencé l'an 1249 et reçu par l'Ordre au Chapitre de Montpellier de 1252, mourut le V. P. Guillaume Fabri, prédicateur apostolique et religieux d'une éminente sainteté. Il avait pris l'habit à Toulouse, en 1249, l'année même où nos Pères arrivèrent dans la ville d'Agen ; fut deux fois Prieur de ce dernier couvent, et y mourut dans une grande vieillesse, le jour de la Purification de la Très Sainte Vierge, après avoir encore assisté au chœur à l'Office de Matines. C'était en l'année 1306, et 57 ans après son entrée dans l'Ordre. — (B. Guidonis).

1577. — A Lyon, au couvent de Notre-Dame de Confort, le V. P. JEAN MAHEU. Il était originaire de cette même ville, et entra fort jeune au couvent de nos Pères. Après sa profession, qui eut lieu en 1527, il fit ses études de philosophie et de théologie ; il se rendit en même temps extrêmement habile dans la science des langues hébraïque, grecque et latine, ayant su mettre à profit les leçons qu'il avait reçues du savant Sanctès Pagninus. Ses études terminées, il enseigna la théologie dans plusieurs maisons de l'Ordre, jusqu'en l'année 1544, qu'il fut rappelé pour l'enseigner dans son propre couvent, dont il était, trois ans après, nommé Prieur. Il reçut le bonnet de Docteur en 1550.

Le R. P. Maheu a montré sa vaste érudition, par les savants commentaires dont il a enrichi la plus grande partie des livres de la Sainte Ecriture, et des Saints Pères ; son zèle pour le salut des âmes a éclaté dans la prédication, qu'il n'interrompt jamais jusqu'à la fin de ses jours. Pendant les années 1562 et 1563 où les Calvinistes furent maîtres de la ville de Lyon, il lutta constamment avec une ardeur et une intrépidité tout apostolique. Claude de Rubys, écrivain lyonnais, son contemporain, le compare à une lumière ardente, qui éclairait l'Eglise de Jésus-Christ ; il ajoute, que pendant tout ce temps, avec le P. Périer et les autres religieux du couvent de Confort, il ne cessa point, et par ses doctes discours, et par les savants écrits qu'il répandait dans toute la ville, de s'opposer aux doctrines perverses de ces hérétiques.

L'inscription gravée sur son tombeau, au milieu de la salle capitulaire du couvent, rappelle sa grande éloquence et sa profonde science des langues sacrées. — *Ecclesiastes eloquentissimus, Hebraicarum, Græcarum, Latinarumque linguarum peritissimus* ; elle nous apprend qu'il mourut à l'âge de 63 ans, le 2 février 1577. — (Mémoires de Lyon, Echard).

1620. — A Douai, au couvent de Sainte-Croix, le V. P. JEAN BERNARD licencié en théologie, et très célèbre prédicateur. Il était né à Lénicourt, petit bourg de l'Artois, situé près de Bapaume, l'an 1563. Pendant quarante ans, il fit valoir ses grands talents pour la prédication dans les principales villes de Flandre, au milieu d'un immense concours de peuples et avec des fruits considérables. Il s'éleva surtout contre les blasphémateurs, et jusqu'à sa mort, il les poursuivit par ses discours et par ses écrits avec le même zèle. Devenu aveugle les douze dernières années de sa vie, il continua, malgré cette infirmité, à prêcher et à confesser ; ce fut au milieu de ces travaux que la mort vint le trouver le 2 février 1620, à l'âge de 67 ans. Il fut enterré au milieu de ses Frères du couvent de Douai, dont il avait été deux fois Prieur.

Le V. P. Jean Bernard a publié les trois ouvrages suivants : 1° *Le grand trésor des pardons et indulgences de la Confrérie de la très sacrée Vierge Marie du Saint-Rosaire*. Saint-Omer 1606. — 2° *Traité de la Confrérie du Très Saint*

Nom de Dieu et de Jésus, contre les jureurs et blasphémateurs, et instructions et avertissements pour méditer les quinze mystères du Rosaire. Douai 1608 et 1615. — 3° *Le Fouet divin des jureurs, parjureurs et blasphémateurs du Très Saint Nom de Dieu, de Jésus et des Saints.* Douai, 1618; il composa et dicta ce dernier opuscule pendant qu'il était aveugle. Il a de plus laissé, écrits de sa main, huit gros volumes sur toute sorte de matières, qui sont une preuve de son grand savoir et de sa vaste érudition. — (Echard).

1653. — Aux îles Philippines, mourut le V. P. LOUIS GUTTIEREZ, né à Almagro en Espagne, très digne religieux et zélé missionnaire. Il travaillait avec une ardeur infatigable à la conversion et à l'instruction des pauvres infidèles de ces pays éloignés, où le seul désir du salut de leurs âmes l'avait porté. Un jour de la Purification de la Très Sainte Vierge qu'il se donnait plus de peine, pour subvenir aux besoins de ses chers néophytes, après avoir célébré deux Messes en deux différents endroits, où les Indiens avaient des habitations, il voulut encore en aller célébrer une troisième dans un autre village, pour la consolation de ceux qui y vivaient et qui n'avaient point de prêtre. Le trajet était long, il y avait trois lieues de marche, et un bras de mer à traverser, endroit excessivement dangereux, à cause des caïmans, la pire espèce des crocodiles, qui le peuplaient. Mais le Père pressé par les ardeurs de l'amour de Jésus-Christ, ne se laissa pas arrêter par le danger, et il s'embarqua avec quelques Indiens. A peine avaient-ils quitté le rivage qu'ils aperçurent un de ces monstres redoutables. On eut beau faire du bruit avec les avirons pour l'effrayer et l'éloigner, le cruel animal s'approchant de la barque la renversa d'un coup de queue. Les Indiens purent se sauver avec vitesse à la nage; mais le charitable religieux, embarrassé dans ses habits et ne sachant point nager, devint la pâture du monstre, que Dieu lui destina pour le moudre comme un froment choisi, et en faire une hostie sainte et agréable à sa divine Majesté. Cette mort, si terrible en apparence, fut certainement très agréable et très précieuse devant la face de Dieu, comme celle de tant d'autres saints missionnaires, morts victimes de leur zèle héroïque : nous en devons le récit au P. Dominique Navarette, qui le rapporte dans son histoire espagnole de la Chine où il avait été missionnaire, et devenu depuis archevêque de San Domingo en Amérique. Il avait très probablement connue le P. Louis Guttierrez au couvent de Manille, où il se trouvait, lors de la mort du vénérable religieux. — (*Hist. de la Chine*).

1699. — Au couvent de Provins, fondé vers l'année 1266, le V. Père VINCENT RATIER. Il était né à Langres d'une famille noble, et fit profession à Provins, en 1650, à l'âge de 16 ans, à l'époque où la réforme introduite dans ce couvent en 1638 par le V. P. Jean Godin, était dans toute sa ferveur.

Le V. P. Vincent Ratier a été remarquable par son esprit apostolique. Il a prêché toute sa vie, tantôt dans les grandes villes, tantôt dans des localités

moins considérables, et partout avec des fruits abondants. A cet esprit apostolique, il unissait une prudence et une habileté rares pour le gouvernement. Aussi, a-t-il été presque toujours revêtu des charges les plus importantes de sa Province. Il a été plusieurs fois Prieur de son couvent de Provins; nous le trouvons avec cette même qualité à Orléans en 1666; et successivement dans d'autres couvents encore. On aimait en lui, avec son zèle pour l'observance, cette bonté de cœur et ce dévouement soutenu qui révélaient un père. Par deux fois, il a été Vicaire général de la Congrégation dite Gallicane. Enfin le 12 mai 1691, il s'est vu placé à la tête de toute la province de France, et a du, en cette qualité, assister au Chapitre général de Rome, de 1694. Ses quatre années de Provincialat terminées, il rentra dans son couvent de Provins, dont il fut encore une fois prieur. Et c'est là que, se livrant avec le même zèle et jusqu'au dernier moment au ministère de la prédication, il finit ses jours au milieu de ses Frères, le 2 février 1699, à l'âge de 66 ans.

L'église de notre couvent de Provins était une des plus riches de l'Ordre en saintes reliques. Le P. Jean de Réchac écrivait ainsi le détail de ces richesses :

« On y voit premièrement, une petite épine de la Couronne de Notre-Seigneur, enchassée dans un beau cristal, appuyé sur un pied d'argent vermeil doré, et rehaussé d'une croix de même métal.

« Secondement, un morceau notable de la vraie Croix, que saint Louis, donna lui-même au Fondateur de notre Couvent, Thibaud, roi de Navarre, lequel par après nous en fit présent; il se voit enchâssé dans une belle croix d'argent.

« Troisièmement, un os du bras de sainte Marie-Madeleine, que Charles II, roi de Sicile, duc d'Anjou et comte de Provence, frère de notre Fondateur, offrit à notre Couvent. En reconnaissance de ce bienfait et pour honorer cette grande Sainte, l'Église fut dédiée sous son nom, et tous les ans à sa fête, la ville fait une procession générale, qui commence à notre église et s'y termine, le Supérieur célébrant la Grand'Messe, et un de nos religieux faisant la prédication.

« Quatrièmement, six chefs des onze mille vierges, en six châsses, qui ont été données par le roi Thibaud.

« Cinquièmement, le même donna trois autres chefs des compagnons de saint Maurice, qu'il mit encore dans trois châsses.

« Sixièmement, il fit encore présent des trois chefs de dix mille martyrs, avec leurs châsses, toutes de bois doré. » — (Mém. de Provins, J. de Réchac, Echard).

16... — Au monastère de Jésus, à Aveiro, la V. M. PHILIPPE BOTTEGLIA. Elle appartenait à une très noble famille du Portugal, et bien qu'elle fût grandement favorisée de tous les dons de la fortune, se présenta d'abord pour être Sœur converse. Les Supérieurs n'ayant pas consenti à ce désir, elle fut reçue parmi les Sœurs du chœur, ce qui ne l'empêcha point toute sa vie de s'adonner aux travaux les plus humbles et les plus pénibles du monastère.

Tout le temps que lui laissait l'obéissance, elle le passait devant le Très

Saint Sacrement, et le jour et la nuit elle savait s'y ménager de longues heures d'adoration. Vers la fin de sa vie, un jour qu'elle se consumait plus longtemps que d'habitude devant le Tabernacle, elle vit très clairement un rayon de lumière s'en échapper et venir se reposer sur sa tête et la frapper au cœur. L'amour divin qu'elle ressentit alors fut si vif qu'elle comprit qu'elle n'en pourrait supporter les ardeurs. Peu à peu, en effet, elle tomba dans un état de langueur qui la réduisit à la dernière extrémité. Son confesseur étant venu dire la Messe à l'infirmier, afin de lui donner le saint Viatique, fut fort surpris, au moment de la communion, de ne plus retrouver sur l'autel l'hostie qu'il venait de consacrer. Mais le mystère s'expliqua quand notre Sœur, sur l'ordre de sa Prieure, avoua que cette hostie avait d'elle-même quitté l'autel et était venue se placer sur ses lèvres. Une autre religieuse, malade, couchée à la même infirmerie, avait d'ailleurs été témoin du fait, et en fit la relation à sa Supérieure.

La V. M. Philippe quitta cet exil le 2 février, jour de la Purification. Toute sa vie elle avait tendrement aimé la Très Sainte Vierge ; et Marie en retour daigna la visiter et lui donna l'assurance qu'elle viendrait la chercher à ses derniers moments. — (Lopez, Cardoso).

1603. — A Medina del Campo, au monastère de Sainte-Marie, la V. Mère ISABELLE DE MORÉGON. Elle revêtit le saint habit au moment même où se faisaient dans sa famille tous les préparatifs de son mariage. Dieu la récompensa de sa générosité, car la nuit même qui suivit sa prise d'habit Notre Seigneur Jésus lui apparut sous la forme d'un gracieux petit enfant, la félicitant de sa sortie du monde et l'encourageant par de très douces paroles à persévérer jusqu'à la mort. Cette vision la confirma si bien dans sa vocation, que pendant cinquante ans elle garda inviolablement et sans jamais manquer à la moindre action de la Communauté, les constitutions sévères de l'Ordre : y ajoutant même de fortes pénitences, qu'elle ne laissa qu'avec la vie, et gardant par-dessus tout une pauvreté exemplaire dont la pratique contrastait de beaucoup avec les délicatesses de sa première éducation. La mort qu'elle avait tant redoutée malgré l'innocence de sa très sainte vie, n'eut pour elle aucune amertume : elle s'endormit du sommeil des justes, fortifiée par la grâce des derniers sacrements, le 2 février 1603. — (Lopez, 3 p., l. II, c. 11).





III FÉVRIER

Le B. P. MATTHIEU DE FRANCE

Fondateur du Couvent de Saint-Jacques à Paris ()*

(1227)

LE B. P. Matthieu fut l'un des seize premiers compagnons de saint Dominique. Il était originaire de Montfort-l'Amaury ou des terres de ce comté, appartenant alors au diocèse de Chartres. Après avoir fréquenté les Ecoles de Paris, dans le temps où le célèbre Renaud de Saint-Gilles (le B. Réginald d'Orléans) y professait le droit canon, il se joignit au comte Simon de Montfort, son compatriote, et le suivit, en qualité de chapelain, lorsqu'en 1209 ce généreux défenseur de la foi alla faire la guerre aux hérétiques Albigeois dans le Languedoc. C'était, au rapport d'Etienne de Salanhac, un homme docte et tout préparé à l'instruction des peuples — *Vir doctus et ad docendum paratus*; aussi était-il particulièrement cher au comte de Montfort. Mais une grâce pour lui plus insigne fut l'amitié qu'il lia avec saint Dominique, attaché lui aussi au pieux comte. La fréquentation de cet homme de Dieu embrasa

(*) *Vitæ Fratrum*, Etienne de Salanhac et Bernard Guidonis, Echard, *Bullarium Ordinis*, Tournon, Mamachi, *Archives nationales*. — Cette vie manquait dans l'ancienne Année Dominicaine; nous l'avons composée en puisant aux sources qui nous ont paru les plus authentiques.

son cœur d'un grand zèle du salut des âmes et d'une dévotion toute particulière envers Notre Dame.

Après la défaite des hérétiques, le comte Simon fut mis en possession de la ville de Castres, comprise dans les terres et seigneuries dont l'Eglise investit ce glorieux héros. Or, dans cette ville s'élevait une antique chapelle où étaient conservées les reliques du B. Lévite saint Vincent, martyr. Cette chapelle était fort peu régulièrement servie, tantôt par les moines de saint Benoît, établis dans le voisinage, tantôt par des prêtres qui se la voulaient approprier. Afin que les offices divins, fussent convenablement célébrés et le saint martyr mieux honoré, Simon de Montfort y fonda douze prébendes pour autant de chanoines séculiers, et mit à leur tête, avec la qualité de doyen ou de Prieur, maître Matthieu. On peut conjecturer que saint Dominique ne fut pas étranger à cette fondation (1).

Plein de dévotion pour le saint martyr espagnol, notre B. Père visitait souvent le sanctuaire de Saint-Vincent de Castres. Depuis l'établissement des chanoines, ce lieu de dévotion avait repris une vie nouvelle ; les pèlerins y affluaient en grand nombre et Maître Dominique aimait à y distribuer aux foules le pain de la parole évangélique. Or, un jour que, venu pour prier au sanctuaire, Dominique, selon sa coutume, était resté seul après la célébration des saints Officesaupied de l'autel principal, il fut pris d'un ravissement. Le jour était déjà avancé, le repas servi, et le Prieur attendait le serviteur de Dieu. Voyant qu'après une attente raisonnable il ne paraissait pas, il envoya un chanoine le chercher. Le chanoine entre dans l'église et trouve le Bienheureux élevé de terre à la hauteur d'une demi-coudée. Stupéfait et tremblant d'émotion, il court avertir le Prieur, lequel vient aussitôt à l'église et trouve le Saint élevé en ce moment à la hauteur d'une coudée. Il attendit la fin de cette extase. Peu à peu le corps de saint Dominique descendit et toucha terre ; revenu du seuil de la patrie céleste, le Saint se prosterna de tout son long devant le grand autel.

La vue d'un tel prodige émut profondément le V. P. Matthieu et le chanoine qui en avait été témoin.

(1) Cette église avec toutes ses dépendances fut plus tard donnée aux Frères-Prêcheurs, grâce au petit-fils de Simon de Montfort, Philippe II de Montfort, qui dès l'année 1258 leur avait fait bâtir un couvent à Castres. Ce seigneur étant mort devant Tunis, l'an 1270, ses ossements et son cœur furent portés à Castres et inhumés dans la même église de Saint-Vincent.

La Providence, en leur révélant à tous deux d'une manière saisissante les grandeurs du B. Patriarche, avait voulu, sans doute, par ce moyen leur manifester la vocation à laquelle ils étaient appelés. A partir de ce jour, l'un et l'autre prirent la résolution de s'attacher à Dominique (1).

II. — Ce miracle avait lieu vers l'année 1213 ou 1214.

Le B. Matthieu résigna peu après ses fonctions de Prieur et vint s'offrir à Dominique pour partager sa vie. Le Patriarche accepta avec joie l'offrande qu'il lui faisait de sa personne et lui promit en retour « le pain de vie et l'eau du ciel » — *panem vitæ et aquam cæli*. — Telles étaient les paroles, ajoute Etienne de Salanhac, dont se servit toujours dans la suite notre B. Père en recevant ceux qui embrassaient la vie régulière sous sa conduite.

Pendant que saint Dominique faisait le voyage de Rome, l'an 1215, pour obtenir la confirmation de son Ordre, nous trouvons le B. P. Matthieu uni aux autres disciples du grand Patriarche et travaillant avec un grand zèle à la mission du Languedoc.

Lorsqu'à son retour de Rome, saint Dominique réunit ses enfants à Saint-Romain de Toulouse, le B. P. Matthieu est nommé le premier parmi ceux qui firent alors profession entre les mains du Fondateur, immédiatement après la confirmation de l'Ordre par Honorius III.

L'année suivante, le 15 août 1217, les seize premiers compagnons de saint Dominique se trouvaient de nouveau assemblés à Notre-Dame de Prouille. Cette réunion est restée célèbre, en raison du moment solennel qu'elle occupe dans l'histoire de nos origines. C'était la dernière fois que les enfants du saint Patriarche se trouvaient groupés autour de lui, avant de se disperser pour prendre possession du monde. Cette réunion des Frères à Notre-Dame de Prouille se termina par une mesure qui nous révèle les mérites du P. B. Matthieu et le rôle prédominant que son savoir et ses vertus lui avaient acquis dès le principe dans cette assemblée de saints, qui furent pour notre Ordre ce qu'avaient été les douze enfants de Jacob pour les douze tribus d'Israël. Les Frères, avant de se séparer, élurent Matthieu de France pour Abbé, c'est-à-dire pour Supérieur général de l'Ordre sous

(1) Bernard Guidonis, qui fut Prieur du couvent de Saint-Vincent de Castres nous apprend que le chanoine témoin de ce miracle entra plus tard dans l'Ordre, fut un des fondateurs du couvent de Castres, où il mourut en odeur de sainteté. Il s'appelait Sicard Sabbatier (*Sicardus Sabatterii*).

l'autorité suprême de saint Dominique. Ce titre, qui emportait avec lui quelque chose de magnifique à cause du grand état où s'étaient élevés les chefs d'Ordre des anciennes Religions, ne fut décerné que cette fois et s'éteignit pour jamais dans la personne de Matthieu de France (1).

Sur les seize premiers religieux que la Providence lui avait donnés, saint Dominique en désigna sept pour venir à Paris. A leur tête, il plaça le B. P. Matthieu. Le choix du chef et des membres de la nouvelle Communauté nous montre assez l'importance qu'attachait le Patriarche à cette fondation.

Les Frères désignés pour se rendre à Paris se partagèrent en deux groupes. Le premier groupe partit de Prouille au lendemain de l'Assomption. Il se composait du B. P. Matthieu de France, du B. Bertrand de Garrigue, de Fr. Jean de Navarre et de Fr. Laurent d'Angleterre. Ils avancèrent à petites journées, n'emportant avec eux, pour tout trésor, qu'une copie de la lettre d'Honorius III, qui confirmait la nouvelle famille des Prêcheurs (2). Le B. Père en congédiant ses fils

(1) Ce titre d'Abbé donné à Fr. Matthieu après son élection à Notre-Dame de Prouille comme Supérieur général, sous la direction de saint Dominique, l'intention que saint Dominique avait manifestée de nommer Fr. Matthieu son successeur lorsqu'il irait prêcher l'Evangile aux infidèles (Constantin d'Orvieto, *Acta Dominici* n° 10), enfin la première supériorité *exercée en fait* sur l'ensemble des Frères résidant en France ont fait attribuer au Fr. Matthieu le titre de premier Provincial de France. Plusieurs auteurs, entre autres Etienne de Salanhac, Bernard Guidonis et après eux Fontana et le P. Souèges, ont adopté ce sentiment. Nous croyons préférable de suivre sur ce point en litige Echard (t. 1, p. 115), et le P. Tournon (Vie de saint Dominique, l. III, c. VII, et aussi sa notice sur Pierre de Reims).

L'Ordre fut divisé en Provinces au second Chapitre général, en 1221. Or, dès l'année 1224, Pierre de Reims exerçait les fonctions de Provincial de France, et recevait en cette qualité les lettres de Guillaume de Plouich, prévôt de Lille pour la fondation du couvent de cette ville. De 1221 à 1224, le B. P. Matthieu était *certainement* Prieur de Saint-Jacques. Tous les auteurs s'accordent à reconnaître qu'il exerça ses fonctions prioriales sans interruption, de l'année 1217 à l'an 1226 environ, *circiter*, dit Echard. Comment admettre que de 1221 à 1224 le B. P. Matthieu cumulât les deux charges alors si importantes de Prieur de Saint-Jacques et de Provincial de France ? Les négociations et les constructions du nouveau couvent qui occupaient le B. P. Matthieu lui auraient-elles permis d'exercer convenablement sa charge de Provincial à l'égard des couvents de province qui se fondaient de tous côtés à cette époque ? Cette hypothèse est peu probable.

(2) Saint Dominique avait rapporté de Rome deux bulles de confirmation de l'Ordre, toutes deux datées du 22 décembre 1216. La première est un diplôme solennel, ou *privilegium*. Elle se trouve dans le Bullaire de l'Ordre, t. 1, p. 2. La seconde est un

leur avait donné l'ordre « de publier le privilège pontifical à Paris » et d'y fonder un couvent.

Fr. Jean de Navarre, dans sa déposition pour le procès de canonisation de saint Dominique, nous apprend que le comte Simon de Montfort, l'archevêque de Narbonne et l'évêque de Toulouse s'étaient efforcés de dissuader Dominique au sujet du départ des Frères pour Paris ; mais le Saint n'avait pas cru devoir céder aux remontrances des prélats et du comte. « Ne cherchez pas, leur avait-il dit, à entraver mon dessein. Je sais bien ce que je fais. » Et se tournant vers ses disciples, il leur avait dit ces prophétiques paroles : « Allez, mes fils, allez sans crainte, parce que le Seigneur vous donnera la parole de la prédication ; il sera avec vous et rien ne vous manquera. »

Forts du secours de Dieu et des bénédictions du Patriarche, les Frères étaient partis. Un jour que, touchant presque au terme de leur voyage, ils apercevaient déjà les portes de Paris, le B. P. Matthieu et ses compagnons s'étaient assis sur le bord du chemin pour se reposer des fatigues de la route, Frère Laurent s'assoupit appuyé contre un arbre. Le Seigneur soulevant alors les voiles de l'avenir, montra au Frère le nouveau couvent de Saint-Jacques dans toute sa splendeur future, avec ses bâtiments réguliers et ses religieux en grand nombre. Il lui révélait en même temps la science, la sainteté et la gloire dans l'Eglise de ceux qui seraient un jour leur postérité. Revenu à lui-même, Fr. Laurent raconta sa vision aux Frères, et tous ensemble, bénissant Dieu et invoquant son secours, entrèrent dans Paris.

Peu après le départ de ces quatre premiers religieux, saint Dominique avait envoyé un nouveau groupe de trois autres de ses enfants qui devaient rejoindre les premiers. C'étaient son propre frère, le B. Mannès, Fr. Michel d'Espagne et un convers normand du nom d'Odéric.

Fr. Michel de Fabra, qui avait autrefois étudié la théologie, devait utiliser son savoir en interprétant les Saintes Ecritures à ses compa-

document dont la teneur est beaucoup plus courte. C'était une *littera parva* que les Frères portaient avec eux en voyage comme une preuve authentique de leur mission apostolique. Le Chapitre général tenu à Strasbourg en 1296, quatre-vingts ans après la confirmation de l'Ordre, ordonnait encore à tous les religieux de ne point voyager sans être muni du privilège pontifical. Cette seconde bulle se trouve dans le Bullaire, t. I, p. 4. C'est elle qui commence par ces belles paroles : « *Nos attendentes* » « *Fratres Ordinis tui futuros pugiles fidei et vera mundi lumina, confirmamus Ordinem* » « *tuum cum omnibus, etc.....* »

gnons. Fr. Matthieu de France et Fr. Michel de Fabra réalisaient ainsi dès l'origine une pensée chère au Patriarche, et qui allait devenir une loi de l'Ordre dans toutes ses fondations : *Conventus absque Priore et Doctore non admittatur* (D. II, c. I, t II.). « Qu'on ne fonde aucun couvent sans que les Frères n'y aient un Prieur pour les gouverner et un Docteur pour les instruire. »

Le B. Mannès et ses deux compagnons devancèrent les quatre autres Frères, et entrèrent à Paris le 12 septembre 1217. Trois semaines après, ils étaient rejoints par le B. P. Matthieu, le B. Bertrand, Fr. Laurent et Fr. Jean.

III — Les nouveaux venus louèrent une maison dans le quartier Notre-Dame, près l'Hôtel-Dieu, en face du palais épiscopal. Ils avaient choisi ce lieu, pour être ainsi sous la main de l'évêque dont ils allaient devenir les auxiliaires dévoués dans le ministère de la prédication, et aussi pour fréquenter plus commodément les écoles théologiques du Chapitre cathédral, comme ils l'avaient déjà fait à Toulouse.

Toutefois, une maison louée ne pouvait être pour les Frères qu'une demeure très provisoire. La Providence ne tarda pas à venir en aide au B. P. Matthieu pour un local définitif, par l'intermédiaire de Maître Jean de Barastre, doyen de St-Quentin. C'était un homme de grande renommée parmi ses contemporains. Anglais de nation, il était venu à l'Université de Paris pour y étudier la médecine. L'habileté qu'il avait acquise dans cet art et la bonté de son cœur l'avaient fait choisir pour médecin par Philippe-Auguste. Ayant depuis renoncé à l'exercice de sa profession pour se consacrer exclusivement à l'étude de la théologie, il enseigna cette science comme professeur à l'Université. Entré dans les Ordres, il devint chapelain du roi, dont il possédait toute la confiance. Il exerçait en dernier lieu ces fonctions à la cour, au moment de l'arrivée des Frères à Paris, en 1217. Tout adonné aux œuvres de piété, cet homme de Dieu avait acheté, en 1209, d'un de ses amis, Simon de Poissy, et de son épouse Agnès, un terrain situé sur le sommet de la montagne Sainte-Geneviève, vers l'extrémité de la grande rue Saint-Benoît, vis-à-vis de l'église Saint-Etienne-des-Grès, et y avait fait construire un hospice destiné, dans sa pensée, à recevoir les pauvres pèlerins se rendant aux sanctuaires célèbres, notamment à Saint-Jacques de Compostelle. La chapelle de cet hospice se trouvait ainsi naturellement dédiée à Saint-Jacques, (1) et Maître Jean venait

(1) La chapelle de Saint-Jacques donna son nom à la rue Saint-Jacques, à la porte et au faubourg. De là le nom de *Jacobins* donné aux Frères par le peuple de

d'installer dans les bâtiments nouvellement construits des frères lais hospitaliers, lorsqu'arrivèrent à Paris les sept disciples de saint Dominique.

Nous ignorons quelle fut l'occasion des premiers rapports qui ne tardèrent pas à s'établir entre nos religieux et Maître Jean de St-Quentin. Les Frères ne possédaient-ils pas d'ailleurs les deux qualités requises pour bénéficier des bienfaits du généreux chapelain? Qui, mieux que les nouveaux apôtres, réalisait au sein de la grande ville l'idéal du pauvre et du pèlerin? Aussi le doyen fut-il tout naturellement porté à admirer les enfants de Dominique et à les aimer. Soit par inspiration de l'Esprit-Saint, soit, comme le dit un ancien auteur, dans la pensée qu'il servirait mieux l'Eglise en lui procurant les secours d'ouvriers évangéliques, chargés de soigner les âmes de toute cette jeunesse étrangère qui affluait à Paris et qui y trouvait tout à la fois la science de l'esprit et la corruption des mœurs, Maître Jean changea de dessein, renonça à l'hospice projeté et offrit aux Frères de s'établir dans les bâtiments attenant à la chapelle de Saint-Jacques.

Le B. P. Matthieu accepta avec empressement cette offre et s'installa, le 6 août 1218, avec ses six compagnons, dans la demeure que semblait leur avoir préparé la Providence. Leur séjour au parvis Notre-Dame n'avait pas duré un an.

Cette première année n'avait pas été pourtant sans difficultés. L'établissement d'un nouvel Ordre au sein de la ville universitaire était une entreprise audacieuse, pour laquelle il ne fallait rien moins que la foi des saints et l'inébranlable confiance de Fr. Matthieu dans la mission divine du saint fondateur Dominique. L'humble famille des Prêcheurs était alors sans gloire, sans tradition, sans fortune. Comment espérer se faire une place à côté des anciens Ordres? A Paris, comme à Bologne, il y eut parmi les Frères, à l'origine, un instant de trouble et de découragement. Cette pauvreté absolue dont faisaient profession les nouveaux religieux, les fit passer, dès leur arrivée, par de rudes épreuves. Le monde chrétien, en présence des

Paris, malgré les réclamations des Chapitres généraux du XIII^e siècle qui recommandèrent plusieurs fois aux Frères de Paris de ne point permettre qu'on les appelât Jacobins ou Jacobites (*Jacobitæ*, *Jacobini*, on trouve les deux mots dans le langage du temps) mais bien Prêcheurs. L'appellation populaire prévalut cependant.

Un grand nombre de couvents dans la Province de France étaient placés sous le vocable de saint Jacques; parmi les plus anciens et les plus célèbres, nommons ceux de Lille, de Rouen, de Chartres, de Caen, etc.

grands biens que possédaient alors les moines de saint Benoît et de saint Bernard, ne s'était pas encore accoutumé à subvenir à la sainte pauvreté des mendiants du Christ. Par suite des difficultés qui furent grandes, dans les commencements, Fr. Jean de Navarre et Fr. Laurent d'Angleterre cédèrent, paraît-il, à une tentation d'abattement. Ils demandèrent et obtinrent du B. P. Matthieu d'aller retrouver à Rome saint Dominique. Le Patriarche raffermir ces tiges encore faibles qui devaient un jour devenir de grands arbres, et afin de ne point laisser la maison naissante de Saint-Jacques sous la pénible impression causée par ce manque de courage, il écrivit à un de ses enfants de prédilection, Fr. Pierre Cellani, alors à Toulouse, de partir aussitôt pour Paris afin d'apporter au B. P. Matthieu l'appui de son dévouement (1). En même temps il faisait savoir aux Frères de Saint-Jacques, qu'il irait dans l'année les visiter en personne.

Cependant la prédiction du B. Dominique qui, au moment d'envoyer ses enfants à Paris, leur avait dit de ne rien craindre parce que tout leur réussirait, allait bientôt se réaliser admirablement. Les Frères, en fréquentant les écoles publiques de théologie, s'étaient fait apprécier du monde universitaire. Le peuple et les bourgeois de la ville n'étaient pas non plus sans avoir entendu la parole tout à la fois simple et entraînante des nouveaux apôtres. Un annaliste du temps, qui prit l'habit en 1225 des mains du B. P. Matthieu et qui, par conséquent, avait été gagné à l'Ordre par la prédication des premiers Frères de Paris, Gérard de Frachet, nous dépeint en ces termes le zèle apostolique des fondateurs de Saint-Jacques : « En ce qui touche le ministère de « la sainte parole, une ferveur admirable s'était emparée des Frères... « C'est au point que beaucoup de religieux ne se seraient pas crus « autorisés à prendre la nourriture de leur corps s'ils n'avaient « d'abord distribué le pain de la parole à une ou plusieurs âmes. » (*Vitæ Fratrum*, p. IV).

IV. — Cette fondation dont le principe avait été si obscur, si précaire, prit soudain un développement miraculeux que rien ne pouvait faire prévoir. Un an ne s'était pas encore écoulé depuis l'entrée des Frères dans l'hospice de Maître Jean de Barastre, que déjà

(1) Echard donne une autre raison du voyage du Fr. Pierre Cellani à Paris. Il paraît qu'après la mort de Simon de Montfort, la vie de Pierre Cellani courut des dangers à Toulouse. Saint Dominique l'aurait alors envoyé à Paris pour l'y soustraire.

en 1219 plus de trente postulants, maîtres et écoliers de l'Université pour la plupart, étaient venus, comme une moisson préparée par le Christ, tomber aux pieds du B. P. Matthieu et recevoir de ses mains l'habit des Prêcheurs.

Parmi ces recrues de la première heure, fruit des travaux et des vertus du B. P. Matthieu et de ses compagnons, on comptait :

Fr. Vincent de Beauvais, le futur auteur du célèbre ouvrage intitulé : *Le triple miroir*, un des hommes les plus fameux de son temps, et prédicateur de saint Louis ;

Fr. Pierre de Reims, le premier Provincial de France, mort évêque d'Agen ;

Fr. André de Longjumeau, le compagnon de saint Louis pendant les croisades et son ambassadeur auprès des *chefs* musulmans d'Egypte et de la Palestine ;

Fr. Geoffroy de Blévex, un des plus célèbres maîtres en théologie de l'Université de Paris ;

Fr. Clément et Fr. Taylor, les deux fondateurs de la future Province d'Angleterre ;

Fr. Philippe, le fondateur du couvent de Reims ;

Fr. Laurent de Fougère, célèbre par ses écrits ;

Fr. Henri de Marbourg, dont les prédications, au dire des contemporains, soulevaient la ville de Paris ;

Fr. Gueric, fondateur du couvent de Metz, illustre par ses miracles et sa sainteté ;

Fr. Guillaume, fondateur du couvent de Poitiers, homme d'une sainteté éminente ;

Fr. Etienne de Bourbon ou de Belleville, près de Lyon, qui entendit souvent prêcher le B. P. Matthieu et devint lui-même un homme tout apostolique.

Après la séparation des Frères à Notre-Dame de Prouille, saint Dominique s'était rendu de nouveau à Rome. A l'automne de l'année 1218, il quittait la Ville éternelle et, traversant le midi de la France, il s'arrêtait à Toulouse. C'est alors qu'il envoyait à Lyon les BB. Arnaud et Romée de Livia. Vers les fêtes de Noël, il se trouvait en Espagne. A son retour, repassant à Toulouse pour se rendre à Paris, il prit avec lui le B. Bertrand, qui l'attendait pour l'accompagner. Saint Dominique et le B. Bertrand partirent donc ensemble de Toulouse, et arrivèrent à Paris dans les premiers mois de l'année 1219.

Ce fut une grande joie pour le B. P. Matthieu d'offrir à son maître et

ami vénéré le spectacle de ses travaux. Deux années ne s'étaient pas encore écoulées depuis le jour où il avait reçu à Prouille du saint Patriarche la mission de venir établir l'Ordre à Paris, et déjà il lui présentait une famille de trente religieux, parmi lesquels le regard prophétique de saint Dominique pouvait découvrir les fondateurs des principaux couvents de l'Ordre en France et à l'étranger.

Saint Dominique resta peu de temps à Paris. Pendant son séjour à Saint-Jacques il s'efforça de disposer, dans les bâtiments de l'hospice de Maître Jean, les lieux réguliers du nouveau couvent, sans cesser pour cela de s'adonner à la prédication de l'Evangile, se montrant comme toujours possédé des deux passions qui partageaient sa vie : le salut des âmes et le zèle de l'Ordre qu'il avait mission de fonder dans l'Eglise.

L'histoire nous a laissé plus d'un souvenir du passage de notre B. Père à Paris.

Le B. Jourdain nous apprend d'abord qu'il prêcha plusieurs fois pendant son séjour dans l'illustre capitale en 1219, et que ses prédications, auxquelles il assista, attiraient les foules au pied de la chaire. Le B. Jourdain, alors étudiant dans les écoles de l'Université, fut subjugué par l'éloquence du Saint ; plusieurs fois il alla se confesser à lui, et ce fut par son conseil qu'il se fit ordonner diacre. Toutefois, il n'entra pas encore dans l'Ordre. C'était au B. P. Matthieu qu'étaient réservés la joie et l'honneur de donner le saint habit, quelques mois plus tard, à celui qui devait être bientôt le premier successeur de Dominique et rester après lui l'idéal du Frère-Prêcheur.

L'auteur des *Antiquités nationales* a rapporté sur saint Dominique un miracle dont nous ne garantissons point l'authenticité, car nous n'en trouvons aucune trace dans les écrits des anciens auteurs de l'Ordre. Nous ne voulons point toutefois le passer sous silence, afin de ne rien omettre de ce qui est parvenu jusqu'à nous du séjour de saint Dominique à Paris.

« Pendant qu'il se trouvait au couvent de Saint-Jacques, Dominique fut invité à prêcher à Notre-Dame. Avant de monter en chaire, il demeura longtemps à genoux en prières. La Sainte Vierge apparut alors à son fidèle serviteur, brillante comme le soleil, et lui présenta écrit sur un feuillet le sujet qu'il devait traiter. Le Saint leva les yeux, et lut ces mots, que Marie lui désignait elle-même : *Ave, gratia plena.* »

Ce fut pendant son séjour à Saint-Jacques que le B. Patriarche donna

l'habit à Fr. Guillaume de Montferrat. Ce jeune homme avait rencontré le Saint autrefois à Rome. Ils avaient résolu d'un commun accord qu'après avoir étudié la théologie deux ans à l'Université de Paris, Guillaume se donnerait à Dominique, et qu'alors tous deux s'en iraient porter la parole de Dieu aux infidèles, chez les Cumans et les Tartares. Dominique ne devait point accomplir ce projet généreux ; il avait reçu de Dieu une mission plus haute. Seul, le noble jeune homme, qui avait paru digne à notre Père de devenir son compagnon, vit son rêve se réaliser. Ce fut un de nos premiers apôtres en Orient ; il devint Légat du Saint-Siège chez les Sarrasins, en Mésopotamie et en Chaldée. Il convertit le Patriarche nestorien de Séleucie, revint plusieurs fois en Europe, et alla mourir en Orient où il fut enseveli sous une tombe inconnue, dans les pays qu'il avait conquis à l'Evangile.

Guillaume était à Paris depuis deux ans, lorsque Dominique y arriva en 1219. Il rappela alors au Saint sa promesse, et reçut l'habit des mains du Fondateur.

Avant de quitter les Frères pour se rendre en Italie, saint Dominique procéda à une nouvelle dispersion de ses enfants. « Le grain fructifie quand on le sème, il se corrompt quand on l'entasse. » C'était l'axiome du Patriarche. Il en fit l'application aux Frères de Saint-Jacques, et l'on vit se renouveler la scène qui s'était passée à Notre-Dame-de-Prouille, deux ans auparavant. La plupart des nouveaux Frères reçus à l'habit par le B. P. Matthieu n'avaient que quelques mois de vie religieuse, mais Dominique en répandant sur eux ses bénédictions leur avait communiqué la plénitude de son esprit. De même que Prouille avait été le point de départ des Frères pour se répandre dans le monde entier, de même Paris devenait un centre d'où nos religieux allaient rayonner en France et dans les pays voisins d'Angleterre et d'Allemagne.

Sur l'ordre de Dominique, les deux fidèles auxiliaires du B. P. Matthieu, Fr. Michel de Fabra et le B. Bertrand, durent le quitter, l'un pour retourner en Espagne, l'autre pour se rendre dans le midi de la France, y fonder de nouveaux couvents et en prendre bientôt le gouvernement avec le titre de premier Provincial de Provence. Les autres Frères de Saint-Jacques furent divisés en six groupes, ayant chacun une destination différente.

Le premier groupe, composé de Pierre Cellani et de quelques autres religieux, fut désigné par le B. Père pour aller à Limoges fonder un couvent. Frère Pierre hésitait, et doutant de ses forces (car il était

peu lettré, dit la chronique) il suppliait Dominique d'avoir pitié de sa faiblesse : « Va, mon fils, lui dit le Saint, va sans crainte ! Deux fois « le jour je penserai à toi devant Dieu. Ne crains rien. Tu gagneras « beaucoup d'âmes et tu feras grand fruit. Tu croîtras et tu multiplieras, « et le Seigneur sera avec toi. »

Le second, sous la conduite de Fr. Philippe, alla fonder le couvent de Reims.

Le troisième, avec Fr. Gueric pour Prieur, fut chargé d'établir l'Ordre à Metz.

Le quatrième, sous la direction de Fr. Guillaume, se rendit à Poitiers.

Le cinquième groupe, dont nous ne connaissons point le chef, partit pour Orléans.

Le sixième groupe avait une destination plus lointaine encore et devait se rendre en Ecosse.

Par une de ces rencontres ménagées par la Providence dans l'exécution de son plan, le roi d'Ecosse se trouvait à Paris au moment du passage de Dominique dans cette ville. Il demanda instamment au Fondateur d'envoyer quelques-uns de ses disciples pour évangéliser la terre d'Ecosse. Dominique acquiesça au désir du roi, et sur l'ordre du B. Père, Fr. Matthieu vit s'éloigner de lui pour toujours Fr. Laurent d'Angleterre, qui emmenait dans ces contrées lointaines deux jeunes Anglais auxquels le P. Abbé de Saint-Jacques venait tout récemment de donner l'habit, Fr. Simon Taylor et F. Clément (1).

A peine le B. P. Matthieu avait-il eu le temps d'apercevoir ses enfants, que déjà le souffle apostolique de Dominique les lui avait presque tous enlevés. Le Patriarche lui promit alors le secours d'un homme puissant en œuvres et en paroles.

Réginald, le fondateur du couvent de Bologne, allait venir à Saint-Jacques. L'ordre lui en avait été envoyé de Paris par saint Dominique, en même temps que celui-ci dispersait les Frères pour les nouvelles fondations.

Toutes choses étant ainsi disposées, Dominique prit avec lui le dernier de ses enfants, celui-là même auquel il venait de donner l'habit, Fr. Guillaume de Montferrat, et un Frère convers ; il partit de

(1). Plusieurs autres couvents de la province de France, celui d'Angers en particulier réclamaient l'honneur d'avoir été fondés par des religieux venus de Saint-Jacques de Paris, et envoyés par saint Dominique lors de son passage dans cette ville en 1219.

Paris par la porte de Bourgogne, pour regagner à travers cette province le chemin de l'Italie.

V. — Une des dernières recommandations adressées par le B. P. Matthieu à saint Dominique, au moment de leur séparation, avait été de charger le saint fondateur, dont le crédit auprès du Pape Honorius III augmentait tous les jours, d'obtenir du Saint-Siège pour les Frères de Paris la permission de célébrer leurs Offices dans la chapelle de Saint-Jacques. Jusqu'alors, afin de ne point susciter la jalousie des églises voisines, les Frères étaient allés assister aux Offices dans leur paroisse, à Saint-Benoit, et quelquefois chez les moines Bénédictins, leurs voisins, au monastère de Notre-Dame des Vignes. C'est dans cette situation gênée que les avait trouvés saint Dominique lors de son passage à Paris. Les nouveaux venus avaient par là fait preuve de cet esprit d'humilité et de conciliation qui semble avoir été le caractère distinctif de la douce et belle figure du B. Matthieu, et qui depuis anima toujours les Frères pendant toute la durée de leur fondation, et plus tard encore jusque dans leurs démêlés avec l'Université.

Cependant, malgré toute la bonne volonté possible, un pareil état de choses ne pouvait se prolonger. L'observation de la Règle était par là rendue comme impossible. L'existence même des Frères en tant qu'Ordre religieux reconnu dans l'Eglise, et leur autonomie comme Communauté au sein de la ville de Paris, exigeaient pour eux la possession d'une église où ils pussent célébrer en commun leurs Offices. Dès son arrivée auprès du Pape, saint Dominique se fit l'interprète de la requête adressée au Saint-Siège par les religieux de Saint-Jacques. Le Souverain-Pontife adhéra pleinement à une demande aussi légitime. Dans le courant de décembre, cinq mois seulement après le départ de Paris du B. Dominique, Fr. Matthieu recevait de Rome un courrier qui lui apportait un privilège d'Honorius III conçu en ces termes (1) :

« Honorius, Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos chers fils, le

(1) Le Pape, dans cette Bulle, parle de la chapelle de Saint-Jacques comme ayant été donnée aux Frères par les Maîtres de l'Université. Ceux-ci avaient en effet des droits sur l'emplacement acheté par M. de Saint-Quentin. Sur sa demande, ils en avaient fait une renonciation authentique en faveur des Frères. Cette renonciation fut solennellement renouvelée après la donation définitive de l'hospice aux Frères, en 1221, comme nous le dirons plus bas. (Archives nationales. Registres et cartons 240 n° 59).

Prieur et les Frères de l'Ordre des Prêcheurs à Paris, salut et bénédiction apostolique.

« Touché de vos prières et sur votre demande, Nous vous accordons par les présentes le pouvoir de célébrer les Offices divins dans l'église que nos chers fils, les maîtres de l'Université, vous ont cédée à Paris.

« Donné à Viterbe, le jour des calendes de décembre, la 4^e année de notre pontificat. »

Par ce privilège le B. Matthieu était mis en droit d'ouvrir une chapelle et d'y célébrer en public les Offices. Mais les contradictions ne tardèrent pas à s'élever. L'hospice de Saint-Jacques se trouvait établi sur la paroisse de Saint-Benoît. Les prêtres qui desservaient cette paroisse virent avec peine l'ouverture de la chapelle des nouveaux religieux, et s'opposèrent à ce que les Frères usassent du privilège que le Pape leur avait concédé. Afin de fortifier leurs réclamations, ils demandèrent appui aux chanoines de la cathédrale de Paris. La paroisse de Saint-Benoît, en effet, celles de Saint-Merry, du Saint-Sépulcre, et de Saint-Etienne-des-Grès s'appelaient les quatre filles de Notre-Dame et étaient sous la juridiction particulière du Chapitre de Notre-Dame, qui nommait aux canonicats et aux prébendes.

Le Chapitre, voulant sans doute sauvegarder des droits qu'on lui représentait comme attaqués, et peut être aussi, pour faire acte de juridiction, déclara s'opposer à l'exécution du privilège pontifical. Le Saint-Siège, disaient les chanoines de Notre-Dame de Paris, est le gardien des droits de tous. S'il permet aux nouveaux Prêcheurs d'avoir une chapelle en propre, le Pape n'entend point sans doute déroger aux usages canoniques et aux droits de l'église de Paris. Or, la fondation d'une chapelle sur la paroisse de Saint-Benoît amènerait nécessairement une diminution des revenus de cette paroisse, diminution que les Frères devraient compenser en payant une redevance équitable au chevecier (1) et aux chanoines; et en même temps l'on fixait cette redevance à une somme que la pauvreté des Frères rendait à peu près dérisoire.

Telle était la situation nouvelle faite au B. Matthieu et aux Frères de Saint-Jacques. Les saints eux-mêmes et nos premiers fondateurs, ne furent pas exempts des difficultés inséparables de la pratique des

(1) L'église de Saint-Benoît était tout à la fois parochiale et collégiale. — La collégiale se composait d'un certain nombre de chanoines qui étaient institués par le Chapitre de Notre-Dame auquel ils prêtaient serment. Leur chef prenait le titre de *Chevecier*, de *Prêtre* ou de *Chapelain*. C'était le curé de la parochiale.

affaires humaines. Une des grandes vertus que l'histoire nous permet d'admirer dans le premier Prieur de Saint-Jacques, c'est la prudence qui inspira toute sa conduite dans ces pénibles circonstances. Grâce à sa fermeté non moins qu'à son esprit de conciliation et de douceur, il finit par désarmer l'opposition et à gagner à sa cause ceux-là mêmes qui s'étaient tout d'abord déclarés ses adversaires.

En présence de l'opposition du Chapitre de Notre-Dame de Paris et du clergé de Saint-Benoît, le B. P. Matthieu n'eut pas un seul instant d'hésitation, et suivant une ligne de conduite qui fut celle de l'Ordre, spécialement pendant le XIII^e siècle, le Bienheureux plaça tout son espoir dans la protection de la sainte Église Romaine. Un courrier (1) fut dépêché en toute hâte à saint Dominique pour lui annoncer l'orage qui grondait sur sa chère fondation de Saint-Jacques et pour lui demander en ces difficiles occurrences aide et conseil. Saint Dominique se rendit aussitôt auprès du Pape. Honorius, en apprenant les résistances apportées à ses volontés, déclara qu'il n'abandonnerait point les Frères. Sans perdre de temps, le Souverain Pontife nomma une commission composée de trois membres, chargés de fixer les redevances à payer par les Frères à l'église de Saint-Benoît. Ces trois arbitres choisis par Honorius, étaient le Prieur de Saint-Denis, le Prieur de Saint-Germain-des-Prés, et l'archidiacre de Milan, alors de passage à Paris. Le 11 décembre 1219, le Pape envoyait à ses trois commissaires la lettre suivante.

Honorius, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, A nos chers fils les Prieurs de Saint-Denis et de Saint-Germain-des-Prés et au chancelier de l'église de Milan, demeurant à Paris, salut et bénédiction apostolique.

Nous avons cru devoir accorder à Nos chers fils, le Prieur et les Frères de l'Ordre des Prêcheurs, la permission de célébrer l'office divin dans une église en l'honneur de saint Jacques qui leur appartient à Paris. Mais Nous avons appris que le Chapitre de cette ville prétend les en empêcher. Une pareille conduite ne convient pas en présence d'une permission accordée par le Saint-Siège. Au lieu de mettre obstacle à Nos ordres, le Chapitre devait donner au Prieur et aux Frères aide et faveur, car s'ils désirent célébrer les saints offices dans leur chapelle, c'est pour la plus grande gloire de Dieu et non pour un

(1) Il y eut, depuis le passage de saint Dominique à Paris, un échange de correspondances très actif entre Matthieu de France et le Patriarche ; toutes les bulles et autres pièces contemporaines en font foi. Le B. Jourdan de Saxe ne dit-il pas d'ailleurs dans sa Vie de saint Dominique, N° 38 : « Magister Dominicus mandavit *per litteras suas* 4 fratres de eadem domo Parisiensi. »

motif d'intérêt temporel. Nous avons donc jugé bon de prier le Chapitre et de l'avertir expressément par des lettres en forme de mandement, afin qu'il laissât le Prieur et les Frères, suivant la permission que Nous leur avons accordée, célébrer les saints Offices dans leur église, ce qu'ils n'ont encore pu faire jusqu'à présent. Nous recommandons spécialement au Chapitre cette plantation nouvelle qui promet des fruits abondants, afin qu'elle se développe promptement sous la rosée de ses bienfaits, et qu'il mérite par là d'arriver lui-même aux récompenses éternelles. C'est pourquoi par les présentes lettres apostoliques, Nous confions à votre sagesse et à votre prudence le soin de régler cette affaire et de fixer au mieux l'indemnité du Chapitre et des églises voisines. Ce que vous aurez décidé, vous le ferez observer strictement, usant, s'il le faut, des censures ecclésiastiques. Si vous ne pouviez vous réunir tous trois ensemble, deux d'entre vous suffiront à l'exécution de ces ordres.

Donné à Viterbe, le troisième jour des Ides de décembre, la 4^e année de notre Pontificat.

Saint Dominique ne se borna point à solliciter cette intervention du Saint-Siège auprès des chanoines de Paris en faveur des Frères. Sa tendresse pour ses enfants semblait croître dans son cœur à mesure qu'il approchait davantage du moment où il allait les quitter. Le Patriarche soupçonna les ennuis au milieu desquels toutes ces difficultés allait plonger le B. Matthieu. Il demanda donc au Pape pour ses fils une lettre d'encouragement qu'Honorius s'empressa de lui accorder.

Quelle ne dut pas être la joie du B. Matthieu et des Frères, lorsqu'ils reçurent cette lettre, témoignage de la protection du Chef de l'Eglise, dans laquelle ils ne pouvaient manquer d'entrevoir l'intervention de leur Père, saint Dominique ! La lettre pontificale, si elle n'avait pas été rédigée par lui, était pour le moins l'expression fidèle de sa pensée. Le Pape y parlait en ces termes :

Honorius, Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu. A nos chers fils le Prieur et les Frères de l'Ordre des Prêcheurs.

La ferveur de votre zèle vous a fait rejeter le fardeau des biens terrestres. Les pieds chaussés pour la prédication de l'Evangile, vous vous êtes engagés à prêcher pour le salut des âmes dans l'abjection de la pauvreté volontaire, et en vous exposant à toutes sortes de fatigues et de périls. Aussi, Nous espérons que vos travaux produiront des fruits abondants. C'est pourquoi, voulant vous affermir dans vos saintes résolutions, Nous vous appliquons les privations et les labeurs que vous supportez dans l'exercice de votre

ministère, Nous vous les appliquons pour la satisfaction de vos péchés (1).

Donné à Viterbe le second jour des Ides de décembre, la quatrième année de Notre Pontificat.

Malgré les instances pressantes d'Honorius, les négociations avec le Chapitre de Paris n'avançaient pas. Cependant, grâce aux offres d'arrangement que multiplièrent les trois commissaires, les chanoines de Paris faisant un pas dans la voie de la conciliation, reconnurent enfin, mais en principe seulement, le privilège pontifical, et en vertu d'un accord préliminaire, la nouvelle Communauté commença à réciter l'Office dans l'église de l'hospice de Saint-Jacques, dès les premiers jours de l'année 1220.

VI. — Sur ces entrefaites, et au milieu de tant de difficultés, le B. P. Matthieu avait éprouvé une grande consolation. Conformément à la promesse qu'il en avait reçue de Dominique, le Prieur de Saint-Jacques vit arriver à Paris le B. Réginald. Ce dernier avait quitté Bologne à la fin d'octobre 1219; il arrivait à Paris précédé d'une réputation considérable. On savait parmi les Frères et aussi parmi les membres de l'Université l'enthousiasme qu'il avait excité à Bologne. On se rappelait d'ailleurs ses succès comme professeur à Paris, pendant les cinq années qu'il avait enseigné. Le B. Matthieu comptait sur lui pour conquérir au couvent de Saint-Jacques une nouvelle génération de religieux, semblable à celle que saint Dominique venait de disperser aux quatre coins de la France.

L'attente du B. Matthieu sur les travaux du nouvel apôtre devait être trompée. Réginald était de ces saints qui, selon la parole de l'Ecriture, fournissent en peu de temps une longue carrière. Dès son arrivée à Paris, sans tenir compte des fatigues d'un grand voyage et d'un apostolat prolongé, il s'était mis à prêcher Jésus-Christ et Jésus-Christ crucifié, avec un zèle qui ne se lassait pas. Les Parisiens le regardèrent comme un homme tombé du Ciel, tant sa vie angélique était la mise en œuvre de sa prédication. Témoin de ses austérités, Matthieu de

(1) Cette bulle qui n'a pas été insérée dans le Bullaire de l'Ordre se trouve aux *Archives nationales*, registres et cartons L. 240, n° 62. Était-elle uniquement adressé aux Frères de Saint-Jacques, ou bien était-elle destinée à l'Ordre tout entier? Quoi qu'il en soit, il est difficile de ne pas établir une connexion entre cette lettre d'encouragement donnée aux Frères par Honorius III et la lettre de commission envoyée aux trois arbitres pontificaux à Paris; les deux documents sont datés le premier du 11 décembre, et le second du 12 du même mois.

France, qui l'avait connu dans le monde, vivant au sein des honneurs et de la délicatesse, lui demanda un jour avec une sorte d'étonnement s'il ne lui était pas pénible d'avoir embrassé une telle vie. — « Non, lui répondit Réginald, je crois même que c'est sans aucun mérite de ma part, car je m'y suis toujours plu infiniment. »

Vers la fin de janvier 1220, après quelques mois seulement de séjour à Paris, Réginald fut atteint d'une grave maladie. A l'approche de la dernière heure, Fr. Matthieu vint lui demander s'il ne voulait pas permettre qu'on lui donnât l'Extrême-Onction, afin d'être fortifié dans la lutte suprême contre le démon et la mort. — « Je ne crains pas cette lutte, répondit le B. Réginald, je l'attends et je la réclame avec joie. Il me tarde aussi beaucoup d'aller rejoindre la Mère de miséricorde, en qui j'ai mis toute ma confiance. Elle m'a oint à Rome, de ses propres mains ; mais de peur que je ne paraisse mépriser l'Onction de l'Eglise, je désire la recevoir et je la demande. » Réginald reçut alors les derniers sacrements des mains du Prieur, Fr. Matthieu, puis il se fit coucher sur la cendre au milieu des Frères, et pendant que tous priaient et pleuraient autour de lui, il s'endormit dans le Seigneur. Les Frères qui ne pouvaient pas encore réciter chez eux leurs Offices, avaient encore moins le droit d'y ensevelir leurs morts. Le B. P. Matthieu fut donc obligé d'aller demander pour le premier des enfants de Saint-Jacques qui retournait à Dieu, l'hospitalité du tombeau chez les moines de Notre-Dame-des-Champs, qui se montrèrent en cette occasion pleins de bienveillance pour les Frères.

Les joies et les douleurs se mêlaient à cette époque dans le cœur du vénérable Prieur de Saint-Jacques. Au lendemain des funérailles du B. Réginald, il donnait l'habit au B. Jourdain de Saxe et à son ami Fr. Henri de Cologne. A peu près à la même époque, Matthieu de France voyait entrer comme novices à Saint-Jacques Fr. Yves le Breton, Guillaume de Rennes, Brocard le Teutonique, Robert Kilwarby, Gueric de Saint-Quentin, Guillaume Perraud, Jean de Montmirail, Evrard, archidiacre de Langres, tous devant fournir à l'Ordre, dans les pays les plus divers, tous les genres d'illustration.

Tandis que la Providence en envoyant de telles recrues à l'œuvre naissante, lui donnait devant les hommes le signe visible de sa bénédiction, le Vicaire de Jésus-Christ sur la terre ne cessait de multiplier en faveur des Frères les marques non équivoques de sa paternelle bonté. Le B. Matthieu, en faisant savoir à saint Dominique la nouvelle de la mort de Frère Réginald, l'avait informé de la conduite si chari-

table des Religieux de Notre-Dame des Vignes en cette circonstance.

L'Université, de son côté, qui n'avait pas mission de défendre les droits de la paroisse de Saint-Benoît, avait embrassé ouvertement la cause des Frères dans leur différend avec le Chapitre cathédral. Mus par une bonne inspiration, maîtres et écoliers avaient fait abandon des droits qu'ils possédaient sur l'immeuble de Maître Jean de Barastre. Cet acte de cession fut, depuis, renouvelé solennellement après la donation définitive de l'hospice par le Doyen de Saint-Quentin.

Le Pape, en apprenant la conduite généreuse et le bon vouloir de l'Université et des moines de Saint-Benoit pour les Frères, envoya à ces deux corporations des lettres pour les en louer et pour les remercier de l'affection qu'ils portaient à ses chers fils, les enfants de saint Dominique.

Les deux lettres furent expédiées le même jour (26 février 1220). La première adressée aux moines bénédictins était conçue en ces termes :

Honorius, Evêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos chers fils, le Prieur et les religieux de Sainte-Marie des Vignes, hors la porte de Paris, salut et bénédiction apostolique.

Nous sommes heureux d'apprendre que vous accueillez dans les entrailles de la charité et que vous comblez de vos bons offices Nos chers fils les Frères de l'Ordre des Prêcheurs, qui étudient à Paris la sacrée théologie. Nous vous en félicitons, car Nous estimons qu'en cela vous faites une œuvre agréable au Seigneur. Si les biens ecclésiastiques sont consacrés à Dieu seul, certes, on ne peut les employer à meilleur usage qu'à prêter secours à ceux qui, pleins d'ardeur pour le salut des hommes, vont avec joie puiser aux sources du Sauveur l'eau qu'ils répandront sur les places publiques, comme un rafraîchissement pour les âmes altérées, comme un remède salulaire pour les cœurs malades. Afin de vous faire connaître mieux encore l'affection sincère que Nous portons à ces Frères, Nous vous prions et avertissons, et par les présentes, Nous vous ordonnons de leur venir en aide, comme vous l'avez déjà si bien fait, par égard pour le Saint-Siège et pour Nous. Ainsi donc Nous les recommandons instamment à votre bienveillance. Par là, vous vous rendrez Dieu propice, et vous mériterez de plus en plus Notre faveur et Nos bonnes grâces.

Donné à Viterbe le 4^{me} jour des calendes de mars, la 4^{me} année de Notre Pontificat.

La lettre adressée à l'Université était conçue en des termes iden-

tiques. La suscription seule était différente. Au lieu de l'indication du Prieur et des moines de Notre-Dame des Vignes, on lisait :

A nos chers fils, les maîtres et écoliers de l'Université demeurant à Paris, salut et bénédiction apostolique.

Ces lettres pontificales apportaient au B. Matthieu un puissant secours. Le Prieur de Saint-Jacques avait fait appel à saint Dominique et au Pape. Ni l'un ni l'autre ne lui firent défaut.

La tâche de notre Bienheureux à cette époque était hérissée d'obstacles. Pour comprendre la situation qui lui était faite, il faut se reporter à la société d'alors. On sait quels étaient le grand nombre, la variété et l'enchevêtrement des juridictions au Moyen âge. Pour asseoir la nouvelle fondation, le B. Matthieu devait entrer en relations avec tous les représentants de l'autorité religieuse et civile de cette époque, ménager les susceptibilités de chacun et se concilier la faveur de prélats et de magistrats bien souvent en lutte. Aussi voyons-nous le Père Abbé de Saint-Jacques, comme l'appelaient ses contemporains, entamer des négociations avec le Chapitre de Notre-Dame, avec le curé et les chanoines de Saint-Benoît, les moines de Notre-Dame des Vignes, l'évêque de Paris, l'Université, le prévôt des marchands et enfin avec le roi Philippe-Auguste. Le B. Matthieu apporta dans ses rapports avec les pouvoirs publics une prudence à laquelle tous ses contemporains ont rendu justice, et qui, d'ailleurs, fut couronnée du plus légitime succès.

Avant tout, il fallait terminer le différend avec le Chapitre de Notre-Dame et l'église Saint-Benoît. Ce conflit, si fâcheux en lui-même, devait produire les plus heureux résultats, et vérifier une fois de plus la parole de l'apôtre : *Electis omnia cooperantur in bonum*.

Le concours de saint Dominique, l'intervention du Chef de l'Eglise, l'habile et sage direction du B. Matthieu commencèrent à porter leurs fruits. En ces circonstances délicates la conduite des nouveaux religieux avait été si humble, si désintéressée, qu'elle avait enfin désarmé leurs adversaires.

Comme nous l'avons déjà vu, Maître Jean de Saint-Quentin, l'Université, les moines du prieuré voisin de Notre-Dame des Vignes, et aussi la cour de France sous l'influence de Blanche de Castille s'étaient publiquement prononcés pour la cause des Frères. Quant à la protection d'Honorius et à son intervention incessante pour protéger la nouvelle fondation, nul à Paris n'en pouvait douter. Tout le monde

savait que le Pape avait multiplié ses lettres apostoliques en faveur des Frères. Même parmi les membres du Chapitre, plusieurs, partageant le sentiment des hommes les plus recommandables de l'époque, célébraient à l'envi les louanges des enfants de saint Dominique. L'un d'eux, Jean de Montmirail, archidiacre de Paris, touché de leur pauvreté, de leur science et de leur douceur, quittait la première situation du clergé de Paris pour prendre l'habit des Frères à Saint-Jacques. Sur ces entrefaites, quelques chanoines de la cathédrale de Paris s'étant rendus à Rome, avaient été reçus en audience par le Pape, qui leur avait chaudement recommandé la cause des Frères. Pour toutes ces raisons et sous la pression de l'opinion générale, le Chapitre de Notre-Dame se rendit enfin aux demandes du Pape, et pour son propre compte il renonça à toute redevance de la part des Frères. Restait à conclure l'accord avec le clergé de la paroisse Saint-Benoît. On nomma une commission chargée de dirimer définitivement l'affaire. L'archidiacre Etienne et deux chanoines furent choisis pour arbitres et acceptés de part et d'autres par le B. Matthieu et par le clergé de Saint-Benoît. Le Pape, à cette nouvelle, heureux de voir enfin se terminer ce différend, écrivit aux chanoines la lettre suivante :

Honorius, serviteur des serviteurs de Dieu, aux très chers fils membres du Chapitre de Paris :

Nous Nous réjouissons dans le Seigneur et Nous Nous glorifions à votre louange de vous avoir trouvés prompts à montrer votre obéissance et votre piété envers Nous, comme il convient à des fils dévoués. Par là, vous vous êtes rendus agréables à Dieu et à Nous, et recommandables auprès des hommes. Naguère, Nous vous avons envoyé des prières et des ordres, et même à plusieurs d'entre vous, admis en notre présence, de vive voix Nous avons enjoint qu'ayant en parfaite charité nos chers fils, les Frères de l'Ordre des Prêcheurs, vous leur permissiez de célébrer l'Office divin dans la chapelle de Saint-Jacques qu'ils ont à Paris, et d'y avoir un cimetière ; or, ainsi que Nous l'avons appris avec joie, vous avez mis à obtempérer à nos volontés et à leurs désirs une telle libéralité et un tel cœur, que cette charité semble en avoir de beaucoup augmenté le prix. Nous en louons votre dévotion digne de tout éloge, et Nous vous prions, Nous vous avertissons, Nous vous exhortons et, par ces Lettres Apostoliques, Nous vous mandons de continuer aux Frères vos faveurs et de les entourer de votre bienveillance. Le Seigneur vous en récompensera, lui qui pour le bien de l'Eglise universelle les a appelés au ministère évangélique ; il regardera comme fait à lui-même ce que vous ferez à chacun d'eux. Et Nous qui dans le Seigneur les

aimons d'une vive dilection, Nous vous serons Nous-mêmes de plus en plus favorables et bienveillants.

Donné à Orvieto le 4 des calendes d'août, la 5^e année de notre Pontificat.

Les arbitres aboutirent bientôt à un concordat dont toutes les clauses, il est vrai, étaient en faveur du clergé paroissial de Saint-Benoît. En voici la teneur.

Le B. Matthieu promettait dans cet acte :

1^o Que les Frères, aux cinq fêtes annuelles de Pâques, de la translation de saint Benoît, de la Toussaint et de Noël, rappelleraient à haute voix dans leur chapelle aux personnes présentes, que nulle d'entre elles ne pouvait, sous peine d'excommunication, se soustraire à son église paroissiale pour venir entendre l'Office dans la chapelle de Saint-Jacques.

2^o Que toutes les offrandes faites par les fidèles à la chapelle de Saint-Jacques, aux jours des cinq fêtes désignées ci-dessus, seraient rendues aux chanoines de Saint-Benoît.

3^o Que si quelque paroissien de Saint-Benoît se faisait enterrer à Saint-Jacques, les prêtres de la paroisse seraient payés par les Frères, comme s'il était enterré à Saint-Benoît même.

4^o Enfin, comme il ne se peut, ajoute la teneur de l'acte, qu'il ne se fasse pas à Saint-Jacques beaucoup de chapelles qui reviendraient à l'église Saint-Benoît, si l'église de Saint-Jacques n'était pas fondée sur la paroisse », tous les ans les Frères s'engagent à payer au chapelain de Saint-Benoît quinze sols, moitié à Noël et moitié à Saint-Jean, et aux chanoines de Saint-Benoît cinq sols dans les mêmes termes.

5^o Si dans la maison de Saint-Jacques il meurt quelqu'un qui ne soit pas attaché au couvent, il sera permis à l'église de Saint-Benoît d'y aller remplir les fonctions pastorales, comme pour les autres paroissiens.

6^o De plus, il n'y aura dans la chapelle de Saint-Jacques qu'une seule cloche, pour appeler les Frères seulement, et elle n'excèdera pas le poids de 300 livres.

On le voit, les conditions acceptées par les Frères étaient fort onéreuses. Ils avaient consenti à toutes les exigences, se contentant de faire inscrire, au bas de l'acte, cette close assurément bien modeste :

« En retour, les Frères auront la liberté de célébrer leur Office de nuit et de jour. »

C'était tout ce qu'ils demandaient.

Ils n'avaient pas cru, au prix de ces sacrifices, acheter trop cher le droit de prier Dieu en paix, et de vivre en bonne harmonie avec le clergé du voisinage. Le B. Matthieu donnait par là un grand exemple d'humilité et de pauvreté volontaire, justifiant ainsi cet éloge que le Pape Honorius III avait fait de lui dans sa lettre à ses trois commissaires au mois de décembre 1219 : « Si le Prieur et les Frères désirent célébrer les saints Offices dans leur chapelle c'est pour la plus grande gloire de Dieu et non pour un motif d'intérêt temporel. »

VII. — Pendant que se passait les faits que nous venons de rapporter, le B. Matthieu avait reçu des lettres de saint Dominique lui mandant d'envoyer à Bologne, pour le premier Chapitre général de l'Ordre qui devait se tenir au mois de mai, quatre Frères du couvent de Paris. Le B. Matthieu ne pouvait se rendre lui-même auprès du Patriarche. Les négociations toujours pendantes avec le Chapitre de la cathédrale exigeaient sa présence à Paris. Quatre Frères, parmi lesquels le B. Jourdain qui était à peine depuis deux mois dans l'Ordre, partirent donc pour l'Italie.

Le 17 mai 1220, s'ouvrit au couvent de Saint-Nicolas de Bologne le premier Chapitre général. On y posa les fondements des Constitutions de l'Ordre. On y fit une renonciation solennelle aux biens temporels que possédaient les Frères à Toulouse et l'on s'engagea pour l'avenir à vivre dans la plus stricte pauvreté. Les Frères en revenant de Bologne à Paris, au commencement de juin 1220, apportèrent au B. Matthieu le récit de ces premières assises de l'Ordre. Ils lui racontèrent qu'on y avait longuement parlé des intérêts de la nouvelle fondation de Saint-Jacques ; que saint Dominique et tous les Frères avaient fixé les deux couvents de Paris et de Bologne pour être alternativement le lieu de réunion des Chapitres généraux ; que toutefois, en vue des difficultés actuelles et par suite de l'exiguité de l'hospice de Saint-Jacques, le prochain Chapitre devait encore une fois, par exception, se tenir à Bologne, mais qu'en 1222 les Frères se réuniraient en Chapitre à Paris.

Le B. Matthieu était donc ainsi mis en demeure de construire un couvent dans l'espace de deux années, afin d'être en mesure d'offrir l'hospitalité aux membres du Chapitre de 1222. Le Bienheureux se mit courageusement à l'œuvre et son zèle fut récompensé du delà de toute espérance.

Les difficultés étant une fois levées avec le Chapitre, le B. Matthieu avant de construire des bâtiments capables de loger les Frères, voulut obtenir de Maître Jean de Saint-Quentin une donation définitive de l'emplacement où l'on était établi. Le chapelain du roi avait offert l'hospitalité aux Frères dans son hospice de Saint-Jacques, mais en homme prudent il ne leur en avait point cédé tout d'abord la propriété. Deux ans s'étaient écoulés depuis que les enfants de saint Dominique avaient été introduits dans sa demeure. C'était assez pour les connaître et pour voir la main de Dieu sur cette œuvre naissante. Les liens d'une intimité de plus en plus grande se resserraient tous les jours entre les Frères et leur bienfaiteur. Maître Jean de Saint-Quentin éprouvait en particulier une grande sympathie pour Fr. Matthieu dont il admirait chaque jour davantage la prudence et la sainteté. Ce dernier n'eut donc pas de peine à le décider à faire en faveur des fils de Dominique une donation définitive. « Ces deux hommes excellents, dit une « chronique, avaient pour la famille que Dieu leur avait donnée une « affection de père. Ils bénissaient la Providence en voyant des « générations d'apôtres se succéder sans interruption dans les murs « de Saint-Jacques, et en sortir chaque année pour répandre partout « dans l'univers l'œuvre de Dominique. Saint-Jacques était la ruche « d'où s'envolaient les essaims pour de nouvelles conquêtes. Seuls, « l'abbé Matthieu et Maître Jean de Saint-Quentin, les deux pères de « famille, restaient dans la ruche dont ils étaient les fondateurs et les « pères nourriciers (1). »

Par un acte passé dans la chapelle de Saint-Jacques le 3 mai 1221, Maître Jean de Saint-Quentin cédait aux Frères-Prêcheurs tous ses droits de propriété sur l'hospice de Saint-Jacques, en se réservant toutefois les avantages et honneurs accordés par le droit commun de l'époque aux patrons et fondateurs des monastères. Il était spécifié, dans la charte de donation, que Maître Jean aurait la première stalle au chœur, la première place au réfectoire et au Chapitre, quand il lui plairait de s'y trouver avec la Communauté. Les Frères devaient le saluer à son entrée dans le couvent. Après sa mort, on lui donnerait la sépulture dans la chapelle de Saint-Jacques et on réciterait les mêmes suffrages que pour un Frère défunt de l'Ordre. En outre, on célébrerait à perpétuité un service pour le repos de son âme chaque année au jour anniversaire de son décès. De son vivant il se réservait

(1) Chronique anonyme, Fonds de St-Jacques, aux Archives nationales. L. 945.

le droit de présider l'office au chœur les jours de grandes fêtes, et de célébrer la messe au grand autel. Les autres jours, un des Frères du couvent devait assister Maître Jean pendant le saint Sacrifice, ou célébrer en sa présence les jours où il s'abstiendrait de monter à l'autel.

Telle était la situation faite par les Frères dans leur Communauté au fondateur de Saint-Jacques, l'un des premiers et peut-être le plus ancien de nos *familiers*.

Le doyen de Saint-Quentin avait mis les Frères en possession de l'hospice et de la chapelle de Saint-Jacques, et pourtant l'œuvre du B. Matthieu était loin d'être achevée. L'Université avait, paraît-il, des droits sur l'immeuble acheté jadis par Maître Jean de Barastre. Il fallait obtenir qu'elle voulût bien se désister de ses droits en faveur de la nouvelle fondation. Grâce à l'intervention du vénérable doyen, ancien professeur et membre du corps universitaire, maîtres et écoliers se montrèrent en cette occasion pleins de bienveillance pour les Frères.

Nous offrons, disaient les maîtres et écoliers de Paris dans un acte passé avec Fr. Matthieu en l'an 1221, tous les droits que nous avons sur la maison de Saint-Jacques et nous les donnons de notre pleine et entière liberté au Fr. Matthieu, Prieur, et à ses Frères de l'Ordre des Prêcheurs et à l'Ordre tout entier. En signe de respect et de reconnaissance pour notre Université, souveraine et maîtresse du lieu qui leur est donné, ils nous admettront, nous et nos successeurs à perpétuité, comme des confrères, à la participation générale de toutes leurs prières et bonnes œuvres.

De plus, ils seront tenus de célébrer tous les ans au maître autel, en présence de la Communauté, le lendemain de la fête de saint Nicolas, une Messe solennelle pour la conservation des maîtres et écoliers et pour la prospérité de l'Université de Paris. Le lendemain de la Purification de la B. Vierge Marie, ils célébreront avec la même solennité une Messe pour les membres de l'Université décédés à Paris. En outre, à la mort de chacun de nos maîtres, en quelque Faculté qu'il ait enseigné, ils feront un service pareil à celui qu'ils célèbrent pour chacun de leurs Frères défunts ; pour le repos de son âme, les Religieux prêtres diront une Messe et le Prieur fera réciter trois fois le Psautier. Si le défunt a choisi sa sépulture dans le couvent, il sera inhumé dans le Chapitre s'il était professeur de théologie, et dans le cloître s'il enseignait à l'une des autres Facultés. (Echard, tom. 1, page 17).

VIII. — Après bien des efforts et au bout de trois années de longues et pénibles négociations, la nouvelle famille était enfin chez elle. Le

B. Matthieu commença aussitôt la construction des bâtiments appropriés aux besoins de la vie régulière. Il fallait se hâter si l'on voulait avoir fini pour la tenue du Chapitre général. L'été de 1221 et le commencement de 1222 furent employés à ce travail. Les édifices élevés par le B. Matthieu ayant disparu dans le courant du XIII^e siècle pour faire place à des constructions plus grandioses, nous ignorons ce que fut en réalité l'œuvre du premier Prieur de Saint-Jacques et l'emplacement exact qu'occupaient ces premiers bâtiments. Nous savons seulement qu'ils furent promptement achevés, « l'esprit de « pauvreté ayant porté le B. Matthieu à faire de petites cellules et « des officines de peu de montre », comme le voulait saint Dominique.

Tout était prêt, lorsque le dimanche de la Pentecôte, 22 mai 1222, s'ouvrit le troisième Chapitre général de l'Ordre, le premier parmi tous ceux si nombreux qui devaient, dans la suite, se réunir à Paris. Quelle joie dans le cœur du B. Matthieu en donnant l'hospitalité, dans ce couvent tout nouvellement sorti de terre, aux chefs des différentes Provinces de l'Ordre ! Il retrouvait tous ses anciens compagnons. C'était le B. Bertrand de Garrigue, devenu Provincial de Provence et qui revenait apportant les plus heureuses nouvelles sur le développement de l'Ordre en Languedoc. C'était Pierre de Reims, un des premiers auxquels le B. Matthieu avait donné l'habit à Saint-Jacques, et que le Chapitre général de 1221 avait nommé premier Provincial de France. C'était Suéro Gomez, Provincial d'Espagne, un de ceux qui avait combattu les hérétiques en compagnie de St Dominique et de Fr. Matthieu et que ce dernier n'avait pas revu depuis la séparation des Frères à Prouille. C'étaient Paul de Hongrie et Gilbert de la Fresnaye, l'un Provincial de Hongrie et l'autre Provincial d'Angleterre, qui, nommés tous deux l'année précédente pour établir l'Ordre en ces deux pays, venaient rapporter aux Frères les merveilles de la nouvelle famille de Dominique en ces contrées. C'était enfin Jourdain de Saxe, cet admirateur passionné du B. Dominique, ce type des nouveaux Prêcheurs, l'un des fils du B. Matthieu qui lui avait donné l'habit.

Le lendemain, 23 mai, eut lieu une solennité qui marqua dans les fastes de Saint-Jacques. Il fallait choisir un successeur à saint Dominique. Pour la première fois, on allait procéder à l'élection d'un Maître de l'Ordre. Tous les Pères et Frères de la Communauté prièrent longuement dans la chapelle de Saint-Jacques ; puis l'on procéda au vote. Fr. Jourdain fut élu à l'unanimité.

Cette élection n'était-elle pas pour le B. Matthieu la récompense de ses travaux ?

IX. — Les premières assises de la fondation de Saint-Jacques étaient posées. Après la tenue du Chapitre de 1222, nous voyons le B. Matthieu poursuivre avec une infatigable activité le développement de l'œuvre que la Providence lui avait confiée. Le nombre des religieux de Saint-Jacques augmentait tous les jours. De toute nécessité il fallait s'agrandir. Le terrain donné par Maître Jean se trouvait limité au nord par les murailles de la ville, récemment construites avec le concours de Philippe-Auguste en 1211. Dans la partie du mur qui longeait le couvent, se trouvait vers le milieu un gros bâtiment coupant la muraille et s'avancant en saillie, sur une longueur de 9 toises, en dehors de la ligne de fortification, du côté de la campagne. Ce corps de logis était flanqué de tours rondes et carrées. On l'appelait le parloir aux bourgeois. Il avait servi pendant longtemps de lieu de réunions aux marchands de la cité. C'était à proprement parler l'Hôtel de ville des bourgeois parisiens. Depuis que la maison de ville avait été transportée au Grand-Châtelet près l'église Saint-Lenfoy, le parloir aux bourgeois était resté sans destination. « Le vénérable « abbé Matthieu, s'était acquis une si grande réputation, que les « bourgeois lui donnèrent le lieu de leurs assemblées, appelé « le parloir aux bourgeois (1). » C'est sans doute en vertu de cette donation que la ville de Paris conserva pendant fort longtemps et jusqu'au milieu du xvii^e siècle, le titre de bienfaitrice et de fondatrice du couvent des Jacobins. Le local contenu dans le parloir aux bourgeois était considérable. Le B. Matthieu y fit disposer de vastes dortoirs et dans le bas un réfectoire spacieux, qui formaient une sorte de prolongement aux constructions élevées les années précédentes. Cette transformation du parloir aux bourgeois était achevée, lors de l'ouverture du Chapitre général qui se tint à Paris au mois de mai 1224.

Le couvent de Saint-Jacques prenait à cette époque une importance de plus en plus grande au sein de la ville. Les novices y affluaient en si grand nombre que le B. Jourdain de Saxe procéda, pendant la teneur du Chapitre, à une nouvelle dispersion des Frères, pour répandre au loin la vie qui surabondait à Paris. On vit alors de nouvelles colonies de Frères-Prêcheurs quitter « la ruche du B.

(1) Notice nécrologique sur Matthieu de France, par les PP. Texte et Faitot.

Matthieu », pour se rendre à Magdebourg, à Cologne, à Lille, à Liège, fonder des couvents (1).

Nous avons vu précédemment les rapports du Prieur de Saint-Jacques avec le clergé et la bourgeoisie ; il nous reste à parler de son rôle à la cour des rois de France.

Dès son arrivée à Paris, il avait été mis en relations avec Philippe-Auguste, par Maître Jean, chapelain du roi. Philippe-Auguste en 1224 ratifia la donation du parloir aux bourgeois, et voulut même y ajouter un nouveau bienfait personnel. Il y avait, paraît-il, tout à l'entour de l'ancien Hôtel de ville, en dehors des murailles, un enclos assez vaste appelé l'enclos du roi ou encore l'enclos du parloir aux bourgeois. Cette pièce de terre, plantée de vigne, se composait de plusieurs lots. La majeure partie était au pouvoir du roi, plusieurs fragments appartenaient à l'évêque de Paris et à quelques seigneurs des environs. Philippe-Auguste céda aux Frères tous ses droits de propriété sur l'enclos du Roi, qui fut dès lors appelé l'enclos des Jacobins. L'habile Prieur de Saint-Jacques, fort de l'exemple donné par le roi, obtint promptement des autres propriétaires qu'ils vendissent au couvent leur lot de terre. L'évêque de Paris qui était un ami des Frères, fit cession gratuite de ses droits. En même temps, le B. Matthieu passait un contrat de vente avec un seigneur de Hautefeuille, pour la même affaire.

En outre, afin de rendre plus faciles aux religieux les moyens de s'étendre au delà des murailles, le monarque leur abandonna la propriété du mur qu'il avait fait élever pour embellir plutôt que pour fortifier la ville.

X. — Louis VIII, pendant les quelques années qu'il passa sur le trône, avait donné aux Frères plus d'une preuve de sa bienveillance et de sa munificence royale.

Le P. Mallet dans son histoire du couvent de Saint-Jacques, assure que l'Abbé Matthieu fut un de ceux qui agirent le plus fortement sur

(1) En 1223, s'adressant à son Légat, Conrad, évêque de Porto, venu en France pour terminer plusieurs affaires épineuses, notamment la réforme de certains moines qu'il était question de chasser de leur monastère et de remplacer par les nouveaux religieux Prêcheurs, Honorius III écrit ces paroles : « Puisque le Seigneur a béni l'Ordre des Frères-Prêcheurs à Paris, et que les Frères se sont multipliés dans la maison de Saint-Jacques, jusqu'à dépasser le nombre de *cent-vingt*, en prenant de ces religieux pour repeupler le monastère, vous remédiez à de grands maux. » (*Mamachi Appendix Monument. Tome II, Annal.*).

l'esprit du prince pour le déterminer à entreprendre son expédition contre les Albigeois. Le Prieur de Saint-Jacques avait été le compagnon de Simon de Montfort dans ses campagnes contre les hérétiques. Il était resté lui-même longtemps sur les lieux. Il est bien à présumer qu'il prit part aux assemblées des évêques et des barons qui se tinrent à Paris, en 1223, 1225 et en 1226, et où furent traitées longuement toutes les questions concernant la répression des hérétiques dans le midi de la France.

Au concile qui se tint à Paris, en 1225, en présence de Louis VIII et sous la présidence du légat, il fut décidé qu'on confierait aux Frères de Saint-Jacques le soin de prêcher partout en France la croisade contre les Albigeois. Ces quelques renseignements, trop peu circonstanciés pour nous montrer en détail le rôle politique du B. P. Matthieu, nous le font néanmoins pressentir.

La figure du B. P. Matthieu est restée jusqu'à nos temps quelque peu dans l'ombre. Le B. Réginald, le B. Jourdain, Hugues de St-Cher, Humbert de Romans, tous saints, tous ces grands hommes dont l'incomparable éclat couvrit de gloire les origines du couvent de St-Jacques, ont fait oublier le serviteur fidèle, humble et dévoué, qui en avait péniblement élevé les murailles. On peut évaluer à cinq ou six cents (1) pour le moins, le nombre des religieux qui prirent l'habit à Saint-Jacques, pendant les dix premières années de son existence, sous le priorat de Fr. Matthieu. Le B. Jourdain de Saxe et le B. Matthieu ont revêtu de leurs mains des habits de l'Ordre cette armée d'apôtres, d'évêques et de docteurs. Nous savons d'une façon plus positive que quelques-uns d'entre eux furent reçus au saint habit par le P. Abbé de Saint-Jacques. Le B. Jourdain de Saxe, et son ami Fr. Henri de Cologne (12 février 1220), Hugues de Saint-Cher (22 février 1225), Humbert de Romans (30 novembre 1224), Gérard de Frachet (11 novembre 1225), furent de ce nombre. Les enfants sont devenus célèbres, et leur Père est resté enseveli dans la gloire de ses fils.

Les faits rapportés dans ce récit nous montrent le B. Matthieu

(1) Nous avons vu que pendant l'année 1218, avant la venue de saint Dominique à Paris, le B. Matthieu avait reçu plus de 25 novices, puisque saint Dominique trouva une communauté de plus de 30 religieux.

Le B. Jourdain de Saxe écrivait en 1224 à la B. Diane : « De l'Avent à Pâques, 40 novices environ sont entrés dans l'Ordre à Paris. Plusieurs ont été maîtres, et beaucoup donnent bon espoir. » On voit d'après ces données que le chiffre de cinq ou six cents est assez probable et peut-être même au dessous de la vérité.

comme un homme bon, prudent, ferme dans l'épreuve, humble et conciliant dans l'exercice de sa charge, fidèle à asseoir son œuvre sur les bases de la sainte pauvreté. C'était d'ailleurs un prêtre instruit, ayant toutes les dispositions requises pour l'enseignement, digne en tout point d'être le fondateur de la plus illustre pépinière de docteurs qui fut jamais dans l'Eglise. Il prêchait avec facilité. Sa parole était familière. A l'imitation de notre P. Dominique, ses discours abondaient en exemples dont les contemporains gardèrent longtemps la mémoire.

Etienne de Bourbon qui, l'avait entendu prêcher, raconte avoir recueilli de sa bouche l'apologue suivant qui nous fait connaître par quels moyens ingénieux il savait captiver son auditoire : « Trois chevaliers cherchaient ensemble aventure. Ils arrivèrent à une certaine ville où on leur dit qu'il n'y avait que trois hôtelleries. Dans la première le cheval était bien soigné, mais le cavalier mourait de faim. Dans la seconde, c'était tout le contraire ; dans la troisième, cheval et cavalier se trouvaient bien, mais au départ ce dernier était toujours roué de coups. Chacun de nos chevaliers se rendit à l'une de ces hôtelleries, et tous les trois trouvèrent que les choses étaient telles qu'on le leur avait annoncé, à l'exception des coups qui ne furent point donnés dans la troisième hôtellerie. Et comme le chevalier demandait pourquoi il avait été épargné, on lui répondit que c'était à cause de son obéissance parfaite au maître de la maison. Cette cité figure le monde où se trouvent trois sortes d'hôtes : les uns mettent toute leur application à bien soigner le cheval et négligent le cavalier, ce sont ceux qui font tout pour le corps et ne songent point à leur âme ; d'autres, par une ferveur indiscrete, épuisent le corps et ne se livrent qu'aux exercices spirituels ; les troisièmes traitent discrètement le corps et l'âme, de façon à ne jamais désobéir à Dieu, ceux-là s'en vont de ce monde sans passer par aucun supplice. » On voit, par cet exemple, la manière de prêcher simple, familière et tout évangélique des grands prédicateurs de cette époque.

La mort du B. P. Matthieu arriva en 1226 ou 1227. Il fut remplacé dans sa charge de Prieur par Pierre de Reims, dont la vie a été donnée au 11 janvier. On l'enterra dans le chœur de ce couvent de Saint-Jacques fondé par ses soins, sous une longue dalle portant son effigie et devant la stalle du Prieur, comme pour signifier que tous ceux qui occuperaient cette place dans la suite devraient toujours avoir présent à l'esprit le souvenir de ses vertus.



La V. M. ANNE DE SAINTE-MARIE

*Professe au Monastère de Sainte Catherine de Sienna
à Langres (*)*

(1613-1664)

La vertueuse Sœur Anne de Sainte-Marie naquit au village nommé Baissey, à trois lieues de la ville de Langres, en l'année 1613, de parents peu favorisés des biens de la fortune, mais riches en grâce et en piété. La maison paternelle fut son premier cloître. Aussi y grandit-elle dans la piété et la vertu, aimant à lire la vie des saints et à les imiter, si bien que lorsqu'on lui demandait pourquoi elle avait fait telle action vertueuse qu'elle n'avait pas réussi à cacher, elle répondait avec simplicité : « C'est parce que telle sainte l'a faite pour aller au ciel. Je l'ai lu dans sa vie, et puisque je veux être sainte, je dois l'imiter. » Un jour qu'elle était allée aux champs pour surveiller les moutons de son père, elle se mit à réfléchir sur la vie de sainte Geneviève, patronne de Paris, et résolut de suivre son exemple en se consacrant à Jésus-Christ, comme cette sainte en avait fait le vœu entre les mains de saint Loup, évêque de Troyes, et de saint Germain, évêque d'Auxerre. Tout à coup, apercevant une croix, et charmée de se trouver seule avec son Sauveur crucifié, elle courut se prosterner à ses pieds pour faire vœu de virginité. Ses parents ne connurent son secret que par sa nouvelle ferveur.

Dieu soumit sa fidélité et sa constance à de longues et rudes épreuves. La mort de sa mère et la perte de la plus grande partie de ses biens, occasionnée par la guerre qui désolait la Champagne, la laissèrent inébranlable dans sa résolution. Quand elle en fit part à son père, celui-ci, excellent chrétien, mais alors plongé dans les chagrins domestiques, ne lui répondit que par un profond soupir, et la conjura de ne pas l'abandonner. La piété filiale la retint au service de ce bon père, qui, redoutant de voir son enfant exposée tous les jours à la fureur des soldats, quitta Baissey et vint s'établir à Langres. Ils y

(*) Mémoires de Langres.

vécurent quelque temps dans la plus douce intimité. Avant de mourir, Monsieur Boisselier donna à sa fille plusieurs sages conseils. Il l'exhorta à exécuter la résolution qu'elle avait prise de se faire religieuse, et il l'engagea à entrer chez nos Tertiaires, en lui disant que leur maison ne tarderait pas à être parfaitement établie, et que le peu de bien qu'il laissait serait fort utile aux Sœurs. La jeune fille reçut les dernières paroles de ce père mourant, plutôt comme un ordre que comme un conseil, et le regarda comme le plus beau témoignage de son affection. Elle s'empessa de s'offrir aux Sœurs du Tiers-Ordre, qui l'adoptèrent sous le nom de Sœur Anne de Sainte-Marie.

Sa vêtue eut lieu le 12 mai 1641. Elle fit profession l'année suivante, le 18 mai. Après le vote du Chapitre, la Mère Prieure, Anne de Sainte-Agnès, voyant que les suffrages étaient unanimes, fit sur eux le signe de la croix et dit à la Communauté avec un air de sainte joie : « Puisqu'il a plu à Dieu et à mes chères Sœurs de recevoir à la profession ma Sœur Anne de Sainte-Marie, je la reçois de tout mon cœur . Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. » La Communauté répondit : *Amen*. Et depuis, on termina toujours de la sorte l'admission des novices à la profession.

Notre Sœur fut fidèle, toute sa vie, à la résolution qu'elle avait prise de travailler sans relâche à sa perfection.

Elle avait de si bas sentiments d'elle-même, qu'elle s'estimait la plus méchante et la plus infidèle à Dieu de toutes les créatures ; elle était si persuadée de ses misères, qu'elle ne se croyait pas digne de parler aux Sœurs ; et elle a souvent témoigné qu'un de ses étonnements était que Dieu voulût bien la souffrir sur la terre.

Nos Tertiaires s'étaient d'abord occupées à soulager les malheureux et à catéchiser les filles du peuple. Mais, par ces œuvres de charité, elles se concilièrent tellement l'estime et l'affection des familles, que celles-ci ne tardèrent pas à leur confier l'éducation de leurs enfants. La première Maîtresse instituée fut la Sœur Anne de Sainte-Marie, « religieuse, disent les Mémoires du temps, des plus accomplies par les qualités de cœur et d'esprit qui forment le vrai mérite, d'une piété tendre et solide, d'une douceur charmante, d'un zèle éclairé, d'une charité sans bornes, aimant toujours mieux à pardonner qu'à punir. »

Convaincue que l'influence exercée par la femme et la mère sur les mœurs des générations dépend beaucoup de l'éducation donnée à la jeune fille, cette Maîtresse s'appliquait d'abord à élever ses pension-

naires dans la crainte et l'amour de Dieu, le respect et l'affection des parents, la compassion et le dévouement envers les malheureux, le sentiment du devoir et le culte des vertus domestiques. Puis elle veillait à ce que chacune reçût une instruction convenable, en rapport avec sa capacité et sa condition, et selon les intentions des familles. Aussi bonne mère que prudente maîtresse et directrice expérimentée, elle les aimait toutes comme ses enfants, les voulant sincères, polies, aimables et prévenantes les unes pour les autres, leur inspirant le respect de soi-même, l'amour du travail, le goût de l'ordre, de la propreté, de la simplicité ; leur commandant avec fermeté et douceur, tour à tour sévère et indulgente ; les corrigeant sans mollesse, mais sans raideur, la main dans le cœur et le cœur dans la main, étudiant leur caractère et leurs inclinations, afin d'extirper leurs défauts en perfectionnant leurs vertus, et prenant habilement occasion de leur humeur ou de leurs caprices pour leur apprendre à se vaincre elles-mêmes. C'est ainsi que pendant plus de vingt-ans elle s'efforça de façonner leurs âmes avec cette sérénité inaltérable et cette noble ardeur dont notre saint Patriarche lui avait donné l'exemple.

Dans la charge de Prieure, qu'elle fut contrainte d'accepter par obéissance après l'avoir constamment refusée, elle fit paraître une prudence très éclairée dans le gouvernement, une charité maternelle dans sa conduite et un grand zèle pour l'observance. Elle conservait une paix d'âme et une union très intime avec Dieu, dans l'embarras des affaires auxquelles une maison naissante est exposée, et dans les soins qu'elle était obligée de prendre pour pourvoir aux nécessités de ses religieuses. Elle était toujours profondément recueillie en elle-même, quoique dans la nécessité de parler à toutes sortes de personnes.

Cette vertueuse mère avait une effusion de charité pour ses Sœurs qui la portait à aller au devant de tous leurs besoins. On l'a vue pleurer quand elle ne pouvait pas les soulager dans leurs maladies.

Elle les reprenait avec bonté, mais avec force, à la plus légère transgression des Constitutions. La première à toutes les observances, à garder le silence, à assister au chœur et à se rendre à tous les exercices de la Communauté, elle animait ses filles plus efficacement par ses exemples que par sa parole. Elle-même balayait les dortoirs, lavait la vaisselle et se dévouait dans les offices les plus bas de la maison, pour les porter à ces saintes pratiques d'humilité.

A l'expiration de sa charge, elle se remit avec une soumission et

une obéissance d'enfant entre les mains de ses Supérieures, vivant dans un grand esprit de dépendance. Sa ferveur lui faisait entreprendre des travaux au-dessus de ses forces, et on l'a vue porter des charges d'eau et de bois à l'infirmerie, dans un temps où ses infirmités l'avaient rendue si faible qu'elle avait peine à se soutenir sur ses pieds ; mais quand les Supérieures lui défendaient ce rude travail, elle se soumettait avec humilité.

Sa consolation dans ce triste état était de s'entretenir continuellement avec Dieu par l'oraison, de faire toutes ses actions pour son amour et pour sa gloire et de vivre uniquement pour Lui. Cet amour la possédait d'une manière qui la rendait insensible à toutes les consolations de la terre, et elle était si absolument morte au monde, qu'elle avait fini par en ignorer le langage.

La charité n'a jamais banni de son cœur la crainte filiale qu'elle avait d'offenser Dieu, et elle joignait à cette crainte celle d'être connue et estimée des hommes. C'est ce qui nous a dérobé la connaissance d'une infinité d'actes héroïques de vertu qu'elle a si saintement pratiqués dans l'obscurité de la nuit et dans les endroits les plus écartés de la maison, ne les confiant qu'aux yeux de Dieu, de peur que la vaine gloire ou l'applaudissement des créatures ne ternissent la pureté de ses intentions.

Enfin, son corps exténué par les jeûnes, par les pénitences et les mortifications qu'elle avait pratiqués sans relâche, perdit une partie de ses forces. Ce qui lui fit comprendre que son âme en serait bientôt séparée pour être présentée au tribunal du Souverain Juge. Elle se prépara donc à ses derniers moments. Plus elle sentait approcher sa fin, plus elle paraissait croître en amour et en ferveur. Cette admirable Mère avait toujours eu la plus vive appréhension des jugements de Dieu. Au moment du terrible passage, que tant de saints n'ont regardé qu'avec frayeur, sa confiance fut si grande qu'elle s'animait elle-même à mourir. « Allons, disait-elle, allons mon âme, allons au Paradis, jouir de la vision de Dieu. » Et quelquefois : « Seigneur, faites mourir votre servante en paix. » Avant de rendre le dernier soupir, elle récita le *Te Deum* et répéta plusieurs fois le Psaume *Laudate Dominum, omnes gentes*. Elle mourut « comme un cygne, en chantant ce cantique de louanges et de bénédictions qu'elle alla continuer dans le ciel, en compagnie des anges et des saints. » C'était le 3 février 1664.

Le monastère de Langres doit son origine à deux obscures et admirables chrétiennes. Dès l'année 1621, Jeanne Canchry et Claude Guyotet entrèrent dans la Fraternité du Tiers-Ordre, rétablie à Langres. Après s'être dévouées, avec quelques compagnes, au soulagement des pauvres et des malades, ainsi qu'à l'éducation des jeunes filles, elles se mirent en communauté pour fonder ensemble un monastère du Tiers-Ordre régulier et cloîtré, selon la prescription du saint Concile de Trente. Son établissement, auquel un pensionnat restait annexé, fut définitivement approuvé par l'évêque, le maire et les échevins de la ville, et confirmé par des lettres royales, en date du 1^{er} janvier 1674. Depuis, il se maintint dans la plus parfaite régularité, jusqu'à l'époque de sa suppression (29 septembre 1792).

Pendant la Terreur, les religieuses vécurent dispersées, mais unies en divers groupes. Après la mort de la dernière Prieure, elles élurent, pour la remplacer (1800), la M. Angélique de Vougécourt, celle-là même qui devait être la restauratrice de leur Communauté.

En effet, six ans après, le maire de la ville ayant acheté les bâtiments et dépendances du Monastère, en fit donation aux Hospices, à cette condition : qu'il y serait établi un pensionnat de jeunes filles. Ce pensionnat devait être dirigé par les Mères Angélique Simonnet de Vougécourt, Saint-Benoît Barrois de Santenoge et Simonne Hutinet, associées sous le nom de *Dames institutrices de Saint-Dominique*. L'empereur, vainqueur de la Prusse à Iéna, approuva cette donation et cette association, le 25 octobre 1806.

Presque toutes les anciennes Sœurs rentrèrent dans le Monastère, rapportant fidèlement, avec leurs vertus purifiées et agrandies par quatorze années d'exil et de souffrances, le mobilier, les ornements, les vases sacrés, les livres, les registres et manuscrits qui avaient été partagés en lots et distribués à chacune pendant la dispersion. Charles X donna l'autorisation royale, en 1827, à la nouvelle communauté enseignante.

Le monastère de Langres a fondé : les monastères de Neufchâteau, en 1827, de Bar-le-Duc, en 1829, et contribué largement en 1838 à la restauration de celui de Chalon-sur-Saône.



LE MÊME JOUR

1285. — A Saint-Malo, en Bretagne, mourut dans les fonctions de l'épiscopat le très illustre et V. P. SIMON DE CLISSON. Il avait si parfaitement uni les exercices de la piété chrétienne à la grandeur de sa naissance, que le désir d'une plus haute perfection le fit renoncer aux plaisirs et aux honneurs du monde, pour suivre Jésus-Christ dans sa vie pauvre et souffrante ; il prit l'habit de l'Ordre au couvent de Nantes. Il fut Docteur en théologie, et se trouvait Prieur du célèbre collège et couvent de Saint-Jacques, à Paris, lorsqu'en 1259, sous le Pape Alexandre IV, le Chapitre de Saint-Malo l'élut

pour évêque de ce diocèse. Le V. Père gouverna cette Eglise pendant 26 ans, aimé de tous comme un père et vénéré comme un saint. Il mourut le 3 février 1285; l'Ordre n'ayant point de couvent à Saint-Malo, il voulut être enterré en celui de Dinan pour reposer avec les religieux ses Frères, qu'il avait toujours tendrement aimés. — (*Gallia Christiana*, Fontana.).

1484. — A Rome, mourut, chargé d'années et de mérites, le V. P. BAPTISTE DES JUGES. Né à Finale, de l'illustre famille des Juges, *dei Giudici*, il entra dans la célèbre Congrégation de Lombardie, alors dans toute sa ferveur, et il s'y fit remarquer par l'innocence de ses mœurs, son zèle de la perfection, sa prudence, son érudition et sa grande éloquence. Paul II le créa évêque de Vintimiglia, le 22 avril 1469. Il gouverna très saintement cette Eglise jusqu'en 1483, où le Pape Sixte IV, le jugeant digne d'une charge plus élevée, le transféra sur le siège métropolitain d'Amalfi. Mais notre saint Prélat y resta quelques mois seulement, après lesquels il retourna à son ancienne Eglise de Vintimiglia, avec le titre d'archevêque de Patras, dans le Péloponèse. Il mourut la même année, à Rome, et fut enseveli dans l'église de la Minerve.

Il a laissé sur les Evangiles des commentaires, un dialogue sur le mépris du monde. Cet opuscule a été imprimé à la suite d'un traité de saint Antonin sur l'Evangile des deux disciples d'Emmaüs, et avant la lettre du V. P. Humbert sur les trois vœux et son traité des vraies et fausses vertus. — (Fontana, Echard).

1602. — A Mechoacan, ville épiscopale en Amérique, mourut chargé d'années et de mérites le V. P. DOMINIQUE DE ULLOA. Dieu l'ayant prévenu dès sa jeunesse des lumières de sa grâce, il renonça aux espérances trompeuses du monde, et méprisa généreusement l'éclat d'une illustre naissance, qu'il tirait des marquis de la Mota, en Espagne, pour imiter dans l'état religieux la vie pauvre et humiliée de Jésus-Christ. Il prit l'habit de l'Ordre au couvent de Notre-Dame de Penna de Francia, et y fit de merveilleux progrès dans les sciences et la piété. Il avait dignement rempli les charges de Lecteur en théologie, de Prieur en plusieurs couvents et de Vicaire provincial de Castille, lorsque, en 1585, le Pape Grégoire XIII le fit évêque de Nicaragua, dans le Nouveau-Monde. Ce siège avait déjà été illustré par un saint religieux de l'Ordre, le P. Antoine de Valdeviesco (1544-1549), dont nous donnerons la vie au 26 de ce mois. Le nouvel évêque l'occupa six ans (1585-1591), puis huit ans celui de Popayan, et enfin, le 9 mars 1599, il fut transféré à celui de Mechoacan. Il y succédait à un autre religieux de l'Ordre, le P. Alphonse Guerra, auparavant évêque de Rio de la Plata; et, après avoir administré cette Eglise un peu moins de 3 ans, il y termina, en 1602, une longue vie de zèle et de dévouement par une mort précieuse aux yeux de Dieu.

Le Père Louis du Pont, très saint religieux de la Compagnie de Jésus,

fait une honorable mention de ce grand Prélat dans la vie du P. Balthazar Alvarez de la même Compagnie. Je ne saurais omettre ce qu'un auteur de ce mérite et de cette réputation nous en a laissé. Parlant des libéralités que Madeleine de Ulloa, sœur de notre Père Dominique, fit à sa Compagnie en la province de Castille, il nous apprend que ce vertueux Père avait eu beaucoup de relations avec le P. Alvarez à Avila, à Medina del Campo, et à Salamanque, et qu'il avait reconnu par expérience la grâce particulière, que ce grand serviteur de Dieu avait reçue du ciel pour diriger et conduire les âmes. Sa sœur lui ayant communiqué le dessein qu'elle avait de fonder une maison de la Compagnie à Villa-Garcia, lieu de son domaine, le Père Dominique l'y confirma, lui conseillant en particulier de demander le Père Balthazar pour Recteur. Ce qu'elle fit, au grand avantage de son âme, et au profit de plusieurs autres.

Cet auteur nous fait remarquer en outre le parfait désintéressement de notre Religieux, et son zèle à procurer la plus grande gloire de Dieu par les moyens qu'il croyait les plus convenables. Car sa sœur lui ayant découvert le désir que Dieu lui avait donné en son oraison du matin, un jour de saint Matthias, de participer à l'heureux sort de cet apôtre, en enseignant la doctrine chrétienne, en prêchant et catéchisant dans la ville d'Oviédo et dans la principauté des Asturies, que étaient aussi de son domaine, son sage frère surpris de sa manière de parler, lui répondit, que si elle prétendait faire ces choses par elle-même, c'était une pure illusion. Et sa sœur lui disant qu'elle ne l'entendait pas ainsi, mais qu'elle donnerait un fonds suffisant à des religieux, qui s'emploieraient à ces fonctions : « Vous ferez très bien, répondit le P. Dominique; et c'est ainsi en effet que vous recevrez la récompense des Apôtres. Mais pour y réussir parfaitement, donnez ce fonds aux Pères de la Compagnie de Jésus, que Dieu favorise dans ces instructions familières et cette sorte de missions. »

Cette réponse détermina entièrement la vénérable dame qui, sans plus tarder, fonda un collège de la Compagnie à Oviédo, où les Pères Jésuites commencèrent à travailler soigneusement à l'instruction des habitants non seulement de cette ville, mais encore de toutes les terres des Asturies, dont Oviedo est la capitale.

Mais si cette pieuse dame reçut la récompense des Apôtres en contribuant par ses largesses à cette bonne œuvre, son digne frère y eut aussi très bonne part par le conseil et le mouvement qu'il lui en donna et en remplissant encore lui-même glorieusement les devoirs d'un bon prélat, dans la conduite des trois églises qui lui furent successivement confiées. — (Lopez, Fontana).

1646. — A Padoue, mourut le V. P. DOMINIQUE PAOLACCI, célèbre par sa rare éloquence. Il était né en Toscane, et revêtit l'habit de l'Ordre au couvent de Sainte-Marie ad Gradus, à Viterbe. Doué d'une facilité de langage prodigieuse, et d'une intelligence distinguée qu'il avait nourrie

de tous les enseignements de la théologie, il devint un des plus grands prédicateurs de son temps.

Le Maître général, Nicolas Ridolphi, qui l'avait eu pour élève, lui témoignait une tendre affection. Dès qu'il se vit placé à la tête de l'Ordre, il l'appela à Rome auprès de sa personne, et il trouva en lui une fidélité et un devouement à toute épreuve, dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. Pendant que le P. Paolacci était à Rome, il fut élu Prieur de la Minerve, et gouverna plusieurs années ce couvent. Placé un peu plus tard par le Maître général à la tête du monastère de nos Sœurs de Saint-Sébastien à Naples, c'est lui qui fit bâtir leur magnifique église. Cependant, l'Université de Padoue faisait toute sorte d'instances afin d'attirer à elle un homme d'un tel mérite. Le P. Paolacci, avec l'agrément du Révérendissime Père Général, céda à ces instances et s'y rendit en 1644. Il y interpréta les divines Ecritures; mais deux ans après, en 1646 et le 3^e jour de février, il passait à une vie meilleure.

Le V. P. Dominique de Paolacci a laissé quatre volumes de sermons; ils ont été plusieurs fois imprimés à Naples et à Venise. — (Echard).

1560. — Au monastère de la Visitation, en Portugal, la V. M. MARIE, surnommée DE LA VISITATION. Elle fut l'une des premières qui prirent l'habit dans ce nouveau monastère. C'était une Sœur de beaucoup d'oraison. Outre les exercices de la Communauté, elle y consacrait encore tout le reste de son temps. En tout lieu, à toute heure, elle tenait son âme élevée à Dieu et étroitement unie à son céleste Epoux, si bien qu'on pouvait dire que toute sa vie n'était qu'une oraison ininterrompue.

De cette communication avec Dieu notre Sœur retira pendant sa vie des grâces abondantes, et plusieurs faveurs extraordinaires. Contentons-nous de rapporter ce qui lui arriva dans sa dernière maladie.

Comme elle était presque à l'extrémité, le Père Vicaire du monastère vint célébrer la sainte Messe à l'infirmerie, afin de la communier plus facilement en viatique. Notre pieuse Sœur voulut à tout prix se lever pour assister au saint Sacrifice. Elle quitta en effet le lit et vint s'agenouiller au pied de l'autel, où elle communia avec toute la ferveur que l'on pouvait attendre d'une telle âme, à cette heure solennelle. Or, il arriva qu'après la communion notre Sœur vécut encore huit jours, mais sans prendre aucun aliment ni la moindre boisson; et, chose plus étonnante, pendant tout ce temps, ni le poulx ni le cœur ne donnaient plus de battement. Le huitième jour, on la vit se soulever sur sa couche, et, le visage rayonnant d'une joie toute céleste, elle entonna une dévote antienne à la Reine des anges, que les religieuses présentes se mirent à continuer. Puis tout à coup, au milieu de leur cantique, la mourante leur fit signe de se prosterner pour vénérer la sainte Mère de Dieu qui, à ce même moment, entra dans la cellule; et l'antienne finie, l'âme de notre Sœur, brisant ses liens, s'en alla dans le ciel en compagnie de la Très Sainte Vierge, comme on le croit pieusement. C'était le 3 février de l'année 1560. — (Sousa, Cardoso).

1601. — Au monastère de Notre-Dame du Saint-Rosaire, à Lisbonne, la V. Mère ISABELLE DE LA CROIX. Jeune encore, elle avait été mariée à un noble chevalier, et vécut ainsi longtemps dans le monde au milieu de toutes les splendeurs de la fortune. Mais, devenue veuve à l'âge de quarante ans, elle résolut de consacrer uniquement à Dieu le reste de ses jours et entra, l'année même de son deuil, au monastère de Notre-Dame du Rosaire, où elle fut une des premières qui prirent l'habit de l'Ordre.

Avec l'habit, elle reçut aussi le véritable esprit de saint Dominique ; car, dès lors, toute son ambition fut de marcher sur les traces de ce bienheureux Père et de l'imiter dans sa vie de pénitence et d'oraison. Pendant quarante ans encore qu'elle vécut en Religion, elle jeûna tous les jours. Les vendredis et les samedis, elle ne mangeait avec son pain que quelques herbes crues ; et quand son estomac éprouvait trop de répulsion pour cette nourriture, elle les arrosait d'un peu d'huile et de vinaigre : c'était là le plus grand régal qu'elle se permit. A peine dormait-elle trois heures de la nuit et sur un matelas très dur ; le reste du temps était consacré à l'oraison et à divers exercices de pénitence.

Notre Sœur avait une très grande dévotion au Saint Sacrement de l'autel. Elle goûtait dans la communion de suaves délices, et les jours où elle recevait Notre-Seigneur elle ne prenait aucune autre nourriture. Pendant son oraison, elle répandait de douces larmes, parfois aussi elle y avait des ravissements et des extases, que son humilité déguisait et faisait passer pour de simples assoupissements provenant d'un peu de fatigue. Grande aussi était sa dévotion à la Passion du Sauveur ; elle ne pouvait jamais contempler les douleurs qu'avait endurées son Divin Époux, sans en être touchée jusqu'au fond du cœur et répandre d'abondantes larmes. Son amour pour la Très Sainte Vierge était un amour tout filial. Elle aimait par dessus tout son Rosaire. On rapporte qu'avec les roses bénites, elle avait composé une sorte de médicament qui procura la guérison à un grand nombre de malades.

Ainsi vécut notre Sœur jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans. Les deux dernières années, elle était devenue pour les choses de la vie matérielle simple comme un petit enfant ; elle avait perdu à ce point le souvenir d'elle-même, qu'elle ne songeait plus à demander même ce qui lui était nécessaire ; il fallait que les Sœurs veillassent à sa propre subsistance. Mais pour les choses de Dieu elle conservait toujours le plein usage de ses facultés. Jusqu'à la fin, elle suivit tous les exercices du chœur et le jour et la nuit, et non seulement elle savait encore parfaitement réciter tout l'Office, mais elle employait de longues heures à l'oraison et à remercier Dieu de ses nombreux bienfaits. La Mère Isabelle de la Croix mourut en février 1601, un samedi, jour consacré à honorer la Reine des anges, à laquelle notre Sœur avait toujours été si tendrement dévouée. Dieu voulut manifester la sainteté de sa Servante : car, au moment où elle rendit le dernier soupir, on entendit dans le monastère le cantique très harmonieux des anges, et, de plus, de nombreux miracles ont été obtenus par son intercession. (Lopez, Cardoso).

1631. — A Metz, au monastère de Notre-Dame, mourut dans une haute réputation de sainteté la V. M. CATHERINE GERMAIN. Elle était entrée dans ce monastère pour être Sœur converse, mais une effroyable mortalité ayant enlevé plusieurs religieuses, comme elle avait une très belle voix, on la reçut Sœur de chœur. Cette grâce ne fit qu'augmenter sa ferveur et son humilité ; toute sa vie elle se regarda la dernière de la Communauté, se souvenant sans cesse de la première condition à laquelle Dieu l'avait appelée, et elle en remplit tous les devoirs par un travail continuel jusqu'à la mort. Pendant sept ans, elle lut seule à table, et pendant sept autres années, elle le fit alternativement avec une autre religieuse.

Les vertus de notre Sœur, et particulièrement son innocence, sa candeur, son humilité et sa charité pour ses Sœurs, la disposèrent aux grandes grâces que Dieu lui communiqua, jusqu'à lui révéler des choses fort extraordinaires. Une nuit qu'elle reposait, Dieu lui fit voir l'âme d'un certain ecclésiastique entraîné en enfer par les démons ; elle en fut si effrayée qu'elle jeta de grands cris, qui éveillèrent les Sœurs. Comme la Supérieure, religieuse très régulière, n'en savait pas la cause, elle lui imposa le lendemain une rude discipline, pour la punir d'avoir troublé le profond silence. Sœur Catherine souffrit patiemment cette pénitence et cette humiliation ; elle découvrit ensuite le juste sujet qui avait causé sa frayeur et ses cris, et nomma même la personne à qui ce malheur épouvantable était arrivé. Et de fait on apprit que la personne dont elle avait parlé, avait été trouvée morte le matin même. Le confesseur de la communauté, homme d'une sainte vie, étant décédé quelques jours après, notre Sœur vit son âme monter au ciel, ce qui lui causa un si grand transport de joie, et un si violent désir de le suivre, qu'elle s'écria : « Ah ! mon Père, menez-moi avec vous ! » Toute sa vie Sœur Catherine porta une dévotion singulière à N. P. S. Dominique, qui une fois la guérit miraculeusement d'un mal qui l'avait réduite à l'extrémité. Il lui apparut en plein jour, et après lui avoir demandé si elle voulait qu'il lui obtint la santé de Dieu, il lui appliqua une sorte d'onguent en l'assurant qu'elle était parfaitement guérie.

L'infirmière était au chapitre : à son retour, la malade lui raconta la faveur qu'elle avait reçue de son saint Patriarche, et lui demanda à manger, bien que depuis quatre jours, elle n'eut pu rien prendre.

La V. M. Catherine Germain quitta la terre pour aller au ciel, le 3 février 1631. — (Mém. de Metz).





IV FÉVRIER

Le V. P. GASPARD DE LA CROIX

Premier Missionnaire de la Chine ()*

(1569)

EST une grande gloire à l'Ordre sacré des FF. Prêcheurs, d'avoir donné à l'Eglise des enfants généreux qui ont marché sur les traces des Apôtres, et ont établi la foi par leurs prédications dans tous les endroits du monde, où ces premiers hérauts de l'Evangile l'avaient annoncée après la mort de Jésus-Christ, leur Maître. Telle est la louange formulée par le Pape Sixte IV, dans la Bulle où il assure que, depuis sa fondation, l'Ordre de Saint Dominique n'a cessé d'envoyer par toute la terre des religieux prêcher l'Evangile aux nations les plus barbares et les plus éloignées, et qu'il continue encore tous les jours à préparer à l'Eglise des Missionnaires pour ces périlleuses expéditions : *Ordo Prædicatorum uberes fructus produxit et producit, palmites suos a mari usque ad mare, et etiam ad barbaras extendendo nationes*. En voici une illustre preuve dans la vie du V. P. Gaspard de la Croix, qui, le premier depuis les Apôtres, pénétra dans la Chine pour y prêcher la foi de Jésus-Christ.

Il était natif de la ville d'Evora en Portugal, où il fit, avec beaucoup de succès, ses études d'humanités et de philosophie. Les Historiens de sa vie ne nous ont rien laissé de particulier sur sa jeunesse ; ils disent seulement qu'il prit l'habit de l'Ordre au couvent de la ville d'Azeitão dans le même royaume, et qu'en peu de temps il fit de si

(*) Sousa, Lopez, Fernandez, Cardoso, *Diario*.

heureux progrès à la vertu et à la prédication qu'il fut choisi pour être du nombre des douze religieux qui passèrent les premiers de Portugal aux Indes orientales en qualité de missionnaires.

Arrivé à Goa, le P. Gaspard fut envoyé au royaume de Cambodge pour y prêcher l'Evangile et y fonder un couvent, d'où les religieux pussent pénétrer facilement dans toutes les provinces de ce vaste royaume. Il ne put exécuter ce grand dessein, parce que les fonctionnaires du roi ne voulurent jamais lui en donner la permission. Cet obstacle ne ralentit point son zèle, ni celui de ses compagnons ; ils ne laissèrent pas de prêcher partout et d'aller chercher ces peuples infidèles jusque dans le plus profond des forêts. Ils eurent la consolation de voir la bénédiction de Dieu se répandre sur leurs travaux, par la conversion d'une multitude de ces barbares, qui renoncèrent au paganisme et se firent chrétiens.

Ces glorieuses conquêtes, qui enflammaient leur zèle, leur inspirèrent un dessein aussi hardi dans son entreprise qu'il était difficile dans son exécution ; ce fut de pénétrer dans le royaume de la Chine, pour arborer la croix de Jésus-Christ. La pierre qui fut trouvée l'an 1601, et sur laquelle les principaux mystères de notre sainte foi étaient gravés en caractères chinois, témoigne que l'Apôtre saint Thomas avait autrefois éclairé ces peuples des lumières de l'Evangile.

Vers l'année 1550, saint François-Xavier tâcha de pénétrer dans ce grand royaume, mais il rencontra des obstacles insurmontables. Il mourut en l'année 1552, dans l'île de Sancian, à la vue de la Chine, où, comme un autre Moïse à la vue de la terre promise, il avait déjà envoyé ses désirs et ses espérances. Il est vrai que les RR. PP. Michel Ruggeri et Matthieu Ricci, de la Compagnie de Jésus, ont généreusement exécuté ce grand dessein, qu'ils ont passé en Chine, pour s'y employer au salut des âmes avec d'heureux succès ; mais ce n'a été qu'en l'année 1584. Vingt-huit ans auparavant, le V. P. Gaspard de la Croix y était entré et y avait annoncé l'Evangile. Aussi, lorsque les RR. PP. Jésuites écrivent que les PP. Michel Ruggeri et Matthieu Ricci ont les premiers évangélisé les Chinois, ils n'entendent parler que des Pères de leur Société et non pas des autres Ordres religieux ; parce que tous les historiens tiennent pour incontestable, comme Cardoso le prouve évidemment dans son martyrologe, que le V. P. Gaspard est entré le premier en Chine, et qu'il y a prêché le premier l'Evangile depuis saint Thomas. Il prouve le fait par un livre composé par le même V. P. Gaspard, livre où se trouve contenue une relation de ce

qu'il a vu et de ce qu'il a fait en Chine. Cardoso assure avoir trouvé en Portugal ce livre imprimé à Evora en l'année 1570, et dédié au roi Don Sébastien, quatorze ans avant que les RR. PP. Jésuites entrassent dans ce vaste royaume.

L'honneur d'avoir les premiers prêché l'Evangile à la Chine est donc légitimement acquis aux généreux enfants de saint Dominique. Le V. P. Gaspard de la Croix entra dans les provinces de ce royaume en l'année 1556. Il fit connaître Jésus-Christ et ses mystères adorables avec une constance digne du zèle apostolique qui l'animait. Parfait missionnaire, toujours prêt à répandre son sang pour sceller les vérités qu'il annonçait, il s'exposait hardiment à toutes sortes de dangers pour gagner des âmes. Dieu l'entoura plusieurs fois d'une protection miraculeuse, particulièrement lorsqu'étant entré dans un temple où les Chinois conservaient leurs plus chères divinités, transporté par l'ardeur de son zèle, il renversa et brisa ces idoles en leur présence. Irrités jusqu'à la fureur de cette action hardie, qu'ils traitaient de sacrilège et d'impiété, les Chinois se ruèrent sur lui pour le mettre en pièces ; mais l'homme de Dieu, sans s'effrayer, leur montra avec une intrépidité apostolique l'impuissance honteuse des idoles qu'il avait mises en pièces, les convainquit de leurs superstitions et leur fit comprendre d'une manière si touchante l'aveuglement où ils étaient d'adorer des dieux de bois et de pierre, qu'oubliant la résolution qu'ils avaient prise de le massacrer, ils le laissèrent aller sans lui faire aucun mal.

Le démon, qui prévoyait la ruine de l'idolâtrie par les fréquentes conversions de Chinois, que le V. P. Gaspard et ses généreux compagnons gagnaient tous les jours à Jésus-Christ, se servit des fonctionnaires de l'empire pour s'opposer à de si beaux progrès. Il leur persuada qu'il était honteux de souffrir que des étrangers vinssent de l'extrémité de la terre pour les instruire, eux qui passaient sans contredit chez toutes les nations pour les plus savants et les mieux policés de tous les peuples du monde ; que l'entrée de ces hommes inconnus dans la Chine serait aussi funeste à l'Etat qu'à la religion, puisque la doctrine nouvelle qu'ils débitaient en public et en particulier, allait directement à la destruction des dieux protecteurs de la Chine, et au renversement général de toutes les lois du pays. Sous ces prétextes, ils firent bannir de force nos généreux missionnaires.

Le V. P. Gaspard, sensiblement affligé de cette violence et des obstacles que l'enfer apportait à la conversion de ces peuples, se

retira à Ormus, où il prêcha pendant quelques années avec un succès qui le consola de son expulsion de la Chine.

Cassé par ces glorieux travaux, et dans l'impuissance de parcourir de nouvelles provinces, il s'embarqua pour retourner en Portugal, où étant arrivé, il se retira au couvent de Lisbonne. Il s'occupa uniquement à la contemplation et aux exercices de la vie intérieure jusqu'à l'année 1569, époque où la charité le fit sortir de cette chère retraite, pour se consacrer au salut du prochain. Une cruelle peste affligea le Portugal, et ce mal contagieux après avoir désolé une partie du royaume, s'abattit violemment sur Lisbonne et causa dans cette capitale une effroyable mortalité. Le V. P. Gaspard quitta l'exercice de Madeleine pour embrasser celui de Marthe ; il alla à la ville de Setubal se dévouer au service des pestiférés ; il les confessait, leur donnait le Viatique et l'Extrême-Onction, et après leur mort il les enterrait avec une héroïque charité.

Le roi Don Sébastien, touché de ses admirables vertus, le nomma évêque de Malacca ; mais Dieu, qui destinait des récompenses plus glorieuses à son serviteur, permit qu'il fût frappé de la peste. Pendant que tout le monde s'affligeait de son mal, et qu'on le pleurait par toute la ville, lui seul se réjouissait de mourir dans une si belle occasion ; il rendait grâces à Dieu de ce que n'ayant pu trouver le martyr chez les peuples infidèles, il succombait victime de la charité, qui a ses martyrs aussi bien que la foi. La joie de notre Bienheureux avait encore un autre fondement, c'est qu'il voyait dans sa mort la fin si désirée de ce mal contagieux, qui moissonnait tant de peuple chaque jour ; car il avait prédit cette peste quelques années auparavant, et il avait assuré qu'il en serait frappé, mais qu'il serait la dernière victime. Cette prédiction se vérifia ; la contagion cessa tout à coup, et on eût dit que Dieu n'attendait que cette innocente victime pour apaiser sa colère et arrêter le fléau de sa justice.

On porta le corps du Bienheureux de Setubal à son couvent d'Azeitão avec une pompe extraordinaire. Il y fut enterré avec tous les honneurs dus à ses grands mérites, et à la réputation de sainteté qu'il s'était acquise dans l'esprit des peuples par ses héroïques vertus. Plusieurs auteurs célèbres lui ont donné de grands éloges dans leurs écrits, particulièrement le R. P. Jean des Saints dans son histoire de l'Ethiopie orientale, et le R. P. Gonzalez de Mendoza dans celle qu'il a composée de la Chine.



La V. M. ANGELINA SERAFINA

Professe du Monastère de Sainte-Catherine-martyre, à Ferrare()*

(1512)

CETTE illustre vierge de Jésus-Christ tirait son origine de la très ancienne famille des Costregiari à Ferrare, et entra, jeune encore, au monastère de Sainte-Catherine-martyre, un des plus considérables de cette ville.

Sa vie en Religion répondit aux deux beaux noms qui lui avaient été donnés à son baptême : car elle fut réellement un ange — *Angelina* — par sa pureté, et un séraphin — *Serafina* — par les vives ardeurs de sa charité. On a eu cette opinion, basée sur le témoignage de ceux qui avaient dirigé sa conscience, et sur la vie irrépréhensible qu'on lui voyait mener au milieu des Sœurs, qu'elle n'avait jamais offensé Dieu par une faute grave. Elle était très belle de visage, mais elle fut plus belle encore en son âme, au regard de Dieu, son céleste Époux, et des saints anges.

Sa ferveur d'esprit était admirable et continue ; rien ne semblait plus capable de l'altérer, ni peines d'esprit, ni souffrances du corps, ni aucun événement extérieur ; toujours égale à elle-même, elle paraissait vivre comme dans un ravissement perpétuel. C'était merveilleux de voir une créature revêtue de chair, brûler incessamment de l'amour de Dieu et mener une vie plus angélique qu'humaine. Son ambition était le martyre ; elle eût voulu que son corps, tout baigné dans son sang, fût offert à Dieu en sacrifice.

Douée d'un esprit naturellement élevé, elle puisait dans l'oraison une intelligence des mystères les plus profonds des Saintes Ecritures et de la religion, qui étonnait ; elle en parlait comme si elle les eût appris par une longue étude auprès des Docteurs et des maîtres de la science. Sa parole était vive, pénétrante, et ses discours allaient jusqu'au fond de l'âme.

Sa charité envers le prochain ne saurait être exprimée ; car notre

(*) Razzi.

Sœur fut par-dessus tout charitable. Elle se regardait comme débitrice envers tout le monde, même envers ses inférieures, et jamais aucune religieuse ne s'est approchée d'elle, sans se retirer ensuite contente et intérieurement consolée. C'était son habitude aussi d'interpréter tout en bien, même ce qui aurait pu offrir quelques apparences mauvaises. Enfin sa charité allait jusqu'à ce point, qu'elle eût voulu donner sa vie pour le salut d'une âme. Aussi ne témoignait-elle jamais plus de joie que lorsqu'elle trouvait une occasion de souffrir pour son prochain.

Entre les grâces singulières dont Dieu se plut à favoriser notre Bienheureuse, il lui communiqua le don de prophétie. Elle annonça plusieurs choses futures, qui sont arrivées au temps et avec toutes les circonstances qu'elle avait marquées. Elle prédit aussi un an d'avance sa propre mort aux religieuses, qui, sans tenir compte de ses résistances, l'avaient contrainte à les gouverner comme Prieure. Car elle mourut, en effet, comme elle le leur avait annoncé, dans la première année de sa charge.

Pendant qu'elle était malade, et lorsqu'elle approchait de sa fin, levant dévotement ses yeux au ciel, elle disait souvent ce vers et du Psaume, qui témoignait son empressement d'aller voir Dieu : « Seigneur, tirez de cette prison mon âme, afin qu'elle bénisse votre nom ! »

Comme elle était près de passer de ce monde, une religieuse, grande servante de Dieu, se trouvant au chœur à faire oraison, fut prise d'un léger sommeil, et il lui sembla voir une multitude d'anges se disposant à aller au-devant d'une grande dame, qui était attendue au ciel. Au même moment, elle fut rappelée à elle-même par le bruit des tablettes, qui annonçaient l'agonie de notre Sœur. Elle comprit alors la signification de sa vision, et en fut extrêmement consolée.

Une autre religieuse terriblement tentée de désespoir, ne doutant point du bonheur de la V. M. Angelina Serafina, se recommanda très affectueusement à ses prières, dans l'espérance que l'étroite liaison qu'elle avait eue avec elle dans la charité de Jésus-Christ, la rendrait sensible à ses peines et la porterait à prier Dieu de l'en délivrer. Le démon, qui ne travaillait qu'à la précipiter dans l'abîme du désespoir, lui apparut sous la figure empruntée de la V. Mère, et lui dit qu'elle était bien affligée de n'avoir pu rien obtenir pour elle, mais que Dieu l'avait réprouvée, et que ses décrets étant immuables, elle devait se résoudre d'être damnée pour l'éternité. La pauvre reli-

gieuse reçut ce faux avis comme un coup de foudre; néanmoins, comme elle avait un grand fonds de vertu, elle résolut de continuer à aimer Dieu, à persévérer dans ses exercices de piété et d'attendre avec respect les effets terribles de la justice souveraine de Dieu sur elle. La nuit suivante, la V. M. Angelina, sa sainte amie, lui apparut toute brillante de lumière, lui découvrit l'artifice du démon et l'encouragea à avoir confiance en la miséricorde infinie de Dieu, qui la voulait sauver. « Et afin, lui dit-elle, que vous ne preniez point ma visite ou mes paroles pour une illusion, je vous avertis que vous ne serez plus tentée de désespoir. » En même temps elle lui serra le bras et lui dit : « Pour marque certaine de la vérité des choses que je vous annonce, vous sentirez, à votre réveil, une grande douleur au bras. » Après quoi elle disparut. Cette religieuse étant éveillée, sentit cette douleur, et se trouva dans un repos d'esprit et de conscience qu'elle n'avait pas expérimenté depuis longtemps.

La V. Mère apparut à une autre personne, et lui commanda d'avertir de sa part un homme, qu'elle lui nomma, de changer de conduite, parce que Dieu, extrêmement irrité de ses désordres, se préparait à le châtier sévèrement s'il ne quittait l'habitude criminelle où il était plongé. La honte ou la crainte empêchèrent cette personne de rendre ce charitable office à celui que la V. Mère avait nommé, et on vit bientôt éclater sur lui les effets épouvantables de la justice de Dieu.

Dieu opéra aussi plusieurs guérisons miraculeuses par l'intercession de la Bienheureuse. Une religieuse affligée de surdité la pria de lui obtenir de Dieu la fin de cette infirmité; elle ressentit bientôt l'efficacité de ses prières. Mais, après avoir recouvré l'ouïe, elle crut que sa guérison pouvait être un effet de la nature : ce qui lui fit manquer de reconnaissance envers sa bienfaitrice. Dieu, qui déteste l'ingratitude, la punit; elle redevint plus sourde qu'auparavant. Obligée de reconnaître sa faute, elle avoua son péché, fit un nouveau vœu à la V. Mère, laquelle lui obtint une entière guérison pour la seconde fois.

Deux frères vivaient dans une inimitié si implacable et si opiniâtre, que ni leurs parents, ni leurs amis communs n'avaient jamais pu les réconcilier. Leur père, qui déplorait ce grand malheur dans sa famille, eut recours à l'intercession de la V. M. Angelina; et au moment où ces deux frères avaient le poignard à la main pour se frapper, ils furent si puissamment touchés de Dieu, qu'ils s'embrassèrent avec tendresse et retournèrent parfaitement réconciliés chez leur père, aussi heureux que surpris de ce prompt changement.

L'heureuse mort de la V. M. Angelina Serafina arriva, selon Michel Pio, le 4 février de l'année 1512.



La V. M. CATHERINE DE JÉSUS

Première Professe du Monastère de la Vierge à Bordeaux ()*

(1652)

ENTRE les filles généreuses que l'odeur de la sainteté extraordinaire des premières religieuses du dévot monastère de La Vierge à Bordeaux arracha des vanités du monde et attira au service de Dieu, la V. M. Catherine de Jésus a paru une des plus ferventes et la mieux disposée à recevoir les prémisses de l'esprit de pénitence et de régularité, que ces fondatrices zélées avaient introduit dans ce nouveau sanctuaire.

Elle était fille de M. Claveau, avocat au Parlement de Bordeaux, qui l'ayant élevée avec grand soin à tous les exercices de la piété chrétienne, l'aimait beaucoup plus encore pour sa rare vertu que pour les qualités avantageuses de son esprit. Car on remarquait en elle une modestie angélique, une extrême aversion des vains amusements et des bagatelles qui sont ordinairement l'occupation des jeunes filles, et une forte application à la prière.

Par l'exercice continuel de la présence de Dieu, son esprit fut éclairé de si vives lumières sur les attributs divins et sur le bonheur qu'il y a d'être uniquement à Dieu en ce monde, qu'elle résolut de se présenter au monastère de l'Ordre de Saint-Dominique établi depuis peu à Bordeaux. Son père, et son oncle, procureur au même Parlement, étant très affectionnés à cette fondation nouvelle, elle espérait qu'ils auraient moins de répugnance à l'y voir entrer,

(*) Mém. de Bordeaux. — Le monastère de Bordeaux, fondé par celui de Sainte-Catherine de Toulouse, fut commencé au mois de novembre de l'année 1627, par les trois Mères Marie de Saint-Alexis, Madeleine de Saint-Paul, et Marguerites de Saint-Michel. Voir l'histoire de cette fondation dans les vies des deux premières de ces religieuses, au 25 juillet et au 27 août.

que dans un autre couvent pour lequel ils n'auraient pas eu les mêmes considérations.

Elle se vit néanmoins déçue dans son attente ; car à la première proposition qu'elle fit de son dessein, tout fut mis en œuvre pour l'empêcher. Son père, affligé de voir qu'il allait perdre ce qu'il aimait le plus au monde, lui défendit, par toute l'autorité que Dieu lui avait donnée sur elle, de fréquenter jamais ces bonnes religieuses ; et son oncle, qui était leur syndic, alla protester à ces Mères, que si elles recevaient sa nièce dans leur monastère, il abandonnerait le soin de leurs affaires et qu'il changerait sa qualité de père temporel en celle d'adversaire déterminé.

Les pauvres religieuses, qui n'avaient d'autre appui dans la ville que ces deux frères, étaient assez embarrassées ; d'un côté, la crainte de leur déplaire et de ruiner leur établissement, encore peu affermi, les rendait timides ; et de l'autre, la vocation extraordinaire de cette jeune demoiselle les charmait d'une telle manière, qu'elles souhaitaient vivement satisfaire son grand désir. Pendant qu'elles s'affligeaient de l'opiniâtreté inflexible des parents et qu'elles adressaient de ferventes prières à Dieu pour changer leur cœur, le Saint-Esprit inspira à la fidèle postulante une pensée hardie et généreuse, dont l'exécution devait mettre ces bonnes Mères à couvert des ressentiments de sa famille.

Ne pensant qu'aux moyens de s'enfuir de la maison paternelle, la jeune fille s'avisa de faire porter des fagots aux religieuses, qui étaient dans une extrême nécessité. C'était la veille de Noël ; toute transportée à la vue de la charité excessive que Jésus-Christ avait fait paraître aux hommes dans ce mystère d'amour et de souffrance, et compatissant à la grande pauvreté de ces saintes religieuses, elle prit une image de l'Enfant Jésus entre ses bras, et au même temps que les religieuses ouvrirent leur grande porte pour recevoir les ouvriers, elle se glissa avec eux dans le monastère pour n'en sortir jamais.

Cette pieuse industrie qui devait attendrir le cœur de ses parents, les porta à de grands ressentiments. Son père jeta feu et flammes contre les religieuses qui l'avaient reçue ; et semblant étouffer dans son cœur l'amour et les tendresses qu'il avait portées à sa chère fille, il fut quelque temps sans vouloir en entendre parler. Son oncle, le syndic du monastère, abandonna le soin de la maison l'espace de six mois.

L'heureuse évadée passa la nuit de Noël au chœur avec les reli-

gieuses dans une grande dévotion. La vue du dénuement auquel le Fils unique de Dieu avait été réduit dans une misérable étable, quand il vint au monde, toucha tellement son âme, que la pauvreté devint dès lors le plus cher entretien de ses pensées et sa fidèle compagne jusqu'à son dernier soupir.

Elle la pratiqua avec une joie sensible le jour des Rois, où elle reçut l'habit avec le nom de Sœur Catherine de Jésus ; car la V. M. Marie de Saint-Alexis n'ayant ni étoffe ni argent pour en acheter, demanda l'habit d'une autre religieuse si vieux et si couvert de pièces, qu'à peine le pouvait-on mettre. Elle revêtit la généreuse novice de cet habit emprunté ; et pour chape, elle lui mit le manteau noir d'une fille qui était entrée pour être Sœur converse. C'est l'ordre de la divine Providence d'employer de faibles commencements pour faire de grandes choses ; car pendant cette cérémonie il donna à la fervente novice des sentiments si relevés de l'excellence de la pauvreté et de l'humilité, qu'on peut dire que comme la première de ces vertus a fait son unique trésor, le mépris et les humiliations ont été pendant sa vie les plus chères délices de son cœur.

Engagée par ce nouvel état à une perfection plus sublime, elle s'y appliqua uniquement ; et par une sainte émulation elle s'étudia à surpasser une novice qui avait été reçue avant elle, pour mériter la bénédiction que Dieu répand sur les aînés. Ne pouvant être la première par rang de réception, elle s'efforça de la devenir par la pratique de toutes les vertus et de l'observance de la vie régulière.

On vit bientôt que Dieu ne lui inspirait ces saints desirs, que pour lui faire mériter la grâce incomparable qu'il avait dessein de lui accorder ; car un religieux d'un grand mérite étant venu voir la V. M. Marie de Saint-Alexis, elle lui amena ces deux novices pour recevoir sa bénédiction, et pour profiter de son entretien. Après qu'il les eut exhortées à la persévérance, et que la V. Mère lui eut fait connaître l'époque de leur réception, le Père prononça ces paroles d'un esprit prophétique : « *Erunt novissimi primi, et primi novissimi*, plusieurs qui avaient été les premiers seront les derniers, et plusieurs qui avaient été les derniers seront les premiers. » Ce qui fut bientôt vérifié en la personne de notre Sœur Catherine ; car peu de temps après, la V. Mère fondatrice qui ne voulait que des filles capables de pratiquer inviolablement l'étroite observance qu'elle venait d'établir, ne jugeant pas la novice qu'elle avait reçue la première capable d'un si grand dessein, la renvoya au monde.

Par cette sortie, la V. Sœur Catherine se trouva la première et, en cette qualité elle fit profession solennelle, après l'année de son noviciat. Elle eut la consolation de voir son père et son oncle, naguère si opposés à son entrée en Religion, entièrement changés; ils louèrent son dessein, consentirent à sa profession, et parurent aussi satisfaits de la voir devenir l'épouse de Jésus-Christ, qu'ils avaient été affligés de son entrée dans le monastère.

Depuis sa profession, on vit notre Sœur croître en vertu; elle pratiquait toutes les observances de la vie régulière, était la première à tout; et croyant que la qualité de première professe d'une maison si sainte lui était un engagement à se rendre plus accomplie que les autres, elle n'omettait ni soin ni travail pour devenir la plus parfaite.

Cet innocent désir d'être la première en mérites comme en ancienneté parmi les professes de ce monastère fut longtemps pour la Sœur Catherine un puissant aiguillon à la vertu. Mais elle s'imagina, quelques années après, que ce désir venait de l'orgueil, et s'étant aperçue à la même époque que la V. M. Marie de Saint-Alexis l'élevait insensiblement aux charges, elle crut pouvoir essayer par des actions bizarres, de persuader aux Sœurs que son état mental laissait à désirer. La vigilante Prieure découvrit bientôt le stratagème de l'humble religieuse et la ramena à une plus entière soumission aux ordres de la Providence. Néanmoins, sa profonde humilité lui représentait si vivement ses misères et son indignité, qu'on ne l'eût jamais pu résoudre à être Prieure, si le ciel n'eût employé la voix des miracles pour l'y contraindre.

Le V. P. Jean de Réchac avait confié pour quelque temps aux Mères de Bordeaux un os de la jambe de la V. Mère Marie de Jésus, fondatrice du célèbre monastère de Sainte-Catherine de Sienne à Toulouse (1). Pendant qu'elles en faisaient l'objet de leur vénération, on procéda à l'élection d'une nouvelle Prieure. La V. M. Catherine, qui n'y put assister à cause de sa maladie, était dans de terribles

(1) Le P. Jean de Réchac ayant écrit une fort belle vie de leur sainte fondatrice, les Mères de Toulouse, en reconnaissance, lui avaient fait don de cette précieuse relique. « L'an 1643, le jour de sainte Barbe, dit-il, dans son chapitre sur la fondation de Toulouse, la Mère Agnès de la Paix étant Prieure, de l'aveu de la Communauté, me fit présent de l'os entier de la jambe de la bienheureuse Marie de Jésus, à condition qu'après mon décès il serait rendu aux Mères du couvent de l'Angélique Docteur saint Thomas de Paris. »

alarmes, et dans une appréhension mortelle qu'on ne l'élût à cette charge à la sollicitation de la V. M. Marie de Saint-Alexis. Saisie de crainte, elle entra dans l'Oratoire de l'infirmierie, où cette Relique était en dépôt, et se mit en prières; comme elle conférait avec elle-même si elle accepterait cet emploi, en cas qu'elle fût élue, et qu'elle s'arrêtait fortement sur son indignité, cette Relique se remua dans sa boîte, et fit un bruit qui l'effraya; toute tremblante de peur, elle promit à Dieu de se soumettre et de faire sa pure volonté : aussitôt le bruit cessa. Mais un moment après, son humilité venant à lui représenter à quoi elle s'engageait, n'ayant aucune des qualités nécessaires pour soutenir le poids de cette charge, elle fit une sorte de rétractation de la parole qu'elle venait de donner à Dieu; à peine eut-elle consenti à cette pensée, que l'os recommença de remuer plus fort qu'avant : ce qui s'étant renouvelé jusqu'à une troisième fois, elle se mit à genoux et fit une protestation irrévocable à Dieu de se soumettre absolument pour son amour à tout ce qu'il voudrait.

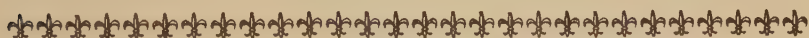
Néanmoins, quand on vint à publier le décret de son élection, ce choix judicieux fut pour elle un coup de foudre; elle tomba par terre saisie de crainte et de douleur. Les religieuses crurent que la violence qu'elles venaient de faire à son humilité lui coûterait la vie, elles la portèrent évanouie et à demi morte sur un lit, où après être revenue de cet état, elle fit un acte héroïque de soumission au bon plaisir de Dieu, se servant des mêmes paroles que Jésus-Christ avait employées pour témoigner une parfaite obéissance à Dieu son Père, *que ce ne soit pas ma volonté qui se fasse, mais la vôtre.*

Cette charge, sous laquelle, comme une tourterelle affligée, elle ne fit que gémir pendant un an, la nouvelle élue l'exerça avec tout le zèle, l'exactitude, et l'édification qu'on pouvait attendre de sa haute vertu. Mais son humilité, qui avait été la chère vertu de toute sa vie et comme l'âme de toutes ses actions, lui représentait si fortement ses misères et son indignité dans la charge qu'elle exerçait, que ne pouvant se défaire de ce lourd fardeau, elle succomba enfin sous sa pesanteur. A peine l'avait-elle porté un an, à la consolation et à l'édification de toutes les religieuses, qu'elle tomba malade. Soit que Dieu lui fît connaître qu'il la voulait retirer du monde, ou que la violence de son mal lui fît juger qu'elle était en danger de mourir, elle songea sérieusement à se préparer à la mort. Elle reçut donc les derniers sacrements, et peu après, animée des plus saintes dispositions, elle rendit son âme à Dieu, le 4 février 1644.

Notre Sœur avait souvent prédit à la M. Marie de Saint-Dominique qu'elle lui succéderait dans son office de Prieure. Il n'y avait nulle apparence que les religieuses se déterminassent à ce choix ; mais Dieu fit voir la vérité de la prédiction de sa fidèle servante. Il disposa tellement les inclinations des Mères, qu'elles l'élurent contre leur propre sentiment : en quoi elles reconnurent que leur élection était un coup du ciel ; car elles furent très satisfaites de sa conduite et très édifiées de sa vie exemplaire.

Le visage de la V. M. Catherine, naturellement peu agréable, devint si beau après sa mort, qu'on attribua ce changement à la vertu toute-puissante de Dieu, qui voulait faire paraître par cette beauté miraculeuse le bonheur dont sa sainte âme jouissait dans le ciel. Quelques séculiers, qui la virent, ne pouvaient assez admirer la vivacité, la délicatesse de son teint et la beauté angélique de ses traits.

Cette marque extérieure du bonheur de son âme contribua beaucoup à consoler les religieuses, qui s'affligeaient extrêmement de sa mort, se voyant privées du grand profit qu'elles s'étaient promises de faire sous sa sainte conduite. La V. M. Marie de Saint-Alexis en était plus touchée que les autres, parce qu'elle connaissait mieux ses belles qualités : ce qui lui fit dire parmi les larmes qui coulaient abondamment de ses yeux, que sa chère et bien-aimée fille défunte était un trésor caché, dont elles ne méritaient pas la possession.



LE MÊME JOUR

125.. — Au couvent de Santarem, en Portugal, le pieux F. DOMINIQUE, convers. Il était originaire de cette ville de Santarem et y avait pris le saint habit dans le couvent de notre Ordre. Ce fut un religieux extrêmement humble, candide, recueilli et obéissant. Dieu, voulant achever de purifier par la croix et l'affliction une vie déjà si parfaite, permit que ce dévot Frère fût atteint d'une hydropisie qui le retint longtemps malade avec des douleurs aiguës. Or, pendant qu'il était ainsi à l'infirmerie, dans un lieu séparé où l'avait fait transporter le B. Gilles, son Prieur et son confesseur il lui arriva un fait extraordinaire que le Bienheureux écrivant au Général de l'Ordre,

le V. Père Humbert, lui raconta en ces termes : « J'étais allé, dit-il, à la conférence que nous avons chaque semaine. Or, voilà que le Frère Dominique étant seul, une dame d'une merveilleuse beauté, au port digne et majestueux, ayant un voile sur la tête et vêtue de blanc, se présente à lui, s'assied sur le bord de son lit, lui adresse de douces paroles et se retire. Survient un Frère visiter le malade; il le trouve étonné, stupéfait et disant : Quelle chose déplorable que des femmes entrent ainsi dans le cloître des Frères-Prêcheurs, et ce qui est pire, s'introduisent sans que ce soit en la présence des religieux ! Aussitôt le visiteur se met à courir par la maison, interroge et ne trouve personne. De retour près du malade, celui-ci lui raconte dans le détail ce qui s'est passé ; et moi pareillement, quand je revins vers lui j'entendis de sa bouche le récit de cette vision. Or, la nuit suivante, qui était la vigile de sainte Agathe, le pauvre infirme poussant de grands cris commença à dire qu'il voulait partir : et, en effet, au milieu de ces cris, entouré des Frères qui priaient, il s'en est allé. Nous en avons conclu que la vierge qui est venue à lui est la Bienheureuse Agathe ; vierge, elle a visité ce Frère qui, lui aussi, était vierge ; et elle qui a tant souffert pour le Christ a voulu offrir elle-même au Seigneur Jésus ce malade si cruellement affligé. J'ai su qu'il était vierge parce que j'étais son confesseur. » — (*Vies des Frères*).

Nous n'ajoutons qu'une réflexion à ce touchant récit du B. Prieur de Santarem. Combien devait être grande la ferveur de ces temps primitifs de l'Ordre, où un Prieur tel que le B. Gilles pouvait écrire au Général de l'Ordre, avec autant de simplicité, des traits aussi admirables des religieux qui étaient sous sa conduite !

1400. — En Angleterre mourut le V. Père GUILLAUME DE BOTTLESHAM, ainsi appelé du lieu de sa naissance, petit bourg situé à quelques milles de Cambridge. Il avait pris l'habit au couvent et devint professeur dans l'Université de cette ville. Sa piété et la grâce qu'il avait reçue du ciel pour toucher les cœurs le faisaient considérer comme le plus célèbre prédicateur d'Angleterre. Il prêcha souvent devant le roi Richard II, dont il avait été le confesseur. Le Pape Urbain VI, sous l'obédience duquel se trouvait l'Angleterre, le nomma évêque de Bethléem.

Le V. Père eut l'honneur de siéger au Concile provincial, convoqué à Londres et tenu au couvent des Dominicains de cette ville, le 22 mai 1382, pour examiner la doctrine de Wicleff. L'archevêque de Cantorbéry, Guillaume de Courtenay, présida en sa qualité de Métropolitain cette célèbre assemblée, où se trouvèrent réunis sept évêques, dont deux Dominicains, Jean Gilbert, évêque de Héréford, et Guillaume de Bottlesham, plus, vingt-trois théologiens, dont six appartenant à notre Ordre. Douze des propositions du novateur furent prosrites comme hérétiques, et quatorze autres comme erronées. Jean Wicleff comparut en personne, et se soumit pour la forme à la décision du Concile.

Trois ans plus tard, en 1385, Richard II nomma Guillaume de Bottlesham à l'évêché de Landaw, dans la Province de Galles; puis, le 17 août 1389, à celui de Rochester, dans la Province de Kent. Le saint prélat occupa ce dernier siège dix ans, c'est-à-dire jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1400, un des premiers jours de février. Il a laissé les sermons qu'il avait prêchés devant le roi et quelques traités sur des matières théologiques, qui sont d'illustres monuments de son insigne piété, de sa profonde érudition et de sa grande éloquence. — (Pitseus, Echard).

1627. — En la Province de la Nouvelle Ségovie, aux Iles Philippines, le V. P. ALPHONSE DE CASTILLE, religieux très dévot envers la très sainte Mère de Dieu et d'une oraison toute tendre et affective. Il consacrait à la prière le temps qui s'écoulait depuis Matines jusqu'à Prime; il célébrait la sainte Messe tous les jours, après s'être confessé avec beaucoup de contrition, puis il en servait une autre. La grande crainte de Dieu qu'il avait ne lui permettait pas de souffrir en sa conscience quoi que ce fût qui lui fît peine. Le démon le tourmentait un jour d'une tentation violente, mais à peine l'eût-il découverte à son Supérieur qu'il en triompha pleinement. Tous les vendredis et les samedis il jeûnait avec une telle rigueur qu'il ne mangeait que des herbes. C'était un très zélé missionnaire, désirant de toutes ses forces, conformément au but de son Ordre, travailler au salut et à la sanctification du prochain. Il avait quitté sa Province d'Andalousie, en Espagne, pour aller dépenser sa vie à l'instruction des pauvres Indiens, aux îles Philippines. Dans cette fonction tout évangélique, jamais il ne se donnait de repos. Une fois qu'il traversait un bras de mer d'environ six lieues pour se rendre à l'un des endroits de sa mission, la barque qui le portait fut renversée par l'effort de la tempête, laquelle le fit passer des eaux agitées de cette vie au port du ciel, pour y louer éternellement Dieu avec les Bienheureux, le 4 février, l'an 1627. — (*Hist. Philip.*).

1638. — En notre couvent de Pignerol, en Piémont, mourut le V. Père GEORGES LAUGIER, un des disciples du V. P. Sébastien Michaëlis les plus fervents pour l'établissement de l'étroite observance. Il était natif de Briançon en Dauphiné. Pendant qu'il exerçait la charge d'avocat au Parlement de Grenoble avec une réputation qui le mettait en grand crédit dans toute la province, il entendit parler de la sainteté extraordinaire du V. P. Michaëlis et du zèle intrépide qu'il témoignait dans l'établissement de la réforme. Touché intérieurement, il quitta le barreau pour se rendre son humble disciple et l'imitateur de ses vertus.

Il alla le trouver au pauvre couvent de Clermont de Lodève, reçut l'habit de ses mains, et en même temps se pénétra de l'esprit de zèle et de régularité dont cet homme de Dieu était animé. Menant une vie très sainte dans ce nouvel état, toutes les nuits il demeurait au chœur après Matines, en oraison.

Cette solitude lui était un paradis, mais le V. P. Michaëlis l'en retira pour l'employer au salut des âmes, et là le seconder dans l'extension de sa réforme. Le P. Laugier réussit également à l'une et à l'autre de ces fonctions importantes. Il devint un des meilleurs prédicateurs de son temps. Avec le R. P. des Landes, religieux de l'Ordre, Docteur de Paris, Vicaire général de la Congrégation gallicane, et depuis évêque de Tréguier en Bretagne, il fut choisi par les RR. PP. Carmes déchaussés, pour prêcher à la Béatification de sainte Tèreſe, leur sérâphique Mère, quand ils en firent la première cérémonie à Paris.

Le V. P. Michaëlis, qui connaissait son mérite, le prit pour compagnon, l'an 1605, pour aller au Chapitre général qui se tenait à Valladolid en Espagne. Dans ce Chapitre, tous deux soutinrent si vigoureusement la réforme, que quelques Pères, qui tâchaient de la traverser, proposèrent de les envoyer aux Indes, exercer le zèle dont ils étaient animés. Le R. Père Général lui-même pour éprouver leur soumission et leur obéissance, sembla être de cet avis; mais quelqu'un de ses plus familiers lui ayant représenté que cette commission, était très difficile à cause des dangers qu'il fallait courir et que nos Constitutions n'exigeaient de nous que d'obéir jusqu'à la mort *exclusive*, les deux VV. Pères répondirent avec un courage qui édifia autant qu'il étonna, *Etiam inclusive*, témoignant par ces généreuses paroles qu'ils étaient prêts à partir et à obéir aux dépens de leur vie. Mais la divine Providence avait d'autres desseins sur eux; ils retournèrent en France achever le grand ouvrage qu'ils avaient commencé.

Le V. P. Georges Laugier fut Prieur en plusieurs couvents de la Congrégation. Pendant qu'il l'était de celui de la rue Saint-Honoré à Paris, la reine Anne d'Autriche l'honorait d'une estime très grande à cause de sa vertu, en particulier à cause de l'innocence et de la candeur qui reluisait en lui et qui le rendait aimable à tout le monde. Saint François de Sales l'appelait le Père de la simplicité chrétienne, et l'avait en une singulière vénération. Le roi Louis XIII s'étant rendu maître de la ville de Pignerol, voulut qu'on établît l'observance régulière dans le couvent de cette ville et qu'on y envoyât des Pères de la Congrégation de Saint-Louis. Le V. P. Georges Laugier fut chargé de cette commission: il y fut établi Prieur et gouverna saintement cette maison. Le V. P. Nicolas Ridolphi, Général de l'Ordre, fort zélé pour la réforme, l'établît plus tard son Commissaire, afin qu'il pût continuer ses soins à ce même couvent à l'expiration de sa charge. Il mourut en opinion de sainteté le 4 février 1638. — (Mém. de Paris).

1657. — A Poitiers, mourut le V. P. JEAN FAIX, religieux d'une éminente vertu. Il avait pris l'habit au couvent de l'Ordre en cette ville, d'où il fut envoyé étudier à Limoges. Pendant qu'il ne songeait qu'à profiter dans les sciences divines et humaines, il arriva, par un ordre secret de la divine Providence, que la réforme fut introduite dans ce couvent de Limoges, il

l'embrassa avec joie et il trouva tant de consolation et de repos de conscience dans ce nouveau genre de vie, qu'il l'a inviolablement pratiquée jusqu'à la mort. Il n'y eut que la seule obéissance, à laquelle nous sacrifions pour Dieu ce qui nous est le plus cher, qui le put retirer des couvents réformés de la Congrégation de Saint-Louis pour retourner à celui de Poitiers ; mais aucun changement de Province et de lieu ne changea rien de sa résolution. Il garda aussi exactement l'abstinence et les autres pratiques de la vie régulière dans les couvents non observants où il se trouva, qu'il l'avait fait à Limoges.

A Poitiers, on l'obligea de prendre le bonnet de Docteur dans l'Université ; il obéit, mais il renonça à tous les privilèges attachés à cette qualité. Il était exact à toutes les observances de la Religion comme le plus fervent novice. Sa grande vertu le rendait redoutable aux démons ; ils l'avaient en une telle horreur, qu'étant allé à Loudun voir les fameuses possédées qui y ont fait tant de bruit, les démons ne pouvaient le souffrir : ce que le V. Père attribuait, par un sentiment d'humilité, à la sainteté de son habit. Il contribua beaucoup, par ses prières auprès de Dieu et par son intervention auprès des hommes, à l'établissement du monastère de nos religieuses à Poitiers (1628), et il le gouverna très saintement. Il eut révélation de l'état de l'âme de la V. Mère Jeanne du Moulin, fondatrice du monastère. Dieu lui fit connaître qu'elle n'avait fait que passer par le Purgatoire, pour expier quelque reste de légères imperfections, dont les plus saints ne sont pas exempts sur la terre. Dans sa dernière maladie, il se tint continuellement en oraison, et après avoir reçu une nouvelle augmentation de grâces par les derniers sacrements, il passa de cette occupation intérieure à la vision de l'essence divine, le 4 février 1657. — (Mémoires de Poitiers).

1657. — A Douai, mourut le 4 février, à l'âge de soixante ans, le V. Père FRANÇOIS VERMEIL. Interprète fidèle des œuvres de saint Augustin et de saint Thomas, il fut pendant sa vie le défenseur intrépide de la doctrine de ces deux grands Docteurs sur les matières de la grâce et combattit avec zèle les disciples de Jansénius. Il ne se contenta pas de promouvoir par ses discours la vraie doctrine thomiste, il composa pour en faciliter l'intelligence l'ouvrage intitulé : *Clef royale pour entrer dans la première partie de la Somme de saint Thomas*. Après trente-six ans passés en Religion, ce disciple dévoué de la Vérité alla en contempler au ciel les ineffables splendeurs. — (Echard).

1691. — A Naples, au couvent du Saint-Esprit, mourut, plein de jours et de mérites, le V. Père AREILZA. L'esprit d'intelligence, de conseil et de piété semblait s'être reposé sur lui avec complaisance. Aussi, après avoir exercé dans l'Ordre plusieurs charges importantes, fut-il appelé par le Révérendissime Père Général, Jean-Baptiste de Marinis, pour partager auprès de lui sa sollicitude. Il assista aux Chapitres généraux tenus à Rome en 1656 et 1670, et il inspira une si grande confiance en ses qualités qu'il fut envoyé à la cour d'Espagne. Le roi catholique Charles II, très satisfait de lui, voulut

le nommer à l'évêché d'Arriano, mais l'humble religieux refusa énergiquement un tel honneur. Il vint passer ses derniers jours dans le couvent où il avait reçu l'habit, et y mourut le 4 février. Il fut enseveli dans le cimetière commun des Frères. Ce V. Père composa plusieurs écrits ascétiques. Signalons les deux suivants : *Les attrait de la solitude* et *Le Trésor caché*.

1548. — Au monastère de Saint-Vincent de la ville de Prato en Toscane, la V. Mère CATHERINE DE TORNAQUINCI, originaire de Florence. Elle eut le bonheur d'habiter ce monastère dans le même temps où y florissaient sainte Catherine de Ricci et la V. Mère Raphaëlle de Faënza dont la vie a été donnée au 29, janvier et fut elle-même une religieuse de grande sainteté. Dieu la favorisa pendant sa vie de plusieurs grâces extraordinaires et après sa mort d'une incorruptibilité qui marque le bonheur dont son âme jouit dans la gloire. Car, étant décédée le 4 février 1548, vingt-sept ans après on trouva son corps et ses vêtements aussi frais et aussi entiers que si l'on n'eût fait que de l'enterrer. Les Pères Thomas Caccini, Prieur de notre couvent, et Thomas de Cambi, confesseur des religieuses, et plusieurs autres personnes qui virent cette merveille ne pouvaient se lasser de louer la bonté ineffable de Dieu toujours admirable en ses Saints. — (Fontana, *Hist. Prov., Rom.*).

1665. — Au monastère de Xativa, Province d'Aragon, mourut dans les ardeurs de la charité, la V. Mère TOMASA CARBONELL. Elle joignit à une inviolable pureté de corps et d'esprit toutes les autres vertus qui conduisent à la perfection. L'amour de Dieu et l'humilité furent les deux fondements solides sur lesquels elle éleva cet édifice spirituel de la sainteté. Elle communiait tous les jours, et par la vertu vivifiante du pain céleste, il lui fut facile d'arriver à la montagne de la perfection. Elle s'était proposé les vies de notre Père saint Dominique et de la séraphique sainte Catherine de Sienne pour modèles de la sienne, par l'imitation de leurs vertus, et particulièrement de leur union à Dieu par l'oraison, de leur zèle pour le salut des âmes et des grandes austérités qu'ils pratiquaient pour affliger leurs corps. Dieu lui fit un jour voir en esprit les horribles tourments que les damnés endurent dans l'enfer, afin qu'elle connût la distance infinie qu'il y a entre le bonheur des justes par la possession de Dieu, et le malheur des impies par la privation de ce souverain bien et par les peines affligeantes qu'ils souffriront pendant l'éternité. Cette vue affreuse lui fut un nouveau motif d'avancer encore plus vite; elle le fit avec d'heureux progrès et s'envola dans le ciel le jour des épousailles de sainte Catherine de Sienne, munie de tous les sacrements, le 4 février 1665. — (*Acta Cap. gen. Rom. 1670*).





V FEVRIER

Le R. P. DOMINIQUE PORTIGIANI

Profès du Couvent de Saint-Marc et artiste célèbre ()*

(1536-1601)

BARTOLOMEO Portigiani naquit à Florence, où, selon quelques-uns, à San Miniato, l'an 1536, d'une famille vouée depuis longtemps à la culture des arts. Son enfance toute pieuse se passa à dessiner et à modeler de petites statuettes, et, très jeune encore, il fut initié par son père lui-même, fondeur en bronze d'un grand mérite, à cet art aussi difficile que compliqué. Cependant ses goûts artistiques ne l'empêchèrent point trop de cultiver les lettres, car, lorsqu'il résolut de se consacrer à Dieu dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs, il parut, malgré son jeune âge, suffisamment instruit pour être admis au nombre des religieux de chœur. Ce fut le 5 août 1552 qu'il reçut, avec le nouveau nom de Dominique, le saint habit de la main du P. Vincent Ercolani, Prieur de l'insigne couvent de Saint-Marc, à Florence; il avait alors un peu plus de quinze ans. Aussitôt il partit pour Pistoie où était le noviciat, et après une année d'épreuve, le 14 août 1553, il faisait profession solennelle entre les mains du P. Louis Buoinsegni, Sous-Prieur du couvent.

L'Ordre avait vu fleurir dans la Congrégation de Saint-Marc un grand nombre d'artistes célèbres. La ville de Pistoie, en particulier, avait donné le jour à Fra Paolino da Signoraccio. L'artiste était mort, mais ses œuvres étaient toujours vivantes et notre jeune novice ne pouvait faire un pas, tant dans l'église que dans le cloître, sans se trouver en présence de quelques peintures de ce grand maître. A

(*) *Annalia conv. S. Marci ; Marchese : Memorie dei più insigni pittori, scultori e architetti Domenicani.*

leur vue, il sentit bien vite se réveiller en lui ses instincts artistiques, et aussitôt, ne se croyant pas d'ailleurs bien apte aux études théologiques, il demanda et obtint la permission de se livrer aux arts, pour lesquels il avait une vraie vocation.

D'abord, il étudia à fond l'architecture dans les œuvres de Vitruve et de Léon-Baptiste Alberti, grands maîtres en cet art, et, avec les heureuses dispositions dont il était doué, il y réussit si bien que les religieux ne tardèrent pas à lui confier la direction complète des travaux importants qu'ils faisaient exécuter en ce moment, tant à Florence qu'à Fiesole.

Pendant qu'il était occupé à ces diverses constructions, Fr. Dominique, se voyant quelques moments de loisir, eut la bonne inspiration de les utiliser en les consacrant à cet art de modeler et de fondre en bronze, auquel il avait été initié dès son jeune âge dans la maison paternelle, et plein de confiance en ses souvenirs, il se mit à l'œuvre. Le succès surpassa ses espérances ; il coula des statues, des fontaines, des cloches et autres ouvrages pour son couvent, et non seulement il fut heureux dans le jet, mais encore, malgré son inexpérience, parvint à donner au bronze cette perfection de poli que les praticiens considèrent comme une des plus grandes difficultés de l'art.

Ce fut alors qu'il eut la bonne fortune de rencontrer à Florence le célèbre architecte et sculpteur français Jean de Bologne (1). Il se lia d'amitié avec lui, fréquenta son atelier et devint même son collaborateur de préférence dans les divers travaux qu'avait entrepris pour le grand-duc de Toscane ce brillant artiste. A l'école d'un si grand maître, Frère Dominique ne pouvait manquer de s'instruire et de se perfectionner dans tout ce qui touchait à son art. En effet, il en profita avec intelligence, et s'acquit bientôt dans toute la Toscane, comme fondeur en bronze, une réputation justement méritée.

Vers ce temps, la très noble et très riche famille des Salviati ayant résolu de construire une splendide chapelle, pour y déposer le corps miraculeusement conservé de saint Antonin, archevêque de Florence et de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, invita à cette occasion tout ce que

(1) Jean de Bologne, sculpteur, né à Douai en 1524, mort en 1608, s'établit de bonne heure en Italie, et sut mettre à profit les conseils et les leçons de Michel-Ange. Ses principaux ouvrages sont à Bologne, à Florence, à Rome, à Versailles. Il commença l'ancienne statue équestre de Henri IV sur le Pont-Neuf à Paris ; les statues en bronze des quatre parties du monde, qui ornaient le piédestal, sont aujourd'hui au musée du Louvre.

Florence possédait d'artistes distingués. Jean de Bologne, comme le plus éminent de tous, fut nommé architecte en chef de cette chapelle et directeur de tous les travaux. Il chargea cinq de ses meilleures élèves du soin d'exécuter les statues, et lui-même, de sa propre main, sculpta la sixième ; mais tout ce qui devait être coulé en bronze fut réservé expressément au Père Dominique Portigiani.

L'urne de marbre noir oriental, destinée à renfermer les précieuses reliques, fut recouverte d'une statue de bronze couchée, de grandeur naturelle, représentant le saint archevêque endormi dans la paix du Seigneur. Jean de Bologne en fit le dessin, et Frère Dominique l'exécuta avec le plus grand bonheur ; la tête surtout, par la perfection du modelé, est un chef-d'œuvre de premier ordre. Les six bas-reliefs de bronze placés au-dessus des statues de saint Jean-Baptiste, saint Philippe, apôtre, saint Thomas d'Aquin, saint Edouard, roi d'Angleterre, saint Dominique et saint Antoine, abbé, exécutées en marbre par Jean de Bologne et ses élèves, ne font pas moins honneur à l'artiste dominicain. Le premier représente saint Antonin, prêchant au peuple florentin. Le second rappelle l'entrée de ce Saint à Florence comme archevêque de cette ville : saint Antonin accompagné du clergé et de la magistrature, marche nu-pieds et semble gémir du fardeau imposé à son humilité. Le troisième représente le saint archevêque au moment où il ressuscite un enfant. Le quatrième montre notre Saint distribuant aux pauvres d'abondantes aumônes. Le cinquième le représente revêtant, jeune encore, l'habit des Frères-Prêcheurs. Dans le sixième, on voit le grand archevêque absolvant les magistrats de Florence des censures qu'ils ont encourues pour avoir violé les lois ecclésiastiques.

Sur la façade de la chapelle, trois anges de bronze, dont l'un debout et les deux autres assis, attirent les regards par leur merveilleuse beauté. Frère Dominique coula en outre pour la chapelle deux beaux candélabres de bronze, et un devant d'autel de même métal, en forme de grilles, orné de gracieuses arabesques d'un travail exquis.

C'est à peu près vers la même époque qu'il faut placer un autre travail du même genre exécuté par notre artiste. Ce travail qui lui fut commandé par le grand-duc Ferdinand de Médicis, fut envoyé à Jérusalem pour l'ornementation de l'église du Saint-Sépulcre. C'est une sorte de devant d'autel en bronze, artistement ouvragé et historié. Il sert de revêtement à la pierre dite de l'Onction, sur laquelle, suivant la tradition, fut embaumé avant d'être enseveli le

Corps adorable du Sauveur. Ce revêtement, de forme hexagone, est orné par ses six côtés de bas-reliefs représentant le Crucifiement, la Mort, la déposition de la Croix, l'Onction, la Sépulture et la Résurrection de Notre-Seigneur. Le tout d'un travail achevé (1).

A la suite de ces beaux travaux, la gloire ne tarda point à visiter notre artiste, et le grand-duc de Toscane lui fit savoir que, s'il voulait s'adonner entièrement à son art et former quelques élèves, il lui en serait très reconnaissant et l'en récompenserait dignement. Mais Frère Dominique répondit que son intention, une fois la chapelle de saint Antonin terminée, était de se retirer dans son couvent et de ne plus s'occuper d'autre chose que du salut de son âme, à moins d'y être contraint par l'obéissance.

Dans le même temps, le roi d'Ethiopie expédia au grand-duc de Toscane une ambassade pour prier ce prince de lui envoyer un habile fondeur en bronze, capable d'enseigner cet art à quelques nobles jeunes gens du royaume; et par les mêmes ambassadeurs il faisait avertir le Père Dominique Portigiani que, s'il daignait accepter, il aurait la préférence sur tout autre. L'artiste remercia et refusa.

Après avoir terminé la chapelle de saint Antonin, le P. Portigiani, peu soucieux de la gloire de ce monde, se retira donc dans son couvent, avec l'intention, comme il l'avait dit au grand-duc, de ne plus s'occuper que des choses de la religion et des devoirs du ministère sacré. Les Annales du couvent de Saint-Marc, auquel il appartenait, font un fort bel éloge de ses vertus, et en particulier de sa piété, de sa prudence, de son humilité et de sa grande bonté; elles nous apprennent aussi qu'il fut nommé successivement confesseur d'un monastère de religieuses dominicaines, puis Maître des novices et Sous-Prieur du couvent de Saint-Marc et de plusieurs autres encore de la même Congrégation.

Il semblait donc tout à fait mort pour les arts, lorsqu'une circonstance imprévue l'arracha une dernière fois de sa solitude, bien qu'il eût déjà une soixantaine d'années, et le força en quelque sorte à exécuter le chef-d'œuvre auquel son nom doit l'immortalité.

Dans la nuit du 25 octobre 1595, un vaste incendie s'étant déclaré dans la cathédrale de Pise par l'imprudence d'un ouvrier, le toit de

(1) Chacun de ces bas-reliefs mesure en hauteur et en largeur 27 centimètres. Une double inscription dit : FER. MEDICES MAG. DUX CÆTR. PIETATIS SIGNUM D. D. MCXXXVIII. FRATER DOMINICUS PORTIGIANUS CONVENTUS SANCTI MARCI DE FLORENTIA ORD. PRÆD.

cette église fut détruit ainsi que la belle porte de bronze qu'avait coulée, pour l'entrée principale, le célèbre Bonanno, vers la fin du XII^e siècle.

Les Pisans songèrent aussitôt à refaire cette porte, ainsi que celles plus petites des entrées latérales. Mais Pise alors, comme Florence, était pauvre en artistes nationaux, et pour dessiner le chef-d'œuvre qu'elle convoitait, elle fut obligée de recourir au talent d'un Français. Jean de Bologne fut donc invité et accepta. Comme l'œuvre était grandiose et que de plus il se sentait affaibli par le poids des années, le grand artiste partit, emmenant avec lui quelques-uns de ses élèves, tous déjà connus par leurs travaux dans la république des arts. Ceux-ci devaient modeler en cire les dessins composés par Jean de Bologne; mais l'œuvre la plus difficile et la plus délicate, celle de couler en bronze, devait être confiée au P. Dominique Portigiani, qui n'avait pu en cette circonstance, malgré sa résolution, refuser son indispensable concours à son vieil ami, dès lors surtout, comme lui firent entendre ses Supérieurs, qu'il s'agissait d'une œuvre toute à la gloire de Dieu.

Le contrat passé en cette occasion entre les députés de Pise et le P. Portigiani fut signé le 22 avril 1596. On y voit que le R. P. Dominique Portigiani s'oblige envers la noble ville de Pise, à couler en bronze, pour le dôme de la susdite ville, trois portes avec guirlandes, trophées et bas-reliefs, exécutés d'après les modèles de cire qui lui seront fournis à ce sujet (1).

(1) POUR LA PORTE PRINCIPALE LES SUJETS A EXÉCUTER ÉTAIENT :

- | | |
|--|--|
| 1° La Nativité de la Vierge ; | 5° La Visitation de sainte Elisabeth ; |
| 2° La Présentation au temple ; | 6° La Purification au temple ; |
| 3° Les Fiançailles avec saint Joseph ; | 7° L'Assomption ; |
| 4° L'Annonciation. | 8° Le Couronnement dans le ciel. |

POUR LA PORTE LATÉRALE REGARDANT LE CAMPO SANTO :

- | | |
|---|---|
| 1° La Naissance de Notre-Seigneur ; | 5° Le Baptême de Jésus dans le Jourdain ; |
| 2° La Circoncision ; | 6° Les Pharisiens chassés du temple ; |
| 3° L'Adoration des mages ; | 7° La Résurrection de Lazare ; |
| 4° La Dispute dans le temple avec les docteurs. | 8° L'Entrée triomphante de Jésus à Jérusalem. |

POUR LA PORTE LATÉRALE REGARDANT L'HOSPICE NOUVEAU :

- | | |
|--|---|
| 1° La Prière au Jardin des Olives ; | 5° Le Crucifiement ; |
| 2° La Flagellation à la colonne ; | 6° Jésus sur la croix entre les larrons ; |
| 3° Le Couronnement d'épines ; | 7° La Déposition de croix ; |
| 4° Jésus, portant la croix, rencontre sa Mère. | 8° L'Ensevelissement. |

Il s'oblige à livrer son travail aux députés de la susdite ville dans le terme de deux ans, à partir du 1^{er} mai suivant.

Aussitôt, le P. Portigiani, aidé seulement de son neveu Zanobi et d'un autre jeune homme, nommé Agnolo, se mit à l'œuvre ; mais, malgré toute son activité et son zèle, il ne put être prêt pour le jour marqué dans le contrat.

Les fatigues énormes qu'il essuya en cette circonstance, avec le peu de soin qu'il prenait de lui-même, achevèrent de ruiner sa santé, depuis longtemps délabrée et le conduisirent promptement au tombeau. Muni des sacrements de l'Eglise, qu'il reçut avec une angélique piété, le saint vieillard s'endormit dans le Seigneur, le 5 février 1601, âgé de soixante-cinq ans, dont cinquante passés dans la vie religieuse.

Deux jours avant de mourir, il avait donné à son neveu Zanobi toutes les instructions nécessaires pour conduire à bonne fin l'œuvre qu'ils avaient commencée ensemble, et ensuite l'avait désigné, ainsi qu'Agnolo, aux députés de Pise, comme l'artiste le plus capable de continuer cette belle entreprise. On croit, en effet, que les trois portes furent achevées par Zanobi Portigiani. Et si les merveilleuses portes du baptistère de Florence, lesquelles, selon Michel-Ange, sont dignes d'être les portes du ciel, surpassent tout ce que l'Italie possède en ce genre, celles du dôme de Pise, après elles, méritent certainement le second rang.

L'Ordre de Saint-Dominique a produit un grand nombre d'artistes célèbres, dans la peinture, la sculpture et l'architecture : on peut voir sur ce sujet le bel ouvrage publié, il y a quelques années, par le P. Marchese : *Memorie dei più insigni pittori, scultori e architetti domenicani*.

Le P. Portigiani représentel'Ordre dans cette branche plus particulière des fondeurs en cuivre. Mais il n'est pas le seul. En Espagne, au commencement du XVI^e siècle, nous trouvons un humble Frère convers, dont le nom n'a pas été conservé, mais qui, dans ce même art, s'était rendu si célèbre, qu'on le comparait à Beseléal, chargé de diriger les travaux de ce genre dans la construction du Temple de Salomon. Il est parlé de ce Frère, au mois de juin, dans la vie du V. P. Diego Deza ; ce prélat, qui occupa avec tant de gloire le siège de Séville, de 1505 à 1523, l'employa pour exécuter d'importants travaux dans sa cathédrale.





La V. M. ANTOINETTE DE SAINTE-CROIX

*Seconde Prieure du Monastère de Sainte-Catherine de Sienné
à Toulouse (*)*

(1586-1619)

LA V. M. Antoinette de Sainte-Croix, qui mérita par son éminente vertu de succéder dans le gouvernement de notre monastère de Toulouse à la V. M. Marie de Jésus, la fondatrice, naquit à Narbonne, en l'année 1586, de parents fort vertueux et qui tenaient un rang honorable. Elle fut la neuvième fille que Dieu donna à ses parents : ce qui causa tant de déplaisir à son père, M. de Sabattier, ardemment désireux de la naissance d'un fils, qu'il la fit nourrir à la campagne pour n'avoir pas continuellement devant les yeux l'objet de son chagrin.

Dès son enfance, Antoinette se porta par une sainte inclination à tous les exercices de la vie chrétienne, sous la conduite de nos Pères du couvent de Saint-Thomas. Elle fit en peu de temps de grands progrès dans la vertu. Dieu, qui la destinait à être une des pierres vives et fondamentales du monastère de Sainte-Catherine, inspira à son directeur de l'instruire à fond de la sainteté de l'Ordre et de l'excellence de sa Règle et de ses Constitutions. Comme elle avait un esprit vif et pénétrant, la jeune fille profita merveilleusement de ses avis. Sur son conseil elle apprit à écrire et à noter les livres de chant.

Elle lia une amitié sainte avec la Sœur Anne de Blondeau, qui entra en Religion avant elle, sous le nom d'Anne du Saint Sacrement, et avec la Sœur Marie Duras, qui mourut saintement à Prouille en l'année 1634. Toutes trois s'excitaient mutuellement à la perfection ; et comme leur amitié n'était fondée que sur la charité de Jésus-Christ, leur entretien n'était qu'à s'animer les unes les autres à embrasser les moyens de lui plaire.

(*) Mém. de Toulouse.

Toutefois, la V. Sœur Antoinette aspirant à une vie plus parfaite, sollicitait son entrée dans le nouveau monastère de Sainte-Catherine, et importunait souvent à ce sujet le V. P. Michaëlis. Pour mieux réussir, elle pria des Pères influents d'intercéder pour elle : ceux-ci le firent avec beaucoup de charité, et leur recommandation fut si puissante, qu'elle fut reçue dans cette sainte Communauté. Elle y entra le 18 août 1606, âgée de 21 ans, après avoir essuyé des épreuves qui auraient rebuté une âme moins fidèle à la grâce et un esprit moins constant que le sien. Elle avait un si grand désir de pénétrer dans ce nouveau sanctuaire pour y servir Dieu le reste de ses jours, qu'elle refusa d'aller voir certaines curiosités pieuses, de peur de retarder d'un seul moment son entrée.

Il y avait une ferveur incroyable parmi les Sœurs qui composaient cette Communauté naissante ; mais la V. M. Antoinette se distinguait entre toutes. Voyant de si glorieux progrès et les grâces que Dieu versait abondamment dans son âme, la V. M. Marie de Jésus lui confia la conduite de ses compagnes, pour veiller à leur avancement et les instruire des cérémonies de l'Ordre. Cet emploi, du reste, n'empêcha pas la V. Mère de continuer à l'exercer tous les jours par de rudes épreuves et à lui faire pratiquer la mortification, l'humilité et une entière abnégation d'elle-même.

Nous avons déjà parlé des longues années d'attente que durent subir les Sœurs avant de prendre l'habit de l'Ordre. Nous avons raconté les pénitences extraordinaires, les œuvres de charité et les rudes travaux auxquels elles se dévouèrent.

La V. Sœur Antoinette, comme une des plus ferventes et des plus robustes, avait aussi plus de part à toutes ces fatigues, mais elles ne la dispensaient point des autres actions ordinaires d'humilité et de charité ; car elle lavait la vaisselle à la cuisine, portait le bois, balayait la maison, servait les Sœurs malades, et avait soin de la dépense. Ces différentes occupations ne la divertissaient pas un moment de la présence de Dieu, ni de ses autres exercices intérieurs. Quand la nécessité l'obligeait de parler, elle donnait ses ordres et en faisait plus faire avec une parole, que d'autres avec de longs discours.

Pour leur apprendre à mourir à tous les sentiments de la nature, et pour leur faire oublier leurs parents afin de n'être plus animées que de l'esprit de leur divin Epoux, nos Pères firent laisser à ces âmes généreuses leurs noms de famille, et leur composèrent des surnoms de piété, selon qu'on le pratique en quelques couvents de l'Ordre.

La V. Sœur Antoinette fut surnommée de Sainte-Croix. Elle fut, en effet, une fille de la Croix, par la vie crucifiée qu'elle a menée et par les pénitences qu'elle a saintement pratiquées.

La charge de Maîtresse des novices, que lui avait confiée la V. M. Marie de Jésus, et qu'elle exerça pendant un certain nombre d'années, lui fut aussi avantageuse à elle-même qu'à celles qui étaient sous sa conduite. Elle considérait cet emploi comme une obligation d'être la plus parfaite, dans la crainte que Dieu ne lui demandât compte, comme d'un péché d'omission très considérable, de tout le bien qu'elle ne leur aurait pas enseigné par ses exemples, et de toutes les pratiques d'observance, de piété, de mortification, auxquelles elle ne les aurait pas élevées. On ne saurait croire les soins qu'elle prenait pour inventer de nouvelles manières de tendre à la perfection et de pratiquer les plus austères vertus. Pour favoriser ses saintes intentions, Dieu lui communiqua d'abondantes lumières, qui ont beaucoup contribué à sa sainteté personnelle et à celle de ses chères novices, lesquelles s'efforçaient de la suivre et de l'imiter dans les actes héroïques de toutes les vertus qu'elles lui voyaient pratiquer.

Toujours unie à Dieu, elle assistait au chœur avec une modestie angélique, et on remarquait sur son visage l'ardeur d'un séraphin. Pendant son oraison, on la voyait immobile et tout absorbée dans l'objet de sa contemplation. Elle ne faisait aucune action qui ne fût un acte de vertu, avec toutes les circonstances qui doivent l'accompagner. Sa conversation n'était que de Dieu, non seulement avec les religieuses, mais encore au parloir avec les séculiers, qu'elle tâchait, en véritable fille de saint Dominique, de porter aux exercices de la piété chrétienne. Sa dévotion était tendre et solide. Elle avait reçu du ciel un don de larmes très particulier, dont elle se servait pour obtenir beaucoup de grâces pour elle et pour les autres. Son zèle pour tout ce qui regarde le culte de Dieu et nos cérémonies, joint à son assiduité au chœur le jour et la nuit, faisait que toute la Communauté se reposait sur elle, et la regardait comme la Règle vivante dans les choses qui concernaient le service divin. Au chœur, elle faisait exactement garder les pauses ; de sorte qu'on ne pouvait rien voir de plus régulier, ni rien entendre de plus mélodieux.

Une de ses grandes maximes pour s'étudier à plaire à Dieu, maxime qu'elle inculquait continuellement à ses novices, c'était qu'il fallait bien profiter des choses présentes. Elle avait tiré d'insignes avantages de cette belle sentence de sainte Catherine de Gênes : *Je ne*

veux que ce qui est présent, ce que saint Paul semble nous insinuer quand il dit : *Contenti præsentibus*.

Elle se préparait au jeûne solennel de la Sainte-Croix, qui dure jusqu'à Pâques, par d'autres pénitences particulières et par de ferventes oraisons.

Tous les jours elle récitait le Rosaire, le Petit Office de Notre-Dame, et d'autres prières vocales. Elle portait une dévotion singulière à son Ange gardien, en reconnaissance des assistances qu'elle en recevait en beaucoup de rencontres; et Dieu pour augmenter sa confiance, lui accordait la grâce de voir quelquefois ce bienheureux Esprit sous la forme d'un beau jeune homme, qui l'animait à l'amour de Dieu, et à la persévérance dans les pratiques de piété.

Possédant dans un degré héroïque la pauvreté d'esprit, cette V. Mère paraissait la plus mal vêtue de la Communauté; elle n'avait qu'une seule robe l'été et l'hiver. Son lit était composé d'une simple paille et d'une méchante couverture : elle s'en servait rarement, car elle passait souvent des mois entiers sans se coucher; elle prenait pour lors quelque peu de sommeil ou couchée par terre, ou à genoux devant son prie-Dieu, quand le besoin de repos devenait insurmontable. Elle avait coutume de demeurer souvent les nuits entières dans le chœur, où après une longue méditation elle prenait de rudes disciplines.

Souvent, elle mendiait son dîner au réfectoire, recevait les restes des religieuses avec respect et les mangeait debout comme un pauvre. Elle accompagnait cette action d'une autre pratique d'humilité, baisant les pieds des Sœurs en reconnaissance de la charité qu'elles avaient exercée à son endroit.

Son plus grand soin était de se maintenir dans une ferveur continue; pour cet effet, elle renouvelait souvent ses vœux, et pratiquait tous ses exercices avec une inviolable fidélité. Elle regardait les deux préceptes de l'amour de Dieu et de celui du prochain, qui nous sont prescrits au commencement de la Règle de saint Augustin : *Ante omnia diligatur Deus, deinde proximus*, comme la source de toutes ses obligations, et comme un engagement formel de pratiquer les Constitutions avec la dernière exactitude.

De Maîtresse des novices, la V. M. Antoinette de Sainte-Croix fut élue Sous-Prieure. Car, les Sœurs ayant pu enfin revêtir le saint habit de l'Ordre le 8 mai 1611, et après leur année de noviciat, la maison, par la profession des premières religieuses, se trouvant établie en un

couvent régulier, on procéda à l'élection des Officières. La V. M. Marie de Jésus fut élue première Prieure, et on lui donna comme Sous-Prieure pour la seconder dans sa charge la V. M. Antoinette de Sainte-Croix.

Sa profonde humilité ne pouvant souffrir cette élévation, elle employa les larmes, et fit toute sorte d'instances, pour en être relevée, et pour obtenir la grâce de rentrer dans le noviciat, au rang des simples novices. Comme l'esprit de Dieu agissait alors dans le cœur de ces ferventes religieuses avec une telle plénitude, qu'elles se portaient à toute sorte de mortifications et de vertus sans aucune considération d'âge, ni de rang, ni de dignité, on permit à notre Sous-Prieure d'entrer au noviciat, et d'y tenir le rang qu'elle avait demandé. Elle y demeura avec la même soumission, la même modestie, la même humilité, la même simplicité, et dans la pratique des mêmes mortifications, que si elle n'eût fait que d'entrer en Religion. Ce fut dans cet heureux état d'enfance que Dieu la combla de grâces et de consolations si abondantes, qu'elle n'en pouvait souffrir l'aimable excès, et cherchait dans ses larmes une sorte de soulagement. La V. M. Agnès de la Paix, pour lors Maîtresse des novices, l'exerçait tous les jours d'une manière terrible, afin de lui procurer de nouveaux moyens de s'avancer à la haute perfection où elle voyait que Dieu l'appelait. Elle la prit du côté de l'écriture, et lui donna de méchants caractères à imiter, afin de lui faire pratiquer une parfaite soumission d'esprit, et la réduire à cette enfance chrétienne qui nous ouvre le ciel. Comme elle savait qu'écrivant admirablement bien, elle aurait beaucoup de peine à mal écrire, elle lui donnait pour pénitence de baiser la terre autant de fois qu'elle ferait quelque lettre mieux formée que celle du caractère qu'elle lui donnait à imiter. La Mère Antoinette s'y appliqua avec soin, et comme elle copiait ces fautes avec peine, elle baisait quelquefois humblement la terre plus de vingt fois en une heure.

Pendant qu'elle était Sous-Prieure elle eut deux sensibles mortifications; rapportons les comme des preuves de sa vertu. Elle s'arrêta un jour à se considérer dans un seau d'eau, plutôt par surprise de s'y voir si bien représentée, que par une vaine complaisance de soi-même. Après avoir fait réflexion sur cet acte, elle en fut confuse, alla s'en accuser à la V. M. Marie de Jésus, et lui demanda une pénitence. La V. Mère exagéra fortement cette faute, et lui ordonna pour pénitence de s'aller noircir le visage à la cuisine. Elle obéit sur le champ, et pour la confondre davantage la V. Mère la

fit venir en cet état à la grille en présence de plusieurs dames de qualité ; mais elle, qui était solidement humble, reçut cette humiliation avec joie et dans un sincère esprit de pénitence.

L'autre mortification ne fut pas moins sensible et humiliante . Sur la fin de la dernière année du Priorat de la V. M. Marie de Jésus, elle fut saisie d'une juste appréhension que les Mères ne l'élussent à sa place. Comme c'était en ce temps une pratique ordinaire dans le monastère de s'accuser non seulement des fautes extérieures qu'on avait commises, mais encore des pensées les plus secrètes, et particulièrement de celles qui pouvaient causer plus de confusion, elle s'accusa d'avoir eu cette pensée, qu'elle serait bientôt Prieure. La V. M. Marie de Jésus, qui connaissait la pureté de son âme et la candeur de son esprit, crut assez qu'elle en était très innocente, mais pour exercer sa vertu, elle lui reprocha cette faute en des termes capables de la confondre. Elle lui dit qu'il fallait que son esprit fût bien petit, son cœur bien étroit pour produire de telles pensées et se flatter d'être digne de gouverner les autres ; puis pour pénitence elle lui commanda de monter dans la chaire du réfectoire, et de s'accuser publiquement d'avoir eu cette pensée, et ensuite de manger à terre. La V. Mère s'acquitta de cette pénitence, qu'elle croyait bien méritée, avec une simplicité admirable.

Par ces humiliations, Dieu la disposait insensiblement à la charge de Prieure, qu'elle fut obligée d'accepter en l'année 1616, malgré sa résistance et ses larmes.

Dans cette nouvelle position, elle s'appliqua tout entière aux devoirs de sa charge et à l'avancement spirituel de sa Communauté, dans la connaissance parfaite qu'elle avait des obligations des Supérieurs, qui doivent veiller quand leurs inférieurs reposent, gémir et pleurer devant Dieu pendant qu'ils se récréent, et renoncer à toutes choses pour leur consolation. Elle régla sa conduite sur ces devoirs.

La plus grande épine qu'elle avait dans son office, c'était d'être obligée de parler à ceux de dehors qui avaient à l'entretenir, ou qui venaient lui communiquer leurs afflictions : néanmoins cette foule de monde et cet embarras d'affaires n'ont jamais troublé la paix intérieure de son âme ; elle se possédait si parfaitement, que rien n'était capable de la distraire ou de l'inquiéter.

Elle faisait trois ou quatre heures d'oraison par jour, ou pour mieux dire sa vie était une oraison continuelle, par une invariable élévation de son esprit à Dieu dans toutes ses actions. Le plus souvent, elle

passait la nuit au chœur devant le Très Saint Sacrement, et quand les religieuses la priaient de s'aller mettre sur son lit, de peur que ses longues veilles n'altérassent sa santé, elle leur répondait qu'étant occupée aux devoirs de sa charge pendant tout le jour, il fallait bien qu'elle prît ce temps pour faire oraison.

Elle y était souvent ravie en extase, et cela lui arrivait si fréquemment, que les religieuses ne s'en étonnaient plus, et la laissaient jouir à loisir de la conversation de son Bien-Aimé, sans la détourner de ce délicieux commerce. Une Sœur converse nouvellement vêtue la trouva la nuit au chœur dans un profond ravissement, la face environnée d'une lumière si éclatante, qu'elle paraissait un soleil; effrayée de cette merveille, qu'elle ne comprenait pas encore, la bonne Sœur courut en avertir les religieuses, lesquelles s'étant rendues au chœur, admirèrent la force de l'attrait divin, sans oser retirer leur Prieure du charmant entretien qu'elle avait avec Dieu. Mais ayant su plus tard ce que la Novice avait publié, la M. Antoinette lui en fit une réprimande sévère, et commanda à sa Mère Maîtresse de lui donner une bonne discipline, pour lui apprendre à ne pas dire une autre fois que la Mère Prieure était ravie en extase.

Elle augmenta la rigueur de ses jeûnes, et quand une religieuse lui demandait la permission de jeûner au pain et à l'eau, elle la lui refusait avec douceur, et pratiquait cette mortification pour elle.

Elle tenait immanquablement le Chapitre des coupes tous les jours, ne laissait passer aucune faute, pour légère qu'elle fût, sans châtement; et par cette pratique régulière elle a maintenu l'observance exacte de la Religion dans sa vigueur, et conservé avec soin le grand éclat de sainteté dont la V. M. Marie de Jésus avait embelli cette maison de Dieu.

La V. M. Antoinette reçut à l'habit plusieurs filles qui furent d'excellents sujets. Elle avait un discernement merveilleux des esprits, ce qui lui fit souhaiter avec des empressements incroyables l'entrée de la V. M. Marguerite de Jésus dans l'Ordre, dans la prévision des grands progrès qu'elle ferait dans la vertu et des services très considérables qu'elle serait capable de rendre à la Religion. Elle demandait continuellement sa vocation à Dieu; et à la mort de la V. M. Marie de Jésus, craignant qu'elle ne se ralentît dans sa résolution, elle pratiqua des mortifications extraordinaires pour elle. Son ardente charité la rendit sa mère en Jésus-Christ, et la V. M. Marguerite fut son Benoni, c'est-à-dire la fille de ses douleurs, par les larmes et le

sang qu'elle répandit pour la gagner à Dieu. Elle eut la consolation de lui donner l'habit, de la recevoir à la profession et de voir une partie des progrès admirables qu'elle fit à la vertu. La sympathie divine qui unissait leurs cœurs en Dieu, les portait à s'exciter mutuellement au pur amour, à la perfection et à une nouvelle ferveur (1).

Elle avait envers les pauvres une charité industrieuse qui lui fournissait mille moyens de les assister, particulièrement ceux que la honte de découvrir leurs misères rend plus dignes de compassion.

Sa charité pour le salut des âmes allait bien plus avant : il n'y avait mortification, ni genre d'austérités qu'elle ne pratiquât pour leur conversion, particulièrement pour celle des hérétiques, qui faisaient alors de sanglantes plaies à l'Eglise par leurs profanations sacrilèges dans tout le Languedoc. Son zèle pour la foi fut si grand, que Louis XIII, surnommé le Juste à cause de son insigne piété, étant venu en personne en cette province avec une brillante armée pour combattre l'hérésie, la V. M. Antoinette avait les mains levées au ciel le jour et la nuit, comme un autre Moïse, pendant que ce religieux monarque combattait les ennemis de l'Eglise et de son Etat. Outre les prières de quarante heures qu'elle fit avec ses filles pour l'heureux succès des armes du roi, elle jeûna avec elles au pain et à l'eau et pratiqua de rudes austérités qui, on peut le croire pieusement, contribuèrent aux bénédictions dont Dieu favorisa le roi et aux glorieuses victoires qu'il remporta sur ces hérétiques séditieux.

Au temps du carnaval, elle pratiquait en son particulier les mêmes mortifications, c'est-à-dire les jeûnes, les disciplines et les chaînes de fer, pour fléchir la justice de Dieu irritée par les péchés des hommes en ces jours de débauche.

Son plus grand soin et sa plus grande peine dans sa charge de Prieure ne fut pas de porter ses religieuses à la ferveur et à la perfection ; elles y couraient toutes à pas de géant. La crainte où elle était de voir ses filles, affaiblies déjà par les austérités qu'elles pratiquaient,

(1) La M. Marguerite de Jésus, fille de M. de Senaux, secrétaire du roi et de Mme de Portail, était née à Toulouse, le 21 novembre 1589. A l'âge de 17 ans, elle épousa M. de Garibal, conseiller au Parlement ; et après 11 ans de l'union la plus heureuse, ils se séparèrent d'un mutuel consentement pour embrasser l'un et l'autre la vie religieuse. M. de Garibal entra à la Chartreuse de Villefranche dans le Rouergue, et Mme de Garibal, au monastère de Sainte-Catherine, le 4 octobre 1618, à l'âge de 28 ans. C'est elle qui alla fonder à Paris nos deux monastères de Saint-Thomas d'Aquin et de la Croix ; elle y termina ses jours, le 7 juin 1657.

succomber sous l'effort, fit au contraire qu'elle s'appliqua à modérer les saintes rigueurs dont plusieurs déjà étaient mortes victimes. C'est pourquoi, apportant un juste tempérament, elle réduisit toutes choses aux termes de la Constitution, particulièrement pour ce qui regarde la nourriture. Elle pourvut aussi la Communauté de plusieurs choses fort nécessaires, fit bâtir un Chapitre et deux dortoirs, dont les religieuses se mirent en possession par une procession solennelle pour remercier Dieu ; et afin de rendre leurs cellules des sanctuaires et des lieux de solitude et d'oraison, elle les dédia toutes à quelque saint, dont elle fit écrire le nom sur le seuil de la porte avec quelque instrument de la Passion de Jésus-Christ, pour obliger les religieuses à avoir incessamment la pensée remplie de la grandeur de cet inestimable bienfait, et leur rappeler qu'elles devaient faire leur retraite ordinaire dans les plaies sacrées de ce Rédempteur charitable. De sorte que si la V. M. Marie de Jésus avait fondé ce dévot monastère, on peut dire que Dieu l'ayant appelée à lui, pour la récompenser de ses travaux, voulut compléter ce grand ouvrage par la V. M. Antoinette de Sainte-Croix, laquelle fit bâtir tous les lieux réguliers et organisa tout avec une rare prudence conformément à nos Constitutions.

Je ne dirai rien du grand amour qu'elle avait pour l'Ordre, tout le monde connaît les poursuites, les sollicitations et les empressements qu'elle a témoignés pour être toujours sous la sainte conduite de nos Pères, qu'on peut appeler les premiers fondateurs de cet illustre monastère ; car on sait les peines qu'ils ont prises, non seulement à élever dans la vertu et à instruire des pratiques de la vie religieuse celles qui ont été les pierres mystiques de ce saint édifice, mais encore à tout disposer à Rome, auprès du Pape et du roi, pour obtenir les Bulles et les Lettres patentes nécessaires à cet établissement. Elle les a toujours aimés et honorés comme ses véritables Pères, les croyant avec raison plus capables d'inspirer l'esprit de l'Ordre que des prêtres séculiers, vertueux d'ailleurs, qui n'en connaissent pas les règles et qui n'en pratiquent pas les saintes rigueurs (1).

(1) Les religieux qui s'occupèrent plus particulièrement de nos Sœurs dans les commencements de leur fondation furent les Pères Michaëlis, Girardel, du Belly, Jacques de la Palue, Réginald Cavagnac « tous saints et savants personnages » ; et le Père Guillaume Courtet, qui souffrit, depuis, un illustre martyre au Japon en 1637. Ce dernier « écrivant parfaitement bien, leur mit au net et en beau caractère les règlements que les Papes et les Chapitres généraux avaient faits pour les religieuses de l'Ordre. »

La Communauté, satisfaite de sa conduite, l'élut une seconde fois dès le lendemain qu'elle eut fini son Priorat. La V. M. Antoinette, qui n'avait accepté cette charge que par l'aimable violence que ses chères filles lui firent par leurs prières et par leurs larmes, eut un si grand regret de son élection, qu'elle déclara hautement qu'elle n'y passerait pas l'année.

Cette prophétie ne fut que trop véritable. Elle tomba bientôt malade d'une fièvre continue, qui la retint pendant trois mois à l'infirmerie ; elle ne laissa pas de garder les jeûnes ordinaires de l'Ordre, jusqu'à ce que son confesseur le lui eût défendu. Durant le cours de sa maladie elle descendait parfois au chœur pour communier ; et on l'a vue, après être sortie des violentes ardeurs de sa fièvre, se priver de boire durant cinq et six heures, pour se procurer la consolation de recevoir le Corps de Jésus-Christ. La nuit et le jour de Noël, elle tira des forces extraordinaires de sa faiblesse, pour entonner l'Office et pour assister aux trois Grand'Messes ; mais son mal l'emportant, elle fut contrainte de se mettre au lit. Elle y reçut les derniers sacrements avec les ardeurs d'un Séraphin, demanda pardon à ses religieuses, avec de grands sentiments d'humilité, des mauvais exemples qu'elle leur avait donnés ; ce qui ne les édifia pas moins que les actes continuels d'amour, de contrition et d'espérance en Dieu, qu'elles lui virent produire jusqu'au dernier soupir.

Ses Sœurs ont cru fermement que N. P. S. Dominique l'était venu visiter pour la fortifier dans ce grand passage, car quelques jours avant sa mort, sortant d'une sorte d'extase, elle demanda aux religieuses qui étaient dans la cellule, où ce saint Patriarche était allé, d'autant qu'elle ne le voyait plus.

Elle fut trois jours à l'agonie ; pendant cette agonie douloureuse on l'entendait de temps en temps réclamer la protection de la Sainte Vierge, et réciter quelques antiennes de son Office. Elle regardait avec confiance cette étoile de la mer qui devait la conduire au port du salut. Dans cette espérance elle passa à la terre des vivants pour y jouir des bénédictions éternelles, le 5 février 1619, âgée de trente-trois ans.

Après sa mort, son visage parut extraordinairement beau, et plus semblable à celui d'une personne ravie en Dieu qu'à celui d'une morte. Ses membres étaient flexibles comme ceux d'un enfant, dont elle avait imité la pureté et l'innocence. Son corps ayant été déterré quelques années après, on trouva sa langue fraîche comme si elle

n'eût fait que de mourir. On vit dans cette merveille une récompense de la ferveur qu'elle avait témoignée toute sa vie à chanter les louanges de Dieu la nuit et le jour.



La V. M. FRANÇOISE PIGNAC

*Fondatrice et première Prieure du Monastère de St-Etienne
en Forez (*)*

(1574-1621)

LA V. Mère Françoise Pignac naquit en cette ville de Saint-Etienne l'an 1574, de parents qui faisaient profession d'une solide vertu. Ils l'élevèrent soigneusement à tous les exercices de la vie chrétienne, et lui donnèrent une si sainte éducation, qu'elle ne profita pas moins des exemples domestiques de haute vertu qu'elle leur voyait pratiquer, que des pieuses instructions qu'ils lui donnaient pour la porter à l'amour de Dieu et lui inspirer l'horreur du péché.

Dès l'âge de 12 ans, elle se sentit si fortement éprise de ce divin amour, qu'elle fit vœu de virginité perpétuelle et renonça pour toujours à l'amour des créatures.

Par la mort de ses père et mère, qu'elle perdit fort jeune, et qui avaient laissé leurs enfants plus riches des biens du ciel que de ceux de la terre, elle se vit dans la pénible nécessité de se mettre au service d'une dame de qualité, afin de gagner quelque argent pour faciliter son entrée en Religion.

Sans rien modifier de sa manière de vie dans ce changement de condition, elle s'acquitta fidèlement de tous les devoirs de son nouvel état, ayant toujours devant les yeux le Dieu qui, par un excès de miséricorde, est venu au monde servir les hommes, lui qui est servi et adoré par un nombre infini d'Ange et d'Esprits bienheureux dans le ciel. Néanmoins, elle se vit bientôt exposée à des combats terribles et à des persécutions dangereuses qu'elle n'avait pas connues jusque-là.

(*) Mémoires de Saint-Etienne.

La personne de qualité qu'elle servait avait des engagements à la Cour qui l'obligeaient d'y aller souvent et de la mener avec elle. Comme Françoise était extrêmement belle, elle se vit incontinent recherchée : on la sollicite, on la presse, on l'attaque, on lui dit tout ce que le cœur est capable d'inspirer. Inébranlable, la vertueuse jeune fille méprise et rejette toutes les propositions, déclarant qu'absolument elle ne peut agréer de pareilles recherches. Sa vertu, qui devait éteindre le feu de la passion, ne servit qu'à l'attiser, car, lorsqu'on sut que son cœur ne pouvait s'attendrir, on lui tendit des pièges qu'elle n'aurait pas évités sans une protection très particulière de Dieu.

Effrayée de l'horreur du danger qu'elle courait, elle vit bien que le parti le plus sûr était de quitter la Cour. Elle communiqua son dessein à un R. P. Minime, son confesseur, qui lui conseilla de se retirer chez son frère. Là, ayant appris qu'un Père Capucin, intime ami de la famille, était fort considéré des religieuses de Saint-Dominique, en la ville du Puy en Velay, elle le pria instamment de lui procurer l'entrée dans leur monastère; ce dernier le fit avec d'autant plus de bonheur, qu'il la voyait solidement appelée à l'état religieux. Il ménagea si bien toutes choses, qu'elle fut reçue sans difficulté et put enfin goûter les douceurs de cette retraite, après laquelle elle soupirait depuis longtemps.

Sa première inclination avait été d'entrer dans l'Ordre de Saint-François, soit à cause du nom qu'elle portait, soit pour quelque dévotion particulière qu'elle avait à ce grand Saint, elle en fut néanmoins détournée par la vision suivante : Un jour, étant tout absorbée en Dieu dans l'oraison et le sollicitant ardemment de lui faciliter les moyens de se faire religieuse, il lui sembla qu'elle voulait entrer dans une église magnifiquement ornée, où elle voyait à la porte saint Dominique d'un côté et saint François de l'autre, mais la foule importune l'en empêchait. Cet obstacle, au lieu de la rebuter, irrita ses désirs; elle fit, pour fendre la presse, de nouveaux efforts aussi inutiles que les premiers : plus elle s'avancait, et plus elle se sentait repoussée par ceux qu'un même motif attirait à ce lieu saint. Dans cette peine, elle vit saint Dominique lui tendre la main, et après l'avoir arrachée du milieu de cette foule, la conduire dans l'église, où il lui dit : « Ma fille, ne devez-vous pas m'aimer beaucoup, en reconnaissance du service que je viens de vous rendre? » Depuis ce moment elle lui fut très dévote, et ne chercha plus que les moyens de devenir sa fille en se faisant religieuse de son Ordre.

Sitôt qu'elle fut reçue dans le monastère de Sainte-Catherine, au Puy, elle s'adonna plus que jamais aux exercices de la vie intérieure et à l'entière abnégation d'elle-même. Renonçant pour jamais à sa volonté propre, elle en fit un abandon total entre les mains de ses Supérieurs. Elle s'étudiait à mourir à elle-même en toute rencontre, et négligeant les manières distinguées qu'elle avait prises à la Cour, elle affecta de paraître stupide et mal élevée, afin d'avoir de continuelles occasions d'être réprimandée et humiliée.

Après avoir passé son noviciat dans une admirable ferveur, le jour de saint André, ce disciple et ce parfait amant de la croix, elle fit profession solennelle. Elle regarda cette circonstance comme un effet de la Providence amoureuse de Dieu, qui voulait lui apprendre les engagements et les obligations qu'elle contractait, à l'effet d'embrasser la croix, de l'aimer, de la rechercher et de la porter constamment jusqu'à la mort.

Dieu, qui trouva son cœur parfaitement disposé aux mouvements de sa grâce, l'éleva peu à peu à une si haute perfection, que les Mères du monastère étant sollicitées de toutes parts d'envoyer des religieuses à Saint-Etienne en Forez, pour y fonder une maison de leur Ordre, jetèrent unanimement les yeux sur la V. M. Françoise Pignac, en laquelle elles remarquaient les vertus et toutes les qualités nécessaires à une Fondatrice.

Le R. P. Imbert Bourrili, Provincial, faisant sa visite au monastère du Puy, approuva ce choix, et désigna deux autres Sœurs, la Sœur Marie Pascal pour Maîtresse des novices, et la Sœur Isabeau Chillac pour portière. Lorsque toutes les démarches furent terminées, il les accompagna lui-même avec plusieurs autres religieux de l'Ordre. Ils partirent tous ensemble du Puy, le 20 octobre 1615, et arrivèrent à Saint-Etienne le lendemain, jour consacré à honorer le martyr des onze mille vierges; les Mères amenèrent avec elles quatre jeunes filles du Puy, qui avaient l'intention de se faire religieuses.

« Les Mères, rapportent les Mémoires du monastère, étaient toutes trois dans une litière, et furent reçues dans la ville en la manière qui suit : Quelques-uns des notables leur furent au-devant. MM. les Echevins s'assemblèrent pour les recevoir avec les prétendantes qu'elles amenaient, et les autres filles prétendantes de la ville les attendaient à la porte du couvent qui leur était destiné. Y étant arrivées, elles entrèrent d'abord dans l'église : elle était remplie de peuple assemblé pour voir ces religieuses qui venaient fonder un monastère dans cette ville de Saint-Etienne, où il n'y en avait encore aucun.

« Après qu'elles eurent achevé leur prière, Madame Chapuis prit par la main la Révérende M. Pignac ; Marguerite Bajoulin donna la sienne à la Mère Pascal et Catherine de Peyssonneaux à la Mère Chillac, et les conduisirent ainsi dans la petite maison, où tout était orné de pauvreté. Car il n'y avait que fort peu de meubles, c'est-à-dire un seul lit un peu honorablement accommodé, et deux autres si chétifs que rien plus ; on y voyait encore une vieille table couverte d'une nappe grossière.

« Voilà tout d'un coup, ajoute la Chronique, un beau régal pour les Messieurs du Puy qui avaient accompagné les Révérendes Mères et les jeunes filles venues avec elles pour être religieuses. Ils eurent peine de les laisser en si pauvre chaumière, mais le zèle et le courage de nos Mères les rassurèrent. »

L'acte définitif de l'établissement du monastère fut passé le 15 novembre de cette année 1615, et reçu par deux notaires royaux. A cet acte « eut la bonté de vouloir assister haut et puissant seigneur messire Louis de Saint-Priest, chevalier de l'Ordre du roi, seigneur du dit Saint-Priest et de Saint-Etienne, accompagné de Messieurs les consuls et échevins de la ville, et d'autres personnes considérables. »

Malgré leur excessive pauvreté, la V. M. Françoise Pignac, pleine de confiance en Dieu, voulut qu'on donnât le même jour l'habit aux postulantes. Elles étaient au nombre de sept : trois étaient de la ville ; les quatre autres, venues du Puy avec les Mères fondatrices (1). M. de Saint-Priest et Madame de Montrodi, sa sœur, voulurent être parrain et marraine de l'une d'elles. « Tout le peuple qui remplissait l'église pleurait de joie, voyant une cérémonie si touchante ; on n'entendait que des cris d'admiration. » On permit encore le lendemain l'entrée du monastère aux séculiers, et, le jour suivant, fut établie la clôture.

La courageuse Prieure ne fut point frustrée dans son attente ; car bien qu'elle ne se vît que vingt-cinq écus pour faire subsister quatorze personnes, pendant une année (le confesseur, douze religieuses et une tourière au dehors), elles ne manquèrent de rien. Dieu les assista par des voies extraordinaires, pour témoigner le soin

(1) Ces trois premières novices de Saint-Etienne étaient les Sœurs Bajoulin, Claude Mathevon et Catherine de Peyssonneaux. Les quatre, venues du Puy, se nommaient : Sœurs Marie Martel, Antoinette Jacques, Madeleine Dorliac et Jeanne de Liques. Les religieuses habitèrent cette première maison jusqu'en 1636. Le 12 mai 1636, elles allèrent occuper un couvent très régulier qu'elles avaient fait bâtir dans un quartier plus tranquille ; elles étaient alors au nombre de trente-six.

qu'il prenait de cette maison naissante, où il devait être adoré en vérité et en esprit par un grand nombre de saintes âmes, qui allaient s'y consacrer à son service. Ce n'est pas que la V. Mère n'eût reçu quelque argent des pensions des novices, mais elle en avait payé la maison qu'elles occupaient; cette maison était si petite, que la salle du rez-de-chaussée servait d'église et de chœur, la chambre du premier étage de cuisine, de réfectoire, d'infirmerie et de Chapitre, et celle du second fut partagée en autant de cellules qu'elles étaient de personnes, c'est-à-dire en douze, avec tant d'incommodités qu'à peine avaient-elles assez d'espace pour mettre une pailleasse.

Les nouvelles Sœurs servaient Dieu dans cette pauvre maison avec une ferveur admirable; au lieu de s'inquiéter de l'extrême dénûment où elles se voyaient réduites, elles s'en consolaient et adoraient avec confiance la conduite de Dieu, qui donne ordinairement aux plus grandes choses des commencements très faibles, pour confondre la sagesse des hommes.

Les anciens Mémoires entrent dans de touchants détails sur la vie que menaient les Sœurs dans ces premiers commencements. « La ferveur intérieure qui animait nos volontés, y est-il dit, était si grande, qu'elle nous faisait trouver douces toutes ces incommodités, et penser seulement d'avancer dans la pratique de l'amour de Dieu, et d'une vertu solide et parfaite.

« C'est à quoi l'exemple de nos bonnes Mères nous aidait merveilleusement, car elles étaient les premières, tant à souffrir toutes les incommodités et la pauvreté de la maison, qu'à l'observance exacte et ponctuelle de tout ce qui nous est si judicieusement et si saintement ordonné par nos Constitutions. Elles étaient si zélées qu'elles se faisaient scrupule de la moindre chose, et particulièrement du silence; ce qui imprimait si vivement dans nos cœurs le désir de l'étroite observance, que nous tâchions de les imiter à qui mieux le ferait, avec une sainte émulation de nous devancer les unes les autres, à qui la garderait mieux à la lettre.

« Nous nous accusions de la moindre chose, au Chapitre. Et quoique les fautes semblassent petites, comme, par exemple, d'avoir levé un peu la vue au chœur, dit quelques paroles durant le jour sans nécessité — je dis durant le jour, car aux temps et lieux défendus par nos saints statuts, c'était un grand crime, — ou autre chose semblable, on nous corrigeait sévèrement et on nous donnait de dures pénitences, afin de nous mieux fonder en la discipline

régulière. De notre part, nous recevions ces pénitences et ces corrections avec beaucoup de joie et d'humilité.

« Le désir que nous avions de nous amender de nos fautes était si grand, que nous n'attendions pas le Chapitre pour nous en accuser, ou bien, que nos Supérieurs les sussent et qu'ils nous en fissent la correction : d'abord que nous les avions faites, nous en allions demander pénitence, au plus tôt et avec grande humilité ; et nous avons vu par expérience que ces pratiques ont beaucoup aidé à notre avancement, et à fonder cette maison. C'est pourquoi nous croyons que tant qu'elles seront continuées, elles aideront, avec le secours du Seigneur, à la conserver ; et c'est à quoi nous exhortons celles qui nous succéderont.

« Et pour les inviter plus vivement à maintenir ce premier esprit de vertu et de zèle de cette maison, nous en dirons encore quelque petite chose, à la gloire du Dieu, qui nous donnait ce courage à son service.

« Nous étions si zélées au saint silence, que si nous avions quelque chose à nous demander l'une à l'autre, nous ne le faisons que par demi-mot et à voix basse, et même souvent par quelques signes et brièvement ; en sorte que, par l'usage que nous en avions, nous nous entendions fort facilement.

« Nous ne nous contentions pas des pénitences et des mortifications ordinaires à notre état, selon nos saintes Constitutions, et de celles qui nous étaient imposées par correction ou autrement, nous en demandions très instamment d'autres plus rudes, comme cilices, disciplines et autres semblables. Il y en avait qui couchaient sur la seule paille. D'autres, qui pour se mortifier davantage, ne prenaient point leurs tuniques blanches, quand on les leur portait ; et tout cela, néanmoins, avec un esprit de soumission et d'une entière dépendance aux ordres des Supérieurs, qui avaient plus de peine à retenir notre ferveur, qu'à nous exciter à la vertu et à nous encourager à tout souffrir pour l'amour de notre Epoux crucifié, qui a tant souffert pour nous.

« Entre toutes les vertus qui reluisaient en notre petite et naissante Communauté, l'obéissance, accompagnée des conditions qui, selon les saints Pères et les maîtres de la vie spirituelle, la rendent parfaite, y tenait le premier rang. Nous observions exactement de ne faire aucune chose sans licence, pour petite qu'elle fût ; et lorsque nos Supérieurs nous avaient recommandé quelque chose, nous n'eussions pas fait autrement pour rien au monde ; et même la moindre signifi-

cation de leur volonté nous était un commandement ; et chacune tâchait de devancer sa compagne pour faire un acte d'obéissance.

« Pour ce qui est des offices de la Religion, comme de vestiaire, sacristaine, chantre et autres, nous attendions avec humilité et soumission ce qu'il plairait à la Supérieure de nous ordonner : toutes prêtes d'exécuter aveuglément ses ordres dans les emplois qu'elle nous destinerait, le tout sans la moindre réplique et dans une grande simplicité. Cette simplicité étant une des conditions nécessaires à la parfaite obéissance, nos Supérieurs tâchaient de nous y accoutumer de tout leur possible. Et même bien souvent, à l'imitation des anciens Pères, ils nous commandaient des choses qui semblent folie à la prudence et à la sagesse humaine ; et nous le faisions fort simplement.

« Toutes les semaines, chacune à son tour servait à la cuisine, à laver la vaisselle, balayer, porter du bois, et à faire les autres choses humbles et viles.

« A cause de ce que nous venons de dire, que l'on voyait parmi nous tant de pratiques de mortification, de pénitence, d'humiliation, et d'obéissance, d'observance exacte de nos Constitutions et de souffrances aux vivres et aux privations dans les vivres et autres nécessités corporelles, on pourrait penser que nous menions une vie dans la tristesse et la mélancolie, toute pleine de chagrins et d'ennuis. Mais c'était tout au contraire ; car nous étions joyeuses et contentes, plus que si nous eussions été dans la plus grande liberté et abondance du monde : de : *Hilarem enim datorem diligit Deus*. On nous avait appris cette belle leçon de saint Paul aux Corinthiens, en sa deuxième épître, chapitre IX : « Que Dieu aime ceux qui le servent avec un cœur plein de joie. »

« La charité, qui est le lien de la perfection aussi bien que la reine de toutes les vertus, était très profondément gravée dans nos cœurs. Nous gardions exactement ce que saint Augustin nous ordonne en sa Règle, que nous ne soyons « qu'un cœur et qu'une âme en Dieu. » On n'entendait jamais le moindre différend, ni même seulement l'ombre qui marquât la moindre antipathie ni le moindre ressentiment. Nous conservions une profonde paix, par notre étroite union et par la déférence que nous avions les unes pour les autres. Et nous avons lieu de croire que, de cette union, de cette paix et de cette grande et religieuse charité qui régnaient admirablement parmi nous, et qui sont si absolument nécessaires pour le bien temporel et spirituel des Communautés, sont venus tous les bonheurs de ce monastère, qui l'ont mis dans la splendeur, où, grâce au ciel, nous avons la consolation de le voir à présent. »

Le premier soin de la V. Mère Françoise était en effet, d'élever sa petite Communauté dans toutes les observances de la Religion. Voici en substance les règlements qu'elle fit pour établir la régularité et les pratiques les plus saintes de la vie intérieure, et conduire ces ferventes épouses de Jésus-Christ à la perfection. Elle statua :

1° Que la Règle et les Constitutions se garderaient exactement et à la lettre. 2° Que la loi du silence se pratiquerait inviolablement. 3° Qu'on ferait tous les jours deux heures d'oraison mentale, une heure la nuit après Matines, et une heure après Vêpres. 4° Qu'il y aurait chaque jour deux examens de conscience, le premier après None, et le second après Complies. 5° Que toute la Communauté assemblée dirait tous les jours le chapelet après Prime, pour honorer la Sainte Vierge mère et protectrice de l'Ordre. 6° Qu'après la sainte Messe on ferait une lecture spirituelle, afin de donner une nourriture à l'âme, pour s'entretenir avec Dieu pendant le reste du jour. 7° Qu'on ferait la communion générale deux fois la semaine et les jours de fêtes. 8° Qu'on s'entretiendrait souvent avec la Supérieure, pour lui rendre compte de ses exercices et de ses dispositions, afin qu'elle vît si on se tenait toujours occupée de Dieu et en sa divine présence ; la V. Mère recommandait très particulièrement cet exercice de la présence de Dieu comme un excellent moyen de faire de grands progrès dans son saint amour. Pour y obliger les Sœurs, elle les surprenait quelquefois pendant la journée, pour savoir à quoi elles pensaient et si elles s'affectionnaient à cette sainte pratique. 9° Qu'on ferait indispensablement tous les ans les exercices spirituels pendant une retraite de dix jours, et cinq autres jours de retraite avant les principales fêtes, pour se disposer à les bien sanctifier, et à recevoir les grâces que Dieu répand abondamment sur son Eglise, au renouvellement des mystères sacrés qu'elle nous rappelle.

On ne saurait croire le profit que les religieuses tirèrent de ces sages règlements ; ils ont été comme les fondements de la haute perfection où elles sont parvenues.

L'exemple de leur Prieure les animait puissamment à toutes ces pratiques. Elle ne leur proposait jamais aucun point d'observance ou de mortification qu'elle n'accomplît la première, de manière à leur servir de modèle. Elle recevait dans l'oraison des grâces particulières. Sa volonté y était tellement embrasée des ardeurs de l'amour divin, qu'elle en paraissait toute enflammée, et que cet amour éclatait dans ses paroles et dans toutes ses actions. Son esprit y était éclairé aussi

de lumières surnaturelles très abondantes. Dans les exercices spirituels que la Communauté faisait tous les ans, elle composait les sujets qu'elle donnait à méditer, et ils étaient si relevés, si remplis de l'onction de Dieu, et si conformes aux besoins spirituels de ses religieuses, qu'on ne pouvait s'empêcher de la regarder comme l'organe dont l'Esprit de lumière et de feu se servait pour répandre ses divines ardeurs dans l'âme de ses filles.

Ses mortifications étaient terribles, et comme les Mémoires portent qu'elles allaient de pair avec son oraison, il faut dire que leur durée égalait leur rigueur, et que la charité, qui lui inspirait cet esprit de pénitence, l'avait rendue une victime sainte par les austérités continuelles qu'elle pratiquait, pour être toujours attachée sur la croix avec son divin Epoux.

D'une conversation douce, aisée et affable, elle gagnait les cœurs de ceux qui lui parlaient. Ses paroles étaient toujours de Dieu, et comme son cœur était embrasé de son amour, ses entretiens n'étaient que de lui ou pour lui.

Sa charité envers le prochain était inépuisable. Elle portait toutes ses chères filles dans son cœur, prévenait leurs besoins, les animait à la perfection, et avait un si grand zèle pour leur avancement à la vertu, qu'elle ne demandait rien à Dieu avec plus d'ardeur que la consolation de les voir marcher avec ferveur dans le chemin du ciel, par la pratique des vertus attachées à la sainteté de leur état. Sa compassion paraissait particulièrement à l'endroit de celles qu'elle voyait tentées ou dans l'affliction. Elle passait des heures entières les bras étendus en forme de croix devant le Très Saint Sacrement, pour demander à Dieu les grâces qui leur étaient nécessaires afin de tirer du profit de ces états d'épreuves.

Son humilité donnait un merveilleux éclat à ses vertus ; elle paraissait dans toutes ses actions et même dans ses paroles, qui témoignaient le mépris et les bas sentiments qu'elle avait d'elle-même, s'estimant la plus imparfaite de la Communauté, et croyant plutôt la scandaliser par sa conduite, que l'édifier par ses discours. Dans cette pensée, elle s'humiliait souvent devant ses religieuses, elle leur baisait les pieds, et tous les ans, le jour du Vendredi-Saint, elle jeûnait au pain et à l'eau, mangeant à terre pour faire amende honorable à la Communauté des mauvais exemples qu'elle croyait lui avoir donnés. C'était sa joie de servir les Sœurs malades dans les choses les plus humiliantes et les plus rebutantes à la nature.

La pauvreté était sa chère vertu ; de l'esprit elle était passée dans son cœur, ce qui lui faisait aimer tout ce qui la ressentait. Elle baisait avec respect et par un sentiment de dévotion les pièces qu'elle attachait à ses vêtements pour les raccommoder ; elle ne voulait jamais porter que de vieilles robes où elle pût voir les marques sensibles de cette aimable vertu. Dans cet esprit, elle ne voulait pas qu'on portât dans le monastère des chapelets enfilés avec des rubans de soie, parce que la soie, disait-elle, était trop précieuse pour des personnes qui faisaient vœu de pauvreté.

Cette V. Mère donna aussi des marques d'une généreuse patience, au milieu des épreuves nombreuses qui accompagnèrent la fondation de son monastère. On peut dire qu'elle a possédé et exercé cette vertu magnanime en un degré héroïque.

Cette même vertu de patience couronna la vie de notre sainte Prieure. Le 25 janvier, elle ressentit une grande faiblesse, qui l'obligea de se mettre au lit, et commença sa dernière maladie. Ses chères filles admirèrent alors plus que jamais ses rares vertus, sa patience dans ses douleurs, sa résignation à la pure volonté de Dieu, son union continuelle avec lui par des colloques affectueux, au milieu desquels elle lui épanchait son cœur et tous ses sentiments : ce que ses religieuses ayant observé, elles se cachaient pour l'entendre et pour profiter des touchants entretiens qu'elle avait avec son Bien-Aimé.

Jugeant que sa maladie, qui augmentait tous les jours, lui procurerait bientôt l'entrée du ciel, elle voulut faire une confession générale, qu'elle accompagna d'un ruisseau de larmes ; toute faible qu'elle fût, elle se fit descendre du lit pour recevoir à genoux la grâce de l'absolution.

Durant sa maladie elle communia trois fois ; mais lorsqu'elle reçut ce divin Sacrement en Viatique, elle signala cette action par une dévotion singulière et d'une profonde humilité. Pendant que le prêtre tenait l'hostie levée pour la communier, elle renouvela ses vœux avec une ardeur qui montrait la joie qu'elle ressentait d'être toute à son Dieu par ces saints engagements, et avec un regret sensible de ne les avoir pas observés avec toute la fidélité désirable. « Ah ! mon adorable Jésus, s'écria-t-elle, j'offre votre incomparable obéissance au Père éternel pour toutes mes négligences passées. »

Sentant approcher l'heure tant désirée de sa mort, elle demanda l'Extrême-Onction, et la reçut avec des dispositions toutes saintes ; après quoi, elle exhorta ses religieuses à l'union, à la charité, à

l'obéissance, à l'observance exacte des Constitutions, à l'humilité de cœur, à la ferveur et à la soumission d'esprit en toutes choses : « Mes chères filles, prenez garde que l'ambition ne se glisse parmi vous, je vous donne le même avis que Jésus-Christ, notre divin Sauveur, donna à ses bien-aimés disciples, la veille de sa mort ; que celle d'entre vous qui voudra devenir la plus grande, se rende la plus petite ; ne vous affligez point de mon départ de ce monde, je vous promets, dans l'espérance que j'ai que Dieu me fera miséricorde par les mérites de Jésus-Christ son Fils, que j'aurai dans le ciel un soin particulier de vos personnes et de cette maison ; que la pauvreté où je vous laisse soit votre riche trésor ; plus vous vous verrez dans la nécessité, plus vous devez être assurées de votre avancement à la vertu, et de la protection amoureuse de Dieu ; enfin je vous demande très humblement pardon du mauvais exemple que je vous ai donné. »

L'ardeur avec laquelle elle proféra ces paroles l'affaiblit de telle manière, qu'elle entra en agonie. Ce fut le 5 février, jour de sainte Agathe, de l'année 1621, et sur les huit heures du soir, que notre V. Mère sortit de cette vallée de larmes, âgée de quarante-sept ans, après avoir gouverné ce nouveau Monastère cinq ans et trois mois.

Son corps demeura blanc comme l'albâtre, et ses membres aussi souples que lorsqu'elle vivait. A la même heure qu'elle rendit son âme à Dieu, un enfant au berceau, qui n'avait qu'un an et demi, se mit à crier et à dire à sa mère, dame d'une grande vertu, et très affectionnée à notre Ordre : « Maman, maman, voilà la Révérende Mère de Sainte-Catherine, la voilà, je la vois, elle vient de mourir. »

Une autre fille dévote la vit entrer dans sa chambre, et disparaître après en avoir fait le tour. Une autre femme, amie de nos religieuses, entendit, à la même heure, une agréable harmonie, comme une symphonie de violons et de voix ; elle dit aussitôt à ceux de sa maison : « Assurément, la Mère de Sainte-Catherine est morte, ce que j'entends m'assure du bonheur dont sa sainte âme jouit dans le ciel. » A peine eut-elle achevé ces paroles, qu'on entendit sonner la cloche du Monastère qui annonçait sa mort.

Il arriva un fait dans le Monastère qui consola extrêmement ses chères filles, et qui leur fut une assurance de la gloire dont Dieu avait récompensé leur V. Mère. Pendant qu'elle était au lit de la mort, huit de ses religieuses se trouvaient malades à l'extrémité, et sept autres au lit, sur vingt qu'elles étaient ; parmi elles, une Sœur converse

était réduite à l'agonie. La V. Mère avait assuré qu'elle seule devait mourir, et que toutes les autres religieuses relèveraient de leur mal. On vit avec joie la vérité de cette prophétie ; car sitôt qu'elle fut ensevelie, toutes les Sœurs malades commencèrent à aller mieux, et, peu de jours après, recouvrèrent entièrement leur première santé ; elles attribuèrent ces guérisons aux prières de leur bonne Mère, laquelle commençait à leur faire ressentir l'effet de sa protection auprès de Dieu, et la sollicitude qu'elle avait promis de leur continuer dans le ciel.



LE MÊME JOUR

12.. — En la Province de France, le Vénérable Frère ODERIC, le premier convers de l'Ordre qui eut l'honneur et l'avantage d'être reçu et instruit par notre Père saint Dominique, de participer à ses travaux, d'imiter ses vertus et de se rendre le modèle de tous ceux qui, après lui, devaient se sanctifier dans le même état par le service volontaire, humble et charitable de leurs Frères. Il était Normand de nation ; la croisade contre les Albigeois l'avait amené dans le midi de la France. Devenu religieux de l'Ordre, il accompagna les Pères qui furent envoyés, en 1217, pour la fondation de Paris. On ignore où il finit ses jours ; mais tous nos auteurs le reconnaissent comme l'un de ceux qui reçurent les prémices de cet esprit de ferveur et de sainteté que Dieu communiqua abondamment aux premiers fondateurs de l'Ordre. — (B. Guidonis).

1331. — A Pérouse, mourut le dévot F. REGINALD D'AGELLO, convers. Il fut maçon et maître menuisier, fort utile à la Religion. C'était un religieux très pieux et de bon exemple, bâtissant au ciel par ses bonnes œuvres, à mesure qu'il bâtissait en ce monde matériellement ce qui lui était commandé de faire. On raconte de lui qu'entre le jour et la nuit il se mettait mille fois à genoux en terre, disant son *Pater* et son *Ave Maria* avec grande ferveur. Il devint aveugle tout à fait sur le déclin de sa vieillesse, et ayant persévéré en sa simplicité avec un admirable patience, l'espace de 58 ans, il passa de ce monde en l'autre, fort saintement, le jour de sainte Agathe, à laquelle il avait toujours porté une dévotion singulière, l'an de Notre-Seigneur 1331.

On conserve, au même couvent, la mémoire d'un autre Frère convers, nommé Blaise, et qui mourut ainsi en cette année 1331. Etant jeune homme

au monde, il s'entretenait presque tous les jours avec le portier ou avec le linge du couvent, leur aidant à coudre et à raccommoder les habits des religieux. Enfin, pris d'un grand désir d'être religieux lui-même, il alla en 1324 avec quelques-uns de nos prédicateurs en Tartarie, portant leur petit bagage, et les soulageant par ses bons services, le mieux qu'il pouvait. Etant resté l'espace de sept ans en ces pays lointains, il s'en revint avec eux en Italie, y reçut alors l'habit de notre sainte Religion, et la même année il passa de ce monde en l'autre, après avoir donné de grandes marques de sainteté. — (Razzi).

1517. — A Bologne, le B. F. AMBROGINO, convers de profession, et surnommé de Soncino, du lieu de sa naissance. Ce fut un grand serviteur de Dieu, et d'une douceur et charité admirables. Ceux qui ont écrit sa vie nous disent qu'il avait horreur de l'oisiveté, se levait toutes les nuits pour Matines, et qu'il aimait par dessus tout l'humilité, l'obéissance, le silence, la prière, le travail, et veillait à se tenir continuellement uni à Dieu. Il s'occupait à peindre sur verre; il fut dans cet art un des plus habiles de son siècle. Léandre Albert, son contemporain, assure qu'il y avait dans les églises de Bologne beaucoup de ses travaux, qu'on admirait comme des chefs-d'œuvre.

Notre Frère avait étudié cet art, avec Fra Anastasio, sous le B. Jacques d'Ulm, convers aussi, et célèbre artiste de notre couvent de Bologne, que l'Eglise a placé sur les autels. Par un sentiment de reconnaissance, et pour conserver à la postérité le souvenir des vertus dont il avait été le témoin, il écrivit la vie de ce Bienheureux; ce qui l'a fait mettre au nombre des écrivains de l'Ordre. Dans cette vie du B. Jacques, composée avec beaucoup de piété et d'onction, le V. Fr. Ambrogino cite plusieurs traits d'une exquise suavité, entre autres le suivant :

Le B. Frère Jacques passait une grande partie de la nuit en prière; il éprouvait dans ce saint exercice une douceur telle qu'il ne discontinuait pas ses oraisons, même en travaillant. Un jour, que je m'appliquais avec lui à notre commun travail, et qu'il m'eût demandé comment il fallait se comporter à la prière, à mon tour, je l'interrogeai le conjurant de me découvrir pour mon profit spirituel sa méthode d'oraison. Ce serviteur de Dieu me répondit : « Très cher Frère, croyez-moi, de toutes les prières que j'ai apprises, je n'en ai trouvé aucune de mieux faite, de plus douce, de plus profitable que celle enseignée par le Fils de Dieu lui-même, je veux dire le *Pater Noster*, où nous demandons à Dieu tous les biens spirituels et corporels. Cette prière me procure une telle suavité, qu'il me semble, en la récitant, que j'ai la bouche pleine de miel et de sucre. Je pense que cette douceur provient naturellement des paroles tombées de la bouche même du Fils de Dieu. » Comme David, ce pieux Frère pouvait donc dire : Seigneur, que vos paroles sont douces à mon palais, elles lui sont plus douces que le miel.

Le B. Fr. Ambrogino eut à soutenir des luttes contre les démons qui

l'attaquaient de toutes sortes de manières ; mais, mettant sa confiance dans les mérites du Sauveur, il se riait d'eux et se moquait de leurs efforts. Ce pieux Frère mourut, selon Echard, en l'année 1517 ; Michel Pio lui donne le titre de Bienheureux. — (Leand. Albert, Fernandez, Pio, Echard, Bolland. *Oct. tom. 5* p. 799).

1597. — A Agen, au monastère du Chapelet, la dévote SŒUR MARIE, converse. Elle était professe de celui de Prouille, et avait accompagné, l'an 1575, la V. M. Jacqueline de Cassaneuil et les autres religieuses venues pour cette fondation. Elles commencèrent par s'établir à Lectoure, où elles demeurèrent neuf ans ; ce ne fut qu'en 1585, le 29 janvier, sous le Priorat de la V. M. Anne de Montégut du Baraneau, qu'elles se transportèrent à Agen.

Notre Sœur avait une tendre dévotion à la Passion du Sauveur, et en faisait le sujet ordinaire de ses méditations. Elle s'arrêtait particulièrement sur le Couronnement d'épines ; elle était si pénétrée des douleurs aiguës que le Fils de Dieu y avait souffertes, qu'elle ne refusait rien de tout ce qu'on lui demandait en l'honneur de ce sanglant mystère.

La considération fréquente des douleurs de son divin Epoux la porta à de grandes mortifications, qui la rendirent si agréable à Dieu, qu'il l'honora du don des miracles : car elle remplit par sa prière un muid de vin qui avait coulé, et qui dura plus longtemps qu'à l'ordinaire.

Trois ans avant sa mort, Dieu envoya à Sœur Marie une hydropisie, pour exercer sa patience et épurer toutes ses vertus ; elle la souffrit avec une joie qui allumait continuellement dans son cœur un violent désir de souffrir mille fois davantage. A la fin, lorsqu'elle reçut les derniers sacrements, elle ne pouvait retenir sa joie, à la pensée du bonheur dont elle allait jouir. Comme les mystères de la Passion de Jésus-Christ avaient fait le plus cher entretien de son esprit pendant sa vie, elle voulut rendre l'âme dans cet agréable souvenir, et pria qu'on lui lût la Passion selon saint Jean. Lorsque celle qui lui rendait ce bon office eut prononcé ces paroles : *Et inclinato capite emisit spiritum*, elle expira, dans les ardeurs de la charité, le 5 février 1597. — (Mém. d'Agen).

1616. — Au même monastère du Chapelet, à Agen, mourut la V. M. GABRIELLE DE GOUDAIL. La nature l'avait douée de plusieurs belles qualités, et la grâce les perfectionna si avantageusement pour son salut, qu'elle ne faisait aucune action qu'en Dieu, pour Dieu et en la présence de Dieu : ce qui lui acquit de grands mérites, par cette union continue de son esprit et de son cœur à Dieu en tout ce qu'elle faisait. Elle assistait à tout l'Office divin le jour et la nuit, avec un zèle extraordinaire, afin que Dieu fût glorifié et bien servi. Après que les religieuses étaient sorties de Matines, elle faisait une heure d'oraison devant le Très Saint Sacrement. Elle prenait souvent la discipline avec des chaînettes de fer, et portait un rude cilice plein de nœuds. Outre les jeûnes de l'Ordre, elle en faisait souvent de surérogation au pain

et à l'eau, mêlait encore du sel à cette eau pour se mortifier davantage. Elle fut deux fois Prieure du Monastère, et le gouverna saintement dans toutes les plus exactes pratiques de l'observance.

Une vie si crucifiée mérita un surcroît de douleurs pour en achever le sacrifice. Elle fut malade pendant un an, d'une infirmité qui augmenta la patience héroïque qu'elle avait pratiquée dans le cours de sa vie. On ne lui a jamais entendu proférer une seule parole de plainte ou d'ennui de se voir si longtemps dans ce pitoyable état ; au contraire, elle en bénissait Dieu, et l'en remerciait avec des tendresses qui témoignaient la joie de son esprit, dans l'état de ses peines. Lorsqu'elle eut reçu les derniers sacrements, elle demanda quelle heure il était ; et comme on lui répondit qu'il était midi, elle se mit à sourire ; et dans l'abondance des consolations que Dieu répandait dans son âme, elle dit que son heure était proche. Ce qui a donné lieu de croire que Dieu, qui l'avait favorisée de tant de grâces, lui avait révélé le moment de sa mort ; car, une heure après, elle rendit son âme à Notre-Seigneur, le 5 février 1616. — (Mém. d'Agen).

1648. — Au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Dinan, mourut la V. Sœur ANNE DE SAINTE-MARIE, dans le monde Jeanne Letor. Elle était née à Rennes, l'an 1624, de parents vertueux et fort accommodés des biens de la fortune. Sa rare beauté, unie à un caractère enjoué et à un esprit charmant, aussi bien que ses inclinations toutes portées à la vertu, la rendait particulièrement chère à sa mère, devenue veuve peu d'années après lui avoir donné le jour.

De bonne heure, elle pratiqua la dévotion ; et à mesure que l'amour de Dieu croissait en son âme, elle sentait augmenter celui qu'elle avait conçu, dès l'enfance, pour les pauvres. Elle éprouvait une joie singulière quand elle pouvait les servir, et sa vertueuse mère, ravie de la voir si sensible aux misères du prochain, lui donnait de quoi faire l'aumône. Non contente d'assister les pauvres qui se présentaient, elle allait visiter ceux que la maladie tenait cloués sur un misérable grabat, les servait avec un amour mêlé de tendresse et de respect. Elle a avoué souvent que ce grand amour pour les pauvres avait été le plus fort obstacle à sa vocation religieuse ; car, lorsqu'elle songeait qu'elle n'aurait plus dans le cloître le moyen d'assister Jésus-Christ dans ses membres souffrants, elle avait peine à se résoudre à cette clôture perpétuelle.

D'abord attirée chez les religieuses Ursulines, elle sentit ensuite un attrait si puissant pour la maison de nos Sœurs de Sainte-Catherine, qu'elle finit par venir y demander l'habit.

On remarqua, dès son entrée, que Dieu l'avait choisie pour être une de ses plus parfaites épouses. Elle s'acquittait de tous les devoirs de la Religion avec une ferveur et une facilité telles qu'on eût dit que la mortification, le silence, la retraite, l'obéissance et toutes les actions d'humilité lui étaient naturelles. Son noviciat paraissait plutôt la consommation que le commencement d'une vie religieuse. Dieu se hâtait de mûrir toutes ses vertus.

Peu après sa profession, notre Sœur devint pulmonique et enfla d'une manière prodigieuse. Néanmoins, elle ne laissait pas de se traîner au chœur pour assister à l'Office divin, à l'oraison, à la sainte Messe. On a cru qu'elle avait fait vœu, ou du moins qu'elle avait pris la ferme résolution de ne s'asseoir et de ne s'appuyer jamais en présence du Très Saint Sacrement ; car, quelque mal qu'elle souffrit d'être à genoux, elle y demeurait avec une ferveur et une constance admirables.

Son mal augmentant de jour en jour, elle appelait avec transport l'heureux moment qui devait l'unir au céleste Epoux. Elle demanda les derniers sacrements qu'elle reçut avec une touchante dévotion ; et depuis ce moment jusqu'à celui de sa mort, elle s'entretint avec Dieu dans les colloques les plus tendres. Elle rendit sa sainte âme le 5 février 1648, âgée de vingt-quatre ans. Elle en avait passé cinq en Religion. — (Mém. de Dinan).

167.. — Au monastère royal de Sainte-Marie de Medina-del-Campo, en Espagne, mourut la V. Mère LÉONORE GODINEZ, religieuse de très sainte vie, de laquelle on rapporte qu'étant sacristine, elle acheta quelques étoffes précieuses à un marchand pour faire des garnitures d'autel. Après sa mort, qui arriva quelques mois après cet achat, le marchand avare demanda hardiment le prix de ses étoffes à la nouvelle Sœur sacristine. Celle-ci protesta en vain qu'on l'avait déjà payé. Dans son affliction, elle alla sur le tombeau de la défunte et la pria très instamment de la tirer d'embarras. La V. Mère Godinez qui jouissait de Dieu, lui apparut toute éclatante de lumière et lui déclara le lieu où elle avait mis la quittance de cet injuste marchand. Après l'avoir remercié de cette faveur la Sœur alla à la sacristie ; elle y trouva la quittance dont elle était si en peine, au même lieu où la B. Défunte lui avait assuré qu'elle était. — (Michel Pio).





VI FÉVRIER

Le V. P. JOURDAIN DE SAINTE-CATHERINE

Missionnaire au Mexique ()*

(1592)

E zélé missionnaire naquit à Valladolid, dans le royaume de Castille, et prit l'habit dans cette même ville au célèbre couvent de Saint-Paul. Dès son entrée en Religion, il commença à mener une vie très sainte, s'adonnant à l'étude et à la prière, et pratiquant avec grand courage la mortification.

Il venait de faire profession, quand une relation des fruits admirables que nos Pères faisaient en Amérique lui tomba entre les mains. Cette lecture l'impressionna vivement et il sentit naître aussitôt dans son cœur un ardent désir d'aller partager leurs travaux. Mais craignant que ce désir ne fût qu'une velléité de jeune homme, il résolut de l'éprouver. Pendant quatre ans, il ne cessa de demander à Dieu sa lumière. Comme il se sentait tous les jours de plus en plus affermi dans sa résolution, il s'en ouvrit enfin à ses Supérieurs ; et ceux-ci ne doutant point que cette résolution ne vînt du ciel, lui accordèrent, bien qu'il ne fût encore que diacre, la permission de passer à la Province de Saint-Jacques du Mexique. Il s'embarqua, avec leur bénédiction, en l'année 1550 ; et après une heureuse navigation, il arriva au couvent de Mexico. Le P. Provincial le reçut avec joie. Il l'envoya dans la Province de Zapoteca, à Antequerra, où

(*) Lopez, iv part.

il devait passer la plus grande partie de sa vie dans la pratique des vertus d'un parfait religieux et dans les travaux d'un zélé missionnaire.

Fidèle observateur de la Règle, on le vit pendant quarante ans ajouter à la pratique des points les plus sévères des Constitutions trois jeûnes, chaque semaine, au pain et à l'eau, abandonnant ces jours-là aux pauvres ce qui lui était servi. Il n'usa de vin que dans sa vieillesse, et il en prenait si peu, que c'était plutôt comme un remède que comme un soutien. Son lit n'était composé que d'une planche, sur laquelle il étendait une simple couverture, et de deux petites poutres de bois disposées en forme de fourche, qui lui servaient d'oreiller : quand il s'appuyait sur cette sorte de potence, comme il l'appelait, il disait humblement qu'il était à sa place, parce que ayant ravi l'honneur de Dieu, par ses péchés, il était juste qu'il subît le supplice de la fourche, réservé aux voleurs.

Il dormait peu, encore était-ce d'un sommeil si interrompu, qu'il comptait toutes les heures de la nuit : et chaque fois que l'horloge sonnait, il se levait pour se mettre à genoux, faire un peu d'oraison, demander à Dieu la grâce de ne l'offenser jamais. Chaque nuit, lorsqu'il était au couvent, il assistait aux Matines, et la prière nocturne l'inondait de tant de consolations, que pour jouir plus longtemps des entretiens de Dieu, il demeurait au chœur après les autres, et y revenait encore deux heures avant le jour continuer son oraison.

Le V. Père entendait toutes les messes qui se disaient à l'église ; il disait la dernière, pour épargner aux autres cette peine, assez grande en ces pays où la chaleur est vive et continuelle. Après le dîner, il visitait les autels de l'église et vénérail les images des saints qui y étaient honorés, particulièrement celles des deux saintes Catherine de Sienne et d'Alexandrie, auxquelles il avait une singulière dévotion, parce que, disait-il, elles avaient parlé à un religieux du couvent. Or, après sa mort, le P. Jean Verix, son ami intime et son confident, déclara que c'était le V. P. Jourdain lui-même, qui avait été favorisé de cette grâce miraculeuse, dont il avait reçu le secret, à la condition expresse qu'il n'en parlerait à personne pendant sa vie.

Ainsi vécut dans le cloître notre Bienheureux. Mais la plus grande partie de son temps a été consacrée au ministère de la prédication, qu'il exerça avec un zèle infatigable dans tout le royaume du Mexique : il s'en allait prêchant dans les villes et les bourgades, administrant les

sacrements, combattant l'idolâtrie par ses discours, et brisant même, partout où il les rencontrait, les idoles des Indiens.

Ses prédications étaient plutôt des discours inspirés et l'œuvre de Dieu, que des productions d'une science humaine : jamais il ne montait en chaire qu'après avoir appris dans une longue oraison les vérités qu'il devait annoncer ; et le fruit qu'il en retirait, montrait assez qu'il avait le véritable esprit des Apôtres. Aussi en menait-il la vie.

Tous ses voyages, il les faisait à pied ; et pour souffrir davantage, il quittait ses chaussures, marchant pieds-nus sur les rochers les plus durs et dans les sentiers les plus âpres. Les fatigues de tant de courses prolongées, bien loin de l'abattre, l'animaient davantage ; il les endurait avec bonheur, ne comptant jamais avec la peine quand il s'agissait d'aller détruire quelque idole.

Le démon ne put endurer longtemps une si terrible guerre, et il chercha à se défaire de son ennemi. Un jour donc, que le serviteur de Dieu passait sur le bord d'un précipice très profond, il lui donna un coup si violent, qu'il le fit rouler dans l'abîme. Ses compagnons, le croyant tout brisé et mis en pièces, cherchèrent un chemin de descente pour lui porter secours, et à leur grande surprise, ils le trouvèrent en parfaite santé et à genoux, rendant grâces à Dieu de l'avoir délivré d'un si grand péril. Cette protection miraculeuse l'enflamma d'un nouveau courage pour attaquer l'idolâtrie.

Dans une autre rencontre, ayant appris que les Indiens se réunissaient dans un lieu écarté, pour se livrer à des pratiques superstitieuses, il se mit aussitôt en chemin pour aller les trouver. Le démon prévoyant bien ce qui l'attendait, le faisait tomber à chaque pas : le bon Père n'en perdait point son calme, et continuait sa marche. Vaincu par sa constance et rendu plus furieux, le diable le prit par le corps et le jeta si rudement contre un pin, que dans sa chute, le Serviteur de Dieu se cassa une dent ; sans s'émouvoir, il la ramassa et la mit dans une fente de cet arbre en disant : « Je te laisse là jusqu'au jour de la résurrection générale », et il continua tranquillement sa route.

Dans ses voyages, au milieu des rudes travaux de ses missions, le B. Père ne vivait que de légumes, sans rien prendre de tout ce que la charité des chrétiens lui offrait. On imagine sans peine ce qu'il eut à souffrir de la faim et de la soif, et dans plus d'une rencontre il en serait mort, si Dieu ne l'eût assisté miraculeusement. Un jour qu'il voyageait par un désert où il n'y avait point d'eau, il rencontra

un beau jeune homme, qui lui en présenta de toute fraîche dans un vase très riche. Ses compagnons furent d'autant plus surpris de cette rencontre qu'à quelques lieues de là, se trouvant de nouveau pressés de la soif, ils revirent ce même jeune homme venir au devant d'eux leur rendre le même service. Tous furent persuadés que c'était un Ange du Seigneur, car il disparut aussitôt.

Quand il prêchait, on voyait presque toujours son auditoire se fondre en larmes : et par ce don de toucher si fortement les cœurs, qu'il avait reçu du ciel, il a converti et ramené à la foi une infinité d'Indiens, et retiré un grand nombre de chrétiens des vices les plus invétérés.

Au milieu de tant de succès, le V. P. Jourdain resta le plus humble des religieux, cachant avec un soin jaloux les faveurs extraordinaires que Dieu lui faisait. Il n'avait de zèle que pour publier tout ce qui lui semblait devoir tourner à son déshonneur et désavantage.

Les Très Saints Noms de Jésus et de Marie étaient de sa part l'objet d'une dévotion particulière ; il ne pouvait les entendre prononcer hors du chœur, sans se mettre à genoux pour les adorer ; car lorsqu'il était en Communauté, il se contentait de faire, comme les autres, une inclination respectueuse de tête, afin d'éviter la singularité.

Entre les grâces singulières qu'il avait reçues de Dieu, il connaissait les secrets des cœurs ; une de ses pénitentes, ne s'approchait jamais de son confessionnal qu'avec un saint tremblement parce qu'il lui manifestait tout ce qu'elle avait sur la conscience, avant même qu'elle ne parlât.

Cette connaissance surnaturelle lui faisait aussi lire dans l'avenir ; c'est ainsi qu'il avertit un de ses Frères de se préparer à la mort, parce qu'il mourrait peu de jours avant lui : ce qui arriva. Allant consoler une femme extrêmement malade dont les médecins avaient désespéré, il l'exhorta à la confiance en Dieu, l'assurant qu'elle guérirait ; le lendemain elle se trouvait en parfaite santé. A une autre personne qui souffrait de violents maux de tête, il conseilla d'abandonner les remèdes, l'assurant que Dieu la guérirait sans ce secours ; elle suivit le conseil, et se trouva délivrée de toutes ses douleurs. Deux religieux du couvent furent guéris de la même manière. L'un d'eux, le Fr. Martial Escobar, avait une plaie à la jambe, qu'aucun remède n'avait pu soulager. Le bon Père lui donna une bande d'étoffe pour couvrir le mal, et dès le lendemain la plaie était entièrement fermée. Comme il était allé tout heureux remercier le

Serviteur de Dieu, et lui rendre la précieuse bande : « Gardez-la, lui dit le charitable Père, vous en aurez encore besoin dans quelques jours; » ce qui se vérifia à la lettre.

L'état des âmes du Purgatoire lui était également manifesté. Un religieux l'ayant prié instamment d'offrir le saint Sacrifice pour son frère qui venait de mourir : « Je dirai la Messe, lui répondit-il, pour votre mère qui souffre beaucoup en Purgatoire, et non pour votre frère, qui n'a plus besoin de nos suffrages. »

Les travaux et les peines excessives, endurées dans tant de voyages, joints aux austérités rigoureuses qu'il avait pratiquées avec une grande ferveur, ayant consumé ses forces, le V. P. Jourdain tomba malade au couvent d'Oaxaca, où il resta longtemps, arrêté par les douleurs, qu'il souffrit avec une patience angélique. Il vit, avec joie, la mort arriver, reçut les derniers sacrements en parfaite connaissance, et s'entretint jusqu'à son agonie avec son crucifix qu'il baisait avec confiance, par des colloques si affectueux, que les assistants ne pouvaient, en les entendant, retenir leurs larmes. Tous les religieux venaient se recommander à ses prières : il les recevait avec un visage affable, les consolait par cette pensée que les miséricordes de Dieu sont infiniment plus grandes que nos iniquités, et leur promettait que toute sa joie serait de pouvoir les servir auprès de Dieu, s'il avait le bonheur d'être reçu dans le ciel. Il promit la même assistance au gouverneur et aux différents personnages de la ville, qui étaient venus se recommander à ses prières.

Puis, tournant toutes ses pensées vers Jésus-Christ, il s'entretenait amoureusement avec lui. Sentait-il l'approche d'une crise, il répétait de tout cœur ces paroles de l'Église en l'honneur de la Très Sainte Trinité : *Gloria Patri et Filio et Spiritui Sancto* ; ou bien il se jetait entre les bras de la Très Sainte Vierge, redisant avec amour : *Maria, Mater gratiæ, Mater misericordiæ, tu nos ab hoste proteges, et hora mortis suscipe.*

Le religieux qui le gardait voyant qu'il n'achevait pas cette hymne, se mit à réciter la dernière strophe : *Gloria tibi, Domine*, mais le bienheureux agonisant lui dit doucement : « Ne m'interrompez pas » ; au même moment, il porta ses regards en haut, et l'on conjectura, par ses sourires et ses gestes extraordinaires, que la Très Sainte Vierge lui apparaissait. Durant sa longue maladie, le bon Père n'omit jamais la récitation de son Office, et peu avant de rendre le dernier soupir, il avait fini ses Complices. Il s'endormit ainsi de la mort des justes, la prière sur les lèvres, le 6 février 1592.

La beauté extraordinaire qui parut alors sur son visage semblait toute céleste. On accourut en foule pour honorer son corps, pour lui baiser les mains et réclamer son intercession. On alla même jusqu'à lui couper son habit dont on se disputait les morceaux comme de pieuses reliques. La foule devint bientôt si compacte que les religieux, ne pouvant plus approcher, furent contraints d'avoir recours au gouverneur, et de confier à la garde de la troupe la précieuse dépouille.

Le V. P. Jourdain fut enterré au Chapitre du couvent, et son tombeau devint bientôt un lieu de pèlerinage par les grands miracles que Dieu y fit pour honorer son serviteur. Nous n'en citerons que deux. Christophe Ramirez avait un enfant sur le point de perdre la vue, par suite d'une fluxion sur les yeux ; il demanda un morceau des habits du B. Père, qu'il appliqua sur le mal, et la fluxion disparut aussitôt.

Jérôme Lopez usa du même remède sur une pauvre mère mourante : à peine le morceau de vêtement du saint Religieux eut-il touché cette femme, qu'elle eut, contre toute attente, une heureuse délivrance, et se trouva aussi forte que si elle n'eût jamais été réduite à cette extrémité.

Ce fut d'Espagne, de notre couvent de Salamanque, que partirent les premiers Dominicains qui allèrent évangéliser le Nouveau Monde ; ces religieux étaient : Pierre de Cordoue, Antoine de Montesinos et Bernard de Saint-Dominique. Ils arrivèrent en Amérique dans le mois de septembre de l'année 1510, et s'établirent d'abord dans l'île de Saint-Domingue, ou Haïti, où ils fondèrent le couvent de Sainte-Croix, qui donna son nom à la Province, quand elle fut érigée en 1530.

De l'île de Saint-Domingue, nos Pères s'étendirent au Mexique ; ils arrivèrent à Mexico le 23 juin 1526. Là, sous la sainte direction du P. Dominique de Betancos, l'Ordre prit un développement extraordinaire. Les couvents du Mexique, d'abord rattachés à la Province de Sainte-Croix, formèrent bientôt une nouvelle Province, la Province de Saint-Jacques, érigée en 1532 ; laquelle dut encore se diviser, avec le temps, et forma successivement : la Province de Saint-Vincent de Chiapa et Guatemala, la Province de Saint-Hippolyte de Oaxaca, et la Province des Saints-Anges de Puebla.

Le développement de l'Ordre ne fut pas moins admirable dans l'Amérique méridionale, où l'on vit se former successivement cinq Provinces, savoir :

- 1° Saint-Jean Baptiste du Pérou (1540).
- 2° Saint-Antonin de la Nouvelle-Grenade (1577).
- 3° Sainte-Catherine de Quito (1586).
- 4° Saint-Laurent du Chili (1586).
- 5° Saint-Augustin de la Plata (1724).



Le V. F. BARTHÉLEMY DES SAINTS

*Convers, Profès du Couvent de Notre-Dame du Rosaire
à Lima (*)*

(1616)

C’est le grand serviteur de Dieu naquit en un bourg de l’Evêché de Palencia, (Espagne). Il passa fort jeune au royaume du Pérou dans l’Amérique méridionale, et y mena une vie fort chrétienne et très éloignée des maximes du siècle. Inspiré de se faire religieux, il demanda avec humilité l’habit de Frère convers à nos Pères du couvent de Notre-Dame du Rosaire à Lima ; et il le reçut le 17 octobre 1609.

On s’aperçut bientôt qu’il serait un des plus beaux ornements de la Religion dans ce Nouveau Monde, par les vertus héroïques qu’on lui voyait pratiquer. Depuis son entrée en Religion jusqu’à sa mort, notre Frère jeûna tous les jours au pain et à l’eau, ne faisant qu’un repas ; et pour se mortifier davantage, il passait quelquefois plusieurs jours sans boire : ce qui lui causait de si violentes ardeurs d’entrailles, que sa langue presque brûlée s’attachait à son palais, et n’avait plus la flexibilité nécessaire pour parler. Pour comprendre la rigueur excessive de cette austérité, il faut se rappeler qu’il fait des chaleurs très fortes au Pérou, et que par conséquent ce vertueux Frère souffrait par cette rigoureuse mortification une sorte de martyre continu.

Fr. Barthélemy aimait les pauvres avec une tendre charité. Considérant Jésus-Christ dans leurs personnes, il les assistait de tout son possible, et obtint même la permission de leur donner ce qu’il aurait pu manger au réfectoire avec les religieux.

Quoique sa condition de Frère convers l’employât dans les exercices extérieurs du couvent, où il était obligé de traiter avec plusieurs personnes, il observait si exactement la loi du silence, qu’on ne le

(*) Mélendez.

lui a jamais vu rompre avec qui que ce soit dans les temps et dans les lieux défendus ; par ce moyen il était toujours recueilli et continuellement en la présence de Dieu.

Ce pieux Frère n'a jamais eu ni de cellule, ni de lit pour se coucher : il passait la plus grande partie de la nuit dans l'église en oraison à genoux sur le marchepied de l'autel de la Sainte Vierge, où il versait une grande abondance de larmes pour les péchés du peuple ; et quand le sommeil l'accablait, il dormait un peu à genoux la tête appuyée contre la muraille, ou quelquefois courbée et baissée vers la terre.

Pendant qu'il menait une vie si sainte et si pénitente, il fut puissamment inspiré de Dieu de passer de sa Province à celle du Mexique. En ayant obtenu la permission des Supérieurs, il s'embarqua sans argent et sans autre bagage que le pauvre habit qu'il avait sur le corps. Il mit pied à terre à Apuculeo, d'où il continua son voyage par des chemins très difficiles et à travers de hautes et dangereuses montagnes qu'il lui fallut passer avec beaucoup de peine.

Les Pères du couvent de Mexico reconnurent bientôt son éminente vertu dans la manière de vie qu'ils lui virent pratiquer. A peine remis des fatigues du voyage, le Frère reprit ses premiers exercices de pénitence. A l'imitation de son Père saint Dominique, il prenait la discipline trois fois toutes les nuits.

Outre ces disciplines, il portait jour et nuit une croix de bois armée de pointes aiguës, lesquelles s'enfonçant dans la chair y clouaient la croix : ce qui lui causait de continuelles et d'excessives douleurs. Quelquefois il se roulait au milieu des épines, qui lui déchiraient et ensanglantaient tout le corps.

Les moyens qu'il avait de secourir les pauvres étant beaucoup plus abondants à Mexico, il y signala son ardente charité. Il procurait de grosses aumônes non seulement à ceux qui venaient demander à la porte du couvent, mais encore aux prisonniers et aux malades de l'hôpital. Il les visitait avec une effusion qui les gagnait à Dieu ; aussi la Providence fit-elle jusqu'à des miracles, pour seconder cette charité de son fidèle serviteur, multipliant visiblement le pain entre ses mains, de sorte qu'il ne renvoyait jamais aucun pauvre sans aumône.

Ces miracles, qui vinrent bientôt à la connaissance de tout le monde, le faisaient considérer comme un saint. Le P. Prieur, sur ce bruit public, commanda au Fr. Barthélemy, en vertu de la sainte obéissance, de lui découvrir la cause d'une si grande abondance, qui

lui permettait de subvenir aux nécessités de tant de misérables. Sa modestie et son humilité souffrirent beaucoup dans cette rencontre ; il eût bien voulu cacher les grâces que Dieu lui faisait, mais l'obéissance lui fit fermer les yeux à toute autre considération. Il avoua ingénument que priant un jour devant une image de la Sainte Vierge, qui est proche du chœur, comme il suppliait très instamment la divine Mère d'employer son crédit auprès de Jésus-Christ son Fils, pour lui obtenir les moyens d'assister les pauvres, cette image lui avait parlé, l'assurant que rien ne lui manquerait pour les secourir dans leurs nécessités.

Ces faveurs du ciel ne firent que le rendre plus humble. Il servait les religieux avec un profond respect au réfectoire et en toutes les rencontres où ils avaient besoin de son assistance. Infatigable dans le travail, plus les emplois qu'on lui donnait étaient bas et humiliants, plus il y trouvait de satisfaction. Il faisait toutes ses actions par un pur amour de Dieu et dans un parfait esprit de dévotion. Tous les jours, il se levait de grand matin, et après avoir balayé une partie du couvent, il allait au marché acheter ce qui était nécessaire aux religieux ; il revenait chargé de deux corbeilles en forme de besace, et remplies le plus possible, afin que leur pesanteur enfonçât les clous ou pointes de la croix qu'il portait sur lui. Il ne voulait pas souffrir que le serviteur du couvent le soulageât, afin d'avoir seul tout le mérite.

Dieu lui révéla le jour de sa mort. Pour s'y bien disposer, il alla trouver le R. P. Prieur, et lui demanda de mettre un autre Frère à la porterie, d'autant qu'il devait, ajoutait-il, se retirer à l'infirmerie, pour se préparer au grand passage de l'éternité, et que c'était la volonté de Dieu. A peine le P. Prieur lui eut-il donné cette consolation, qu'il fut saisi d'une grosse fièvre. Il reçut les derniers sacrements avec une grande dévotion, et après avoir rendu grâces à Dieu de la miséricorde qu'il venait de lui faire, il envoya dire au V. P. Louis Soloriano qui était malade et que les médecins avaient assuré d'une prompte guérison, qu'il eût à se disposer à partir de ce monde, parce qu'il mourrait bientôt. Le Père, qui connaissait la haute vertu du malade, ajouta plus de foi à ses paroles qu'à celles des médecins ; il mourut saintement quatre jours avant le V. Frère Barthélemy, qui passa des travaux de cette vie au séjour des Bienheureux, au mois de février de l'année 1616.

Il y eut concours extraordinaire de peuple à ses funérailles ; tous

voulurent avoir quelque morceau de son habit et quelqu'un fut assez hardi pour lui couper un doigt. Dieu fit tant de miracles par son intercession et par l'attouchement de ses reliques, que les religieux furent obligés au bout de l'année de transférer son corps en un lieu plus accessible, afin de satisfaire la dévotion des peuples, qui venaient de toutes parts implorer sa protection. Ils trouvèrent ce vénérable corps frais et entier, exhalant une odeur céleste, qui embaumait l'église et le couvent. De telles merveilles augmentèrent si fort la dévotion du peuple et des religieux, qu'on donna commission au R. P. Antoine Gonzalez, procureur de la Province de Saint-Jean-Baptiste du Pérou en Cour de Rome, à l'effet d'obtenir du Conseil suprême des Indes qu'on fît les démarches pour sa canonisation. Les instances en furent présentées, mais les canonisations et les béatifications d'autres saints de l'Ordre, qu'on traitait alors, en empêchèrent l'exécution.



La V. M. CATHERINE DE SAINTE MADELEINE

Du Monastère d'Aumale ()*

(1672)

CETTE excellente Mère, l'un des plus riches et des plus précieux ornements de son très saint et très religieux monastère, était de l'ancienne et noble maison d'Ocoche et de Martinville, très connue dans le pays. Son grand-père serendit si recommandable durant les guerres de religion, qu'ayant généreusement consacré une partie de ses biens à la défense de l'Eglise, il eut enfin l'honneur de recevoir la couronne du martyr, de la main des hérétiques. Monsieur de Martinville, son père, mourut lorsqu'elle était encore petite, et la laissa avec un sien frère sous la conduite de leur mère, qui alla se retirer avec eux chez la comtesse de Lannoy. Elevée dans la grandeur du siècle, l'enfant y prit un esprit tout éloigné de celui de la Religion. Devenue grande, et capable de

(*) Mém. d'Aumale.

disposer d'elle-même, elle était allé voir au monastère d'Aumale une de ses tantes, nommée Catherine de la Croix, dont la vie a été insérée au 15 de janvier; celle-ci, par un pressentiment de ce que sa nièce devait être, la fit présenter à la Communauté, pour être religieuse: à quoi Catherine acquiesça par pure gaieté; mais à peine fut-elle sortie du monastère, pour s'en retourner chez la comtesse, que, se trouvant saisie d'un violent désir d'être religieuse dans cette maison, elle n'eut plus de repos, ni jour, ni nuit. Une bonne femme des champs la confirma beaucoup dans son dessein; car l'étant venue trouver, et, vraisemblablement par une inspiration du ciel, lui ayant parlé avec une ferveur surprenante des avantages de la Religion, notre demoiselle, qui ne lui avait rien communiqué de son dessein, ne put douter que le Saint-Esprit ne s'exprimât par la bouche de cette paysanne, et résolut enfin d'embrasser l'état dont on lui disait un bien si grand.

Dans ce dessein, elle revint trouver sa tante, et elle reçut l'habit de la Religion en son monastère l'an 1624, âgée de 20 ans. Dieu la caressant de plusieurs grâces et consolations intérieures, elle faisait ses plus chères délices de la solitude, dans laquelle vaquant toujours à l'oraison, elle souffrait une vraie peine, lorsque pour quelque occupation extérieure elle était contrainte de s'en divertir tant soit peu. Une fois qu'on l'avait envoyée remplir une cruche dans un ruisseau qui coule derrière le monastère, et dont les eaux étaient fort basses, notre Sœur se plaignant amoureusement à Notre-Seigneur du temps qu'il lui fallait mettre à accomplir l'obéissance, ce Dieu de bonté, qui seconde la volonté de ceux qui le craignent, fit au même instant tellement grossir les eaux du ruisseau, que la dévote Sœur ayant, par ce miracle, satisfait promptement au commandement de l'obéissance, s'en retourna aussitôt reprendre l'exercice après lequel son cœur soupirait.

Elle avait grand nombre de pratiques, pour honorer les mystères de l'enfance, de la vie, de la mort et Passion de Jésus-Christ; et il fallait un esprit aussi pieux et aussi inventif que le sien, pour faire par imagination à ce divin Sauveur des berceaux, des langes, des lits, des atours, des robes, des manteaux, des chars de triomphe, des reposoirs, des trônes, des sceptres, des couronnes, des concerts de musique, et cela, par des prières, des salutations, des inclinations, des prostrations, des pénitences, des actes d'amour, de contrition, d'abnégation, de patience, et généralement de toutes les vertus. La V. Sœur disait, à ce propos, qu'à l'égard des mystères de notre

Rédemption, on ne devait pas célébrer dans l'intérieur de l'âme des fêtes interrompues, mais y apporter une attention et une solennité continuelles.

Elle usait de semblables pratiques envers la Très Sainte Vierge, notre Père saint Dominique, et sainte Catherine de Sienne, et comme elle s'occupait toute dans ces actes et saints exercices, de là venait qu'elle était si avare du temps, et si amie de la retraite et de la solitude. Elle avait toujours dans sa cellule une image du Sauveur dans le désert, à l'honneur duquel elle avait composé une dévote litanie; elle en avait composé une autre de tous les saints anachorètes, et une troisième des saints qui avaient été grands pécheurs, pour obtenir par leurs prières et intercessions une conversion véritable.

Le saint Tabernacle étant le lieu où notre Sauveur réside dans une solitude admirablement amoureuse, elle lui tenait compagnie, demeurant en sa présence le plus de temps qu'elle pouvait. Elle disait si dévotement et avec tant de sentiment l'Office du jeudi, lorsqu'on faisait de ce mystère, que se trouvant hors du chœur, elle en doublait toutes les antiennes; à quoi même elle voulut s'obliger par vœu, attirant plusieurs religieuses à sa pratique.

Elle vécut quelque temps inondée de l'abondance de ces consolations intérieures; mais Dieu, qui ne les accorde ordinairement que pour donner de la force, et pour encourager à quelque chose de plus grand, la fit passer à un état sans comparaison plus relevé, dans lequel, ne regardant que Dieu par un parfait renoncement de soi-même, elle devint tellement avide de souffrances et de croix, qu'elle disait avec une grande ferveur d'esprit, que si d'un côté on lui eût mis toutes les joies et les consolations des saints, et de l'autre toutes leurs humiliations et leurs peines, elle aurait plutôt choisi celles-ci, aimant mieux être avec Jésus-Christ sur le Calvaire, qu'avec lui sur le Thabor, et préférant, comme autrefois sainte Catherine de Sienne, la couronne d'épines à la couronne d'or.

Notre-Seigneur contenta son désir, et pour la rendre savante dans cette science de salut et d'amour, il l'éprouva en plusieurs manières. Quoiqu'elle eût d'excellentes qualités naturelles, un bel esprit, un jugement solide, un zèle discret pour les choses de la Religion, qui la faisaient beaucoup estimer de sa Communauté, jusqu'à la contraindre d'être Sous-Prieure pendant six ans, c'est merveille comment, malgré cette estime, elle était contrariée et rebutée en toutes rencontres. On lui fit même subir des humiliations publiques pour

des sujets qui ne les méritaient nullement : ce qu'elle souffrait, s'étudiant même à faire plaisir à celles qui l'exerçaient d'une manière si étrange, et unissant amoureusement ces confusions et ces mépris aux opprobres de son divin Epoux.

Toutes ces peines extérieures étaient encore peu de chose en comparaison des intérieures, qui lui firent expérimenter les désolations les plus extrêmes et les angoisses les plus pénibles. Elle eut des tentations de toute sorte, quelques-unes continuelles et horribles. Sans prendre garde que, plus elles lui donnaient de peine, moins elles étaient volontaires et voisines du péché, elle en était comme réduite aux abois, et elle avait tant de douleur et de sentiment, que, pour trouver quelque consolation, elle s'en allait les communiquer humblement et à genoux à la Supérieure, recevant avec respect et soumission les avis que celle-ci lui donnait. Les ténèbres, que les tentations et les délaissements jettent dans l'âme, l'obligeant à s'aider de quelque livre spirituel, elle tomba, par un bonheur singulier, sur les œuvres du B. Jean de la Croix, et elle les trouva si conformes à son état, qu'elle ne voulut plus d'autre guide dans un chemin si peu frayé et si peu connu. Elle fit des progrès très notables par les enseignements et les exemples de cet homme divin. Elle devint tout autre, et son esprit fut tellement rempli de Dieu, qu'au simple discours des personnes, elle connaissait les dispositions de leur cœur et la fidélité avec laquelle elles travaillaient à leur perfection particulière. Une jeune religieuse lui demandant à ce propos quelle était la marque du progrès qu'on faisait en l'oraison : *l'acceptation de tout ce que Dieu veut*, répondit-elle, s'étendant ensuite à parler de la conformité que nous devons avoir à sa toute sainte et aimable volonté, avec un transport qui embrasait de dévotion.

Ce que Dieu a opéré dans son âme est aussi rare et aussi admirable que ce que nous lisons des plus grands saints, savoir : un désir saintement violent de voir Dieu et de l'aimer uniquement, des unions intimes avec sa divine Majesté par les attraits et les sentiments de sa grâce, des quiétudes, des repos et des liquéfactions d'amour qui la mettaient en défaillance, des participations très particulières aux divers états de Jésus-Christ, des impressions très vives de contrition et de douleur, des anéantisements extrêmes, des transports d'amour de Dieu, et un désir ardent de lui plaire tel, que le démon prit sujet de l'attaquer par une tentation, la plus forte et la plus dangereuse qu'elle eût soufferte.

Son frère unique, suivant dans le siècle les maximes damnables de l'honneur mondain, fut malheureusement tué en duel, quoique non pas si soudainement, qu'il n'eût le temps de se reconnaître et de se repentir de son crime. La nouvelle de sa mort fut portée à sa sainte sœur, et la V. Mère en eut le cœur tellement brisé qu'elle en pensa perdre la vie; elle crut son frère damné, et le démon, profitant de sa peine, lui représenta vivement combien il était inutile de servir Dieu, puisque tout miséricordieux qu'on le fait, il avait permis que son frère pour lequel elle avait tant prié, pérît d'une manière si triste; il l'empêcha, par le trouble qu'il lui causait, de réfléchir sur ces vérités : Que Dieu étant le maître absolu de ses grâces, il les donne comme il lui plaît, sans que personne ait le moindre sujet de lui demander : *Cur ita facis?* (Job. 9, 12.) *Pourquoi agissez-vous ainsi?* Et que selon le sentiment très juste et très véritable d'un saint Patriarche, nous sommes indignes de la plus petite de ses miséricordes : *Minor sum cunctis miserationibus tuis* (Gen. 32, 10.). De quoi le roi Prophète était tellement convaincu qu'il s'étonne même, et entre dans une profonde admiration de ce que Dieu daigne seulement se souvenir de l'homme. *Domine, quid est homo, quod memor es ejus?* (Psal. 8, 5.) La tentation, dis-je, détournant de ces réflexions le cœur de cette Sœur affligée, excita en elle tant de pensées de haine contre Dieu, et de blasphème et de désespoir contre la Vierge, avec un dégoût si extrême de l'oraison, de la sainte Messe, des lectures, de la fréquentation des sacrements et de tous les autres exercices de piété, que ce qui faisait auparavant ses délices lui était un tourment plus insupportable que l'enfer.

Elle fut un an entier dans cet état. Une personne d'Aumale qui vivait dans une haute estime de piété, et qui recevait plusieurs grâces du ciel, lui fit dire qu'elle se consolât, d'autant que son frère était en voie de salut, mais bien avant dans le Purgatoire. Hélas ! son âme était dans une si grande amertume que, comme autrefois les enfants d'Israël ne pouvaient ajouter aucune foi à ce que Moïse leur disait de leur délivrance, *Propter angustiam spiritus, et opus durissimum* (Exod. 6, 9.) *à cause de l'angoisse de leur cœur, et du travail insupportable auquel ils étaient asservis*, de même cette nouvelle si agréable ne fut point capable de rendre la paix à cette Mère et de lui ôter sa tentation.

Enfin, cette année de rude épreuve étant passée, elle eut une forte inspiration de prier la Sainte Vierge, que, si son frère était en voie de salut, il lui plût de changer les peines intérieures de son âme en

des peines extérieures du corps, et de lui faire souffrir pour sa délivrance tous les maux qu'il plairait à Dieu de lui envoyer. Sa prière fut exaucée; car sa tentation s'étant peu à peu dissipée, les maladies commencèrent à l'accabler. Elle en souffrait de si terribles et de si aiguës, que ne pouvant s'empêcher de se plaindre, nonobstant sa grande patience, il fallut, pour ne point interrompre le repos des Sœurs, qui avaient leurs cellules proche de la sienne, lui en donner une particulière à l'extrémité du dortoir. Ces infirmités lui durèrent jusqu'au terme de sa vie qui fut encore de plusieurs années. Les six dernières, elle eut une fièvre quotidienne, malgré laquelle elle garda toujours l'abstinence jusqu'à trois mois avant sa mort.

Elle avait prié fort affectueusement pendant sa vie saint Joseph de l'avertir par quelque signe des approches de sa mort. Cette grâce lui fut accordée par quatre fois d'une manière si particulière et si sensible, qu'elle n'en put aucunement douter. La première fut par l'intermédiaire d'une Sœur, nommé Marie-Madeleine de Selincourt, dite de Jésus, laquelle étant depuis peu décédée, l'appela distinctement par trois fois, comme elle allait au jardin; elle se retourna pour voir celle qui l'appelait, et ayant recherché si quelque Sœur n'aurait point contrefait la voix de la défunte, elle n'en put rien découvrir. Quelques jours après, elle entendit donner trois grands coups sur la porte de sa cellule; effrayée de ce bruit, elle courut ouvrir, mais elle ne trouva personne. Six semaines s'étant écoulées, comme un jour elle était montée dans un grenier, elle entendit frapper à ses pieds deux coups si forts, qu'elle en pensa pâmer, et crut bien que c'était des signes de mort. Le peu d'estime qu'elle avait d'elle-même l'empêchant de s'y appliquer, il arriva huit jours après, qu'entendant un grand bruit à l'endroit où l'on tenait le bois, elle y alla, croyant que c'étaient quelques Sœurs converses; mais au lieu de ces Sœurs, elle aperçut un spectre, qui lui représenta la mort d'une manière si affreuse, que si Dieu ne l'eût soutenue par une grâce particulière, elle en serait tombée morte sur place. Elle connut au même temps combien la mort serait terrible aux personnes religieuses qui n'auraient pas gardé leurs Règles; et elle eut un pressentiment tout consolant qu'à son dernier moment elle n'aurait aucune crainte de ses approches.

Sœur Catherine raconta tout à une religieuse de ses intimes, répétant plusieurs fois ces paroles : *Malheur aux âmes qui négligent de travailler à leur perfection !* Et quoiqu'elle ne dit rien en particulier, cette Sœur, dési-

rant profiter de cette occasion, la pria de lui révéler quelque autre chose qui pût lui être plus utile. Alors la Mère s'animant de ferveur, exhorta son amie avec un cœur et un esprit remplis de Dieu à entretenir de toutes ses forces l'union et la charité dans le monastère, sans lesquelles Dieu ne saurait y demeurer, le support mutuel dans les faiblesses et infirmités, la fermeté dans l'observance régulière et la pureté d'intention, sans aucun respect humain en ce qui touchait la gloire de Dieu. Elle ajouta plusieurs autres choses sur la joie que recevra, à l'heure de la mort, l'âme qui aura été fidèle à Dieu, sans partager son cœur avec les créatures, exhortant cette religieuse à travailler incessamment à acquérir cette fidélité, en suivant exactement la vie commune de la maison, en pratiquant la parfaite abnégation de soi-même, et en gardant un profond silence et une grande solitude. Elle parlait en cela, d'après sa propre expérience, l'un des plus saillants caractères de sa vie ayant été la retraite et la solitude. Elle vivait tellement recueillie et sevrée des consolations les plus innocentes de la Religion, qu'elle demeurait six semaines entières sans se faire voir, en dehors des exercices de la Communauté.

Une religieuse d'un autre monastère assez proche, qui l'avait connue familièrement dans le monde, lui ayant écrit et fait un honnête reproche de son peu de communication par lettres avec elle, son ancienne et intime amie, elle lui répondit : *Que du jour de sa consécration à Dieu, elle était morte au monde, que sa vie était cachée en Jésus-Christ, et qu'ainsi elles ne pouvaient communiquer ensemble qu'en leur unique Tout.* Elle fit vœu de ne jamais regarder par la fenêtre de sa cellule, d'où l'on voyait la campagne. Peu de temps avant sa mort, faisant oraison au chœur, quelques religieuses qui l'observaient la virent tout absorbée en Dieu avec des traits de grâce et d'innocence sur son visage, qui leur firent conjecturer qu'il se passait quelque chose de grand dans son intérieur. Il en était ainsi; Notre-Seigneur la faisant jouir au même temps de la beauté de son âme, et l'animant par cette vue à l'augmenter par les ardeurs de son amour et par un grand désir d'aller à lui.

Plus cette heure si attendue approchait, plus elle en témoignait de la joie, recevant les religieuses qui la venaient voir, en leur disant comme une agréable nouvelle : *Qu'elle irait bientôt à Dieu.* C'était l'effet de l'espérance qu'elle avait conçue *de ne pas craindre de la mort* : elle l'appelait sa sœur, son amie, sa fidèle, la fin de son exil, la consommation de ses travaux et le commencement de son bonheur,

qui l'unirait éternellement à son principe. Elle disait souvent comme l'Apôtre : *Infelix ego, quis me liberabit de corpore mortis hujus ? — Misérable que je suis, qui me délivrera du corps de cette mort ?* Ou bien encore : *Cupio dissolvi, et esse cum Christo. — Je désire ma dissolution, pour aller à Jésus-Christ.*

Dans cet état, elle avoua ingénument, que n'ayant agi en toutes choses, depuis son entrée en Religion, que pour la plus grande gloire de Dieu, c'était à cette heure ce qui faisait toute sa consolation et sa joie. On a même cru qu'elle avait émis le vœu, à l'imitation de sainte Térèse, de faire toujours ce qu'elle croyait être plus agréable à Notre-Seigneur.

Une Sœur qui l'avait conduite à l'infirmerie, lui avait témoigné qu'elle serait bien aise qu'elle mourût entre ses bras, la V. Mère lui répondit que cela serait ainsi : et la chose arriva d'une manière qui donna lieu de faire remarquer l'esprit de prophétie de cette Mère. Elle reçut l'Extrême-Onction deux jours avant sa mort, répondant avec une ferveur et présence d'esprit admirables à toutes les prières de la pieuse cérémonie. Dans un écrit particulier qu'elle appelait son Testament, elle avait préparé les actes qu'elle devait faire pour se bien disposer à son dernier passage, suppliant *par le Cœur de Jésus de les lui faire pratiquer*, et de l'enterrer avec son Rosaire et son billet du Rosaire perpétuel. Cette supplication était trop forte et trop pressante pour ne pas y déférer ; c'est pourquoi, conformément à son écrit, on prit tout le soin possible pour lui faire renouveler ses vœux, et protester souvent quelle voulait mourir fille de l'Eglise, de la Sainte Vierge, de saint Joseph, de saint Augustin, de saint Dominique et de sainte Catherine de Sienne. On lui fit invoquer fréquemment plusieurs Saints, et en particulier les dix mille Martyrs et les onze mille Vierges, et enfin offrir au Père éternel la vie et la mort de son Fils, et les douleurs de son agonie. Dans ces saintes dispositions, elle rendit doucement l'âme à son Créateur entre les bras de cette religieuse, qui lui avait témoigné le désirer, et qui, sans la croire si proche de la mort, était accourue à l'infirmerie comme par hasard pour lui rendre quelque assistance. Ce fut le 6 de février l'an 1675 et la 59^e année de son âge.





LE MÊME JOUR

1230. — A Bayonne, mourut de la mort des justes le B. P. PONS DE SAMATA, fondateur de notre couvent dans cette ville. Il avait reçu l'habit à Toulouse des mains de saint Dominique. La fondation du couvent de Bayonne commença vers l'année 1221, et le B. P. Pons de Samata en fut le premier Prieur.

Soixante-neuf ans après sa fondation, c'est-à-dire l'an 1290, dans un grand incendie qui dévora une partie de la ville de Bayonne, ce couvent fut envahi par les flammes et entièrement réduit en cendres. Mais, au milieu de cette affliction générale, Dieu voulut consoler et nos Religieux et les habitants de la ville par un éclatant miracle.

Lorsque nos Pères virent ce grand incendie menacer leur couvent, ils travaillèrent à sauver tout ce qu'ils purent, et pensèrent d'abord à mettre en sureté le Très Saint Sacrement. Ne connaissant pas de lieu plus sûr que leur sacristie solidement bâtie, et surtout une armoire ménagée dans l'épaisseur de la muraille toute en pierre, ils y transportèrent la sainte hostie enfermée dans un ciboire d'argent, et le ciboire dans un étui d'ébène. On y mit aussi les reliques, les calices et tous les vases d'argent. Mais l'incendie, poussé par les tourbillons d'un vent furieux, détruisit l'église et la sacristie. Le feu fondit tous les calices et autres vases sacrés, brûla cet étui d'ébène, fondit encore le ciboire d'argent ; et, chose merveilleuse, la sainte hostie resta entière sans aucune lésion avec ce qu'il fallait du corporal pour la couvrir en dessus et en dessous, tandis que le reste du même corporal était réduit en cendres.

On accourut à ce miracle, et toute la ville en fut témoin. Bernard Guidonis, qui le rapporte, tenait le fait du V. P. Guillaume Pierre, homme fidèle et sincère, devenu depuis Cardinal-évêque de Sainte-Sabine, et qui l'avait vu de ses propres yeux. — (Guidonis).

1596. — A Lisbonne, au royal couvent de Saint-Dominique, mourut le 6 février, le V. P. NICOLAS DIAZ, personnage que son érudition, son éloquence, son zèle, rendirent célèbre dans son pays. Il professa plusieurs années la théologie, devint Prieur du couvent où il avait reçu l'habit religieux, et fut chargé de représenter sa province au Chapitre général tenu à Rome en 1571. Créé maître en théologie dans cette circonstance, il obtint du B. Pape Pie V, dont il avait gagné les bonnes grâces, plusieurs insignes reliques, et plusieurs faveurs pour sa Province et la Congrégation des Indes Orientales.

Orateur distingué, comme il prêchait un jour devant les grands et les magistrats de Lisbonne, il désapprouva publiquement l'expédition en Afrique que le roi Sébastien méditait, disant cette expédition nuisible aux intérêts de l'Etat et fatale à tous les points de vue ; ce qui n'arriva que trop. Cette liberté déplut. Le P. Nicolas reçut ordre de ne plus sortir de son couvent. Il encourut en outre dans la suite, à cause de son attachement à la dynastie de Portugal, la disgrâce de Philippe II devenu maître de la Péninsule. Exilé à Salamanque, il obtint pourtant la permission de revenir dans sa patrie pour y terminer ses jours. Il mourut un vendredi et fut enterré le samedi, grâce qu'il avait demandée, lorsqu'il était allé en Terre-Sainte baiser dévotement les traces du Sauveur du monde.

Ce V. Père écrivit plusieurs ouvrages. Voici les titres de quelques-uns : *Le Rosaire de Notre-Dame* ; *La Journée de Terre-Sainte* ; *Les excellences de saint Jean-Baptiste* ; *La Vie de la B. princesse Jeanne de Portugal, fille d'Alphonse V.*

1645. — Au couvent d'Anvers, mourut le 6 février, comblé de jours et de mérites, le V. P. HYACINTHE CHOQUET, écrivain judicieux, profond, d'une érudition très étendue, doué d'une facilité admirable dans la manière d'exprimer ses pensées. Il embrassa, encore bien jeune, l'Ordre de saint Dominique dans notre couvent d'Anvers. Distingué de bonne heure par le P. Ignace de Brizuela, espagnol, confesseur d'Albert, prince de Belgique, il fut emmené par lui en Espagne. Là, le jeune Hyacinthe entendit les leçons de maîtres illustres, tels que Dominique Bannez, Pierre de Ledesma Pierre de Herrera. Ausssi, de retour dans sa patrie, fut-il à même de professer avec éclat la philosophie et la théologie. Au Chapitre général de l'Ordre tenu à Paris en 1611, il reçut du Révérendissime P. Galamin le titre de maître en théologie, pour avoir défendu avec une admirable force d'argumentation certaines thèses devant toute la docte assemblée, composée des Pères venus au Chapitre et de religieux des autres Ordres. Il obtint le même grade dans l'Université de Douai.

Le V. P. Hyacinthe passa presque toute sa vie à enseigner dans les Facultés de Louvain, Douai, Anvers. Il trouva néanmoins le temps d'écrire beaucoup d'ouvrages, dont voici les principaux : *Les saints Belges de l'Ordre des Frères-Prêcheurs* ; *De l'Origine de la grâce sanctifiante* ; *La Bienheureuse Ingridé* ; *Le triomphe du Rosaire.*

1636. — A Douai, au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, mourut la vertueuse Sœur MARIE-JEANNE DE L'ENFANT-JÉSUS. Elle était native de Mons et avait vécu dans le siècle avec beaucoup de piété ; elle reçut l'habit de l'Ordre le 24 juin 1631. Son exactitude aux observances régulières, sa soumission aveugle et générale à la volonté de ses Supérieures, son application à se détacher des choses créées, pour n'être qu'à Dieu seul, sa simplicité et sa candeur la firent juger digne de faire profession, le 29 du même mois de l'année suivante. L'idée qu'elle conçut dès lors de l'excellence

de son état la rendit attentive à se perfectionner de plus en plus. Ainsi, toujours vigilante sur ses actions et sur tous les mouvements de son cœur, fidèle à écouter la voix du Seigneur, elle mena une vie si pure et si innocente, qu'au témoignage de ses confesseurs elle ne commit aucun péché véniel purement volontaire pendant le peu de temps qu'elle vécut en Religion. Son assiduité à l'oraison et sa vigilance à se conserver dans la présence de Dieu lui procurèrent ce bonheur.

Elle pratiquait de rigoureuses pénitences et austérités, mortifiait la nature en toutes choses, se plaisait dans la pauvreté et l'indigence, et n'eut d'autre règle de sa conduite que l'obéissance. Son amour pour le prochain la distingua parmi toutes les religieuses. Jamais elle ne parla au désavantage de qui que ce fût : et elle était si exacte et si scrupuleuse sur ce point, que le moindre discours, blessant la charité, l'obligeait à se retirer, ou à corriger celles qui y manquaient. Ses entretiens n'étaient que de Dieu et de ses propres imperfections, qu'elle exagérait, conformément aux bas sentiments qu'elle avait d'elle-même : dans ces occasions elle avait des expressions si vives, qu'on l'eût prise pour une grande pécheresse.

Enfin, après avoir édifié toute la communauté par son exactitude, et par sa fidélité à observer ce qui est prescrit par nos saintes Constitutions, par son amour respectueux pour la Mère de Dieu, à l'honneur de laquelle elle récitait chaque jour trois Rosaires, elle fut atteinte de sa dernière maladie. Cet état de souffrance, qui dura neuf mois, perfectionna sa vertu. Elle fut également mortifiée dans la nourriture et les remèdes, par une obéissance aveugle à recevoir tout ce qu'on lui donnait, toujours zélée pour les observances régulières, saintement empressée à solliciter les Supérieures pour ne point en être dispensée, et vigilante à ne pas satisfaire la nature accablée. Enfin son mal augmentant de plus en plus, on lui administra les Sacrements, après quoi elle s'endormit doucement dans le Seigneur, le 6 février 1636. — (Mém. de Douai).

1652. — A Toul, au monastère du Tiers-Ordre, la V. Sœur ANNE DE L'ASSOMPTION, novice. Elle était née à Verdun, d'une famille des plus honorables et profondément chrétienne. Elevée d'abord chez les religieuses de Notre-Dame, elle en fut retirée à l'âge de 17 ans, et placée dans notre monastère du Tiers-Ordre à Toul ; la piété, la vertu, la régularité de ce monastère la charmèrent tellement, qu'elle demanda à revêtir le saint habit de la Religion.

La jeune novice, sans se donner aucun relâche, pratiquait la vertu d'une manière qui surprenait autant les religieuses, qu'elle les édifiait. On a toujours été fort persuadé que Dieu lui avait révélé sa mort prématurée, et qu'à l'exemple de ces ouvriers de l'Evangile qui furent appelés les derniers pour travailler à la vigne du Seigneur, elle devait remplir dans un très petit espace de temps la longue carrière de la perfection religieuse. Ce qui a

donné lieu de le croire, c'est la déclaration faite par elle-même qu'elle se sentait vivement pressée par une voix intérieure qui lui criait dans le fond de l'âme de se hâter et de travailler à mourir à elle-même.

Pour mieux y réussir, elle pratiqua un entier dégagement de toutes les choses de la terre; et, par cedégagement de tout ce qui n'était pas Dieu, elle parvint rapidement à une admirable pureté de cœur et à une grande aversion des plus petites fautes. Il lui échappa un jour une parole un peu inconsidérée, sitôt qu'elle y eut fait réflexion, elle fut saisie d'une telle appréhension d'avoir dit un mensonge, qu'elle s'alla jeter aux pieds de sa Mère Maîtresse toute baignée de larmes, pouvant à peine parler. La Mère étonnée de la voir en cet état, lui demanda le sujet de sa douleur. « Ah! ma Mère, dit-elle, j'ai menti », et elle lui répéta ce qu'elle avait dit. Comme la Mère eut reconnu qu'il n'y avait pas seulement l'ombre d'une dissimulation, elle la voulut consoler; mais cette humble novice de reprendre comme autrefois sainte Catherine de Sienne à son confesseur, qui tâchait de l'excuser : « Ah! ma bonne Mère, ce n'est pas là ce que j'attendais de la charité que vous avez pour moi, j'espérais qu'au lieu de me flatter dans mon mal, vous m'en feriez une sévère réprimande et m'en donneriez de la confusion. »

La pauvre novice se mortifiait généralement en toutes choses. Même pendant sa maladie, elle souffrait avec peine d'être traitée autrement que la Communauté. On l'a vue souvent faible, au point qu'elle avait peine à se soutenir, et si dégoûtée, qu'elle ne pouvait rien prendre de tout ce qu'on lui donnait; mais aussitôt qu'on lui présentait ce qui avait été servi au réfectoire, elle en mangeait avec joie et avec facilité. Cet amour pour la vie commune était profondément gravé dans son cœur. A la première nouvelle de sa maladie, sa mère qui l'aimait tendrement lui ayant écrit qu'elle lui enverrait une fille pour la servir, notre Sœur en reçut tant de confusion, qu'elle ne pouvait achever de lire cette lettre. Quand la Mère Prieure vit que ses indispositions augmentaient, elle lui ordonna de se tenir à l'infirmerie. Elle obéit, mais elle séchait de langueur; de sorte que pour la consoler, il lui fallut permettre d'assister au moins aux deux examens de conscience qui se font tous les jours en Communauté dans ce dévot monastère : ce qu'elle continua jusqu'à ce qu'elle ne pût plus monter les degrés sans se reposer sur chaque marche. Pour lors, la M. Prieure lui défendit de venir à l'église, à quoi elle se soumit; mais ce ne fut pas sans verser grande abondance de larmes.

La charité dont son cœur était embrasé, lui inspirait de si violents desirs de voir Dieu, que la vie lui était à dégoût : elle disait mille fois tous les jours dans les ardeurs de son amour, comme le grand Apôtre : « Je désire passionnément être dégagée des liens du corps pour être avec Jésus-Christ. »

Ce désir dissipa si absolument l'impression des horreurs qui accompagnent la mort, qu'elle en parlait avec joie; elle exhortait même les Sœurs à

lui bien chanter l'Office de la sépulture, qu'elle voulut apprendre par cœur pour sa consolation. Ces dispositions étaient l'effet de son grand amour pour Dieu. Elle avait en lui une si ferme confiance que, deux jours avant sa mort, elle prit la main de sa jeune sœur pensionnaire dans le Monastère, et lui dit amicalement : « Ma chère sœur, je promets de t'obtenir quand je serai au ciel une grâce de vocation pour être religieuse. » La jeune enfant qui n'en avait aucune envie s'en retourna chez sa mère, de peur que sa bonne sœur remplit la promesse qu'elle venait de lui faire. Elle y fut assez longtemps sans songer à la Religion ; mais Dieu, qui avait exaucé sa fidèle épouse, envoya à la jeune fille de si fortes inspirations, et lui parla si efficacement à l'oreille du cœur, que pour se défaire de cette voix importune, qui l'exhortait sans cesse à quitter le monde, elle rentra dans le Monastère pour suivre les exemples de sa sainte sœur.

A l'article de la mort, et munie de tous les sacrements, Sœur Anne protesta que la violence qu'elle s'était faite en quittant sa mère pour se consacrer au service de Dieu, lui avait fait éprouver, par une expérience sensible, la vérité de la promesse de Jésus-Christ en faveur de ceux qui quittent tout pour le suivre ; car elle avait reçu le centuple dès cette vie, et avait ressenti plus de joie et plus de contentement en un seul jour de sa vie religieuse, qu'elle n'en aurait pu recueillir pendant toute sa vie.

Le jour de sainte Dorothée, une Sœur lui demanda si elle ne serait pas bien aise d'aller au ciel en cette fête, pour y célébrer avec les anges le triomphe de l'illustre vierge. Elle répondit en souriant : « Je le souhaite de tout mon cœur. » Et quelques heures après, elle alla jouir du souverain Bien, en prononçant avec dévotion les Noms sacrés de Jésus et de Marie, le 6 février 1652, à peine âgée de dix-neuf ans. — (Mém. de Toul.).





VII FÉVRIER

Le B. P. MICHEL DE FABRA

Un des Premiers Compagnons de Saint Dominique ()*

(1118.-1248)

LE B. Michel, l'un des premiers disciples de saint Dominique, était, au rapport d'Etienne de Salanhac, un homme de contemplation, *vir contemplativus*; il fut, ajoute Marsilio, *gratiosus prædicator*, un prédicateur plein de grâce. Le même nous apprend qu'il a été dans l'Ordre le premier Lecteur qui ait enseigné. Le Pape Innocent IV, dans une lettre qu'il lui adresse ainsi qu'à saint Raymond, l'appelle Docteur en théologie; enfin les événements considérables, auxquels il eut une part prépondérante, montrent qu'il fut homme d'action, d'un courage intrépide, et du zèle le plus ardent. On a donc dans le V. Père Michel de Fabra le type du vrai Frère-Prêcheur, tel que l'a conçu saint Dominique sous l'inspiration d'en haut.

La Vieille-Castille, patrie du B. Dominique, fut aussi la terre natale du V. P. Michel de Fabra, d'une des plus nobles familles du pays. Il fut reçu à Toulouse par le B. Patriarche. Vint-il dans le Languedoc, pour s'enrôler parmi des croisés? ou bien, ayant connu saint Dominique dans sa jeunesse, lorsqu'il étudiait à Palencia, le

(1) Marsilio, — Diago, — Beuter, — Malvenda. *Biblioth. de Barcelone; Archives royales d'Aragon.*

rejoignit-il plus tard pour s'unir à lui dans la croisade pacifique de l'apostolat à l'égard des hérétiques? c'est ce qu'on ne saurait dire d'une manière certaine. On compte le V. P. Michel au nombre des seize premiers compagnons du saint fondateur; toutefois, Bernard Guidonis doute qu'il ait assisté à l'assemblée de Prouille, où, sous la présidence du B. Dominique, les Frères firent choix de la Règle de saint Augustin, en la fête de l'Assomption de l'année 1216. Au moins était-il présent l'année suivante, à l'heure solennelle de leur dispersion par le monde, comme on l'a vu dans la vie du B. Matthieu de France; dispersion qui eut lieu au mois d'août 1217. On se rappelle que le B. Michel de Fabra fut un des sept Frères que saint Dominique, en ce jour célèbre dans nos Annales, envoya à Paris. Nous avons dit aussi comment, pendant le voyage, les Frères se partagèrent en deux groupes, et comment le B. Mannès, le V. F. Michel et le Frère convers Odéric, ayant devancé les autres, entrèrent les premiers dans Paris, le 12 septembre de cette même année 1217.

A peine la petite famille fut-elle réunie dans la maison provisoire du cloître de Notre-Dame, que le B. Michel, sous l'abbé Matthieu, se mit à l'œuvre et enseigna à ses Frères la science sacrée de la Théologie; c'est pour cette raison que Marsilio a écrit qu'il fut « le premier Lecteur dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs, » et que sur sa tombe à Valence, on avait gravé ces mots : « Il fut le premier qui lut la Théologie dans son Ordre. » Où et quand l'avait-il étudiée lui-même? Est-ce à Palencia avec saint Dominique, ou bien, selon que certains auteurs l'ont présumé, est-ce à Paris, dans l'Université où, jeune encore, il serait venu, comme on y venait à cette époque de tous les pays même les plus éloignés? Ce point, d'ailleurs secondaire, est resté obscur.

Le B. Michel ne demeura pas longtemps employé à ce premier enseignement des Frères du couvent de Paris. Saint Dominique mit bientôt à profit le talent de cet apôtre infatigable, de cet homme de bon vouloir, prêt à toute œuvre sainte. En 1219, préoccupé sans doute de fortifier la nouvelle fondation de Barcelone, faite récemment par des Frères qu'il avait envoyés de Bologne, le Saint manda au B. Michel d'aller les rejoindre. On peut le conjecturer à bon droit, puisqu'il vint de Paris en Catalogne, presque en même temps qu'y arrivaient les Frères d'Italie, conduits par l'Evêque de Barcelone, Bérenger de Palou.

Dans ce couvent de Sainte-Catherine que la vie de saint Raymond

nous a appris à connaître, et que celle du V. P. Bérenger de Castellbisbal nous révélera bien plus encore, le V. P. Michel put se livrer à loisir à ses attraita favoris : la contemplation et l'apostolat, choses étroitement unies et la conséquence l'une de l'autre dans la vie des Frères-Prêcheurs, puisque, d'après saint Thomas, le but de l'Ordre est de communiquer au prochain les trésors de lumière recueillis dans la prière et l'étude : *contemplata aliis tradere*.

Aussi, quand le roi d'Aragon Jacques I^{er}, encouragé par le Légat Jean d'Abbeville, et par saint Raymond, forma à l'âge de 21 ans le glorieux dessein de reconquérir sur les infidèles mahométans les belles îles qui devinrent plus tard le royaume de Majorque, le B. Michel de Fabra, déjà confesseur du roi, fut choisi pour être le prédicateur de l'armée et accompagner l'expédition, avec Frère Bérenger de Castellbisbal, autre religieux du couvent de Barcelone.

Le siège de la capitale de Majorque fut long, difficile et périlleux. Les deux Frères-Prêcheurs eurent souvent à soutenir et à ranimer le courage des combattants, par des pensées de foi et des encouragements chaleureux. « Tous alors dans l'armée, écrit le chroniqueur du roi Jacques, Marsilio, tous obéissaient aux exhortations et aux paroles de Fr. Michel ; ce religieux était si aimé, si considéré, si recherché, qu'après le nom de Dieu et celui de la B. Vierge Marie, il n'y en avait pas qui fût plus souvent sur les lèvres de tous, que le sien. Des Sarrasins captifs et d'autres qui s'étant convertis étaient restés dans l'île, — nous les avons connus, remarque Marsilio, — quand on les interrogeait sur la conquête de cette terre, répondaient : « C'est Marie et Fr. Michel qui ont pris Majorque. »

Le 31 décembre de l'année 1229, Jacques s'empara de l'Almudaina, citadelle où étaient renfermés les trésors et les richesses du roi Maure, lequel avait pris la fuite. Au moment du pillage de la ville le prince confia la garde du palais au V. P. Michel et à son compagnon, ne leur donnant que quelques hommes d'armes, pour leur prêter main forte en cas de besoin. Ce fut ce lieu même de l'Almudaina que Jacques le Conquérant offrit ensuite aux Frères pour un couvent ; le V. P. Michel se hâta d'y ériger une petite église, qu'en souvenir du triomphe remporté sur les infidèles on plaça sous le vocable de Notre-Dame et de saint Michel de la Victoire. Là furent enterrés, avec les chevaliers qui succombèrent dans cette campagne, nos premiers religieux. Le personnel du nouveau couvent s'accrut avec rapidité et, en l'année 1296, on dut commencer à

construire une autre église, qui ne fut achevée qu'en l'année 1359. C'était une des plus somptueuses et des plus vastes que l'on puisse voir : elle était d'une seule nef et voûtée ; et de chaque côté rayonnaient onze chapelles splendides.

Parmi les religieux qui à l'origine reçurent l'habit dans ce couvent, des mains du B. Michel de Fabra, on cite le B. Michel de Bennazar l'un des Maures convertis par son zèle, et le V. P. Arnald de Castellvieil, un des chevaliers de la conquête, de la bouche duquel Marsilio apprit de nombreux épisodes relatifs à ce siège mémorable (1).

Bientôt le roi Jacques songea à tenter une nouvelle conquête, celle du royaume de Valence, encore sous la domination des Sarrazins. A cette fin, au mois d'octobre 1236, il réunissait à Monzon les grands et les seigneurs de ses Etats, les archevêques et évêques, des abbés, des prélats, les maîtres du Temple et de l'Hôpital, des députés des principales villes d'Aragon et de Catalogne, etc., enfin, des Cisterciens de Pollet, des Frères Mineurs et des Frères-Prêcheurs. Ces derniers étaient saint Raymond de Pennafort, le B. Michel de Fabra et de V. P. Guillaume de Barbera.

L'expédition de Valence fut décidée avec acclamation. Non content d'avoir appelé les Frères-Prêcheurs à participer aux délibérations des Cortès de Monzon, le roi voulut que les VV. PP. Michel de Fabra et Béranger de Castellbisbal fussent les pères spirituels de l'armée qui irait assiéger Valence. Mais ils ne furent pas les seuls Frères-Prêcheurs appelés à servir Dieu et leur patrie dans cette expédition.

Pour mieux réussir dans son entreprise, le roi avait commencé par fortifier un lieu élevé dit le Puig de Cebolla ou de Santa-Maria, à quelques milles de la ville, et il y avait installé une garnison ; c'était un poste d'attaque et d'observation, à l'entrée de la riche plaine de Valence. Or, un Frère-Prêcheur, Pierre de Lérida, avec un autre Frère, son compagnon, étaient chargés d'évangéliser les soldats de ce poste avancé. Ici se place un épisode que nous ne saurions abréger.

Il arriva que le gouverneur de la place vint à mourir ; et en même temps on apprit que le roi Jacques songeait à s'éloigner pour un temps. A cette nouvelle, les chevaliers défenseurs de la forteresse se découragèrent et ils n'attendaient que le départ du roi pour se retirer

(1) L'église et le couvent de Mayorque ont été détruits comme ceux de Barcelone et beaucoup d'autres en Espagne pendant la crise révolutionnaire de 1834 et de 1835.

eux-mêmes. Pierre de Lérída, que Marsilio appelle « homme très religieux et prudent, prédicateur aimé du roi, lequel l'avait envoyé dans ce fort pour la consolation de la famille militaire du Puig de Santa-Maria », Pierre de Lérída a connaissance du funeste projet des chevaliers. Un soir, il va trouver le roi Jacques et lui dit : « Seigneur, que le roi ne soit point mécontent de ce que je vais lui confier ; j'ai résolu de me retirer avec lui et de ne plus rester ici. » — « Pourquoi ? reprend le roi. Vous allez contrister la famille de ce lieu et lui donner à tort d'amers pressentiments, si on vous voit vous éloigner, vous le père de tous, leur prédicateur et leur confesseur qui leur êtes si nécessaire. » Alors Fr. Pierre révèle au prince le dessein des chevaliers, lui dit qu'eux aussi veulent revoir leurs châteaux, leurs domaines, et s'occuper de leurs intérêts. Le roi s'en attriste et se livre à des plaintes. Fr. Pierre répond : « Assurément, le roi parti, ils s'en iront ; le reste de la population se découragera et s'enfuira, et la place sera en danger : ce que je ne veux voir à aucun prix, ajouta Fr. Pierre ; je préfère m'en aller à temps, éviter ainsi une mort infructueuse, et attendre mon appel final où il plaira au Seigneur. »

Le roi de plus en plus inquiet se retire dans sa demeure, il passe la nuit dans l'angoisse et l'insomnie. Le matin, il convoque tous les chevaliers et les habitants du Puig à l'église de Santa-Maria, et quand tous sont réunis, avant d'entrer dans l'église, il demande à Fr. Pierre de Lérída si ce qu'il lui a confié est un secret inviolable, ou si l'on peut, de son consentement, le révéler devant l'assemblée. Fr. Pierre autorise le roi à dire publiquement ce qu'il sait. Alors Jacques entre dans l'église, et au milieu de tous : « Vous savez, vous tous ici présents, s'écrie-t-il, toute l'Espagne sait la grâce merveilleuse que le Seigneur Dieu nous a faite, à la fleur de notre âge, en nous accordant le royaume de Majorque ; pour sa gloire et l'extension de notre domination, nous possédons les autres îles. Il ne nous est pas permis de rester en si bon chemin ; Valence, toujours si hostile à nous comme à nos prédécesseurs, doit être conquise. C'est pourquoi nous avons fortifié ce lieu, et le Seigneur nous a béni, puisque de cette place consacrée au nom de la Vierge Mère nous avons repoussé l'armée ennemie.

« De tels débuts demandent une fin qui en soit digne ; aussi, sommes-nous dans l'étonnement et l'affliction, en voyant que le diable s'efforce de nous arrêter et de nous couvrir de confusion, là où nous espérions être couverts de gloire devant Dieu et devant les hommes : car Fr. Pierre de Lérída nous a confié cette nuit, que là

majeure partie d'entre vous veut abandonner son poste si nous nous éloignons. Mais n'avez-vous pas plus d'une fois constaté que si nous vous avons quittés momentanément, ce n'a pas été pour vous oublier et nous reposer, mais pour vous procurer le nécessaire, sans épargner ni labeur ni argent ? Nous pensions revenir bientôt avec une autre armée assiéger la ville. » Après ces mots, le roi, debout devant l'autel, s'écrie : « Nous vous jurons, et nous vous promettons sur cet autel de la B. Vierge Marie que nous n'irons pas au-delà de Torroella, jusqu'à ce que nous ayons pris Valence ; nous appellerons ici la reine notre épouse, et notre fille maintenant reine de Castille, et vous verrez notre volonté formelle de rester et de conquérir le royaume de Valence. » En l'entendant, tous ceux qui étaient dans l'église pleurèrent ; le roi pleura avec eux, touché de leurs larmes ; puis il ajouta : « Prenez courage, faites votre service de bon cœur, nous ne partirons point que nous ne possédions la ville. » Là-dessus, le roi dissout l'assemblée, et tous se retirent joyeux et satisfaits. Ce que le roi jura et promit ainsi, il le tint. Tels étaient le crédit et le rôle des Frères dans ces entreprises patriotiques et chrétiennes (1).

Revenons au V. P. Michel de Fabra, que nous avons laissé avec les troupes assiégeant Valence. Cette ville finit par capituler. Mais avant de se rendre, le roi Maure livra plusieurs combats sanglants. Dans ces combats on avait aperçu dans les airs, au rapport des vieilles chroniques, Fr. Michel avec l'habit de l'Ordre, brandissant une épée contre les ennemis du nom chrétien et renversant grand nombre d'infidèles. Après la reddition de Valence, il fut en effet reconnu par des Maures qui affirmèrent, sur la foi du serment, avoir vu le Bienheureux dans les airs, combattre contre eux.

Au moment où Valence ouvrit ses portes, le roi Jacques s'adressant aux siens leur dit : « Combien nous devons de reconnaissance à Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour toutes les grâces qu'il nous a prodiguées ! Vous tous ici présents, vous pouvez en juger » ; et après

(1) A la même date, le roi Jacques pour hâter le succès de l'expédition crût bon de faire un traité d'alliance avec le seigneur d'Albaracin, jadis vassal du roi Maure. Or, dans cet acte, passé au Puig de Santa-Maria, sur cinq témoins qui interviennent, se trouvent quatre dominicains : Fr. Pierre de Lérida, Fr. Grégoire, Fr. Roderic et Fr. Arnald ; et le cinquième témoin est l'évêque de Huesca. La veuve d'un chevalier du Puig, vers le même temps tombe malade ; elle n'a qu'un fils en bas âge et veut faire son testament ; c'est en présence de son frère, du roi Jacques et du Fr. Prêcheur Pierre de Lérida, qu'elle fait ce testament.

leur avoir annoncé la capitulation de la place : « Pour tout cela, ajoute le prince, nous nous sentons de plus en plus obligés envers Dieu, et nous l'en remercions de notre mieux. Qu'il daigne nous conserver dans son amour et sa grâce... » En l'entendant, l'archevêque de Narbonne, Pierre Amiel, qui était arrivé récemment avec du renfort, ne peut contenir sa joie et s'écrie : « Seigneur, c'est vraiment là l'œuvre du Dieu Tout-Puissant, je vois qu'il est avec vous. »

En l'an de grâce 1238, la veille de la fête de Saint Michel, le 28 septembre, Jacques le Conquérant entra triomphalement dans Valence. En tête du défilé, dit Beuter dans sa chronique, s'avancait Fr. Michel de Fabra, portant un étendard sur un côté duquel était l'image de Jésus crucifié, et de l'autre celle de la B. Mère de Dieu. Plus de cent chevaliers bardés de fer l'escortaient ; les députations des villes suivaient la bannière. L'archevêque de Tarragone purifia la principale mosquée et y célébra la sainte Messe.

Le roi d'Aragon assigna aussitôt aux Frères-Prêcheurs pour demeure provisoire le palais du roi vaincu. Peu de jours après, il leur fit don d'une église dédiée à saint Nicolas et d'un vaste emplacement où le B. Michel de Fabra jeta les fondements de ce couvent célèbre de Valence, qui a donné à l'Ordre de Saint-Dominique : saint Vincent Ferrier, saint Louis Bertrand, le V. P. Jean Micon, et tant d'autres religieux remarquables par leur science et leur sainteté.

Le 17 avril 1239, Jacques I^{er} délivrait aux Frères l'acte de cette donation. Cet acte débute ainsi : « Non seulement, dit le roi, nous « exposons notre vie pour que les lis du nom chrétien croissent dans « les terres de l'infidélité, mais nous nous dépensons, pour que la « jeune plantation de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, que nous venons « d'établir en cette contrée récemment conquise, fleurisse et fructifie « elle-même ; c'est pourquoi, Nous Jacques, par la grâce de Dieu, « roi d'Aragon et de Valence, etc., pour le bien de notre âme et le « salut de nos parents, par les présentes, nous donnons librement « et franchement, au Seigneur Dieu et à la B. V. Marie, sa Mère, et « à saint Dominique et à l'Ordre des Frères-Prêcheurs à perpétuité, « le lieu situé en face de la porte des Frères du Temple, pour y avoir « une église et y approprier ce lieu aux usages de l'Ordre. »

Pierre de Lérida demeura avec le B. Michel occupé à la fondation naissante, et Fr. Bérenger de Castellbisbal retourna à son couvent de Barcelone.

En 1241, le V. P. Michel de Fabra, sur l'invitation du roi Jacques

qui le demandait pour être témoin dans son testament, revint lui aussi à ce cher couvent de Sainte-Catherine et y retrouva le V. P. Bérenger qui en était Prieur, saint Raymond et le V. P. Guillaume de Barbera. En 1247, le siège épiscopal de Lérida venant à vaquer, les chanoines s'en remirent au Pape pour le choix de l'évêque. Le Souverain Pontife confia à l'archevêque Pierre Albalate, à saint Raymond, « Pénitencier et chapelain », et à Fr. Michel de Fabra, « Docteur en théologie », le soin d'y pourvoir ; par suite de ce mandat du Chef de l'Eglise, les trois commissaires désignés, l'Archevêque et les deux Frères-Prêcheurs, après s'être concertés et en avoir délibéré, firent tomber leur choix sur un autre fils de saint Dominique, Fr. Guillaume de Barbera, alors Prieur du couvent de Sainte-Catherine de Barcelone. Ils l'élurent le 2 mars 1248.

Peu de temps après, le vénérable P. Michel de Fabra rendait son âme bienheureuse au Seigneur, au milieu de ses frères et de ses fils, dans le couvent de Valence qu'il avait fondé.

La dépouille mortelle du B. Michel fut d'abord déposée dans le cimetière commun des Frères ; mais, dit Marsilio, un tel nombre de signes et de lumières mystérieuses apparurent chaque nuit au-dessus du lieu où il était enseveli, que le peuple pressa l'évêque, Fr. André d'Albalate, dominicain et fils du couvent de Valence, d'exhumer les précieux restes du Bienheureux Père, et de les transporter dans l'église. L'évêque de Valence le fit avec pompe et solennité, en présence de tout le clergé et des fidèles. Plus tard, le saint corps fut transféré dans la chapelle de Saint-Pierre, martyr, « où, dit encore Marsilio, se produisent toujours des signes célestes, et d'éclatants miracles. »

On avait placé, dès les premiers temps sur le tombeau, cette inscription que Diago nous a transmise : « *Sous cette tombe sont les restes* » « *vénérés du Père et homme de merveilleuse sainteté Fr. Michel de Fabra,* » « *Espagnol de nation, fondateur de ce couvent et de celui de Mayorque ;* » « *lequel ayant reçu l'habit à Toulouse, des mains de saint Dominique,* » « *fut le premier qui dans l'Ordre lut la théologie. Depuis, étant confesseur* » « *de notre roi Don Jacques, de bonne mémoire, il est allé avec lui à la* » « *conquête des royaumes de Valence et de Mayorque, et parce que, pendant* » « *sa vie et après sa mort il a été glorifié par de nombreux miracles, sur les* » « *instances de tout le clergé et du peuple de Valence, son corps a été exhumé* » « *de la sépulture commune des Frères, mis dans un tombeau et placé dans* » « *la chapelle de Saint-Pierre martyr, qui est celle de la famille de Fabra.* » « *Nous nous recommandons en toutes choses à son intercession auprès de* » « *Dieu. Amen !* »



LE V. P. BÉRENGER DE CASTELLBISBAL

Évêque de Girone ()*

(1254)

DÈS que l'Ordre eut reçu la confirmation du Pape Honorius, un soleil nouveau apparut pour ainsi dire aux habitants de la terre. Le B. Dominique répandit ses Frères par le monde comme des rayons lumineux, ou comme des astres émanés de lui; et aussitôt partout commencèrent à soumettre leurs cœurs et leurs corps au joug du Christ, des doyens, des prévôts, des archidiacres, des abbés, des prieurs, des chantres, des moines et des chanoines réguliers, des Docteurs de Facultés diverses et d'autres personnages éminents par leur science et leur vertu. Dans un court espace de temps, les Frères peuplèrent toutes les contrées en deçà et au delà des mers, et ils ornèrent de leurs églises et de leurs couvents les grandes cités. » Ce qu'écrit ici Etienne de Salanhac, se vérifia à Paris dans le couvent de Saint-Jacques, comme la vie du B. Matthieu de France en fait foi, à Toulouse, à Saint-Sixte de Rome, à Bologne, à Florence, en Allemagne, en Hongrie, en Angleterre, en Espagne; on peut en particulier et à bon droit l'appliquer à la fondation du célèbre couvent de Sainte-Catherine martyre, à Barcelone.

Parmi les hommes d'élite qui dès l'origine vinrent, à l'imitation de saint Raymond, demander dans ce couvent de Barcelone la miséricorde de Dieu et celle de l'Ordre, il faut compter au premier rang le V. P. Bérenger de Castellbisbal, ainsi appelé du lieu de sa naissance, situé en Catalogne. Il entra de bonne heure dans l'Ordre et devint en peu de temps un religieux exemplaire et tout préparé pour les grandes œuvres. Le couvent de Sainte-Catherine fut fondé en 1219. En 1229, c'est-à-dire quelques années après son entrée dans l'Ordre, le nouveau Frère-Prêcheur, jugé digne d'être associé au B. P. Michel

(*) Diago. Villanueva. *Bibl. publ. de Barcelone*. Marsilio. *Bullarium Ordinis*.

de Fabra, se joignit à lui pour accompagner les nobles croisés Catalans et Aragonais, qui, sous la conduite du vaillant roi Jacques, partirent du port de Tarragone pour aller reconquérir les îles Baléares, que les Maures d'Afrique tenaient sous leur joug depuis plusieurs siècles. Dans la vie du B. Michel de Fabra on a vu la part active que prirent les deux Frères-Prêcheurs au succès de cette glorieuse et sainte entreprise.

Plus tard, en 1238, le V. P. Bérenger de Castellbisbal accompagna de nouveau et avec les mêmes fruits le B. Michel de Fabra dans l'expédition de Valence, qui se termina par la reddition de la ville et la conquête du royaume de ce nom, annexé depuis à la couronne d'Aragon.

Les qualités que le V. Père révéla dans ces expéditions, comme religieux prudent et saint autant qu'apôtre zélé, firent qu'on jeta les yeux sur lui pour relever le siège épiscopal de Valence immédiatement après la conquête. Un conflit de juridiction étant survenu à cette occasion, entre l'archevêque de Tolède et celui de Tarragone, l'évêque élu ne fut pas consacré. Le V. P. Bérenger rentra avec joie dans son couvent de Barcelone, et la confiance des religieux ne tarda pas à l'en faire Prieur. C'est en cette qualité que le V. Père, en l'année 1241, fut appelé à jouer un rôle dans une scène qui peint d'une manière trop touchante ces âges héroïques pour que nous la passions sous silence.

Au mois d'août 1241, était mort à Barcelone Bérenger de Palou, évêque de cette ville, tout à la fois vaillant chef de croisés et administrateur pieux et dévoué de son diocèse, le Père et le protecteur des Frères, qu'il avait obtenus de saint Dominique et qu'il avait établis en 1219 dans sa ville épiscopale. Jusqu'à son dernier soupir, il s'était montré le bienfaiteur du couvent. Toute sa vie, dit le nécrologe, il fournit, entre autres dons, le vin nécessaire aux frères et leur légua une Bible conventuelle, don précieux à une époque où ces bibles in-folio manuscrites et richement enluminées étaient fort rares et d'une grande valeur.

Dans son testament, l'Evêque de Barcelone institua pour exécuteurs testamentaires quatre chanoines, parmi lesquels Pierre de Centelles, que nous apprendrons bientôt à connaître; et il stipula que dans l'exécution du testament ceux-ci ne feraient rien que de l'avis de Frère Bérenger de Castellbisbal, Prieur de Sainte-Catherine, et de Fr. Raymond de Pennafort, lesquels étaient présents quand le

testateur apposa son seing à l'acte qui témoignait de ses intentions dernières.

Aussitôt après la mort de Bérenger de Palou, on procéda à l'élection de celui qui devait lui succéder ; sur trente-deux voix, le chanoine sacriste, Pierre de Centelles en eut vingt-deux, les autres se portèrent sur le Prieur de Sainte-Catherine, Fr. Bérenger de Castellbisbal. L'Archevêque de Tarragone rendit compte au Pape de l'élection en ces termes : « Quand le choix de sa personne a été signifié à l'élu, il n'a pas voulu y adhérer ; mais venant à nous en secret, il nous a confessé en toute simplicité, que depuis quelque temps il avait fait serment d'embrasser la vie religieuse six mois après qu'une autre personne, qui l'avait aussi promis, aurait elle-même exécuté sa promesse ; cette personne n'ayant pu jusqu'alors accomplir son vœu, il m'a dit qu'il était allé conférer du salut de son âme avec le Prieur de Sainte-Catherine, Fr. Bérenger de Castellbisbal, et deux autres Frères-Prêcheurs, et qu'après les avoir entretenus de certaines dettes dont il était encore grevé, il les avait assurés qu'il pensait venir à eux dans l'année ; il a ajouté, qu'à genoux, les mains jointes et placées dans celles du Prieur, il avait, en ces termes, promis à Dieu et au Prieur que dans l'année il entrerait dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs : « Je promets à Dieu et à vous, Prieur de Sainte-Catherine, qu'à partir de la fête de tous les Saints, dans l'année j'entrerai. » Il espérait que d'ici-là il serait libéré de ses dettes ; mais il n'a pu réaliser sa promesse et par conséquent accomplir son vœu au temps fixé. Or, ajoute l'archevêque de Tarragone, comme ceux qui ont élu le chanoine sacriste, ne veulent pas se désister de leur choix et que l'élu est un homme noble, un personnage honorable et discret, nous avons jugé expédient de vous faire connaître ce qui s'est passé, afin que, considérant la piété et la dévotion du chanoine sacriste, qui s'en est remis pleinement à votre Béatitude, vous daigniez exaucer les humbles supplications de l'Église de Barcelone, comme il plaira à Votre Sainteté. Assurément le seigneur roi et plusieurs évêques suffragants de la province, des religieux et des grands du royaume, écriront pour le même motif à Votre Béatitude. »

Deux chanoines et un clerc de l'Église cathédrale parmi lesquels Arnald de Gurbo, qui devait être le successeur de Pierre de Centelles, furent députés pour porter ces lettres au Pape. Innocent IV répond d'Anagni que, bien que Pierre de Centelles ait résisté aux vœux des chanoines et de l'Archevêque, et aux instances du roi d'Aragon, il

doit, lui Pape, avoir égard aux soupirs de l'Eglise veuve de son premier pasteur, et aux lettres qui lui ont été écrites par le roi Jacques, par beaucoup d'évêques, comtes, barons, par le Chapitre et le peuple de Barcelone, qui tous rendent un parfait témoignage à la science, à l'intégrité et à la noblesse de race du nouvel élu. D'autre part, puisque celui-ci s'en remet entièrement à sa volonté, il ordonne que si l'Archevêque constate que l'élection a été faite canoniquement et que l'élu soit digne du choix qu'on a fait de sa personne, il le confirme et exige qu'on lui rende obéissance et respect ; et il ajoute que d'autres lettres apprendront ce qui a été réglé touchant le cas particulier dans lequel se trouve Pierre de Centelles. En effet, ces lettres arrivèrent bientôt et disaient : qu'avant d'être confirmé évêque de Barcelone, si Pierre de Centelles le voulait, il pouvait, en secret et en présence au moins de deux Frères-Prêcheurs, faire sa profession dominicaine et rendre au Seigneur le vœu qu'il avait émis.

En conséquence, le 15 octobre de l'année 1243, dit le procès verbal de l'élection, l'archevêque de Tarragone, Pierre d'Albalate, saint Raymond de Pennafort, chapelain et pénitencier du Pape, Frère Ponce de Villeneuve et Pierre de Centelles se rendirent dans le monastère de Saint-Cucuphat. Là, l'archevêque de Tarragone, après avoir, par précaution, délié de toute censure le futur évêque et lui avoir octroyé toute dispense nécessaire, lui donna par autorité apostolique l'habit des Frères-Prêcheurs et l'en revêtit. Celui-ci se soumit aux Constitutions de l'Ordre, et tous chantèrent le *Veni Creator* ; puis, quand ils eurent prié et conféré ensemble des choses de l'Ordre avec larmes et attendrissement, les membres du Chapitre de la cathédrale furent convoqués, et alors le dit Frère, le nouveau religieux, leur dit : « Messeigneurs, voici que j'avais fait un vœu, et béni soit le jour où j'ai pu rendre au Très-Haut ce que je lui ai promis. Peut-être que l'austérité de l'Ordre vous déplaira ; mais je n'en serai pas moins votre serviteur dans tout ce que je pourrai selon mon Ordre, *secundum meum Ordinem*. » Et eux, pleurant pour la plupart, de s'écrier : « C'est ainsi que nous vous voulons, c'est ainsi que nous vous voulons ! » L'archevêque de Tarragone, après avoir prononcé quelques paroles par mode d'entretien, et en avoir délibéré avec l'archidiacre, confirma par autorité apostolique, comme étant dûment canonique, l'élection de Fr. Pierre de Centelles.

En 1244, le pieux évêque de Barcelone donnait à son clergé des Constitutions synodales pleines de sagesse, dans le but de faire

observer les Constitutions jadis faites par le Cardinal Jean de Sainte-Sabine, avec le concours de saint Raymond. On a de son administration épiscopale différents documents dans l'un desquels intervient également le même saint Raymond. Il gouverna son diocèse en paix et avec bénédiction pendant environ neuf ans. Quand il fut près de mourir, il fit son testament que l'on possède en entier. Cet acte commence par ces paroles : « Au nom du Christ, nous Fr. Pierre, évêque de Barcelone, avec le conseil et de la volonté du Prieur de Sainte-Catherine, nous faisons notre testament et nous exprimons nos dernières volontés. » Les exécuteurs testamentaires, chanoines de la cathédrale, devaient pourvoir à l'exécution de toutes les clauses, de l'avis du Prieur et de saint Raymond. Enfin il est dit que toutes les dispositions sont prises, en présence des exécuteurs testamentaires, de Fr. Raymond, de Fr. Arnaud Segarra et Arnaud Salomon et d'autres religieux de l'Ordre. Le V. P. Pierre de Centelles ne survécut pas longtemps à cet acte de prévoyance ; il mourut le 28 mars 1252. Le nécrologe du couvent de Sainte-Catherine dit de lui : « Le cinq des calendes d'avril est mort D. P. de Centelles, évêque de Barcelone ; il nous a acheté une grande partie du monastère ; pendant sa vie, il a fourni la majeure part du vin de la Communauté, et dans son testament il nous a fait un don considerable. »

Vers le même temps où le P. Bérenger de Castellbisbal recevait les promesses secrètes du P. de Centelles, et où celui-ci lui donnait son suffrage pour qu'il devînt évêque de Barcelone à sa place, s'accomplissait un autre acte qui révèle la confiance dont le Prieur de Sainte-Catherine jouissait auprès du roi Jacques. Ce prince avait eu plusieurs enfants, soit d'un premier mariage, cassé en 1229, à Lérida, par le légat Jean d'Abbeville, soit de l'union qu'il contracta ensuite avec Dona Violante de Hongrie. Soucieux d'éviter tout désaccord entre les siens, comme il le dit lui-même, le roi d'Aragon et de Valence se résolut à distribuer les biens que Dieu lui avait donnés. Et comme c'était l'usage du temps, il constitua quatre Frères-Prêcheurs : Fr. Raymond de Pennafort, Fr. Bérenger de Castellbisbal, Fr. Guillaume de Barbera et Fr. Michel de Fabra (ces noms sont significatifs) pour veiller, après sa mort, à l'exécution de ses volontés dernières, recommandant que si quelqu'un avait quelque réclamation à produire, il eût à s'adresser aux susdits Pères, qui les feraient valoir auprès de l'archevêque de Tarra-gone et de l'évêque de Barcelone ; et il déclarait en même temps qu'on devrait les en croire. Il voulut aussi qu'ils fussent les conseillers de ses enfants dans certaines difficultés qui pourraient surgir.

Cependant en l'année 1245, Guillem de Cabanels, évêque de Gironne, étant mort, le V. Père Bérenger, déjà désigné deux fois pour l'épiscopat, fut élu pour le remplacer. A peine eut-il pris possession de son siège, que fidèle aux devoirs de sa charge, avec les évêques de Tortosa, Lerida, Barcelone, Valence et Saragosse, le nouvel évêque assistait au Concile provincial tenu à Tarragone, au mois de mai 1246, sous la présidence de l'archevêque D. Pedro d'Albalate. Le Concile renouvela l'excommunication portée en 1244 contre les envahisseurs et les déprédateurs des biens d'église. Il fit aussi, touchant les Juifs qui demanderaient le saint baptême, des règlements sages et prudents, pour s'assurer de leur sincérité et de leur bonne foi.

Jusqu'à cette époque, le roi Jacques avait témoigné au V. P. Bérenger de Castellbisbal la bienveillance respectueuse et confiante que méritaient son caractère et ses vertus ; mais le Seigneur permit que l'épreuve vînt visiter le pieux et ferme pasteur, et cette épreuve devait venir du roi Jacques lui-même, en des circonstances restées plus ou moins mystérieuses. Il faut dire tout de suite que si le roi d'Aragon était animé de la foi la plus vive et avait mis son épée au service de toutes les nobles causes, c'était aussi une nature violente et emportée, un cœur où bouillonnaient d'ardentes passions ; et à quoi n'entraîne pas une passion contredite ? Voici les faits tels qu'ils résultent de l'examen des lettres échangées entre le prince et Innocent IV, à l'occasion de l'acte grave et sacrilège dont l'évêque de Gironne fut la victime. Un jour, faussement persuadé que Bérenger avait trahi sa confiance et révélé des intentions intimes qu'il voulait tenir cachées, le roi, dans un premier accès de colère, le fit saisir, lui fit mutiler la langue, et donna contre lui un ordre de bannissement. Aussitôt l'attentat commis, Jacques, qui par le fait était excommunié, comprend la portée de sa faute et cherchant à se disculper, écrit au Pape, alors à Lyon, et lui dit que dès avant qu'il fût évêque, Bérenger de Castellbisbal avait été près de lui, *honorabilior inter majores*, honoré parmi les plus honorés ; mais qu'ayant osé révéler les secrets de sa conscience et conjurer contre lui, il lui a fait couper la langue et l'a banni de ses Etats. Il prie le Pape de permettre que cet ordre de bannissement soit exécuté, puis il lui demande l'absolution pour lui et pour ceux qui ont été les coopérateurs de son attentat par conseil ou par action.

Innocent IV lui répond sans délai ; il commence par faire

l'éloge de la foi du Prince, foi qui réjouissait son cœur de Père, et après avoir rappelé la réputation que ses hauts faits lui ont méritée dans toute la chrétienté, il lui exprime sa douleur d'un tel crime, commis par un roi qui parmi les souverains était un modèle; il termine en disant qu'il ne convenait pas à la dignité royale d'ajouter foi à de tels soupçons contre l'évêque de Girone; que ce qu'il lui reproche n'est pas vraisemblable et qu'il lui est impossible de le prouver. De fait, nul que l'on sache, excepté le roi Jacques, n'incrimina l'évêque. Aucun écrivain contemporain ne s'est fait non plus l'écho d'une si odieuse accusation contre le V. Père. Au contraire, Matthieu Paris, auteur non suspect de partialité en faveur de l'Ordre, et qui vivait à cette époque, écrit : « Le roi d'Aragon fit cruellement couper la langue à un Evêque qui lui résistait un jour, en lui adressant de justes reproches. Aussi, si ce n'eût été qu'on doit se relâcher un peu de la sévérité quand la multitude peut en pâtir, ce roi aurait mérité qu'on le punît sévèrement et que son royaume fût mis en interdit. Cependant il envoya une ambassade solennelle et digne d'être bien accueillie; et comme il avait combattu fidèlement pour Dieu... et remporté de glorieux triomphes, il mérita d'être réconcilié avec l'Eglise. » Innocent IV annonça donc, dans sa réponse au roi, qu'il lui envoyait son Pénitencier Fr. Didier, de l'Ordre des Frères-Mineurs, pour l'amener à résipiscence; car, ajoute le Pape : « Quel prince catholique s'est jamais permis un pareil excès? C'était un religieux, un vénérable ministre du Christ, revêtu de la dignité épiscopale, et vous avez mutilé en lui un organe consacré à l'office de la prédication, à la louange divine, et à la fonction sainte de lier et de délier les consciences. C'était votre Père spirituel, le médecin de votre âme; alors même qu'il eût manqué envers vous, deviez-vous vous laisser entraîner à cet acte tyrannique et à une telle vengeance? Il fallait en renvoyer le jugement au juge légitime. Faites donc pénitence et écoutez les conseils qui vous seront donnés? »

Le roi ne tarda pas à députer au Pape, l'évêque de Valence, avec des lettres dans lesquelles il lui expose que les reproches du Souverain Pontife lui ont paru durs et amers, mais que voulant y obtempérer et être relevé de l'excommunication, il n'écouterait pas ceux qui cherchent à l'en détourner. En même temps, dans une lettre officielle et publique, déférant aux avis du Légat, il reconnaît qu'il a gravement péché, qu'il demandera pardon à l'évêque, si cruellement offensé par lui, et qu'il est prêt à satisfaire. Il s'offre, de plus, à

construire un hôpital, à achever l'abbaye de Beniffazza ou l'hôpital de Valence, et à assigner certains revenus à l'Eglise de Girone; « et parce que, ajoute le roi, beaucoup dans nos Etats ont cru que nous avons retiré à l'Ordre des Frères-Prêcheurs notre amitié et notre faveur dont il se serait rendu indigne, nous promettons que lorsque nous irons personnellement dans tous les lieux où ces Pères ont un couvent, nous réconciliant humblement avec eux, nous leur rendrons nos bonnes grâces, et, devant le peuple et le clergé des villes, convoqués à cet effet, nous déclarerons que nous n'avons aucun ressentiment contre les Frères-Prêcheurs, et que nous voulons les aimer, les honorer, les favoriser. Nous ordonnons que les nôtres agissent de même; enfin nous convoquerons une assemblée de prélats et de nobles, et devant tous nous reconnâtrons notre faute, et nous nous humilierons. Et, de même que par la grandeur de notre péché nous les avons scandalisés, ainsi par notre parfaite humilité nous leur donnerons motif d'édification, moyennant la grâce de Dieu; ces choses nous les dirons et nous les ferons en toute sincérité et conscience. »

En effet, ce que le roi Jacques, dont la grandeur d'âme égalait la foi et le courage, promit ainsi, il l'accomplit noblement. Le Pape se hâta de le féliciter de sa résolution : il lui explique que, placé sur les hauteurs du souverain Pontificat pour veiller au bien de l'Eglise du Christ, il a dû surtout se préoccuper d'actes repréhensifs d'où pourrait, à cause du mauvais exemple, s'ensuivre la perte d'un grand nombre; puis il lui signifie qu'il a donné à ses Légats le pouvoir de l'absoudre, « espérant, dit-il, qu'à l'avenir il cherchera à plaire davantage à la divine Majesté et à mériter ainsi, avec la prospérité temporelle, la couronne de gloire. » Une assemblée d'évêques et de seigneurs fut bientôt réunie à Lérida, et en présence des archevêques et évêques de Tarragone, Saragosse, Urgel, Huësca et Elne et de beaucoup de peuple, le roi s'humilia et demanda pardon. Philippe, évêque de Camérino, et Fr. Didier, pénitentier d'Innocent IV, le relevèrent de l'excommunication qu'il avait encourue, lui firent jurer avec serment que jamais il ne se laisserait plus aller à de tels entraînements. Les Légats de leur côté déclarèrent accepter la satisfaction que le roi avait spontanément offerte : à savoir, qu'il achèverait de construire le monastère cistercien de Beniffazza, commencé par lui, qu'il le doterait pour l'entretien de 40 religieux et pour la construction de l'église; qu'il ferait de même pour l'hôpital de Saint-Vincent de Valence, et

qu'enfin il fournirait des revenus pour l'entretien à perpétuité d'un prêtre qui célébrerait le saint Sacrifice dans l'église cathédrale de Girone. Déjà, deux jours auparavant, le roi avait remercié le Pape de sa sollicitude à vouloir « ramener au bercail son fils égaré », lui annonçant en même temps la réparation solennelle qu'il se proposait d'accomplir le 20 octobre.

Le même jour, dans une autre déclaration écrite avant son absolution, et en présence des évêques et des Légats, dans le couvent des Frères-Mineurs, il s'engagea à fermer désormais les yeux sur ce qui avait fait encourir à l'évêque de Girone son mécontentement, et lui assura pour l'avenir pleine sécurité.

Quant au V. P. Bérenger de Castellbisbal, il garda le silence dans toute cette affaire ; on ne voit même pas qu'il se soit plaint au Pape ; c'est le roi Jacques qui le premier informa Innocent IV de son attentat. L'évêque, d'ailleurs, fut surabondamment justifié par le Pasteur des Pasteurs, qui prit sa cause en main et exigea réparation pleine et entière.

On ne sait pas, d'une manière précise, ce qui provoqua à ce point la colère du roi Jacques d'Aragon. Fleury pense qu'elle s'alluma au sujet de reproches adressés à l'occasion d'une promesse de mariage que le roi avait faite à Térésa Gil de Vidaure, et qu'il n'avait pas tenue. D'autres présumant que ce fut parce que Bérenger avait averti le Pape que le roi songeait injustement à répudier la reine Violante.

Ainsi finit ce malheureux incident auquel nous nous sommes longuement arrêtés, non seulement parce qu'il justifie Bérenger de Castellbisbal, mais parce qu'il montre en quelle estime et honneur étaient à cette époque primitive les Frères-Prêcheurs en Espagne, et enfin de quelle grandeur d'âme étaient animés les princes catholiques de cette époque, capables de grandes faiblesses, mais aussi de généreuses réparations.

Le V. P. Bérenger de Castellbisbal, malgré son infirmité, n'en continua pas moins de diriger son diocèse de Girone ; et, avec un zèle qui n'était plus partagé par d'autres sollicitudes, s'occupant des besoins spirituels de son troupeau, il promulgua des statuts synodaux dans lesquels il régla ce que devait être la conduite des clercs et leurs devoirs envers Dieu et à l'égard du prochain. Il leur donna des instructions remplies de doctrine touchant la prédication, l'administration des sacrements, principalement celui de Pénitence, leur enseignant sur quoi ils avaient à exercer leur vigilance pour le bien des

fidèles : fraudes, usures, mœurs scandaleuses. Ces constitutions, fécondes et instructives, furent lues pendant plusieurs siècles dans le synode annuel; elles ont été imprimées en 1695.

Le V. P. Bérenger aimait trop l'Ordre de Saint-Dominique, qui l'avait reçu à la fleur de son âge, pour ne pas vouloir posséder un couvent de Frères près de lui, dans sa ville épiscopale. Il fit donc acheter par un prêtre nommé Guillem de Colonica, plus tard dominicain et Inquisiteur au couvent de Barcelone, un emplacement situé à l'endroit le plus élevé de la ville, non loin de la cathédrale et du palais de l'évêque, et il l'offrit à l'Ordre. Le Chapitre général tenu à Bologne en 1252 autorisa le Provincial d'Espagne Fr. Arnaud Segarra et les définites du Chapitre de la Province à l'accepter; ceux-ci le firent au Chapitre Provincial célébré à Pampelune en 1253. Et ainsi fut érigé ce célèbre couvent dans lequel ont vécu et se sont sanctifiés le B. Dalmace Moner et le V. P. Nicolas Eyméric.

En cette même année, l'évêque de Girone assista au concile de Tarragone, présidé par l'archevêque Benoît de Rocaberti. Ce fut son dernier acte épiscopal, car peu de jours après, il prenait la route d'Italie pour se rendre auprès du Souverain Pontife, qui était à Naples.

A peine arrivé, il tomba malade. Vers la fin de cette année 1253, se sentant sur le point de mourir, et n'oubliant pas qu'il était religieux, il fit demander au Pape par le V. Cardinal Hugues de Saint-Cher, la permission de disposer de ce qui était en sa possession. Après l'avoir obtenu, il fit plusieurs legs de ses biens meubles et immeubles, instituant pour ses exécuteurs testamentaires deux chanoines de Girone, qui ne devaient distribuer ces legs que de l'avis de saint Raymond de Pennafort et du Prieur de Sainte-Catherine, le V. P. Pierre de Saint-Pons.

Parmi les clauses de son testament, le V. P. Bérenger de Castellbisbal statua qu'on célébrerait avec solennité dans la cathédrale de Girone l'Office et la fête de sainte Catherine, martyre, la patronne de son cher couvent de Barcelone, de saint Dominique, son bienheureux Père, et du glorieux martyr dominicain, saint Pierre de Vérone, qui venait d'être canonisé.

Il mourut peu après, à Naples, le 6 février de l'année 1254 (1).

Dans le nécrologe du couvent de Barcelone on lit : « Le 8 des ides

(1) Nous l'avons placé à ce jour, pour ne pas le séparer du B. P. Michel de Fabra.

de février est mort Fr. Béranger de Castellbisbal, évêque de Gironne. Il a acheté une partie du terrain où a été construite notre église, et il a fait une aumône abondante pour la construction de cette église. Il a donné sa chapelle au couvent et lui a fait beaucoup de bien ; il a aussi appelé les Frères à Gironne et leur a fait don du lieu qu'ils habitent. » Marsilio, dans sa chronique, dit enfin que son corps fut ramené de Naples à Barcelone (sans doute conformément à ses intentions dernières), et qu'il fut enterré dans l'église des Frères, *humili apparatu sed devoto*, avec un appareil modeste, mais pieux.

La V. M. LOUISE DE SAINTE-MARIE

*Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne
à Lima (*)*

(1639)

LA vie cachée que cette grande servante de Dieu a menée aux yeux des hommes, a dérobé aux historiens de l'Ordre la connaissance de ses admirables vertus. Le peu qu'ils en ont laissé par écrit est si prodigieux, qu'il nous fait regretter de n'être pas mieux informés des particularités d'une vie si sainte et si pénitente.

L'enfance de notre Bienheureuse fut comme un prélude de la vie surprenante qu'elle devait mener dans le Tiers-Ordre d'abord, et ensuite dans le second Ordre de Saint-Dominique : car elle commença dès sa plus tendre jeunesse à pratiquer l'oraison, la pénitence, le silence, la retraite, la mortification et toutes les autres vertus, dans lesquelles elle s'est exercée jusqu'à la mort, au sein de l'état religieux.

Etant encore au monde revêtue de l'habit du Tiers-Ordre, elle s'était fait dans le logis de ses parents une cellule, si petite qu'elle n'y pouvait presque se remuer, et si basse qu'elle n'y pouvait entrer sans se courber. Elle y passait la plus grande partie du jour et de la nuit en oraison, tellement unie à Dieu, que cette retraite lui était un paradis par le commerce que son esprit entretenait avec le ciel dans la contem-

(*) *Ex. Cbron. Prov. Peruan. — Diario.*

plation, et par les faveurs extraordinaires qu'elle recevait de Jésus-Christ son cher Epoux, qui l'y visitait souvent, ainsi que l'a juridiquement déposé une de ses plus intimes compagnes, témoin d'une partie des grâces signalées qu'elle a reçues.

Sa pénitence était si grande et si générale, qu'elle s'étudiait à pratiquer toutes les mortifications qu'elle remarquait dans les vies des Saints et des Saintes de l'Ordre : ainsi, pour imiter le B. Henri Suso, elle portait sur ses épaules une pesante croix hérissée de clous, dont les pointes lui entraient dans la chair et lui causaient d'excessives douleurs. A l'exemple de sainte Rose, elle s'était fait un bandeau ou cercle d'étain armé de fortes pointes, qu'elle s'enfonçait dans la tête avec autant de courage que de douleur, ce qui occasionnait une prodigieuse effusion de sang. Son lit était composé de deux ais larges de deux pieds, sur lesquels elle couchait, après y avoir mis des pierres et des cailloux pour lui servir de matelas ; elle n'avait pour toute couverture qu'un long cilice tissé de crins de cheval, et pour oreiller qu'un gros morceau de bois. Ne mangeant jamais de viande, elle se nourrissait d'un morceau de pain, ou quelquefois d'un fruit.

L'amour de Dieu, qui embrasait son cœur, lui inspirait une si forte compassion des pauvres, qu'elle ne se contentait pas de leur distribuer tout ce qu'elle avait, elle demandait pour eux l'aumône aux personnes riches, afin de les secourir dans leurs nécessités. Par ce moyen elle assistait les misérables dans des situations désespérées et mariait plusieurs pauvres filles, en danger de perdre l'innocence et l'honneur.

Fort compatissante aussi aux misères spirituelles du prochain, afin d'obtenir de Dieu pour certaines âmes les grâces dont elles avaient besoin pour se corriger ou pour ne point tomber dans le péché, elle pratiquait de grandes mortifications, prenait des disciplines sanglantes et se rendait une victime d'expiation.

Quoique ce genre de vie active lui plût extrêmement, en ce qu'il lui fournissait des occasions fréquentes de servir le prochain et donnait toute latitude au zèle que Dieu lui inspirait pour le salut des âmes, elle se sentit appelée à la contemplation, à cet état où n'étant plus occupée que de Dieu, elle pût entièrement se donner à lui seul. Pour ce motif elle entra dans le célèbre monastère de Sainte-Catherine de Sienne de Lima, ville capitale du royaume du Pérou, et y reçut l'habit. Dès ce moment elle consacra si absolument sa volonté à Dieu, qu'elle n'agissait plus et ne faisait aucune action que par le mouvement de l'obéissance ; en quoi elle expérimentait une sensible

consolation, parce qu'elle se trouvait délivrée par cette soumission de la plus grande peine qu'elle eût au siècle et dans le Tiers-Ordre même, savoir, une appréhension continuelle de faire sa propre volonté : ce qu'elle redoutait plus que la mort, ne cherchant en toutes choses que le bon plaisir de Dieu.

Peu contente des mortifications ordinaires de l'Ordre, elle voulut y joindre des austérités nouvelles. Heureuse d'ajouter le mérite de l'obéissance à toutes les pénitences qu'elle pratiquait au monde, elle obtint non seulement la permission de les continuer, mais encore de les augmenter ; en quoi sa charité la rendait si ingénieuse, qu'on a cru qu'elle vivait par miracle, vu la quantité surprenante de sang qu'elle se tirait chaque fois qu'elle pressait le cercle d'épines qui lui entourait la tête, ou qu'elle prenait de cruelles disciplines, et vu les jeûnes prolongés qu'elle faisait, passant souvent plusieurs jours sans manger.

La charité qui éclatait en elle avec une profonde humilité la firent juger par les Supérieurs très apte à prendre soin des religieuses malades. Elle s'acquitta de cet office dans un esprit admirable de ferveur et de zèle. Elle leur rendait toute sorte de services, les consolait, les animait à la patience, et exerçait cette charge avec une charité, qui contribua autant que ses mortifications à épuiser tout à fait ses forces.

Après s'être consumée au service de Dieu et du prochain dans les exercices de la charité et de la pénitence, elle fut attaquée d'un grand mal de gorge, qui fut comme le dernier trait dont la divine Providence se servit pour en faire une épouse de douleur. Ce mal, qui l'empêchait de dormir le jour et la nuit, lui procurait le moyen de s'entretenir incessamment avec Dieu ; mais sentant qu'il augmentait, et craignant d'en être étouffée, elle demanda les derniers sacrements. Elle n'eut le temps que de recevoir le saint Viatique : car s'étant mise à terre et à genoux pour le recevoir avec plus de respect, comme elle rendait très humblement grâces à Notre-Seigneur de la faveur insigne qu'il venait de lui faire, elle expira à genoux dans ces sentiments d'amour et de reconnaissance, le 7 février 1639.

On lui rendit des honneurs extraordinaires après sa mort ; tout le peuple, attiré par l'odeur de ses admirables vertus, vint réclamer sa protection, ne doutant point que Dieu n'exaucât les prières de celle qui l'avait si fidèlement servi pendant sa vie. Sa mémoire est en bénédiction dans le Pérou, où elle est en opinion de sainteté.



LE MÊME JOUR

1331. — A Condom, en Guyenne, mourut le V. P. JEAN DE FAUBET, religieux d'une si rare piété et d'une si remarquable prudence, qu'il fut élu six fois Définitéur au Chapitre provincial ; où il y inspira d'excellents règlements pour maintenir l'observance régulière dans toute sa vigueur. Devenu Provincial de la Province de Toulouse, il la gouverna avec une admirable sagesse, et y fit revivre le premier esprit de l'Ordre. Certains religieux s'étant permis d'écrire quelques livres qui n'étaient pas conformes à la doctrine commune de l'Ordre, il ordonna à tous les professeurs, sous peine d'absolution de leur office, de faire leurs leçons sur les écrits de saint Thomas, du B. Albert le Grand et du Pape Innocent V, nommé dans l'Ordre Pierre de Tarentaise. Pour tenir toujours les religieux occupés à l'étude, il prescrivit également que non seulement les Frères étudiants, mais encore tous les prêtres assisteraient aux leçons des Lecteurs, sans qu'il fût permis à personne de s'en dispenser.

La profonde humilité de ce saint religieux lui donnait de très bas sentiments de lui-même. Pendant que les Frères et les séculiers l'avaient en singulière vénération, lui, tremblait pour lui-même. Il supplia instamment le chapitre Provincial et obtint qu'on lui accordât après sa mort les mêmes prières et les mêmes suffrages qu'on accorde au Provincial qui meurt dans l'exercice de sa charge. Ce qui marque son insigne piété, et la crainte qu'il avait des jugements de ce grand Dieu devant qui nos justices paraissent si défectueuses. Le V. P. Jean de Faubet passa des misères de ce monde au souverain bonheur, l'an 1331. — (Guidonis).

1430. — Le V. P. JEAN NIDER, l'illustre réformateur de l'Ordre en Allemagne au xv^e siècle, rapporte que de son temps un de nos couvents de France s'étant réformé, le démon qui ne pouvait y supporter ce rétablissement de l'observance, jeta le trouble et la frayeur dans l'esprit des religieux qui avaient embrassé la réforme, et pour leur en donner le dégoût, il s'efforça de mettre le désordre dans le couvent par toute sorte de violences : il rompait les fenêtres, brisait la vaisselle de terre dont ces pauvres religieux se servaient et commettait quantité d'autre dégâts. La nuit, il causait un bruit épouvantable par les dortoirs pour empêcher les Frères de dormir ; les religieux n'osaient plus aller seuls par le couvent ni la nuit, ni le jour.

Mais ce fut plus particulièrement à un fervent novice âgé de 24 ans qu'il s'en prit. Une fois il lui déchira ses vêtements, une autre fois il menaça de l'étrangler si dans trois jours il ne quittait le saint habit de la Religion. Ce généreux novice, au lieu de s'effrayer, lui commanda au nom de Notre-Seigneur d'abandonner le couvent et de laisser les serviteurs de Dieu en paix. Le diable, irrité de cette sainte liberté, se jette sur le Frère pour le renverser par terre ; fortifié d'en haut, le novice lutte et résiste vigoureusement. Le méchant esprit ne pouvant le terrasser, exerce sa rage sur l'humble mobilier de sa cellule, qu'il met en pièces ; puis tout honteux de sa défaite, il saisit le pauvre Frère par le bras, le jette dans le feu, et lui tient la tête sur les charbons. Les religieux l'en retirèrent, malgré les efforts du diable qui ne voulait point le lâcher, et le conduisirent devant le grand autel. Le démon, devenu alors plus furieux que jamais, le saisit par le corps, le traîna par toute l'église, et lui fit tant de mal, que les Frères crurent qu'il allait en mourir. Ils eurent recours à la prière, et s'adressèrent à la Sainte Vierge et à notre Père saint Dominique. Pendant leur oraison, saint Dominique parut sur le grand autel, tout environné de lumière. Ce que le novice, à demi-mort, ayant vu le premier, il en reçut tant de force et de consolation, qu'il se leva debout et courut vers l'autel se prosterner aux pieds de son bienheureux Père, pour lui demander sa bénédiction. Alors le démon s'enfuit, non sans faire dans le couvent un fracas épouvantable, se plaignant avec une voix lamentable du traitement rigoureux qu'on lui infligeait, et protestant ne vouloir jamais sortir d'un couvent où on lui livrait une guerre implacable par l'étroite observance qu'on y gardait.

Cette menace fut le dernier effort de sa faiblesse ; il cessa, dès lors, de persécuter les religieux. Quant au généreux novice qu'il haïssait tant, à cause de sa régularité, de sa pureté et de ses autres vertus, nous avons lieu de croire que de si beaux commencements ont été couronnés d'une persévérance glorieuse. — (Nider : *Formicarium*).

1502. — Au couvent de Bologne, en Italie, mourut le V. P. DOMINIQUE DUMORTIER, Docteur en théologie, religieux également recommandable par sa piété, sa science et son zèle pour l'étroite observance. Il enseigna la théologie scholastique dans le fameux collège de Bologne l'espace de quinze ans, et, unissant inséparablement la vertu à la science, il n'embrasait pas moins les cœurs de ses disciples par l'exemple de sa sainte vie, qu'il n'éclairait leurs esprits par les lumières de sa sainte doctrine. Il eut la consolation de voir sortir de son école de grands personnages, qui ont rendu des services très considérables à l'Eglise et à l'Ordre. Tant de mérites portèrent le R^{me} P. Vincent Bandelli, Maître général de l'Ordre, à le prendre pour son Assistant. Il s'acquitta très dignement de cet emploi et contribua beaucoup, par ses conseils et par ses soins, à rétablir l'observance dans plusieurs couvents, où elle était malheureusement relâchée. Il accompagna le Maître général dans

les visites qu'il fit des couvents des Provinces de Rome, de France, de Lombardie, de Hollande, de Flandre et d'Espagne. Partout il travailla à faire revivre le véritable esprit de l'Ordre, qui est de vaquer à la piété et au salut des âmes. Enfin, plein de mérites il quitta sans regret cette vallée de larmes, pour aller jouir de Dieu, environ l'an 1502. — (*Chron. in fine Constit.*).

1520 — Au couvent de Guimaraëns, Portugal, le V. P. GONZALÈS, qui fut l'un des plus doctes et des plus saints prédicateurs de son temps. Fidèle observateur de sa Règle, il ne manquait jamais d'assister au chœur, bien qu'il prêchât beaucoup. Aussi avait-il coutume de dire que la mort ne pourrait le surprendre que dans l'un de ces trois endroits : au chœur, en chaire, ou au pied des autels ; ce qui arriva comme il l'avait prédit. Car au jour de la Purification de la Très Sainte Vierge, le Père chargé de faire le sermon d'usage, dans l'église du couvent, s'étant trouvé fatigué, le V. P. Gonzalès reçut l'ordre de le remplacer. Du chœur, où il faisait son action de grâces, il monta directement en chaire et, bien que pris à l'improviste, il parla avec tant d'éloquence sur ce texte : *gaudent in cœlis animæ sanctorum*, que tous ses auditeurs avouèrent que le Saint-Esprit avait réellement parlé par sa bouche. L'amour ardent avec lequel il avait développé son sujet, l'épuisa tellement qu'on fut obligé de le descendre de chaire, et de le porter dans sa cellule. Sentant alors son heure arrivée, il demanda les derniers sacrements, et cinq jours après, il rendait pieusement son âme à Dieu, le 7 février 1520.

Le nécrologe de l'Ordre fait mention en ces termes du vénéré Religieux : *Frater Gundisalvus Lusitanus, in conventu V'imarensi, post multa præclara morum et miraculorum ornamenta, felicem diem clausit extremum* : « Frère Gonzalès, portugais, mourut saintement au couvent de Guimaraëns, après avoir vécu dans la pratique de toutes les vertus, et fait plusieurs grands miracles. » — (Sousa).

1526. — A Saragosse en Aragon mourut le V.P. JEAN SARRAL. Il avait pris l'habit au couvent de cette ville, et il s'était rendu célèbre dans sa Province par ses grands mérites, son insigne piété, et le zèle ardent qu'il avait du salut des âmes ; il en gagna un grand nombre à Dieu par ses prédications apostoliques. Elu Provincial de la Province d'Aragon, il exerça sa charge de Provincial à la satisfaction de tous les religieux, qu'il gouvernait avec charité et prudence, sans se laisser détourner en rien de son oraison, de sa retraite, de ses austérités et de ses autres exercices intérieurs, ni même de l'office de la prédication. Il passait pour un des plus grands et des plus zélés prédicateurs de son temps. On écrit de lui que, prêchant un jour à Saragosse, sa patrie, en un temps de famine, il persuada si efficacement l'indispensable nécessité que Dieu imposait aux riches de secourir les pauvres dans cette affliction, que les marchands de blé ouvrirent leurs greniers, et

firent des largesses aux pauvres, avec une charité qui soulagea leurs misères et leur sauva la vie. Ce vénéré Serviteur de Dieu mourut dans la charge de Provincial l'an 1526. — (Diago; Anton. Sen.).

1542. — A Corregio, ville d'Italie, mourut le V. P. VINCENT. Sa vertu, sa piété, son zèle du salut des âmes, son amour envers Dieu, sa vie pénitente, son oraison continuelle et sa profonde humilité lui acquirent tant de réputation, que les religieux et le peuple l'appelaient ordinairement le Saint. Une religieuse du monastère de nos Sœurs de la même ville, malade à l'extrémité, demanda à recevoir les derniers sacrements de sa main. Il les lui administra, et par charité il demeura ensuite auprès d'elle, pour l'encourager à combattre généreusement contre les démons, qui lui livraient de rudes assauts. Il l'aida puissamment à triompher de leurs attaques, et à rendre pieusement son âme à Dieu. Sitôt qu'elle fut morte, le V. Père alla faire oraison à l'église; Dieu lui révéla alors le haut degré de gloire que cette religieuse, qu'il avait assistée, possédait dans le ciel. Le P. Vincent en avertit les Sœurs, pour les consoler de la perte qu'elles venaient de faire en la mort de cette sainte fille, et pour les animer à l'imitation des héroïques vertus qui lui avaient mérité cette sublime récompense. — (Michel Pio).

1590. — A Florence au couvent de Saint-Marc, mourut le V. P. BARTOLI, religieux d'une insigne piété. Il était tout à Dieu et tout au prochain par la charité qui embrasait son cœur. C'était un homme d'oraison, et si adonné à tous les exercices de charité, qu'il consacrait au salut des âmes tout le temps qui lui restait, après avoir satisfait aux devoirs de la religion. Etant à Rome, il rendit de grands services à la B. Sœur Marie Raggi, dont il honorait extrêmement la sainteté. Etant mort à Florence, vers l'an 1590, il apparut à la V. Sœur, environné d'une brillante lumière, qui marquait la gloire dont il jouissait au ciel; et il lui promit de lui continuer ses services et ses soins avec la même charité que lorsqu'il vivait au monde. — (*Vita B. Mariæ Raggi*).

1590. — En Italie mourut le V. P. DAMIEN DE BOZZOLO, excellent prédicateur, dont la sainte vie ne persuadait pas moins ses auditeurs, que la force de son éloquence et des vérités sacrées qu'il leur annonçait. Sa doctrine, soutenue par les exemples de ses vertus, a opéré d'insignes conversions, et a porté beaucoup de personnes à faire pénitence, et à mener une vie plus réglée et plus chrétienne. Il imitait la charité et le zèle de saint Paul; à l'imitation de ce grand Apôtre, il se rendait enfant avec les enfants, et simple avec les simples, pour les gagner à Dieu; car bien que pour l'ordinaire il eût des pensées très relevées, et qu'il prêchât les vérités de l'Evangile d'une manière sublime et très savante, il savait abaisser son style, user de comparaisons familières, et se rendre tellement intelligible et populaire, que les plus ignorants pouvaient profiter de ses prédications aussi avantageusement que les plus doctes. Les fruits admirables qu'il a faits par toute l'Italie

lui ont mérité le glorieux titre de Trompette du Saint-Esprit. Il continua ce pénible exercice de la prédication jusqu'au moment d'aller par une mort sainte, recevoir du juste Juge la récompense de ses travaux. — (Razzi).

1592. — A Sétubal, au dévot monastère de Saint-Jean, mourut la très illustre princesse Sœur MARIE DU SAINT-ESPRIT, nièce de Jean II, roi de Portugal. Dès sa plus tendre enfance, elle avait fait tant d'instances auprès de ses parents pour obtenir la permission de se consacrer à Dieu dans notre Ordre, que, ne pouvant plus résister à ses pressantes sollicitations, ceux-ci consentirent à ce qu'elle entrât au monastère de Saint-Jean, à l'âge de dix ans. Sa vie fut un abrégé de toutes les vertus des plus grands saints. Elle se dépouillait entièrement d'elle-même par une parfaite abnégation, qui la portait à ne rien faire que par obéissance. Elle sentait de si puissants attraites à l'oraison, qu'elle y vaquait le jour et la nuit. Ses mortifications étaient rudes. Elle accompagnait ses fréquentes disciplines de jeûnes et d'autres austérités. Oubliant la grandeur de sa naissance, pour s'exercer dans les occupations pénibles des Sœurs converses, elle avait un extrême plaisir quand on lui permettait de balayer les dortoirs, de laver les écuelles, de servir à la cuisine, et de faire les choses les plus basses et les plus humiliantes du monastère. Sa grande dévotion était d'aller passer tout le temps dont elle pouvait disposer devant le Saint Sacrement, se consumant en élans d'amour en sa divine présence. Toutes les fois qu'elle communiait, elle ne se contentait pas de quelques heures pour se préparer à cette grande action, elle passait toute la nuit en prières et si unie à Dieu que les religieuses ne pouvaient comprendre comment elle pouvait demeurer si longtemps à genoux.

Une vie si austère hâta sa fin, à la grande désolation de tous ceux qui connaissaient son insigne piété et ses rares vertus. Elle seule tressaillait de joie de voir approcher le moment tant désiré, auquel elle devait s'unir pour une éternité à Jésus-Christ, son adorable Epoux. Après avoir reçu les derniers sacrements, elle pria une Sœur, qui chantait admirablement, d'entonner l'hymne *Pange lingua*, pour solenniser ses noces avec son Bien-Aimé. Au milieu de l'hymne, parlant amoureusement au saint Enfant Jésus et à la Sainte Vierge, comme si elle les eût vus présents, elle rendit sa sainte âme à Dieu, assistée des anges, dont elle alla entendre la mélodie au ciel, le 7 février 1592. — (Sousa, Cardoso, *Diario*).

1646. — Au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Poitiers, la V. Mère CLAUDE AGNÈS DU GUA. Cette fidèle servante de Dieu était née dans la ville de Saintes, de parents riches. Elle alla trouver à Poitiers la V. Mère Jeanne du Moulin, fondatrice du monastère de Sainte-Catherine, et la pria de lui donner l'habit de l'Ordre. Cette V. Mère fut si charmée des belles

qualités qu'elle vit en elle, et surtout de la ferveur avec laquelle cette jeune fille lui demandait la grâce de la recevoir, qu'elle l'accueillit avec joie.

L'extrême pauvreté du monastère n'étonna point la nouvelle venue. Elle prévit bien que cette gêne lui serait difficile à supporter, d'autant plus qu'elle avait été délicatement nourrie dans le monde ; mais cette pensée ne servit qu'à raffermir sa vocation, née d'un grand esprit de sacrifice.

Fort adonnée à l'oraison, exacte à tous les exercices, elle était surtout ponctuelle à se rendre incontinent où l'appelait la cloche de la Communauté.

Notre Sœur avait des pratiques de dévotion particulières. Outre l'Office du chœur, elle disait tous les jours celui de la Sainte Vierge, récitait son Rosaire, et faisait quantité de génuflexions à l'honneur de la Mère de Dieu, pour témoigner le profond respect avec lequel elle l'honorait. Elle disait aussi les litanies de saint Joseph, celles des saints anges, qu'elle invoquait avec une si grande confiance, qu'il n'y avait rien qu'elle n'entreprît courageusement après les avoir priés, particulièrement son ange gardien, saint Michel, saint Gabriel et saint Raphaël : elle a ressenti les merveilleux effets de leur protection en plusieurs rencontres.

Tombant une fois de plus de seize pieds de haut, elle s'écria : « Mon bon ange, secourez-moi. » Elle en ressentit la prompte et favorable protection, et se releva sans s'être fait le moindre mal : ce qui fut regardé comme un évident miracle, attribué aux anges protecteurs. Ce secours redoubla sa confiance et sa dévotion envers eux.

Infatigable au travail, c'était assez pour elle de penser qu'elle servait Jésus-Christ en la personne de ses chastes et fidèles épouses pour tout entreprendre. Elle laissait souvent les douceurs de la vie contemplative pour pétrir le pain, travailler au jardin, et s'acquitter des offices les plus pénibles du monastère : et cela avec tant d'application et de plaisir, qu'elle faisait plus d'ouvrage que le plus fort manœuvre.

Sa grande et chère vertu était la charité, que saint Paul appelle la consommation de toutes les autres vertus et le lien de la perfection. Elle exposa courageusement deux fois sa vie pour son prochain : la première fois, en servant une religieuse du monastère frappée de la peste ; elle s'enferma avec elle, la pansa jusqu'à la mort, l'ensevelit et l'enterra avec une charité héroïque ; la seconde fois, à l'endroit d'une postulante, laquelle ayant été reçue dans le monastère pour y prendre l'habit, fut atteinte du même mal contagieux ; elle lui rendit les mêmes assistances qu'à la religieuse.

Notre Sœur persévéra dans cette ferveur, et dans la pratique continuelle de toutes les vertus, durant seize ans après lesquels Dieu voulut la récompenser de ses mérites. Il lui envoya une inflammation du poumon, avec une fièvre continue, qui le vingt-unième jour de la maladie, l'enleva du monde, munie des sacrements, pendant qu'un de nos Pères offrait le saint Sacrifice de la Messe à Dieu pour lui obtenir une heureuse mort. Ce fut le 7 février 1646.

Son corps, qu'on avait mis dans de la chaux vive, fut trouvé cinq semaines après tout entier, bien qu'il y eût l'épaisseur d'un demi-pied de chaux sur son visage ; sa chair était aussi fraîche et aussi vermeille que celle d'une jeune personne qui jouit d'une parfaite santé, Dieu voulant faire connaître, par cette merveilleuse incorruption, la beauté dont sa sainte âme brillera pendant l'éternité. — (Mém. de Poitiers).





VIII FÉVRIER

LE V. P. SIMON DES PLAIES

*Profès du Couvent de S. Dominique, et Missionnaire
aux Indes Orientales (*)*

(1537-1580)

LE V. P. Simon des Plaies naquit à Lisbonne, ville capitale de Portugal, vers l'année 1537. Le désir d'acquérir la perle inestimable du salut l'obligea, comme le sage marchand dont il est parlé dans l'Evangile, de se dépouiller de tout, pour entrer dans l'Ordre de saint Dominique au couvent de Lisbonne. Il prit l'habit avec grande ferveur, et répondit fidèlement à la grâce de sa vocation par la pratique exacte de toutes les vertus chrétiennes et religieuses.

Admirables étaient son assiduité à tous les exercices de la Religion, son exactitude à l'observance régulière, sa douceur, son extrême compassion envers les pauvres et les affligés, son zèle du salut des âmes qu'il procurait par de ferventes prédications. Le V. P. George de Sainte-Luce, religieux de l'Ordre, et premier évêque de Malacca aux Indes Orientales, qui l'avait vu en Portugal, et qui connaissait son mérite, lui écrivit pour le prier de le venir assister dans les travaux de son épiscopat et travailler à une abondante moisson.

Il n'en fallut pas davantage à un homme si zélé de la gloire de Dieu et le salut des âmes. Il quitta sa chère retraite, se sépara de ses

(*) Sousa.

parents, et suivant la voix de ce grand Evêque comme celle de Dieu, il s'embarqua l'an 1561, heureux d'aller consumer ses forces et sa vie dans l'évangélisation des infidèles.

Arrivé à Malacca, il trouva bientôt cette grande ville trop étroite pour l'étendue de son zèle, car après y avoir fait des fruits admirables par ses continuelles prédications, il alla aux îles de Solor, de Timor, d'Ende, de Malacca, etc. Il bâtit des églises au vrai Dieu dans toutes ces îles, et baptisa un nombre considérable d'Indiens.

Dieu autorisa les prédications du V. Père par ces éclatants miracles, que saint Augustin appelle la semence de la foi, *semen fidei*. Un jour qu'il avait commencé à revêtir les ornements sacrés pour célébrer la sainte Messe, son compagnon vint l'avertir qu'il n'y avait pas de vin dans la maison. L'homme de Dieu lui commande d'aller remplir la burette, l'assurant qu'il en trouverait. Bien qu'il fût certain du contraire, le Frère obéit, et bientôt il rapporta un vin excellent au V. Père qui s'était mis, pendant ce temps, à invoquer Jésus et Marie.

Le miracle suivant lui donna une si grande réputation de sainteté, que les peuples recevaient ses paroles comme des oracles du ciel. Il advint qu'allant, accompagné de quantité d'Espagnols et d'Indiens, en un lieu écarté où la charité l'appelait pour travailler à la conversion des âmes, le ciel s'obscurcit tout à coup, et on vit toutes les apparences d'une pluie diluvienne sur le point de tomber. A la vue de cet orage, ses compagnons le prièrent de rebrousser chemin pour se mettre à couvert : « Allons, allons, mes enfants, leur dit-il, animé d'une sainte confiance, ne craignons rien, il s'agit ici du service et de la gloire de Dieu, qui dispose des nues et qui ouvre et ferme les cataractes du ciel quand il lui plaît, il saura bien détourner la pluie qui nous pourrait mouiller. » Et en effet, ils poursuivirent leur chemin sans qu'il en tombât une seule goutte ni sur lui, ni sur un seul de ceux qui le suivaient, quoiqu'il plût étrangement à leurs côtés.

Plusieurs fois on a vu les poissons se lancer de la mer sur le sable du rivage, quand il les appelait. On ne saurait imaginer la créance que ces faits miraculeux lui donnèrent dans l'esprit des Indiens. Aussi opéra-t-il de nombreuses conversions, sur la terre ferme et dans ces îles, pendant dix-neuf ans qu'il exerça l'office de missionnaire.

Dieu, voulant enfin le récompenser de ses grands travaux, l'appela de ce monde à la jouissance du souverain bonheur, le 8 février 1580.

Après sa mort, des miracles continuels eurent lieu en faveur de

ceux qui réclamaient son intercession. Les secours que tous les affligés recevaient à son tombeau, y attirèrent grand nombre d'Indiens convertis, qui accouraient de toutes parts implorer sa protection auprès de Dieu. On a vu même quantité d'infidèles venir honorer ses cendres précieuses, et témoigner par de profonds respects l'estime qu'ils avaient conçue de son mérite et de sa sainteté. Toute sorte de personnes l'ont invoqué dans leurs nécessités, particulièrement les matelots qui, dans les tempêtes, ont reçu de lui de visibles assistances.

Dom Jean Rebeira, évêque de Malacca, a informé juridiquement de la vie et des miracles de ce grand serviteur de Dieu, en vue de sa Béatification. Dans ces contrées on le vénère et on le prie comme un saint.

Les auteurs qui ont écrit l'histoire des Indes Orientales, et particulièrement le P. Antoine de Saint-Etienne dans sa relation du voyage des Indes, le P. Antoine de Sienne dans son histoire ecclésiastique, et le P. Santorio dans son ouvrage *L'Ethiopie orientale*, font une honorable mention du V. P. Simon des Plaies.



Le V. P. LOUIS DE VERVINS

Profès du Couvent de Carpentras, Archevêque de Narbonne ()*

(1547-1628)

LE V. P. Louis de Vervins naquit le 4 août 1547, à la Beaume, dans le Comtat Venaissin, à deux lieues de la ville de Carpentras. Ses parents se distinguaient également par leur noblesse et leur piété. Son père qui s'était fait un nom dans les armées, sous le règne de François I^{er}, était capitaine des galères et gouverneur de la Tour de Bouch, située sur un rocher, à l'entrée des Bouches-du-Rhône, dont elle défendait le passage.

Le jeune gentilhomme fut élevé dans la crainte de Dieu et dans

(*) Mém. de Carpentras, *Gallia Christ.*, Tournon. — Le couvent de Carpentras fut fondé en 1312, et a été restauré en 1859.

tous les exercices propres à son rang. Mais éclairé d'une lumière surnaturelle qui, de bonne heure, lui fit connaître la vanité des grandeurs de la terre et la grâce de tout quitter pour s'attacher uniquement à Jésus-Christ, il renonça au monde, en l'année 1561, à peine âgé de 15 ans; et, attiré par la bonne odeur des vertus des Pères de l'Ordre, il prit l'habit religieux, au couvent de Carpentras, dans la Province de Provence. Son noviciat achevé, on envoya le Frère Louis de Vervins étudier au collège de Saint-Jacques à Paris; il y fit sa philosophie et sa théologie avec le plus grand succès. Sa science, jointe à sa piété et au don d'éloquence qu'il avait reçu de Dieu, le rendit en peu de temps un des meilleurs prédicateurs de France. Rentré dans son couvent de Carpentras, il en fut plusieurs fois élu Prieur; il le fut aussi en plusieurs autres couvents de la Province. Vers cette même époque il obtint le grade de Docteur en théologie, dans la célèbre Université d'Aix, après avoir pris les grades préparatoires dans l'Université de Paris.

Pendant que le V. Père exerçait sa charge de Prieur, à la consolation et au profit de ses religieux, et qu'il ravissait les peuples et les convertissait par ses prédications, l'Eglise de Toulouse voulut l'avoir pour Théologal (1577), quoiqu'il ne fût âgé alors que de trente ans. L'évêque de Castres, l'année suivante, le choisit pour son Vicaire-général, et pour Official du diocèse. Il s'acquitta de ces deux charges avec l'estime générale de tous.

Le V. P. Raymond Cavalesi, évêque de Nîmes et religieux de l'Ordre, l'avait demandé au roi Henri III pour son successeur, mais la mort déplorable de ce prince empêcha l'exécution de ce projet.

Profitant de la mort du roi, les huguenots brouillaient l'Etat et la religion par leurs cabales. Les catholiques qui les voyaient établir l'erreur dans le midi de la France par le fer et le feu, cherchaient un appui pour maintenir la foi dans le royaume. On pensa au roi d'Espagne Philippe II, pour trouver un secours si nécessaire contre les entreprises des Huguenots. Ces hérétiques, transportés d'une fureur attisée par l'enfer, renversaient les autels, abattaient les églises, massacraient les prêtres et commettaient les dernières impiétés, pour établir leurs fausses doctrines sur les ruines de la religion catholique. Le V. Père fut choisi pour aller en Espagne représenter au roi les besoins de l'Eglise de France; il plaida si bien en faveur de cette cause sainte, que Philippe II lui promit le secours qu'il avait demandé. A son retour d'Espagne, le V. P. Louis de

Vervins fut institué Vicaire et Commissaire général pour rétablir la vie régulière dans plusieurs couvents. Son zèle pour l'observance et le crédit qu'il s'était acquis par la douceur de sa conduite, l'avaient fait considérer par le Père Général de l'Ordre comme très propre à cette grande œuvre ; mais Dieu qui avait choisi le P. Michaëlis pour être le restaurateur de la vie régulière en France, permit qu'au moment où le V. P. Louis de Vervins se mettait en état d'exécuter sa commission, le Pape Sixte V l'établit Inquisiteur général de la foi dans la ville et dans toute l'étendue de la Légation d'Avignon, en 1589.

Cette nouvelle charge fut pour le V. Père, dans les circonstances exceptionnelles où se trouvait la religion, une nouvelle occasion de montrer sa fermeté, sa vigilance, toute l'activité de son zèle. Les calvinistes depuis longtemps cherchaient à établir l'hérésie dans le Comtat ; ils n'avaient déjà que trop réussi dans la Principauté d'Orange. Le Souverain Pontife avait bien choisi l'homme qu'il fallait pour l'opposer à toutes les entreprises des sectaires et faire échouer leurs projets. Non seulement le P. Louis de Vervins parvint à déconcerter les desseins des novateurs, mais il eut encore la consolation d'en ramener quelques-uns dans le sein de l'Église, moins par la crainte des peines que par l'instruction et par la force de la vérité.

Pendant qu'il veillait ainsi à la conservation du dépôt sacré de la foi dans le Comtat Venaissin, le Cardinal François de Joyeuse, ayant le désir de se démettre de son archevêché de Narbonne, ne jugea personne plus capable que lui de cette grande dignité ; il le proposa à Henri IV. Le judicieux prince, qui connaissait les mérites du V. Père Louis de Vervins, qu'il avait souvent entendu prêcher, approuva ce choix, et le présenta au Pape Clément VIII.

Celui-ci accorda volontiers les Bulles. Louis de Vervins les reçut à Lyon dans l'année du Jubilé 1600. La cérémonie du sacre se fit, avec tout l'éclat possible, par le Cardinal de Joyeuse, en présence de la Cour, venue à Lyon pour assister au mariage du roi avec la princesse de Toscane, Marie de Médicis.

A peine eut-il reçu dans sa consécration la plénitude de l'épiscopat, que le V. Père, enflammé d'un grand amour pour l'Église son épouse, se rendit incessamment à Narbonne. Il y entra le jour de saint Sébastien, patron de cette ville, laquelle s'honore de lui avoir donné le jour.

La longue absence des archevêques et le peu de soin que plusieurs

avaient pris de ce grand diocèse, avaient laissé pénétrer de nombreux abus contraires aux bonnes mœurs et à la discipline. Le bon Pasteur entreprit de les déraciner. Il commença par son clergé, dont il régla la vie par de belles ordonnances qu'il fit exactement garder. Il soutint, par ses exemples et ses prédications, les règlements pleins de lumière et de sagesse qu'il proposa à ses prêtres; quelques-uns d'entre eux se joignirent à lui, et avec leur secours il entreprit la réforme de son diocèse. Il visita en personne toutes les paroisses, renouvela le service divin négligé dans la plupart des églises de campagne, instruisit les peuples qui vivaient dans une ignorance déplorable des principaux mystères de la foi, confirma ses diocésains, dont les plus âgés n'avaient jamais vu leur archevêque. Là où il trouva des pasteurs fidèles, il les encouragea, et les mit en état de remplir les fonctions du saint ministère et de faire du bien aux pauvres de leurs paroisses. Mais sa principale préoccupation fut de procurer de dignes ministres aux églises qui n'en avaient point. Après avoir consacré ainsi huit années à visiter son diocèse, il voulut connaître les besoins de toute sa Province ecclésiastique, afin de travailler avec les évêques, ses suffragants, à arrêter les désordres, à restaurer le culte divin, et à remettre en honneur la pratique des choses saintes et la fréquentation des sacrements.

Dans cette vue, il assembla l'an 1609, un Concile provincial qui se tint dans l'église métropolitaine, et auquel assistèrent les évêques de Carcassonne, d'Agde, de Nîmes, de Montpellier, d'Uzès et d'Alais, avec les députés de Béziers, de Lodève et de Saint-Pons. Le Primat y proposa plusieurs ordonnances touchant le culte et le service de Dieu, le rétablissement de la discipline ecclésiastique et la réformation des mœurs. Ces ordonnances ont paru si judicieuses et si utiles, que plusieurs prélats les ont depuis insérées dans leurs Instructions, et s'en sont servis pour régler leurs diocèses. Une de ces ordonnances prescrivait aux curés et à tous ceux qui avaient charge d'âmes, d'assembler tous les dimanches après dîner dans leur église, au son de la cloche, les parents, leurs enfants et leurs serviteurs, pour leur apprendre les principes de notre foi. « Nous voulons, dit l'ordonnance, qu'on les interroge et qu'ils répondent, de la manière qui se pratique dans les catéchismes. » Le Pape Paul V, par un Bref du 27 novembre 1611, a approuvé avec éloge ce concile de Narbonne, dont les Actes se trouvent dans la collection des Conciles au tome 15°.

Dans les Etats du Languedoc dont sa dignité d'archevêque de

Narbonne lui donnait la présidence, le V. P. Louis de Vervins montra toujours tant d'intégrité, de capacité, d'amour du bien public et d'intérêt pour le soulagement des pauvres, qu'il fut appelé le protecteur et le père du peuple. Invité depuis à l'assemblée générale des Etats du royaume, à Rouen, et à celle du clergé de France à Paris, il fit également admirer la vivacité de son zèle pour le rétablissement de la discipline et son éloquence à persuader tout ce qui pouvait procurer le bien de l'Etat, l'honneur de l'Eglise et le progrès de la religion. On prétend que sous le règne de Louis XIII, on voulut l'employer à la Cour dans les affaires de l'Etat, mais il préféra continuer à remplir les fonctions de sa charge plutôt que d'accepter celles de ministre ; il connaissait sa vocation si belle et si sainte et il l'aimait.

Le V. Père reprit donc ses visites pastorales, visitant chaque année une partie de son diocèse. Il y annonçait la parole du salut, administrait le sacrement de Confirmation, s'occupait de réconcilier les familles divisées, de terminer leurs procès, s'informait si quelques-uns de ses diocésains n'entretenaient pas de liaisons avec les sectaires, ou ne montraient pas de penchant pour les profanes nouveautés ; son attention sur ce point était d'autant plus grande, qu'il savait bien, que donner atteinte à la foi, c'est saper la religion par ses fondements.

En même temps, il était d'une libéralité admirable. Les pauvres familles, les hôpitaux, les monastères, presque toutes les églises de son diocèse, partageaient ses revenus. Il répara les églises que les calvinistes avaient renversées, donna des calices et d'autres vases sacrés pour remplacer ceux qui avaient été enlevés par des mains sacrilèges. Son église métropolitaine surtout fut l'objet de sa magnificence.

Son palais était constamment ouvert à tous les nécessiteux. Il s'informait avec soin des besoins de ceux à qui la honte de demander ôtait la liberté de faire connaître leur misère. Il leur faisait toucher de grosses aumônes par l'intermédiaire de quelques bons prêtres de confiance, et il les envoyait souvent pour le même sujet dans les bourgs et les villages de son diocèse. Une de ses œuvres préférées fut la préservation des jeunes filles pauvres ; il laissa en mourant une rente de douze mille livres, pour marier chaque année douze filles pauvres, tant de la ville de Narbonne que de tout le diocèse.

La charité du saint archevêque ne se bornait pas au temps présent, ni

aux seules nécessités du corps ; il pensait principalement aux intérêts des âmes. Dans le but de faire élever pieusement la jeunesse, il appela dans sa ville épiscopale les Pères de la doctrine chrétienne, leur fit bâtir un collège et leur assigna des revenus. Cette fondation fut faite le 16 Juillet 1619. L'année suivante, les religieuses Carmélites de la réforme de sainte Térèse furent reçues par lui dans la ville de Narbonne.

Il employa des sommes considérables pour faire réparer le couvent de son Ordre et un vicariat situé près de la chapelle, appelée Notre-Dame de Liesse, à deux heures de Narbonne, et il introduisit dans le couvent de cette ville les religieux de la réforme du P. Sébastien Michaëlis, qui travaillèrent avec les plus grands fruits au bien de son diocèse.

Le vénérable vieillard ne pouvait oublier le couvent de Carpentras où il avait jadis reçu l'habit de saint Dominique, et pour lui témoigner sa reconnaissance et son affection, il le dota de biens nombreux, de fondations et de riches ornements.

Lorsque le grand âge du pieux archevêque ne lui permit plus de visiter son peuple et lui donner les mêmes soins, il demanda pour coadjuteur M. Claude de Rebé, chanoine, comte de Lyon et prévôt du Chapitre de Macon. L'archevêque de Narbonne connaissait depuis longtemps toutes les vertus et les mérites du prévôt. Dans le choix qu'il en fit, il écarta toute vue humaine et ne consulta que la gloire de Dieu et le plus grand bien de son Église.

Claude de Rebé, agréé par le roi Louis XIII, et préconisé par Grégoire XV, fut sacré à Rome au mois d'août 1622, sous le titre d'évêque d'Héraclée. Il vint aussitôt à Narbonne auprès du V. Père Louis de Vervins, qu'il honora toujours comme un père et dont il se fit un devoir de suivre en tout les traces et les exemples.

Pendant que le coadjuteur, sous la direction du pieux archevêque, veillait aux intérêts du diocèse, le P. Louis de Vervins, libre de toutes les sollicitudes pastorales, s'occupait de la pensée de la mort et du soin de se purifier toujours plus, pour se préparer à paraître devant Dieu. Cependant il n'oubliait pas son troupeau et il se tenait au courant de toutes les affaires importantes qui intéressaient son diocèse. Ayant appris que les Dominicains de Toulouse faisaient élaborer une châsse très riche pour y renfermer les reliques de saint Thomas, il voulut y contribuer magnifiquement.

Enfin le V. P. Louis de Vervins, dans la vingt-huitième année de

son épiscopat, si fécond en œuvres de toute sorte, dans la quatre-vingt-unième de son âge, chargé de mérites, muni des sacrements de l'Église, qu'il reçut avec toute sa présence d'esprit et une extrême ferveur, rendit son âme à Dieu, entouré de ses prêtres et des religieux de son Ordre, le 8 février 1628.

L'évêque de Béziers, Mgr de Bonzy, depuis cardinal et archevêque de Narbonne, officia pontificalement aux obsèques du saint prélat, dont la mémoire resta en bénédiction dans tout son diocèse.



Le V. P. PIERRE GIRARDEL

Vicaire général de la Congrégation de Saint-Louis

Provincial d'Angleterre et Inquisiteur de Toulouse ()*

(1575-1633)

LE V. P. Pierre Girardel, un des grands religieux de l'Ordre en France au dix-septième siècle, également célèbre par l'éclat de ses vertus, et par son zèle pour le rétablissement de la vie régulière, naquit dans le diocèse de Langres, à Chameroy, de parents peu accommodés des biens de la fortune, mais fort craignant Dieu. Sachant qu'une bonne éducation est le plus riche patrimoine qu'un père et une mère puissent laisser à leurs enfants, ils n'épargnèrent rien du peu qu'ils gagnaient par leur travail pour le bien faire instruire. Le jeune Pierre après avoir reçu les premières notions de la grammaire du curé de son village, fut envoyé au collège de Langres, d'où peu de temps après il vint à Paris.

Il contracta bientôt une liaison sainte avec un R. P. Chartreux, qui tenait une sorte de petite académie d'exercices religieux. Ce pieux moine prescrivait certaines méthodes de prières et de dévotion à ceux qui le visitaient. Plusieurs personnes, même de la Cour, entrèrent dans cette association, particulièrement composée de jeunes

(*) Mém. mss., Echard.

écoliers, auxquels le P. Chartreux enseignait avec une charité infatigable les voies que les saints ont tenues pour arriver au ciel. Il leur expliquait la nécessité et les moyens de tendre à la perfection, tantôt en leur représentant, dans les images dont sa cellule était ornée, ce que Jésus-Christ et les saints avaient fait et enduré pendant leur vie mortelle, tantôt en leur proposant la lecture de quelques bons livres spirituels. Il prit le jeune Girardel en affection, et s'appliqua à le former à la vertu. Trouvant en lui un bon naturel, un esprit docile, et une âme bien disposée aux impressions d'en haut, il lui inspira dès lors un grand désir de se faire religieux.

Dieu appela à l'Ordre le jeune Pierre par une voie assez extraordinaire. Le R. P. Joseph Bourguignon, Provincial de la Province Occitaine, étant sur le point de s'en retourner à Toulouse après avoir terminé quelques affaires qui l'avaient appelé à Paris, entendit parler de la vertu précoce et de la grande capacité du jeune Girardel. Sitôt qu'il l'eût vu, il en fut charmé, et lui proposa de venir à Toulouse pour enseigner les lettres humaines aux Frères novices de sa Province, qu'on ne pouvait pas envoyer aux écoles publiques. Le pieux jeune homme accepta cette offre, comme moyen de se frayer l'entrée en Religion.

Sans être relâchés, les religieux de Toulouse étaient déçus de la ferveur primitive de l'Ordre, et la manière de vie des novices ne satisfaisait pas pleinement leur professeur. L'inclination qu'il avait d'entrer dans l'Ordre se ralentit beaucoup, jusqu'à ce qu'un jour ayant entendu parler de l'observance régulière que le V. P. Michaëlis établissait en plusieurs couvents, il voulut savoir à fond ce qu'était notre Ordre. Pour cet effet, il lut avec application les histoires de nos saints. Cette lecture qui lui fit connaître la fin de cet Ordre apostolique, et les vertus héroïques des grands religieux qu'il a fournis à l'Eglise depuis sa fondation, lui en donna une si haute idée, qu'il se sentit embrasé d'un plus pressant désir que jamais de se faire religieux lui-même sous la conduite du V. P. Michaëlis.

Ce Vénérable Père ne fut pas plutôt Prieur du couvent de Toulouse, que notre postulant alla lui communiquer son dessein. La première fois qu'il se présenta pour lui parler, il vit sortir des rayons de lumière si éclatants du visage de l'homme de Dieu, qu'il n'osa l'aborder, ne s'estimant pas digne de parler à un religieux qui paraissait si saint. Néanmoins, pressé d'une voix intérieure, il retourna le lendemain lui découvrir son cœur, et lui demanda l'habit avec tant de modestie

et de ferveur, que le V. P. Michaëlis lui promit de lui accorder bientôt la grâce qu'il implorait avec tant d'instance.

Ce fut le jour de la Nativité de la Sainte Vierge, qu'il le reçut publiquement dans l'Ordre, et il le fit avec une extrême consolation, Dieu lui révélant que ce jeune homme serait un jour un des plus zélés propagateurs et défenseurs de l'observance. Cette espérance se fortifia puissamment en lui, quand il vit avec quelle ferveur son novice, oubliant à l'imitation de saint Paul, tout ce qu'il avait fait jusqu'alors pour s'avancer à la vertu, commença ce nouveau genre de vie sainte par les pratiques solides de la plus haute perfection.

Dès le premier jour, le V. Père Pierre Girardel s'appliqua à mourir entièrement à lui-même, par une mortification continuelle de toutes ses passions ; et il y réussit si parfaitement, qu'au témoignage du V. Père Rey, qui a écrit les mémoires de sa vie, encore qu'il fût d'un tempérament vif et brouillant, il devint l'homme le plus doux et le plus affable, par cette mortification intérieure et extérieure qu'il pratiquait en toutes choses, et par un recueillement habituel de son esprit en Dieu. Cette double pratique lui fit obtenir un empire si absolu sur lui-même, que le même Père Rey assure ne l'avoir jamais vu en colère dans tout le cours de sa vie, et n'avoir non plus entendu de lui une seule parole vaine et inutile.

Peu de temps après sa profession, on le destina pour enseigner la philosophie ; il s'acquitta très dignement de cet emploi. Son cours achevé avec beaucoup de succès, on l'obligea d'enseigner la théologie. C'est une chose étonnante que n'ayant jamais étudié dans les écoles en cette divine science, ni eu aucun maître qui la lui eût apprise en particulier, il la possédait cependant parfaitement, en pénétrait les difficultés les plus épineuses, et l'expliquait d'une manière très intelligible ; il en a donné même d'admirables écrits : ce qui a fait croire qu'il avait reçu directement cette science de Dieu, et que le Saint-Esprit la lui avait abondamment communiquée dans l'oraison, à laquelle il était plus appliqué qu'à la lecture des livres. Ce fut le jour de saint Grégoire de Nazianze, surnommé le Théologien à cause de l'excellence de sa profonde doctrine, qu'il commença d'enseigner.

A peine eût-il achevé son cours qu'il fut élu Prieur du couvent de Toulouse. Le V. P. Rey, qui n'avait pour lors que dix-sept ans, remarqua que ce choix parut être plus de Dieu que des hommes, car il se trouva que ce jour-là le lecteur de table commença la lecture par les

paroles du Prophète Jérémie, dans lesquelles Dieu promet à son peuple de lui donner un Pasteur fidèle pour le nourrir de science et de doctrine : *Dabo vobis Pastorem juxta cor meum, et pascet vos scientiâ et doctrinâ.*

On ne fut pas en effet longtemps sans voir l'accomplissement de cette lecture prophétique. Tout le soin du V. P. Girardel fut de porter ses religieux aux pratiques de toutes les vertus par plusieurs exercices de dévotion qu'il introduisit, et que la Communauté embrassa avec autant de joie que de ferveur. On tenait alors assez rarement et Chapitre ; cette assemblée était plutôt une pure cérémonie qu'un point de régularité, et il n'y avait pour la tenir d'autre lieu que le cloître. Le zélé Prieur, qui connaissait l'importance et la nécessité de cet exercice, le rendit plus fréquent, et il se servit de l'obligation que la Constitution lui imposait de faire une petite exhortation aux Frères la veille de leur communion, pour tenir Chapitre tous les samedis soir.

Les sujets les plus ordinaires de ses exhortations étaient l'oraison, la présence de Dieu, la mortification des sens, l'imitation de Jésus-Christ et des Saints. Dans ses instructions, il avait une onction si merveilleuse, que ses paroles pénétraient les cœurs et persuadaient fortement tout ce qu'il enseignait. Les religieux se portaient d'autant plus volontiers à l'observance régulière et à la pratique des actes de piété et de vertu, qu'il n'exigeait jamais rien d'eux qu'il ne pratiquât le premier. Cette vertu exemplaire faisait qu'on l'avait en une grande vénération ; aussi le V. P. Phebœus que le R. P. Galamin, Général de l'Ordre, avait envoyé enseigner la théologie à Toulouse, et qui a été depuis Provincial de la Province Romaine, disait ordinairement de lui, que sa sainteté n'était pas ordinaire, *habet sanctitatem non vulgarem.*

Jamais on ne vit en lui aucun mouvement de passion. Son zèle était aussi prudent que charitable ; il compatissait aux infirmités des religieux, et voulait qu'on eût grand soin des malades ; lui-même leur procurait toute sorte de soulagements et de commodités. Il augmenta même la nourriture au réfectoire, afin de donner à ses religieux plus de moyens de servir Dieu et la Religion. Très sobre lui-même, il ne mangeait ordinairement que deux œufs à son dîner, disant que par cette tempérance il se trouvait aussi disposé à la prière et à l'étude en sortant de table qu'auparavant.

Pendant qu'il était Prieur au couvent de Toulouse et qu'il y faisait fleurir l'observance, le V. P. Michaëlis convoqua le premier Chapitre

de la Congrégation à Saint-Maximin, pour délibérer sur les moyens de propager la réforme. Les voix furent partagées. Il y eut des Pères qui s'y montrèrent opposés et parvinrent à faire élire un Vicaire général de leur sentiment. Mais le Père Général, averti de ce qui s'était passé, cassa les élections que l'on fit successivement de trois Vicaires généraux et nomma d'office le V. Pierre Girardel. Pour lui faciliter cette réforme, il unit le couvent d'Avignon à la nouvelle Congrégation.

On ne saurait croire la répugnance que le P. Girardel eut pour cette charge difficile ; sa modestie et son humilité souffrirent beaucoup en cette rencontre ; et si les Pères les plus zélés qu'il assembla, ne lui eussent fortement représenté qu'il ne pouvait refuser, sans s'opposer manifestement à la volonté de Dieu, jamais il ne l'eût acceptée. Il s'y soumit dans un esprit d'obéissance aux ordres de la Providence divine, qu'il adora comme la première cause du choix que le R^me Père Général avait fait de sa personne.

Il commença par la prise de possession du couvent d'Avignon sous l'autorité de Monsieur Baluni, Vice-Légat, qui a été depuis Cardinal. La fièvre qui le travaillait depuis longtemps n'empêcha point qu'il n'y établît une parfaite observance, et qu'il ne l'enseignât par son exemple à ceux qui avaient peine à l'embrasser.

II. — Deux fois Vicaire général de la Congrégation, deux fois Prieur du couvent de Toulouse, deux fois de celui de Saint-Honoré à Paris, une fois à Bordeaux, le V. P. Girardel a toujours fait paraître dans toutes ces charges, un zèle incroyable pour l'étroite observance. Modèle de régularité, il était le premier à toutes les pratiques de la Communauté, et si compatissant aux religieux, qu'il les prévenait dans leurs besoins ; doux et affable, il se montrait néanmoins très ferme dans ses résolutions et n'en revenait jamais, quand il s'agissait du salut de ses religieux.

Sa vie était très austère. Outre les jeûnes de l'Ordre, il jeûnait ordinairement les mercredis, suivant l'usage des premiers chrétiens, pour honorer le jour auquel Jésus-Christ fut vendu aux Juifs par un de ses disciples. Il pratiquait de rudes mortifications, et il était si pénétré de cette maxime chrétienne, qu'il faut crucifier sa chair en ce monde, et devenir conforme à Jésus-Christ dans l'état de sa vie souffrante, qu'il avait toujours ces paroles de saint Paul à la bouche : *Qui spiritum Christi non habet, hic non est ejus* : « Celui qui n'a point l'esprit de Jésus-Christ, n'est point à lui. » Par cet esprit il entendait celui

de croix et de mortification, les humiliations et les souffrances auxquelles le Fils de Dieu s'est soumis pour l'amour de nous, et qui ont été son esprit principal pendant sa vie mortelle. Il inculquait très souvent cette sentence aux religieux dans ses Chapitres.

Le V. Père employait une partie du jour et de la nuit à l'oraison ; c'était dans ce saint commerce que, se perdant tout en Dieu, il puisait les vives lumières qui éclairaient son esprit et qui embrasaient sa volonté du divin amour. On l'y a vu souvent environné d'une lumière céleste, au sein de laquelle il paraissait brillant comme un soleil, et s'écriait dans un amoureux transport : « Ah ! Seigneur, que votre lumière descende jusqu'à mes mains, pour opérer ce que votre grâce me fait connaître comme le plus avantageux pour votre gloire, et le plus utile pour mon salut, de peur, mon Dieu, que je ne devienne semblable à ce serviteur infidèle sévèrement châtié pour n'avoir pas exécuté les volontés de son maître clairement connues. »

Les grâces particulières qu'il recevait de Dieu dans l'oraison, et la connaissance pratique qu'il avait de la nécessité de cet exercice pour les religieux et pour toutes les personnes avides de travailler à leur salut, l'engageaient à y porter tout le monde, et particulièrement les religieux qui vivaient sous sa conduite ; c'était le sujet le plus fréquent des exhortations qu'il leur faisait, et la matière la plus ordinaire des conversations que la charité l'obligeait d'avoir avec les séculiers. Il leur donnait cet avis, qui était une de ses grandes maximes : Pour goûter combien Dieu est doux, il faut se priver des consolations de la terre, et pour savourer le goût des choses spirituelles, il faut purifier le palais de l'âme par le retranchement des plaisirs du repos, du boire et du manger.

On peut voir dans les pieuses et dévotes Méditations qu'il a composées combien il était rempli de l'esprit de Dieu et appliqué à ce saint exercice. Nous avons de lui : huit Méditations, pour se bien préparer à la Naissance de Jésus-Christ ; huit pour l'Octave des rois ; huit sur la Passion de Jésus-Christ pour la Semaine sainte ; huit préparatoires à la venue du Saint-Esprit, sur la prose : *Veni, Sancte Spiritus* ; huit pour l'Octave de la Pentecôte sur l'hymne : *Veni, Creator Spiritus* ; huit pour l'Octave du Très Saint Sacrement ; huit préparatoires à la fête de N. P. saint Dominique, sur le bienfait de notre vocation à l'état religieux ; huit sur les vertus de saint Dominique pendant son Octave ; huit pour l'Octave de tous les saints, sur les huit béatitudes ; huit pour l'Octave de la Dédicace de l'Eglise.

Outre ces dévotes et savantes Méditations, il en a encore composé pour plusieurs saints particuliers : huit sur les principales vertus de saint Vincent, martyr ; huit pour l'Octave de saint Thomas d'Aquin, sur l'Épître de sa fête ; huit pour celle de saint Pierre, martyr, sur ses principales vertus, accommodées à l'Évangile de sa fête ; huit pour celle de saint Jean-Baptiste ; huit pour celle de la Visitation, sur le *Magnificat* ; huit pour celle de sainte Marie-Madeleine, sur l'Évangile de sa fête ; huit pour celle de l'Assomption de la Sainte Vierge, sur l'hymne : *O Gloriosa Domina* ; huit pour celle de saint Augustin, sur les répons de son Office ; huit pour celle de la Nativité de Notre-Dame, sur l'hymne : *Ave, maris Stella* ; huit pour l'Octave des anges ; huit pour celle du saint Rosaire, sur l'Oraison Dominicale ; huit pour celle de saint Martin, sur sa charité.

Nous avons aussi de lui quelques Méditations pour les fêtes de plusieurs saints de l'Ordre, pleines de l'onction et de l'esprit de Dieu ; on y voit clairement que ses paroles enflammées sont sorties aussi bien que toutes les autres, de l'abondance de son cœur, vivement touché et pénétré des vérités qu'il y propose. Au couvent de Saint-Honoré, où il les a presque composées toutes, celui qui allait quérir ces méditations à sa cellule pour les lire à la Communauté, trouvait ordinairement le V. Père si absorbé en Dieu dans l'oraison, qu'il fallait le tirer par ses habits pour le faire revenir à lui-même.

On trouve dans les œuvres de sainte Tèrese un exercice de la présence de Dieu pour tous les jours de la semaine sur l'Oraison Dominicale. Arnaud d'Andilly a donné au public, avec tous les ornements de notre langue, cet opuscule dans lequel on représente Dieu comme Père le premier jour, comme Roi le second, et ainsi des autres jours ; mais il est très constant que cet ouvrage de piété est du V. P. Girardel. Le P. Rey, dans les mémoires écrits de sa main sur la vie de ce grand serviteur de Dieu, proteste que l'opuscule susdit appartient à ce bon Père : « Il était trop humble, dit-il, pour se l'attribuer, s'il l'eût pris de quelque autre ; il y a bien quarante-cinq ans qu'il l'avait enseigné, et peut-être n'avait-il jamais rien vu de sainte Tèrese que sa *Vie* et le *Château de l'âme*. » Il est visible par le style même de ce traité qu'il n'est pas de cette vierge séraphique ; car il commence d'une façon qui marque plus d'autorité que celle de cette Sainte, outre qu'on y trouve plusieurs passages de la sainte Ecriture, qu'elle n'a pas accoutumé de citer. Aussi l'historiographe des Carmes déchaussés, qui n'a rien omis de ce qui regarde sainte Tèrese, avoue-t-il

que dans le second tome de ses œuvres on trouve sept Méditations sur le *Pater* qui ne sont point d'elle. (*Tom. 2, lib. 6, chap. 8, num. 5.*)

L'insigne piété du V. Père le rendait ingénieux à inventer de nouvelles manières de nous unir à Dieu, notre lumière, notre asile et toute notre force.

Dans une de ces pratiques, il conseille de se cacher en esprit, le premier jour de la semaine, dans la plaie de la main droite de Jésus-Christ, le deuxième jour dans la plaie de sa main gauche, le troisième dans celle du pied droit, le quatrième dans la plaie du pied gauche, le cinquième jour dans la plaie amoureuse de son divin côté, le sixième sous les épines de sa couronne, et le septième jour d'embrasser son humanité sainte. Il n'est pas de pratique plus utile pour trouver de la consolation dans les disgrâces, de la joie dans les afflictions, des plaisirs innocents au plus fort de la douleur et un bouclier impénétrable pour se prémunir contre les tentations.

Les connaissances sublimes qu'il avait de la grandeur des perfections souveraines de Dieu, produisaient en lui une profonde humilité, qui lui donnait de bas sentiments de lui-même et un extrême amour pour les humiliations. Ce n'était pas assez pour lui des mépris et des injures qu'il recevait des ennemis de l'observance, il en cherchait de toutes parts avec empressement. Etant Prieur de Bordeaux, il allait à la quête, la besace sur l'épaule, avec une humilité qui édifiait merveilleusement ceux qui connaissaient ses mérites et ses talents. Quand la nécessité l'obligeait d'aller de Bordeaux à Toulouse, il s'en allait à pieds demandant l'aumône, avec plaisir, pour imiter l'humilité et l'anéantissement de Jésus-Christ. Une fois, il se vit réduit à coucher dans une pauvre grange et à y passer la nuit durant la saison rigoureuse : il l'employa à prier et à rendre grâces à Dieu d'avoir été trouvé digne de souffrir cette incommodité.

De cette profonde humilité naissait la patience héroïque qu'il pratiquait dans tout ce qui lui pouvait donner occasion de souffrir. Etant Supérieur à Paris, il fut appelé à établir la Confrérie du saint Rosaire à Meaux. Il s'y rendit en compagnie d'un chanoine régulier qui avait sollicité cet établissement ; mais comme le chanoine était bien monté, et que le V. Père, fort abattu par suite de ses grandes austérités, marchait à pied et avait bien peine à suivre, le chanoine se mit en telle mauvaise humeur, qu'il lui dit cent choses désobligeantes. Le V. Père souffrit tout avec joie, et d'une manière si édifiante, que le chanoine, admirant sa patience, descendit de cheval, se mit à genoux et

lui demanda pardon de ses reproches qui avaient duré pendant toute la route. Logé chez les chanoines, le V. Père leur donna des exemples si admirables de vertu, que tous à son départ se mirent à genoux, et le conjurèrent de les bénir. Il se prosterna lui-même à leurs pieds en leur accordant cette grâce, et les exhorta à l'observance de leur Règle.

Allant de Bordeaux à Toulouse, un libertin l'entreprit d'une manière insolente, se moqua de lui, le traita de bigot, blâma et décria son état religieux, et lui dit cent extravagances ; il prenait même plaisir à l'insulter et à lui faire confusion dans les hôtelleries. Le V. Père souffrit ses railleries, ses calomnies et ses mépris, avec une patience héroïque. Il pouvait le confondre d'une parole ; mais de peur de perdre le mérite de ces humiliations, il ne lui adressa pas un seul mot, voulant imiter le silence victorieux de Jésus-Christ, comme l'appelle un saint, *triumphale silentium*, et se rassasier d'opprobres à son imitation. Il poussa même plus avant sa charité et sa patience, car il rendit mille services à ce misérable, paya pour lui dans les hôtelleries, et employa à l'assister le peu d'argent qu'on lui avait donné pour son voyage : ce qui l'obligea de demander l'aumône.

Un jour, un religieux se plaignait à lui de ce qu'il semblait autoriser le zèle de quelques indiscrets. Il lui répondit qu'il favorisait leur vertu sans approuver leur imprudence, et que la Religion souffrait infiniment davantage de ceux qui voulant paraître sages aux yeux des autres, menaient une vie lâche et conforme aux maximes de la prudence humaine, que de ceux qui, à la vérité n'ont pas toute la prudence requise, mais qui aiment le bien et s'y portent avec ardeur.

Quand un Frère voulait introduire quelque nouveauté, il le retenait avec modération, et si la chose avait apparence de bien, il disait dans ces rencontres : « Il faut faire comme Jacob, qui reprenait son fils Joseph, mais qui ne laissait pas de faire de sérieuses réflexions sur la nouveauté des songes qu'il lui racontait : *Pater vero rem tacitus considerabat.* »

Quand il ne se présentait point de postulants pour demander l'habit, le V. P. Pierre en rejetait la faute sur les imperfections qui se commettaient dans la Communauté ; et il disait alors à ses religieux fort agréablement, que comme les pères sages et prudents n'envoient point leurs enfants aux collèges où les études ne fleurissent pas, de même Dieu ne leur enverrait personne, tant qu'ils ne s'appliqueraient pas à faire fleurir la piété, l'observance et la pratique de toutes les vertus.

Il avait reçu de Dieu un don particulier pour toucher les cœurs. De toutes les fameuses conversions qu'il a faites, nous ne rapporterons que celle de l'évêque de Pamiers, M. Joseph d'Esparbe de Lussan, de l'illustre et ancienne famille d'Aubeterre.

Ce prélat avait notre religieux en singulière vénération pour sa vertu, sans se mettre toutefois en peine d'exécuter les bons avis qu'il lui donnait pour sa conduite particulière et pour celle de son diocèse. Ne s'acquittant presque point des devoirs de sa charge, il résidait fort peu, et vivait plutôt en courtisan qu'en évêque. Le V. Père, qui voulait gagner cette âme à Dieu, prêcha un jour à Toulouse, sur l'indispensable obligation qu'ont les évêques de résider dans leur diocèse, pour gouverner le troupeau que Dieu leur a confié ; il démontra fortement la nécessité de ce devoir, disant qu'il était à craindre que ceux qui gouvernaient leur diocèse par procureur, n'allassent en enfer en personne. L'évêque de Pamiers prit pour lui ce que le V. Père n'avait dit qu'en général ; il lui envoya le Grand Vicaire de Mgr l'Archevêque de Toulouse, afin de lui représenter qu'il s'absentait de son diocèse pour des affaires pressantes. Le V. Père ne se paya point de cette excuse, et continua à demander sa conversion à Dieu. Le prélat, déjà intérieurement bien changé depuis cette prédication, cherchait encore à se délivrer des reproches secrets de sa conscience. La divine Providence permit qu'il fût prié de prêcher aux religieuses Carmélites le jour où sortant, de leur ancienne maison, elles se transportaient processionnellement au monastère qu'elles occupent aujourd'hui ; or il arriva qu'en prêchant, les flèches qu'il décochait pour percer les cœurs des autres, se tournèrent contre lui-même, et que le feu du divin Esprit qu'il répandait par ses paroles pour enflammer ses auditeurs, le brûla lui-même si vivement de ses saintes ardeurs, qu'il se sentit tout autre qu'avant la prédication ; mais comme un frénétique, qui déchire les bandes appliquées sur ses plaies, et refuse opiniâtrement les remèdes capables de lui rendre la santé, il rejetait ces pensées de salut. Il se plongea plus que jamais dans les divertissements, s'adonna à l'exercice de la chasse, et fréquenta les compagnies les plus capables de dissiper le remords caché qui le rongait. A la fin, après avoir bien résisté et regimbé contre l'aiguillon de la grâce qui lui rappelait incessamment les paroles du V. P. Girardel, lui reprochant sa mauvaise conduite, il se vint jeter entre ses bras, pour exécuter aveuglément tout ce qu'il lui ordonnerait et commencer une nouvelle vie.

Le V. Père l'encouragea, lui fit faire une retraite de dix jours dans

le couvent, et lui suggéra des sujets de méditations si touchants et si conformes à ses besoins spirituels, qu'il comprit jusqu'à quel point il était éloigné de la perfection que Dieu demandait de lui, et l'obligation qu'il avait de se convertir entièrement et de se consacrer désormais au bien de son troupeau. Ce furent les saintes résolutions qu'il forma dans sa retraite; et pour attirer les bénédictions du ciel, il jeûna, pleura et pratiqua des mortifications si rigoureuses, que le Frère qui le servait, craignant que cette grande ferveur ne le rendît malade, en avertit le V. P. Girardel; celui-ci modéra ses austérités, régla sa conscience et ménagea même à Rome quelques grâces pour cet évêque pénitent. On parla beaucoup de cette conversion et on ne pouvait assez admirer la force de la grâce divine dans ce merveilleux changement. Le prélat mourut peu de temps après dans ces saintes dispositions.

Il ne faut pas s'étonner si Dieu donnait tant de bénédictions aux paroles du V. P. Girardel : il ne montait jamais en chaire, qu'il n'eût prié avec larmes pour la conversion de ses auditeurs, et même il pratiquait de grandes mortifications pour leur attirer les grâces du ciel. Le V. P. Rey écrit que l'année où il prêcha à Montpellier, comme on avait servi le dîner, on vint l'avertir à sa cellule et on le trouva prenant une sanglante discipline; il avait coutume d'en user souvent de la sorte avant la prédication, ajoute le même Père, afin que Dieu donnât force à ses paroles pour toucher ceux qui le devaient entendre.

III. — Le Pape, informé de la profonde érudition, de la piété et du zèle du V. P. Girardel, l'établit Inquisiteur de la foi. Il s'acquitta très dignement de cette charge, et travailla également à maintenir la saine doctrine et à s'opposer vigoureusement à ceux qui en altéraient les principes par des opinions nouvelles et erronées. Un professeur de morale s'était oublié jusqu'à cet excès d'enseigner publiquement qu'il n'était pas nécessaire de dire le nombre des péchés mortels dans la confession. Plusieurs écoliers en parlèrent à leurs confesseurs, et déclarèrent que leur Régent avait enseigné cette doctrine. Ces ecclésiastiques s'en étant plaint au V. P. Père Girardel, celui-ci prêcha publiquement contre une pareille erreur, fit connaître au peuple les dangereuses conséquences de cette pernicieuse maxime, et, nonobstant les pressantes sollicitations qu'on lui fit de toute part d'étouffer cette affaire, il obligea le Régent à se rétracter publiquement, et à lire en pleine classe un billet que le V. P. Inquisiteur avait dressé pour condamner cette erreur.

Le R^{me} P. Nicolas Ridolphi, Général de l'Ordre, grand zéléteur de la vie régulière, appela à Rome le V. P. Girardel, le prit pour son compagnon, et l'établit Provincial d'Angleterre. Le V. Père seconda son zèle, lui rendit des services très considérables, et lui donna des avis très importants pour le rétablissement de l'observance. C'est lui qui composa les deux belles lettres sur la perfection religieuse que le R^{me} P. Général envoya, l'une à tout l'Ordre, pour exhorter les religieux à s'y appliquer sans relâche, et l'autre aux Pères de la Congrégation réformée de Saint-Louis, pour les animer à la ferveur et à la persévérance dans les pratiques de la vie régulière qu'ils avaient embrassée. On peut voir dans ces deux excellentes lettres la science, la piété, le dévotion et le zèle du V. P. Girardel ; car il ne donnait cette belle idée de la perfection religieuse à tout l'Ordre, que sur celle qu'il s'était lui-même proposée d'acquérir depuis le jour de son entrée dans la Religion.

Il vécut à Rome d'une manière très sainte. Ce fut dans cette grande ville qu'il acheva son sacrifice par des mortifications rigoureuses, de longues veilles, un travail assidu dans l'exercice de sa charge, à laquelle il s'appliquait d'autant plus volontiers, qu'il se voyait employé par le R^{me} P. Général au rétablissement de l'observance, chose qui était sa grande passion. Ces fatigues extraordinaires abrégèrent ses jours, et ne tardèrent pas à le réduire à toute extrémité. Après qu'il eut reçu les derniers sacrements, le R^{me} P. Général le pria de dire un mot d'édification à la Communauté à genoux autour de son lit. Il ne prononça que ce peu de paroles, mais qui sont d'un très grand poids : *Totum negotium nostrum in operatione consistit.* « Toute notre affaire consiste à agir. » En effet, notre grande affaire en ce monde est de mettre en exécution les lumières que nous avons reçues de la foi, ou que nous avons acquises par l'étude. Que nous servira d'avoir connu les perfections de Dieu, si cette connaissance ne nous porte à le servir et à l'aimer ? Que nous servira d'avoir connu l'excellence de l'état religieux, quand Dieu nous y a appelés par sa grâce, si nous ne travaillons efficacement à correspondre à notre vocation et à en remplir tous les devoirs ? *Totum negotium nostrum in operatione consistit.*

Il s'était si fort imprimé cette maxime, qu'elle a été la règle de sa conduite et de sa vie jusqu'à la mort, et sur ce grand principe il se rendit un modèle de perfection, et un très saint religieux. La Sainte Vierge à laquelle il était très dévot, en a rendu un illustre témoignage.

Pendant qu'il était Prieur du couvent de la rue Saint-Honoré, à Paris, elle apparut à une sainte âme et lui parla de la haute vertu de son serviteur, l'adressant à lui pour se mettre sous sa direction.

L'événement a fait voir qu'il avait reçu de Dieu le don de prophétie. Il n'oublia rien pour porter le P. Gabriel Ranquet à la perfection ; comme ce religieux avait un esprit difficile et fâcheux, le V. Père eut besoin de toute sa patience pour le mettre dans le bon chemin. Il lui donnait divers sujets de méditations pour le faire rentrer en lui-même, mais avec peu de succès dans les commencements ; et comme on s'étonnait de ce qu'il ne se rebutait point de travailler si inutilement, il répondit qu'il ne fallait pas se lasser, et que ce Père (qui lui avoua depuis qu'il jetait dans un coin sans les lire les méditations qu'il lui donnait) serait un grand religieux. On a vu sa prophétie accomplie ; car ce dernier a été un des plus fermes appuis de l'observance régulière en France.

Dans cet esprit, il honorait le B. P. Guillaume Courtet, mort martyr au Japon, et lui rendait toute sorte de bons offices, dans la connaissance secrète qu'il avait que ce religieux serait un jour un illustre martyr.

Etant Prieur du couvent de Bordeaux, il alla visiter un soir le R. P. Raymond Lamoulière, logé dans une cellule sous le noviciat. Leur entretien dura longtemps. Quand il voulut se retirer, il trouva le dortoir fermé ; le R. P. Jacques Nard qui l'accompagnait, a affirmé qu'ils entrèrent tous deux les portes closes : ce qui ne put se faire sans miracle et témoigne de la sainteté de ce grand homme.

A Suresnes, à deux lieues de Paris, il fit un autre miracle. Comme il allait souvent y prêcher lorsqu'il était Prieur à Saint-Honoré, et que les habitants de ce village le considéraient comme un saint, ils eurent recours à lui dans leur affliction. Les chenilles ravageant les vignes et les fruits, et ôtant toute espérance de récolte, ces bons paysans vinrent avec confiance trouver le V. Père à Paris, et le supplièrent d'aller exorciser ces chenilles, cause de leur ruine. Il y alla ; et aussitôt qu'il eut employé les prières de l'Eglise pour les chasser, les chenilles disparurent.

Le V. Père mourut à Rome en odeur de sainteté, le 8 février 1633, laissant des monuments insignes de sa doctrine et de sa piété. Il a composé :

1. Un livre excellent de controverse, intitulé : *Réponse à l'avertissement donné par les Pasteurs de l'Eglise prétendue réformée de Castres,*

à ceux qui sont sollicités à s'en retirer pour embrasser la Religion Catholique et Romaine ;

2. Le commentaire ascétique sur l'Oraison Dominicale attribué par Arnaud d'Andilly à sainte Térèse, dont nous avons parlé ;

3. Des méditations et exercices pour la préparation aux grandes solennités et pour les octaves de la plupart des fêtes de l'année. Ce traité d'une grande piété et d'une excellente doctrine, dit Echard, était en usage dans tous les couvents des Provinces de Toulouse et de Saint-Louis, sorties de l'ancienne Congrégation occitaine ; il n'a pas été imprimé ;

4. Un traité de l'oraison mentale et plusieurs lettres circulaires que le Maître Général Ridolphi adressa à tout l'Ordre ;

5. La vie du R. P. Réginald Chavanac, que l'on trouve dans le livre du Rosaire de ce Père ;

6. Enfin il avait commencé sur toute la Somme de saint Thomas un grand ouvrage que ses emplois nombreux ne lui permirent pas d'achever.

Les Actes du Chapitre général, tenu à Rome en 1644, nomment le V. P. Pierre Girardel parmi les religieux morts récemment en opinion de sainteté.



Les VV. SŒURS HONORÉE DE BOURGO et HONORÉE DE MAGAEM

*Professes du Tiers-Ordre, et leur mort glorieuse pour la foi
en Irlande (*)*

(1653)

LA V. Sœur Honorée de Bourgo naquit en Irlande dans la Province de Connaught située en la partie occidentale de l'île. Son père nommé Richard, plus illustre par la foi catholique qu'il avait fidèlement conservée, après l'apostasie de Henri VIII, que par sa haute

(*) *Acta Cap. Rom. 1656, Diario.*

naissance, la fit baptiser en secret par un prêtre catholique. Sur les fonts sacrés, elle reçut le nom d'Honorée, et elle fut élevée avec un soin extraordinaire dans tous les exercices de piété et de dévotion.

La jeune enfant répondit si fidèlement à la grâce de cette éducation sainte, que, dès l'âge de quatorze ans, elle se consacra au Seigneur, et fit vœu d'une perpétuelle virginité entre les mains du R. P. Thaddée Dūan, Provincial de la Province d'Irlande, de l'Ordre des FF. Prêcheurs. Celui-ci admirant sa ferveur lui donna l'habit du Tiers-Ordre.

Quand elle se vit revêtue de l'habit de sainte Catherine de Sienne, notre Sœur se proposa la vie de cette vierge séraphique comme un modèle qu'elle devait imiter le plus possible. Pour se séparer davantage du commerce des créatures, et s'unir plus étroitement à Dieu, elle se fit bâtir une petite loge près du couvent de notre Ordre; elle s'y enferma avec une fille, pour la servir, et une de ses compagnes, nommée Honorée de Magaem, professe du même Tiers-Ordre. Ces pieuses filles menèrent dans cette retraite, sous la conduite de nos religieux, une vie qui tenait plus de celle des saints qui règnent avec Dieu, que de celle des hommes qui combattent sur la terre : se livrant avec ardeur à de continuelles mortifications, aux exercices laborieux de la pénitence, à de longues veilles et à l'oraison. Comme l'amour de Dieu renferme nécessairement celui du prochain, la charité les arrachait souvent à leur chère retraite, pour exercer les œuvres de miséricorde envers les affligés, tantôt pour servir de pauvres malades abandonnés, tantôt pour consoler les prisonniers, et quelquefois pour assister les pauvres, et leur procurer quelques secours dans leurs nécessités.

La V. Sœur Honorée de Bourgo mena une vie fort dure et très méritoire dans cette solitude. Non seulement elle conserva le précieux lis de sa virginité jusqu'à la mort, mais elle vécut dans une si exacte pratique de toutes les vertus, et elle travailla si fidèlement à sa perfection, que les confesseurs qui ont entendu ses confessions générales ont témoigné qu'elle avait conservé la grâce de son baptême.

Son divin Epoux la favorisa de révélations et autres grâces signalées. Comme elle s'était séparée des créatures pour se donner uniquement à lui, il lui fit également sentir les effets de son amour et de sa providence; car dans une grande famine qui affligea toute l'Irlande, Dieu l'assista miraculeusement. Chaque jour, un jeune homme, qui paraissait étranger, apportait ce qui était nécessaire pour

elle et sa compagne. La beauté ravissante de ce jeune homme inconnu à tous, donna lieu de croire que c'était un ange du ciel, dont Dieu se servait pour nourrir ses fidèles servantes ; et ce qui a confirmé cette pensée, c'est qu'après de longues perquisitions on n'a jamais su ni d'où il venait, ni où il se retirait, quand il avait apporté la provision de la journée.

Les deux vertueuses Tertiaires demeurèrent dans ce refuge obscur, ignorées des hommes et fort chéries de Dieu, pendant les règnes d'Elisabeth, de Jacques et de Charles I^{er}, rois d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. La Sœur Honorée de Bourgo étant parvenue à un âge avancé, demandait souvent à Dieu, comme le vieillard Siméon, qu'il la laissât mourir en paix, lorsque vint à sévir la sanglante persécution que le tyran Cromwell suscita contre la religion. Dans ce temps de meurtres, de proscriptions et de perte de biens, auxquels tous ceux qui étaient attachés par la foi à l'Eglise Romaine étaient exposés, en vertu des édits cruels de cet usurpateur, nos religieux furent bannis, leur couvent rasé, et la V. Sœur Honorée de Bourgo, contrainte d'abandonner sa chère retraite, s'enfuit avec ses deux compagnes dans une île d'un certain lac, qu'on appelle le lac des Saints.

Toutes trois y demeurèrent cachées pendant quelque temps ; mais ayant été découvertes par les cruels émissaires du tyran, elles furent prises, liées, dépouillées de leurs habits, et outrageusement battues. La Sœur Honorée de Magaem, qui était encore jeune et fort belle, tremblait plus pour son honneur que pour sa vie ; et dans la crainte que ces hérétiques, qui les tenaient en leur pouvoir, ne lui fissent quelque violence, elle conjura ardemment Jésus-Christ, son divin Epoux, de la délivrer de ce danger. Son oraison achevée, poussée par un instinct secret du Saint-Esprit qui l'animait, et qui voulait se rendre le protecteur de sa pudicité, elle s'échappa des mains des satellites, s'enfuit dans un bois, et se cacha dans le creux d'un arbre, où pour la foi de Jésus-Christ, et pour défendre la virginité qu'elle lui avait consacrée, elle mourut de faim, de froid et des coups qu'elle avait reçus.

La V. Sœur Honorée de Bourgo fut emportée demi-nue par ces cruels sectaires, lesquels après lui avoir fait cent indignités, la voyant raide de froid, la prirent comme un fagot et la jetèrent si violemment dans la chaloupe, pour l'emporter de l'île à terre, qu'ils lui brisèrent trois côtes. Ils la débarquèrent mourante : ce qui les obligea à la laisser sur le rivage avec son autre compagne. Après que les persé-

cuteurs se furent éloignés, cette généreuse amante de Jésus-Christ, qui n'attendait plus que l'heure de rendre l'esprit, pria la vertueuse fille qui l'assistait de la porter dans l'église de notre couvent, qui était proche, et que ces hérétiques sacrilèges avaient conservée pour faire leur prêche. La pauvre servante, tirant des forces de l'ardeur de sa charité, chargea sa maîtresse sur ses épaules, et la porta jusqu'aux pieds de l'autel de la Sainte Vierge, que la V. Sœur Honorée avait fidèlement servie depuis son enfance.

Déchargée de ce précieux fardeau, elle retourna dans le bois chercher Sœur V. Honorée, qui s'était échappée des mains des hérétiques pour éviter leur violence, et dont elle ignorait la mort. La trouvant sans vie dans le tronc d'arbre où elle s'était cachée, et la considérant avec un profond respect comme une martyre de Jésus-Christ, elle l'emporta dans l'église, où la V. Sœur Honorée, sa chère maîtresse, était à genoux, la tête droite et les mains jointes. En la voyant dans cette posture, elle crut d'abord qu'elle priait; mais quand elle lui voulut montrer le corps inanimé de sa chère compagne, elle s'aperçût qu'elle aussi avait rendu l'esprit, et qu'elle était allée dans le ciel recevoir l'illustre couronne que Dieu destine à ceux qui souffrent pour son saint Nom. La posture suppliante où elle la trouva, la confirma dans cette pensée; car sans une espèce de miracle il était impossible qu'une personne brisée de coups, ayant trois côtes enfoncées, pût se tenir droite sans une assistance invisible. Après les avoir arrosés de ses larmes, elle ensevelit les corps de ces deux fidèles épouses de Jésus-Christ, qui étroitement unies dans la vie, ne furent pas séparées dans la mort, en attendant la résurrection bienheureuse.

LE MÊME JOUR

12.. — Les Vies des Frères font mémoire d'un étudiant flamand lequel à Paris entendant une prédication en fut si touché, qu'il renonça au monde sur le champ, pour suivre la vie pauvre et humiliée de Jésus-Christ dans l'Ordre des Frères-Prêcheurs, et entra au noviciat du couvent de Saint-Jacques. Dans les commencements, le Seigneur bon et miséricordieux inonda son âme d'une intime douceur et d'une paix très suave. Il se sentait tout embrasé dans

ses méditations et il y recevait de fréquentes consolations ; mais, de peur que, dans la suite, il ne s'enorgueillît de la grandeur de ces grâces, Dieu permit qu'il éprouvât l'aiguillon de la tentation. Celle de quitter l'Ordre s'empara de lui au point que, méprisant le salut de son âme, il se disposait, par n'importe quel moyen, à retourner au siècle. Or un soir, à l'heure où après avoir récité l'Office de Complies et salué Marie, en lui chantant l'Antienne *Salve Regina*, les Frères s'étaient mis dévotement en prière devant les autels de l'église, le malheureux novice, en proie aux plus misérables pensées, va à sa cellule et songe à s'échapper ; et, comme aucun lieu du couvent n'était ouvert, il se résout à s'enfuir par la porte principale, déterminé à frapper le Portier, si celui-ci veut s'opposer à sa sortie.

En se dirigeant vers la porte, il passe devant l'autel de la Bienheureuse Vierge ; selon l'usage il s'agenouille aux pieds de l'image de Marie, et récite un *Ave* ; mais, quand il tente de se relever pour sortir, une force toute divine le retient immobile, et il ne peut faire aucun mouvement. Il s'efforce et il s'efforce encore de se relever, mais en vain. Comme s'il était enchaîné, il se voit contraint de rester. Il comprend enfin, rentre en lui-même, reconnaît la miséricorde de Jésus et de Marie à son égard, s'accuse avec amertume et prend la ferme résolution de persévérer.

Aussitôt cette résolution prise, il put se lever facilement ; sans retard il alla découvrir en confession l'intention funeste qu'il avait eue, et il vécut ensuite longtemps et saintement dans l'Ordre. — (*Vitæ Fratrum*).

1648. — En Irlande, s'endormit heureusement dans le Seigneur, le V. Père JEAN GILLABOY, Père de Province, licencié en théologie et prédicateur général ; il fut Prieur de plusieurs couvents, et il remplit ces charges avec une telle réputation de sagesse, qu'à l'envie, les grands et les puissants du royaume recourraient à lui dans leurs difficultés, comme à un autre saint Antonin, et se soumettaient eux et leurs intérêts à son arbitrage prudent et discret. Il prêchait au peuple avec un grand esprit de ferveur et un zèle infatigable. Il propagea avec des fruits merveilleux la dévotion du Très Saint Rosaire parmi le clergé et les fidèles.

Son zèle ne fut pas moins grand pour rétablir en Irlande, les maisons de son Ordre, que les hérétiques avaient presque anéanties. Dieu bénit ses efforts, car il reçut au saint habit de la Religion, de nombreux novices qui illustrèrent les chaires de théologie et de prédication, de leur patrie.

Sa patience dans les infirmités douloureuses dont il a souffert jour et nuit jusqu'à sa mort, fut extraordinaire. Pendant huit ans, il dut rester étendu sur un lit, retenu par la maladie, et néanmoins il ne s'abstint jamais des pratiques de charité et des exhortations dont il encourageait et consolait les fideles admis à le visiter. Enfin, pendant la persécution cruelle et générale exercée en Irlande, ayant dû se retirer en un lieu fortifié voisin du couvent de son Ordre, il y demeura plusieurs années toujours infirme et couché, et

il rendit son âme à Dieu pendant que le fort était assiégé par les sectaires puritains. — (*Act. Capit. Rom. 1650*).

1685. — En Provence, au couvent de Sault, de la Congrégation du Très Saint-Sacrement, le V. Père HONORÉ DE L'ENFANT JÉSUS. Ce très digne ornement de cette Congrégation naquit dans l'ancien diocèse de Glandève. Il dut au V. Jean Dalmas, dont il entendit les ferventes prédications, de mépriser le monde de bonne heure et de concevoir un grand désir de la vie religieuse. Il suivit bientôt le V. Père dans la Congrégation du Très St-Sacrement et ne revit plus sa famille. Sa vie au couvent ne fut qu'étude et prière. Dans ses oraisons il fondait en larmes. On le chargea d'enseigner les jeunes Frères; il remplissait cet office si important avec sollicitude et avec fruit, et en même temps son grand zèle le portait à s'acquitter en apôtre de la principale fin de l'Ordre: il prêchait donc autant qu'il le pouvait, revenant au couvent le plus tôt possible pour ne pas interrompre trop longtemps ses leçons.

Quand il fut libre de vaquer entièrement à la prédication, il le fit sans avoir égard aux intempéries des saisons, parcourant à pied les villes et les villages, en hiver et en été, par la pluie comme par le beau temps. La difficulté d'avoir à franchir des montagnes escarpées ne l'arrêtait aucunement, pas plus que la mauvaise nourriture, dont il lui fallait se contenter dans ces pénibles voyages. Il évangélisa ainsi plusieurs diocèses. On le retenait pour prêcher jusqu'à trois années d'avance, tant, pasteurs et troupeaux, appréciaient son zèle et sa vertu. En plus d'un endroit, l'ignorance était tellement grande qu'on peut la comparer à celle des peuples qui n'ont jamais entendu parler de Dieu. C'étaient ces âmes délaissées qu'il préférait évangéliser. Ses prédications étaient fortes et efficaces; il les accompagnait d'histoires pathétiques, qu'il puisait dans les vies des saints. Il n'y avait pas de dimanche qu'il ne prêchât deux et trois fois: un Jeudi saint il prêcha la Passion deux fois, pendant près de deux heures chaque fois, et le lendemain, le Vendredi saint il prêcha pendant trois heures. Il avait en vue un grand pécheur qui se convertit en effet, et dut aller se faire absoudre par l'évêque. Dans un autre Carême, un comédien détournait le peuple de la prédication, il le fit prier de cesser; celui-ci ne voulut pas. Le Père avança l'heure de son sermon, et le comédien piqué par la curiosité y ayant assisté, en fut si touché qu'il démolit son théâtre et se retira.

Se trouvant dans un monastère de l'Ordre de saint Benoît, le jour de la fête de ce Saint, on l'invita à en faire le panégyrique; ne pouvant s'en défendre, il prêcha et il toucha si fortement les cœurs, que tous les auditeurs fondaient en larmes. Lorsqu'il arrivait dans le Vivarais, où il était fort connu et aimé, c'était une fête publique, et lorsqu'il partait, on en avait une tristesse extrême. Dans ce diocèse, l'un des plus grands de France, il laissa trois marques de sa ferveur et de sa dévotion: ses exemples d'une vie très austère et très pénitente, un grand nombre de Frères et de Sœurs dans le Tiers-Ordre, et la fondation de la Confrérie du Rosaire presque partout.

Il est d'usage de placer sur l'autel de la Confrérie un tableau représentant la Sainte Vierge qui donne le Rosaire à saint Dominique, et comme, dans ces lieux pauvres, on ne pouvait s'en procurer que très difficilement, un peintre lui tenait toujours prêts des tableaux de ce genre, qu'il payait avec les aumônes de personnes charitables. Il pourvoyait aussi de chapelets ceux qui ne pouvaient en acheter ; il les payait du même fonds. Et c'était plaisir de voir les jours de dimanches, ou de fêtes, les assemblées qui se faisaient dans les églises, en l'honneur du très Saint Rosaire. Les pécheurs qui venaient à lui étaient toujours parfaitement accueillis. Partout où le V. Père Honoré avait passé, les changements les plus admirables s'opéraient dans les âmes.

La vie du saint fondateur de la Congrégation, le V. P. Antoine Lequieu, fut la règle de la sienne, et comme lui il avait un grand esprit d'observance. Il dissimulait avec soin ses souffrances, et on ne s'en apercevait que quand il était réduit à l'extrémité et obligé de s'aliter ; mais sa ferveur n'en était pas abattue pour cela ; il ne laissait pas que d'assister à l'Office de Matines et de suivre tous les exercices de communauté qu'il pouvait, et il fallait être bien diligent pour l'y devancer.

Le V. Père était très prompt à rendre service à ses Frères, à sonner la cloche, à balayer la maison et à remplir les autres emplois bas et humbles du couvent. Il ne buvait presque point de vin, se conformant exactement au conseil de l'Apôtre à son disciple Timothée.

Sa dévotion envers la divine Enfance de Notre-Seigneur et le Très Saint-Sacrement était remarquable ; et il avait composé diverses pratiques pour honorer son Sauveur et son Dieu dans ces deux états. Il était très aise de célébrer la dernière Messe, parce que le souvenir de ne l'avoir pas dite et le désir de la dire le tenaient toute la matinée dans un pieux et intime recueillement ; et comme le Sacrifice de l'autel représente le Sacrifice du Calvaire, il aimait, après la sainte communion, à contempler Notre-Seigneur Jésus-Christ en son cœur, comme il était au tombeau.

Dans sa dernière mission, il prêcha sur l'éternité. On assure que jamais on n'entendit plus de cris et de sanglots, on ne vit des larmes plus abondantes qu'en cette circonstance. Le saint Prédicateur, enflammé de l'amour divin et du désir de convertir beaucoup de pécheurs, s'anima tellement qu'une veine se rompit dans sa poitrine. Le sang coula à flots, et le V. Père entra ainsi dans son éternité bienheureuse. Ce fut le 8 février de l'année 1685, au couvent de Sault, où il était Prieur. — (*Ex relat., fideli.*)

14. — Au monastère du Paradis, à Evora, Portugal, la V. M. JEANNE DE LA CRÈCHE. Elle fut toute sa vie profondément pénétrée de la grandeur de Dieu, qui mérite incomparablement plus que tout ce que nous lui pouvons offrir, et devant qui nos justices sont pleines de défauts. Aussi enchérissait-elle sur les austérités ordinaires de l'Ordre, et non contente des sept mois de jeûne, elle passait au pain et à l'eau plusieurs jours

de la semaine, prenait des disciplines cruelles et pratiquait d'autres mortifications secrètes que son amour lui suggérait.

Fort sévère à elle-même, elle était pourtant extrêmement compatissante et secourable aux autres religieuses, supportait leurs défauts avec charité, les servait avec amour et leur procurait de toute part ce qui pouvait contribuer à leur soulagement et à leur consolation.

L'oraison était son exercice presque continuel. Ne se contentant pas d'y employer tout le temps qui lui restait après avoir satisfait aux devoirs de la Communauté, elle y passait une partie de la nuit; et pendant le jour elle conservait une si admirable union d'esprit et de cœur à Dieu dans les actions même extérieures, qu'on les pouvait appeler une oraison, parce qu'elle les faisait toutes en Dieu et pour l'amour de Dieu.

Les grandes lumières qu'elle recevait dans ce saint exercice, lui découvrant de plus en plus ses misères, lui inspiraient un ardent désir de s'en corriger. Pour se mieux connaître, elle faisait tous les jours un rigoureux examen. Sa conscience était un tribunal sévère devant lequel elle passait au crible toutes ses actions, ses pensées, ses paroles et ses désirs; et lorsqu'elle y remarquait le moindre défaut, soit une pensée inutile, ou une parole dite sans réflexion, elle se condamnait à de rudes pénitences. Elle était tout ensemble son témoin, son juge et son bourreau; mais un témoin si incorruptible, un juge si clairvoyant et un bourreau si sévère, qu'elle ne se pardonnait jamais la moindre imperfection. Aucun appel des sentences prononcées contre elle-même, elle exécutait irrémisiblement les châtimens auxquels elle se condamnait, et comme elle s'appliquait à examiner scrupuleusement toutes ses actions, elle remarquait des défauts que les autres eussent pris pour des perfections. C'est par cette continuelle attention sur elle-même et par les pénitences qu'elle s'est imposées, qu'elle a conservé l'admirable pureté d'âme qui a orné sa vie.

Le démon irrité de la voir si fervente au service de Dieu et si soigneuse à préserver son innocence, résolut de lui susciter mille obstacles pour la détourner de ses exercices; mais aucun des artifices qu'il employa ne lui fit rien relâcher de sa ferveur.

Dieu l'enrichit d'une infinité de grâces et de faveurs. Il lui révéla l'heure et le moment de sa mort, à laquelle elle se prépara avec joie, ne souhaitant rien au monde avec plus d'ardeur que d'être unie pour toujours à son Bien-Aimé, et de se voir dans un état où, toute à lui, elle fût exempte de la possibilité de l'offenser.

Ce bienheureux jour étant arrivé, elle mit l'ordre nécessaire aux affaires de sa conscience et après avoir disposé toutes choses pour sa sépulture, elle alla se confesser et communier à l'église. Après son action de grâces, elle se rendit à la cellule de la Mère Prieure, pour lui demander permission de se retirer à l'infirmerie, parce qu'elle sentait approcher l'heure où elle devait quitter la terre pour le ciel. Elle n'y fut pas plutôt entrée, qu'au lieu

de se mettre au lit, elle s'agenouilla devant un petit autel, pour attendre le moment désiré qui la devait unir à Dieu par une alliance éternelle. Il ne tarda pas, et, sans aucun signe de maladie, elle rendit sa sainte âme le 8 février. — (*Lopez, Cardoso, Sousa, Diario*).

15.. — A Séville, en Espagne, au monastère de Notre-Dame de Grâces, mourut la dévote Sœur MARIE DE LA COURONNE, religieuse d'une piété extraordinaire. Depuis son entrée dans l'Ordre, elle se regarda comme une victime qui devait s'immoler à son divin Époux par une vie pénitente et crucifiée. Cette pensée lui fit pratiquer toute sorte d'austérités et de mortifications. Affamée de croix et de souffrances, elle inventait tous les jours de nouveaux moyens d'affliger son corps. La ferveur qui l'animait l'empêchait de faire toute la réflexion nécessaire pour la conservation de sa santé dans ce martyre continuel : car ses grandes austérités lui abrégèrent la vie. Elle ne prenait de repos qu'à l'oraison, d'où elle tirait de nouvelles forces, s'y occupant incessamment avec une extrême satisfaction. Dans ses fréquentes maladies, elle ne laissait pas de communier ni de vaquer à ce saint exercice, disant qu'il était juste que l'âme prît du soulagement, pendant que la charité de ses Sœurs la forçait d'en donner à son corps. Lorsque son mal lui permettait de se traîner, on la trouvait dans les officines du monastère occupée à quelque travail. L'unique récréation qu'elle prenait, était de servir ses Sœurs, qu'elle honorait comme des anges. Couronnant ainsi sa vie par une sainte persévérance dans l'exercice de toutes les vertus, elle acquit la récompense des Bienheureux, vers la fin du seizième siècle. — (*Lopez*).





IX FÉVRIER

Le B. BERNARD SCAMMACCA

De notre Couvent de Catane en Sicile ()*

(1486)



BERNARD SCAMMACCA vit le jour en Sicile, dans la ville de Catane. Issu d'une famille aussi recommandable par sa piété qu'illustre par le sang, il eut la bonne fortune de recevoir une éducation chrétienne. Mais parvenu à l'âge de l'adolescence, peu à peu il oublia les enseignements religieux qui avaient nourri sa première jeunesse; et, se laissant entraîner aux séductions du monde, il lâcha les rênes à toutes ses passions. Pendant qu'il se plongeait, les yeux fermés, dans tous les amusements et tous les plaisirs, la miséricorde divine allait le regarder en pitié : et frappé comme Saul, il devait bientôt se relever vase d'élection, pour la gloire de Dieu et le bonheur des peuples. Grièvement blessé à la jambe, ce pécheur se vit forcé d'interrompre le cours de ses désordres.

Dans les longues heures d'inaction et d'insomnie auxquelles la maladie l'avait condamné, éclairé d'une lumière céleste, il se prit à réfléchir sur le malheureux état de son âme; il comprit le danger que courait son éternité, et subitement saisi par une grâce forte et douce, il sentit naître une volonté meilleure, et résolut de quitter le monde.

Rendu à la santé, il n'hésita pas. Non content de ne plus pécher,

(*) Michel Pio, *Diario*.

et de ne plus contrister son Dieu, il aspira à la vie parfaite et sans retard tourna les yeux vers l'Ordre des FF. Prêcheurs. Il se présenta au couvent des Dominicains de Catane, et sollicita humblement la faveur d'être admis, malgré son indignité, parmi les religieux de ce couvent; grâce qui lui fut accordée. On eut bientôt la conviction que ce n'était point le feu d'une ferveur passagère, qui l'avait poussé à embrasser l'état religieux, car il revêtit réellement l'homme nouveau en même temps que l'habit blanc des FF. Prêcheurs. Dès lors, en effet, émule des religieux les plus parfaits, on le vit exceller entre tous par son obéissance, sa douceur, sa modestie, et principalement par son humilité, vertu qu'il devait pratiquer toute sa vie dans la sincérité de son cœur.

Homme d'oraison avant tout, notre Bienheureux se sentait tellement épris d'amour et de reconnaissance pour Dieu, qu'il était assidûment plongé dans la contemplation; il en faisait sa vie, et Dieu récompensa sa ferveur par des dons extraordinaires. Pour donner libre cours à ses élans d'amour, le V. Père — rapporte la chronique du couvent — aimait à se retirer au jardin : à peine entrait-il en prière, que l'on voyait les oiseaux venir voltiger autour de lui, et se placer sur ses mains et sur ses épaules. De temps en temps ces petites créatures se mettaient à chanter à l'unisson, rappelant ainsi au saint religieux, par leurs doux et harmonieux cantiques, les célestes mélodies vers lesquelles il aspirait de toute son âme; puis ces chœurs gracieux rentraient dans le calme le plus complet et ne s'éloignaient du Bienheureux qu'après avoir reçu sa bénédiction. D'autres fois, loin de tout regard indiscret, le V. Père entrait en extase. Un religieux étant venu le chercher pour parler au P. Prieur, l'avait trouvé devant un crucifix, le corps élevé de terre d'une façon très sensible. Ce fait donna l'éveil. Une nuit qu'on l'appelait pour un ministère de charité, le Frère portier ne recevant pas de réponse, bien qu'il eût frappé fort, allait frapper de nouveau, quand par une fente de la porte, il aperçut une grande lumière dans la cellule. Tout surpris, il regarda par la serrure et vit le Bienheureux ravi, tenant un livre ouvert dans la main, et près de lui un gracieux petit enfant, avec un flambeau allumé, qui éclairait toute la chambre. Aussitôt le bon Frère court avertir le Prieur, lequel tout ému lui-même fit réunir la Communauté pour la rendre témoin d'un spectacle si extraordinaire, et lui montrer ce que Dieu sait opérer dans les âmes humbles et vraiment pénitentes.

Parvenu à ces états d'oraison, on comprend que ses prières devaient

être efficaces. Il obtenait tout ce qu'il demandait. Dieu même prévenait ses désirs, et pour lui permettre de travailler plus efficacement au salut des âmes, il le favorisa du don de prophétie, comme les documents en font foi. En voici deux traits bien frappants.

Le B. Père avait appris que des assassins dressaient des embûches au fils du président de Catane et voulaient attenter à ses jours ; il se présenta chez le père pour l'avertir du grave danger qui menaçait son fils. Il arriva au moment même où le président se mettait à table. En attendant la fin du repas, le Bienheureux fait oraison et entre incontinent en extase ; si bien qu'on fut obligé de faire des efforts pour le ramener à lui. On l'avertit que le président pouvait le recevoir : « C'est inutile, répondit-il, je n'ai plus besoin de lui parler, Dieu a pourvu à l'affaire, » et il partit sans donner d'autre explication, sinon que le jeune homme devait mourir cette nuit même ; ce qui s'accomplit à la lettre.

Un peu plus tard, une dame l'ayant prié de l'arracher au danger que courait sa vertu, — obsédée qu'elle était par un misérable qui ne cessait de la poursuivre, — l'homme de Dieu se chargea à différentes reprises d'adresser de vives remontrances au coupable, mais ce fut en vain. Affligé de le voir persévérer dans ses mauvais desseins, il ne se découragea pas, il essaya une dernière tentative. Chemin faisant, il se met en prières, puis s'arrêtant un moment, il pousse un soupir, dit à son compagnon avec douleur : « Mon Frère, retournons au couvent, Dieu va châtier ce malheureux et le punir de son obstination. » Trois jours après, en effet, ce pécheur mourut dans son impénitence, et l'honnête dame fut délivrée.

Cette vie d'oraison et de charité remplissait tous les jours de notre Bienheureux. Il se portait avec une généreuse ardeur au soulagement de toutes les misères et nécessités du prochain. Pendant qu'il prêchait aux autres et s'occupait de leur salut, de peur d'être réprouvé lui-même et afin de racheter par la pénitence les criminels entraînements de sa jeunesse, qu'il pleura toute sa vie, il livrait à la justice divine, par une expiation rigoureuse, ses membres, autrefois instruments d'iniquité. Sur ses reins, il portait une grosse chaîne, et déchirait sa chair par de fréquentes et rudes disciplines. Ce fut dans cette union intime avec Dieu, dans ces pratiques de mortification, de charité et de zèle qu'il termina saintement sa vie et qu'il passa dans la bienheureuse éternité. Dès que la nouvelle de sa mort se fut répandue dans la ville, on vit accourir en foule les habitants, désireux de vénérer son corps

et de se recommander à sa puissante intercession auprès du Seigneur.

Seize ans plus tard, Dieu voulut rendre son sépulcre glorieux par d'éclatants miracles. Sur l'ordre qu'en donna lui-même le Bienheureux en apparaissant au Prieur du couvent, quinze ans après sa mort on retira de la sépulture commune sa précieuse dépouille, retrouvée intacte, et on la transféra solennellement dans la chapelle du Rosaire. Une pauvre paralytique l'ayant touchée pendant le transfert, fut subitement guérie devant la foule ; mais chose plus merveilleuse, durant tout le temps que s'accomplit la cérémonie, les cloches sonnèrent d'elles-mêmes avec une mélodie qui ravit tout le monde. Le seigneur de Montegialino, entendant des sons si harmonieux, soupçonna quelque ruse. « Allons donc voir, dit-il avec mépris, ce nouveau saint que les FF. Prêcheurs ont trouvé depuis peu ; » et ce disant, il monte à cheval ; mais au même moment il fait une chute et se brise la jambe : la plaie s'envenime, et les chirurgiens craignant la contagion, refusent de le soigner. Alors cet homme reconnaissant sa faute, supplie le P. Bernard d'avoir pitié de lui, et sa prière à peine achevée, il se trouve entièrement guéri.

D'autres prodiges sans nombre accrurent tellement la dévotion envers le Bienheureux Bernard, qu'un seigneur, guéri miraculeusement par son intercession, résolut d'enlever son corps de Catane, pour l'honorer à son aise chez lui. Dans ce but il vint de nuit, à main armée, enfoncer les portes du couvent. Mais le B. Bernard ne voulait pas quitter la maison où il avait vécu et où il était mort : il apparut dans le dortoir des Frères, frappa à toutes les portes en criant que l'on faisait violence à son corps, dans l'église. Les religieux pensant rêver ne bougèrent pas. Le Bienheureux se mit alors à sonner la cloche et à faire un tel bruit que les Frères éveillés en sursaut se précipitèrent vers l'église et trouvèrent le sépulcre ouvert, le corps du Bienheureux près de la porte, entouré de gens armés qui faisaient de vains efforts pour exécuter leur pieux larcin ; mais par une permission divine, le corps était devenu si pesant qu'ils ne pouvaient l'emporter. Ils prirent la fuite abandonnant sur place la précieuse dépouille que les religieux replacèrent facilement dans son tombeau.

Les miracles continuèrent : douleurs de tête, maux de dents, fièvres malignes, tout disparaissait à l'invocation du Bienheureux et au contact de ses reliques. La vertu qui s'en échappait était devenue si efficace, que Dieu semblait ne pouvoir plus rien refuser à quiconque s'en approchait. C'était au point qu'il ne permettait pas,

que l'on pût y avoir recours quand le malade ne devait point guérir. En voici deux exemples bien remarquables.

Biagio Lanza, grand bienfaiteur de la Communauté, vint un jour prier les Pères d'apporter dans sa maison les précieux restes du Bienheureux, pour la consolation de sa fille mourante, qui espérait recouvrer par cette visite le bienfait de la santé. Les Dominicains accueillirent la demande; et la nouvelle s'en étant répandue, on accourut en foule pour accompagner processionnellement les saintes reliques. On avait allumé et distribué dans l'église une quantité de flambeaux, mais, au moment de partir, toutes ces lumières s'éteignent. On s'empresse de les allumer de nouveau, même phénomène; on s'y reprend une troisième fois; les flambeaux s'éteignent encore avec toutes les lampes des autels. Les assistants ne savaient que penser d'un fait si étrange, quand le père de la malade en pressant la cause: « Mes Pères, dit-il aux religieux, le B. Bernard ne veut point m'honorer de sa visite, c'est le signe que ma pauvre fille va bientôt mourir de son mal » et il partit tout éploré. Ce ne fut point en effet une vaine appréhension, car trois jours après la malade était morte.

La même chose arriva, avec des circonstances tout autres, pour une jeune enfant. Sa mère, désespérant de la sauver et voulant pour la guérir lui appliquer un morceau de vêtement qui avait appartenu au Bienheureux, eut l'idée d'étendre d'abord ce vêtement sur une bassinoire à peine chauffée. A l'instant même cet objet fut réduit en cendres, sans qu'il en restât la moindre parcelle.

Ce ne sont que quelques faits entre beaucoup d'autres. On comprend qu'ils aient rendu célèbre et très illustre le nom du B. Bernard, et que les peuples reconnaissants l'aient honoré d'un culte qui s'est perpétué jusqu'à nos jours.

Ces honneurs religieux ayant persévéré sans interruption, le Pape Léon XII, après avoir consulté la Congrégation des Rites, approuva son culte le 5 mars 1825, et permit à tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs de réciter son Office et de célébrer la Messe en son honneur.

La fête du B. Bernard Scammacca est fixée au 9 février.





Le B. P. JÉRÔME DE LA PASSION

Docteur en Théologie

Missionnaire aux Indes Orientales et Martyr()*

(1636)

CET illustre martyr de Jésus-Christ, prédicateur infatigable de son saint Evangile, vint au monde en un bourg assez proche de la ville de Santarem en Portugal. Ses parents, qui l'avaient élevé dans la crainte de Dieu avec un soin extraordinaire, lui voyant de belles inclinations à la vertu, l'envoyèrent étudier à Lisbonne, où il ne s'adonna pas moins aux exercices de la piété qu'aux sciences humaines. Il s'appliqua dès lors à l'oraison, et il y reçut des lumières qui lui firent si évidemment connaître les vanités du monde et le bonheur qu'une âme trouve au service de Dieu, qu'il résolut de se faire religieux. La dévotion filiale qu'il portait à la Sainte Vierge lui fit choisir l'Ordre des FF. Prêcheurs où il remarqua que cette tendre Mère était très honorée. Il reçut l'habit au couvent de Saint-Dominique de Lisbonne ; et après qu'il eut saintement passé son noviciat dans une grande ferveur et dans la pratique des vertus, particulièrement du silence, de la retraite, de la mortification, de l'oraison, de l'humilité et de l'abnégation de soi, on le reçut volontiers à la profession, sa conduite si religieuse confirmant la Communauté dans l'opinion que Dieu le destinait à de grandes choses, et qu'il servirait utilement l'Eglise et la Religion.

On en fut de plus en plus persuadé en voyant les progrès admirables qu'il fit aux études et son exactitude à toutes les observances. Pendant ses classes, il conserva la même ferveur qu'il avait fait paraître durant son noviciat ; et malgré les exercices si fatigants de l'école, il n'abandonna jamais ses pratiques ordinaires de pénitence et d'oraison. Aussi a-t-on cru qu'il apprenait plus dans le livre de son Crucifix,

(*) Cardoso, *Diario. Acta. Capit Rom.* 1644.

continuel entretien de ses pensées, que dans les écrits que lui dictaient ses maîtres.

Les Supérieurs, qui le destinaient à l'enseignement de la théologie, l'obligèrent à recevoir le grade de Docteur. Ce ne fut pas sans une répugnance extrême de sa part.

Dieu l'avait choisi de toute éternité pour être le héraut de son Evangile dans les Indes Orientales; il lui inspira un si grand désir d'y passer que les Supérieurs, malgré leur désir d'utiliser sa science et sa vertu pour le bien des âmes en Europe, lui permirent d'aller travailler avec les autres missionnaires de l'Ordre à l'instruction des peuples de ces vastes pays.

Ses mérites, son zèle et les conversions admirables qu'il faisait tous les jours par ses prédications le rendirent considérable par tout l'Orient. Aussi, séculiers et religieux l'avaient-ils en singulière vénération. Il fut deux fois Vicaire général de l'Ordre dans les Indes, gouverna longtemps l'archevêché de Goa, privé de Pasteur, et exerça la charge de Commissaire de l'Inquisition avec un zèle infatigable.

Jamais il ne se donnait de repos dans le ministère de la prédication, allant de ville en ville, de bourgade en bourgade, annoncer l'Evangile, pénétrant les épaisses forêts pour aller chercher les Indiens qu'il instruisait des mystères de la foi. Dieu bénit ses travaux par une abondante moisson : on ne sait pas au juste le nombre d'infidèles qu'il a régénérés à la grâce par le baptême, ni celui des idoles qu'il a abattues, ce nombre est incalculable. Sitôt que l'intrépide missionnaire avait appris l'existence de ces idoles dans quelque caverne, il s'exposait généreusement à toutes sortes de périls pour les renverser. Dans ces circonstances, le démon armait tous ses suppôts pour le faire périr. Sa rage alla même jusqu'à l'excès, un jour que le B. Père rompit et brisa miraculeusement, avec ses seules mains, un gros arbre adoré par les Indiens comme une divinité, à cause que le démon lui faisait produire en tout temps des fleurs et des fruits par ses prestiges. Ce fait contribua à la conversion de plusieurs infidèles. Voyant la honteuse impuissance de leur fausse divinité, succombant devant les faibles efforts d'un homme, ils adorèrent le vrai Dieu, qui donnait une telle force aux prédicateurs de son Nom.

Le B. Père consacra cinquante années non interrompues aux fatigues d'un parfait missionnaire, sans se dispenser des devoirs de sa charge de Commissaire du Saint-Office; il la remplissait avec un tel

zèle qu'elle lui procura la couronne du martyre. Car ayant appris que les Indiens d'un bourg du territoire de la ville de Baçaim, qui avaient embrassé la foi de Jésus-Christ, s'adonnaient encore à certaines superstitions païennes et avaient certains lieux souterrains où ils adoraient secrètement des idoles, animé du zèle de la gloire de Dieu et du salut de ces malheureux, il résolut de détruire ces idoles au péril de sa vie. Accompagné d'un prêtre séculier, nommé François Galassa, il se rendit dans le repaire du démon. Comme il eut renversé les autels, et qu'il se mettait en état de tout briser, il se vit entouré d'une troupe d'infidèles. Sans s'étonner de leur nombre ni de la fureur dont il les vit transportés, il continua de briser les idoles sous leurs yeux. Puis, tout heureux de la gloire qu'il venait de rendre au vrai Dieu, il se disposa à la mort. Le prêtre qui l'accompagnait fit tout pour conjurer la violence des Indiens, mais l'homme de Dieu qui brûlait du désir du martyre : « Ah ! mon fils, lui cria-t-il, ne me ravissez pas par votre affection la bienheureuse occasion qui se présente. Pourquoi résister à ces impies ? Le moment est venu d'immoler notre vie à Dieu par le sacrifice de notre mort, et de confirmer par notre sang les vérités célestes que nous avons prêchées. » Il s'agenouilla pour recevoir la mort avec plus de respect, et pour rendre grâces au Seigneur. Alors les Indiens renégats se précipitèrent sur lui et sur ce bon prêtre, les percèrent de tant de coups de lance qu'ils les laissèrent pour morts, et se retirèrent.

Les chrétiens fidèles les trouvèrent baignés dans leur sang et bénissant Dieu d'avoir reçu ce traitement cruel pour sa gloire. Ils les transportèrent au couvent de Saint-Telme, qui était assez proche. Là, nos deux martyrs vécurent encore trois jours. Le B. Père, qui était Vicaire général de la Congrégation des Indes Orientales, mourut au milieu des larmes et des soupirs de ses religieux, et entra triomphant dans le ciel, orné des trois précieuses couronnes de la virginité, du doctorat et du martyre.

Comme on voulut laver son saint corps avant que de l'enterrer, on lui trouva sur les reins une grosse chaîne de fer, dont une partie était entrée si avant dans la chair, qu'il fallut faire des incisions pour la retirer. Ce précieux instrument de sa pénitence devint une relique. Le Bienheureux fut enterré dans le caveau ordinaire des religieux ; mais quand l'archevêque de Goa eut appris les merveilles que Dieu opérait à son sépulcre, l'affluence de peuple qui venait de toutes parts l'invoquer comme un Saint, et lui rendre grâces des guérisons et des

bienfaits reçus de Dieu par son intercession, il lui fit ériger un tombeau magnifique, où ses précieux restes reposent.

Sa mort arriva le 9 février 1636. En l'année 1641, le R^{me} P. Nicolas Ridolphi, Maître Général de l'Ordre, après avoir vu les informations authentiques faites aux Indes par l'autorité de l'Ordinaire, en donna avis à tout l'Ordre par une lettre circulaire, où se trouvent relatées les circonstances de ce glorieux martyr. Le Chapitre général qui se tint à Rome, l'an 1644, en fait une honorable mention, et comprend dans un excellent éloge l'abrégé de sa sainte vie et de sa mort glorieuse.



La V. M. MARGUERITE D'AURIAC

Professe du Monastère de Notre-Dame du Rhône

à Viviers ()*

(1631-1659)

CETTE généreuse servante de Dieu naquit l'an 1631, au village de Salasat, proche le Pont-Saint-Esprit, au château de son père, qui était seigneur d'Auriac et d'autres lieux, gentilhomme aussi considérable par l'antiquité de sa noblesse, que par les étroites alliances qu'il avait avec les principales familles de la province de Languedoc. Sa mère était madame Louise Bon, laquelle tombant dans la faiblesse assez commune aux mères ambitieuses, qui ne craignent point de sacrifier leurs filles à l'avancement d'un fils unique, avait déjà mis une de ses filles en Religion, et ne songeait qu'à y envoyer la seconde, pour ne réserver au monde que son fils, héritier présomptif de la maison, et notre jeune Marguerite, objet d'une tendresse spéciale, qu'elle prétendait garder auprès d'elle pour sa consolation.

Dieu, qui se moque des projets des hommes quand ils ne sont pas conformes à ses desseins, permit que cette seconde fille, qu'on

(*) Mém. mss. de Viviers.

voulait faire religieuse malgré elle, témoignât une extrême aversion d'embrasser cet état. La mère, qui voulait absolument s'en défaire, l'envoya avec sa plus jeune sœur en pension au monastère de Notre-Dame du Rhône à Viviers, avec ordre à notre Marguerite de persuader fortement à sa sœur de se faire religieuse ; elle espérait que la conversation de ces ferventes épouses de Jésus-Christ lui ferait venir l'envie de prendre leur habit, et qu'après qu'elle l'aurait reçu, il lui serait facile de rappeler chez elle Marguerite, sa bien-aimée. Il arriva tout le contraire ; celle qu'elle destinait à la Religion n'en voulut jamais entendre parler, et Marguerite qu'elle avait dessein de marier avantageusement au monde, fut tellement édifiée de ce qu'elle vit, et si puissamment inspirée de Dieu de se consacrer à son service dans ce dévot monastère, qu'elle fit vœu de n'en sortir jamais.

A la première nouvelle de cette résolution, qui renversait tous ses desseins, la mère s'affligea avec excès ; et après avoir fait éclater sa douleur par des menaces terribles, elle résolut de mettre sa fille dans l'impuissance d'accomplir son dessein. Marguerite connaissait son humeur emportée ; elle en appréhenda les suites et pria Dieu d'en détourner les effets, et de la fortifier de sa grâce afin qu'elle pût persévérer dans la sainte résolution qu'il lui avait inspirée. D'abord elle demeura quelque temps dans le monastère avec son habit séculier ; mais quand elle vit que ses parents ne voulaient pas lui permettre de se faire religieuse, craignant qu'ils ne l'en retirassent par force, elle fit une action digne de son courage et de sa piété : car ayant vu dépouiller une Sœur novice, que ses infirmités obligeaient de sortir, elle pria la Sœur qui avait soin des vêtements, de lui prêter celui que la novice venait de laisser. La religieuse, persuadée qu'elle n'avait d'autre dessein que de le voir par une curiosité innocente, n'y fit point difficulté. Sitôt qu'elle l'eut, elle se retira dans sa chambre, coupa ses cheveux qui étaient très beaux, et suivant les mouvements de la grâce, elle quitta ses habits séculiers et revêtit ceux de la novice.

La Supérieure, jugeant que la pieuse jeune fille était inspirée du ciel, n'insista pas beaucoup pour l'obliger à quitter l'habit ; mais Marguerite appréhendait quelque surprise, et elle fermait tous les soirs la porte de sa chambre sur elle. Enfin, la condescendance de la M. Prieure, et la joie que toutes les religieuses témoignaient de son action, l'encouragèrent à demander la permission de suivre les exercices de la Communauté : ce qui lui fut accordé, à la réserve qu'elle ne se

lèverait pas la nuit pour Matines, et qu'elle ne mangerait pas encore au réfectoire, à cause de sa complexion délicate.

Elle pratiquait exactement tous les exercices des Sœurs novices, sous la sage conduite de leur Maîtresse la V. M. Jeanne Cropet ; elle assistait au chœur, à la méditation et aux lectures spirituelles. Bien qu'elle trouvât un goût extrême dans ces pratiques de la vie régulière, elle ne faisait que languir, empêchée qu'elle était de vivre en toutes choses comme les religieuses. Elle en témoigna de si grands empressements, qu'on fut contraint de lui permettre d'aller la nuit à Matines, de manger maigre au réfectoire, et de pratiquer toutes les austérités en usage dans cette sainte maison.

Elle demeura un an avec l'habit dans cette manière de vie, espérant toujours que sa persévérance amollirait le cœur de ses parents. Mais au contraire, la mort de son frère, tué à l'armée, lui suscita une vraie tempête. Ses parents voulurent absolument qu'elle retournât chez eux. Celui qui lui porta la triste nouvelle de cette mort, eut ordre de l'avertir qu'elle se disposât à sortir du monastère. Elle ne se troubla point. Sa mère qui l'aimait éperdument, la voulait subroger aux droits de son frère, pour la rendre l'unique héritière de sa maison. Après avoir usé en vain de prières et de caresses, elle employa l'artifice ; et à cette fin, elle lui envoya un honnête ecclésiastique lui dire de sa part qu'elle se rendrait enfin à ses instances, qu'elle était même ravie de la voir choisir le parti de la Religion pour mieux faire son salut ; qu'étant chrétienne, elle ne pouvait que louer sa résolution, mais que sa qualité de mère l'obligeait à sauvegarder certaines mesures de bienséance devant le monde ; qu'elle la priait donc de lui venir dire adieu chez elle, de peur que la famille ne crût qu'elle l'avait sacrifiée à son ambition ou à son intérêt ; et que si, lui accordant tout le reste, elle se voyait refuser cette consolation, elle lui lancerait sa malédiction comme à une fille rebelle et désobéissante.

Le prêtre s'acquitta exactement de la commission ; il représenta à la postulante le respect qu'elle devait rendre à sa mère, assurant qu'elle la ferait indubitablement mourir, si elle ne lui donnait cette légère consolation ; il lui dit combien la malédiction dont elle la menaçait était redoutable, pour injuste qu'elle pût être, et il fit tant qu'il ébranla sa constance. Marguerite promit à cet ecclésiastique d'aller voir sa mère, pourvu qu'on lui donnât parole qu'il lui serait permis de retourner au monastère. Pendant que l'ecclésiastique allait porter cette réponse à ses parents, la jeune fille sentit des repro-

ches intérieurs et un si grand scrupule de s'être mise au hasard de retourner au siècle, où on la pourrait retenir par force, qu'elle dépêcha un exprès au R. P. Bon, son oncle, religieux de l'Ordre, pour le conjurer d'aller trouver sa mère, de lui faire ses excuses sur ce qu'elle ne pouvait se rendre à sa demande et de la supplier, au nom de Dieu, de lui accorder la permission de se faire religieuse, qu'au reste elle était résolue de mourir plutôt que de retourner au monde.

Le R. Père ménagea si bien les intérêts de sa fervente nièce, que ses parents la voyant inflexible, consentirent enfin à ce qu'elle se fît religieuse. Sur cette permission, les Supérieurs lui donnèrent régulièrement le saint habit avec les cérémonies accoutumées, le jour de la Purification de la Sainte Vierge, l'an 1652. Cette seconde consécration lui attira tant de grâces et de bénédictions du ciel, qu'elle commença une nouvelle vie. Plus que jamais elle fit paraître du zèle pour l'observance régulière; elle en pratiquait jusqu'aux moindres petits détails avec une exactitude admirable. On remarqua une grande ferveur en toute sa conduite et une application infatigable à travailler à la perfection par la pratique de toutes les vertus. Extrêmement humble, à peine osait-elle lever les yeux pour regarder les Sœurs, s'estimant indigne de vivre en leur sainte compagnie, à cause des défauts dont elle se croyait toute remplie. Elle se tenait toujours en la présence de Dieu, et se rendit cet exercice si familier, qu'en quelque endroit qu'elle fût et quelque occupation qu'on lui donnât, elle lui était toujours intimement unie de cœur et d'esprit. Son obéissance édifiait toute la Communauté. Non seulement elle exécutait aveuglément tout ce qu'on lui commandait, mais elle soumettait encore son jugement à celui de toutes les religieuses, n'examinant jamais ni l'intention de sa Supérieure, ni les motifs que les autres pouvaient avoir dans ce qui lui était ordonné.

Dans cette sainte disposition elle fit sa profession l'année suivante, le 15 février, âgée de 22 ans et 4 jours. A partir de ce généreux sacrifice, Sœur Marguerite persévéra constamment dans ses premières ferveurs. Elle ne faisait rien que par un pur amour de Dieu; et pour s'y engager plus étroitement, elle fit vœu de n'aimer jamais rien au monde que lui seul et de ne lier jamais d'amitié particulière avec aucune créature pour sainte et pour spirituelle qu'elle fût, afin que son cœur, n'étant point partagé, ne respirât que son seul amour. C'est pourquoi, quand elle sentait naître quelque inclination secrète pour une religieuse, elle se privait de lui parler, à moins que ce ne fût pour quelque affaire pressée et indispensable.

Son cœur et son esprit n'étant remplis que de Dieu, il s'y forma un si grand foyer d'amour, qu'elle en était toute transportée. Elle ne trouvait qu'un moyen d'en modérer les aimables saillies, c'était la sainte communion, où, possédant réellement le Bien-Aimé de son cœur, elle satisfaisait pleinement son amour. Elle s'en approchait le plus souvent qu'il lui était possible ; et quoique la Communauté communiât régulièrement deux fois la semaine, outre les jours des fêtes et des saints de l'Ordre, elle trouvait cette distance si éloignée, que pour satisfaire à la grandeur de son amour, avide d'une union continuelle avec le divin Epoux, elle demandait presque tous les jours la permission de communier : ce que les Supérieurs lui accordaient volontiers. Quand elle passait un jour sans goûter ce bonheur, on s'apercevait qu'elle souffrait beaucoup de cette privation. Pour alléger sa peine, elle récitait certains cantiques spirituels qu'elle avait composés, et dans lesquels elle témoignait ses langueurs à son Bien-Aimé ; elle le conjurait par mille soupirs enflammés de venir la soulager dans le martyre intérieur qu'elle souffrait de ne le pas posséder : tourment infiniment plus douloureux pour elle que la mort. Les peines de son esprit passant jusques à son corps, fort délicat, elle tombait dans de grandes faiblesses.

Nonobstant la délicatesse de sa complexion et la difficulté d'un asthme dont elle était fort travaillée, elle ne laissait pas de demeurer à genoux devant le Très Saint Sacrement les nuits presque entières, particulièrement les dimanches, les fêtes et les jours qu'elle communiait.

Elle assistait régulièrement à Matines ; et après que les religieuses étaient sorties du chœur, elle restait à genoux devant le Très Saint Sacrement, pour l'adorer et épancher son cœur en de saintes affections. Pendant le jour, elle rendait au Dieu de l'Eucharistie de fréquentes visites. Cette assiduité presque continuelle devant son Bien-Aimé, témoignait l'amour extrême qu'elle lui portait ; et l'état d'immolation auquel il s'est réduit dans ce mystère excitait un si grand feu en son cœur, qu'elle n'en pouvait quelquefois modérer les ardeurs.

De cet amour naissait son application continuelle à la prière. Elle faisait son oraison sans discourir ; tout ce saint entretien avec Dieu, le jour et la nuit, se passait en de saintes affections. Tantôt elle s'anéantissait, pour adorer ses grandeurs et ses perfections ; tantôt elle fondait en larmes dans un esprit de pénitence par les mouvements d'une vive

et douloureuse contrition ; tantôt elle rendait de vives actions de grâces pour les miséricordes qu'elle recevait de l'infinie bonté et elle finissait toujours par des actes d'amour.

Extrêmement charitable envers les Sœurs, elle les servait dans leurs maladies, les encourageait dans leurs peines intérieures, les consolait dans leurs afflictions et les recevait avec joie quand elles venaient lui demander conseil sur leurs difficultés. Comme notre Sœur était fort entendue en spiritualité, elles ne s'en retournaient jamais que très satisfaites de sa conversation.

A moins que la charité ne l'engageât dans ces sortes d'entretiens, elle ne parlait à personne, pour conserver une plus grande pureté de conscience ; et afin de mortifier l'inclination naturelle qu'elle avait à converser, elle se liait les pieds à la table de sa cellule, afin que se trouvant arrêtée quand elle voudrait sortir, elle se ressouvînt de la résolution qu'elle avait prise de se priver de l'entretien des créatures, pour être plus digne de parler à Dieu. De là, vient qu'elle avait une extrême aversion du parloir ; et quoiqu'elle n'y allât jamais que par charité ou par obéissance, et qu'elle ne s'y entretînt que de choses saintes, elle avouait qu'elle en sortait toujours moins fervente et avec des sentiments moins épurés que lorsqu'elle y était entrée. Ce qui nous fait voir combien les discours inutiles avec les créatures sont capables de dissiper la dévotion, d'attiédir la ferveur et de mettre obstacle à notre perfection.

Sœur Marguerite faisait une violence continuelle à ses inclinations. D'un tempérament sanguin et prompt, elle avouait elle-même que pour ne pas répliquer quand on lui disait des paroles désobligeantes elle s'exposait à des maux de cœur et à de véritables défaillances pendant deux ou trois jours.

Une vie si innocente et si pure ne fut pas sans de rudes croix. Dieu lui en donna une, la plus sensible qu'une âme puisse souffrir sur la terre : ce fut de lui faire connaître la rigueur de ses jugements, et la recherche exacte qu'il fait des moindres imperfections. Pénétrée de la sévérité de cette justice inexorable, elle confia à une religieuse qu'elle appréhendait de mourir dans quelque désespoir, si Dieu lui laissait la vue qu'il lui avait donnée de la rigueur de cet examen. Quand elle y faisait réflexion, elle était comme hors d'elle-même, elle tremblait par tout le corps, et cette même religieuse à qui elle communiqua sa peine, dit qu'elle la lui exprima en des termes qui la firent elle-même trembler. On ne sait pas combien cette crainte lui a duré, mais on

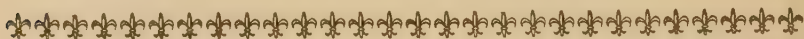
peut dire que les frayeurs qu'elle en avait altérèrent si fort sa santé, qu'elles avancèrent sa mort. Cependant cette croix n'était qu'une épreuve de Dieu qui, par une conduite adorable de sa sagesse, lui donna cette appréhension pour la purifier en cette vie.

Sa maladie à proprement parler ne parut que le dernier jour ; aussi pas une religieuse ne l'alla visiter, dans la pensée que ce n'était qu'une des faiblesses qui lui étaient ordinaires. Après deux ou trois défaillances, elle fut portée à l'infirmierie ; on appela en même temps le confesseur et le médecin ; ce dernier jugeant que la malade mourrait bientôt, conseilla au confesseur de lui administrer sans retard les derniers sacrements. « Quoi ! s'écria Sœur Marguerite, l'esprit encore tout rempli des frayeurs des jugements de Dieu ; quoi ! mourir, aller rendre compte à Dieu de toutes mes pensées, de toutes mes actions, et de toutes mes paroles. Ah ! Seigneur, s'écria-t-elle avec un grand soupir, n'entrez point en jugement avec vôtre pauvre servante : Oh ! qu'il faut être pur pour paraître devant vous ! »

Mais comme il arrive ordinairement pour ces âmes timorées, tout d'un coup son esprit se calma, ses frayeurs se dissipèrent, elle perdit cette crainte, se confessa, et reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction, après avoir demandé très humblement pardon à toute la Communauté de la mauvaise édification qu'elle avait donnée. Elle fit paraître en cette extrémité une grande joie d'aller bientôt jouir de Dieu. Le P. confesseur lui demanda si elle ne prierait pas pour la Communauté, quand son divin Epoux lui aurait fait miséricorde. Elle répondit à trois reprises, d'une voix forte, qui marquait l'ardeur de sa charité : « Tant, tant, tant », et protesta sur le même ton de voix qu'elle était plus contente d'avoir été religieuse, que si elle eût possédé tous les royaumes du monde. Un moment après elle tomba en un sommeil léthargique, dans lequel elle mourut le 9 février 1659.

Les religieuses sentirent, après son trépas, l'effet de ses prières par les consolations intérieures dont Dieu les combla. Celles qui avaient appréhendé la mort, se virent délivrées de cette crainte ; d'autres se sentirent fortement touchées et attirées à une plus haute perfection ; quelques-unes même qui ne prenaient pas peine à se corriger de leurs défauts, quoiqu'elles promissent souvent à Dieu de les combattre pour s'en défaire, sentirent de si puissants remords de conscience, et furent si vivement frappées de l'appréhension des jugements de Dieu, qu'elles résolurent fortement de se corriger, et de mener une vie plus sainte et plus conforme à leur état.

Comme la V. Sœur Marguerite avait conservé toute sa vie beaucoup de reconnaissance pour la religieuse qui lui prêta l'habit de la Novice qu'on dépouillait, et duquel elle se revêtit, elle lui continua sa gratitude dans le ciel : car elle lui obtint de Dieu la grâce de se corriger d'une imperfection, grâce de lumière, qui lui fit connaître que cette légère imperfection était un obstacle à son avancement par la négligence qu'elle apportait à s'en corriger. Celle-ci fit bon usage de cette grâce ; elle gémit, elle pleura devant Dieu, et expia cette imperfection par de si dures pénitences, que la V. Sœur Marguerite lui apparaissant toute brillante de lumière, l'assura que Dieu la lui avait pardonnée, et qu'elle était en faveur auprès de lui.



LE MÊME JOUR

12.. — A Milan, au couvent de Saint-Eustorgé, le V. P. AMIZO DE SOLAR, Jurisconsulte distingué. Il était notaire du palais apostolique, quand saint Dominique qui, au témoignage de G. Fiamma, visita quatre fois cette ville, revenait de Paris en Italie en 1219 avec Fr. Guillaume de Montferrat, et le Fr. Jean convers. Le saint fondateur prêcha avec le plus grand zèle au peuple de l'illustre cité lombarde.

Par ses prédications et ses prières il gagna à Dieu plusieurs citoyens éminents de cette ville, parmi lesquels Guidotti de Sexto, Roger de Merate, et Amizo de Solar. Le Bienheureux Père donna à ces derniers le saint habit de l'Ordre, et comme les Frères n'avaient pas encore de couvent à Milan, il les enmena avec lui à Bologne.

Fr. Amizo ne fut pas envoyé l'année suivante, avec les VV. PP. Jacques de Aribaldis et Roboald de Albenga auxquels saint Dominique confia la mission de fonder le couvent de Milan ; le saint le garda près de lui.

Taegi dit de ce V. Père qu'il fut « un homme doué de toutes les vertus, rempli d'une rare prudence, d'un zèle très grand pour la foi, et observateur parfait de la vie régulière. »

Ayant connu particulièrement saint Dominique, et ayant vécu quelque temps avec lui, il fut appelé à déposer dans l'enquête prescrite par le Pape Grégoire IX, enquête qui eut lieu en 1233, peu après la translation des reliques du Saint à Bologne ; sa déposition ajoute peu à celles des autres témoins ; elle les confirme cependant d'une manière si pieuse et si précise, que nous ne saurions la passer sous silence.

Frère Amizo déclara donc que « Maître Dominique fut un homme humble doux, patient, bon, pacifique et paisible, sobre et modeste, plein de maturité dans toutes ses paroles et tous ses actes; il se complaisait à consoler le prochain et surtout ses Frères; grand zélateur de l'observance régulière; amant dévoué de la pauvreté, il la voulait dans ses Frères pour ce qui est de la nourriture et du vêtement, et dans les édifices et les églises conventuelles, le culte et les ornements ecclésiastiques. De son vivant, il mit une particulière sollicitude à ce que les Frères ne fissent usage ni de vêtement de pourpre ou de soie à l'autel, ou pour eux-mêmes, ni d'objets d'or ou d'argent sauf les calices. »

« Le Bienheureux Père, dit-il encore, était assidu à l'oraison, tant le jour que la nuit, et souvent il passait les nuits en prière, de telle sorte que s'il se servait d'un lit, ce n'était que rarement et peu. »

« Plus qu'aucun Frère, il gardait l'observance de son Ordre, ne s'épargnait en quoi que ce fût, était partout avec la Communauté, au chœur, au réfectoire et dans les autres lieux réguliers; il aimait et recommandait beaucoup les autres Ordres, et les personnes de Religion. »

« Le bruit public, parmi les Frères, est qu'il est resté vierge. »

Frère Amizo déposa enfin « qu'à la translation récente des reliques du B. Dominique en présence du Podestat et de beaucoup de chevaliers, du Maître de l'Ordre, du Prieur provincial, et de nombre de Prieurs et de Frères, on ouvrit le tombeau et l'on montra aux Frères les reliques du Bienheureux Père; et que lui, en les baisant, en les contemplant, en les vénérant a senti s'en échapper un parfum si exquis, qu'il ne se souvenait pas avoir jamais rien senti de si embaumé. »

Telle fut la déposition du V. Père Amizo, heureux sans doute de rendre ce témoignage, éloquent dans sa simplicité, à l'admirable sainteté de celui qui l'avait conquis, jadis, à la perfection et à l'amour unique de son Dieu. Au moment de cette déposition, il était Prieur du couvent de Padoue; plus tard il fut Prieur du couvent de sa ville natale, Saint-Eustorge de Milan.

En l'année 1252, le V. Père était dans ce couvent de Saint-Eustorge lorsque un abominable sicaire, soudoyé par l'argent des hérétiques, égorgea le B. Pierre de Vérone; il fut donc le témoin des vertus héroïques, de l'intrépidité et du triomphe du glorieux martyr.

Au mois de septembre suivant, les deux Inquisiteurs Fr. Raynier de Plaisance et Fr. Daniel, de l'Ordre des Frères Prêcheurs, reçurent du Pape Innocent IV commission d'interroger ceux qui avaient été chargés par les hérétiques de préparer le meurtre du B. Pierre et de son compagnon. Le V. Père Amizo ayant été autrefois notaire apostolique, recueillit les témoignages et dressa de cette enquête un procès-verbal que l'on possède encore de nos jours.

Ce fut sans doute dans son couvent de Milan, que, rempli de mérites, le V. Père passa de ce monde au Seigneur; on ignore en quelle année.

Un historien a écrit de lui, qu'il était en telle réputation de sainteté parmi les plus anciens Pères de l'Ordre, que ceux-ci s'entretenant de ses vertus, assuraient que s'il était permis aux hommes de changer d'âme, ils auraient voulu, pour être des saints, prendre celle du B. Père Amizo. — (Enquête relative au martyre de S. Pierre de Vérone. Galv. Fiamma, Mamachi; — Echard. Enquête pour la canonisation de saint Dominique).

1556. — En Hollande, le V. P. CORNEILLE DE LA PIERRE mérita la couronne que Dieu destine aux martyrs qui versent leur sang pour la foi : car un jour, attendant une barque qui devait le transporter à une île voisine, où il allait prêcher par l'ordre de son Supérieur, deux hérétiques se saisirent de lui, lui lièrent et attachèrent les mains derrière le dos, et en haine de la pureté de la foi dont il faisait profession et qu'il prêchait avec un zèle admirable, ils le jetèrent dans l'eau pour le noyer ; et comme il ne pouvait se défendre, ils cherchaient à l'enfoncer avec des rames et des crocs pour le submerger : ils auraient exécuté leur crime sans quelques catholiques d'un vaisseau qui était dans le port, lesquels se jetèrent dans une chaloupe pour venir délivrer le religieux. Quand les hérétiques impitoyables les virent descendre, ils retirèrent le V. Père de l'eau, en toute hâte, et l'étendant sur le rivage à demi-mort des coups qu'ils lui avaient donnés, ils le foulèrent aux pieds et après l'avoir entièrement meurtri, ils s'enfuirent. Les catholiques charitables l'emportèrent agonisant sur une claie à son couvent, où pendant un mois il souffrit d'excessives douleurs, vomissant tous les jours quantité de sang. Il reçut les derniers sacrements avec une piété exemplaire ; et pour imiter la charité de Jésus-Christ pour lequel il avait souffert ce cruel traitement, il offrit les derniers moments de sa vie et ses souffrances pour le salut des hérétiques qui l'avaient mis en cet état, il demanda de tout son cœur leur conversion à Dieu, le priant de leur faire miséricorde et de leur pardonner sa mort. — (Choquet).

1600. — Au couvent de Vimaraens, en Portugal mourut le V. P. JOSEPH DE FENSECA, illustre par l'éclat de ses héroïques vertus, et particulièrement par celle que l'Apôtre appelle le lien de la perfection, la charité. Il en donna des marques signalées pendant la peste qui dépeupla cette grande ville, exposant généreusement sa vie aux services des pauvres pestiférés, et continuant ses bons offices dans l'hôpital à ceux qui ne succombaient pas tout de suite aux atteintes du mal. Dans cette calamité publique, il prit un soin particulier de cent-cinquante petits enfants orphelins, dont les pères et mères avaient été enlevés par le fléau ; son ardente charité lui mérita par tout le pays le titre glorieux de père des orphelins, titre que Dieu lui-même a bien voulu prendre à l'endroit des hommes. La peste respecta celui qui s'était exposé si généreusement à sa fureur. Il mourut cassé de travaux, au service des nécessiteux d'âme et de corps, et entra au repos éternel, en l'année 1600. — (Lopez).

16. — Dans le même siècle, mais non la même année, mourut dans le couvent de la rue Neuve Saint-Honoré, de l'étroite observance, le V. P. RENÉ CHAILLANT. Il avait pris l'habit à Toul en Lorraine, dont le couvent était pour lors de la Province de France. La connaissance qu'il eut du zèle avec lequel le V. P. Michaëlis avait établi la réforme au couvent de Toulouse excita ses desirs : il alla le trouver pour vivre sous sa conduite, et pour prendre le véritable esprit de l'Ordre par la pratique exacte de la vie régulière. Cet esprit lui fut communiqué avec tant de plénitude, qu'il put le répandre dans plusieurs couvents de sa Province, particulièrement dans ceux de Poitiers et de Provins, où il contribua beaucoup à rétablir l'observance. Il n'eut pas de repos non plus qu'il ne l'eût introduite dans son couvent de Toul. Il s'appliqua à former à la régularité et aux pratiques de l'Ordre les premières religieuses du monastère du Tiers-Ordre de la même ville, monastère qui est devenu un sanctuaire où quantité d'âmes d'élite se sont rendues illustres par leur insigne piété. Le couvent de Toul ayant été uni à la Congrégation de Saint-Louis, on l'appela à celui de l'Annonciade à Paris, où, épuisé par les grands travaux qu'il avait accomplis pour le bien de la Religion, il se reposa en Notre-Seigneur. — (Mémoires).

1648. — A Séville en Espagne, au couvent de Saint-Paul, mourut le dévot F. JACQUES BON, religieux d'une vertu, d'une simplicité, d'une candeur et d'une innocence admirables. Il observait exactement les jeûnes de l'Ordre, et faisait celui de tous les vendredis de l'année, au pain et à l'eau. Il avait un amour tendre et compatissant pour les pauvres, avec lesquels il partageait tout les jours son dîner, leur distribuant avec joie la moitié de ce qu'on lui servait au réfectoire. Véritablement pauvre d'esprit par un détachement de toutes les choses de la terre, il portait toujours les habits les plus usés du couvent, pour n'avoir rien sur lui qui pût en quelque façon contenter son amour-propre. Son obéissance était générale ; il obéissait indifféremment à tous les religieux pour l'amour de Dieu. Il portait continuellement et la nuit et le jour un rude cilice sur sa chair, et il ne le quitta que deux jours avant sa mort, encore ce fut par obéissance, le Prieur le lui ayant commandé. N'ayant ni cellule, ni lit à son usage particulier, après avoir pris un peu de sommeil, il employait le reste de la nuit à l'oraison. Il gardait inviolablement le silence et tous les autres points des Constitutions. Malade à l'extrémité, tourmenté de violentes douleurs d'estomac, brûlé des ardeurs d'une grosse fièvre, il pratiqua une patience héroïque, et conserva une si admirable tranquillité d'esprit, accompagnée d'une modestie angélique, même dans son agonie, qu'on ne pouvait, sans être touché de dévotion, l'entendre bénir Dieu dans l'excès de ses douleurs, ni le voir avec cette égalité d'âme en ce dange-reux moment, où tant de Saints ont témoigné de si grandes frayeurs. Enfin après avoir réclamé la protection de la Sainte Vierge, sa puissante avocate, qu'il avait servie et honorée toute sa vie d'un culte très particulier, il prit

son Rosaire à la main, et en le baisant par un sentiment de piété, il rendit son âme à Dieu.

Son saint corps demeura aussi flexible que celui d'un enfant. Comme on le portait en terre, la foule du peuple, accourue à ses funérailles, lui déchira ses habits jusqu'à le dépouiller entièrement, pour avoir de ses reliques. (*Acta. Cap. Rom.* 1650).

1650. — A Toulouse, au couvent de Saint-Thomas, mourut le F. JEAN CAYLA. Dieu l'enleva de ce monde à la fleur de son âge, de peur que la malice du siècle ne corrompît son cœur. Pendant son noviciat, il pratiquait fervemment toutes les vertus de son état, une profonde humilité, une grande modestie, une obéissance exacte, de continuelles mortifications, et une confiance filiale à communiquer son intérieur à son Père Maître. Il se distinguait des autres par son empressement à demander tous les jours permission de se mortifier. En un mot, il pratiquait tous les exercices de la vie religieuse avec une ferveur telle, qu'il donnait les plus belles espérances qu'il arriverait un jour au comble de la perfection. Mais à peine l'eut-on appliqué aux études après sa profession, qu'il tomba dans la maladie dont il mourut, emportant au ciel cette heureuse innocence qu'il avait méritée dans le sacrifice de tout lui-même, par les vœux solennels de sa profession, appelée par les Pères un second Baptême. — (Mém. de Toulouse).

1659. — A Alexandrie en Italie, mourut le V. P. DEODAT SCALIA, évêque de la même ville, et neveu du V. P. Didier Scalia, religieux de l'Ordre, et cardinal. Il avait pris l'habit au couvent de Crémone, où il s'était rendu très recommandable par sa vertu et par sa science. Il eut la réputation d'être un des plus célèbres théologiens, et un des meilleurs prédicateurs de son temps. Il prêcha dans les principales villes d'Italie avec un grand succès. Son mérite singulier et sa haute piété le firent élire évêque de Melfi dans la Calabre. Son premier soin dans la conduite de l'Eglise que Dieu lui avait confiée, fut de rétablir la discipline ecclésiastique dans sa première vigueur, de réformer les abus, et de s'appliquer à la sanctification de son troupeau. Après avoir réussi dans ce pieux dessein par ses ferventes prédications, il entreprit de rappeler à l'union de l'Eglise les Grecs schismatiques répandus dans son diocèse ; ceux-ci se laissant charmer par les persuasions charitables de ce vigilant pasteur, quittèrent leur schisme, pour se conformer en toutes choses à l'Eglise Romaine. Il termina par sa prudence un procès qui durait depuis longtemps avec scandale entre des personnages ecclésiastiques ; il assoupit encore des contestations fâcheuses entre le gouverneur de la ville et les magistrats. Intrépide quand il s'agissait de défendre les immunités ou les droits de son Eglise, il gouverna son troupeau d'une manière si sainte pour le spirituel et pour le temporel, que le Pape Urbain VIII, qui avait besoin d'un Prélat de son mérite et de son courage à Alexandrie, l'en fit évêque en

l'année 1643. Il s'acquitta de tous les devoirs de l'épiscopat avec la même piété, le même zèle et la même application, que dans sa première Église, jusqu'à ce que, cassé d'austérités et de travaux, il rendit son âme à Dieu, pour aller recevoir la récompense due à sa fidélité. Il voulut être enterré avec les religieux de son Ordre, qu'il avait toujours chéris et honorés pendant sa vie. — (Fontana).

15... — Au monastère d'Aveiro, Portugal, la V. M. AGNÈS DE JÉSUS. Cette fidèle épouse de Jésus-Christ s'appelait au monde Agnès Lousanda ; elle appartenait à des parents d'une extraction très noble. La douceur de son naturel la fit surnommer de la Paix par les religieuses qui la reçurent à la profession au monastère de Jésus, à Aveiro, où elle avait pris l'habit et fait son noviciat.

Véritable fille de paix, à cause de l'union qu'elle entretenait avec Dieu par la prière, et avec toutes ses Sœurs par la charité, elle n'avait qu'un ennemi, auquel elle fit toute sa vie une guerre cruelle : c'était son corps. Elle le réduisait jour et nuit par des macérations continuelles, jeûnait au pain et à l'eau tous les mercredis et vendredis, et chaque année elle faisait un Carême avec la même rigueur, depuis le sixième jour de janvier jusqu'au 14 de février.

Pour honorer le mystère de la Flagellation de Jésus-Christ, auquel elle portait une dévotion particulière, elle prenait inmanquablement toutes les nuits la discipline avec une rigueur effrayante.

Notre Sœur employait plusieurs heures tous les jours à la méditation, et Dieu lui communiqua de grandes lumières dans ces exercices ; il la favorisa même de plusieurs visites, en particulier de celle-ci : Un jour, tout absorbée dans une profonde contemplation, elle vit une religieuse morte depuis quelque temps, qui se montrait très affectueuse pour une autre Sœur. Toutes deux se tournant ensuite de son côté, l'invitaient à les suivre. Elle ne comprit pas d'abord la signification de cette vision ; mais peu de jours après, ayant vu mourir la religieuse, à laquelle la défunte avait fait tant de caresses, elle ne douta plus que son heure ne fût proche, et que Dieu ne se fût servi de cette vision pour l'avertir de se préparer à la mort. On a cru même qu'elle en avait eu une révélation particulière, parce qu'étant en parfaite santé, elle disposa sur une table tout ce qui était nécessaire pour son agonie et pour l'ensevelissement, après quoi elle alla trouver la Mère Prieure pour lui demander la permission de mourir. Ne l'ayant pas rencontrée dans sa cellule, elle l'alla chercher au parloir où on l'avait appelée ; mais ne la voyant point en la disposition d'en sortir sitôt, elle lui dit : « Ma R. Mère, je ne sais si vous serez assez à temps ». La Mère Prieure, qui ne pénétrait pas le sens de ces paroles, continua son entretien. La V. Sœur Agnès se rendit à la cuisine, et ayant demandé sa portion, elle l'alla porter à un pauvre : ce qu'elle avait permission de faire tous les jours qu'elle jeûnait au pain et à

l'eau. En venant de la porte elle fut prise d'une apoplexie si pressante, qu'à peine eut-elle le temps de recevoir l'Extrême-Onction. La Mère Prieure accourut assez tôt pour lui voir rendre l'esprit, bien marrie de ne lui avoir pas donné l'audience qu'elle lui demandait; mais la V. Sœur la consola après sa mort; elle lui apparut et l'avertit de plusieurs choses auxquelles elle devait soigneusement prendre garde pour le bon gouvernement du monastère, et elle lui en prédit d'autres, qui arrivèrent comme elle les avait dites. Ce fait extraordinaire confirma toutes les religieuses dans la pensée constante qu'elles avaient de son bonheur, et de la grande sainteté où la grâce l'avait élevée pendant sa vie. Elle mourut le 9 février. — (Lopez, Cardoso).

1500. — Au monastère de Santarem, en Portugal, la V. M. BÉATRIX FEIJO entra dans le repos des saints, après avoir infatigablement travaillé à son salut et à sa perfection, l'espace de quatre-vingts ans, par l'exercice continuel de toutes les vertus. Depuis qu'elle fut professe, elle observa une retraite aussi rigoureuse que les anciens solitaires de la Thébàide. Le monastère lui devint un désert où, vivant séparée des créatures, elle n'avait de commerce qu'avec Dieu. Elle consacrait à l'oraison tout le temps dont elle pouvait disposer durant le jour et elle passait invariablement ses nuits à genoux au chœur, les yeux et les mains levées au ciel, ne paraissant plus avoir le moindre sentiment des choses d'ici-bas. Morte au monde, son cœur son esprit et ses désirs étaient en Dieu. Elle eut révélation du jour et de l'heure de sa fin. Elle conçut tant de joie de cette agréable et heureuse nouvelle, qu'une nuit de Noël ayant chanté, à matines, la huitième leçon de l'Office, on lui entendit dire distinctement ces paroles, pendant qu'elle faisait son inclination profonde devant le Très Saint Sacrement : « Mon divin Sauveur, je viens de dire cette leçon pour la dernière fois, je vous adore et je vous remercie de la miséricorde que vous me ferez bientôt de m'appeler à vous pour aller chanter vos louanges dans le ciel. » Peu de temps après cette solennité de Noël elle fut saisie d'une violente maladie. Elle se disposa saintement à la mort. Toute sa vie n'avait été qu'une préparation à cette dernière heure. Elle reçut les derniers sacrements avec des transports qui témoignait de son bonheur d'aller enfin jouir dans le ciel des délices éternelles. Après son trépas on lui trouva sur les reins une ceinture de fer large de trois doigts. Elle n'avait osé l'ôter, de peur qu'on aperçût cette instrument de pénitence, qu'elle avait porté toute sa vie avec de continuelles douleurs. — (Sousa, Cardoso).

1542. — Au monastère de Corregio, en Italie, mourut saintement la dévote Sœur FRANÇOISE-MARIE FRASSETTI. Les religieuses de ce monastère avaient été premièrement chanoinesses régulières de saint Augustin, mais passant de la juridiction épiscopale à celle de l'Ordre de saint Dominique, elles en embrassèrent l'institut avec une sévérité incroyable. Elle s'acquirent

une si haute réputation de sainteté, par toutes les observances régulières, un silence perpétuel, une assiduité à l'oraison, et les grandes austérités qu'elles pratiquaient, que des séculiers dignes de foi ont protesté avoir reçu plusieurs grâces de Dieu, après s'être recommandés aux prières de cette Communauté. Entre les religieuses qui s'y sont rendues recommandables par la vertu, la V. Sœur Françoise-Marie Frasseti a été une des plus signalées. Sa modestie et sa dévotion inspiraient aux autres le désir de l'imiter. La vue continuelle qu'elle avait de son néant la rendait si humble qu'elle se regardait comme le rebut de la Communauté. Son obéissance admirable lui faisait exécuter aveuglément tout ce qu'on lui commandait. Ses austérités finirent par lui causer une maladie qui lui ouvrit le ciel, après qu'elle eut souffert avec une patience héroïque. Son père, médecin de la maison et qui connaissait la haute vertu de sa sainte fille, ne craignit pas de lui déclarer qu'elle n'avait plus que trois jours à vivre. Cette nouvelle lui causa un véritable accès de joie. Elle leva les yeux et les mains au ciel ; et après avoir adoré la volonté de Dieu, elle pria qu'on lui fit venir le V. P. Vincent, dont nous avons parlé précédemment. Il lui administra les derniers Sacrements, par la vertu desquels ayant glorieusement triomphé de l'enfer, elle alla jouir de la gloire. Le même P. Vincent le sut par révélation et le déclara aux religieuses sensiblement affligées de sa mort, c'était environ l'an 1542. — (Michel Pio).

1614. — A Florence, au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, mourut la dévote sœur THÉODORA DE ROSATIS. Elle avait fait profession fort jeune, et resta continuellement malade jusques à l'âge de trente ans, par une conduite adorable de la divine Providence qui voulut la purifier dans cet état de peine et de douleur. Saint Hyacinthe auquel elle se voua la guérit miraculeusement et subitement. Comme elle avait fait bon usage de ses infirmités et de ses excessives douleurs, souffertes avec patience, amour, humilité, et parfaite soumission à la volonté de Dieu, elle se servit aussi avantageusement de la santé que Dieu lui avait rendue, menant une vie très austère, couchant sur deux ais, et souvent sur la terre nue, ou assise sur une petite chaise, la tête appuyée contre la muraille. Le démon lui suscita une tentation fort pénible contre la pureté, au plus fort de l'hiver. Elle alla se jeter aussitôt dans la neige, où elle demeura une heure et demie, pour éteindre par ce froid rigoureux les ardeurs de cette tentation. Pendant que ses membres étaient presque glacés, la charité de Jésus-Christ qui embrasait son cœur, lui faisait chanter des hymnes et des cantiques de louanges et de bénédictions à son divin Époux. A l'austérité de son coucher, elle ajoutait celle des jeûnes, de l'abstinence, des disciplines et des veilles, passant la meilleure partie de la nuit à l'oraison pour être toujours prête à aller au devant de son Époux céleste, qui l'introduisit heureusement dans le lieu des délices éternelles, en l'année 1514, à l'âge de 53 ans.

La V. Sœur a laissé une opinion si constante de sainteté, qu'on tient pour

certain qu'elle a rendu la vue à un enfant aveugle et guéri plusieurs malades. Des anges même, apparaissant à des personnes de piété, auraient rendu un témoignage éclatant à sa haute perfection. L'agréable odeur de ses vertus attira un grand concours de peuples à ses funérailles; tous demandaient quelque chose qui lui eût servi pendant sa vie, pour le conserver comme de précieuses reliques. — (*Acta Capit. Bonon. 1616*).

16... — A Leiria, ville de Portugal, dans la province d'Estramadure, au monastère de Sainte-Anne, mourut la V. Sœur ISABELLE LOBO. Elle avait été nourrie et élevée, dès son enfance, à la Cour où, grâce à sa noblesse, à sa beauté et à ses autres qualités naturelles, elle devint dame d'honneur de la reine. Au milieu de la vie la plus mondaine, Dieu la toucha si vivement qu'elle n'aperçut plus que des précipices affreux dans tout ce qui faisait sa joie et son plaisir : ce qui l'obligea d'en détacher généreusement son cœur pour travailler uniquement à son salut; et, d'autant que la cour est un séjour dangereux à ceux qui veulent servir Dieu en vérité et en esprit, elle la quitta et se fit religieuse au monastère de Sainte-Anne. Avec l'habit de l'Ordre elle revêtit si parfaitement l'esprit de Jésus-Christ, qu'elle devint un exemple vivant d'humilité et de pénitence. La solitude, le silence, la mortification, les prières, les veilles, l'abstinence et les humiliations faisaient ses plus chères délices. Elle persévéra jusqu'à la mort dans la pratique continuelle de ces vertus. A l'extrémité de sa vie, les démons furieux de ce qu'elle avait glorieusement triomphé de toutes leurs tentations, voulurent au moins effrayer celle qu'ils n'avaient jamais pu vaincre par leur malice : tout le monastère retentit de hurlements épouvantables, et on les entendit distinctement, jusque dans les maisons voisines, se plaindre et se lamenter d'avoir été supplantés par la Sœur Isabelle. Après sa mort, Dieu fit par elle plusieurs miracles, tant en faveur de ses Sœurs que de plusieurs séculiers qui se recommandèrent à ses prières, et qui se servirent avec confiance de la terre de son tombeau. — (Lopez).





X FÉVRIER

Le V. P. ALEXANDRE BALDRATI DE LUGO

Martyr dans l'île de Chio ().*

(1595-1645)



Le généreux martyr de Jésus-Christ naquit en la ville de Lugo dans la Romagne, le 26 septembre 1595. Son père se nommait César Baldrati, et sa mère Luce de Bianchi ; il reçut au Baptême le nom de Jacques. Les belles inclinations qu'il fit paraître pour la vertu, dès ses plus tendres années, firent croire que Dieu l'avait choisi pour quelque grand dessein. On remarquait en lui, dès cette époque, une piété envers Dieu, bien au-dessus de son âge, une obéissance exacte à toutes les volontés de ses parents, jusqu'à s'attrister lorsqu'ils ne lui commandaient rien par où il pût leur témoigner son respect et sa soumission.

Il commença de bonne heure à fréquenter les églises et à s'éloigner des divertissements permis aux enfants, pour aller prier devant le Saint Sacrement. On le trouvait souvent en oraison dans un recueillement qui étonnait tous ceux qui le voyaient prier.

Ce fut dans ce saint commerce avec Dieu qu'il forma la résolution de quitter le monde pour se vouer à la vie religieuse. Comme il fréquentait habituellement l'église de Saint-Dominique, et qu'il y avait toujours été profondément édifié par les Pères de cette sainte maison, il y demanda l'habit et le reçut le 15 janvier 1612, à l'âge de

(*) Leo Allatius, *Diario*, Tournon.

seize ans et quatre mois. On lui changea son nom de Jacques en celui d'Alexandre, et on l'envoya faire son noviciat au couvent de Faenza, le plus régulier de la Province. Le jeune Frère s'adonna avec une nouvelle ardeur pendant son noviciat à l'oraison, à la mortification, à la pratique de l'humilité et de l'abnégation, et à toutes les observances de la vie régulière. La Communauté, témoin de ses vertus, l'admit avec joie à la profession solennelle, dans l'espérance que Dieu bénirait des commencements si fervents.

Aussitôt qu'il eut prononcé ses vœux, on l'appliqua aux études, et après qu'il eût fait sa philosophie et reçu les ordres sacrés, on l'envoya étudier la théologie à Naples, au couvent de Sainte-Marie de l'Arc, où était l'Etude générale de la Province de l'Abruzzi, et dans lequel régnait une observance parfaite des Constitutions. Après y être devenu un théologien excellent, il retourna dans sa Province, et on le fit Lecteur dans l'Etude générale de l'illustre couvent de Bologne.

Pendant qu'il enseignait à Bologne avec succès, il se sentit fortement appelé de Dieu à travailler plus directement au salut des âmes. Ce zèle augmentant puissamment en lui de jour en jour, il quitta l'enseignement de l'école, pour s'adonner à la prédication et au ministère de la confession. Il réussit également dans l'une et dans l'autre de ces fonctions apostoliques. C'était sa pratique de distribuer son temps en deux parties : la première, il la consacrait à Dieu, par l'oraison mentale et la prière vocale, récitant tous les jours son Rosaire ; il employait l'autre au salut du prochain, s'occupant à prêcher, à confesser, à visiter les malades, à consoler les affligés ; se livrant à d'autres œuvres de miséricorde avec une si grande effusion de charité, que tous, religieux et séculiers, l'avaient en singulière vénération.

Une fâcheuse maladie arrêta, pour un temps, les fruits que le V. Père faisait parmi les peuples. A peine fut-il en convalescence, qu'au lieu d'attendre du repos et de la vertu des remèdes l'entier rétablissement de sa santé, ce religieux fervent et zélé se hâta de se rendre à Venise, où ayant trouvé un vaisseau prêt à faire voile, il s'embarqua pour l'Orient.

Lorsque l'archevêque d'Edesse, le V. P. Hyacinthe Subieni, Dominicain, arriva dans l'île de Chio en 1644, il y trouva le V. Père Alexandre de Lugo dont le mérite, la piété et le zèle ne lui étaient pas inconnus ; aussi l'associa-t-il avec empressement à sa mission. Il y

fut le témoin heureux de la reconnaissance que les fidèles avaient pour le serviteur de Dieu, et des conversions que le Seigneur opérait par son ministère.

Les ennemis de la foi catholique ne voyaient qu'avec peine ce triomphe de la religion, et un malheureux apostat nommé Aga Cuzaïm, soit pour couvrir et excuser sa propre honte aux yeux des chrétiens qui lui reprochaient continuellement son crime, soit pour se rendre agréable aux Turcs, fit courir le bruit que le Dominicain Alexandre de Lugo avait embrassé la religion de Mahomet. Cette calomnie se répandit au loin et troubla bien des chrétiens ; les faibles dans la foi ; en furent même ébranlés et l'imposteur triomphait en secret. Mais cela ne lui suffit pas : possédé par Satan, il alla jusqu'à dénoncer le V. Père au Gouverneur de l'île de Chio, assurant à celui-ci qu'il avait des preuves certaines de ce qu'il avançait.

Le témoignage d'un homme de ce caractère ne devait point en imposer aux juges. Mais la nouvelle était agréable ; le Gouverneur la crut, ou du moins il se comporta comme s'il était persuadé de la réalité de ce fait. S'étant donc fait amener le prétendu prosélyte, il l'accueillit d'abord avec honneur et loua son changement. Il commençait même à lui faire les plus magnifiques promesses si, constant dans la résolution qu'on lui prêtait, il se montrait désormais bon et fidèle mahométan. Mais le disciple de Jésus-Christ, rempli d'une sainte indignation, l'interrompant aussitôt : « Moi mahométan, s'écrie-t-il, ô ! quelle accusation fausse ! quelle imposture ! Sachez que, par la miséricorde de Dieu, je suis chrétien, j'ai toujours vécu et je veux mourir en chrétien ; j'ai le bonheur et je me fais gloire d'être religieux, prêtre, prédicateur de l'Evangile, me voici prêt à donner ma vie et à répandre jusqu'à la dernière goutte de mon sang plutôt que de renoncer à la foi de Jésus-Christ, seul Sauveur de tous les hommes. »

A son tour, le Gouverneur l'arrête et lui dit qu'il ne lui est plus permis de s'appeler chrétien, puisqu'il est devenu disciple du grand Prophète, ni de faire profession de l'Evangile après avoir reconnu la sainteté de l'Alcoran. Ces affirmations mensongères allument de plus en plus le zèle du serviteur de Dieu : dans les termes les plus énergiques, il manifeste toute l'horreur qu'il ressent pour l'Alcoran et pour son auteur. En l'entendant, comme autrefois le grand-prêtre des Juifs avec son conseil, le Gouverneur et l'assemblée des Turcs qui l'entourent s'écrient tous d'une voix : *Cet homme a blasphémé, il mérite la mort.*

On ne s'inquiète pas de demander au misérable Aga Cuzaïm la preuve de ses accusations; et on donne au V. P. Alexandre le choix entre mourir dans les tourments ou rétracter ce qu'on appelait des blasphèmes contre le Prophète; chose qu'il ne pouvait faire qu'en embrassant publiquement le mahométisme.

Mais on parlait à un homme qui, ne brûlant que du désir de verser son sang pour sa foi, était au contraire heureux d'avoir cette occasion de prêcher hautement devant les infidèles la divinité de Jésus-Christ, et la nécessité, pour être sauvé, de croire en lui. Insensible à tout le reste, il ne daignait écouter ni leurs promesses, ni leurs menaces. Le juge cependant remit l'affaire au lendemain, et commanda que l'on conduisît en prison le V. P. Alexandre. Celui-ci passa toute la nuit en prière pour se préparer au martyre.

Le lendemain, qui était un mercredi, on le présente au Cadi ou chef de la justice de la ville, et on renouvelle contre lui, au tribunal de ce juge, l'accusation d'avoir abandonné la religion de Mahomet, d'avoir outragé le Prophète par ses blasphèmes, et d'avoir parlé de sa loi avec le dernier mépris; de nouveau, les exhortations, les menaces et les promesses sont employées pour l'ébranler. De son côté, le généreux confesseur recommence avec la même fermeté ses protestations, de vouloir souffrir tous les supplices plutôt que de rien faire contre son Dieu et sa conscience.

Nos Pères avaient alors un couvent dans l'île de Chio. Le Prieur est cité à comparaître en même temps. Le Cadi, le regardant d'œil farouche et menaçant, lui demande pourquoi il avait gardé chez lui ce traître, et d'où vient qu'il a été assez hardi pour l'empêcher de professer la religion de Mahomet.

Le Père Alexandre, sans donner à son Supérieur le loisir de répondre, proteste qu'il n'a jamais eu la pensée de se faire mahométan, qu'on n'a donc pas eu à l'empêcher de professer cette religion; que venu d'Italie dans cette île pour prêcher l'Evangile, il l'a fait selon la mission qu'il en a reçue de l'archevêque, de Smyrne, et qu'avec le secours du ciel il espère montrer à tous, jusqu'à la fin, de quelle constance le Dieu des chrétiens arme ses prédicateurs.

Sur cette réponse, le Cadi envoie des soldats à notre couvent de Saint-Sébastien, avec ordre d'amener l'archevêque de Smyrne, qui avait sa résidence dans ce couvent. L'archevêque, interrogé de quel pays il est, répond qu'il est Italien, natif de Florence. On lui demande quelle est sa profession: « Je suis chrétien, religieux de

Saint-Dominique, Archevêque et Supérieur majeur de tous les religieux de mon Ordre, qui se trouvent dans l'île de Chio.» — « Tu es donc, réplique le Cadi, l'ennemi du grand Seigneur, et tu mérites la mort toi-même, pour avoir prêché et fait prêcher ta religion dans cet empire du Sultan. » Si l'archevêque de Smyrne n'eût présenté des lettres du grand Seigneur, lui permettant à lui et aux religieux Dominicains de demeurer et de prêcher dans les Etats de l'empire, il eût été martyrisé lui-même. Le Cadi se borna à lui demander encore, ainsi qu'au Prieur du couvent, pourquoi ils avaient empêché le Père Alexandre de suivre la religion de Mahomet; ils n'eurent point de peine à se disculper de cette assertion absurde. On les renvoya tous deux au couvent, avec défense d'en sortir jusqu'à nouvel ordre, sans y être autorisés, et on voulut avoir les noms de tous les religieux qui composaient la Communauté.

L'enfer dirigea alors toutes ses batteries contre le seul Alexandre de Lugo; on fit les derniers efforts pour le surprendre et abattre sa constance, comme si de ce triomphe eût dépendu toute la gloire des Turcs et l'honneur de leur brutale religion; mais ce fut inutile. Cependant le Cadi insista, et lui donna trois jours pour réfléchir plus sérieusement, pour prendre conseil, et répondre définitivement s'il préférerait mourir misérablement et de mort violente, que de vivre heureux sous la protection du grand prophète. « Il n'est pas besoin de trois jours, réplique sur-le-champ le V. P. Alexandre; déjà j'ai répondu d'une manière précise, et de nouveau je vous déclare que rien ne sera capable de me faire renoncer à la foi de Jésus-Christ; jusqu'au dernier soupir je lui serai fidèle, et cette fidélité que je n'attends que de sa grâce sera ma félicité et assurera mon salut. » — « Eh quoi, dit alors le Cadi, crois-tu que nous ne puissions pas nous sauver en suivant notre loi? » — « Non, reprend sans hésiter le religieux, il ne peut y avoir de salut que par Jésus-Christ; votre prophète est un prophète de mensonge, et votre loi est l'ouvrage du père des mensonges. »

Le juge, voyant l'assemblée toute frémissante de rage à ces paroles, accrut lui-même leur fureur en disant à ces misérables : « Vengez donc notre prophète, et faites ressentir à ce chrétien, qui blasphème notre loi, ce que peuvent des croyants zélés. » Aussitôt on décharge sur le confesseur de Jésus-Christ une grêle de coups, et avec tant d'acharnement qu'il en serait mort, si le Seigneur ne l'eût réservé à de nouvelles épreuves pour augmenter son mérite et la gloire de son martyre. Tout couvert de sang et de plaies, il est traîné dans un

cachot, et lorsqu'il est à la porte, on ne lui donne pas le temps de descendre l'escalier qui y conduit. On le pousse rudement et on l'y précipite. De si cruels traitements n'arrachent pas une plainte de sa bouche ; la joie de souffrir pour le Nom de Jésus lui faisant oublier, dans l'horreur de ce cachot ténébreux, la douleur que lui causent ses blessures.

Cependant, le bruit était général dans la ville de Chio, que le Divan avait résolu la mort de tous les religieux du couvent de Saint-Sébastien. Les infidèles, maîtres du pays, étaient vivement irrités contre nos deux archevêques de Smyrne et d'Odessa, qui se trouvaient alors avec leurs Frères dans la même Communauté. Mais loin de se laisser intimider par la vue du péril qui semblait les menacer, ils se montraient fermes et calmes. Tous, religieux et évêques, ne cessaient de supplier le Seigneur de conserver au V. P. Alexandre la force et la constance dont il avait si grandement besoin.

L'archevêque de Smyrne, sans redouter de donner prétexte à des attentats plus criminels de la part des Turcs, prescrivit même de faire des prières publiques et d'exposer le Saint Sacrement dans toutes les églises : il exhorta en même temps tous les chrétiens de l'île à demander à Dieu la persévérance pour le V. P. Alexandre, qui allait être exposé à endurer de nouveaux tourments pour la cause de la foi et le Nom de Jésus-Christ.

La rigueur avec laquelle on gardait le V. Père dans son cachot ne permettait à aucun religieux de l'approcher. Toutefois, un catholique, connu de quelques Turcs parce qu'il était habile dans les travaux de menuiserie, trouva le moyen de pénétrer dans la prison. Il trouva le confesseur de Jésus-Christ en oraison, prosterné contre terre et baigné dans son sang, et il put même l'entretenir. Le geôlier, quoique infidèle, rendit aussi témoignage que, depuis qu'il l'avait en sa garde, il ne l'avait jamais trouvé qu'en prières, ne se plaignant de personne, ne prenant pas de nourriture, mais ne cessant de gémir et de répandre des larmes. Il raconta aussi qu'un Juif prisonnier dans le même lieu, touché de compassion pour le généreux martyr, lui avait représenté qu'il était bien simple de tant s'affliger et de vouloir tant souffrir, puisque par une seule parole, il pouvait se délivrer de tous ses maux. A quoi le Père avait répondu : « Mon ami, ce n'est pas l'excès de mes douleurs, ni la crainte des supplices qui m'arrachent les larmes que vous me voyez verser ; ces peines me sont agréables, et je voudrais de tout mon cœur en souffrir encore de plus cruelles

pour la défense de la foi. Je ne pleure que mes péchés, et je ne m'afflige que de l'aveuglement des infidèles, particulièrement de l'obstination des Juifs. Voulez-vous me consoler véritablement? ouvrez aujourd'hui les yeux à la lumière de la foi; reconnaissez dans la personne de Jésus-Christ le Messie promis à vos frères, et, s'il le faut, mourez pour lui et avec moi. Mais, si vous avez d'autres pensées, laissez-moi en paix, et ne perdez pas le temps à me donner d'inutiles consolations. »

Le troisième jour fixé par le Cadi pour prononcer la sentence étant arrivé, avant de l'appeler au Tribunal, on voulut encore tenter un dernier effort, et pour le gagner, la secte députa un de ses docteurs, l'homme insinuant et rusé. En abordant le prisonnier de Jésus-Christ, cet infidèle affecta de lui témoigner beaucoup d'estime et d'humanité. A ces démonstrations captieuses succèdent les offres les plus séduisantes. Le ministre mahométan entreprend ensuite de discourir sur la religion chrétienne, et de prouver qu'elle n'est qu'une chimère. Enfin, il fait à celui qui a déjà été victime de tant de cruautés, une image affreuse des tourments qui lui sont encore réservés si, persévérant dans son opiniâtreté, il refuse toujours de préférer l'Alcoran à l'Evangile. Ce fut peine absolument perdue, comme on devait s'y attendre d'un religieux aussi saint et éclairé, et déterminé à tout souffrir autant que pouvaient l'être ses juges à multiplier ses souffrances; ils ne tardèrent pas d'en faire l'épreuve à leur confusion.

On ramena donc le confesseur de la foi devant le Conseil, chargé de chaînes et environné de satellites et de bourreaux. La sérénité de son front révélait la paix intime qui remplissait son âme. On lui demande s'il est toujours aussi opiniâtre, et il répond, avec une intrépide fermeté, qu'il est toujours chrétien. Alors le Cadi le condamne à être brûlé vif, et, en attendant que le bûcher soit préparé, à recevoir la bastonnade. Le V. Père, entendant l'arrêt qui le frappe, se tourne vers le juge et lui dit : « Je vous remercie de la grâce que vous me procurez aujourd'hui; vous allez réduire mon corps en cendres, mais mon âme s'envolera au ciel pour y jouir de la gloire que la mort de mon Sauveur Jésus nous a méritée. »

Le bûcher fut dressé sur la plus grande place de la ville de Chio. Une foule immense de Turcs et de chrétiens s'y rendirent; ceux-là, transportés d'une joie fanatique en voyant périr un ennemi de leur religion, et ceux-ci excités par l'espérance que le triomphe du martyr de Jésus-Christ ferait en même temps triompher pleinement le chris-

tianisme dans l'île. Les Grecs, chose remarquable, quoique schismatiques, s'accordaient en cela avec les catholiques romains.

Lorsque le V. P. Alexandre apparut sur le lieu du bûcher, les sentiments des uns et des autres éclatèrent encore plus. Il y eut même un Grec qui eut le courage de fendre les flots pressés de la foule et d'aller se jeter aux pieds du serviteur de Dieu pour se recommander à ses prières. « Je prie le Seigneur, lui répondit le martyr, de vous accorder ce que vous souhaitez; mais pour obtenir sa miséricorde, hâtez-vous de vous réconcilier avec l'Eglise catholique. »

Au moment de le précipiter dans le feu, un ministre des Turcs lui assure qu'on peut encore le sauver, s'il veut seulement lever un doigt vers le ciel pour témoigner par ce signe qu'il adhère à la loi de Mahomet; mais lui : « je la déteste » s'écrie-t-il avec vivacité; puis levant trois doigts en haut, il ajoute d'une voix forte et entendue de tous « *Sancta Trinitas unus Deus* », et il monte intrépide et radieux, sur le bûcher, continuant sa profession de foi et répétant sans cesse : « *In Nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.* »

On assure qu'à cette heure solennelle Dieu renouvela pour le V. Père le miracle opéré jadis en faveur des trois Israélites dans la fournaise. Les flammes parurent respecter le martyr de Jésus-Christ et pendant que les chrétiens levaient les mains au ciel, pour bénir les miséricordes du Seigneur, les Mahométans en fureur s'acharnaient à jeter de nouvelles matières combustibles au milieu des flammes. Voyant que tous ces efforts n'aboutissaient qu'à mieux faire ressortir l'évidence du miracle, un Turc frappa le saint à la tête d'un coup de fourche, un autre de sa lance dans la poitrine, un troisième enfin jeta dans les flammes de la poudre à canon; la fumée et le fer firent ce que le feu n'avait pu faire. « Ce fut, a raconté le V. P. Hyacinthe Subiani, archevêque d'Edesse, en présence de plus de quarante mille spectateurs, que le V. P. Alexandre de Lugo consumma son glorieux martyre, le dixième de février 1645. » Il ajoute — il pouvait en rendre témoignage, puisqu'il était là, — que tous les catholiques furent remplis d'une joie sainte et toute céleste, et qu'à ce spectacle bien des Grecs se joignirent aux Latins pour s'écrier : « *Vive la foi Romaine pour laquelle on meurt si généreusement!* »

S'il y eut quelques Turcs qui en furent touchés, le plus grand nombre ne s'en montra que plus endurci. Ils retirèrent le corps saint du milieu du brasier qui ne l'avait pas consumé, et il le mirent en petits morceaux; agissant ainsi, les uns pour assouvir leur rage, les autres

par avarice et dans l'espoir de vendre chèrement ces reliques aux chrétiens. Il se trouva en effet que plusieurs, soit Grecs, soit Latins, donnèrent des sommes considérables pour en racheter une partie. Dès lors, dans la ville et toute l'île de Chio, on invoqua le nouveau martyr ; et on assure que le ciel fit connaître sa gloire par beaucoup de miracles, dont plusieurs furent juridiquement constatés. L'archevêque d'Edesse ayant, fait la relation exacte de ce martyre, l'envoya à Rome.

Le célèbre Léo Allatius s'en servit, avec d'autres documents plus circonstanciés qu'il fit venir de Chio sa patrie, pour écrire l'histoire et la mort admirable du V. P Alexandre Baldrati de Lugo. Les renseignements qu'il obtint lui permirent de compléter la première relation. Il a eu soin aussi de ne pas omettre les miracles multipliés qui s'opérèrent en Italie, depuis que les fidèles, dans leurs nécessités et leurs maladies, eurent commencé à réclamer l'intercession du martyr de Jésus-Christ.



La V. M. ELISABETH DE VIENNE

Professe du Monastère de la Mère de Dieu à Rosay en Brie ()*

(1646-1703)

LE roi Prophète n'a pas seulement annoncé que des vierges seraient amenées au Roi des rois, et lui seraient présentées dans son temple avec des transports d'allégresse ; mais encore que celle entre toutes, qui se distinguerait par son attention spéciale à entendre la voix de l'Époux, aurait toute sa gloire dans l'intérieur de son cœur : *Omnis gloria ejus ab intus*. Telle a été la vénérable religieuse dont nous allons donner la vie. Elle s'est attachée d'un grand courage à renouveler son intérieur de jour en jour, s'avancant continuellement, selon l'exemple de l'Apôtre, à une perfection nouvelle, pour arriver à la gloire que Dieu lui avait préparée.

(*) *Ex relatione fideli et visu.* (Souèges).

Cette vierge naquit à Fontenay en Brie, non loin de Paris, d'une famille à laquelle on peut appliquer ces paroles d'un prophète : *Hæc est generatio, cui benedixit Dominus*. On a pu lire dans nos chroniques, au mois de janvier, la vie de sa très pieuse mère, la Vénérable Sœur Bonne de Saint-Bernard, et on verrait ici quelques traits des vertus qu'ont pratiquées ses frères et ses sœurs, si le Sage ne nous défendait pas de louer ceux qui vivent encore (1). Le père de notre Elisabeth fut M. François de Vienne de la Brossette, gentilhomme d'une très ancienne famille de Bourgogne, qui après avoir épousé à Fontenay Mademoiselle Bonne Phelipeau, fut gouverneur de la ville et du château de Lespare. Il eut de son mariage deux fils et deux filles, qui ont honoré ou qui honorent encore aujourd'hui l'état saint où Dieu les a appelés.

Elisabeth fut une des deux filles, que Jésus-Christ avait choisies pour ses épouses dans le Tiers-Ordre de saint Dominique. Elle vint au monde en l'année 1646, le jour auquel ce divin Sauveur s'était incarné dans le sein de la Vierge pour la rédemption des hommes, et où il est entré dans la ville de Jérusalem, pour y être victime de propitiation, c'est-à-dire le 25 de mars, qui tomba cette année le Dimanche des Rameaux. Sa bonne mère, qui faisant paraître en toutes ses actions une vertu solide, et en toutes ses peines une patience extraordinaire, avait mérité qu'on la regardât comme une véritable religieuse dans son ménage, la fit porter après sa naissance à l'église pour l'offrir à Dieu au pied de l'autel, la mettant sous la protection de la Sainte Vierge, ainsi qu'elle avait fait de ses autres enfants.

Comme cette vertueuse dame avait l'esprit et le cœur véritablement chrétiens, elle ne tomba pas dans le défaut de ces mères qui semblent, malgré les sentiments les plus vifs de la nature, n'avoir d'enfants que pour les livrer à des mains étrangères. Madame de Vienne nourrit et éleva elle-même ses enfants. Sa chère petite Elisabeth fut de ses filles celle qui lui gagna davantage le cœur, tant par la vivacité de son esprit, que par une docilité ravissante à recevoir toutes les impressions de la vertu. Les moindres avertissements de sa pieuse mère étaient pour elle des paroles venues du ciel. Elle les conserva en son cœur toute sa vie, et par le soin qu'elle eut d'en remercier Dieu tous les jours, et de les mettre en pratique jusqu'à la fin, elle observa à la

(1) Le Père de Saint-Vincent écrivait cette relation du vivant de plusieurs membres de la famille de Vienne.

lettre cet avis que le Saint-Esprit met dans la bouche d'une mère : « N'oubliez jamais et ne vous écarter point des instructions que je vous donne : *Ne obliviscaris, neque declines à verbis oris mei.* »

On ne vit rien de puéril dans cette vertueuse enfant. Ses discours étaient sérieux, et ses réponses justes, au-dessus même de son âge et de son sexe. Exacte à faire régulièrement les prières qu'elle avait apprises de sa pieuse mère, dès l'âge de cinq à six ans, elle se levait de son lit pour dire à genoux celles qu'elle avait oubliées avant de se coucher. Ses délices dès lors étaient de porter les aumônes que sa mère lui donnait pour les nécessiteux, ce qui arrivait très souvent ; car cette grande chrétienne était une vraie mère des pauvres, et la consolation des affligés. Jamais enfant n'eut pour le mensonge autant d'horreur ; jamais elle ne s'est rendue coupable de ce péché, au moins de propos délibéré, et à ceux qui la trouvaient trop naïve, elle répondait qu'elle ne savait pas ce que c'était que déguiser, encore moins cacher la vérité.

Cette fille de bénédiction se servait avantageusement de son excellente mémoire, pour apprendre et retenir les actions des saints, qu'elle lisait, ou dont on lui faisait le récit. L'amour que les saints ont eu pour Dieu, et les austérités qu'ils ont pratiquées, la touchaient vivement, et elle sentait naître en son cœur un fervent désir de les imiter. Il fallait que sa prudente mère mît des bornes à son zèle, ne permettant à elle et à sa sœur que les austérités qui convenaient à leur âge. Elle avait soin aussi de les élever dans l'esprit d'oraison, de leur apprendre à lire et à travailler, de les tenir toujours sous ses yeux, et de les nourrir du lait de la dévotion à la Sainte Vierge, en attendant qu'elles fussent capables, par le saint usage de la communion, d'être nourries du pain des forts et du vin qui produit les vierges.

C'était un spectacle digne de Dieu, de voir l'émulation qui paraissait entre ces enfants, pour mieux pratiquer la vertu et les bonnes œuvres. La petite Elisabeth, en qui l'envie d'être sainte semblait être née avec elle, tirait au sort des billets, pour connaître, disait-elle, qui serait la sainte de la famille. Le sort tombait ordinairement sur elle : ce qui portait son frère, jeune encore, mais l'aîné des deux sœurs, à lui répéter souvent, pour l'humilier, qu'il ne voyait pas comment elle deviendrait sainte. « Cartout le monde, lui disait-il, vous aime d'abord qu'on vous a vue, on vous honore et on vous loue : cependant vous savez que notre mère nous a assuré bien des fois que les saints et les amis de Dieu sont, en cette vie, haïs du monde,

persécutés, méprisés, confondus, délaissés, malades, calomniés et accablés de maux : je croirais plus volontiers de notre sœur qu'elle sera sainte, parce qu'elle semble être morte à tout ; mais pour vous, il faudra beaucoup travailler avant d'en venir là. » — « Eh bien ! répliquait l'enfant, à force de travailler et de prier, je me rendrai sainte. »

A peine sut-elle lire, qu'elle s'appliqua avec ardeur à lire la vie de sainte Catherine de Sienne. Cette lecture causa en cette vertueuse enfant deux saints désirs : le premier, d'être religieuse et fille de la séraphique vierge dans l'Ordre de saint Dominique ; le second, de recevoir la divine Eucharistie dans la sainte communion. Elle commença dès lors d'en faire de fortes instances à sa chère mère, mais avec un élan et une humilité qui charmaient tout le monde. Madame de Vienne voulant exciter et augmenter en elle la ferveur et l'amour de cet auguste et divin Sacrement, lui fit attendre assez longtemps cette grâce. La jeune fille n'oubliait rien, pour s'y parfaitement disposer. Enfin on lui accorda ce bonheur. Elle fit sa première communion comme elle a toujours communiqué depuis, c'est-à-dire avec les sentiments de piété et d'amour les plus vifs et les plus tendres.

Après cette faveur, elle n'eut plus d'autre ambition que celle d'être religieuse dans l'Ordre de saint Dominique. Sa mère, qui ne souhaitait rien tant au monde, que de voir tous ses enfants se consacrer à Dieu, avait déjà accordé à l'aînée des deux sœurs, nommée Marie, qu'elle entrerait et prendrait l'habit du Tiers-Ordre à l'âge de treize ans, dans le monastère de la Mère de Dieu, à Rosay en Brie ; elle promit à celle-ci la même grâce quand elle aurait atteint sa quinzième année. Que ce temps parut long à la jeune Elisabeth ! Dès lors elle commença à compter les jours, quoiqu'il y eût au moins six ans avant le terme qui lui avait été fixé. Le Saint-Esprit voulait lui faire mériter le bonheur de l'état religieux par des désirs aussi prolongés qu'ils étaient véhéments. Mais comme la longue attente d'un bien, que l'on espère, afflige beaucoup l'âme, Elisabeth tomba malade et fut tenue deux fois pour morte dans sa douzième année ; les ferventes prières que l'on fit pour elle lui obtinrent sa guérison ; on l'aimait tendrement dans la famille, à cause de son esprit vif, de son humeur douce, de son air agréable, de ses manières honnêtes et gracieuses.

De temps en temps, elle renouvelait ses instances, spécialement auprès de M. de Vienne, son père, afin qu'il lui fût permis d'entrer

dans le monastère où sa chère sœur s'était consacrée à Dieu à l'âge de treize ans. Le Seigneur qui l'avait choisie pour une de ses épouses, et qui la voulait dans la solitude, pour lui parler au cœur, la fortifia si puissamment, qu'elle triompha enfin, et elle eut de M. de Vienne, d'ailleurs fort dévot à la Sainte Vierge, la permission d'entrer au monastère de Saint-Dominique à Rosay, quand elle serait en l'âge que sa chère mère lui avait déterminé.

II. — Comment exprimer la joie de la jeune Elisabeth de Vienne, lorsque sa très pieuse mère la mena au monastère, et l'offrit à l'Epoux des vierges? Cette joie, même après de longs mois de postulat, parut si extraordinaire à la V. M. Marie-Marguerite de la Trinité, fondatrice et Supérieure de la maison, qu'elle crut ne rien risquer en éprouvant la postulante à ce sujet de la manière la plus sensible. Elle lui dit donc d'un air froid et dédaigneux, peu de jours avant celui auquel cette postulante croyait prendre l'habit : « Ma fille, vous n'êtes point faite pour nous, vous êtes trop gaie et trop enjouée, il nous faut des filles plus mortes et d'un extérieur plus mortifié : retournez chez vous. » *Ma Mère*, dit la vertueuse Elisabeth, *je désire être bonne religieuse : dites-moi, s'il vous plaît, ce qu'il faut faire, et je vous obéirai.* « Eh bien, répliqua la Mère, sortez et allez au milieu de la rue, mettez-vous à genoux, baisez un pavé et revenez à la porte. » Elle alla faire ponctuellement ce qui lui était ordonné ; mais quand elle revint à la porte de la clôture, elle la trouva fermée. Quand elle appela au tour pour avertir qu'on lui ouvrît, on lui répondit qu'elle s'en retournât chez ses parents, que l'on ne voulait point d'elle. Ses cris de douleur furent alors tellement déchirants qu'on se hâta de lui ouvrir la porte au plus tôt.

Le jour de sainte Catherine de Sienne fut celui auquel elle reçut l'habit de cette séraphique Mère, après lequel elle soupirait depuis tant d'années. Elle s'y était préparée par une nouvelle ferveur, et elle en fut revêtue dans les dispositions d'une âme à qui le monde n'est plus rien, et qui ne veut vivre que pour le ciel.

On vit bientôt l'effet de ces dispositions. Sa vie du noviciat fut la pratique sincère des actes d'humilité, d'obéissance, de mortification, et des autres vertus qui font les bonnes religieuses, et sont les fondements de la vraie sainteté. Ce fervent monastère de Rosay, rempli d'excellentes religieuses, admirait le zèle et la prudence qui animaient tout ce qu'elle faisait. Elle fut reçue à la profession par la Révérende Mère Françoise de Saint-Joseph qui la surnomma de Saint-

Bernard, au lieu du nom de Sainte-Catherine de Sienne, qu'elle avait reçu à sa vêtue.

Etant professe, elle travailla plus que jamais à acquérir les vertus propres à la perfection. Jamais on n'a vu religieuse aimant plus son état. Elle était dans des transports de joie incroyables de porter l'habit de saint Dominique. Baisant et rebaisant son scapulaire et son voile cent fois le jour, elle remerciait Notre Seigneur de l'avoir fait entrer dans un Ordre si illustre, et rempli de tant de saints. Sachant qu'elle-même devait être sainte, puisqu'elle n'avait été appelée qu'afin de le devenir, selon ces paroles de l'Apôtre, *Ut sit sancta corpore et spiritu*, elle ne pensait qu'aux moyens de se rendre de plus en plus agréable à Dieu. Dans cette vue elle n'estima rien de petit dans la Religion. Les moindres cérémonies et les points de la Règle, auxquels quelquefois on donne peu d'attention, étaient pour elle des lois indispensables, comme si toute la perfection eût dépendu de leur pratique. Elle était devenue le coutumier et la règle vivante de l'observance régulière du monastère. On avait recours à elle sur les doutes et les difficultés touchant les rubriques et les Constitutions, comme à celle qui les possédait parfaitement.

Sa ferveur pour l'exercice continuel de l'obéissance et de la régularité la plus entière alla si loin que, non contente d'être demeurée, après sa profession, quatre ans dans le noviciat sous la conduite d'une Maîtresse, selon l'usage des monastères de l'Ordre, elle demanda aux Supérieurs d'y rester jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans. Edifiés de la vertu de cette jeune Religieuse, ils accueillirent favorablement sa demande, pour qu'elle servît d'exemple à celles qui, faute de ferveur et d'humilité, attendent avec impatience la fin du temps qu'elles doivent être dans les exercices des novices.

Elisabeth de Saint-Bernard fut pour les Sœurs un modèle de modestie, d'oraison, de dévotion, de charité, de pureté, de douceur et de mortification. Toute sa vie elle s'appliqua à se vaincre elle-même, se souvenant de ce que son cher frère, qui devint son directeur et son confesseur, lui avait dit lorsqu'elle était petite fille : que si elle voulait devenir sainte, il fallait qu'elle travaillât beaucoup. En effet, comme elle avait l'esprit vif et pénétrant, le jugement solide, beaucoup de feu et de générosité, des manières d'agir toujours nobles, toujours élevées, un abord doux, honnête et accueillant, il fallait qu'elle se fît des violences sans fin, pour retenir ses pensées, mortifier sa sensibilité, s'accommoder à autant d'humeurs qu'il peut

y en avoir d'opposées dans un monastère, et vivre avec la simplicité, la paix et la douceur qu'elle a gardées jusqu'à la fin. Ce qui jetait dans l'étonnement tous ceux qui l'ont fréquentée, et qui ont eu la connaissance de son intérieur.

Dieu, qui voulait la préparer à de grandes grâces, ne la laissa pas jouir longtemps des douceurs de sa retraite dans cette arche de salut, sans l'humilier par les épreuves de son amour. Elle se trouvait fort contente durant son noviciat de dix années; c'était le beau temps pour elle, et sa ferveur et sa dévotion ne se démentirent jamais. Il lui semblait qu'il n'y avait plus rien à faire; mais il n'en alla pas de même après qu'elle en fût sortie. Notre Seigneur lui montra qu'elle n'était pas encore au terme, et qu'il y aurait bien d'autres croix à porter. Il permit que la joie, la suavité et la dévotion sensible, qu'elle avait goûtées jusqu'alors, s'évanouissent avec toutes ses lumières intérieures. Il la laissa dans d'épaisses ténèbres et sans nulle consolation. Son esprit fut plongé dans une nuit obscure, et elle souffrait en son cœur d'horribles combats. Elle se trouvait comme dans une agonie spirituelle, si pénible à supporter, que son corps même en était languissant. Elle fut attaquée tout à la fois de plusieurs tentations; tristesse, dégoût, frayeur, espèce d'abandon ou crainte extraordinaire de son salut, tout venait fondre dans ce pauvre cœur. Le ciel, la terre et l'enfer lui semblaient être en fureur contre elle.

Comme la vertueuse fille avait une confiance pleine et entière en un de ses frères, ecclésiastique, membre aussi du Tiers-Ordre de saint Dominique, homme très expérimenté dans les voies intérieures des âmes, elle lui ouvrit son cœur sans le moindre déguisement. Ce cher frère, surpris de la voir dans un état si différent de celui où il l'avait vue autrefois, la renvoya un peu consolée par ces paroles: « Ma sœur, lui dit-il, vous n'êtes point scrupuleuse, et je
« vous ai toujours vue fort soumise à tout ce que je vous ai dit; en
« voilà assez pour marquer que vos peines ne seront pas de longue
« durée: c'est une épreuve de Dieu, qui veut vous faire sainte: c'est
« le billet, que vous avez tiré autrefois, ne vous en souvenez-vous
« pas? Tâchez de vous soutenir dans ce pénible état par l'oraison et
« la lecture, et sachez que c'est là le douaire que Jésus-Christ donne
« à toutes ses épouses; je crois qu'il n'en est aucune, qui ne reçoive
« ce présent-là: Saint Dominique, notre Père, et sainte Catherine de
« Sienne se sont livrés à toutes sortes de souffrances, pour se rendre
« semblables à Jésus-Christ; ils y ont obligé leurs enfants pour

« toute leur vie. Ayez bon courage, ceci passera ; après le mauvais temps, il en vient un beau. »

La pauvre sœur aurait désiré pouvoir parler souvent à son frère ; mais elle ne le voyait qu'une fois l'an, encore lui ôta-t-on cette consolation. Dieu permit, pour la crucifier davantage, que certaines religieuses fussent mal disposées contre elle ; elles épiaient ses actions, et leur donnaient un mauvais sens, de même qu'à ses paroles. Le confesseur se rangea de leur côté, jusqu'à dire à l'innocente victime de Jésus que son état d'âme était peut-être un abandon de Dieu pour ses infidélités, et qu'à la fin elle pourrait bien se perdre, si elle n'y prenait garde. Quel surcroît d'amertume et de tristesse pour la pauvre affligée ! Bien plus, tous s'unirent pour lui ôter le peu de consolation qui lui restait. Ils firent tant de bruit, que les Supérieurs du dehors et du dedans empêchèrent que ni elle, ni sa sœur parlassent en particulier, et se confessassent à leur cher frère, M. de Vienne.

Le frère aîné des deux sœurs, chanoine de la chapelle royale du Vivier, homme vénérable par ses mérites, en fut si touché, qu'il alla à Paris trouver le Supérieur, pour le prier qu'au moins il fût permis à ses sœurs de voir en particulier leur frère en qui elles avaient confiance, et de lui parler sans être accompagnées, puisqu'elles le souhaitaient uniquement pour leur avancement spirituel, et pour avoir quelque consolation. Dieu permit, afin d'éprouver de plus en plus celle qu'il voulait sanctifier, que ce Supérieur refusât ce que la raison et l'équité demandaient. M. le chanoine de Vienne fut à la fin obligé d'aller droit à Monseigneur l'Évêque de Meaux, pour lui faire ses plaintes à ce sujet. Ce digne Prélat, attentif à tout ce qui était du bien de ses Filles, et à tout ce qui pouvait leur procurer la paix de l'âme, permit au pieux frère de voir ses sœurs en particulier, et de les confesser quand et autant qu'elles en auraient besoin, admirant en cela autant la confiance des sœurs que la vertu du frère.

Il y avait plus de deux ans que la Sœur de Saint-Bernard portait sa croix. Elle mangeait du pain bien amer, elle l'arrosait de ses larmes, et si souvent, qu'elle écrivit à son bon frère (c'est ainsi qu'elle l'appelait) qu'elle avait peur de perdre la vue, à force de pleurer.

A la fin, le Soleil de justice, Jésus-Christ notre Dieu éclaira son âme, et se fit voir à elle sous la forme d'un bel enfant, ainsi qu'il avait fait au grand saint Bernard, pour calmer ses tentations ; il apaisa les troubles, dissipa les nuages, et rendit à la Sœur Elisabeth son premier

état, augmentant sa ferveur et son courage pour le service de Dieu. Son âme jouissant d'une tranquillité aussi parfaite, elle supporta avec joie une grande maladie, qui lui laissa des maux de cœur et des douleurs de tête, durant environ trente années.

Cette âme pure connut mieux, lorsque le calme fut revenu, la tempête qu'elle avait soufferte. Elle l'expliqua aussi plus nettement; car auparavant elle la sentait, sans pouvoir l'exprimer. « Il me semblait, dit-elle alors à son frère, que Dieu s'était entièrement caché, et avait retiré de moi les douceurs de son amour; je croyais sentir des répugnances très pénibles à tout ce qui regardait son service, encore plus à la parfaite soumission à ses volontés. J'avais de grandes peines sur l'état de mon salut, et je ne savais si j'étais dans la grâce, ou dans le péché; ceux qui devaient me soutenir m'enfonçaient dans l'abîme, une armée d'ennemis se présentait à moi pour me tyranniser; les démons, prenant avantage de la faiblesse où mes infirmités m'avaient réduite, faisaient leurs efforts pour me persuader que j'étais une réprouvée. Dans ces états je priais plus longtemps, je m'adressais souvent à Jésus-Christ, afin qu'il eût pitié de moi, et ne me perdît pas au jour terrible de son jugement. » Elle représentait son état sous l'emblème d'un cœur sur un rocher, exposé aux tempêtes, aux orages, aux éclairs, aux tonnerres, et à une grêle de cailloux, environné d'un grand nombre de démons, paraissant sous des figures horribles, armés de flèches, de lances et de crocs, qui tous vomissaient des flammes de feu contre ce pauvre cœur. Voilà l'état des peines de cette âme éprouvée. Il n'est pas inutile de les rapporter ici, afin que celles qui se sentent en de semblables détresses et abandons, puissent avoir quelque encouragement par la lecture qu'elles en pourront faire; afin aussi qu'on réfléchisse à ne pas juger de l'intérieur des personnes par l'extérieur qui paraît, et qui n'est pas toujours du goût de tout le monde.

III. — Après les rigueurs d'un hiver aussi rude, la chère Sœur jouit donc de nouveau de communications intimes avec Jésus-Christ. Elle pratiqua les vertus par vertu, c'est à dire avec force et vigueur, par le seul motif du pur amour de Dieu, sans s'arrêter aux douceurs qu'elle y sentait, ni même aux caresses qu'elle recevait souvent de la part de son bien-aimé Consolateur. Son frère, à qui elle rendait un compte fidèle chaque année de ses pratiques et de ses dispositions intérieures, bénissait Dieu des grâces qu'il lui faisait.

Sa foi était grande sur tous nos saints mystères. Notre Seigneur lui en donna, après ces épreuves, des connaissances si assurées, qu'il semblait, à l'entendre parler, qu'elle avait la démonstration plutôt que la croyance de tout ce qui nous est révélé. Elle disait souvent : *Ob que la foi est un grand don ! et qu'un esprit qui la possède a un riche trésor !* Elle eût voulu que tout le monde eût sa foi. Elle se réjouissait extrêmement, lorsqu'elle entendait parler de la propagation de l'Evangile dans les pays des infidèles et des sauvages. Ses prières, et la plus grande partie de ses mortifications, étaient pour les Pères de son Ordre, qui travaillaient aux Indes à la conversion des païens. La prédication de la foi toute pure dans la Chine lui tenait fort au cœur. Elle en demanda des nouvelles lorsqu'elle était à son lit de mort ; et comme on lui répondait que tout était en bonne disposition, que le Saint-Père allait décider les points de controverse, et qu'un assez bon nombre de Pères de son Ordre venaient d'entrer dans la Chine pour y détruire l'empire du démon, et y bâtir des églises pour les nouveaux chrétiens : *Ob que j'en bénis Dieu*, dit-elle, *que j'en suis bien aise ! je meurs contente*. C'était son sentiment que saint Dominique, en instituant ses Religieuses, avait voulu qu'elles offrissent à Dieu leurs prières, leurs veilles et leurs macérations pour ses Religieux, qui portent le saint Nom de Jésus dans les terres des infidèles. Elle avait grand plaisir à apprendre qu'on envoyait beaucoup de Pères de son Ordre et des autres Ordres aussi, dans les Indes, pour y faire recevoir la foi. Dans une de ses lettres, où elle rend compte de son intérieur à son Père, selon l'esprit, elle dit qu'au Carême de 1700, elle avait offert à Dieu, pour la conversion de la Chine, six mille six cent soixante-six coups de discipline, qu'elle avait prise en mémoire des plaies de Notre-Seigneur : macération que Dieu lui avait inspirée depuis quelques années, et qu'elle a continuée jusqu'à la mort. *Je remercie de tout mon cœur les Saints*, écrit-elle dans sa lettre, *qui ont soutenu les intérêts de la sainte Eglise : hélas ! il y a longtemps que la sainte Eglise est persécutée, cela me fait une grande peine*.

Le mérite de la grande foi de cette digne Fille du Père des Prédicateurs, joint à l'humilité et à la pureté de son cœur, attira sur elle une abondance de faveurs intérieures, qui ne sont connues que de Dieu. Elle pouvait dire comme l'épouse : *Je dors, mais mon cœur veille*. Car durant son sommeil elle s'entretenait souvent avec son Epoux, et avec les saints du Paradis. Elle avait de ces songes mystérieux, que Dieu envoie aux âmes prédestinées pour leur consolation, et pour

leur instruction. En voici un, qui la consola beaucoup. Elle l'écrivit elle-même à son frère, qui était son Directeur : « J'offrais au Père éternel les mérites de son Fils, et je disais : O Père charitable, je vous offre pour la rémission de mes péchés les mérites de votre Fils bien-aimé, tout ce qu'il a souffert, reposant dans une crèche sur du foin, tout ce qu'il a souffert durant le cours de sa vie, jusqu'à ce qu'il s'est présenté devant votre face le jour de son Ascension. » Le Père éternel me dit : « Je vous accorde ce que vous demandez, vos péchés vous sont pardonnés par les mérites de mon Fils : offrez-moi souvent ses mérites, j'aurai soin de vous, et je satisferai à tous vos besoins, et à ceux de la Communauté. » Cela me donna une grande joie, je fus à Prime avec une grande ferveur, je m'offris à Dieu, pour faire sa sainte volonté comme il lui plairait, et je passai toute la journée en actes de réjouissance, de remerciements, et d'offrande à Dieu de tout moi-même. J'en ressentis une impression si grande, qu'elle n'est pas encore effacée de mon esprit. »

Elle connut l'état de son frère le chanoine dans le purgatoire, et comment il en fut délivré. « Je lui demandai, dit-elle dans une de ses lettres, en quel état il s'était trouvé à l'heure de la mort. Il me dit que ce passage était à redouter, et qu'il s'y était trouvé dans une grande détresse et désolation, qu'il ne savait où il en était ; mais que Dieu l'avait assisté. » Notre Seigneur a révélé à cette vertueuse fille d'une manière toute surnaturelle plusieurs autres grâces, qu'il a faites à certaines personnes.

On n'eût pas dit à voir la V. Mère de Saint-Bernard, et à converser avec elle, qu'elle eût des communications si intimes avec le ciel. Sa vie était cachée en Dieu, elle portait une modeste gaîté sur le visage ; son air affable, joint à sa grande vivacité, laissait croire aux personnes qui ne connaissaient pas son intérieur, que rien ne se passait d'extraordinaire en elle, et qu'elle n'était que d'une vertu commune. Elle affectait même de ne paraître rien au delà, parce qu'elle chérissait l'humilité sur tous les dons de Dieu. Il n'en était pas de même de ceux qui voyaient dans son âme. Ils ne pouvaient assez admirer l'alliance, que Dieu y avait faite, d'un grand esprit avec une grande simplicité, d'une vivacité surprenante avec une prudence parfaite. On n'a pas vu d'esprit plus pénétrant, ni plus aisé que le sien ; mais la grâce l'avait rendue si docile par les vertus chrétiennes, que l'on ne pouvait voir religieuse d'une obéissance plus simple, ni d'une conversation plus naïve.

Elle disait souvent à son frère, et elle l'avait promis à Dieu dans une occasion où elle reçut des assurances d'une bonne et heureuse mort, qu'elle voulait souffrir en muette, mourir à tout, et conserver la douceur pour les personnes qui lui feraient de la peine. C'est à quoi elle a travaillé d'une grande force, renonçant à elle-même et à tout ce qui est créé. On a trouvé dans ses lettres ces paroles souvent répétées : « Je ne me soucie point des plaisirs de la terre, ni d'aucunes « créatures, je les ai sacrifiées à Dieu, je le fais encore de tout mon « cœur. » Son exactitude pour ce parfait renoncement s'augmenta beaucoup après des instructions toutes célestes, qu'elle reçut une fois. Voici le récit qu'elle en fait elle-même à son frère.

« Je vous écris ce petit mot comme à mon bon Père, pour vous prier
« de, etc., . . . Je vous dirai que le jour de sainte Rose, étant à l'oraison
« du soir, qui se fait après Complies, et dont le sujet fut la ferveur
« et la sainteté de nos saints, je vis Notre-Seigneur, grand et vénérable ;
« il avait la face tournée vers l'Orient. Je vis en même temps des
« religieuses de l'Ordre, dont l'habit était d'une blancheur admirable :
« je n'ai jamais rien vu de si blanc : elles étaient à genoux devant
« Notre-Seigneur. Il me regarda et me dit : *Voyez toutes ces religieuses,*
« *elles se sont sanctifiées dans le même Ordre que vous avez embrassé : vous*
« *êtes bien éloignée de leur vertu.* Cela me fit déjà une forte impression
« dans l'esprit. Je répondis que pour les austérités et les mortifications
« du corps, on ne voulait pas que j'en fisse, parce que je n'en avais pas
« la force. Une religieuse qui était à genoux, me dit : Hé bien, passe
« pour les mortifications du corps ; mais pour le renoncement à vous-
« même, vous ne pouvez pas vous en dispenser ; il y a bien des
« rencontres, où vous pourriez le pratiquer sans vous peiner, et que
« vous laissez échapper. Elle me fit connaître plusieurs occasions que
« je négligeais, et que je vis clairement. Elle me dit encore qu'il y en
« avait quantité en leur compagnie, qui y étaient arrivées par le renon-
« cement à elles-mêmes en toutes choses, que je le pouvais faire
« aussi bien qu'elles, et que je ne l'avais pas fait. Cela me causa
« bien de la confusion. Je passai l'oraison à genoux contre mon
« ordinaire ; car je n'y saurais demeurer longtemps, à cause de la
« faiblesse de mon estomac. J'en sortis le cœur si serré, que je fus
« plus de deux jours sans pouvoir manger, sinon avec peine, et j'ai
« toujours devant les yeux toutes ces choses. Priez Dieu pour moi,
« vous qui êtes l'ami des saints et des saintes de l'Ordre (1), afin que

(1) M. l'abbé de Vienne avait écrit des notices sur les Saints et Bienheureux de l'Ordre de Saint-Dominique.

« je puisse pratiquer les vertus qu'elles m'ont recommandées. Il est
« vrai que depuis ce temps-là il s'est présenté quelques rencontres
« de celles qui m'avaient été signalées ; je ne les ai pas laissé échapper,
« je m'en suis bien trouvée. Hélas ! que j'ai de regret d'avoir tant
« perdu d'occasions de vertu. Vous m'avez dit qu'un jour viendrait
« que j'aimerais mieux le silence que la récréation : il est arrivé ; car
« je vous assure que j'ai plus de plaisir à garder le silence et à
« m'entretenir dans quelque bonne pensée, qu'à toutes les récréations
« et entretiens des créatures. J'ai une très grande peine d'aller au
« parloir, et les fêtes et les dimanches je demeure au chœur toute
« la journée sans ennui : je ne sais ce que le bon Dieu veut
« faire de moi ; je me trouve dans des dispositions pour tout ce
« qui est de la vertu : je veux tâcher de bien profiter du temps :
« je sens mon cœur et mon esprit bien plus forts pour ne pas craindre
« les disgrâces, ni estimer l'amitié des créatures. Je commence à
« connaître que je puis bien me passer de beaucoup de choses que je
« croyais m'être fort nécessaires.

« J'ai été encore beaucoup encouragée à la pratique de ce saint
« renoncement le jour de saint Denis, lorsque j'entendis chanter à
« l'Offertoire de la Messe : *Anima nostra sicut passer erepta est, etc.*
« Je connus que c'était par le moyen de ce grand saint que nous
« avions été délivrés des filets du démon, que nous n'étions plus dans
« uneloi où l'on sacrifiait la chair des animaux ; mais qu'il fallait nous
« sacrifier nous-mêmes en toute occasion. Toutes ces choses m'ont
« bien pénétrée. Priez Dieu pour moi, afin que je fasse ce que Dieu
« demande de moi. »

Il est sûr que la dévote Sœur de Saint-Bernard redoubla le pas dans le chemin de la perfection depuis ce temps-là, c'est-à-dire bien des années avant sa mort. Elle acceptait les mortifications, sans qu'on s'en aperçût. La vivacité néanmoins de son esprit lui en faisait sentir toute l'amertume. La charité parfaite qui régnait entre elle et sa chère sœur, religieuse de grande vertu, dans le même monastère, lui faisait éprouver plus vivement les peines de celle-ci, qu'elle ne les éprouvait elle-même. On ne saurait croire combien de fois ce cœur compatissant était sous le pressoir.

Son unique consolation était de se tenir au chœur devant le Très Saint Sacrement. Elle y est demeurée une fois, lorsqu'il était exposé, depuis onze heures du matin jusqu'à cinq heures du soir. Le moins qu'elle y demeurât en ces jours-là était trois ou quatre heures consé-

cutives. Là était l'objet le plus cher de son amour, là elle s'unissait à cet Epoux de sang, de toutes les affections de son âme, là elle trouvait toute sa paix. Elle s'en explique à son frère, en deux ou trois de ses lettres, en ces termes : « Les jours que le Saint Sacrement est exposé, « je ne suis point en repos, que je ne sois devant le Saint Sacrement « au chœur : et pour lors, je suis dans la paix, dans la tranquillité, « et dans une récollection intérieure si grande, que j'ai peine à parler, « même à la récréation. Je ne me soucie point du tout des créatures, « ni de leurs caresses, ni de leurs faveurs, ni d'aucun emploi. Je ne « désire rien de tout cela, au contraire j'ai bien peur d'avoir quelque « office, qui m'éloigne de la présence de Dieu et m'empêche de suivre « régulièrement la Communauté. » Dans une autre lettre plus récente, elle dit qu'elle passa ses dix jours de retraite fort agréablement en la compagnie de Notre-Seigneur et de sa sainte Mère, et que le dimanche elle était demeurée six heures devant le Saint Sacrement avec une très douce consolation.

Cette grande âme, qui aimait les grandes vertus, et pratiquait les grandes dévotions, s'est rendue recommandable en l'amour qu'elle eut toute sa vie pour la sainte communion. Elle s'y préparait par de saints désirs, elle ne pouvait penser à autre chose, les jours de communion. Elle en parle de la sorte : « Je voudrais être ces jours-là « séparée entièrement de toutes les créatures, et ne m'entretenir « qu'avec Dieu. Je n'aime point qu'on ait récréation ces jours-là ; et « quand, au sortir du chœur, il faut que je monte au noviciat (elle « avait alors soin des novices), j'en ai le cœur tout serré ; je sens « quelque chose qui m'attire à la solitude, et je passerais des journées « entières dans ma cellule à méditer en une grande paix intérieure. « Les veilles et les jours des grandes fêtes j'ai une très grande peine « de converser avec les créatures, je suis extrêmement attirée et « occupée de la grandeur des mystères, ou de la gloire et des vertus « des saints. »

Un jour de saint Dominique, son Père, elle eut, ce semble, la certitude de l'espérance, j'entends certains signes particuliers, qui lui donnaient la confiance que ses fautes lui étaient pardonnées, qu'elle aurait un grand amour de Dieu, et que Notre Seigneur lui accorderait une bonne mort. Contente d'avoir ces trois présents, s'il plaisait à Dieu de les lui accorder réellement, elle dit dans la reddition des comptes de sa conscience à son directeur : *Hé bien, je m'en vais travailler de bon cœur à vivre en morte, pour mourir heureusement, à agir*

avec douceur en toute occasion, pour avoir la rémission de mes péchés, et à souffrir en muette, pour acquérir l'amour de mon Dieu. C'était là le fruit de ses communions. Elle y en recueillait tant d'autres, qu'on peut dire que le chœur et la sainte Table étaient son jardin, où elle cultivait toutes les vertus et les faisait croître dans son âme. Elle était si touchée du malheur des âmes, que la tiédeur, plutôt que la révérence, éloigne de cette divine participation, qu'elle disait : *Hélas ! je ne saurais ne pas croire que les personnes, qui ne sont pas dignes de communier souvent, ne le soient encore moins, si elles ne communient que rarement.*

Cette âme élevée reçut de cet auguste Sacrement des faveurs très singulières. Il semble que le Sauveur prenait plaisir à reposer longtemps dans son cœur, selon qu'elle le désirait. J'ai été moi-même le témoin et l'instrument, sans le savoir, d'un effet particulier de la providence de Notre Seigneur en ce point. Je ne le rapporte pas, parce qu'il serait trop long, et que d'ailleurs le siècle de fer à l'égard des choses de Dieu, où nous vivons, m'oblige à n'en pas dire davantage. Il suffit que nous sachions que la V. Mère de Saint-Bernard se disposait aux faveurs de l'Époux des vierges par une très profonde humilité, qui lui faisait abhorrer la vanité et l'orgueil plus que la mort, chercher à être inconnue au monde et à ses propres Sœurs, avilir ses talents et son esprit, avoir une chaste crainte de perdre Dieu, un soin continuel de tenir son âme pure, et laver ses fautes par la componction et la douleur la plus vive.

A ce propos, je dirai qu'elle a pleuré, mais amèrement, trop de sensibilité, qu'elle avait eue à la mort de son frère le chanoine qu'elle aimait beaucoup. J'ai trouvé l'expression de sa pénitence sur ce point dans une de ses lettres. « Je suis, écrivait-elle à son autre frère, dans « une si grande peine intérieure, de ce que je me suis laissée aller à « la douleur et si longtemps pour la mort de mon frère le chanoine, « que j'en ai le cœur tout serré. Cette peine est si forte qu'elle se « répand par tout mon corps : de sorte que les jambes me manquent. « Dites-moi ce que je dois faire là-dessus, pour satisfaire à Dieu, « que j'ai offensé ». C'est de la sorte que Dieu veut tout le cœur, et ne souffre rien d'impur dans les âmes qu'il désire élever à la perfection.

La vie de la Sœur de Saint-Bernard, dès son enfance, a été une pratique constante de l'amour de Dieu. Ce divin amour se rendit maître de son cœur dès la première aurore de la raison, et il l'a possédé jusqu'à

la fin. On lisait sur ses lèvres l'amour qu'elle avait pour Jésus-Christ. Sa manière de regarder les images de Notre-Seigneur ou même la seule prononciation du saint Nom de Jésus la mettait en dévotion. Elle n'avait pas de plus grand plaisir que de parler de Dieu et des grandeurs de Jésus-Christ. Son âme se liquéfiait, comme il est dit de l'Epouse des cantiques, lorsqu'elle les entendait parler. Elle se confiait en lui, comme à son bon Père, dans ses besoins et dans toutes ses traverses. Pour s'animer à bien obéir en toute manière, elle jetait les yeux intérieurs de son âme sur l'obéissance de Jésus-Christ à son Père, à la Sainte Vierge et à saint Joseph.

Cette V. Sœur sentait de grands attraites à la vie du Sauveur du monde et à sa très sainte mort en croix. Comme elle se préparait par des exercices intérieurs, durant plusieurs jours, à bien solenniser les fêtes que l'Eglise célèbre dans l'année, en mémoire de ce qu'il a fait ou souffert pour nous, elle en recevait des renouvellements de ferveur et des consolations toutes divines. Dans une lettre écrite à son frère dans la quinzaine de Pâques de l'année 1700, elle lui ouvre son cœur sur ce point en ces termes : « Je ne doute pas que votre
« esprit et votre cœur n'aient été pieusement occupés des saints et
« glorieux mystères, que Jésus-Christ a opérés en sa personne sacrée :
« moi, qui ne suis qu'une pauvre âme, toujours traînante dans la
« poussière de la terre, Dieu m'a attirée à lui très particulièrement ;
« j'en étais toute étonnée, car jamais je ne me suis trouvée si éclairée,
« ni si unie à tous ces saints mystères : je m'abandonne entièrement
« à la conduite de cet œil divin, qui voit tout, et de cette main ado-
« rable qui soutient tout. »

Il n'était rien qu'elle ne mît en usage pour s'exciter à la ferveur. Elle avait non moins de saintes pratiques que la séraphique vierge Catherine de Sienne, pour se tenir toujours appliquée à Dieu, et en sa divine présence. Elle en avait pour les Avents et les Carêmes, pour toutes les Fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, de saint Dominique, son Père, des saints de son Ordre et de ses saints protecteurs. Elle en avait également pour tous les dimanches de l'année, pour tous les jours et pour toutes les heures, et elle avait composé un recueil de ces précieuses pratiques intérieures. On ne peut rien voir de plus spirituel, ni de plus digne d'une vierge qui veut suivre l'Agneau partout où il va.

Les saints de sa dévotion, et dont elle avait reçu des faveurs particulières, comme saint Jean l'Evangéliste, saint Bernard, sainte Agnès la

martyre, S. Dominique, les saints de son Ordre, ses patrons et autres, étaient de sa part l'objet d'un culte très religieux. Elle ne manquait jamais de réciter les jours de leur fête une sorte de Rosaire, que son frère lui avait appris, et qui consistait à dire sur les petits grains du chapelet le verset : *Ora pro me, B. N. Ut digni efficiamur promissionibus Christi*, et, sur les gros, l'oraison du saint ou de la sainte.

Elle aimait tendrement saint Dominique, son Père. En l'entendant nommer, elle tressaillait de joie; elle se préparait à sa fête pendant huit jours par de saintes pratiques, et elle s'occupait huit jours après dans des actions de grâces à l'adorable Trinité, d'avoir donné un aussi grand saint à l'Eglise. Souvent elle priait son cher frère, en qui seul elle avait toute confiance, de lui donner de nouvelles pratiques, afin d'avoir toujours une nouvelle ferveur en la fête de notre B. Père. La dernière année de sa vie, elle écrivit à M. de Vienne pour lui demander de lui indiquer les douze plus grandes vertus de saint Dominique, et les rapportant aux douze pierres précieuses de la Jérusalem céleste, afin qu'en les méditant elle se préparât tout à la fois et à sa fête et à la mort, dont elle avait eu de grands pressentiments.

Elle méditait sur les actions vertueuses des saints, mais elle le faisait plus spécialement sur celles de la Reine des saints. Elle honora et aima la Sainte Vierge toute sa vie de la tendresse la plus filiale et de la confiance la plus sincère. Cette douce Mère de miséricorde était son refuge et sa consolation; aussi en reçut-elle des faveurs remarquables les jours de ses fêtes, qu'elle passait dans les élévations d'esprit vers elle, et de continuelles louanges de ses éminentes perfections. « Bon Dieu, disait-elle, quelle joie on aura
« dans le Ciel, lorsque l'on verra à découvert les belles actions que
« la Sainte Vierge et les saints ont pratiquées sur la terre, puisque
« l'on en ressent une si grande en les lisant ! Priez Dieu que j'y aille
« un jour, et dites ce que je dois faire pour y arriver, car je suis bien
« éloignée du chemin que ces grandes âmes ont tenu pour s'y rendre.
« Rien n'est capable de me donner de la joie, que leurs actions, et
« surtout celles du Saint des saints. Je n'aurai pas de peine à quitter
« ce monde pour entrer dans le royaume de Dieu. Il fait bon
« s'adresser aux saints (elle écrivait ces dernières paroles à l'occa-
« sion de quelques grâces miraculeuses qu'elle et sa sœur avaient
« obtenues par leur intercession), ils sont plus puissants que tous les
« plus grands seigneurs de la terre. Je suis bien contente dans mon
« âme de faire quelques exercices pour Dieu en l'honneur de tous
« ces princes de la cour céleste. »

Cette âme, toute fondue en dévotion pour les saints, ne se contentait pas de les honorer et de les suivre dans les vertus aisées elle imitait leur patience et leur mortification. Notre-Seigneur a permis qu'elle en ait eu l'exercice durant toute sa vie par des incommodités et des maladies presque habituelles. Elle les supporta avec une grande douceur, sans se relâcher des devoirs de la Religion, ni des points de la Règle, autrement que par la force de l'obéissance : et c'était là sa plus grande peine. Quand elle s'appliquait un peu fortement à l'oraison, elle en était parfois très fatiguée ; cependant elle ne diminuait rien de cette sainte pratique.

Elle fut longtemps dans le creuset des tribulations : elle souffrit de la part même de ses amis, de ceux et de celles qui donnaient un mauvais tour à ses actions et à sa patience. Comme une digne fille de la Croix, loin d'avoir pour eux le moindre ressentiment, elle était la première à les prévenir : et s'il lui était échappé quelques paroles peu obligeantes à l'égard de ses Sœurs, elle n'avait point de paix en son âme, qu'elle ne leur eût demandé pardon. Elle les aimait toutes, et regardait d'un œil charitable toutes leurs actions. Elle avait une douceur charmante, et un air si honnête, qu'elle donnait un accès facile à ceux qui avaient besoin de ses services. Fâchée de ne pas assez souffrir pour Dieu : « Je crois que votre cœur est content, écrivait-elle, de ce que vous avez plus souffert que moi cette année : « j'espère que mon tour viendra, s'il plaît à Dieu. » La vie présente lui était, comme aux âmes véritablement justes, un exercice de patience. Elle désirait ardemment de mourir : « Je ne m'étonne plus si les saints désiraient tant de mourir, afin d'aller aimer Dieu, puisqu'il est si peu aimé sur la terre par ses créatures. » C'est ce qu'elle dit dans une lettre de 1700 ; et, dans une autre de la même année : « Pour moi, je n'ai jamais eu un si grand désir d'aller voir Dieu, que je l'ai à présent ; rien ne possède mon cœur, il me semble que je n'ai plus de part à la vie, je suis dans la disposition de tout quitter, quand il plaira à Dieu de faire sonner ma retraite. »

Cette heure tant souhaitée devait arriver deux années plus tard ; car elle fut attaquée d'une violente maladie sur la fin de l'année 1702. Sa maladie commença par un vomissement si extraordinaire, qu'il semblait que sa poitrine s'allait rompre. Aussitôt qu'elle avait pris un peu de bouillon, elle le rendait pareillement. On envoya quérir son frère au mois de janvier 1703. Il la confessa, la communia, et il donna le Viatique à son autre sœur, qui s'était offerte à Dieu pour

mourir à la place de celle-ci. Prévenue de quelque inspiration, la M. Elisabeth lui dit qu'assurément elle ne croyait pas en revenir. Son vomissement ne cessa qu'après la fête de la Purification. Mais à peine commençait-elle à respirer, que deux jours avant sa mort il lui prit un mal de tête si insupportable, qu'elle faisait pitié à ceux qui la voyaient. C'était la palme de patience, qu'elle devait encore emporter dans le ciel, ainsi qu'il plut à Notre-Seigneur de le faire connaître à une personne fort intérieure. Elle perdit la parole et l'ouïe : et regardant d'un air fort doux ses Sœurs, qui priaient autour de son lit, elle tombait sur son chevet, puis se relevait, et soutenait sa tête des deux mains avec une tranquillité surprenante. Enfin après avoir édifié jusqu'à la fin par sa patience durant tout le cours de cette longue et très douloureuse maladie, ne se plaignant de rien, étant contente de tout, bénissant Dieu continuellement, après avoir traversé le feu et l'eau, comme dit un Prophète, elle reçut la grâce et la consolation d'une heureuse mort le dimanche de la Sexagésime, le onzième jour de février, à huit heures du soir.

IV. — La Vénérable défunte parut après sa mort beaucoup plus belle que durant sa vie. Elle laissa à ses chères Sœurs, spécialement à la Mère Prieure, le regret d'avoir perdu un des plus excellents sujets et une des plus ferventes religieuses du monastère. La bonne odeur de ses vertus les porta même à l'invoquer quelquefois en particulier, assurant qu'elles ont senti plus d'une fois la vertu et l'efficacité de ses prières.

Une personne de grand mérite, qui connaissait parfaitement l'intérieur de cette âme, se trouvait extrêmement mal, à cause de violentes douleurs de dents, et ne sachant que faire, il lui vint dans la pensée de se recommander à la M. de Saint-Bernard. « Je crois, dit-elle, que vous êtes morte dans la grâce de Dieu, et par conséquent amie de Dieu : je vous prie, si cela est, de demander à Notre Seigneur qu'il apaise mes douleurs, et que je puisse reposer la nuit. » Dans l'instant, ou peu après, les douleurs cessèrent. Le lendemain, réfléchissant que sa guérison pouvait provenir d'une cause naturelle, cette personne crut qu'elle ne devait pas penser qu'en cela il y eût aucune opération miraculeuse ; mais ses douleurs la reprirent et lui durèrent toute la nuit avec une extrême violence, ne lui permettant point de repos. Le lendemain, s'agenouillant en son oratoire, elle fit la même prière, et elle fut guérie aussitôt très parfaitement.

Notre Seigneur révéla en même temps à deux saintes âmes

qu'il avait fait grâce à cette vertueuse vierge, que peu de jours après sa mort il l'avait délivrée des peines du purgatoire, et qu'elle les avait souffertes pour un peu trop d'affection envers ses parents, et pour s'être trop abandonnée à la tristesse dans leur perte et leurs disgrâces. Son confesseur la priant de lui obtenir une vraie contrition de ses péchés, il la sentit aussitôt d'une façon extraordinaire. Beaucoup d'autres faits merveilleux pourraient être racontés sur cette pieuse Mère. Ceux-là suffiront.

La V. M. Elisabeth de Saint-Bernard aimait beaucoup durant sa vie à s'entretenir sur les Psaumes de David. Cette sainte lecture faisait l'objet principal de sa dévotion. Elle allait comme une abeille se reposer sur chaque Psaume et en tirer des plus beaux endroits la douceur du miel. Elle avait des pratiques particulières d'oraison pour ne perdre jamais de vue son divin Époux : et afin de soulager sa mémoire en ce point, elle en composa plusieurs dont chacune commençait par une lettre de son propre nom. Voici le plan des oraisons jaculatoires, prises sur les lettres de son nom, dont elle usait tous les jours, avec ses maximes de la vie spirituelle, qu'elle appelait son alphabet :

Exaucez, Seigneur, ma prière et mon humble supplication, et rendez-vous attentif à mes larmes. *Psal.* 38.

Louez le Seigneur, parce qu'il est bon de le louer : que la louange que l'on donne à notre Dieu lui soit agréable, et digne de lui. *Psal.* 146.

Je n'oublierai jamais la justice de vos ordonnances, parce que ç'a été par elles que vous m'avez donné la vie. *Psal.* 118.

Souvenez-vous de nous, Seigneur, selon la bonté qu'il vous a plu de témoigner à votre peuple : visitez-nous par votre assistance salutaire. *Psal.* 105.

Assistez-moi et je serai sauvé : et je méditerai continuellement sur la justice de vos ordonnances. *Psal.* 118.

Bienheureux sont ceux qui craignent le Seigneur et qui marchent dans ses voies. *Psal.* 127.

Et je méditais sans cesse sur vos commandements, que j'aime beaucoup. *Psal.* 118.

Traitez avec moi, votre serviteur, selon votre miséricorde, et enseignez-moi la justice de vos ordonnances. *Psal.* 118.

Heureux ceux qui se conservent sans tache dans la voie, qui marchent dans la loi du Seigneur. *Psal.* 118.

Daignez, Seigneur, régler mes voies de telle sorte que je garde la justice de vos ordonnances. *Psal.* 118.

En quelque jour que je vous invoque, je connais que vous êtes mon Dieu. *Psal.* 55.

Voici la prière que j'offrirai au dedans de moi à Dieu, qui est l'auteur de ma vie : je dirai à Dieu : Vous êtes mon défenseur et mon refuge. *Psal.* 41.

Je vous aimerai, Seigneur, vous qui êtes toute ma force : le Seigneur est mon ferme appui, mon refuge et mon libérateur. *Psal.* 17.

Eloignez-vous de moi, vous tous qui commettez l'iniquité, parce que le Seigneur a exaucé la voix de mes larmes. *Psal.* 6.

Notre âme attend le Seigneur avec patience parce qu'il est notre protecteur et notre appui. *Psal.* 32.

Notre secours est dans le nom du Seigneur, qui a fait le ciel et la terre. *Psal.* 123.

Exaucez, Seigneur, ma prière et mon humble supplication, rendez-vous attentif à mes larmes. *Psal.* 38.

Détournez mes yeux, afin qu'ils ne regardent pas la vanité : Seigneur, faites-moi vivre dans votre voie. *Psal.* 118.

Etablissez fortement votre parole dans votre serviteur par votre crainte. *Psal.* 118.

Seigneur, Seigneur, qui êtes toute la force d'où dépend mon salut, vous avez mis ma tête à couvert au jour du combat. *Psal.* 139.

Ayez pitié de moi, mon Dieu, parce que l'homme m'a foulé aux pieds : il n'a point cessé de m'attaquer tout le jour, et de m'accabler d'afflictions. *Psal.* 55.

J'ai trouvé l'affliction et la douleur dans ma voie, et j'ai invoqué le nom du Seigneur. *Psal.* 114.

Nations, louez toutes le Seigneur ; peuples, louez-le tous, parce que sa miséricorde a été puissamment affermie sur nous. *Psal.* 106.

Transpercez mes chairs par votre crainte comme avec des clous ; car vos jugements me remplissent de frayeur. *Psal.* 118.

Bénissez le Seigneur, ô mon âme, et que tout ce qui est au dedans de moi bénisse son saint nom. *Psal.* 102.

Eclairez mes yeux, afin que je ne m'endorme jamais dans la mort, de peur que mon ennemi ne dise : J'ai eu l'avantage sur lui. *Psal.* 6.

Répandez sur votre serviteur la lumière de votre visage, sauvez-moi selon votre miséricorde : que je ne sois point confondu, Seigneur, parce que je vous ai invoqué. *Psal.* 30.

Ne vous souvenez pas des fautes de ma jeunesse, ni de mes ignorances. *Psal.* 24.

Assistez-moi, et je serai sauvé, et je méditerai continuellement sur la justice de vos ordres. *Psal.* 118.

Regardez-moi, et ayez pitié de moi selon l'équité, dont vous usez envers ceux qui aiment votre nom. *Psal.* 118.

Dieu est notre refuge et notre force, et celui qui nous assistera dans les grandes afflictions, qui nous ont enveloppés. *Psal.* 45.

Dix-neuf Maximes ou Pratiques de la V. Mère de Saint-Bernard.

Aimez, disait-elle à son âme et à son cœur, d'être inconnus et réputés pour une vile créature, et pour un rien aux yeux de tout le monde.

Bénissez Dieu en tout temps, aussi bien dans l'adversité que dans la prospérité, et supportez avec douceur les infirmités des autres.

Conservons sur toute chose la pureté de ce cœur, que j'ai donné à Dieu dès mon enfance.

Dirigeons toutes nos actions selon le bon plaisir de Dieu, et aimons la solitude, où Dieu parlera à notre cœur.

Embrassons la pauvreté et la simplicité, estimons-nous incapables de grandes choses, et inutiles de pouvoir rien faire pour la gloire de Dieu.

Fuyons, mon âme, fuyons l'entretien des créatures, ne nous enquêtons point des affaires d'autrui, ni de ce qu'on dit de nous, ni si on nous aime ou si on nous méprise : fuyons donc le monde ; car on ne peut contenter Dieu et les hommes.

Glorifions notre Dieu, glorifions-le de tout notre cœur, quelque chose qui nous arrive, pour fâcheuse et pénible qu'elle soit.

Humilions-nous en tout et partout, et par ce moyen nous serons

aimées de Dieu, qui chérit et exalte les humbles, et nous donnerons la chasse au démon, qui n'ose approcher des humbles.

Imagine-toi, mon âme, Dieu toujours présent, et pense qu'il te regarde, fais toutes tes actions pour lui plaire.

Le royaume des cieux se gagne par la peine et le travail, par les pleurs et les gémissements.

Ménageons si bien notre temps, que nous l'employions tout au service de Dieu ; car nous ne devons rien avoir de si cher que le temps, qui nous est donné pour mériter la vie éternelle.

Ne méprisons personne, ne causons aucun déplaisir : portons compassion à ceux qui sont dans l'affliction, et rendons-nous doux et affables à tout le monde.

Ote en toi tout ce que tu connais qui peut déplaire à Dieu.

Prenons garde, mon âme, si toutes nos actions sont faites pour la plus grande gloire de Dieu, et si elles lui sont agréables.

Qui que nous soyons, tâchons de ne nous pas rendre singuliers ; mais menons une vie commune à l'extérieur.

Rentrions souvent en nous-mêmes, et parlons peu, de peur que notre langue ne se laisse emporter à plusieurs paroles vaines et inutiles.

Soyons humbles dans la prospérité, sobres au manger, joyeuses dans les mépris, patientes dans les douleurs, et prudentes dans toutes nos actions.

Tous les maux et toutes les peines, que je puis souffrir en ce monde, ne sont rien en comparaison de la gloire que Dieu garde à ceux qui souffrent ici-bas pour son amour : c'est pourquoi je prendrai pour mes meilleurs amis ceux qui me feront souffrir.

Voulez-vous, mon âme, devenir riche ? vendez et donnez à Dieu tous vos biens, toutes vos aises, et tous vos contentements ; il vous paiera bien, et vous les fera valoir plus que vous ne sauriez jamais vous imaginer : il n'y a personne si riche et si content, que celui qui s'est tout donné à Dieu ; car il a acheté le Paradis, et possède Jésus-Christ, qui est le plus grand trésor que les hommes puissent posséder.

Ce que je dois aimer.

Dieu sur toutes choses, et mon prochain comme moi-même ; la vertu plus que tous les trésors du monde ; l'oraison, jointe à la

mortification, mon Ordre, sans mépriser les autres, au contraire les estimer tous.

Ce que je dois haïr.

Le péché, et toutes les occasions du péché, ma propre volonté, le monde et ses maximes, comme un air infecté, et mes passions, comme la source de mes inquiétudes.

Ce que je dois faire.

Tendre une bonne fois et pour toujours à la perfection, communiquer peu avec les créatures, et souvent avec le Créateur, vaincre mes difficultés, compatir cordialement aux peines de mes Sœurs, supporter les défauts d'un chacun avec patience, corriger les miens propres avec vigueur, souffrir sans me plaindre, me comporter en tout et partout avec prudence, me tenir en la présence de Dieu, qui voit tout, faire mes actions avec autant de perfection, que si chacune devait être la dernière de ma vie, garder fidèlement mes vœux et mes Règles et toutes les vertus convenables à mon état jusqu'à la mort.

Cette vertueuse religieuse avait aussi de saintes pratiques pour tous les jours. Elle en avait pour Matines et pour les petites Heures, pour Vêpres et pour Complies, pour le repas, pour la récréation, pour le coucher, pour le temps de la maladie, pour la solennité des fêtes de Notre-Seigneur et de la Sainte Vierge, de saint Dominique, de tous les saints de l'Ordre, et de plusieurs autres saints et saintes. Sa grande dévotion était à la sainte Enfance de Jésus. Les âmes pieuses trouveront leur édification dans la pratique suivante dont elles se servait en la fête de la Nativité de Notre-Seigneur, pour entretenir en son cœur le feu divin de la charité. Elle commençait à s'y préparer dès le premier jour de l'Avent, et elle essayait de ranimer toute sa ferveur dès la veille de cette grande fête. Voici comment elle s'en exprime :

Exercice intérieur pour la Fête de Noël.

Je commencerai la solennité de ce saint jour dès la veille, lorsqu'on annonce au martyrologe la naissance du Roi des rois. Je l'adorerai dans un profond respect, en faisant ma prostration ; et en humiliant

mon corps, je soumettrai mon esprit à son empire. Je remercierai la Très Sainte Trinité du don inestimable qu'elle nous fait de nous donner son Fils. Je remercierai ce divin Enfant, de ce qu'il se donne au monde par amour, et le Saint-Esprit puisque c'est son ouvrage. Je m'unirai aux saints anges, pour adorer avec eux ce divin Roi, et j'inviterai toutes les créatures à faire la même chose. Je passerai tout le jour en des actes de désir et de reconnaissance pour la naissance de notre Libérateur, de notre Maître et divin Sauveur. Je suivrai la Très Sainte Vierge dans son voyage, et j'admirerai, et tâcherai d'imiter sa patience dans les rebuts qu'on lui fait en Bethléem. J'offrirai mon cœur à ce petit Roi pour en faire son palais et sa demeure. Entrant au chœur pour chanter Matines, j'entrerai en esprit avec la Sainte Vierge et saint Joseph dans la pauvre étable de Bethléem, destinée du Père éternel pour la naissance de son Fils.

Puis, au *Venite, exultemus*, elle invitait toutes les créatures à venir adorer et louer notre Roi, le Prince de la paix.

Au premier Nocturne.

Elle considérait l'amour du Père éternel envers l'homme, lui ayant si libéralement remis sa faute, envoyant son Fils unique sur la terre, pour porter en son propre corps la peine due au péché, et elle remerciait ce Dieu de bonté du précieux don qu'il fait aux hommes.

Au second Nocturne.

Elle s'entretenait sur les désirs ardents que l'Enfant Jésus avait de sortir de sa prison, quoique sainte, pour se donner aux hommes par sa naissance, et s'offrir à son Père éternel comme une victime, afin de tirer les hommes de l'esclavage et de la captivité où le péché les avait réduits.

Au troisième Nocturne.

Elle rendait grâces au Saint-Esprit, comme étant l'auteur d'un si grand ouvrage, et elle honorait la très haute contemplation de la Sainte Vierge en ce moment de la naissance de Jésus son Fils.

Au Te Deum.

Elle remerciait les trois personnes de l'adorable Trinité d'un si heureux don fait aux hommes ; car la miséricorde divine paraît en ce jour avec éclat.

Pendant la Messe de minuit.

Elle se consumait en désirs ardents de recevoir son Sauveur, s'unissant aux saints anges, et priait la Sainte Vierge de lui faire part de son amour envers son Fils. Elle considérait la joie de cette divine Mère, qui avait tant souhaité de voir le Désiré des nations; elle pensait à ses larmes de dévotion, et à ses soins empressés autour de ce cher Fils : elle la contemplait exerçant parfaitement alors le ministère de Marthe et celui de Marie, embrassant Jésus, le couvrant de baisers, et Jésus, à son tour, ne se lassant point de la regarder. Mon âme, a-t-elle écrit, se pâme de tendresse et de joie à considérer le Dieu qui m'a créée, devenu petit enfant pour l'amour de moi. Autrefois on a dit de notre Dieu : *Magnus Deus, et laudabilis nimis* : « Dieu est grand, et on ne peut assez le louer. » Moi, je dirai à présent : « Dieu est petit, et on ne peut assez l'aimer. »

« A la communion, je le recevrai comme mon roi et mon souverain Seigneur, je rendrai hommage à ses royales grandeurs, je mettrai sur sa tête adorable la couronne que j'aurai tâché de tresser pendant l'Avent et me soumettrai amoureusement à son empire, le priant de régner sur mon cœur et sur mes affections. Je renouvellerai mes vœux en sa présence, lui promettant fidélité jusqu'au dernier soupir de ma vie. »

Il en était de même des Laudes et autres Offices du jour. A la fin elle s'écriait avec un Prophète : *Consideravi opera tua et expavi*. « J'ai considéré vos merveilles, Seigneur, et je me suis pâmée d'admiration. »

*LE MÊME JOUR*

1266. — En la Province d'Allemagne, mourut le V. P. WALTER DE MEYSENBOURG. Ses parents, le destinant aux dignités ecclésiastiques, lui procurèrent d'abord un riche canonat dans l'église de Trèves; mais Dieu qui l'avait choisi de toute éternité, pour être l'imitateur fidèle de la vie souffrante et humiliée de Jésus-Christ son Fils, lui fit mépriser les richesses et le bénéfice qu'il possédait, pour se faire religieux. Il reçut l'habit de l'Ordre à

l'âge de seize ans. Il en prit aussi l'esprit par son application à la piété et à l'étude, où il fit de si grands progrès, qu'il se rendit également illustre par sa vertu et par sa doctrine, et acquit bientôt la réputation d'un excellent religieux, et d'un des plus profonds théologiens de sa Province.

Un prince de l'Empire le demanda à ses Supérieurs, pour le charger du soin de sa conscience, et se mettre sous sa conduite, dans le dessein que Dieu lui avait inspiré de changer de vie et d'en mener une plus chrétienne et plus édifiante. Le Vénérable Père lui donna des conseils salutaires, et l'exhorta à commencer ce nouveau genre de vie par une bonne confession. Thomas de Cantimpré, qui a écrit ceci, raconte qu'étant couché dans le même lieu que le V. P. Walter, la veille du jour où le Prince devait se confesser, il entendit par trois fois le Père crier de toute sa force : *Benedictus Jesus fructus ventris tui*. Il en fut effrayé, aussi bien que d'autres personnes qui couchaient proche de cette chambre. Le matin, le P. Thomas lui demanda quel fâcheux songe il avait eu, qui l'avait obligé à crier si fort. « Il y a longtemps, lui » répondit le V. P. Walter, que j'ai coutume d'ajouter le saint Nom de Jésus à » *l'Ave Maria*, en disant : *Benedictus Jesus fructus ventris tui*. Cette nuit le démon » irrité de la résolution du Prince, pour empêcher qu'il ne se confessât, s'en » est pris à moi ; mais la puissante protection de la Très Sainte Vierge l'a » obligé de me quitter et de s'enfuir. » Le V. P. Thomas usa lui-même beaucoup de cette dévotion : car ayant attiré à l'Ordre de Cîteaux une jeune Dame, laquelle avait été mariée à Frédéric, fils du comte de Vienne, comme il la conduisait au monastère, elle fut si fortement tentée du démon, qu'elle songeait à changer de dessein. Le Vénérable Père voyant le combat qui se livrait en elle, s'écria en présence des personnes de leur suite : *Benedictus Jesus fructus ventris tui*. Aussitôt le démon lâcha prise, et la dame persévéra dans sa vocation. Elle entra dans le monastère, où elle mena une vie si exemplaire, qu'elle mérita d'en être Abbesse.

Outre ce Prince de l'Empire que le V. P. Walter de Meysenbourg gagna à Dieu, il fortifia la B. Yolande de Vienne dans la pieuse résolution où elle était de rejeter les riches partis que ses parents lui présentaient pour l'engager dans le monde, et de se faire religieuse de l'Ordre de saint Dominique au Monastère de Marienthal. Par ses bons avis il la fit triompher des obstacles terribles que la chair et le sang lui suscitèrent pour s'opposer à sa vocation. Le Vénérable Père mourut plein de mérites et en opinion de sainteté vers l'année 1266. — (Cantimpré Lib. de apibus).

1267. — A Pérouse, mourut le dévot F. BENINTENDE, convers, lequel quitta les grands biens qu'il avait au monde, et renonça aux belles espérances d'une éclatante fortune, pour suivre Jésus-Christ ; afin d'avoir plus de part à ses humiliations, il embrassa l'humble condition de Frère convers, malgré les larmes de ses enfants, et les instantes prières de toute sa famille, qui firent les derniers efforts pour le détourner de sa résolution. Il servit Dieu si

parfaitement dans ce nouvel état, et il en remplit tous les devoirs avec tant de dévotion, de ferveur et d'application, qu'il mérita la récompense de ces ouvriers de l'Évangile, qui reçurent un salaire égal à celui des autres, appelés au travail avant eux. Il passa de ce monde à l'immortalité vers l'année 1267. — (Razzi, Mich. Pio).

1280. — A Périgueux, mourut le V. P. GUILLAUME DE SAINT-ASTIER, religieux très considérable par la noblesse de son extraction, qu'il tirait des plus anciennes familles de la Province, mais plus illustre par sa haute piété, et doué de toutes les qualités nécessaires à un homme apostolique, destiné aux salut des âmes. Il s'y employa longtemps avec un grand zèle, que Dieu favorisa de ses bénédictions par la conversion de quantité d'insignes pécheurs. Il fit paraître une rare prudence dans sa conduite, et une exactitude parfaite à toutes les observances de la vie régulière. Il mourut dans une vénérable vieillesse, encore plus chargé de mérites que d'années, environ l'an 1280. — (B. Guidonis).

1319. — A Bayonne, mourut le V. P. PIERRE BERNARD, un des plus excellents religieux de la Province de Toulouse. Il a fleuri en science et en vertu dans cette Province, au commencement du second siècle de l'Ordre. Elu évêque de Bayonne, l'an 1319, il gouverna son Église avec une vigilance pastorale, rétablit la discipline ; et après s'être rendu un modèle de sainteté à son troupeau par l'exemple de ses admirables vertus, il se reposa en Notre-Seigneur. — (B. Guidonis).

1472. — A Plasencia, en Castille, mourut le V. P. JEAN LOPEZ de Salamanque, grand serviteur de Dieu. Les ducs de Béjar et les comtes de Plasencia le prirent pour leur confesseur. Pendant que le Vénérable Père était chez le duc de Béjar, un des enfants de ce duc, âgé de douze ans, tomba malade et mourut. Le Vénérable Père conseilla à la duchesse, inconsolablement affligée, de le vouer à saint Vincent Ferrier. Elle le fit, et l'enfant ressuscita, à la grande joie de sa famille désolée, et à l'étonnement de toute la ville. En reconnaissance de ce miracle, les heureux parents bâtirent à l'Ordre un couvent magnifique, dans la ville de Plasencia, sous le nom de saint Vincent Ferrier, par l'intercession duquel l'enfant mort avait reçu la vie ; celui-ci a été depuis Grand Maître de l'Ordre militaire d'Alcantara, et ensuite Archevêque de Tolède. Pour satisfaire la dévotion que la duchesse portait à ce grand saint, le V. P. Lopez écrivit sa vie ; et pour conserver la mémoire de la résurrection de son fils à la postérité, la pieuse mère en fit peindre toutes les circonstances dans un grand tableau, où son fils était représenté aux pieds de saint Vincent, à l'âge qu'il avait quand il le ressuscita. Elle plaça ce tableau dans l'église qu'elle avait fait bâtir, comme un monument éternel de sa piété et de sa reconnaissance. Un autre miracle augmenta la dévotion que cette grande duchesse portait à saint Vincent. Le

V. P. Lopez, étant tombé malade, n'était pas en mesure de prêcher au château le jour de la fête du Saint. Comme la duchesse s'affligeait fort de ne pouvoir entendre les louanges de son saint Protecteur, on vint la prévenir qu'un religieux de l'Ordre avait été aperçu dans le voisinage. Elle le fit prier aussitôt de venir, le reçut avec charité et l'engagea à prêcher le lendemain, qui était le jour de saint Vincent. Ce religieux inconnu fit le panégyrique du Saint avec tant d'éloquence et de force, qu'il charma son auditoire. La duchesse le fit appeler après le sermon pour le remercier, mais on ne le trouva plus; après l'avoir longtemps inutilement cherché, et s'être informé de ses nouvelles sans en avoir appris, on fut persuadé que c'était un ange qui leur avait fait l'éloge du Saint, sous la forme de ce religieux. Quant au V. P. Lopez, il se retira dans le couvent que nos premiers Pères avaient bâti hors la ville, avant que le duc ou la duchesse eussent bâti le nouveau dans la ville. Cet ancien couvent est encore aujourd'hui appelé Saint-Dominique le Vieil. L'homme de Dieu se servit avantageusement de cette retraite, pour se préparer à la mort par la pratique de toutes les vertus. Il rendit sa sainte âme à Dieu vers l'année 1472. — (Lopez).

1590. — A Valence en Espagne, le V. Père JEAN VIDAL, très digne neveu selon la chair, et fervent imitateur selon l'esprit du B. Jean Micon. Il fut trois fois Prieur de son couvent de Valence, dans le temps même où saint Louis Bertrand et d'autres religieux éminents illustraient cette Communauté par leurs vertus et leurs miracles. Ce fut pendant l'un de ses triennats comme Prieur que, sans autre fond que celui de sa confiance en la Providence, il entreprit la construction du dortoir des Frères qui était vaste et grandiose. Il signala également sa piété et sa reconnaissance en érigeant un magnifique sépulcre de marbre pour y déposer le corps de son saint oncle, le B. Jean Micon, qui y fut depuis particulièrement honoré des fidèles. Il se montra dans Valence le protecteur de tous les Ordres religieux dont il défendit les droits avec une sagesse et une constance invincibles. Le Souverain Pontife qui l'avait en haute estime lui confia plusieurs commissions importantes.

Le V. Père accomplissait son troisième triennat, quand il fut atteint de la maladie dont il mourut le 10 de février 1596. Dès que le triste bruit de sa maladie se fut répandu dans la ville, tous les religieux, qui le considéraient comme leur Père, exposèrent le Très Saint Sacrement et firent des prières publiques pour son prompt rétablissement; il en fut de même dans les paroisses de la ville. La très vertueuse sœur Ursule Aguir, du Tiers-Ordre, qui avait reçu l'habit des mains de saint Louis Bertrand en 1577, et qui était en grande réputation de sainteté, eut révélation que le V. Père mourrait de cette maladie. Quand il fut mort, elle connut aussi par une lumière d'en haut qu'il était en purgatoire; mais peu de jours après, elle vit son âme dans la gloire avec les Bienheureux. Le V. Père apparut aussi au B. Père Dominique Anadon, auquel il dit qu'il était demeuré cinq jours en purgatoire; il lui donna aussi

ordre de faire savoir au nouveau Prieur plusieurs choses utiles pour l'exercice de sa charge. — (Diago, Gavaston).

1600. — En la Province d'Aragon, au couvent de Segorbe, mourut saintement le V. P. THOMAS SALES. Son zèle pour l'observance qu'il garda toute sa vie avec la dernière exactitude, son insigne charité envers le prochain, qui le portait à s'appliquer infatigablement à leur salut, sa compassion tendre et affectueuse envers les pauvres malades qu'il servait avec assiduité, sa profonde humilité, et ses autres vertus, l'ont rendu agréable à Dieu et aux hommes. Il fut favorisé du don de prophétie. La haute réputation de sainteté qu'il s'était acquise attira un grand concours de peuples à ses funérailles, auxquelles le Chapitre de la cathédrale assista, pour honorer sa mémoire. — (*Acta Cap. Rom. 1644*).

1605. — A Madrid, au couvent de Notre-Dame d'Atocha, mourut le V. Père JACQUES DE PINÉDA, religieux d'une humilité profonde, d'une modestie angélique, et d'un zèle incomparable pour l'étroite observance. Son mérite jetait tant d'éclat, qu'étant seulement Sous-Prieur d'un couvent, il fut élu Provincial. Il s'employa vigoureusement pendant les quatre années de sa charge à rétablir l'observance régulière partout. Après avoir fini son Provincialat, il se joignit au V. P. Jean Hurtado, l'un des plus illustres réformateurs de l'Ordre en Espagne, qui avait bâti le couvent de Talavera, où il jeta les premiers fondements de sa réforme. On y gardait la Règle et les Constitutions à la lettre ; on y menait une vie fort austère, et on s'y exerçait jour et nuit dans toutes les pratiques de la vie spirituelle. Le V. Père Jacques y fut nommé Sous Prieur, et plus tard envoyé au couvent de Notre-Dame d'Atocha à Madrid, où le V. P. Hurtado avait établi la réforme. Il mourut saintement dans ce couvent en l'année 1605, et fut enterré dans le Chapitre du Cloître. — (Lopez).

15.. — Au monastère de Santarem, en Portugal, la V. M. BÉATRIX PEIJO entra dans le repos des saints, après avoir infatigablement travaillé à son salut et à sa perfection l'espace de quatre-vingts ans par l'exercice continuel de toutes les vertus. Depuis qu'elle fut professe, elle observa une retraite aussi rigoureuse que les anciens solitaires de la Thébaïde. Le monastère lui devint un désert, où, vivant séparée des créatures, elle n'avait de commerce qu'avec Dieu. Elle consacrait à l'oraison tout le temps dont elle pouvait disposer durant le jour, et elle passait invariablement ses nuits à genoux au chœur, les yeux et les mains levés au ciel, ne paraissant plus avoir le moindre sentiment des choses d'ici-bas ; morte au monde, son cœur, son esprit et ses désirs étaient en Dieu. Il lui révéla le jour et l'heure de sa mort. Elle conçut tant de joie de cette agréable et heureuse nouvelle, qu'une nuit de Noël ayant chanté à Matines la huitième leçon de l'Office, on lui

entendit dire distinctement ces paroles, pendant qu'elle faisait son inclination profonde devant le Très Saint Sacrement : « Mon divin Sauveur, je viens de dire cette leçon pour la dernière fois, je vous adore et je vous remercie de la miséricorde que vous me ferez bientôt de m'appeler à vous pour aller chanter vos louanges dans le ciel. » Peu de temps après cette solennité de Noël, elle fut saisie d'une violente maladie. Elle se disposa saintement à la mort. Toute sa vie n'avait été qu'une préparation à cette dernière heure. Elle reçut les derniers sacrements avec des transports qui témoignaient de son bonheur d'aller enfin jouir dans le ciel des délices éternelles. Après sa mort, on lui trouva sur les reins une ceinture de fer large de trois doigts. Elle n'avait osé l'ôter, de peur qu'on aperçût cet instrument de pénitence, qu'elle avait porté toute sa vie avec de continuelles douleurs. — (Souza).

1542. — Au monastère de Corregio, en Italie, mourut saintement la dévote sœur FRANÇOISE-MARIE FRASSETTI. Les religieuses de ce monastère avaient été premièrement chanoinesses régulières de Saint Augustin, mais passant de la juridiction épiscopale à celle de l'Ordre de Saint Dominique, elles embrassèrent l'institut avec une sincérité incroyable. Elles s'acquirent une si haute réputation de sainteté, par toutes les observances régulières, un silence perpétuel, une assiduité à l'oraison, et les grandes austérités qu'elles pratiquaient, que des séculiers dignes de foi ont protesté avoir reçu plusieurs grâces de Dieu, après s'être recommandés aux prières de cette Communauté. Entre les religieuses qui s'y sont rendues recommandables par la vertu, la V. Sœur Françoise-Marie Frasseti a été une des plus signalées. Sa modestie et sa dévotion inspiraient aux autres le désir de l'imiter. La vue continuelle qu'elle avait de son néant la rendait si humble, qu'elle se regardait comme le rebut de la Communauté. Son obéissance admirable lui faisait exécuter aveuglément tout ce qu'on lui commandait. Ses austérités finirent par lui causer une maladie qui lui ouvrit le ciel, après qu'elle eut souffert avec une patience héroïque. Son père, médecin de la maison et qui connaissait la haute vertu de sa sainte fille, ne craignit pas de lui déclarer qu'elle n'avait plus que trois jours à vivre. Cette nouvelle lui causa un vérifiable accès de joie. Elle leva les yeux et les mains au ciel ; et après avoir adoré la volonté de Dieu, elle pria qu'on lui fit venir le V. P. Vincent, son confesseur. Il lui administra les derniers sacrements, par la vertu desquels ayant glorieusement triomphé de l'enfer, elle alla jouir de la gloire. Le même P. Vincent le sut par révélation et le déclara aux religieuses, sensiblement affligées de sa mort ; c'était environ l'année 1542.

1655. — A Toul en Lorraine, au monastère du Tiers-Ordre, mourut la très vertueuse Sœur ANNE DE LA TRINITÉ. Mise fort jeune comme pensionnaire dans cette sainte maison, elle y prit si parfaitement l'esprit de

la Religion, qu'après en avoir reçu l'habit, elle devint un excellent modèle d'observance et de régularité. Elle apprit les Constitutions par cœur, mais elle les savait encore mieux par la pratique. On la voyait garder en tout temps un silence très rigoureux, ne parlant jamais que par nécessité ou par obéissance. Morte au monde et à toutes les tendresses de la chair et du sang, par humilité elle ne parlait jamais de ses parents, qui étaient des plus considérables de la ville. On lui donna le soin des pensionnaires ; elle les forma à la piété d'une manière si édifiante, que plusieurs, charmées de sa vertu, se firent religieuses. Ayant grande charité à servir les Sœurs malades, elle apprit à préparer les médecines et les autres remèdes, afin de pouvoir mieux les soulager, et il n'y avait service si pénible et rebutant, qu'elle ne leur rendit avec plaisir. On remarquait dans ses habits, et dans tout ce qui était à son usage, son amour pour la pauvreté ; elle choisissait toujours pour elle le plus usé et le pire. Avide de souffrances, elle cachait ses maladies autant qu'elle le pouvait, afin d'avoir le moyen d'endurer quelque douleur pour l'amour de Dieu. Après une longue maladie, il lui resta une faim habituelle, plus pénible à souffrir que toutes les douleurs qu'elle avait endurées. Elle en triompha par sa patience, souffrant sans rien dire et se contentant de deux onces de pain par jour, qui ne servaient qu'à irriter davantage cette faim dévorante. Son zèle à suivre la Communauté a abrégé le cours de sa vie ; car, ayant longtemps dissimulé son mal, on ne s'en aperçut que lorsqu'il était sans espoir de guérison. Une Sœur lui en fit quelque reproche. Elle lui répondit avec une extrême douceur : « Eh quoi, ne veut-on pas me laisser souffrir ? pourquoi me tant épargner ? il me semble que j'ai encore assez de forces pour suivre la Communauté. » La Mère Prieure l'obligea d'aller à l'infirmerie ; et quand elle vit le bon lit qu'on lui avait préparé, elle eut honte de mourir dessus, parce qu'il ne lui semblait pas assez conforme à la croix de son divin Epoux ; elle pria les larmes aux yeux la Mère, Prieure de la dispenser de s'y coucher, ce que celle-ci lui accorda. Elle mourut dans ces saintes dispositions de souffrance et d'amour, le 10 février 1655. — (Mém. de Toul).





XI FÉVRIER

Le B. P. SÉBASTIEN DE CANTO

Et ses deux Compagnons, Martyrs dans le royaume de Siam ()*

(1569)



ON peut dire de ce grand serviteur de Dieu, Fr. Sébastien de Canto, Portugais, et missionnaire dans les Indes, ce que saint Jean Chrysostôme a écrit de saint Jean l'Évangéliste, « qu'il a été plusieurs fois martyr : *Joannes pluries martyr*, » puisque deux fois cet apôtre de Jésus-Christ a répandu son sang pour la gloire de Dieu.

Dans la vie du B. P. Jérôme de la Croix (1), nous avons raconté, comment, avec ce V. Père, le P. Sébastien de Canto était, une première fois, entré dans le royaume de Siam. Il y partagea les labeurs incroyables du V. P. Jérôme, dans l'évangélisation de ce vaste pays entièrement livré à l'idolâtrie. Après avoir appris la langue siamoise, les deux saints missionnaires prêchèrent avec un zèle si apostolique, qu'ils convertirent et baptisèrent un grand nombre d'infidèles.

Ces résultats bénis irritèrent ceux qui s'opiniâtraient dans leur aveuglement, en particulier certains Maures. Un jour, ils seruèrent sur les deux prédicateurs de l'Évangile et percèrent le V. P. Jérôme d'un coup de lance, qui lui valut la couronne du martyre. Le B. P. Sébas-

(*) Sousa, t. iv, liv. 3; Lopez, iv. p.

(1) Janvier, p. 816.

tien, blessé lui-même grièvement, serait mort entre leurs mains, si des Portugais que le commerce avait attirés dans ces contrées, ne l'eussent délivré, Dieu le réservant pour de plus grands combats (1).

Quand on eut connaissance d'un tel attentat, les nouveaux convertis s'en affligèrent extrêmement. Le roi même de Siam, qui était absent lorsque ces païens commirent leur crime odieux, donna aussitôt des ordres pressants pour en découvrir les auteurs, afin de les punir comme il convenait.

Le B. P. Sébastien, qui ne se contentait pas d'enseigner l'Evangile, mais qui faisait profession d'en pratiquer les maximes les plus parfaites, se résolut à tout tenter pour fléchir la colère du roi et pour l'amener à pardonner aux lâches assassins. A peine convalescent, il se met en chemin et va se jeter aux pieds du prince, le conjurant de faire grâce aux coupables. « Seigneur puissant, lui dit-il, je suis en ta présence, non pas pour demander vengeance de ces blessures que tu vois encore sanglantes et ouvertes, non, je demande miséricorde pour tes sujets criminels, et cette miséricorde que tu leur feras, je l'estimerai faite à moi-même. Celui que nous servons comme chrétiens, n'a pas coutume de rendre le mal pour le mal. Il donne la vie céleste à tous, et jamais le mal ; nous sommes venus à Siam, non pour détruire, mais pour édifier et, encore mieux, mourir pour la foi que nous prêchons. Laisse-moi donc ceux qui ont massacré mon compagnon ; eux et moi nous t'en serons reconnaissants ; calme ta colère, ouvre leur prison et ne verse pas leur sang. » A ces paroles, le roi et sa cour reconnurent le véritable esprit chrétien, et ils se sentirent remplis d'admiration autant que d'affection pour le survivant, et de regret pour celui qui était mort si saintement. Le prince écouta la demande du V. P. Sébastien, et exigeant de lui la promesse qu'il ne s'éloignerait pas de ses Etats, il ordonna qu'on l'entourât d'honneurs et de soins. Il en a été ainsi de tout temps, écrit Sousa : verser son sang pour la foi est le moyen le plus efficace de répandre l'Evangile, et la tête tranchée d'un martyr vaut plus pour augmenter le troupeau du Christ, que les langues vivantes de beaucoup de prédicateurs.

(1) Le Prieur de Malacca envoya la relation de ce douloureux événement au R^{me} Père Général à Rome, et celui-ci la fit insérer à la suite des Actes du Chapitre général tenu également à Rome en 1571.

Le B. Sébastien de Canto, désireux de profiter des bonnes intentions du roi de Siam, obtint de lui la permission d'aller à Malacca chercher de nouveaux compagnons de ses travaux, et il lui donna l'assurance qu'il ne tarderait pas à revenir avec eux en cette terre encore teinte d'un sang innocent et pur, et qui ne pouvait manquer avec le temps de produire en abondance des fruits de salut.

Le V. Confesseur de la foi, portant sur sa chair les traces encore vives des blessures dont il avait été couvert, fut accueilli avec la plus grande joie par ses Frères et par le peuple de Malacca.

Il y avait alors à Malacca deux Pères qui se disposaient à partir au premier signal des Supérieurs, pour prêcher les infidèles : l'occasion était trop favorable pour la manquer. On les confia au V. P. Sébastien, et tous les trois, pleins d'espérance et d'une sainte ardeur, se mirent bientôt en route pour le royaume de Siam. Cette terre arrosée par le sang de deux martyrs, était préparée. En peu de temps les fervents missionnaires recueillirent une riche moisson d'âmes ; mais pendant qu'ils étendaient ainsi l'empire de Jésus-Christ dans ces régions, il arriva qu'un chef barbare du Nord, décoré du titre de roi de Brama, après avoir conquis le Bengale et le Pégu, fit irruption avec une armée considérable dans le royaume de Siam, et vint assiéger la ville d'Ordéah où étaient les Pères. Ceux-ci ne voulurent point abandonner leurs chrétiens dans cet immense danger, et encouragèrent les fidèles à confesser énergiquement, quoi qu'il advînt, la foi de Jésus-Christ ; ils se préparèrent eux-mêmes au martyre par le jeûne, la prière et les larmes. La ville fut prise, et la première chose que fit le conquérant barbare, en haine de la foi, fut d'ordonner de mettre à mort les généreux apôtres.

Les satellites les trouvèrent en oraison dans leur demeure ; le premier qui se présenta à leurs regards, fut le B. Sébastien : ils lui arrachèrent son crucifix, qui était toute sa richesse, et lui prodiguèrent tous les outrages, puis ils le massacrèrent, et, après lui, ses deux compagnons.

Ils s'acharnèrent ensuite sur leurs saints corps qu'ils coupèrent en morceaux, et après en avoir fait l'objet de leur rage, il les jetèrent dans le feu pour les réduire en cendres. Se tenant alors pour satisfaits, ils laissèrent la vie aux autres Portugais et se bornèrent à les emmener en captivité.

La mort des trois glorieux martyrs arriva le 11 février 1569.



La V. M. JULIA CICARELLI DE CAMERINO

Fondatrice du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne en la même ville()*

(1532 - 1621)

LA V. Mère Julia naquit à Camerino, de la noble famille des Cicarelli. On la nomma Julia, à son baptême, en considération de la très excellente dame et duchesse de Camerino, qui portait ce nom. Dès son enfance, il fut manifeste que Dieu la réservait à de grandes choses. Comme elle allait à l'école pour apprendre les premiers éléments de la doctrine chrétienne, sa maîtresse, femme fort vertueuse, lui dit un jour de rendre compte de la leçon. Julia visiblement éclairée d'en haut, se mit aussitôt à expliquer le *Pater* avec une élévation de pensées qui ravit tout le monde.

Dès l'âge de cinq ans, cette enfant privilégiée commença à jeûner les vendredis au pain et à l'eau, et à pratiquer tant d'austérités, qu'elle égala sur ce point les saints les plus ennemis de leur corps. Cette faim de la croix fut excitée en elle par une apparition merveilleuse. Elle avait à peine sept ans, lorsque le divin Enfant Jésus se montra à elle, plus beau que le jour, mais chargé d'une croix très pesante. A cette vue, Julia, au comble du bonheur, s'offrit au céleste Enfant et lui promit de ne point se séparer de sa croix.

Les lumières dont son cœur était extraordinairement éclairé, lui rendant très vives et pleines de goût les vérités de nos saints mystères, la jeune fille demandait avec instance la grâce de pouvoir approcher de la Table sainte. On lui fit attendre jusqu'à sa dixième année, cette faveur après laquelle elle soupirait nuit et jour. Mais à peine eut-elle goûté le pain des anges, que Julia en devint plus insatiable. Il fallut lui accorder la communion fréquente. Comme ce sacrement est

(*) *La vita della Ven. Suor Giulia Cicarelli*, par le P. Pie Ménard, Rome, 1668. in-4°.

un mémorial de la Passion de Jésus-Christ, le fruit qu'elle retirait de ses communions était d'aimer et de pratiquer de plus en plus la pénitence. Elle ajouta à l'austérité de ses jeûnes la dureté de son lit, qui n'était autre qu'une planche ou la terre nue, avec un gros caillou pour chevet.

Voulant la retirer de ses états extraordinaires, sa mère la chargea de tout le soin de la maison. Au milieu de toutes sortes d'occupations, par elles-mêmes absorbantes, Julia sut maintenir son cœur en haut, et ne perdit jamais de vue la vie du cloître qu'elle s'était de bonne heure proposé d'embrasser. Elle se préparait déjà à entrer dans un monastère de sainte Claire, en grande opinion de sainteté à Camerino, et où depuis peu une de ses tantes était très pieusement décédée, lorsqu'un obstacle imprévu l'arrêta sur le seuil du couvent. Sa mère tomba malade d'une goutte très douloureuse qui la retint clouée sur son lit. Soumise aux ordres de la Providence, Julia se mit au service de sa mère, laquelle devait rester ainsi dix-sept ans entiers, affligée d'un mal qui nécessitait la présence presque continuelle de sa fille. Pour lors Julia apprit comment il faut *quitter Dieu pour Dieu, et faire de nécessité vertu*. N'ayant plus la liberté d'aller à l'église comme auparavant, ni d'approcher si souvent de la Table sainte, elle ne put que s'offrir à Dieu en parfait holocauste, unissant sa volonté à sa volonté très sainte et très adorable.

Le Seigneur néanmoins ne laissa pas de favoriser de grâces très grandes son humble et docile servante. Un jour que le désir de la communion la pressait plus vivement, Julia se jeta au pied du crucifix, et, avec un torrent de larmes, pria son Sauveur de lui épargner une privation si douloureuse. Au même moment, elle fut ravie et comme transportée dans le ciel ; elle y vit Notre Seigneur revêtu des ornements sacerdotaux s'approcher d'elle et la communier de ses propres mains. Cette vision eut un tel effet, que son âme remplie de consolations n'éprouva plus qu'un souverain dégoût pour tout ce qui captive ici-bas les cœurs des mortels. Plusieurs autres visions et connaissances surnaturelles vinrent encore la fortifier. Les mystères de l'enfance de Notre Seigneur lui furent représentés avec des particularités fort instructives et fort touchantes. Mais surtout son esprit se trouva absorbé dans la vue des mystères de la Passion, qu'elle contemplait comme s'ils se fussent accomplis, au moment même, sous ses propres yeux. Elle reçut des grâces semblables touchant les mystères de la vie glorieuse de Jésus. Elle le vit ressuscité apparaissant à

sa Très Sainte Mère, aux autres Marie et à ses Apôtres; elle le contempla montant au ciel, et la nuée qui le déroba aux yeux des disciples n'empêcha point Julia de suivre le Sauveur dans son entrée triomphante au ciel; lorsqu'il s'assit à la droite du Père, elle entendit une voix qui cria avec force et douceur : *C'est l'Unique !...* La Sainte Vierge, de son côté, lui révéla plusieurs côtés de son admirable existence ici-bas; mais en particulier, elle lui découvrit les merveilles de son Assomption et de son Couronnement; elle lui montra de quelle manière elle est le cou mystique de l'Eglise, et comment toutes les grâces qui descendent de Jésus-Christ, la tête, passent fidèlement par elle.

Si le ciel favorisait de ses plus précieuses grâces cette âme d'élite, l'enfer, de son côté, lui faisait une guerre sans répit, tantôt en secret, tantôt à découvert. Le démon, après l'avoir vainement tentée de désespoir, lui livra de rudes assauts contre la chasteté. Voyant ce cœur impénétrable à ses traits empoisonnés, Satan voulut le troubler au moyen d'apparitions horribles. Il se montrait sous des formes bien capables d'épouvanter la pieuse jeune fille; mais celle-ci invoquait le Très Saint Nom de Jésus et le monstre était forcé de disparaître. La rage du démon augmentait d'autant plus, qu'il voyait Julia servir avec un soin et une charité inexprimables sa mère souffrante. Après dix-sept ans de maladie, cette mère tendrement aimée, se sentit un jour miraculeusement soulagée, grâce aux prières de sa fille. Elle se leva, revêtit elle-même ses habits et se promena par sa chambre, au grand étonnement des domestiques. Elle vécut encore huit ans, s'employant avec sa fille aux œuvres de miséricorde.

Après la mort de sa mère, Julia continua ses exercices pieux et charitables, consacrant une partie considérable de son temps à la visite des églises, puis à celle des pauvres et des malades. Elle resta ainsi dans sa ville de Camerino jusqu'à l'âge de cinquante-sept ans, et tous la considéraient comme une sainte. Ce fut seulement alors, qu'après avoir inutilement essayé d'entrer dans le cloître, elle prit l'habit du Tiers-Ordre de saint Dominique. Il lui était difficile d'ajouter quelque chose à ses exercices de pénitence, mais elle les faisait avec une ferveur nouvelle, se conformant avec le plus grand soin possible aux pratiques et aux coutumes de l'Ordre, récitant chaque jour le Petit Office de la Sainte Vierge et le Rosaire, sans y manquer jamais. Le P. Séraphin de Spolète, missionnaire de l'Ordre, religieux dévot à la Sainte Vierge, étant venu prêcher le carême à la cathédrale

de Camerino, porta ses auditeurs à un pieux pèlerinage à Notre-Dame de Lorette. Toute la ville y fut en procession. Julia s'y rendit pieds nus, par des chemins très rudes. Les consolations qu'elle éprouva dans ce célèbre Sanctuaire lui firent renouveler plusieurs fois ce même pèlerinage. Jaloux des grâces qu'elle obtenait pour elle et pour les autres, le démon poussa un jour la pieuse pèlerine dans un précipice. Témoins de sa chute, ses compagnes accoururent et virent Julia arrêtée sur la pente du gouffre par une petite touffe d'herbes nullement capable de la retenir. On lui demanda, après l'avoir retirée du danger, quelles reliques elle portait pour obtenir un pareil miracle de préservation. « *Je n'en porte point d'autres*, répondit Julia, *que le saint habit de la Religion de saint Dominique.* »

Il y avait sept ans que Julia portait cet habit de bénédiction, lorsque douze autres personnes qu'elle avait attirées au même Institut l'élurent pour Supérieure. Forcée d'accepter cette charge, elle forma par ses paroles et ses exemples ses pieuses compagnes à la vie religieuse, les réunissant pour leurs pieux exercices en un sanctuaire dit de Saint-Etienne. Ces saintes filles préludaient ainsi à la vie du cloître qu'elles devaient mener un jour. La Bienheureuse eut à ce sujet une vision admirable. Assistant à la Messe, elle aperçut au moment de l'élévation, un bel arbre chargé de fleurs, et sur les branches de cet arbre, sous forme d'excellents fruits, une grande multitude de religieuses de l'Ordre. Elle communiqua cette vision à une de ses compagnes, la V. Sœur Gigli, et se prépara à sa mission future par toute sorte de bonnes œuvres. L'année qui suivit cette révélation, c'est-à-dire en 1600, le grand Jubilé ayant été ouvert, Julia se rendit à Rome avec trois autres Sœurs du Tiers-Ordre. Nos courageuses pèlerines firent le voyage avec beaucoup de peine et de fatigue, laissant partout des traces de leur piété et de leur ferveur.

La Ville éternelle devait retenir plusieurs années la V. S. Julia, dont la vertu éclatait en dons extraordinaires, et fut connue ainsi qu'appréciée par le Souverain Pontife lui-même, Clément VIII. Plusieurs familles éminentes par leur noblesse et leur piété, se disputèrent l'honneur de lui donner un logement. La marquise de Marinis, très affectionnée à l'Ordre, où tous ses enfants étaient entrés, et qui avait vu mourir chez elle en odeur de sainteté la V. S. Marie Raggi, obtint la faveur de posséder Sœur Julia. Celle-ci demeura quatre ans dans la maison de la marquise, menant une vie tout angélique.

Elle était souvent favorisée des visites de la Très Sainte Vierge, de saint Joseph et du divin Enfant Jésus. Ces différentes visions lui inspirant quelque crainte, elle désira en conférer avec le V. Père Thomas de Lemos, l'un des plus illustres défenseurs de la doctrine de saint Thomas dans les célèbres Congrégations *De Auxiliis*. Cet excellent religieux et très éclairé Docteur rassura la V. Sœur et se montra très satisfait de toute sa conduite.

Cependant les Sœurs du Tiers-Ordre de Camerino travaillaient à se réunir en communauté, et écrivaient lettres sur lettres à la V. Sœur Julia, la suppliant de venir les aider dans cette difficile entreprise. La Bienheureuse, sur un avertissement du ciel, fit droit à de si justes instances et se mit en chemin pour revenir dans sa patrie. Les habitants de Camerino eurent tant de joie de son retour, qu'ils envoyèrent au devant d'elle une députation pour la recevoir, et lorsqu'elle entra dans la ville, le soir, on accourut sur son passage avec de nombreux flambeaux, en signe d'allégresse. La Bienheureuse se rendit aussitôt à la maison que ses Filles avaient achetée et où elles essayaient déjà de vivre en congrégation. Comment exprimer le bonheur de ces dernières, au comble de leurs vœux et de leurs ardents désirs ! Elles possédaient celle qui était leur mère, leur guide, l'exemple de leur vie, leur force, leur soutien, celle qui devait par ses exhortations et ses vertus leur tracer le chemin de la plus haute perfection.

Parmi les vertus que la sainte fondatrice laissa paraître, son humilité et son amour de Dieu méritent d'être plus particulièrement signalés. Elle, la mère et la maîtresse de ses Sœurs, voulut se rendre la servante de toutes ; elle refusa constamment d'être Prieure perpétuelle et fit faire un règlement en vertu duquel les Supérieures ne resteraient que deux ans en charge. Ayant trouvé un jour certain tableau, où elle reconnut son portrait, elle le détruisit aussitôt, se plaignant vivement au confesseur de la maison d'avoir laissé entreprendre ce travail. Les dons et les faveurs qu'elle continuait à recevoir du ciel embrasèrent son cœur d'un tel amour, qu'elle voulut, au prix de son sang et d'une douleur très aiguë, porter gravé sur sa chair le Très Saint Nom de Jésus. Elle prit donc une lame effilée et traça sur son cœur des caractères profonds qui ne s'effacèrent jamais, et qu'on voit encore aujourd'hui avec admiration sur son corps, gardé intact dans l'église de son monastère.

Son grand âge lui ayant extrêmement affaibli la vue, la V. Mère

ressentait une grande tristesse de ne plus apercevoir la sainte hostie à la Messe, au moment de l'Élévation. Elle pria le Dieu caché de l'Eucharistie de ne point lui dérober les voiles qui le couvrent. Pleinement exaucée, toutes les fois que le prêtre élevait la sainte hostie, elle la contemplait aussi distinctement que si elle eût eu la vue la meilleure. Cette grâce devait être complétée. Comme la Bienheureuse était souvent retenue au lit par de graves infirmités, Notre-Seigneur lui accorda de voir de sa chambre le prêtre à l'autel, et il la fit communier plus d'une fois par la main des anges.

Ainsi comblée des caresses de l'Époux, au milieu de souffrances presque continuelles, la V. M. Julia vécut plusieurs années en compagnie de ses chères Filles qu'elle instruisait et portait à Dieu. Les maximes spirituelles qu'elle leur laissa sont dignes d'attention ; nous les donnerons à la fin de cette Vie. Le 6 février de l'année 1621, elle communia fort dévotement avec les Sœurs à la chapelle ; mais après son action de grâces, elle se sentit tellement destituée de forces qu'elle se fit porter sur son pauvre lit pour la dernière fois. On remarqua, comme une chose prodigieuse, que les quinze derniers jours de sa vie, son corps exhala une odeur céleste. Le Prieur de notre couvent de Camérino, qui communia la vénérable malade avant sa mort, lui demanda de dire quelques paroles à l'édification de la Communauté. Elle répondit en peu de mots qu'elle laissait en héritage : *la paix, l'amour mutuel, la sainte humilité, et surtout la méditation continue de la vie, de la mort et de la gloire du Sauveur, dans les mystères du Rosaire*. Elle promit à ses religieuses de les avoir toutes présentes à son souvenir dans le ciel, après que Dieu lui aurait fait miséricorde. On lui administra ensuite l'Extrême-Onction, et on l'entendit répondre à toutes les prières. Prenant le crucifix, la vénérable Mère colla sa bouche sur la plaie du côté et sembla en aspirer un divin nectar. Enfin, joignant dévotement les mains et levant les yeux au ciel, elle invoqua plusieurs fois le Très Saint Nom de Jésus, et comme aux prières de la recommandation de l'âme, on était arrivé à ces paroles : *Subvenite, Sancti Dei ; occurrite, Angeli Domini* : « Venez à son secours, saints du ciel ; venez à son devant, anges du Seigneur, » elle quitta la prison de son corps pour faire son entrée au palais de la gloire. C'était le 11 février 1621.

Après sa mort, son corps resta flexible, exhalant une odeur suave. Une religieuse ayant soulevé les paupières de la vénérable défunte, vit que ses yeux étaient étincelants. Il y eut un grand concours de

peuple autour de ces dépouilles saintes, chacun s'empressant de leur faire toucher des chapelets, des anneaux, des couronnes de fleurs, des médailles et autres objets pieux. Les funérailles se firent aux frais de la ville, sur l'invitation de Mgr Alexandre Cesarini, évêque de Camérino.

En 1640, le Révérendissime Père Général Ridolphi, faisant sa visite à Camerino, accompagné du R. P. Dominique de Marinis, chez la mère duquel la V. Sœur Julia était restée lors de son séjour à Rome, eut la dévotion de voir son corps. Il fut trouvé frais, entier, avec les caractères du Très Saint Nom de Jésus profondément imprimés. Le Révérendissime Général prit la guirlande que la Bienheureuse avait sur la tête, et son compagnon obtint le bâton sur lequel la V. Mère s'appuyait en sa vieillesse. Voulant contribuer à faire honorer ces précieux restes, le P. Dominique de Marinis commanda pour les recueillir un beau cercueil en noyer revêtu de cristaux. La cérémonie de la translation eut lieu le 7 juin, jour auquel tombait cette année la Fête-Dieu. Le Révérendissime Père Général chanta la Grand'Messe, à laquelle communierent toutes les religieuses ; puis il leur adressa un fort beau discours pour les exciter à l'imitation des vertus de leur sainte fondatrice et au fréquent souvenir de ses pieuses exhortations.

Nous ne pourrions mieux terminer cette Vie, qu'en citant tout au long les maximes spirituelles de la V. M. Julia, telles que nous les lisons dans l'ouvrage italien publié par le P. Pie Ménard, confesseur du monastère où vécut la Bienheureuse.

SENTENCES SPIRITUELLES DE LA V. M. JULIA CICARELLI

1. Où l'oraison n'est pas bonne, il ne peut y avoir bon esprit.
2. La religieuse qui s'affectionne à d'autres qu'à Dieu, témoigne n'en être pas contente ; l'amour des parents se surmonte par la fuite, non par le combat.
3. Celui qui se laisse attirer par sa bouche, ne peut être attiré de Dieu.
4. Il n'est pas possible d'être en même temps esprit et chair.
5. Il ne peut y avoir grand esprit, où il y a grande crainte de perdre la santé corporelle.
6. Celui qui aime véritablement Dieu reçoit la maladie comme une faveur et la mort comme une grâce, puisque par elle l'âme va célébrer les noces avec son Époux.

7. Qui n'a point de recueillement, ne peut se taire ; et qui parle souvent avec Dieu et les anges ou avec son intérieur n'a pas grand temps pour s'entretenir avec les créatures.

8. Où la superbe domine, Jésus-Christ, le Maître de l'humilité, ne se trouve point.

9. Le démon commence par peu de chose, non pour en demeurer là, mais pour attirer peu à peu aux plus grands désordres.

10. Celui qui n'obéit point à l'extérieur est déjà intérieurement rebelle.

11. En ne faisant rien, on apprend à faire de mauvaises choses.

12. Où l'oisiveté règne le démon ne perd pas de temps, son office étant de donner de l'emploi à ceux qui ne savent que faire.

13. Lorsque la Supérieure a des partialités, et qu'elle commande plutôt pour se faire aimer, que pour faire aimer Dieu, elle n'est plus sa servante, mais la larronnesse de son amour.

14. N'attendez point de bons raisins d'un plant de vigne qui ne vaut guère.

15. Une novice sans esprit de Religion est un corps mort ; et où elle se trouve, c'est une pourriture infecte.

16. On ne peut faire grande estime de la vertu où la vanité est estimée.

17. Dieu n'est point là où règne la division, puisqu'il n'est qu'amour et paix.

18. Malheur à celui qui veut diviser les vêtements de Jésus-Christ.

19. Celui qui revêt curieusement son corps, a pour l'ordinaire son âme nue.

20. L'oiseau qui met souvent la tête hors de sa cage n'y demeure pas volontiers enfermé.

21. De même la religieuse dans le monastère, lorsqu'elle va souvent aux parloirs.

22. Celle qui ne peut sortir, pour converser parmi les séculiers, et qui néanmoins aime à les voir au travers des grilles, fait assez voir qu'elle les a dans le cœur.

23. Où les parloirs sont fréquentés, le chœur se déserte.

24. Il ne manque pas de feu aux grilles ; et qui s'en approche par trop, s'échaudera dans cette vie : mais il brûlera dans l'autre.

25. Qui veut voir, veut être vu ; qui veut être vu, veut être aimé des créatures, et aime peu le Créateur.

26. C'est une grosse illusion de croire qu'il y a grande vertu dans un monastère où l'on va souvent au parloir.

27. Lorsque le muids est vide, il résonne : ainsi en est-il du murmureur.

28. Lorsqu'on a perdu la dévotion, on entend le murmure.

29. Si le chariot de l'âme n'a point l'onction du Saint-Esprit, il fait bruit et déplaît à l'oreille.

30. Il y a moins de mal à manger de la viande un jour défendu, qu'à murmurer de son prochain.

31. Celui qui se charge des choses de la terre ne saurait suivre Jésus-Christ nu.

32. Celui qui veut des palais n'a point de place à l'étable de Bethléem.

33. On ne peut être citoyen du monde et du ciel.

34. La vigne qui n'est point coupée devient sauvage et les défauts, qu'on néglige de corriger se tournent en mauvaise coutume et en des habitudes vicieuses, qu'il est très difficile d'arracher.

35. Un monastère bien régulier diffère de celui qui ne l'est guère, non point précisément en ce qu'il n'y a pas de défauts, mais parce qu'on n'y laisse rien passer sans correction et pénitence convenable.

36. Comment pourrait porter la croix de Jésus innocent celui qui ne veut seulement pas porter celle du bon larron ?

37. C'est une action de frénétique de cracher à la face du médecin : de même en est-il de se plaindre lorsqu'on est repris et corrigé de ses vices.

38. Qui désire plus de richesses que de vertu, dans celles qui demandent l'entrée au monastère, se met plus en peine d'augmenter les biens temporels que le culte de Dieu : il faudrait recevoir celles qui ont plus de grâce.

39. Celui qui porte plus de respect à un crucifix d'or qu'à un d'argent, adore la matière et non Jésus-Christ.

40. Celui qui mange par coutume n'a pas beaucoup faim, est bientôt rassasié, et dédaigne la viande : et celui qui fait ce qu'il doit par manière d'acquit, s'en lasse bientôt et puis l'abandonne.

41. La paresse entre avec le sommeil, et la religieuse paresseuse ne fait rien de bon pour soi, et empêche les autres.

42. Celui qui est plus vieux au service de Dieu doit y avoir acquis plus de vertu.

43. Dieu ne paie pas le temps, mais l'œuvre : une jeune novice méritera plus dans un an, servant Dieu avec ferveur, qu'une ancienne en cent années, vivant avec tiédeur et mollesse.

44. Qui dispense sans nécessité, détruit la Règle et la Religion, parce que les dispenses indiscretes se tournent en abus : malheur à ceux qui introdui-

sent les premiers le relâchement dans le monastère, parce que là où le relâchement a pris pied, il n'y vient plus de bonne herbe.

45. Celui qui en faisant le bien se contente de peu se trouvera bientôt sans aucune chose.

46. Ne regardez pas à ce que font les imparfaits, mais à la vie qu'ont menée ceux qui ont fait les Règles, et votre tiédeur se dissipera.

47. La véritable servante de Dieu se connaît mieux par l'obéissance qu'elle rend, que par le commandement qu'elle exerce.

48. Le démon sait commander, mais non pas obéir.

49. Parler souvent et beaucoup avec ses confesseurs est plutôt matière de confession, que sujet d'amendement.

50. L'haleine empoisonnée marque un estomac corrompu ; et où on canonise le vice, il n'y a certainement nulle vertu.

51. L'esprit de bouffonnerie ne peut subsister avec celui de l'oraison et de la pénitence.

52. Etre peu, et ne pas vivre d'accord, c'est une chose terrible.

53. Si les pacifiques sont enfants de Dieu, de qui sera fils celui qui aime la guerre?

54. Un confesseur à la conduite large est capable de ruiner seul un monastère : et partant malheur au troupeau dont le pasteur est devenu loup.

55. Celui-là est un bon confesseur, qui ne dérobe pas l'amour à Jésus-Christ.

56. Qui ne se mortifie pour Dieu est le martyr du diable.

57. Ceux qui dans les élections ont des respects humains rendront compte à Dieu de tous les défauts qui se commettront dans les charges.

58. Celui qui sert véritablement Dieu ne regarde point l'office, mais l'obéissance qu'on y rend, laquelle s'exerce mieux dans les offices bas qu'aux plus élevés, où l'amour propre a plus de prise.

59. La maladie est mortelle, lorsque les remèdes ne servent point : ainsi en est-il lorsqu'en Religion on tient les Chapitres par coutume, et qu'on y dit les coupes par cérémonie, sans dessein de se corriger.

60. Les exercices spirituels sont les médecines de l'âme.

61. Qui ne hait point le corps ne sait aimer Dieu, ni son âme, et celui qui est ennemi de la Croix ne saurait être ami du Crucifié.

62. Ce n'est pas une maison de religieuses vivantes, mais un cimetière couvert d'ossements, que le monastère où il n'y a d'autre sainteté que celle qu'on voit sur les murailles.

63. La modestie des yeux doit faire connaître l'attention qu'on fait sur ses propres défauts.

Se tenir la tête baissée signifie la soumission de la volonté, les bras en croix, le désir de souffrir pour Dieu ; être à genoux, le souvenir de nos chutes et de notre fragilité. Les vêtements de laine symbolisent la patience et la douceur des brebis ; l'habit blanc, désigne la pureté de cœur ; le noir, la mort au monde ; la tonsure des cheveux, le retranchement de toutes les pensées du siècle. Lorsque l'intérieur est conforme à l'extérieur, c'est alors la maison de Dieu.

64. Si la tête est malade les membres sont languissants ; et lorsque la Supérieure est tiède ou relâchée, toute la Communauté s'en ressent. Le poisson commence à se corrompre par la tête.

65. Un aveugle ne peut conduire qu'à des précipices. Veillez, Supérieures, pour le compte étroit que vous devez rendre à Dieu des épouses qu'il vous a confiées.

66. Veillez, puisque l'observance n'est éloignée de l'inobservance que d'un fil de rasoir.

67. Ne mettez aux offices où il faut parler aux hommes, que des personnes âgées, pieuses, modestes, sévères et de peu de paroles. Faire portière ou sacristine une jeune religieuse, c'est l'exposer à un danger de tentation, si elle n'est sainte.

68. Veillez, parce que le démon ne dort pas, et le mal s'apprend en bien peu de temps.

69. Veillez, parce que la chasteté est un verre, qu'un souffle même ternit.

70. Tenez tant que vous pouvez vos filles éloignées du parloir, parce qu'on y apprend le mal, ou qu'on y perd la haute idée qu'on doit avoir de la perfection.

71. Ayez à cœur la ponctualité de l'observance, parce que telle est la volonté des fondateurs.

72. Ayez aussi en singulière recommandation l'assistance continuelle devant le Très Saint Sacrement de l'autel : parce que en fréquentant le Saint des saints, on acquiert la sainteté. Et ne négligez point la dévotion envers la Mère de Dieu, laquelle consiste en l'imitation de ses vertus.





La V. M. JEANNE DU SAINT-ESPRIT

Réformatrice du Monastère de Saint-Louis à Castelsarrasin ()*

(1594-1659)

JEANNE de Mantret naquit au château de saint Béarn, entre Moissac et Castelsarrasin, l'an 1594, de parents très illustres par leur noblesse, mais plus illustres encore par leur insigne piété et par les grandes aumônes qu'ils faisaient aux pauvres, ce qui rendait leur château le refuge des misérables. Ils eurent de leur mariage un garçon et trois filles, la dernière desquelles fut notre petite Jeanne ; elle perdit sa vertueuse mère dès l'âge de deux ans, mais ne fut pas privée pour cela de la sainte éducation qu'elle en devait attendre, parce que sa mère, qui se sentit mourir, lui donna une gouvernante d'une grande vertu ; cette femme en prit tant de soin, qu'à l'âge de cinq ans elle savait lire et écrire, et pratiquait tous les petits exercices de piété dont elle était capable.

Dès ce bas âge, elle se donna entièrement à Dieu et elle commença à travailler à sa perfection. Plus rien en elle qui tînt de l'enfance ; elle paraissait grave, sérieuse, sage dans sa conduite, et judicieuse dans ses réponses ; on remarquait que Dieu l'avait prévenue de ses bénédictions, surtout quand on la vit s'appliquer à la dévotion, et s'adonner à des exercices de piété beaucoup au-dessus de son âge ; aussi son père l'aimait-il plus que ses autres filles.

Son père se remaria, et dès qu'il eut un fils de sa seconde femme, on vit bientôt du changement dans la famille : il fallut pour avoir la paix qu'il éloignât de chez lui ses trois filles, que cette belle-mère ne pouvait aucunement souffrir. Il mit Jeanne, sa bien-aimée, auprès de la Mère de Loupe, religieuse de l'Ordre, professe du célèbre monastère de Prouille, duquel elle était sortie dès l'année 1587, pour aller

(*) Mém. du monastère de Castelsarrasin.

comme Prieure à celui de Villemur. Ce couvent, fondé par une reine de France environ l'an 1477, était pour lors entièrement ruiné par les habitants même de la ville, qui, ayant embrassé l'hérésie de Calvin, firent disparaître tout ce qui portait les marques vénérables de la piété de leurs ancêtres, notamment les monastères. Ils se servirent des matériaux de la maison de nos religieuses pour élever les fortifications de leur ville, qu'ils voulaient mettre en état de résister à l'autorité du roi, afin de maintenir leur apostasie par la rébellion.

Le Parlement de Toulouse donna plusieurs arrêts pour obliger la ville à rebâtir le monastère ; mais l'hérésie, qui ne reconnaît point d'autorité légitime, méprisa les ordres du Sénat, et poussa l'insolence jusqu'à chasser les religieuses de la ville. Celles-ci se réfugièrent à Toulouse, au monastère de Saint-Pantaléon, puis finirent par se retirer chez leurs parents. Comme leur monastère ruiné avait quelque revenu, nos Pères ne perdirent pas l'espérance de le rebâtir un jour, quand les affaires de la Religion et de l'Etat seraient plus calmes.

Le R. P. Louis Capel, Provincial de la Province de Toulouse, donna le soin de ce rétablissement à la Mère de Loupe, laquelle sortit de Prouille pour y aller travailler. A son arrivée à Villemur, elle trouva les hérétiques en possession de tous les biens du monastère abattu ; ce qui la fit se résoudre, du consentement du P. Provincial, à se retirer à Castelsarrasin. Elle y trouva des difficultés presque insurmontables de la part des habitants extrêmement divisés, et qui n'eussent jamais souffert ce nouvel établissement sans l'autorité des parents de la Mère de Loupe, et sans le crédit de monsieur de Roux, personnage d'un mérite extraordinaire, qui prévalut sur toutes les cabales qu'on avait formées.

Ce grand serviteur de Dieu, levant toutes les difficultés, rappela auprès de la Mère de Loupe les religieuses sorties de Villemur. Il les plaça d'abord dans le Prieuré de Saint-Jean, en attendant qu'on leur donnât une place plus commode, qui fut l'hôpital de Saint-Louis ; on les mit en possession de cet hôpital malgré les oppositions des Pénitents noirs, que le Parlement de Toulouse débouta de leurs prétentions. La Mère de Loupe y reçut bientôt quatre novices, dont la dernière fut notre Sœur Jeanne de Mantret, nommée plus tard Sœur Jeanne du Saint-Esprit. La fondatrice l'accueillit avec joie, à cause de ses belles qualités naturelles, et en considération de ses parents, dont elle espérait un grand appui par le crédit qu'ils avaient dans la province.

On avait lieu d'attendre de grands progrès d'un si heureux commencement ; mais la Mère de Loupe n'avait aucune des qualités nécessaires pour le bon gouvernement d'une maison religieuse. De là des souffrances continuelles et la multiplication de nombreux abus. Bientôt Règles et Constitutions ne furent plus observées. Un grand Saint disait que pour contenter pleinement le désir qu'il avait de souffrir et de profiter aux autres par sa patience, il eût voulu choisir un couvent relâché pour y passer sa vie. La V. Sœur Jeanne eut en réalité ce que ce Saint n'eut qu'en désir.

Il serait difficile d'exprimer tout ce qu'elle supporta de contradictions, de délaissements, de privations de tout genre.

En même temps que Dieu affermissait son âme dans une patience héroïque, il remplissait son esprit de lumières célestes, qui lui firent connaître les excellences de la vie religieuse. Elle commença d'ouvrir les yeux, et de voir clairement combien la vie qu'elle menait dans ce monastère était éloignée de la sainteté de son état. Ce fut pour lors qu'elle aperçut le danger de persévérer dans ce relâchement. Il y avait déjà cinq ans qu'elle était religieuse ; et dans la connaissance qu'elle avait des bonnes dispositions de deux de ses compagnes, en qui elle remarquait beaucoup de vertu, elle leur communiqua ses sentiments, et la pensée qu'elle avait de procurer une bonne réforme. Celles-ci goûtèrent extrêmement son avis, et lui promirent de la seconder de tout leur possible.

Pendant que le Saint-Esprit formait ces généreuses résolutions dans le cœur de ses chastes épouses, le R. P. Provincial vint faire sa visite dans leur monastère. Elles lui représentèrent si vivement le désordre de leur maison, et le désir qu'elles avaient d'y mener une vie plus conforme à la grâce de leur vocation, qu'ayant compris l'indispensable nécessité d'ôter la Mère Prieure, cause de tout le mal, le P. Provincial la déposa, et institua en sa place la Mère Anne de Larquier, qu'il fit venir du monastère du Chapelet d'Agen, où elle vivait en réputation de haute vertu.

A son arrivée, cette Mère trouva le monastère dans la dernière désolation ; on n'y gardait aucune clôture, les hommes et les femmes y entraient à toute heure comme dans une maison séculière. La V. Sœur Jeanne, qui avait souffert ce grand désordre avec beaucoup de douleur, fit tant auprès du P. Provincial, que la clôture fut rendue générale, et l'entrée dans l'intérieur du monastère interdite à tous les séculiers.

La nouvelle Prieure connut par là l'esprit qui animait notre jeune Sœur, et la reçut à la profession. Elle la regarda dès lors comme sa chère enfant en Jésus-Christ, en qui elle semblait avoir mis toute sa complaisance, parce qu'elle la voyait s'avancer à pas de géant à la perfection : elle admirait sa prompte obéissance, sa profonde humilité, et les grâces de Dieu qui reluisaient en elle, particulièrement une si grande prudence, qu'elle ne craignait pas de se servir de son conseil, quand elle voulait entreprendre d'établir quelque point de régularité.

Le diable ne put souffrir de si heureux commencements ; il tâcha de semer de la division et de donner de l'aversion de la conduite de la Mère Prieure à quelques religieuses qui supportaient avec peine son zèle pour l'établissement de l'observance. Une lutte sourde et continue paralysa les meilleurs efforts de la V. M. Anne.

Sœur Jeanne et ses deux chères compagnes en gémissaient devant Dieu. Leurs soupirs et leurs larmes lui furent si agréables, qu'il inspira au P. Provincial la pensée, pour ne pas fatiguer plus longtemps la patience de cette vénérable Mère, de mettre à sa place, après son second Priorat, la M. Anne de Soulié, du même monastère d'Agen ; ce qu'il fit. Mais cette dernière ne fut pas longtemps à Castelsarrasin sans s'attirer les mêmes persécutions de la part des religieuses mal intentionnées qui ne pouvaient souffrir la régularité. Ne pouvant faire l'œuvre de Dieu, elle s'en retourna à son monastère. Elle parla si avantageusement aux Sœurs d'Agen de la vertu et des excellentes qualités de la V. S. Jeanne, que celles-ci l'invitèrent à venir chez elles pour y mener une vie plus tranquille. Le père de notre Sœur, qui désirait de tout son cœur ce changement, la pressa vivement de venir à Agen. Il employa aussi dans ce but l'autorité de l'évêque de Mende, beau-frère de madame de Marsillac, sa fille. Ce prélat proposa à la Sœur Jeanne de lui bâtir un beau monastère à Mende et de l'en faire Supérieure. Ces offres ne purent ébranler sa constance ; elle remercia l'évêque de ses bontés et lui dit qu'elle se connaissait trop imparfaite pour commander aux autres.

Après la sortie de la M. Anne de Soulié, la V. S. Jeanne et les Sœurs Gabrielle de Cujaux et Marguerite de Chaubalié, ses deux ferventes compagnes, résolurent, à quelque prix que ce fût, de maintenir le bien que ces deux Prieures du monastère d'Agen avaient établi, et même de l'augmenter par leur ferveur et par leur inviolable exactitude à toutes les observances. Elles ne voyaient aucune espérance d'être secourues et appuyées dans leur pieux dessein ; elles se détermi-

nèrent néanmoins toutes trois à garder exactement les Constitutions, à pratiquer tous les exercices de la vie intérieure, et se mirent sous la protection de notre Père saint Dominique, qu'elles voulurent considérer comme le Supérieur de leur monastère. Dans cet esprit, elles commencèrent à garder une abstinence plus rigoureuse, à jeûner exactement depuis la Sainte-Croix jusqu'à Pâques, à porter des tuniques de serge, à observer un profond silence et tous les autres points de régularité. La ferveur admirable avec laquelle nos religieuses de Sainte-Catherine de Sienne à Toulouse gardaient toutes ces choses, contribua beaucoup à leur faire prendre cette résolution. La réputation de leur sainteté et leur bon exemple les porta à les imiter de tout leur possible.

Mais comme le bien ne s'établit que difficilement, s'il n'est appuyé par plusieurs, la V. S. Jeanne pensa aux moyens de s'unir avec les Mères de Toulouse, pour en être assistées, et particulièrement pour avoir une Prieure de leur monastère, qui leur donnât le véritable esprit de la Religion, et une Maîtresse des novices qui instruisît de toutes les pratiques de la vie régulière celles que Dieu leur enverrait. Il y avait déjà des religieux réformés dans le couvent de Saint-Thomas à Toulouse, qui auraient pu les seconder dans leur dessein, sans qu'elles fussent obligées de quitter la conduite de l'Ordre; mais les Supérieurs qui gouvernaient pour lors cette Congrégation naissante, ne voulurent point se charger de la direction des Sœurs, de laquelle ils se firent dispenser par un privilège particulier, pour ne point trop disperser leurs religieux. C'est ce qui obligea le Vicaire général de se démettre entièrement de la juridiction qu'il avait sur le monastère de Castelsarrasin, entre les mains de l'évêque de Montauban, dans le diocèse duquel le susdit monastère se trouve. Ce prélat appuyait de toute son autorité la bonne cause de ses trois ferventes religieuses si injustement persécutées. Les Mères de Toulouse, d'un autre côté, ne consentaient pas à se charger de la conduite des Sœurs de Castelsarrasin, tant qu'elles seraient sous la dépendance des autres religieux, qu'elles savaient être les grands ennemis de leur réforme.

Ces raisons portèrent ces trois généreuses Sœurs à se mettre sous la juridiction de l'évêque de Montauban. Un dessein si juste ne pouvait être qu'approuvé de toutes les personnes désintéressées, particulièrement de celles qui faisaient profession de vertu. Ce fut néanmoins ce qui leur suscita de nouvelles persécutions, où elles

eurent à souffrir davantage ; car les religieuses du parti contraire, qui voyaient leur relâchement condamné par la régularité, la dévotion, la modestie et la ferveur des trois autres Sœurs, suscitèrent la ville entière contre elles, et on vit une image de ce qui s'était passé à Avila, à l'occasion du premier monastère que sainte Térèse avait fondé. Tout le monde critiquait cette réforme, les parents même de ces trois invincibles religieuses blâmaient hautement leur dessein, et s'ils n'avaient pas le cœur de les abandonner entièrement, ils les assistaient si peu, que sans le secours qu'elles recevaient de l'évêque de Montauban, elles n'auraient jamais réussi dans leur sainte entreprise. Les œuvres de Dieu sont toujours traversées, et on juge ordinairement de l'excellence du bien qu'on veut établir par la grandeur des contradictions qu'on y éprouve. On augmenta les oppositions par un procès qu'on leur suscita, et qu'elles soutinrent l'espace de vingt ans avec une constance sans exemple. Dans l'attente de l'issue de cette affaire, la Sœur Marguerite Chaubalié mourut saintement. Dieu la prit comme les prémices de sa maison, et comme l'avocate des deux autres Sœurs, pour plaider leur cause dans le ciel.

La V. Sœur Jeanne du Saint-Esprit acquit un haut degré de perfection parmi ces traverses. Voici la vie qu'elle mena durant ces temps fâcheux, vie qu'elle a presque toujours continuée sans interruption durant plusieurs années. Elle ne se couchait point ni le jour ni la nuit, se contentant d'appuyer sa tête contre la muraille, pour prendre un peu de repos. Souvent elle passait une partie de la nuit à écrire pour ses affaires à quantité de personnes, voire même à des évêques et à des cardinaux, et elle passait le reste en prières, à genoux.

Elle s'approchait rarement du feu dans la plus grande rigueur de l'hiver, et quoique dans cette rude saison elle eût ordinairement les mains enflées, crevassées, et souvent ensanglantées par la violence du froid, elle ne voulut jamais permettre que son père lui fît faire une cheminée dans sa cellule, quoiqu'il y en eût dans celle des autres. Elle observa très exactement les jeûnes de l'Ordre, sans faire presque jamais collation le soir, encore que son dîner consistât simplement en du potage, quelques fruits, ou un peu de salade. Elle n'a jamais bu de vin, et lorsqu'elle tombait en faiblesse, elle se faisait donner deux ou trois verres d'eau, pour recouvrer ses forces.

Sa mortification touchant le boire alla si avant, qu'elle était quelquefois un temps très considérable sans user d'aucune boisson, pas

même de l'eau, ce qui lui causait une inexprimable souffrance d'entrailles. Elle n'avait plus aucun discernement des choses qu'elle mangeait. Très exacte à ne point manger de viande, sitôt qu'elle était relevée de maladie elle reprenait l'abstinence. Elle passait avec joie le Vendredi-Saint, qu'elle appelait son cher jour, parce qu'on jeûne au pain et à l'eau ; elle disait même, de l'abondance de son cœur, qu'elle souhaiterait passionnément être obligée de passer tous les autres de l'année avec la même rigueur.

Au temps de la récréation, que les Sœurs passaient sur une galerie qui regardait la campagne, elle s'en allait devant le Très Saint Sacrement, épancher son cœur en de saintes affections. Très mortifiée de la vue, elle se privait de voir tout ce qui pouvait donner quelque innocent plaisir, et ne regardait jamais en face ceux qui la demandaient au parloir, où elle n'allait que par les devoirs de la charité ou de l'obéissance. Jamais elle n'a eu aucune amitié particulière avec personne du dehors, ni reçu aucun présent de qui que ce fût ; elle regardait comme une aumône ce que ses parents lui envoyaient dans sa nécessité ; par ce moyen elle tenait son cœur libre de toute sorte d'affection humaine, et elle en conservait l'entière possession à son divin Epoux.

Plusieurs personnes de qualité, charmées de la grande réputation de son esprit et de sa vertu, lui écrivaient des lettres pleines d'estime et de civilité ; et pour l'engager à leur répondre, ils lui offraient toute sorte de services avec beaucoup d'affection. Mais l'humble servante de Dieu, qui appréhendait que ce commerce ne lui fît perdre sa paix et son recueillement, ne leur répondait point, pour ne se pas embarrasser l'esprit des choses de la terre. Plusieurs savants ecclésiastiques, tant séculiers que religieux, lui ont souvent proposé des questions très difficiles, qu'elle résolvait d'une manière si claire et si intelligible, qu'ils en étaient dans l'admiration. Ils l'ont quelquefois sollicitée à composer des livres sur les vérités que Dieu lui révélait. Elle s'en excusait avec humilité, et se prosternait devant Dieu pour le remercier des miséricordes infinies qu'il exerçait en son endroit. Ces grandes lumières lui venaient par l'oraison, et elle en parlait avec une admirable netteté d'esprit ; elle écrivait ses pensées avec une éloquence, une grâce qui gagnaient les cœurs, et qui les portaient à tout ce qu'elle entreprenait de persuader pour la gloire de Dieu, et pour le bien de son monastère.

Une vie si sainte attira la bénédiction de Dieu sur cette maison, et mérita à la V. Sœur Jeanne l'accomplissement du plus ardent de ses

désirs en ce monde. Après vingt-cinq ans d'une généreuse persévérance, pendant lesquels elle n'omit rien qui pût avancer la fin du procès que les ennemis de l'observance avaient malicieusement intenté, elle vit la réforme s'établir. Elle avait écrit lettre sur lettre aux religieuses de Toulouse, les conjurant de venir à leur aide, avec promesse de leur rendre toute sorte d'obéissance et de soumission. L'évêque de Montauban, joignant ses sollicitations et ses prières à celles de ces ferventes filles, écrivit plusieurs fois à l'archevêque de Toulouse pour le prier de donner quelques religieuses du monastère de Sainte-Catherine de Sienne. Ces deux grands prélats firent toutes les démarches possibles. Finalement, le V. P. Gabriel Ranquet, Vicaire général des couvents réformés de la Congrégation de Saint-Louis, leva toutes les difficultés que les religieuses de Toulouse lui proposèrent, et il leur apporta de si pieuses et de si puissantes raisons pour leur montrer qu'elles étaient obligées d'entreprendre ce grand ouvrage, qu'elles destinèrent à cette œuvre la V. M. Antoinette de Sainte-Catherine de Sienne, la V. M. Catherine de l'Enfant-Jésus, deux saintes religieuses, et la dévote Sœur Charlotte de l'Ascension, converse (1).

Ces dernières furent reçues à Castelsarrasin avec toute la joie qu'on peut imaginer, après une arrivée si ardemment désirée et si longtemps attendue. L'allégresse des unes fut le désespoir des autres, qui, voyant le procès terminé sans autre arrêt que cette prise de possession, sortirent du monastère, aimant mieux quitter la partie que d'être les spectatrices de la vie régulière. Leur sortie rendit la paix à cette Communauté, qui avait été pendant vingt-cinq ans dans le trouble.

La V. M. Antoinette de Sainte-Catherine de Sienne fut établie Prieure, et notre V. M. Jeanne de Mantret, Sous-Prieure, à laquelle, selon la louable coutume du dévot monastère de Toulouse, on changea son nom de famille, qu'elle avait porté jusqu'alors, en celui de Sœur Jeanne du Saint-Esprit, et la Sœur Gabrielle de Cujaux fut surnommée de la Trinité (2). La V. M. Catherine de l'Enfant-Jésus fut

(1) Ces trois religieuses partirent de Toulouse le 26 octobre 1633. Nous donnons leur vies, au 6 juillet, au 24 octobre et au 21 août.

(2) Ce fut le monastère de Toulouse, fondé par Sébastien Michaëlis en 1611, qui inaugura pour nos religieuses, en France, l'usage de substituer au nom de famille un nom de religion. Cette coutume fut suivie dès lors par tous les monastères sortis de celui de Toulouse, tandis que les autres continuèrent jusqu'à la grande Révolution l'usage des noms de famille, ou de pays.

destinée pour être Maîtresse des novices. Cette Communauté changea de face par la manière de vie toute nouvelle qu'on commença à y mener, et ces cinq ferventes religieuses s'appliquèrent uniquement à travailler à la perfection.

Quand la V. M. Jeanne du Saint-Esprit se vit au comble de ses désirs, elle ne songea plus qu'à profiter de cette grâce ; et comme le petit nombre de religieuses les obligeait à avoir plusieurs offices, elle fut en même temps Sous-Prieure et Sacristine, deux charges qui lui donnaient le moyen de satisfaire pleinement à sa dévotion, et de continuer ses assiduités devant le Très Saint Sacrement. A l'Office, elle se tenait dans une si étroite union de son esprit à Dieu, qu'à la voir au chœur, toute occupée en Dieu et de Dieu, on éprouvait les plus dévots sentiments. Si incommodée qu'elle fût, elle se traînait à l'Office, et quand la faiblesse l'en empêchait, elle s'y faisait conduire, soutenue par deux religieuses.

Elle communiait tous les jours, avec des sentiments d'un si profond respect et d'un si grand amour, qu'elle ne sortait jamais du pied de l'autel que les yeux baignés de larmes. Dans ses peines, son unique consolation était de se tenir au chœur, devant le Très Saint Sacrement ; et on peut dire sans exagération, qu'elle y a passé la plus grande partie de sa vie à genoux, parce que Jésus-Christ, au Très Saint Sacrement, était l'aimant qui l'attirait sans cesse, et elle ne se tenait jamais en sa sainte présence que dans cette posture. Depuis la grand'-Messe du Jeudi-Saint jusqu'à l'Office du Vendredi, et toutes les fois que le Saint Sacrement était exposé, elle ne sortait point du chœur. Elle assistait aussi, autant qu'elle pouvait, avec une dévotion singulière, à toutes les Messes qui se disaient dans l'église.

Comme elle était animée du véritable esprit de son Père saint Dominique, elle avait, à son imitation, une dévotion tendre et filiale envers la Sainte Vierge : elle récitait son Rosaire tous les jours avec son petit Office ; et si elle en avait été détournée pendant le jour par quelque occupation, elle s'en acquittait la nuit. Outre cela, elle lui adressait d'autres prières particulières, et elle recourait confidentiellement à elle dans ses nécessités.

Sa compassion pour les âmes du purgatoire la portait à prier tous les jours pour leur soulagement. Quelques années avant que Dieu la retirât du monde, elle disait chaque jour l'Office des morts à leur intention ; elle leur appliquait encore ses autres prières et elle était si touchée de les voir dans un état où elles ne peuvent être

soulagées que par les secours de la charité des vivants, qu'elle tâchait en toutes rencontres d'inspirer aux Sœurs ces mêmes sentiments de pitié, de tendresse et de dévotion.

La profonde paix dont elle jouissait dans la pratique exacte de tous les exercices de la vie régulière, et dans les soins qu'elle apportait à s'avancer à la perfection, pensa être troublée par la charge qu'on lui voulait donner. La V. M. Antoinette de Sainte-Catherine ayant achevé deux Priorats consécutifs par l'ordre exprès des Supérieurs, qui l'avaient jugée nécessaire pour mieux établir l'observance, fut rappelée à Toulouse. Il n'y avait pas nombre suffisant de religieuses pour procéder à l'élection d'une autre ; c'est ce qui obligea l'évêque de Montauban de l'établir Prieure, comme la plus capable de maintenir et d'avancer la régularité. A la première proposition que ce grand Prélat lui en fit, elle se jeta à ses pieds, les arrosa de tant de larmes, et protesta avec tant de fermeté qu'elle ne se lèverait pas qu'il ne l'eût déchargée de ce pesant fardeau, qu'il en fut extrêmement touché ; et dans la crainte que la violence qu'il lui ferait en la contraignant d'accepter cet office, ne la conduisît au tombeau, il établit Prieure la V. M. Catherine de l'Enfant-Jésus ; il voulut cependant que la M. Jeanne avec sa charge de Sous-Prieure, eût encore celle de Maîtresse des novices : ce qui lui fut un terrible surcroît de fatigues par le bon nombre de pieuses filles qui reçurent l'habit.

C'est véritablement dans cette charge que sa vertu a paru avec plus d'éclat, par les peines qu'elle a prises à bien élever les novices dans toutes les pratiques de la vie intérieure et régulière. A voir son exactitude et sa ferveur, on eût dit qu'elle était devenue novice, pour gagner entièrement ces jeunes filles à Dieu et à la Religion. Elle était continuellement avec elles pour leur apprendre quelque chose de leur devoir, et elle ne les obligeait à aucune observance, qu'elle ne la pratiquât la première. Entre les maximes fondamentales qu'elle leur inculqua, la première fut de ne jamais rien faire par coutume, mais de bien animer tout ce qu'elles feraient. La deuxième, de ne rien négliger, parce qu'il n'y a rien de petit au service du Ciel. La troisième, de n'omettre jamais aucun de leurs exercices, sous quelque prétexte que ce fût, sans une permission expresse. La quatrième, d'agir toujours en la présence de Dieu. La cinquième, d'avoir une haute estime de leur vocation, et de la considérer toujours comme la plus grande miséricorde qu'elles eussent reçue de Dieu. La sixième

enfin, de ne réfléchir jamais sur le progrès qu'elles auraient fait dans la vertu, mais de regarder souvent le grand espace qu'elles avaient à parcourir, pour arriver à la haute sainteté que Dieu demandait de leur état.

Elle avait une tendresse de mère pour ces jeunes Sœurs, elle les prévenait et les soulageait dans leurs besoins, et comme une âme qui aime Dieu fortement ne se met pas en peine des consolations des créatures, elle les exhortait à la dévotion au Très Saint Sacrement et à la Sainte Vierge. Elle avait soin qu'elles se confessassent et communiasent souvent, elle les menait plusieurs fois le jour au chœur pour rendre visite à Jésus-Christ caché sous les espèces sacramentelles ; et cette pieuse pratique leur devint si utile par les consolations intérieures qu'elles y recevaient de leur divin Époux, qu'elles n'étaient jamais plus contentes que lorsqu'elles pouvaient dérober quelques moments de leurs occupations pour l'aller passer au pied des autels. Comme le cœur de la V. M. Jeanne était rempli et embrasé de l'amour de Dieu, elle ne les entretenait que de l'obligation qu'elles avaient de l'aimer, et du profond respect avec lequel elles devaient assister à l'Office divin pour chanter ses louanges. Elle supportait leurs défauts avec beaucoup de patience et de douceur ; toutefois elle n'en pardonnait aucun de ceux qu'elles commettaient au chœur, mais punissait avec sévérité la plus légère irrévérence.

Les services qu'elle rendit à la V. M. Catherine de l'Enfant-Jésus montrèrent son ardente charité. Ces deux Sœurs s'aimaient uniquement, elles n'avaient qu'un cœur et qu'une âme pour Dieu et pour le bien spirituel du monastère ; mais comme il se trouvait pour lors rempli d'excellentes religieuses, capables de maintenir l'étroite régularité que cette vigilante Prieure avait fort avancée, et que Dieu destinait la V. Jeanne pour achever ce grand ouvrage, il appela à lui la V. M. Catherine par une sainte mort. On ne saurait exprimer l'affliction que ressentit la V. M. Jeanne quand elle la vit malade ; et eut recours aux remèdes célestes pour lui procurer le rétablissement de sa santé, elle implora le secours divin par d'ardentes prières, et passa les quinze jours de sa maladie devant le Très Saint Sacrement, sans se coucher. Elle offrait quantité de Rosaires à la Sainte Vierge, elle mendiait des prières partout, elle fit dire plusieurs Messes, et ne sortait de l'oraison que pour aller voir sa chère malade, et pour prendre un peu de nourriture. Quand les religieuses la priaient d'aller goûter un peu de repos, de peur que ses veilles extraordinaires

n'altérassent sa santé, elle répondait qu'elle ne pouvait faire autrement, et que dans l'accablement de tristesse et de douleur où elle était, son âme ne trouvait de consolation qu'avec Dieu.

Toutes ses prières ne servirent qu'à donner un nouvel éclat à sa charité et qu'à augmenter ses mérites ; la V. M. Catherine alla recevoir dans le ciel la récompense due à ses travaux et à sa fidélité. Ce fut pour lors qu'elle se vit obligée de prendre la conduite du monastère. L'évêque de Montauban ne voulut ni recevoir ses excuses ni se rendre à ses larmes ; il força son humilité, et la contraignit par obéissance de se soumettre et d'agréer le choix unanime que toutes les religieuses avaient fait d'elle pour les gouverner. Il la confirma Prieure. Elle eut cet avantage, que toutes les religieuses ayant été ses novices, sa conduite leur était douce et comme naturelle. Elle n'eut pas de peine à les porter à l'observance à laquelle elle les avait élevées, et qu'elles avaient exactement pratiquée depuis leur entrée en Religion ; tout leur soin fut d'imiter sa ferveur et son exactitude. Elle était la première à tout, et à voir les religieuses travailler avec application à leur avancement à la vertu, et à pratiquer tous les exercices de la vie régulière, on eut pris le monastère pour un noviciat où toutes se portaient avec une admirable ferveur à remplir parfaitement la grâce de leur vocation.

Les soins qu'elle prit dans l'exercice de cette charge, ses veilles, ses jeûnes, ses austérités, et les peines incroyables de corps et d'esprit qu'elle avait souffertes pour l'établissement de la réforme, n'empêchèrent point qu'elle n'arrivât à sa soixante-cinquième année, en laquelle Dieu lui fit connaître par des pressentiments secrets de sa mort, qu'il voulait bientôt couronner son héroïque patience. Mais comme les Saints vont toujours de vertu en vertu, celle de la V. M. Jeanne parut plus que jamais sur la fin de sa vie. On ne pouvait assez admirer son assiduité au chœur et à toutes les autres actions de la Communauté, la rigueur de ses austérités, la longueur de ses veilles, sa profonde humilité, son application continuelle à l'oraison, son recueillement intérieur, son union d'esprit et de cœur avec Dieu, enfin ses désirs du ciel, où on pouvait dire, comme de saint Paul, qu'elle vivait déjà, puisque son cœur n'aspirait qu'à la jouissance du souverain Bien. Elle en parlait continuellement, son entretien le plus ordinaire avec ses religieuses était des beautés du paradis : « Je voudrais de tout mon cœur, leur disait-elle quelquefois, vous y pouvoir mener toutes avec moi : Ah ! mes Sœurs, que nous y

serons heureuses, puisque nous y verrons Dieu face à face, et que nous posséderons le chaste Epoux de nos âmes, pendant l'éternité! » Cette espérance lui rendait la pensée de la mort si douce et si agréable, qu'elle en parlait avec plaisir. Elle ne la considérait que comme un passage nécessaire des misères de cette vie au bonheur parfait.

Elle se prépara d'une manière plus particulière à ce dernier moment, depuis deux choses qui lui arrivèrent, et qu'elle prit pour deux présages assurés de sa fin prochaine. Quelques jours avant de tomber malade, elle vit, au milieu de la nuit, une clarté extraordinaire dans sa cellule; elle crut d'abord qu'il était grand jour, et la première pensée que son exactitude pour l'observance lui suggéra, fut qu'on avait oublié de sonner Matines. Dans cette pensée elle éveilla la Sœur Charlotte couchée dans la même cellule, qui fut éblouie de ce grand jour, mais après avoir ouvert la fenêtre, elle s'aperçut que la nuit était noire et fort obscure. Pour lors elle prit cette lumière miraculeuse pour un avertissement du ciel qui l'invitait à la lumière de la gloire.

Le second fut un songe, pendant lequel elle vit les VV. MM. Antoinette de Sainte-Catherine et Catherine de l'Enfant-Jésus, qui avaient travaillé avec tant de zèle à l'établissement de l'observance dans ce monastère, passer devant elle, tenant chacune un crucifix à la main, comme pour lui dire qu'ayant passé leur vie dans les croix et dans les austérités de la vie régulière, qu'elles avaient établie ensemble avec de si grandes fatigues, il était temps qu'elle vînt jouir avec elles du bonheur dont Dieu avait couronné leur patience.

Ces pensées occupèrent le cœur et l'esprit de notre Mère le peu de temps qui lui resta jusqu'à sa mort. Elle tomba malade le 31 janvier. L'ardeur de sa fièvre ne l'empêcha point de descendre à l'église et de communier le jour de la Purification. Comme le progrès de son mal, qui avançait son bonheur, augmentait ses espérances, elle ne paraissait point abattue; au contraire, sa ferveur la fit triompher des ardeurs violentes de la fièvre, elle ne chanta jamais au chœur d'une voix plus mélodieuse et plus forte que ce jour-là : on eût dit, à la voir dans les transports de l'amour divin, qu'elle tenait le saint Enfant Jésus entre ses bras et qu'en le remerciant des miséricordes infinies qu'il lui avait faites durant le cours de sa vie, elle lui disait dans un sentiment pareil à celui du saint vieillard Siméon : *C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir votre servante en paix,*

selon votre parole. Ces élévations continuelles de son cœur à Dieu donnaient de la force à son corps, car, toute exténuée et languissante qu'elle était, elle se tenait debout ou assise, et on ne put la résoudre à se mettre au lit, que quelques heures avant qu'elle entrât en agonie.

Elle communia deux fois ; et bien qu'elle fût très persuadée que les remèdes qu'on lui donnait étaient inutiles, néanmoins elle prenait des médecines amères, par obéissance et pour se mortifier. Un jour, le médecin lui témoigna qu'il était mal édifié de ce qu'elle n'avait pas entièrement avalé sa médecine ; aussitôt elle demanda le reste, et le but tout d'un trait, malgré les soulèvements de son estomac.

Elle invoquait souvent notre Père saint Dominique, et toutes les fois qu'on approchait de son lit, on lui entendait réciter cette dévote antienne : *Magne Pater sancte Dominice, mortis horâ nos tecum suscipe, et hic semper nos piè respice*, c'est-à-dire : « Grand saint Dominique notre Père, attirez-nous à vous à l'heure de notre mort, et abaissez sur nous des regards de compassion dans ce lieu d'exil. » Elle l'avait toujours très particulièrement honoré pendant sa vie, et les marques les plus solides de sa dévotion ont été les rudes travaux qu'elle a soufferts pour ressusciter le genre de vie que ce grand Saint avait lui-même établi dans son Ordre avec tant de soin, de pénitences et de fatigues.

Sa posture ordinaire dans le lit, fut de tenir toujours les yeux élevés vers le ciel, où elle envoyait incessamment des soupirs enflammés. Elle reçut le saint Viatique et l'Extrême-Onction avec toutes les marques d'une insigne piété et d'une dévotion extraordinaire, et avec une si admirable présence d'esprit, qu'elle répondait aux litanies et aux prières que les religieuses récitaient pendant qu'on lui administrait ce dernier sacrement. Elle exhorta les religieuses à la persévérance dans les pratiques de la vie régulière ; et après les avoir consolées, et leur avoir recommandé d'être constantes dans les saintes observances qu'elles avaient embrassées, elle rendit son âme à Dieu vers cette époque du mois de février de l'année 1659, à l'âge de 65 ans.

Son visage, après sa mort, parut si jeune, si frais, si beau, et avec des traits si doux, qu'on eût dit qu'elle était absorbée en une profonde méditation, et toute pénétrée des sentiments qu'elle avait eus de Dieu pendant sa vie. Cette merveille fut observée par un grand nombre de personnes, que l'odeur de sa grande sainteté avaient attirées au monastère, pour la voir, et qui publièrent hautement les miséricordes infinies de Dieu sur ceux qui le servent avec fidélité.



LE MÊME JOUR

1562. — En la Province d'Espagne, mourut le V. P. JEAN GALLO, du couvent de Burgos en la vieille Castille, religieux d'une piété extraordinaire, d'une profonde érudition et d'un grand don de parole. Il était professeur d'Écriture sainte en l'Université de Salamanque, lorsque le roi catholique Philippe II voulut envoyer au Concile de Trente des théologiens qui pussent servir l'Église dans cette auguste assemblée, et y soutenir avec éclat l'honneur des Espagnes. Ce grand prince choisit le V. P. Jean Gallo, comme un des plus savants de ses Etats, pour y assister en son nom avec le V. P. Fernandez. Le V. P. Jean Gallo s'y fit admirer également par sa doctrine et par son éloquence. Les Pères du Concile le chargèrent de faire le panégyrique de saint Thomas d'Aquin, le jour de la fête de ce grand Docteur. On trouve son discours latin dans le recueil de tous ceux qui furent prononcés au Concile. Entre les belles remarques qu'il fit dans l'éloge du Docteur angélique, il dit ces paroles :

« Saint Thomas, Messeigneurs, ayant payé le tribut à la nature comme le reste des hommes, n'a pu assister en personne aux Conciles généraux qui se sont tenus dans l'Église depuis sa mort ; mais il s'est rendu immortel par ses doctes écrits, qui le feront vivre dans la postérité. Il est aujourd'hui dans votre illustre assemblée, pour vous communiquer les trésors de sa science. Depuis qu'il a quitté la terre, pour aller recevoir dans le ciel la récompense de ses travaux, il ne s'est point tenu de Concile œcuménique auquel il n'ait assisté. Pour ne point parler des autres, rendons ce témoignage à sa gloire, et disons ce que nous avons vu de nos yeux dans celui-ci. Où est l'Évêque ou le Docteur dans cette assemblée qui, étant requis d'exposer son sentiment sur les matières qu'on y propose, n'appuie sa pensée sur la doctrine de cet Ange de l'Église et de l'École, et n'enchâsse quelqu'une de ses autorités comme une pierre précieuse, dans son discours, pour donner de l'éclat et de la force à son opinion ? N'avons-nous pas recours à sa Somme, pour la consulter comme un oracle vivant dans les difficultés qui se rencontrent ? Dans les matières de controverse qui s'y agitent, cette même Somme ne nous sert-elle pas de pierre de touche,

pour discerner la vérité de l'erreur ? De quelque opinion que nous soyons, ne quittons-nous pas nos propres sentiments, pour suivre ceux de ce Docteur incomparable ?

« Ce profond respect que le saint Concile rend à sa doctrine dans la solution de toutes les difficultés qui s'y agitent, m'oblige à vous en rendre mille actions de grâces au nom de tout mon Ordre, qui vous en est infiniment obligé et qui vous remercie, Messieurs, de ce que vous rendez l'Ange tutélaire de ses écoles, recommandable à la postérité par l'inviolable attachement que vous témoignez à sa doctrine et à ses décisions. » Et en effet, il est impossible de rapporter ici les éloges pompeux et magnifiques que les plus habiles théologiens ont donnés à ce très saint et très savant Docteur saint Thomas, ni avec quelles acclamations les Pères du saint Concile de Trente ont reçu sa doctrine et en ont fait la règle de toutes leurs décisions, soit en matière de foi, soit en ce qui regarde la discipline des mœurs.

Le R. P. Barthélemy de Medina avoue, dans le prologue de ses commentaires sur la troisième partie de saint Thomas, qu'il a mis à profit les écrits du V. P. Jean Gallo, et qu'ils lui ont beaucoup servi pour enrichir son ouvrage. Le R. P. Lopez, évêque de Monopolis, auteur grave, assure que le V. Père était considéré par toute l'Espagne comme un très saint et très savant religieux, et que sa vertu était en vénération parmi les peuples. Il a beaucoup honoré l'Ordre, qui conserve précieusement la mémoire de ses grands mérites. — (Lopez, iv, part. Echard).

1571. — A Naples, mourut le V. P. JULES PAVESIO, illustre en sainteté et en doctrine, religieux profès du couvent de Brescia, de la Province de Lombardie, où il prit l'habit l'an 1521. Par son application à la piété et à l'étude, il se rendit un parfait religieux et un excellent théologien. Après avoir passé par toutes les charges de l'Ordre, il fut fait Commissaire général du Saint Office, charge qui est une des plus importantes de la Cour romaine, et qui est toujours exercée par un religieux de l'Ordre. Il montra dans ces fonctions difficiles tant de prudence et de sagesse, que le Souverain Pontife le promut à l'épiscopat. Il fut fait premièrement évêque de Vesti, et ensuite archevêque de Sorrente, au royaume de Naples, par le Pape Paul IV. Il assista au Concile de Trente, avec dix-sept évêques et cinq archevêques de l'Ordre, et il y servit utilement l'Eglise par sa doctrine. Le B. Pape Pie V, qui connaissait la vaste étendue de son esprit, et son zèle pour les intérêts de l'Eglise, l'envoya Nonce du Saint Siège au royaume de Naples; et quelques temps après il le chargea de la même mission en Flandre, pour des affaires de la dernière importance. Il les fit réussir si glorieusement, que le Pape, afin de reconnaître ses éminents services, avait résolu de le faire Cardinal; mais il ne put exécuter ce dessein, la mort l'ayant ravi de ce monde, trop tôt pour le bien de toute l'Eglise. Peu de temps après le décès de ce grand

Pape, Dieu le retira en même temps des misères de cette vie, pour le récompenser dans la gloire, le onzième de février, l'an 1571. Il fut enterré dans l'église de notre Ordre, au couvent de Formello. On lui dressa cet éloge sur sa tombe.

JULIO PAVESIO BRIXIANO ORD. PRÆDIC.

Sacrae Theologiae Magistro, Vestinarum Episcopo, Surrentinarum Archiepiscopo, Generali Commissario S. Officii Inquisitionis, et Nuncio Apostolico in hoc regno, Pii V. Flandriae Nuncio, vitae integritate, et omnium virtutum genere ornato, Œconomi S. Aedis Annunciatæ ex testamento hæredes posuerunt, M. D. LXXV. Obiit 3. Idibus Februarii M. D. LXXI. — (Pio, Fontana).

1640. — A Rome, au couvent de Saint-Sixte, mourut saintement le V. Père AMBROISE DE LOOS, profès de celui de l'Annonciade, rue Saint-Honoré à Paris, religieux fort adonné à l'oraison et à tous les exercices d'une rigoureuse pénitence. Il avait un talent admirable pour la conduite des novices. Etant leur Père Maître, il leur était aussi doux et aussi compatissant, qu'il était sévère à lui même; il les élevait dans un esprit de ferveur, et les portait d'une manière si puissante à toutes les pratiques de l'observance régulière, qu'il était plutôt besoin d'un frein pour les retenir, que d'un aiguillon pour les pousser à leur devoir. L'innocence de son âme paraissait dans toutes ses actions, et cependant il prenait des disciplines cruelles, persuadant à ses novices qui s'en effrayaient, qu'il était dans la nécessité de faire pénitence et de maltraiter son corps pour le soumettre aux lois de l'esprit. Le R. P. Nicolas Ridolphi, Général de l'Ordre, ayant dessein d'établir une étroite réforme dans le couvent de Saint-Sixte, à Rome, sur le modèle de celle qu'il avait vu pratiquer au couvent de Saint-Honoré à Paris, lorsqu'il fit sa visite en l'année 1632, voulut employer à cette fin le V. P. Ambroise de Loos; aussi son premier soin fut-il de le faire venir à Rome, et de l'établir Père Maître à Saint-Sixte, sachant que le progrès de l'observance qu'il voulait établir dépendait du Père Maître qu'il choisirait. Le V. P. Ambroise était digne de ce choix, son exactitude à toutes les pratiques de la vie régulière était telle, qu'il assista à Matines la nuit du même jour qu'il partit pour l'Italie. A Rome il répandit la même odeur de sainteté qu'il avait laissée à Paris; et après avoir exercé quelque temps cette charge de Maître des novices avec un zèle et une application infatigables, il rendit son âme à Dieu vers l'année 1640. — (Mém. de Paris).

1641. — En Flandre, le V. P. JEROME FABRI. Il avait revêtu l'habit de l'Ordre, à Gand, au commencement du dix-septième siècle.

Ses qualités le désignaient aux plus hautes charges. Ce fut en exerçant celle de Provincial qu'il rendit le dernier soupir.

Ce Vénérable Père a laissé un ouvrage intitulé : *De la Fondation du grand Béguinage de Gand*. L'occasion de ce livre furent certains démêlés avec l'évêque de Gand, Antoine Triest, qui voulait changer quelque chose à l'administration de cette fameuse maison, confiée dès le principe aux soins de nos religieux. Ce prélat trouva devant lui, pour lui résister, le V. P. Fabri, pour lors confesseur de ces pieuses femmes. On raconte que l'évêque aurait dit en cette rencontre : « Quels hommes que ces Frères-Prêcheurs ! A première vue, vous êtes tentés de n'en faire point de cas, tellement ils savent bien cacher leurs mérites ; mais si vous les attaquez, vous êtes bientôt forcés de leur ouvrir les bras, tant ils se montrent pleins de savoir et d'érudition. » — (Echard).

1652. — A Valence, en Espagne, mourut le V. P. GASPAR CATALANO DE MONZON, Evêque de Lerida en Catalogne, religieux d'une éminente sainteté, et un des plus grands personnages que le célèbre couvent de Valence, si fécond en saints, ait donné à l'Eglise et à l'Ordre. On ne sait de lui que l'éloge gravé sur son tombeau, mais qui comprend en peu de paroles le meilleur panégyrique que l'on en puisse faire :

Illustrissimus et Reverendissimus D. D. Frater GASPAR CATALANO DE MONSONIS, hujus Sanctuarii Valentini novum sidus, et non semel Præsul incomparabilis, commune Hispaniarum Oraculum, in quo Bertrandi, Miconis, et Anadonis sanctimonia revixisse videbatur ; qui ad Episcopatum Ilerdensem (vulgo Lerida) ut Aaron vocatus, et raptus, ad meliora pascua se recepit, primâ innocentia ad obitum usque servatâ, ad eorum pedes, quorum vestigia secutus est in terra, conditus jacet. Obiit septuagenarius, die II. Februarii 1652.

C'est à dire : « L'Illustrissime et Révérendissime Seigneur Frère GASPAR CATALANO DE MONZON, nouvel astre de ce couvent de Valence, qu'il a gouverné très heureusement plusieurs fois en qualité de Prieur ; consulté de toute l'Espagne comme un oracle, dans lequel semblait revivre l'incomparable sainteté de saint Louis Bertrand, et des Bienheureux Pères Micon et Anadon. Il fut appelé de Dieu à l'Evêché de Lérida par une vocation toute céleste comme celle d'Aaron. Enlevé de ce monde pour aller au ciel, il y est entré avec son innocence baptismale, fidèlement gardée jusqu'à la mort. Il a voulu être enterré aux pieds des grands Saints, dont il avait si parfaitement imité les vertus. Il est mort âgé de 70 ans, le onzième de février 1652. » — (Mém. de Dijon).

1692. — A Naples, au couvent de Saint-Dominique, mourut à l'âge de 59 ans, le V. P. DOMINIQUE-MARIE MARCHÈSE, illustre annaliste de l'Ordre. Il avait pris l'habit, jeune encore, en ce même couvent de Naples, à l'insu de ses parents. Dès qu'ils eurent appris sa détermination, son père

et sa mère accoururent pour l'arracher de force à l'asile du cloître ; mais le jeune homme voulut garder à tout prix ses chaînes glorieuses.

Envoyé en Espagne pour y suivre les cours de théologie, il eut pour maître le célèbre Père Godoy, régent du collège de Salamanque. Il profita si bien des leçons de ce grand docteur, qu'il fut jugé capable, dès son retour en Italie, d'enseigner lui-même. Deux fois régent du collège de Saint-Thomas, il obtint en 1672 le grade de maître en théologie.

Nonobstant sa continuelle application à l'étude, le V. P. Marchèse fut un homme d'oraison et de rigide observance ; il était très versé dans les voies intérieures. Plusieurs fois élu Prieur, il refusa constamment cette charge. Il ne put échapper néanmoins à celle de Provincial de Sicile, le Maître général de l'Ordre l'ayant formellement obligé d'accepter cet honneur. En 1688, sur la présentation du roi Charles II, Innocent XI lui confia le gouvernement de l'Église de Pouzzoles. Sacré évêque par le cardinal Marescotti, le V. Père s'appliqua tout entier à l'administration de son diocèse, réunissant exactement son synode, faisant la visite des paroisses, réprimant les abus par de sages ordonnances. Il remplissait ces fonctions d'un vigilant pasteur, lorsque, se trouvant à Naples dans son couvent de Saint-Thomas, il y fut pris du mal qui termina ses jours, le 11 février 1692. On lui fit de magnifiques obsèques, et il fut enterré auprès de ses Frères.

Hagiographe illustre, le V. P. Marchèse a écrit plusieurs vies de nos Saints ou Bienheureux. Citons celles de saint Vincent Ferrier, du vénérable serviteur de Dieu Jean-Léonard de Lettoré, de sainte Rose de Lima, de la Bienheureuse de Villoni, de la V. Sœur Paule de Sainte-Térèse. Mais l'œuvre la plus importante du V. P. Marchèse c'est son *Sacro Diario Domenicano*, si souvent cité dans cette *Année Dominicaine*. Cet ouvrage se divise en six tomes comprenant les douze mois de l'année, où, jour par jour, sont exposés, dans un style plein de charmes, les vies de nos Saints, Bienheureux et Vénérables.

1587. — Au monastère de Notre-Dame des Grâces, en la ville d'Abrantès, (Portugal), Sœur ALONSA DE JÉSUS. On ne sait rien des premières années de la vie de cette grande servante de Dieu ; les auteurs de l'Ordre qui ont fourni la connaissance de ses principales actions religieuses, ne parlent pas même du lieu de sa naissance, ni de la qualité de ses parents. Voici ce qu'ils nous ont laissé par écrit de ses vertus.

Cette fidèle épouse du Fils de Dieu portait une dévotion si particulière au Saint Nom de Jésus, que pour l'avoir toujours dans la pensée, et pour l'entendre souvent prononcer, elle se fit appeler Sœur Alonsa de Jésus. Ce Nom divin était une charmante harmonie à ses oreilles, une agréable ambroisie à son goût, et un sujet continuel de joie à son cœur ; en un mot, il faisait les plus chères délices de sa vie.

Mais ceux qui, embrasés du divin amour, honorent ce Très Saint Nom, ne

sauraient oublier qu'il a coûté à Jésus-Christ tout le sang de ses veines, et qu'il l'a mérité par ses souffrances et sa mort; aussi embrassent-ils une vie pénitente pour se rendre conformes à ce divin Sauveur: la V. Sœur Alonsa de Jésus se livra donc aux plus grandes austérités.

Elle portait sur sa chair un cilice piquant, sa vie était un jeûne continu, elle prenait des disciplines qui la mettaient tout en sang; ses pénitences rendaient sa vie un long martyre; l'unique consolation qu'elle avait en ce monde était de vaquer à l'oraison, où, son esprit s'unissant à Dieu, elle goûtait les délices anticipées du ciel.

Les religieuses, qui virent en elle tant de vertus accompagnées d'une rare prudence, l'élurent Prieure. Mais sa profonde humilité lui fit regarder cette charge comme au-dessus de ses mérites, et l'habitude qu'elle avait d'obéir, non moins que la douceur qu'elle trouvait dans la dépendance, lui firent mettre tout en œuvre pour les détourner de cette résolution; elle employa les larmes les plus amères et les plus abondantes, croyant ce moyen plus propre à les toucher et à les attendrir, que toutes les raisons qu'elle alléguait pour les détourner de lui imposer un fardeau dont elle se croyait indigne. Mais ce fut inutilement, elle ne put les faire changer de résolution; elles l'élurent, et elle fut contrainte de se soumettre à l'obéissance et d'accepter la charge.

Pour la consoler dans l'affliction intérieure qu'elle sentait de se voir obligée de commander aux autres, Dieu l'avertit que la fin de son Priorat serait celle de sa vie, et que son pèlerinage sur la terre ne durerait pas plus longtemps que son office. Elle le remercia avec effusion de cette grâce. Comme elle ne doutait nullement de l'effet d'une promesse si obligeante, dès le premier Chapitre qu'elle fit à ses religieuses en prenant possession de sa charge, elle les avertit que la troisième année de son gouvernement serait la dernière de sa vie.

Depuis cette révélation la pensée de se bien préparer à la mort ne la quitta plus. Elle gouverna sa Communauté avec autant de charité que de sagesse, et elle tomba malade la troisième année de son Priorat. Dès le début, elle regarda cette indisposition comme un avertissement officieux de son divin Époux, afin qu'elle se préparât mieux encore à aller au devant de lui. Elle s'y disposa par les derniers sacrements de l'Église, qu'elle reçut avec toutes les marques d'une solide piété. Depuis ce temps jusqu'à celui de sa mort, on la vit s'entretenir toujours avec son crucifix par des colloques si tendres et si affectueux, qu'elle tirait les larmes de celles qui l'entendaient. Et c'est en produisant une infinité d'actes d'espérance, d'amour, de contrition, d'humilité et de foi, qu'elle rendit son âme à Dieu, le onzième jour de février, l'an 1587.

Son corps fut d'abord enterré dans le caveau commun avec les autres Sœurs; mais la dévotion des fidèles, qui, au récit de ses admirables vertus, venaient réclamer son intercession, obligea de le transférer dans un lieu plus

commode, près de la grille du chœur. Quand on le tira de terre, il exhala une odeur céleste qui embauma l'église, on le trouva tout entier et aussi souple et maniable que s'il eût été vivant. Plusieurs ont certifié avoir reçu des grâces très spéciales de Dieu par l'intercession de cette sainte religieuse. — (Lopez, Cardoso, *Diario*).

1659. — A Dijon, au monastère de Sainte-Catherine, mourut la V. Mère LOUISE MALAIN. Pendant quarante et un ans qu'elle y a vécu, elle a été pour ses Sœurs un modèle. par sa fidélité à tous ses exercices spirituels, par son exactitude à toutes les observances de la Religion, et par son insigne piété envers Dieu. Elle portait une si grande dévotion à la Sainte Vierge, qu'elle récitait tous les jours, outre son Rosaire, une petite couronne d'invocations, pour honorer les douze principaux privilèges de Marie, figurés par les douze brillantes étoiles qui environnent la tête de la femme mystérieuse que saint Jean, dans son Apocalypse, nous dépeint revêtue du soleil. Elle exhortait tout le monde à embrasser cette pieuse dévotion, et pour faciliter cette sainte pratique, elle distribuait avec plaisir des couronnes, c'est à dire de petits chapelets composés de douze grains, qu'elle faisait elle-même. Dieu la purifia en cette vie par de grandes peines intérieures, causées par l'incertitude de son salut. Elle les souffrit avec une entière soumission au bon plaisir de Dieu, se jetant amoureusement et avec confiance entre ses bras, lorsqu'elle en était plus violemment tourmentée. Elle se contentait alors de lui dire : « Mon Dieu, je ne demande que votre grâce, et faites de moi tout ce qu'il vous plaira dans le temps et dans l'éternité. » Sur la fin de sa vie, Dieu lui ôta cette pesante croix, il changea sa crainte en amour, ses frayeurs en consolations, et ses ténèbres en lumière. Elle mourut dans une très grande tranquillité, pendant qu'elle exerçait la charge de Prieure du monastère, à la joie de toutes les religieuses, qui étaient merveilleusement édifiées de sa vertu, et très heureuses d'être sous sa conduite. Elle alla jouir de Dieu le onzième jour de février, l'an 1659. — (Mém. de Dijon).

1687. — Dans le territoire d'Aix, en Provence, décéda saintement la vertueuse sœur CATHERINE BONNAUD, surnommée de la Croix, veuve très pieuse du Tiers-Ordre. Grâce à l'éducation qu'elle reçut de ses parents, elle apprit à pratiquer la vertu dès son enfance, et en particulier la charité envers les pauvres par les exemples de sa bonne mère, laquelle non-seulement les assistait de ses moyens, mais se rendant encore leur servante dans leur maladies, gagna à leur service celle dont elle mourut. Le respect et l'obéissance que sa fille Catherine lui portait la fit engager au mariage avec un honnête bourgeois, assez accommodé des biens de fortune, mais qui les ayant mal ménagés et se voyant privé d'enfants, fit subir des traitements si rudes et si barbares à sa femme, nonobstant les soumissions, les obéissances et les services qu'elle lui rendait, que c'était merveille de voir avec quelle douceur et patience elle

supportait sans jamais se plaindre l'injustice ou la violence de sa conduite. Dans sa dernière maladie qui fut longue et très pénible et pendant laquelle elle donna des preuves signalées de sa piété et de son amour, elle le servit avec tant d'assiduité qu'elle ne le quittait ni jour ni nuit, l'assistant, le consolant et l'exhortant à la patience.

Tant qu'elle eut de quoi faire l'aumône de ses biens, elle les distribuait d'autant plus libéralement que, n'ayant point d'enfants, elle adoptait en cette qualité les pauvres qui accouraient en foule chez elle ; et après les avoir assistés et donné ordre à sa maison, elle employait le reste du jour et une partie de la nuit à visiter les malades chez eux, allant même en des lieux assez éloignés, ce qui attira des faux bruits et des accusations très atroces jusqu'à la faire passer pour sorcière ; de quoi néanmoins cette généreuse fille de la Croix ne faisait que rire, persévérant toujours constamment dans le bien qu'elle avait commencé.

La sainteté et la vie apostolique du V. Père Antoine du Saint-Sacrement, fondateur de la Congrégation qu'il a établie en Provence sous ce glorieux titre, éclatant dans tout le pays, notre Catherine voulut être l'une de ses filles, et des plus fidèles imitatrices de ses vertus, en prenant de ses mains l'habit du Tiers-Ordre. Elle conçut dès lors tant d'estime pour son état et portait tant d'estime aux enfants de ce grand religieux qu'elle les recevait et les traitait dans sa maison, comme si elle eût reçu Jésus-Christ en leur personne, et la plus vive affliction qu'elle ressentit sur la fin de ses jours, fut de se voir réduite à l'impuissance de leur continuer ses charités. Ses mortifications étaient très sévères, portant presque continuellement un rude cilice, elle se donnait des disciplines si terribles et si fréquentes que, nonobstant les précautions qu'elle prenait pour s'en cacher, elle était souvent entendue par une sienne sœur, qui pleurait à chaudes larmes au bruit de cette grêle de coups. Sa vie était un Jeûne continuel et souvent au pain et à l'eau ; et elle était si humble et si simple, que des personnes qui dépendaient d'elle, en devenant plus insolentes, l'outrageaient très indignement et de la langue et de la main. Mais ce qui rendait sa vertu plus charmante et plus héroïque, c'est que les mêmes personnes se trouvant affligées de maux contagieux, notre débonnaire sœur les allait servir avec tant de soin qu'elle y contractait des maladies qui mettaient sa vie en danger.

Elle renvoya sa servante, afin d'économiser ses gages en faveur des pauvres, de faire elle-même tout ce qu'il fallait dans sa maison et de s'exercer avec plus de soin et d'affection en l'humiliation et mépris d'elle-même. La Providence favorisant ses desseins et la conduisant à grands pas à une haute sainteté par cette royale voie, permit qu'après la mort de son mari on lui enlevât jusqu'à ses habits ; de sorte que la nourricière des pauvres se trouva réduite à aller mendier, n'ayant pour subvenir à ses besoins ni dot, ni provision, ni argent. Elle eut, à la vérité, recours à ses parents, sur les biens desquels elle avait des droits considérables, mais qui furent réduits à une

chétive pension de 25 ou 30 écus, de laquelle encore elle donnait la plus grande partie en aumônes, mendiant même pour les pauvres chez des personnes de piété, pour avoir de quoi les secourir, ce qui souvent lui attirait des confusions et des reproches, très propres à exercer l'humilité la plus abjecte et la charité la plus compatissante et la plus pure.

L'ardeur de cette divine vertu, la reine de toutes les autres, lui fit consommer le sacrifice de sa vie sur l'autel de la Croix par la souffrance des douleurs les plus aiguës : ayant contracté sa dernière maladie, comme autrefois sa bonne mère, en servant les pauvres malades et les allant visiter d'une maison à l'autre pendant les nuits d'un rude hiver. Le froid qu'elle y souffrit, lui attira une fluxion de poitrine, qui la contraignit de s'aliter le lendemain de la Purification de la Sainte Vierge, en laquelle elle avait fait ses dévotions, et s'était offerte à Notre-Seigneur dans le gémissement de la tourterelle et la simplicité de la colombe pour tout ce qu'il plairait à sa bonté de lui faire souffrir.

Son mal ayant dégénéré en un rhumatisme général, qui lui rendait toute sorte de situation incommode, lui ôtait le repos la nuit et le jour, sa seule consolation était à dire sans cesse des Rosaires, et à proférer de temps en temps avec beaucoup de tendresse et de dévotion ces paroles, surtout lorsqu'elle croyait n'être pas entendue : *Seigneur, vous savez bien que vous m'avez promis plusieurs fois votre miséricorde, je vous la demande maintenant dans mon extrême besoin.* Ce qui fit croire qu'elle avait reçu quelque assurance de son salut, et la meilleure marque qu'on en eut et que cette miséricorde qu'elle implorait lui fut accordée, c'est que lorsque la pointe de ses douleurs la pressait plus vivement, elle renouvelait sa soumission au bon plaisir de Dieu, en acceptant par des actes fervents ces mêmes peines.

Mais ce qui parut tout-à-fait admirable, c'est que deux jours avant sa mort, lorsque déjà elle était réduite à une extrême faiblesse, elle se mit à genoux sur son lit et avec une force et une confiance qui ne pouvait être que l'effet d'une grâce tout extraordinaire, elle se tint en cette dévote et humble posture deux fois vingt-quatre heures, ayant toujours le Rosaire en sa main et le récitant incessamment avec une ferveur angélique, sans jamais l'interrompre que pour y mêler quelques oraisons jaculatoires, ou pour répondre quelques mots à ceux qui lui parlaient. Elle soutint dans cet état les derniers assauts de son mal, auxquels étant contrainte de se rendre, elle tomba sur son lit, où après avoir reçu très pieusement les derniers sacrements, elle alla bénir éternellement Notre-Seigneur avec les Saints, le 11 février 1687. — (*Rel. Fid.*).

1694. — A Saint-Omer, au monastère de Sainte-Marguerite, la V. Mère JEANNE DE SAINT RAYMOND, laquelle, animée par les bons exemples des religieuses de ce monastère, où son père l'avait mise en pension, résolut de se consacrer à Dieu. Elle fut revêtue de l'habit de l'Ordre l'an 1629, et après avoir passé l'année du noviciat avec une grande ferveur, elle fit ses

vœux dans un véritable esprit de sacrifice. Le désir de souffrir, pour se rendre conforme à celui qu'elle avait choisi pour Époux, l'a animée le reste de ses jours : d'où vient que remplie de joie et de consolation, lorsque la Providence lui envoyait quelques infirmités, elle cachait et dissimulait soigneusement tous ses maux, sauf à ses Supérieures. Son amour pour la pauvreté ne fut pas moindre : elle n'avait jamais qu'une seule tunique, et elle la porta plusieurs années. Sa cellule, son lit, et tout ce qu'on donne pour l'usage des religieux, était plus propre à mettre au rebut qu'à servir. Son attention à se mortifier en tous ses sens et surtout dans sa nourriture, était continuelle : elle se crucifiait en tout et faisait assez connaître que si elle ne refusait pas absolument à son corps tout ce qu'il demandait, elle le traitait pourtant comme son plus grand ennemi.

Cette servante de Dieu a fait aussi paraître un amour très tendre à l'égard de la Sainte Vierge, qu'elle honorait d'un culte particulier, et à laquelle elle offrait plusieurs fois chaque jour le Rosaire. Elle eut aussi un souverain respect pour les choses saintes. Les noms de Jésus et de Marie, les images des saints, étaient pour elle l'objet d'une vénération singulière ; et si elle trouvait quelquefois dans des endroits peu convenables quelque objet pieux, elle l'en retirait avec soin pour le placer en un lieu plus décent. Enfin, cette véritable religieuse après avoir édifié toute la Communauté par la pureté de sa vie, par sa profonde humilité, et par son zèle pour les observances régulières, se reposa en Notre-Seigneur, le 11 février, 1694 à l'âge de quatre vingts ans. — (Mém. de Saint-Omer).





XII FÉVRIER

Le B. RÉGINALD D'ORLÉANS

L'un des premiers compagnons de Saint Dominique ()*

(117.-1220)

ENTRE les Ordres religieux qui ont honoré l'Eglise de Dieu, écrit le P. Senault, Oratorien, il faut avouer que celui de Saint-Dominique est un des plus illustres. Sa doctrine et sa piété l'ont rendu également recommandable, et il semble qu'il ait été principalement établi pour combattre l'ignorance et l'impiété. Son fondateur reçut tant de grâces du ciel qu'il ne faut pas s'étonner si elles rejaillirent sur le corps dont il est le chef; les membres qui le composèrent, dès sa naissance, furent si saints et si doctes qu'on est obligé de les regarder comme les chérubins de la terre. Mais entre toutes les plus grandes lumières qu'a produit cet Ordre célèbre, il faut confesser que le Bienheureux Réginald est une des plus éclatantes. Dans le court intervalle qu'il a vécu, il a entrepris et exécuté tant de choses mémorables, qu'on a peine à

(*) Voir, parmi les auteurs primitifs : B. Jourdain de Saxe, Barthélemy de Trente, B. Humbert, Thierry d'Apolda; parmi les modernes : Senault, *La Vie du B. Renault*; Jean de Réchac, *Vies et actions mémorables des saints de l'Ordre*; Touron, *Vie de saint Dominique*; Bollandistes, tom. *Aug. Vit. S. Dominici*; Mamachi, pag. 427 et suiv.; Lacordaire, *Vie de saint Dominique*; Bayonne, *Vie du B. Réginald de Saint-Aignan*; Karr Thérèse Alph., *le B. Réginald d'Orléans*.

croire qu'un homme ait pu, en si peu de temps, convertir tant de pécheurs, conquérir tant de sujets à Jésus-Christ... »

On ne sait, d'une manière précise, ni en quelle année, ni en quel lieu naquit le B. Réginald; mais il est incontestable que la France était sa patrie. C'est à l'Université de Paris que nous le rencontrons pour la première fois. Il y reçut le bonnet de Docteur, et y professa, dit le B. Jourdain de Saxe, durant cinq années, le Droit canon.

L'honneur le vint chercher pendant qu'il était occupé à l'interprétation des décrets des Papes et des Conciles. La renommée de son savoir et de sa piété, se répandant dans toute la France, le Chapitre de Saint-Aignan d'Orléans l'élut pour doyen à l'unanimité. Ce fut uniquement par la porte du mérite que le Bienheureux entra dans les dignités ecclésiastiques, sans les avoir ambitionnées jamais.

Le Chapitre de Saint-Aignan se distinguait par le développement considérable donné, dans son sein, à l'étude des sciences sacrées. Soumis immédiatement au Saint-Siège, les chanoines vivaient en commun, sous la règle de saint Augustin. Hugues Capet avait rendu à leur église tous les biens dont elle avait été injustement dépouillée. Son successeur, le pieux et pacifique Robert, augmenta ses possessions et ses privilèges. A son exemple, presque tous les rois qui vinrent après lui s'honorèrent de porter le titre d'abbés de Saint-Aignan. Les doyens devaient, en retour, leur rendre foi et hommage.

Ce fut probablement vers 1211 que Philippe-Auguste donna l'approbation royale au choix que les chanoines de Saint-Aignan avaient arrêté sur le savant Maître en l'Université de Paris. Ce qui est certain, c'est que Réginald était en fonction, comme doyen, dès le commencement de 1212. En effet, au mois de janvier de cette année, son nom figure en tête d'un diplôme de franchise, délivré à une femme nommée Ameline (1). D'autres documents relatifs au gouvernement de notre Bienheureux et datés de novembre 1214, de décembre 1216, restent comme des monuments de sa prudence et de sa sagesse.

Ces qualités, naturelles ou acquises, ne manquaient pas d'occasion pour s'exercer. « Les larges immunités dont jouissait Saint-Aignan, la longue illustration de son église, l'antique dévotion qui avaient amené là les rois de tous les siècles, les dons considérables dont l'avait gratifié la piété opulente des souverains et des grands,

(1) Echard, t. I, p. 89.

l'administration d'importants domaines, la nomination à de nombreux bénéfices, l'exemption absolue de la juridiction de l'Ordinaire, tout faisait de ce poste un poste difficile » (1). Mais jamais les difficultés ne s'étaient trouvées à un état aussi aigu qu'au moment de l'élection de Réginald, par suite des démêlés du Chapitre avec le doyen précédent, ainsi qu'avec l'évêque d'Orléans lui-même. Toutefois, à peine quelques semaines s'étaient-elles écoulées depuis son entrée en charge, que le nouveau doyen avait tout pacifié. « Son Chapitre n'avait d'autres sentiments que les siens, et il en était aussi bien l'interprète que le chef. Cette parfaite intelligence avec les chanoines n'empêcha point qu'il n'en eût une aussi étroite avec l'évêque. Les intérêts ne divisèrent jamais leurs esprits, et ces deux personnages furent si étroitement unis qu'on eût cru que l'évêque était doyen ou que le doyen était évêque (2). »

Manassès de Seignelay était le nom de ce prélat digne de comprendre Réginald, de l'admirer, de se confier en lui et de l'aimer. Un des hommes les plus illustres de son temps, grand caractère, défenseur intrépide de la foi chrétienne, Manassès avait pris part à la croisade contre les Albigeois. Sur le point de mourir, à ceux qui voulaient encore lui parler des intérêts de la terre : « Laissez-moi, dit-il, laissez-moi. Il ne m'est plus permis de contempler autre chose que le seul Seigneur Jésus. »

Arrivé tout jeune encore à cette phase de la vie où la position est conquise, le doyen de Saint-Aignan n'était pas néanmoins satisfait. Il lui semblait entendre de la bouche du divin Maître le reproche adressé au méchant serviteur qui a enfoui le talent au lieu de le faire fructifier. La pensée de tant d'âmes qui se perdent le tourmentait nuit et jour. Il eût voulu dépenser pour elles toutes ses sueurs, dans un Ordre voué à la prédication, à la pénitence, à la prière. Mais cet Ordre, où le découvrir?

Lorsqu'il entretenait ces réflexions au fond de son cœur, Manassès, évêque d'Orléans, forma le dessein d'aller visiter les saints Lieux de Rome et de la Palestine et pria Réginald de l'accompagner. Celui-ci se rendit volontiers aux désirs de son pieux évêque. Rien ne le disposait mieux à ce voyage que le désir de quitter son bénéfice, pour vaquer au service de Dieu et à la conversion des âmes

(1) L'abbé Baunard, *le Bienheureux Réginald de Saint-Gilles*, Orléans, 1863.

(2) Le P. Senault.

avec plus de liberté. Notre Bienheureux, sans le savoir, se dirigeait vers le terme de ses aspirations, conduit par la main de la Providence.

Arrivé dans la Ville éternelle, Réginald lia amitié avec un prince de l'Eglise qu'il fit le confident de ses vœux les plus intimes. Il lui dit combien il serait heureux, s'il lui était permis, après avoir quitté toutes choses, de s'en aller à travers le monde, pauvre, prêcher Jésus-Christ pauvre. Le cardinal répondit : « Voici l'Ordre des Frères-Prêcheurs, qui, selon que vous désirez, pratique l'exercice de la prédication et la pauvreté volontaire. Et maintenant, l'instituteur et Père de cet Ordre, le serviteur de Dieu, Dominique, déjà connu par plusieurs miracles, est en cette ville, vaquant assidûment à l'office de la prédication. »

Aussitôt que Réginald eut ouï cela, écrit le B. Humbert, il s'empressa de chercher le Bienheureux Dominique. Non moins profondément touché par la douceur de sa conversation qu'attiré par l'aspect de sa sainteté, il résolut aussitôt d'entrer dans son Ordre. La satisfaction de part et d'autre fut à son comble ; Dominique remerciait Dieu d'avoir gagné un tel enfant, Réginald d'avoir trouvé un tel père.

II. — Mais l'adversité qui est l'épreuve de tous les saints projets ne tarda pas de s'en prendre à celui du B. Réginald. A peine sa résolution formée, il est saisi d'une fièvre violente. Le mal anéantit ses forces, et la nature, entièrement défailante, ne supporte plus les remèdes. Déjà la mort s'apprête à frapper le coup suprême.

A cette vue, Dominique, ne souffrant point la perte prématurée d'un enfant sur lequel il comptait, se tourna tout entier vers la prière, interpellant par les clameurs importunes de son cœur les oreilles de la divine clémence et de la Reine de miséricorde, la Bienheureuse Vierge, à laquelle, comme à sa protectrice, spéciale il avait confié le soin de son Ordre. Il demandait avec supplication à ne pas être privé sitôt de ce fils, qui n'était pas encore né sans doute, mais qui était déjà conçu ; et il insistait, pour qu'on le lui concédât au moins quelque temps, avec une importunité d'autant plus grande, qu'il était plus sûr que ce serait un vase d'élection et de grâce.

Tandis que lui persistait ainsi dans la prière, Réginald veillait et attendant la mort, vit manifestement venir à lui la Reine de miséricorde, accompagnée de deux très belles jeunes filles, dont l'une portait en ses mains un vase à parfum, et l'autre un vêtement blanc. C'étaient les deux vierges martyres, sainte Cécile et sainte

Catherine. Et la Reine de miséricorde s'approchant du mourant, lui dit d'un air affable : « Demande-moi ce que tu veux, et je te le donnerai. » Et Réginald, tout saisi, à la rencontre d'une visite aussi vénérable, délibérait en lui-même sur ce qu'il demanderait, lorsqu'une des jeunes filles lui suggéra de ne rien demander, sinon ce que la Reine daignerait lui accorder, et de s'en remettre entièrement à son bon plaisir ; ce qui fut fait. Alors la Reine étendant la main, prit dans le vase un onguent salulaire, et elle oignit les yeux, les oreilles, les narines, la bouche, les mains et les pieds du malade, en prononçant une formule appropriée à chaque onction. On n'a conservé de ces paroles que celles qu'elle proféra à l'onction des reins et des pieds. A l'onction des reins elle dit : « Que tes reins soient ceints de la ceinture de la chasteté. » A l'onction des pieds : « J'oins tes pieds pour les préparer à prêcher l'Evangile de la paix. » Ensuite, prenant le vêtement que la seconde vierge avait apporté et le présentant à Réginald, elle lui dit : « Cet habit est l'habit de ton Ordre. » Et aussitôt la vision disparut des yeux du malade, et le malade se senti guéri. Ainsi le B. Dominique avait obtenu la guérison de Maître Réginald, par le moyen de Celle qui a apporté au monde le remède de la vie.

Or, ce qui se passait en présence et sur la personne de Maître Réginald, le B. Dominique, absent et en prières, le voyait par une révélation de Dieu. Quand il vint, le lendemain matin, visiter Réginald, il le trouva en bonne santé, et recueillit de sa bouche les détails de l'apparition. Tous deux ensemble rendirent des actions de grâces au Sauveur qui guérit ceux qu'il frappe, et donne un remède salulaire à ceux qu'il a blessés. Les médecins s'étonnèrent d'une guérison si subite et si inespérée ; car ils ignoraient par l'application de quel remède avait été guéri un malade dont la vie, d'après leur sentence, était condamnée sans ressource.

Cette bienfaisante visite n'était pas destinée à rester unique. Le troisième jour après la vision, Dominique se trouvait près de Réginald avec un religieux de l'Ordre des Hospitaliers. La Sainte Vierge vint renouveler l'ostension de l'habit et l'onction miraculeuse, comme pour montrer que la consécration accordée au B. Réginald était conférée à l'Ordre tout entier. Dès ce moment, l'heureux favori de la Sainte Vierge sentit s'éteindre en lui les ardeurs des passions, de telle sorte que, comme il l'avoua plus tard, il n'en ressentit pas désormais le plus léger mouvement.

En montrant le scapulaire au B. Réginald, la Sainte Vierge lui avait dit : Voici l'habit de ton Ordre, *Ecce habitus Ordinis tui*. Les Frères jusqu'alors se servaient du surplis des chanoines réguliers, mais après la céleste vision susdite et l'ostension de l'habit, écrit Bernard Guidonis, le B. Dominique et les autres Frères, déposant les surplis, prirent à leur place les scapulaires blancs pour habit distinctif, retenant les chapes sur les tuniques qu'ils portaient auparavant comme chanoines réguliers. « Bienheureux, s'écrie Thierry d'Apolda, ceux qui ont été trouvés dignes de revêtir cet habit, symbole d'une grâce multiple, et tissu par la femme forte pour les hôtes de sa maison (1) ! »

Etienne de Salanhac, admirant cette tendresse de la Sainte Vierge qui prend soin de vêtir elle-même ses enfants de prédilection, l'appelle la vestiaire de l'Ordre, *Ordinis vestiaria*.

Donc, Maître Réginald, ayant recouvré la santé, et bien qu'il eût déjà fait profession pour l'Ordre, passa la mer pour accomplir son

(1) Echard n'admet pas que la vision du B. Réginald ait été le principe d'un changement dans l'habit des Frères-Prêcheurs. D'après son sentiment, la Sainte Vierge aurait simplement montré au Bienheureux l'habit tel qu'il était déjà porté, lui indiquant qu'elle voulait le lui voir revêtir. Mais cette interprétation du texte : *Ecce habitus Ordinis tui*, « Voici l'habit de ton l'Ordre », ne peut être admise, si l'on considère que les paroles de la Sainte Vierge, acceptées dans ce sens, n'auraient rien signifié, car le B. Réginald savait parfaitement dans quel Ordre il voulait entrer et quel était l'habit de cet Ordre.

D'ailleurs, Barthélemy de Trente, qui avait reçu l'habit de saint Dominique ou de l'un de ses premiers compagnons, dit formellement que le B. Réginald, « étant délivré, rapporta immédiatement cette vision à son Père et prit l'habit comme il venait de le voir, *car auparavant on se servait de surplis*. »

Jourdain de Saxe écrit que la S. Vierge montra à Réginald *omnem habitum*, l'habit complet.

Le B. Jacques de Voragine, dans sa légende des saints, raconte comment le B. Dominique prit l'habit que la Sainte Vierge avait montré au B. Réginald, car, avant, ajoute-il, les Frères se servaient de surplis. *S. Dominicus... habitum quem Virgo monstraverat assumpsit; nam antea Fratres suppliceis utebantur*. (Bibliothèque Sainte-Geneviève, Mss. du XIII^e au XIV^e siècle).

Mathieu de Fuer, auteur de la fin du XIII^e siècle, dans une Vie française de saint Dominique, restée inédite, écrit ces paroles : « Lendemain, saint Dominique le trouva tout gari, et oy de lui la vision si con ele avoit este et l'habit que la Vierge li avoit mostré, reçut, car avant li Frères pourtaient sourpeliz. (P. Balme, O. P., notes ms.).

Saint Antonin écrit de son côté à ce sujet : *Non qualem primo ut canonicus tulerat, sed qualem deferrent*.

vœu, et se rendre avec Manassès de Seignelay en Terre-Sainte. Une tradition très établie et singulièrement vivante sur les lieux mêmes veut que Réginald, à son retour de Palestine, se soit arrêté en Sicile et qu'il ait fondé le couvent d'Agosta, près Syracuse. On voit encore aujourd'hui, dans le jardin de ce couvent, un tronc desséché d'où s'échappe une douce odeur de cyprès. Il est en vénération, et les malades, surtout ceux que la fièvre consume, viennent avec grande dévotion en demander des fragments. Plus d'une guérison miraculeuse a récompensé leur confiance. Or, il est tenu pour certain que l'arbre dont il ne reste plus que ce tronc, n'était autre que le bâton donné par saint Dominique au B. Réginald. Comme il venait de toucher la terre de Sicile, en débarquant dans le port d'Agosta, Réginald planta son bâton non loin de la rive : le lendemain, c'était un arbre couvert de feuillage. Le Bienheureux Père ne lui avait pas donné d'autre indice pour reconnaître s'il devait fonder un couvent de son Ordre au lieu où il aborderait. Le couvent fut fondé ; il existe encore sous le vocable de saint Dominique, et l'arbre est toujours vénéré sous le nom de *Bois de saint Dominique* (1).

III. — Réginald avait quitté Rome vers le mois de mai ; il y revint vers le mois d'octobre. Manassès de Seignelay reprit, seul et attristé, le chemin de son diocèse. Dominique, de son côté, sur le point de se rendre en Espagne, nomma Réginald son Vicaire et lui assigna pour résidence la ville de Bologne. Celui-ci, après un séjour de quelques semaines à Rome, arriva à Bologne le 12 des calendes de janvier, c'est-à-dire le 21 décembre 1218.

Les Frères envoyés dans cette ville au printemps précédent vivaient dans la plus extrême pauvreté. Saint Dominique, se rendant en Espagne, venait de les voir en passant, et les avait trouvés sans pain. En leur faveur, il avait renouvelé le miracle de Saint-Sixte : deux anges avaient apporté des pains d'une merveilleuse beauté sur la table où le Bienheureux en prière appuyait ses mains et son front. En partant, Dominique avait annoncé à sa pauvre famille l'arrivée d'un nouveau Frère, destiné à lui être du plus grand secours. C'était Réginald, son nouveau Vicaire, qui, effectivement, le suivit de près.

(1) Voir le procès de Béatification où se trouvent consignés les documents les plus curieux et les attestations les plus touchantes. *Le compendium* de la vie du Bienheureux placé en tête du Procès porte : « *Deinde B. Reginaldus, Jerosolimis votis absolutus, Italiam petiit et ad Siciliam appulit, atque, uti traditione fertur, conventum fundavit Augustæ, sancti Dominici jussu.* »

« Dès son arrivée, dit le B. Jourdain de Saxe, il commença à se donner entièrement à la prédication. Son éloquence était une éloquence de feu. Sa parole, semblable à une torche ardente, enflammait les cœurs de ses auditeurs, en sorte qu'à peine pouvait-il s'en trouver d'assez durs pour s'y soustraire. Bologne était tout en ébullition, parce qu'un nouvel Elie paraissait avoir surgi. » En huit jours, Réginald était maître de la ville. Des ecclésiastiques, des jurisconsultes, des élèves et des professeurs de l'Université entraient à l'envi dans un Ordre, qui, la veille encore était inconnu ou méprisé. De grands esprits en vinrent jusqu'à redouter d'entendre l'orateur, de peur d'être séduits par sa parole. Or, celui des Maîtres en l'Université de Bologne qui nous est le plus connu par la crainte que lui inspirait l'éloquence de Réginald, s'appelait Maître Monéta. Laissons la parole à Gérard de Frachet :

« Lorsque Frère Réginald, de sainte mémoire, autrefois doyen d'Orléans, prêchait à Bologne et attirait à l'Ordre des ecclésiastiques et des docteurs de renom, maître Monéta qui enseignait alors les arts et était fameux dans toute la Lombardie, voyant la conversion d'un si grand nombre d'hommes, commença à s'effrayer pour lui-même. C'est pourquoi il évitait avec soin Frère Réginald et détournait de lui ses écoliers. Mais le jour de la fête de saint Etienne, ses élèves l'entraînèrent au sermon, et, comme il ne pouvait s'empêcher de s'y rendre, soit à cause d'eux, soit pour d'autres motifs, il leur dit : « Allons d'abord à Saint-Procule entendre la messe. » Ils y allèrent, en effet, et entendirent non pas une messe, mais trois. Monéta faisait exprès de traîner le temps en longueur pour ne pas assister à la prédication. Cependant ses élèves le pressaient, et il finit par leur dire : « Allons maintenant. » Lorsqu'ils arrivèrent à l'église, le sermon n'était point encore achevé, et la foule était si grande que Monéta fut obligé de se tenir sur le seuil. A peine eut-il prêté l'oreille qu'il fut vaincu. L'orateur s'écriait en ce moment : « *Je vois les cieux ouverts!* Oui, les cieux sont ouverts à qui veut voir et à qui veut entrer; les portes sont ouvertes à qui veut les franchir. Ne fermez pas votre cœur, et votre bouche, et vos mains, de peur que les cieux ne se ferment aussi. Que tardez-vous encore? Les cieux sont ouverts. » Aussitôt que Réginald fut descendu de chaire, Monéta touché de Dieu, alla le trouver, lui exposa son état et ses occupations, et fit vœu d'obéissance entre ses mains. Mais comme beaucoup d'engagements lui ôtaient sa liberté, il garda encore l'habit du monde pendant

un an, du consentement du Frère Réginald ; en attendant, il travailla de toutes ses forces à lui amener des auditeurs et des disciples. Tantôt c'était l'un, tantôt c'était l'autre, et, chaque fois qu'il avait fait une conquête, il semblait prendre l'habit avec celui qui le prenait. »

Telles étaient les merveilles produites par une éloquence sans pareille, unie à une grande sainteté.

Avant l'arrivée des Frères à Bologne, des signes mystérieux s'étaient multipliés sur le lieu qu'ils devaient habiter. Près des fossés de la ville s'étendaient des vignobles considérables ; au milieu, une église portant le nom de Saint-Nicolas des Vignes. Souvent parmi les ceps et les pampres, les vigneron apercevaient des feux, des lumières, ou comme dit une autre version plus expressive, des apparitions de splendeurs. Un jour, passant près de cette vigne, un Bolonais, excellent chrétien, disait à son enfant qui fut depuis le Frère Clair : « Mon fils, on a souvent entendu dans ce lieu la voix des anges, ce qui est un grand présage pour l'avenir. » Et, comme l'enfant remarquait que c'étaient peut-être des hommes que l'on avait entendus, — soit des musiciens, soit les moines de Saint-Procule qui n'étaient pas éloignés, — le père répondit : « Mon fils, autre est la voix des hommes, autre la voix des anges et on ne saurait les confondre. » Cette voix des anges avait été entendue sans doute par la pauvre femme, méprisée des hommes mais aimée de Dieu, dont Gérard de Frachet nous raconte l'histoire. Fréquemment elle se mettait à genoux et en prières, le visage tourné vers la vigne en question, et comme on se moquait d'elle sans se gêner pour la traiter de folle : « O malheureux que vous êtes, et autrement insensés que moi ! Si vous saviez quels hommes habiteront ici et quelles choses s'y passeront, vous vous prosterneriez vous-mêmes en adoration devant Dieu ; car le monde entier sera éclairé par ceux qui habiteront ici. »

Les feux, les lumières, les voix des anges et tous les signes qui avaient marqué la vigne sacrée, reçurent leur explication et leur accomplissement peu après l'arrivée du B. Réginald à Bologne. Celui qui devait être, selon la promesse de saint Dominique, d'un grand secours aux Frères, allait les tirer de la situation précaire où ils étaient restés jusqu'à ce jour. Les premiers venus étaient Jean de Navarre et Bertrand ; peu après, étaient arrivés pour grossir la fondation Richard, qui fut leur Prieur, Michel de Uzero, Dominique de Ségovie, Christian, et un Frère laïque nommé Pierre. La petite colonie avait d'abord obtenu des Bénédictins la permission de

célébrer l'Office dans leur église de Saint-Procule. Un peu plus tard, des religieux espagnols, chanoines réguliers de Roncevaux, lui avaient donné asile dans leur hospice, et la disposition de l'église Sainte-Marie de Mascarella. Solitude et isolement, pauvreté et angoisse, telle avait été l'existence des Frères durant ces premiers commencements. Au printemps de 1219, Réginald obtint de l'évêque de Bologne la cession de l'église de Saint-Nicolas des Vignes, dont le recteur se nommait Rodolphe. Loin de combattre la détermination qui lui enlevait son bénéfice, loin de concevoir de l'animosité et de la jalousie contre les Frères, Rodolphe pensa que ce n'était point assez qu'ils eussent l'église, s'ils n'avaient aussi le recteur ; et il se donna lui-même à l'Ordre. On le vit diriger en personne les constructions du couvent, auprès de son église, et cela avec un tel zèle et une telle entente, que la communauté put s'installer au bout de quelques mois.

Mais vainement l'évêque de Bologne avait-il fait aux Frères-Prêcheurs la cession de Saint-Nicolas des Vignes, vainement le recteur avait-il ratifié la cession et s'était-il donné lui-même ; la famille d'Andalo, une des plus puissantes du nord de l'Italie, avait droit de patronage sur l'église et refusait de renoncer à ce droit gênant pour nos religieux. Propriétaire des terrains adjacents à cette même église, elle refusait également de les vendre. Toutefois, au sein même de cette famille hostile, Dieu avait ménagé aux Frères un appui. Diane d'Andalo, que la parole de Réginald avait subjuguée, et qui devait plus tard fonder le couvent des Sœurs-Prêcheresses de Bologne, vint en aide au Bienheureux et triompha de la mauvaise volonté des siens. Ceux-ci vendirent « à maître Réginald, stipulant au nom des Frères, les terrains adjacents à l'église Saint-Nicolas, et cédèrent tout droit de patronage sur ladite église (1) »

IV. — De l'installation de Saint-Nicolas date l'érection définitive du couvent de Bologne. Réginald en fut donc le fondateur. Il nous reste à voir comment il dirigeait à l'intérieur ce couvent qui lui devait son existence. Il gouvernait, dit Echard, suavement, ne permettant néanmoins aucune infraction aux règles. Et aussitôt notre auteur allègue les faits cités par Gérard de Frachet.

« Un Frère convers, sans demander la permission de son Supérieur, avait reçu d'un séculier quelque morceau d'étoffe grossière. Réginald fit brûler ce drap maudit dans le cloître, en présence de tous les

(1) Mamachi. *Append.* N. CLVI, col. 369.

Frères. Puis il enjoignit au coupable de se découvrir les épaules, selon la coutume, pour recevoir publiquement la discipline. Le Frère, épouvanté dans tous ses sens et révolté dans son orgueil, opposa un refus et des murmures. Alors Réginald commanda aux autres religieux de le dépouiller, et, levant les yeux au ciel : « O Seigneur Jésus, dit-il en pleurant, vous qui aviez donné à votre serviteur Benoît la puissance de chasser le démon du corps de ses moines, par les verges de la discipline, accordez-nous la grâce, je vous en prie, de vaincre par le même moyen la tentation de ce pauvre Frère. » Et il le frappa avec tant de force, que les assistants étaient émus jusqu'aux larmes. « Père, dit enfin le coupable, je vous rends grâce, car vous avez vraiment chassé le démon. » Depuis ce jour il fit des progrès dans la vertu, et devint un bon et humble religieux.

« Un autre Frère, tenté de quitter l'Ordre, fut saisi au moment où il allait s'échapper. On le conduisit au Chapitre présidé par le Bienheureux. Il avoua sa faute, et reçut, lui aussi, mais sans résistance, l'ordre de se préparer à être flagellé. Réginald se mit à le châtier fortement; et tantôt se tournant vers lui, il disait en le frappant : « Sors, démon, sors de ce corps ! » et tantôt se tournant vers les Frères, il répétait : « Priez, mes Frères ! » Car il voulait chasser le démon par la double vertu de la pénitence et de la prière. Après avoir été longtemps châtié de la sorte, le coupable s'écria : « Père, écoutez-moi. — Que dites-vous, mon fils ? — Je vous dis en vérité que le démon s'en est allé; je vous promets de persévérer. » A ces mots, tous les religieux se réjouirent en bénissant Dieu. Quant à ce Frère, il fut fidèle jusqu'à la mort. »

C'est ainsi que l'amour paternel et l'honneur religieux de ses enfants inspiraient au B. Réginald une sévérité que comprendront tous les vrais amis de Dieu et de sa gloire. Toutefois, bien que relevés et soutenus par un tel guide, les Frères n'étaient pas sans traverser de rudes épreuves. Celle du découragement fut la plus terrible. Voici comment Gérard de Frachet raconte ce qui se passa à Saint-Nicolas, le mercredi des Cendres de l'an 1219 :

« Dans le temps que l'Ordre des Frères-Prêcheurs était comme un petit troupeau et une plantation nouvelle, il s'éleva parmi les Frères, au couvent de Bologne, une telle tentation d'abattement que beaucoup d'entre eux conféraient ensemble sur l'Ordre auquel ils devaient passer, persuadés que le leur, si récent et si faible, ne pourrait avoir de durée. Deux des Frères les plus considérables avaient déjà même

obtenu d'un légat apostolique la permission d'entrer dans l'Ordre de Citeaux, et ils en avaient présenté les lettres à Frère Réginald, autrefois doyen de Saint-Aignan d'Orléans, alors vicaire du B. Dominique. Frère Réginald, ayant assemblé le Chapitre et exposé l'affaire avec une grande douleur, les Frères éclatèrent en sanglots et un trouble incroyable s'empara des esprits. Frère Clair le Toscan se leva pour exhorter les Frères. C'était un homme bon et de grande autorité, qui avait autrefois enseigné les arts et le droit canonique, et qui fut depuis Prieur de la Province romaine, pénitencier et chapelain du Pape. A peine achevait-il son discours, qu'on voit entrer Maître Roland de Crémone, Docteur excellent et renommé qui enseignait la philosophie à Bologne, et le premier des Frères qui vint ensuite professer la théologie à Paris. Il était seul, plutôt ivre que transporté de l'esprit de Dieu, et, sans dire une autre parole, il demande à prendre l'habit. Fr. Réginald hors de lui-même, ôte son propre scapulaire, et le lui met au cou. Le sacristain sonne la cloche. Les Frères entonnent le *Veni Creator Spiritus*, et pendant qu'ils le chantent avec des voix étouffées par l'abondance de leurs larmes et de leur joie, le peuple accourt : une multitude d'hommes, de femmes, d'étudiants inondent l'église ; la ville entière s'émeut au bruit de ce qui arrive ; la dévotion envers les Frères se renouvelle ; toute tentation s'évanouit, et les deux Frères qui avaient résolu de quitter l'Ordre, se précipitent au milieu du Chapitre, renoncent à la licence apostolique qu'ils avaient obtenue, et promettent de persévérer jusqu'à la mort. »

Quoique les choses eussent pris une tournure favorable, Fr. Rodolphe, profondément affligé de l'abattement des religieux, gardait encore une certaine tristesse en son cœur. Le lendemain Jésus-Christ lui apparut, ayant à sa droite la Sainte Vierge, et à sa gauche saint Nicolas. Celui-ci posant la main sur sa tête, lui dit : « Frère, ne crains rien : tout va bien pour toi et pour ton Ordre, car Notre-Dame prendra soin de vous. » En même temps, Rodolphe aperçut, au milieu de la rivière qui traverse Bologne, un vaisseau rempli d'une multitude de Frères. Et saint Nicolas lui dit encore : « Tu vois tous ces religieux ? Ne crains rien, te dis-je : ce sont autant de Frères-Prêcheurs qui se répandront bientôt dans le monde entier. »

La Providence, en effet, suscita bientôt d'autres vocations non moins extraordinaires que celle de Roland de Crémone. « Un étudiant Bolonais, très instruit, mais très mondain, c'est (encore Gérard de Frachet qui parle), fut appelé par une intervention encore plus directe

du Seigneur. Une nuit, pendant son sommeil, il lui sembla que, seul, dans la campagne, il était surpris par un violent orage. Il court à la première maison qu'il peut découvrir, il frappe, il demande l'hospitalité. Mais une voix répond : « Je suis la Justice ; c'est ici ma maison, et, parce que tu n'es pas juste, tu n'y entreras pas. » Il s'en va, bien humilié et bien attristé, frapper à une autre porte : « Je suis la Vérité, lui dit une seconde voix, et je ne te reçois point, parce que la Vérité ne délivre que ceux qui l'aiment. » A une troisième maison, il entend cette réponse : « Je suis la Paix. Il n'y a pas de paix pour l'impie, mais seulement pour les hommes de bonne volonté. Cependant, comme mes pensées sont des pensées de paix et non d'affliction, je te donnerai un bon conseil. Près de moi habite une sœur, qui a toujours pitié des malheureux : va la trouver et fais ce qu'elle te dira. » En effet, la porte indiquée lui fut ouverte, et la personne qui se présenta lui dit : « Je suis la Miséricorde. Si tu veux te sauver de la tempête, va au couvent de Saint-Nicolas, qu'habitent les Frères-Prêcheurs : tu y trouveras l'étable de la pénitence, la crèche de la chasteté, l'herbe de la doctrine, l'âne de la simplicité, le bœuf de la discrétion, Marie, qui t'éclairera, Joseph, qui t'aidera, et Jésus, qui te sauvera. » A son réveil, le jeune homme réfléchit sur tout ceci. Et suivant le conseil de la Miséricorde, il se rendit à Saint-Nicolas, se jeta aux pieds de Réginald, lui demanda humblement l'habit, le reçut dévotement et le porta saintement. »

C'est ainsi qu'aidé du concours de la Providence, Réginald consolidait la fondation de Bologne, et gagnait à l'Ordre de nombreuses recrues.

V. — Or, vers la fin d'août de cette même année 1219, le B. Père Dominique, au retour de son voyage d'Espagne et de France, vint à Bologne. Il se réjouit grandement de trouver à Saint-Nicolas une communauté nombreuse que les soins diligents de Réginald élevaient dans la discipline du Christ. Admirant l'habileté de celui qu'il avait constitué son Vicaire, il le transféra à Paris, pensant qu'il ferait plus de fruits encore dans sa patrie.

« Quoique ce bienheureux Père eût soin, en même temps, de prendre sa demeure au milieu des Frères de Bologne, un tel départ, écrit Jourdain de Saxe, ne put avoir lieu sans une grave désolation des enfants que, par sa parole évangélique, Réginald avait récemment engendrés au Christ. Ils pleuraient, les pauvres enfants, en se voyant si promptement arrachés du sein accoutumé de leur mère. Mais tout

cela se faisait par une disposition divine. Car, c'était une chose admirable chez le serviteur de Dieu Dominique, que, dans la dispersion de ses Frères à travers l'Église, il faisait tout avec assurance et sans les tergiversations du doute, bien que, de temps en temps, il parût aux autres qu'il ne fallait pas agir de la sorte. Il agissait comme quelqu'un qui serait déjà certain des événements et qui en aurait été instruit par une révélation de l'Esprit-Saint. »

Tandis que les Frères de Bologne étaient dans les larmes, les Frères de Paris se réjouissaient, leur Prieur surtout, le V. P. Matthieu de France, qui avait déjà connu et admiré Réginald, pendant qu'il illustrait de ses doctes enseignements l'Université à laquelle lui-même avait appartenu, non sans éclat. Cette joie, hélas ! devait être de courte durée.

A peine arrivé à Paris, sans tenir compte des fatigues du voyage, ni des travaux qui avaient précédé, Réginald reprit ses prédications. Le succès, il est vrai, répondait toujours à son éloquence et à sa vertu ; mais bientôt les forces refusèrent de répondre à son zèle. Frère Matthieu s'en apercevait bien, et partagé entre l'admiration et la crainte, il lui demanda un jour comment il pouvait mener une vie si rude, lui qui, dans le monde, avait été accoutumé aux délicatesses et aux recherches. Réginald répondit : « Je crois n'avoir rien mérité dans l'Ordre, car je m'y suis toujours trouvé trop heureux. » Et il continuait ses labeurs apostoliques sans adoucir aucune de ses austérités.

Six mois après son arrivée à Paris, brisé par tant de travaux, le Bienheureux se trouva à toute extrémité. L'heure du repos définitif sonnait déjà, et celui que les Frères considéraient comme le plus ferme appui de l'Ordre, après leur fondateur bien-aimé, allait leur être ravi. Comment exprimer la désolation des religieux de Saint-Jacques, de leur Prieur en particulier, le V. P. Matthieu ? Il eut pourtant la force d'avertir le mourant de sa fin prochaine et lui proposa l'Extrême-Onction. « Je ne crains pas la mort, dit Réginald, je l'attends avec joie. J'attends aussi la Mère de miséricorde qui m'a oint à Rome de ses propres mains, et en laquelle je me confie. Mais de peur que je ne paraisse mépriser l'onction ecclésiastique, il me plaît aussi de la recevoir et je la demande. » Quand la suprême onction lui eut été faite, on l'étendit sur la cendre, suivant l'usage ; et en présence de ses Frères en prières, le Bienheureux s'endormit dans le Seigneur.

VI. — Les religieux n'eurent pas la consolation de garder chez eux le précieux corps du défunt, n'ayant pas encore droit de sépulture

dans leur chapelle de Saint-Jacques. Il fallut ensevelir la chère dépouille dans l'église de Notre-Dame des Champs. On peut supposer quelles furent les larmes à l'heure de la séparation, puisque jamais de sa vie Matthieu de France ne put parler de Réginald sans pleurer.

On était alors au commencement de février 1220. Quelques jours auparavant, un Frère avait vu en songe une fontaine limpide qui cessait subitement de couler, et deux autres fontaines qui jaillissaient aussitôt pour la remplacer. Or, le 12 du même mois, qui était le mercredi des Cendres, Jourdain de Saxe et Henri de Cologne prenaient l'habit à Saint-Jacques, accomplissant ainsi le vœu qu'ils avaient prononcé entre les mains de Réginald. Le Bienheureux n'ayant point fait à Paris d'autres conquêtes que celle de ces deux saints personnages, ils étaient manifestement ces deux fontaines limpides appelées à arroser délicieusement le jardin de l'Ordre.

La tombe du B. Réginald fut pendant quatre cents ans le but d'un pèlerinage assez fréquenté. On venait invoquer le Saint contre les fièvres de l'âme et du corps, lui apporter les enfants débiles. Des miracles nombreux augmentaient de jour en jour la confiance des pèlerins.

Entre 1605 et 1608, le saint corps fut retiré de terre et placé dans une châsse: on le trouva tout entier et sans corruption. En 1614, l'église de Notre-Dame des Champs fut donnée au premier Carmel français. Suivant la remarque du P. Senault, Dieu avait bien prévu cet événement, et il avait voulu « laisser le corps d'un ange à des vierges qui, s'efforçant d'imiter leur mère sainte Tèreſe, vivent comme des anges sur la terre. » A cette raison on peut en ajouter une autre, celle des rapports intimes qui avaient toujours existé entre l'Ordre de saint Dominique et le Carmel (1), rapports que rendait plus touchants une tombe dominicaine gardée par les filles de sainte Tèreſe.

Néanmoins, cette circonstance, heureuse à un point de vue fut regrettable sous un autre : les Carmélites entourèrent d'un culte respectueux et plein d'affection les reliques du B. Réginald ; mais les pèlerins ne purent plus approcher du tombeau, qui se trouva enfermé dans la clôture du monastère. Peu à peu les fidèles oublièrent la route du pèlerinage, et les reliques du saint restèrent ainsi l'objet de la vénération des seules religieuses de Notre-Dame des Champs,

(1) Voir au 2 février, les Vies des VV. PP. Guillaume d'Anthéra et Ibaguez.

jusqu'aux jours néfastes de la Révolution française où elles furent profanées et détruites.

Mais le culte du B. Réginald s'était conservé ailleurs que dans la capitale de la France. La famille Dominicaine avait gardé la douce mémoire du *Favori de la Vierge*, et Dieu s'était plu à faire voir dans le ciel cet astre radieux à plus d'un membre de cette famille chérie.

Un Frère était gravement malade au couvent de Bologne. Toutefois, on n'avait pas encore jugé à propos de l'administrer. L'infirmier vint le visiter après Matines, pour lui demander comment il se sentait. Il le trouva très ému et désolé : « Ah ! qu'avez-vous fait ? dit le malade. Si j'avais reçu le saint Viatique hier soir, je serais maintenant dans le palais que j'ai vu cette nuit. » Et il raconta comme quoi, à son entrée dans ce palais magnifique, Frère Réginald et d'autres saints de l'Ordre étaient accourus joyeusement à sa rencontre et l'avaient fait asseoir au milieu d'eux. Mais pendant qu'ils le félicitaient ensemble, Notre-Seigneur s'était approché et lui avait dit : « Tu dois sortir d'ici, parce que tu ne m'as pas encore reçu dans le sacrement de mon amour. » Et le pauvre Frère était redescendu des hauteurs du ciel, plein de regrets, mais rapportant ces heureuses nouvelles de Réginald, qui venait seulement de partir, dit Gérard de Frachet.

Plus tard, dans des visions admirables, le Bienheureux Père saint Dominique présentait à Catherine de Sienne des Frères-Prêcheurs qui partageaient sa gloire. Il lui disait leurs mérites et leurs noms. C'étaient, entre autres, saint Pierre, martyr, saint Thomas d'Aquin, et le Frère Réginald. Catherine demandait à Fr. Barthélemy de Sienne, qui la visitait souvent, quel était ce Réginald et à quelle époque il avait vécu. Barthélemy songea d'abord au religieux de ce nom qui avait été le confesseur et le compagnon de saint Thomas. Mais Catherine n'accepta pas cette réponse. Et en y réfléchissant, il comprit que le B. Père Dominique avait présenté à l'illustre Vierge son cher Réginald, celui-là même qu'il avait reçu à Rome, au commencement de l'Ordre. (1)

Le culte de notre Bienheureux, comme le prouve le procès de Béatification, a été gardé fidèlement de siècle en siècle jusqu'à nos jours. Après mûr examen de la S. Congrégation des Rites, ce culte où la *durée immémoriale* se joignait au *consentement général dans l'Eglise* était confirmé en 1875 par le Souverain Pontife Pie IX.

(1) *Déposition de Fr. Barthélemy de Sienne du 29 octobre 1412.* Dom Martène, *Amplissima Collectio* ; tome VI, p. 1331.



Le V. P. JEAN LÉONARD

*De Letteré, Profès du Couvent de Sainte-Marie de la Santé
à Naples (*)*

(1569-1621)

A six lieues de Naples se trouve la ville de Letteré, berceau du V. P. Léonard. Le R. P. Marchesé a extrait la vie et les actions de ce saint religieux d'un manuscrit conservé avec grand soin dans les archives du célèbre couvent de Sainte-Marie de la Santé à Naples. C'est à ce couvent qu'appartenait le Bienheureux dont nous écrivons l'admirable existence. Son père se nommait François Fusco et sa mère Lucrece de Miro. Ils étaient illustres l'un et l'autre par leur noblesse, mais plus recommandables par la crainte de Dieu dans laquelle ils vivaient. Leur mariage fut béni du ciel par la naissance de quatre filles et d'un garçon, après lesquels ils perdirent l'espérance d'en avoir davantage. Néanmoins, désirant beaucoup un second fils, ils le demandèrent à Dieu par de ferventes prières, accompagnées d'aumônes et d'autres bonnes œuvres. Ils furent exaucés. Le 1^{er} mars de l'année 1569, au temps où le très saint Pape Pie V, religieux de l'Ordre, remplissait la Chaire de saint Pierre, Lucrece mit au monde un sixième enfant.

Il fut nommé Albin au saint baptême. Dès ses plus tendres années, il commença à aimer Dieu, et lui fit un complet sacrifice de son esprit et de son cœur. On l'a su de lui-même longtemps après. S'entretenant avec une personne fort spirituelle de l'obligation que les hommes ont de se convertir ou de se donner à Dieu au moment où ils ont l'usage de la raison, il avoua que dans les premières années de sa vie Dieu l'avait prévenu d'une lumière céleste, à la faveur de laquelle il le connut comme le Souverain Bien, et en même temps fut intérieurement instruit de l'obligation de l'aimer et de le servir. Cette même lumière

(*) *Diario.*

lui fit aussi connaître le néant des créatures comparées à Dieu : ce qui le porta à produire des actes d'une fervente charité, et lui inspira un si grand mépris de toutes les créatures, qu'il résolut dès lors de les fouler aux pieds, et de n'y attacher jamais son cœur ni ses affections.

Tout à Dieu dès ce bas âge, on peut dire que le Saint-Esprit prit possession de son cœur, d'autant qu'on n'a jamais rien remarqué en lui qui tînt de l'enfance. Il avait en aversion toute sorte de jeux et de récréations, et on voyait évidemment que toutes ses inclinations le portaient à des actions de piété.

Animé dès lors d'une grande dévotion envers la Sainte Vierge, il se dévoua entièrement à son service, et dans toutes ses nécessités avait recours à elle comme à sa chère mère. Il restait une partie du jour à genoux au pied de l'autel du saint Rosaire, dans l'église cathédrale de Letteré, pour réciter son chapelet ou son Office. Il priait avec une si ardente dévotion, et il passait si agréablement le temps à méditer sur les mystères du Rosaire, qu'il en oubliait tout le reste. Souvent il fallait l'aller quérir à l'église pour venir prendre sa réfection. Pénétré de l'amour de Dieu et très intimement uni à Notre-Seigneur, son visage lui-même reflétait la satisfaction qu'il goûtait dans ces exercices de piété.

A partir de cette époque, il commença à mortifier sa chair et à l'affliger par des jeûnes rigoureux. Il accompagnait tous ses repas de quelque mortification. De peur de trouver trop de goût dans ses aliments, il y répandait de l'eau et ainsi les rendait désagréables et insipides. Il prenait très souvent la discipline. Faute de cilice, il portait une longue chemise de laine qui lui couvrait tout le corps. Une grosse corde à cinq nœuds lui serrait tellement les reins, qu'elle lui fit de profondes blessures.

Ses parents, qui ne l'avaient demandé à Dieu avec tant de larmes que pour le consacrer à son service, lui firent porter la soutane de bonne heure : ce qui réjouit extrêmement le petit Albin, car il prévoyait que cet habit lui donnerait toute liberté pour pratiquer publiquement la vertu. Il s'en servit utilement, pour n'être pas détourné de ses exercices spirituels, jusqu'à ce que, son père venant à mourir, il fut obligé, par suite de l'absence de son frère aîné qui voyageait dans les pays étrangers, de se charger, malgré sa jeunesse, des affaires et de la conduite de toute la famille.

Dans cette circonstance il laissa paraître une prudence au-dessus

de son âge. La première chose qu'il fit, fut d'aller devant l'autel du saint Rosaire renouveler aux pieds de la Sainte Vierge la protestation qu'il lui avait déjà faite de la servir et de l'honorer comme sa véritable mère, et, en cette qualité, il lui demanda la permission de recourir à elle toutes les fois qu'il aurait besoin de conseil et de protection dans le maniement des affaires.

Sa confiance en Marie le tenait dans une si grande tranquillité d'âme, que rien n'était capable de l'inquiéter. Lui arrivait-il quelque chose de fâcheux, il trouvait le remède aux pieds de sa chère Mère du Ciel. Quelquefois, sans argent et sans provision, il avait à peine représenté cette nécessité à la Sainte Vierge qu'on lui apportait aussitôt ce qui lui manquait.

Le pieux jeune homme n'avait que dix-sept ans quand on érigea à Letteré une célèbre Congrégation du saint Rosaire. Les personnes les plus considérables de la ville par leurs charges ou par leur science s'y firent inscrire, plusieurs ecclésiastiques même en voulurent faire partie. Le jeune Albin, qui ne le cédait à personne en piété, embrassa avec plaisir cette occasion de témoigner sa fidélité et son zèle envers la Sainte Vierge. Quand il fut question d'élire un Prieur pour diriger cette Congrégation, tous les confrères l'élurent unanimement.

Ses études d'humanité finies, ses parents jugèrent à propos de l'envoyer étudier la philosophie et la théologie à Naples. Arrivé dans cette grande ville, il se donna garde des mauvaises compagnies, eut horreur des dissolutions où la jeunesse se plongeait, et se précautionna pour ne pas tomber dans les désordres auxquels les écoliers sont souvent exposés. Dieu, par un accident qu'il permit, lui fit connaître qu'il le voulait en religion; car, un jour, s'étant allé promener hors de la ville avec quelques écoliers ses amis, comme il se divertissait avec eux, il tomba dans une profonde citerne pleine d'eau; dans ce péril, il appela à son secours Notre-Dame du Saint Rosaire et promit de se faire religieux. A peine eut-il formé ce vœu, qu'il se sentit miraculeusement soutenu au dessus de l'eau: ce qui donna le temps à ses compagnons d'attacher plusieurs manteaux les uns aux autres, au moyen desquels ils le retirèrent de la citerne.

Le jeune Albin ne chercha plus dès lors qu'une Religion pour s'acquitter fidèlement de sa promesse; il jeta les yeux sur plusieurs Ordres, et comme il hésitait beaucoup, la Sainte Vierge, qui l'avait choisi pour être dans celui des Frères-Prêcheurs, dont elle est la mère et la puissante protectrice, lui fit connaître que, s'étant consacré à son

service dès son enfance par la dévotion au Rosaire, il devait choisir l'Ordre qu'elle avait rendu le dépositaire fidèle de cette dévotion.

Les incertitudes du jeune homme cessèrent, surtout quand il eut appris que l'Ordre de Saint-Dominique n'était pas moins austère que tous les autres, et même qu'il en surpassait plusieurs sur ce point, puisqu'il unissait les veilles et le travail de l'étude à l'abstinence continue de viande, à des jeûnes de sept à huit mois l'année et à un rigoureux silence. Sa résolution prise, il choisit le couvent de Sainte-Marie de la Santé, à Naples, dans lequel on pratiquait à la lettre la Règle et les Constitutions, sans admettre aucune de ces dispenses qui ruinent la religion.

Le V. P. Ambroise Pascha, très saint religieux, lui donna l'habit le 15 août, jour de l'Assomption de la Sainte Vierge. Il était âgé de vingt-deux ans et six mois, et on lui changea son nom d'Albin en celui de Jean Léonard. Durant la cérémonie de vêture, il reçut tant de grâces de Dieu, que, dans tout le cours de sa vie, il ne pouvait penser sans une vive émotion à cette grande miséricorde et aux faveurs dont Dieu l'avait gratifié ; il déclara même à ses plus confidents que, dans le moment où il se vit revêtu des habits de la Religion, Dieu lui avait si évidemment fait connaître son néant et la vanité de toutes les choses créées, qu'il lui semblait être en paradis.

Le démon, qui prévint la guerre cruelle que ce fervent novice lui devait déclarer, l'attaqua vivement par le moyen de ses proches. Sa mère reçut la nouvelle de son entrée en Religion comme un coup mortel : elle pleura, elle gémit ; elle s'affligea tellement, que ses parents et ses amis, ne pouvant modérer l'excès de sa douleur, allèrent supplier l'évêque de la voir, et de la résoudre à se conformer au bon plaisir de Dieu. Le prélat charitable la trouva sourde à toutes ses remontrances, et dans l'appréhension qu'il eut qu'elle ne se laissât emporter à quelque désespoir, il lui promit de lui ramener son fils. Il vint exprès à Naples, et obtint du Supérieur du couvent que le novice lui serait confié ; il l'emmena avec promesse de le renvoyer s'il voulait persévérer dans sa vocation, assurant qu'il ne lui serait fait aucune violence.

L'Evêque conduisit donc le novice à Letteré ; là, ce jeune soldat de Jésus-Christ se vit exposé à combattre contre les plus redoutables assauts de la tendresse maternelle. On attaqua son cœur par tout ce qui était capable de le gagner. Sa mère, baignée de larmes, lui protesta qu'il serait l'unique cause de sa mort, et que son obstination l'allait mettre au tombeau. Elle se jeta à ses pieds, lui représenta que

s'il ne l'écoutait point, elle allait tout abandonner, ne pouvant se résoudre à vivre. Les industries les plus touchantes et les plus capables d'attendrir un cœur furent employées par cette mère en pleurs.

Jamais le jeune novice n'eût pu soutenir de tels assauts, si le ciel ne l'eût fortifié d'une grâce très particulière. Dieu révéla un jour à une religieuse d'une éminente vertu, qu'il avait mérité, par cette résistance magnanime, une couronne aussi illustre que celle que saint Thomas d'Aquin avait gagnée par la victoire sur les larmes, les prières et la violence que sa mère avait employées pour arracher de son cœur la vocation religieuse. Le Frère Léonard eut la consolation, avant de revenir à Naples, d'être le témoin du changement miraculeux accompli dans les dispositions de sa mère. Cette femme finit par approuver la résolution de son fils, l'y fortifia même et l'exhorta à persévérer jusqu'à la mort.

Après avoir rendu grâces à Dieu, le vaillant novice commença, dès son retour, à jeter les fondements solides de la perfection religieuse. Incessamment uni d'esprit avec Dieu, il marchait toujours en sa divine présence, ce qui le tenait dans une modestie angélique. Tout son extérieur était si bien composé, qu'il inspirait de la dévotion à ceux qui le voyaient. En lui, aucun geste qui ne fût réglé par quelque vertu. Jamais on ne lui a entendu proférer une parole oiseuse, de sorte que tout ce qu'il disait, dans le temps où il avait permission de parler, ne tendait qu'à le faire avancer dans le saint amour de Dieu. Il était si appliqué à la lecture de table, qu'il s'oubliait souvent de manger, étant plus soigneux de nourrir son âme par cette lecture spirituelle, que son corps par les aliments.

Frère Léonard passa l'année de son noviciat dans cette admirable ferveur. Le temps de sa profession arrivé, il renonça à tous les biens de sa famille. Avant d'en passer un acte en forme, il obligea ses parents à payer deux dettes qu'il avait contractées au monde, l'une de la quatrième partie d'un jules⁽¹⁾, et l'autre d'une importance encore plus minime, ce qui montre l'extrême délicatesse de sa conscience. Après s'être débarrassé du soin des choses temporelles, il ne pensa plus qu'à se bien sacrifier lui-même à Dieu, en renonçant pour jamais à sa propre volonté. Quand il proféra les paroles de sa profession, son visage parut enflammé comme celui d'un séraphin. Parfaitement mort

(1) Nom d'une monnaie qui avait cours en Italie, et surtout à Rome; le jules valait de 25 à 30 centimes et tirait son nom du pape Jules II.

à lui-même, par le sacrifice qu'il venait de faire à Dieu de toutes les puissances de son âme, il pratiqua des austérités si étranges, que son Père Maître fut obligé de les modérer.

A vingt-quatre ans, les Supérieurs lui firent recevoir la prêtrise, et ils ne tardèrent pas à lui confier la charge de confesseur, dans l'espérance que Dieu se servirait de lui pour convertir des âmes. Le vertueux Père s'acquitta de ce ministère important avec tout le zèle et toute la charité qu'on attendait de lui.

Pendant qu'il s'appliquait à gagner des âmes à Dieu, il se perfectionnait lui-même dans les actes de toutes les vertus, dans l'exercice de la foi, de l'espérance, de la charité, dans la pratique des vertus religieuses, dans une constance admirable à soutenir les attaques des démons. Nous allons admirer successivement ces merveilles de la grâce, en suivant l'ordre des vertus.

II. — Sa foi était si vive, que non seulement il croyait tout ce que l'Eglise propose, mais qu'il eût donné mille vies et répandu tout son sang pour en défendre la vérité. Quand il entendait raconter le martyre de quelque religieux massacré en prêchant l'Evangile, il lui portait une sainte envie et regrettait de n'être pas exposé à répandre son sang pour la foi. Ce déplaisir secret lui faisait quelquefois proférer ces paroles : « O mon Dieu ! quand ferez-vous la grâce au pauvre
« Frère Jean-Léonard de mourir pour votre service par les mains
« d'un bourreau ? Oh ! que je m'estimerais heureux si je voyais mon
« corps déchiré par une roue armée de pointes de fer, ou jeté au
« milieu des flammes, ou exposé aux plus affreux supplices que la
« cruauté la plus ingénieuse puisse inventer ! Que ne puis-je voir exé-
« cuté sur moi le désir de mon Père saint Dominique, qui souhaitait
« être mis en pièces et coupé par morceaux, afin de souffrir plus long-
« temps et de mourir pour vous ? J'avoue, mon Dieu, que je ne
« mérite pas cette grâce ; mais comme vous en rendez dignes ceux
« qu'il vous plaît, accordez-moi cette miséricorde. O Dieu de mon
« âme ! consolez mon cœur par cette faveur insigne ; autrement ce
« cœur, qui vous aime uniquement, mourra de douleur de ne pas
« mourir pour vous d'une mort violente. »

Ces généreux sentiments augmentèrent à un tel point l'excès de son amour, qu'il tenta toutes les démarches pour aller aux Indes chercher l'occasion du martyre. Dans l'entretien qu'il eut une fois avec un religieux de l'Ordre, de passage à Naples, et qui se préparait à s'embarquer pour l'Amérique, il s'informa auprès de lui des mœurs des

Indiens, auxquels il allait prêcher la foi de Jésus-Christ. Et comme ce Père lui eut dit qu'ils étaient forts cruels, et que souvent ils massacraient les missionnaires, il le pria de lui dire comment il avait pu obtenir de passer aux Indes. Tout transporté de l'amour de Dieu quand il sut à qui il devait s'adresser pour avoir plus aisément la même permission, il ne parlait plus que du bonheur de souffrir le martyre. Il fit donc les plus vives instances pour obtenir d'aller aux Indes; mais Dieu qui voulait le rendre un martyr d'amour, permit que les Supérieurs lui refusassent absolument la grâce qu'il demandait, et lui défendissent d'y penser jamais.

Ce refus lui coûta bien des larmes et des soupirs, mais ne put arracher de son cœur le zèle ardent qu'il avait pour la foi. Un jour, il fut sollicité par une religieuse de prier Dieu de changer la volonté d'un sien frère d'aller à la guerre. Quand il sut que c'était contre les Turcs que le jeune homme voulait porter les armes : « Je n'en ferai rien, lui dit-il; votre frère peut-il avoir un sort plus heureux que de mourir pour l'intérêt de Dieu ? Que le pauvre Frère Léonard serait heureux de se trouver à cette expédition, et d'y perdre la vie ! ».

De cette foi héroïque naissait en lui un zèle et un profond respect pour tout ce qui regardait le service et le culte de Dieu. Quand il passait devant le grand autel, il ne se contentait pas d'adorer Jésus-Christ au Très Saint Sacrement par une simple génuflexion, il se prosternait la face contre terre pour se mieux anéantir devant la majesté de Dieu. « Quoi ! disait-il aux religieux, un homme qui n'est que fange paraîtra en la présence de Dieu, devant qui les Séraphins tremblent, et il ne se prosternera pas pour l'adorer ? »

Il avait un soin particulier que les ornements de l'autel fussent très propres, surtout ceux qui servaient au saint Sacrifice de la messe; il célébrait ces saints Mystères tous les jours avec tant de dévotion, qu'on apercevait sur son visage enflammé l'attrait puissant de l'amour divin. Sœur Euphrosine de Balzo, religieuse de l'Ordre au monastère de Saint-Jean, apercut un jour à l'autel, où le V. P. Léonard disait la messe, une multitude d'anges qui l'environnaient, et qui, à cause des souffrances de la goutte, l'aidaient à se relever quand il faisait quelque génuflexion. La même vit une autre fois, pendant que le vénérable Père faisait son action de grâces, sortir de son cœur, comme d'un encensoir, la vapeur embaumée de ses ardentes prières qui s'élevait jusqu'au trône de Dieu. Souvent, quand il élevait l'hostie, plusieurs ont vu Jésus-Christ sous la forme d'un bel enfant

d'une grâce ravissante, qui, après l'avoir tendrement embrassé, lui donnait plusieurs baisers. On l'a vu plusieurs fois environné d'une lumière céleste lorsqu'il communiait à la messe. Un matin, pendant qu'il offrait cet auguste Sacrifice, tout le peuple contempla une grande croix d'or entre lui et l'autel; cette croix, qui éclaira toute l'église, formait une couronne de lumière sur sa tête. Trois ans avant sa mort on vit, pendant qu'il célébrait la sainte messe, jaillir trois rayons de l'hostie : le premier se terminait à sa bouche, le second lui pénétrait le cœur, et le troisième lui environnait le corps.

Ces lumières miraculeuses, en éclairant son esprit, répandaient de si grandes ardeurs dans son cœur, que toutes les fois qu'il s'appliquait fortement à considérer la charité infinie de Jésus-Christ dans cet adorable Sacrement, il tombait en défaillance; ce qui lui arrivait très fréquemment en d'autres occasions, quand l'attrait du divin amour s'emparait de lui. Prêchant un jour au monastère de nos religieuses qu'il gouvernait, cet attrait fut si puissant, que ce feu divin qui consumait son cœur, venant à se répandre au dehors, l'environna d'une brillante lumière, le fit paraître comme un soleil, et occupa si fort son esprit qu'il fut contraint de descendre de chaire sans avoir pu continuer son discours. Un jour du Saint Sacrement étant monté en chaire dans l'église du couvent, il fut tellement absorbé dans la considération des grandeurs de ce mystère adorable, qu'il fut ravi en extase en présence de toute l'assemblée. Madame Portia Galéata, sa fille spirituelle, qui était au sermon, lui dit quelques jours après : « En vérité, mon Père, vous mortifiâtes étrangement votre auditoire quand vous vous laissâtes emporter à vos ferveurs ordinaires : car vous cessâtes de parler à l'endroit le plus touchant de votre prédication. » Le Vénérable Père lui répondit : « Ne vous en étonnez pas, ma fille, le pauvre Frère Léonard voulut pénétrer trop avant dans les secrets de l'amour infini de Dieu, duquel le plus embrasé des Séraphins ne saurait comprendre la plus petite partie. Faut-il s'étonner qu'étant si abominable pécheur et tout pétri de boue, je me sois perdu dans les abîmes inscrutables de cet amour, et sois resté sans mouvement, sans paroles, comme vous me vîtes ? »

Sa foi était accompagnée d'une vive espérance fondée sur les mérites infinis de son divin Sauveur : ce qui lui faisait dire qu'encore qu'il fût le plus grand pécheur, il espérait être sauvé, parce qu'il fondait uniquement l'assurance de son salut sur la valeur du sang de Jésus-Christ. Il tâchait d'inspirer la même confiance aux autres. Lors-

qu'il était confesseur des religieuses au monastère de Saint-Jean, Sœur Marie de Argentio tomba dangereusement malade, et elle eut une telle appréhension de mourir, que cette extrême frayeur faisait craindre qu'elle ne tombât dans quelque désespoir. Quand le vénérable Père la vit dans cet état navrant, il lui dit : « Ma fille, bien que je sois un insigne pécheur, je viens vous annoncer une agréable nouvelle de la part de Dieu ; c'est qu'il ne se contentera pas de vous envoyer ses anges pour vous accompagner dans le ciel, il vient lui-même au devant de vous, pour recevoir votre âme, et pour la conduire dans ce lieu de délices, afin de vous rendre heureuse pendant l'éternité en la compagnie des vierges ses épouses. C'est pourquoi je vous commande de sa part de bannir de votre esprit la crainte de la mort, et de vous préparer à recevoir ce chaste Epoux auquel vous vous êtes consacrée par votre profession ; de plus, je vous commande par la même autorité de m'obéir, et de faire exactement tout ce qu'il m'inspirera de vous dire et de vous ordonner. » Et comme s'il eût vu le démon rôder à l'entour du lit de la malade, il lui dit : « Bête infâme, cruel ennemi des hommes, à la place de cette servante de Jésus-Christ, je te foule aux pieds, je te méprise et je me moque de toi. »

Ces paroles prononcées avec une sainte ardeur rassurèrent tellement l'esprit de cette religieuse mourante, qu'elle n'appréhenda plus la mort. Le vénérable Père les avait dites avec une si forte contention d'esprit, qu'il en tomba en extase, pendant laquelle son visage parut enflammé comme celui d'un Séraphin. Revenu à lui, il se tourna vers la malade et lui dit : « Ça, ça, ma fille, voici votre divin Epoux qui vient, environné d'une troupe de vierges, pour recevoir votre âme entre ses mains, et pour la mettre dans la place qu'il vous a préparée au ciel ; réjouissez-vous donc, parce que Jésus-Christ a payé tout ce que vous deviez à la justice de son Père, par le prix infini de son sang ; il a expié vos fautes, et a pleinement satisfait pour toutes vos offenses. Voilà ce Sauveur charitable qui s'approche avec la Sainte Vierge, sa mère ; il faut partir de ce monde, c'est pourquoi je vous donne ma bénédiction, et je vous commande au nom de l'obéissance de les suivre en Paradis. » Chose admirable ! au son de ces paroles une lumière parut sur le visage de la mourante, laquelle, après avoir agréablement souri, comme pour témoigner la joie qu'elle ressentait, rendit son âme à Dieu.

Les religieuses fondaient en larmes en écoutant les choses

surprenantes qui sortaient des lèvres de leur saint confesseur, et en songeant à la perte qu'elles allaient faire de cette bonne Sœur, généralement aimée de toute la Communauté; mais elles se sentirent transportées d'une si grande joie quand elles la contemplèrent morte, qu'elles ne pouvaient comprendre la cause d'un changement si soudain. Elles prièrent le vénérable Père de leur en dire la raison : « C'est, répondit-il, que les anges ont fait une si grande fête à l'entrée de cette belle âme dans le ciel, que les bienheureux esprits qui étaient dans cette chambre, ne pouvant contenir l'excès de leur joie, vous l'ont communiquée. »

Pour ranimer l'espérance de la Sœur Marie Caraffa, religieuse du même monastère, qui désespérait de son salut, le Bienheureux agit d'une manière encore plus surprenante. Cette vertueuse Sœur était tourmentée de scrupules si terribles qu'elle n'avait aucun repos ni le jour ni la nuit. Ses péchés lui paraissaient énormes; on ne lui pouvait ôter de l'esprit la pensée qu'elle serait infailliblement damnée. Cette tentation devint si furieuse qu'on fut contraint de la garder, de peur que, dans son désespoir, elle ne cherchât à se donner la mort. Le vénérable Père travailla, par tous les moyens, à calmer cet esprit malade. Un jour qu'il était entré dans le monastère pour confesser une religieuse infirme, la pauvre Sœur Marie Caraffa, persécutée par ses scrupules et tremblant des pieds à la tête, se vint jeter à ses pieds et le pria de la secourir et d'empêcher, s'il pouvait, qu'elle ne fût éternellement damnée avec les démons. Le vénérable Père, qui avait des entrailles de charité pour tous les affligés, compatit à la peine de cette bonne Sœur. Animé d'une sainte confiance en Dieu, il lui dit : « Ma chère fille, ne craignez point, je me charge de tous vos péchés et je m'offre d'en rendre compte à Dieu; c'est pourquoi je vous commande, quand le diable vous tentera de désespoir, de lui répondre : le P. Léonard m'a dit que tu étais certainement damné pour une éternité, mais que je serai sauvée par les mérites infinis de Jésus-Christ. Frappez du pied contre terre, et dites-lui avec assurance : Esprit malheureux, tu sais bien que tu n'as jamais eu jusques à présent aucune puissance sur mon âme, et tu n'en auras jamais; tu n'ignores pas que notre Bon Sauveur a promis au pauvre pécheur Frère Léonard cette grâce que tu ne pourrais faire aucun tort ni à moi, ni à aucune religieuse de cette maison; cesse donc de m'inquiéter si tu ne veux augmenter ton supplice. »

La pauvre Sœur fut comme hors d'elle-même d'entendre ainsi par-

ler son confesseur, et de voir avec quelle charité il s'offrait de prendre sur lui tous ses péchés. Après un moment de réflexion, elle lui dit : « Eh bien, mon charitable Père, je croirai qu'effectivement vous voulez prendre mes péchés sur vous, pour satisfaire la justice de Dieu, si vous me donnez cette promesse par écrit, signée de votre main. » — Très volontiers », lui répartit le V. Père. Il se fit aussitôt apporter du papier et de l'encre, et il écrivit : « Moi, Frère Jean Léonard, misérable pécheur, me confiant sur les mérites infinis du sang de Jésus-Christ, je me charge et je m'offre de rendre compte à Dieu de tous les péchés que la Sœur Marie Caraffa a commis durant tout le cours de sa vie, par paroles, par œuvres et par pensées, et de tous ceux qu'elle commettra jusqu'à l'heure de sa mort. » Il lui donna cette obligation écrite et signée de sa main, et il lui dit : « Ma fille, je vous commande par obéissance, en cas que le démon s'efforce encore de vous tenter de désespoir, de lui dire : « Je ne suis plus chargée de mes péchés, le P. Léonard les a tous pris sur lui, et s'est chargé d'en rendre compte à Dieu. » Depuis ce temps-là cette bonne religieuse fut délivrée de ses scrupules et conçut une grande confiance en la miséricorde de Dieu, confiance qu'elle conserva jusqu'à la mort, expirant, quelques années après, dans une admirable tranquillité d'âme, entre les mains du V. Père.

III. — La charité du P. Léonard envers Dieu était si grande, que son cœur semblait une fournaise, qui en exhalait incessamment les flammes; ces ardeurs passaient souvent de l'âme jusqu'au corps, de sorte que, dans le plus fort de l'hiver, il était contraint de descendre dans le cloître, ou d'aller au jardin, pour modérer l'excès du feu divin qui le consumait; il était même quelquefois obligé, nonobstant l'extrême rigueur de la saison, de se découvrir la poitrine pour se rafraîchir; il a été souvent contraint de s'appliquer des linges trempés dans de l'eau glacée, pour tempérer la chaleur excessive qu'il ressentait.

Une nuit, par un froid insupportable, la Sœur Euphrosine de Balzo ne put demeurer au chœur pour faire sa méditation selon sa coutume; elle se retira à sa cellule. Comme elle se confessait le lendemain matin, le V. Père lui demanda si elle avait fait son oraison la nuit. Elle lui avoua franchement qu'elle avait eu si froid dans le chœur, qu'elle n'y avait pu rester. « Dieu vous le pardonne, lui dit le V. Père; y a-t-il rien de plus capable de réchauffer les personnes glacées et pénétrées de froid, que l'oraison faite en la présence de Dieu, qui est tout feu? Il veut pour votre consolation que je vous déclare que cette même

nuît j'ai ressenti une chaleur si excessive, que ne la pouvant plus supporter sans mourir, je suis descendu dans notre cloître pour me rafraîchir, en respirant l'air du dehors. »

Quelquefois il était si transporté de l'amour de Dieu, qu'il ne savait ni où il était, ni ce qu'il faisait, ni ce qu'il disait. Il s'écriait tout hors de lui-même en langue espagnole : *Dios del mi alma, Dios de mi coraçon, Dios de mi vida, Dios de mis entranas*, c'est-à-dire : « Dieu de mon âme, Dieu de mon cœur, Dieu de ma vie, Dieu de mes entrailles. » Et souvent, en sortant de ces aimables transports, il tombait dans une si grande faiblesse, qu'on était contraint de le porter sur son pauvre lit, jusqu'à ce que la force de l'attrait de l'amour divin fût passé.

Le P. Séraphin Casa, qui couchait près de sa cellule, l'entendit, une nuit, dans son transport d'amour, se plaindre, et dire d'une voix languissante : « Mon Dieu, je n'en puis plus, je n'en puis plus, mon Dieu ; modérez l'ardeur qui me consume, arrêtez le cours du torrent des consolations dont vous remplissez mon âme. » Le P. Séraphin crut qu'il lui était arrivé quelque accident, et qu'il ne formait ces plaintes que pour demander du secours ; il se leva et entra dans sa cellule. Couché sur son pauvre lit, la poitrine découverte, le Bienheureux s'écria : « Hélas ! je n'en puis plus, j'ai dans la poitrine un brasier qui me dévore, je n'en saurais plus souffrir les excessives ardeurs. » Le P. Séraphin s'approcha et lui mit la main sur la poitrine, le cœur du B. Léonard battait avec tant de violence, qu'il crut que ses côtes allaient se rompre, et il sentit un si grand feu, qu'il retira promptement sa main, n'en pouvant supporter l'ardeur.

D'autres fois, dans les transports de ce même amour, le B. Père se découvrait le côté et s'écriait, comme une personne qui souffre la dernière violence : *Satis est, Domine, satis est* : « C'est assez, c'est assez, mon Dieu, je n'en puis plus, faites que le pauvre Frère Léonard meure d'amour pour vous. » Dans cet état il souffrait souvent des défaillances et des langueurs causées par la grandeur de sa charité, durant lesquelles on l'entendait s'écrier : « C'est assez, c'est assez, mon Dieu. » Et ensuite on voyait de grosses larmes lui tomber des yeux. Un jour qu'il se promenait dans le jardin, il sentit un si violent attrait de l'amour de Dieu, qu'il s'écria, les yeux tout baignés de pleurs, dans ce délicieux transport : « C'est assez, c'est assez, mon Dieu ; je n'en puis plus. » Un Père, qui se trouva par hasard dans le jardin, et qui le vit en cet état, a témoigné dans sa déposition qu'il avait vu sa poi-

trine découverte tout en feu, et que ses yeux lui avaient paru deux fontaines de larmes au milieu de ce transport d'amour.

Le B. Léonard expérimenta la vérité de ces paroles que l'Eglise adresse à Jésus-Christ son père et son époux : *Qui te gustant, esuriunt; qui te bibunt, adhuc sitiunt* : Plus on goûte Dieu, plus on en est affamé; plus on l'aime, plus on désire l'aimer. Pressé de l'ardeur de ce violent désir, il pria Dieu et obligea ses bonnes filles de joindre leurs prières aux siennes, pour lui demander qu'il perçât son cœur d'une flèche d'amour, afin d'en sentir continuellement les saintes ardeurs, et de porter cette plaie glorieuse jusqu'à la mort. Il le demanda avec tant de ferveur et de persévérance, que Dieu, qui se plaît à faire la volonté de ceux qui le craignent, lui accorda cette insigne faveur, le 27 décembre 1620, jour de saint Jean l'Evangéliste, surnommé le disciple de l'amour. Comme il portait son nom, Dieu voulut remplir son cœur du même amour délicieux que cet Apôtre favori avait ressenti dans le sien.

Etant resté au chœur après Matines, Jésus-Christ lui apparut pendant son oraison, et lui perça le cœur de part en part avec une flèche enflammée. Cette plaie ne fut pas imaginaire, mais réelle et physique; car après sa mort on trouva son cœur percé, comme si on lui eût donné un coup de poignard, en sorte qu'on voyait deux plaies aux deux côtés du cœur et une concavité dans le milieu. On le constate encore aujourd'hui avec admiration dans le couvent de Sainte-Marie de la Santé, à Naples, où on le conserve avec respect. Un des effets qu'il ressentit de cette aimable plaie, fut d'entendre continuellement une voix dans lui-même qui lui criait : *Trabe me post te, curremus*. Son cœur, palpitant dans les ardeurs du saint amour, demandait à Dieu la grâce de s'unir à lui pour l'aimer, comme les séraphins, d'un amour plus épuré que celui de toutes les créatures.

Ce grand amour de Dieu le rendait si sensible aux misères spirituelles et corporelles de son prochain, que l'excès de son ardente charité le faisait presque se pâmer et tomber en défaillance à la vue de leurs peines. Il ne se donnait point de repos qu'il n'eût trouvé le moyen de les soulager par lui-même ou par d'autres; et quoiqu'il eût une répugnance mortelle à recevoir ce qu'on lui présentait, il la surmontait généreusement quand il s'agissait de secourir les pauvres; il allait même demander l'aumône pour les assister.

La Sœur Euphrosine, dont nous avons déjà parlé, étant prise d'un mal qui se pouvait facilement gagner, le médecin jugea à propos

qu'on la traitât en un lieu séparé, et qu'on défendît aux autres Sœurs de l'aller voir, par crainte de la contagion. Sitôt que le V. Père apprit son indisposition, il alla voir l'infirme, la confessa, et l'exhorta à souffrir patiemment sa douleur, et, ce qui lui était beaucoup plus sensible, la peine qu'elle avait de se voir privée de la présence de ses Sœurs. La charité du V. Père ne fut point satisfaite, il eût bien voulu la servir ; mais ne le pouvant pas, il s'adressa à une autre Sœur, et la conjura avec tant d'instance d'aller tenir compagnie à cette pauvre abandonnée et de la servir, qu'elle y consentit, pourvu qu'il lui promît de la secourir quand elle serait dans l'affliction ou dans quelque peine d'esprit. Le V. Père, plein de confiance en Dieu : « Oui, ma fille, lui dit-il, je le ferai, appelez-moi seulement quand vous aurez besoin de mon service, et je ne manquerai point de vous donner le secours dont vous aurez besoin. » Sur cette assurance, la religieuse s'enferma avec la malade, et la servit avec beaucoup de charité. Le mal augmentant de jour en jour, le médecin fut d'avis qu'on donnât à la mourante les derniers sacrements.

Le diable qui voulait troubler la dévotion de la malade, et fatiguer la charité de la Sœur qui la servait, leur apparut le soir, sous la forme d'un oiseau fort hideux, et d'une grosseur démesurée ; il voltigea à l'entour de la chambre, dans laquelle il n'osa entrer, tandis que la Sœur y était ; mais celle-ci ayant été obligée de sortir un moment, cet oiseau infernal entra, et après avoir volé quelque temps, il se vint percher sur le lit de la malade, la regarda d'un œil menaçant, et lui dit d'une voix articulée : « Maintenant que tu ne peux être secourue, tu ne saurais échapper. » A la vue de cet oiseau qui étendait ses serres comme pour la déchirer, et au son de cette voix menaçante, la pauvre malade eut une si grande frayeur, qu'elle resta comme morte. La Sœur étant rentrée sur ces entrefaites, fut fort surprise de la trouver en cet état. Elle s'écria de toute sa force : « Jésus, Maria ! Père Jean Léonard, c'est à présent que j'ai besoin de votre assistance, et que je vous somme, sur la parole que vous m'avez donnée, de me secourir dans ma nécessité. » A peine eut-elle prononcé ces paroles, que le V. Père parut dans la chambre, chassa cet oiseau d'enfer, et consola l'infirmière et la malade, en leur disant : « Me voici pour vous secourir, ne craignez point ; et vous, ma Sœur, continuez à exercer la charité envers cette malade. » Après quoi il disparut, et les deux Sœurs restèrent tellement consolées de cette protection miraculeuse, qu'elles se remirent de la frayeur dont elles avaient été saisies à la vue du

spectre. La sœur infirmière étant allée se confesser de grand matin, le V. Père lui dit, avant qu'elle ouvrît la bouche pour lui parler : « Ma fille, je vous suis bien obligée de la charité que vous rendez à cette pauvre Sœur ; aussi avez-vous vu cette nuit comme je vous ai fidèlement tenu la parole donnée, aussitôt que vous m'avez appelé à votre secours. Au reste, une épouse de Jésus-Christ ne doit pas tant craindre le diable, qui est la bête la plus faible et la plus méprisable du monde. »

Le V. P. Léonard se portait aux actions de charité avec une ferveur que ni la pluie, ni le froid, ni les chaleurs dangereuses de la canicule ni la crainte de la mort même ne pouvaient arrêter. Sur la nouvelle que la peste faisait ses ravages dans la ville de Nole, et qu'il y avait peu de prêtres pour administrer les sacrements, brûlant de charité, il ferma les yeux au péril, et demanda à ses Supérieurs la permission de courir au secours des pauvres habitants de Nole. Il arriva dans cette ville avec le V. P. Pierre-Martyr de Trani, son compagnon. Tous deux se chargèrent du soin des pestiférés qu'ils assistèrent et dans le spirituel et dans le temporel avec une ferveur incroyable. Ils leur administraient les Sacrements, pansaient leurs plaies, et quand ils étaient morts, ils les ensevelissaient et les enterraient avec un courage intrépide.

On ne saurait exprimer les travaux que les deux V. Pères souffrirent dans cet exercice de charité. Pour augmenter leur mérite, Dieu permit que pendant qu'ils se sacrifiaient avec tant d'affection au service des pestiférés, personne n'eût soin d'eux. Ils n'avaient aucun lieu de retraite, passaient souvent les jours et les nuits entiers sans boire et sans manger ; il fallait qu'ils allassent demander un morceau de pain par aumône. Au milieu de tant de privations, le Bienheureux disait au Père, son compagnon, avec un visage riant : « Mon cher Père, rassasions-nous d'âmes, c'est une nourriture plus délicieuse que celle qu'on donne au corps ; elles ont été les mets les plus appétissants de notre divin Sauveur, qui en était très affamé. » Il demeura dans Nole jusqu'à la fin de la peste, et sa charité fut si agréable à Dieu, qu'il les préserva, lui et son compagnon, du mal contagieux.

Ce n'a pas été l'unique fois que Dieu l'a conservé par une protection particulière. Zacconi, qui a écrit sa vie, rapporte qu'ayant retiré une femme du vice et l'ayant portée à vivre fort chrétiennement, il y eut des hommes tellement irrités et furieux de cette conversion, qu'ils empoisonnèrent le V. Père, auteur de ce changement imprévu ; mais le venin ne lui fit aucun mal.

Son zèle pour le salut du prochain était si grand, qu'il n'y avait maladie ni douleur capables de l'arrêter quand il s'agissait de gagner une âme à Dieu. Un jour qu'il était au lit tellement tourmenté de la goutte aux mains et aux pieds, qu'il ne pouvait se remuer, on lui vint dire que la Sœur Marie Villani était malade à l'extrémité. A cette nouvelle, son zèle lui fait oublier ses douleurs; il se fait porter à l'église dans une chaise, se met à genoux devant le Très Saint Sacrement, et pendant qu'il se prépare pour dire la sainte messe, l'enflûre de ses mains et de ses pieds se dissipe, ses douleurs disparaissent, il célèbre la messe, et va communier la malade, au grand étonnement des religieuses, qui ne pouvaient assez admirer l'ardeur de son zèle, et les grâces extraordinaires qu'il recevait de Dieu.

On remarquait en lui deux qualités naturelles, qui contribuaient beaucoup au succès de sa charité pour convertir les âmes : la première était une grande douceur qui gagnait tout le monde; la seconde était une compassion tendre à l'égard de ceux qu'il voyait dans l'état du péché. Il pleurait leurs désordres, en était pénétré, et leur disait des choses si touchantes pour les retirer de ce mauvais état, qu'il n'y avait pécheur, pour obstiné qu'il fût, qui ne se rendît aux instances avec lesquelles il le conjurait d'avoir pitié de son âme. Ses larmes et ses prières persuadaient de faire pénitence, plus que toutes les raisons qu'il alléguait pour en montrer l'indispensable nécessité. Par ce moyen, il convertit tant de pauvres égarés, que les religieux l'appelaient communément *le voleur d'âmes*.

Quand il lui tombait quelque insigne pécheur entre les mains, il offrait pour lui à Dieu ses veilles, ses prières, ses jeûnes et ses mortifications. Il avait encore recours à la charité de ses religieuses, afin qu'elles lui appliquassent le mérite de leurs bonnes actions et de leurs pénitences. Dieu qui approuve le zèle de ceux qui travaillent au salut des âmes pour lesquelles Jésus-Christ a versé tout son sang, fit au V. P. Léonard plusieurs grâces, à la faveur desquelles il en arracha un grand nombre au démon. Un homme, dans la brutalité de sa passion, avait commis un crime très énorme; le démon lui en déguisa l'horreur pendant quelques jours, après lesquels il lui en fit voir si évidemment l'énormité, qu'il le précipita dans le désespoir, et lui fit prendre la résolution damnable de ne s'en confesser jamais, lui persuadant faussement que la miséricorde de Dieu n'était pas assez grande pour lui pardonner ce crime. Comme il entra un jour dans l'église de Saint-Jean, il vit le V. P. Léonard communier les religieuses;

Il le considéra, se sentit intérieurement touché de Dieu, et inspiré de se confesser à lui; mais le démon qui le tenait sous sa tyrannie, dissipa cette bonne pensée. Le lendemain il retourna au même lieu et se mit encore à considérer le V. Père avec attention; pendant qu'il le regardait, son cœur s'amollit, ses yeux versèrent des larmes, et ne pouvant plus résister au puissant attrait de la grâce, il alla se jeter à ses pieds, et lui révéla tout ce qui se passait dans son intérieur. Le V. Père l'embrassa tendrement, mêla ses larmes à celles de son pénitent, et lui promit toute sorte d'assistance, jusqu'à répandre son sang pour le réconcilier avec Dieu, s'il était nécessaire. Sa charité toucha si vivement cet homme qu'il lui fit sa confession générale et quitta quelques jours après le monde pour entrer dans un Ordre religieux.

IV. — Furieux de voir que le V. Père lui arrachait tous les jours quelque conquête, le démon lui apparaissait souvent sous des formes horribles, usant tantôt de prières et tantôt de menaces, pour le détourner de ses exercices de charité. Il se fit voir un jour à lui sous la forme d'un pauvre sale et infect, et lui dit : « Père Léonard, ne devriez-vous pas vous contenter de travailler à l'avancement des religieuses qui sont sous votre conduite, sans vous mêler des personnes séculières desquelles vous n'êtes point chargé; je vous proteste que si vous vous ingérez davantage à prendre soin de leur conscience, je m'en vengerai aux dépens de votre vie. » — « Je me moque de toi et de toutes tes ridicules bravades, lui répliqua le serviteur de Dieu; je ne te crains point, et toutes tes menaces ne m'empêcheront jamais de travailler de toutes mes forces au salut des âmes, que tu veux rendre les compagnes infortunées de ton malheur. » Mais voyant que le diable continuait toujours à user de menaces, le V. Père prit un bâton pour le frapper, et l'obligea de s'enfuir, à sa confusion.

Un zèle si généreux mérita que Dieu le mît, comme un autre chérubin, à la porte de plusieurs de ces monastères qui sont comme les jardins où Jésus-Christ, l'Epoux des âmes, converse avec les vierges qui se sont séparées des plaisirs de la terre pour se donner à lui. Premièrement il fut établi Prieur et Directeur du monastère de Sainte-Marie-Egyptienne. Son premier soin fut de rétablir l'observance exacte de la Règle et des Constitutions, et d'élever les religieuses dans les exercices de la vie spirituelle, pour les rendre dignes de leur sainte vocation; et afin que leur cœur fût plus capable de n'aimer que

Jésus seul, il exigea qu'elles en bannissent toute sorte d'attaches aux créatures. Par son ordre, elles se défirent de tous les objets précieux, des choses superflues qu'elles avaient dans leurs chambres, et les mirent à l'usage de la Communauté. Le V. Père leur apprit à faire la méditation, et les assura que ce pieux exercice, absolument nécessaire pour arriver à la perfection religieuse, leur servirait d'ailes pour s'élever des choses périssables de la terre aux chastes embrassements du divin Epoux. Par ces belles maximes, il rendit en peu de temps ce monastère un asile de sainteté.

Après avoir achevé son Priorat, il s'en retourna à son couvent de Sainte-Marie, aussi pauvre qu'il en était sorti. Il n'avait voulu recevoir aucun présent de qui que ce fût, quoiqu'on lui en eût offert de toutes parts. Peu de temps après, on l'établit à Naples, confesseur de nos religieuses du monastère de Saint-Jean qu'il gouverna jusqu'à sa mort.

Dans ce nouveau monastère il introduisit deux choses qui contribuèrent beaucoup à sanctifier les âmes. La première fut l'exercice de l'oraison mentale. Il obligeait chaque religieuse à y vaquer au moins deux heures tous les jours, assurant que c'était par ce moyen que toutes se corrigeraient facilement de leurs imperfections, et se rendraient agréables à Notre-Seigneur.

La seconde fut l'usage plus fréquent des sacrements; il fit d'abord communier les Sœurs tous les dimanches, et comme il vit le grand profit qu'elles en tiraient, il ajouta les jours de fêtes. Il remarqua avec joie l'abondance des bénédictions qu'elles recevaient de l'Eucharistie par la faim empressée qu'elles témoignaient pour cette nourriture céleste : ce qui l'obligea de permettre à plusieurs de communier presque tous les jours. Leur dévotion lui imposa des fatigues étranges, étant très souvent retenu douze et quatorze heures au confessionnal, pour satisfaire leur piété et pour conférer avec elles des choses spirituelles qui pouvaient contribuer à leur perfection.

Les soins qu'il prenait pour les faire avancer dans les pratiques de l'observance régulière, sont incroyables; il s'affligeait avec excès du moindre défaut qu'il remarquait en elles, et particulièrement en ce qui regardait le service de Dieu, et l'exactitude au silence. Il avait reçu de Dieu un don si particulier de persuasion qu'il faisait embrasser aveuglément tous les exercices qu'il proposait pour l'avancement dans la vertu; et comme il savait que l'obéissance est le fondement de la perfection religieuse, il y élevait d'une manière admirable toutes ses religieuses.

Ce vénérable Père les portait plus efficacement par son exemple que par ses exhortations à la pratique de cette excellente vertu, qui consiste à se conformer en toutes choses au bon plaisir de Dieu, et à exécuter les ordres des Supérieurs. Lui-même faisait l'un et l'autre d'une manière héroïque. Sa volonté était si soumise à celle de Dieu, qu'étant encore enfant il avait incessamment ces paroles respectueuses à la bouche : « Dieu fasse de moi tout ce qu'il lui plaira » ; et par cette parfaite conformité aux ordres de la divine Providence, il conservait une paix d'âme inaltérable, tenant pour maxime constante que tout ce qui nous arrive est déterminé de Dieu, qui le veut ou qui le permet dans sa sagesse.

Etant religieux, il n'eut d'autre mouvement que celui de l'obéissance de laquelle il dépendait si absolument, qu'il ne faisait jamais rien que par une entière soumission d'esprit à la volonté de ses Supérieurs. Pendant l'année de son noviciat on lui commanda des choses très difficiles, presque contraires au bon sens, pour l'éprouver. Il n'examinait point l'impossibilité de la chose commandée et se mettait en devoir de l'exécuter. Il n'eut jamais de peine à obéir, si ce n'est une fois que son Père Maître lui commanda au Chapitre de raconter aux autres novices une faveur très particulière qu'il avait reçue de Dieu. Etant prêtre, il avoua qu'il avait senti à faire cette action une extrême répugnance, que néanmoins Dieu lui avait fait la grâce de la surmonter. Il ne trouvait rien, disait-il, de plus agréable que l'obéissance, laquelle, encore qu'elle nous engage souvent à des choses qui répugnent à nos sens, nous procure un grand bien, en ce qu'elle nous affranchit d'une infinité de scrupules, d'inquiétudes et de peines.

En mille rencontres, son obéissance lui a fait faire des choses qui paraissaient impossibles. En voici un exemple. Le Prieur de son Couvent de Sainte-Marie avait défendu à tous les religieux d'aller en voiture par la ville ; le V. P. Léonard s'y soumit avec joie, et quoiqu'il lui fallût se rendre tous les jours deux fois au monastère de Saint-Jean, qui est à l'extrémité de Naples, et qu'il fût cruellement tourmenté de la goutte, qui l'empêchait d'aller à pied, il ne songea qu'à faire l'obéissance ; il y alla ou, pour mieux dire, il s'y traîna avec des douleurs inconcevables. La violence qu'il s'était faite ayant augmenté son mal, la Mère Prieure et les religieuses, qui le virent dans l'impuissance de s'en retourner, le prièrent de permettre qu'on fît venir une chaise à bras, pour le porter au couvent. « Dieu me garde,

mes chères filles, leur dit-il, de faire jamais rien contre l'obéissance, quand même il s'agirait de ma vie, puisque Jésus-Christ a été obéissant à Dieu son Père jusqu'à la mort de la croix, pour nous donner un illustre exemple de cette vertu. » Après les avoir remerciées, il sortit à pied pour s'en retourner. Dieu fit un miracle pour donner plus d'éclat à son obéissance ; car à peine eut-il commencé sa route, que ses pieds désenflèrent, et un ange sous la forme d'un beau jeune homme marcha devant lui, portant un flambeau allumé pour l'éclairer ; il le conduisit jusqu'au couvent, où il disparut. Et afin de marquer que Dieu avait fait ce miracle pour le mettre en état d'exécuter l'obéissance, sitôt qu'il fut dans sa chambre, les pieds lui enflèrent avec de grandes douleurs comme auparavant.

Quand il voulut sortir le lendemain matin, ses douleurs le quittèrent, de sorte qu'il alla sans peine au monastère. Les religieuses qui ne l'attendaient point, l'ayant vu si incommodé le soir précédent, furent agréablement surprises, et lui demandèrent avec empressement l'état de sa santé : « Je me porte très bien, grâce à Dieu, mes filles, leur dit-il ; et pour vous encourager à pratiquer aveuglément l'obéissance, je vous dirai, pour votre consolation, que sortant hier au soir de céans, mes douleurs cessèrent jusqu'à ce que je fusse arrivé dans notre cellule ; je les ai eues très cruelles toute la nuit, et ce matin lorsqu'il m'a fallu venir ici, Dieu m'a ôté si absolument mes enflures et mes douleurs, que j'y suis venu sans aucune incommodité. »

Ces dignes religieuses eurent besoin d'être puissamment animées à cette vertu, pour se soumettre avec patience à la plus difficile épreuve que Dieu pouvait exiger d'elles. Pendant que leur saint confesseur s'appliquait infatigablement à les faire avancer dans le chemin du ciel, la princesse de Bisignano, qui s'était mise sous sa conduite, obtint des Supérieurs un ordre par lequel le V. P. Léonard devait l'accompagner à une de ses terres, pour lui continuer ses assistances. A cette nouvelle, les religieuses s'affligèrent inconsolablement ; ce n'était que larmes, que plaintes et que gémissements, qui l'attendrèrent beaucoup, mais qui ne l'ébranlèrent point dans sa résolution d'obéir à ses Supérieurs. Il les consola, et leur défendit absolument d'employer ni leurs parents, ni leurs amis pour faire révoquer l'ordre reçu. Les religieuses s'adressèrent à Dieu pour empêcher ce voyage et firent d'instantes prières ; mais la princesse était plus déterminée que jamais à emmener le Père avec elle, et lui ayant fait

dire qu'il se tînt prêt à partir, elles crurent que toute prière devenait inutile.

Le P. Léonard leur allant dire adieu, les trouva dans la dernière affliction ; il en fut si touché qu'il commanda à quelques-unes de demander à Dieu, la nuit suivante, la grâce qui leur serait la plus utile pour leur salut, et que de son côté il la demanderait aussi. Comme elles priaient la nuit dans le chœur, devant le Crucifix, elles eurent un pressentiment que leur cher Epoux les avait exaucées : de sorte que, venant parler au vénérable Père dès le matin, il leur dit : « Mes filles, qu'avez-vous conclu cette nuit avec Dieu ? » Elles répondirent qu'elles sentaient des mouvements intérieurs de joie, qui leur faisaient croire que Dieu avait pitié d'elles, et qu'il ne partirait point. D'où le Père prit sujet de leur faire un beau discours sur le mérite de l'obéissance, puisqu'il semble que Dieu prenne plaisir d'obéir aux âmes qui pratiquent cette excellente vertu. « Obéissons donc avec joie, leur dit-il, aux ordres des Supérieurs, et vous verrez que Dieu ne sera pas longtemps sans vous consoler dans votre affliction : car je crois que le mari de cette princesse viendra ce matin au couvent, pour m'avertir qu'elle a changé de résolution. » Ce qui arriva en effet : le prince étant venu le prévenir, de la part de sa femme, qu'elle ne pouvait se résoudre à causer un déplaisir si sensible à tant de saintes religieuses qui auraient beaucoup souffert de son absence.

Le Père Léonard n'était pas moins exact à l'observance des Constitutions : je ne parle point des observances ordinaires, comme de ne manger jamais de viande, de ne point porter de linge, et de jeûner depuis la Sainte-Croix jusqu'à Pâques ; cela lui était commun avec tous ceux qui vivent dans la régularité ; mais je parle de son exactitude aux plus petites choses, souvent négligées et qu'il pratiquait, lui, ponctuellement.

Il gardait si religieusement le silence, à ses yeux moyen très propre pour faire de grands progrès dans la vie spirituelle, qu'il ne proférait jamais une parole dans les temps et aux lieux défendus ; quand il avait permission de parler, c'était avec tant de circonspection qu'il ne s'entretenait jamais que de Dieu ou pour Dieu. Un témoin a juridiquement déposé que, pendant plusieurs années, il ne lui avait jamais entendu proférer une seule parole qui ne regardât la gloire de Dieu ou l'utilité du prochain, il s'était étudié si soigneusement à modérer sa langue, qu'il ne disait rien sans l'avoir bien examiné auparavant. Au commencement de sa vie religieuse, il portait pour cet effet un

petit caillou dans sa bouche afin que sa langue ne s'échappât point à prononcer des paroles sans les avoir pesées ; il contracta une si forte habitude de silence, qu'il n'eut pas longtemps besoin de ce caillou.

Le vertueux Père recommandait très expressément aux religieuses ce point qu'il appelait l'âme de la Religion. Elles le pratiquaient avec d'autant plus d'exactitude, qu'elles avaient vu les miracles évidents que Dieu avait faits, pour témoigner combien le silence lui est agréable. Une religieuse ayant entendu dire à une autre qu'elle en connaissait dans le monastère à qui le V. Père avait donné pour pratique de garder un silence très rigoureux pendant plusieurs jours, repartit que s'il lui enjoignait une pénitence semblable, elle la refuserait comme chose impossible. Dieu fit connaître au Bienheureux la mauvaise disposition de cette Sœur ; et comme elle fut le lendemain à confesse, il lui donna pour pénitence de ne parler, pendant plusieurs jours, que des choses qui regardaient son office. Fort surprise de voir que Dieu lui avait découvert son intérieur, la religieuse pria le Père de lui changer cette pénitence, parce que son office, dit-elle, l'obligeait de parler continuellement. « Hé bien, ma fille, lui dit le V. confesseur, vous refusez de faire ce que je vous ordonne, sachez que vous le ferez, mais malgré vous et sans aucun mérite. » Elle crut cela impossible, et sortit du confessionnal, en résolution de ne point garder le silence ; mais dans le même temps elle se trouva tellement empêchée de la langue, qu'elle ne put jamais proférer une seule parole durant trois jours, si ce n'est au chœur, lorsqu'elle assistait à l'Office divin. Elle se souvint pour lors de ce que le V. Père lui avait dit, qu'elle garderait le silence malgré elle. Depuis ce temps elle fut si exacte au silence, qu'elle priait souvent le V. Père de lui commander par pénitence de le garder des jours et des semaines entières.

La Sœur Andrée Paolucci fut attaquée d'une paralysie qui lui ôta l'usage de plus de la moitié du corps, et lui tenait les dents tellement serrées, que les chirurgiens employèrent inutilement leurs instruments et leur adresse pour lui faire ouvrir la bouche : ayant été six jours sans prendre aucune nourriture, on n'attendait plus que la mort. Le V. Père la vit en cet état, lui appliqua sur les lèvres avec le signe de la croix une goutte d'huile de la lampe qui brûle devant la chapelle de Notre-Dame de la Santé, et lui commanda, en vertu de la sainte obéissance, de desserrer les dents : aussitôt la malade ouvrit la bouche, et mangea avec la même facilité qu'auparavant.

La Sœur Jérôme, paralytique de tous ses membres, couchée depuis longtemps sans se pouvoir remuer, avait souvent prié le V. Père de la guérir. Comme il avait de très bas sentiments de lui-même, il lui disait toujours qu'elle s'adressait fort mal, et que, pécheur misérable, il ne pouvait lui donner aucun soulagement. Un jour qu'elle le pressait de lui faire cette grâce, il lui envoya dire qu'il entrerait le lendemain dans le monastère, et qu'il lui porterait de l'huile de la lampe de Notre-Dame de la Santé. Les religieuses, qui ne voyaient aucune apparence qu'il entrât chez elles le lendemain, prirent cette réponse pour une manière de se délivrer des importunités de la pauvre malade ; mais la Sœur Marie Villani étant tombée dangereusement malade la nuit suivante, le V. Père entra, et après lui avoir administré les sacrements, il alla trouver la Sœur Jérôme, se mit à prier Dieu au pied de son lit ; et après son oraison, pendant laquelle son visage parut brillant comme un soleil, il lui fit une onction avec l'huile de cette lampe, et lui commanda, au nom de Jésus-Christ, de se lever en parfaite santé. Aussitôt elle se leva, et marcha par la chambre, au grand étonnement de toutes les religieuses, qui ne pouvant assez admirer ce fait merveilleux, sonnèrent la cloche de l'église, conduisirent la Sœur Jérôme au chœur, où elles chantèrent solennellement le *Te Deum* en actions de grâces.

Je serais trop long si je voulais rapporter les avantages signalés que le V. P. Léonard a procurés à plusieurs particuliers, en vertu de la sainte obéissance. Une religieuse affligée d'une certaine purulence qui faisait appréhender aux médecins que cela ne dégénérât en un fâcheux cancer, supplia très instamment le V. Père de prier Dieu pour sa santé. Il le lui promit ; mais dans le même temps il lui commanda par le mérite de l'obéissance, de faire le signe de la croix sur son mal, et de guérir. Elle ne l'eut pas plutôt fait, que son mal s'évanouit parfaitement. La Sœur Barbe, converse au même monastère, fut guérie de la même infirmité, sitôt qu'elle eut fait par obéissance le signe de la croix que le V. Père lui avait commandé.

La Sœur Thècle Stramboni, tourmentée de vomissements continuels et très douloureux, recouvra une parfaite santé par la vertu de l'obéissance, après que le V. Père lui eut ordonné de faire sur elle le signe de la croix.

La Sœur Euphrosine de Balzo, malade d'une fièvre et vomissant le sang, avait perdu l'espérance de reléver de cette maladie. Le V. Père lui commanda par obéissance de se bien porter, et dans le même moment elle se trouva parfaitement guérie.

Ces guérisons miraculeuses sont peu de chose en comparaison de l'empire qu'il a exercé sur la vie et sur la mort par la vertu de sa sainte obéissance. Sœur Catherine Brancasio était si malade, que les médecins ne lui donnaient plus qu'un jour de vie, lui conseillant de l'employer aux affaires de son salut et de recevoir les derniers sacrements. Le V. Père qui était au lit, cruellement tourmenté de la goutte, envoya un autre Père pour les lui administrer, et fit dire à la Mère Prieure qu'elle lui commandât de sa part et par obéissance de ne point mourir, jusqu'à ce qu'il fût en état de la venir assister à ce dernier passage, pour remettre son âme entre les mains de son divin Epoux. Elle était à l'agonie quand la Mère Prieure lui intima cette défense de la part de son confesseur. Sitôt qu'elle eut entendu cet ordre, elle revint à elle, se trouva mieux, et donna quelque espérance d'en relever pendant les dix jours que dura l'incommodité du V. Père. Sitôt qu'il put quitter le lit, il vint au monastère, et il trouva la Sœur Catherine dans un état qui donnait lieu aux médecins d'espérer de sa vie. Lui, avec des lumières plus certaines que celles de leur science, se mit à genoux, commença la recommandation de l'âme; et comme cette apparente santé n'était que l'effet de son obéissance, à peine l'eut-il achevée, que la Sœur se trouva tout d'un coup à la mort, et après avoir produit pendant trois heures quantité d'actes d'amoureux abandon, elle rendit son âme à Dieu.

Ces choses extraordinaires, que le V. Père opérait par le mérite de la sainte obéissance, imprimèrent une si haute estime de cette admirable vertu dans l'esprit de toutes les religieuses, qu'elle était comme l'âme qui donnait le mouvement à toutes leurs actions, de sorte qu'elles ne faisaient et n'entreprenaient quoi que ce fût que par obéissance.

Le V. Père n'a pas été moins fidèle à garder ses deux autres vœux, qu'à pratiquer l'obéissance. Il possédait la solide pauvreté d'esprit avec plénitude, par un parfait détachement de son cœur de toutes les choses créées. Il n'avait pour tout meuble dans sa chambre qu'une chaise de paille, et un lit composé de deux ais sans rideaux, avec quelques images de papier. Son habit sentait la véritable pauvreté; et afin de conserver une bienséance religieuse, il y mettait lui-même des pièces quand il était usé, pour ne pas paraître trop négligé aux yeux des séculiers. Lorsqu'on lui demandait pourquoi il n'avertissait pas le P. Prieur de ce qui lui manquait, il répondait qu'il donnait assez à son corps, puisque ses habits, tout méchants qu'ils

étaient, suffisaient pour le couvrir. A ce propos, il disait que celui-là n'est pas véritablement pauvre qui appréhende de souffrir les incommodités qui accompagnent la pauvreté, et que celui qui a le nécessaire et qui se contente de se défaire du superflu, ne pratique pas encore parfaitement la pauvreté.

Il regardait les biens du monde comme de la boue. « Ne serait-ce pas une chose honteuse, disait-il, que le Frère Léonard, qui doit un jour, quoique grand pécheur, monter au-dessus des étoiles et dans le paradis, par les mérites infinis du sang du Fils de Dieu, estimât l'or et l'argent, qui ne sont qu'un peu de terre? Foulons, foulons généreusement aux pieds tout ce qui est de la terre, si nous voulons acquérir ce qu'il y a de riche dans le ciel. » Pendant tant d'années qu'il a été confesseur de religieuses, de plusieurs princes et princesses, et de quantité de personnes de la première qualité du royaume de Naples, il n'a jamais rien voulu recevoir, pour son usage particulier, des riches présents qu'on lui offrait. Il priait ces personnages de faire leurs aumônes à la communauté.

Chaste toute sa vie, il a gardé une inviolable virginité de corps et d'esprit jusqu'à la mort. Pour la conserver, il traitait son corps comme un esclave dangereux. Fort retenu dans ses regards, il n'osait lever les yeux de la terre, particulièrement quand la charité l'obligeait de parler à des femmes, encore s'exprimait-il en peu de mots et de choses spirituelles. Sa pureté était si grande qu'elle semblait se communiquer à ceux qui l'approchaient; car plusieurs personnes ont témoigné juridiquement que, poursuivies d'horribles tentations, elles n'approchaient jamais de lui pour se confesser, qu'elles ne se trouvaient aussitôt délivrées de ces pensées pénibles.

Comment finir l'histoire de sa vie, si on voulait parler de toutes ses autres vertus et de la manière héroïque avec laquelle il les pratiquait? Sa prudence a paru très éclairée dans la conduite des maisons où il a été Prieur; non seulement dans le maniement du temporel, mais particulièrement du spirituel, portant chacun à Dieu par des voies proportionnées à son état.

Ce V. Père a témoigné une force invincible dans les tentations honteuses que les démons lui suscitaient, Dieu le permettant ainsi pour faire éclater la puissance de sa grâce, et pour augmenter les mérites de son fidèle serviteur. Il en était quelquefois tellement tourmenté, qu'il lui semblait que tout l'enfer était déchaîné contre lui pour lui arracher son consentement, et pour lui ravir le lis précieux de

sa virginité, ce qui lui causait une crainte mortelle. L'appréhension qu'il avait de perdre Dieu l'affligeait davantage que toute la rage des démons. Dans cette peine d'esprit, il pria le Seigneur de faire passer ce calice si amer et de le délivrer d'une si cruelle persécution ; mais Dieu, qui présidait à ses combats, et qui le voyait se défendre de la fureur de ses ennemis avec tant de succès et remporter de si glorieuses victoires, semblait être sourd à ses ardentes prières. Le V. Père, qui attribuait ce juste refus à l'énormité de ses péchés qui le rendaient indigne d'être exaucé de Dieu, avait recours aux prières de plusieurs saintes âmes pour lui obtenir cette grâce du ciel.

Un jour qu'il se trouva extraordinairement pressé par la violence de la tentation, il alla trouver une personne qu'il confessait, et de laquelle il connaissait la grande vertu, et lui dit avec la dernière confiance : « Il faut que vous soyez aujourd'hui mon directeur, et que je vous communique les peines que je souffre : Je suis horriblement tenté depuis plusieurs mois, et plus je prie Dieu qu'il m'ôte cette tentation, plus je m'aperçois qu'elle augmente. Comme je suis très persuadé que mes péchés l'obligent à me refuser cette miséricorde, de laquelle je sais que je suis très indigne, je vous prie, et même je vous commande par obéissance, de prier la Sainte Vierge pour moi et de l'assurer que je ne demande autre chose que la grâce de n'offenser point Dieu, et que je souhaite uniquement qu'il accomplisse en moi sa sainte volonté. S'il veut que je souffre cette importune tentation jusqu'à la mort, je me sou mets avec respect à ce rude châ timent, qui est encore trop doux pour la grandeur de mes péchés. » Cette personne lui promit de lui obéir et de prier pour lui. Comme elle était en oraison pour ce sujet, la Sainte Vierge lui apparut, tenant en sa main une guirlande composée d'une infinité de belles fleurs et de pierreries d'un prix inestimable ; à laquelle néanmoins il manquait encore quelques fleurons. Pendant qu'elle en admirait la richesse et la beauté, la Sainte Vierge lui dit : « J'ai préparé cette couronne pour votre Père spirituel, il faut encore quelques fleurs pour l'achever ; avertissez-le et lui dites qu'il est nécessaire qu'il souffre encore patiemment ses peines pour achever sa belle couronne, et que telle est la volonté de mon Fils et la mienne. » L'heureuse pénitente fit un récit fidèle de cette vision au V. Père, lequel endura ces cruelles tentations avec une force perseverante.

Le démon, ne pouvant faire la moindre brèche à sa constance, voulut l'inquiéter par un autre endroit qui lui était très sensible : ce

fut de tourmenter les religieuses qui étaient sous sa conduite. Le V. Père avait commandé à la Sœur Euphrosine de communier sans aller à confesse, pour la guérir de quelques scrupules auxquels elle s'arrêtait trop. Comme elle allait exécuter cet ordre, le diable lui apparut sous la forme d'une autre religieuse, et lui dit que ses scrupules avaient étrangement scandalisé son confesseur, et qu'elle avait tort de s'inquiéter mal à propos de telle et telle chose qu'il lui spécifia et qui avaient été la matière de sa dernière confession. La pauvre Sœur, qui ne connut point l'artifice malicieux de ce démon déguisé, fut fort surprise de l'entendre parler si clairement de l'état de ses peines; elle crut que le V. Père lui avait fait confidence de tout ce qu'elle lui avait dit dans la confession, ce qui lui donna de douloureuses inquiétudes; néanmoins elle remit à lui en ouvrir son cœur et à lui en faire ses plaintes, après qu'elle aurait obéi à son commandement. Le V. Père, qui avait appris par révélation ce qui s'était passé entre ce diable travesti et la Sœur Euphrosine, envoya dire à cette dernière qu'elle ne manquât pas de communier. Après qu'elle eut fait son action de grâces, le V. Père lui raconta l'artifice dont le démon s'était servi pour l'inquiéter, et l'avertit que ce lion furieux rôdait jour et nuit par le monastère pour traquer les âmes, qu'elles se tinssent sur leurs gardes, et qu'elles ne se laissassent point surprendre à ses illusions.

Le démon ayant pris un jour la forme d'une religieuse, commença à se confesser avec tant d'humilité, de larmes et de contrition, que le V. Père ne le reconnut pas d'abord; mais quand il l'entendit débiter des calomnies horribles contre les fidèles épouses de Jésus-Christ, il lui dit: « Ah! méchante bête, je te connais, tu es un démon sorti de l'enfer. » Le diable se voyant découvert, disparut aussitôt.

Ces glorieux avantages remportés sur les démons ne furent que les suites des victoires glorieuses que le P. Léonard avait remportées sur le monde et sur lui-même. Dès son enfance, il avait pratiqué de rudes austérités, et refusé si souvent à son corps les choses nécessaires, qu'il en contracta de fâcheuses maladies qui altérèrent sa santé, et qu'il a ressenties jusqu'à la mort. Il couchait parfois sur la terre nue, jeûnait très souvent au pain et à l'eau, prenait tous les jours la discipline jusqu'au sang, portait une grosse chaîne de fer sur les reins, avec un cilice qui lui descendait des épaules jusqu'aux genoux. Il passait la plus grande partie de la nuit en oraison. On fut contraint de lui commander par obéissance de modérer ces austérités. Il continua

néanmoins de porter sa chaîne de fer et son cilice pendant quelques années, jusqu'à ce que ses infirmités augmentèrent à un point tel, que son confesseur lui défendit absolument de s'en servir.

Sa plus grande mortification, quand il était malade, était de manger de la viande. Il avouait que cela lui était insupportable, et qu'il avalerait du fiel avec moins de répugnance qu'un bouillon à la viande; c'est pourquoi on était souvent contraint de lui permettre de s'en priver. Jamais on ne lui a rien vu manger de tout ce que les religieuses lui envoyaient quand il était malade; et lorsqu'il était en santé, et qu'il était obligé de rester au monastère depuis le matin jusqu'au soir, il portait avec lui un morceau de pain qui était, avec deux verres d'eau, tout son dîner; et parce qu'il affectait de prendre toujours le plus mauvais, il arrivait souvent que son morceau de pain était si dur, qu'il était obligé de le tremper dans l'eau pour le pouvoir manger.

Il a avoué à une personne, en qui il avait une entière confiance, qu'il observait régulièrement trois choses quand il était à table : la première, de choisir toujours le pire de ce que l'on servait ; la deuxième, de mortifier toujours son goût : de sorte que quand ce qu'on lui donnait était trop bien apprêté, il répandait de l'eau dessus pour le rendre insipide ; la troisième, de se tenir toujours occupé en Dieu et de Dieu pendant le repas : ce qu'il faisait d'une manière si relevée, que très souvent il ne savait ce qu'il mangeait.

Allant toutes les nuits à Matines, nonobstant les fatigues du jour, il ne se recouchait point, restait quelques heures au chœur à faire l'oraison, et passait le reste du temps dans sa chambre à étudier. Quand ses grandes infirmités eurent obligé les Supérieurs de lui défendre de se lever à minuit, il demeurait au lit par obéissance ; mais il se faisait apporter de la lumière par celui qui éveillait, disait ses Matines et vaquait ensuite à l'oraison et à l'étude : ainsi, sans contrevenir à l'obéissance, il trouvait le moyen de satisfaire sa piété et sa dévotion.

Sa profonde humilité couronnait toutes ses autres vertus. Il avait de si bas sentiments de lui-même, qu'il se croyait le plus grand pécheur du monde, et il en était tellement persuadé, qu'il n'a jamais pris d'autre qualité pendant sa vie que celle-ci : Frère Léonard, pécheur. Il se regardait comme un novice qui n'a fait encore aucun progrès dans la vertu. Cette insigne humilité lui fit refuser les grades de bachelier et de docteur que sa grande capacité avait mérités. Il

ne tenait pas même le rang de sa profession ; comme il se croyait le dernier et le plus imparfait de la communauté, il se mettait ou avec les novices, ou avec les Frères convers. Si grande était cette humilité, qu'il disait quelquefois à ses enfants spirituels, dans les entretiens qu'il avait avec eux, qu'un de ses étonnements était que Dieu souffrît parmi tant de saints religieux, et dans un Ordre aussi célèbre que celui des FF. Prêcheurs, le Frère Léonard, le plus infâme pécheur qui fût au monde.

Il souffrait bien davantage quand on le louait. Pour éviter ces sortes d'applaudissements, sa plus pesante croix, il cachait avec un soin extraordinaire les faveurs singulières qu'il recevait de Dieu : c'est pourquoi il ne touchait jamais les malades qu'il guérissait, de peur qu'on ne lui attribuât leur guérison ; il se servait de l'huile de la lampe qui brûlait devant l'autel de Notre-Dame de la Santé, ou de la poudre de saint Raymond. Il est vrai que tous ses soins étaient souvent inutiles ; car la charité de Jésus-Christ, qui le pressait de secourir son prochain, lui faisait oublier d'user de cette précaution. On l'a vu guérir, par un signe de croix, des fièvres malignes, de profondes plaies, rendre la vue à des aveugles, et la santé à des malades abandonnés depuis longtemps.

V. — Toutes ses précautions n'ont pu dérober à notre connaissance certaines grâces gratuites que Dieu lui accordait pour l'utilité des autres, particulièrement le don de prophétie. François Fusco, son neveu, avait été banni de sa patrie, pour avoir tué un gentilhomme de Letteré, son ennemi ; néanmoins il fut rappelé de son exil par le comte de Lemos, vice-roi de Naples. Pendant son bannissement il lui prit une envie irrésistible de venir secrètement à Letteré voir sa mère. Il en donna avis ; on lui manda de n'en rien faire, qu'il y avait du danger, et que cette fantaisie serait capable de lui faire porter sa tête sur un échafaud. Son saint oncle même fit tout ce qu'il put pour le détourner de sa résolution ; mais quand il le vit absolument déterminé à faire ce périlleux voyage, il lui écrivit : « Je prie Dieu, mon neveu, qu'il vous conserve la vie dans les occasions de la perdre où vous vous trouverez bientôt. » A peine fut-il arrivé secrètement à Letteré, que le bruit de son arrivée se répandit par toute la ville ; un parent du défunt se mit à la tête de dix hommes, pour le chercher et l'assassiner en quelque lieu qu'il le trouvât. Le malheureux tomba entre leurs mains ; on fondit sur lui, on lui tira un coup de pistolet chargé de deux balles ; mais les balles le frappèrent

sans entrer dans son corps. Celui qui lui avait déchargé le coup, voyant qu'il n'était pas tombé, s'approcha de lui, pour lui enfoncer un poignard dans le cœur ; en levant le bras pour le percer, il tomba lui-même mort sans que personne l'eût touché. Ce que les assassins voyant, ils portèrent à François Fusco plusieurs coups d'épée, et, plus animés que jamais par la mort de celui qui les conduisait, déchargèrent sur lui plusieurs coups de mousqueton. Cependant le pauvre gentilhomme ne fut point blessé, et se sauva dans le palais de l'évêque qu'il trouva ouvert. On attribua son salut aux prières de son saint oncle.

Le V. P. Léonard prédit la mort de plusieurs religieuses qui étaient en parfaite santé ; et par la même lumière surnaturelle il a assuré à plusieurs personnes abandonnées des médecins, et desquelles on n'attendait que la mort, qu'elles relèveraient de leurs maladies. Etant allé voir la fille du marquis d'Oira, à l'agonie, il lui dit qu'elle eût bon courage, qu'elle n'en mourrait pas, et que Dieu l'avait choisie pour être religieuse au monastère de Saint-Jean, où elle était pensionnaire. L'événement vérifia la vérité de cette prédiction ; la jeune fille revint en santé, et quelques mois après elle prit l'habit de l'Ordre dans cette sainte maison.

Il connaissait l'intérieur de ceux qu'il dirigeait, ou qui venaient se confesser à lui. Une jeune demoiselle, vaincue par la honte, n'osa lui déclarer une faiblesse dans laquelle elle était malheureusement tombée ; elle lui confessa tous ses autres péchés, et le pria de lui en donner l'absolution. Le Vénérable Père, plein de charité, l'exhorta d'avoir confiance en Dieu, d'espérer en son infinie miséricorde, et de confesser un tel péché qu'il lui nomma avec toutes ses circonstances. La pauvre demoiselle, confuse de son désordre découvert, vit bien que Dieu l'avait révélé à ce saint homme, afin qu'elle en fît pénitence ; elle le confessa avec beaucoup de larmes et de contrition.

Il parla plusieurs fois de sa mort avec une certitude qui faisait croire que Dieu lui en avait révélé l'heure et les circonstances. S'entretenant un jour avec quelques religieuses du monastère de Saint-Jean, il leur dit que plusieurs Pères de son couvent de Sainte-Marie de la Santé devaient bientôt partir de ce monde, et que le Frère Léonard aurait le bonheur de les accompagner. « Ah ! mon Père, s'écrièrent-elles, effrayées de ces paroles, que Dieu ne permette pas cela ; nous le supplions très humblement de nous accorder la grâce de mourir toutes entre vos mains. » — « Cela n'arrivera pas, leur dit-il,

Dieu en a disposé autrement, je mourrai bientôt. Hélas ! que fait sur la terre un pécheur si abominable, que multiplier tous les jours ses crimes et ses désordres ? Le Frère Valérien mourra le premier, et je le suivrai peu de jours après. » Ce qui arriva.

Il avait reçu de Dieu une infinité d'autres grâces très particulières. Un jour qu'il priait Dieu à genoux devant un crucifix, il fut ravi en extase, et on le vit insensiblement s'élever de terre, le visage tout brillant de lumière, jusqu'à la hauteur du crucifix, appliquer sa bouche sur la plaie sacrée du côté, qu'il baisa avec des ardeurs et des transports inconcevables d'amour.

La dévotion filiale et respectueuse qu'il a portée à la Sainte Vierge toute sa vie lui a mérité une partie de ces faveurs. Elle l'a souvent honoré de sa présence. Un jour que la Sœur Euphrosine voulait se confesser, il la pria de l'excuser pour ce matin, parce qu'il était comme hors de lui-même; elle se douta aussitôt qu'il avait été favorisé de quelque grâce extraordinaire du ciel. Le lendemain, elle le conjura avec instance de lui dire ce qui lui était arrivé le jour précédent; il eut beau lui remonter qu'il était un misérable pécheur qui méritait plutôt l'enfer que des faveurs célestes : « Au moins, mon Révérend Père, lui dit-elle, vous ne sauriez nier que j'aie senti une odeur délicieuse quand vous me parlâtes. Cette odeur, qui surpassait les senteurs et les parfums plus exquis du monde, doit être miraculeuse, et la conséquence de quelque grande faveur que vous avez certainement reçue de la Sainte Vierge. » Le Vénéré Père, qui se vit découvert, lui fit promettre de ne parler jamais de ce qu'il lui allait confier : « Ma fille, lui dit-il, je ne vous puis dissimuler que cette puissante Reine du ciel, ma bonne Maîtresse, me comble tous les jours de nouvelles faveurs. Je l'avais instamment priée, depuis quelques mois, de m'octroyer une grâce que je n'osais demander à Dieu, sachant que mes péchés me rendaient indigne de l'obtenir, c'était de savoir le jour de ma mort. Elle m'est apparue ce matin, et m'a promis de me dire d'une manière précise le temps de mon trépas. Enfin, cette Mère de miséricorde m'a assuré que je serai sauvé par la vertu infinie du sang de Jésus-Christ, son Fils. »

La même Vierge sacrée lui a souvent confié l'Enfant Jésus, le déposant entre ses bras, et lui permettant de lui donner mille et mille baisers. Depuis ces insignes faveurs, il sentit un si grand amour, que les ardeurs de ce feu sacré auraient réduit son cœur en cendres, sans un miracle permanent du même Amour qui en excitait

les flammes ! Ces transports lui firent demander à Dieu la grâce d'être saintement blessé par une flèche qui lui perçât le cœur : ce que Dieu lui accorda, comme nous avons vu.

Depuis qu'il eut reçu cette aimable plaie, sa vie ne fut plus qu'une continuelle langueur, et on eût dit que Dieu ne le conservait miraculeusement sur la terre, qu'afin qu'il pût allumer le même amour dans le cœur des religieuses dont il lui avait confié la conduite.

Le Pape Paul V ayant accordé un Jubilé universel au mois de janvier de l'année 1621, le V. P. Léonard disposa extraordinairement ses religieuses à le gagner. Il les communia toutes le 4 février, leur fit ensuite une fervente exhortation pour les animer à persévérer jusqu'à la mort dans l'exacte observance des Constitutions, dans la pratique de la vie régulière, et dans les exercices intérieurs qu'il leur avait enseignés. Il leur donna sa bénédiction, leur dit un dernier adieu, et les assura qu'ils ne se verraient plus que dans le ciel.

Etant de retour au couvent, il alla prendre congé de quelques Pères avec lesquels il avait d'étroites liaisons dans la charité de Jésus-Christ à cause de leur grande vertu ; il les embrassa, et les avertit qu'il les allait bientôt quitter, mais que sa consolation était qu'ils se verraient quelque jour dans le paradis.

Sa maladie parut tout d'un coup avec tant de violence, qu'il fut contraint de se coucher sur son pauvre lit, où il donna de touchantes marques de son zèle pour la régularité, et de glorieuses preuves de sa patience héroïque.

Dieu qui le voulait rendre conforme à l'image de Jésus-Christ dans l'état de ses souffrances, lui fit éprouver des douleurs terribles ; tous ceux qui le voyaient en versaient des larmes de compassion. Le V. Père les consolait avec un visage riant, qui témoignait la joie intérieure de son âme ; il leur disait que ces douleurs étaient peu de chose en comparaison d'une éternité bienheureuse, et des plaisirs ineffables qu'on trouve dans la contemplation de Jésus-Christ, l'auteur de notre salut et de notre gloire.

Sitôt qu'on sut sa maladie dans la ville, il vint tant de personnes de toute condition au couvent pour avoir le bonheur de recevoir sa bénédiction, que le prince Tibère Caraffa envoya les Suisses de sa garde pour empêcher la foule et le désordre. Le mourant recevait avec affabilité et une extrême douceur tous ceux qui pouvaient approcher de son lit, il les embrassait, et leur promettait de prier pour eux dans le ciel, si Dieu lui faisait miséricorde, comme il l'espérait de son

infinie bonté. Il envoya consoler ses chères filles les religieuses du monastère de Saint-Jean, qui faisaient des prières et des pénitences extraordinaires pour sa santé; il leur renouvela sa bénédiction, et leur fit dire qu'elles se conformassent à la volonté de Dieu qui l'appelait à lui, et qu'ils se reverraient dans le ciel pour l'adorer et pour l'aimer ensemble pendant l'éternité.

Aux approches de la mort, le V. Père pria qu'on lui administrât les derniers sacrements; il les reçut avec des transports d'amour, qui passant de l'âme au corps, rendaient son visage empourpré de l'ardeur divine qui consume les séraphins dans le ciel. Avant de recevoir la sainte hostie, il fit sa profession de foi, demanda pardon, les larmes aux yeux, à toute la Communauté réunie autour de son lit, des scandales et des mauvais exemples qu'il avait donnés.

Après son action de grâces il se fit lire un petit livre qu'il avait composé, intitulé *Le Testament de l'âme*; il fit toutes les protestations qui s'y trouvent contenues avec tant de sentiments d'amour et de dévotion, qu'on ne pouvait entendre les colloques tendres et affectueux qu'il avait avec Dieu, sans en être touché jusqu'aux larmes. Le diable tenta un dernier effort sur celui qu'il avait toujours trouvé invincible, pour le détourner au moins de cette continuelle application de son esprit à Dieu. Il lui apparut sous une forme hideuse; mais le V. Père, comme un autre saint Martin, le traita avec un souverain mépris : « Retire-toi, infâme apostat, lui dit-il, je viens de faire mon « testament, j'ai donné irrévocablement mon âme à Dieu, tu n'y « peux plus prétendre. » Le diable, voyant sa fermeté, se retira, hurlant et tout confus.

A l'heure même, la chambre du B. malade parut tout éclairée d'une lumière extraordinaire, et le V. P. Raymond Rocco, duquel nous écrivons la vie admirable au mois d'avril, la vit remplie d'une multitude d'anges, dont les uns récréaient le Bienheureux agonisant par une symphonie d'instruments et de voix, tandis que les autres répandaient les fleurs sur son lit. Il aperçut parmi ces bienheureux esprits l'Ange gardien du V. Père, qui lui tenait un papier où sa profession religieuse était écrite en lettres d'or, et qui lui disait : « Venez avec nous, l'ami de Dieu, puisque vous avez inviolablement gardé ce que vous lui avez promis. » Cette vision combla le V. Père Léonard d'un excès de joie, qui dissipa la crainte naturelle que tous les hommes ressentent aux approches de la mort; et il pria qu'on ouvrît les fenêtres de sa chambre, afin qu'il eût la consolation de voir le ciel, où il devait aller bientôt.

Après la recommandation de l'âme, ne pouvant plus élever la voix, il fit signe au V. P. Corneille de Avitabile, son intime ami, de s'approcher, et lui dit d'une voix distincte et intelligible : « Mon cher Père, bienheureux celui qui souffre au monde avec plaisir pour l'amour de Dieu. » Après quoi il cessa de parler aux hommes pour s'entretenir intimement avec Dieu, jusqu'à ce que les religieux qui psalmodiaient à l'entour de son lit étant arrivés à ces paroles du Psaume 24 : *Ad te, Domine, levavi animam meam; Deus meus, in te confido, non erubescam* : « Seigneur, j'ai élevé mon âme vers vous ; mon Dieu, je mets ma confiance en vous, faites que je ne rougisse pas », il rendit sa sainte âme à Dieu le 22 février 1621, âgé de 52 ans.

VII. — Au même moment, il apparut revêtu de lumière et de gloire à plusieurs personnes avec lesquelles il avait été lié d'amitié pendant sa vie, entre autres au V. P. Félicien, religieux de sa congrégation, du couvent de Barra, grand serviteur de Dieu, lequel l'aperçut dans sa chambre sur les cinq heures de nuit, habillé en religieux, environné d'une lumière qui montait jusqu'au ciel. Il comprit que le V. Père venait de mourir, et qu'il voulait l'assurer, par cette apparition, du bonheur qu'il possédait en l'autre vie. Dès le matin il alla au couvent de la Santé, où il apprit que le Bienheureux était mort au moment où il avait eu cette apparition.

Dans le même temps, une religieuse d'une grande vertu étant en oraison, fut ravie en extase, pendant laquelle elle aperçut le V. Père Léonard entre saint Dominique et le V. P. Marc de Marcianite, religieux d'une éminente sainteté. Il lui semblait qu'ils marchaient tous trois par un chemin fort éclairé, tout parsemé de fleurs, qui aboutissait au ciel, et elle entendit plusieurs voix qui chantaient ce motet en musique : *Viam sequens humiliter Patris sui Dominici*, à la fin duquel elle les vit s'élever insensiblement au ciel.

Barthélemy Agricola a juridiquement déposé qu'il avait vu l'âme du B. Père, au moment de sa mort, monter dans le ciel sous la forme d'une brillante étoile, et que dans le même temps il était apparu à une autre personne, et lui avait donné des avis très importants pour sa conscience.

Quand on apprit sa mort, il se fit un grand concours de peuple au couvent pour voir son saint corps, et pour obtenir de ses reliques. Les religieux eurent bien de la peine à l'enfermer dans une chapelle, et il fallut mettre la même garde du Prince Bisignano Tibère Caraffa, pour empêcher toute violence. Pour satisfaire la dévotion de la

ville de Naples, on laissa le Bienheureux trois jours exposé, non seulement sans qu'il exhalât aucune mauvaise odeur, mais aussi vermeil et aussi maniable que s'il eût été en vie. Pendant qu'on chantait la grand'messe pour le repos de son âme, les religieux et les séculiers de toute condition qui remplissaient l'église, entendirent jouer les orgues. On crut d'abord que l'organiste voulait honorer les obsèques du V. Père par ce signe extraordinaire de joie. Le Père Prieur s'offensa de cette liberté, et lui envoya dire de cesser. On lui rapporta qu'il n'y avait ni organiste, ni souffleur, et que les orgues rendaient ce son, sans être nullement touchées. Plusieurs religieux et quantité de séculiers montèrent aux orgues, où ils ne trouvèrent personne, quoi qu'elles jouassent toujours. On reconnut pour lors que Dieu faisait cet évident miracle, pour honorer celui qui l'avait servi avec tant d'amour et de fidélité.

Les quatre Frères convers qui le gardèrent la dernière nuit où il fut exposé, s'entretenant ensemble de ses admirables vertus, et particulièrement du grand amour qu'il portait à Dieu, amour qui lui causait des ardeurs si grandes, se dirent que son cœur devait être tout brûlé. L'un d'eux, très habile chirurgien, voulut s'en rendre compte ; il lui ouvrit la poitrine avec un rasoir et en retira le cœur, lequel, bien qu'il y eût quarante heures que le V. Père fût mort, rendit quantité de sang que l'on recueillit. Les quatre Frères remarquèrent que ce cœur était percé de part en part comme d'un coup de flèche. Mais faisant réflexion à l'action hardie qu'ils venaient de se permettre, ils n'osèrent en parler, de peur d'être blâmés. Toutefois, voyant que le cœur du saint défunt demeurait vermeil, dans une admirable fraîcheur, et qu'il exhalait une odeur infiniment agréable, ils le remirent entre les mains du P. Prieur, lui déclarant le motif qui les avait portés à voir si ce cœur, foyer d'ardeurs excessives, n'était point réduit en cendres.

Trois jours après sa mort, on l'enterra dans l'église de Notre-Dame de la Santé, vers la chapelle du très saint Crucifix, où le peuple reçut une infinité de grâces de Dieu par son intercession. On ne saurait nombrer la quantité de miracles accomplis à son tombeau : des possédés y ont été délivrés, des malades y ont été guéris, et des personnes voisines de la mort y ont recouvert leur première santé. On voyait des marques publiques de reconnaissance pour toutes ces faveurs dans les tableaux et les vœux attachés à son sépulcre ; la chapelle en était toute remplie ; mais on les a ôtés depuis le bref d'Urbain VIII, qui défend ce culte extérieur.

Je ne saurais me dispenser de rapporter ici une chose très particulière. Les religieuses du monastère de Saint-Jean, ses chères filles, avaient obtenu, après mille instances, un doigt de la main de leur bienheureux Père, une parcelle de son cœur et deux petites fioles de verre pleines du sang qui en était sorti. Elles conservaient avec d'autant plus de respect ces reliques, qu'elles exhalaient une odeur admirable. Un jour qu'on avait porté les deux fioles dans la chambre d'une Sœur qui avait demandé cette grâce pour sa consolation, les religieuses qui s'entretenaient avec elle des vertus de ce grand serviteur de Dieu, dont on instruisait le procès par l'autorité de l'archevêque, aperçurent le sang contenu dans ces fioles, bouillir, écumer et s'élever en haut comme pour se répandre; aussitôt elles se prosternèrent et rendirent grâces à Dieu, toujours admirable dans ses saints. Elles n'eurent pour lors d'autre pensée, sinon que l'ébullition de ce sang était une marque sensible que leur B. Père leur conservait dans le ciel la même charité qu'il avait eue pour elles sur la terre.

En l'année 1636, le 11^e jour de février, veille de l'anniversaire de sa précieuse mort, le Bienheureux expliqua le mystère de l'ébullition de son sang à Sœur Euphrosine de Balzo, laquelle, pendant un songe prophétique, eut révélation des guerres civiles qui déchirèrent la ville de Naples, et des étranges révolutions qui faillirent causer la ruine de tout le royaume en l'année 1647. Il lui sembla voir la ville et le royaume de Naples remplis d'armes, de meurtres et d'horribles hurlements; elle crut apercevoir de sa fenêtre le port couvert de galères et la mer tout en feu par le tonnerre de l'artillerie. Effrayée de ces spectacles sanglants, elle leva les yeux au ciel pour implorer du secours; dans ce moment, elle vit entrer dans sa chambre le B. Père Léonard, son confesseur. Rassurée par la présence d'une personne qui lui était si chère et si vénérable, elle lui demanda ce que signifiait ce feu qui sortait des canons, et cette confusion si horrible: « Ah! ma fille, lui dit-il, priez Dieu pour cette pauvre ville, elle a besoin que de bonnes âmes détournent, par leurs prières et par leurs larmes, les fléaux épouvantables qui la vont accabler. » La Sœur lui demanda ensuite l'explication des choses affreuses qu'elle avait vues. Il lui répondit que c'était des signes assurés des guerres civiles, des séditions et des dissensions intestines qui devaient affliger cet Etat. « Mon cher Père, s'écria-t-elle, employez vous-même tout le crédit que vous avez auprès de Dieu, pour détourner ces étranges malheurs, et obtenez-moi la grâce de mourir avant que ces désordres arrivent, afin que je

ne voie point la désolation de ma patrie. » Elle prononça ces paroles avec une si grande contention d'esprit, qu'elle se réveilla. Elle ne perdit pas néanmoins la vue du B. Père, qui la consola, et lui dit de ne point craindre, parce que Dieu ferait miséricorde à cette grande ville, dont il l'avait établi protecteur avec saint Janvier et saint Thomas d'Aquin. Il ajouta : « Et comme le glorieux Martyr offre le sang qu'il a répandu pour la foi de Jésus-Christ, pour apaiser la justice de Dieu irritée par les péchés du peuple, de même je lui présente celui que l'amour divin a tiré de mon corps par les mortifications que j'ai pratiquées pendant ma vie, et particulièrement celui de mon cœur, qui a été embrasé des saintes ardeurs de la charité; et sachez que quand les religieuses virent mon sang bouillonner dans ces deux petites fioles, je prenais pour lors la coprotection de la ville de Naples avec ces deux grands saints. »

On peut lire plusieurs autres merveilles, et un grand nombre de miracles approuvés par l'Ordinaire, que Dieu a faits par son intercession, dans l'histoire de sa vie composée par François Zacconi, de l'académie de l'éloquence à Naples. Le V. P. Gravina, auteur célèbre, parle de lui avec éloge dans son livre intitulé : *Vox Turturis*. Le Chapitre général, tenu à Rome en l'année 1629, en fait une honorable mention dans le catalogue des religieux morts en opinion de sainteté.



LA V. M. ANNE CHILLAC

*Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne
au Puy en Velay (*)*

(1552-1617)

LA V. Mère Anne Chillac naquit l'an 1552, en la ville du Puy-en-Velay, de parents suffisamment pourvus des biens de la fortune, qui prirent un soin particulier de l'élever à la vertu. L'éducation

(*) Mém. du monastère du Puy. — Le monastère du Puy fut fondé en 1605, par une admirable chrétienne nommée Catherine Colomb, veuve de messire Gervais de Poulaillon ; seigneur de Pouzols ; elle fit venir deux religieuses de Sainte-Praxède d'Avignon, et prit elle-même l'habit à l'âge de 68 ans. Du monastère du Puy sont sortis les trois monastères : de Saint-Etienne en Forez, en 1615, de Langeac, en 1623, et de Viviers, en 1625.

chrétienne qu'elle en reçut fut une semence qui produisit en son temps les fruits excellents de la haute perfection où Dieu l'appela par sa grâce. Elle menait une vie fort réglée, fréquentait les sacrements, s'exerçait dans les actions de piété; et comme elle ne se sentait pas pour lors appelée à la Religion, elle accepta le parti que ses parents lui proposèrent, et entra dans l'état du mariage.

Ajoutant à ses vertus ordinaires celles de cette nouvelle condition, elle prit grand soin de sa famille, et s'appliqua à l'éducation de ses enfants. Pendant les trente-trois années qu'elle a vécu dans cet état, elle n'a rien omis des devoirs que saint Paul exige d'une femme chrétienne, soit à l'égard de Dieu, soit à l'égard de son mari, soit envers ses enfants et ses domestiques.

Quoiqu'elle eût tout sujet d'être heureuse dans le monde, elle se sentait intérieurement appelée de Dieu à une perfection plus haute. Elle ne pouvait toutefois connaître à quoi se termineraient tant de saints mouvements qu'elle sentait dans le fond de son âme, et tant de désirs que Dieu y faisait naître d'une vie plus solitaire et plus détachée des créatures.

Parmi ces pieuses inquiétudes, il lui vint en pensée que Dieu la voulait peut-être en Religion, parce qu'il semblait rompre peu à peu les puissants liens qui l'attachaient à la terre. En effet, tous les enfants que Dieu lui avait donnés étant morts fort jeunes dans leur innocence baptismale, un seul lien la retenait encore. Il plut à Dieu de le briser. Aussitôt après la mort de son mari, elle ne songea plus qu'à mettre bon ordre à ses affaires pour être religieuse.

Une chose l'empêcha d'exécuter immédiatement sa résolution : elle avait peine de laisser au monde une nièce nommée Jeanne Cropet, qu'elle voyait avec douleur infectée de l'hérésie de Calvin, plutôt par la condition de sa naissance que par son choix. Elle l'avait fait venir auprès d'elle en bas-âge, afin de se charger de son éducation. Poursuivant son œuvre, elle la fit instruire avec tant de soin, qu'elle eut la consolation de lui voir non seulement abjurer ses erreurs, mais encore embrasser l'état religieux; la jeune convertie parvint à une haute perfection, et a été la première Prieure de nos Sœurs à Viviers, où elle est morte en opinion de sainteté, le 24 août 1662 (1).

Pendant qu'elle travaillait à la conversion de sa nièce, elle sollicita son entrée au monastère de Sainte-Catherine. Deux jours après que

(1) Nous donnerons sa vie au 24 août.

sa nièce eut fait son abjuration, elle s'y enferma, emmenant avec elle sept jeunes filles pour lors âgées de 14 à 15 ans; c'était le premier septembre de l'année 1605. On l'y attendait comme une personne que Dieu avait choisie pour être une des plus fermes colonnes de ce saint monastère, et dont la vocation extraordinaire avait été révélée de Dieu à la V. M. Catherine Colomb, qui en était la fondatrice, laquelle avait assuré que la M. Anne y serait religieuse, dans un temps où, selon toutes les apparences, elle était la plus éloignée de cette condition, par son engagement dans le mariage.

On ne saurait croire avec quelle ferveur la nouvelle venue se porta à la pratique de toutes les vertus religieuses. Sitôt qu'elle eut reçu l'habit, outre les exercices de piété qu'elle embrassa avec ardeur, elle s'étudia à se rendre la plus exacte à toutes les observances de la vie régulière. On ne lui a jamais vu rompre le silence, quelque occasion qui s'en présentât, même quand elle fut portière, charge qui semble le rendre impossible par la nécessité où l'on est de répondre à beaucoup de personnes; néanmoins elle le gardait exactement, grâce à une sage prévoyance, qui lui faisait mettre ordre à tout ce qui pouvait arriver dans le temps où le silence est le plus rigoureux. Quand quelques ouvriers voulaient sortir, elle les conduisait par signes jusqu'à la porte, et les congédiait sans leur parler. Son zèle pour ce point de Constitution alla si avant, qu'étant tombée une fois en bas de l'escalier en allant à Matines, elle ne dit pas une seule parole aux religieuses qui étaient allées la relever. Quand elles lui demandèrent si elle s'était blessée, elle se contenta de leur montrer avec la main l'endroit où elle souffrait une extrême douleur. Nous avons un exemple pareil de cette régularité dans nos premiers Pères : car le diable en ayant fort maltraité un après Matines, trente religieux se rendirent à l'église pour le secourir, sans qu'un seul rompît le silence; avec cette différence que ce pauvre religieux, duquel le diable ne pouvait souffrir la grande vertu, cria pour être secouru, au lieu que la V. M. Anne Marie Chillac, blessée dans sa chute, ne dit pas un seul mot pour se plaindre, ni pour déclarer la gravité du mal qu'elle sentait.

Cet esprit de régularité, qu'elle faisait paraître dans des occasions si difficiles, s'étendait jusqu'aux plus petites cérémonies de l'Ordre : elle n'en omettait aucune, et elle était si zélée pour la vie commune, qu'elle ne voulait user d'aucune dispense. Elle aimait mieux dissimuler ses infirmités, que d'y remédier par un relâchement de quelque

pratique de la vie régulière : ce qui lui fournissait une abondante matière de mérite, par les douleurs presque continuelles qu'elle souffrait par suite de cette inviolable fidélité à toutes les observances de la Religion. Quand ses maladies étaient connues, et que la Mère Prieure lui défendait d'assister au chœur, elle n'y entrait pas à la vérité, de peur de contrevenir à l'obéissance, mais elle s'allait mettre derrière les stalles des Sœurs lorsqu'elles disaient l'Office, et elle gardait là les mêmes pauses, et faisait les mêmes inclinations qu'elle aurait faites si elle eût été au chœur.

Comme cette illustre veuve, fille de Phanuel, dont saint Luc parle dans l'Evangile, qui demeurait sans cesse dans le temple, servant Dieu jour et nuit dans les jeûnes et dans les prières, cette V. Mère employait à prier et à méditer tout le temps qui lui restait après avoir satisfait aux devoirs de la communauté. Le chœur était son séjour ordinaire ; là, en présence du Très Saint Sacrement, elle épanchait son cœur devant Dieu ; elle l'adorait à genoux avec un très profond respect, nonobstant ses grandes infirmités ; et quoiqu'elle eût aux jambes des ulcères, qui lui causaient des douleurs excessives dans cette situation, elle les souffrait avec joie. Jésus-Christ dans cet auguste mystère était l'aimant qui attirait son cœur et ses affections. Sitôt que la récréation était finie, ou qu'elle était sortie de quelque action de la communauté, elle courait au chœur avec une vitesse qui témoignait que Jésus-Christ était le centre de ses désirs et de tous les mouvements de son cœur. La rigueur de l'hiver ne ralentissait point l'ardeur de sa dévotion. Quand on lui représentait, pour l'obliger de s'aller chauffer, qu'elle se rendrait malade : « Laissez-moi devant le Très Saint Sacrement, disait-elle aux religieuses qui la pressaient d'en sortir, je n'y aurai point froid, mon Sauveur est un feu dans ce mystère qui chauffe admirablement tous ceux qui s'approchent de lui. ».

Comme son cœur était tout rempli de l'amour de Dieu, elle ne parlait que de lui ; elle n'avait jamais de plus grand plaisir que lorsqu'elle discourait de ses divines perfections. Quand elle s'en entretenait avec la V. M. Colomb, fondatrice du monastère, on les a vues souvent comme ravies hors d'elles-mêmes, et on a remarqué pendant leur entretien des marques extérieures et sensibles du feu sacré qui échauffait leurs cœurs ; leurs visages étaient si enflammés, qu'on les eût pris pour ceux de quelques Séraphins. Les premiers mots de la lecture de la table élevaient si fort l'esprit de la M. Anne,

qu'elle en oubliait le manger ; et comme on lui reprochait cette étrange abstraction, elle répondait avec humilité et avec beaucoup de candeur, que la lecture lui était si nécessaire et si profitable, qu'elle ne faisait pas réflexion qu'elle fût à table, ni qu'il fallût manger.

L'empressement qu'elle avait d'arriver à la haute perfection, à laquelle elle se sentait intérieurement appelée étant encore dans le siècle, la portait à prendre dans la Religion tous les moyens qui pouvaient l'y conduire. Dans cet esprit elle demandait souvent aux Sœurs novices les sujets de méditation que leur Maîtresse leur donnait ; elle les demandait avec tant d'instance et de soumission, jusqu'à s'incliner profondément, que celles-ci en étaient confuses, et n'osaient lui refuser la grâce qu'elle souhaitait. Elle faisait la même prière à la Mère Maîtresse, particulièrement aux fêtes principales, et lui demandait alors la permission d'assister aux exhortations qu'elle adressait à ses novices pour leur apprendre à méditer sur le mystère du jour ou de la fête, et à se bien disposer à recevoir les grâces que Jésus-Christ répand abondamment sur son Église dans les solennités consacrées aux mystères qu'il a opérés sur la terre pour le salut des hommes.

Sa profonde humilité n'empêchait pas qu'elle ne donnât toute étendue à l'ardeur de son zèle. Elle reprenait, avec la sainte liberté que sa charité et son âge autorisaient, les Sœurs qu'elle voyait transgresser quelque point de la Constitution, particulièrement le silence. Elle les avertissait en particulier avec tant de douceur et de prudence, que celles-ci recevaient ses corrections avec respect et en bonne part, et lui promettaient de s'en corriger. Celle qui profita le plus de ses avis fut sa nièce, dont nous avons parlé, et qui s'était faite religieuse après elle au même monastère. Elle la pressait continuellement de s'avancer à la perfection ; conservant sur elle, par charité, la même autorité que sa naissance lui avait donnée dans le monde, elle la reprenait, l'exhortait, l'animait ; et elle se donna tant de peine à la former, qu'elle l'a rendue une très excellente religieuse, comme nous le dirons en son lieu.

Cette vénérée Mère prenait fréquemment la discipline ; elle la prit encore trois fois, vingt-quatre heures avant sa mort, qui arriva par suite d'une chute qui lui brisa tout le corps. Elle se confessa alors avec une grande contrition, accompagnée de larmes et de sanglots ; elle reçut les derniers sacrements avec une dévotion très exemplaire ; et au moment où elle rendit l'âme, on aperçut une grande clarté qui

environna tout son lit, laquelle rejaillissant sur son visage, le rendit si éclatant, que le médecin et le chirurgien, appelés pour la secourir, en étaient tout éblouis. Elle mourut dans cette splendeur, et passa de la lumière corporelle à la spirituelle de la gloire le 12 février 1617, en la 75^e année de son âge, et la 12^e depuis son entrée en Religion.

Après sa mort, une beauté extraordinaire se répandit sur son visage ; et trois jours après, pour continuer à ses Sœurs la même charité qu'elle leur avait faite pendant sa vie en les avertissant et en les reprenant de leurs imperfections, elle apparut à une religieuse et l'avertit de rompre toute sorte de commerce avec une certaine personne qu'elle lui nomma, dont la conversation lui était très dommageable. Ce qui fait voir avec quelle pureté de cœur et quel dégagement des créatures doivent vivre les religieuses, l'Epoux jaloux qu'elles ont choisi, *Deus zelotes*, ne pouvant souffrir aucun commerce avec les créatures, dont elles se sont séparées par leur profession ; et combien le mal est subtil, puisqu'il pénètre jusque dans les maisons les plus saintes et les plus régulières, où il fait quelquefois des progrès si funestes, que si les âmes bienheureuses ne les détournent par leurs charitables avis, il y causerait des désordres que la suite rendrait irréparables.



La V. M. CONSTANCE DE SAINT-JEAN

*Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne
à Toulouse (*)*

(1653)

CETTE chaste et fidèle épouse de Jésus-Christ était de l'ancienne famille de Catel, dont le nom est assez connu par l'Histoire du Languedoc, qu'un membre de cette famille a donnée au public avec beaucoup d'érudition. Son père, Monsieur Catel, Président aux Requêtes du Parlement de Toulouse, et sa mère, Madame Constance du Sol,

(*) *Mém. de Toulouse.*

étaient tous deux d'une insigne piété. Ils eurent de leur mariage un fils qui fut Conseiller au même Parlement, et trois filles, l'aînée desquelles s'établit dans le monde, et la cadette, nommée Madeleine, se fit religieuse avec tant de ferveur au monastère de Sainte-Catherine, à Toulouse, peu de temps après sa fondation, que notre Constance, sa petite sœur, vivement touchée de son exemple, comme autrefois le petit Nivard par celui de saint Bernard et de ses autres frères, voulut, à son imitation, avoir part à l'heureux échange qu'elle faisait de la terre pour le ciel, et la suivit en Religion.

Toutes deux s'adressèrent à la V. Mère Marie de Jésus, fondatrice du monastère. L'éminente vertu qu'elles remarquèrent dans les Mères de Sainte-Catherine, leur avait inspiré le désir d'être admises au nombre des filles de saint Dominique. La V. Mère Marie de Jésus les éprouva pendant trois ans dans la Congrégation du Tiers-Ordre avant de les recevoir ; enfin elle leur donna l'habit le jour de la Présentation de Notre-Dame, 1613, fête qui est la principale du monastère.

La Sœur Constance était fort jeune et délicate, mais d'une taille si avantageuse, que les religieuses y furent trompées, et la crurent plus robuste qu'elle n'était. On lui laissa donc suivre le train des autres, qui, dans ces premiers commencements, comme nous avons déjà dit, pratiquaient des austérités terribles, outre celles qui sont ordonnées par les Constitutions, soit pour le travail, soit pour la nourriture, soit pour les veilles de la nuit, soit pour les jeûnes, soit pour les rigoureuses et fréquentes disciplines, soit pour les mortifications de la chair, s'affligeant sans pitié par les cilices, les haïres, les ceintures de crin, et les autres instruments de pénitence. Notre jeune Sœur s'adonnait à tous ces exercices avec une admirable ferveur. Les croyant encore trop doux pour des personnes que leur état rend des hosties vivantes, qui se doivent immoler pour l'amour et à la gloire de leur divin Epoux, elle inventait de nouvelles rigueurs afin de souffrir davantage ; elle endura pendant plusieurs années une faim presque continuelle qu'elle dissimula avec adresse, de peur que si elle venait à la déclarer, on ne l'obligeât à prendre quelque soulagement, qui lui ôterait cette occasion de mérite.

Pendant qu'elle ne pensait qu'à mourir à soi-même, et qu'à se rendre un froment mystique, qui tombe à terre pour y mourir et pour porter ensuite du fruit en abondance, elle se ruina si absolument la santé, qu'il fallut par nécessité lui faire prendre les soulagements pour lesquels elle avait une grande aversion. L'affaiblissement de sa

voix trahit sa grande faiblesse. Comme elle l'avait très belle, et qu'elle soutenait merveilleusement le chœur, où elle prenait un singulier plaisir à chanter les louanges de Dieu, les religieuses, affligées de la voir hors d'état de chanter, ne négligèrent rien pour rétablir ses forces.

Tous les remèdes qu'on employa furent inutiles. Son extrême faiblesse et les infirmités qu'elle avait contractées par ses austérités l'obligèrent d'aller à l'infirmerie, où l'obéissance la retint fort longtemps. Ce fut dans cet état qu'elle expérimenta la vérité de cette grande parole de saint Paul : *Cum infirmor, tunc potens sum*, que la grâce de Jésus-Christ n'agit jamais en nous avec plus de force, que lorsque le corps est le plus abattu. Elle y pratiqua la vertu d'une manière plus héroïque, et se mortifia généralement en toutes choses.

Très dévote au mystère de la Naissance de Notre-Seigneur, elle se privait toujours pour l'amour de Dieu du meilleur morceau qu'on lui servait, afin d'honorer la pauvreté du saint Enfant Jésus, dépourvu pour nous de toutes les choses les plus nécessaires. Elle gardait inviolablement le silence dans les temps ordonnés, s'acquittait ponctuellement de tous les exercices spirituels, vaquait à ses examens de conscience, à la lecture spirituelle, et à la récollection, comme elle faisait à la suite de la communauté, à laquelle elle retourna sitôt qu'elle se sentit un peu de force. Quand elle ne pouvait pas assister à tout l'Office au chœur, elle assistait à une partie, et toujours à l'oraison. Elle assistait à Matines les dimanches et les fêtes, nonobstant ses infirmités, à moins qu'elle n'eût actuellement la fièvre ; pour lors elle avait une défense expresse d'y venir.

Sœur Constance était si remplie de Dieu et de son saint amour, qu'on avait un extrême plaisir à s'entretenir avec elle de choses spirituelles ; et elle parlait de Jésus avec tant d'affection qu'on ne pouvait l'entendre sans en être touché. Ses paroles, étincelles du feu sacré qui dévorait son âme, embrasaient le cœur de tous ceux avec lesquels elle conversait des perfections souveraines, et particulièrement de la charité infinie de son divin Epoux.

Ne pouvant plus pratiquer de rigoureuses austérités, elle ne négligeait aucune des mortifications qui ne pouvaient altérer sa santé. Elle s'humiliait en toutes rencontres, publiait ses défauts pour en recevoir de la confusion, disait même quelquefois les pensées qui lui avaient passé par l'esprit, afin de s'attirer le mépris ou la risée des

Sœurs. On l'a vue dans cet esprit d'humilité et d'anéantissement, entrer au Chapitre sans son voile noir et sans scapulaire, comme si elle eût commis les fautes graves qui doivent être expiées par une pénitence publique ; elle se préparait à la correction, et se mettait en état de recevoir la discipline de toutes les religieuses, aux pieds desquelles elle se prosternait.

Son humilité et son amour pour Dieu éclataient particulièrement dans les examens détaillés de conscience, qu'elle faisait avant de s'approcher du tribunal de la pénitence et de la table sainte. On la voyait fondre en larmes dans la recherche de ses imperfections jusqu'à ce que l'absolution eût rendu la joie à son âme, par la beauté de la grâce nouvelle qui lui était communiquée. Elle communiait dans de saintes dispositions ; et comme elle était très dévote au mystère de l'Eucharistie, elle y recevait de la consolation à proportion de sa ferveur.

Aimant fort la pauvreté, elle ne se servait que de hardes usées, ne travaillait que pour la communauté, et ne pouvait se décider à certains petits ouvrages que les religieuses ne font que pour se distraire.

Ses infirmités habituelles n'empêchèrent point qu'elle ne fût élue Supérieure du monastère, à la demande des religieuses émerveillées de ses excellentes vertus ; elles crurent qu'elles seraient plus en état de profiter de la sainteté de ses exemples si on lui imposait cette charge qui l'obligeait d'être plus souvent à la communauté. Notre Sœur s'acquitta si exactement de cet emploi, qu'on crut que Dieu lui fournirait des forces nouvelles pour un autre emploi bien plus important au bien de la Religion : celui de Maîtresse des novices.

Cette charge, capable de fatiguer une santé plus robuste que la sienne, ne servit qu'à lui donner du soulagement. La joie qu'elle eut, non pas de conduire les novices, mais de trouver une si favorable occasion de faire une sorte de second noviciat, en pratiquant la première tout ce qu'elle enseignerait aux autres, lui fit tirer des forces de sa faiblesse pour s'en bien acquitter. On admirait sa prudence, sa douceur, sa patience, son humilité et son exactitude. On eût dit qu'elle ne faisait que commencer de se donner à Dieu ; et à voir la ferveur avec laquelle elle pratiquait tous les exercices dans lesquels elle élevait les Sœurs novices, il était aisé de juger que son premier soin était de s'avancer elle-même à la perfection par les vertus qu'elle leur inculquait pour y arriver. Elle gardait le silence avec la même exactitude, pratiquait les mêmes mortifications, était aussi

assidue à l'oraison, et on ne la pouvait distinguer d'avec ses novices que par l'ardente charité qu'elle avait pour elles, charité qui la portait à se sacrifier à leur avancement. Cette vertueuse Mère n'épargnait ni ses peines ni ses veilles ; sa cellule, aussi bien que son cœur, était toujours ouverte à ses novices ; elle les consolait dans leurs peines, les encourageait dans leurs tentations, les animait à la persévérance, et elle déroba sur son sommeil le temps qu'elles lui demandaient pour lui communiquer leur intérieur, et lui rendre compte de leurs exercices.

Désirant leur donner une excellente idée d'une parfaite obéissance, elle demanda quelque argent à ses parents pour faire peindre un grand tableau, qui représentât la fuite de l'Enfant Jésus en Egypte, et elle leur faisait voir dans les circonstances de cette action un modèle accompli de la soumission qu'elles devaient rendre à leurs Supérieurs pendant toute leur vie. Elle voulait que leur obéissance fût semblable à celle que saint Joseph rendit aux paroles de l'ange lui disant : « Joseph, levez-vous, prenez Jésus et Marie, fuyez en Egypte, et demeurez-y jusqu'à ce que je vous le dise. » Joseph ne représenta ni l'horreur de la nuit, ni les incommodités où la Mère et l'Enfant allaient être exposés dans ce voyage précipité, ni les difficultés des chemins, ni l'extrême pauvreté où ils seraient réduits dans ce pays étranger. Il obéit sans répliquer. Elle leur faisait faire ensuite de grandes réflexions sur l'obéissance et sur la soumission de la Sainte Vierge à la volonté de son époux ; Marie ne lui demanda point ce que l'ange lui avait dit, elle ne le fit pas s'expliquer sur la pressante nécessité du voyage qu'il proposait, pour savoir s'il l'avait connue par révélation, ou si sa crainte n'était point l'effet de quelque songe. Elle obéit et se mit en chemin. Mais où la vénérée Mère voulait que ses novices s'arrêtassent davantage, c'était sur l'obéissance ou le parfait abandon de Jésus-Christ à la conduite de saint Joseph et de la Sainte Vierge, sa Mère ; sur sa résignation à la volonté de son Père céleste, se laissant conduire, lui qui était la Sagesse éternelle, par ceux qu'il avait choisis pour avoir soin de son enfance. Jésus-Christ pouvait bien les instruire de ce qu'ils devaient faire, et les consoler dans la perplexité où il les voyait à son occasion ; cependant il ne dit pas une seule parole, et tous trois, Jésus, Marie et Joseph, ne songent qu'à obéir aux volontés du ciel, intimées par un ange. Elle demandait à ses novices une obéissance qui fût une expression fidèle de celle qu'elles voyaient représentée dans ce mystère, c'est-à-dire qui eût ces quatre qualités

qui font l'excellence de cette vertu et son mérite devant Dieu : 1^o qu'elle fût prompte ; 2^o qu'elle fût aveugle, sans jamais examiner les difficultés qui l'accompagnent ; 3^o qu'elle fût généreuse, passant par-dessus toutes les répugnances qu'on peut sentir dans l'exécution des choses commandées ; 4^o qu'elle fût générale, c'est-à-dire qu'elles se montrassent aussi disposées à une chose qu'à l'autre, sans regarder ce qui est ordonné, mais la seule volonté de Dieu signifiée par les Supérieurs. Par ce moyen elle les rendit si obéissantes, et elle leur inspira un si grand amour pour cette excellente vertu, qu'elles la pratiquaient d'une manière qui édifiait merveilleusement la communauté.

La V. Mère se servit d'une semblable adresse pour porter les religieuses aux exercices d'une rigoureuse pénitence. Elle fit bâtir à un coin du jardin, avec l'assistance de ses parents, une grotte affreuse, mais qui inspirait la dévotion, dans laquelle elle fit représenter en relief sainte Marie-Madeleine, les larmes aux yeux, le corps tout desséché des ardeurs du soleil, et dans la même posture où on la voit à la Sainte-Baume. Ce lieu devint bientôt le plus fréquenté du monastère ; toutes les religieuses y allaient faire leurs dévotions, et on n'en voyait peu qui ne sortissent tout en larmes, et dans des sentiments de contrition que l'exemple de cette sainte pénitente leur inspirait. Dieu seul connaît les gémissements et les soupirs dont cette grotte retentissait tous les jours, et l'abondance du sang qui y a été répandu par les cruelles disciplines que les religieuses y allaient prendre à des heures dérobées.

Sa ferveur et les étranges fatigues qu'elle prit en la conduite des novices épuisèrent le reste de ses forces, et on eût dit que Dieu lui avait conservé la vie dans ce pénible emploi uniquement pour perpétuer sa vertu dans ce saint monastère, en la personne des novices qui devaient être ses imitatrices. En effet, sitôt qu'elle eut achevé de les élever à la perfection, et formé à toutes les pratiques de la vie intérieure et régulière, ses infirmités l'accablèrent d'une telle manière, qu'on a toujours attribué à une sorte de miracle la possibilité où elle fut de recevoir le saint Viatique ; car, en exerçant sa charge, elle fut tout à coup saisie d'une paralysie accompagnée d'apoplexie. Pendant les dix ou douze jours qu'elle fut sous le coup de ce mal, elle conserva l'usage de ses sens, mais elle ne pouvait rien avaler : ce qui fit craindre qu'elle ne pût faire la sainte communion. Mais elle en témoigna par signes des désirs si empressés, que le jour

qui précéda celui de sa mort, lorsque ses faiblesses étaient les plus grandes et que cette difficulté d'avaler paraissait plus insurmontable, on lui présenta la moitié d'une hostie non consacrée; elle l'avalait sans peine. Aussitôt on la communia. Elle reçut ce divin Sacrement avec une ferveur et une dévotion incroyables, et pendant son action de grâces, on aperçut tant de joie sur son visage, tant de feu dans ses yeux qu'elle tenait levés au ciel, et une si admirable tranquillité d'esprit, qu'on jugea que ce transport était causé par son prochain passage à la gloire. Elle mourut dans cette allégresse le 12 février 1653.

La V. M. Constance avait eu révélation de sa mort quinze jours avant. La V. M. Marie de Jésus et la V. M. Agnès de la Paix, déjà décédées, et qui l'avaient tendrement aimée pendant leur vie à cause de ses excellentes vertus, lui apparurent en songe, et l'avertirent de se préparer à venir bientôt jouir avec elles du souverain bonheur. Depuis cette vision elle ne songea plus qu'à aller au-devant de son divin Epoux; elle s'y préparait avec toute l'application de son esprit quand elle fut frappée d'apoplexie.

Elle fut enterrée dans le cloître avec les autres Sœurs, en attendant qu'on eût fait pour la sépulture des religieuses le caveau qui fut achevé l'an 1666. Comme on ouvrit les sépultures des Sœurs décédées, pour transférer leurs corps dans ce caveau, situé dans la chapelle dédiée au mystère de la sépulture de Jésus-Christ, ces corps desséchés exhalèrent une odeur miraculeuse, incomparablement plus ravissante que celle de tous les parfums de la terre. Une Sœur affligée d'une loupe qui augmentait de jour en jour et qui lui rendait la main extrêmement difforme, fut inspirée de Dieu de tenir avec cette main les os de quelques religieuses décédées, dont l'une était notre V. M. Constance; à peine les eut-elle un moment en sa main, qu'elle vit sa loupe entièrement dissipée. Elle en rendit publiquement grâces à Dieu avec les religieuses présentes à ce miracle.



LE MÊME JOUR

1360. — En Angleterre, mourut le V. P. SIMON D'HEINTUN, ainsi appelé du lieu de sa naissance, village situé près Winchester. Il prit l'habit dans notre couvent de cette ville, et se rendit célèbre par sa profonde

érudition, sa piété et son éloquence. On le trouvait toujours prêt à annoncer la parole de Dieu. Il gouverna pendant plusieurs années la Province d'Angleterre, et a composé un grand nombre d'ouvrages, particulièrement sur la Sainte Ecriture ; on en peut voir le catalogue dans les auteurs de l'Ordre. — (Pitseus, Echard).

1434. — A Venise, mourut plein de jours et dans l'éclat d'une éminente sainteté le V. Père THOMAS-ANTOINE DE SIENNE, ainsi appelé du nom de sa ville natale. Il avait reçu l'habit au couvent de Saint Dominique, de cette même ville de Sienne, et eut le bonheur de compter parmi les fils spirituels de sainte Catherine. Sous la direction de cette grande sainte, il prit une part importante à ce grand mouvement de réforme à la tête duquel se distinguait le Bienheureux Raymond de Capoue. Puissant en œuvres et en paroles, prédicateur d'une éloquence inépuisable et persuasive, il arracha une infinité de pauvres égarés au danger de l'éternelle perdition.

Parmi les âmes qu'il enflamma des célestes ardeurs, la Bienheureuse Marie de Venise est restée célèbre. C'était une jeune fille douée de toutes les grâces de la beauté, que les appâts du siècle et l'affluence des biens terrestres entraînaient à tous les plaisirs. Les sermons enflammés du V. Père la touchèrent si vivement qu'elle dit tout à coup adieu aux séductions du monde, et entra dans le Tiers-Ordre de la Pénitence de saint Dominique. Elle y mena une vie si pénitente et si pure, que sa mort fut regardée comme celle d'une Bienheureuse, digne des hommages accordés aux saints.

La confiance de ses Frères inspira plusieurs fois au V. Père Thomas-Antoine la charge de les gouverner.

Pieusement avide de recueillir tout ce qui concernait la Vierge séraphique, Catherine de Sienne, il s'adressa à son disciple et fils spirituel, Dom Etienne, qui avait été son secrétaire, afin qu'il écrivit tout ce qu'il savait de merveilleux sur cette grande sainte. Dom Etienne, pour lors Prieur de la Chartreuse de Notre-Dame de Grâces, se rendit à de si légitimes instances. Le V. Père Thomas-Antoine mit lui-même la main à la plume pour écrire la vie de Catherine et révéler plusieurs choses importantes non contenues dans celle composée par le Bienheureux Raymond de Capoue.

De plus en plus embrasé du feu du divin amour, le V. Père se sentit vers la fin de ses jours pris d'un immense désir de visiter les Lieux saints. Avec la permission de ses Supérieurs, il alla arroser de ses pleurs le tombeau du Christ, et après avoir satisfait sa dévotion, il revint à Venise où il mourut dans une extrême vieillesse.

Son sépulcre devint aussitôt glorieux par l'éclat et le nombre des miracles. Ce que voyant, les habitants de Venise firent lever de terre ses précieux restes et les placèrent dans un riche tombeau. Ce fut une canonisation populaire et immédiate.

Outre une vie de sainte Catherine, nous devons au V. Père Thomas-Antoine

le recueil des lettres de cette séraphique Vierge, une *Vie de saint Dominique*, une *Vie de la B. Marie de Venise*, vierge d'éminente vertu, arrachée par lui aux frivolité du monde, la vie de *plusieurs autres Sœurs du Tiers-Ordre de saint Dominique*, un *Traité sur le mérite de la vie religieuse*, un autre *Traité sur les commencements du Tiers-Ordre de saint Dominique et sa confirmation par l'autorité apostolique*.

1527. — A Raguse en Dalmatie, mourut le V. P. AUGUSTIN DE NALE, en latin *Nallius*. Il était né dans cette ville d'une famille noble, fut un des fameux prédicateurs de son siècle, et était si savant, que le célèbre cardinal Cajétan s'en remit entièrement à lui pour la correction de ses Commentaires sur la Somme de saint Thomas.

L'an 1511, le Pape Jules II ayant demandé au même Cajétan, pour lors Général de l'Ordre, quelques-uns de ses religieux pour aller à Pise, défendre les intérêts de l'Eglise contre certains prélats qui voulaient y tenir un Concile, malgré sa défense; le Père Augustin de Nale et les vénérables Pères Matthieu de Sulmo, Provincial de Lombardie et plus tard Evêque de Laodicée, et Barthélemy Rondaninus, tous trois également recommandables par leur science profonde et leur grande éloquence, furent choisis pour cette importante mission, avec charge de confirmer les religieux de tous les autres Ordres, ainsi que les clercs et le peuple, dans l'obéissance au Souverain Pontife.

Arrivés à Pise, ils se mirent aussitôt à l'œuvre, et dans leurs prédications et leurs disputes fréquentes et publiques, ils ne cessèrent de prouver que l'assemblée réunie à Pise n'était qu'un misérable conciliabule, condamné par le Pape, avec excommunication portée par lui contre ceux qui oseraient y adhérer, ou même le favoriser. Ces discours pleins d'autorité gagnèrent à nos Pères tous les religieux de la ville; et quand les partisans du faux Concile voulurent les prier d'assister à leurs réunions, tous, d'une voix unanime, répondirent qu'ils agiraient en cela comme agiraient les Frères-Prêcheurs. Mais bien loin de se rendre à pareille assemblée, nos Pères, au contraire, prêchèrent la résistance; et quand les Prélats, qui avaient organisé une procession solennelle pour la visite des églises, comme cela se pratique à l'ouverture des Conciles, arrivèrent à notre couvent de Sainte-Catherine, ils ne craignirent pas de leur résister en face. Ils fermèrent les portes de l'église et du couvent et traitèrent ces Prélats comme des excommuniés, en refusant de les recevoir chez eux. La honte que tous les partisans du faux Concile ressentirent de cet affront fut si grande, qu'interrompant brusquement la procession et écumant de rage, ils cherchèrent aussitôt à mettre le feu à l'église et à massacrer les religieux. Mais ceux-ci, forts du secours de Dieu, dont ils défendaient la cause, se réfugièrent sur les combles du bâtiment, et de là lançant pierres et tuiles, ils parvinrent à mettre en fuite leurs ennemis. Quelques personnages influents, avertis à temps, accoururent avec le peuple qui leur était toujours resté

attaché, pour prendre la défense des Pères ; et il y eut, à cette occasion, un tel tumulte qu'on finit par se soulever contre les auteurs de l'assemblée illégitime, qui furent chassés de la ville, d'où ils s'enfuirent honteusement à Milan.

Pour perpétuer le souvenir d'un fait si glorieux, les portes de notre église qui s'étaient fermées devant les fauteurs du conciliabule, furent décrochées et suspendues honorablement sur le mur de façade, avec l'autorisation et l'agrément de la République de Florence, dont Pise était vassale : elles demeurèrent ainsi exposées, pendant plus d'un siècle. On peut lire tous ces détails dans le *Theatrum* de Fontana à l'article du Conciliabule de Pise.

Après avoir rempli cette mission avec un si éclatant succès, le V. Père Augustin retourna à Bologne, où il était régent des études. Mais l'année suivante, c'est-à-dire en 1512, le Pape Jules II, sans tenir compte de ses résistances ni des oppositions du Maître Général, le nomma évêque des deux églises réunies de Meriana et de Trebigna, situées non loin de Raguse, son pays natal. Le V. Père les gouverna pendant quinze ans, avec toute la vigilance d'un excellent pasteur, nourrissant son troupeau d'une forte et solide doctrine. Il alla recevoir la récompense de ses grands travaux en l'année 1527 ; il voulut que son corps reposât dans notre église de Raguse, au milieu de ses Frères qu'il avait toujours tendrement aimés. Le V. Père de Nale a laissé à la postérité de savantes remarques sur la *Somme* de saint Thomas, et a composé plusieurs autres ouvrages, entre autres un *Traité de l'autorité du Souverain Pontife*. — (Fontana, Echard.)

1637. — A Liège mourut le V. P. PIERRE DAMOUR. Né dans cette ville en 1558, il y prit l'habit au couvent de l'Ordre et y fit profession. Il fut reçu Maître en théologie à l'université de Louvain, le 22 septembre 1598. Etant Prieur au couvent d'Orléans, il assista, en cette qualité, au Chapitre général de Rome en 1608, comme Définiteur de la Province de France. Il fut élu Provincial de la Province de France au Chapitre de Poitiers en 1610. Nonobstant l'ordination du Chapitre général de Rome, 1601, qui avait réglé que désormais la charge de Provincial dans la Province de France serait fixée à une durée de quatre années, le Père Damour fut maintenu dans ses fonctions pendant 6 ans, par ordre exprès du Maître de l'Ordre, le Rme P. Séraphin Siccus. Il fut premier Définiteur au Chapitre provincial d'Auxerre en 1620, pour la nation de France ; la Province de France se composant alors des quatre nations suivantes, savoir : celle de Bourgogne, celle de Champagne, celle d'Aquitaine et celle de France proprement dite. Il assista au Chapitre provincial de Chartres en 1624, où nous le retrouverons présidant une dispute solennelle de théologie tenue à cette occasion.

Le Père Damour fut Docteur en théologie et un religieux très recommandable par sa piété, sa doctrine et son zèle pour le salut des âmes. Il possédait sept ou huit langues étrangères. L'intelligence parfaite de ces langues lui

donna le moyen de travailler avec fruit à la conversion de nombreux pécheurs, par des prédications aussi enflammées que solides, ayant reçu de Dieu une onction très particulière pour toucher les cœurs.

Il mourut à Liège en l'année 1637, dans la soixante-treizième année de son âge, et fut enterré sous le chœur dans un tombeau de marbre. — (*Laurea Belgica.*)

1516. — Au monastère royal de Poissy, la V. Mère MARIE-LOUISE GOUFERIE, vierge très pure et d'une vertu tout éclatante. De bonne heure, elle se consacra à Jésus-Christ dans cette sainte et très auguste maison. Elle vécut avec un si grand mépris des honneurs et de toutes les choses de la terre, avec tant d'innocence, de ferveur, de modestie et de religion, qu'étant morte à l'âge seulement de 27 ans, elle mérita d'être considérée comme la perle de ce sanctuaire, et l'astre brillant de ce ciel terrestre. Elle fut enterrée dans le cloître du côté de l'église, avec une épitaphe envers, qui marque ce que nous venons de dire. Elle décéda le 12 février 1516. — (Mémoire de Poissy).

1639. — Au même monastère de Saint-Louis, à Poissy, la V. M. MARGUERITE MANCHOT entra dans le repos des saints. Elle avait été séparée du monde dès l'âge de quatre ans, avant d'en avoir connu la vanité et l'inconstance. La grâce trouvant de saintes dispositions dans cette âme innocente la consacra toute à Dieu. A mesure qu'elle croissait en âge et en vertu, elle s'adonnait à tous les exercices d'une haute piété; et son zèle pour le service divin a été si remarquable, qu'elle a infatigablement exercé la charge de Chantre l'espace de quarante ans avec une extrême satisfaction, s'estimant très heureuse d'être employée à chanter jour et nuit les louanges de Dieu sur la terre, pour les continuer dans le ciel pendant l'éternité. Son lit n'était composé que de deux ais, sans matelas et sans paillasse; elle a persévéré dans cette rigueur jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans.

Notre Sœur fut une des premières et des plus ferventes à embrasser la réforme, qu'on établit alors au monastère de Poissy et qu'elle souhaitait depuis longtemps. Tout le reste de sa vie elle en suivit les pratiques avec tant de rigueur qu'on avait peine à l'obliger d'user de quelque dispense, dans les infirmités que son grand âge lui causait. Pendant le carême elle ne mangeait que des légumes, sans jamais faire collation. Elle ne prenait aucune nourriture depuis le Jeudi Saint jusqu'au Samedi. Tous les ans, elle jeûnait depuis l'octave de Pâques jusqu'à l'Ascension, en l'honneur des saints Apôtres. Lorsqu'elle vit qu'on cessait de chanter tout l'Office du jour et de la nuit, elle en souffrit une grande peine. Quelque respect qu'elle eût pour ses Supérieurs, son zèle lui faisait trouver trop humaine la condescendance du Provincial qui dispensa sur ce point les religieuses.

Le grand désir qu'elle avait d'apprendre à bien faire oraison fit qu'elle s'adres.

sa à une Sœur converse, qu'elle croyait être fort éclairée et fort élevée dans ce saint exercice ; elle se mettait souvent à genoux devant elle, et la priait les larmes aux yeux et les mains jointes, de lui en enseigner la méthode. Ce n'est pas qu'elle n'y fût fort éclairée ; mais sa profonde humilité l'abaissait jusqu'aux pieds de cette Sœur converse qu'elle estimait plus avancée qu'elle dans les voies intérieures. Elle consacrait à ce saint exercice plusieurs heures pendant le jour ; et, en été, lorsqu'on disait les Matines le soir, elle se levait à deux heures après minuit, pour y vaquer ; il est vrai que c'était une pratique fort commune dans ce célèbre monastère ; plusieurs ferventes religieuses dérobaient beaucoup sur leur sommeil, pour converser plus longtemps avec Dieu. Depuis Pâques jusqu'à la Trinité, notre V. Sœur ne se couchait jamais après Matines. Elle passait la nuit du Samedi Saint en prières devant le sépulcre du Sauveur, qui est derrière le chœur ; là, elle attendait l'heure de la résurrection, laquelle fut au point du jour, selon plusieurs Docteurs. Assidue à l'Office divin, elle n'y a jamais manqué ni la nuit ni le jour pendant toute sa vie, et même la veille de sa mort elle avait dessein d'y assister ; mais sa dernière maladie l'ayant prise tout à coup, le Seigneur lui ouvrit la porte du ciel, pour qu'elle y allât éternellement chanter ses louanges avec les Bienheureux. Elle mourut en odeur de sainteté au mois de février de l'année 1639. — (*Mém. de Poissy.*)

1699. — A Paris, au monastère de la Croix, la dévote Sœur SAINT-DOMINIQUE, converse. Cette pieuse Sœur fut du nombre de ces âmes que le divin Maître appelle au milieu du jour pour les envoyer travailler à sa vigne, car elle avait quarante-cinq ans quand elle embrassa la vie religieuse ; mais elle mérita par sa ferveur de recevoir la même récompense que celles qui se consacrent au service de Dieu dès la première heure.

Elle entreprit aussitôt l'œuvre de sa perfection avec une ardeur qui ne connut jamais de relâche, et ce fut surtout par un exact et fidèle accomplissement des devoirs de son état qu'elle travailla à se sanctifier. Naturellement vive et peu endurante, elle sut si bien dompter son caractère qu'elle devint aussi douce et aussi souple par vertu que d'autres le sont quelquefois par tempérament. Attentive à s'humilier et à corriger promptement en elle toutes les saillies que lui reprochait la délicatesse de sa conscience, elle ne se couchait jamais sans avoir demandé pardon des imperfections qu'elle avait pu commettre pendant le jour, et sans avoir accompli pour les expier quelque pénitence instamment demandée à sa supérieure. Elle avait une dévotion toute particulière à la Très Sainte Vierge, et obtint par son intercession des grâces très signalées. Les religieuses, ses Sœurs, qu'elle aimait à servir avec une humilité profonde et une tendre charité, s'édifiaient chaque jour de plus en plus de sa ferveur dans l'accomplissement de ses devoirs et dans tous les exercices.

Il plut à Dieu de faire passer par le creuset des souffrances une vertu déjà

si épurée. La pieuse sœur Saint-Dominique fut atteinte d'une hydropisie qui fut pour elle, pendant les cinq dernières années de sa vie, l'occasion d'acquérir de grands mérites. On remarqua qu'elle s'abstenait de boire, malgré la soif ardente que lui causait son mal ; et jusque sur son lit de mort, elle ne prenait rien que par obéissance. Vers la fin de sa vie, Dieu lui donna des lumières si particulières sur l'excellence de la vocation religieuse, et elle en parlait d'une manière si élevée, que la Communauté en était aussi surprise que touchée, ne sachant comment une pauvre fille des champs pouvait dire des choses si sublimes : c'est que l'Esprit de Dieu, qui aime les petits et les humbles, lui avait appris lui-même la science des saints. Quelques postulantes, tentées sur leur vocation, en ayant conféré avec elle, tous leurs doutes s'évanouirent et elles se résolurent définitivement à se donner tout à Dieu.

La ferveur avec laquelle la V. malade reçut les derniers sacrements ne se peut exprimer ; elle ne cessait de produire des actes d'amour, d'obéissance et d'abandon. Enfin, les lèvres collées sur le crucifix qu'elle avait demandé et le baisant fréquemment avec amour, elle rendit sa sainte âme à Dieu, le 12 février 1699, la vingt-cinquième année de sa profession. — (*Mémoires du monastère de la Croix.*)





XIII FÉVRIER

SAI^NTE CATHERINE DE RICCI

Religieuse du Couvent de Prato, près Florence ()*

(1522-1589)



A B. Catherine vit le jour à Florence, le 23 du mois d'avril 1522. Elle appartenait à l'illustre famille patricienne des Ricci, qui n'a cessé, jusqu'à nos jours, de produire des personnages recommandables par la sainteté, par les hautes dignités exercées dans l'Église, et par les charges publiques, ou la célébrité dans les lettres.

Le père de Catherine, Pierre-François de Ricci, était un homme fort distingué, remplissant les plus hauts emplois de son pays, la noble cité de Florence ; sa mère se nommait Catherine et sortait de la famille célèbre de Panzano, branche de la maison Ricasoli.

Au baptême, on donna à l'enfant prédestinée le nom d'Alexandrine Lucrèce Romola ; et comme Notre-Seigneur voulait déjà l'admettre au nombre de ses épouses, il commença de bonne heure à l'enrichir de ses grâces ; c'est pourquoi, dès ses plus tendres années, elle eut des ravissements, des visions, et put jouir d'entretiens familiers avec son Ange gardien. Cet esprit céleste fut son maître dans la connais-

(*) *Abrégé de la vie de la B. Catherine de Ricci, d'après les pièces du procès de béatification*, par le P. Virginio Valsechi (Florence, 1738) ; *Vie de Sainte Catherine de Ricci* par le P. Ceslas Bayonne (Paris 1873).

sance des choses divines, et, en particulier, pour la manière de faire oraison, de réciter le saint Rosaire ; de telle sorte que, toute petite enfant, Alexandrine ayant perdu sa mère selon la nature, mérita l'affection et la protection spéciale de la Mère de Celui dont elle devait être un jour l'Épouse.

Ce fut aussi dès son plus jeune âge qu'elle conçut une dévotion si grande, une tendresse si vive à l'égard de la Passion du divin Sauveur. Ayant été placée pour son éducation dans le monastère de Saint-Pierre de Monticelli, hors la porte de Florence, où une de ses tantes était abbesse, on la voyait sans cesse en méditation devant une touchante image de Jésus en croix. Quand les autres pensionnaires allaient en récréation, tout le délassement de leur jeune compagne était de rester à genoux devant le Crucifix et d'y exhaler de nombreux soupirs.

La pieuse enfant récitait chaque jour devant cette image *trente-cinq Pater*, en mémoire des principaux mystères de la Passion de Notre-Seigneur : *l'Oraison du Jardin des Oliviers, l'Arrestation, la Flagellation, le Couronnement d'épines, le Portement de Croix, le Crucifiement et la Sépulture*. A chaque mystère, elle cherchait à représenter en sa personne l'attitude du Sauveur souffrant ; c'est pourquoi elle récitait les mains levées au ciel cinq *Pater* en l'honneur de l'Oraison du Jardin des Oliviers ; elle récitait cinq autres *Pater* en l'honneur de l'Arrestation de Jésus, se tenant alors les mains comme liées sur la poitrine ; pour rappeler la flagellation elle prenait la position et les traits du divin Supplicié, attaché à la colonne. Le spectacle de cette petite fille s'efforçant de reproduire à sa manière tous les états de victime par où l'Homme-Dieu avait passé, faisait fondre en larmes ceux qui en étaient les témoins ; et l'on rapporte que l'image du Christ s'anima plus d'une fois pour s'entretenir avec l'enfant. Le bruit du prodige se répandit bientôt dans le monastère et perça au dehors. A partir de ce moment, l'image ne fut plus connue que sous le nom de Crucifix d'Alexandrine ; pour satisfaire la piété des fidèles les Sœurs durent la transférer dans un endroit plus en évidence : à la mort de la Sainte, on la plaça dans la chapelle de saint Antonin, où on la vénère encore aujourd'hui.

II. — Ainsi favorisée, la jeune enfant aurait pu paraître au comble de ses vœux ; il n'en était rien pourtant. Dieu qui lui mettait au cœur la ferme volonté de ne se consacrer à lui que dans une maison d'exacte observance, lui inspira de quitter le monastère de Monticelli où l'on

menait une vie un peu relâchée. La pieuse enfant s'éloigna donc de ces pauvres religieuses qui auraient voulu la garder au milieu d'elles, et porta ses vœux ailleurs. Ayant fait providentiellement connaissance des Sœurs de Saint-Vincent de Prato, du Tiers-Ordre de saint Dominique, qui formaient pour lors une réunion de vierges très pieuses, elle demanda à son père la permission d'aller s'enfermer avec ces chastes épouses de Jésus crucifié. Son père répondit d'abord par un refus inexorable ; il fut néanmoins vaincu par la fervente prière de sa chère Alexandrine, et consentit à son entrée au monastère, mais pour dix jours seulement. Ces dix jours suffirent pour inspirer à l'enfant un si vif attachement à cette sainte retraite, que son père étant venu pour l'emmener après le délai convenu, elle ne voulut jamais consentir à le suivre, nonobstant prières et menaces ; elle ne céda à la fin, qu'après avoir obtenu l'assurance, donnée avec serment, qu'on l'y ramènerait bientôt. Elle fit paraître à cette occasion une portée d'esprit et une force d'âme supérieures à son âge, et on pouvait déjà admirer la puissance souveraine de la grâce qui possédait son cœur.

Après être sortie du couvent, la douleur d'en être éloignée causa à Alexandrine une grave maladie. Comme elle craignait que par là sa rentrée ne fût trop retardée, elle s'en affligeait grandement et portait sa plainte jusqu'aux pieds de Jésus. Pour la consoler, le Sauveur lui apparut une nuit, accompagné de sa très sainte Mère, de sainte Cécile et de sainte Thècle. Il portait à la main un précieux et resplendissant anneau, et lui faisant un signe de croix sur le front, il la guérit et lui donna l'assurance que, dans peu de temps, elle serait ramenée au monastère. Il ajouta qu'elle devait se préparer à souffrir un grand nombre d'infirmités et d'angoisses ; mais, lui montrant l'anneau qu'il avait à la main, il lui promit de la rendre un jour une de ses épouses chéries ; cette assurance lui fut confirmée par la Bienheureuse Vierge.

Quand elle eut relevé de maladie, son père, fidèle à sa promesse et surmontant sa douleur, la reconduisit dans le monastère, où commençaient à affluer de nombreux sujets, attirés par la sainteté des religieuses. La nouvelle venue se prépara à la réception du saint habit par des oraisons assidues et de grandes mortifications. La cérémonie de vêtue eut lieu le 18 mai 1535. Elle fut faite par le R. P. Timothée de Ricci, son oncle, religieux d'une vie exemplaire et confesseur du couvent. Son nom d'Alexandrine fut remplacé par celui

de Sœur Catherine : elle avait atteint depuis peu la treizième année de son âge.

La nouvelle fiancée de Jésus-Christ, pendant qu'on donnait l'habit à une autre postulante, demeura à genoux, abîmée en Dieu ; ravie hors d'elle-même, elle fut conduite dans un jardin délicieux où elle trouva le Seigneur Jésus et sa sainte Mère qui lui firent mille caresses. Pendant l'année de son noviciat elle eut beaucoup d'extases de ce genre. Les Sœurs qui ne connaissaient de la jeune novice que ce qui paraissait au dehors, et qui ignoraient les grâces exceptionnelles et les visions dont le Seigneur la favorisait depuis son premier âge, crurent d'abord à des évanouissements produits par certaines indispositions. Mais bientôt les avis furent partagés ; sa conduite parut si extraordinaire qu'on ne semblait voir en elle qu'infidélités et désobéissances. Si la règle l'appelait à un exercice, elle n'en avait pas conscience, perdue qu'elle était dans ses visions célestes. Avait-elle à répondre à ses Supérieures, elle ressemblait à une personne qui parle à moitié endormie, car à force de converser intérieurement avec Jésus-Christ, son âme s'était tellement concentrée au dedans d'elle-même qu'elle semblait tout à fait étrangère aux choses extérieures. Son goût pour la prière semblait aux yeux de ses Maîtresses entaché d'esprit personnel, de volonté propre. Toutes ces choses avaient fini par lui ôter toute considération dans le monastère ; on la regarda bientôt comme un sujet moins que médiocre qui allait être un embarras. La pauvre novice ainsi méprisée se vit menacée d'être renvoyée définitivement. Ce fut l'épreuve la plus pénible de sa vie : alors on la vit se jeter aux genoux des religieuses, se prosterner à leurs pieds. Ses larmes et ses sanglots provoquèrent leur compassion ; et en dépit de tout signe d'incapacité, elle fut reçue à la profession.

Quand elle eut accompli ce grand acte, Sœur Catherine eut des extases encore plus fréquentes ; elle s'efforçait de tenir ces faveurs cachées, afin que les religieuses ne fissent aucune attention à elle. Toutefois, malgré ses précautions, on soupçonna la vérité, et elle reçut ordre du confesseur, Frère Timothée de Ricci, son oncle, de lui faire connaître ainsi qu'à la Mère Marie Madeleine Strozzi tout ce qui lui arriverait d'extraordinaire. Sœur Catherine obéit simplement.

C'est à cette époque de sa vie qu'on doit placer une des plus grandes et plus rudes épreuves que le Seigneur lui envoya ; ce fut un martyr secret qui dura deux années entières. On dit que pour soutenir la douce victime, la Sainte Vierge lui révéla le cantique de

la Passion, formé exclusivement des paroles de la Sainte Ecriture, cantique qui est entré depuis dans les pratiques de dévotion particulières à l'Ordre de Saint Dominique.

Sœur Catherine fut donc accablée par une maladie des plus graves, que les médecins déclarèrent incurable. Et, chose admirable, au milieu des plus vives souffrances, notre Sœur était si douce, si patiente, que le moindre murmure ne venait trahir son courage. Les religieuses voyant l'impuissance des secours humains, songèrent aux moyens surnaturels. Une date célèbre dans leur monastère leur donna la pensée de faire un vœu à certains Bienheureux de l'Ordre : c'était l'anniversaire de la mort de Jérôme Savonarole et de ses compagnons.

Ce grand homme, vénéré par un bon nombre comme un saint pendant sa vie, l'était davantage depuis sa mort tragique. Sa mémoire était toujours l'objet d'un culte pieux et enthousiaste, mais nulle part elle ne l'était davantage que parmi les Sœurs de Saint-Vincent. Savonarole était pour elles un ancêtre, ayant prophétisé l'érection de leur monastère, et indiqué de la main le lieu prédestiné. Sa parole apostolique avait semé les germes de vocation dans l'âme de ses fondatrices. Avec sa mémoire, celles-ci gardaient avec le plus grand soin des objets qui lui avaient appartenu. Catherine fit, de concert avec ses Sœurs, un vœu au Frère Jérôme et à ses compagnons pour obtenir sa guérison avant sa fête, qui arrivait dans trois jours. Or, le 23 mai, veille du dernier jour, elle avait demandé à rester seule dans sa cellule pour prier avec plus de ferveur ceux dont elle avait sur l'autel les reliques. Vers quatre heures du matin, appuyée sur le petit autel elle s'endormit ; alors trois Frères revêtus de l'habit de saint Dominique lui apparurent, environnés d'une grande splendeur ; celui du milieu était porté sur un nuage éclatant. « Qui êtes-vous ? » s'écria Catherine — Quoi, répondit le Frère, tu ne me connais pas ? — Non, Père, dit-elle — A qui demandes-tu ta guérison ? — Au Frère Jérôme, répartit la Bienheureuse. — C'est moi qui suis Frère Jérôme, et je viens te guérir. » Il lui recommande l'obéissance, fait sur elle un grand signe de croix, et Catherine se trouve instantanément guérie.

Six mois après cette guérison, vers la fin d'octobre 1540, elle fut atteinte de la petite vérole, qui la conduisit encore aux portes du tombeau. Elle était dans les angoisses de l'agonie, lorsque le premier jour de novembre, vers deux heures du matin, elle sentit une main la secouer et entendit une voix qui l'appelait. Elle vit devant elle les trois mêmes Saints qui l'avaient guérie une première fois. Elle

veut appeler la Sœur qui reposait près d'elle, mais Frère Jérôme lui fait signe de la main de se tenir en repos, et lui demande ce qu'elle désire: « Père, la santé, si c'est le bon plaisir de Dieu ! — La santé te sera rendue, » dit le Saint. Et faisant alors sur elle plusieurs fois le signe de la croix, ses douleurs disparurent entièrement. Le Bienheureux Jérôme lui ordonna pour pratique d'obéissance de ne pas sortir sans la permission de la Sœur infirmière.

Ce nouveau miracle excita une plus grande admiration et la Sainte, pour traduire sa reconnaissance, composa un *Lauda* ou chant d'action de grâces aux martyrs, les BB. Jérôme, Dominique et Sylvestre. Il se trouve dans ses écrits.

En éprouvant sa fidèle servante par la maladie et la douleur, Dieu d'un autre côté ne cessait de la récréer par des visions plus fréquentes que jamais. Après les deux guérisons que nous venons de mentionner, la pieuse novice eut la consolation de voir se multiplier en sa faveur, pendant près d'une année entière, d'autres apparitions du même B. Père Jérôme, de la Très Sainte Vierge et du saint Enfant Jésus. Par moment, Dieu usait à son égard de prévenances vraiment singulières. Un jour que la Sœur désirait se confesser et se tenait à l'église, elle aperçut le P. Timothée Ricci au confessional ; elle lui fit sa confession ordinaire et vint ensuite avertir une autre religieuse désireuse, elle aussi, de s'approcher du saint tribunal. A sa grande surprise, elle apprit que le Père confesseur était parti le matin même pour Florence et Dieu lui révéla aussitôt qu'il lui avait envoyé le V. Père Jérôme pour satisfaire son désir. D'autres fois, c'était pour lui donner certains avertissements que ces apparitions avaient lieu. Le bon Maître semblait prendre plaisir à lui prouver qu'il se plaisait à faire la volonté de ceux qui le craignent. Mais au milieu de ces visions merveilleuses, Sœur Catherine avait à essuyer les plus grandes douleurs. Ce fut durant trois années une alternative continue de souffrances sans nom et de consolations célestes. Il eut pourtant manqué quelque chose à ces épreuves, si les persécutions du démon n'y eussent apporté leurs angoisses. L'obéissance l'avait toujours rassurée dans ces apparitions extraordinaires qui la laissaient toujours en pleine santé, sans la moindre trace des horribles douleurs qu'elle avait endurées ; mais l'ennemi de tout bien ne pouvait voir sans dépit celle qui devait servir si puissamment à détruire son empire. Alors commença une lutte à outrance. Sœur Catherine cherchait-elle un lieu propice pour y faire oraison, le

démon lui fermait le passage par mille obstacles qui l'empêchaient d'y entrer ; ces obstacles vaincus, il lui en suscitait de nouveaux pour l'empêcher de se mettre à genoux, et si elle y parvenait, il la jetait à terre, la poussait de côté et d'autre, la tirait par son voile, ou bien encore il lui apparaissait sous les formes les plus menaçantes, poussait des cris horribles ; puis changeant de tactique, il se transformait en ange de lumière pour lui faire perdre sa paix et son recueillement. Catherine, simple et douce, supporta tous ces assauts avec une force héroïque, et le Seigneur, touché de ses prières, l'assura pour la reconforter que jamais elle ne serait la victime des illusions de Satan.

III. — Aimable envers tout le monde, de la plus grande douceur et affabilité, c'était surtout à l'égard des malades que sainte Catherine montrait une charité attentive. Elle demeurait toujours à leurs côtés pour les consoler, leur venir en aide, se mettre à leur disposition pour les services les plus abjects et les plus rebutants. Si le mal allait s'aggravant et, qu'on dût garder la malade jour et nuit, elle se levait deux ou trois heures avant Matines, allait à l'infirmierie pour envoyer se reposer les Sœurs qui avaient veillé jusqu'à ce moment. Dès que le mal présentait un caractère désespérant, elle multipliait encore ses visites, et, avec une grande sollicitude, elle allait et venait si souvent, que les religieuses, voyant son assiduité, en concluaient que la mort de la malade était proche. Le moment de l'agonie venu, elle ne se retirait plus, et bientôt ravie en extase, elle ne revenait à elle qu'après que la moribonde avait expiré, l'accompagnant, disait-on, dans le lieu du repos éternel. Son réveil après l'extase était la preuve manifeste que la malade avait rendu le dernier soupir.

Durant les nombreuses et très cruelles infirmités dont elle fut atteinte elle-même, elle montra une force si héroïque, une patience telle, qu'elle remplissait de stupeur les médecins. Elle ne prononçait aucun mot, ne donnait aucun signe, ne faisait le moindre mouvement qui pût dénoter la moindre impatience. C'était une conviction bien arrêtée dans l'esprit des religieuses, qu'elle demandait au Seigneur de souffrir toutes ces peines, à l'effet d'obtenir la conversion de certains pécheurs qu'elle connaissait, ou bien celle d'autres âmes qu'on avait recommandées à ses prières. Elle supporta avec une égale résignation les reproches, que lui adressèrent pendant longtemps plusieurs personnes qui l'accusaient d'être une sorcière, une hypocrite. La Bienheureuse ne se plaignait alors de rien et n'éprouvait qu'une peine, celle de voir à son occasion quelque trouble dans le monastère.

Très fidèle elle-même à l'observance de la Règle, sans cesse elle y exhortait ses Sœurs ; quand elle s'apercevait que quelqu'une venait à y manquer elle en éprouvait une vive douleur et avertissait la délinquante avec la plus grande charité.

Cette Bienheureuse pénitente avait un grand nombre d'industries pour châtier son corps. Chaque nuit, elle prenait très peu de sommeil, employant de longues heures à la prière ; elle portait un rude cilice et une chaîne qui la meurtrissait cruellement, se flagellait très souvent avec une discipline de fer, jeûnait bien des fois au pain et à l'eau, gardait l'abstinence de viande et d'œufs, abstinence qu'elle observa l'espace de quarante huit ans, c'est-à-dire de 1542 où elle reçut cet ordre du Sauveur Jésus, jusqu'à sa mort. Elle se nourrissait seulement d'herbes, de légumes, et acceptait quelquefois un peu de laitage ; elle suivait ce régime même en temps de maladie, et si alors on lui donnait à manger de la viande ou des œufs, ou même si on lui faisait prendre du bouillon gras, elle ressentait aussitôt de cruelles douleurs d'estomac.

Notre Sainte montrait une obéissance très exacte et très prompte, et quoique l'ordre donné fût parfois de nature à découvrir ses extases, ses visions ou autres grâces extraordinaires qu'elle recevait de la bonté de Dieu, elle obéissait toujours fidèlement, malgré la répugnance qu'elle ressentait à cause de sa grande humilité. Durant le temps qu'elle s'abstenait de viande, quoique malade, ayant reçu ordre de prendre un bouillon gras, elle le fit sur-le-champ, bien qu'il dût en résulter pour elle de vives souffrances.

Quand elle était élue Prieure ou Sous-Prieure de son couvent, ce n'était que par obéissance qu'elle consentait à accepter cette charge. Elle excellait dans la pratique de cette vertu, et Dieu se plut à l'en récompenser par le don du miracle. Un jour on s'aperçut de la fermentation de toute la provision de blé de la communauté. La supérieure commanda à Catherine de marcher pieds nus sur le grain ; l'humble Sœur obéit sans hésiter, et le blé reprit sa qualité première sous les pas de cette vierge obéissante.

On peut déjà conclure de tout ce qui a été dit, et de ce que nous dirons dans la suite, combien fut grande l'humilité de notre Sainte.

Or, qui ne sait que cette vertu est la pierre de touche de toutes les autres et la conservatrice des faveurs célestes. Sa compagne, Sœur Marie-Magdeleine Strozzi, qui resta toujours près d'elle, attestait qu'au milieu des dons extraordinaires dont le Ciel la favorisait, elle n'avait jamais pu découvrir dans sa personne la plus petite marque, l'ombre

même de l'orgueil. Sœur Catherine redoutait à un si haut point d'être estimée et d'être considérée comme une sainte, qu'un jour ayant eu l'occasion de dire quelques mots qui pouvaient tourner à sa louange ou à celle de sa conduite, elle en conçut un si grand chagrin, qu'elle fuyait les regards et se cachait quand des personnes venaient au couvent lui rendre visite. Elle se regardait, suivant une expression qu'elle employa souvent, comme la plus grande pécheresse du monde, le scandale et le désordre du monastère. Aussi, comme à diverses époques, des religieuses de ce couvent, sur l'ordre des supérieures, avaient écrit une foule de relations qui renfermaient le détail de sa vie, ses extases, les miracles qu'elle avait opérés, elle eut soin pendant son Priorat de faire recueillir ces écrits épars pour les brûler, ne voulant pas qu'on pût conserver d'elle aucun souvenir. Une Sœur nommée Timothée Bonciani, en ayant retrouvé quelques fragments, les tenait soigneusement cachés. La Bienheureuse Catherine se rendit une nuit dans sa cellule, et bien que ces papiers fussent très habilement enfouis, elle les découvrit et s'en empara, disant à Sœur Timothée qu'en échange elle lui donnerait quelque chose de mieux : elle lui offrit un *Traité spirituel* de saint Bernard.

Enfin, la pureté virginale de notre Sainte fut tellement extraordinaire et merveilleuse, que celui qui la dirigeait a affirmé qu'elle n'avait jamais eu, d'aucune façon, la moindre tentation contre la sainte vertu. Comment s'étonner, après cela, des faveurs singulières du Sauveur Jésus qui se plaît parmi les lis ? Aussi avait-elle souvent à la bouche ces paroles de l'Epouse des cantiques : *Dilectus meus mihi et ego illi qui pascitur inter lilia*. « Mon Bien-Aimé est à moi, et moi je suis à Lui, à Lui qui se plaît parmi les lis. »

IV. — Pendant que la Bienheureuse Catherine faisait de jour en jour de plus grands progrès dans la pratique des vertus, ayant atteint sa dix-neuvième année, elle commença à recevoir de Dieu des grâces spéciales et beaucoup plus extraordinaires.

S'adressant à la Très Sainte Vierge, elle la suppliait instamment de lui obtenir de son Fils Jésus un cœur nouveau, tout divin et tout céleste ; cette faveur devait lui être accordée le jour de la fête du Saint Sacrement. Le matin de ce jour, après avoir communiqué, elle fut ravie en esprit dans le Ciel, et il lui semblait que la glorieuse Reine des Anges priait Notre-Seigneur en la lui présentant, de lui accorder la grâce de changer son cœur. Le Fils de Dieu s'empressa d'exaucer la prière de son auguste Mère. Catherine sentit alors quelque chose de

mytérieux s'accomplir en elle ; le divin Rédempteur venait de lui ôter son cœur et de lui en donner un nouveau, formé sur le modèle de celui de sa très sainte Mère. Cette faveur si extraordinaire était une préparation à une autre grâce plus étonnante encore.

Au mois de février de l'année 1542, huit mois après la transformation de son cœur, Catherine eut pour la première fois cette mémorable extase qui devait se renouveler toutes les semaines jusqu'en l'année 1554. Commencée le jeudi, à midi, elle se prolongeait jusqu'au vendredi à quatre heures du soir, et durait ainsi vingt-huit heures. Dans ce ravissement, elle contemplait les mystères de la Passion, et elle expérimentait dans sa propre personne les mêmes douleurs qui faisaient l'objet de ses méditations. Mais tandis que, dans les extases ordinaires, elle demeurait privée de l'usage de ses sens, le corps immobile, les yeux fixes, ne trahissant ses émotions que par la couleur de son visage ; dans l'extase de la Passion, au contraire, son corps sortait de son immobilité pour se conformer aux gestes, aux attitudes, aux mouvements divers du corps de Jésus-Christ, dans le cours de ses douleurs. Elle présentait ses mains comme lui quand on le chargeait de liens, se tenait majestueusement debout comme lui quand on l'attachait à la colonne. Pendant le couronnement d'épines, elle portait doucement sa tête, tantôt sur une épaule et tantôt sur l'autre, selon que les exécuteurs poussaient celle de Jésus ; à la scène du crucifiement, elle présentait ses mains et ses pieds comme le Sauveur au moment où on le clouait à la croix.

Quand l'extase était terminée, elle en sortait le corps couvert des blessures qu'elle avait reçues dans ce combat tout d'amour et de souffrance ; chacun pouvait contempler en sa personne les traits sanglants de sa ressemblance avec le divin Crucifié, les marques sensibles de sa flagellation, de son crucifiement, et jusqu'à celles qu'avaient imprimées sur son corps les cordes avec lesquelles on l'avait descendu de la croix.

Pendant ce même ravissement de la Passion, on entendait la Sainte s'entretenir de temps en temps avec le Sauveur Jésus, et tenir aux religieuses des discours vraiment célestes, dans lesquels elle les exhortait à la pratique des vertus et à l'obéissance aux saintes Règles. Durant cet espace de vingt-huit heures que se prolongeait d'ordinaire son extase, elle ne se réveillait jamais que dans le cas où le Seigneur lui accordait la grâce de pouvoir faire la sainte communion.

Elle continua de jouir de cette faveur chaque semaine, aux jours

indiqués, pendant douze années consécutives, et elle n'en fut privée qu'après l'avoir demandé avec instance au Seigneur Jésus. Elle avait fait prier à la même intention les religieuses de son couvent, où elle croyait porter le désordre, à cause des foules qui accouraient de tout pays pour être témoins de ce prodige.

Pour les autres extases, qu'elle éprouvait aussi fort souvent, elle priait Dieu d'en faire disparaître toute apparence extérieure, afin qu'elle pût cacher, ensevelir au dedans d'elle-même tant de grâces si exceptionnelles.

V. — Ce ravissement, que la Bienheureuse Catherine commença d'éprouver au mois de février 1541 ou 1542, et dans lequel elle voyait et souffrait les douleurs de la Passion de Notre-Seigneur, fut le prélude d'une autre faveur que Jésus lui accorda, le 9 du mois d'avril de cette même année, au matin du jour de Pâques. Il lui apparut tout glorieux, accompagné de la Sainte Vierge et de saint Thomas, et lui mit à l'index de la main gauche que tenait la Bienheureuse Vierge, un anneau très précieux, lui déclarant qu'il l'élevait ainsi à la dignité d'épouse; Sœur Catherine achevait alors la dix-neuvième année de son âge.

Cet anneau était de l'or le plus pur, émaillé de rouge, avec un diamant d'un vif éclat. On le voyait parfois répandre une splendeur si grande que les yeux en étaient éblouis; il s'en exhalait aussi une odeur très suave. Comme Philippe Salviati, riche habitant de Florence et fils spirituel de la Sainte (1), doutait de l'existence de cet anneau, Catherine lui apparut et, le lui ayant montré, elle lui dit qu'elle allait lui donner une preuve de sa réalité : lui touchant alors la lèvre supérieure avec la pointe du diamant, elle fit éprouver à Philippe une vive douleur et lui imprima une marque que tout le monde put voir dans la suite.

Notre-Seigneur ayant déjà donné à notre Bienheureuse le titre d'épouse, voulut, peu de jours après, la rendre encore participante de ses plaies sacrées, et ce fut le quatorzième jour de ce même mois d'avril, c'est-à-dire le vendredi suivant, qu'il imprima en elle les sacrés stigmates.

(1) Catherine, par l'ascendant de sa sainteté, avait attiré et conduisait à Jésus-Christ non seulement une multitude de filles ou de femmes pieuses vivant dans le monde mais encore bon nombre de prêtres, séculiers ou religieux, plusieurs nobles citoyens, de Florence qui gardaient pour la mémoire de Savonarole un culte enthousiaste, culte que la Sainte pratiquait elle-même.

Ceux des mains et des pieds, qu'elle avait coutume de sentir auparavant tous les vendredis dans le ravissement de la Passion, furent dès ce moment toujours visibles ; le fait fut constaté bien des fois par les religieuses du couvent, par des prélats et des religieux de son Ordre et d'autres personnes. Les stigmates des mains paraissaient à certaines heures répandre des rayons de lumière si éclatants qu'ils éblouissaient tous ceux qui en étaient témoins. La plaie du côté lui causait une telle douleur, que la Sainte semblait parfois sur le point de rendre le dernier soupir ; elle fut aperçue au moins dix fois par Sœur Marie-Magdeleine Strozzi, qui restait près d'elle pour la soigner dans ses diverses maladies, et cette plaie était alors d'une ravissante beauté, tout environnée de rayons.

Outre les sacrés stigmates, Sœur Catherine reçut encore la couronne d'épines : ses compagnes ont vu plusieurs fois des épines fort longues lui percer la tête et faire jaillir le sang ; elles ont remarqué aussi comme un cercle de pointes qui lui environnait le front où ruisselait un sang vermeil.

La religieuse qui la soignait a pu voir encore sur son épaule gauche une cavité d'une largeur de trois doigts environ, comme si réellement elle eût porté la croix, à l'exemple de son divin Maître, sur la route du Calvaire.

VI. — Le 24 août de cette même année 1542, le Sauveur Jésus voulut donner à la B. Catherine une attestation toute spéciale de son amour pour elle. La Sainte avait dans sa cellule un petit autel où se trouvait un crucifix de bois ; le Christ, qui était en relief et de la hauteur d'une coudée, se détacha de la croix au moment où elle entra dans sa cellule et vint l'embrasser en l'appelant son épouse. Notre-Seigneur lui donna en même temps l'assurance que ses oraisons lui étaient agréables, et lui dit de prier avec ses Sœurs pour la conversion des pécheurs, ajoutant qu'on devrait faire dans le couvent trois processions à cet effet : les deux premières pendant les deux jours qui précèdent la fête de saint Barthélemy, et la dernière le jour même de la fête.

La Sainte, voyant ce Christ s'approcher, lui ouvre aussitôt les bras, et, le pressant sur son cœur, elle est prise d'un ravissement qui dure une heure (1). Sur ces entrefaites, sa compagne étant survenue,

(1) Ce Christ est encore aujourd'hui conservé et vénéré au monastère de Prato, dans la cellule de la Sainte.

appelle toutes les religieuses qui sentent une odeur des plus suaves, et, à l'envie, s'empressent de baiser ce Christ merveilleux..

Ce jour-là, fête de saint Barthélemy, on fit la première procession ordonnée par le Sauveur Jésus, pendant laquelle la B. Catherine, toujours en extase, marchait en tête, portant le crucifix. Or, chose admirable, bien que la procession fût assez longue et qu'on dût aller dans les endroits principaux du monastère, la Sainte, bien que privée de ses sens, ne fit aucun faux pas, ne dévia nullement de sa route ; on l'aurait crue guidée et même portée par la main des Anges.

Il fut réglé que chaque année on ferait les trois processions mentionnées, et depuis cette époque elles se sont continuées jusqu'à nos jours.

Mais un prodige qui dépasse tous les autres, c'est le témoignage que le Sauveur voulut donner du séjour qu'il faisait en sainte Catherine et de la vérité de tout ce qu'on lui voyait opérer en elle.

Sœur Marie Gabrielle Mascalzoni se trouvait étrangement préoccupée par la pensée de savoir si les choses extraordinaires qui se passaient en la B. Catherine étaient véritablement des faveurs célestes. Continuellement, elle suppliait le Seigneur de vouloir bien dissiper ses doutes à cet égard. Or, un jour, en passant près de l'oratoire où se trouvait Catherine, elle y entre et la trouve en extase. S'étant elle-même mise à genoux, elle reste à l'observer, quand tout à coup elle voit le visage de notre Sainte se transfigurer en celui du Sauveur Jésus, et la Bienheureuse se tourner de son côté, l'attirer à elle et la presser sur son cœur, lui demandant par trois fois si elle croyait être près de Catherine ou de Jésus. La Sœur, saisie de stupeur, lui répond d'une voix assez haute pour être entendue de la plus grande partie de la communauté, que c'était bien Jésus qui lui parlait. En racontant ce fait dans la suite, elle affirmait avoir réellement vu, sous le voile de Catherine, la face auguste du Sauveur Jésus, mais avec une beauté si ravissante qu'elle ne pouvait plus même la reproduire dans son imagination, bien loin de pouvoir en donner une idée à personne au monde. En parlant d'un phénomène si merveilleux, Benoît XIV s'exprime ainsi dans la bulle de canonisation de la Sainte : « Jésus-Christ voulant montrer à quel point il y avait unité de pensées et de volontés entre lui et Catherine, en plaça un signe éclatant sur son visage, en le transformant en une vive image et une parfaite ressemblance de son propre visage, de telle sorte que quiconque eût vu Catherine, eût pensé qu'il voyait le Fils de Dieu et en même temps le Fils de l'homme. »

VII. — Le doute qui avait préoccupé Sœur Marie Gabrielle Mascalon avait aussi pénétré dans l'esprit des supérieurs ou prélats de l'Ordre de saint Dominique ; c'est pourquoi ils voulurent, chacun de leur côté, en faire l'examen le plus rigoureux.

Le premier fut le P. François Roméo de Castiglione, alors Provincial de la Province romaine, et en même temps Vicaire général de tout l'Ordre, dont il devint ensuite Maître général. Homme distingué par sa rare piété et sa science, il avait assisté au Concile de Trente où il se fit remarquer par un traité contre Luther, intitulé : *De la liberté des œuvres*. Ayant été appelé par son ministère à visiter le couvent, et sachant tout ce qu'on racontait au sujet de Catherine qui atteignait alors sa vingt-septième année, il se montra fortement contrarié et adressa des réprimandes au Prieur du couvent de Prato qui gouvernait ce monastère, au Père confesseur et à toutes les Sœurs, pour avoir beaucoup trop répandu ce qu'il appelait des sornettes de communauté.

Il fit ensuite venir la Bienheureuse et lui reprocha sévèrement de mettre le désordre dans tout le couvent avec ses scènes nombreuses d'extase, qui n'étaient que singeries ou opérations diaboliques ; il la menaça si elle ne cessait aussitôt, de la faire punir rigoureusement.

Catherine répondit qu'elle méritait sans doute les plus dures peines, mais que pour les choses qu'elle éprouvait, n'étant pas maîtresse d'elle-même, elle ne pouvait promettre de s'en abstenir. Le Père répliqua qu'elle devait supplier le Seigneur et qu'il la délivrerait. L'humble vierge ajouta que déjà elle le priait tous les jours de ne pas permettre ces états extraordinaires, s'ils venaient du démon ; si, au contraire, ils venaient du ciel, de vouloir bien les lui continuer, ne croyant pas devoir rejeter ce qui lui était accordé pour le salut de son âme ; mais je demande, dit la Sainte, que ces dons ne paraissent pas à l'extérieur, parce qu'il ne convient pas qu'on remarque, dans une créature vile comme moi, la manifestation de si grandes grâces.

Le Provincial, sans se départir de sa sévérité, posa encore à la Bienheureuse nombre de questions auxquelles celle-ci répondit avec tant d'humilité, que le Père, désarmé, lui parla ensuite avec bienveillance, et l'exhorta à continuer tous ses exercices spirituels avec humilité, obéissant toujours à ses supérieurs, et ayant soin de redire fidèlement à son confesseur tout ce qui lui arrivait. Avant son départ de Prato, il eut l'avantage d'être plusieurs fois témoin des extases de la Bienheureuse, soit après la sainte communion, soit le

jeudi et le vendredi pour le ravissement de la Passion, et il en exprima toute son admiration. Arrivé à Rome, il parla de Catherine avec tant d'éloges au Maître général de l'Ordre, le P. Fr. Albert de Las Casas, que celui-ci conçut le projet d'aller visiter cette même année le couvent de Prato. Il y arriva précisément un vendredi, au moment de l'extase ordinaire, et vit la représentation du mystère de la Passion. Quand la Sainte eut repris ses sens, le Général lui parla longuement et se retira pleinement satisfait de son entretien.

Le P. Ange Diaceti, qui fut cinq fois Provincial de la Province romaine, devint Vicaire général de tout l'Ordre de saint Dominique, et fut dans la suite nommé par S. Pie V, évêque de Fiesole, vint à son tour visiter le couvent de Saint-Vincent de Prato : il était bien éloigné d'ajouter foi à la prétendue sainteté de Catherine, dont cependant il était le parent. Mais à peine fut-il arrivé, qu'il changea d'avis, ayant vu les stigmates des pieds et des mains.

Le P. Nicolas Michelozzi fit aussi la visite du couvent en qualité de Provincial, et ayant appris que la B. Catherine était en extase, il ordonna à Sœur Euphrasie Mascalzoni d'aller voir dans quel état la Sainte se trouvait à ce moment même, et de revenir au plus vite l'en informer. Cette religieuse étant allée dans l'oratoire de Catherine, se place à genoux devant elle ; celle-ci lui fait trois signes de croix sur le front, l'embrasse autant de fois, en lui donnant une triple bénédiction. Sœur Euphrasie retourne aussitôt vers le Provincial et lui raconte ce qui lui est arrivé. Celui-ci demeure stupéfait, et dit que c'est justement là le témoignage qu'il avait lui-même demandé à Dieu, pour être assuré de la sainteté de Catherine.

Le P. François Gratien de Sermoneta, devant, comme Vicaire général, faire à son tour la visite du monastère, méditait tout ce qu'il se proposait de faire pour connaître d'une manière indubitable, si tout ce qu'on racontait d'extraordinaire touchant Catherine était vrai ou faux. En franchissant le seuil du couvent, il s'en voit ouvrir la porte par la Sainte elle-même qu'il trouve environnée d'une lumière éblouissante. Il reste tellement saisi, qu'il a seulement la force de tomber à ses pieds en lui demandant pardon.

Les supérieurs de l'Ordre qui visitèrent successivement le monastère, voulurent ainsi tous expérimenter quel esprit animait l'âme de Catherine. Plusieurs prélats, distingués par leur sagesse et leur doctrine, firent de même. Signalons Monseigneur Jacques Nachianti, évêque de Chioggia, de l'Ordre de saint Dominique, homme célèbre

par les savants ouvrages qu'il a publiés et par la rare prudence qu'il a fait paraître dans plusieurs négociations qu'il dut poursuivre par ordre du Souverain Pontife Paul III. Entendant un jour parler des choses extraordinaires qui arrivaient à Catherine, il dit que c'était quelque démon qui agissait en elle ; mais que, s'il avait l'occasion de lui parler, il se faisait fort de démontrer l'erreur. Comme il était étroitement lié de parenté avec le Père Julien Mazzei, alors Prieur du couvent de Prato, il conçut le projet d'aller le voir et de profiter de cette circonstance pour parler avec la Bienheureuse.

Il vint donc, causa longuement avec elle, et protesta en présence d'un grand nombre de personnes, que non seulement il était demeuré satisfait de son entrevue, mais encore qu'il avait entendu des choses que, seul, le Saint-Esprit pouvait révéler ; aussi, plus tard, quand il parlait de Catherine, la nommait-il toujours : un vase choisi du Saint-Esprit.

Le Souverain Pontife Paul III voulut lui-même acquérir la certitude des faits qu'on racontait, et aussi connaître la conduite du Père qui dirigeait la Sainte et celles des religieuses qui se trouvaient autour d'elle, afin de découvrir si l'ostentation ou le désir du gain n'auraient pas contribué à attirer ce concours de peuple. C'est pourquoi, il donna commission au cardinal Robert Pucci de profiter de son titre d'évêque de Pistoie, pour faire en apparence la visite du monastère, mais, en réalité, pour observer avec le plus grand soin tout ce qui avait lieu à Prato, afin que les hérétiques ne puissent trouver là un motif plausible de tourner en ridicule l'excessive crédulité des catholiques.

Le cardinal vint au couvent avec les évêques de Vasona, de Pandolfini, suivis de quelques autres prélats. Ayant fait une perquisition des plus minutieuses, il trouva que le Père et les religieuses étaient fort en règle, et que tous agissaient avec beaucoup de prudence et de circonspection, ne permettant qu'à peu de monde de voir Catherine et de lui parler ; que pour elle, quand elle apprenait l'arrivée de quelque personnage qui désirait une entrevue, elle avait soin de se cacher, et que la faveur de son entretien n'était accordée qu'aux Princes, auxquels on ne pouvait refuser, ou aux Supérieurs de l'Ordre.

VIII. — Parmi les preuves nombreuses du véritable esprit et de la réelle sainteté de la Bienheureuse Catherine, le trait suivant n'est pas le moins remarquable. Saint Philippe de Néri, doué d'une lumière spéciale pour le discernement des esprits, lui écrivit de Rome pour se recommander à ses prières et, comme le rapportent le procès et la

bulle de sa canonisation, pendant que le saint demeurait à Rome et Catherine à Prato, ils se virent et eurent ensemble une longue conversation. Or, ce qu'attesta saint Philippe lui-même, c'est que, de son vivant, il l'avait réellement vue quoiqu'il n'eût fait aucune visite à Prato et que Catherine ne fût allée à Rome dans aucune occasion. Saint Philippe, après la mort de la Sainte, affirma de nouveau le fait, décrivant avec beaucoup de précision les traits de son visage; et, comme on venait de reproduire une gravure qui avait la prétention d'être le portrait de Catherine, il dit que cette gravure n'était point ressemblante et que la physionomie de la Sainte était tout autre.

Notre Bienheureuse entretenait aussi une correspondance suivie avec sainte Marie-Magdeleine de Pazzi. Vincent Puzzini, l'auteur de la vie de cette dernière, parle d'une lettre qu'elle dicta étant en extase pour l'envoyer à Catherine, et de la réponse que celle-ci lui adressa.

Bientôt le flot des visiteurs ne s'arrêta plus. Parmi les personnes distinguées qui affluèrent, on vit arriver au couvent Marie Salviati, mère du grand-duc Cosme I^{er}, qui trouva Catherine dans son ravissement de la Passion. Cette dame pria la Sainte, revenue à elle-même, de vouloir bien lui écrire de sa propre main quelques prières sur un petit livre qu'elle conserva précieusement; à l'heure de sa mort, arrivée quelque temps après, cette dame recommanda qu'on gardât avec beaucoup de soins ce petit livre, ajoutant qu'un jour le Seigneur ferait des miracles par son moyen, à cause des lignes tracées par la main de la Bienheureuse.

Un autre jour, ce fut la femme du grand-duc Cosme, Eléonore de Tolède, qui se présenta au monastère. Elle trouva la Sainte en extase et, voulant se rendre compte de cet état extraordinaire, elle lui serra les mains et lui pressa fortement le cou, sans que Catherine laissât paraître la moindre impression: ce ne fut qu'après avoir repris ses sens qu'elle éprouva au cou une vive douleur.

Elle reçut aussi la visite de Jeanne d'Autriche, épouse du grand-duc François I^{er}. Elle vint accompagnée de ses deux filles, Marie et Eléonore, dont l'une fut plus tard femme d'Henri IV, roi de France, et l'autre de Vincent de Gonzague, duc de Mantoue.

Plusieurs cardinaux voulurent aussi la voir, parmi lesquels on peut citer Hippolyte Aldobrandini, Alexandre de Médicis et Marcel Cervini, qui furent tous les trois, dans la suite, revêtus du souverain Pontificat. Le cardinal Michel Bonelli, dit cardinal Alexandrin, et neveu de S. Pie V, ne voulut pas aller en Espagne remplir l'emploi de Légat du

Saint-Siège que son oncle lui confiait, avant d'avoir été près de Catherine recevoir plusieurs bons conseils, et obtenir la promesse qu'elle l'aiderait du secours de ses prières pour ce voyage; à son retour il la revit encore.

Le couvent de Catherine vit pareillement les ducs de Mantoue, de Ferrare, l'ambassadeur d'Espagne, le fils du duc de Bavière. Tous ces princes se retirèrent remplis d'étonnement et pleinement édifiés. Quand le fils du duc de Bavière entra au monastère, ce fut juste par la Bienheureuse elle-même qu'il fut reçu; on le mena visiter la Crèche et autres endroits que la piété savait rendre chers au couvent; pour la Sainte, sa pensée était tellement fixée dans la méditation de l'Adoration des mages (on se trouvait à la fête de l'Epiphanie), qu'après le départ du jeune comte, elle n'eut aucun souvenir de l'entretien qu'elle avait eu avec lui.

IX. — La Bienheureuse montrait assez que ces continuelles visites lui causaient une très vive peine; bien souvent il lui arrivait de fuir, de se cacher, afin qu'on ne pût la découvrir. C'est pourquoi il vint à l'idée de ses supérieurs de la nommer Sous-Prieure, quoiqu'elle n'eût atteint que la vingt-sixième année de son âge; car alors, devant par son emploi servir de compagne à la Mère Prieure, quand des étrangers viendraient à la grille, elle pourrait tout naturellement satisfaire au désir et à la piété de ceux qui se présenteraient. Ayant donc été élevée à cette charge, Catherine s'en acquitta avec tant et de si grands avantages spirituels pour toutes les religieuses, que, dès lors, elle dut longtemps remplir l'emploi ou de Prieure ou de Sous-Prieure, nonobstant sa répugnance extrême. Après s'être plainte et lamentée longtemps, elle finit par obtenir des supérieurs la faculté de pouvoir ne pas accepter ces charges.

Pendant qu'elle était Sous-Prieure, on ne saurait dire le bon exemple qu'elle donnait à toute la communauté, pour la stricte observance de la Règle, étant toujours la plus exacte à se rendre aux divers exercices. Pourtant, elle ne pouvait assister à la table commune, par la raison qu'à peine commençait-on la lecture, elle était subitement ravie en extase. On avait cru devoir pour ce motif la dispenser d'y assister; mais Sœur Catherine supplia si ardemment le Seigneur de pouvoir encore observer ce point de la Règle, qu'elle fut privée de ces ravissements, comme elle l'avait été de celui de la Passion.

Admirables étaient le zèle en même temps que la douceur qu'elle mettait à amener à la fidèle observance toutes les religieuses. Lors-

qu'elle les reprenait, elle avait coutume de leur dire qu'en agissant ainsi elle voulait leur faire éviter les expiations terribles du purgatoire. Le soir, elle n'allait jamais se reposer sans avoir auparavant calmé par quelques paroles de consolation celles qui, durant la journée, avaient pu être reprises ou avaient subi quelques pénitences.

Une chose qui contribuait beaucoup, quand elle agissait de la sorte, à rendre prompte l'obéissance de toutes les Sœurs, c'était le privilège dont elle jouissait de lire dans l'intérieur des consciences. Etant à l'église pour dire l'Office ou faire ses prières, si quelques religieuses venaient à se distraire pour penser à des choses étrangères, Catherine se levait de sa place, allait vers elles, les reprenait d'avoir ces pensées, qu'elle leur spécifiait. C'est ainsi qu'elle fit un jour à l'égard de Sœur Marie-Vincent Pollini, de Sœur Marie-Constance Riva, de Sœur Marie Séraphine Baroncini et de Sœur Marie-Perpétue Cini.

Elle agissait encore de même en d'autres circonstances. Sœur Marie Modesta Giacchinotti, se trouvant un soir au dortoir, s'arrêtait à une pensée amère, Catherine l'aborde et lui dit : « Une religieuse ne devrait jamais avoir de telles pensées », et elle lui découvre la sienne. Sœur Euphémie Lépatini, encore novice, vit entrer la Bienheureuse au noviciat pour lui parler d'une action très secrète, mais avec une telle précision qu'on eût pu supposer qu'elle l'avait vue réellement. Sœur Foi-Victoire Salviati étant à prendre son repas avec sa mère qui était venue lui rendre visite au monastère, Catherine survint tout à coup, et, après quelques mots échangés, s'approchant de la Sœur, elle lui dit à voix basse que telles ou telles pensées qu'elle avait en ce moment n'étaient pas convenables. Tous ces faits rendaient les Sœurs de plus en plus vigilantes et attentives, ayant bien la certitude que telles pensées ou tels faits quelle venait leur découvrir, ne pouvaient lui être révélés que par Dieu seul.

Sœur Raphaël Cini, trouvant la Bienheureuse en extase, se plaça devant elle à genoux, et la pria en secret de vouloir bien lui obtenir la grâce qu'elle avait en vue à ce moment. Catherine, ayant connu ses intentions, lui dit, à la fin de son extase, qu'elle avait prié pour elle, et elle lui fit connaître quels étaient ses devoirs. Trois religieux, également de son Ordre : le P. Matthieu Strozzi, le P. Nicolas Michelozzi, le P. Santo Cini, l'ayant un jour trouvée en extase, demandèrent au Seigneur quelques grâces par son intervention. Or, sans sortir de son ravissement, la Sainte fit connaître qu'ils étaient exaucés ; elle donna au P. Strozzi et au P. Michelozzi une bénédiction parce qu'ils avaient

demandé chacun une grâce seulement; mais elle en donna deux au P. Cini parce qu'il avait demandé deux grâces.

X. — Au don de pénétrer le secret des cœurs, la B. Catherine joignait encore celui de prophétie. Elle annonça au P. Sixte Fabri, Maître général de l'Ordre de saint Dominique, que s'il s'ingérait dans une certaine affaire, il aurait à souffrir bien des ennuis: ce qui se réalisa, car les épreuves arrivèrent, et le P. Fabri finit par être déposé de sa charge de Général.

La Sainte avait aussi donné à une jeune fille le conseil de se faire religieuse, lui disant qu'en se mariant elle serait la plus malheureuse des femmes; mais celle-ci n'écoula point Catherine. Or, le jour qui suivit ses noces, son mari fut arrêté, mis en prison pour huit mois, dut vendre tout ce qu'il possédait et souffrit beaucoup d'infirmités.

Marc-Antoine Ubaldini avait résolu d'épouser une femme de Rome, contrairement à la volonté de sa mère qui désirait le faire marier à Florence avec la fille du comte Hugues de Gherardesca; or, la Bienheureuse lui prédit qu'il ne quitterait pas Florence sans avoir donné cette consolation à sa mère; et, en effet, au moment où il allait monter à cheval pour se rendre à Rome, il fut saisi par une maladie très grave qui l'obligea à se mettre au lit; il n'en sortit qu'après s'être déterminé, suivant la prédiction de Catherine, à faire la volonté de sa mère.

Elle prédit encore à Magdeleine Ridolphi, épouse de Robert Ubaldini, et à Marguerite Strozzi, femme de Ristori Serristori, qu'elles deviendraient veuves, que l'une d'elles se ferait religieuse dans son couvent, et que plus tard l'autre à son tour s'y retirerait pour y finir ses jours. Elle annonça à Philippe Salviati que parmi ses nombreuses filles trois seulement se feraient religieuses et qu'elles choisiraient son monastère. Tout s'accomplit de la manière la plus exacte.

Elle prophétisa à son frère le sénateur Vincent de Ricci, qu'il éprouverait de grandes infortunes, mais qu'il s'en relèverait plus puissant que jamais; ce qui se vérifia de point en point. Comme elle prévoyait qu'une des religieuses gravement malade — Sœur Marie-Beniqua dont on attendait à chaque instant le dernier soupir — causerait par sa mort un grand trouble dans le couvent où ce jour même on devait donner l'habit de religieuse à Sœur Marie-Félicie Ricasoli et à Sœur Marie-Gratienne Capponi, elle lui ordonna de ne pas mourir encore et d'attendre la fin de la cérémonie. Quand tout fut terminé, elle lui dit qu'elle avait la permission d'expirer, ce que la moribonde fit à l'heure même.

Catherine prédit aussi à Marie Barducci qu'elle se ferait religieuse dans son monastère, ce qui eut lieu effectivement, bien qu'à ce moment-là elle eût une volonté contraire et que son père fût loin de donner son consentement ; du reste, elle avait déjà fait des démarches pour son entrée dans un autre couvent. La même chose arriva à Sœur Marie-Perpétue Cini.

Une autre fois, Sœur Dominique Poccetti se désolait, sachant que sa mère était sur le point de mourir. La Bienheureuse en ce moment malade elle-même et en danger, fit dire à Sœur Dominique que ni elle ni sa mère ne mourraient de cette maladie, et la prédiction se vérifia.

Sœur Marguerite Ricasoli l'ayant priée de lui enseigner ce qu'était l'amour de Dieu, avait eu pour réponse d'aller en paix et que bientôt elle l'éprouverait. Peu de jours après, cette dernière sentit son âme s'embraser pour Dieu, au point qu'elle aurait voulu tout souffrir sans croire encore avoir rien fait. Cet état de ferveur lui dura quelques semaines. De même un certain Frère Dominique Bigio Reomito qui était très lié avec elle, lui avait bien souvent demandé des conseils à l'occasion d'une affaire importante et n'avait jamais obtenu d'autre réponse, sinon qu'il serait éclairé en temps opportun. Or, en partant de Prato, il fut en effet saisi d'une lumière soudaine qui donna à son esprit les plus vives clartés et lui fit comprendre la conduite qu'il devait tenir.

A l'esprit de prophétie s'unissait en Catherine celui de voir les choses éloignées comme si elles eussent été sous ses yeux. Le Père Timothée Ricci, son oncle, qui avait été son confesseur et celui de la communauté en même temps que Prieur du couvent de Prato, mourut à Pérouse ; sans avoir reçu aucun avis, la Bienheureuse à l'instant même de cette mort, l'annonça à toutes ses religieuses, afin que, le plus promptement possible, elles priassent pour le repos de l'âme du défunt. Un jour elle vit venir à elle des hommes de Prato appelés Frères de la Miséricorde, parce qu'ils assistent ceux que la justice a condamnés ; ces Frères la supplièrent de prier pour un malheureux qui ne voulait pas se disposer à la mort, refusant avec obstination de se convertir. Après avoir fait pour lui une courte prière, elle leur dit de partir, que la conversion du condamné était déjà opérée, et qu'à leur arrivée ils le trouveraient dans les meilleures dispositions : ce qui fut vrai.

XI. — Indépendamment des dons particuliers que nous avons déjà

mentionnés, la B. Catherine avait un regard si gracieux, empreint d'une si vive piété et exprimant je ne sais quoi de si divin que, sans dire un mot, elle touchait le cœur de tous ceux qui la voyaient, et quand ils auraient été profondément plongés dans le vice, elles les amenaient à changer de vie. C'est ce qui eut lieu pour Ludovic Capponi, Baccio Lanfredini et Nicolas Altoviti, qui devint évêque. Un autre prélat, venant au monastère pour y donner la Confirmation à Catherine et à plusieurs religieuses, fut si touché à son seul aspect que la plus vive componction pénétra son cœur. Devant célébrer la sainte Messe avant la cérémonie, il ne fit durant tout ce temps que pleurer ses péchés ; et étant venu à mourir quelque temps après, la Sainte sut par révélation qu'il avait échappé aux flammes éternelles.

Un certain Baccio, cribleur de grains, homme déjà avancé en âge et pourtant de mœurs déréglées, se trouvant au couvent à l'heure où les religieuses faisaient une procession, eut à peine fixé les yeux sur le visage de Catherine, qu'il se sentit couvert d'une grande confusion et éprouva une vive douleur de ses péchés. Dès ce moment, il les pleura amèrement et résolut de changer de vie.

Un jeune libertin au service de Biagio Menochini Luchesi l'ayant vue seulement de loin, pendant qu'elle était à la grille, fut tellement captivé par je ne sais quel charme surnaturel, qu'il sentit s'opérer en lui un changement profond, et ce changement fut si réel et si durable, qu'étant de retour à Lucques où il avait été jadis une cause de scandale, il devint un modèle d'édification.

François Maringhi de Florence menait une vie très licencieuse et se faisait gloire de ses désordres. Dès qu'il eut vu Catherine et qu'il lui eut parlé, il se sentit tellement enflammé de l'amour de Dieu que, dès ce moment, il se livra aux exercices de piété et devint exemplaire, se rendant chaque jour aux Matines de la cathédrale de Florence, et demeurant après l'Office pour continuer son oraison.

Une personne noble et lettrée, pour avoir entretenue la Sainte une seule fois, avait jour et nuit présent à son esprit le souvenir de Notre-Seigneur et partout où elle allait il lui semblait voir le Sauveur attaché à la croix.

Les conversions de très grands pécheurs furent encore opérées par les prières de Catherine, qui demandait à Dieu, pour obtenir leur salut, de supporter les douleurs les plus atroces et les infirmités les plus graves. Ainsi, pour le voleur condamné à mort dont nous avons parlé, elle accepta de la part de Dieu et souffrit pendant longtemps de violents maux de tête.

Elle supporta également de cruelles douleurs de côté pour la Sœur Louise Nicolini, affaiblie par une longue maladie, sans qu'on pût trouver aucun moyen d'améliorer son état. Cette pauvre malade s'était livrée au découragement le plus profond et ne voulait plus rien entendre, renvoyant toutes les Sœurs qui la venaient voir et jusqu'à Catherine elle-même. Mais, dès que celle-ci eut fait sur la malade un signe de croix avec l'anneau que lui avait donné le Sauveur Jésus, elle se remit aussitôt, reprit son calme et demanda pardon à toutes les religieuses du scandale qu'elle leur avait donné; puis, se recommandant à leurs prières, elle reçut avec une grande piété la sainte Communion et se disposa à la mort avec une résignation admirable. Peu de jours après elle expira, et la Bienheureuse vit son âme, après quatre jours de purgatoire, portée dans le Ciel par la main des Anges.

Dans plusieurs autres circonstances, Catherine endura pour le prochain d'inexprimables souffrances; une fois, entre autres, elle offrit grand nombre de prières et de pénitences pour un personnage important. Après qu'il fut mort, ayant obtenu de faire une partie de son purgatoire, elle eut une maladie que tous les médecins regardèrent comme extraordinaire. Ses chairs s'embrasèrent, et, en se tuméfiant, devinrent rouges et blanches; des étincelles s'en échappaient, de sorte qu'il semblait à Catherine comme à tous ceux qui l'approchaient qu'elle brûlait. Sa langue était devenue noire comme un charbon. Pas une religieuse ne pouvait lui tenir la main. Sa cellule même était si échauffée de son haleine brûlante qu'on n'osait presque y entrer. Cet état de combustion lui dura quarante jours consécutifs.

XII. — L'ardente charité que la B. Catherine faisait paraître pour obtenir la conversion des pécheurs, elle la montra pareillement en se procurant, par tous les moyens possibles, des aumônes considérables qu'elle savait fort bien employer, soit au soulagement des pauvres, soit à doter des jeunes personnes qui voulaient se marier ou entrer au couvent, et qui, sans cette aide, auraient couru de vrais dangers dans le monde. Elle avait de la sorte fait prendre l'habit à plusieurs religieuses de son monastère, avec les secours dus à la libéralité du sénateur Frédéric de Ricci, son oncle, d'Albert de Bardi, des comtes de Vernio et de plusieurs autres gentilshommes florentins, qui rivalisaient de zèle dans l'exercice de la charité et lui donnaient toute latitude pour employer à son gré leurs aumônes. Toutefois, pour recevoir comme pour donner, en tout ou en partie, ce qu'on lui offrait, elle se mettait toujours sous la dépendance des supérieurs.

Catherine obtint par ses prières des grâces nombreuses et signalées, non seulement pour l'âme, mais aussi pour le corps ; c'est ainsi que grand nombre de personnes l'ayant invoquée dans le péril ou la maladie, se virent exaucées par sa puissante intercession.

Une grave maladie venait d'atteindre Marie Gualterotti, épouse de Philippe Salviati ; celui-ci eut soin de recommander sa femme à la Bienheureuse. La malade s'étant endormie, il lui sembla être au couvent de Prato, dans la cellule même de Catherine. Or, à son réveil, elle sentit un mieux sensible et se trouva guérie. Etant ensuite allée faire une visite au monastère, à peine eut-elle aperçu la Sainte qu'elle la reconnut, bien qu'elle la vît pour la première fois ; elle lui dit que c'était elle qui l'avait guérie et lui en témoigna toute sa reconnaissance.

Le chevalier Bernard Ricasoli, venant d'être nommé ambassadeur du grand duc de Toscane auprès du duc de Bavière, se fit recommander par sa mère à la B. Catherine, afin que Dieu lui accordât par ses prières un heureux voyage pour aller comme pour revenir. En sortant de la porte de Florence, il vit marcher devant lui une religieuse vêtue de blanc comme les Sœurs du couvent de Saint-Vincent de Prato ; cette religieuse l'accompagna jusqu'aux portes de Monaco, d'où il partit pour aller remplir sa mission diplomatique ; il la retrouva au retour pour parcourir le même trajet de Monaco à Florence. Le chevalier voulut ensuite se rendre à Prato et, bien qu'il n'eût jamais vu Catherine auparavant, il la reconnut au milieu d'une foule de Sœurs, et dit avec assurance que c'était elle-même qui lui était apparue durant son voyage.

Une jeune personne ayant eu le malheur de tomber dans un précipice, s'empressa d'invoquer le secours de la Sainte qu'elle connaissait, et il lui parut qu'elle la retirait du fond de l'abîme. Elle en sortit, en effet, sans aucun mal ; ses habits déchirés et quelques marques à la joue droite restèrent les seules preuves de sa chute.

Une jeune villageoise, atteinte d'hydropisie, était allée au couvent demander la *sainte religieuse*, Catherine qui gardait la porte ne daignant pas la regarder et, lui fermant le guichet, se contenta de dire : « Ici on ne parle pas de sainte ou non sainte : les saints ne sont qu'au Ciel ! » Cependant, à la prière de quelques Sœurs, témoins du fait, elle consentit à ouvrir la porte de nouveau pour consoler cette malheureuse, fit sur elle le signe de la Croix et la guérison de la malade fut complète.

XIII. — Les grands sentiments d'humilité et de dévotion à l'égard de la Passion de Notre Seigneur qui brillaient dans la vie de la B. Catherine, se manifestèrent jusqu'à sa mort. Après avoir vécu en religion cinquante quatre ans, ayant rempli la charge de Prieure ou de Sous-Prieure l'espace de quarante-deux ans, donnant des exemples éclatants de sainteté, elle fut assaillie du mal qui devait l'emporter au bout de neuf jours. Quand elle en ressentit les premières atteintes elle s'empessa de demander pardon à toutes les religieuses, leur assurant qu'elle n'était pas celle que l'on pensait, mais plutôt une pécheresse, le fardeau et l'ennui du couvent ; puis, s'étant fait administrer le très saint Viatique, elle continua ses méditations jusqu'au dernier soupir, exprimant dans son corps les divers mystères de la Passion du Sauveur Jésus, son Epoux, comme elle avait coutume de le faire quand elle était en santé. Elle plaça les mains et les pieds comme les avait le Sauveur crucifié ; après avoir demandé à boire, elle prit une potion amère que le médecin avait ordonnée. Elle pria ensuite le Seigneur de hâter sa mort, non à cause des souffrances qu'elle endurait, mais pour ne pas accabler davantage ses pauvres religieuses qui demeuraient constamment autour d'elle, sans qu'une seule voulût aller se reposer. C'est ainsi qu'elle rendit paisiblement son âme à Dieu vers les huit heures du soir, la veille de la fête de la Purification de la Très Sainte Vierge, le 1^{er} février, l'an 1590. Elle avait atteint sa soixantième année.

Avant comme après sa mort, des concerts et des mélodies angéliques furent entendus par un grand nombre de religieuses, et si la plupart ne pouvaient pas bien distinguer les paroles de ces chants, quelques-unes pourtant crurent saisir ces mots : *Veni, sponsa Christi, accipe coronam*, etc. — *Veni, electa mea*, etc. Du reste, elles s'accordaient toutes pour affirmer que ces voix étaient surhumaines, d'autant qu'à cette heure les Sœurs ne chantaient pas, étant toutes plongées dans la douleur, et qu'en outre, ces chants ne venaient pas du dehors, mais qu'on les entendait dans les airs, au-dessus du couvent.

A peine morte, et avant même de rendre le dernier soupir, la Sainte resplendit d'un tel éclat qu'on ne pouvait fixer sur elle les regards. La beauté de son visage surpassait toute beauté humaine et paraissait vraiment angélique. Son corps répandait une odeur très embaumée, odeur que l'on sentit longtemps autour de son tombeau. Ce parfum était si agréable, si extraordinaire, qu'on ne pouvait rien

lui comparer ; il s'exhalait des petites feuilles sur lesquelles, avec son sang, quand on fit l'ouverture du corps, plusieurs Religieuses avaient gravé des croix, des cœurs ou le saint Nom de Jésus.

Pendant que ces précieuses dépouilles étaient au chœur, on observa que la main qui était posée sur l'autre parut, à un moment donné, brillante comme un rayon de soleil. Le corps de la Bienheureuse resta ainsi exposé dans l'église pendant deux jours, pour donner satisfaction à la piété des fidèles qui venaient en très grand nombre à Prato, de Florence et de tous les lieux circonvoisins. Ce même concours continua longtemps au tombeau de Catherine, tant à cause de la renommée de sa sainteté que par l'espoir que chacun nourrissait d'obtenir de nombreuses grâces par son intercession.

On sait aussi qu'au moment de sa mort, comme plus tard en plusieurs autres occasions, la Bienheureuse apparut à un grand nombre de personnes, toute environnée de gloire. Au moment de son trépas, une pieuse personne de Prato vit une procession composée de saints et de saintes, dans la compagnie desquels était le Sauveur Jésus qui conduisait son épouse au Ciel ; comme elle entendit bientôt après sonner au couvent de Saint-Vincent la mort d'une Sœur, elle comprit que cette épouse placée près du Sauveur était la B. Catherine.

C'est également à Prato que Baccio Verzoni, au moment même où la Sainte expirait, commença à se désoler et à gémir ; comme on lui demandait la cause de ses cris douloureux, il répondit que la B. Catherine venait de mourir, et qu'il l'avait vue environnée d'une grande lumière ; peu après on entendit le son de la cloche qui annonçait sa mort.

Sœur Philippine Dardinelli, priant une nuit près de son tombeau sentit tout à coup une odeur très suave, et, se tournant, elle vit la Bienheureuse toute resplendissante ; c'est ce qui arriva encore cette même nuit à Sœur Anastasie Marchi. Sœur Foy-Victoire Salviati se rendant un jour au chœur, l'aperçut dans une nuée, vêtue de blanc, et comme elle voulait s'approcher, la Sainte disparut.

La Marquise Euridice Malespina était allée quelque temps après la mort de la B. Catherine à Prato, pour y visiter quelques religieuses ; ayant entendu que parfois la Sainte faisait des apparitions, elle manifesta le désir de la voir. Or, durant une nuit où elle était éveillée, Catherine lui apparut resplendissante.

Sœur Catherine, filleule de cette marquise, assistant à une procession que les religieuses font de la chapelle au jardin, vit la bien-

heureuse à une fenêtre du dortoir qui donnait sur ce jardin ; elle était avec son habit ordinaire, mais avait autour de la tête une brillante auréole en guise de diadème et elle bénissait les Sœurs.

La Bienheureuse apparut encore à d'autres religieuses de différents couvents, mais la vision que nous signalons par dessus toutes les autres, est celle de sainte Marie-Madeleine de Pazzi qui, ravie en extase, aperçut Catherine au milieu des élus dans toute l'ivresse du triomphe.

XIV. — Outre les miracles que la B. Catherine avait obtenus du Seigneur pendant sa vie, on en compte plusieurs autres après sa mort.

Il arriva à une époque que le vin du couvent de Saint-Vincent qui devait servir pour les religieuses vint à se gâter entièrement. Comme celles-ci, du vivant de Catherine, se recommandaient à elles pour tous leurs besoins, et en obtenaient ce qui leur était nécessaire, en cette circonstance elles eurent encore recours à son intercession : on fit une procession solennelle où était porté en tête le manteau de la Sainte ; on entra dans la cave pour y bénir toutes les barriques, et, subitement, il se répandit de tous côtés une odeur des plus suaves, semblable à celle qu'on avait sentie à la sépulture. Dès ce moment, le vin qui s'était gâté reprit toute sa vertu, et on trouva même qu'il était de meilleure qualité qu'avant son altération.

Sœur Véronique de Ricci, nièce de la B. Catherine, se trouvait atteinte d'une fièvre aiguë très intense, qui l'avait déjà fait condamner par tous les médecins ; la mère Prieure voulut employer comme dernier remède la protection de la Sainte, qu'elle fit implorer en portant en procession, à la malade, le manteau de sa vénérable tante. L'effet fut immédiat ; car, après avoir touché ce manteau, la moribonde tomba dans un profond, mais très paisible sommeil, et, s'étant réveillée, elle se trouva fort soulagée et le lendemain, dès l'aube, elle était entièrement guérie.

Pareille grâce fut accordée à Bernard Céparelli, chirurgien de Prato ; étant dans un état désespéré, on alla chercher un bandeau de la B. Catherine qu'on lui appliqua dans la soirée et qu'on laissa sous son chevet : il s'endormit aussitôt, et, vers minuit, se réveillant, il se trouva mieux ; le jour suivant il n'avait plus de mal.

Catherine Blasini, jeune enfant de sept ans, était obsédée par le démon, et on avait employé à son égard, sans aucun succès, tous les exorcismes ordinaires de l'Eglise ; mais à peine sa mère eut-elle

apporté quelques-unes des reliques de la B. Catherine, que l'enfant se vit entièrement délivrée.

Sœur Catherine-Alexandra Bonzi, religieuse de Saint-Vincent de Prato, fut guérie trois fois par notre Sainte d'une manière miraculeuse. La première fois, sa guérison fut instantanée. Une inflammation de l'artère qui l'avait fait souffrir pendant plusieurs années d'une manière notable, en était venue à la réduire à l'extrémité, au point qu'on ne cessait de la veiller, et son confesseur dans les moments de crise était là pour l'administrer, tant était périlleux son état. Or, sa guérison eut lieu le 4 du mois de mai 1726, par la seule application du bâton dont se servait la B. Catherine. La seconde fois, elle fut encore guérie instantanément; car reprise de la même maladie, elle avait déjà reçu le Viatique et on était sur le point de lui faire les onctions de l'huile sainte, quand le même remède produisit une nouvelle guérison. La troisième fois elle fut délivrée d'une hydropisie qui la tourmenta pendant deux mois; elle avait les jambes et les mains enflées, mais en peu de jours l'enflure disparut, car, s'étant recommandée de nouveau à l'intercession de la B. Catherine, elle obtint une parfaite santé sans l'aide d'aucun médicament. Les deux premiers miracles opérés sur la personne de cette religieuse ont reçu la haute approbation de la Congrégation des Rites.

Sœur Elisabeth Chérubina, religieuse converse du couvent de Sainte-Claire de Prato, ayant été tourmentée pendant cinq ans et plus d'une forte sciatique, se trouvait depuis quatre mois clouée sur son lit sans pouvoir se remuer. Quand elle apprit la grâce obtenue par Sœur Catherine Bonzi, au moyen du bâton dont se servait la B. Catherine, elle demanda ce même bâton; l'ayant obtenu, elle l'appliqua dévotement sur l'endroit malade. S'étant endormie, après deux heures, elle reposa tranquillement toute la nuit, ne s'éveillant que deux ou trois fois, et sentant chaque fois un soulagement progressif; elle voulut ensuite se tourner commodément dans son lit et le fit sans difficulté. Peu de jours après, elle était en complète santé. Ce miracle porte le n° 11 dans la série mentionnée des douze, soumis à l'examen de la Congrégation générale des Rites, et y reçut, à son tour, la même approbation.

Si l'on ne craignait de dépasser les limites d'un simple aperçu, on pourrait citer encore un grand nombre de grâces obtenues de Dieu par notre B. Catherine de Ricci. Même de nos jours, la Sainte continue à exaucer ceux qui ont recours à elle, et invoquent son inter-

cession avec cette foi vive dont parle l'Apôtre, foi qui opère par la charité, et qui est unie à un vrai et sincère désir de plaire à Dieu et de le servir avec fidélité.

XV. — Comme on vient de le voir, les miracles opérés par sainte Catherine après sa mort allaient se multipliant et tout se préparait pour faire entrer sa cause dans la voie qui devait la conduire aux honneurs suprêmes de l'Eglise. La première procédure eut lieu tout de suite après la mort de la Sainte, et quand cette instruction du procès fut terminée devant le tribunal de l'Evêque, le Pape Urbain VIII appela la cause en Cour de Rome. En 1624, furent nommés des juges commissaires, dont la procédure arriva au tribunal de la Rote. La commission nommée pour l'examen des vertus, des extases et des miracles de la servante de Dieu, concluait, par le vœu présenté au Souverain-Pontife, qu'on pouvait procéder en sûreté à la Béatification.

Sur ces entrefaites, Urbain VIII ayant publié les nouveaux décrets qui modifiaient la procédure pour la canonisation des Saints, tout ce qui avait été fait pour la cause de Catherine fut annulé de plein droit, et l'on dut remettre à plus tard les nouvelles instructions. Après un jugement favorable, obtenu selon les règles d'Urbain VIII, soit au tribunal de l'ordinaire en 1675, soit à celui de la Congrégation des Rites en 1679, on vint au troisième et dernier examen des vertus de la Servante de Dieu.

Le premier décret en faveur de l'héroïcité des vertus de la Vénérable, eut lieu sous le Pape Benoît XIII, le 7 mai 1727 ; le second, en faveur de l'authenticité des miracles, sous le Souverain Pontife Clément XII, le 30 avril 1732. Enfin la Béatification solennelle fut célébrée à Saint-Pierre par le même Pape, le 23 novembre suivant.

A Florence, la joie fut immense et remplit toute la ville, où de brillantes fêtes furent célébrées, dans les couvents dominicains de Saint-Marc et de Santa-Maria-Novella. L'illustre famille de Ricci s'entendit avec les religieux de l'Ordre pour déployer une grande pompe à l'occasion du Triduum, célébré au milieu d'un grand concours de peuple. Les membres de la famille Ducale et les magistrats de la ville voulurent rendre hommage à leur illustre compatriote, devenue au ciel leur puissante protectrice.

L'année suivante, 1733, eurent lieu les fêtes spéciales du monastère de Saint-Vincent de Prato ; l'on terminait la construction d'une église splendide. C'est le 26 du mois de septembre qu'on ouvrit le tombeau de la Bienheureuse, en présence d'une foule de personnages

appelés comme témoins. Après 142 an^s de sépulture, les restes sacrés de celle qui fut l'épouse de Jésus Crucifié, apparurent aux yeux des générations nouvelles. Au premier aspect, on fut étonné de voir qu'une partie de son corps eût conservé ses chairs, tandis que les autres ne présentaient plus que des ossements desséchés. Mais on fut surtout saisi d'admiration quand on put constater que les parties respectées par la mort étaient celles qui portaient les marques du crucifiement mystérieux de la Sainte avec Jésus-Christ. Tous les ornements funèbres étaient tombés en poussière, excepté la petite croix de bois qu'on place dans la main de chaque religieuse partant pour l'éternité.

Tout était prêt pour que ce corps sacré fût désormais en spectacle au monde. Retiré de sa tombe par des mains sacerdotales, il fut religieusement déposé dans une belle châsse dorée, ouverte et protégée par des glaces des quatre côtés. Quand les fêtes triomphales s'ouvrirent et qu'on put voir la Sainte apparaître sur une estrade élevée, il y eut dans cette immense assemblée un tressaillement universel de joie, d'amour et de vénération. Pendant ces trois jours, on ne se lassait pas de contempler ces reliques vénérées.

Aussitôt après la béatification, de nouveaux miracles non moins éclatants que les autres, provoquèrent la reprise de la procédure, autorisée en 1734 par Clément XII. L'examen de ces miracles soumis à la Congrégation des Rites, ne fut terminé que dix ans après.

Le Pape Benoît XIV pour leur donner sa solennelle approbation, en 1744, choisit le jour de la fête de saint Philippe de Néri ; enfin, deux ans après, le 29 juin 1746, à la grande solennité de saint Pierre et de saint Paul, il inscrivait le nom de la B. Catherine de Ricci dans le Catalogue des Saints, la proclamant sainte à la face de l'Eglise universelle. La bulle de canonisation est le plus admirable résumé de cette vie merveilleuse.





Le V. P. VINCENT CALOGER

Profès du Couvent de Saint-Dominique à Messine (*)

(1588-1677)

Ce grand religieux s'est rendu d'autant plus illustre par la pratique de toutes les vertus, qu'il a persévéré dans sa ferveur jusqu'à une extrême vieillesse. Il avait vingt et un ans lorsque, ayant connu par la lumière du ciel et par sa propre expérience, le danger du monde, il en évita sagement les pièges, et se retira au port assuré de la Religion, l'an 1609. Comme sa vocation était sincère autant que sainte, il ne songea qu'à s'avancer toujours dans la carrière qu'il entreprenait de fournir, sans jamais se donner de repos avant d'avoir atteint la perfection qu'il s'était proposée.

Il s'attacha d'abord à une pratique exacte et fidèle de l'obéissance; de sorte que si le signal de l'Office le surprenait dans quelque exercice humble et manuel, il aurait eu scrupule de s'aller laver les mains avant de s'y rendre, pour ne pas manquer de s'y trouver, *relictis omnibus*, « en laissant toute autre chose », ainsi que la Constitution le porte. Il en agissait de même en tous les autres points des Règles, ou même de la charité; car, si le sacristain, par exemple, l'appelait pour dire la sainte Messe, pour entendre les confessions, ou le portier, pour aller visiter quelque malade, il était entièrement à leur disposition, sans jamais y apporter aucun délai. Il est vrai que si les malades qu'il visitait n'étaient pas éloignés du couvent, ni leur nécessité pressante, et qu'il entendît sonner la cloche de l'Office, il prenait doucement congé d'eux, et s'en retournait, pour assister au chœur. Il faisait cette action avec tant de promptitude et de joie, que revenant des endroits les plus éloignés de la ville, et trouvant déjà Vêpres ou Complies presque finies, il courait, même sur ses vieux ans, assister à ce qui restait, commençant à chanter et à s'unir au chœur d'aussi loin qu'il entendait les Frères. Il lui suffisait de connaître ce que les Supérieurs désiraient, pour l'exécuter avec diligence. Que s'ils

(*) *Mémoire de Messine*. (Souèges, supplément de Juillet).

commandaient quelque chose en vertu, ou par le mérite de l'obéissance, c'était alors qu'on voyait ce Vénérable Père tressaillir, et s'y porter de tout son cœur, répétant souvent ces mots : *L'obéissance, l'obéissance ! O le grand bien que l'obéissance ! ô la riche perle !* Se laissant aller à de semblables expressions, qui excitaient les cœurs les plus durs à l'amour de cette vertu. Mais il n'en donna jamais des exemples plus édifiants, que dans son extrême vieillesse, car ayant perdu la vue, il obéissait absolument à tout ce que le Frère, qu'on lui avait donné pour le servir, lui disait de faire. Il croyait même que c'eût été une injustice de ne pas obéir à tout le monde.

Cette soumission et cette dépendance sont d'autant plus remarquables, que c'était un religieux d'un rare mérite, d'une réputation très éclatante, et d'une grande utilité spirituelle et temporelle pour son couvent. Il n'était encore qu'étudiant, mais prêtre, lorsqu'on lui donna le soin des novices, sa prudence et sa sainteté suppléant abondamment au défaut des années; d'où venait que travaillant beaucoup plus à l'éducation des novices par ses exemples, que par ses paroles, quoique celles-ci ne lui manquassent jamais, il les formait excellemment dans tous les devoirs de leur état. Il enseigna plusieurs années la philosophie et l'Ecriture sainte, en laquelle il était très versé. Il avait fait également une étude particulière des ouvrages des Pères, dont il possédait à fond les sentiments, aussi bien que de ceux des canonistes, qu'il employait très à propos dans la décision des cas de conscience. Il ne voulut pourtant jamais aucun degré d'honneur, pour mieux se maintenir dans l'humilité religieuse.

Le V. P. Vincent prêcha avec applaudissement, et surtout avec un fruit inestimable, dans les principales villes de la Sicile, comme à Messine et à Syracuse. Il fut Prieur de son couvent l'an 1659, et le gouverna avec une vigilance, un zèle et une douceur, qui firent de plus en plus admirer les rares dons que Dieu avait conférés à son âme. On vit dans cette rencontre ce que le cardinal Cajetan a très judicieusement remarqué, à savoir : « que ceux qui paraissent les plus timides dans l'acceptation des emplois, et qui les fuient avec tout le soin possible, lorsqu'ensuite ils sont contraints de s'en acquitter par obéissance, le font excellemment et incomparablement mieux que ceux qui les recherchent d'eux-mêmes, ou qui s'y laissent engager par la pente de leur inclination ». Car ce Vénérable Père se voyant élu Prieur de son couvent, apporta tant d'obstacles à sa confirmation, que le Père Grégoire Areilza, visiteur alors du Révérendissime

Père Général pour la Sicile, fut contraint de l'obliger sous précepte à y consentir. Lorsqu'il se fut rendu, le V. Père Vincent s'appliqua tout entier à remplir les devoirs des bons Pasteurs, qui, selon le portrait que le Saint-Esprit nous en fait par le prophète Ezechiel, ne songent qu'à « paître leur troupeau, à raffermir ce qui est faible, à remettre ce qui est rompu, à ramener ce qui est égaré, et à chercher ce qui est perdu, » sans commander avec fierté ou avec empire, mais avec une sage fermeté, avec un amour et une tendresse de Père. Dieu, de son côté, lui donna tant de bénédictions, et le combla de tant de biens, que la dépense qu'il fit durant son triennat en réparations, en aumônes et en ornements pour la décoration de l'église, serait incroyable, si les comptes qu'il rendit n'en eussent fait entière foi.

Parmi cette affluence de biens il vivait dans une pauvreté très étroite. Il ne se pouvait rien voir de plus vil que ses habits, qu'il portait très grossiers, et souvent même après que les autres les avaient déjà usés ; aussi fallait-il les couvrir de pièces. Il était néanmoins fort propre, la candeur de son âme ne pouvant souffrir même extérieurement rien de taché, de souillé. Tout l'ornement de sa cellule consistait en trois images de papier, l'une du Crucifix, la seconde de la Sainte Vierge, et la troisième de notre Père saint Dominique. La sainte Bible, quelques livres de piété, dont les principaux étaient ceux du Vénérable Père Louis de Grenade, faisaient toute la consolation de son cœur. Il était fort solitaire, gardant soigneusement la cellule, et n'en sortant que pour quelque action de charité. Un livre, qui traitait de la préparation à la mort, était le plus ordinaire sujet de sa lecture. Son lit était si pauvre et si dur, qu'il semblait être dressé plutôt pour lui donner de la peine que du soulagement. Il ne voulut jamais toucher à une pension de vingt écus que ses parents lui avaient faite sa vie durant ; il la laissa entièrement à la disposition de son Prieur. Son rosaire était très simple et très pauvrement enfilé, car il ne croyait pas que ce qui ne doit servir qu'à régler des méditations et des prières, dût avoir rien de curieux ou de recherché.

A cet esprit de pauvreté il joignit celui d'une humilité très sincère, ne dédaignant pas de s'occuper aux offices les plus ordinaires et les plus pénibles, observant soigneusement le temps et les heures auxquelles il ne pouvait être aperçu ; car alors, il balayait le chœur, frottait les stalles, essuyait les marchepieds de l'autel, remplissait d'eau le bassin où les prêtres vont laver leurs mains avant la sainte Messe. Mais

surtout il prenait un singulier plaisir à suppléer le garçon de peine, chargé des soufflets de l'orgue au temps des Offices; l'endroit où il se fallait mettre était obscur, ce qui lui permettait de n'être point aperçu.

Le V. P. était si dévot envers l'Eucharistie, qu'il voulait lui-même balayer, et ensuite parsemer de fleurs les endroits du couvent où les religieux devaient porter en procession ce divin Sacrement en sa grande fête. Tous les jours il disait la sainte Messe, jusqu'à ce que, peu d'années avant sa mort, il eût perdu la vue. Il célébrait au point du jour; et pour s'y dignement préparer, il restait en oraison après Matines. A cette messe du serviteur de Dieu accourait une grande foule, tant on était édifié de sa piété, de son ardeur et de ses larmes.

Son cœur était si tendrement touché et embrasé de tout ce qui regarde l'honneur et le culte de Dieu, que la moindre faute à l'Office divin lui était insupportable. La seule prononciation du Nom de Jésus faisait couler ses larmes. Il était extraordinairement ému en la considération de la Passion du Sauveur; et, en mémoire de ce trajet si pénible qu'il fit, portant sa Croix depuis le Prétoire jusqu'au Calvaire, il faisait lui-même plusieurs stations en divers endroits du couvent, où il s'arrêtait pour prier, et, en compatissant à Notre Seigneur, s'offrir à sa divine volonté en holocauste. Tous les vendredis du Carême son visage, triste et abattu, portait les marques de la douleur et de l'oppression dont son âme était accablée.

Souvent, dans la ferveur de la prière, on lui entendit proférer ces paroles d'une parfaite résignation, les larmes aux yeux, avec un esprit contrit et humilié: « Me voici, Seigneur, votre très vil et très indigne serviteur, que vous plaît-il que je fasse? où vous plaît-il de m'envoyer? Me voici prêt à tout ce qu'il vous plaira de me faire connaître; et quand il faudrait traverser l'enfer, pour vous obéir, je n'en refuse pas les peines, sachant bien que mes péchés les ont méritées, et bien davantage. » L'oraison continuelle faisait sa vie, et pour s'y exciter de plus en plus à la ferveur, il observait, à l'imitation de notre Père saint Dominique, diverses attitudes et postures. Tantôt il priait debout, tantôt à genoux, tantôt prosterné, tantôt les bras étendus en croix sur les sépultures des Frères, où il demeurerait immobile des heures entières. Quelquefois, dans la méditation des soufflets que notre Seigneur avait reçus, il s'en donnait lui-même de terribles. Il prenait tant de plaisir à parler de Dieu, que tout autre discours lui était importun; et il avait le cœur si saintement disposé à écouter tout ce

qu'on en disait, qu'il y prêtait l'oreille avec un humble silence; à le voir sans le connaître, ont l'aurait pris pour une personne qui n'aurait rien su de ces choses, et qui, pour les apprendre, avait besoin d'en être minutieusement instruit.

Il courait au chœur soudain après le premier coup de la cloche, et attendait à genoux le second signal; la jubilation, avec laquelle il chantait et prononçait extérieurement les paroles de l'Office, était une marque aussi touchante qu'édifiante de l'onction de la grâce qui remplissait son cœur.

Très dévot à la Sainte Vierge il la saluait toujours par l'*Ave Maria*, en entrant dans sa cellule et en la quittant. Il récitait son Office avec un respect et une attention angéliques, et il faisait quantité de prostrations devant son image du dortoir. Il s'y présentait souvent en posture de criminel, les mains liées derrière le dos; s'en allant ensuite à l'église devant un autre de ses autels, il y terminait sa procession par l'amende honorable qu'il faisait de toutes ses ingrattitudes. Il appelait la Sainte Vierge *le Paradis de son cœur*, prenant un singulier plaisir à la louer par l'incomparable titre de *Mère de Dieu*, et prononçant son nom avec des larmes de tendresse.

Tous les jours qui n'étaient pas empêchés par quelque fête, il disait la Messe en son honneur, officiait volontiers à toutes ses fêtes; et les samedis, où on faisait l'Office *de Beata*, c'était lui qui voulait être hebdomadaire; il célébrait à ces jours avec tant de consolation, qu'il ne pouvait contenir ses larmes, surtout à ces paroles de la Préface: *Et te in Veneratione Beatae Mariæ semper Virginis exultantibus animis laudare, benedicere, et prædicare*. Outre son Rosaire, il disait tous les soirs avec une ferveur toujours nouvelle la petite Couronne, qui correspond aux cinq lettres du nom de Marie. Il prêcha plusieurs années le Rosaire, attirant tant de monde à cette dévotion, que les plus vastes églises étaient trop petites pour contenir ceux qui accouraient l'entendre. Il éleva à Notre-Dame du Rosaire une magnifique chapelle, des aumônes qu'on lui donnait à l'envi et qu'il allait lui-même recueillir par toute la ville avec une humilité et une modestie très édifiantes. Le soin qu'il prenait d'entretenir la dévotion du saint Rosaire, la plus agréable et la plus utile qu'on puisse offrir à la Reine des cieux, lui attirant beaucoup de pénitents et de pénitentes, il les formait excellemment à la vertu, mais avec tant de retenue et de sagesse pour les personnes du sexe, qu'il ne faisait pas moins admirer en leur direction sa réserve et sa modestie, que son zèle et sa charité.

Il était l'asile et le consolateur de tous les affligés, qui avaient recours à lui dans toutes leurs peines, comme à leur véritable Père.

Après sa dévotion à la Sainte Vierge, celle que le V. P. Vincent portait à notre B. Père saint Dominique tenait le haut lieu dans son cœur. Le monde accourait en foule aux exhortations qu'il faisait tous les dimanches après Complies, dans notre église, lorsque, selon la coutume, on y découvrait l'image du Saint. Le Père commençait les oraisons qu'on y récite, et les continuait avec un ton si pénétrant et si dévot, que tous les assistants en étaient touchés, et particulièrement à ces paroles: *Imple, Pater, quod dixisti, nos tuis juvans precibus*. La confiance qu'il témoignait, en donnait aux autres, d'où venait que tous généralement imploraient le secours de saint Dominique dans leurs nécessités.

Le désir de l'imiter comme son digne enfant le portait par un grand principe de charité à se faire tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ, et les attirer à son amour et à sa crainte. Nous avons déjà vu avec quel esprit de ferveur, suivi d'un fruit inestimable des âmes, il s'employait à la prédication. Mais il faut considérer plus en détail l'effusion de sa charité à l'égard des pauvres et des misérables, et généralement sur toute sorte de personnes. Il aimait si tendrement les pauvres, qu'il n'y en avait pas un seul qui ne ressentît les effets de sa compassion et de sa miséricorde par les aumônes qu'il leur procurait et distribuait. Il avait en particulier une pauvre malade, à laquelle il envoya tous les jours jusqu'à la mort de quoi se nourrir. Il se privait de la meilleure partie de son dîner; et recueillant sur les tables ce que les religieux, imitateurs de sa charité, lui donnaient du leur, il le portait aux pauvres, qui l'attendaient; après les avoir exhortés à bénir Dieu, et à le remercier de ses grâces, il les servait tête nue, s'inclinant dévotement devant eux, comme devant les membres de Jésus-Christ, et se recommandant à leurs prières. S'étant particulièrement chargé de quelques pauvres personnes de qualité, auxquelles la mendicité était plus odieuse, il les assistait de tout le nécessaire, disant très à propos, dans ces occasions, ces paroles de saint Augustin à ceux à qui il demandait la charité « *Habes quod agas de superfluis tuis: tibi superflua, sed Domini pedibus necessaria*: Vous pouvez très bien employer ce que vous avez de reste: cela ne vous est point nécessaire; mais les pieds du Seigneur en ont besoin. »

Non seulement il visitait les malades pauvres aussi bien que les riches, mais il les servait encore très affectueusement, les consolant par les paroles de grâce qui coulaient de sa bouche.

A quelque heure qu'on l'appelât de jour et de nuit, pour aller assister un agonisant, il accourait en toute hâte, ayant reçu du ciel un don particulier pour de semblables occasions.

II. — Dieu honora son serviteur de plusieurs grâces extraordinaires, qui font mieux connaître sa vertu. On le vit plusieurs fois ravi en extase pendant l'Office : ce qui lui arrivait encore dans le chœur lorsqu'il y vaquait à l'oraison. Uné fois qu'il priaît devant l'autel du saint Rosaire, l'attrait de sa dévotion l'enleva de telle sorte, que n'ayant plus l'usage des sens, ceux qui venaient prier au même lieu le tenaient pour mort. Une autre fois s'entretenant avec un certain religieux de la sueur de sang de notre Sauveur au jardin de Gethsémani, il fut de même ravi et resta longtemps immobile.

Le V. P. Vincent se trouva un jour réduit à l'extrémité par les ardeurs d'une violente fièvre, et le médecin du couvent, grand homme de bien, et très habile en sa profession, étant venu le voir un matin, et ayant jugé, par les irrégularités de son pouls, qu'il courait à sa fin, avertit les religieux en se retirant de bien garder leur malade. Etant revenu immédiatement après le dîner, pour observer le cours de la fièvre, il ouvrit doucement la porte de l'infirmerie, et voyant la fenêtre fermée, il entra sans faire de bruit ; il s'approcha du lit du malade et l'entendit prononcer ces paroles : *Puis donc, Vierge très sainte, qu'il vous plaît que je vive encore, afin de vous servir, votre volonté soit faite, et qu'à jamais je sois attaché à votre service.* Sur cela le médecin s'approchant et lui prenant le bras, il le trouva sans fièvre, le pouls très bien réglé, et entièrement hors de danger : ce qui lui fit croire que la Sainte Vierge l'avait visité, et lui avait rendu la santé.

Les démons, envieux de ses excellentes vertus, lui faisaient une cruelle guerre. Une fois qu'il priaît pour un gentilhomme qu'on croyait soumis à un charme, ils lui apparurent dans sa cellule, et lui donnèrent tant de coups, que le bon Père fut contraint, nonobstant sa patience, de sortir pour implorer le secours des religieux ses voisins contre de pareils adversaires.

Il posséda l'esprit de prophétie, comme il paraît dans les prédictions qui suivent, et qui furent confirmées par les événements.

La dame Antoinette Brigandi avait un fils et une fille malades. Le Père fut prié de les aller voir. Visitant le premier : *Voici un ange du Paradis*, dit-il. De quoi la mère se fâcha, parce que le Vénérable Père avait accoutumé de parler ainsi lorsque Notre Seigneur lui avait révélé la mort de quelque petit enfant ; il lui répondit : « *Madame, n'en*

désirez pas davantage : cet enfant est de Notre Seigneur ; et celle-ci, indiquant la fille, sera de sa mère. » Ce qui arriva comme il avait prédit.

Une autre femme, dont les deux sœurs étaient mortes en donnant le jour à leur enfant, appréhendant le même sort, et voyant son heure approcher, se recommanda aux prières du Vénérable Père, qui l'exhorta à dire dévotement son chapelet, et à prendre sur soi des roses bénites. Elle le fit, et se délivra sans danger.

Je rapporterai encore la prophétie suivante, parce qu'elle renferme une leçon de détachement. La Sœur Dignamerita de la Roche, religieuse dans le monastère qu'on appelle de Basico à Messine, aimait tendrement une sienne nièce, nommée Térèse de la Roche. Le Père Vincent lui envoya dire « de modérer cette affection, et de ne plus penser qu'à aimer Dieu. » La religieuse, qui avait d'ailleurs un grand fond de vertu, lui fit réponse, « qu'elle le voulait bien, mais qu'il fallait premièrement terminer un procès, qui regardait la même Térèse » Le Père lui répartit « de ne se point embarrasser des affaires du monde ; parce que l'heure de sa mort approchait. » Peu de temps après, cette religieuse tomba malade ; et ayant envoyé une aumône au Père, afin qu'il célébrât une Messe pour elle, il dit en la recevant, « que ce ne serait pas pour lui obtenir la santé, mais la grâce de bien mourir ; » Ainsi arriva-t-il.

Toute sa vie, surtout depuis qu'il eut recouvré miraculeusement la santé, ne fut qu'une préparation excellente à la mort. La divine bonté lui fournit encore des moyens de préparation plus avantageux, en le frappant de cécité six ans auparavant. C'était merveille de le voir en ce temps de peine et d'affliction, humble, soumis, résigné à la volonté de Dieu, s'appliquant continuellement à la prière. Comme il se réputait très indigne des moindres services de ses Frères, il suffisait de lui tendre la main et l'aider à se soutenir, ou à se relever, pour en recevoir de très affectueux remerciements. On ne voyait en lui que joie et allégresse spirituelle ; et ne pouvant plus dire la sainte Messe, il assistait tous les jours à plusieurs, à l'une desquelles il communiait avec effusion de larmes.

Parmi ces saints exercices, son cœur ne soupirait plus qu'après le beaujour des clartés éternelles. Comme il eut atteint l'âge de quatre-vingt-neuf ans, il tomba malade, et son corps, déjà faible et exténué, succombant aux efforts d'une maladie qui dura à peine trois jours, il reçut très dévotement les derniers Sacrements. Dans des colloques, amoureux avec Notre Seigneur, sa bénite âme, sans presque d'agonies

dégagée des liens de sa mortalité, s'en alla prendre place parmi les Bienheureux, au mois de février, l'an 1677.

On avait une si haute estime de sa sainteté dans Messine, qu'on sonna les cloches de toutes les églises, et celles même de la cathédrale, pour célébrer ses obsèques. Il y eut un concours prodigieux de peuple à son enterrement, avec un si grand empressement d'avoir de ses reliques, que ses habits ayant été tout déchirés, ses cheveux mêmes furent coupés. Il fallut l'enlever de force d'entre les mains de cette pieuse mais trop indiscrete multitude, pour l'enfermer dans la sacristie. Sur le soir, on l'enterra honorablement au côté droit du chœur.

Huit jours après on lui fit un service très solennel, auquel assistèrent les magistrats de la ville, la noblesse et tous les Ordres Mendiants. Et il plut à Notre Seigneur de relever le mérite de son serviteur par quelques miracles.

Un certain Joseph, devenu sourd, recouvra l'ouïe par le simple attouchement du défunt. La Dame Antoinette Brigandi, de laquelle nous avons parlé ci-dessus, se trouvant malade, demanda une pièce des habits du Serviteur de Dieu; et se l'étant appliquée, elle revint en santé sans autre remède. La même grâce fut accordée à Jules Insigneri, lequel revint des portes de la mort, en baisant avec foi et dévotion l'une de ces pièces, et en se la mettant sur la tête.



La V. M. MARIE GABRIELLE DE JARENTE

Professe du Monastère de Sainte-Praxède à Avignon ()*

(1638-1707)

LA V. M. Marie Gabrielle de Jarente appartenait à la famille des marquis de Senas, une des plus anciennes et des plus illustres de la Provence. Elle naquit à Avignon, en 1638, de Messire Gabriel

(*) *Mém. de Sainte-Praxède*; Echard.

de Jarente, seigneur de la Bruyère et seigneur de Cabanes, et de dame Marie-Madeleine de Merles de Bonchamps.

Ses parents, qui ne se distinguaient pas moins par leur piété que par leur noblesse, veillèrent avec grand soin à lui donner une sainte éducation. Fort jeune encore, elle était entrée au monastère de Sainte-Praxède, en qualité de pensionnaire, avec l'intention d'y prendre plus tard l'habit ; mais il lui survint au cou un mal que l'on craignait être incurable. On y appliqua plusieurs remèdes, et on fit beaucoup de prières pour sa santé ; mais les premiers ne servant de rien, et Dieu différant à un autre temps d'exaucer les prières qu'on lui adressait, le mal continuait toujours : de sorte que la Mère Julienne Morel, malgré la tendre affection qu'elle avait pour cette enfant, fut d'avis de la renvoyer dans sa famille.

Ce fut pour la pieuse jeune fille une rude épreuve ; néanmoins, elle ne perdit pas courage. Bien décidée à être toute à Dieu, elle ne partagea pas son cœur avec le monde. Elle conserva même toujours l'espérance de le servir en Religion, ne cessant de demander cette grâce, et pour cette fin se recommandant très affectueusement à notre Père saint Dominique, aux Saints et Saintes de l'Ordre.

Sur ces entrefaites, c'est-à-dire le 26 juin 1653, vint à décéder la V. Mère Julienne Morel. Notre pieuse enfant étant venue au monastère rendre visite à quelques religieuses, la Mère Gabrielle Vallat lui conseilla de s'adresser à la V. Mère Julienne pour demander sa guérison. Elle-même avait été, quelques années auparavant, miraculeusement guérie par les prières de cette sainte religieuse, et ce fut par esprit de reconnaissance, qu'ayant survécu à sa bienfaitrice, elle écrivit sa vie. Elle lui remit donc des fleurs qui avaient reposé sur le corps de la défunte. La jeune fille les emporta avec grande confiance. Elle les enveloppa dans un morceau d'étoffe, et tous les soirs elle les appliquait sur son mal, qui commença sensiblement à guérir. Pendant ce temps, elle songea une nuit qu'elle voyait la Mère Julienne Morel : elle était dans le cloître, assise sur un trône magnifique et fort élevé, et toutes les religieuses réunies à ses pieds autour de ce trône : elle leur parlait en sa faveur, elle les exhortait à la recevoir, leur assurant qu'elle aurait la santé et ferait une bonne religieuse.

Le lendemain matin, elle raconta ce songe, ou cette vision, à sa mère, et lui dit qu'elle était certaine d'obtenir la santé, et d'être reçue au monastère de Sainte-Praxède. Sa mère n'en voulut rien croire. A son insu, la jeune fille écrivit aux religieuses pour les prier de

bien la recommander à Notre-Seigneur, afin qu'il lui fît connaître sa volonté; car son père voulait, disait-elle, ou l'établir dans le monde, ou la faire recevoir dans un monastère d'une règle moins austère, et elle ressentait une peine extrême pour l'un comme pour l'autre de ces partis : n'ayant d'autre désir que de pouvoir exécuter son premier dessein.

La Prieure était la Mère Jeanne de Court, religieuse fort sainte, ainsi que nous dirons en sa vie, au 5 du mois d'août; elle se trouvait dans la même charge lorsque Gabrielle était sortie du monastère. Touchée de la ferveur et de la persévérance de cette pauvre enfant, elle la proposa au Conseil: le Conseil l'admit, et la Communauté ratifia le vote du Conseil.

A cette nouvelle, notre jeune postulante accourut toute joyeuse au monastère à l'insu de ses parents. Son mal n'était pas entièrement guéri; mais dans les quatre mois de son postulat, il disparut si complètement que pendant les cinquante-cinq ans qu'elle passa en Religion, elle n'en ressentit plus la moindre atteinte. Elle fut revêtue de l'habit de l'Ordre, le 5 septembre de l'année 1654, à l'âge de seize ans.

La grâce particulière qu'elle avait reçue dans cette circonstance lui faisant regarder sa vocation comme extraordinaire, elle s'appliqua uniquement à plaire à Celui qui l'avait si miséricordieusement appelée. Toujours attentive à tous ses devoirs, elle devint pour la Communauté un modèle de vertu et de régularité. On admirait surtout sa grande fidélité aux observances religieuses, malgré ses occupations et ses infirmités; son éloignement pour les dispenses, et son zèle pour tout ce qui regardait la gloire de Dieu et l'Office divin.

Sa charité était aussi ardente que désintéressée. Constante au milieu des plus grandes difficultés, inaltérable parmi les humiliations, remplie de joie quand on la méprisait, elle avait une tendre affection pour toutes ses Sœurs, et une vigilance toujours attentive à prévenir celles qui pouvaient lui être le moins favorables. On lui confia le soin d'une religieuse aveugle; elle fut toute heureuse de ce ministère, et s'en acquitta avec un dévouement qui ne se démentit jamais.

Elle était consumée du désir de la conversion des pécheurs : ses larmes et ses gémissements, ses pénitences et ses austérités n'avaient pas d'autre but. On a toujours cru qu'ayant senti plusieurs fois, dans son oraison, de grands mouvements pour prier en faveur d'un certain monastère qui ne vivait pas avec toute la régularité convenable, Dieu

avait eu pour agréables ses prières et ses pénitences. Car peu de temps après, cette maison écrivit à la Supérieure de Sainte-Praxède afin d'en obtenir quelques religieuses qui pussent établir la réforme. Ce qui, en effet, fut exécuté.

Notre Sœur exerça plusieurs fois la charge de Maîtresse des novices, de Sous-Prieure, et celle de Prieure de 1696 à 1699. Au commencement de son Priorat, elle fit bâtir l'infirmerie du monastère. Elle-même, dans sa Chronique de Sainte-Praxède, rapporte à ce sujet toute sorte de détails très naïfs et fort édifiants.

« La première pierre, dit-elle, fut posée par moi, Sœur Marie-Gabrielle de Jarente, Prieure, la Mère Christine de Villefranche étant Sous-Prieure, et la Mère Dominique de Mautin, Vicaire, sous le Pontificat du Pape Innocent XII, après avoir été bénite par le sieur Cabiscol Blanqui, délégué pour cet effet de Mgr l'archevêque. L'inscription de ladite pierre portait : « Sous les auspices de Jésus, Marie, Joseph, saint Dominique, saint Véran, sainte Praxède ; » et on y avait ajouté plusieurs reliques des saints martyrs. Les travaux commencés le 19 du mois de juillet 1696, se trouvèrent entièrement finis le 29 du mois de septembre 1698. Ce jour-là, notre infirmerie fut bénite, avec les cérémonies accoutumées, par le sieur Cabiscol Blanqui. La Communauté vint en procession du petit chœur bas à l'infirmerie, en chantant le *Te Deum* et une antienne à la Très Sainte Vierge, à saint Véran, à sainte Praxède, nos titulaires, à saint Joseph et à notre Père saint Dominique. — On avait fait les mêmes cérémonies le jour où avait été posée la première pierre.

« Notre Seigneur, continue notre Sœur, a véritablement béni ces travaux ; car il n'y a eu aucun fâcheux accident, et ils ont été conduits avec toutes les diligences possibles, si bien que la seconde année, l'on put commencer d'y habiter. Il est vrai que j'avais promis, et toute la Communauté avec moi, de réciter tous les jours, à cette intention, le chapelet avec une antienne à saint Joseph ; de chanter tous les samedis une Messe en l'honneur de la Sainte Vierge ; et de recevoir un peu plus tard avec 500 écus de dot seulement, une jeune fille pauvre, mais de famille noble.

« Je dirai encore, à la gloire du Seigneur et de nos anciennes Mères, que la récollection et le silence étaient parfaitement bien observés à la porte du bâtiment, toujours fermée hors de la pure nécessité. Et nos ouvriers et manœuvres étaient si attentifs à faire diligence, qu'ils ne parlaient presque pas, et ne chantaient aucune chanson profane ou

immodeste. C'est pourquoi nos procureuses, portières et gardes des hommes n'étaient pas empêchées de réciter leurs Offices, Rosaires et autres prières, à un petit oratoire qui est au jardin, sous un grand couvert. Et moi, qui ne faisais rien autre chose que de visiter partout les endroits des bâtiments, — hors du temps des Offices, où je me rendais exactement, par la grâce de Dieu, — j'étais surprise et admirais toujours la modestie et le respect qu'un si grand nombre d'ouvriers avaient pour nous.

« Les fatigues et les embarras de ces constructions ne nous empêchèrent point, nos Mères procureuses, portières, gardes des ouvriers, ni moi, de faire la retraite annuelle de dix jours, ordonnée dans notre saint Ordre par plusieurs Chapitres généraux. Et la ferveur de nos Mères anciennes occupées aux bâtiments était si grande, que bien que je les dispensasse de se lever à la minuit, elles ne voulaient pas se servir de cette dispense, et se levaient de plus à cinq heures du matin. »

Notre Sœur termine la relation de ce qui a été fait pendant son Priorat par le détail suivant :

« J'ai fait faire aussi quarante petits tableaux pour les quarante cellules des dortoirs pour mettre à chaque porte. Dans ces tableaux, il y a un cœur peint, au milieu un petit Jésus représenté comme Roi, et au-dessus le nom d'une Sainte, afin que l'on nomme la cellule du nom de la Sainte, et non pas de celui de la religieuse qui l'habite, à qui elle a été seulement prêtée par sa mère la Religion. C'est ce qui se pratique dans notre saint Ordre, et même dans d'autres monastères. Au-dessus des cœurs se lit une courte aspiration, pour être adressée au petit Roi de nos cœurs. »

La V. M. Gabrielle de Jarente a composé plusieurs ouvrages. « Elle était, dit l'Obituaire de Sainte-Praxède, infatigable à procurer par son travail assidu tout ce qui pouvait être désiré en fait d'écrits. » Nous avons d'elle un traité des Vertus de saint Dominique qu'elle fit imprimer sous ce titre : *Abrégé des vertus du glorieux Père et Patriarche saint Dominique, avec une sentence tirée des Saints Pères, ou une maxime du saint Evangile en manière de suffrage, pour chaque jour*. Avignon 1680.

Elle fit aussi sept gros livres pour le chœur, et rédigea, d'après les documents conservés dans les archives de Sainte-Praxède, la chronique de ce monastère. Cette chronique, fort intéressante, s'étend de l'année 1347 à l'année 1700, et a été continuée par la sœur de notre religieuse, la Mère Catherine de Jarente, jusqu'en l'année 1712.

La V. M. Gabrielle de Jarente termina sa vie, pleine de jours et de mérites, le 14 février 1709, à l'âge de soixante et onze ans.

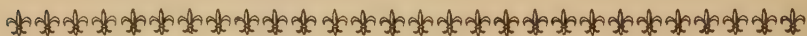
La V. M. Julienne Morel, qui joua un rôle si important au commencement de la vie que nous venons d'écrire, était née à Barcelone, le 16 février 1594 ; elle prit l'habit à Sainte-Praxède le 8 juin 1609 et y mourut en odeur de sainteté le 26 juin 1653.

Vrai prodige de science, à l'âge de douze ans, elle savait huit langues et soutint publiquement des thèses dans la ville de Lyon. Ce fait si extraordinaire, peut-être unique dans l'histoire, eut un retentissement immense. Ces thèses furent dédiées à la reine d'Espagne. Nous voyons par des documents contemporains qu'elles furent également envoyées à la reine de Pologne, à la reine de France, à l'infante des Etats de Flandres et à plusieurs autres princesses ; et que Julienne reçut de toutes ces princesses « beaucoup de témoignages de faveurs ».

Les mêmes documents nous apprennent qu'elle reçut encore des lettres de félicitation du savant cardinal Baronius, au nom de Sa Sainteté ; *de parte de Su Santidad Beatissima* ; du cardinal du Perron, et de beaucoup d'autres grands personnages, *y de muchos otros prelados y principes*.

Le bruit s'en étant répandu jusqu'en Allemagne, le célèbre jurisconsulte Henri Kornmann fit exprès le voyage de Lyon pour se rendre compte de ce prodige. Il avoua que la science de Julienne l'avait frappé d'une véritable stupeur, *doctrinam ejus obstupui*. » Quatre ans plus tard, il lui dédiait son ouvrage *De virginitatis jure*. On peut voir cette magnifique épître dédicatoire dans l'édition de Francfort de 1610 ; elle n'a pas été reproduite dans l'édition de Cologne de 1765.

Nous donnerons la vie de Julienne Morel au 26 juin. On peut voir d'ailleurs les principaux traits de cette vie si extraordinaire, rapportés par notre Sœur elle-même dans les trois pièces suivantes : 1° Une lettre en espagnol écrite de Lyon au duc de Montléon, le 17 mai 1608. (Bibliothèque d'Avignon, ms du docteur Calvet, t. vi.) — 2° *L'Epistre à la très chrestienne et très pieuse Roïne Anne d'Autriche*, imprimée en 1617, en tête de ses Commentaires sur le traité de saint Vincent Ferrier. — 3° *Les respons aux dix-huit interrogats* qui avaient été adressés à chaque religieuse de Sainte-Praxède, dans la visite canonique de 1628 ; l'autographe de cette dernière pièce est conservé aux archives générales de l'Ordre.



LE MÊME JOUR

1530. — A Badajoz, ville d'Espagne, dans l'Estremadure, mourut le V. P. JEAN DE MORALÈS, évêque de la même ville, profès du couvent de Jaën en Andalousie. Ses grands mérites le rendirent célèbre par toute l'Espagne, et même dans l'Eglise.

Il était très pieux, grand aumônier, et très zélé pour la pauvreté religieuse. On tient que ce fut par une providence particulière du ciel qu'il fut donné à sa ville de Jaën en un temps malheureux, pour la porter à la pénitence. Second Jonas, il détourna les vengeances de Dieu de cette Ninive criminelle, en portant le peuple à demander pardon de ses péchés, et à les expier par une pénitence rigoureuse et sincère. Premier évêque de Badajoz, il fit paraître la vigilance, les soins et toutes les vertus d'un excellent Pasteur, particulièrement une ardente charité envers les pauvres. qu'il assistait avec une sainte profusion. Dieu fit d'éclatants miracles pour seconder sa compassion. Un jour qu'il se voyait entouré de quantité de pauvres, il commanda à son maître d'hôtel de leur donner tout l'argent et le blé qui se trouveraient dans son palais. Cet officier lui répondit qu'il n'y en avait point, et que son revenu était trop petit pour satisfaire à son extrême charité. Le saint évêque lui dit de chercher partout. Ce serviteur monta au grenier, plutôt pour lui complaire que dans l'espérance d'y trouver un seul grain de blé, sachant bien qu'il n'y en avait plus depuis deux jours. Quel ne fut pas son étonnement de voir le grenier plein ! Il adora la bonté de Dieu, qui fait toujours la volonté de ceux qui le craignent, et avertit le saint Prélat, lequel fit distribuer ce blé aux pauvres.

Le V. P. Jean assista au Concile de Constance, où il ne contribua pas peu, avec un cardinal, deux archevêques et seize évêques, religieux de l'Ordre, à l'union de l'Eglise, qu'un déplorable schisme divisait depuis longtemps. Il avait reçu les bulles du Pape pour passer de l'évêché de Badajoz à celui de Jaën, lieu de sa naissance ; mais avant de prendre possession de ce nouveau siège, il quitta la terre pour aller recevoir la récompense de ses travaux dans le ciel. Il est enterré dans sa cathédrale, devant le grand autel. — (*López, Fontana*).

1574. — Au couvent de Bemfica (Portugal) le dévot F. REGINALD DE SAINTE-MARIE. Il aimait si passionnément la solitude, afin de pouvoir se tenir plus uni à Dieu, que dans l'espace de quarante ans qu'il a habité le couvent de Bemfica, il n'en est jamais sorti que par obéissance, pour les affaires de la communauté.

Fort adonné à l'oraison, où Dieu lui communiquait de grandes lumières, il ne quittait ce saint exercice que pour vaquer aux différents offices que la Religion lui avait confiés, et dont il s'acquittait avec une adresse merveilleuse. Il était en même temps cuisinier, portier, réfectoier, infirmier et procureur ; il faisait tous ces offices avec une admirable tranquillité d'âme, et aussi parfaitement que s'il n'en eût eu qu'un seul.

Il se levait avant le jour, et il disposait ce qu'il avait à faire à la cuisine et au réfectoire, jusqu'à ce qu'on sonnât la première Messe qu'il servait tous les jours ; après cette Messe, il se retirait dans une des

tribunes de l'église ; là, il se mettait à genoux en face de la chapelle du Saint Nom de Jésus, et y faisait sa méditation, jusqu'à ce qu'il fût obligé d'aller vaquer à ses offices.

Dès qu'il avait servi la communauté, il retournait à l'oraison avec une admirable promptitude ; il passait incontinent de l'exercice de Marthe à celui de Madeleine, et y restait jusqu'au soir dans une haute contemplation. Les consolations ineffables qu'il y goûtait adoucissaient si agréablement les fatigues de ses emplois laborieux, qu'au lieu de réparer pendant la nuit ses forces épuisées, il la passait presque toute en oraison.

Dieu a fait quantité de merveilles pour manifester les mérites de ce dévot Frère. Tous les Prieurs sous lesquels il a vécu dans la Religion, ont juridiquement déposé que Dieu a souvent multiplié les provisions qu'il avait charge de distribuer, et que le pain, le vin, les fruits et les mets, lorsqu'il les servait lui-même, avaient un goût infiniment plus agréable, que lorsque d'autres Frères les présentaient aux religieux. Cette faveur extraordinaire était la récompense de l'excès de la charité avec laquelle il s'acquittait de tous les offices. Quand il servait les religieux, il les considérait tous en particulier avec un aussi grand respect, que si chacun d'eux eût été saint Dominique. Dans cette pensée, il leur rendait ses services avec dévotion, avec plaisir, et avec une ponctualité très exacte, souhaitant que les choses qu'il leur donnait fussent infiniment meilleures ; et on a souvent vu, par des expériences sensibles, que Dieu exauçait ses désirs, donnant une saveur et un goût miraculeux aux aliments.

Les pauvres ne ressentaient pas moins que les religieux les effets de sa charité ; il s'était rendu leur pourvoyeur et leur père ; il ménageait tellement toutes choses à leur avantage, qu'il trouvait toujours dans les restes de la Communauté de quoi les secourir. Il ramassait avec soin ce qu'on enlevait de table, et après l'avoir accommodé bien proprement, il allait le leur servir à la porte. Pour sanctifier cette action , et pour la faire dans une sainte disposition qui la rendit plus méritoire, il se persuadait que saint Dominique, son Père, l'avait chargé de cet emploi, pour rendre en son nom et en sa place cette charité à Jésus-Christ dans ses membres, les pauvres : cette pieuse pratique lui inspirait une ferveur toujours nouvelle, quand il faisait l'aumône.

Son amour envers Dieu, envers ses Frères, et envers les pauvres, était soutenu d'une vie très austère : il jeûnait continuellement, se disciplinait avec une sainte cruauté, et pratiquait d'autres mortifications qui consumèrent ses forces, et lui causèrent une maladie grave. Le P. Prieur ainsi que tous les religieux l'aimaient tendrement, et l'avaient en vénération à cause de sa grande vertu ; aussi employèrent-ils tous les remèdes pour le rétablissement de sa santé ; mais le mal s'irrita si fort par les choses mêmes qu'on employait pour l'adoucir, que les médecins

jugèrent à propos de faire sortir le malade de Bemfica pour essayer d'un changement d'air. On le transporta au couvent de Saint-Paul d'Amada, nouvellement bâti; mais Dieu qui destinait le Frère à un repos plus solide dans le ciel, l'appela bientôt à lui. Le Frère Reginald reçut les derniers sacrements avec une extrême consolation, ne pouvant assez admirer les miséricordes de Dieu sur lui. Il mourut le 13 février 1574. — (Sousa, Cardoso, *Diario*.)

1600. — En la province de Chili (Amérique) le V. P. CHRISTOPHE RUIZA perdit généreusement la vie pour Jésus-Christ par un glorieux martyre. Son zèle l'avait fait passer d'Espagne au Nouveau Monde, pour gagner des âmes à Dieu; il travailla à la conversion des Indiens avec des peines inconcevables, en attira plusieurs à la connaissance de nos saints mystères, et on espérait une abondante moisson de ses prédications et de ses travaux; mais le diable, craignant de perdre l'empire qu'il s'était acquis sur ces barbares, inspira à quelques Indiens une horrible détermination contre ce parfait missionnaire, sous prétexte qu'il n'était venu avec les autres Espagnols, que pour ravir leurs biens et leur liberté. Un jour qu'il leur prêchait avec beaucoup de zèle, ils le massacrèrent cruellement et lui procurèrent ainsi la couronne du martyre. (Jean de Réchac).

1650. — Le 13 février 1650, faisait naufrage, en face de Plymouth, le V. P. PIERRE COLLIARD. Il était né en 1595, à Etampes, de parents chrétiens mais peu fortunés. Encore très jeune, il vint à Paris étudier les lettres humaines au collège de Montaigu. Pendant qu'il songeait à se perfectionner de plus en plus dans la littérature et les sciences, la réputation de notre couvent de la rue Saint-Honoré, nouvellement fondé dans l'observance par le P. Michaëlis, attira le pieux jeune homme. Reçu à l'habit et à la profession par le P. Michaëlis lui-même, il devint sous la conduite de ce Maître habile, homme de science et d'oraison, religieux de grand mérite. Aussi fut-il choisi bientôt pour être placé à la tête de plusieurs couvents, tels que ceux de Valence, Alby, Montpellier, Limoges.

En 1637, le R^me Père Général Ridolphi le mettait à la tête de la Province Occitaine. Appelé ensuite à Rome, il fut Prieur de Saint-Sixte. Ayant obtenu de revenir à son couvent de profession, les suffrages de ses Frères l'envoyèrent au Chapitre général tenu à Rome en 1644. A son retour, il fut choisi unanimement pour Prieur, et obtint du R^me Père Général la division de la Congrégation de Saint-Louis, partage qui fut ratifié par le Chapitre général de 1647, auquel assistait le V. P. Colliard.

A peine avait-il pu jouir d'un peu de repos, que le Père Général l'envoya en Amérique visiter les couvents de la Guadeloupe, de Saint-Christophe, de la Martinique. Il revenait de cette mission, lorsqu'il fit naufrage non loin de Plymouth. On l'ensevelit sur le rivage.

Le V. Père unissait à une grande sévérité de mœurs un air doux et affable. Très instruit dans toutes les branches de la science, il excellait dans l'art de la prédication. Il a écrit l'éloge du P. Michaëlis et plusieurs autres opuscules de circonstance. — (Echard).

1372. — A Rome, au monastère de Saint-Sixte, les Sœurs JULIE et FRANÇOISE DE LELLIS. Ces deux pieuses Religieuses, sœurs jumelles, furent un exemple très frappant du saint amour fraternel. Entrées au monastère le même jour, elles revêtirent l'habit le 13 février 1362. Nous ne connaissons rien de leur vie. Ce fut le trésor caché sous le voile impénétrable d'une profonde humilité. Un fait pourtant très digne de remarque est mentionné dans la Chronique du couvent : c'est que dès leur entrée en religion, nos deux Sœurs sentirent les liens de l'affection et du sang qui les unissaient, se resserrer d'une façon si étroite et si sainte, qu'elles furent toutes deux sous ce rapport l'étonnement et l'admiration de leurs compagnes. Dix ans seulement elles firent partie de la famille militante du saint Patriarche Dominique, et soupirant sans cesse après le bonheur de se joindre au chœur de sa famille triomphante du ciel, elles tombèrent toutes deux malades le même jour, de la même maladie, et rendirent en même temps leur belle âme à Dieu, le 13 février 1372, jour anniversaire de leur prise d'habit. — (Mém. de Saint-Sixte).

1660. — A Fena, ville du domaine de la République de Venise, mourut la dévote Sœur BRIGITTE, une des plus saintes filles de la célèbre Congrégation que le V. P. Basile Pica, grand serviteur de Dieu, y avait établie sous la protection et le nom de sainte Catherine de Sienne. Son amour pour la pauvreté, le mépris de soi-même qui lui faisait désirer et rechercher les humiliations, la mortification de ses passions, sa promptitude à l'obéissance et son entier détachement de tous les sentiments naturels, les rendirent une imitatrice fidèle des plus grands saints. Etant presque à l'agonie, après avoir parlé quelque temps de la mort cruelle et ignominieuse que le Fils de Dieu avait soufferte sur la croix pour le salut des hommes, elle s'écria, les yeux attachés sur les Sœurs qui étaient à genoux autour de son lit : « O les belles fleurs ! ô les agréables roses, que mon divin Sauveur m'a préparées ! » Après cette exclamation, elle les pria de lui couvrir le visage, commença à réciter le *Credo*, et à ces paroles : *Indè venturus est judicare vivos et mortuos*, elle rendit son âme à Dieu, avec une admirable confiance en sa miséricorde. — (*Ex vita Magd. a Jesu*).





XIV FÉVRIER

Le B. NICOLAS PALEA DE GIOVINAZZO ()*

(1197-1255)



LE grand serviteur de Dieu naquit en l'année 1197 à Giovinazzo près de Bari, dans la province de la Pouille, au royaume de Naples. On lui donna, au baptême, pour patron, saint Nicolas de Myre, dont les reliques vénérées furent, à la fin du onzième siècle, transférées solennellement dans la cathédrale de Bari, où elles sont encore aujourd'hui l'objet du culte le plus assidu et le plus empressé.

Son père, de la noble famille de Paléa, se nommait Blaise, et sa mère Catherine. Ils l'élevèrent avec sollicitude dans la crainte du Seigneur, et ils eurent la douce consolation de voir que, de bonne heure, les inclinations de ce fils tendrement aimé le portaient uniquement à la piété.

Dès son enfance, éclatèrent certains actes de vertus, présages manifestes de la haute sainteté à laquelle Dieu l'appellerait dans la suite. Voici ce que rapporte une vieille chronique citée par Malvenda :

« A peine âgé de huit ans, il se privait déjà de tout usage de la viande, et son abstinence rigoureuse allait à ce point qu'il n'en voulait pas manger même le saint jour de Noël. Le prêtre chargé de

(*) *Vite Fratrum* ; Malvenda ; Mamachi ; Mazetti : *Monumenta et antiquitates*. Romæ, 1864.

l'instruire était le chapelain de son père. Remarquant ce genre de vie si extraordinaire, il l'en reprit avec quelque sévérité, et lui dit qu'il ne pouvait, sans offenser Dieu, continuer ainsi, puisqu'il ruinait sa santé. A cette réprimande, le jeune Nicolas se met à genoux, croise les deux bras sur sa poitrine, et répond : « Seigneur Maître, un jour que je me trouvais seul dans la maison de mon père, est venu à moi un adolescent d'une candeur et d'une beauté ravissantes. Ses vêtements exhalaient une odeur céleste, et sa vue m'attirait merveilleusement à l'aimer. Il me dit : « Fils d'obéissance, je veux de toi que tu te privas de manger de la chair, parce que tu seras d'un Ordre où on en fera abstinence perpétuelle. »

Comme la plupart des fils de noble famille, que leurs parents, à cette époque, envoyaient aux Universités les plus en renom, le jeune Nicolas Paléa était venu étudier aux écoles célèbres de Bologne. Là il entendit prêcher saint Dominique. La parole du glorieux Père des prédicateurs fit une impression profonde sur le jeune étudiant, toujours docile aux mouvements de l'Esprit Saint. Le B. Dominique le vit bientôt à ses pieds, sollicitant avec autant d'ardeur que d'humilité d'être admis au nombre de ses enfants. Cette conquête fut une des plus importantes de notre B. Père à Bologne. Le saint Patriarche s'attacha à ce nouveau fils ; son angélique pureté le lui rendit particulièrement cher, et, à diverses reprises, il le fit le compagnon de ses courses apostoliques à travers l'Italie.

L'ancienne chronique consultée par Malvenda raconte ici le trait suivant : « Pendant son noviciat, Frère Nicolas, avec plusieurs de ses Frères, passait près d'une ville. Or voici que se présente sur le chemin une malheureuse femme, dont le bras desséché était devenu insensible et sans mouvement. A cette vue, le saint novice est touché d'une vive compassion, et soudain : « Pauvre femme ! dit-il, qu'avez-vous donc au bras ? » Ses Frères le reprenent avec vivacité de ce qu'il a rompu le silence pour parler aux séculiers, chose défendue par les Constitutions de l'Ordre : « J'ai cédé à un sentiment de pitié et de charité », répond le novice. Puis, tourné vers cette femme : « Ayez confiance en Dieu, ajoute-t-il, et croyez qu'il vous accordera la grâce d'une santé parfaite. — Le tenez-vous pour certain ? », reprend la pauvre infirme. « Oui, continue Frère Nicolas, votre foi vous sauvera : Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit. » A peine avait-il achevé, que cette femme recouvrait l'usage de son bras.

Peu de temps après son entrée dans l'Ordre, le Bienheureux vint à

Giovinazzo, sa patrie ; et comme il entrait dans la ville avec son compagnon, Frère Masulio de Venise, il aperçoit une foule considérable accourue au plus navrant spectacle. Une mère infortunée, près du cadavre de son petit enfant, se lamentait et sanglotait. L'enfant était tombé dans un puits et s'y était noyé. Ce spectacle et ces larmes émeuvent le Bienheureux : « Femme, ayez confiance dans le Seigneur, dit-il, votre fils vous sera rendu sain et sauf. » A cette parole d'espérance, la pauvre mère tombe à genoux, et conjure le Saint de lui obtenir la résurrection de son enfant. Le Bienheureux prie quelques minutes en silence, puis s'adressant à la mère : « Quel est le nom de votre enfant ? dit-il. » « André », répond celle-ci. « Eh bien, désormais il s'appellera Nicolas », reprend le Bienheureux, et, plein de confiance, il commande à haute voix au corps inanimé : « Nicolas ! s'écrie-t-il, au nom du Seigneur, lève-toi ». Au même moment, l'enfant ressuscite, et le Bienheureux le rend à sa mère.

Le saint religieux fit plusieurs autres miracles dans la ville de Giovinazzo où étaient restées ses deux sœurs, Colette et Angélique. La première avait un fils âgé de quinze ans et muet de naissance. Témoin des merveilles opérées par son frère, elle se persuada facilement qu'il n'aurait pas moins de charité pour les membres de sa famille, qu'il n'en montrait pour des étrangers. Dans cette confiance, elle lui fait porter en aumône par son fils un pain frais, afin que celui-ci reçoive à cette occasion la bénédiction de son saint oncle. Le B. P. Nicolas prend le pain et demande à son neveu qui l'a chargé de cette commission. Au même instant, la langue du jeune homme se délie, et il répond distinctement : « C'est ma mère. » Depuis, il parla sans difficulté tout le reste de sa vie. Un jour qu'il parcourait un quartier de la même ville, dit quartier de Saint-Pierre, on amena au Bienheureux une petite fille née aveugle. Il lui donna sa bénédiction, et cette enfant ayant saisi le bord de sa chape et l'ayant placé sur ses yeux recouvra incontinent la vue.

Dans la Pouille, non loin de Giovinazzo, est située la ville de Trani qui possède un couvent de l'Ordre. D'autres documents, conservés dans les archives du monastère et communiqués à Malvenda au commencement du xvii^e siècle, s'expriment en ces termes sur les origines de cette maison jadis célèbre : « Le couvent de Sainte-Croix de Trani fut fondé par le B. Nicolas Paléa de Giovinazzo, compagnon de notre B. Père et Patriarche saint Dominique. Pendant un Carême, il prêchait dans l'église cathédrale de cette ville. Ses prédications

excitèrent une telle dévotion à l'égard de l'Ordre parmi les citoyens de Trani, qu'ils demandèrent avec instance au serviteur de Dieu d'ériger une maison de Frères-Prêcheurs dans leur cité. Le B. Père ne s'y refusa point ; mais comme il y avait dissentiment sur l'emplacement que devait occuper la fondation, il recommanda au peuple de faire pendant un jour entier des prières publiques, afin que le Seigneur daignât désigner lui-même le lieu où il voulait être servi et honoré par les enfants de saint Dominique. Or, le lendemain, à peine de vives et nombreuses supplications étaient-elles adressées à Dieu par l'Archevêque, son clergé et les fidèles, qu'à la vue de tous apparaît en l'air une croix de feu, à l'endroit où est actuellement le couvent. On regarda ce prodige comme le signe de la volonté de Dieu. Les aumônes affluèrent, un couvent s'éleva bientôt et fut placé sous le vocable de la sainte Croix, en souvenir de cette apparition merveilleuse. Il y eut à cette occasion plusieurs donations importantes, comme en font foi des actes relatifs aux années 1224 et 1227, gardés dans les archives du couvent de Trani. Malvenda, ce docte grave historien, écrit pour en avoir été le témoin oculaire : « Comme expresse confirmation du miracle de la croix de feu, on voit encore aujourd'hui, dans une cellule du dortoir, un tableau où le B. Nicolas est représenté, tenant en sa main droite une église, au sommet de laquelle se détache une croix de feu, *ignita*, et en sa main gauche, un livre ouvert où on lit ces paroles : *Beatus Nicolaus de Juvenatio, fundator hujus conventus Sanctæ Crucis de Trano* ; c'est-à-dire : « le Bienheureux Nicolas de Giovinazzo, fondateur de ce couvent de la Sainte-Croix de Trani » (1)

(1) Les religieux de ce couvent de Trani, formés à la vertu et à l'apostolat par notre Bienheureux, s'exercèrent dès le principe avec zèle à la défense de la foi et à la diffusion de l'esprit de piété. A leur invitation, plusieurs femmes, adoptant les livrées de la pénitence, se mirent à porter un simple voile blanc de lin sur la tête, voile que devait illustrer au siècle suivant sainte Catherine de Sienne.

Offusqué de tant de zèle de la part des nouveaux Prêcheurs, l'archevêque de Trani, (probablement une créature de Frédéric II), mit des entraves à la prédication de la guerre sainte par les Frères et excommunia les femmes qui portaient le nouveau voile de la modestie chrétienne.

Emu à la nouvelle de pareils abus de pouvoir, Grégoire IX écrivit, 1236, aux évêques de Melfi et de Bitonto, leur ordonnant d'informer contre l'archevêque de Trani, afin qu'il lève au plus vite l'excommunication si injustement portée et laisse les Frères-Prêcheurs, ces pauvres du Christ qui ne recherchent que les intérêts de Dieu, se livrer en toute liberté à leur saint ministère. (Bullar, tom. 1. p. 89.

Après le V. P. Clair de Sexto, qui avait fait profession entre les mains du B. Réginald, vers la fin de l'année 1218, et qui fut le second Prieur Provincial de la Province romaine, le Bienheureux Nicolas fut élu. On ignore l'année précise de son élection. Cependant, d'un bref que Grégoire IX lui adressa comme Provincial, on peut inférer que ce fut en 1229 ou 1230.

En prenant possession de sa charge, le B. Père, est-il dit dans les *Vies des Frères*, ayant réuni les religieux au Chapitre leur recommanda instamment de vivre les uns avec les autres dans une profonde paix et dans une étroite charité qui les liât tous en Jésus-Christ. A ce sujet, il leur raconta un fait assez extraordinaire qui lui était arrivé.

« Un Frère, dit-il, m'avait causé de la peine, et certes bien à tort. Il décéda peu de jours après, sans m'avoir fait des excuses. Or, une nuit qu'étant malade, je goûtais un peu de repos, il m'apparut en songe et me demanda pardon. Sachant qu'il était mort, je lui dis : Allez, mon Frère, et demandez pardon à Notre-Seigneur Jésus-Christ, entre les mains de qui vous êtes. Il se retira, et comme il demandait pardon, ainsi que je le lui avais dit, le Seigneur lui répondit : Je ne vous accorderai mon pardon qu'après que vous aurez obtenu celui du religieux que vous avez offensé. Il revint la même nuit, et, me faisant part de ce que Jésus-Christ lui avait répondu, il me demanda de nouveau un pardon qui fut aussitôt accordé. Puis il me dit : Voyez, Fr. Nicolas, quel mal c'est d'offenser un Frère, et quels graves inconvénients il y a à ne point lui présenter des excuses. »

Le V. P. Nicolas remplit son office de Provincial avec une prudence consommée. La douceur et la sagesse de son gouvernement le firent aimer de tous ; il reçut à l'Ordre de nombreux Frères, lesquels, riches des trésors de la doctrine et de la piété, fondèrent à leur tour plusieurs couvents et édifièrent les peuples par leurs exemples, ainsi que par leurs prédications. Lui-même, très gracieux prédicateur « *gratiosissimus prædicator* », comme s'exprime une chronique du temps, n'en continuait pas moins avec un zèle infatigable ses travaux apostoliques.

En l'année 1231, le Pape Grégoire IX, qui se servait des Frères-Prêcheurs et des Frères-Mineurs, et en faisait ses auxiliaires habituels pour toutes les missions les plus difficiles, manda au B. Nicolas, ainsi qu'au B. Jean de Salerne, Prieur du couvent de Florence, et à un autre religieux de l'Ordre, nommé Frédéric, de parcourir les monastères d'hommes et de femmes de la Toscane, pour y répandre les fruits précieux de leur ministère. A cette occasion, le Pape Grégoire IX

adressait aux différents religieux et religieuses des couvents de Toscane une lettre conçue en ces termes :

« Comme, en vertu de l'apostolat qui nous a été confié, nous devons avoir
« un soin particulier de tous les moines, chanoines, religieuses, frères laïcs,
« et de toutes les âmes commises à notre vigilance pastorale, âmes rachetées
« par le sang de Jésus, l'Agneau immaculé, nous avons jugé bon de vous
« envoyer notre cher fils Nicolas, ainsi que Jean, Prieur de Florence, et
« Frédéric, tous trois religieux de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Pleinement
« sûrs de leur vie irréprochable, de leur science, de leur zèle prudent, nous
« vous ordonnons de les recevoir en toute humilité, de les traiter avec les
« égards et les honneurs qui leur sont dus, accordant à tous vos subordonnés
« qui voudraient se confesser à eux la faculté de le faire en toute liberté. »

Donné à Latran, le V. des kal. de février, la quatrième année de notre Pontificat (28 janvier 1231 (1)).

La même année 1231, le Bienheureux se rendit à Naples pour y recevoir, au nom de la Province, un nouveau couvent édifié par le zèle de Fr. Thomas de Lentino, auteur de la légende primitive de saint Pierre, martyr, et qui, plus tard, fut Patriarche d'Antioche. La chronique de Saint-Dominique-le-Majeur, à Naples, assure qu'à cette occasion le Bienheureux prêcha dans cette grande ville, et c'est à cette époque qu'il faudrait rapporter le fait suivant, raconté par Gérard de Frachet, fait bien propre à nous apprendre combien il faut se défier des artifices du démon : « Un novice du couvent de Naples étant tombé malade, le démon se montra à lui, transfiguré en ange de lumière, et lui persuada de ne plus parler à qui que ce fût. Or, ce novice venait de se rappeler une faute grave qu'il n'avait jamais confessée. De peur de parler, il ne voulait même plus réciter les heures de l'Office, bien loin de répondre à aucune interrogation. Remarquant qu'il y avait illusion dans son fait, les religieux amenèrent près du malade Frère Nicolas, homme saint et savant. Par des raisons et des exemples, le Bienheureux démontra à l'infirmes que son silence provenait d'une séduction du démon qui cherchait à le prendre dans ses filets et à l'entraîner avec lui dans l'abîme éternel. Les paroles du V. Père et les prières des religieux tirèrent cet infortuné de la gueule du monstre; il consentit à parler, à se confesser et comprit l'artifice du diable. Peu après il décéda dans de saintes dispositions. »

(1) Mammachi, *Appendix monum. ad. tom. II, Annalium.*

En l'année 1233, le B. Père Nicolas vint à Pérouse. Sa présence dans cette ville détermina la fondation du fameux couvent que l'Ordre y possède. Voici, écrit Malvenda, ce que nous lisons à ce sujet dans des mémoires très anciens recueillis par le P. Vincent Herculano, homme intègre et digne de foi :

« C'est une tradition perpétuée d'âge en âge, dans la ville de Pérouse, que saint Dominique vint en cette ville, qu'il y rencontra un jour sur le chemin qui conduit à la porte Saint-Ange le B. François d'Assise, et que ces deux saints, unis de cœur dans la charité de Jésus-Christ, s'embrassèrent avec tendresse en ce lieu. Cependant, l'Ordre n'eut pas de couvent à Pérouse du vivant du B. Patriarche Dominique. Ce ne fut que douze ans plus tard, c'est-à-dire en 1233, qu'eut lieu la fondation d'une maison de l'Institut. La cause en fut celle-ci : Un noble jeune homme de cette cité, appartenant à l'illustre famille des Hermann de Staffa, étudiait pour lors à Bologne ; touché des prédications du B. Nicolas qui produisait par ses enseignements les fruits les plus salutaires, il renonça au siècle et à tout ce qu'il possédait, prit l'habit et embrassa l'Ordre des Frères-Prêcheurs. A quelque temps de là, le B. Nicolas se rendit à Pérouse. A peine eut-il commencé à y annoncer la parole de Dieu, qu'il excita l'admiration pieuse des foules accourues pour l'entendre et les enflamma à l'amour de la vertu ; il arriva ainsi que, grâce à la faveur des parents et des amis de Fr. Chrétien (c'était le nom du jeune gentilhomme que le B. Nicolas avait conquis à l'Ordre), grâce principalement à l'efficacité et à la séduction qu'exerçaient sur tous les exhortations brûlantes et les exemples du Bienheureux, la fondation d'un couvent de l'Ordre fut décidée. Le Podestat, premier magistrat de Pérouse, du commun consentement de ses concitoyens, mit dans la main du B. Nicolas l'étendard sur lequel étaient représentées les armes de la ville : un griffon d'argent sur un champ de gueules, et lui déclara que là où il le planterait, la cité bâtirait un couvent de Frères-Prêcheurs. Fr. Nicolas prit l'étendard et le planta à la porte de Saint-Pierre, en un endroit propice d'où le regard plonge sur la splendide vallée de Valliano et en face contemple Assise. Sans délai, on commença en ce lieu à édifier le couvent et une magnifique église devenue très célèbre. Ce fut dans cette église, dédiée à saint Dominique dès 1234, que le Pape Grégoire IX voulut faire la cérémonie de canonisation de sainte Elisabeth de Hongrie, et que plus tard, 1253, Innocent IV fit celle de saint Pierre, martyr ; le Pape Clément IV, grand ami de l'Ordre,

la consacra en 1265 ; en l'année 1304, le B. Benoît XI y fut enterré (1).

Le cloître du couvent a conservé une image du B. Nicolas, tenant dans sa main une église avec cette inscription : *Beatus Nicolaus de Juvenatio, discipulus sancti Dominici, hujus cœnobii fundator, anno 1233.* « Le B. Nicolas de Giovinazzo, disciple de saint Dominique, fondateur de ce couvent, en l'année 1233. »

La fondation de Pérouse coïncida avec un évènement mémorable entre tous dans les Annales de l'Ordre. Le B. Jourdain avait convoqué à Bologne le Chapitre général, durant lequel devait se faire la translation du corps de saint Dominique (2).

En sa qualité de Provincial de la Province romaine, le B. Nicolas assistait à ce Chapitre. La veille du jour où devait s'accomplir la translation, Fr. Nicolas de Giovinazzo était à se demander avec anxiété si le Seigneur n'exalterait pas son serviteur par quelque miracle éclatant. Or, voici que dans une vision, lui apparaîtrait tout à coup un homme vénérable qui lui dit cette parole du Prophète : *Hic accipiet benedictionem a Domino, et misericordiam a Deo salutari suo* : « Celui-ci recevra la bénédiction du Seigneur et la miséricorde de Dieu son Sauveur. » Le lendemain, le Bienheureux eut la consolation de voir se confirmer l'assurance qui lui était ainsi donnée, puisque, témoin de l'émouvant spectacle qu'offrit ce transfert solennel de la dépouille de notre B. Père, il put avec tous ses Frères, respirer les parfums célestes qui se répandirent dès l'ouverture du tombeau.

Le B. Nicolas fut absous de sa charge de Provincial vers l'année 1235, et il eut pour successeur le V. P. Jean Colonna qui devint plus tard archevêque de Messine. Au sortir de sa charge, le Bienheureux s'employa avec encore plus de zèle à annoncer la parole de Dieu dans les principales villes d'Italie.

Homme véritablement apostolique, puissant en œuvres et en paroles, il vit le ciel confirmer par d'éclatants miracles les vérités célestes qu'il prêchait aux peuples. Le vieux manuscrit de Pérouse déjà cité affirme que le Bienheureux en fit de nombreux, non seulement pendant sa vie, mais après sa mort et tous attestés avec

(1) On voit encore de nos jours, dans l'église de Saint-Dominique de Pérouse, tombeau de ce grand Pape dominicain. Dans la sacristie est conservé un recueil des sermons écrits de la main de saint Vincent Ferrier.

(2) Voir au 15 février la Vie du B. Jourdain, et au 25 mai la Translation de saint Dominique.

serment. Nous en avons déjà appris plusieurs. En voici quelques autres.

A Massa, une noble dame nommée Marguerite qui avait grande confiance au serviteur de Dieu, fut guérie subitement d'une surdité dont elle avait souffert pendant neuf ans, et put entendre l'apôtre de Jésus-Christ prêchant alors dans cette ville.

A Arezzo, une dame de grande qualité, nommé Ludovica, lui amène sa fille, jeune enfant affligée de deux ulcères que les médecins estimaient incurables. Se prosternant aux pieds du glorieux Père, la pauvre mère le conjure, les larmes aux yeux, d'avoir pitié de sa fille et de demander à Dieu sa guérison. Le Bienheureux trace le signe vénéré de la croix sur la malade en disant : *In nomine Jesu, Amen* : « Au nom de Jésus, Ainsi soit-il » ; puis s'adressant à la mère : « Le Seigneur Jésus, dit-il, vous accordera la grâce que vous demandez.

Sur cette parole, Ludovica retourne joyeuse à sa demeure, et, le lendemain matin, elle trouve son enfant si parfaitement guérie, qu'il ne restait pas la moindre cicatrice de ses horribles plaies.

Comme le Bienheureux approchait un jour de la ville de Milan où il se rendait pour prêcher, il vit une multitude innombrable de démons qui entouraient et cernaient la ville. Il fut d'abord saisi d'un mouvement de crainte ; mais bientôt, plein de confiance en Dieu, il fait le signe de la croix et toute cette multitude de démons disparaît. C'était l'heureux présage des fruits de salut que le B. Père devait produire dans Milan par ses prédications ; car il y opéra des conversions nombreuses.

Une fois qu'il prêchait dans l'église cathédrale de Brescia au milieu d'un grand concours de peuple, deux jeunes libertins méprisant la parole de Dieu et n'ayant aucun égard à la sainteté du lieu, se provoquaient au mal par certains gestes. Le B. Père, éclairé d'en haut, se rendit compte de leurs intentions, et s'écria : « Jeunes hommes, écoutez ce que je vais vous dire ! » et il fit une peinture saisissante des châtiments effroyables dont le Seigneur punit les impudiques et les débauchés en enfer. Mais comprenant que ces endurcis n'en persévéraient pas moins dans leurs dispositions coupables, le Bienheureux élève la voix et dit avec feu : « O Dieu éternel, on méprise même votre parole, pour prêter son attention à des pensées indignes ! » Et aussitôt, il sort de l'église, va se placer sur un monticule voisin et crie : « Puisque les hommes s'endurcissent jusqu'à repousser la parole de Dieu, oiseaux du Ciel, au nom de Jésus-

Christ mon Seigneur, venez l'entendre. ». Chose admirable, à cet appel, de toutes parts on voit accourir un nombre incalculable d'oiseaux : ils font silence, entourent le serviteur de Dieu et semblent vouloir l'écouter. Frappé de stupeur, le peuple bénit le Seigneur admirable dans ses saints, et reçoit l'enseignement de l'homme apostolique avec la volonté d'en profiter. Ce sermon terminé, le B. Père donna aux oiseaux sa bénédiction comme pour les congédier, et ils disparurent dans toutes les directions.

Ces miracles, et d'autres accomplis à Giovinazzo, sont décrits, affirme Malvenda, dans un ancien manuscrit sur vélin, appartenant au couvent de Bitonto, dans la Pouille, d'où le R. P. Maître Grégoire Marsilio de Ferandina, Prieur de Saint-Dominique de Bitonto les a fait extraire et authentifier par acte du notaire public.

A cause de ses mérites éminents, le V. Père Nicolas fut élu de nouveau Provincial en l'année 1255. Mais cette même année, il mourut de la mort des saints, dans le couvent de Pérouse qu'il avait fondé. Digne fils du B. Dominique, il avait toujours honoré la Vierge Marie comme sa Mère et avait eu pour elle le culte et l'amour le plus tendre. Or, il arriva que Frère Rao, religieux fervent, lui aussi fils bien-aimé de saint Dominique, et qui était décédé depuis longtemps, vint lui annoncer son départ pour le ciel : « Il apparut, disent les *Vies des Frères*, à Frère Nicolas, Prieur Provincial de la Province romaine, et lui dit : Très cher Frère Nicolas, la B. Vierge vous mande de vous préparer, parce que la couronne de gloire est maintenant prête pour vous. » Le Bienheureux raconta aussitôt cette vision à ses Frères les plus intimes, et, en effet, peu de jours après, il rendit le dernier soupir dans les sentiments de la plus vive piété.

Son corps fut enterré dans l'ancienne église, et reposa longtemps sous un autel érigé en son honneur. Lorsque l'église eut été restaurée, on transporta les précieuses reliques sous le maître autel, où elles sont vénérées depuis plusieurs siècles.

Il plut à Dieu de manifester par de signalés miracles la gloire et la sainteté de son serviteur ; nous nous bornerons à en rapporter deux.

Le premier est celui d'une enfant de dix ans, nommée Honufre, fille d'Antoine Nansi de Pérouse. Elle était tombée de la hauteur de plus de vingt mètres sur les débris d'un bâtiment en démolition ; on la porta chez elle sans vie. Son père désolé, promit sur le champ avec une grande foi de suspendre un *ex-voto* à la chapelle du B. Nicolas ; aussitôt l'enfant recouvra sa première santé et se mit à marcher comme si elle n'avait eu aucun mal.

Le second fait miraculeux arriva en la ville d'Isola. L'enfant d'Antoinette Paolini était mort en naissant. Désolés, ses parents promirent si, par l'intercession du Bienheureux, le Dieu Tout-Puissant lui rendait la vie, de lui donner le nom de Nicolas, de lui faire porter pendant deux ans l'habit de saint Dominique et de le revêtir de cet habit près du corps du B. Nicolas à Pérouse. Aussitôt l'enfant donna signe de vie, et, dit le manuscrit, il est aujourd'hui en pleine santé.

L'année qui suivit sa mort, au Chapitre Provincial d'Anagni, on fit cette ordination : « Nous voulons que l'œuvre des Concordances se fasse et soit achevée selon que l'avait prescrit Fr. Nicolas, notre Père, *de bonne mémoire*, de telle sorte que ce travail terminé soit apporté au prochain Chapitre. » Quelle est cette œuvre des *Concordances* dont parle le Chapitre d'Anagni ? On ne le sait, mais on peut supposer que le B. Nicolas, en sa qualité de Provincial, avait ordonné d'écrire, en belle écriture, *littera majori*, comme on disait alors, la Concordance de la Sainte Bible, que le V. P. Hugues de Saint-Cher avait rédigée vers l'année 1242, et que les Frères du couvent de Saint-Jacques de Paris, après l'avoir revue, avaient publiée en 1252, sous le titre de *Concordantiæ novæ*.

Depuis sa mort, le B. Nicolas de Giovinazzo avait été l'objet d'un culte ininterrompu. Sa Sainteté Léon XII approuvait ce culte le 22 mars 1828, et autorisait l'Ordre des Frères-Prêcheurs et le clergé du diocèse de Pérouse à célébrer la fête du Bienheureux, le 14 février. Mais cette date n'est point celle de sa mort, qui eut lieu au mois d'août ou de septembre.



Le V. P. NICOLAS DE FREAUVILLE

Confesseur du Roi Philippe IV, cardinal et Légat apostolique

12..-1323

NÉ à Rouen, vers le milieu du treizième siècle, le V. Père Nicolas tirait son origine d'une ancienne et très noble famille de Normandie, qui possédait la terre de Freauville, située entre Dieppe et

Neufchatel. Il en portait le nom et avait pour armes, *d'azur, semé de fleurs de lis d'or sans nombre*.

La nature et la grâce inspirèrent au jeune de Freauville des sentiments dignes de sa noblesse et de l'éducation chrétienne qu'il reçut dès ses plus tendres années. Sa piété ne se démentit jamais, et lorsqu'il embrassa l'institut des Frères-Prêcheurs, dans le couvent de Rouen, les pratiques les plus austères ne firent point reculer son courage. Dès son entrée dans une si sainte carrière, il apprit à lire et à méditer les Ecritures, et ses progrès dans les sciences sacrées le firent distinguer parmi tous les autres étudiants. Bientôt professeur et maître, Paris, Orléans, Poitiers, Coutances, plusieurs autres villes, surtout de Normandie, se disputèrent ses leçons de théologie et ses prédications ; car, il n'avait pas moins de talent pour la chaire que pour les enseignements de l'Ecole. Son éloquence lui attira les applaudissements de la Cour elle-même. Philippe le Bel le prit pour son confesseur et lui donna place dans son conseil.

Le crédit du V. Père Nicolas ne manqua pas de lui susciter des envieux. On voulut persuader au roi que son confesseur abusait indignement de sa confiance et entretenait des intelligences avec les ennemis de la Couronne. Telle fut l'audacieuse entreprise d'un certain Bernard Deliciosi, homme déjà décrié par le dérèglement de ses mœurs et qui devait être condamné pour ses crimes à une prison perpétuelle. Tant de malice ne servit qu'à faire éclater la vertu du V. Père, auquel le roi témoigna toujours la même confiance.

Le pape Clément, dans sa première promotion du 15 décembre 1305, fit cardinal-prêtre, du titre de Saint-Eusèbe, le V. Père Nicolas, et l'employa dans les affaires les plus importantes de la religion.

En 1313, Sa Sainteté l'envoya en France pour y faire publier la croisade contre les Sarrasins. Dans la bulle de commission, le Pape déclare qu'il l'a choisi pour faire réussir cette entreprise ; parce qu'outre la connaissance qu'il avait de ses vertus et de ses belles actions, il n'ignorait pas que sa personne était agréable au Roi très chrétien, et que le Saint Siège avait éprouvé plus d'une fois son habileté dans les affaires les plus difficiles.

Le Légat apostolique remplit sa commission avec zèle, et de tous côtés on fit de beaux préparatifs en vue de la grande expédition contre les infidèles. Les joûtes et les tournois furent défendus, parce que dans ces divertissements militaires, où les chevaliers voulaient faire paraître leur force et leur adresse, il arrivait que plusieurs étaient

tués ; et la noblesse y consommait en folles dépenses une partie de ce qui aurait servi plus utilement à l'entretien de l'armée.

Le Père Baron raconte que le roi Philippe le Bel voulut, un jour de Pentecôte, créer chevaliers trois de ses enfants : la pompe en fut magnifique et la cérémonie très solennelle. Un évêque officia à la Messe, après laquelle le Légat Nicolas de Freauville, étant monté sur une estrade élevée à la porte de l'église avec une splendeur royale, fut suivi du roi et de ses trois enfants. L'un d'eux reçut le titre de roi de Navarre, l'autre celui de comte de Poitou, et le troisième celui de comte de la Marche.

Dans le Concile général de Vienne où on avait porté un décret pour la suppression de l'Ordre des Templiers, il avait été en même temps résolu que les chevaliers qui se trouveraient exempts des crimes dont le corps était accusé, seraient entretenus convenablement des biens de l'Ordre, selon leur condition ; et que l'on traiterait aussi avec indulgence tous ceux des coupables, qui, ayant fait un sincère aveu de leurs désordres passés, donneraient des marques d'un véritable repentir. De ce nombre étaient le Grand-Maître du Temple, Jacques de Molay, le Visiteur de France, et les Commandeurs d'Aquitaine et de Normandie. Le Pape Clément V s'était expressément réservé le jugement de ces illustres accusés. Mais, dans la suite, Sa Sainteté chargea le cardinal Nicolas de Freauville et deux autres cardinaux de terminer cette affaire ; c'est-à-dire d'imposer aux quatre prisonniers une pénitence salutaire, et de leur assigner une portion des biens de leur Ordre pour leur honnête entretien. Le Visiteur de France et le Commandeur d'Aquitaine acceptèrent les conditions et se soumirent humblement à la pénitence. Le Grand-Maître, au contraire, et le Commandeur de Normandie ne persistèrent point dans la confession qu'ils avaient déjà faite publiquement de leurs crimes ; ils la rétractèrent, et soutinrent avec fermeté ou opiniâtreté qu'ils étaient innocents. Cette rétractation coûta cher au Grand-Maître et au Commandeur, puisque le crédit des trois cardinaux ne put les préserver du dernier supplice auquel le roi les condamna aussitôt, et qu'on leur fit subir le même jour dans une petite île de la Seine.

Notre Cardinal avait déjà employé avec plus de succès ses talents pour faire conclure la paix entre la Cour de France et le comte de Flandres. Le Pape laissa à sa vigilance le soin d'entretenir cette paix, et d'empêcher qu'elle ne fût troublée par les intrigues de malintentionnés. La bulle qui lui fut adressée à ce sujet est du 20 juin 1313.

Avant la fin de la même année, le cardinal de Freauville fit, dans le diocèse de Rouen, la consécration d'une église que le comte de Longueville avait fait bâtir et richement doter pour y entretenir un doyen et douze chanoines. Cette dédicace fut très solennelle, le Légat apostolique se trouvant assisté de deux archevêques et de douze évêques. La légation du V. P. Nicolas finit avec la vie de Clément V, qui mourut le 20 avril 1314.

Pendant la longue vacance du Saint Siège, le zélé Cardinal continua ses services à l'Eglise, travaillant à concilier les esprits et à réunir les autres cardinaux pour l'élection d'un pape. Après de longs délais, les cardinaux, au nombre de vingt-trois, furent réunis à Lyon, et renfermés dans le couvent des Frères-Prêcheurs, le 28 juin 1326. Le V. P. Nicolas de Freauville, chef des cardinaux prêtres, (comme le cardinal de Prato, également Dominicain, l'était des cardinaux évêques), contribua beaucoup à l'élection qui fut faite unanimement, le 7 août de la même année. Aussi reçut-il du nouveau Pontife, Jean XXII, les mêmes témoignages de confiance et d'affection que lui avait donnés son prédécesseur.

Mais désireux de passer ses dernières années dans une sorte de retraite, le V. P. Nicolas se retira dès lors de l'embarras des affaires. Déjà vers 1318, écrivant au Chapitre général de l'Ordre assemblé à Lyon, il témoigne un sentiment très intime de douleur et dit que les forces lui manquent et que son âme se dessèche, en songeant au bénéfice des observances régulières où il a été autrefois élevé, et dont il est privé maintenant. « Plût à Dieu, s'écrie-t-il, que jamais cette promotion n'eût été faite ! » Il se recommande ensuite affectueusement aux prières des religieux comme un Frère dévoué, un fils reconnaissant. Ces sentiments de piété, de religion, de reconnaissance, le vénérable Cardinal les fit paraître dans toutes les occasions. Il poursuivit en particulier avec zèle la canonisation du Docteur angélique, saint Thomas d'Aquin. Le succès répondit pleinement à ses désirs.

Après la cérémonie de cette dernière solennité, le V. P. Nicolas se rendit à Lyon, où il mourut peu de temps après son arrivée, le 14 février 1323. Son corps fut enterré dans l'église de l'Ordre et son cœur porté au couvent des Dominicains de Rouen, qui élevèrent dans leur cloître une statue à la mémoire de ce grand serviteur de Dieu et de l'Eglise. Plus tard, son corps lui-même fut transporté à Rouen et enseveli dans l'église de nos Pères. Un de ses neveux, Robert de Dreux, fut en 1478 enterré près des restes de son saint oncle, et

sur leur commun tombeau on lisait, avant que les fureurs sacrilèges des Calvinistes n'eussent détruit tant de pieux monuments dans nos églises, l'építaphe suivante :

Ci-gist coste Monseigneur le cardinal de Freauville, noble et puissant seigneur, Mëssire Robert de Dreux, en son vivant Chevalier, son neveu, baron et vidame d'Esneval et de Puilly, seigneur de Beaussard et de Bereville, qui trépassa en cette ville de Rouen l'an 1478.



Le V. P. BALTHAZAR DE GUIMARAENS

Profès du Couvent d'Aveiro en Portugal

(1477-1564)

LE V. P. Balthazar de Guimaraëns revêtit l'habit des Frères convers de notre Ordre, en 1501, à Notre-Dame de la Miséricorde d'Aveiro, couvent d'étroite observance de la Congrégation portugaise. Il était alors dans la 24^e année de son âge.

Dès son entrée dans l'Ordre, il embrassa avec ferveur toutes les pratiques de la vie religieuse, auxquelles il devait rester fidèle jusqu'à son dernier soupir. L'humilité et l'obéissance devinrent ses vertus de prédilection, et, indifférent à toutes les choses de ce monde, il n'eut d'autre pensée que de vivre uniquement pour Dieu. Aussi ses progrès dans la perfection furent-ils admirables, et ne tarda-t-il pas à devenir un modèle de vertu dans cette communauté d'Aveiro, qui comptait cependant tant de religieux exemplaires.

A un ardent amour de Dieu et de sa famille religieuse, ce V. Frère unissait une rare aptitude pour les affaires et une grande connaissance des choses spirituelles. Ces précieuses qualités se révélèrent peu à peu, malgré les industries de son humilité, et elles lui valurent, dans une circonstance assez difficile, une mission importante à laquelle l'obéissance ne lui permit pas de se soustraire. Le Vicaire général de la Congrégation à laquelle il appartenait, se trouvant obligé de députer à Rome un de ses religieux, pour y traiter avec le R^{me} Maître Général certaines questions concernant la Congrégation, jeta les yeux

sur lui et lui confia le soin d'aller plaider à Rome les intérêts de l'observance régulière. Le V. Frère se mit en route, muni de la bénédiction de son Supérieur, et il fit à pied, en véritable pauvre de Jésus-Christ, le long et pénible voyage de Rome, où il arriva extrêmement fatigué, mais heureux d'avoir eu à offrir au Seigneur toutes sortes de privations pour l'heureuse issue des négociations dont il était chargé.

Inconnu et de très modeste apparence, le Fr. Balthazar ne fut pas tout d'abord à Rome l'objet d'une grande considération ; mais sa vertu ne tarda pas à lui conquérir l'estime. Le Révérendissime Père Général fut en particulier charmé de son zèle pour la vie régulière, de sa prudence et du trésor de sainteté qu'il cachait sous les dehors les plus humbles. Après l'avoir écouté avec une grande satisfaction et une grande bienveillance, il ne voulut pas, sa mission achevée, le laisser partir, sans lui donner des preuves publiques de la haute estime qu'il avait su lui inspirer. Il le revêtit donc, de ses propres mains, du vêtement blanc des religieux de chœur, et le sachant suffisamment instruit, il lui accorda de son propre mouvement toutes les permissions voulues pour qu'il entrât sans retard dans les Ordres sacrés.

De retour en Portugal, le V. P. Balthazar ne songea qu'à s'appliquer plus étroitement au service de la communauté et aux pratiques de la vie intérieure. Promu au sacerdoce, conformément au désir du Maître Général, il ne vit pour lui dans cette sublime dignité qu'une obligation plus rigoureuse d'avancer dans le sentier ardu de la perfection avec une générosité toute nouvelle. Avant son ordination, il était fort adonné à l'oraison, et Dieu inondait son âme de tant de douceurs dans ce saint exercice, qu'il ne l'aurait jamais interrompu si les occupations imposées par l'obéissance le lui eussent permis. Mais du jour où il eut le bonheur de monter quotidiennement à l'autel, il sentit s'embraser en lui plus vivement encore l'incendie du divin amour. Aussi, dès que la nuit était venue mettre fin à son travail, il consacrait aux communications avec Dieu la meilleure partie du temps qui appartenait au repos. La contemplation était devenue un besoin impérieux de son âme, et il n'eut pas donné une heure de ses délicieux entretiens avec Dieu pour tous les biens du monde.

Le P. Balthazar puisait à cette source de l'oraison une grande charité pour ses Frères, pour les pauvres et en général pour tous ceux qui se trouvaient sous le coup de quelque affliction. C'était un bonheur pour lui de pouvoir être utile à son prochain, en qui il

considérait toujours la personne même de Jésus-Christ. Dieu lui manifesta fort souvent, par des faits qu'on peut nommer miraculeux, combien cette sainte disposition de son âme lui était agréable. Contentons-nous de citer un seul trait à ce sujet.

A une époque où se trouvant de résidence au couvent de Porto, il y remplissait les fonctions de réfectoier, un groupe de Frères de Batalha, de Coïmbre et d'Aveiro, qui allaient recevoir les Ordres sacrés à Braga, firent halte un matin dans ce même couvent de Porto. Le V. P. Balthazar leur servit à manger avec son empressement et sa charité ordinaires ; puis leur donna une ample provision de pain et de poisson pour leur réfection de midi et du soir. Ayant distribué ainsi tout le pain, le V. Père en envoya chercher chez le boulanger, vers l'heure de midi. Mais le boulanger lui fit répondre que, par suite d'un accident survenu ce jour-là à son four, il lui était impossible de le satisfaire. Voyant que les religieux n'avaient pas de pain à leur repas, le V. Père ne se troubla point, et rempli de confiance en cette bonté du Seigneur dont il avait bien des fois éprouvé les aimables effets, il alla se prosterner devant le Saint-Sacrement, exposant à son Dieu l'embarras où il se trouvait, par suite d'une charité largement comprise. Il se releva avec un secret pressentiment que ses prières n'auraient pas été vaines. Retournant au réfectoire, il soulève fortuitement le couvercle d'un coffre, et voilà que ce coffre se trouve rempli de pains très blancs et d'un goût très suave. Le V. Père comprit aussitôt d'où venaient ces pains, il se mit à genoux et remercia Dieu de son assistance.

Mais le Seigneur qui tient le compte le plus exact de toutes nos bonnes œuvres, voulut encore récompenser le Vénérable Père de la charité avec laquelle il avait distribué à ses Frères tout le poisson dont il avait pu disposer. Ce même jour, se rendant à la porte du couvent, le P. Balthazar y rencontra deux jeunes hommes, d'une beauté extraordinaire et d'un port majestueux, qui le saluèrent avec respect et lui présentèrent deux grandes corbeilles de gros poissons. Ils se retirèrent après lui avoir fait une profonde révérence, sans attendre ses remerciements, le laissant convaincu qu'ils étaient les messagers de Celui qui, à midi, lui avait fourni le pain de la communauté.

Il arrive assez souvent que les serviteurs de Dieu se connaissent et s'apprécient, dès que les circonstances leur permettent de se rapprocher. C'est ce qui arriva au V. P. Hurtado, et à notre

V. P. Balthazar. Appelé en Portugal par le roi don Emmanuel pour réformer les deux couvents de Lisbonne et de Batalha, et passant dans un des couvents de l'Ordre situé aux environs du Douro, le V. P. Hurtado fut charmé d'y trouver le P. Balthazar, dont il avait entendu parler. Il le pria d'être pendant quelque temps son compagnon de route, afin de jouir plus longuement de sa société si édifiante. Nous ne savons au juste combien de temps ils demeurèrent ensemble ; mais ce qu'on n'a pas oublié, c'est qu'ils voyagèrent toujours à pied, le bâton à la main, sans autres provisions qu'une grande confiance en la Providence amoureuse de Dieu. Ils mendiaient humblement leur pain là où ils se trouvaient à l'heure des repas, et souvent Dieu les assista d'une manière visible, comme pour leur témoigner combien il agréait leur confiance. Un jour qu'ils cheminaient vers Braga, la fatigue et la chaleur excessive les obligèrent à se reposer sous un arbre. Pour se délasser ils se mirent à louer Dieu et réciter leurs Heures. Le V. P. Hurtado ne se sentant pas la force de continuer sa route avant d'avoir pris quelque nourriture, cherchait du regard dans la campagne un gîte hospitalier, lorsqu'il crut reconnaître à une certaine distance une pauvre chaumière. « Allez, dit-il au P. Balthazar, demandez la charité au nom de Jésus-Christ, et peut-être pourra-t-on nous donner quelque chose, bien que l'apparence de cette pauvre demeure ne nous promette pas grand secours. » Le V. P. Balthazar se rendit au désir du V. P. Hurtado. Arrivé à la chaumière, une pauvre femme vint lui ouvrir. Elle demeura un moment toute stupéfaite à la vue du religieux : l'entendant lui demander humblement l'aumône, elle rentre un instant, puis lui apporte un beau pain blanc et un vase rempli de vin qu'elle venait de trouver chez elle, sans pouvoir s'expliquer d'où ce pain et ce vin provenaient. La chose était en effet d'autant plus surprenante, que dans ces contrées les paysans ne mangent qu'un pain grossier, et n'ont que du verjus pour boisson. Les deux Frères y virent une attention de la Providence à leur égard, et ils rendirent à Dieu de ferventes actions de grâces. Ce qui leur arriva un autre jour est encore plus merveilleux. Après une journée de marche, les deux Frères se hâtaient, le soir, vers une petite hôtellerie, accablés de fatigue, n'ayant rien pris depuis le matin, lorsqu'une femme vint à leur rencontre et leur dit de loin : « Arrivez, mes Pères, arrivez, voilà deux bonnes heures que je vous attends et que je tiens votre repas tout prêt. » Cette femme n'avait jamais vu les Pères, et cependant elle appela par son nom le V. P. Hurtado.

Le V. P. Balthazar vécut de longues années. La vieillesse le priva de la vue ; mais si les yeux du corps se fermèrent à la lumière du jour, ceux de l'âmes'en ouvrirent que mieux aux clartés de la lumière divine, et cette heureuse cécité lui permit de vivre dans une entière union avec Dieu. Ne quittant aucune de ses pratiques de pénitence et de mortification, il assistait le jour et la nuit à l'Office divin. Le P. Prieur voulut l'empêcher de se lever la nuit pour Matines ; mais le P. Provincial lui accorda cette consolation, jusqu'à ce que les forces venant à lui manquer, il fut obligé de garder le lit. Bien qu'âgé de 86 ans, son esprit n'avait rien perdu de sa vigueur ; il s'occupait continuellement à l'oraison, où il recevait des faveurs très particulières de Dieu.

Un matin, un religieux qui passait devant la porte de sa cellule, entendit une agréable symphonie. Comme il approchait de plus près pour mieux entendre, il sentit une odeur enivrante. Afin de mieux goûter cette harmonie et de mieux respirer ces parfums, il ouvrit la porte ; mais il put aussitôt se convaincre que cette musique et cette odeur venaient du ciel, car il trouva le V. Père Balthazar seul et à l'agonie : ce qui lui fit comprendre que Dieu lui avait envoyé une troupe d'esprits bienheureux pour conduire sa sainte âme au ciel.

La Communauté accourut à l'appel du Frère, témoin de cette merveille ; on commença les Litanies des saints et la recommandation de l'âme, à la fin de laquelle le bon vieillard mourut saintement. Son insigne piété, et les exemples admirables de vertu et de régularité qu'il avait donnés pendant toute sa vie, lui firent rendre des honneurs très particuliers après sa mort, qui arriva le 13 février 1564. On l'enterra dans l'église, où le peuple va réclamer son intercession.



La T. V. MARGUERITE DE LUXEMBOURG

Sœur de Henri VII, empereur des Romains

(1336)

LA très illustre et très pieuse princesse Marguerite était fille de Béatrix d'Avesnes et de Henri de Luxembourg. Elle avait pris l'habit au monastère de Sainte-Marie, plus connu sous le nom de

l'Abbatte (ou petite abbaye), à Lille. Dès son entrée en Religion, la vertueuse princesse se distingua par un mépris sincère d'elle-même, un grand amour de la mortification et des humiliations qu'elle recherchait en toutes choses avec une simplicité admirable. En 1302, elle fut jugée digne d'être placée à la tête du célèbre couvent de Marienthal. C'était de cette maison qu'était venue en 1277 Guillemette d'Antoing, première Prieure de l'Abbatte (1). Les Sœurs de l'Abbatte ne faisaient donc que remplir un devoir de reconnaissance, en cédant aux religieuses de Marienthal un sujet si accompli, qui devait durant tant d'années attirer sur elles les plus riches bénédictions.

En 1309, le frère de notre Bienheureuse, Henri de Luxembourg, que ses qualités chevaleresques avaient rendu célèbre, fut élu empereur des Romains. Pour remercier le ciel de cette dignité inattendue, Béatrix d'Avesnes, sa mère, résolut de changer en une maison religieuse la superbe résidence de Valenciennes, que son père Beaudoin d'Avesnes, seigneur de Beaumont, avait comprise dans sa dot, lors de son mariage avec Henri de Luxembourg. Le 12 décembre 1310, des religieuses de Lille arrivaient à Valenciennes et prenaient possession de l'hôtel de Beaumont, transformé en couvent. De là cette dénomination de dames de Beaumont, appliquée dans la suite aux religieuses Dominicaines de Valenciennes. Or, dans ce jardin fermé du Seigneur, qu'elle s'était plu à orner et à enrichir de tout son pouvoir, Béatrix vint rejoindre l'aînée de ses filles, Félicité de Luxembourg, qui s'y était retirée dès l'année 1312, après la mort de son mari, Jean de Louvain. Toutes deux vécurent dans le cloître avec une rare humilité, sous la conduite, l'une de sa fille, l'autre de sa sœur. Marguerite de Luxembourg, en effet, avait été appelée de Marienthal au monastère de Valenciennes, pour y développer toutes les pratiques de l'observance régulière, pour y faire fleurir cette Religion de saint Dominique « toute large, toute joyeuse, toute parfumée, » dont elle connaissait à merveille l'esprit et les nuances. C'était chaque jour pour la communauté de Valenciennes un sujet sans pareil d'édification, de voir ces trois princesses, plus unies par l'amour de l'Ordre que par les liens du sang, rivaliser d'ardeur dans l'accomplissement de nos saintes observances.

Marguerite fut bientôt rappelée à Marienthal, dont elle avait gardé le titre de Prieure et où les religieuses ne pouvaient se passer de sa direction. C'est à l'ombre de ce couvent que s'écoula la plus grande

(1) *Gallia Christiana*, t. XIII, p. 670. Voir au même endroit la liste des Prieures de Marienthal jusqu'à la Révolution.

partie de son existence, dans l'exercice de la supériorité. Tel était le parfum de sa vertu, que des jeunes filles pieuses, pleines de mépris pour le monde, accouraient de toute part se ranger sous sa conduite. Notre Bienheureuse eut la consolation de voir autour d'elle jusqu'à cent vingt religieuses de chœur, appartenant aux premières familles du Luxembourg. Toutes menaient, sous les regards de leur sainte Prieure, une vie angélique et servaient Dieu dans une admirable ferveur d'esprit. Au sein de cette ruche mystique, la V. Mère Marguerite se montrait partout la première, donnant l'exemple de l'assiduité à l'oraison, de l'attention aux saints Offices, de l'empressement à remplir les fonctions les plus humbles. Profitant de l'élévation de son frère devenu empereur des Romains, la Bienheureuse enrichit de privilèges le monastère de Marienthal et consolida son avenir. Cette célèbre maison conserva jusqu'en 1636, époque où elle fut ruinée par la guerre et la peste, son esprit de régularité et son éclat extérieur. En 1642, les religieuses qui avaient survécu au désastre, demandèrent au R^{me} Père Ridolphi, Général de l'Ordre, d'autres Sœurs pour relever les ruines de leur couvent. Le Maître Général tira du monastère d'Augsbourg trois religieuses illustres par leur naissance et leur insigne piété. De concert avec les survivantes, ces vertueuses filles de saint Dominique firent bientôt revivre les gloires éclipsées de Marienthal.

Quant à notre Bienheureuse, voici en quels termes l'Obituaire du couvent célèbre ses mérites :

« Anniversaire de la Vénérable et très illustre princesse Sœur
 « Marguerite de Luxembourg, notre Mère très aimée, sœur du sérénissime prince Henri, empereur des Romains. Admirable dans sa
 « vie, sans reproche dans sa conduite, supérieure à toutes ses compagnes par la beauté de son âme, modèle de vie religieuse, exemple
 « vivant de toutes les vertus, elle gouverna quarante ans notre
 « monastère avec prudence, sainteté et un souci tout maternel. Sa
 « bonté et sa charité pleines de grâces attirèrent à une vie sainte plusieurs religieux et séculiers. Elle enrichit notre maison de possessions nouvelles et agrandit les bâtiments. C'est ainsi que cette
 « douce Mère, par une conduite digne de tout éloge, a laissé à la
 « postérité les plus beaux exemples. Elle acheva sa course sur cette
 « terre l'an du Seigneur 1336. »

Le monastère de Marienthal, situé à trois lieues de la ville de Luxembourg, dans une vallée humide et boisée, obtint une grande célébrité dès le premier siècle de l'Ordre.

Voici en quelles circonstances il fut fondé :

Dans le tronc d'un arbre creusé par les ans, un seigneur du lieu, nommé Théodoric, découvrit une statue de la Sainte Vierge. Il la transporta aussitôt dans sa demeure. Le lendemain cette statue était retrouvée à sa même place ; on la transporte de nouveau, et le même prodigieux retour s'opère une seconde fois. Théodoric fit alors construire en cet endroit une chapelle à la Sainte Vierge. La dévotion des peuples s'y étant portée, il conçut l'idée de fonder un monastère sur le même emplacement, et, dans ce but, il fit l'acquisition des terrains contigus. En 1232, de pieuses filles enrôlées sous la bannière de saint Dominique et dirigées par un Frère Jean, Lecteur au couvent de Trèves, vinrent l'occuper et procédèrent, au milieu de privations et d'un dénuement extrême, à la création d'une maison dont la petitesse et l'humilité première ne laissaient pas deviner le brillant avenir. Les nobles du voisinage, s'étant, comme le menu peuple, pris de dévotion pour le nouveau sanctuaire, commencèrent à l'assister de leurs libéralités. En 1237, la fondation avait acquis assez d'importance pour que la comtesse de Luxembourg prît sous sa protection et sous celle de son fils, encore mineur, l'église de Marienthal, ses biens actuels et à venir.

C'est dans ce monastère que vécut Yolande, fille du puissant comte de Vienne ou Vianden, dans les Ardennes allemandes, petite-fille, par sa mère, de Pierre de Courtenay et nièce de Beudoin, tous deux empereurs de Constantinople. Les circonstances de sa vocation religieuse offrent un drame émouvant. Sa vie sera racontée le 17 septembre. (*Belgium Dominicanum.*)



LE MÊME JOUR

1325. — A Carcassonne, mourut le V. P. JEAN DUPRÉ, natif de Normandie, et célèbre Docteur de Paris. Son zèle pour la foi, sa rare vertu et sa profonde érudition le firent établir Inquisiteur de Carcassonne. Le zèle intrépide avec lequel il s'acquitta de cet emploi lui attira la haine des hérétiques, qui lui suscitèrent mille persécutions, cherchèrent même plusieurs fois les occasions de le tuer, ne pouvant souffrir les continuelles et vigoureuses poursuites qu'il faisait contre eux. Le V. Père surtout fit une guerre implacable aux Béguards, qui commençaient à répandre leurs erreurs dans tout le Languedoc. On trouve dans les archives de l'Inquisition de Carcassonne un gros volume des procédures juridiques qu'il fit contre eux.

Le Pape Jean XXII, pour le récompenser des fatigues qu'il avait souffertes

dans cette pénible charge, pendant plusieurs années, le nomma évêque d'Evreux. Mais l'humble serviteur de Dieu, préférant à toutes les dignités de la terre la pauvreté religieuse qu'il avait vouée à Dieu, refusa cet évêché avec une constance digne de sa vertu, et aima mieux continuer ses services à l'Église dans son laborieux emploi. Il florissait en l'année 1315. — (*Archives de Carcassonne, Fontana.*)

1486. — En la Province d'Aragon mourut le V. P. GASPAR INGLAR. Il était animé d'un si grand zèle pour la pureté de la foi, que le V. P. Thomas de Turrecremata le fit Inquisiteur dans tout le royaume d'Aragon. Il eut de fréquentes occasions d'exercer son zèle pour la foi, de Jésus-Christ, contre certains juifs, qui, après avoir abjuré publiquement le Judaïsme, en pratiquaient encore les cérémonies légales en secret, étant Juifs dans le cœur et chrétiens à l'extérieur. Sitôt que le V. Père eut découvert leurs mauvaises pratiques, il les poursuivit avec tant de vigueur, que ces impies, ne pouvant plus supporter les recherches qu'il faisait de leur conduite, machinèrent sa mort, pour les mêmes raisons que les libertins allèguent au livre de la Sagesse, pour opprimer le juste qui blâme leurs désordres : « *Occidamus justum, quia inutilis est nobis, et contrarius operibus nostris, et impropereat nobis peccata legis* : Tuons le Père Inquisiteur, c'est un fâcheux qui n'approuve aucune de nos actions, et qui nous reproche sans cesse les sacrilèges que nous commettons contre la loi de Jésus-Christ que nous avons embrassée, et que nous souillons par nos cérémonies du Judaïsme. » Quoique Dieu les empêchât d'effectuer ce cruel dessein, le V. Père ne perdit pas le mérite du martyre, puisqu'il souhaitait passionnément souffrir pour la cause de Jésus-Christ.

15... — A la Rochelle, en bas Poitou, treize religieux de l'Ordre souffrirent un glorieux martyre. Les Huguenots les avaient rappelés du cruel bannissement auquel ils les avaient condamnés pour avoir hardiment prêché la vérité des mystères adorables que les protestants combattent avec plus de fureur et d'opiniâtreté. Furieux de les trouver à leur retour aussi zélés qu'auparavant pour la défense de la Religion et craignant qu'ils ne s'opposassent au progrès de leurs erreurs, ils les enfermèrent dans une obscure prison, qu'on appelait la Tour des Prêtres et de la lanterne, ou comme d'autres écrivent, la Tour des Prêtres et du garot, à cause du nombre des ecclésiastiques et des religieux qu'on y avait mis. Ces treize Pères y souffrirent la faim, la nudité et une infinité d'autres misères, avec une constance admirable. Enfin les hérétiques les firent cruellement fouetter, pour ébranler leur constance ; mais les trouvant fermes dans leur foi, ils les massacrèrent pendant la nuit, et ils jetèrent leurs saints corps dans la mer, de peur que Dieu n'opérât par leurs reliques quelque miracle, qui leur reprochât leur fureur et leur impiété. (P. Le Fèvre, *Manual. hist.*)

1619. — En la Province du Pérou, le V. P. MARTIN D'ORTÉGA, profès du couvent de Saint-Etienne de Salamanque, religieux orné d'admirables vertus, grandement exemplaire, exact observateur des Règles, fort adonné à l'oraison, et d'une si grande pureté de cœur et de corps, qu'il avait avec son ange gardien une très étroite familiarité.

Il avait quitté son pays pour aller au Nouveau-Monde chercher les âmes égarées. Après avoir été Prieur au couvent de Saint-Jacques de la Province du Chili, il retourna en celle du Pérou et demeura longtemps au couvent de la Vallée de Chicama. C'est là que la mort le surprit, d'une manière à la vérité subite mais non imprévue, car il y était toujours préparé. Il disait la messe au grand autel avec sa dévotion accoutumée, lorsqu'il se fit un tremblement de terre si épouvantable, le propre jour de saint Valentin, 14 février 1619, que l'église fut renversée de fond en comble et le vénérable religieux enseveli sous les décombres. (Melendez.)

1630. — A Madrid, en Espagne, mourut plein de mérite le V. P. PIERRE LOUVET, profès du couvent de Dijon. Il était passé fort jeune en Espagne, où il eut le bonheur de demeurer pendant plusieurs années dans le noviciat de saint Louis Bertrand. Il prit si bien son esprit de pénitence, de zèle et de religion, qu'il a été un imitateur fidèle de ses héroïques vertus. Menant une vie très austère, il n'avait qu'une seule robe, couchait sur deux ais, sans matelas, ni paillasse, gardait inviolablement l'abstinence et les jeûnes de l'Ordre, et portait continuellement la haire. Infatigable dans les services qu'il rendait aux malades, il était de plus fort zélé pour le salut des âmes. Il essuya des travaux et des contradictions terribles pour rétablir l'observance régulière dans plusieurs couvents de sa Province. Par l'exemple de ses admirables vertus. Il attira à l'Ordre plusieurs jeunes hommes d'un grand mérite, entre lesquels le V. P. Jean Godin, un des plus beaux ornements de la Province de France.

Le V. Père avait un zèle extrême pour tout ce qui pouvait favoriser la piété, et procurer l'honneur de l'Ordre. Il recueillit dans plusieurs couvents de France et d'Italie quantité de bulles du Rosaire et de la Confrérie du Saint Nom de Jésus, desquelles il composa un Bullaire. Il fit graver des tables chronologiques fort savantes dans lesquelles il représente en abrégé les Papes, les Cardinaux, les Patriarches, les Archevêques, les Evêques, les Inquisiteurs généraux, et les plus célèbres Docteurs que l'Ordre a successivement fournis à l'Eglise depuis sa fondation ; les glorieux martyrs qui l'ont empourprée de leur sang ; les généreux missionnaires qui l'ont étendue par toute la terre par leurs prédications ; et les confesseurs qu'il a donnés aux Papes, aux empereurs, aux rois, aux reines, aux princes, par tout le monde chrétien. On lui doit aussi une traduction du traité *De adhaerendo Deo*, d'Albert le Grand.

Avec plusieurs religieux de l'Ordre, il suivit le roi Louis XIII au

fameux siège de La Rochelle, où tous s'employèrent utilement, soit auprès des malades dans l'hôpital royal, soit au camp à administrer les sacrements aux soldats, à les exhorter à combattre généreusement pour la religion et pour l'Etat. Le V. Père prêcha les excellences du saint Rosaire avec tant de succès, qu'il n'y avait presque aucun soldat dans l'armée qui n'eût et qui ne dît son chapelet. Nos Pères leur en distribuèrent plus de quinze mille, et toute l'armée, à l'exemple du roi, implorait tous les jours la protection de la sainte Vierge contre les hérétiques, qui avaient rendu cette ville séditieuse le boulevard de leurs erreurs et de leur rébellion. Dieu exauça les prières de ce pieux monarque : il y entra victorieux le 1^{er} novembre 1628, jour de tous les Saints. Le V. P. Louvet avec ses religieux marchait des premiers en chantant les Litanies de la Sainte Vierge ; il portait élevée une grande bannière de taffetas blanc, bordée d'une frange bleue, sur laquelle on voyait d'un côté l'image du divin Crucifié et celle de Notre-Dame entourée d'un Rosaire avec ces paroles : *Gaude, Maria Virgo, cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*. De l'autre côté, étaient peints l'adorable Nom de Jésus, et un peu plus bas la figure d'un calice, sur la coupe duquel rayonnait une hostie avec cette inscription : *Odora Sacramenti Dominici fragrantiam*.

En moins de trois semaines, le V. Père distribua plus de cent cinquante douzaines de chapelets à ceux qui s'étaient réconciliés à l'Eglise, après avoir abjuré leurs erreurs. Toute l'armée victorieuse témoigna par des acclamations solennelles que la dévotion du saint Rosaire avait beaucoup contribué à la réduction de la ville rebelle sous la puissance de son roi légitime. Pendant le siège, les ennemis qui entretenaient toujours un feu très nourri, tirèrent un coup de canon dont le boulet s'arrêta miraculeusement au pied du crucifix du V. P. Louvet, qui exhortait les soldats. Ce fait le mit en une si haute réputation, qu'après son retour à Paris, les premières personnes du royaume le considéraient comme un saint, particulièrement madame la surintendante des finances, qui se fit apporter ce boulet pour le conserver religieusement. La charité de Jésus-Christ qui embrasait le V. Père Louvet, le rappela en Espagne, pour consumer sa vie au service du prochain. C'est là qu'il mourut saintement peu de temps après. (P. Le Fèvre, *de Ros. et in Man. Hist.*)

1698. — Au Buix, en Dauphiné, s'éteignit pieusement le V. P. CHARLES BOUQUIN, qui avait employé toute sa vie au service de Dieu et de l'Eglise. Ce religieux fut sans contredit l'un des plus savants, des plus laborieux, des plus réguliers qu'ait fourni sa Province, dans ce siècle. Il était de Tarascon, d'une famille fort honorable, et profès du couvent du Buix, de la Province de Provence. Le motif qui le détermina à entrer dans l'Ordre fut avec l'état de perfection qu'on y professe, l'étroit engagement que nous y prenons tous d'étudier et de prêcher : et ces deux devoirs, il les a remplis excellemment, car il a enseigné avec succès pendant vingt ans, prêché les

Avents et les Carêmes dans les grandes chaires, durant près de quarante années, et toute sa vie les dominicales et les principales fêtes. Très fort dans la controverse, il combattit les erreurs des Calvinistes plus de trente ans ; mais d'une manière si pressante, si solide et si extraordinaire, que les hérétiques mêmes en étaient dans l'admiration. Les évêques le recherchaient à l'en-
vi, pour l'opposer aux ministres des protestants dans les villes où ces révoltés, tenant les synodes de leur secte, prêchaient publiquement leurs erreurs. Le Père Bouquin montait en chaire après les ministres, et prenant le même texte et la même division de leurs discours, il réduisait en poudre tant par l'Écriture sainte, que par les Pères et les premiers Conciles, toutes les erreurs qu'ils avaient prêchées. Ces controverses si savantes affermissant les catholiques, ébranlaient les hérétiques et confondaient leurs ministres.

Le P. Bouquin a écrit sur diverses matières, qui ne servent pas moins à l'édification de toute l'Église catholique qu'à la destruction des sectes du siècle passé : 1° un Commentaire sur l'admirable prose, *Lauda Sion*, que saint Thomas composa pour la Messe du Très Saint Sacrement. 2° Une Controverse en forme de sermons, intitulée *Sermones Apologetici*. 3° Un Traité de l'excellence de l'état religieux, où il prouve son antiquité et ses avantages. 4° Un Catéchisme pour les nouveaux convertis, suivant l'ordre de Mgr l'Évêque de Saint-Paul-Trois-Châteaux. 5° Plusieurs volumes de sermons en latin pour les avents, carêmes, octaves, dimanches et fêtes de l'année. L'ouvrage est intitulé *Annus Apostolicus*. Il allait le mettre sous presse, si le Seigneur n'avait voulu le récompenser auparavant des peines qu'il s'était données en y travaillant. L'original s'en trouve dans le couvent du Buix, avec des commentaires sur la première Épître de saint Jean, et quelques volumes de sermons en français.

Mais ce qui est principal pour un homme aussi illustre, sans quoi néanmoins peu lui auraient servi ses beaux talents et cet applaudissement des peuples, c'est qu'il fut toujours un religieux dévot, régulier, droit, humble et charitable. Il ne se servait de sa qualité de Docteur et de Maître dans sa Province, que pour être à tous ceux qui se glorifient de ce titre, un exemple de régularité, d'assiduité au chœur, d'obéissance à ses Supérieurs, d'affabilité pour les inférieurs, de détachement des choses d'ici-bas, de modestie, de mortification, de patience, et d'un attachement inviolable à la doctrine de saint Thomas.

Levé régulièrement à trois heures, il faisait sa méditation. Ensuite il s'appliquait à son étude, de laquelle il ne se détachait que pour dire la sainte Messe, assister à l'Office divin et rendre à son prochain, soit dans le confessionnal, soit dans les visites des malades, soit dans les conseils de conscience, tous les bons offices de la charité sacerdotale et apostolique ; car il mettait en pratique cet avis du sage : *Omni petenti te tribue*.

Il s'était rendu capable de tout, sans s'ingérer à rien. Aussi est-il parvenu à une vénérable vieillesse, ne donnant jamais la moindre marque d'ambition.

La sagesse était l'unique objet de ses désirs. Il l'a recherchée dès sa jeunesse, et il l'a acquise en faisant valoir les talents de la nature, que le Souverain Père de famille lui avait donnés. D'une mémoire à ne laisser jamais rien échapper de ce qu'il avait lu, sur quelque matière que ce fût de l'histoire ecclésiastique que tombât la conversation, il en parlait, pour ainsi dire, divinement, et en rapportait jusqu'aux circonstances les plus insignifiantes, qu'une autre mémoire que la sienne n'aurait pu retenir.

La solidité et le grand sens qu'il avait lui ont fait toujours préférer, dans le choix des opinions celles qui étaient les plus anciennes et les plus généralement reçues de l'Église. Il a toujours écrit en vrai enfant de cette épouse de Jésus-Christ, et il a toujours soumis ce qu'il a écrit à son jugement, avec une sincérité qui marque la pureté de sa foi. Comme il était très persuadé de la vérité de cet oracle, *Audiens sapiens sapientior erit*, il recevait avec humilité et gratitude tous les avis qu'on pouvait lui donner, et il aimait beaucoup mieux entendre les autres. que parler lui-même.

Sa conversation était simple, naïve et toujours édifiante, mais très sérieuse et réservée, lorsqu'il était obligé de parler aux femmes. Il n'a usé de la permission, que le Père Général lui avait donnée, d'employer la rétribution des carêmes qu'il prêchait, pour l'impression de ses livres, qu'avec beaucoup de dépendance et d'esprit de pauvreté, n'en divertissant pas un sou à aucun autre usage. Il a travaillé pour l'Église jusqu'à la fin, et il est mort comme un digne enfant de saint Dominique les armes à la main ; car ayant par un grand effort revu en trois jours cent cinquante-trois grands cahiers de sermons, qu'il allait donner au public, il fut indisposé notablement le dixième du mois de février. Ne voulant pourtant pas user des dispenses que requerrait son état, il continua ses exercices de Religion et ses occupations d'étude : mais le mal augmentant, il connut que la fin de ses jours était venue. Il se disposa par un redoublement de ferveur à obtenir de Dieu la persévérance finale, qu'il savait être un pur don de sa bonté. On a tout sujet de croire qu'elle lui a été accordée, puisqu'après avoir reçu tous les sacrements avec une piété solide et une vive foi, après s'être exhorté lui-même à la mort, il rendit son âme à son Créateur dans la récitation des Psaumes de David, le 14 février, âgé de 76 ans. (Mém. du P. D'Andrée.)

1480. — Au monastère de Jésus à Aveiro en Portugal mourut la V. Mère BÉATRIX DE NORONHA, laquelle foula généreusement aux pieds tous les grands avantages qu'elle pouvait tirer d'une illustre naissance. Elle était fille de Don Henry de Noronha, majordome du roi de Portugal, don Jean II, grand commandeur de l'Ordre de saint Jacques, et seigneur de plusieurs lieux, et de Dona Jeanne de Castillo, fille du marquis de Montesanto. Ayant pris l'habit au dévot monastère de Jésus à Aveiro, un des plus réguliers de l'Ordre, elle s'y adonna à l'oraison et à tous les exercices de la pénitence. Tous les ans elle commençait, le jour des Rois, une quarantaine de jeûnes au

pain et à l'eau en l'honneur du mystère sanglant de la flagellation de Notre-Seigneur ; elle finissait le 14 février, par une revue de sa conscience et par la très sainte Communion. Très dévote à ce mystère de la Passion, elle ne passait jamais par le cloître où il était représenté dans un excellent tableau, sans éprouver une violente émotion et sans verser beaucoup de larmes à la vue des souffrances de son divin Époux. Soigneuse à cacher les mortifications qu'elle pratiquait, les religieuses qui mangeaient près d'elle au réfectoire ne s'apercevaient point de ses austérités. Elle aimait ses Sœurs d'une charité si tendre, qu'elle supplia longtemps le Seigneur de ne pas la retenir longtemps malade quand il la voudrait retirer du monde, afin de ne leur être point à charge. Dieu l'exauça, car le 14 février 1430, jour de saint Valentin, où elle achevait sa quarantaine d'usage, elle fut subitement atteinte d'un mal qui ne lui laissa que le temps de se disposer à ce passage tant désiré et si redoutable de l'éternité. Elle se confessa avec de grands sentiments de contrition, et comme on se disposait à lui administrer les derniers sacrements, elle n'eut que la consolation d'adorer le divin Viatique, Jésus-Christ, auquel elle remit son esprit. (Lopez, Sousa.)

1500. — A Séville, au monastère de Notre-Dame de Grâces mourut la V. Mère MARIE DE LA RÉSURRECTION. Entrée fort jeune dans l'Ordre, elle y avança beaucoup dans la pratique de l'oraison, de l'humilité, de l'abnégation d'elle-même, de la mortification, de l'obéissance et de toutes les autres vertus religieuses ; mais Dieu qui la voulait élever au comble de la perfection par une expression fidèle de ses douleurs, l'affligea d'une paralysie par tout le corps l'espace de dix-huit ans. Elle endura son mal avec joie et action de grâces. Pendant qu'elle souffrait dans tous les membres de son corps qu'elle ne pouvait remuer, son esprit, toujours actif, conversait dans le ciel par le souvenir continuel de Dieu et par des oraisons jaculatoires qu'elle adressait à son divin Epoux.

Sa paralysie ne fut pas sa plus grande croix, elle souffrait plus encore de l'humeur impatiente d'une Sœur qui la servait ; cette Sœur lui faisait cent reproches et exerçait sa patience d'une manière terrible. Notre courageuse malade supporta ces avanies avec une charité incroyable, et, au lieu de se plaindre de cette religieuse et des reproches qu'elle lui faisait à toute heure, elle lui demandait pardon avec une humilité très édifiante et remerciait Dieu de cette occasion continuelle de souffrir de corps et d'esprit pour son divin amour.

Dieu donna des marques sensibles du bonheur dont sa sainte âme jouissait dans le ciel, car sitôt qu'elle fut morte, son corps exhala une odeur miraculeuse qui embauma l'infirmerie et tout ce qui l'avait touché ; le drap mortuaire qui servit à ses funérailles conserva lui-même cette odeur céleste pendant deux mois. Les religieuses qui la touchèrent avaient les mains parfumées, comme si elles eussent pétri quelques essences aromatiques ; ce qui leur fit

connaître la haute perfection à laquelle Dieu l'avait élevée par cet état de souffrances. (*Lopez.*)

1653. — A Florence, au monastère de Saint-Pierre-Martyr, mourut la dévote Sœur MARIE BENOITE SCHOLARI, converse, laquelle, quoique très petite et même fort contrefaite, ne laissa pas, par une faveur très particulière de Dieu, d'avoir assez de force et de santé pour remplir tous les devoirs de cette humble et laborieuse condition. La grâce la fit triompher des faiblesses de la nature, car elle pratiquait des austérités sous lesquelles les plus robustes auraient succombé. Elle jeûnait fort souvent au pain et à l'eau ; et quand on l'obligeait de quitter cette rigoureuse abstinence, elle mêlait de la cendre ou de l'eau à tout ce qu'on lui servait à table. Elle joignait à cette vie pénitente la pratique de toutes les vertus, qui la rendirent si agréable à Dieu qu'il l'honora du don des miracles. Une pauvre paysanne était en danger d'avoir le pied coupé, les chirurgiens n'ayant pu lui arracher une épine qui s'y était enfoncée. La charitable Sœur lui envoya un peu d'huile de la lampe qui brûle devant la chapelle de notre Père saint Dominique. Sitôt qu'on la lui eut appliquée sur son mal, l'épine sortit, la fièvre et les douleurs cessèrent. Par ordre de la Mère Prieure, Sœur Marie Benoite employa le même remède pour une religieuse qui était presque à l'agonie ; elle l'oignit de cette huile et au même instant la malade se trouva parfaitement guérie, quitta le lit, et assista à la procession avec les autres, en actions de grâces. Les médecins qui virent cet évident miracle, s'écrièrent avec le Prophète : *Mirabilis Deus in Sanctis tuis* : Dieu est admirable dans ses Saints. La dévote Sœur qui avait rendu la santé aux autres, conserva ses forces jusqu'à la fin de sa vie pour continuer ses services à Jésus-Christ en la personne de ses chastes épouses. Elle ne fut malade que pendant sept heures, qu'elle employa à se bien disposer à la mort, et à produire plusieurs actes d'amour et de confiance en Dieu, entre les mains duquel elle rendit sa sainte âme, le 14 février 1653. — (*Acta Capit. Rom. 1670*).

1675. — A Valenciennes, au monastère de Notre-Dame de Beaumont, mourut la V. Sœur MARIE - CATHERINE DE LA SALLESIGNIS religieuse douée des plus riches dons de la nature et de la grâce. Elle fut plusieurs fois Prieure de ce monastère.

Son père avait le malheur d'appartenir à la secte de Calvin. Après d'ardentes prières et de continuelles pénitences, elle eut enfin la joie de le voir embrasser la foi catholique. En reconnaissance, elle écrivit les détails de cette conversion, dans un ouvrage dédié à l'évêque d'Anvers, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Cet ouvrage est ainsi intitulé :

« *Les motifs de la conversion de messire Pierre, comte de Sallesignis, marquis de Roigny, et pourquoi il a quitté la secte de Calvin pour embrasser la foi catholique. Ouvrage dédié par sa dite fille, Sœur Marie-Catherine, de l'Ordre de saint*

Dominique, à l'illustrissime Seigneur T. Ambroise Capello, évêque d'Anvers, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. (Bruxelles, Pierre de Dobbeler, 1668, in-12.) (Echard.)

1709.— A Avignon, au monastère de Sainte-Praxède, mourut la V. MÈRE MARIE-DOMINIQUE DE LAURENT DE BRANTES, issue d'une famille très honorable et très distinguée d'Avignon. Elle reçut l'habit à Sainte-Praxède, le 30 juin 1654, et fit profession le 1^{er} juillet de l'année suivante, sous le priorat de la R. M. Gabrielle Vallat.

C'était une religieuse d'une exactitude scrupuleuse pour observer tous les points de nos Constitutions. Malgré ses infirmités, elle passa quarante ans sans jamais user de dispenses, ni pour le jeûne, ni pour l'abstinence. Elle s'engagea même par vœu, avec le consentement de sa Prieure, à jeûner au pain et à l'eau, tous les vendredis et les veilles de certaines fêtes, pratique qu'elle garda pendant vingt-cinq ans. De rudes disciplines accompagnaient ses jeûnes ; son sommeil était de courte durée. Son esprit de soumission faisait de la V. Sœur comme une victime d'obéissance ; jamais elle ne répliqua, quelle que fût la chose qui lui était imposée. Fermant ainsi les yeux à ses propres lumières, renonçant, sur le moindre signe, à sa volonté, à ses pratiques de dévotion et même aux consolations dont Dieu remplissait son âme, elle conservait toujours le même calme et la même tranquillité. Le moyen dont elle se servit pour acquérir toutes les vertus dans un si haut degré fut la pratique de l'oraison.

Elle y vaquait chaque nuit, après Matines, deux heures durant, avec une ferveur extraordinaire, s'occupant surtout de la Passion et des douleurs du Sauveur, et les grâces qu'elle retirait de ses pieuses contemplations augmentant sa charité et lui faisant de plus en plus connaître son néant, elle en vint à ne plus soupirer que pour Dieu et pour les humiliations.

Son zèle pour l'observance ne fut pas moins admirable. La crainte d'y causer quelque brèche par son exemple, la préoccupa toute sa vie ; et c'était dans cette vue qu'elle ne voulut recevoir aucun soulagement. Cette rigueur s'étendit même à la maladie dont elle mourut. Tout ce que les Supérieures purent obtenir, fut de lui faire prendre un bouillon. Après avoir donné cette preuve de sa soumission, elle se remit au régime de la Communauté. Mais le corps ne pouvait plus suivre l'esprit de Dieu qui la conduisait, la fièvre augmenta et l'on fut contraint de la conduire à l'infirmerie.

Là, après avoir donné des marques éclatantes de sa charité, de son amour, de sa patience et de son entière résignation à la volonté divine, elle reçut les derniers sacrements avec une piété tendre et affective et rendit son âme à son Créateur le 14 février 1709. (*Ex Epist. Encycl.*)





XV FÉVRIER

Le BIENHEUREUX JOURDAIN DE SAXE

II^e Général de l'Ordre ()*

(1190-1236)



LE B. Jourdain était originaire de la province de Saxe en Allemagne. Il appartenait à la noble famille des comtes d'Eberstein et naquit au château de ses pères à Bochergue (1), dans le diocèse de Paderborn. Les premiers historiens de l'Ordre et les chroniqueurs du XIII^e siècle, qui se sont étendus si longuement sur la personne de Maître Jourdain, et sur l'influence exercée par lui en Europe, ne nous ont laissé aucun détail sur sa première enfance, passée tout entière dans son pays natal. Nous savons seulement qu'il commença ses études en Allemagne, et que, suivant l'usage reçu à cette époque, il vint les achever à l'Université de Paris.

Ce fut vers l'année 1210 (2) environ que Jourdain arriva dans la

(*) La vie du B. Jourdain dans l'ancienne *Année Dominicaine* étant fort incomplète, nous l'avons remplacée par celle-ci en rapport avec les travaux de la critique moderne.

(1) Borrenstrick, d'après les Bollandistes.

(2) Rien de plus difficile que d'établir d'une manière certaine la chronologie du B. Jourdain. Nous manquons de données positives sur ce point. Gérard de Frachet et les autres historiens de l'Ordre se sont attachés à nous retracer les vertus du

capitale du royaume de France, où allait s'écouler la plus grande partie de sa vie et qui devait, dans les desseins de la Providence, servir de principal théâtre aux exploits de sa parole.

Devenu le Père de la grande famille des Prêcheurs, Maître Jourdain aimait à reporter sa pensée sur les souvenirs de sa jeunesse, lorsqu'il n'était encore lui-même qu'étudiant sur la montagne Ste-Geneviève, à Paris. La description qu'il nous a laissée dans ses écrits de cette première période de sa vie, jointe à ce que les écrivains du temps nous en ont appris, nous permet de reconstituer fidèlement la jeunesse de notre Bienheureux.

L'amour de Dieu et de ses pauvres, le culte des sciences et les saintes amitiés, se partagèrent alors l'empire de son âme.

Jourdain avait reçu de Dieu tous les dons naturels qui captivent l'admiration des hommes et font naître la sympathie. Il avait l'esprit facile et le cœur généreux. Ses aptitudes étaient variées; aussi parcourut-il, pendant les années qu'il passa comme étudiant à Paris, le cycle complet des connaissances alors en vogue.

Il commença, selon l'usage, par l'étude de la philosophie, puis il cultiva avec succès les mathématiques, et rédigea même sur la géométrie deux petits traités cités par les contemporains. Les belles lettres ne lui furent pas non plus étrangères, et l'on conserva longtemps un volume de notes écrites par lui sur Priscien, le plus connu des grammairiens au Moyen Age. Il couronna enfin cette série d'études par une connaissance approfondie de la théologie. Pendant tout le temps de sa formation intellectuelle, Jourdain nourrit assidûment son âme de la lecture des Saintes Ecritures, afin, selon son expression, de garder son cœur et d'embaumer son intelligence.

Cet ensemble de connaissances variées préparait notre Bienheureux à un apostolat qui devait être universel, en même temps qu'il lui révélait en détail la vie intellectuelle et morale des différentes classes d'écolâtres, au milieu desquels il était appelé à exercer son ministère.

Très doux Père et les principaux actes de sa vie, sans fixer aucune date. Nous ignorons donc l'époque de la naissance du Bienheureux et par conséquent son âge lors de son arrivée à Paris, et plus tard lors de son élection au Magistériat. Le P. Danzas (*Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre*, tom I, p. 5) établit de la sorte un essai de chronologie du Bienheureux: « Jourdain dut voir le jour vers la fin du XII^e siècle. En lui donnant 32 ans lors de son élection, on le fait naître en 1190. » Ces dates cadrent avec l'ensemble des faits, mais elles ne reposent cependant sur aucune donnée positive.

A la culture de l'esprit et aux plaisirs de l'intelligence, le noble jeune homme joignait les satisfactions que procure au cœur chaste le commerce d'un ami. Déjà avancé dans la vie, Maître Jourdain aimait à évoquer l'image de cette amitié placée par Dieu au seuil de son existence, pour captiver sa jeunesse, et dont tous les historiens primitifs de l'Ordre se sont plu à nous retracer le ravissant tableau. Mais c'est au Maître lui-même qu'il faut ici laisser la parole :

« Il y avait alors à Paris un jeune homme que j'aimais dans le
« Christ d'une affection que je n'ai jamais accordée aussi entière
« à personne, Frère Henri, vase d'honneur et de perfection, tel que
« je ne me souviens pas d'avoir jamais vu ici-bas une plus gracieuse
« créature. Henri avait eu dans le siècle une naissance distinguée.
« On l'avait nommé tout jeune chanoine d'Utrecht. Un de ses parents,
« comme lui chanoine de la même église, homme de bien et de
« grande religion, l'avait élevé dès ses plus tendres années dans la
« crainte du Seigneur. Il lui avait appris par son exemple à vaincre
« le siècle en crucifiant sa chair et en pratiquant les bonnes œuvres.
« Il lui faisait laver les pieds des pauvres, fréquenter l'église, fuir le
« mal, mépriser le luxe, aimer la chasteté. Henri, doué d'une nature
« excellente, se montra, dès le premier jour, docile au joug de la vertu ;
« l'habitude des bonnes œuvres se développa en lui avec l'âge. A le
« voir on l'eût pris pour un ange en qui la nature et la pureté n'étaient
« qu'une même chose. Il vint à Paris, où l'étude de la théologie
« ne tarda pas de le ravir à toute autre science, car Dieu lui avait
« donné un génie naturel très vif et une raison parfaitement ordonnée ;
« nous nous rencontrâmes dans l'hôtel que j'habitais, et bientôt la
« commensabilité de nos corps se changea en une douce et étroite
« unité de nos âmes. »

« Ses discours respiraient la modestie ; sa diction était éloquente,
« son esprit pénétrant, sa personne et ses traits pleins d'élégance et
« de beauté. Il écrivait avec talent et dictait avec facilité. Sa voix
« était mélodieuse comme celle d'un ange, son humeur égale et
« joyeuse. Jamais on ne l'avait vu ni triste, ni troublé. Eloigné des
« pensées austères et des partis rigoureux, il s'était donné tout entier
« à la miséricorde. Il remplissait tellement les cœurs de paix et de
« bonheur, il savait si bien se faire tout à tous, qu'en conversant
« avec lui, vous auriez pu croire qu'il vous chérissait au-dessus de
« toute personne. Comment celui que Dieu avait orné d'aussi
« exquis qualités n'aurait-il pas ravi tous les cœurs ? Et cependant,

« comblé de dons si riches, singulièrement bon en toutes choses, il ne savait s'enorgueillir, car c'était du Seigneur lui-même qu'il avait appris à être doux et humble de cœur. »

La vie du jeune étudiant Saxon, rendue si fructueuse par le travail, si pleine de charme par la fréquentation d'un tel ami, recevait de son intimité avec Dieu sa dernière perfection. La piété dans cette âme d'élite fleurissait sans obstacle. La jeunesse du Moyen Age, comme celle de tous les siècles, s'adonnait aux plaisirs faciles et aux divertissements bruyants ; mais la foi était vive en ces temps, et si la révolte des sens et l'amour du plaisir exerçaient leurs ravages dans le monde des écoles, le respect humain par contre n'y existait pas ; aussi les âmes que la grâce de Dieu marquait de son sceau au sein de cette tumultueuse agglomération d'écoliers, offraient parfois le spectacle de la plus aimable sainteté. C'était une coutume assez fréquente parmi les étudiants chrétiens de cette époque de se rendre la nuit à l'Office des Matines dans quelque une des nombreuses églises bâties sur les flancs de la montagne Sainte-Geneviève, ou même dans l'intérieur de la cité. C'est ainsi que la piété de Jourdain l'amenait chaque nuit à Notre-Dame pour y assister au chant des Nocturnes. Un épisode de la vie du Bienheureux, qui se passa pendant son séjour à Paris, initie assez bien à cette existence des pieux écoliers de Paris au XIII^e siècle, en même temps qu'elle nous montre sur la tête du B. Jourdain, dès ses premières années, les signes éclatants de la prédestination de Dieu.

Les ressources pécuniaires du jeune homme étaient assez restreintes ; cependant il s'était imposé l'obligation de faire chaque jour l'aumône au premier pauvre qu'il rencontrerait le matin, au sortir de son logis, lors même qu'il n'y serait pas provoqué. Or, il arriva qu'un jour de fête, notre Bienheureux voulant se rendre à l'Office des Matines à Notre-Dame et se croyant en retard, jeta à la hâte son manteau sur ses épaules et sortit précipitamment, en ceignant ses reins d'une ceinture ornementée comme on en portait au Moyen Age. A peine avait-il franchi le seuil de sa demeure qu'il rencontra un pauvre lui demandant l'aumône. Jourdain pris au dépourvu et n'ayant sur lui aucune pièce de monnaie, détacha sa ceinture et la donna au mendiant. Arrivé à l'église, il alla se jeter aux pieds du Crucifix, mais quel ne fut pas son étonnement lorsqu'il aperçut autour des reins du divin Crucifié cette même ceinture dont il venait de se dépouiller pour l'amour de Lui

Ainsi commençait déjà à briller dans le cœur du jeune étudiant Saxon cette flamme divine de la charité pour Dieu et les hommes, qui allait en si peu de temps en faire un des plus grands apôtres de son siècle.

II. — Dix années environ s'étaient écoulées depuis l'arrivée de Jourdain à Paris ; il était bachelier en théologie et avait reçu le Sous-Diaconat, lorsqu'en 1219 saint Dominique vint à Paris pour y visiter le couvent de Saint-Jacques, fondé depuis peu par les Frères. Jourdain à cette époque cherchait encore sa voie et souvent, comme il nous l'apprend lui-même, il se demandait devant Dieu quel était le meilleur moyen pour sauver son âme. La Providence se servit du passage de Dominique pour ouvrir à notre Bienheureux des horizons nouveaux sur sa vocation. Partout dans l'Université, parmi les maîtres et les écoliers, il n'était question que du fondateur du nouvel Ordre, de la puissance de sa parole et des prodiges de sa sainteté. Entraîné par le courant général, Jourdain assista plusieurs fois à ses sermons. La parole du maître de la prédication, comme on appelait alors saint Dominique, le remua jusque dans les profondeurs de son âme. Cédant au mouvement de la grâce, il alla au couvent de Saint-Jacques voir celui dont la sainteté occupait tous les esprits. Le jeune étudiant, aussitôt subjugué, lui ouvrit son âme. Il lui confessa plusieurs fois ses péchés, et eut recours à ses lumières pour connaître la vocation à laquelle Dieu l'appelait.

Que se passa-t-il alors dans l'âme du Patriarche lorsque celui-ci vit à ses pieds ce jeune homme, la veille encore inconnu de lui et qui, deux ans et demi après cette rencontre, devait être appelé par le choix unanime des Frères à prendre sa succession ? Le B. Dominique eut-il révélation des destinées extraordinaires du B. Jourdain ? L'histoire est muette sur ce point. Nous savons seulement que Dominique et Jourdain ne se rencontrèrent que deux fois dans leur vie, et, chaque fois, quelques jours seulement. Cependant, parmi tous les enfants du Patriarche, Jourdain est un de ceux qui semblent avoir le plus pénétré dans son intimité ; il l'appelle quelque part le Père de son âme. Nul n'a parlé en termes plus enthousiastes et plus tendres de la grande figure de Dominique. Lorsque Jourdain verra le Patriarche pour la dernière fois, au Chapitre de Bologne en 1220, il ne restera que peu de jours auprès de lui, et encore sera-ce au milieu du souci des nombreux intérêts traités en cette assemblée ; il est donc à présumer que c'est dans leur première rencontre et pendant ces

moments d'épanchement à Paris, que Dominique communiqua à l'âme de Jourdain cette empreinte ineffaçable dont nous parle le Bienheureux. Quelle que fût la sûreté du coup d'œil de Dominique sur ses premiers disciples, il ne jugea pas à propos de mettre fin sur le champ aux incertitudes du jeune homme ; il lui conseilla seulement de recevoir le Diaconat. Jourdain, qui nous a laissé le récit abrégé de son entrevue avec le saint fondateur, ne nous dit pas que ce dernier lui ait recommandé d'entrer dans l'Ordre ; le Patriarche se contenta pour le moment de jeter une semence, laissant au B. Réginald, qui allait venir après lui, le soin de la féconder.

III. — Dominique avait quitté Paris dans le courant de l'été de 1219, pour se rendre en Italie. Au mois de novembre de la même année, Réginald quittait Bologne pour apporter à la nouvelle fondation de Saint-Jacques de Paris le secours de sa présence. Réginald arrivait, précédé d'une réputation considérable ; les membres de l'Université qui l'avaient autrefois connu professeur, et ceux plus nouveaux qui avaient entendu célébrer ses louanges, accoururent en foule pour voir et entendre celui qui était alors le plus illustre des nouveaux Prêcheurs. Dès les premiers jours, Maître Réginald vit venir à lui le jeune étudiant Saxon que lui avait légué en quelque sorte notre B. Père Dominique. Le séjour de Réginald à Paris ne devait être que de quelques mois. Venu en novembre 1219, il mourut dès le commencement de l'année suivante. Ce rapprochement passager entre ces deux grandes âmes suffit cependant pour décider de la vocation du B. Jourdain. Écoutons ce dernier nous racontant lui-même l'histoire de ses relations avec Réginald :

« Frère Réginald, d'heureuse mémoire, étant venu aussi à la même
« époque à Paris et y prêchant avec force, je fus touché de la grâce
« et fit vœu au dedans de moi-même d'entrer dans son Ordre, car je
« pensais y avoir trouvé un sûr chemin de salut, tel qu'avant de
« connaître les Frères je me l'étais souvent représenté. Cette résolution
« une fois prise, je commençais à vouloir enchaîner du même vœu
« le compagnon et l'ami de mon âme, Frère Henri, en qui je voyais
« toutes les dispositions de la nature et de la grâce requises dans un
« prédicateur.

« Lui me refusait, et moi je ne cessais de le presser. J'obtins qu'il
« irait se confesser à Frère Réginald, et lorsqu'il fut de retour, ouvrant
« au hasard le prophète Isaïe, je tombai sur le passage suivant : *Le*
« *Seigneur m'a donné une langue savante pour que je soutienne par la*

« *parole celui qui tombe. Il m'éveille le matin pour que je l'écoute comme*
« *mon Maître. Le Seigneur Dieu m'a fait entendre sa voix, et je ne lui*
« *résiste pas et je ne retourne pas en arrière.* Pendant que je lui interpré-
« tais ce passage qui répondait si bien à l'état de son cœur, et que, le
« lui représentant comme un avis du ciel, je l'exhortais à soumettre
« sa jeunesse au joug de l'obéissance, nous remarquâmes quelques
« lignes plus bas ces deux mots : *Stemus simul, « tenons-nous ensemble.* »
« Dieu nous avertissait ainsi de ne point nous séparer l'un de l'autre,
« et de consacrer notre vie au même dévouement. Ce fut par allusion
« à cette circonstance que, bien des années après, lui, étant en Alle-
« magne et moi en Italie, il m'écrivit un jour : Où est maintenant le
« *tenons-nous ensemble* ? Vous êtes à Bologne et moi je suis à Cologne...

« Je lui disais donc : Quel plus grand mérite pourrions-nous acqué-
« rir, quelle plus glorieuse couronne pourrions-nous nous préparer,
« qu'en nous rendant participants de la pauvreté du Christ et de ses
« apôtres, qu'en abandonnant le siècle pour l'amour de Lui ? Mais,
« bien que sa raison le fît tomber d'accord avec moi, sa volonté lui
« persuadait de me résister. La nuit même où nous tenions ces dis-
« cours, Henri alla entendre Matines dans l'église de la B. Vierge, et
« il demeura jusqu'à l'aurore, priant la Mère du Sauveur de fléchir
« ce qu'il y avait de rebelle en lui, et comme il ne s'apercevait pas
« que la dûreté de son cœur fut amollie par la prière, il commença à
« dire en lui-même : « Maintenant, ô Vierge Bienheureuse, j'éprouve
« que vous n'avez point compassion de moi et que je n'ai point ma
« place marquée dans le collège des pauvres du Christ. » Il disait cela
« avec douleur, parce qu'il y avait en lui un désir de la pauvreté
« volontaire, et que le Seigneur lui avait montré combien elle a de
« poids au jour du jugement.

« La chose s'était ainsi passée : il avait vu en songe le Christ sur son
« tribunal et à ses pieds deux multitudes innombrables, l'une qui
« était jugée, l'autre qui jugeait avec le Christ. Pendant ce spectacle,
« l'un des assesseurs du souverain Juge étendit tout à coup la main
« vers lui, en s'écriant : Et toi, qu'as-tu jamais abandonné pour le
« Seigneur ? Cette question consterna le jeune homme, car il n'avait
« rien à y répondre ; c'est pourquoi il souhaitait la pauvreté volontaire
« sans avoir le courage de l'embrasser lui-même. Il se retirait donc
« ainsi de l'église de Notre-Dame, triste de n'avoir point obtenu la
« force qu'il avait demandée. Mais à ce moment, Celui qui du haut
« des cieux ne dédaigne point d'abaisser son regard vers les humbles,

« transforma les sentiments de son cœur ; des ruisseaux de larmes
 « s'échappèrent de ses yeux, son âme s'ouvrit à la lumière et s'épan-
 « cha devant le Seigneur. Le joug du Christ, auparavant si lourd à
 « son imagination, lui apparut ce qu'il est réellement, c'est-à-dire
 « doux et léger. Aussitôt il se leva, dans le premier mouvement de
 « son transport, et accourut auprès de Frère Réginald, entre les mains
 « duquel il fit vœu d'entrer dans l'Ordre. Il vint ensuite me trouver
 « et, pendant que, considérant sur son angélique figure la trace de
 « ses larmes, je lui demandais où il était allé, il me répondit : J'ai fait
 « un vœu au Seigneur et je l'accomplirai. Nous différâmes notre prise
 « d'habit jusqu'au temps du Carême, et nous gagnâmes à l'Ordre,
 « dans l'intervalle, un de nos compagnons d'études, Frère Léon, qui
 « succéda depuis à Frère Henri dans la charge de Prieur, à Cologne.
 « Le jour étant venu où l'Eglise, par l'imposition des cendres, avertit
 « les fidèles de leur origine et de leur retour à la poussière d'où ils
 « sont sortis, nous nous disposâmes à acquitter notre vœu. Parmi
 « tous nos amis, nul n'avait connaissance de notre dessein, et l'un
 « d'eux, voyant sortir de l'hôtel Frère Henri : « Seigneur Henri, lui
 « dit-il, où allez-vous ? — Je vais à Béthanie, répondit celui-ci,
 « faisant allusion au sens hébraïque de ce mot, qui signifie maison
 « d'obéissance. Nous nous rendîmes, en effet, tous trois à Saint-Jac-
 « ques. Au moment où nous entrâmes dans l'Eglise, les Frères com-
 « mençant l'Office, chantaient les paroles de la liturgie : *Immutemur*
 « *habitu*.

« Ils ne s'attendaient pas à notre visite, mais quoique imprévue,
 « elle ne laissait pas d'être opportune, et nous dépouillâmes le vieil
 « homme pour revêtir le nouveau, pendant que les Frères célébraient
 « par leurs chants la fête dont nous étions l'objet. »

Tel est le récit que nous a laissé le B. Jourdain de son entrée dans l'Ordre. Cette cérémonie eut lieu dans la chapelle de Saint-Jacques le mercredi des Cendres, 12 février de l'année 1220. Réginald n'eut pas la consolation d'assister à l'offrande que faisaient d'eux-mêmes à Dieu les trois nobles cœurs gagnés par ses soins à la nouvelle famille des Prêcheurs. Atteint d'une maladie mortelle, au moment où la ville de Paris et l'Ordre tout entier concevaient de lui les plus hautes espérances, il était mort quelques jours auparavant, « semblable à l'aloës qui meurt en fleurissant et ne voit jamais ses fruits. (1) »

(1) P. Lacordaire, *Vie de saint Dominique*.

IV. — Dès son entrée dans l'Ordre, le B. Jourdain paraît avoir reçu du Ciel comme un secret pressentiment du rôle extraordinaire qu'il est appelé à y exercer. Malgré les alarmes de son humilité, le jeune étudiant saxon sent que la main de Dieu est sur lui et qu'il est appelé à de grandes choses.

Rien de touchant comme le témoignage de sa modestie dans cette circonstance. « La nuit même, écrit-il, où l'âme du saint homme Réginald s'envola vers le Seigneur, moi qui n'étais point encore Frère par l'habit, mais qui avais fait vœu de l'être dans ses mains, je vis en songe les Frères sur un vaisseau. Tout à coup le vaisseau fut submergé, mais les Frères ne périrent point dans le naufrage. Je pense que ce vaisseau était Frère Réginald, regardé alors de tous comme le plus ferme appui du nouvel Ordre. Un autre vit en songe une fontaine limpide qui cessait subitement de verser ses eaux et qui était remplacée par deux sources jaillissantes. En supposant que cette vision représentât quelque chose de réel, je connais trop ma propre stérilité pour oser en donner l'interprétation. Toutefois, ajoute le Bienheureux avec une simplicité charmante, je sais seulement que Réginald ne reçut à Paris que la profession de deux religieux, la mienne et celle de Frère Henri. »

Le B. Jourdain avait à peine pris l'habit depuis deux mois, lorsque Frère Matthieu, Abbé du couvent de Saint-Jacques, reçut des lettres de saint Dominique lui mandant d'envoyer à Bologne quatre Frères du couvent de Paris, prendre part aux délibérations du premier Chapitre général qui devait s'ouvrir le jour de la Pentecôte, 17 mai 1220. Le B. Jourdain, quoique n'ayant encore passé que quelques jours dans l'Ordre, fut choisi par les Frères pour être un de ceux qui devaient les représenter au Chapitre général. Il partit donc de Paris au mois d'avril avec trois compagnons pour se rendre en Italie.

L'histoire ne nous a pas conservé le détail des actes de cette première assemblée plénière, tenue sous la présidence du patriarche Dominique. Nous ne connaissons que quelques-unes des mesures qui y furent prises. On commença d'abord par donner une approbation solennelle aux Constitutions de l'Ordre, adoptées à l'assemblée de Prouille. On renonça ensuite à toutes les possessions et revenus que l'on avait dans le pays de Toulouse. On rédigea, à cet effet, une constitution qui devait obliger l'Ordre pour toujours et sur laquelle il ne serait pas permis de revenir. On décida enfin que les Chapitres généraux se tiendraient alternativement chaque année à Bologne et à Paris;

que, toutefois, par suite de l'exiguïté de l'hospice de Saint-Jacques, le prochain Chapitre se tiendrait encore par exception à Bologne; mais qu'en 1222 les Frères se réuniraient à Paris, et qu'à partir de cette époque on suivrait la règle établie pour la tenue alternative des Chapitres dans les deux villes universitaires. A ces mesures d'intérêt général on dut ajouter, sans doute, plusieurs décisions sur des points d'intérêt secondaire. C'est ainsi que les définiteurs, réunis au Chapitre à Bologne, chargèrent le B. Jourdain d'expliquer les saintes Ecritures aux Frères de Paris. L'assemblée terminée, les députés revinrent à Saint-Jacques dans le courant du mois de juin. A partir de ce moment, le B. Jourdain poursuivit avec une égale ardeur ses doubles fonctions de Lecteur des Frères et de prédicateur des écolâtres.

Il ravissait les Frères, nous dit un historien, par ses commentaires sur l'Evangile de saint Luc (1). Quant à sa prédication, nous savons que, dès son apparition dans sa chaire, Jourdain reçut le don d'attirer à lui maîtres et écoliers. Ce fut pendant cette première année qu'il gagna à l'Ordre Brocard le Teuton, Robert Kilwarby et Guillaume Pérauld. Chaque jour se multipliaient ses conquêtes dans l'Université de Paris, lorsqu'au mois de juin 1221, les Frères revenant du second Chapitre général de Bologne, lui apportèrent sa nomination comme premier Provincial de Lombardie.

Le Chapitre de 1221 (30 mai) avait été en effet consacré à la division de l'Ordre en Provinces. On avait par cette mesure donné au gouvernement du nouvel institut sa forme définitive. La petite famille

(1) Dès l'origine, St-Jacques avait été une maison d'études. Cette destination était dans la pensée du saint Fondateur : « Misit Parisios, ut studerent et prædicarent et conventum ibi facerent. » (Déposition de Fr. Jean de Navarre au procès de canonisation de saint Dominique).

Pendant les premiers temps et jusqu'à ce que les religieux de Saint-Jacques eussent érigé chez eux une chaire de théologie, ils recevaient de l'un des Frères des leçons particulières d'Écriture Sainte, tandis qu'ils étudiaient la théologie, soit auprès de leur fondateur Jean de Barastre, doyen de St-Quentin, devenu leur professeur, soit en allant suivre les cours de théologie aux écoles publiques de Notre-Dame de Ste Geneviève ou de St-Victor.

Le premier Lecteur d'Écriture Sainte fut Fr. Michel de Fabra, qui remplit ces fonctions jusqu'à son départ pour l'Espagne, lorsque saint Dominique de passage à Paris, en 1219, le renvoya dans son pays.

Fr. Michel de Fabra fut alors remplacé par Fr. Matthieu de France jusqu'à l'arrivée du B. Réginald, qui fut chargé d'enseigner aux Frères les Ecritures.

Après la mort du B. Réginald, Fr. Matthieu reprit le cours jusqu'à l'arrivée du B. Jourdain, lors de son retour du Chapitre général.

de Dominique, fixée pendant de longues années au nombre de seize membres, avait pris en quatre ans, de 1217 à 1221, un développement extraordinaire. Le Patriarche était sur le point de monter au ciel. Au second Chapitre général présidé par lui, quelques mois avant sa mort, l'Ordre comptait déjà 60 couvents, tous, à l'exception de Prouille, de St-Romain et de St-Sixte, fondés pendant ces quatre dernières années.

Dans les anciens Ordres, les abbayes restaient indépendantes les unes des autres. Dominique, par une création nouvelle, voulut relier entre eux les couvents par Provinces. L'Ordre fut donc divisé en huit circonscriptions, à la tête desquelles on plaça un Prieur Provincial.

Le B. Jourdain, alors à Paris, avait été désigné par saint Dominique pour prendre le gouvernement de la Province de Lombardie.

Le départ de Jourdain allait causer un grand vide dans le couvent de Saint-Jacques, mais Dominique avait parlé, et qui eût pu hésiter à obéir à la parole du Maître ? « Il y avait je ne sais quoi de merveilleux, » nous dit le B. Jourdain, dans la manière dont le Serviteur de Dieu, « Dominique, dispersait çà et là les Frères dans toutes les régions de « l'Église de Dieu, malgré les représentations qu'on lui adressait « quelquefois, et sans que jamais sa confiance fût obscurcie par « l'ombre d'une hésitation. On eût dit qu'il connaissait d'avance le « succès et que l'Esprit-Saint le lui avait révélé. En effet, qui oserait « en douter ? Il n'avait avec lui, dans le principe, qu'un petit nombre « de Frères simples et illettrés pour la plupart, qu'il avait envoyés « par petits groupes dans toute l'Église ; de sorte que les enfants de ce « siècle, qui jugent selon leur prudence, l'accusaient de détruire ce qui « était commencé, plutôt que d'élever un grand édifice ; mais il « accompagnait de ses prières ceux qu'il envoyait ainsi et la vertu du « Seigneur se plaisait à les multiplier. » C'était sous l'inspiration de cette sainte confiance dans les prières du Patriarche que Jourdain, pliant les épaules sous le fardeau nouveau qui lui était imposé, fit ses adieux aux Frères de Saint-Jacques et prit pour la seconde fois le chemin de l'Italie.

Parmi les novices que l'éloquence de Fr. Jourdain avait gagnés à l'Ordre dans ces derniers temps, se trouvait un homme de sainte vie, promu depuis longtemps aux honneurs de l'Église. Il se nommait Éverard. Archidiacre de Langres, il avait déjà refusé plusieurs évêchés, lorsque séduit par la parole du Bienheureux, il vint se présenter au couvent de Saint-Jacques pour y demander l'habit. On venait de le

lui donner, lorsque celui qui avait été son père selon la foi reçut l'ordre de gagner la Lombardie.

Everard avait toujours désiré voir Dominique dont la renommée remplissait alors l'Église; il lui en coûtait d'ailleurs de quitter sitôt celui dont le commerce l'avait attiré dans l'Ordre. Il demanda donc et obtint la permission d'accompagner notre Bienheureux. Tous deux ensemble partirent, le bâton à la main, traversèrent la Bourgogne, la Champagne, la Franche-Comté, en prêchant partout la parole de Dieu. « Fr. Éverard, dit le B. Jourdain, en traversant avec moi les provinces de France et de Bourgogne où son nom était fort connu, prêchait partout le Christ pauvre et souffrant, tel qu'il le portait dans son cœur. »

Nos deux voyageurs s'apprêtaient déjà à traverser la Suisse, lorsqu'Everard tomba malade à Lausanne, ville dont il avait autrefois refusé l'évêché.

En peu de jours il fut à toute extrémité. On voulait lui cacher qu'il était condamné par les médecins; mais lui, se tournant alors vers Jourdain : « C'est à ceux, lui dit-il, auxquels le nom de la mort est amer qu'il faut la cacher; pour moi, je ne crains pas d'être dépouillé de cette misérable enveloppe corporelle, dans l'espérance que j'ai d'aller au ciel. Je n'avais qu'un désir, celui de voir la face de notre Père Dominique; mais voici que Dieu me rappelle à Lui; je m'en vais là où le père et les fils se retrouveront en présence de l'Eternel. » Everard mourut peu de jours après avoir prononcé ces paroles, et Jourdain lui rendait ce témoignage : « Je jugeais que sa mort était heureuse, parce qu'au lieu de la douleur et du trouble que je croyais en ressentir, je me retrouvais l'âme remplie d'une sainte joie. »

Jourdain reprit seul sa route interrompue par la mort de son compagnon de voyage. Il traversa les Alpes et descendit dans les plaines de Lombardie. Bien des sujets de tristesse l'attendaient dans son nouveau gouvernement. Il avait cru trouver les Frères réunis sous la houlette de Dominique, et il comptait recevoir auprès de la personne du Fondateur les lumières nécessaires pour exercer sa charge; mais Dominique était mort, et cet événement avait plongé la communauté de Saint-Nicolas de Bologne dans la consternation.

Le Provincialat de Frère Jourdain, en Lombardie, fut assez court; il dura à peine une année, pendant laquelle il donna tous ses soins au développement de la fondation naissante de Bologne et à la propagation de l'Ordre dans le nord de l'Italie. Ce fut à cette époque que

commencèrent les relations entre Maître Jourdain et la B. Diane d'Andalo. Les Frères de Bologne s'occupaient alors de l'installation des Sœurs dans le monastère de Sainte-Agnès, aux portes de la ville. De concert avec les quatre religieux qui en avaient reçu commission de saint Dominique, Fr. Paul de Hongrie, Fr. Guala, Fr. Ventura de Vérone et Fr. Rodolphe de Faënza, le B. Jourdain choisit, près de Saint-Nicolas, sur les pentes doucement inclinées de la vallée de Saint-Pierre, un vaste terrain où s'élevait un oratoire dédié à Ste-Agnès, vierge et martyr, laquelle donna son nom au monastère. Nous aurons à revenir plus tard sur les rapports entre Maître Jourdain et la B. Diane. Qu'il nous suffise pour le moment de montrer le B. Jourdain établissant, au seuil de sa laborieuse carrière, l'élément surnaturel de la prière, par la fondation de Sainte-Agnès, comme autrefois Dominique par la création de Notre-Dame de Prouille.

V. — Au mois d'avril 1222, Jourdain repartait pour Paris. En qualité de Prieur Provincial, il allait assister au Chapitre général qui devait donner un successeur à saint Dominique. Le lundi de la Pentecôte, 23 mai, les Prieurs Provinciaux et les Définites réunis procédèrent à l'élection.

Le vote unanime des Frères appela Frère Jourdain à la succession de Saint Dominique. Alors même que nous ne connaîtrions rien autre chose de la vie de notre Bienheureux, son élévation à un tel poste, et en de telles circonstances, eût suffi pour immortaliser dans notre Ordre sa mémoire. Quel ne devait pas être, en effet, le mérite d'un homme qui, tout jeune encore, et l'un des derniers reçus dans la famille du Patriarche, était appelé par le choix unanime des Frères à succéder au B. Dominique, déjà canonisé dans l'Eglise par la voix publique ! Quel ensemble de talents et de vertus ne fallait-il pas réunir pour gouverner un Ordre, naissant dont le développement miraculeux s'annonçait comme une œuvre immense ! Le nouvel institut possédait, dès ses débuts, parmi ses membres, des célébrités prises dans tous les rangs de la hiérarchie sociale et ecclésiastique de l'époque. Ce fut à la tête de cette pléiade d'hommes saints et illustres, que la Providence plaça le B. Jourdain, presque au sortir de l'adolescence, pour accomplir une des plus grandes œuvres suscitées par l'Esprit de Dieu dans l'Eglise, la propagation de l'Ordre des Prêcheurs.

Après son élection, le B. Jourdain séjourna pendant quelques mois à Paris, ne cessant de prêcher aux maîtres et écoliers de l'Université, que sa promotion au gouvernement suprême de l'Ordre ne faisait que

gagner davantage à sa personne. Mais bientôt il lui fallut reprendre le bâton du voyageur pour diriger de nouveau ses pas sur cette route de France en Italie, que notre Bienheureux parcourut si souvent dans sa vie. Le Chapitre général, qui se tint l'année suivante à Bologne, le ramena dans cette ville, où il prêcha le carême, et le jour de la Pentecôte 1223, nous le retrouvons présidant pour la première fois l'assemblée des Frères en qualité de Maître général. Quelques jours après, et comme pour se consoler des nombreux soucis attachés à sa charge, il donnait l'habit à la B. Diane dans le monastère nouvellement construit de Sainte-Agnès ; puis, prenant avec lui comme compagnons Frère Jean et Frère Archange, il se mit à parcourir toute la haute Italie, allant de couvent en couvent encourager les Frères dans leurs nouvelles fondations et les aider de ses conseils. Il se rendit d'abord à Faënza où l'Ordre venait d'acquérir un établissement. Il gagna ensuite Venise, et de Venise se rendit à Trévise, puis à Padoue.

Là, le Bienheureux s'arrêta quelque temps.

Deux motifs recommandaient cette ville à sa sollicitude. Elle avait offert à l'Ordre un établissement ; elle venait, d'autre part, à la suite des dissensions survenues dans le corps des docteurs, de donner l'hospitalité dans ses murs à des transfuges de l'Université de Bologne, que l'empereur Frédéric II, heureux de diminuer le prestige de la grande cité Guelfe, avait attirés par ses promesses. Cette agglomération de maîtres et d'écoliers était un appas pour le cœur de Jourdain. Il voulut fixer un instant au milieu d'eux sa tente de voyageur et se mit à prêcher ; mais d'abord le succès ne répondit pas à ses espérances. Un seul écolier l'avait suivi. C'était trop peu pour son ambition ; il s'en plaignit à la B. Diane. « Je recommande à toutes vos Sœurs, lui écrit-il, de
« prier beaucoup le Seigneur pour les écoliers, afin qu'il daigne les
« secouer et attirer à Lui ceux qu'il sait nous convenir pour sa plus
« grande gloire et celle de l'Eglise, pour leur salut et l'accroissement
« de notre Ordre. Ils sont d'une froideur extrême, nous n'en avons
« pris qu'un seul et il faut chercher ailleurs pour eux le feu qu'ils
« n'ont pas. »

Mais voici que bientôt la stérilité se change en abondance, et Jourdain écrit de nouveau à la B. Diane : « Prenez part à mon allégresse
« et aidez-moi à remercier l'Auteur de tout bien, car, dans sa misé-
« ricorde, le Seigneur a daigné visiter et enivrer cette terre au-delà
« de mes espérances. Après avoir longtemps prêché aux écoliers et
« n'avoir rapporté que peu ou point de fruits, j'étais découragé, je

« songeais à partir. Mais voici que le Seigneur a daigné ébranler le
« cœur d'un grand nombre, les aiguillonner par sa grâce, et donner
« à la voix de son serviteur une force pénétrante. Dix déjà sont entrés
« dans l'Ordre ; deux d'entre eux sont fils de seigneurs puissants,
« comtes en Allemagne. Le premier était grand prévôt et possédait
« avec plusieurs autres dignités des richesses considérables. Le
« second, vraiment noble de naissance et d'esprit, jouissait de
« grands revenus. Nous espérons que plusieurs autres et des mieux
« doués imiteront cet exemple. Priez le Seigneur, afin que cet espoir
« devienne bientôt une réalité. »

Une de ces conquêtes du B. Jourdain, à elle seule, valait toute une armée. Il s'agissait du jeune héritier des comtes de Lauingen en Souabe. Quand il entra dans l'Ordre, Albert, que ses contemporains ont appelé Albert le Grand, et que l'Eglise appelle le B. Albert, devait avoir une vingtaine d'années (1).

Le jeune homme, venu de Bologne à Padoue avec le flot des autres émigrants, se sentait de plus en plus tourmenté du désir de se donner à Dieu. « Un certain Frère de grand renom, de haut lignage, dit
« Gérard de Frachet, et non moins remarquable par sa science, étu-
« diait fort jeune à Padoue. Par suite des exhortations des Frères et
« surtout de Maître Jourdain, il se sentait porté à entrer dans l'Ordre ;
« mais sa volonté ne savait prendre que des décisions imparfaites.
« Son oncle qui vivait avec lui combattait cette inclination ; il lui fit
« même jurer de ne point mettre les pieds, pendant un certain temps,
« au couvent des Frères. Mais, ce temps écoulé, le jeune homme se
« remit à les fréquenter, et son désir augmentait, tandis que l'ap-
« préhension de ne point persévérer le retenait encore. Une certaine
« nuit, il rêva qu'il était entré dans l'Ordre, et qu'ensuite il en était
« sorti. A son réveil, il se réjouit grandement de n'avoir pas donné
« suite à ses velléités, et il se disait à lui-même : Je le vois bien mainte-
« nant ; ce que je redoutais me serait arrivé, si je m'étais fait reli-
« gieux. Cependant le même jour il alla au sermon de Maître Jour-
« dain, lequel, entre autres choses, parlait des tentations du démon ;
« et voulant donner un exemple de ses subtilités, il disait : Il y en a
« qui se proposent de quitter le monde et d'entrer dans un Ordre ; mais

(1) Echard prétend qu'il avait 29 ans ; mais Jean Colonna qui fut son contempo-
rain et son ami, parlant du Bienheureux au moment de sa prise d'habit, l'appelle
Puer. C'est pourquoi nous suivrons l'opinion de ce dernier, qui est d'ailleurs celle
d'un autre historien de l'époque, Gérard de Frachet.

« le démon, pendant leur sommeil, leur suscite des impressions
« contraires ; ils s'imaginent que s'ils entrent, ils en sortiront ensuite.
« Ils se figurent de brillantes cavalcades en habit d'écarlate, auxquelles
« ils vont se livrer, ou seuls ou avec leurs amis ; de la sorte, s'ils ne
« sont pas encore en Religion, la crainte de ne pas persévérer les
« retient, ou s'ils y sont déjà, cette même crainte les trouble et les
« décourage.

« Le jeune écolier, très étonné, s'en vint dire à Maître Jourdain :
« Maître, qui vous a donc révélé mon cœur ? Qui vous a dit quels
« étaient mes pensées et mon rêve ? Alors Jourdain, plein d'espérance,
« se mit à le conforter en beaucoup de manières contre la tentation
« qui l'avait tourmenté, et le jeune homme, entièrement affermi,
« coupa court au délai et entra dans l'Ordre. C'est ce Frère qui
« raconta lui-même toutes les circonstances de sa vocation. »

Le séjour du B. Jourdain à Padoue, commencé dans l'épreuve, se termina par un véritable triomphe. Au moment de quitter la ville il écrivait aux Sœurs de Sainte-Agnès : « Priez toutes, ô mes filles, pour
« que le Seigneur consomme ce qu'il a commencé. Par un don de la
« divine grâce, j'ai reçu trente-trois Frères très vertueux, très lettrés,
« hormis deux laïques qui seront Frères convers. Plusieurs sont de
« noble naissance, comme vous avez pu l'apprendre. Nous en atten-
« dons d'autres encore et déjà six se sont engagés envers nous. »

Après avoir achevé à Padoue sa moisson d'écoliers, Jourdain reprend sa route vers la France et arrive à Brescia. Là, il est arrêté par la fièvre, ennemie domestique qui, au milieu de ses voyages, lui laissait peu de trêve. Il était encore dans cette ville au mois d'août, où nous le rencontrons prenant part à la translation solennelle des corps de saint Faustin et de sainte Juliette, dans l'église du couvent de l'Ordre nouvellement établi en ces lieux. De Brescia Jourdain gagne Milan ; puis il reprend sa course vers les Alpes qu'il traverse, ainsi que le Jura, pour arriver enfin à Besançon. Là nous le retrouvons, arrêté encore une fois par la fièvre et recevant l'hospitalité chez l'archevêque de cette ville, Gérard. La présence du Saint à Besançon y fut pour l'Ordre l'occasion d'un nouveau succès. Ses vertus et sa prédication ne tardèrent pas à déterminer les bourgeois, les magistrats et le clergé à appeler les Frères-Prêcheurs dans les murs de leur ville. Les chanoines de la collégiale de Saint-Jean firent cession d'un terrain. L'année suivante, 1224, l'archevêque confirmait cette donation, recommandait les Frères aux libéralités des fidèles, et accordait aux

Prieurs du nouveau couvent le titre à perpétuité de chanoines spirituels de la Métropole. De Besançon, notre Bienheureux gagna la Bourgogne, puis traversa la Champagne. Vers la Toussaint il arrivait à Paris avec ses deux compagnons Frère Jean et Frère Archange.

VI. — A peine parvenu au terme de son voyage et malgré les fatigues de la route, Maître Jourdain reprit le cours de ses prédications habituelles au sein de la grande agglomération scolaire, sur la montagne Sainte-Geneviève. Ses sermons aux écoliers pendant le carême de 1224 eurent un succès prodigieux. Aux fêtes de Pâques, il écrivait à la B. Diane : « Dieu a béni mon ministère auprès des écoliers. « Quarante novices environ sont entrés dans l'Ordre ; plusieurs ont « été maîtres, d'autres sont vraiment instruits ; nous comptons aussi « sur un grand nombre de postulants. »

Parmi les écolâtres attirés à l'Ordre à cette époque, nous trouvons deux noms célèbres qui jetteront plus tard sur l'Ordre un grand éclat, Frère Humbert de Romans, Maître de l'Ordre, et Frère Hugues de Saint-Cher, premier fils de saint Dominique appelé aux honneurs de la pourpre romaine.

Aux fêtes de la Pentecôte, la même année 1224, le Bienheureux présida le Chapitre général qui s'ouvrit à Paris le 2 juin. Le couvent de Saint-Jacques était à cette époque un foyer d'où la vie rayonnait dans l'Ordre tout entier. Du sein du Chapitre et sur la mission qui leur en fut donnée par Maître Jourdain, Frère Henri de Cologne, Frère Henri de Marbourg, et Frère Léon partirent pour fonder un couvent à Cologne en Allemagne. Deux autres groupes de Frères furent en même temps députés pour aller fonder des couvents à Magdebourg et à Lille.

Après la tenue du Chapitre général, Maître Jourdain reprit son bâton de voyage, traversa de nouveau la France, repassa les monts, s'arrêtant partout sur sa route pour visiter les couvents soumis à sa juridiction, et arriva enfin à Bologne pour y prêcher le carême, selon son habitude, aux écoliers de l'Université. Le 18 mai, jour de la Pentecôte, il est encore dans cette ville et y préside le Chapitre général de 1225.

Aussitôt après cette assemblée, l'infatigable voyageur reprit de nouveau le chemin de la France ; mais cette fois le Bienheureux s'était tracé un itinéraire plus étendu ; et pour retourner à Paris il résolut de passer par l'Allemagne. Pour la première fois depuis son entrée dans l'Ordre, il allait remettre les pieds sur le sol de sa patrie.

L'année précédente, il avait envoyé des Frères de Paris fonder de nouveaux couvents au delà du Rhin. Strasbourg, Trèves, Magdebourg avaient accueilli dans leurs murs des colonies Dominicaines. Le Maître de l'Ordre voulait visiter par lui-même les nouveaux établissements. Il quitta donc Bologne avec les religieux allemands qui avaient pris part au Chapitre général de 1225. Frère Conrad, Provincial d'Allemagne, Frère Henri de Cologne et Frère Bernard se trouvèrent ainsi au nombre de ses compagnons de voyage. Leur intention était d'entrer en Allemagne par les Alpes Tyroliennes. Arrivés à Vérone, Jourdain est derechef arrêté par la faiblesse de son tempérament : les fièvres auxquelles il était sujet, les fatigues de la route le retinrent quelque temps dans cette ville ; mais bientôt pressé de se rendre où l'appelaient les devoirs de sa charge, Maître Jourdain est de nouveau sur pied. « Votre prière, écrit-il à la B. Diane, est montée jusqu'à Dieu, et dans sa miséricorde il a daigné reculer le terme de ma carrière et me laisser le temps de faire pénitence. Le jour de Saint-Laurent j'ai pu, quoique faible encore, quitter Vérone avec la permission des médecins. J'ai repris des forces en m'acheminant vers Trente, où il m'a été possible de prêcher au peuple le jour de l'Ascension et le lendemain au clergé. » De Trente nos voyageurs se remirent bientôt en route pour Magdebourg. Ce trajet leur coûta 40 journées de marche environ. Arrivé dans cette ville, notre Bienheureux trouve enfin un repos qui lui était si nécessaire. Son âme put contempler en paix le spectacle si doux à son cœur des progrès de l'Ordre en ces contrées. Le couvent de Magdebourg avait été fondé sur les instances et sous la protection de l'évêque. Les constructions étaient déjà avancées. Elles étaient même assez considérables pour offrir un asile aux religieux allemands, qui y tinrent leur premier Chapitre Provincial sous la présidence de Maître Jourdain et du Prieur Provincial Frère Conrad.

Après cette assemblée, Frère Jourdain et Frère Henri, ces deux amis, hier encore écoliers, et aujourd'hui tous deux devenus pères d'une florissante famille, se séparèrent. Frère Henri s'en retournait directement à Cologne au couvent dont il était Prieur. Jourdain, voulant mettre à profit le temps dont il pourrait encore disposer, traversa une grande partie de l'Allemagne pour aller se rendre compte par lui-même de la nouvelle fondation de Trèves. En cette ville, Dieu accorda à notre Bienheureux la joie de donner l'habit de l'Ordre à un jeune adolescent de 16 ans, frère Walter de Meysenbourg, qui

renonçait, pour rentrer dans la nouvelle famille des Prêcheurs, à un riche bénéfice et à l'avenir d'une brillante fortune. De Trèves, terme ultime de son voyage en Allemagne, Maître Jourdain redescendit vers le Rhin pour gagner la France. Il vint à Cologne qui se trouvait sur son passage. Une grande tristesse l'y attendait. Frère Henri, cet ami privilégié qu'il avait laissé à Magdebourg quelques semaines auparavant, était presque mourant. Une attention délicate de la Providence semblait l'amener tout exprès pour recevoir son dernier soupir. Quoique jeune encore, Frère Henri, épuisé par les ardeurs de son zèle et par les fatigues de son dernier voyage, était tombé malade en arrivant à Cologne, tandis que Maître Jourdain se rendait à Trèves.

La douleur du Bienheureux à la mort de son ami fut immense. Elle se peint elle-même dans sa correspondance. Il écrit à une religieuse de l'Ordre de Saint-Benoît, avec laquelle il était lié depuis de longues années, et qui avait beaucoup connu Frère Henri : « Hélas ! notre
« vigne, au lieu de nous envoyer ses parfums, ne nous apporte plus
« que la tristesse. La voix de la tourterelle ne se fera plus entendre
« sur notre terre. Levez-vous à la hâte et accourez à moi. Pleurez la
« fleur qui s'est desséchée, la tourterelle qui ne chantera plus ; c'est
« de Frère Henri que je veux parler, lui que nous avons tous deux
« tant aimé et si tendrement chéri. Il fut votre ami et mon ami, notre
« ami commun, ou plutôt l'ami de tous, puisqu'il s'était fait tout
« à tous pour les gagner à Jésus-Christ. Je le comparerai de préférence
« au lis et à la rose. Il avait la blancheur du lis par sa candeur et son
« innocence, je l'atteste hautement, et je sais que mon témoignage
« est véritable ; car, malgré mon indignité, il m'a été donné de
« cueillir les dernières fleurs dans le jardin embaumé de son cœur.
« Dès sa plus tendre jeunesse, il a veillé jalousement sur la chasteté
« de son corps et de son âme, et il les a conservés purs et sans tache
« jusqu'au dernier jour. Il avait aussi l'éclat de la rose par l'ardeur
« et la flamme de sa charité. L'arome que cette double vertu lui
« faisait rechercher, je l'ai senti, non pas seul, mais avec moi la
« Province entière, qui, saintement enivrée de ses parfums, s'élançait
« sur ses pas à la conquête du Ciel. Pleurez donc avec moi, afin que
« je pleure dignement celui qui a été déjà pleuré par Cologne et
« toute l'Allemagne. Mais gardez-vous de pleurer comme ceux qui
« n'ont point d'espérance. Je vous l'avouerai, je crois n'avoir jamais
« autant pleuré la perte d'aucun homme. J'ai pleuré avant sa

« mort, à sa mort, et après sa mort, et j'en étais heureux, car
« c'étaient des larmes de soulagement et non de désespoir qui
« inondaient mes yeux; c'étaient non de ces larmes qu'on répand
« sur le trépas d'un mortel, mais de celles qu'on répand dans la
« prière, quand l'âme tressaille en présence du Dieu vivant, comme il
« arrive aux hommes pieux les jours où l'Eglise célèbre la fête de
« quelque saint patron. Le jour de la fête de saint Séverin, archevêque
« de Cologne, fut le jour de la naissance providentielle de Frère Henri !

« En sortant de cette vie il mourut au monde, mais il naquit à
« Dieu, c'est-à-dire dans le Christ. La nuit du 23 octobre, dès qu'on
« eut sonné Matines, j'allais le voir avant de me rendre au chœur.
« L'ayant trouvé haletant et entrant déjà en agonie, je lui demandai
« s'il voulait recevoir l'Extrême-Onction. Il me répondit qu'il le
« désirait ardemment. Nous voulûmes satisfaire son désir avant de
« commencer l'Office, et il sembla se donner les onctions plutôt que
« les recevoir des autres, tant il récitait les prières de l'Eglise avec
« ferveur. Nous descendîmes ensuite au chœur et, en l'honneur
« de saint Séverin, patron de Cologne, nous fîmes l'Office de neuf
« Leçons; je fus frappé de leur sens et intérieurement je les
« appliquais, ainsi que le chant, à notre Henri qui était sur le point
« d'entrer au ciel. Aussitôt mes yeux s'inondèrent de larmes;
« elles affluaient par torrents et j'éprouvais à les répandre un
« charme inexprimable. Revenu vers lui, je le trouvai parlant
« avec transport de Dieu et avec Dieu, chantant, s'excitant, lui
« et les autres au désir de la Patrie, plein de dégoût pour ce triste
« lieu d'exil, consolant les Frères qui l'entouraient en leur disant :
« Mon âme, ô mes Frères, s'est dilatée sur vous ! » A ces mots, son
« âme tressaillit et se prit à chanter et à répéter souvent et avec
« allégresse cette invocation : « Vierge Marie, rendez-nous dignes de
« ce pain céleste » ; il dit ensuite aux Frères du couvent de Cologne,
« à ceux qui brillaient déjà comme des flambeaux dans le monde et
« des astres dans le firmament : « Le Seigneur vous a choisis pour
« être son héritage. »

« C'est par de telles paroles et d'autres semblables, par des désirs
« de la mort, par des exhortations à vivre saintement, que cette âme
« bienheureuse s'apprêtait à partir. Au moment où le Seigneur
« l'appelait et où il était déjà hors des atteintes de l'ennemi qui
« cherche à nous mordre au talon, il répéta ces paroles de Jacob :
« Si le Seigneur est avec moi dans la route que j'entreprends, s'il

« daigne me conduire et me donner du pain pour me nourrir, un
« vêtement pour me couvrir, il sera mon Dieu et la croix du Christ
« mon étendard ». Il continua quelque temps ainsi, puis il ajouta :
« Le prince de ce monde s'avance, mais il sera impuissant contre
« moi ». Après avoir dit ces paroles et d'autres non moins mémo-
« rables, il entra en agonie et nous de faire la recommandation de
« l'âme, de gémir et de pleurer. Nos prières étaient entrecoupées de
« sanglots, et quelquefois interrompues par un morne silence. Que
« de soupirs ! que de larmes ! lorsque ce père si tendre quitta ses
« enfants si chéris, et moi son père, si indigne que j'en fusse, je me
« voyais privé d'un fils dont j'avais tant besoin. Je l'avais enfanté
« sans douleur, je ne le perdis pas sans angoisse ; mais non, je ne
« l'ai point perdu, je l'ai envoyé devant moi, car, malgré sa jeunesse,
« il est mort plein de jours, ou plutôt il s'est endormi dans le Sei-
« gneur. Cette pensée me console plus que son absence ne m'attriste.
« Consolez-vous donc, vous aussi, ma fille, vous avez près du Christ
« un ami fidèle et un puissant intercesseur. Cependant priez pour lui,
« afin que, s'il en est besoin, il soit purifié sans retard et puisse ensuite
« prier Dieu pour vous. Recommandez-le aux autres, priez aussi
« pour moi, comme je le fais souvent pour vous. Adieu en Jésus-
« Christ. »

« Dieu, écrit le Bienheureux dans une autre lettre, Dieu qui doit
« un jour essuyer toutes les larmes des yeux des saints, sépare ici-bas
« comme il Lui plaît les amis et les Frères. Je suis inconsolable.
« Depuis le jour où Frère Henri m'a été enlevé je pleure, je pleure,
« oui, je pleure encore un compagnon si fidèle, je pleure un ami si
« parfaitement aimable, je pleure un frère aimé entre tous, je pleure
« mon très cher fils Henri, Prieur de Cologne. Il est sorti de ce monde
« pour s'en aller à Dieu. Ah ! heureux est-il ! il est parti pour l'éternel
« voyage, et malheureux que je suis, il m'a laissé sur cette terre
« ingrate. Qui le remplacera désormais pour diriger les hommes vers
« la sainte Sion ? L'ange qui portait partout la paix et qui illuminait
« la patrie de la terre, notre chère Allemagne, est maintenant retourné
« dans la Patrie du Ciel. Et c'est avec raison que j'appelle Fr. Henri
« un ange, car il vivait parmi nous d'une vie toute angélique. Ah !
« c'était bien un ange, c'est-à-dire un envoyé du Seigneur ! Il parlait
« plutôt la langue des anges que celle des hommes. Ce n'était pas un
« airain sonnante ou une cymbale retentissante, mais une cymbale
« d'allégresse, qui louait et prêchait le Seigneur de tout son pouvoir.

« Il était aimé de tous les Frères. Et moi, son père, je le chérissais plus
 « que tous mes autres enfants. Et lui, avec quel amour il aimait les
 « Frères et aussi le peuple d'Israël, c'est-à-dire les fidèles qui ont
 « toujours soin de marcher en la présence du Seigneur !

« O mon frère Jonathas, vous étiez souverainement aimable ! Vous
 « m'aviez été donné par la Colombe, la glorieuse Vierge Marie, car,
 « lorsque j'eus résolu, dans mon cœur, d'entrer dans l'Ordre, je
 « demandais à ma Reine de me le donner pour Frère, ce qu'elle fit,
 « non sans doute en vertu de ma prière, mais par l'effusion de ses
 « miséricordes. Lui-même alors la supplia avec des larmes brûlantes
 « de lui accorder la volonté d'entrer avec moi dans l'Ordre ; il fut
 « exaucé à son tour. La Vierge Marie, la Colombe par excellence, en
 « fit présent à l'Ordre. Don précieux de la Colombe, Henri en avait
 « toutes les qualités ; il cheminait en toute simplicité et par là même en
 « toute confiance ; excellent ouvrier dans la vigne du Seigneur, il
 « fut appelé non pas à la fin du jour, mais vers la sixième heure pour
 « toucher son salaire ; il a reçu la récompense du ciel, non pas au
 « terme d'une languissante vieillesse, mais dans la fleur même de sa
 « jeunesse, alors qu'il courait avec ardeur et en toute hâte pour
 « arriver le premier. O bon et fidèle serviteur, vous avez fait valoir
 « le talent que le Seigneur vous avait confié, et c'est pourquoi vous
 « êtes parvenu sûrement à la fin d'une mission si bien remplie. Entrez
 « dans la joie de votre Maître Bien-Aimé, je vous loue après votre
 « mort, je vous exalte après votre couronnement. »

Ces plaintes, empreintes d'une si pure et si ravissante tendresse, rappellent les plus beaux passages de saint Bernard pleurant son frère Gérard, religieux comme lui au monastère de Cîteaux. Après le spectacle de la vertu des saints, rien de beau, rien de grand comme celui de leur douleur.

Dans les temps primitifs de l'Ordre, les Frères avaient coutume, lorsqu'ils devaient prêcher, de demander à quelqu'un des religieux qui les accompagnaient de vouloir bien les bénir. Celui qui devait porter aux peuples la parole de Dieu se mettait alors à genoux devant un de ses Frères, et ce dernier récitait sur la tête de l'apôtre les prières prescrites par l'usage. Depuis la mort de Fr. Henri de Cologne, l'on remarque que le B. Jourdain avait cessé de demander à ses compagnons la bénédiction habituelle. Il y avait là un touchant mystère dont l'auteur des *Vies des Frères* nous a donné l'explication.

Chaque fois, en effet, que le B. Jourdain devait monter en chaire,

il apercevait devant lui, au milieu des anges, la radieuse figure de Fr. Henri pour le bénir et l'inspirer. C'est, sans doute, par suite de cette vision merveilleuse, que jaillissait du cœur de l'Apôtre des écoles cette éloquence à laquelle nul ne pouvait résister. D'ailleurs, ne serait-ce pas de Fr. Henri que parlait Jourdain, lorsque ce dernier racontait l'histoire de deux jeunes gens dont il cachait les noms et qui, entrés simultanément dans l'Ordre, s'aimaient d'une affection très tendre ? L'un des deux étant mort, il apparut à son ami, tout resplendissant de lumière : « Frère, lui dit-il, ce que nous avons entendu, ce dont nous « nous sommes si souvent entretenus, je l'ai vu dans la Cité de « notre Dieu ! »

VII. — Après avoir enseveli les restes du Fr. Henri dans les cloîtres de ce couvent de Cologne dont il avait été le fondateur, Jourdain avait dû sécher ses larmes pour vaquer de nouveau aux intérêts multiples de l'Ordre dont il était chargé. On l'attendait à Paris où de graves événements réclamaient sa présence. Maître Jourdain reprit donc le chemin de la France, traversa l'Alsace et la Lorraine, et arriva à Paris au commencement de l'Avent 1225.

Le retour du B. Jourdain dans la capitale du royaume avait été nécessité par le rôle qu'il avait été appelé à jouer dans les mesures à prendre contre les Albigeois. Le 28 janvier de l'année 1226, quelques semaines après son arrivée, le cardinal Romain de Saint-Ange, légat du Saint Siège, présida une assemblée de prélats et de comtes réunis à Paris sur l'ordre du roi Louis VIII. Cette assemblée est restée célèbre par les décisions importantes qui y furent prises contre les fauteurs de l'hérésie dans le midi de la France. Saint Dominique avait exercé au sujet de ces hérétiques une mission providentielle. L'Ordre qu'il avait établi dans l'Eglise semblait avoir été suscité de Dieu plus spécialement pour la répression des ennemis de a foi. Son successeur, se trouvant à Paris au moment de cette assemblée, fut tout naturellement appelé à prendre part à ses délibérations.

Le Cardinal légat ouvrit la séance en excommuniant Raymond de Toulouse et ses adhérents. Après les avoir déclarés hérétiques publics et condamnés par l'Eglise, le Légat chargea Louis VIII de réunir une armée, pour réduire par la force les rebelles. En même temps il adjugeait les domaines du comte de Toulouse au roi de France et à ses héritiers. Le cardinal de Saint-Ange, pour arriver au succès de la mission qui lui avait été confiée par le Pape, comptait sur une

double force, le glaive des rois de France et la parole des nouveaux Prêcheurs. Après avoir reçu les engagements du roi Louis VIII, le Cardinal se tourna du côté du B. Jourdain, et lui manda, au nom du Saint Siège, d'envoyer les Frères de son Ordre prêcher la Croisade contre les hérétiques dans toute la Gaule.

Cette mission apostolique leur fut solennellement et publiquement confiée par le Légat, en la personne de Jourdain de Saxe, dans le cours de la séance du 28 janvier. En même temps, Honorius pour faciliter aux enfants de saint Dominique la tâche qui venait de leur être imposée, envoya à Maître Jourdain une bulle, en date du 18 décembre 1225, qui permettait aux Frères de célébrer leurs Offices et d'exercer les fonctions de leur ministère dans les pays frappés d'interdit, et partout où les appellerait le soin de prêcher la croisade. Conformément aux instructions du Maître général et afin de satisfaire aux désirs du Saint Siège, les Frères se répandirent dans toutes les contrées de la France, pendant le carême de 1226, pour prêcher la guerre sainte. Leurs prédications furent couronnées de succès, car à la fin du carême, les croisés se rendirent de tous les points du royaume à Bourges, où le roi Louis VIII se mit à leur tête. L'armée se dirigea alors sur Lyon, pour descendre la vallée du Rhône et gagner le Languedoc.

Pendant ce temps Maître Jourdain était resté à Paris, prêchant, selon sa coutume, la sainte quarantaine aux écolâtres de l'Université. Leur enthousiasme en sa faveur semblait croître avec les années. « Je ne
« veux pas, écrit-il à la B. Diane, que vous ignoriez les bienfaits de
« Dieu sur notre Ordre. Nos Frères croissent partout en nombre et en
« mérite. Depuis mon arrivée à Paris, dans l'espace de quatre semaines,
« j'ai reçu vingt et un novices. Six d'entre eux sont Maîtres ès arts.
« Les autres sont savants et très propres à la mission de notre Ordre.
« Monseigneur l'Evêque de Paris aime tellement nos religieux, qu'il
« a voulu assister à un de mes sermons et dîner avec nous au réfec-
« toire. Le Légat de France nous a fait le même honneur le jour de
« l'Annonciation de la Sainte Vierge. Enfin la Reine (1) nous aime
« avec tendresse. Elle a voulu en ces derniers temps m'entretenir
« intimement de ses affaires. Je vous écris tout cela, ma fille, afin que
« vous louiez et glorifiez le Seigneur, et que vous exhortiez vos Sœurs
« à le remercier sans cesse, selon qu'il convient, pour ces bienfaits
« et beaucoup d'autres encore. »

(1) Blanche de Castille, mère de saint Louis.

Ce même jour de l'Annonciation, 25 mars 1226, Gérard de Frachet, le futur historien de Maître Jourdain, l'auteur des *Vies des Frères*, faisait profession entre les mains du Bienheureux, au milieu des solennités occasionnées dans le couvent par la présence du Légat.

Le 7 juin 1226, Jourdain ouvrait à Paris les séances du Chapitre général. Des faits d'une extrême gravité occupèrent cette année les délibérations de l'assemblée. Depuis la mort de saint Dominique, des apparitions fantastiques ne cessaient de répandre l'effroi dans toutes les maisons de l'Ordre. Partout en France, en Italie, en Allemagne, plusieurs religieux étaient tourmentés par certaines obsessions diaboliques. Ces événements étranges jetaient Maître Jourdain et tous les Frères dans les plus grandes perplexités. Il n'est guère possible de mettre en doute la réalité des faits surnaturels dont tous les anciens historiens de l'Ordre se sont fait l'écho.

« Les Frères, dit Rodrigue de Cerrat dans sa chronique, étaient
« tombés dans un état de grande et profonde désolation, ils crai-
« gnaient qu'après la mort de saint Dominique, leur Ordre, de date
« récente, ne pût subsister. L'ennemi du genre humain profita de ce
« découragement pour leur livrer les combats les plus acharnés.
« Le pasteur n'était plus là, et le loup ravisseur se jeta sur les brebis,
« dans la pensée de les disperser, de détruire même le troupeau, s'il
« était possible. Ce fut surtout dans les deux couvents de Paris et de
« Bologne qu'il déchaîna sa fureur, en troublant l'esprit des Frères
« par des visions horribles. » Jourdain fit aux membres du Chapitre
assemblée à Paris, l'histoire de cette persécution diabolique. Il
exposa comment, dès les premiers jours de son gouvernement, il
s'était senti paralysé dans tous ses projets par un ennemi invisible.
Il résuma les attaques dont il avait été lui-même l'objet et les assauts
livrés aux Frères dans les Provinces. Le Bienheureux, dans son opus-
cule sur les commencements de l'Ordre, nous a parlé longuement
de ces obsessions.

« Dès mon arrivée en Lombardie, nous dit-il, au moment où j'al-
« lais prendre le gouvernement de cette Province, il y avait à Bolo-
« gne un Frère Bernard, obsédé du démon et cruellement tourmenté,
« nuit et jour ; en proie à d'épouvantables accès de fureur, il jetait
« le trouble et la confusion dans la communauté. Sans aucun doute,
« cette épreuve venait de la miséricorde de Dieu qui voulait exercer
« ses serviteurs à la patience ; mais racontons par ordre, ajoute le
« Bienheureux, comment les choses se passèrent.

« Après son entrée parmi nous, Frère Bernard pleurant sans cesse
« et détestant ses péchés, désirait vivement que le Seigneur lui
« envoyât une affliction propre à le purifier. L'idée d'une obsession
« diabolique se présente à son esprit ; il balançait à l'accepter ; enfin,
« après avoir beaucoup hésité, il surmonta l'effroi que lui inspirait
« un sort pareil. Un jour qu'il se sentait plus attristé du souvenir de
« ses fautes, il consentit, pour la purification de son âme, à ce que son
« corps fût livré au démon ; c'est ce qu'il m'a lui-même confié.

« Or, il arriva soudain que ce qu'il avait accepté dans son cœur
« devint une réalité. Le démon faisait d'étonnantes révélations par sa
« bouche. Ce Frère était peu versé dans la théologie, il n'avait pas
« une grande connaissance des saints Livres ; cependant on l'entendait
« émettre les pensées les plus profondes sur les Ecritures, au point
« qu'on les aurait volontiers attribuées à la plume de saint Augustin,
« et si quelqu'un prêtait à ses discours une oreille attentive, l'esprit
« d'orgueil dont il était possédé le poussait à s'en rapporter toute la
« gloire. »

Ainsi s'ouvrit la guerre entre Satan et les Frères ; mais ce n'était là que le commencement de la lutte. La persécution ne tarda pas à s'aggraver, à s'étendre ; elle dura longtemps et s'exerça surtout au couvent de Paris. Les cris de douleur que cette persécution diabolique arrachés aux contemporains, ont prolongé leurs échos à travers les anciennes chroniques de l'Ordre. Frère Etienne de Bourbon, Frère Gérard de Frachet, Frère Barthélemy de Trente, Frère Louis de Valladolid, nous ont laissé, à ce sujet, les détails les plus circonstanciés. « Le diable, nous dit un ancien historien du couvent de Paris, « cet ennemi de tout bien qui n'a pas eu peur de s'attaquer au « Seigneur Maître de l'Univers, livra bataille, lui et ses satellites, dès « les commencements de l'Ordre, dans le couvent de Paris, aux Frères « qui lui faisaient par leurs prédications et leur vie sainte la guerre la « plus acharnée. » Le démon épouvantait celui-ci par un globe de feu qu'il lui montrait prêt à l'écraser ; il offrait à celui-là des femmes aux manières provocantes ; l'un voyait se dresser des ânes portant des cornes, l'autre des serpents qui jetaient des flammes ; beaucoup se sentaient tourmentés par toutes sortes de visions fantastiques, plusieurs criaient sous les coups dont ils étaient accablés ; la nuit, les fantômes étaient si terribles et les apparitions du démon si effrayantes, que les Frères veillaient tour à tour, les uns priant et parcourant les différents lieux du couvent, pendant que les autres dormaient. Il y en

avait qui tombaient, secoués par des accès de frénésie, ou en proie à d'autres souffrances horribles.

Barthélemy de Trente (1) avait monté cette garde nocturne dont parle l'historien du couvent de Saint-Jacques, et, dans un sermon du haut de la chaire, il s'écriait : « J'ai moi-même, il m'en souvient, ainsi veillé comme les autres Frères. » Un autre historien du temps, Frère Etienne de Bourbon, également religieux du couvent de Saint-Jacques, écrit dans ses anecdotes historiques : « J'ai entendu ceci de « Frère Jourdain, de l'Ordre des Prêcheurs : Un religieux était « possédé par suite d'un secret jugement de Dieu ; ce même Jourdain « interrogea le démon et l'adjura de dire son nom. Je m'appelle le « rusé, répondit-il, parce que j'ai mille moyens, mille artifices pour « tromper les hommes, et, ajouta-t-il, afin que tu saches que je dis « vrai, c'est moi qui induis en erreur les grands théologiens, les « décrétistes, les légistes, les philosophes, les barons, les soldats, « les prévôts, les marchands ; aussitôt, il se mit à contrefaire leur « langage, leurs gestes, leur ton, leurs manières.

« Il imitait même les femmes de chambre des grandes dames, « quand elles cajolent leurs maîtresses par leurs flatteries ou par leurs « paroles mielleuses. »

Mais si le démon tourmentait avec tant de violence et d'astuce les Frères, c'était surtout contre le Maître de l'Ordre qu'il dirigeait ses attaques. Depuis plusieurs années Jourdain se sentait véritablement comme obsédé. L'esprit du mal s'efforçait tour à tour de le vaincre, soit par la sensualité, soit par l'exagération dans les austérités de la Règle, ou bien encore il cherchait à lui ravir la paix de l'âme par des pensées d'orgueil ou de vaine gloire. Souvent même, il le harcelait par des sévices corporels, des outrages, des voies de fait, des injures, des hallucinations. Gérard de Frachet, dans ses *Vies des Frères*, et le Bienheureux lui-même, dans ses écrits, nous ont laissé plus d'un trait de cette étrange persécution. « Le B. Jourdain, de « passage à Besançon, s'était vu contraint par la maladie de suspendre « son voyage. Un jour que, sous le coup d'un violent accès de fièvre, « il se sentait altéré, un jeune homme ayant autour du cou une « serviette blanche, portant d'une main un flacon de vin et de l'autre « une coupe d'argent, se présente soudain et lui dit : Maître, je vous « ai préparé un breuvage excellent et je vous invite à vous rafraîchir ;

(1) Voir *Brevis Historia Conventûs Parisiensis*, par Louis de Valladolid.

« croyez-moi, vous vous en trouverez bien. Jourdain ne se laissa pas « tromper par l'artifice, il recommanda son âme à Dieu, fit le signe « de la croix et aussitôt l'apparition s'évanouit. » — Une autre fois, dit encore Gérard de Frachet, Jourdain se trouvait à Paris au couvent de Saint-Jacques, malade de la fièvre dont les retours constants usaient ses forces et paralysaient son zèle, l'esprit malin ayant revêtu la forme d'un personnage respectable, se présente à la porte du couvent et demande à être introduit auprès du Maître général. On le fait entrer dans le couvent auprès des Frères. Après avoir échangé quelques propos sans importance, feignant d'avoir à parler au B. Jourdain en secret, il invite les Frères à se retirer : « Maître, dit-il alors, vous êtes le chef d'un très saint Ordre et les yeux de tous les Frères sont fixés sur vous ; c'est sur vos actions grandes et petites que se règle la ferveur de vos religieux, la plus légère irrégularité de votre part aurait un effet désastreux, car la nature est prompte à déchoir, et si dans un Ordre aussi considérable vous fournissiez aux faibles un motif de relâchement et une cause de trouble, vous en porteriez certainement la peine devant Dieu. Vous êtes malade, il est vrai, mais est-il pour cela nécessaire d'user d'un lit plus tendre que celui des autres Frères ? Ne pourriez-vous pas également vous passer de viande ? Il arrivera que si demain ou un autre jour on n'accorde pas les mêmes dispenses à un Frère, peut-être aussi malade ou plus malade que vous, les religieux de la maison se laisseront aller aux jugements téméraires et aux murmures. C'est pourquoi, ajoutait en terminant l'hypocrite, je vous exhorte et vous supplie de vous montrer bon religieux en ces choses, comme vous l'avez été jusqu'ici dans les autres. » Après ce discours, le vénérable personnage prit congé et s'en alla marmotant entre ses dents, comme s'il eût récité quelques psaumes. Le B. Jourdain eut la simplicité de le croire et d'obéir à ses avis ; il s'abstint donc en conséquence pendant plusieurs jours de toutes dispenses. Sa faiblesse s'en accrût d'autant ; il arriva un moment où à peine pouvait-il se soutenir. Alors le Seigneur lui révéla que le donneur de conseils n'était autre que Satan qui en voulait à ses prédications.

Pour rendre la persécution plus pénible au cœur de Maître Jourdain, l'ange rebelle se servait parfois de quelques-uns des Frères comme d'un instrument pour exercer sa patience. Un jour, dans sa rage contre le Bienheureux, Satan le faisait souffleter par un religieux possédé. Mais ces violences ne servaient qu'à mettre davantage en

relief la patience du Saint. « Cet énergumène qui avait frappé
« Maître Jourdain, montrait une telle vigueur qu'il brisait tous les
« liens par lesquels on le tenait attaché, et se précipitait sur les Frères
« pour les maltraiter ; une fois, on était parvenu à le garrotter et à
« l'étendre sur un lit. Jourdain parut : ô aveugle, s'écria le démon, si
« je pouvais te saisir je te mettrais en pièces. Le Maître donna aussitôt
« l'ordre de le délier, puis il dit : Te voilà libre, fais ce que tu pourras ;
« et le possédé ne bougea pas. »

Le démoniaque reprit alors : « Ah ! si seulement je pouvais tenir
ton nez entre mes dents ! » Le Saint aussitôt incline doucement son
visage jusqu'à ses lèvres. Et Dieu voulant montrer aux Frères la puis-
sance de son Serviteur sur l'esprit mauvais, permit que ce Frère pos-
sédé par le démon, bien loin de pouvoir faire aucun mal à Maître
Jourdain, se mît à lui caresser le visage.

Semblable à Jacob qui luttait contre l'ange des ténèbres, Jourdain
soutenait avec Satan un combat de tous les instants, ne lui cédant en
rien jusqu'à ce que la victoire fût venue couronner ses efforts.
Écoutons-le, racontant lui-même les péripéties de cette lutte étrange :
« Frère Bernard, le possédé, prêchait sous l'action du démon d'une
« manière si pénétrante, que sa prononciation, son accent pathétique,
« joint à la piété et à la profondeur de ses discours, arrachaient des
« larmes abondantes à tous ceux qui l'entendaient. Le démon versait
« parfois sur le corps de ce Frère qu'il obsédait des parfums d'une
« incomparable suavité. Il essaya de m'égayer, feignant en ma présence
« d'être fort tourmenté par ces odeurs. Il prétendait qu'un ange du
« ciel les avait répandues, tandis que c'était lui qui, pour nous inspirer
« une opinion téméraire de notre sainteté, produisait toutes ces illu-
« sions. Un jour entre autres, j'étais là et il venait d'infliger à un Frère
« les plus cruelles tortures ; tout à coup il se mit à simuler un grand
« effroi et à crier : Voici l'odeur ! voici l'odeur ! Un instant après, il
« était tout imprégné de ces suaves parfums. Tandis que par la
« contraction de ces traits et l'altération de sa voix, il affectait
« une grande horreur, il me dit : — Sais-tu ce qui m'inspire cet effroi ?
« voici que l'ange de ce Frère est venu le consoler, en lui prodiguant
« ses arômes exquis, et cette visite me cause un affreux tourment.
« Mais attends, je vais te faire sentir comment j'ai coutume de signaler
« ma présence ; à ces mots, pour compléter sa jonglerie, il infecta
« l'air d'exhalaisons sulfureuses. Bientôt, je me vis le point de mire
« des mêmes artifices. Ma perplexité alors devint extrême. J'avais

« tout lieu d'être convaincu de mon peu de mérite, et mon embarras
 « ne saurait se traduire, lorsque partout où j'allais je me sentais envi-
 « ronné d'une atmosphère embaumée. Je n'osais étendre les mains
 « de peur de manifester une sainteté qui ne m'appartenait pas ; si je
 « portais à mes lèvres le calice pendant la sainte Messe, il en sortait
 « une odeur si délicieuse, qu'à la respirer seulement j'aurais pu me
 « croire transformé par tant de douceur. Cependant l'esprit de vérité
 « ne permit pas à l'esprit de mensonge de nous jouer plus longtemps
 « par ses impostures. Un jour, je me préparais à célébrer les saints
 « mystères, et je récitais avec beaucoup d'attention le psaume : *Judica*,
 « *Domine, nocentes me*. « Jugez, Seigneur, ceux qui veulent me nuire » ;
 « tandis que je méditais ce verset : *Omnia ossa mea dicent, Domine*,
 « *quis similis tibi ?* « Tous mes os diront : Seigneur, qui est sem-
 « blable à vous ? » Soudain, ces senteurs parfumées m'enveloppèrent
 « en entier et me pénétrèrent jusqu'à la moelle des os. Je demeurais
 « saisi d'étonnement, et dans ma stupeur, je me mis à supplier le
 « Seigneur de me faire connaître par sa grâce s'il fallait prendre ce
 « prodige pour une illusion diabolique.

« Je demandais à Dieu de délivrer le pauvre de la main du puissant,
 « puisque lui seul pouvait me secourir. Je n'avais pas fini de prier
 « ainsi, je le dis à la louange du Seigneur, que je fus éclairé d'une
 « lumière intérieure, et le calme se rétablit dans mon âme. Je com-
 « pris, sans qu'il me fût possible d'en douter, que l'effusion de tous
 « ces parfums n'était qu'un artifice de l'esprit de mensonge. Dès que
 « j'eus la certitude de ne pas me tromper, je fis part de cette révéla-
 « tion au Frère possédé, et les odeurs cessèrent de se répandre
 « autour de nous. Mais il arriva, dès lors, que ce Frère se laissait aller
 « à parler des choses mauvaises et immondes, lui qui nous avait
 « habitués à n'entendre de sa bouche que les conversations les plus
 « pieuses. Et comme je lui disais : Où sont donc tous tes beaux dis-
 « cours ? il me répondit : — Puisque ma ruse est découverte, je
 « veux me montrer tel que je suis. »

Dieu avait favorisé par les miracles, la prédication d'un grand nombre de Frères à l'origine de l'Ordre, comme il avait aidé par les miracles la prédication des premiers apôtres, lors de la fondation de l'Eglise. Le démon voulut, par une intervention extraordinaire, paralyser l'œuvre de Dieu et tenir en échec les forces divines mises par le Seigneur au service du nouvel institut. Cette tactique de Satan se révéla clairement dans quelques-uns des épisodes qui marquèrent cette persécution

diabolique. — « Il me souvient, dit Jourdain, que le démon me « proposa de cesser mes prédications et qu'il renoncerait à toute « tentative contre les Frères. » — « A Dieu ne plaise, répondis-je, « que je fasse jamais alliance avec la mort, que je signe un pacte avec « l'enfer ! Malgré toi, tes attaques profiteront aux Frères, en les « affermissant dans la grâce, parce que la vie de l'homme est un « combat sur la terre. »

C'est ainsi que la lutte se trouvait engagée entre Satan et les Frères. Jourdain, leur chef, ne se faisait aucune illusion sur le caractère de cette lutte, et sur le but que poursuivait l'ennemi : « Le démon, dit le « Bienheureux, s'efforçait à tous moments, par un langage aux formes « insidieuses, de jeter dans mon âme quelques germes de sa malice. « Je m'en aperçus et lui dis : — Pourquoi recommencer tes artifices ? « Je connais tes intentions. — Et moi, répliqua-t-il, crois-tu que je ne « connaisse pas de quel limon tu es sorti ? Ce que je te propose une « fois, tu le repousses et le dédaignes ; si j'insiste, vaincu par mon opiniâtreté, tu finiras par l'accepter avec plaisir. — Que les soldats du « Christ l'entendent bien, s'écrie alors l'héroïque Maître général, la « lutte n'est pas engagée contre la chair et le sang, mais contre les « princes et les puissances des ténèbres, contre l'esprit du mal se « transformant en ange de lumière ! Que tous apprennent par les « efforts continus de l'ennemi, à ne rien perdre de leur ferveur, à se « garder de faire le plus léger sacrifice à la paresse ou au relâchement ! »

Le démon voulait par ses artifices entraver la prédication des Frères, et en particulier celle de leur chef, Maître Jourdain. Les études théologiques qui déjà commençaient à occuper une si grande place dans la vie de l'Ordre, dès ses origines, surtout à Paris et à Bologne, jetèrent le démon dans la plus grande fureur. Un trait emprunté à la vie des Frères et où figure le B. Jourdain, nous donne à ce sujet de curieux renseignements. Frère Bernard le possédé avait dû un jour garder l'infirmerie, tandis que les autres religieux pour la plupart étaient aux écoles. Il s'écria tout à coup : « Voici que les « encapuchonnés disputent sur la question de savoir si le Christ est « le chef de l'Eglise. » Et il répétait ces paroles avec colère, manifestant un vif dépit de cette discussion. Jourdain lui dit une fois : « Malheureux, pourquoi tenter ainsi les Frères ? Pourquoi multiplier tes efforts afin d'entraîner leurs âmes au péché, puisque tu te prépares un châtiment d'autant plus rigoureux ? » Il répondit : « Ce n'est point que

le péché me plaise : j'en saisis toute l'horreur ; mais je travaille par intérêt. Ainsi fait à Paris le maître des égouts. La mauvaise odeur ne lui est pas agréable. Il exerce son métier pour les profits qu'il en tire. »

« Le démon, dit Etienne de Bourbon, s'acharnait contre les Frères. « En présence de ces attaques continuelles, Jourdain ordonna que « dans tout l'Ordre on chanterait à haute voix, à la fin des Matines, le « répons des saints Anges : *Te sanctum Dominum*, pour implorer le « secours de ces esprits bienheureux. » Les religieux firent ce qui était « commandé. « Or, pour suit le chroniqueur, le démon par la « bouche d'un Frère qui lui avait donné prise par des abstinences « indiscrètes, s'écria au moment où l'on chantait ces paroles du « même répons, *Cherubim quoque ac Seraphim Sanctum proclamant* : « — O malheureux, vous ne savez pas ce que vous chantez ! Vous ne « connaissez pas la sublimité de ces Anges ! Je la connais, moi qui « suis tombé du rang que je partageais avec eux. Je ne puis recon- « quérir ma place parce que je n'ai point de corps pour faire « pénitence. Ah ! si seulement j'avais autant de chair qu'il y en a « dans le pouce d'un homme, je me mortifierais si bien, que je « m'élèverais encore plus haut qu'autrefois. — Maître Jourdain ne « s'y laissa pas tromper, et pour déjouer la ruse du démon, il « avertissait les Frères de se tenir en garde contre les austérités « indiscrètes. »

Les bons Anges avaient répondu à l'appel des Frères. « Une nuit, « raconte Gérard de Frachet, un Frère de vie sainte et dévote avait « vu planer sur le cloître et sur les autres bâtiments des multitudes « de démons qui répandaient à travers le couvent des exhalaisons « empestées. Puis il vit accourir les bataillons des saints Anges qui « chassaient les démons et leurs odeurs infectes. Un autre Ange vint « ensuite, tenant un encensoir plein de parfums, et il parcourait « tous les quartiers du couvent où l'air avait été corrompu afin de « les remplir d'un nuage embaumé. »

Les esprits angéliques avaient apporté un soulagement aux Frères, ils ne les avaient point complètement débarrassés de la présence de leurs ennemis. Les hiérarchies célestes n'étaient que le cortège qui précède et annonce la Reine des Anges. Marie, à l'appel des Frères, parut terrible comme une armée rangée en bataille, et devant elle les esprits de ténèbres s'enfuirent épouvantés. « Comme les démons, dit « Etienne de Bourbon, ne cessaient point d'exercer leur malice, on

« prit la résolution d'implorer contre eux l'assistance spéciale de la
« B. Vierge, et, à cet effet, de chanter chaque soir après Complies,
« l'antienne *Salve Regina*. Et dès lors, par la puissance de la Mère de
« miséricorde, les esprits malins qui tourmentaient les Frères, surtout
« pendant la nuit, ne purent plus dresser leurs embûches, comme ils
« le faisaient auparavant. »

Jourdain avait déjà commencé à faire chanter à Bologne le *Salve Regina* en l'honneur de la Sainte Vierge. La première pensée lui en était venue dans le dessein d'obtenir la délivrance de Frère Bernard. Mais la persécution étant devenue générale, Maître Jourdain proposa au Chapitre général de 1225, de faire chanter par tout l'Ordre, dans tous les couvents de Frères et dans les monastères de Sœurs, la douce antienne de Marie, afin d'obtenir une parfaite délivrance. A partir de ce moment, chaque soir, vers la chute du jour, partout où les enfants de saint Dominique ont planté leur tente, on a entendu depuis six siècles s'élever vers le Ciel la voix des Frères saluant Marie, avant d'aller prendre leur repos. Ce pieux exercice est devenu une des traditions chéries de la grande famille dominicaine, une des dévotions les plus aimées par le peuple fidèle qui entoure leur demeure. Le chant du *Salve* a pris place dans la liturgie de l'Ordre, et la procession qui l'accompagne est devenue une des plus belles cérémonies, un des rites caractéristiques de l'Ordre des Frères-Prêcheurs.

« Que de larmes de dévotion, s'écrie Jourdain, ont coulé à l'occasion
« de cette louange de la Mère du Christ ! Quelle douceur n'a-t-elle
« pas répandue dans les âmes de ceux qui la chantaient, de ceux qui
« l'entendaient ! Quels sont les cœurs dont elle n'a pas amolli la
« dureté ou enflammé l'ardeur ? Ne croyons-nous pas que la Mère du
« Rédempteur s'attendrit à ces accents, se réjouit de cette louange ?
« Un homme de Dieu, religieux fervent et digne de foi, m'a rapporté
« que souvent quand les Frères chantaient : *Eia ergo advocata nostra !*
« il vit la Mère du Sauveur prosternée devant son Fils et priant pour
« la conservation de l'Ordre. Nous rappelons ici ces choses, afin que
« de plus en plus s'accroisse le pieux enthousiasme des Frères à
« chanter les louanges de la B. Vierge Marie. »

L'effet de la mesure prise par le B. Jourdain ne se fit pas attendre. Les couvents troublés recouvrèrent la tranquillité. Un Frère de Saint-Jacques, d'une illustre naissance (il était fils de roi), fut un des premiers guéris de la possession qui prenait en lui tous les signes extérieurs de la folie. Le chant du *Salve Regina* le remit en pleine

santé. Frère Bernard ressentit également l'heureuse efficacité de l'intervention de la Sainte Vierge contre l'ange des ténèbres.

« Chose admirable ! s'écrie à son tour Barthélemy de Trente, « l'effet suivit immédiatement la cause, et la puissante Impératrice « du Ciel déjoua si bien les embûches de l'ennemi, que l'on vit « disparaître aussitôt toute trace de ses infernales machinations. »

VIII. — Après la tenue du Chapitre général de l'année 1226, le Bienheureux prolongea son séjour à Paris plus que de coutume, car il était encore en cette ville au mois de janvier 1227. Comme toujours, sa présence au sein de l'Université occasionnait de nouvelles vocations à l'Ordre des Prêcheurs. « Dieu m'a comblé de ses bienfaits, écrit-il à « la B. Diane, rendez-lui mille actions de grâces, car le Christ a attiré « dans notre Ordre dix-huit sujets capables. Je vous les recommande « avec d'autres qui se proposent de les imiter. » Parmi les écoliers que la grâce de Jésus-Christ avait touchés par l'intermédiaire du B. Jourdain, en cette année 1226, se trouvait un jeune homme appartenant à l'une des plus illustres familles d'Italie, Jean Colonna, lequel avait connu dans son enfance, à Rome, saint Dominique. Il avait été envoyé, au sortir de l'enfance, à Paris, par son oncle le cardinal Colonna, afin d'y poursuivre le cours de ses études sous la conduite d'un gouverneur et d'un précepteur. Bientôt l'adolescent, cédant au charme tout puissant du B. Jourdain, conçut dans son cœur le désir d'entrer dans l'Ordre. Un ecclésiastique de haut rang, « un grand clerc », comme dit Gérard de Frachet, s'efforça de dissuader le jeune homme de son généreux projet. Jean, cédant à ses instances, lui promit de n'embrasser aucun parti sans avoir auparavant longuement traité l'affaire avec lui de vive voix. Maître Jourdain voulant éviter tout scandale, ne jugea pas à propos de détourner l'étudiant de cette fréquentation ; il se contenta de l'exhorter à la patience. Un jour que le jeune homme, ouvrant son cœur, lui avait fait part des hésitations auxquelles il se sentait en proie, le Bienheureux leva les yeux au ciel ; puis, comme s'il eût reçu de Dieu la révélation de l'avenir : « Allez, mon « fils, répondit-il au jeune homme, soyez sans crainte, bientôt l'on « cessera d'apporter obstacle à vos pieuses aspirations. » A quelque temps de là, Jean Colonna se promenant dans les rues de Paris, entra comme par hasard visiter l'église d'une abbaye pour y adresser à Dieu quelques prières au sujet de sa vocation. Quel ne fut pas son saisissement quand, s'avancant dans l'église, il reconnut le prélat qui avait fait obstacle à sa vocation, enlevé par une mort subite et déjà exposé

dans le chœur de l'église abbatiale. Cet évènement, rapproché de la prédiction du Bienheureux, acheva l'œuvre de la grâce dans le cœur du jeune homme. Quelques jours après, il recevait l'habit de l'Ordre dans l'église du couvent de Saint-Jacques des mains de Maître Jourdain. Son oncle le cardinal, apprenant cette nouvelle, voulut, en s'appuyant sur l'autorité du Pape, lui faire interrompre son noviciat. Pour le soustraire à ces poursuites, Jourdain lui ordonna de se cacher de couvent en couvent. Le courageux jeune homme mena alors une vie errante à travers la France et l'Allemagne. « Qui pourrait raconter, dit Gérard, tout ce qu'il eut à souffrir en fait de fatigues et de pauvreté jusqu'au jour de sa profession ? » Cet intrépide novice devint un religieux illustre par sa sainteté et sa science, et l'un des personnages les plus considérables de l'Eglise au XIII^e siècle. Il mourut sur le siège métropolitain de Messine.

Peu après cet évènement, Maître Jourdain prenait le chemin de Bologne où il arriva pour prêcher, selon sa coutume, le carême aux étudiants de l'Université. Cette fois encore sa prédication attira à l'Ordre, dans cette ville, de nouvelles et merveilleuses recrues. A la fin du carême, le Bienheureux, dans une de ses lettres, nous a laissé le témoignage des succès de sa parole. « Le Seigneur qui m'a créé » et souvent comblé de bienfaits, écrit-il à la B. Diane, vient encore « de multiplier ses miséricordes à mon égard, par les mérites de Jésus-Christ, son Fils, pour son honneur et sa gloire, ainsi que pour le salut des âmes. Il a attiré chez nous, sous l'impulsion de l'Esprit-Saint, une trentaine de personnes capables et lettrées. Rendez « grâces à Dieu. »

Sur ces entrefaites, un grand évènement était survenu dans l'Eglise. Honorius III était mort, et le cardinal Ugolin, l'ami de saint Dominique, était monté sur le trône de S. Pierre sous le nom de Grégoire IX. Le B. Jourdain n'eut pas plutôt terminé le cours de ses prédications aux écoliers de Bologne pendant le carême, qu'il voulut profiter des loisirs que lui laissait l'intervalle entre les fêtes de Pâques et celles de la Pentecôte, avant la tenue du Chapitre général, pour se rendre à Rome et déposer aux pieds du nouveau Pape l'expression de la joie commune des Frères à la nouvelle de son exaltation.

Maître Jourdain partit donc pour Rome, accompagné d'un religieux du nom de Frère Martin. Depuis trois ans, le démon ne cessait de persécuter ce Frère, homme d'une grande science et d'une éminente sainteté. Un soir, après avoir marché tout le jour en compagnie de

Maître Jourdain, Frère Martin se délassait des fatigues de la route par la lecture d'une page de la Sainte Ecriture, dans une Bible en beaux caractères qui ne le quittait jamais. Tout à coup, le Frère se vit troublé dans sa lecture par l'apparition d'un démon. Ce dernier, sous la forme d'un petit moine noir, sautait sous les yeux de Frère Martin, ne cessant de lui répéter ce seul mot : Idole ! Idole ! Le religieux, s'adressant alors au démon, lui demanda ce qu'il voulait dire : « Pour qui as-tu pris soin de transcrire cette Bible ? » répondit le petit moine. Est-ce pour honorer Dieu ? Ou bien n'est-ce pas plutôt pour ton agrément personnel ? — Pourquoi me persécuter ainsi ? reprit le pauvre Frère. — Pourquoi dit alors le démon. Mais c'est que, grâce à cette Bible tu m'appartiens, tu es tout à moi ! » Et à ces mots le diable disparut. Agité par cette vision, et craignant d'avoir peut-être, en attachant trop son cœur à son beau manuscrit, commis quelque péché, Frère Martin se leva aussitôt et vint trouver le Bienheureux Jourdain : « Maître, lui dit-il, écoutez ce qui vient de m'arriver, et il lui raconta ce dont il avait été témoin ; puis il ajouta : Je ne vois pas ce que le démon peut trouver dans cette Bible contre moi. Cependant, pour plus de sûreté, tenez, voilà ma Bible ! Prenez-la ! Disposez-en à votre gré. » Le Bienheureux, éclairé de la lumière d'en haut, comprit la ruse du démon qui, par ce moyen, avait voulu empêcher l'étude du Frère et paralyser ainsi l'efficacité de sa parole au service des âmes : « Allez, mon cher Frère, dit alors Jourdain, ne craignez rien ! Au nom du Seigneur, je vous accorde l'usage de cette Bible. Que sa lecture ne cesse jamais d'être la nourriture de votre âme. » L'humilité de Fr. Martin, en cette occasion, et la prière toujours efficace du Bienheureux obtinrent à ce religieux la cessation complète des obsessions diaboliques dont il était l'objet depuis longtemps.

Dès son arrivée à Rome, Maître Jourdain fut reçu en audience par Grégoire IX. Il n'était pas d'ailleurs un inconnu pour le nouveau Pontife. Des relations de sainte intimité s'étaient déjà établies entre le cardinal Ugolin, légat du Pape en Lombardie, et Jourdain, Prieur des Frères dans la même Province. Aussi, dès le début de son Pontificat, huit jours seulement après son couronnement, le 4 avril 1227, Grégoire IX envoyait au B. Jourdain et à ses fils une lettre, touchant témoignage de l'affection qu'il portait à la famille de saint Dominique. En voici la teneur :

Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à nos très chers fils, le Père Jourdain, Maître général, les Prieurs et les Frères de l'Ordre des Prêcheurs établis en France, salut et bénédiction apostolique.

Nous venons d'être appelé à prendre, il serait plus vrai de dire contraint d'accepter, la charge de Souverain Pontife, que Nos Frères Nous ont imposée malgré Nos résistances. Nous reconnaissons d'autant plus Notre insuffisance, que Nous examinons mieux le fardeau qui Nous incombe. Si tout homme sage se trouble et craint de ne pouvoir rendre dignement ses comptes particuliers au jugement dernier, qui donc oserait s'estimer capable de les rendre pour tous, prélats et fidèles, sages et insensés, dont il devient le débiteur par le fait même de son élection? Nous reconnaissons et Nous confessons que, sur cette mer profonde, au milieu des flots tumultueusement agités par les orages du monde, Nous Nous sentons absolument incapable, par Nos seules forces, de gouverner la barque de Pierre, l'Eglise universelle; Nous espérons en Dieu seul, qui ne refuse à personne, mais qui accorde à chacun les grâces suffisantes. Du milieu des flots troublés et amers de l'océan immense de ce monde, Notre âme élève et tourne ses regards vers Celui qui soutint saint Pierre marchant sur les eaux et l'empêcha d'être submergé; la divine Sagesse Nous permet de mettre en Lui toute Notre confiance quand elle Nous montre son Eglise figurée dans saint Pierre, soutenue par sa main, assistée de son aide, et victorieuse du siècle. Mais la triste Lia, par ses importunités, Nous arrache souvent aux caresses de l'aimable Rachel, et Nous empêche de prier Dieu comme il faut; c'est pourquoi Nous Nous adressons à vous, qui vous tenez constamment à ses pieds avec Marie, vous auxquels depuis longtemps Nous sommes unis d'affection intime (*et quibus ab olim Nos junximus bitumine caritatis sollicitandos duximus et prece affectuosâ rogandos*). Nous vous supplions, au nom de cette affection, de Nous rendre l'immense service d'offrir pour Nous au Seigneur, sur l'autel de votre cœur, le sacrifice continu de vos prières, en lui demandant constamment qu'il dirige vers Lui Nos pensées et Nos actions, qu'il daigne Nous tendre la main pour Nous aider à surmonter le tourbillon des affaires temporelles; que sa grâce Nous précède et Nous accompagne, afin que Nous remplissions les fonctions du ministère apostolique de manière à l'entendre, quand il viendra régler les comptes de ses serviteurs. Nous adresser dans sa miséricorde cette parole de salut : « C'est bien, fidèle serviteur, entrez dans la joie de votre Maître. »

Donné au palais de Latran, le 4^e jour des calendes d'avril, la première année de Notre Pontificat (1).

Cette lettre avait comblé de joie les Frères; mais à cette attention délicate, à ce langage de père du nouveau Pontife, nul ne fut plus sensible que Jourdain. Dans le dessein d'aller porter lui-même au Pape l'hommage de sa gratitude, Jourdain, après les fêtes de Pâques, était parti en toute hâte. Grégoire IX fit au successeur de saint Dominique l'accueil le plus gracieux. Ces deux grandes âmes étaient

(1) Archives Nationales, Registres et Cartons, L. 241, n° 1.

faites, d'ailleurs, pour se comprendre et s'apprécier; la situation des interlocuteurs les mettait à même de faire tourner leur affection mutuelle au service de l'Eglise et à la prospérité de la famille de saint Dominique. Grégoire IX se voyait soudain porté par la main de Dieu au gouvernement de la barque de Pierre. Pour la première fois il jetait son regard sur l'Europe en qualité de Chef suprême de la Chrétienté. Qui mieux que le Maître des Prêcheurs était à même d'éclairer le nouveau Pontife dans l'examen des affaires concernant l'Eglise, de l'instruire sur la situation générale des esprits en Europe? Ses voyages, son influence dans le monde des écoles, à Paris et à Bologne, ses rapports avec la cour de France, les grands seigneurs féodaux, les barons, les comtes, les évêques, faisaient du Maître de l'Ordre le meilleur des conseillers. La naissance de notre Bienheureux et ses récentes excursions en Allemagne lui permettaient d'informer exactement le Pape sur les desseins de Frédéric. A qui, d'autre part, Grégoire IX pouvait-il mieux s'adresser pour être renseigné sur la France, sur le caractère de Louis IX, sur les dispositions de Blanche de Castille? Aussi, Maître Jourdain et le Vicaire de Jésus-Christ eurent-ils ensemble de nombreux entretiens. Age d'or de la famille de saint Dominique, où partout dans le monde les Frères étaient les auxiliaires dévoués de la Papauté et où, selon le langage d'un historien du temps, le Maître de l'Ordre était l'œil du Pape: *Magister Ordinis lucerna Domini Papæ. Fratres vero brachium ejus*. En retour, la Papauté s'éprit pour la famille de Dominique d'un amour dont les témoignages multipliés se retrouvent à chaque page de notre histoire. Le Pape encourage les Frères, il les protège, il les défend, il les comble de privilèges.

« Très cher fils, dit un jour Grégoire IX au B. Jourdain, je regarde « votre parole comme le marteau de l'hérésie. C'est pourquoi je vous « autorise à faire écrire et revêtir de mon sceau, dans ma chancellerie, « des bulles accordant à votre Ordre tous les privilèges déjà accordés « aux anciens Ordres religieux, et de nouveaux encore, s'ils vous « paraissent nécessaires. » Le Pape voulut en même temps qu'on rédigeât un diplôme accordant pour la prédication, la confession des fidèles, les pouvoirs les plus étendus à Maître Jourdain avec le droit de distribuer au nom du Pape, en Allemagne, les indulgences de l'Eglise. Voici l'éloge de Jourdain que fait Grégoire IX dans cette pièce conservée au Bullaire de l'Ordre :

« Cher fils dans le Seigneur, Celui qui distribue à chacun, selon qu'il lui

« plaît, les dons célestes, vous a accordé par une grâce privilégiée le don
« d'une bénédiction particulière. C'est pourquoi Nous remettons à votre
« prudence en laquelle Nous avons une pleine confiance l'office de la sainte
« prédication. En vertu donc de l'autorité apostolique, dans tous les lieux
« où vous irez prêcher avec votre intrépidité habituelle, élevant avec force la
« voix, distribuant à tous par votre enseignement les eaux de la Sagesse,
« découvrant les voies de Dieu à ceux qui le cherchent, Nous vous concé-
« dons, etc... »

Cette bulle, tout entière consacrée à l'éloge de Jourdain, se terminait par ces paroles :

« Allez donc, comme un homme prudent. Usez avec modestie et pré-
« voyance du pouvoir qui vous est accordé. Que par votre prédication le
« culte de Dieu soit développé! Que la Sainte Eglise Romaine, votre Mère,
« puisse de plus en plus trouver en vous son bonheur, en vous, qui êtes entre
« tous son fils chéri, en vous qui par la bénédiction de Dieu, répandez dans le
« champ de l'Eglise l'odeur de vos vertus. »

Ce fut aussi probablement au sortir d'un de ces entretiens avec Jourdain que le Souverain Pontife, plein d'admiration et de reconnaissance pour la nouvelle milice que Dieu venait de mettre au service du Saint Siège, expédia à tous les évêques de la Chrétienté la bulle suivante, éternel monument de l'amour du saint Pontife Grégoire IX pour la famille de saint Dominique.

Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu. A Nos vénérables frères les Archevêques et les Evêques, à Nos chers fils les Abbés, les Prieurs et les autres prélats auxquels ces lettres seront adressées, salut et bénédiction apostolique.

L'iniquité s'étend et la charité se refroidit; mais voici que le Seigneur a fait naître l'Ordre de Nos chers fils les Frères-Prêcheurs, qui cherchent non pas leurs intérêts, mais ceux du Christ, et qui pour combattre l'hérésie et pour guérir les autres fléaux mortels, se sont adonnés à la prédication de la parole de Dieu, dans l'abnégation d'une pauvreté volontaire. C'est pourquoi, Nous, qui environnons de Notre bienveillance et de Notre faveur leur sainte entreprise et leur œuvre nécessaire, Nous avons pensé devoir vous les recommander avec affection, priant votre charité, vous exhortant dans le Seigneur et vous mandant par Nos lettres apostoliques, d'accueillir avec bonté, et par respect pour le divin Maître, les chers Frères de cet Ordre, dans le ministère de la prédication dont ils sont chargés. Ayez soin de conseiller aux peuples qui vous sont confiés, de recevoir pieusement de leur bouche la semence de la parole évangélique, de se confesser à eux, puisque Nous leur avons, de Notre autorité, donné permission d'entendre les con-

fessions et d'imposer des pénitences. Par respect pour Nous et pour le Siège Apostolique, assistez-les largement dans leurs nécessités, et les peuples, préparés par vos avis à recevoir leur prédication, deviendront comme une terre bonne et fertile, qui, à la place des épines du vice, se couvrira d'une moisson de vertus. Grâce à votre coopération, les Frères-Prêcheurs poursuivront avec plus de succès le cours de leur mission, et pour fin de leurs travaux, ils récolteront le fruit désiré, le salut des âmes. Mais comme il arrive souvent aux vices de se glisser sous l'apparence des vertus, et à l'ange de Satan de se transfigurer en ange de lumière, Nous vous mandons par l'autorité des présentes de vous tenir en garde; et si des missionnaires se disant de l'Ordre des Prêcheurs viennent dans vos régions, s'appliquent en même temps à amasser de l'argent et portent ainsi préjudice à la religion et au vœu de pauvreté de l'Ordre, vous les ferez arrêter et vous les condamnerez comme imposteurs.

Donné au palais de Latran, le deuxième jour des Ides de mai, la 1^{re} année de Notre Pontificat. (1)

Un événement inattendu fit éclater aux yeux de tous l'affection du Pape pour Maître Jourdain. Afin de lui donner, en présence de la Cour Pontificale, un témoignage public d'estime, Grégoire IX pria le Bienheureux de prêcher en sa présence. Le jour même où Jourdain devait répondre à l'invitation du Pape, il arriva qu'un Frère convers, sous le coup d'une de ces obsessions diaboliques dont nous avons déjà eu l'occasion de parler, fut pris d'un accès de folie furieuse. Armé d'un rasoir, dit Thomas de Champré, ce malheureux se jeta sur Maître Jourdain qui prenait quelque repos pendant le temps de la méridienne, selon l'usage de Rome, et lui fit à la gorge une large blessure. Le B. Père, réveillé en sursaut par la douleur, porta la main à son cou pour se protéger contre les attaques du démoniaque; il eut de la sorte deux ou trois doigts mutilés. Un grand tumulte se produisit dans le couvent à la suite de cet épouvantable accident. Les Frères accoururent de toute part auprès de Maître Jourdain qui gisait étendu à terre, à demi mort. A ce spectacle, tous laissaient éclater leurs larmes et poussaient de grands cris. Le Prieur ayant enfin obtenu qu'on fît silence, s'empressa de recommander à tous le plus grand secret sur cette affaire, afin, dit l'historien, d'éviter le scandale, et pour ne pas réjouir les ennemis que la jalousie avait faits aux Frères jusque dans la Ville éternelle. Le moment venu où Maître Jourdain devait aller au palais pontifical pour prêcher en présence du Pape et

(1) *Bullarium*, tòm. 1, p. 18.

des cardinaux, le Prieur du couvent s'y rendit à sa place. Il prit la parole au lieu de Maître Jourdain qu'il déclara se trouver empêché, sans en dire les motifs. Mais voici qu'au milieu de son sermon le Prieur éclata en sanglots et, s'arrêtant tout court, il poussa un grand cri. Les cardinaux restaient stupéfiés d'une telle conduite. L'un d'entre eux qui avait toujours été pour l'Ordre un ami fidèle, s'approcha du Prieur. Celui-ci lui avoua ce qui venait de se passer au couvent. Tous deux se rendirent auprès du Pape et lui racontèrent en pleurant la grande infortune que Dieu venait d'envoyer à l'Ordre : « Eh ! quoi ! » « laissa alors échapper le Pontife, en apprenant la nouvelle, allons- » « nous donc perdre cette colonne de l'Eglise ! »

Le bruit se répandit bientôt dans Rome, que le Maître général des Prêcheurs était mourant, qu'il avait été blessé mortellement par un de ses religieux. L'émotion fut grande au sein de la Ville éternelle. Satan avait voulu sans doute empêcher notre Bienheureux de donner, en présence du Pape et des cardinaux, un nouvel exemple de cette éloquence devenue partout si célèbre, en Italie et en France ; mais Dieu déjoua les calculs de l'ennemi, et par une grâce particulière de sa Providence, aux charmes de la parole vint s'ajouter pour notre Bienheureux l'éclat du miracle. Tout le monde à Rome croyait la vie de Maître Jourdain en danger, mais voici qu'au bout de trois jours, le Serviteur de Dieu se leva tout à coup, fit dresser un autel et déclara, à la stupéfaction de tous, qu'il allait célébrer les saints Mystères. Après la communion, le Bienheureux toucha ses plaies avec l'eau et le vin de la seconde ablution ; aussitôt il fut guéri, et le même jour il allait prêcher devant le Pape et les cardinaux réunis au Consistoire, au grand étonnement de tous ceux qui étaient au courant de cette sanglante affaire.

Le Souverain Pontife désira tenir le récit de cette guérison miraculeuse de la bouche même du Bienheureux. Voulant alors glorifier par un hommage extraordinaire celui que la toute-puissance de Dieu venait d'exalter d'une façon si inattendue, Grégoire IX força Maître Jourdain à subir un honneur tout à fait inusité. Il le fit manger en sa présence, et s'asseoir avec lui à la table disposée en demi-cercle à laquelle les Papes seuls prennent place pour leurs repas. Cet honneur si exceptionnel fit peur à l'humilité du Saint. Le soir du même jour, Jourdain quittait Rome pour revenir à Bologne où l'appelait la tenue du Chapitre général. Surpris par la nuit dans un village de la campagne romaine, il alla frapper à la porte du presbytère où logeait le

curé de l'endroit. A la vue de l'humble voyageur qui se présentait le bâton à la main, demandant l'hospitalité au nom du Christ et de la sainte pauvreté, le prêtre crut avoir affaire à quelque obscur mendiant, et celui qui, le matin même, s'était assis à la table du plus grand des rois se vit honteusement repoussé par un prêtre de village. Alors le Bienheureux alla de porte en porte chercher un gîte pour la nuit. Une pauvre cabane s'ouvrit enfin pour lui offrir l'hospitalité; mais les hôtes en étaient si misérables qu'ils n'avaient pas de quoi lui préparer à souper. A cette vue Jourdain ressentit les transports de cette joie céleste réservée aux amants de la sainte pauvreté. « Bénissons ce
« prêtre qui nous a refusé son logis, dit-il alors aux religieux qui
« l'accompagnaient, d'autant qu'il m'a délivré de la vaine gloire
« qu'aurait pu m'inspirer la pensée d'avoir aujourd'hui mangé séant
« à même table avec le Souverain Pontife de l'univers. »

Jourdain était arrivé à Bologne pour présider le Chapitre général qui s'ouvrit aux fêtes de la Pentecôte, le 21 mai 1227. Ce fut dans cette assemblée qu'on promulgua la bulle du défunt Pape Honorius au sujet des Sœurs du monastère de Saint-Agnès, dont le gouvernement fut définitivement confié aux religieux de l'Ordre, conformément aux désirs du Saint-Siège.

Après la tenue du Chapitre, Jourdain se remit en route vers la France, visitant sur son passage les couvents du Nord de l'Italie. Le 10 décembre 1227, il était rentré à Paris. Un courrier porteur de tristes nouvelles avait hâté le retour du Maître de l'Ordre. Fr. Matthieu de France, le premier Prieur de Saint-Jacques qui avait eu l'honneur et la peine de présider à l'établissement des Frères, dans la capitale du royaume, venait de mourir. La présence du Maître général était nécessaire pour guider les Frères dans le choix d'un nouveau Prieur de Saint-Jacques, l'un des postes alors les plus considérables de l'Ordre.

Après avoir pourvu cette communauté d'un nouveau chef, notre Bienheureux, cédant à la grâce de sa vocation spéciale pour l'évangélisation de la jeunesse, reprit son ministère habituel au milieu des écolâtres parisiens. « Sachez que Dieu notre Sauveur, écrit-il à
« la B. Diane, a béni mon voyage, et que je suis arrivé bien por-
« tant au couvent de Paris quinze jours avant Noël; j'y suis toujours
« occupé à prêcher et à célébrer les miséricordes infinies de notre
« Dieu. A ce sujet, je vous recommande à vous et à toutes vos Sœurs
« de Le prier instamment, afin qu'Il daigne exaucer le désir de ses

« pauvres, afin qu'il augmente les membres de notre famille et touche
« efficacement par sa grâce le cœur des étudiants de Paris. »

En cette année 1228 se tint le Chapitre généralissime convoqué par le Bienheureux Jourdain pour statuer définitivement sur plusieurs points. Dans cette assemblée plénière furent créées quatre nouvelles provinces, savoir : celle de Pologne, de Dacie, de Grèce, de Terre-Sainte. Lorsque le Maître prit la parole pour annoncer la création de la Province de Terre-Sainte, l'enthousiasme ne connut point de bornes. Le Bienheureux n'avait pas fini de parler que tous les Frères présents se jetèrent à genoux, demandant avec larmes et à grands cris d'être envoyés dans ces lieux consacrés par le sang du Sauveur du monde. A cette vue, Frère Pierre de Reims, qui avait été le premier Provincial de France, et qui venait d'abandonner cette charge pour prendre le gouvernement de la communauté de Saint-Jacques à Paris, après la mort de Frère Matthieu, se lève, quitte son siège et vient se jeter, lui aussi, aux pieds de Frère Jourdain. « Maître, s'écrie-t-il, ne me privez point, je vous en supplie, de la société des Frères qui sont mes enfants. Laissez-les-moi, ou permettez que je parte avec eux, car en leur compagnie je suis tout prêt à marcher à la mort. »

Maître Jourdain dut calmer ces élans ; la présence de Pierre de Reims était nécessaire au développement du grand couvent de Saint-Jacques ; ce dernier reçut donc l'ordre de rester où l'avait placé la Providence. Frère Henri de Marbourg, que ses précédents voyages aux Saints Lieux désignaient tout naturellement au choix de Maître Jourdain, fut nommé premier Prieur Provincial de Terre-Sainte. On désigna ensuite les Frères qui devaient l'accompagner. Les croisades donnaient à cette mission dominicaine une importance particulière. Frère Philippe, Frère Yves le Breton, qui tous deux occupèrent, l'un après l'autre, la place de Henri de Marbourg, Frère Tancrède de Sienne, Frère Burchard, Frère Bène, furent du nombre de ceux que le Chapitre généralissime envoya sur cette terre de Palestine qui exerçait sur les croyants du Moyen Age cet irrésistible attrait, dont l'historien des croisades nous a retracé la vivante image.

Enfin, la Province de Hongrie, elle aussi, fut l'objet de la sollicitude de Maître Jourdain et des membres du Chapitre. Grégoire IX, par des lettres en date du 21 mars, avait appelé l'attention du Maître de l'Ordre sur les Cumans et la Hongrie. L'Eglise en ces contrées soutenait une lutte acharnée pour la propagation de la foi parmi les infidèles. Le Saint Siège y avait envoyé ses légats pour diriger l'œuvre

des missionnaires. Au premier rang, parmi ces derniers, figuraient les enfants de saint Dominique.

Le premier Prieur Provincial de Hongrie, Frère Paul, venait d'être mis à mort avec un certain nombre de Frères par les hordes sauvages des Cumans. Ce glorieux martyr avait eu un grand retentissement dans toute l'Eglise. Ainsi se réalisaient les vœux de saint Dominique qui, plusieurs fois pendant sa vie, dans ses épanchements avec ses plus intimes disciples s'était écrié : « Quand nous aurons réglé et formé notre Ordre, nous irons chez les Cumans, nous leur prêcherons la foi du Christ et nous les gagnerons au Seigneur. » Grégoire IX, en apprenant la mort du Frère Paul et de ses compagnons, avait immédiatement écrit au B. Jourdain pour qu'il envoyât de nouveaux ouvriers évangéliques sur cette terre désormais fécondée par le sang des martyrs. Jourdain pour obtempérer au désir du Pontife, envoya du sein du Chapitre un certain nombre de religieux dans les missions de Hongrie, et désigna pour succéder au B. Paul, dans la charge de Provincial, Frère Jean de Wildeshusen.

Ce dernier deviendra évêque et légat du Saint Siège en ces contrées, puis reviendra bientôt après en Italie pour être porté malgré lui au gouvernement suprême de l'Ordre et prendre la succession de Maître Jourdain.

Les Frères arrivés des confins de la Russie pour assister au Chapitre généralissime à Paris, avaient entretenu l'assemblée de l'état de la religion dans les pays du Nord. Sous ces climats glacés, les tribus des Tartares étaient encore plongées dans les ténèbres de l'idolâtrie ; il y avait là un peuple entier à convertir. Cette œuvre de zèle apostolique tenta la grande âme du Général des Prêcheurs ; Maître Jourdain résolut d'envoyer quelques-uns de ses enfants pour pénétrer chez ces peuplades sauvages, dont le nom causait à l'Europe du Moyen âge le même effroi que celui de leurs ancêtres, les Huns, aux Romains du Bas-Empire.

Jourdain confia le soin de cette entreprise difficile à l'un des plus anciens religieux de Saint-Jacques, Frère André de Longjumeau. Il semblait que les temps de l'apostolat primitif eussent reparu avec l'établissement des nouveaux Prêcheurs. Rien d'aussi grand pour l'évangélisation du monde n'avait été tenté dans l'Eglise de Dieu, depuis le jour où les premiers apôtres du Christ, au sortir du Cénacle après la Pentecôte, se répandaient dans toutes les parties du monde connu.

Nous n'avons parlé que de la dispersion des religieux par Maître Jourdain dans les pays de mission, aux extrémités de l'Europe, et en

Asie jusqu'aux confins de la Chine. Quant aux fondations dans les différents Etats de la République chrétienne, le B. Jourdain et les définiteurs du Chapitre de 1228, comme tous ceux d'ailleurs de cette époque, eurent peine à se reconnaître au milieu des requêtes qui leur étaient présentées par les rois, les seigneurs et les évêques, jaloux d'obtenir quelques Frères pour l'établissement de l'Ordre dans les villes soumises à leur autorité.

Dieu voulut couronner l'œuvre de cette assemblée extraordinaire par un événement qui fut pour l'Ordre un souvenir impérissable. Ce fut, en effet, à l'issue du Chapitre de 1228 qu'eut lieu dans des circonstances qui tenaient du prodige, l'introduction de notre Ordre au sein de la grande Université de Paris. Jusqu'alors les Frères avaient compté les membres de l'Université parmi leurs amis et leurs bienfaiteurs ; désormais ils vont prendre rang parmi eux comme écoliers d'abord, puis comme maîtres.

Les séances du Chapitre généralissime avaient été, selon les coutumes des autres Chapitres généraux, entremêlées d'exercices religieux : prières, offices, prédications solennelles. Des discours consacrés aux différents sujets de théologie alors les plus en vogue, où à l'éloge des grandeurs de la vie religieuse, édifiaient l'auditoire des écolâtres qui venaient se joindre aux Frères pour célébrer les solennités de leur Chapitre. Durant ces jours de fête, Jourdain avait voulu réserver l'honneur de ses prédications aux personnages amis de l'Ordre, choisis parmi les plus distingués dans l'Église de Paris et dans l'Université. Un des orateurs qui se rendirent à l'invitation du Maître Général se nommait Jean de Saint-Gilles. Il avait ouvert depuis peu une école sur le versant de la montagne Sainte-Geneviève. Jaloux de défendre l'intégrité du sacrifice religieux, le Chapitre venait de prendre des mesures pour la sauvegarde de la pauvreté dans l'Ordre. Maître Jean choisit pour sujet de son discours l'éloge de cette vertu. En présence d'un auditoire consi dérable, le prédicateur célébrait, en termes chaleureux, le détachement des choses de la terre, condition nécessaire pour parvenir à la possession de la vraie sagesse. Soudain on le vit s'arrêter, courir, se précipiter aux pieds de Maître Jourdain qui assistait à son sermon, entouré d'un grand nombre de Frères, et demander avec instances l'habit de l'Ordre. Il est facile de concevoir l'émotion produite par cette scène. Le B. Jourdain, transporté de joie et bénissant Dieu, se dépouille de son scapulaire et en revêt aussitôt Maître Jean, au milieu d'une foule attendrie qui mêlait ses larmes avec ses

prières. Maître Jean, avec l'habit de l'Ordre, remonte en chaire et termine l'éloge de la pauvreté dont il vient de revêtir l'héroïque livrée. Cet évènement allait entraîner pour les Frères des conséquences inattendues. Sous le froc dominicain, l'ancien Maître, idole des étudiants, n'était plus qu'un religieux astreint à toutes les lois de l'obéissance, et ne pouvant retourner de lui-même à l'École où il enseignait autrefois. Nullement résignés à la privation d'un enseignement qui avait excité à un si haut point leur enthousiasme, les disciples de Jean de Saint-Gilles se réunirent en grand nombre et tous ensemble se présentèrent au chancelier de l'Université de Paris ainsi qu'à Maître Jourdain, afin d'obtenir de leur double autorité que l'ancien professeur reprît ses cours. Ces choses se passaient avant la dispersion des membres du Chapitre. Maître Jourdain soumit le cas à l'assemblée et il fut décidé qu'on donnerait satisfaction aux vœux des écolâtres.

Suivant la coutume universitaire, le Maître qui ouvrait une école devait partager son enseignement avec un bachelier, lequel, sous sa direction, s'exerçait aussi à mériter la *licence* de professer à son tour. Le Chapitre généralissime dut se conformer à cet usage ; il fallut donc procéder au choix d'un religieux, qui, de concert avec Maître Jean de Saint-Gilles, entreprît l'œuvre du nouvel enseignement. L'Ordre tint à honneur de placer aux côtés du Maître illustre un homme dont la réputation fût déjà établie. Les Maîtres fameux ne manquaient pas d'ailleurs en ces temps parmi les Frères.

Au nombre des membres du Chapitre se trouvait, comme nous l'avons dit, Maître Roland, la gloire de l'Université de Bologne. Le choix du B. Jourdain et des définiteurs se fixa sur lui. Maître Jean et Frère Roland furent ainsi chargés de fonder l'école du couvent de Saint-Jacques. L'avenir de cette maison et la gloire de l'Ordre tout entier étaient en germe dans cette détermination. Le 10 octobre 1228, jour de l'ouverture des cours dans l'Université de Paris, le B. Jourdain, à la tête de tous les Frères de la communauté de Saint-Jacques, assista à la première leçon de Maître Jean. Après avoir rehaussé par sa présence cette solennité, il reprit son bâton de voyageur et partit pour l'Italie. Vers la fin de cette années 1228, nous le retrouvons à Milan, d'où il écrit à la B. Diane pour la consoler de la mort de son père : « Je suis à Milan, dit-il en terminant sa lettre, et je vous écris à la hâte, car le courrier ne peut pas attendre. Je vous verrai bientôt, s'il plaît à Dieu. »

Au moment où Jourdain quittait Paris, le calme régnait dans

l'Université. La nouvelle fondation de l'école de Saint-Jacques donnait en perspective les plus belles espérances. Mais à peine le Bienheureux avait-il franchi les Alpes que, derrière lui, la tempête se déchaîna soudain.

Le lundi et le mardi gras, jour de liesse et de folle joie pour les écoliers parisiens, quelques clercs étaient sortis de la vieille cité pour aller au faubourg Saint-Marcel prendre l'air et se livrer à leurs ébats. Le jeu fini, ils entrèrent dans une taverne où le vin était bon et agréable à boire, ajoute la chronique. Quand il fallut payer, les écoliers et l'aubergiste se prirent de querelle, des soufflets furent échangés de part et d'autre. Au bruit de la dispute, les gens du quartier accourent. Plusieurs des écoliers étaient ivres. On enlève le cabaretier de leurs mains ; les jeunes gens se défendent ; les bourgeois, rendus furieux par la lutte, blessent ceux qui font résistance, et mettent le reste en fuite après avoir frappé sans merci un certain nombre de jeunes clercs. Ainsi maltraités, les écoliers rentrent en ville et se répandent partout dans le quartier latin, excitant leurs camarades à la vengeance. Le lendemain, toute la jeunesse des écoles est sur pied ; elle se rend en masse, armée d'épées et de bâtons, au faubourg Saint-Marcel. Là on pénètre de force dans la taverne, on défonce les futailles ; puis, après cet exploit, on se précipite à travers les rues, on se jette sur les passants ; hommes et femmes sont insultés et frappés à coups redoublés, plusieurs même sont laissés à demi morts. Cette affaire prit bientôt des proportions déplorables : le doyen de Saint-Marcel était allé porter plainte au légat, Romain de Saint-Ange, et à l'évêque de Paris, de qui dépendait l'Université. Les deux prélats se rendirent alors auprès de la reine Blanche, et la prièrent de réprimer par la force de si honteux désordres. La régente, en toute chose femme d'ordre et d'autorité, éprouva une juste indignation contre cette gent tumultueuse des écoliers qui troublait ainsi le peuple de sa bonne ville de Paris. La répression ne se fit pas attendre. La reine fit prévenir le prévost de prendre avec lui quelques-uns de ses routiers et de courir promptement châtier les auteurs de toutes ces violences. Les archers du prévost et les gens de guerre de la reine étaient mieux faits pour chevaucher sur un champ de bataille, que pour réprimer les excès de la mutinerie écolière.

La répression fut inintelligente et sans mesure. Des actes de cruauté furent commis en cette occasion. Il y eut même d'affreux malentendus : les soldats étaient sortis en armes ; ils avaient trouvé hors

des murs un grand nombre d'écoliers qui prenaient en paix leurs ébats sans avoir été en rien mêlés au désordre des jours précédents. Néanmoins les archers, cédant à leur brutalité habituelle, se jetèrent sur ces jeunes gens inoffensifs et désarmés. Quelques-uns furent tués, d'autres blessés, plusieurs dépouillés après avoir été roués de coups. Le reste prit la fuite et alla se cacher dans les vignes ou dans les carrières pour se mettre à l'abri de cette sauvage agression. On releva parmi les morts deux clercs très riches et de grande famille. Ce qui avait commencé dans une partie de plaisir, par l'étourderie de quelques jeunes gens, prit bientôt les proportions que nul tout d'abord n'aurait pu soupçonner. L'Université, la ville de Paris, la cour de France, le Siège apostolique, l'Europe tout entière intervinrent dans cette affaire. Le corps universitaire s'était senti blessé au vif par l'ingérence du prévost et de ses gens d'armes dans le domaine de sa police particulière. Ses privilèges avaient été méconnus, ses immunités violées, l'esprit de corps, qui était tout puissant parmi les maîtres et les écoliers, leur rendait à tous cette injure intolérable.

Les Maîtres, instruits de la violation des privilèges, suspendent aussitôt leurs leçons, arrêtent les disputes publiques, les examens, et vont se présenter en corps devant la reine, devant l'évêque et le légat, afin de réclamer justice. « Il est indigne, disent les Maîtres, de « faire tourner la faute de quelques mauvais écoliers au préjudice « de l'Université tout entière. » Depuis longtemps, les autorités religieuses et civiles souhaitaient que les Maîtres de l'Université fissent régner parmi leurs écoliers une plus exacte discipline et des mœurs plus paisibles. La reine, l'évêque et le légat profitèrent de l'occasion pour faire des remontrances en ce sens aux Maîtres de l'Université. Ces derniers, froissés d'un pareil procédé, se retirèrent, outrés de ce qu'ils regardaient comme une insulte à leur dignité méconnue. L'effervescence fut alors à son comble dans le monde des écoles ; les Docteurs déclarent que tous les cours sont interrompus, Maîtres et écoliers abandonnent les études et se dispersent de tous côtés. Il ne reste plus à Paris un seul professeur en renom. Flamands, Picards, Bourguignons, Anglais, Saxons, Italiens, chacun s'en retourne dans son pays. La dispersion de l'Université ne se fit pas sans déchirement ni sans douleur ; maîtres et écoliers se séparèrent les larmes aux yeux et la rage dans le cœur, en exhalant leur colère contre l'évêque et la régente, surtout contre le légat.

En présence de ces faits, l'émotion fut grande dans toute l'Europe. En Italie, à Rome surtout, on éprouva une profonde impression de tristesse à la vue d'événements dont les causes à l'origine avaient été si futiles et dont les conséquences allaient devenir si désastreuses. Le nombre des écolâtres à Paris était d'environ 30,000, dit un contemporain; population flottante qui égalait presque celle des bourgeois. N'était-ce pas, d'ailleurs, à l'Université de Paris que se formaient les évêques et les prélats de l'Eglise dans le monde entier?

Maître Jourdain était en Italie lorsqu'il apprit la dispersion de l'Université. Plus que personne notre Bienheureux pouvait se rendre compte des pertes graves qui allaient en résulter pour l'Eglise et pour l'Ordre, en France, en Allemagne, en Italie. Il s'empresse d'envoyer aux Frères de Saint-Jacques un courrier porteur de ses instructions. Le Maître de l'Ordre ordonnait à Frère Jean de Saint-Gilles et au bachelier Frère Roland de ne point céder à la contagion de l'exemple. Il leur recommandait expressément de ne pas entrer dans le complot de la dispersion de l'Université. L'on suivit fidèlement au couvent de Paris les ordres du B. Jourdain, et tandis que les autres Maîtres se condamnaient au silence, la nouvelle école des Prêcheurs restait étrangère à toute manifestation séditeuse. En même temps, Maître Jourdain mandait au Prieur de Saint-Jacques, Frère Pierre de Reims, de se rendre auprès de la reine, du légat et de l'évêque pour obtenir protection contre les difficultés qu'aurait pu soulever la malveillance des autres professeurs ayant fermé leurs écoles.

Après avoir pris ces mesures au sujet des tristes événements qui venaient de se passer à Paris, Maître Jourdain ouvrit les séances du Chapitre général à Bologne, le 3 juin 1229. L'on avait eu à délibérer l'année précédente sur la diffusion de l'Ordre dans les pays infidèles. Cette année, les préoccupations du Maître général et des définiteurs devaient se porter sur le rôle que l'Ordre était appelé à jouer dans les guerres que l'Eglise soutenait contre ses ennemis au centre de l'Europe, en Italie, en Allemagne, en France.

L'armée des croisés réunie de tous les points de la France, par la prédication des enfants de saint Dominique, conformément aux instructions du légat, avait été conduite par Imbert de Beaujeu avec énergie. Le comte de Toulouse, ce vieil ennemi de la foi catholique, réduit aux dernières extrémités, s'était vu contraint de subir la paix aux conditions les plus humiliantes. Il avait accepté, vers la fin de

l'année 1228, la médiation du comte de Champagne et de l'abbé de Grandselve. Dans les clauses du traité qui mettait fin à cette guerre des Albigeois, nous ne rapporterons qu'un seul article, parce que l'Ordre y est directement intéressé, et qu'il va être l'occasion pour notre Bienheureux de son voyage en Languedoc.

« Le comte Raymond, était-il écrit, paiera 24 mille marcs d'argent, dont dix mille seront distribués aux églises par le cardinal Légat à titre d'amende, et quatre mille fourniront le traitement des huit Maîtres qui doivent enseigner dans la ville de Toulouse : quatre les arts, deux les décrets, deux la théologie. » Ainsi, au moment où la royauté française laissait disparaître pour un instant l'Université de Paris, elle fondait dans le midi de la France l'Université de Toulouse. Ces heureuses nouvelles ayant été portées à la connaissance de Maître Jourdain et des membres du Chapitre, on résolut, en présence de la dispersion des Maîtres et des écoliers de Paris, de favoriser, par tous les moyens possibles, la création et le développement de ce nouveau foyer de lumière. Maître Jourdain promit d'envoyer dans la nouvelle Université des professeurs de grand renom, et de se rendre lui-même prochainement à Toulouse pour l'organisation des études dans le couvent de Saint-Romain.

Le Chapitre terminé, le Bienheureux se mit aussitôt en route pour le Languedoc. Son intention était de visiter sur son chemin les couvents de Lombardie, et d'aller s'embarquer ensuite à Gênes pour gagner par mer la Provence.

Il remonta d'abord de Bologne à Padoue. Là l'attendaient encore une fois de nouveaux triomphes parmi les jeunes étudiants de l'Université, où était toujours vivant le souvenir de sa première visite en 1223 : « Le Seigneur a exaucé vos prières en faveur des « écoliers de Padoue, écrit-il à la B. Diane. Une vingtaine, doués d'un « vrai mérite, vont entrer dans l'Ordre. Ayez soin maintenant de « prier. »

De Padoue, Jourdain s'en va par Pavie, Vérone, Vicence, Milan, à travers la Transpadane, visitant les nouveaux couvents de l'Ordre qui se fondent de toute part. Il arrive à Verceil. Il y retrouve cette jeunesse des écoles qui a le don d'émouvoir partout ses entrailles, et d'arracher de son cœur les flots de la plus pure éloquence. On résiste d'abord à sa parole, mais bientôt les glaces se fondent, et tous s'abandonnent à l'entraînement général. « Je crois, écrit le B. Jourdain « au Provincial de Lombardie, avoir déjà parlé dans ma dernière

« lettre au Prieur de Bologne, des succès, qui, le Seigneur aidant, « ont couronné mes prédications à Verceil ; puisque vous me le « demandez, je vous les raconterai de nouveau. A mon arrivée, je « trouvai tout d'abord les étudiants absolument insensibles. J'avais « presque fait mes adieux ; déjà je me préparais à partir. Tout à coup « le Seigneur, dont la main ne cesse de nous combler de largesses, « nous a amené Maître Walter d'Allemagne, professeur de logique, « très habile dans son art, qui a enseigné à Paris où il passait jadis « pour un des maîtres les plus remarquables. Il est entré le premier « dans l'Ordre et a été suivi de deux bacheliers qui l'accompagnaient, « tous deux très distingués, et tout prêts à professer, si je l'avais voulu. « L'un est Provençal et l'autre Lombard. Nous avons ensuite reçu « un excellent étudiant en droit canon, allemand de naissance. Il est « chanoine de Spire et recteur de ses compatriotes qui étudient « à Verceil. Un autre sujet allemand s'est aussi donné à nous. Il « s'appelle Maître Godescalc. Il est chanoine de Maëstricht. Sa science « égale sa vertu. La Providence nous a encore envoyé deux Provençaux « fort remarquables, tous deux professeurs suppléants, l'un en droit « civil et l'autre en droit canonique. A vrai dire, on eût pu croire « que nous les avions choisis pour leur mérite entre tous les « étudiants. Plusieurs autres jeunes gens, heureusement doués, ont « bientôt imité leur exemple ; de sorte que nous en avons enrôlé « douze ou treize dans l'espace de quelques jours. »

Gérard de Frachet, dans les *Vies des Frères*, complète ce récit du B. Jourdain. « Au temps, dit-il, où Maître Jourdain, de sainte mémoire, « prêchait à Verceil, centre d'études florissantes, il attira dans l'Ordre « en peu de jours, treize écolâtres vertueux et savants. L'un d'eux « était maître Walter d'Allemagne, régent des arts, homme très « habile dans les sciences naturelles, que l'on avait fait venir à Verceil « au prix d'un gros traitement. Il avait connu Maître Jourdain à Paris « où il avait autrefois enseigné. Quand il apprit son arrivée : « Prenez « garde, dit-il à ses collègues et à ses disciples, prenez garde, n'allez « pas aux prédications de ce Frère, n'entrez même pas en conver- « sation avec lui. C'est un séducteur, un véritable enchanteur. Ainsi « qu'une courtisane il sait donner à ses accents un charme irrésis- « tible. » Mais celui qui détournait les autres allait être le premier « enchaîné par cette parole plus qu'humaine du B. Jourdain, car « elle était bien vraiment la parole de Dieu, la parole qui suscite les « miracles. Maître Walter avait malgré lui prêté l'oreille aux séduc-

« tions enchanteresses du Bienheureux Père. Déjà il en éprouvait les
« effets. Cependant il sentait en lui la nature se révolter à la pensée
« d'entrer dans l'Ordre. Mais l'aiguillon de la grâce, par l'organe de
« Maître Jourdain, ne lui laissait aucun repit. Dans ces luttes
« intérieures, l'Allemand serrait les poings, il s'en frappait les flancs
« en guise d'éperons, et on l'entendait s'écrier, en parlant de l'Ordre :
« Oui, Walter, tu iras là ! Oui, tu iras là ! » Il y vint en effet et depuis
« il a montré à beaucoup d'autres le chemin du salut. »

« Il y avait également à Verceil, continue Gérard de Frachet,
« pendant le séjour de Maître Jourdain en cette ville, un autre grand
« clerc, très versé dans la science du droit. Or, un jour, il apprit que
« quelques-uns de ses disciples, parmi ceux qu'il affectionnait davan-
« tage, venaient d'entrer dans l'Ordre. Il se prit à réfléchir ; puis
« soudain il laissa là ses livres ouverts, et sans souci de ce qu'il
« abandonnait dans sa maison, il se mit à courir comme un insensé
« vers l'endroit où habitaient les Frères. Chemin faisant, il heurte une
« de ses connaissances qui lui demande où il court ainsi seul et à
« perdre haleine : « Je vais à Dieu ! » répond-il, sans s'arrêter. Il
« arriva au lieu où les Frères qui n'avaient pas encore de couvent
« dans la ville, tenaient leurs réunions habituelles. En apercevant
« Maître Jourdain au milieu de ses novices, il arracha son riche
« manteau de soie et se prosterna la face contre terre. Sous le coup
« de la grâce qui s'était emparée de son âme, il ne savait que redire
« cette parole. « Je suis de Dieu ! Oui, je suis de Dieu ! » Maître
« Jourdain ne fit aucune enquête sur le postulant que la Providence
« lui envoyait d'une façon si extraordinaire. Il se contenta de lui
« répondre : « Puisque tu es de Dieu, nous te consignons à Dieu ! »
« Et, le relevant, il lui donna l'habit. Celui qui a raconté ces choses,
« ajoute le chroniqueur, était présent. Il les a vues et entendues ;
« c'était une des âmes qui en ces temps s'attachèrent à Maître
« Jourdain. »

Le B. Père quitta Verceil, emmenant à sa suite la brillante légion de novices que Dieu venait de lui donner. Un soir, le Maître et ses enfants s'étaient arrêtés dans une hôtellerie, à l'entrée d'une bourgade, pour y passer la nuit. Avant d'aller prendre leur repos, ils récitèrent tous ensemble l'Office des Complices. Or, il arriva qu'un novice se prit à rire et les autres, gagnés par l'exemple, éclatèrent plus fortement encore. Un des compagnons du Maître s'efforçait par signes de réprimer ces éclats d'une joie par trop intempestive ; mais

les novices se mettaient à rire de plus belle. Après qu'on eut dit *Complies* et le *Benedicite*, Jourdain s'adressant à son compagnon : « Frère, lui dit-il, qui vous a constitué le Maître de nos novices ? et « en quoi vous appartient-il de les corriger ? » Puis, se tournant vers les novices : « Mes bien-aimés, leur dit-il, riez, riez de tout votre cœur. Ne vous gênez nullement à cause de ce Frère. Je vous donne toute licence. Ah ! comme vous avez bien raison de vous dilater dans la joie, car vous voilà délivrés des mains du démon, et vous avez brisé les liens qui vous ont retenus captifs pendant si longtemps. Allons, riez, mes bien-aimés, riez encore davantage ! » L'âme des novices fut à ces paroles grandement consolée ; mais il arriva qu'à partir de ce moment tout rire intempestif leur devint impossible.

Jourdain se dirigea avec ses enfants vers le littoral, dans l'intention de s'embarquer à Gênes et de conduire ses nouvelles recrues à Toulouse pour aider à la fondation de l'Université. Mais voici que soudain un cri d'agonie et d'effroi a retenti dans toute l'Italie. Frédéric, l'empereur impie, l'ennemi juré du Vicaire de Jésus-Christ, a débarqué sur la côte de l'Adriatique. Le monarque allemand accourt de Palestine se mettre en personne à la tête de ses armées. Il veut, dit-on, marcher sur Rome, afin d'humilier une fois de plus l'Oint du Seigneur.

Le séjour du despote en Orient n'avait pas même été d'une année. Il était entré dans Jérusalem, non point par la force des armes, comme un vrai chevalier du Christ, mais par une faveur achetée des Musulmans. Dans son orgueil impie et pour en imposer à l'opinion de l'Europe, il avait voulu se faire sacrer dans la Ville sainte ; personne toutefois n'avait consenti à prêter son ministère à cette parodie sacrilège. La présence de l'excommunié au tombeau du Christ avait été un scandale. A son approche, les fidèles s'étaient éloignés avec horreur de la Sainte Cité, polluée par la présence du tyran. Un Frère-Prêcheur, du nom de Walter, était allé célébrer la Messe pour les pèlerins dans un faubourg de la ville, en dehors des portes. Il avait entraîné à sa suite la foule du peuple chrétien. La colère du prince n'avait alors épargné aucun de ceux qui représentaient à Jérusalem le Pontife Romain. Templiers et Hospitaliers, défenseurs par le glaive, Frères-Prêcheurs et Mineurs, défenseurs par la parole, au service du Siège Apostolique, avaient été partout en Terre-Sainte, sur l'ordre de l'empereur, saisis, jetés en prison, publiquement flagellés par les rues de la ville comme d'insignes malfaiteurs. Après de tels exploits,

Frédéric avait conclu dix ans de trêve avec le Sultan d'Egypte, et s'était embarqué pour l'Occident le 1^{er} mai. Quelques semaines après, il était en Italie, où son arrivée présageait de nouveaux malheurs pour l'Eglise.

A cette nouvelle, Maître Jourdain interrompt sa route, laisse ses novices continuer sans lui leur voyage vers Gênes, retourne sur ses pas, et se dirige vers l'empereur. Quel fut le mobile de cette détermination subite? Peut-être notre Bienheureux obéissait-il à des instructions secrètes et aux prières de Grégoire IX réfugié à Pérouse; peut-être aussi, fut-ce sous sa propre inspiration et afin de satisfaire à son amour ardent pour l'Eglise outragée, que Jourdain vint trouver l'empereur au milieu du tumulte des camps et du fracas des armes.

Il y eut alors entre Frédéric et le B. Jourdain une de ces scènes si fréquentes au Moyen Age, scènes où le droit résistant à la force faisait entendre ses plus nobles protestations. Jourdain arrive au camp et demande à l'empereur une entrevue qui lui fut aussitôt accordée. Les deux interlocuteurs une fois en présence, Frédéric fit signe au Bienheureux de s'asseoir; puis ils demeurèrent ainsi quelque temps face à face, sans mot dire. Jourdain rompit le premier le silence. « Seigneur, dit-il, je vais en diverses provinces pour remplir le « devoir de ma charge. Je m'étonne que vous ne me demandiez pas « les bruits qui courent sur vous et qui occupent l'opinion publique. » Le rusé monarque n'eut pas de peine à comprendre le genre de nouvelle que lui apportait notre Bienheureux. Fixant alors son regard sur l'humble religieux : « J'ai mes envoyés, reprit-il fièrement, dans « toutes les cours et dans toutes les provinces. Je suis très exactement « informé de tout ce qui se passe dans l'Empire. Je n'ignore pas non « plus ce qui se dit dans tous les autres royaumes. Je sais aussi tout « ce qui se fait de par le monde. »

Jourdain, devant cet orgueil immense, fit alors entendre ces paroles : « Seigneur Frédéric, Jésus-Christ notre Maître, lui aussi, savait tout, « car il était Dieu, et cependant il ne craignait pas de demander à « ses disciples ce que l'on disait de lui. Vous n'êtes qu'un homme, « Seigneur, et vous ignorez bien des choses. Il serait pourtant à « désirer que vous sachiez ce que l'on dit de vous. Or on dit que « vous opprimez les églises, que vous méprisez les évêques, que « vous ne tenez aucun compte des censures ecclésiastiques, que vous « croyez aux augures et à toutes les superstitions, que vous favorisez « les Juifs et les Sarrasins, tandis que vous persécutez les Chrétiens.

« On dit enfin que vous refusez honneur et obéissance au Vicaire
« de Jésus-Christ. Seigneur Empereur, tout cela assurément n'est pas
« digne de vous ! Permettez à votre serviteur de vous représenter
« qu'il vous importe d'arrêter ces bruits populaires par une conduite
« qui vous puisse mériter l'approbation de Dieu et l'estime des
« hommes. Laissez-moi vous dire qu'il y va de votre gloire humaine
« et de votre salut éternel ! »

Frédéric écouta Jourdain sans l'interrompre. Faute de vertu, il fut assez habile pour ne point paraître outré d'un si fier langage. Il déclara même devant ses courtisans professer une grande estime pour celui qui était venu lui parler au nom de Dieu, comme autrefois les prophètes aux rois d'Israël tombés dans l'impiété.

Après avoir rempli si noblement son devoir envers l'Eglise, Maître Jourdain retourna en toute hâte à Gênes où l'attendaient les novices qu'il avait amenés de Padoue et de Verceil. Deux d'entre eux étaient déjà partis pour Montpellier y annoncer l'arrivée du Maître de l'Ordre. Quelques semaines après, Frère Jourdain et le reste des novices étaient dans cette ville. Le Bienheureux y laissa quelques-uns de ses nouveaux disciples ; puis, accompagné de l'élite des maîtres et des écoliers recrutés par lui en Italie, il gagna Toulouse où Pierre de Colmieu, en qualité de vice-légat, organisait la nouvelle Université.

En même temps que Fr. Jourdain arrivait d'Italie, venait de Paris Fr. Jean de Saint-Gilles, le fameux professeur que nous avons vu, l'année précédente, prendre l'habit à Saint-Jacques dans des circonstances si mémorables pendant la tenue du Chapitre généralissime de 1228. Il avait achevé son cours à Paris, et Maître Jourdain l'avait appelé pour donner plus d'éclat à l'ouverture des nouvelles écoles dans le couvent de l'Ordre à Saint-Romain de Toulouse. Grâce aux mesures prises par le vice-légat, l'évêque Foulques, le Provincial Fr. Raymond de Felgar et Fr. Jourdain, l'œuvre réussit à merveille. A la voix de notre Bienheureux, un grand nombre d'écoliers étaient accourus des rives de la Seine sur celles de la Garonne, pour trouver sur les lèvres de maîtres célèbres et aimés les paroles de la Sagesse.

Il semble qu'après avoir concouru à cette grande œuvre de la fondation de l'Université Toulousaine, Maître Jourdain eût dû éprouver le besoin de prendre quelque repos ; mais les ardeurs de son âme croissaient avec la grandeur de la mission que Dieu lui avait confiée. Toujours faible de santé et cependant toujours infatigable, le

Serviteur de Dieu eut à peine achevé sa tâche en Languedoc qu'il reprit son bâton de voyageur. Le voilà de nouveau en route, visitant partout sur son passage les maisons de l'Ordre. Il quitte le Languedoc, revient de nouveau en Provence, puis remonte la vallée du Rhône et de la Saône. Arrivé en Bourgogne, il se dirige sur la Lorraine et vient en Allemagne, où nous le trouvons prenant part à la fondation du couvent de Liège vers la fin de cette même année 1229. De Liège Frère Jourdain redescend en Champagne et rentre enfin à Paris vers les premiers jours du mois d'octobre. L'héroïque voyageur résu-mait ainsi en deux lignes, dans une lettre à la B. Diane, quatre mois de travaux et de fatigues : « Après avoir quitté la Lombardie, j'ai traversé la Provence, l'Allemagne, la Bourgogne et la France. Je suis arrivé bien portant à Paris, d'où je vous écris cette lettre après la fête de saint Denis. »

XIII. — Le B. Jourdain, de retour à Paris, y trouva un spectacle bien différent de ceux auxquels il était accoutumé. Un silence de mort régnait maintenant sur cette montagne Sainte-Geneviève, théâtre habituel des exploits de sa parole. Les écoles, autrefois si bruyantes qui s'élevaient sur les pentes du quartier latin, étaient fermées. Maître Jourdain avait laissé, l'année précédente, l'Université dans un état florissant ; il ne retrouvait plus aujourd'hui qu'un désert. Quelques rares écoles soumises à l'autorité immédiate de l'évêque et du Chapitre, comme celles du Parvis et du Cloître, celles de Saint-Victor et de Sainte Geneviève étaient les seules qui n'eussent point suspendu leurs cours.

Quant à l'école du couvent de Saint-Jacques, elle avait, grâce aux recommandations du B. Jourdain et à la prudence des Frères, résisté à la tempête. Frère Roland de Crémone, le bachelier de l'année précédente, avait passé ses examens de docteur au plus fort de la tourmente, donnant ainsi, au milieu des passions déchaînées, l'exemple du travail et de la paix. Il continuait maintenant, en qualité de maître, l'enseignement de Fr. Jean de Saint-Gilles, envoyé par le B. Jourdain à Toulouse, pour y fonder la nouvelle Université.

Maître Jourdain, au milieu de la désolation qui régnait alors dans le monde des écoles parisiennes, voulut élever la voix pour ramener les esprits à la concorde et au pardon des injures. Il avait dans ce but repris le cours de ses prédications. Mais les circonstances n'étaient point favorables à la conciliation, et les passions excitées par la lutte résistèrent à la parole de celui qui se présentait à tous comme l'Ange de la paix.

Les écolâtres dispersés avaient fondé en province de nouvelles Universités. Reims, Orléans, Angers avaient bénéficié du désastre survenu à Paris. Pour montrer à l'évêque Guillaume d'Auvergne et au Chapitre de Notre-Dame que l'on pouvait se passer d'eux, les Maîtres avaient conféré la licence dans les villes où ils étaient établis. A cette nouvelle, l'évêque de Paris avait fulminé l'excommunication contre les audacieux fondateurs des nouvelles Universités. Un concile provincial tenu à Sens, vers la fin de l'année 1229, les avait même privés de leurs bénéfices. Les Maîtres, de leur côté, répondirent à ces mesures coercitives par un nouveau serment où ils s'engageaient à ne point rentrer à Paris, avant d'avoir reçu pleine et entière satisfaction.

En vain Grégoire IX pour calmer les esprits nomma-t-il trois commissaires chargés de rétablir la paix. Les négociations semblaient ne pouvoir aboutir, tant les passions soulevées les faisaient traîner en longueur. Que pouvait la voix de Jourdain au milieu de ce tumulte, et comment eût-il pu faire entendre raison à ceux que les évêques et le Pape lui-même ne parvenaient pas à réconcilier? Aussi notre Bienheureux ne tarda pas à comprendre que sa présence à Paris en de telles circonstances était inutile. Il fallait attendre que l'effervescence des passions fût calmée. Un incident particulier vint donner au zèle de Frère Jourdain un nouveau débouché, au moment même où il ne trouvait plus à l'exercer dans Paris.

Henri, roi d'Angleterre, pour attirer dans son royaume les Maîtres et écoliers de cette ville, leur avait fait parvenir une lettre pleine des plus belles promesses. Les historiens du temps nous ont conservé ce curieux document.

« Henri, par la grâce de Dieu, roi d'Angleterre, suzerain d'Irlande, duc
« de Normandie et d'Aquitaine, comte d'Anjou, aux Maîtres et à l'Université
« des écoliers étudiant à Paris, salut :

« Les grandes tribulations et la détresse extrême dont vous souffrez à
« Paris, sous des lois injustes, Nous ont ému, et Nous y compatissons pour
« Notre faible part. Plein de respect pour Dieu et pour les saints de l'Eglise,
« Nous désirons vous venir pieusement en aide et vous rendre les immunités
« qui vous sont dues. C'est pourquoi Nous faisons connaître à votre Univer-
« sité, que s'il vous plaît de passer dans notre royaume d'Angleterre et d'y
« résider afin de vous livrer à l'étude, Nous vous assignerons les villes,
« les bourgs et les villages que vous aurez choisis et nous vous garantirons

« comme il convient, toutes les libertés et toute la tranquillité qui sont selon
« le bon plaisir de Dieu et qui doivent répondre à vos besoins.

« En foi de quoi, Nous avons par devant Nous-même fait délivrer ces
« lettres patentes à Reading, le 16 juillet, la 13^e année de notre règne. »

Cette lettre, si bien faite pour flatter la vanité des Docteurs et pour relever à leurs yeux leur importance, avait circulé dans Paris. Elle y avait occasionné un véritable courant d'émigration en Angleterre. C'était à Oxford que l'on allait principalement chercher gloire et fortune, sous la protection du monarque anglais. L'Ordre possédait en en cette ville un couvent, dont les destinées avaient marché de pair avec celles du couvent de Saint-Jacques de Paris. Comme Jean de Saint-Gilles, Maître Robert Bacon avait revêtu l'habit de Saint-Dominique, sans abandonner sa chaire de théologie, où l'avait retenu l'admiration enthousiaste des étudiants anglais. Devenu religieux, l'ancien professeur avait transporté sa chaire et ses leçons à l'école de Saint-Edouard, établie dans le couvent des Frères à Oxford. Selon la coutume adoptée dans toutes les Universités du Moyen Age, Robert Bacon avait un bachelier qui enseignait sous ses ordres. Frère Richard Fitsacre, autre docteur fameux de l'époque, fut le premier appelé à remplir ces fonctions. Tous deux étaient venus au Chapitre généralissime en 1228, et le B. Jourdain avait appris de leur bouche les progrès de l'Ordre dans le monde des écoles en Angleterre, progrès semblables à ceux dont il était lui-même témoin en Italie et en France.

Lorsque notre Bienheureux vit le flot des étudiants de Paris se diriger sur l'Angleterre, il comprit que la Providence l'appelait en ce pays. « Maître Jourdain allait aux centres universitaires, dit un
« contemporain, comme le pêcheur sur les rivières dans les endroits
« profonds, et au bout de quelque temps il était toujours sûr d'y
« faire bonne prise. »

Le serviteur de Dieu était arrivé à Paris, de retour d'Allemagne, au commencement d'octobre. Vers les fêtes de Noël il repartait pour l'Angleterre. Son séjour, cette année, dans la capitale du royaume de France n'avait pas duré trois mois. Il traversa la Normandie, visita en passant le couvent de Rouen qui se fondait alors, et s'embarqua sur un vaisseau qui faisait voile pour la Grande Bretagne. Des Frères vinrent au-devant de lui sur la côte anglaise, et le conduisirent à petites journées à Oxford, où l'attendait le Provincial, Fr. Gilbert de

la Fresnaye. Maître Jourdain arriva dans cette ville vers la fin de janvier.

« Ma santé est bonne, dit-il dans une lettre à la B. Diane. Je vous « écris d'Angleterre avant la Purification de la Très Sainte Vierge. « Ne cessez pas de demander à Dieu qu'il m'ouvre toujours géné- « reusement sa main et qu'il dirige sa parole sur mes lèvres « pour l'honneur de son Nom, la gloire de l'Eglise et la prospérité « de notre Ordre. Le Seigneur m'a donné l'espoir de faire bonne « prise dans l'Université d'Oxford, où je suis en ce moment. « Demandez-Lui souvent d'accomplir en tous sa volonté, mais « particulièrement en ceux qui sont déjà l'objet de nos espérances. »

Pour la première fois, Maître Jourdain prêcha le Carême en dehors de Paris et de Bologne. Ce furent les écoliers d'Oxford qui bénéficièrent de cette exception, motivée par l'état de désolation où se trouvait alors la grande Université du royaume de France. Bon nombre de jeunes gens répondirent à l'appel du Bienheureux, qui ne tarda pas à remplir de ses recrues miraculeuses le noviciat des Frères à Oxford. On vit alors se renouveler les scènes que nous avons déjà vu se produire à Paris, à Bologne, à Padoue et à Verceil.

Après les fêtes de Pâques, les religieux de la Province d'Angleterre profitèrent de la présence du Maître Général au milieu d'eux, pour tenir sous sa présidence leur premier Chapitre provincial à Oxford. Puis, ayant pourvu aux intérêts de l'Ordre en ces contrées, le B. Père revint à Paris pour y tenir, selon la coutume, le Chapitre général de l'année 1230.

XIV. — A son retour, Jourdain eut la tristesse de constater que rien n'avait changé dans la situation des membres de l'Université à l'égard de l'évêque de Paris. C'était toujours la même obstination de part et d'autre. Notre Bienheureux fut désolé de cette persistance en un état de choses qui occasionnait à l'Eglise de Dieu des pertes considérables. En effet, comme l'avait dit Grégoire IX, dans une de ses lettres, l'Université de Paris était au ^{xiii}e siècle le lieu où l'Eglise « fabriquait ses armes et ciselait ses bijoux. » Mieux que personne, Jourdain connaissait ce monde des Ecoles, où se trouvaient en fusion tous les éléments généreux dont se servait l'église en ces temps, pour organiser l'Europe et régir les nationalités en formation. Que de fois Maître Jourdain avait vu de près l'orgueil et la susceptibilité des docteurs, l'impétuosité des écoliers et leur facilité à se prendre d'un irrésistible engouement pour une cause bonne ou mauvaise !

Aussi l'apôtre des Ecoles estimait-il imprudent de se heurter à cet esprit de corps si opiniâtre et si puissant, qui unissait les uns aux autres les docteurs et leurs disciples. Jourdain se rendit alors auprès du roi saint Louis et de la reine Blanche. Il les mit au courant de l'état des esprits en Angleterre. Le prince et sa mère professaient pour notre Bienheureux une grande estime et un attachement déjà ancien. Devant les remontrances et les conseils du successeur de saint Dominique, l'inflexible reine consentit enfin à un accommodement. Sans rien condamner de ce qu'avait fait la Régente, le jeune roi, profitant de son arrivée récente au pouvoir, s'efforça de pacifier les esprits. « Saint Louis, dit un des historiens de l'Université de Paris, « comprit que la science est un trésor qui l'emporte sur tous les « autres. C'est pourquoi le prince rappela les écoliers, et, avec une « grande mansuétude, il leur accorda satisfaction de toutes les « injures qu'ils avaient reçues de la part des bourgeois, estimant « avec Salomon que les richesses ne sont rien en comparaison de la « sagesse. »

En obtenant du jeune roi le rappel des écoliers et des maîtres, le B. Jourdain venait de rendre un nouveau service à l'Université et à l'évêque de Paris. Ce dernier avait toujours su gré aux Frères d'avoir continué leurs cours, pendant que les autres maîtres, donnant l'exemple de la révolte contre son autorité, se transportaient de toute part en France et à l'étranger. Le B. Jourdain sut habilement tirer profit des dispositions favorables du prélat. Avec son concours et celui du roi, il mit à exécution un projet mûri depuis longtemps dans son esprit. Il s'agissait de faire du couvent de Saint-Jacques une pépinière de professeurs pour l'Ordre tout entier, une sorte d'école normale où la famille de saint Dominique devait recruter les nombreux Lecteurs que nécessitaient, d'après le texte de ses lois, les nouvelles fondations.

L'organisation du couvent de Saint-Jacques en collège d'*Etude Générale*, fut l'une des œuvres qui devaient particulièrement illustrer le Généralat du B. Jourdain. Elle peut être regardée comme le fruit de son apostolat pendant dix ans dans le monde des écoles. Ce premier collège de l'Ordre, qui pendant le XIII^e siècle resta le foyer principal du mouvement intellectuel dans la famille de saint Dominique, devint le modèle de tous ceux qui se fondèrent dans la suite.

Pour faire du couvent de Saint-Jacques une « Etude Générale »,

Maître Jourdain demanda tout d'abord à l'évêque la création d'une seconde école de théologie. Sa demande fut agréée, et Hugues de Saint-Cher, le bachelier de l'année précédente, fut mis aussitôt en possession de la nouvelle chaire, qui devenait ainsi la récompense des services rendus par l'Ordre durant cette période de trouble. Cette fondation eut lieu en octobre 1230, avant que la plupart des maîtres et écoliers ne fussent rentrés dans Paris.

Jourdain avait organisé les études en faveur des religieux de l'Ordre. Ce n'était pas assez pour son zèle. Il voulut encore pourvoir aux intérêts surnaturels des étudiants séculiers, qui allaient de nouveau affluer à Paris de tous les points du monde.

Le Bienheureux désira que les Frères de Saint-Jacques prissent soin des âmes de toute cette jeunesse, et qu'après lui avoir enseigné les sciences humaines, ils lui enseignassent encore la science des saints. Dans ce but, il institua en cette année 1230 les *Conférences* pour les écoliers. Cette institution lui survécut. Elle fut longtemps en vigueur dans l'Université, où elle ne cessa de produire dans la suite des fruits de paix et de salut.

Au XIII^e siècle, les écolâtres dédaignaient de se mêler dans les églises à la foule des bourgeois pour aller entendre la parole de Dieu. Il avait donc été réglé que les professeurs, Maîtres en théologie, feraient dans les églises des sermons spécialement destinés aux écoliers. Mais les Maîtres les plus en vogue, quand il s'agissait de science spéculative, n'avaient souvent pas les qualités morales requises par une jeunesse toujours exigeante, quand on venait lui prêcher la vertu. Un jour, un Maître faisait le sermon suivant la coutume ; mais il lui arriva de se présenter devant son auditoire, enveloppé d'un magnifique manteau de fourrure. Cet ornement plein de majesté fut trouvé par les jeunes gens peu convenable chez un prédicateur, chargé d'enseigner aux autres l'humilité et la pauvreté évangéliques. Un étudiant se leva et dit à haute voix : que le Maître était trop somptueusement vêtu pour un apôtre de Jésus-Christ, puis il sortit. Toute l'assemblée le suivit, et l'orateur vit l'église se vider sous ses yeux, avant même qu'il eût ouvert la bouche. Les Frères, en qui brillaient toutes les vertus et plus spécialement encore la pauvreté, étaient mieux agréés des écoliers ; mais c'était surtout chez Maître Jourdain que ceux-ci appréciaient, avec la flamme de la parole, tous les charmes de la simplicité chrétienne.

L'après-midi des dimanches et fêtes, les étudiants libres de leur

temps étaient exposés à toutes les tentations. Jourdain, déplorant les ravages de la volupté au sein de cette jeunesse, capable des plus grandes vertus dès qu'on parvenait à la soustraire au mal, obtint que l'on ferait après Vêpres aux écoliers, sur les devoirs de leur état, un sermon qui prit le nom de conférence : *collatio*. Il donna le premier l'exemple, et sa parole tout à la fois douce et ardente obtint à ses réunions une vogue qui en perpétua pendant longtemps l'habitude. L'autorité universitaire sanctionna ses succès, en décidant qu'aux anciens sermons du matin l'on ajouterait une conférence qui se tiendrait le soir aux Jacobins ou aux Cordeliers.

La parole du Bienheureux dans ces conférences dut sans doute lui amener bien des recrues, car, vers la fin de cette année 1230, il écrivait à la B. Diane : « Rendez au Seigneur de vives actions de grâces pour
« le grand nombre de novices qu'Il a donnés cette année à notre
« Ordre. »

XV. — Dès le commencement de l'année 1231, Jourdain reprit, selon son habitude, le chemin de l'Italie. Il alla d'abord à Rome, porter au Pape l'heureuse nouvelle de l'apaisement des esprits à Paris et de la rentrée des maîtres. Le Bienheureux lui raconta en même temps les spectacles si consolants pour l'Eglise de Dieu dont il avait été témoin l'année précédente à Toulouse et à Oxford. Il s'était fait accompagner, dans sa visite au Pape, du Provincial de Terre-Sainte, Frère Henri de Marbourg, que le mauvais état de sa santé avait ramené en Europe. Ce dernier renseigna sur la Palestine, Grégoire IX, dont la principale préoccupation avait alors pour objet les Croisades.

Après cette visite au successeur de saint Pierre, Maître Jourdain se rendit à Padoue, où la jeunesse des écoles, rebelle d'abord à sa parole lors de sa première visite, avait toujours depuis donné à son cœur de si douces consolations. Il prêcha le Carême dans cette ville. Ses prédications y produisirent des fruits merveilleux. L'enchanteur avait jeté ses filets, et c'est avec un cri de triomphe qu'il écrit à sa chère fille, la Prieure de Sainte-Agnès, le récit de sa pêche miraculeuse :
« Vos prières et celles de vos Sœurs ont été merveilleusement exau-
« cées. Dieu vient de nous donner une trentaine de novices vertueux,
« lettrés et de noble origine. Plusieurs sont Maîtres de l'Université.
« Maître Jacques, archidiaque de Ravenne, prévôt de Bobbio, qui a
« refusé un évêché et qui est le plus savant professeur de droit de
« toute la Lombardie, a pris l'habit et fait profession le Mercredi-

« Saint. J'ai reçu le même jour un jeune archidiacre très vertueux, qui
« appartient à une des familles les plus nobles et les plus riches de la
« Hongrie. De même, nos Frères se multiplient dans le monde entier,
« comme je l'apprends souvent, et ils croissent partout en nombre et
« en mérite. Vous voyez par là combien est vraie la parole du
« Seigneur, qui a promis de nous rendre le centuple en cette vie.
« Pour un frère que nous avons peut-être laissé dans le monde, nous
« en avons déjà reçu plus de cent, et de bien meilleurs. Mais, remar-
« quez que si Jésus-Christ dit, dans l'Evangile, qu'il nous donnera au
« centuple, il ajoute : *Avec des tribulations*. Nous ne devons donc
« jamais oublier que, si nous désirons recevoir le centuple, ce n'est
« qu'à la condition de souffrir. Un jour viendra où il ne nous donnera
« pas le centuple seulement, mais l'infini. Alors aucune tribulation
« ne surviendra ; nous boirons pur et sans mélange le calice des joies
« éternelles. En attendant, prenons patience, et recevons tantôt la
« consolation avec humilité, tantôt la souffrance avec courage,
« soutenus et consolés tour à tour par le Fils de Dieu, Jésus-Christ,
« qui est béni par dessus toutes choses dans les siècles des siècles. »

De Padoue, notre Bienheureux revint à Bologne pour la tenue du Chapitre général (11 mai 1231). Vers la fin de mai, Jourdain se remit en route pour la France. Son intention était de visiter les couvents de Lombardie et de retourner ensuite à Paris, en passant par l'Allemagne. Il se dirige d'abord sur Modène, où il reste neuf jours, et d'où il écrit à la B. Diane « qu'il a semé beaucoup et récolté fort
« peu ; sans doute, ajoute-t-il, en punition de mes péchés. » De Modène il va à Reggio, où sa parole est couronnée des succès habituels. De Reggio il gagne Verceil. Là, notre voyageur est arrêté dans sa course par la mauvaise santé de son compagnon de route, Frère Henri de Marbourg, gravement atteint par la maladie et dont les jours sont en danger. « Je vous écris de Verceil, dit-il à la B. Diane, où je
« n'ai encore admis qu'un novice très vertueux ; mais j'espère que
« dans peu de temps Dieu nous fera la grâce d'en recevoir un grand
« nombre. Frère Henri d'Outre-Mer est gravement malade. Je vous
« recommande instamment, à vous et à vos Sœurs, de prier beaucoup
« pour lui. Nous craignons déjà qu'il ne soit pour nous perdu sans
« retour.

« Du reste, très chère, déposez toutes vos inquiétudes dans le sein
« de Dieu. Puisez en lui toutes vos consolations. Apprenez de lui à
« vaincre les épreuves que le monde vous apporte dans ses vicissi-
« tudes sans nombre.

« Ne soyez pas inquiète à mon égard. Celui qui veille sur vous
« pendant que vous restez à Bologne, veillera aussi sur moi dans mes
« diverses pérégrinations ; car, si vous restez à Bologne et si je
« parcours tant de contrées diverses, nous ne faisons tout cela, l'un
« et l'autre, que par amour pour Lui. Il est notre unique fin. Il nous
« dirige ensemble dans ce lieu d'exil, jusqu'à ce que dans la Patrie Il
« soit notre récompense. Qu'il soit béni dans les siècles des siècles ! »

De Verceil, Maître Jourdain voulut se rendre à Milan pour gagner ensuite l'Allemagne ; mais son corps, épuisé de fatigue, se refusa à un plus long trajet. Notre Bienheureux dut suspendre sa route. Les fièvres qui le minaient depuis longtemps lui avaient rendu la marche impossible. « Je viens, très chère, écrit-il encore à la B. Diane, vous
« donner de mes nouvelles. Je me rendais avec huit novices vertueux
« et capables de Verceil à Milan pour aller ensuite en Allemagne,
« lorsque j'ai été pris par les fièvres. J'ai eu déjà jusqu'à ce jour trois
« accès de fièvre, et j'attends le quatrième. Grâce à Dieu, cette maladie
« est sans danger, et les médecins m'assurent que je serai bientôt
« guéri. J'ai voulu vous écrire, afin que vous ne soyez point trop
« alarmée, afin que vous ne me croyiez point plus gravement malade
« que je ne le suis en réalité, ce qui ne manquerait pas d'arriver si
« vous veniez à apprendre par d'autres que par moi l'état de ma
« santé. Veuillez me recommander aux prières des Sœurs. Frère
« Henri d'Outre-Mer leur doit, j'en suis convaincu, sa guérison. Il
« est déjà parti en Allemagne. Que ma fièvre ne vous tourmente
« point. J'espère, au contraire, qu'elle me rendra plus fort et de corps
« et d'esprit. Le Seigneur m'avait comblé à Reggio et à Verceil. Il Lui
« a plu sans doute, et c'était justice, que ce ne fût pas d'une manière
« tout à fait gratuite. Que son Nom soit béni dans les siècles des
« siècles. »

Après un certain temps d'arrêt, Maître Jourdain voulut reprendre sa route interrompue. Le voilà de nouveau sur pied, s'acheminant péniblement à travers les montagnes de la haute Italie. Déjà il avait traversé les Alpes et se trouvait à Trente, lorsque son corps, à bout de forces, s'affaissa de nouveau et refusa de se prêter plus longtemps aux fatigues qu'on exigeait de lui. Le Bienheureux fut retenu longtemps dans cette ville par une maladie grave, et tel était son état de faiblesse qu'on ne put même pas le transporter à Bologne, sous un climat plus doux. Pour la première fois, Jourdain ne put assister au Chapitre général, qui se tint à Paris le 30 mai 1232. La convalescence

fut longue et pénible. Les forces ne revenaient que lentement. Enfin, il put repartir et se diriger à petites journées sur Paris, où il arriva dans le courant de l'été.

A peine notre Bienheureux se trouva-t-il au milieu de ses chers écoliers et des nombreux novices qui affluaient à Saint-Jacques, que la vue de toute cette florissante jeunesse lui rendit la vie. Il se remit à prêcher. « Je suis rétabli maintenant, écrit-il aux Sœurs de Sainte-Agnès, je ne souffre presque plus ni du corps ni de la tête; et quoique je n'aie pas encore entièrement recouvré mes forces, je ne me lasse pas de prêcher au peuple et aux écoliers. »

XVI. — Jourdain n'avait pas encore séjourné trois mois à Paris, que déjà il repartait pour l'Italie. Le Saint, l'année précédente, au cours de son voyage, avait presque touché aux portes de la mort; mais l'énergie de son âme n'en avait reçu aucune atteinte. Les fièvres l'avaient empêché d'assister au Chapitre général; de toute nécessité, il fallait donc qu'il présidât, cette année, à Bologne, les assises de l'Ordre. Craignant les surprises de la maladie, et voulant en prévenir les effets, notre Bienheureux partit de bonne heure, afin de voyager à petites journées et sans trop de fatigue.

Pour les fêtes de Noël, il était arrivé à Padoue, une des villes d'Italie où la sympathie pour sa personne produisait, à chaque nouveau retour, de merveilleux effets : « Réjouissez-vous, écrit-il à la B. Diane, tressaillez d'allégresse avec toutes vos Sœurs, Diane bien-aimée, fille de Sion, et rendez ensemble de vives actions de grâces à votre Seigneur Jésus, car vos prières sont montées jusqu'à Lui, et elles ont été exaucées. Il nous a déjà donné plusieurs écoliers de Padoue, vertueux et capables, et il a touché le cœur d'un grand nombre d'autres restés encore dans le siècle. Vous devez désormais les aider puissamment par vos prières, afin qu'ils achèvent de briser la chaîne qui les retenait au monde. Parmi eux il s'en trouve un si gravement exposé, qu'il craint toujours de tomber dans quelque péché mortel. Priez Dieu avec ferveur, afin qu'Il ne l'abandonne pas, afin qu'Il lui vienne en aide et qu'Il le délivre de tout danger. Et vous, chère Diane, prenez courage, consolez-vous dans le Seigneur et dans l'Enfant divin qui va naître pour vous. »

Les premiers mois de l'année 1233 furent employés à visiter les couvents du nord de l'Italie. Vers les fêtes de la Pentecôte, notre Bienheureux rentrait à Bologne, Bologne la ville si chère à son cœur, qu'il écrivait à cette époque : « Entre toutes les cités de la Lombardie, de la

« Toscane, de la France, de l'Angleterre, de la Provence, je dirai
« presque de l'Allemagne elle-même, Bologne est le plus cher et le
« plus doux trésor de mon cœur. » La noble cité, qui avait reçu de
Dieu la garde des reliques de notre B. Père Dominique, professait
d'ailleurs pour son successeur une affection dont elle ne cessait de lui
donner les plus touchants témoignages. Cette année 1233, lorsque
Jourdain rentra à Bologne, le peuple de la ville, plein d'admiration
pour notre Bienheureux dont la renommée remplissait l'Italie, voulut
lui faire une ovation. Depuis plusieurs jours, on se disposait à le rece-
voir avec toute la pompe réservée aux grands de la terre. La foule
s'était précipitée à sa rencontre; mais l'humble Serviteur de Dieu,
prévenu à temps, prit un sentier détourné pour entrer dans la ville,
et réussit ainsi à se dérober à la réception triomphale qu'on lui avait
préparée.

Les fêtes du Chapitre général devaient, cette année, revêtir un éclat
particulier. Les Frères avaient demandé au Souverain Pontife la per-
mission de transporter les précieuses reliques de leur Fondateur dans
une sépulture plus digne de sa sainteté. Il y eut alors à Bologne une
de ces scènes qui laissèrent dans la mémoire des contemporains un
impérissable souvenir. On était aux solennités de la Pentecôte; l'arche-
vêque de Ravenne, obéissant aux ordres du Pape, les évêques de
Bologne, de Brescia, de Modène et de Tournay étaient présents. Plus
de trois cents Frères étaient venus de tous les pays. Un grand nombre
de seigneurs et de citoyens honorables des villes voisines se pressaient
dans les hôtelleries. Tout le peuple était dans l'attente. « Cependant,
écrit le B. Jourdain, les Frères sont livrés à l'angoisse; ils prient, ils
pâlissent, ils tremblent; ils ont peur que le corps de saint Dominique,
longtemps exposé à la pluie et à la chaleur dans une vile sépulture,
n'apparaisse rongé des vers et n'exhale une odeur qui diminue l'opi-
nion de sa sainteté. » Le 24 mai, avant l'aurore, l'archevêque de
Bologne et les autres évêques, le Maître général avec les définiteurs
du Chapitre, les principaux seigneurs et citoyens, tant de Bologne que
des villes voisines, se réunissent, à la lueur des flambeaux, autour de
l'humble pierre qui couvre depuis douze ans les restes de saint Domi-
nique. A peine est-elle soulevée qu'un parfum inénarrable s'en échappe.
Tous ceux qui étaient présents, remplis de stupeur, tombent à genoux
en pleurant et en louant Dieu. Jourdain de Saxe se baisse vers les
restes sacrés avec une respectueuse dévotion, recueille un à un les
ossements et les dépose dans un cercueil nouveau, fait de bois de

mélèze. Huit jours après, le Bienheureux, prenant dans ses mains le chef vénérable du saint Patriarche, le présenta à plus de trois cents Frères, qui eurent la consolation d'en approcher leurs lèvres et y gardèrent longtemps le parfum de ce baiser. « Nous avons senti, dit le Bienheureux Jourdain, dans la lettre encyclique adressée aux Frères, nous avons senti cette précieuse odeur. Nous ne pouvions nous rassasier d'ouvrir nos sens à l'impression qu'elle nous causait, quoique nous fussions resté de longues heures près du corps de saint Dominique à le respirer. Elle n'apportait avec le temps aucun ennui, elle excitait le cœur à la piété, elle opérait des miracles. »

Parmi les religieux célèbres qui avaient pris part aux délibérations du Chapitre, se trouvait Frère Jean de Vicence, homme illustre par sa sainteté et par le rôle extraordinaire qu'il avait été appelé à exercer en ces derniers temps. On l'avait vu aller de ville en ville comme un triomphateur, et réconcilier entre elles les cités italiennes livrées à des guerres fratricides, que les chefs de l'Italie et les Papes eux-mêmes ne parvenaient pas à apaiser.

Au moment où Frère Jean de Vicence allait quitter Bologne pour reprendre son ministère, les habitants de la ville envoyèrent à Maître Jourdain une députation de notables, afin d'obtenir que Frère Jean fixât sa résidence au couvent de Saint-Nicolas. Les Bolonais avaient cédé à l'envie de posséder au milieu d'eux un des plus grands hommes dont se glorifiait alors l'Italie. Cette pensée lui faisait honneur sans doute, mais elle était trop humaine pour être adoptée par les saints de Dieu. Maître Jourdain était dirigé dans le gouvernement de l'Ordre par des vues plus hautes. Il refusa la demande des députés de Bologne, mais il tempéra son refus par des paroles si aimables et par une comparaison tout à la fois si familière et si gracieuse, qu'elle est restée comme un modèle. Après avoir écouté avec la plus grande douceur la requête des députés Bolonais : « Très chers, leur dit-il, vous me demandez Frère Jean. Mais où donc avec-vous vu que le laboureur apporte son lit dans les champs qu'il a ensemencés pour y reposer jusqu'à ce qu'il ait vu germer, croître et fructifier la semence? Il la recommande à Dieu, n'est-il pas vrai? Puis il va travailler à un autre champ. Ainsi peut-être serait-il plus expédient que votre apôtre allât porter ailleurs la parole de Dieu, suivant l'exemple du Sauveur qui disait : Il faut que j'aille également prêcher aux autres villes d'Israël. Nous délibérerons cependant sur cette affaire, et avec mes définiteurs nous ferons en sorte que tout le monde ait sujet d'être content. »

Après la tenue du Chapitre, Maître Jourdain retourna à Rome, vit le Pape, l'entretint de nouveau des Universités de Paris et de Toulouse et obtint pour cette dernière les mêmes privilèges que ceux déjà concédés à l'Université de Paris.

Ce fut pendant son entretien avec Grégoire IX qu'eut lieu un des épisodes racontés par Gérard de Frachet, et où se révèle dans tout son parfum l'esprit de simplicité et de droiture de notre Bienheureux. Les nombreux services déjà rendus par lui à la cause de l'Eglise et la grande affection qui unissait l'âme de Jourdain à celle du très saint Pontife Grégoire, avaient établi entre eux une sorte d'intimité qui explique la réponse familière que nous allons rapporter. Le Pape avait chargé le Maître de l'Ordre d'envoyer quelques-uns de ses religieux procéder à la déposition de plusieurs Abbés dont la conduite scandaleuse était parvenue à la connaissance du Saint Siège. Ces sortes de commissions, toujours fort onéreuses pour les religieux qui en étaient chargés, occasionnaient à l'Ordre des difficultés sans nombre. Plusieurs fois les Frères avaient demandé au Souverain Pontife de leur épargner ces corvées, mais on ne les avait pas écoutés. Dans le cas présent, les Abbés déposés avaient si bien fait par leurs manœuvres que le Pape, les cardinaux, que la Cour romaine tout entière, dit la chronique, était remplie de leurs clameurs. Sur ces entrefaites, Maître Jourdain arrive à Rome. Le Pape se plaint alors à notre Bienheureux de ce que les religieux de l'Ordre, commissaires en cette cause, n'avaient pas observé pour la déposition des Abbés toute la série, fort compliquée d'ailleurs, des procédures canoniques en ces sortes d'affaires : « Très Saint Père, » répondit alors le Bienheureux, il m'est arrivé un jour, comme « j'entrais dans une abbaye de l'Ordre de Citeaux, de trouver devant « moi une allée d'arbres qui conduisait par de longs détours à la « porte du monastère. J'étais pressé, ainsi que mes compagnons. « Nous nous avançâmes alors à travers une pelouse pour gagner « plus vite l'entrée de la maison. Et si le Frère portier nous eût dit « alors : — Vous n'êtes point venus par la voie ordinaire, retournez « sur vos pas, — cette parole, Très Saint Père, n'eût-elle pas été « empreinte d'une sévérité inutile ?

« De même, au sujet de l'affaire confiée par vous à nos Frères, « l'on n'a point suivi toutes les formalités du droit, j'en conviens ; « mais la sentence est juste, comme vous pouvez le constater en « examinant la question. Il est donc inutile d'y revenir. »

De Rome, notre Bienheureux descendit dans le sud de l'Italie, vint

à Naples vers la fin de cette année 1233; puis, remontant la Péninsule, franchit de nouveau les Alpes et traversa la Bourgogne, puis la Champagne. Il était rentré à Paris pour les fêtes de Noël 1233.

XVII. — Les soucis, les fatigues de toutes sortes, plus encore que les années, avaient apporté à notre Bienheureux une précoce vieillesse. A l'âge où les hommes sont encore dans la plénitude de la vie, il touchait presque au terme de sa carrière. Bientôt il allait quitter ce cher couvent de Saint-Jacques, où il avait pris l'habit et où sa prédication avait accompli tant de merveilles. Il semble que la Providence permit que, pendant les dernières années de son séjour à Paris, notre Bienheureux fût, au sein de la jeunesse des écoles, une dernière moisson, plus extraordinaire encore que toutes celles du passé.

Le jour de la Purification (1234), il reçoit à l'habit vingt et un novices. La scène est une des plus belles entre toutes celles qui marquent cet âge héroïque.

Les Frères avaient préparé au Chapitre des habits pour vingt postulants. C'était le nombre des jeunes gens qu'avait admis le Maître. Au moment de la cérémonie, la foule des écoliers se pressait dans les cloîtres de Saint-Jacques. Il y en avait plus d'un millier, dit la chronique. Un enfant s'était glissé dans la foule. La veille, il s'était présenté au Maître pour être reçu novice dans l'Ordre; mais il avait été ajourné à cause de son extrême jeunesse. Après s'être mêlé, comme par mégarde, aux autres postulants, il fut assez habile pour recevoir l'habit, l'un des premiers, des mains de Maître Jourdain. Le Bienheureux, en revêtant ses enfants, avait les yeux levés au ciel : il priait. Il ne s'aperçut qu'à la fin de cette héroïque tromperie, lorsque, au moment de revêtir le dernier postulant, il vint à manquer d'habits. Alors il se contenta de faire remarquer avec un doux sourire : « Quelqu'un de vous est entré dans l'Ordre à la dérobée. »

Les Frères, présents à cette scène, durent se dépouiller l'un de sa tunique, l'autre de son scapulaire, un troisième de sa chape, car le religieux chargé du vestiaire, dit le texte, ne put jamais parvenir à se frayer un passage au milieu de la foule qui encombra le Chapitre. Cependant, ajoute le chroniqueur, cet enfant a depuis fait de grands progrès. Il est devenu Lecteur et excellent prédicateur. Plus tard il fut le fondateur et le premier Prieur du couvent d'Agen, près de Bordeaux.

Une autre fois, peu de temps avant la tenue du Chapitre général de cette année 1234, Jourdain reçut en même temps à Paris soixante-

et-un jeunes enfants. « Ils étaient si peu lettrés, dit Thomas de Champré, alors de passage à Paris et témoin du fait, qu'à grand'peine pouvaient-ils lire une leçon de Matines, et encore n'était-ce pas couramment. » Le Chapitre général s'étant peu après assemblé, les définiteurs chargés, d'après la règle, de signaler au Maître de l'Ordre les défauts de son gouvernement, se plaignirent au Bienheureux de sa trop grande facilité à admettre dans l'Ordre des sujets qui ne pouvaient que lui être à charge. Les définiteurs ayant cependant autorisé le Maître à s'expliquer sur cette affaire, le Bienheureux se leva alors et leur dit ces paroles prophétiques : « Laissez, laissez croître ces jeunes plants, et gardez-vous de mépriser ces petits que la Providence vous envoie. Un jour viendra, je vous le prédis au nom du Seigneur, où tous ces enfants prêcheront avec fruit et travailleront plus utilement au salut du prochain que plusieurs autres dont vous estimez davantage aujourd'hui le talent et le mérite. »

« Nous avons vu, ajoute Thomas de Champré, et nous voyons encore de nos yeux combien ces paroles étaient sages. »

La tradition de l'Ordre, en effet, veut que parmi ces enfants, il s'en trouva un qui devait être la justification éclatante de la promesse du Maître. Il s'appelait Pierre de Tarentaise. Successivement novice, professeur à Saint-Jacques, Provincial de France pendant dix ans, archevêque de Lyon et enfin cardinal, il fut le premier des enfants de saint Dominique qui monta sur le Siège de Saint-Pierre, où il est mort en odeur de sainteté.

Une autre anecdote nous montre jusqu'à quel degré vraiment incroyable s'exerçait cette irrésistible influence de notre Bienheureux sur les écoliers de Paris. Un jour de fête, le Maître s'apprêtait à donner l'habit à un étudiant. Plusieurs de ses camarades étaient venus pour la cérémonie. Jourdain trouvant sans doute qu'une offrande solitaire n'était point suffisante, se tourne tout à coup vers les jeunes gens, mû par une inspiration du ciel : « Très chers, leur dit-il, si l'un d'entre vous se rendait seul à un festin, ses amis seraient-ils tous si peu aimables qu'aucun ne s'offrirait pour lui tenir compagnie ? Celui que vous voyez là, seul à nos pieds, n'est-il pas, lui aussi, invité au nom du Seigneur, pour assister au festin des noces ? Comment se fait-il que vous l'y laissiez aller seul ? » Aussitôt un de ces jeunes gens, qui depuis avoua n'avoir jamais songé auparavant à entrer dans l'Ordre, se détacha du groupe des écoliers,

et se jetant aux pieds du Bienheureux : « Maître, lui dit-il, vous avez parlé au nom de Jésus ; au nom de Jésus, je viens prendre part à la fête. » Et aussitôt il fut reçu.

Cet enthousiasme étrange de la jeunesse des écoles au XIII^e siècle, pour embrasser le genre de vie des nouveaux Prêcheurs, peut jeter dans l'étonnement nos générations modernes ; mais Jourdain nous a laissé le secret de ces saintes ardeurs, de ces héroïsmes d'adolescents et d'enfants prédestinés. Un jour, on lui demandait pourquoi ceux que l'on appelait dans le langage du temps « *les maîtres ès arts et les artistes*, » c'est-à-dire les maîtres et les écoliers en philosophie, entraient dans l'Ordre en plus grand nombre que les théologiens et les prêtres : « N'avez-vous pas remarqué, répondit le Bienheureux, « que les paysans habitués à boire de l'eau, s'enivrent dès qu'on « leur verse du vin généreux, plus vite et plus aisément que les nobles « et les bourgeois qui y sont accoutumés ? Ainsi en est-il des « philosophes. Ils boivent toute la semaine de l'eau d'Aristote. Aussi, « quand les dimanches et les jours de fêtes, ils viennent boire à nos « lèvres la parole de Dieu, ils entrent plus facilement que d'autres « dans une sainte ivresse. Le théologien, au contraire, habitué à « nourrir son âme des sublinités de Dieu, n'apprécie pas toujours « à sa juste valeur le don qu'il a reçu. Trop souvent il ressemble au « sacristain, si accoutumé à passer devant l'autel qu'il ne le salue « plus. »

Frère Thomas de Champré, de passage au couvent de Saint-Jacques de Paris pendant la dernière année du séjour de notre Bienheureux dans cette maison, nous rapporte une autre de ces ravissantes scènes de vêtue, au temps du très doux Père. Il s'agissait d'un enfant de très noble maison, de l'unique héritier des comtes de Falkenberg. A l'âge de treize ans, il avait été envoyé par sa mère à Paris, pour y être élevé avec les enfants du roi de France, dont elle était parente.

Ceux qui vivent en pays étranger ont coutume de fréquenter avec bonheur leurs compatriotes.

Cet enfant, du nom d'Albert, alla voir, en sa qualité d'Allemand, Maître Jourdain et les autres Frères de sa nation. Peu à peu ses visites devinrent plus longues et plus fréquentes. Par suite de ses entretiens avec le serviteur de Dieu, Albert ne tarda pas à se détacher des choses de la terre pour se complaire dans celles du ciel. Bientôt le désir lui vint d'entrer dans l'Ordre. Il demanda alors l'habit en secret à Maître Jourdain. Il était suffisamment instruit pour son âge, mais

le Maître ne croyant pas à la fermeté de son dessein, tournait plutôt les pensées de l'adolescent vers le gouvernement des fiefs, qui devaient être un jour son partage ici-bas. Souvent il lui parlait de la douceur avec laquelle il faudrait plus tard commander à ses vassaux. Lorsque Albert eut atteint l'âge de 16 ans, sa mère envoya à Paris un cortège princier pour le ramener en Allemagne. Elle songeait à lui faire épouser une jeune fille de très haute naissance, et à lui remettre dès lors, vu l'âge avancé de son père, l'administration des domaines de la famille. Au moment du départ, le jeune comte dit aux chevaliers qui devaient lui faire escorte : « Mes amis, avant de « partir, allons voir nos compatriotes au couvent des Frères-« Prêcheurs. » Et il vint avec toute sa suite à Saint-Jacques. Le jeune homme y trouva Maître Jourdain et les Frères qu'il connaissait. Les prenant à part, il se jeta à leurs pieds : « Devant vous, s'écria-t-il, « je prends Dieu à témoin que je suis prêt à quitter le monde « aujourd'hui même et à me consacrer en votre compagnie au « service de Jésus-Christ. Si, malgré ma bonne volonté, vous « continuez à me repousser, je remets ma cause entre les mains de « Dieu. Qu'il soit juge entre vous et moi et qu'il tire vengeance de « mon sang ! » Ces paroles de l'adolescent furent comme des flèches qui entrèrent dans le cœur de Jourdain. Rendre notre Bienheureux responsable de la perte d'une âme qui demandait à apporter à Dieu la fleur de sa jeunesse, c'était frapper à l'endroit sensible. Le très doux Père, à ces paroles, fondit en larmes et les Frères avec lui. La vue de cet enfant à genoux à ses pieds, la sainte fierté et la grandeur de son langage l'avaient bouleversé. Aussitôt, on rassemble à la hâte la Communauté. On lui expose ce qui vient de se passer et, sans plus attendre, l'enfant est admis et revêtu de l'habit de l'Ordre, en présence de ses serviteurs stupéfaits de cette scène. Albert resta avec les Frères, tandis que ceux qui étaient venus le chercher s'en retournaient en Allemagne, raconter aux parents du jeune seigneur ce dont ils avaient été témoins. Le père, malgré son grand âge, partit aussitôt pour Paris avec une troupe d'hommes armés. Moins généreux qu'Abraham, il vint au couvent réclamer son fils unique, tenta même de s'en emparer par la force. Mais le vieux chevalier fut repoussé et contraint de reprendre le chemin de l'Allemagne, en laissant aux mains des Frères son enfant bien-aimé dont Dieu venait d'accepter l'holocauste.

A peine le jeune Albert était-il entré à Saint-Jacques, que non

content de se donner à l'Ordre, il y attira un de ses oncles. Il y avait à Paris, continue Thomas de Champré, un archidiacre d'Allemagne que sa beauté faisait remarquer entre tous les autres clercs. Il s'appelait Thierry et on l'avait justement surnommé *le Bel Allemand*. Oncle du jeune Albert par sa mère, il éprouva contre son neveu un sentiment d'animosité profonde, quand il le vit entrer dans l'Ordre. Il rompit même à ce sujet toute relation avec lui. Enfin, à la veille de retourner dans sa patrie, il envoya un de ses clercs annoncer au novice sa visite pour le lendemain. Albert courut aussitôt demander à Jourdain et aux Frères les plus connus par leur piété, de prier pour le salut de son oncle qu'il aimait tendrement. L'archidiacre étant venu, l'entretien eut lieu dans une chapelle. Ils s'assirent tous deux, et l'oncle se mit à pleurer. « Comment, s'écria-t-il, as-tu pu être
« assez cruel pour abandonner ta mère, toi son fils unique?
« Comment as-tu pu te séparer de ma sœur et de moi, ton oncle
« qui te chérissais par dessus tout? Et maintenant, voici que
« j'entends dire que ta mère se meurt de chagrin. Moi-même j'ai
« failli succomber sous le poids de la douleur, en apprenant ton
« entrée ici. Et rien ne pourra me consoler, tant que je ne t'aurai
« point vu sortir d'une voie que tu es encore libre d'abandonner. »
Le jeune homme leva alors les yeux et, prenant la main de l'archidiacre, il dirigea ses regards sur une des verrières de la chapelle. « Oncle bien-aimé, lui dit-il, voyez-vous ces trois figures peintes sur le vitrail? Ce sont celles de Jésus, de la Vierge, sa Mère, et de Jean l'Évangéliste, son parent. Le Sauveur chérissait tendrement Marie, et il connaissait l'immense douleur dont elle était pénétrée. Le bon Maître éprouvait également une grande affection pour Jean, le disciple privilégié, et il n'ignorait pas non plus la tristesse dont celui-ci était accablé. Jésus cependant ne voulut point user de sa puissance et descendre de la croix. Il y resta cloué jusqu'à la mort. Oncle bien-aimé, je me suis attaché avec le Christ et pour le Christ à la croix de la vie religieuse. Il n'y a point d'amour, il n'y a point d'affection, ni celle de ma mère, ni la vôtre, ni celle d'aucune créature humaine qui puisse m'en faire descendre. Moi aussi, je resterai attaché à la croix jusqu'à la mort. Mais vous-même, si vous m'en croyez, ô mon oncle, vous monterez avec moi sur cette croix, afin que le monde, qui a eu déjà trop de prise sur vous, ne vous enchaîne pas davantage. » L'Esprit de Dieu, qui s'était emparé de cet enfant, parlait par sa bouche. Et qui peut résister à l'esprit de

Dieu ? En présence de tant d'héroïsme, la conscience de l'archidiacre s'était réveillée. Les yeux de son âme s'ouvrirent à la lumière, et, sans résister davantage, il entra dans l'Ordre au bout de quelques jours. Cette conversion subite causa une grande surprise aux écoliers et au peuple de Paris, qui admirèrent, dit Thomas de Champré, comment un cœur, fier jusque-là comme un cœur de lion, s'était humilié à ce point d'obéir à la parole d'un enfant.

XVIII. — Après la tenue du Chapitre de l'année 1234, Maître Jourdain quitta le couvent de Paris pour se rendre en Allemagne. Son intention était de visiter ce pays pour descendre ensuite en Italie. Il comptait y prêcher le Carême et tenir ensuite, selon la coutume, le Chapitre général de l'année 1235. Dès les premiers jours du mois d'août, nous le trouvons à Strasbourg où un religieux, Frère Raymond, venu de Rome, lui apporte l'heureuse nouvelle de la canonisation de saint Dominique. Pour la première fois, il célébra cette année, avec les Frères du couvent de Strasbourg, la fête du Patriarche. Quelle consolation et quelle joie pour notre Bienheureux de voir, avant de quitter la terre, inscrire au livre d'or de la Sainte Église le nom de celui qui le premier l'avait enfanté à la vie religieuse, de celui qui, avant de mourir, l'avait désigné pour le gouvernement d'une des Provinces les plus importantes de l'Ordre, de celui enfin dont, par un secret dessein de la Providence, il avait reçu la succession immédiate au sein de l'Église de Dieu ! Ce fut peut-être à l'occasion de cette solennité qu'il composa, ainsi que l'attestent quelques auteurs (1), l'Office de notre B. Père, comme si le Seigneur eût permis que, parmi tous les Frères, celui-là composât les louanges du saint Fondateur qui avait pénétré davantage dans son intimité, et en avait le mieux imité les vertus.

Au lieu de continuer son voyage en Allemagne, puis en Italie, notre Bienheureux fut rappelé à Paris par des affaires urgentes dont nous ignorons le détail. Rentré à Saint-Jacques au commencement de l'Avent 1235, il s'y trouvait encore à la fin du mois de mars. Il lui fallut renoncer cette année à aller prêcher le Carême à Bologne. « Le « désir que nous éprouvons de nous revoir est d'autant plus vif,

(1) L'Office de saint Dominique fut composé par Frère Constantin d'Orvieto, son historien, selon quelques auteurs. D'autres l'attribuent au B. Jourdain de Saxe. On s'accorde assez communément à reconnaître qu'il fut revu et retouché par saint Thomas d'Aquin. (Voir Echard, *Script. Ord.* Tome 1, p. 157.)

« écrit-il à la B. Diane, que nous avons été plus longtemps éloignés
« l'un de l'autre. J'aime à croire cependant que Dieu lui-même a
« voulu qu'il ne fût pas possible jusqu'à ce jour de me rendre à
« Bologne. Et s'il en est ainsi, nous n'avons qu'à nous résigner
« humblement. J'ai séjourné à Paris tout cet hiver depuis l'Avent;
« et, grâce à Dieu, plusieurs novices distingués par leur vertu, leur
« science et leur noblesse, des Maîtres même, sont entrés dans notre
« Ordre. Le jour où je vous écris ils sont, disent nos Frères, au
« nombre de soixante-douze. Je veux que vous en remerciez Dieu avec
« toutes vos Sœurs. »

Lorsque le moment fut venu de partir pour le Chapitre général qui devait se tenir cette année à Bologne, Maître Jourdain voulut se mettre en route; mais à peine les fièvres semblaient-elles laisser quelque répit à notre Bienheureux, qu'une autre infirmité vint paralyser son zèle et le retenir à Paris.

Pendant toute sa vie l'homme de Dieu avait eu le don des larmes. Dans la prière, au milieu de ses prédications, durant la célébration de la sainte Messe, on le voyait verser d'abondantes larmes et l'on pouvait lui appliquer, dit Gérard, le texte de l'Écriture : *Mibi lacrymæ meæ panes die ac nocte*. « Mes larmes ont été ma nourriture et le jour et la nuit. » Il vint un moment où, à force de pleurer les péchés des hommes, notre Bienheureux fut privé d'un de ses yeux. Les médecins lui interdirent alors toute fatigue excessive. Un instant il crut possible son voyage en Italie : « En attendant mon arrivée, écrit-il à la B. Diane, « sachez que les fièvres m'ont quitté depuis longtemps, mais je « souffre d'un œil et je suis menacé de le perdre. » Cependant les Frères de Saint-Jacques, sur le conseil des médecins, s'étaient opposés à son départ pour le Chapitre général. Le Bienheureux céda enfin devant leurs instances. Ce fut pour lui une grande douleur de manquer, une seconde fois, à ce rendez-vous annuel de toutes les forces vives de la famille dont il était le père. La présidence du Chapitre général et la direction à imprimer à ses travaux lui semblaient l'une des fonctions les plus importantes de sa charge et le premier de ses devoirs : « Vous le voyez, écrit-il à la B. Diane, Dieu a permis de « nouveau qu'il ne me fût pas possible d'assister au Chapitre général. « Quand même je n'aurais pas d'autre motif, je m'en affligerais à « cause de vous. Je le regretterai surtout parce que je ne pourrai pas « vous voir et me consoler au milieu de vous. Mais notre devoir est « de nous résigner à la volonté de notre Dieu. »

Notre Bienheureux n'avait pu assister au Chapitre de 1235 ; il voulut compenser cette absence, en convoquant pour l'année suivante à Paris un second Chapitre généralissime. Avant de retourner à Dieu, Jourdain désirait une dernière fois présider les assises solennelles de la grande famille qu'il avait vu naître, grandir, se développer de toute manière, et aux destinées de laquelle il présidait depuis bientôt seize ans. Ce dut être un beau et touchant spectacle que celui des religieux les plus illustres de l'Ordre, se réunissant encore une fois de tous les points du monde, accourant autour de la personne du Vénérable Père, que les services rendus, joints à ses vertus et à ses miracles, couronnaient aux yeux de tous d'une céleste auréole. Notre Bienheureux parut au milieu des Frères, usé par les fièvres et presque aveugle. Comme les membres du Chapitre lui apportaient des paroles de consolation, il leur répondit avec son aimable sourire : « Rendons grâces à Dieu de ce qu'Il m'a débarrassé d'un ennemi. Cependant, demandez-lui, ô mes Frères, qu'Il me conserve l'autre, si toutefois, ajouta le saint, cela doit tourner au salut de mon âme, à l'honneur et au profit de l'Ordre. »

Le B. Père, en raison de ses infirmités, n'avait pu cette année apporter aux membres du Chapitre le pain de la sainte parole, comme il avait toujours coutume de le faire les années précédentes. Les Frères lui demandèrent cependant de vouloir bien leur adresser quelques mots de consolation. « Mes Frères, leur dit-il, cette semaine nous avons redit chaque jour, en récitant l'Office, les paroles de l'Ecriture : *Repleti sunt omnes Spiritu sancto*. « Ils ont été remplis de l'Esprit de Dieu. » Pour qu'un vase puisse être rempli, il faut tout d'abord qu'il soit vide. Les Apôtres étaient pleins de l'Esprit Saint, parce qu'ils étaient vides d'eux-mêmes, ayant abandonné leur esprit propre. Et c'est pourquoi nous chantons dans le psaume : *Auferes spiritum eorum, et deficiet et in pulverem suum revertentur. Emitte Spiritum tuum et creabuntur*. « Tu leur enlèveras l'esprit propre, et ils se déferont d'eux-mêmes, et ils rentreront dans leur poussière. Et alors tu leur enverras ton Esprit, et ils seront renouvelés. »

Et ces paroles, ajoute Gérard de Frachet, l'un des témoins de la scène, édifièrent grandement les Frères.

Avant de laisser les religieux se disperser, le B. Père leur annonça qu'il allait entreprendre une longue excursion pour visiter les couvents des Provinces qu'il n'avait pas encore parcourues. Il leur déclara que son but était d'aller jusqu'en Terre-Sainte, consoler les Frères et les chevaliers du Christ qui, en ces contrées lointaines, priaient,

prêchaient et guerroyaient pour la cause du Sauveur ; qu'en conséquence il instituait pour son Vicaire général dans toutes les provinces d'Occident Fr. Albert d'Allemagne (le B. Albert le Grand), dont les vertus et la science brillaient alors dans tout leur éclat.

Bientôt, Maître Jourdain fit ses adieux au couvent de Saint-Jacques qu'il ne devait plus revoir ; il partit, accompagné d'un Frère convers et d'un religieux de chœur nommé Gérard, lequel le suivait d'ordinaire dans ses voyages. Nous ignorons quel fut alors l'itinéraire du Bienheureux ; nous savons seulement qu'il alla s'embarquer sur les côtes d'Italie. Nous le retrouvons en Palestine où, après bien des fatigues sans doute, il se mit à visiter les établissements déjà nombreux que l'Ordre possédait en ces régions. Les couvents de Nazareth, de Bethléem, de Damas, de Ptolémaïs, d'Achon le possédèrent un instant dans leurs murs. Ce furent autant d'étapes qui conduisirent le Serviteur de Dieu jusqu'à la sainte cité de Jérusalem, dont tant de fois en sa vie il avait désiré visiter les sanctuaires. Il parcourut alors les sentiers foulés par les pas du Sauveur, et la montagne arrosée de son sang. Sa piété douce et ardente put se satisfaire à loisir dans ces souvenirs de Terre-Sainte, qui convenaient si bien à la foi ardente du B. Père.

Dieu réservait à notre Saint dans cette ville de Jérusalem une dernière et suprême consolation. Avant de quitter la terre, l'âme du Bienheureux put tressaillir encore une fois à la vue des bénédictions que Dieu répandait sur le ministère des Frères en Orient. Pendant que Maître Jourdain était à Jérusalem, il vit arriver dans cette ville le patriarche des Jacobites, accompagné d'une suite nombreuse. Au tombeau du Christ, la grâce, par le moyen de la prédication des Frères, toucha celui qui cherchait la vérité dans la simplicité du cœur. Jourdain fut alors témoin de la conversion du Patriarche, et peut-être même Dieu lui donna-t-il le spectacle de son entrée dans l'Ordre.

Au mois de février 1237, une lettre du Provincial de Terre-Sainte, Frère Philippe, partait pour Rome, afin d'annoncer au Chef de l'Église ces heureuses nouvelles. « Le Patriarche des Jacobites de « l'Orient, prélat vénérable par son âge, sa science et sa vertu, est « venu cette année faire un pèlerinage à Jérusalem avec une suite « nombreuse d'évêques et de moines de sa nation. Nous lui avons « expliqué la foi catholique, et avec la grâce de Dieu nous l'avons si « bien convaincu, que le dimanche des Rameaux, à la procession

« solennelle qui va de la montagne des Oliviers à Jérusalem, il a
« promis obéissance à l'Église romaine, après avoir abjuré toute
« hérésie et nous avoir donné sa profession de foi écrite en chaldéen
« et en arabe. Avant de partir, il a même pris l'habit de Frère-
« Prêcheur. Sous son obéissance sont rangés les Chaldéens, les
« Mèdes, les Perses et les Arméniens dont les pays ont été déjà
« ravagés en grande partie par les Tartares. Son autorité s'étend
« sur 70 provinces habitées par une multitude innombrable de
« chrétiens, sujets toutefois et tributaires des Sarrasins, excepté
« les moines qui ne paient point de tribut. »

Cependant Jourdain, après avoir parcouru la Terre-Sainte, résolut de repartir pour l'Europe avec ses deux compagnons, Frère Gérard et Frère Albisius. Il s'embarqua sur un vaisseau qui de Syrie faisait voile pour Naples. Le Saint voulait, en arrivant en Europe, se rendre dans cette ville pour visiter les écoles florissantes que l'Ordre y possédait. Ce fut donc vers la jeunesse des écoles que se porta la dernière pensée de celui qui leur avait consacré sa vie tout entière. Le navire qui emmenait notre Bienheureux n'avait point encore perdu de vue les côtes de Syrie, quand il fut assailli par une violente tempête. Il sombra dans l'abîme et Jourdain avec ses deux compagnons périt dans le naufrage.

Ainsi se vérifiait une vision d'en haut, dont avait été favorisé un Frère de Saint-Jacques, d'une éminente sainteté. Au temps où Jourdain reçut l'habit des mains de l'abbé Matthieu, premier Prieur de cette maison, ce Frère avait vu un fleuve surgir tout à coup, prendre sa source dans les cloîtres du couvent de Saint-Jacques, poursuivre son cours en Italie, s'élargir, arroser le monde, pour y produire la richesse et la fécondité, promener ensuite ses eaux calmes et limpides à travers les villes et les campagnes, puis subitement disparaître en se perdant dans la mer.

La triste nouvelle de cette fin tragique parvint bientôt à Rome. Deux religieux de l'Ordre, Frère Godefroy et Frère Réginald, tous deux pénitenciers du Pape Grégoire, écrivirent au Prieur de Paris, afin que celui-ci, conformément au texte de nos lois, annonçât à l'Ordre tout entier la mort du Maître Général. Gérard de Frachet nous a conservé cette lettre, précieux témoignage de la sainteté de notre Bienheureux et de la haute opinion qu'en avaient déjà les contemporains :

AUX VÉNÉRABLES ET CHERS FRÈRES, LE PRIEUR
ET LES RELIGIEUX DU COUVENT DES PRÊCHEURS, A PARIS,

FRÈRE GODEFROY ET FRÈRE REGINALD, PÉNITENCIERS DU SEIGNEUR PAPE,
SALUT ET CONSOLATION DANS L'ESPRIT-SAINT.

Vous savez déjà qu'à la suite d'une violente tempête, les flots soulevés de la mer ont englouti dans leur sein notre doux Père, Maître Jourdain, avec les deux Frères, ses compagnons, et quatre-vingt-neuf autres personnes qui ont été ainsi délivrés des liens du siècle mauvais. Que votre cœur cependant, ô Frères bien-aimés, ne se trouble point au sujet de cet événement, car ce Père plein de bonté, par la permission du Dieu consolateur, nous a déjà apporté un soulagement à nous, ses enfants orphelins. Après la tempête, le calme se fit sur les eaux, et tandis que les corps des naufragés gisaient sur le rivage, attendant la sépulture, chaque nuit une vive lumière, en forme de croix, brillait au-dessus de l'endroit où reposaient ces restes sacrés. Ce miracle a été vu par un grand nombre de témoins, ainsi que l'ont attesté ceux qui ont échappé au désastre et qui, de leurs propres mains, ont enseveli le corps de notre Père. A la vue du prodige, les habitants de la côte étaient accourus, et lorsqu'ils voulurent aider à cette sépulture, les précieux restes exhâlèrent une odeur embaumée. Cette odeur resta attachée pendant plus de dix jours aux mains de ceux qui les avaient ensevelis. Ces parfums remplirent l'atmosphère autour de leurs tombes, jusqu'à ce que les Frères du couvent voisin d'Achon, étant venus sur une barque pour chercher ces saintes dépouilles, les transportèrent dans leur église, où repose maintenant le B. Père Jourdain, et où il ne cesse de combler de bienfaits ceux qui visitent son tombeau. Qu'en toutes choses Dieu soit béni ! *Amen !*

Cette fin prématurée du B. Jourdain arrivait le 13 février 1237 (*stylo veteri, 1236*). Des révélations affirmant la sainteté du Bienheureux et son entrée dans les joies éternelles précédèrent en Europe ou accompagnèrent l'annonce de sa mort.

Au couvent de Limoges, disent les *Vies des Frères*, un religieux, animé de sentiments très tendres envers le Maître, se mit à prier pour lui une nuit après Matines. Il sentit, dans son oraison, une rosée du ciel descendre en son âme et il s'endormit doucement. Et voici qu'il lui sembla être au bord d'une eau très vaste et très profonde. Beaucoup de corps, rejetés par les flots, étaient étendus sur le rivage. Soudain, il distingua Maître Jourdain, émergeant du plus profond de la mer. Sa physionomie brillait d'une sérénité plus radieuse encore

que de coutume ; et cependant, il paraissait fixé sur une croix, les membres écartés, comme on représente saint André. Avec un joyeux sourire, il dit à ce Frère : « Si je ne m'en vais, l'Esprit-Saint ne viendra pas vers vous. » A ces mots, il s'éleva vers le ciel, porté sur la croix à laquelle il était attaché, tandis que le Frère apercevait son sceau gisant à terre. Quelque temps après, la mort de Jourdain était notifiée en deçà des monts.

Un Carme, tenté de quitter son Ordre et apprenant que le Maître des Frères-Prêcheurs s'est noyé, s'écrie : « C'est donc chose vaine que de servir Dieu ! Ou bien cet homme n'était pas juste, ou bien Dieu ne récompense pas ceux qui le servent. » A ce moment, le Maître lui apparut dans une immense lumière : « Frère bien-aimé, lui dit-il, pourquoi te troubler ainsi ? Je suis ce Frère Jourdain à l'occasion duquel le doute s'est emparé de ton âme. Sache que quiconque sert le Seigneur jusqu'à la fin est indubitablement sauvé. »

Sainte Lutgarde, la Cistercienne, était portée, dit Thomas de Champré, d'une dilection sans égale envers l'homme de Dieu ; et lui, de son côté, avait mis sa confiance en Lutgarde comme en aucune femme de ce monde. Or, un matin, sentant son esprit comme enveloppé de ténèbres, la sainte tomba dans un grand ennui et poussa cette exclamation : « Seigneur, qu'est-ce donc que je ressens ? Quelle est donc cette souffrance ? Ah ! certes, si j'avais au Ciel ou sur la terre quelque ami qui priât pour moi, mon cœur ne serait pas réduit à cette extrémité. » Et elle pleurait en disant ces mots ; or, voici qu'apparut aux regards de son âme un personnage brillant et entouré d'une auréole de gloire. A cause de ce grand éclat, elle ne le reconnaissait point, et elle lui dit : « Seigneur, qui êtes-vous ? » Et il répondit : « Je suis Frère Jourdain, autrefois appelé le Maître de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. J'ai passé de ce siècle à la gloire, et j'occupe une place élevée dans le chœur des Apôtres et des Prophètes. Je suis envoyé pour te consoler ; sois certaine que ta récompense est déjà prête, et que, dans peu, tu seras couronnée par le Seigneur. » Et l'apparition céleste s'évanouit, laissant Lutgarde plus consolée qu'elle ne l'avait jamais été.

Saint Antonin et d'autres auteurs recommandables affirment que de nombreux et d'éclatants miracles témoignèrent de l'éminente sainteté du Bienheureux, et donnèrent naissance à son culte, lequel s'est continué jusqu'à nos jours. Après avoir reconnu les monuments de tout genre qui prouvaient ce culte ininterrompu, ouverain

Pontife Léon XII, au commencement de ce siècle, autorisait tout l'Ordre des Frères-Prêcheurs à réciter l'Office du B. Jourdain et à célébrer la Messe en son honneur.

Echard énumère avec soin les ouvrages ou opuscules du B. Jourdain de Saxe. Nous plaçons, à l'appendice de ce volume de février, sa lettre encyclique adressée à tout l'Ordre à l'occasion de la translation des restes de saint Dominique, et la prière si dévote composée par lui en l'honneur de notre saint Patriarche.



Le V. P. VINCENT MACULANO

Cardinal prêtre du titre de Saint-Clément ()*

(1578-1667)

L'ÉMINENTISSIME cardinal Vincent Maculano naquit le 11 septembre à Firuenzuola, dans la république de Gênes. Après une éducation pieuse et digne de son rang, cédant aux attrait de la vie religieuse, il prit l'habit de l'Ordre au couvent de Pavie. Son noviciat se passa dans les exercices de la régularité la plus parfaite, et la ferveur qui s'alluma dans le cœur du jeune religieux devait ne plus se ralentir. Après sa profession, il fut envoyé au célèbre collège de nos Pères à Bologne, et là, près du tombeau de saint Dominique, il se forma à toutes les vertus apostoliques, en même temps qu'il s'abreuvait aux sources de la doctrine la plus pure. Ses études terminées, il fut envoyé en qualité de Lecteur dans plusieurs couvents de sa Province, et le grade de Docteur vint bientôt couronner son enseignement plein d'éclat.

Etabli Prieur du couvent de Bosco, le V. Père fit exactement garder l'observance régulière, qu'il pratiquait lui-même avec une ponctualité exemplaire. Son mérite, sa haute vertu, son érudition lui valurent peu après la charge d'Inquisiteur de Pavie. La sagesse et la fermeté qu'il laissa paraître dans l'exercice de ces délicates fonctions, le mirent en vue et, à la mort de l'Inquisiteur de Gênes, il fut appelé à le remplacer.

(*) Echard, Touron.

Ce fut vers cette époque que se manifesta le génie particulier du Père Maculano dans l'art de fortifier les villes. Très effrayée de l'ambition démesurée de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, Gênes résolut de fortifier ses murs et de construire de nouveaux remparts. Dans ces travaux d'une extrême difficulté, le P. Maculano donna ses avis judicieux et ils furent soigneusement suivis. Le système de défense dont il environna cette ville excita une telle admiration, que le Pape Urbain VIII l'appela à Rome pour mettre à profit sa science de théologien et d'ingénieur. Le Pape confia successivement au V. Père les postes élevés de Procureur général de l'Ordre, de grand Inquisiteur et de Maître du sacré Palais. Tout en exerçant ces hautes fonctions, le P. Maculano se prêtait aux désirs du Pontife-Roi, et rendait inexpugnable le fort Urbain, dans le Bolonais, fortifiait le château Saint-Ange, à Rome, et restaurait les murs de cette cité aux environs du Vatican.

Plus tard, les chevaliers de Malte, craignant une descente des Turcs dans leur île, supplièrent Urbain VIII de leur envoyer un habile ingénieur, capable de restaurer les anciennes fortifications et d'en construire de nouvelles. Le P. Maculano fut choisi et partit aussitôt. C'est à lui que sont dues les magnifiques défenses du fort Marguerite, lesquelles portent son nom. Cette œuvre remarquable, dans laquelle se révèle dans tout son éclat le génie propre du P. Maculano, excita l'admiration de l'Europe.

En récompense de tous ses services, le Saint Père, à son retour, le décora de la pourpre romaine et le nomma à l'archevêché de Bénévent. Après sa consécration, le V. Père obtint du Pape d'aller servir l'Eglise qu'il venait de lui confier. Il se rendit donc à Bénévent et fut reçu avec une joie extraordinaire. L'ardeur de son zèle pour le rétablissement de la discipline, ses fatigues dans les visites fréquentes de son troupeau, la vie exemplaire qu'il menait, sa profonde humilité, sa modestie, son affabilité, la pratique de la pénitence attachée à sa profession de religieux, lui gagnèrent tous les cœurs.

Toutefois, le Souverain Pontife, ne pouvant se passer de ses services, le rappela à Rome, et l'établit membre des Congrégations de l'Inquisition, des Evêques et Réguliers et de l'Index. Le V. Père, n'oubliant point quels soins il devait à son Eglise de Bénévent, demanda au bout de quelque temps de retourner auprès de ses ouailles. Sa Sainteté s'y refusa absolument. Jugeant dès lors qu'il ne pouvait jouir des revenus d'un bénéfice où il ne résidait point, le V. Père se démit de

son archevêché, et ne retint que son titre de cardinal de Saint-Clément. Chéri et honoré des autres membres du Sacré-Collège, le V. Maculano balança, après la mort d'Urbain VIII, les suffrages des cardinaux et faillit être porté au Souverain Pontificat à la place d'Innocent X.

Il aida le nouveau Pape de ses lumières, surtout dans la condamnation des erreurs sur la grâce, à l'occasion du Jansénisme. Il avait été également du nombre des cardinaux chargés d'instruire la cause de Galilée. Ses vastes connaissances de l'ordre naturel le rendaient plus que personne capable d'apprécier les profondes théories de l'astronome florentin ; aussi prit-il énergiquement sa défense.

A la mort d'Innocent X, il fut de nouveau question de porter sur le siège de Pierre notre cardinal. Les ambassadeurs des puissances à Rome tenaient l'exaltation du V. Père pour chose si assurée que celui de France en écrivit à la Cour comme d'un fait déjà certain. La Reine-Mère, venant selon son habitude à la procession du Rosaire dans l'église de nos Pères de la rue Saint-Honoré, les félicita et leur assura que le cardinal de Saint-Clément avait été fait Pape. Il n'en était rien, pourtant. L'humble serviteur de Dieu, que la voix du peuple élevait déjà sur le trône pontifical, se félicita de son échec et ne vit dans certaines intrigues du dehors qu'un moyen de la Providence pour écarter le moins digne, d'après lui, de la plus haute des dignités.

Le V. Père passa le reste de ses jours dans la pratique de ses exercices ordinaires de piété. Il disait tous les jours la sainte Messe avec grande dévotion. Un tiers de ses revenus était employé à l'entretien de sa maison, les deux autres étaient consacrés aux indigents et aux œuvres pies. Ce vénéré prince de l'Eglise aimait par-dessus tout ici-bas sa famille religieuse. Le Pape Alexandre VII ayant publié une bulle, en vertu de laquelle les cardinaux réguliers étaient invités à quitter leur habit religieux pour prendre la pourpre, le Père Maculano alla le trouver et, après avoir témoigné combien il était obligé à l'égard du Saint-Siège qui l'avait élevé au cardinalat, il protesta néanmoins qu'étant religieux avant d'être cardinal, il préférerait renoncer à sa dignité plutôt qu'à l'habit de son Ordre. Et en même temps il présenta sa calotte rouge au Pape en signe de démission. Celui-ci, extrêmement touché d'un sentiment si filial et si généreux, embrassa le V. Père et lui permit de garder l'habit auquel il tenait si religieusement.

Le pieux cardinal avait toujours auprès de lui quelques membres

de l'Ordre ; mais quand il se sentit malade, il fit avertir le Prieur de Sainte-Sabine, lui recommandant d'avoir soin de lui comme d'un de ses religieux, parce que le couvent de Sainte-Sabine était de la Province de Lombardie, dans laquelle il avait pris l'habit et fait profession. Il se prépara à la mort avec une joie douce et calme, donna aux pauvres le peu de bien qui lui restait et, comme la charité et l'humilité avaient été ses plus chères vertus durant sa vie, il en donna encore de touchantes preuves à ses derniers moments. D'abord, il ordonna que ses obsèques seraient célébrées à la Minerve, désirant ainsi épargner aux cardinaux de se rendre à Sainte-Sabine, où il avait choisi sa sépulture ; secondement, il voulut être enterré comme un pauvre, au fond de l'église de Sainte-Sabine, sans cérémonie, sans épitaphe.

Après avoir déclaré ses dernières volontés, il donna toutes ses pensées à Dieu, et fidèle jusqu'à la fin aux observances de l'Ordre, il mourut dans l'humble tunique de laine qu'il n'avait jamais quittée. Cette mort bienheureuse arriva le 15 février 1667. Le V. Père était arrivé à sa quatre-vingt-huitième année.

Faisant part à tout l'Ordre de la perte d'un membre si illustre, le Révérendissime P. Jean-Baptiste de Marinis écrivit une lettre encyclique où se trouve l'éloge du vénérable défunt, éloge que l'histoire a enregistré. (Oldoin. *Hist. Pontif. et Card.*).

L'Ordre de Saint Dominique a compté de tout temps des artistes parmi ses membres. Signalons ici, à la suite de la vie du V. P. Maculano, les principaux architectes.

FR. SISTO ET FR. RISTORI (XIII^e siècle), qui élevèrent dans Florence cette église de *Santa-Maria-Novella*, que Michel-Ange allait voir tous les jours, et dont il disait qu'elle était belle, pure et simple, comme une fiancée ; d'où lui est venu le nom que lui donne encore le peuple florentin, le doux nom de *la Sposa*.

FR. DOMINIQUE DE BOLOGNE ET FR. NICOLAS D'IMOLA (XIV^e siècle), auxquels on doit les belles églises des SS. Jean et Paul à Venise, de P. Augustin à Padoue et de S. Nicolas à Trévise.

FR. COLONNA (XV^e siècle), qui commenta les œuvres de Vitruve et écrivit un poème célèbre *le songe de Polyphile*, dans lequel il expose les principes de l'art et annonce diverses découvertes scientifiques, dont d'autres savants, après lui, se sont attribué la gloire.

FR. GIOCONDO DE VERONE (XVI^e siècle), nommé par Louis XII architecte royal de France, et qui construisit à Paris le pont Notre-Dame, le palais de la chambre des comptes, la chambre dorée du Parlement, et éleva la façade orientale du château de Blois. Il fut encore associé à Raphaël pour la construction de la basilique de Saint Pierre et eut la gloire d'aplanir des difficultés qui arrêtaient San-Gallon et Raphaël lui-même.

Fr. IGNACE DANTI (xvi^e siècle) auquel le grand duc de Toscane offrit la première chaire de mathématiques à Florence. S. Pie V lui confia la construction de l'église et du couvent des Frères-Prêcheurs à Bosco : associé aux savants d'élite que Grégoire XIII avait appelés à Rome pour la réforme du Calendrier, il eut la haute surveillance de tous les travaux du Vatican.

Fr. D'AFFLITO (xvii^e siècle) écrivit plusieurs ouvrages sur les fortifications militaires. Philippe IV l'appela à la cour de Madrid pour enseigner dans son propre palais les mathématiques et la science des fortifications.



La V. M. ANTOINETTE D'AUSSONE

Dite de Sainte Catherine

*Professe du Monastère de Sainte Catherine de Sienne
à Toulouse (*)*

(1590-1613)

LA V. M. Antoinette de Sainte-Catherine était fille de M. d'Aussone, président aux requêtes du Parlement de Toulouse, et de Madame de Benoist, laquelle se retira du monde après la mort de son mari, et vint prendre l'habit de l'Ordre au monastère de Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris, où elle est morte sous le nom de Catherine de Jésus-Christ, comme nous l'avons vu, au 28 janvier. Son heureuse fille, de laquelle nous allons exposer les vertus, naquit le 21 mars 1590, avec d'excellentes dispositions aux attraits de la grâce. Elle était parfaitement belle ; de plus, sa douceur, sa modestie, son affabilité et les autres qualités avantageuses de son esprit lui attiraient l'affection et le respect de tous ceux qui la voyaient. Elle avait une mémoire si heureuse qu'elle retenait et répétait mot à mot les prédications qu'elle avait entendues.

Pénétrés de reconnaissance envers Dieu qui leur avait donné une fille si accomplie, ses pieux parents la confièrent à Madame d'Avisart, sa grand'mère maternelle. Cette femme très vertueuse en prit d'autant plus de soin, qu'elle la destinait déjà en mariage à un de ses neveux,

(*) Mém. d. Toulouse.

lequel avait de grands biens et une charge très considérable. Tous les matins, elle lui faisait réciter à jeun l'Office de Notre Dame, et après déjeuner, elle lui faisait une lecture spirituelle, ou lui rapportait quelque histoire de la Sainte-Ecriture ; elle l'entretenait même très souvent des beautés ravissantes du paradis, et des torrents de délices dont Dieu inonde les âmes bienheureuses. Ces discours, trouvant une âme bien disposée, furent une semence qui produisit en son temps des fruits admirables de sainteté.

Le démon, qui ne pouvait souffrir de si beaux commencements, se servit de quelques servantes de la maison pour essayer de ravir à Antoinette son innocence ; mais Dieu la préserva de ce danger. Comme l'enfant ne se défiait point de ces servantes, celles-ci s'entretenaient en sa présence de choses bien capables de ternir la candeur de son âme. Elle entendait ces discours sans y faire alors aucune réflexion ; mais, plus tard, les entretiens impudiques de ces filles lui revinrent fréquemment à l'esprit ; elle eut des tentations contre la pureté si fortes et si continuelles, qu'elle en gémit presque jusqu'à la mort. De là vient qu'étant religieuse, elle ne recommandait rien plus soigneusement aux dames qui la venaient voir, que de prendre garde de laisser jamais leurs enfants se familiariser avec les domestiques.

Lorsqu'Antoinette fut en âge de voir les compagnies et de recevoir des visites, on l'éleva dans les habitudes du grand monde, on lui donna des habits précieux, conformes à sa condition de fille aînée d'un Président, déjà destinée à un des plus grands partis de Toulouse. Cet éclat n'amollit point son cœur, elle conserva son âme de la corruption du siècle, et avait en horreur les divertissements que lui procurait, pour se mieux insinuer dans son amitié, le jeune homme qui prétendait l'épouser. Dieu permit que les moyens qu'il employait pour réussir servissent au contraire à une fin tout opposée : car, un jour, dans le dessein qu'il eut de lui offrir un roman nouveau, il lui donna par mégarde la vie de sainte Catherine de Sienne. Sitôt qu'elle en eut lu les premiers chapitres, Antoinette, très disposée à recevoir les impressions du divin amour, en fut merveilleusement embrasée.

Après une généreuse et forte résolution de n'avoir jamais d'autre époux que Jésus-Christ, elle commença tout de bon à lui plaire. Ayant appris, par cette lecture, que la séraphique sainte Catherine de Sienne avait pratiqué de grandes mortifications dès sa jeunesse, qu'elle avait renoncé aux vanités du monde, et que sa sœur aînée, qui l'avait obligée à s'ajuster avec un peu trop de soin, en avait été

sévèrement punie de Dieu, elle résolut de marcher sur ses traces. Se privant de tous les mets délicats, elle se mit à porter un rude cilice trois jours de la semaine, quelquefois une chaîne de fer, et prenait de fréquentes disciplines. Son cilice, sa discipline et sa chaîne de fer furent les seuls bijoux qu'on trouva dans une cassette, que son empressement d'entrer en Religion lui fit oublier dans sa chambre, et qu'on ne s'avisa d'ouvrir qu'après sa mort.

Le 5 mai 1605, notre jeune Antoinette reçut l'habit du Tiers-Ordre dans la célèbre Congrégation de Sainte-Catherine, établie à Toulouse par le P. Michaëlis, pour les œuvres de piété et de charité chrétienne. C'est là qu'à la suite de tant d'autres âmes généreuses et, en particulier de sa vertueuse mère, laquelle y était entrée le 30 juin 1602, elle commença à pratiquer ce renoncement héroïque qui était une préparation à la mort complète dans l'état religieux.

La V. Mère Marie de Jésus étant sur le point d'entrer dans le monastère de Sainte-Catherine de Sienne, qu'elle avait fait bâtir pour s'y consacrer à Dieu avec ses ferventes et généreuses compagnes dans le premier Ordre de notre Père saint Dominique, Antoinette remua ciel et terre, afin d'y entrer avec elle. Premièrement, elle fit vœu, si Dieu lui accordait cette grâce inestimable, de lui témoigner sa reconnaissance toute sa vie, et de chanter tous les jours le *Te Deum* pendant un an. Ce qu'elle exécuta ponctuellement, après avoir obtenu l'effet de ses désirs ; car son premier soin, dès qu'elle était levée, était de dire ce cantique et elle le faisait avec tant de joie et de ferveur, qu'elle en était quelquefois comme hors d'elle-même. Ensuite elle alla se jeter aux pieds de son père, et le conjura, par toute la tendresse qu'il avait pour elle, de lui permettre de se rendre religieuse au monastère de Sainte-Catherine. Comme son père l'aimait beaucoup, il fut longtemps à combattre les sentiments de son cœur, mais enfin la grâce triomphant de la nature, il l'offrit à Dieu en sacrifice, et lui donna sa bénédiction les yeux baignés de larmes. Sa vertueuse mère, qui avait la constance de celle des Macchabées, était ravie de voir sa fille dans une semblable résolution.

Avec cette permission tant désirée, Antoinette entra dans le monastère de Sainte-Catherine, trois jours après ses généreuses fondatrices, le 24 novembre 1605 ; elle était âgée de quinze ans.

A sa vêtue, n'ayant pu obtenir, comme elle le désirait, l'habit de converse, notre Sœur en conserva toujours l'esprit ; elle remplissait avec joie tous les devoirs de cette humble et pénible condition,

balayait le monastère, servait les malades, et ne laissait échapper aucune occasion de pratiquer l'humilité. Elle se tenait si petite, non seulement devant Dieu, mais encore devant ses Sœurs, et paraissait si peu dans les lieux de la Communauté, qu'on la cherchait souvent là même où elle était.

Les occasions d'humiliation et de mépris étaient assez fréquentes dans le monastère, où les moindres fautes, les plus légères imperfections étaient expiées par des pénitences publiques et très rigoureuses. Pour s'attirer ces humiliations, la V. Mère Antoinette accusait ses fautes au Chapitre en des termes très forts. Elle s'était rendu la pratique de l'humilité si familière, que celles à qui elle se communiquait le plus ont cru qu'elle en avait fait un vœu particulier, et on trouva après sa mort parmi ses papiers de dévotion un formulaire qui en spécifiait et distinguait les actes.

Elle n'avait rien de bas dans ses desseins, mais une louable émulation de surpasser toutes les autres en vertus. Son nom d'Antoinette lui parut une étroite obligation d'imiter le grand saint Antoine, lequel au commencement de sa vocation à la vie religieuse et solitaire, remarquait avec beaucoup de soin les vertus qu'il voyait dans les autres, pour s'appliquer à les imiter. Sœur Antoinette, comme une abeille industrieuse, s'étudiait à recueillir le plus pur des qualités de ses Sœurs. Elle disait, à ce propos, qu'un seul acte de vertu valait plus que tout l'univers. Ce qui est rigoureusement vrai, parce que les choses de la nature sont d'un ordre infiniment inférieur à celui de la grâce. Cette haute estime de la vertu faisait qu'elle se portait avec une sainte ardeur à en produire les actes, malgré les difficultés qu'elle y pouvait rencontrer; elle surmontait ces difficultés à quelque prix que ce fût : ce qui donna lieu aux religieuses qui voyaient les violences qu'elle se faisait en toutes choses, de la nommer : *la Sœur des actes contraires*.

Un petit livret écrit de sa main contenait un formulaire pour bien animer ses actions, et le moyen de pratiquer par une attention actuelle toutes les vertus qui pouvaient se trouver dans un même acte; ce qui est très facile et d'une grande utilité à ceux qui prennent soin de se conserver dans la ferveur. Par exemple, s'agit-il de servir à table? Il n'y a point de vertu qu'on ne puisse faire entrer dans cette action. On la peut faire pour l'amour de Dieu, c'est charité; pour servir le prochain, c'est une œuvre de miséricorde; pour mériter la récompense que le Seigneur promet à ceux qui donnent un verre d'eau en

son nom, c'est espérance; pour confondre notre superbe, c'est humilité; pour souffrir la fatigue, c'est mortification; pour différer notre repas après les autres, c'est tempérance; pour exécuter l'ordre ou la permission qu'on nous en donne, c'est obéissance; on peut même y faire entrer encore la pénitence, en offrant ce travail à Dieu, pour expier nos péchés. Cet exemple fait voir l'adresse qu'elle mettait à bien animer ses actions, et à pratiquer toutes les vertus.

Elle témoignait une égale ferveur dans les austérités de la vie commune. La pauvreté du monastère était cause que les religieuses ne mangeaient que des pois, des fèves, quelques légumes et certaines pâtes mal apprêtées; la délicatesse de sa complexion ne l'empêcha pas de manger de tout, malgré un dégoût général qu'elle éprouva pendant un an de ce qu'on servait au réfectoire.

Parmi les motifs qu'elle avait de se mortifier en toutes choses, il y en avait un qui attirait plus fortement son cœur et qui la portait à se séparer d'esprit et d'affection de toutes les choses de la terre; c'est qu'en se mortifiant et en mourant à toutes les consolations des créatures, on imite de plus près les martyrs, à l'exemple desquels nous devrions mourir en esprit pour Dieu, et nous mettre dans l'heureux état que saint Paul remarquait dans les premiers chrétiens, quand il leur disait : « Mes frères, *vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec Jésus-Christ.* » Ce sentiment causait en elle une union très intime avec Dieu; et pour n'en être point divertie, elle donnait à peine à ses sens la liberté nécessaire pour le commerce extérieur avec les créatures : elle ne levait même pas les yeux sur sa propre mère quand celle-ci venait la voir. Cette mortification se tourna en coutume, la coutume se changea presque en nature; et n'étant plus vivante que pour l'esprit, les sens extérieurs étaient presque chez elle sans fonctions. Elle fut quatre ans entiers sans voir un arbre près du lieu où les religieuses prenaient leur récréation, et sans avoir aperçu, au même endroit, des fleurs odoriférantes qu'on cultivait pour parer l'autel. Comme ses parents prenaient cette abstraction d'esprit pour de l'indifférence, elle leur fit comprendre que, les ayant une fois quittés pour se consacrer entièrement à Jésus, elle ne devait plus penser à eux que devant Dieu, l'amour désordonné que les religieuses portent à leurs parents étant un des plus grands obstacles à leur perfection.

Par une conduite si sainte, on peut juger avec quel zèle Sœur Antoinette a observé les vœux et les pratiques de la Religion. Rien à son usage qui ne fût très pauvre; et quand on l'obligeait à porter

quelque chose de neuf, elle priait instamment la Supérieure de le donner à quelque autre Sœur. Elle gardait cette étroite pauvreté en toutes occasions. Elle a porté ses souhaits jusqu'à désirer que le monastère manquât de pain, afin de mieux souffrir les rigueurs de la pauvreté. Dans un temps de famine où les pauvres souffraient extrêmement, elle pressait la Supérieure d'envoyer aux nécessiteux de la campagne le peu de blé qui était dans le monastère. On servait peu de choses aux religieuses dans cette disette publique; elle demanda néanmoins qu'on lui permît d'envoyer aux prisonniers le peu qu'on lui donnait. Dans ses maladies, elle ne pouvait se résoudre à changer le pauvre lit de sa cellule, qui ne consistait qu'en une pailleasse et en un oreiller de paille, et à se servir de draps de lin que la Constitution permet dans cette nécessité.

Par ce dégagement de son cœur de toutes les choses créées, elle arriva à une admirable pureté d'esprit et de corps qui suit nécessairement cette disposition. Elle s'était imposé cette loi de ne regarder jamais les hommes. Ce fut pour cette raison qu'un prêtre d'une éminente vertu étant venu dire la messe au monastère, il n'y eut qu'elle seule de toute la Communauté qui se privât de la consolation de le regarder, pour admirer sa modestie et sa dévotion.

Habituée à voir Dieu dans la personne des Supérieures, elle leur obéissait comme à lui-même, et prenait toujours pour elle seule tous les avis qu'on donnait à la Communauté dans les Chapitres. Si on recommandait la diligence à se lever, quelque faible ou malade qu'elle fût, elle se levait avec promptitude, quoique souvent elle n'eût pas fermé l'œil de toute la nuit : au contraire, si on lui ordonnait de s'aller coucher, elle obéissait aussitôt et allait se jeter tout habillée sur son pauvre lit; on peut dire que l'obéissance était l'âme de ses actions, parce qu'elle n'en faisait aucune que par le mouvement de cette excellente vertu. Il n'y avait qu'une chose où elle souffrait une extrême violence pour obéir, c'était quand on lui donnait quelque office honorable. Comme elle était très capable des charges de la Religion par l'étendue de son esprit et par sa vertu, on la fit Mère du Conseil, et on lui donna la conduite des Sœurs converses, quoiqu'elle ne fût âgée que de vingt-et-un ans. Sa modestie s'opposait à son obéissance; mais le sacrifice qu'elle fit à Dieu en cette rencontre rendit son obéissance victorieuse de son humilité.

Elle prit un soin très particulier de ces bonnes Sœurs converses, les instruisit avec une extrême charité, leur apprit à faire l'oraison et

à bien animer leur travail, et la nécessité d'y conserver inviolablement la patience et la douceur, vertus les plus nécessaires à leur état. Elle leur enseignait une méthode aisée pour élever leurs cœurs à Dieu, et les tenir toujours embrasés du feu du divin amour; c'était de se souvenir, à toutes les heures du jour, de quelque point de la Passion de Jésus-Christ, dont elle avait formé une sorte d'horloge.

Sœur Antoinette donna des preuves de sa parfaite obéissance en un autre sujet d'autant plus remarquable, qu'il était fréquent et difficile. Dieu, qui voulait la purifier en ce monde, l'affligea pendant plusieurs années de continuels scrupules provenant de plusieurs tentations, qui la réduisaient parfois à l'agonie. La première de ces tentations était contre la pureté, son imagination lui rappelant les paroles déshonnêtes qu'elle avait autrefois entendu proférer aux servantes de la maison de son père. La deuxième était de gourmandise; pendant qu'elle affligeait son corps de veilles, d'abstinence et de jeûnes, le goût des viandes délicates qu'elle avait mangées étant au monde lui revenait à l'esprit, comme autrefois les festins délicieux de Rome revenaient à la mémoire de saint Jérôme, dans l'horreur de son désert. La troisième était contre la foi, par une foule d'objections qui lui obscurcissaient les vérités célestes et la poussaient à douter des mystères adorables de la religion. La quatrième était de blasphème, par mille pensées qui lui représentaient des choses indignes de la Bonté souveraine. La cinquième, enfin, était une grande crainte des jugements de Dieu, qui lui faisait appréhender sa colère comme des flots irrités prêts à fondre sur elle pour l'engloutir. Cette dernière était la moins dangereuse, puisque le Saint-Esprit déclare bienheureux celui qui craint toujours.

Lorsqu'elle était en Communauté, elle ne faisait rien paraître de ses peines à l'extérieur, ni de ces mouvements inquiets si ordinaires aux personnes scrupuleuses; mais en son particulier, ou renfermée dans sa cellule, on l'entendait gémir, et quelquefois pousser des élans entremêlés de soupirs, prononcer avec affection le saint Nom de Jésus, ou réciter un peu haut le *Pater noster*, l'*Ave Maria* et le *Credo*; c'étaient les armes ordinaires qu'elle opposait aux démons pour résister à leur fureur. Ses peines augmentaient excessivement quand il fallait qu'elle allât se confesser et communier; elle avait peine à s'y résoudre dans la vue de ses misères, et avouait ingénument que l'appréhension qu'elle avait de faire des sacrilèges, lui causait des peines plus insupportables que celles du Purgatoire. Ce qui la consolait

dans cet état de désolation était une voix intérieure qu'elle entendait quelquefois dans le fond de son âme, et qui lui disait intelligiblement : *C'est moi, ma fille, ne crains pas, ou bien : Venez à moi, vous qui travaillez et qui êtes chargés et je vous soulagerai*. A défaut de cette voix, elle ne trouvait de repos que dans une obéissance aveugle à la Supérieure ou à son Confesseur ; une seule de leurs paroles rétablissait la paix dans son esprit, et dissipait si entièrement ses scrupules, qu'elle communiait huit jours de suite sans aller se confesser.

Par la même obéissance, elle s'acquittait fidèlement de tout ce qu'on lui commandait pour la distraire de ses pensées. Elle écrivait tous les jours les points de la méditation qu'on devait lire à la Communauté, et une lettre tendre et affectueuse à Jésus-Christ, son chaste époux, dans laquelle elle exprimait l'état de ses peines intérieures d'une manière fort touchante, et le priait très instamment de la fortifier de sa grâce, et d'avoir pitié d'elle. Elle se recommandait ensuite au Saint ou à la Sainte desquels on faisait la fête ce jour-là ; elle le priait de remettre sa lettre à son Bien-Aimé, de l'appuyer de son crédit et de son intercession.

Cet état de peine ne laissait pas de lui être infiniment avantageux : car dans les angoisses que ses scrupules lui causaient, elle avait des lumières si relevées des choses de Dieu et de la dévotion, que si, d'un côté, son cœur nageait dans l'amertume, il était de l'autre dans un paradis de délices, et parmi les vents les plus froids des tentations, s'épanouissaient les fleurs de son éminente sainteté. Aussi était-ce cette saison rigoureuse d'épreuve et de douleur que l'amante des Cantiques demandait à son Bien-Aimé, pour rendre le jardin de son âme plus fertile en vertus : *Surge Aquilo, et veni Auster, et perfla hortum meum, et fluent aromata illius*. La V. M. Antoinette faisait de même ; elle tirait de ses scrupules matière à des actes de vertu, et des sujets continuels de pratiquer l'oraison, la confiance, l'humilité, la patience, la résignation au bon plaisir de Dieu, et la mortification.

Très dévote à notre P. saint Dominique, à sainte Catherine de Sienne, dont elle avait demandé par grâce de porter le nom, et particulièrement à la Très Sainte Vierge, elle récitait le Rosaire entier, le petit Office de Notre-Dame, et la dévote oraison qui commence par ces paroles, *Obsécro te Domina piissima*.

Peu de temps avant de mourir, elle supplia avec la dernière instance la Très Sainte Vierge de lui obtenir une heureuse mort ; et comme elle était rudement travaillée des tentations dont nous avons parlé,

elle lui demanda cinq grâces qu'elle jugea lui être nécessaires : la première, de mourir dans la grâce de Dieu avec une grande contrition de ses péchés ; la deuxième, de ne point mourir de mort subite ; la troisième, d'être en état de recevoir les derniers sacrements ; la quatrième, d'être délivrée de ses tentations à ce passage terrible de l'éternité, et la cinquième, d'avoir l'usage libre de sa raison, et une parfaite connaissance pour consacrer à Dieu les derniers moments de sa vie et les derniers mouvements de son cœur. Elle disait tous les jours cinq *Ave Maria* avec tant de confiance, à cette intention, qu'elle obtint par les mérites de cette Mère de grâces l'heureux effet de ses désirs, et même plus qu'elle n'avait demandé. Ses tentations et ses scrupules cessèrent plusieurs jours avant sa mort. Elle rendit l'âme avec des sentiments de joie et de dévotion, qui ne donnèrent aux Religieuses pas moins d'envie de la suivre, que de douleur de la perdre.

Nous avons parlé de sa dévotion aux mystères sanglants de la Passion du Fils de Dieu ; mais comme le Très Saint Sacrement est le mémorial des souffrances et de la mort de Notre-Seigneur, elle portait à cet auguste Mystère une dévotion toute de foi et de respect. Elle s'était fait une sorte de chapelet des vérités principales qu'elle remarquait dans cet ineffable Sacrement, et elle en tirait les plus saintes affections. La fréquente communion était le soutien de sa vie ; elle avouait ingénument que, sans les forces extraordinaires qu'elle tirait de ce pain des Anges, elle aurait infailliblement succombé sous la violence de ses tentations.

Les ardeurs divines qu'elle concevait dans cette fournaise du saint amour s'échappaient souvent au dehors par de saints transports. Elle désirait passionnément bannir les péchés du monde aux dépens de mille vies. « O péché ! s'écriait-elle dans cette pensée, que ne puis-je t'arracher de l'esprit et du cœur des hommes ? Oui, monstre abominable, je voudrais te pouvoir noyer dans mon sang, je m'exposerais volontiers pour cela aux supplices les plus cruels. O propre volonté ! continuait-elle dans ces transports d'amour, que tu es funeste aux hommes ; c'est toi qui les sépare de Dieu, et qui les précipites malheureusement dans le fond des enfers ! »

La dernière maladie de cette V. Sœur lui servit de purgatoire, pour expier quelques légères imperfections sous lesquelles les plus justes gémissent en cette vie. Un rhume accompagné d'une grosse fièvre épuisa durant deux mois ce qui lui restait de forces. Obligée de se rendre à la violence du mal, elle ne put se résoudre à aller à

l'infirmierie et pria très instamment la Mère Prieure de permettre qu'elle demeurât sur son pauvre lit.

Sœur Antoinette ressentit alors l'effet des ardentès prières qu'elle avait faites à la Sainte Vierge, pour obtenir une heureuse mort : car cette Mère de miséricorde se montra à elle, mais dans un état si majestueux et avec des regards si affables et si tendres, qu'elle en resta infiniment consolée. Depuis cette faveur, elle tint toujours les yeux fermés pour ne plus voir les créatures. Si elle les ouvrait quelquefois, c'était pour regarder les religieuses, ses chères Sœurs, qu'elle aimait tendrement dans la charité de Jésus-Christ, et pour les remercier par un regard affectueux des peines qu'elles prenaient auprès d'elle.

Après cette visite de la Reine des Anges, l'heureuse malade n'eut plus aucune peine intérieure, ses tentations et ses scrupules cessèrent, et l'attrait de l'amour divin la tenait si occupée en Dieu, qu'elle paraissait insensible aux douleurs de sa maladie ; et, chose étonnante, elle ne se remua qu'une seule fois sur son petit lit, en quarante jours qu'elle fut couchée. On lui vit verser quelques larmes que la charité et l'humilité lui tiraient du cœur, dans la vue des peines qu'elle donnait aux Sœurs qui la veillaient.

Se sentant près de mourir, elle demanda une dernière grâce à la Mère Prieure, qui fut que personne ne vît son corps après sa mort ; sa pudeur et son humilité la portèrent à implorer cette grâce, de peur que les Sœurs ne remarquassent les cicatrices profondes qu'elle s'était faites par ses disciplines et avec les autres instruments de pénitence dont elle matait son corps virginal.

Elle reçut les derniers Sacrements avec une dévotion sensible, répondant aux Litanies des Saints et à celles de la Sainte Vierge. Elle regarda doucement les religieuses qui priaient autour de son lit, leur fit un petit sourire en signe d'adieu ; puis elle arrêta quelque temps fixement les yeux sur la V. Mère Marie de Jésus, Prieure et fondatrice du monastère, comme pour lui demander une dernière bénédiction ; après l'avoir reçue, elle les ferma pour jamais à toutes les choses de la terre. Dans cet instant, un rayon de lumière, que toute la Communauté avait vu jaillir de ses yeux, se répandit sur son visage, et le rendit admirablement beau. Ainsi sa sainte âme passa de cette clarté corporelle à celle de la gloire le 15 février 1613. La V. Sœur n'avait que vingt-trois ans. Ses membres, après qu'ils eurent perdu leur chaleur naturelle, demeurèrent souples et maniables comme ceux d'un enfant.



LE MÊME JOUR

12. — Le livre des *Vies des Frères* raconte ainsi comment un certain Frère THÉOBALD avait été affermi dans sa vocation par le B. Père Jourdain de Saxe, lequel avait reçu de Dieu une grâce non moins grande pour retenir que pour attirer dans l'Ordre.

Maître Jourdain rentrant une fois à Bologne, les Frères l'entretinrent au sujet d'un novice troublé et tenté qui voulait retourner au siècle. Ils lui exposèrent l'affaire dans le détail. Ce novice avait été élevé avec tous les raffinements du bien-être et du luxe. Dans son inexpérience de la vie, il ignorait ce que c'était que souffrir. La moindre privation matérielle, le moindre effort sur lui-même lui étaient inconnus ; l'étude seule, pour laquelle d'ailleurs il avait de l'aptitude, lui avait coûté quelque labeur. Il n'avait jamais été malade, ajoutaient les Frères, et par tempérament il était porté à la douceur. Lorsqu'il était dans le monde il ne jeûnait jamais, excepté le Vendredi-Saint ; jamais il ne faisait abstinence, sauf peut-être de temps à autre le vendredi. En fait de prières, il ne connaissait que le *Pater*, qu'il avait entendu chanter ou réciter dans les églises. C'était comme par hasard qu'étant venu voir les Frères, et sur l'offre qu'on lui avait faite d'entrer dans l'Ordre, il s'était laissé prendre ne sachant pas dire non. Mais bientôt il en avait eu regret, car tout ce qu'il voyait et entendait lui paraissait une mort anticipée. La nourriture du couvent lui était insupportable, et sur sa dure couche il ne pouvait dormir. La tentation de dégoût devint bientôt si forte, que le jeune homme, naturellement porté à la douceur, se laissait aller à la violence contre le Sous-Prieur qui l'avait attiré dans l'Ordre ; un jour même il avait pris un grand psautier, et l'élevant, il voulait en frapper le Père.

Les religieux ayant fini leur récit, Maître Jourdain alla trouver le novice. Il apprit de lui qu'il se nommait Théobald : « Vous vous appelez Théobald, mon fils ? dit le Saint. Ce nom est d'un excellent présage, car il signifie « *qui tend à Dieu*. » Après lui avoir adressé quelques autres paroles, le Bienheureux le prit avec lui et l'emmena à l'église où il le fit mettre à genoux au pied de l'autel de saint Nicolas. Il lui ordonna en même temps de réciter le *Pater*, la seule prière qu'il connût dans son ignorance des choses religieuses. Pendant que l'adolescent récitait les paroles du Sauveur, Jourdain plaça ses mains sur sa tête et avec toute l'ardeur de son âme, supplia le Seigneur d'éloigner la tentation de ce Frère. Sous cet attouchement du Bienheureux en prière, le

novice sentit une douceur ineffable pénétrer dans son cœur et le changer totalement. Quand le Bienheureux sortit ses mains en les élevant, il sembla à ce Frère que son esprit et son cœur s'élevaient en même temps et s'établissaient dans une paix durable.

Ainsi consolé et affermi, Frère Théobald se rendit très utile à l'Ordre, où il employa les riches dons qu'il avait reçus du ciel.

~~~~ Au même livre des *Vies des Frères* il est encore raconté que durant un des séjours du Bienheureux Jourdain à Paris, un certain Frère HERRIC était fortement tenté de quitter l'Ordre. C'était un de ceux que le Maître avait attirés à Saint-Jacques par l'efficacité toute-puissante de sa parole. Plusieurs fois déjà, le Bienheureux, par des paroles d'encouragement et de paternels entretiens, avait essayé d'affermir ce cœur chancelant ; mais le novice ne paraissait nullement touché. Il réclamait, au contraire, avec instance, ses habits du siècle et les divers objets qu'il avait apportés. Le Maître lui dit alors qu'il le congédierait le lendemain. C'était le jour de la Pentecôte. Les Frères étaient venus de toutes parts pour le Chapitre général. Le lendemain, sous les cloîtres de Saint-Jacques, les religieux, en grand nombre, firent la procession solennelle et les autres cérémonies d'usage.

L'aspect de ces longues files de religieux revêtus d'habits blancs et chantant tous ensemble les louanges de Dieu, semblait être comme une vision des hiérarchies célestes. Jourdain avait compté sur l'émotion résultant de ce spectacle pour agir sur le cœur du jeune homme, mais celui-ci fut insensible. On se rendit au Chapitre. Là, le Bienheureux appelle le novice, et en présence des Frères, il le supplie de demeurer encore. Il lui demande, les larmes aux yeux, de ne pas obéir aux suggestions du démon, en quittant une société si florissante et si sainte, qui l'avait accueilli comme aucun autre institut ne le ferait. Mais le novice, sans se laisser toucher à des douces instances, demandait à partir. Alors, le Bienheureux, voyant ses efforts impuissants, l'envoie au vestiaire réclamer ses habits. Pendant qu'il s'éloignait pour aller déposer les livrées du Christ, Jourdain dit aux religieux assemblés : « Mes Frères, frappons de nouveau à la porte de la Miséricorde, mettons-nous à genoux et récitons le *Veni Creator*. » L'hymne n'était pas encore terminée, lorsqu'on voit entrer le novice fondant en larmes. Il se précipite au milieu du Chapitre demandant pardon, s'humiliant aux pieds des Frères et promettant persévérance. A la vue du prodige, les religieux, remplis de joie, rendirent grâces au Seigneur. Ce novice resta désormais fidèle ; il fit de grands progrès en science et en vertu, devint Lecteur et un prédicateur apprécié.

1577. — Aux îles Canaries mourut, plein de mérites, le Vénérable DENIS DES SAINTS, évêque de Carthagène. Profès de Saint-Dominique de Xérès, dans l'Andalousie, il fut élu Prieur en plusieurs couvents et il les gouverna tous avec une insigne piété. Règle vivante, il portait ses religieux à remplir fidèlement les devoirs de leur état.

Les ducs de Médina Sydonia l'honorèrent d'une estime particulière tant qu'il résida en Espagne. Il fut confesseur de la comtesse de Niéva, Léonore de Soto-Major, laquelle, à la persuasion de son directeur, embrassa le Tiers-Ordre de notre Père saint Dominique. Sous la conduite du V. Père, cette comtesse fit de si admirables progrès dans la vertu qu'elle mourut en odeur de sainteté. Vingt-quatre ans après son décès, on trouva son corps aussi entier que le jour où il fut enterré. Cette pieuse dame avait laissé son fils sous la conduite du V. Père Denis, afin qu'il l'élevât dans la crainte de Dieu et lui apprît à bien conduire les populations de son territoire.

L'éclat du mérite de notre V. Père attira sur lui l'attention et il fut nommé à l'évêché de Carthagène. Il gouverna cette Eglise durant quatre ans avec une vigilance toute pastorale et un zèle ardent du salut des âmes. Il mourut saintement dans les travaux de sa charge vers 1577. — (Lopez, Fontana.)

1580. — Aux Indes Orientales mourut pour la foi le dévot Frère PIERRE DE LA MAGDELEINE. Il était né à Lisbonne, et avait pris l'habit de Frère Convers, au couvent de Saint-Dominique de cette ville.

En 1548, voyant le V. P. Diego Belmudez prêt à s'embarquer pour aller fonder la célèbre Congrégation des Indes Orientales, afin de travailler avec ses Frères à la conversion de ces peuples barbares, il fit tant d'instances auprès des supérieurs, pour obtenir de l'accompagner et de partager ses glorieux travaux, que ceux-ci ne purent refuser à son zèle la grâce qu'il sollicitait.

Il s'embarqua avec le P. Belmudez; et quand ils furent arrivés aux Indes, il ne gagna pas moins d'âmes à Dieu par son zèle, par ses prières et par son exemple, que les autres religieux par leurs prédications. Le V. P. Vicaire de la Congrégation, voyant les fruits merveilleux que Dieu faisait par lui, l'envoya à Morumbin fonder une maison sous les auspices de sainte Barbe, vierge et martyre. Le V. Frère accomplit cette mission avec tout le succès qu'on s'était promis de sa prudence et de son zèle.

Les supérieurs l'envoyèrent ensuite à la ville de Damian, où l'Ordre avait bâti un beau couvent pour y entretenir plusieurs religieux, dans l'espérance de vaquer quelque jour également au salut des Indiens de cette province, et à celui des nègres sujets du Grand Mogol, parce que cette ville est frontière aux Etats de ce roi, qui est un des plus puissants de l'Orient. Quand il arriva à Damian, cette place occupée par les Portugais était si dépourvue de munitions et de soldats, que les nègres y faisaient de fréquentes excursions pour la surprendre, et se promettaient de s'en rendre bientôt les maîtres, n'y ayant point d'apparence que la garnison, qui était faible et fort fatiguée, pût résister longtemps.

Ils vinrent donc un jour en grand nombre pour l'attaquer, pensant l'accabler par leur multitude. Le gouverneur qui était un gentilhomme Portugais, brave de sa personne, et fort expérimenté au fait de la guerre, méprisa ces

Mores mal disciplinés; et pour leur montrer que les peuples de l'Europe avaient plus de valeur et plus d'adresse qu'eux, et qu'une poignée de gens bien conduits étaient capables de défaire une armée de barbares, il mit ses gens en bataille dans la place; et par une résolution qui tenait de la bravoure plus que de la prudence, il commanda qu'on ouvrit les portes de la ville pour fondre sur ces lâches ennemis, qui n'étaient forts que par leur nombre. Sitôt que ses officiers et soldats virent cette multitude effroyable de nègres, ils perdirent courage, et murmurèrent contre le gouverneur; ils dirent hautement qu'il les menait à la boucherie, et qu'en les exposant à une mort inévitable, il allait perdre la place et ternir pour jamais la gloire de leur nation et l'honneur de leur prince.

Le B. Frère Pierre, à la vue de ce découragement des soldats, s'alla mettre au milieu d'eux, et ayant fixé à la pointe d'une lance le crucifix qu'il portait avec lui, il les exhorta à combattre vaillamment pour la foi que ces Mores mécréants voulaient anéantir. Il leur représenta si vivement qu'ils devaient exposer leur vie pour la cause de Jésus-Christ, que tous prirent une généreuse résolution et marchèrent en avant. Le B. Frère Pierre tenant toujours sa croix élevée, se mit auprès du gouverneur, et toute la garnison, encouragée par ses ferventes exhortations, se rua sur les Mores avec une telle intrépidité, qu'elle rompit leurs bataillons, en fit un horrible massacre, et mit le reste en fuite. Mais le B. Frère Pierre fut la victime qui mérita de Dieu par son sang la victoire : car, quand ces infidèles s'aperçurent que les soldats chrétiens tiraient toute leur force de la croix, ils décochèrent une grêle de flèches sur le B. Frère Pierre qui portait ce triomphant étendard. Il en fut percé en tant d'endroits par tout le corps, que sa vie s'échappant à travers ces glorieuses blessures, son âme alla recevoir dans le ciel le prix de ses héroïques vertus. Sa mort arriva le 15 février 1580. — (Sousa).

1669. — En Sicile, le V. Père JEAN-MARIE BERTIN. Il était entré jeune encore dans l'Ordre au couvent de Saint-Dominique, à Palerme. Il exerça dans ce même couvent les charges les plus honorables, étant tour à tour Prieur, Régent des études, Consulteur de la S. Inquisition. Tant qu'il vécut, il travailla à étendre la piété en propageant les confréries, les associations chrétiennes.

Exploitant avec fruit les inépuisables richesses du Rosaire, ce V. Père a écrit un ouvrage intitulé : *Hortus conclusus Rosarii, Le Jardin fermé du Rosaire*, où il cueille pour les contemplatifs les plus belles considérations; pour les prédicateurs les plus riches enseignements de la foi; pour les âmes languissantes et abattues les plus douces consolations. Il défend aussi, dans un autre ouvrage, *la rose sans tache de la S. Inquisition, en laquelle s'épanouit la pureté virginale de la foi catholique*.

1675. — A Evreux, le V. Père JACQUES POURVU, docteur en théologie. Il prit l'habit fort jeune dans le couvent de cette ville, mais dès le

commencement vivait avec la sagesse et la maturité d'un vieillard et ne formait que de grands desseins pour se rendre le digne enfant de son Père S. Dominique. Pour l'imiter en son esprit de pauvreté et d'humilité, il recevait à genoux les choses qu'on lui donnait pour son usage. Tout docteur qu'il était, il avait l'obéissance d'un novice, et se tenait pour la plupart des choses dans une dépendance totale des supérieurs. Il enseigna la rhétorique, la philosophie et la théologie à Grenoble, sans que ces emplois diminuassent ses exercices de piété, et les moments qu'il avait destinés à la prière.

Étant Prieur de son couvent d'Évreux, il s'y montra le modèle d'un véritable Supérieur, unissant saintement aux devoirs de sa charge le zèle des âmes. Il s'employait volontiers à confesser toute sorte de personnes, soit dans le siècle, soit dans les monastères des religieuses. Hors le temps qu'il donnait ainsi à ses devoirs et à la charité envers le prochain, tout le reste n'était de jour et de nuit que pour l'oraison et la prière. Il garda toujours l'abstinence de la viande et généralement toutes ses règles avec une parfaite exactitude. Ses vertus lui acquirent l'estime et la confiance de toute la ville, et principalement celle de l'évêque d'Évreux, qui le considérait comme un saint. Enfin, cassé de vieillesse et de travaux, et rempli de mérites, il reçut les derniers Sacraments avec une dévotion admirable, invitant toutes les créatures à bénir Dieu avec lui, jusqu'à ce que, venant à défaillir, il passa saintement de ce monde, pour aller louer dans le Ciel son Créateur et son Père, l'an 1680, âgé de 73 ans et la 55<sup>e</sup> année de sa profession. — (*Ex Epist. Encyclicâ*).

1628. — A Dijon, au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, mourut la V. Mère ANNE CHANGENET. Dieu l'avait retirée du monde dans un temps où elle allait en suivre les maximes et le train. Elle fut si fidèle à la grâce de sa vocation qu'elle évita soigneusement les occasions qui pouvaient la détourner du dessein où elle était de se faire religieuse, jusqu'à supposer une maladie, pour ne pas assister aux noces d'une de ses amies. Cette amie, pour se consoler de son absence, lui avait envoyé une bague, dans laquelle ces paroles étaient écrites : « Plaire à plusieurs et n'aimer qu'un. » Anne rumina toute la nuit ces paroles, et convertit le sens profane de cette devise aux justes et indispensables devoirs qui nous engagent à n'aimer que Dieu seul. Dès le lendemain elle entra dans le monastère, pour y servir Dieu en esprit et en vérité le reste de ses jours.

Elle reçut l'habit dans cette pieuse disposition, et elle mena une vie si conforme à la sainteté de son état, que Dieu la jugea digne de souffrir pour son divin amour. Les croix intérieures épurèrent continuellement sa vertu par un entier éloignement de toutes sortes de consolations humaines. Elle sut garder une fidélité inviolable à Dieu dans ces peines. La patience fut la dernière perle de sa couronne : car après l'avoir saintement pratiquée pendant une maladie de trois mois, elle alla, munie des derniers sacrements, recevoir sa récompense dans le ciel, où elle porta l'innocence baptismale. Le



prêtre qui entendit sa confession générale la veille de son entrée en Religion en a rendu un illustre témoignage ; il a assuré qu'elle n'avait jamais offensé Dieu mortellement durant tout le cours de sa vie. — (Mém. de Dijon).

1647. — A Florence, au monastère de Saint-Jacques, mourut la V. Mère HYACINTHE FABRON. Sa pieuse mère la consacra à Dieu dès le jour de sa naissance, et par cette offrande elle lui attira mille bénédictions du ciel. Sitôt qu'elle commença à connaître Dieu, l'enfant lui donna son cœur, et elle pratiqua la dévotion dans le monde jusqu'à ce que sa mère l'offrit à Notre-Seigneur, pour s'acquitter de la promesse qu'elle lui avait faite de la destiner à son service. Elle avait choisi à cet effet le monastère de Sainte-Claire ; mais la veille du jour où elle devait l'y mener, Jésus-Christ lui apparut la nuit, accompagné de la Sainte Vierge, du prophète David et de la B. Ozanna de Mantoue, et lui déclara qu'il voulait que sa fille fût de l'Ordre de saint Dominique. La mère obéit sans hésitation, et le lendemain 24 août 1595, elle la conduisit au monastère de Saint-Jacques pour être religieuse.

Ce fut dans ce sanctuaire que les vertus de notre Sœur parurent avec éclat. Elle gardait inviolablement les Constitutions, se rendant extrêmement exacte au silence et aux autres observances de la vie régulière. Ses Supérieurs lui permirent de jeûner au pain et à l'eau quatre jours de la semaine. Elle ne but jamais de vin que dans sa dernière maladie, et encore ce fut par ordonnance du médecin ; mais elle y mettait tant d'eau, qu'il n'avait plus ni force ni saveur. Ses communions étaient fréquentes ; presque toujours en oraison, pour la trouver, il la fallait chercher au chœur, où elle était absorbée en Dieu. Quand les prières des Quarante-Heures se célébraient dans l'église du monastère, elle ne sortait du chœur ni jour ni nuit, pour tenir fidèle compagnie à son divin Amour, au Très Saint Sacrement. En entrant dans le monastère pour se consacrer à Dieu, elle avait aperçu en l'air trois grandes croix : ce qu'elle interpréta des trois vœux qu'elle devait faire, s'immolant par la chasteté, la pauvreté et l'obéissance.

Elle reçut tant de lumières par l'union continuelle de son esprit à Dieu, qu'elle composa d'excellents livres spirituels remplis des plus belles sentences de la Sainte Écriture, bien qu'elle n'eût aucune connaissance de la langue latine. Quoiqu'elle se tint cachée dans les plaies sacrées de Jésus-Christ, et que sa profonde humilité lui fit éviter avec soin la fréquentation des créatures, l'éclat de ses admirables vertus la rendit si chère à Madame Victoire, grande-duchesse de Toscane, qu'elle n'avait point de plus grand plaisir que de se dérober à la cour pour venir s'enfermer dans la pauvre cellule de la V. Mère Hyacinthe, et jouir à son aise de la douceur de sa conversation. Cette vénérable servante de Jésus conserva l'innocence de son baptême jusqu'à sa mort, qui arriva le 15 février 1647. — (*Acta Capit. Rom.* 1670).



## XVI FÉVRIER

*Le V. P. VICTOR RICCI*

*Profès du Couvent de Fiesole, et Missionnaire Apostolique  
dans la Chine (\*)*

(1685)

E zélé missionnaire était né à Florence, et appartenait à une famille des plus considérables de cette ville. Il prit l'habit au couvent de Fiésolo, et après avoir passé l'année de son noviciat avec beaucoup de ferveur, donné pendant ses études des marques de sa piété et de son bel esprit, il fut nommé Lecteur au dit couvent de Fiésolo. Il s'acquitta de cet emploi avec succès ; mais le désir de travailler à la conversion des infidèles le pressant intérieurement, il se joignit à trente religieux de l'Ordre, que le V. P. Jean-Baptiste Moralès conduisait aux Philippines, en 1649. Après une navigation de sept ou huit mois, ces généreux apôtres arrivèrent au terme de leur voyage.

Le Provincial de la Province du Saint Rosaire des Philippines, rempli de joie de voir une troupe de missionnaires animés du zèle du salut des âmes, les envoya en diverses localités. Le V. P. Victor Ricci demeura quelque temps à Manille ou aux environs, occupé à instruire les peuples des vérités de la Foi. Son travail fut béni, mais il

(\*) *Hist. Philip.* Lib. II. Cap. 6, 8, . (Lafon, Suppl. d'Octobre).

ne put supporter tant de fatigues, et tomba malade. Ses infirmités durèrent l'espace de deux ans, et le réduisirent à un tel état qu'on fut obligé de lui administrer le saint Viatique. Dieu néanmoins, qui le destinait à des travaux plus considérables, lui rendit un peu de santé, et dès qu'il se crut en état d'entreprendre de nouveaux labeurs il chercha les moyens de pénétrer dans le Japon ou dans la Chine.

La Providence lui en fournit bientôt l'occasion. La Province des îles Philippines étant assemblée l'an 1654, à Manille, pour un Chapitre intermédiaire, le V. P. Pierre de Ledo, Provincial, fort zélé pour la conversion des infidèles, était sensiblement affligé de voir que, depuis l'an 1637, aucun de nos missionnaires n'avait pu pénétrer dans le Japon, quoiqu'ils n'en fussent éloignés que de deux cents lieues. Ce royaume où on avait compté un grand nombre de missionnaires, tant de notre Ordre, que de celui de saint François et de la Compagnie de Jésus, se trouvait, en effet, sans un seul ministre de l'Evangile. Pour fortifier un nombre considérable de chrétiens exposés à une cruelle persécution, le P. Provincial résolut d'y aller en personne, et d'y conduire trois célèbres missionnaires, savoir les VV. PP. Raymond de la Vallée, dont nous parlerons au 19 octobre ; Pierre de Ansa, ancien missionnaire de la Province de Cagayan, et Antoine de Barrios. Il conduisit cette affaire avec beaucoup de prudence et un grand secret, de peur que son dessein ne fût découvert ; il acheta un vaisseau, avec les aumônes que les chrétiens lui donnèrent et l'argent de plusieurs couvents de la Province ; car c'est un usage parmi ces saints religieux, que le Provincial prend aux maisons les plus riches ce qu'il juge à propos, pour l'entretien des missions de la Chine, ou pour soulager les couvents qui sont en nécessité. La prudence et la sagesse de ce zélé Provincial faisait espérer un heureux succès ; mais la Providence, dont les voies sont impénétrables, en disposant autrement, tous ses pieux desseins échouèrent, et il fut impossible de pénétrer dans le Japon, dont les avenues étaient soigneusement gardées.

Ce que le P. de Ledo ne put exécuter en faveur du Japon, il le fit pour le vaste empire de la Chine, où il envoya cinq zélés missionnaires, célèbres par leurs travaux apostoliques ; les VV. Pères Raymond de la Vallée, notre Victor Ricci, Dominique Coronado, Diego Rodriguez, et Grégoire Lopez, chinois de nation, lequel a été le premier religieux, le premier prêtre et le premier évêque de son pays. Ces hommes apostoliques s'embarquèrent avec quelques soldats

chrétiens, qui les accompagnaient, et abordèrent au port d'Amoy, le 1<sup>er</sup> juillet 1655. Comme le V. P. Victor Ricci était parti de Manille avant d'être parfaitement remis de sa longue maladie, les fatigues et les inconvénients de la navigation lui causèrent une rechute. En sortant du vaisseau, il tomba défaillant entre les mains de ses Frères, qui le firent porter dans la maison d'un chrétien. Il recouvra peu à peu ses forces, par la vertu des remèdes, et se trouva enfin en état de travailler à la conversion des Chinois.

Le Père Provincial lui ordonna de demeurer à Amoy, et d'y établir une résidence comme dans un lieu fort propice, Amoy étant le premier port de la Chine, d'où on peut entretenir aisément commerce avec Manille. Les autres missionnaires, qui étaient restés quelque temps avec le V. P. Victor Ricci, jusqu'à ce qu'il eût repris un peu ses forces, se retirèrent, sur la fin du mois de juillet, à Fo-gan, contrée qui leur était assignée. Cette séparation fut sensible à notre missionnaire, qui se vit dès lors tout seul, et privé par conséquent du secours qu'il trouvait en ses Frères, soit pour se confesser, soit pour consulter sur les difficultés qui pouvaient survenir dans le cours de sa mission. Appuyé néanmoins sur le Père des miséricordes, il s'appliqua à remplir tous les devoirs d'un homme apostolique.

Il résolut d'abord de bâtir une église dans la ville d'Amoy, qui n'avait pas cet avantage, quoiqu'elle eût reçu plusieurs missionnaires. Il acheta, pour cet effet, une humble maison, et la disposa avec tant de diligence, qu'on y célébra la Messe le 5 d'août, jour consacré à Notre-Dame des Neiges.

Ce fut une consolation bien grande pour les chrétiens du pays, qui eurent dès lors plus de facilité pour s'assembler. Ceux des environs s'y rendaient aussi.

Cette chrétienté devint très prospère par les soins et la vigilance du V. P. Ricci, malgré les oppositions des gens du pays, lesquels, outre leur naturel brutal et sauvage, sont pour la plupart gens de mer, et ne cherchent que l'argent dans leur négoce avec Manille. Notre missionnaire s'appliqua soigneusement à prêcher à ces infidèles l'Évangile dans toute sa pureté, à leur faire saisir la futilité de leurs superstitions, à leur inspirer l'horreur du péché et l'amour de la vérité et la justice. Quelques-uns se moquaient des discours de cet homme apostolique, quelques autres vomirent même plusieurs blasphèmes contre la loi de Dieu; mais il s'en trouva aussi plusieurs qui, touchés du ciel, embrassèrent notre sainte religion et demandèrent le Baptême.



Outre les fonctions évangéliques auxquelles se livrait le Serviteur de Dieu, sa charité l'engagea dans des fatigues et des embarras bien étranges. C'est une coutume fort ordinaire dans ces pays, que les pères et mères exposent leurs enfants, et en particulier les filles, le long des chemins et dans les campagnes, pour n'être pas obligés de les nourrir. Ainsi ces petites créatures, entièrement abandonnées et exposées à toutes les intempéries des saisons, périssent misérablement et même sont souvent mangées par les chiens ou autres bêtes. Cette conduite barbare toucha sensiblement le V. P. Victor Ricci. Voulant tout aussitôt remédier à ce mal, il fit placer des affiches où, après avoir représenté à ces idolâtres leur cruauté, l'énormité du crime dont ils se rendaient coupables, il avertit ceux qui ne seraient pas en état de nourrir leurs enfants de les conduire tous à l'église, qu'il s'engageait, avec le secours du Seigneur, à leur fournir le nécessaire.

Le V. P. Ricci connut bientôt les difficultés d'une charité si large. A peine eut-on appris la disposition de ce zélé missionnaire, qu'on lui amena un grand nombre d'enfants, dont les uns étaient encore à la mamelle, les autres de deux ou trois ans, ou pour le plus de quatre à cinq, tous chargés de vermine et des infirmités inséparables de cet âge. Le peu d'aumônes que les chrétiens d'Amoy lui donnaient était insuffisant pour tant de besoins, et le charitable Père, chargé de tous ces enfants, fut contraint de mendier de porte en porte pour leur nourriture, et d'employer une partie du jour à les nettoyer. Une consolation très grande pour le V. P. Ricci, dans cet exercice de charité, c'est que, ces petits enfants se trouvant à l'extrémité, il leur conférait le Baptême, et leur procurait par ce moyen le bonheur éternel. Leur nombre se multiplia d'une manière extraordinaire, ce qui lui fit concevoir le dessein de bâtir un hôpital; il écrivit à Manille afin d'avoir quelques secours pour cette bonne œuvre.

Un jour que notre missionnaire continuait ces actions de charité, le jeune homme qui était à son service l'avertit que, non loin de la porte d'Amoy, se trouvait un enfant de trois ou quatre ans, exposé à la rigueur de l'hiver, fort malade et en danger de mort. Le V. P. Ricci envoya sur l'heure son domestique chercher cet enfant et le porter à l'église; il s'informa ensuite pour savoir à qui il appartenait, afin d'obtenir au moins de ses père et mère quelque chose pour sa nourriture. On lui apprit que c'était l'enfant d'une femme idolâtre, qui l'avait eu de son beau-frère; cette malheureuse, craignant qu'en l'exposant ainsi, quelqu'un le retirât dans sa maison pour le nourrir,

et que dans la suite cet enfant, irrité contre elle, ne lui ôtât la vie, fut assez barbare et inhumaine pour lui crever les yeux avec une grosse aiguille, et l'exposer dans le chemin, enveloppé dans de mauvais hail-lons. Un objet si triste toucha vivement le V. P. Ricci, qui se chargea de cet innocent. La quantité de vers qui sortaient de ses yeux était si prodigieuse, que, quelque soin qu'il apportât, il ne pût de quelque temps les enlever tous. Néanmoins, l'état du petit infortuné devint moins douloureux; mais le danger où il était de mourir obligea le Père à le baptiser. Il le garda quelques mois encore, jusqu'à ce que, contraint de sortir d'Amoy, par suite des excursions des Tartares, il le porta dans l'île de Lié-Sou, où mourut ce petit aveugle.

Pendant que le V. P. Ricci s'appliquait avec soin à instruire ces idolâtres, quelques chrétiens, qui avaient quitté le service des Portugais de Macao et s'étaient retirés dans l'île de Rezoa, en face d'Amoy, pour y faire fortune, le prièrent instamment de venir chez eux et de leur administrer les Sacraments. Son zèle ne lui permit pas de différer ce service; il s'embarqua à la première occasion, afin de satisfaire ces bons chrétiens. Le trajet n'était que de sept lieues; il éprouva néanmoins toutes les fatigues et les dangers d'une longue navigation; car le vaisseau ayant été jeté, par la violence d'une tempête, entre des sables et des rochers, les mariniers ne purent en sortir, et on se vit plus d'une fois sur le point de faire naufrage. Les passagers, qui étaient cent cinquante, et tous idolâtres, invoquaient les esprits de la mer, et leur offraient des sacrifices. Le V. Père Ricci leur représenta la vanité de leurs idoles, et leur inspira de s'adresser à Dieu, créateur de toutes choses; mais toutes ses charitables remontrances furent inutiles. De son côté, le Serviteur de Dieu, promettant de dire quelques messes pour le soulagement des âmes du Purgatoire, deux barques de pêcheurs parurent bientôt, lesquelles, s'approchant de la jonque menacée d'un prochain naufrage, recueillirent tous ceux qui y étaient. Le V. P. Ricci, échappé à ce danger, se trouva dans un autre plus considérable; car, étant tombé dans la mer, on ne le retira que très difficilement; et comme il n'eût point la facilité de faire sécher ses habits, il contracta de vives douleurs, qui ne se dissipèrent que longtemps après.

Il entra dans Pezoa vers le milieu de la nuit. Les chrétiens l'ayant su, le reçurent comme un Ange, et n'oublièrent rien de ce qui pouvait le remettre de ses fatigues. Notre missionnaire dressa une petite chapelle, avec toute la décence qui lui fut possible, pour y célébrer la

Messe, et après avoir confessé ces chrétiens, il les communia et baptisa plusieurs enfants. Les infidèles eux-mêmes venaient entendre ses instructions, et il y avait lieu d'espérer que les travaux du Serviteur de Dieu seraient utiles et avantageux à ces idolâtres, lorsque le gouverneur de la forteresse, qui y commandait au nom du général de l'armée chinoise levée contre les Tartares, s'apercevant que ses soldats suivaient l'exemple des autres, commanda au V. P. Ricci de sortir incessamment de l'île et de rentrer à Amoy. Ainsi contraint, il laissa, après quelques jours, ces pauvres chrétiens dans une grande affliction. Son séjour à Amoy ne fut pas non plus de longue durée; car le bruit s'étant répandu que les troupes des Tartares s'avançaient de ce côté, les Chinois abandonnèrent la ville, et le V. P. Ricci se retira, à la prière des chrétiens, en un lieu sûr. Les maux ne furent pas tels qu'on les avait crus, les Tartares ne vinrent point à Amoy : ainsi les Chinois et le missionnaire y retournèrent, non toutefois sans avoir essuyé une furieuse tempête.

Les guerres civiles causant d'étranges bouleversements en Chine la ville d'Amoy changea de face d'une manière surprenante; car le corsaire Kue-Sing étant maître de toutes les mers par le nombre prodigieux de jonques qu'il possédait, grand nombre de Chinois, mécontents de la domination des Tartares l'avaient suivi, et s'étaient retirés à Amoy ou dans l'île qui en porte le nom, île dont l'étendue n'est que de sept petites lieues. Cette multitude de Chinois rendit Amoy plus peuplée que les plus fameuses villes de l'Empire et riche de maisons et de palais magnifiques : on y comptait quinze cent mille habitants; tout le commerce de la Chine s'y faisait : aussi lui donna-t-on un nom convenable à sa grandeur et à sa magnificence : Zou-bin-tchéou, c'est-à-dire, ville qui aime son Prince, parce qu'en effet elle était habitée des Chinois, qui ne voulant pas reconnaître pour souverain l'empereur des Tartares, étaient inviolablement attachés à Zunglie, leur légitime empereur.

Une si grande multitude de peuple, qui d'ailleurs, n'ayant ni foi, ni religion, se plongeait dans toutes sortes de désordres, causa dans l'île une infection bientôt suivie d'une mortalité extraordinaire. Comme les chrétiens y étaient peu nombreux, le V. P. Ricci ne put guère pour lors exercer sa charité qu'à l'égard des enfants malades. Il était dans un mouvement continuel pour aller dans les maisons, afin de les visiter, et agissait avec tant de douceur et tant de politesse à l'égard de leurs parents, que ceux-ci les lui offraient volontai-

rement. Dieu répandit sa bénédiction sur la charité de notre missionnaire : il administra le Baptême à un grand nombre, et par une spéciale providence du Ciel, tous les enfants qui furent baptisés moururent peu après.

Il donna aussi le Baptême à une vieille femme âgée de quatre-vingts ans, regardée par les Chinois comme une personne inutile et à laquelle on refusait le nécessaire. On l'avait jetée, par une inhumanité sans nom, sur un fumier, pour qu'elle ne fût pas exposée à la vue des passants. Le V. Père Ricci alla trouver cette abandonnée ; il tâcha de la consoler, lui inspira le désir d'embrasser la foi de Jésus-Christ ; et après l'avoir instruite le mieux qu'il put, des mystères de notre sainte religion, il eut la consolation de la voir expirer, régénérée par le saint baptême.

Impossible de raconter dans le détail tout ce que le V. P. Ricci eut à souffrir durant les guerres qui bouleversèrent la Chine, quand celle-ci voulut secouer le joug des Tartares. Sa vie, ainsi que celle des autres compagnons de son apostolat, fut souvent en danger. La Chine parvint à triompher de ses oppresseurs, mais le calme rétabli momentanément dans le pays, ne mit point le V. Père à l'abri des persécutions et des tracasseries locales. Néanmoins, tel était le prestige qu'exerçait sa vertu, qu'il fut honoré des mandarins et que l'empereur Koué-sing le choisit pour aller, en qualité d'ambassadeur, porter à Manille les lettres qu'il adressait au gouverneur des Philippines. Pour ne pas compromettre les intérêts de sa mission, le V. P. Ricci accepta cette ambassade pompeuse qui devait lui attirer dans la suite les plus pénibles désagréments.

Ce ne fut pas de ce côté seulement, que le Serviteur de Dieu eut à souffrir ; il essuya encore toute la rigueur d'une grande pauvreté. C'est un règlement de la Province du Saint-Rosaire des îles Philippines, que les missionnaires de la Chine ne peuvent avoir dans ce vaste empire aucuns biens fixes pour leur entretien, afin de ne pas donner occasion aux Chinois, qui sont d'ailleurs également soupçonneux et avares, de croire qu'on va dans leur pays, non pour enseigner la voie du salut, mais pour s'emparer de leurs richesses. Ces ministres de l'Evangile se nourrissent donc avec le peu d'aumônes que leur donnent les chrétiens, une pension modique que le roi d'Espagne leur fait payer et le riz que la Providence envoie dans les quartiers où ils se trouvent. Il est aisé de connaître par là combien est dure et pénitente la vie de ces hommes apostoliques. Cepen-



dant ils soulagent les pauvres Chinois dans leur nécessités, ils achètent des maisons où s'assemblent les fidèles pour le service divin, ils élèvent des églises : et nous avons lu dans la relation de la nouvelle persécution de la Chine, que nous avons dans ces contrées trente-six églises, tant pour les hommes que pour les femmes, lorsqu'en 1708, on chassa nos missionnaires de cet empire, à cause qu'ils rendaient obéissance au Cardinal de Tournon.

Toutes ces circonstances, jointes aux difficultés qui empêchaient d'envoyer de Manille les provisions nécessaires, à cause des guerres qui désolaient tout le pays, obligèrent le V. P. Jean-Baptiste Moralès, pour lors Vicaire provincial des Missions, à demander au Chapitre provincial, qui se tint à Manille en 1659, qu'il fût permis aux missionnaires de recevoir des Chinois quelques grains pour les semer dans les lieux où ils feraient leur résidence. On examina cette proposition avec beaucoup de soin : et après avoir mûrement pesé les raisons pour et contre, il fut conclu que, cette demande étant opposée aux règlements de la Province, on ne pouvait l'accorder. Ainsi, on répondit aux missionnaires, que, puisqu'ils avaient entrepris leurs travaux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et qu'ils étaient même disposés à sacrifier leur vie pour la conversion des infidèles, ils devaient mettre toute leur confiance dans la Providence, sans avoir recours à des précautions peu édifiantes pour les Chinois ; que celui qui nourrit les oiseaux ne leur manquerait point, et que de son côté la Province leur enverrait ce qui serait indispensable. Cette décision, bien qu'un peu dure selon les apparences, fut reçue avec tranquillité de tous les missionnaires, qui continuèrent avec la même ferveur et la même fidélité leurs fonctions apostoliques.

La Providence voulut, à la suite de diverses circonstances, que le V. P. Ricci travaillât encore avec fruit dans le Fo-kien. Il vint à Fou-Tchéou, capitale de cette province, y convertit bon nombre de païens, et, par sa vigilance, cette vigne arrosée de ses sueurs reçut les plus abondantes bénédictions du ciel.

De l'aveu de tous les missionnaires désintéressés, la mission du Fo-Kien était jadis la plus florissante. Il y avait lieu d'espérer de plus beaux résultats encore, si Dieu, par un jugement impénétrable, n'eût permis que tous nos missionnaires ne fussent expulsés de la Chine, à cause de leur fidélité à rendre au Légat du Pape le respect et l'obéissance qui lui étaient dûs.

Ce fut vers la fin de l'année 1664 que commença cette persécu-

tion générale, dont nous raconterons les détails dans la vie de l'illustre P. Dominique Navarette. Après bien des essais infructueux pour rester au milieu de son troupeau, le P. Victor Ricci rentra à Manille, le 19 mars 1666. Elu Prieur dans la communauté qu'édifiait sa régularité, il remplit cette charge avec autant de zèle et de fermeté que de charité et de prudence.

A peine avait il fini ce Priorat, qu'il fut placé en 1673 à la tête des religieux qu'on envoyait dans l'île Formose. Mais fort mal reçus des Hollandais devenus maîtres de l'île, ceux-ci durent rentrer à Manille. Le V. P. Ricci fut alors préposé au couvent de Cavite, où après avoir vécu comme un parfait religieux, épuisé de travaux et de fatigues, il se reposa dans le Seigneur le 15 février 1685 (1).



## *Le V. P. RAYMOND MAILHAT*

*Profès du Couvent de Toulouse (\*)*

(1611-1693)

LE V. P. Raymond Mailhat naquit, l'an 1611, au diocèse de Pamiers. Etant venu dans la ville de Toulouse pour y étudier, il fut si édifié de la modestie, de la régularité et de la sainteté des religieux de saint Dominique, qu'il demanda leur habit. Cette grâce lui fut accordée par le V. P. Ranquet, le 2 juillet, jour consacré à la Visitation de la Sainte Vierge. La ferveur avec laquelle il passa l'année de son noviciat, et sa fidélité à suivre les mouvements de la grâce, le firent déjà regarder comme un religieux qui serait un jour un soutien et une colonne de la réforme, si saintement établie et si fidèlement gardée dans le couvent de Toulouse. Il fit profession le même jour de l'année suivante, 1633, à l'âge de 23 ans.

L'amour de la prière, l'assiduité à l'étude, l'humilité profonde, la soumission aveugle aux ordres des supérieurs, et l'esprit de pénitence

(1) Cette vie ainsi que la suivante n'ont pu trouver place au 15, à cause de l'extension donnée, ce jour-là, à la vie du B. Jourdain.

(\*) *Mém. de Rome et de Toulouse*, Echard. (Lafon, suppl. de septembre).

parurent bientôt avec éclat dans le jeune profès; il fut si fidèle à la grâce le reste de sa vie, qu'il a toujours été considéré comme un saint et savant religieux.

La conduite du V. P. Raymond Mailhat, son attachement à la vie régulière, sa profonde érudition et sa grande prudence étant connus de toute la Province, il fut élu Prieur du couvent de Pamiers. L'Evêque de cette ville, Mgr François de Caulet, prélat zélé pour la gloire de Dieu, aimait tendrement les religieux, qui, tout entiers à la perfection de leur état, tâchaient de servir avec fruit l'Eglise; il eut donc pour notre Prieur une affection et une vénération singulières, se servit utilement de ses avis et de ses conseils pour le gouvernement de son Eglise, et, convaincu que ce digne Supérieur n'avait en vue que de plaire à Dieu, il mit en lui toute sa confiance.

Son Priorat fini, le V. P. Mailhat vint enseigner la théologie dans le couvent de Toulouse. L'esprit de dévotion dont il était rempli ne diminua aucunement parmi les aridités de la scolastique. Il fut également recueilli et modeste dans ses actions, humble dans ses disputes et dans ses réponses, solide dans ses décisions, et toujours inviolablement attaché à la doctrine de saint Thomas. Il enseignait encore lorsque les religieux de Toulouse l'élurent pour Prieur. Il remplit cette charge avec le zèle qu'on attendait d'un homme qui, entièrement mort aux créatures, ne regardait que la gloire de Dieu et les intérêts de la Religion. Ainsi, toujours éloigné de tout respect humain et de cette lâche complaisance qui fait décheoir de la perfection les maisons les mieux affermies dans le bien, il ne laissa jamais les fautes impunies, soutint avec un courage intrépide la vie régulière, prévint les abus, n'oublia rien, en un mot, de ce qui pouvait procurer la gloire de Dieu et la perfection de ses religieux.

Son assiduité aux exercices de la Communauté, tant du jour que de la nuit, son amour pour la retraite, sa vigilance continuelle et sa vie exemplaire lui attirèrent l'estime et la vénération de tout le monde; et il fit paraître dans sa conduite une prudence si consommée, une charité si ardente et un mépris si général de lui-même, qu'un des premiers religieux de la Province ne faisait pas de difficulté de dire qu'il ne manquait à ce digne Supérieur que la grâce des miracles.

Lorsqu'il eut fini son Priorat, le V. Père reprit avec plus de ferveur que jamais ses exercices ordinaires d'oraison et de pénitence. Il jouit pendant quelque temps de cet heureux repos, qui lui faisait goûter à loisir les choses du ciel, lorsqu'on lui donna le soin des novices.

Cette charge si importante pour la Religion obligea le V. P. Mailhat à se regarder lui-même comme un novice, afin d'inspirer par ce moyen à ces jeunes religieux le véritable esprit de saint Dominique. Son soin principal fut de les élever dans l'exercice de la prière et l'observance régulière, et de leur donner une haute idée de leur état.

Il n'oublia rien, afin d'inspirer son esprit d'oraison aux novices; c'est pourquoi, lorsque l'Office de nuit était un peu plus court qu'à l'ordinaire, il se dirigeait avec eux vers l'autel du Saint Sacrement, afin d'y continuer l'oraison. Cet usage a duré quelque temps dans le noviciat de Toulouse; mais comme la ferveur des commençants n'a pas toujours la discrétion convenable, et que les veilles trop longues seraient capables de les affaiblir et de les rendre impuissants à servir la Religion, on se contente aujourd'hui de réciter ces jours-là, après Matines, certaines oraisons en l'honneur de notre glorieux Père saint Dominique, de saint Thomas, etc.

Les avantages que ce saint religieux a procurés à la Province, tant qu'il a été Maître des novices dans le couvent de Toulouse, sont très considérables. La plupart des religieux qui ont été sous la conduite de ce saint Père Maître se sont toujours distingués par leur ferveur, leur zèle, leur assiduité à l'oraison et leur application à l'étude, et nous avons encore aujourd'hui la consolation d'en conserver plusieurs qui, animés du même esprit que ce digne Père, et occupés uniquement à plaire à Dieu, à soutenir les intérêts de la Religion, n'oublient rien, pour s'opposer à tout ce qui pourrait détruire ou altérer nos saints usages et nos louables coutumes.

Dieu appela à Rome le V. P. Mailhat par un coup inattendu, lorsqu'il y avait lieu d'espérer et de souhaiter qu'il continuât son emploi de Maître des novices. Ce voyage, qui affligea sensiblement nos Religieux les plus zélés, ne contribua pas peu à procurer la gloire de Dieu, et à établir la vie régulière dans la première ville du monde chrétien. Le V. P. Mailhat, sur les ordres du Général, se rendit donc à Rome en l'année 1665, et fut envoyé au couvent de Sainte-Sabine.

Le peu de régularité de cette maison lui fit jeter de profonds soupirs devant Dieu, et la difficulté très grande à réparer les ruines que le relâchement y avait causées, l'obligea bien souvent de s'adresser, avec autant d'humilité que de ferveur, à notre glorieux Patriarche saint Dominique, lequel avait autrefois établi si heureusement dans ce lieu les prémices de son esprit. Etranger dans Rome, le V. P. Mailhat n'avait pas beaucoup d'espérance de pouvoir faire fleurir l'observance



régulière parmi ceux qui en étaient si éloignés : mais son zèle pour la gloire de Dieu et l'amour tendre qu'il portait à ses Frères ne lui permettaient pas de refuser ses soins et sa vigilance pour un ouvrage si agréable à Dieu et si utile à l'Eglise.

Le V. P. Hyacinthe de Sextula était pour lors Prieur du Couvent de Sainte-Sabine ; son zèle pour y introduire la vie régulière lui ayant inspiré une fermeté invincible et une fidélité inviolable dans l'exécution de ce pieux dessein, on le regarda avec raison comme son premier restaurateur. Les contradictions et les peines qu'il essuya en cette occasion sont étonnantes ; il n'y eut rien qu'on n'entreprît pour mettre obstacle à cette réforme.

Ce zélé Supérieur reçut du V. P. Raymond Mailhat dans une occasion si délicate un grand secours. Ce fut lui qui le soutint avec fermeté contre tous les opposants ; ce fut lui qui, joignant à sa vie exemplaire et à sa profonde érudition de vives exhortations, apaisait les esprits les plus irrités ; ce fut lui, qui voyant ce digne Supérieur abandonné pendant plusieurs années de tous les Religieux, et accompagné seulement des Novices, eut seul la fermeté de l'assister, et la charité de le consoler au milieu d'un combat si opiniâtre. Ce fut lui, enfin, qui, se servant de l'autorité qu'il avait auprès du saint Pape Innocent XI, fit continuer et confirmer plusieurs années pour Prieurs les VV. PP. Hyacinthe Sextula, et Raymond de Lauda, afin d'établir par ce moyen plus solidement la réforme.

Le V. P. Raymond Mailhat fut à son tour élu Prieur de Sainte-Sabine, et il remplit cette charge l'espace de deux ans, selon la coutume de l'Italie, avec un zèle, une prudence et une charité admirables. L'odeur de sa sainteté et de sa science se répandant dans la ville de Rome, le saint Pape Innocent XI, qui d'ailleurs témoignait toujours une affection et une vénération singulières pour la Province de Toulouse, l'honora de sa bienveillance, et même de sa confiance. Il le consulta sur des affaires très importantes, et voulant obliger ce saint Religieux à demeurer auprès de lui, et lui ôter en même temps toute velléité de repasser en France, il le nomma Consulteur du Saint-Office.

C'est encore ce saint Pape qui, souhaitant réformer tout l'Ordre, ordonna au V. P. Mailhat de revoir les Constitutions avec les Gloses et les Ordonnances des Chapitres généraux, et de corriger ce qu'il y avait de défectueux. Le V. Père s'acquitta dignement de cette commission, et on conserve aujourd'hui dans les Archives du Couvent de Sainte-Sabine son travail manuscrit.

Enfin, après que ce grand serviteur de Dieu eut vécu l'espace de vingt-huit ans dans le couvent de Sainte-Sabine en odeur d'une éminente sainteté, — *per viginti octo annos in hoc Cœnobio sanctissime moratus est*, disent les Mémoires, — il tomba malade sur la fin de janvier de l'année 1693. Cette infirmité le consola beaucoup dans l'espérance de se voir bientôt uni à celui qu'il avait aimé avec tant d'ardeur, et servi avec une si grande fidélité. On peut dire même sans crainte, que le temps et l'année de sa mort lui avaient été révélés depuis quatre ans ; car l'Eminentissime Cardinal Howard, religieux de l'Ordre, s'entretenant un jour avec notre V. P. Mailhat, et lui ayant demandé, eu égard à un âge si avancé, combien de fêtes de Pâques il célébrerait avant de mourir, il dit sur un ton assuré : *Quatre*. Cette réponse surprit ce pieux Cardinal. Cependant ces quatre solennités étant passées, et la cinquième assez proche, un Religieux lui demanda s'il se souvenait bien d'avoir assuré à ce Cardinal qu'il ne verrait point la cinquième Pâque. *Je m'en souviens très bien*, répliqua-t-il, *je ne verrai point cette cinquième ; car je mourrai quelques jours avant le Carême*. L'événement vérifia cette parole ; son mal augmentant de jour en jour, il mourut, en effet, comme il avait prédit, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, après avoir reçu tous les sacrements avec une piété et une ferveur exemplaires. Sa mort arriva le 15 de février 1693.

Le V. P. Mailhat, outre les Gloses sur les Constitutions dont nous avons parlé tout à l'heure, a écrit un manuel de philosophie en quatre volumes. Cet ouvrage, où l'auteur a su unir à la brièveté une clarté admirable, a reçu un tel accueil dans les écoles, qu'il est arrivé à sa quinzième édition. Le V. Père avait encore écrit, mais sans vouloir, par humilité, les livrer au public, les ouvrages suivants : *Traité théologique ; Philosophie de la raison ; des Vœux de religion ; de l'Instruction des novices*.





## *La V. M. ISABELLE*

*Professe du monastère du Saint-Rosaire à Lisbonne (\*)*

(1601)

Nous voyons tous les jours, dans la vocation de plusieurs personnes appelées à l'état religieux, la vérité de cette parabole évangélique, où Dieu nous est représenté comme un père de famille qui appelle des ouvriers à toutes les heures du jour pour travailler à sa vigne. Il en appelle quelques-uns dès leur enfance, d'autres dès leur plus tendre jeunesse et d'autres dans un âge plus avancé, après qu'ils ont passé une partie de leur vie dans les engagements du monde.

La V. M. Isabelle a été du nombre de ces derniers. Mariée assez jeune à un gentilhomme d'une famille très illustre, elle avait vécu avec lui dans la crainte de Dieu, sans toutefois se priver des divertissements honnêtes qu'une personne de sa qualité pouvait prendre.

Elle passa doucement sa vie de cette sorte jusqu'à l'âge de quarante ans, où la mort lui enleva son mari. Cette douloureuse épreuve lui inspira de sérieuses et fortes réflexions ; elle vit qu'il n'y a rien d'assuré sur cette terre que la mort, et qu'étant inévitable à tous les enfants d'Adam, on ne doit songer qu'à s'y bien préparer. Pour y penser en repos et à l'abri des tempêtes du monde, elle résolut de se faire religieuse au nouveau monastère de saint Dominique, bâti depuis peu à Lisbonne, sous le vocable de Notre-Dame du Saint-Rosaire.

Dieu qui lui en avait inspiré la pensée, lui donna le courage et la force de vaincre tous les obstacles que la chair et le sang, les hommes et le démon lui opposèrent pour empêcher l'exécution de ce pieux dessein. Avec l'habit de l'Ordre elle en reçut intérieurement l'esprit, un esprit d'innocence et de mortification.

Elle se dévoua toute à la pénitence ; et voulant réparer les plaisirs légitimes de sa vie passée, elle pratiqua de grandes austérités l'espace

(\*) Lopez, *Diario*.

de quarante ans, avec un courage et une ferveur admirables pour vaquer à l'oraison. Elle se retrancha presque le sommeil, et quand elle en était accablée, elle se jetait toute vêtue sur un gros sac de laine. Jeûnant sans cesse, elle ne mangeait que des herbes crues les vendredis et les samedis ; jour et nuit une chaîne de fer lui serrait les reins et un cilice lui couvrait tout le corps.

Par son assiduité continuelle à l'oraison, il se forma à un de ses genoux un calus très dur. Dieu lui communiquait tant de grâces et elle trouvait avec lui tant de consolations, qu'elle passait en prière la plus grande partie du jour et de la nuit. On l'a vue très souvent ravie en extase et si absorbée en Dieu qu'il fallait la tirer avec force pour la faire revenir à elle.

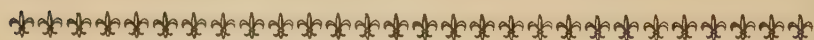
Sa dévotion principale était au Très Saint Sacrement de l'autel, qu'elle adorait incessamment ; c'était le brasier où elle puisait les ardeurs du grand amour qu'elle portait à Jésus-Christ. On la voyait communier souvent ; outre les consolations que Dieu répandait dans son âme par le fréquent usage de ce Pain de vie, elle recevait d'abondantes grâces qui la fortifiaient dans le chemin de la perfection. Ces effets admirables passaient jusqu'à son corps et le soutenaient si puissamment qu'elle ne prenait aucune nourriture les jours de communion.

Elle avait un don de larmes très particulier. On le remarquait en plusieurs occasions, notamment lorsqu'elle était en oraison. On la voyait alors pleurer des heures entières et pousser des soupirs et des sanglots qui traduisaient soit son grand amour de Dieu, soit la contrition douloureuse qu'elle concevait à la pensée des offenses commises contre la divine Majesté. Quand elle méditait sur la Passion de Jésus-Christ, elle ne pouvait considérer ce divin Sauveur baigné de sang dans la flagellation, couronné d'épines, cloué à la croix, sans verser d'abondantes larmes.

Dès sa tendre jeunesse elle avait été très dévote à la Sainte Vierge. Cette dévotion, gardée pendant son mariage, augmenta beaucoup dès qu'elle fut entrée dans l'Ordre de notre Père saint Dominique, qui reconnaît Marie pour sa Mère, sa bienfaitrice et qui s'étudie à l'honorer, à prêcher ses grandeurs et à porter les peuples à embrasser son culte. Elle disait tous les jours l'Office de la Sainte Vierge et le Rosaire ; pour animer tous ceux qu'elle connaissait à réclamer son secours dans leurs nécessités, elle avait composé avec des roses bénites un onguent au moyen duquel elle guérissait toute sorte de maux et de blessures.



Deux ans avant sa mort, elle perdit la mémoire et oublia toutes choses, excepté ses obligations. Elle assistait cependant au chœur, faisait de longues oraisons, et lorsqu'elle traitait avec Dieu ou qu'elle obéissait, on remarquait la même vigueur d'esprit qu'auparavant ; mais hors ces actes de piété et de devoir, elle avait la douceur, la simplicité et la soumission d'un enfant de deux ans, de telle sorte que son infirmité l'aida à parvenir à cette heureuse enfance que Jésus-Christ désire aux justes, pour entrer dans le royaume du ciel. On croit pieusement qu'elle y entra à sa sortie de cet exil. Elle mourut un samedi au mois de février 1601. Dieu fit connaître la gloire dont son âme jouissait, par une musique d'anges qui fut entendue par tout le monastère à l'heure où elle expira, et par plusieurs miracles accomplis en faveur de ceux qui ont eu recours à son intercession et qui l'ont réclamée dans leurs besoins.



## LE MÊME JOUR

1333.—A Rome, le V. P. ARMAND DE BELLEVUE, ainsi appelé du nom de son pays en France. Il fut célèbre durant tout le pontificat du Pape Jean XXII, lequel le créa solennellement Maître en théologie. Le P. Dominique Grima ou Grenier ayant été élevé au siège de Pamiers, le V. P. Armand lui succéda dans la charge de Maître du Sacré-Palais, et c'est en cette qualité qu'il signa la réponse aux dix-neuf articles que lui avait soumis le Pape Jean XXII, au sujet de la fameuse question relative à la vision béatifique.

Les savants ouvrages que le V. Père a composés sont d'illustres témoignages de son érudition et de sa piété. Certains auteurs avaient prétendu le faire italien ou espagnol, mais les citations en langue provençale, dont il orne parfois ses pages, prouvent qu'il était français. C'est ainsi que dans sa 66<sup>e</sup> conférence sur les psaumes, il commence par ce proverbe provençal :

*Maix val amics en rocha que deniers en forsa.*

Mieux vaut ami dans la peine que trésor enfermé.

Au milieu des honneurs, le V. P. Armand sut se maintenir dans la modestie religieuse et une complète dépendance à l'égard de ses supérieurs. On ignore le jour précis de sa bienheureuse mort. —(Echard).

1447. — A Clénovie dans la Bohême, le martyr de deux vénérables Pères, Polonais de nation, lesquels allant à Rome pour quelques affaires de leur Ordre, furent arrêtés sur leur chemin par un certain baron, fameux sectateur de l'hérésiarque Rockizana, et cruel persécuteur des catholiques. Il s'imagina que ces Pères allaient à Rome pour détourner le Pape de donner l'archevêché de Prague à ce méchant hérésiarque, ainsi que ceux de son parti le prétendaient. Ces pauvres étrangers avaient beau lui dire qu'ils ignoraient ce qu'était cette affaire, et qu'ils ne connaissaient ni Rockizana, ni aucun prêtre du Chapitre de Prague, ce méchant homme, déjà accoutumé aux tortures et au meurtre des religieux, tourmenta étrangement ceux-ci, leur appliquant même le feu aux côtés, pour leur faire avouer ce qu'ils ne savaient en aucune sorte. Ils persistèrent constamment dans la négative ; mais leur bourreau, quelque conviction qu'il eût de leur innocence, les fit jeter dans la profonde basse-fosse de la tour de Clénovie, où il les laissa mourir de faim. Le ciel fit paraître combien la mort de ces saints religieux était précieuse à ses yeux, car peu de temps après qu'ils eurent rendu l'esprit, on entendit souvent dans la tour les anges chanter, et afin qu'on ne pût douter du lieu où étaient ces saints corps, il descendit du ciel certaines lueurs qui par leur splendeur en indiquaient la présence. Ce miracle fut si avéré, que le Sénat de la ville obligea les descendants de la famille du meurtrier de porter au haut de leurs armes une couronne au milieu de laquelle était représenté un religieux de l'Ordre. — (Crugérius).

16.. — Au couvent de Bologne, mourut le V. P. EUSTACHE DALEI. Le bel ouvrage qu'il a composé des secours de la grâce, les questions et les remarques savantes qu'il a faites sur la logique, sur la physique, et sur le premier livre de l'âme, qu'on conserve chèrement dans sa Province, sont des témoignages authentiques de sa grande érudition ; mais son exactitude au silence, son assiduité à l'oraison, ses mortifications et sa grande régularité sont des preuves de son admirable vertu. Sa science ne servit qu'à le rendre plus humble. Toute son occupation était de méditer ou d'étudier. Il prêchait avec zèle, et Dieu donnait tant d'onction à ses paroles, qu'il touchait vivement les cœurs. Il avait une mémoire si heureuse, qu'il n'oubliait rien de ce qu'il avait lu. Telle était sa délicatesse de conscience, que malgré ses grandes lumières, il ne disait jamais son sentiment qu'avec crainte et qu'avec réserve. Ses austérités et son application continuelle à l'étude ébranlèrent vite sa santé. Il envisagea ses infirmités précoces comme des avertissements du ciel pour se préparer à la mort. Plein de résignation à la volonté de Dieu, et de patience, il supporta d'une manière très chrétienne la longue maladie qui épuisa ses forces. Ayant reçu le saint Viatique et l'Extrême-Onction avec des marques d'une vive contrition, et avec une grande abondance de larmes, il exhorta les religieux à l'observance régulière avec autant de force et d'énergie que s'il eût été en parfaite santé. Le pieux malade mourut dans ces saintes dispositions, âgé de 33 ans. — (M. Pio).

1601. — A Gand, mourut le V. P. PIERRE DE BAKÈRE. Il appartenait à une famille distinguée par sa noblesse. A peine âgé de vingt ans, il entra dans l'Ordre et faisait profession le 18 février 1538. Il eut pour maître à Dilingen, où on l'envoya faire ses études, le célèbre Pierre de Soto. De retour dans sa patrie, lui-même professa à Louvain les sciences sacrées qu'il avait si bien apprises. Prieur des couvents de Gand, de Bruxelles, de la Haye, de Calcar, il gouverna ses religieux avec une rare prudence et un grand zèle pour l'observance régulière. Il assista en qualité de définitéur au Chapitre général tenu à Rome en 1580. Après avoir rendu les plus grands services à l'Ordre, il défendit avec ardeur par ses sermons et ses écrits l'Eglise, sa mère, contre les hérétiques. Durant quarante années, il prêcha dans les villes les plus célèbres la station quadragésimale. A Bruxelles, à Anvers, à la Haye, à Dordrecht, il combattit plus d'un demi-siècle les novateurs, avec un zèle, une éloquence qui rappelaient saint Pierre-Martyr, son patron. Furieux de n'avoir rien à opposer à la puissance de sa dialectique, les hérétiques le chassèrent de Gand en 1758. Mais le duc de Parme ayant reconquis cette ville, le V. Père de Bakère rentra triomphant et continua ses fonctions d'Inquisiteur. C'est en poursuivant la lutte contre les ennemis de la foi qu'il rendit à Dieu sa belle âme, le 16 février 1601.

Outre plusieurs homélies sur les épîtres et les évangiles, le V. Père de Bakère a écrit, sous forme de dialogue, une réfutation des erreurs de Calvin, ouvrage qui lui valut du Sénat de Gand l'offre d'un beau calice sur lequel étaient gravés ces mots : *Dedit doctori Bacherio senatus Gandensis*. A. 1586. Quantité de traités pieux sont également sortis de sa plume savante. — (Echard).

1605. — Aux Indes-Orientales, le V. P. ANTOINE DE LA VISITATION, prédicateur infatigable de l'Évangile. Il était natif de la ville de Setubal, au royaume de Portugal, et avait pris l'habit de l'Ordre dans cette ville, avec une si admirable ferveur d'esprit, qu'on conçut dès lors de grandes espérances à son sujet.

La connaissance que les supérieurs avaient de sa piété, de sa doctrine et de son zèle fit qu'ils lui accordèrent avec joie la grâce de passer aux Indes pour évangéliser les infidèles.

Arrivé à Goa, le premier soin du V. Père fut d'apprendre promptement la langue des Indiens. Le désir qu'il avait d'être bien vite capable de leur annoncer les vérités de notre sainte foi, le rendit en peu de temps assez instruit de cette langue difficile. Il allait de ville en ville et par toutes les bourgades, où il faisait le catéchisme aux enfants.

Les fruits qu'il fit aux Indes par la conversion d'un nombre considérable d'infidèles lui acquirent une si haute réputation, qu'il fut fait Prédicateur général du couvent de Goa, et Vicaire du saint Office.

Parmi les heureux succès dont Dieu bénissait visiblement ses travaux et

son zèle, il était saisi de la même crainte que l'Apôtre des nations écrivant aux Corinthiens : *Je traite rudement mon corps et je le réduis en servitude, de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même.* C'est pourquoi il pratiquait de grandes mortifications et vivait dans une observance sévère de la Règle et des Constitutions.

L'oraison était la nourriture solide de son âme ; il puisa dans les hautes contemplations où son esprit était absorbé en Dieu, la patience invincible qu'il témoigna au milieu des persécutions qu'il eut à endurer de la part de quelques officiers portugais, dont il reprenait les scandales avec une liberté apostolique. Les outrages qui lui furent prodigués en maintes occasions ne diminuèrent rien de son zèle charitable à leur égard. On l'a vu les embrasser avec tendresse, bien qu'ils eussent pour ainsi dire la bouche encore toute pleine des calomnies vomies contre son innocence.

Dieu lui révéla le jour et l'heure de sa mort. Il s'y prépara dans une retraite par une humble confession générale ; puis il reçut les derniers sacrements avec une dévotion qui arrachait les larmes des yeux des assistants. Les craintes qui l'avaient affligé pendant sa vie se dissipèrent, et il salua le terme de son pèlerinage avec une tranquillité d'âme parfaite. Il mourut le 16 février 1605. — (Sousa, Cardoso).

1628. — A Florence, au couvent de Saint-Marc, mourut en réputation de sainteté le V. P. ANTOINE CARAFELLI, après avoir passé dans l'Ordre quatre-vingt-quatre ans dans l'observance exacte des Constitutions, dans une ferveur toujours nouvelle, et dans une grande innocence, qui l'avaient rendu un modèle accompli de vertu. Il couronna une vie si sainte et si exemplaire par une généreuse persévérance qui lui mérita le prix que Dieu promet à ceux qui fournissent leur carrière avec fidélité. — (*Act. Cap. Gen.* 1628).

1660. — A Rennes, mourut au couvent de Bonne-Nouvelle, le V. Père HYACINTHE LOICHON, religieux d'une insigne vertu, d'une profonde érudition et d'un grand zèle pour l'observance régulière. Sa vertu le fit élire Prieur de son couvent qu'il gouverna avec une prudence et une charité admirables ; sa science le rendit un des plus consommés professeurs de sa Province, dans laquelle il enseigna longtemps avec beaucoup de réputation ; et son zèle pour la régularité l'a fait considérer comme un des plus fermes appuis qu'elle eût dans sa Congrégation, de laquelle il a été Vicaire et Commissaire général. Cette charge qu'il remplit avec de glorieux succès lui donna lieu de faire éclater son zèle pour l'étroite observance. Les judicieux règlements qu'il fit dans tous ses couvents, pour la maintenir dans sa première vigueur, lui ont attiré les grâces du ciel, et lui ont mérité l'approbation et l'estime des hommes. — (Mém. de Bretagne).

1570. — En Espagne, au monastère de Castronuevo, mourut la V. M. MARIE DE SAINT-GEORGE, fille d'une vertu extraordinaire.



La vie retirée qu'elle mena la rendit digne des plus tendres caresses de Jésus-Christ, qui l'appelait intérieurement à cette solitude de cœur pour exprimer en elle les marques sensibles de sa vie souffrante. L'esprit de pénitence qu'il lui inspira, et qui la porta à pratiquer des mortifications très rigoureuses, lui fit ressentir en son corps les douleurs que ce Dieu d'amour avait voulu souffrir pour les péchés des hommes. A cause de sa grande vertu, elle fut choisie pour être une des pierres mystiques de l'édifice spirituel, que l'Ordre allait élever à la gloire de Dieu, par la fondation d'un nouveau monastère de l'étroite observance dans la ville de Toro. Elle n'y demeura pas longtemps ; ses austérités lui avaient tellement altéré la santé, que les médecins la voyant mourante, jugèrent à propos qu'on la renvoyât à son monastère. Elle y revint et reprit ses premiers exercices de pénitence et d'oraison dans lesquels elle persévéra jusqu'à sa mort, qui arriva l'an 1570. — (Lopez).

1660. — Au monastère du *Corpus Christi* à Porto, mourut la V. M. JULIENNE, si dévote, si vertueuse, et si zélée pour l'étroite observance, qu'elle fut plusieurs fois Prieure, à la satisfaction de toutes les religieuses, qui firent de grands progrès dans la perfection sous sa conduite. Son exemple seul était capable de les tenir dans la ferveur ; elle y employait encore de fortes exhortations et une vigilance exacte. Parmi ses dévotions, celle des cinq Plaies de Notre-Seigneur était de sa part l'objet d'un culte très particulier. Elle faisait de ces plaies adorables sa retraite pour tenir invariablement son esprit recueilli en Dieu, son asile pour trouver du secours dans ses tentations, et son refuge dans toutes les nécessités du monastère. Elle offrait tous les jours ces divines Plaies au Père éternel, comme autant de bouches éloquentes qui demandaient pour elle et pour ses religieuses les secours spirituels et temporels dont elles avaient besoin. Quoiqu'elle fût fondatrice du monastère, son humilité lui fit tenir jusqu'à la mort la dernière place dans la Communauté. Dieu éprouva sa vertu par une sensible affliction. Elle devint muette, infirmité qu'elle souffrit avec une patience et une résignation héroïques au bon plaisir de Dieu.

Dans l'impuissance où elle était de converser avec les créatures, elle employa tout son temps à traiter avec Dieu dans l'oraison. On vit bien que cette affliction n'était qu'un stratagème du divin amour. Elle recouvra la parole un peu avant sa mort, et pria la Sœur qui la servait de voir cinq belles cerises qu'elle trouverait derrière le chevet de son lit. La Sœur surprise d'entendre parler cette muette malade, et de l'entendre parler de cerises au mois de février, les chercha pour lui complaire, avec d'autres religieuses. Elles trouvèrent à l'endroit qu'elle leur avait marqué cinq gouttes de sang vermeil en forme de croix : ce qui leur fit adorer la miséricorde infinie du Fils de Dieu, qui témoignait par ce miracle combien lui avait été agréable la dévotion que cette sainte malade avait eue à ses Plaies sacrées. — (Souza).

1654. — A Douai, au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, la V. Mère DOMINIQUE DE SAINTE-CATHERINE DE SIENNE. Elle prit naissance dans le village de Lille, et entra dans le cloître le 7 mai 1628, à l'âge de vingt ans, y fit profession l'année suivante, et y fut toujours un modèle de régularité parfaite. Elle aimait surtout la sainte loi du silence ; en sorte que, nonobstant les offices et les occupations extérieures dont la Religion l'a souvent chargée, elle ne l'a jamais violé volontairement, convaincue, disait-elle, qu'une parole dite inconsidérément est capable de priver une âme des grâces que Dieu se plaît à lui communiquer.

L'Office divin fut pour cette servante de Dieu une source de délices et de consolation : elle y paraissait avec une modestie angélique, toute recueillie en Dieu, n'ayant d'autres mouvements que lorsqu'elle était obligée de faire les inclinations et les génuflexions. Sa dévotion envers la Très Sainte Vierge était tendre et affective ; elle était soigneuse et vigilante pour la faire honorer en toute occasion. Son amour et son respect envers l'adorable mystère de nos autels ne furent pas moins grands. Dès que ses occupations le lui permettaient, elle allait se présenter devant le Soleil de justice, afin de lui rendre ses hommages. La vie pénitente et austère de la V. Mère Dominique de Sainte-Catherine de Sienne lui attira une maladie, qui exerça merveilleusement sa patience. Elle souffrit longtemps avec beaucoup de calme et de tranquillité les douleurs aiguës de la pierre : une crise plus violente hâta sa mort. Après avoir reçu les sacrements, elle quitta ce monde pour entrer dans la céleste patrie, en février 1654, étant âgée de quarante-six ans. — (Mém. de Douai).

1665. — En Lorraine, au monastère de Metz, mourut la V. Sœur FRANÇOISE BAILLY. Elle s'était rendue recommandable par la pratique de toutes les vertus attachées à sa condition. Elle s'était particulièrement distinguée par sa ferveur d'esprit continuelle, par sa recollection, par son assiduité à la prière, par ses austérités, et par son ardent amour pour Jésus-Christ au Très Saint Sacrement, centre délicieux où aboutissaient toutes les affections de son cœur et toute la violence de ses désirs par la faim insatiable qu'elle avait pour ce pain des Anges. Elle couronna ses vertus en pratiquant une patience invincible au milieu des longues et sensibles douleurs qu'elle souffrit d'un cancer, dont la plus rude pour elle était la privation de la sainte Communion, unique consolation de son âme. Enfin âgée de soixante et onze ans, après avoir été longtemps purifiée dans ce creuset de douleurs, elle fut trouvée digne de Dieu, le 16 février 1665. — (Mém. de Metz).

1714. — A Paris, au monastère de Saint-Thomas-d'Aquin, mourut la V. Mère MARIE-MADELEINE-SÉRAPHINE DE MAUROY, laquelle avait reçu l'habit de l'Ordre au royal monastère de Poissy. Quelques années après sa profession, elle obtint d'être transférée au monastère de Saint-Thomas-d'Aquin à Paris, où régnait pour lors une admirable ferveur. Elle y reçut le

nom de Sœur Séraphine. Son amour pour l'étroite observance et ses éminentes vertus jetèrent un vif éclat parmi ses compagnes. Après avoir, par la profession religieuse, servi soixante-deux ans le céleste Époux, elle entendit son appel le 16 février 1714. Cette V. Mère était âgée de plus de quatre-vingts ans.

Pour l'édification du public, la Mère de Mauroy composa la *Vie de la V. Mère Françoise des Séraphins* et celle de la *V. Mère Elisabeth de l'Enfant Jésus*. La première de ces deux vies fut publiée au Puy en 1665 par M. de Lantages à la suite de la *Vie de la Mère Agnès de Langeac* ; la seconde parut à Paris en 1680, sous le nom de la Prieure et des religieuses du monastère de Saint-Thomas d'Aquin.





## XVII FÉVRIER

*Le B. PAUL DE HONGRIE*

*Et ses quatre-vingt-dix Compagnons martyrs (\*)*

(XIII<sup>e</sup> SIÈCLE)

**L**ES auteurs qui ont écrit la vie et le martyre de cet illustre enfant de Saint-Dominique ne disent rien de ses premières années ; ils se contentent de nous apprendre qu'il était né en Hongrie, et était venu achever ses études à Bologne, où, ayant reçu le bonnet de Docteur, il fut choisi pour enseigner le droit. Sa réputation était déjà grande à l'époque où saint Dominique ravissait Bologne par ses prédications. Paul fut un de ceux qui l'écouèrent avec plus de docilité et de fruit. Subjugué par tant de sainteté et d'éloquence, il se donna au Fondateur du nouvel Ordre et en peu de temps se pénétra de son esprit tout apostolique. Au Chapitre général tenu à Bologne le 30 mai 1221, il fut choisi par saint Dominique pour aller fonder la nouvelle Province de Hongrie. On lui adjoignit les Frères Bérenger et Sadoch, d'origine Slave, et deux autres religieux dont les noms sont restés inconnus.

Les nouveaux apôtres se mirent en route sans aucun retard, prêchant sur le chemin et se faisant des disciples qu'ils emmenaient avec eux. C'est ainsi qu'après avoir traversé le Tyrol, ils s'arrêtèrent à Lorch, dans la Haute-Autriche pour y prêcher aux étudiants qu'attirait

(\*) Ferrari, Tournon.



la réputation des écoles ouvertes dans le couvent des Bénédictins de Saint-Florian. Trois des meilleurs élèves voulurent les suivre et revêtir l'habit de l'Ordre. C'est avec ces nouvelles recrues que le B. Paul et ses compagnons pénétrèrent en Hongrie. La nuit même qui suivit leur entrée dans ce pays, Fr. Sadoch qui veillait selon sa coutume, priant pour l'extension de l'Ordre et le succès de la mission, vit apparaître une multitude d'esprits mauvais. Ils poussaient des hurlements et criaient : « Malheur à nous ! vous venez nous ravir nos droits, nous chasser de nos possessions », et montrant les trois jeunes novices, « et c'est par le ministère de ces enfants que vous allez nous vaincre, quelle honte ! quelle confusion ! » Ce dépit de l'enfer s'était déjà manifesté quelques mois auparavant, lorsque les Frères se rendaient au Chapitre général. Voici ce que nous lisons, en effet, dans les *Vies des Frères* : « Deux religieux allant au Chapitre de Bologne rencontrèrent le démon, sous les apparences d'un voyageur, qui, se joignant à eux, leur demanda où ils dirigeaient leurs pas. Comme ils répondirent qu'ils se rendaient au Chapitre général, l'inconnu les questionna pour savoir ce qu'on allait statuer dans cette assemblée des Frères. — On va décréter, dirent-ils, la dispersion des religieux dans toutes les parties du monde. — En dirigera-t-on, reprit le faux voyageur, sur la Hongrie et la Grèce ? — Oui, sans doute, plusieurs iront dans ces pays, avec l'aide de Dieu. — A ces mots, le démon fit un bond en l'air et s'écria d'une voix formidable : Votre Ordre est notre confusion ! Après quoi, il disparut et s'évanouit comme la fumée. » Ces choses furent rapportées au B. Dominique, qui, plus que jamais affermi dans sa résolution, envoya le B. Paul vers ces peuples, auxquels il désirait tant porter lui-même la divine parole. C'est au moment où la grande âme de saint Dominique entrait au ciel, que ses premiers disciples, réalisant le plus cher de ses désirs, mettaient le pied sur ces terres éloignées, voisines de la Cumanie.

Laissant aux disciples de saint Hyacinthe la rive gauche du Danube, le B. Paul suivit la rive droite jusqu'à Raab. Près de cette ville était la célèbre abbaye de Martinsberg, avec ses écoles Bénédictines, où le Bienheureux espérait trouver de nouvelles recrues. Comme Jourdain de Saxe et Réginald d'Orléans, Paul était un de ces Prêcheurs auxquels la jeunesse ne pouvait résister et qui semblaient dépeupler les Universités au bénéfice des cloîtres. A son invitation, plusieurs étudiants se donnèrent à l'Ordre, et Raab eut bientôt son couvent de Frères-Prêcheurs.

Après cette première fondation, le Bienheureux se dirigea du côté de Veszprim, à travers la forêt de Bakony. Dans cette ville, l'accueil ne fut pas moins empressé qu'à Raab. Il fallut chercher aussitôt une maison pour en faire un couvent, et y recevoir les novices qui affluaient de toutes parts. Se souvenant de la pensée qui avait guidé saint Dominique dans la fondation de Notre-Dame de Prouille, le B. Paul ouvrit un asile aux femmes et aux filles, qui désiraient quitter la vie mondaine, pour se vouer à l'apostolat de la prière. Ce monastère, renommé dans les chroniques de l'Ordre, devait se parfumer des plus aimables vertus et voir les premiers commencements de la B. Marguerite de Hongrie, astre radieux, dont l'apparition fut le signal de la délivrance de la Hongrie ravagée par les Tartares.

Le B. Paul et ses compagnons préludaient à l'apostolat des Cumans, par celui des contrées voisines que désolaient l'hérésie et le schisme. Ministère ingrat, dont il nous est resté un souvenir imprégné du parfum de ces âges primitifs. « En ce temps là, disent les *Vies des Frères*, deux religieux arrivèrent à un village vers l'heure où le peuple a coutume de s'assembler pour entendre la messe. Lorsqu'elle fut finie, et que les habitants retournaient en leur maison, le portier ferma l'église, et les Frères restèrent sur la place sans que personne songeât à leur offrir l'hospitalité. Un pauvre pêcheur en fit la remarque, avec d'autant plus de tristesse, qu'il n'osait les inviter à venir chez lui, tant il était misérable. En rentrant à la maison, il dit à sa femme : « Je suis inquiet de ces Frères qui sont à la porte de l'église. Ah ! si nous avions de quoi leur donner à manger. — Nous n'avons qu'un peu de millet pour nous-mêmes », répondit la femme. Cependant, sur l'ordre de son mari, elle regarda dans la bourse, où se trouvèrent, contre leur espérance, deux pièces de monnaie. Alors, ravi de joie, le pêcheur lui dit : « Va vite acheter du pain et du vin ; puis tu feras cuire le millet et des poissons. » Pendant ce temps, il courut à l'église, et pria humblement les deux Frères de venir à sa maison, ce qu'ils firent avec grande reconnaissance. A la fin du repas, ils se levèrent pour remercier leurs hôtes et appeler sur eux les bénédictions de Dieu. Le Seigneur entendit leur prière. Depuis ce jour, la bourse du pêcheur contient toujours deux pièces de la même menue monnaie. Il acheta une maison, un champ, un troupeau, et le ciel lui donna un fils comme complément de la bénédiction que lui valait sa charité. Mais quand il fut suffisamment pourvu de biens, la faveur dont il était l'objet cessa. Il resta toujours l'hôte et l'ami des Frères. »

Le nombre des religieux augmentait chaque jour, et le B. Paul pouvait songer à atteindre les Cumans. Toutefois, il se livra avec ses Frères, au moins pendant trois ans encore, à la prédication, dans la Slavonie, la Bosnie, la Valachie et la Moldavie. Le succès répondit au zèle de nos apôtres ; Manichéens, schismatiques, païens mêmes, (car il s'en trouvait beaucoup dans ces régions), se convertirent en grand nombre.

Le moment semblait venu de pénétrer au sein de ces peuplades barbares qui occupaient la vaste contrée comprise entre la Theiss et le Dnieper. Sans se laisser arrêter par les montagnes, les marécages, les steppes qu'il fallait franchir, le B. Paul avec plusieurs de ses Frères s'élança à la conquête des Cumans. Ses efforts héroïques ne furent point d'abord couronnés de succès. Maltraités, repoussés avec violence, nos missionnaires durent battre en retraite. Un second essai coûta encore plus ; deux Frères furent massacrés, d'autres enchaînés. Résolu à vaincre, le B. Paul releva les courages autour de lui, et après avoir confié à Fr. Thierry le gouvernement de la Province, il vint de nouveau jeter la semence évangélique sur cette terre fécondée par le sang des deux martyrs, appelés, d'après quelques-uns, Albert et Dominique.

Etonnés de tant de constance et touchés de la grâce, les Cumans se convertirent cette fois en grand nombre. Un de leurs princes appelé Bort ou Bemborck reçut le baptême, comme nous l'avons raconté au 1<sup>er</sup> janvier. Un autre prince, admis également au baptême, choisit pour parrain le roi de Hongrie, et la cérémonie fut entourée d'un grand éclat.

L'Evangile s'étendait ainsi tous les jours, et la foi chrétienne s'épanouissait au milieu de ces peuples longtemps inaccessibles à toute civilisation. Fr. Théodoric, placé par le B. Paul à la tête de la Province de Hongrie, devint le premier évêque des Cumans. Les églises s'élevaient, des couvents étaient bâtis, quantité de Cumans convertis étaient formés à l'enseignement et se montraient déjà excellents catéchistes. « Saint Dominique, dit un ancien auteur, était l'instrument dont la divine Bonté voulut se servir pour éclairer ces peuples : c'est lui qui avait envoyé au milieu d'eux des ministres formés de sa main. Il les avait aidés de ses prières pendant sa vie, et il continuait encore après sa mort à faire honorer leur ministère par les fréquents miracles qui s'opéraient dans tous les lieux où il était invoqué. »

La Cumanie se trouvait donc à peu près conquise, grâce au zèle de son premier apôtre; tout au moins avait-elle reçu, d'une extrémité à l'autre, la bonne semence. Dieu allait faire tomber abondamment sur elle la rosée sanglante, qui lui permettrait de produire cent pour un.

L'année 1241 s'ouvrit sous de sombres auspices. Les Tartares étaient à la frontière, et le pays divisé ne semblait pas en mesure de leur résister. Au premier choc, les Cumans furent culbutés et se replièrent en désordre jusqu'à Pesth, découvrant Vacs qui fut surprise, le dimanche des Rameaux, au moment où le peuple se pressait dans les églises pour le service divin. Un affreux massacre eut lieu. Les désartres succédèrent aux désastres; le flot de l'invasion mongole roula jusqu'aux extrémités du royaume où Béla IV s'était réfugié, dans une île de l'Adriatique; puis, ce flot se replia sur lui-même jusqu'à la Transylvanie, détruisant tout sur son passage, avec une violence dont les ravages d'Attila n'avaient point donné l'idée. Pendant trois ans, le fer et le feu s'acharnèrent sur les débris de la nation Hongroise, avec une rage que les historiens se déclarent impuissants à dépeindre.

C'est vers cette époque, que quelques-uns de nos chroniqueurs placent le martyre du B. Paul, que d'autres font mourir plusieurs années auparavant.

Durant cette effroyable invasion, grand nombre de nos religieux versèrent leur sang pour la foi. On en compte environ quatre-vingt-dix. Les uns, périrent percés de ces terribles flèches que les Tartares lançaient avec tant de précision; les autres eurent la tête tranchée ou furent précipités dans les flammes. Les couvents furent pillés et incendiés, les églises profanées, les ornements sacrés employés aux plus vils usages. Quelques jours avaient suffi à la destruction de vingt années de labeur. Mais tant de ruines allaient être réparées.

Quand Béla IV revint, les Cumans fidèles rentrèrent dans leurs territoires, relevèrent leurs églises, et l'Ordre leur envoya de nouveaux Prêcheurs qui eurent bientôt fait oublier de si grands désastres. En 1253, Innocent IV adressait à tous les Frères Prêcheurs, missionnaires chez les Cumans, une Bulle en vertu de laquelle il accordait quarante jours d'indulgence à tous ceux qui assistaient à leurs prédications.

Vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, Bernard Guidonis, parlant des religieux accourus sur les traces du B. Paul de Hongrie écrivait : « Continuel-



lement occupés aux labeurs de la prédication, ils ont baptisé plusieurs milliers de ces barbares, et de jour en jour, avec l'aide de Dieu et grâce aux travaux des Frères, ces populations entrent en masse dans le sein de l'Eglise.



*Le V. P. ANTONIN-THOMAS*

*Profès du Couvent de Dinan (\*)*

(1631-1701)

LE V. P. Antonin-Thomas, dit dans le siècle Pierre Dugeon, était né à Rennes en 1631. Sacrifiant toutes les espérances que de premiers et brillants succès dans le monde lui laissaient entrevoir, il prit l'habit de l'Ordre au couvent de Dinan. Ce fut le 15 août, fête de l'Assomption, que le pieux jeune homme, très dévot à la Sainte Vierge, obtint cette grâce. Aussitôt après sa vestition, ses supérieurs l'envoyèrent au couvent de Morlaix pour y passer l'année de son noviciat et y faire profession.

Dès lors, orné de toutes les vertus qui font le religieux accompli, sa vie pouvait servir de modèle à ceux qui, véritablement appelés de Dieu à la Religion, tendent à un état parfait. Toujours recueilli en lui-même, il se tenait constamment uni à Dieu. Grâce à cette application ininterrompue de son esprit et de son cœur, la présence de Dieu lui était devenue comme naturelle. Aussi le P. Antonin aimait-il beaucoup la solitude et le silence, et lorsqu'il prenait quelques instants de récréation après ses repas, il n'y parlait que de Dieu et des beaux exemples de nos religieux des temps primitifs.

Animé d'un zèle très ardent pour le salut des âmes, le V. Père s'y employa sans relâche tout le cours de sa vie, soit en prêchant, soit en administrant le sacrement de Pénitence, soit en composant des livres de piété. Le Rosaire fut son principal moyen d'action sur les multitudes. Voici en quels termes il en parle dans son *Rosier*

(\*) Mémoires de Dinan.

*mystique*. S'adressant à MM. les curés, il leur dit : « Je ne vois rien de si efficace, pour déraciner les vices de vos paroisses, pour y planter les vertus et conduire les âmes au salut éternel, que la dévotion envers la Sainte Vierge par le Rosaire et l'enrôlement des peuples dans la Confrérie. C'est le secret de triompher des cœurs les plus endurcis et de convertir les plus désespérés, de maintenir les âmes pénitentes dans l'état de grâce, de les préserver de la rechute et de faire avancer dans le chemin de la vertu celles qui aspirent à la perfection. Le saint Rosaire est le refuge où vos peuples trouveront la consolation dans toutes les afflictions publiques et particulières, spirituelles et corporelles. N'est-ce pas par le Rosaire que l'Eglise a tant de fois triomphé de ses ennemis, que tant de villes ont été préservées de la peste, de la guerre, que toute sorte de malades ont recouvré la santé, que plusieurs ont été préservés du naufrage, de divers dangers et même de la mort ?... » On voit, par cette citation, combien le V. Père goûtait et savait faire apprécier aux autres le Rosaire. Sur la fin de sa vie, sa plus grande peine était de ne pouvoir plus prêcher cette dévotion, une certaine paralysie de la langue l'empêchant de parler bien distinctement. Cette difficulté qu'il ne pouvait vaincre fournissait ordinairement la matière de ses confessions, car il craignait de n'avoir pas bien prononcé chaque mot dans la récitation de son Office ou la célébration de la sainte Messe.

Ce V. Père avait une grande vénération pour une image de la Véronique qu'il conservait près de son lit. Devant cette pieuse image il faisait des genuflexions et des prostrations toutes les fois qu'il sortait de sa cellule ou qu'il y entrait, afin de réparer les opprobres à la Face adorable de Jésus-Christ.

Un de ses plus grands délassements était de visiter les malades pauvres, qu'il consolait par ses ferventes exhortations et auxquels il portait souvent ce qu'on lui avait servi de meilleur au réfectoire. Le V. Père ne se contentait pas des mortifications ordinaires imposées par la Règle et les Constitutions, il jeûnait de plus tous les samedis de l'année, et souvent les vendredis au pain et à l'eau ; aux collations des jeûnes de règle, il ne mangeait que du pain. Le peu de vin qu'il buvait était trempé de beaucoup d'eau. Ses disciplines étaient fréquentes et cruelles.

Quand il fut attaqué de la maladie dont il mourut, tout le monde put admirer son inaltérable patience. La gangrène s'était mise à certaines plaies qui lui étaient survenues, il fallut couper les chairs

jusqu'au vif. Durant cette redoutable opération, il ne proféra pas la moindre plainte, ne se permit pas le moindre gémissement. Sur son lit de douleur, le pieux malade soupirait sans cesse vers le ciel et ranimait ses désirs par de fréquentes oraisons jaculatoires, tirées du Prophète-Roi. Il priait ceux qui venaient le visiter de lui faire quelque lecture du livre de l'*Imitation de Jésus-Christ*, afin que son esprit fût sans cesse uni à Dieu et qu'il pût s'animer à souffrir à l'exemple du divin Rédempteur. C'est dans ces dispositions de patience, d'abandon, de saints désirs, qu'il rendit sa belle âme à Dieu, à l'âge de 70 ans, vers le milieu de février de l'année 1701.

Le V. P. Antonin-Thomas a composé plusieurs ouvrages de piété, où se révèlent les richesses de son esprit, les trésors de son cœur. Le premier et le principal a pour objet le saint Rosaire, il est intitulé : le *Rosier mystique*. Dans cet ouvrage divisé en deux parties, l'auteur examine successivement le Rosaire comme dévotion et comme confrérie. Comme dévotion le *Rosier mystique* est étudié dans sa racine, sa tige, ses branches, ses fleurs, ses épines, ses fruits, ses vertus prodigieuses, c'est-à-dire que l'auteur explique l'origine du Rosaire, les prières qui le composent, l'arrangement de ces prières, les mystères qu'il offre à la méditation, les difficultés de cette méditation, les fruits que l'on en retire, etc. Comme Confrérie, le *Rosier mystique* est considéré dans son institution, ses prérogatives, ses indulgences, ses cérémonies, etc. L'auteur termine par un chapitre sur le Rosaire perpétuel et un autre sur les Quinze Samedis. Rien de plus complet, on le voit, et de plus ingénieusement conçu sur la grande dévotion tant recommandée par les Souverains-Pontifes. Le *Rosier mystique* a été souvent imprimé et toujours il sera propagé avec fruit parmi les fidèles.

Dans un autre ouvrage, le V. P. Antonin-Thomas traite de la Confrérie du saint Nom de Jésus, en fait ressortir l'excellence, les avantages, la fin, qui est l'extirpation des blasphèmes.

Un troisième traité du V. Père se rapporte à la Confrérie de sainte Véronique; l'auteur y expose les raisons pour lesquelles Jésus-Christ a empreint sa Face adorable sur le voile de la pieuse femme, et les pratiques pour faire réparation d'honneur à cette Face sacrée.

Le quatrième de ses ouvrages est une paraphrase de l'Oraison dominicale; le cinquième, une traduction française du parfait idéal du missionnaire évangélique. Ce dernier contient les règles de la vie

spirituelle enseignée par saint Vincent Ferrier et l'histoire de la translation des reliques du même saint Vincent.

Dans son second volume sur les écrivains de l'Ordre, (p. 736), Echard fait mention du P. Antonin-Thomas, mais ne signale que son ouvrage intitulé : *La dévotion à la sainte Véronique, ou la réparation des ignominies et des outrages faits à la face sacrée de Notre-Seigneur Jésus-Christ, représentée dans le voile de sainte Bérénice*.

A cette occasion, le docte critique écrit ces lignes : « L'image de la sainte Face, peinte d'après le prototype conservé à Rome, fut déposée en 1413 dans l'église de nos Pères de Nantes, par Jean V, duc de Bretagne. Elle devint dans cette ville l'objet du culte le plus religieux, et en son honneur on établit une confrérie ou association à laquelle aujourd'hui, comme dès le principe, les personnes les plus recommandables du pays se font un honneur d'appartenir. »

De nos jours où la dévotion à la sainte Face et les associations réparatrices ont pris une extension si consolante, il n'est pas sans intérêt de constater cette existence, déjà ancienne, d'une Confrérie, groupant autour de la sainte Face toutes les âmes généreuses animées des sentiments de la pieuse femme qui, sur la route du Calvaire, essayait avec amour le visage du Sauveur et commençait l'œuvre si belle de la Réparation.



## La DÉVOTE SŒUR FRANÇOISE MARTIN

*Professe du Tiers-Ordre à Béziers (\*)*

(1650)

LA dévote Sœur Françoise Martin naquit à Béziers, ville du bas Languedoc, d'honnêtes parents. Ceux-ci cultivèrent avec grand soin les belles inclinations de la nature et de la grâce qu'ils remarquèrent en cette enfant de bénédiction. La sainte éducation qu'ils lui donnèrent contribua beaucoup au genre de vie qu'elle embrassa dès sa jeunesse : elle s'appliquait à la prière, aux exercices de la vie intérieure, à la lecture des bons livres, à la retraite et à la fréquenta-

(\*) Mémoires de Béziers.



tion des Sacrements. Les grâces abondantes qu'elle reçut de Dieu détachèrent si puissamment son cœur de l'affection des créatures, qu'elle résolut de n'avoir jamais d'autre époux que Jésus-Christ, de n'aimer que lui seul, et de se consacrer à son service dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique, pour lors composé de plusieurs femmes et filles d'une insigne vertu.

Embrassé avec une nouvelle ferveur, cet état lui parut un nouvel engagement à travailler plus que jamais à la perfection ; elle s'y appliqua, non seulement par l'exercice de l'humilité, de la mortification, de l'abnégation de soi-même et des autres vertus que sa modestie cachait aux yeux des hommes, mais encore par la pratique des œuvres extérieures de charité que les Sœurs du Tiers-Ordre rendent continuellement au prochain. Elle ne quittait, pour ainsi dire pas l'hôpital, où elle assistait les pauvres ; on eût dit que la charité de Jésus-Christ, qui était l'âme de toutes ses actions, l'eût rendue par office la garde de tous les malades, si grandes étaient l'assiduité et le dévouement avec lesquels elle les servait.

Ces œuvres de miséricorde lui acquirent une haute réputation, et on avait tant de confiance en ses prières, que chacun la chargeait des vœux et des neuvaines qu'il adressait à Dieu dans ses nécessités. Comme on savait par expérience que le ciel se plaisait à lui accorder l'effet de ses demandes, tous les affligés s'adressaient à elle, pour obtenir les secours dont ils avaient besoin. On voit dans notre église de Béziers des monuments publics de reconnaissance que quelques personnes ont érigés, pour remercier Dieu des faveurs obtenues par les prières de la dévote Sœur Françoise. La riche peinture qu'on admire sur le grand arceau qui termine le *Presbyterium*, où saint Dominique est représenté recevant le saint Rosaire des mains de la Sainte Vierge, est un de ces glorieux monuments : une personne d'une haute piété a offert à Dieu cette peinture pour reconnaître une grâce très particulière que cette vertueuse Sœur lui avait obtenue.

Elle ne priait Dieu jamais plus volontiers que lorsqu'il s'agissait du salut de quelque âme. Elle pleura et gémit longtemps pour la conversion d'une dame de grande qualité, fort engagée dans les vanités du monde ; par ses charitables remontrances, elle fit tant qu'elle l'en retira et l'amena à embrasser le Tiers-Ordre. Cette personne y persévéra quelque temps ; mais un genre de vie qui lui retranchait ses plaisirs, et qui l'engageait à la retraite et à la mortification, la dégoûta bientôt ; elle se replongea plus que jamais dans

la vanité, d'une manière qui fit craindre pour son salut. La charitable Sœur Françoise eut de nouveau recours à la prière et à la pénitence, elle demanda cette âme à Dieu avec tant de larmes et elle pratiqua de si rigoureuses austérités pour sa conversion, que le Seigneur se laissa fléchir. Comme elle travaillait un jour à quelque ouvrage, elle se sentit intérieurement attirée à la prière. Pendant son oraison elle eut un ravissement, dans lequel elle vit cette dame vêtue d'une longue robe, son voile abaissé, venir à elle, les yeux baignés de larmes, se prosterner à ses pieds, lui demander pardon de sa légèreté et de son inconstance. Cette extase fut une prophétie : car à peine notre Sœur avait elle repris son travail, que cette dame touchée de Dieu entra effectivement dans sa chambre avec le même extérieur où elle l'avait vue pendant son oraison, lui témoigna un déplaisir sensible du peu de fermeté qu'elle avait montré au service de Dieu, se jeta à ses pieds, lui demanda pardon d'avoir si mal usé de ses conseils, et lui promit de persévérer jusqu'à la mort dans les pratiques de vertus qu'elle lui avait enseignées. Pleinement convertie, en effet, cette femme mondaine se donna toute à Dieu et mena une vie qui pouvait servir d'exemple à toutes les femmes chrétiennes.

Sœur Françoise était si pénétrée de Dieu qu'elle ne pouvait presque penser à lui, ou en entendre parler, sans être ravie en extase : ces impressions de la grâce lui devinrent si fréquentes qu'elles lui arrivaient même quand elle faisait quelque lecture spirituelle, ou qu'elle entendait chanter dans l'église. La Sœur qui l'accompagnait partout, à cause de ces ravissements, avait la précaution de la conduire à l'église dans l'endroit le plus retiré, afin qu'on ne l'aperçût point dans ces états, et qu'elle ne prêtât pas aux critiques des gens du monde, qui, comme dit saint Jude, apôtre, condamnent et blasphèment ce qu'ils ignorent, ne pénétrant point dans la conduite amoureuse que Dieu garde sur les âmes privilégiées qu'il honore de ses faveurs. Elle ne pouvait entendre entonner l'hymne de N. P. saint Dominique, auquel elle était très dévote, sans avoir quelque ravissement. Pendant l'Octave de la Pentecôte, elle fut même obligée d'entendre la messe et de communier de grand matin, pour ne pas assister à l'hymne : *Veni Creator Spiritus*, qu'on chante ces jours-là solennellement à Tierce, par tout l'Ordre, de peur que ces amoureux transports ne lui arrivassent en présence du peuple. Pendant ses ravissements, on entendait quelquefois ses os craquer, avec un bruit qui faisait craindre à ceux qui étaient proche d'elle que ses membres ne se disloquassent.

Au sortir de ces états extraordinaires, elle éprouvait une grande confusion, et priaït instamment sa compagne de n'en point parler, et de ne pas prendre ces extases pour des preuves de sa vertu : « Hélas ! lui disait-elle, comment pourriez-vous avoir cette pensée de moi qui suis remplie d'imperfections, et qui ne suis qu'une misérable pécheresse que Dieu souffre par miséricorde ? Ces grâces gratuites sont plus pour me confondre, que pour animer les autres au service de Dieu. »

Dieu lui communiqua le don de prophétie. Le Prieur du couvent de Béziers et le Père qui la confessait tombèrent dangereusement malades à une métairie, hors de la ville, où certaines affaires les avaient obligés de se transporter. Les médecins désespérèrent de leur santé, particulièrement de celle du confesseur. Notre Sœur pria Dieu pour eux, et en sortant de l'oraison, elle dit à sa compagne : « Ma Sœur, rendons grâces à Dieu, nos bons Pères échapperont, il n'y a rien à craindre. » Ce qui arriva comme elle l'avait prédit.

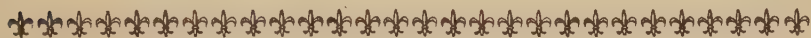
Comme elle était une fois fort malade, il tomba une terrible grêle, qui fit dire aux Sœurs présentes dans sa chambre, que tous les biens de la terre étaient perdus, et que cet orage allait causer une désolation générale dans la ville et dans la campagne. La dévote Sœur François qui les avait entendues parler, se tourna de leur côté et leur dit : « Mes Sœurs, consolez-vous, Dieu a eu pitié de son pauvre peuple, cette grêle n'a fait aucun dommage ; elle est toute tombée dans la ville sans s'étendre sur la campagne. » Ces Sœurs n'en crurent rien, jusqu'à ce qu'étant sorties du logis, elles connurent avec étonnement que Dieu avait révélé à sa fidèle épouse la miséricorde qu'il avait exercée sur le peuple de Béziers.

Elle avait lié une sainte amitié avec une grande servante de Dieu, qui se faisait appeler par humilité la Sœur Pauvre, parce qu'elle s'était dévouée, dans un excès de charité, au service des pauvres ladres abandonnés. Dieu qui voulut exercer sa vertu et éprouver sa constance et sa foi, permit qu'elle tombât en une grande nécessité, jusqu'à n'avoir pas un morceau de pain ; et le démon en prit occasion de la tenter de désespoir, ou au moins de la porter à se méfier de la bonté de Dieu, et à murmurer contre sa providence. « Que tu es simple, lui disait cet esprit tentateur, de t'adonner à ces œuvres de charité avec tant de fatigues ? Ne vois-tu pas qu'elles ne plaisent point à Dieu, puisqu'il t'abandonne à la dernière de toutes les misères ? » Elle lui répondit : « Dieu est trop bon pour délaisser ceux qui espèrent en

lui. Mes péchés l'ont porté à me punir par la privation des choses nécessaires ; je veux recevoir ce châtimement avec respect ; et quoi qu'il arrive, j'espère ne perdre jamais la confiance que j'ai en lui, et ne point quitter le service des pauvres. » Comme le démon ne cessait de l'inquiéter, cette généreuse fille pria son ange gardien d'aller avertir la Sœur Françoise Martin, sa sainte amie, de l'état où elle était. L'Ange le fit ; et à cette nouvelle la Sœur Françoise alla trouver l'indigente, lui portant tout ce qu'elle put, pour l'assister dans sa nécessité. Aussitôt qu'elle eut vu le secours que la divine Providence lui envoyait, Sœur Pauvre se moqua à son tour du démon, et lui fit voir dans la charité de la dévote Sœur Françoise les soins paternels que Dieu prend de ceux qui se reposent sur son aimable providence.

End'autres rencontres, Sœur Françoise prédit les choses futures. Etant extrêmement malade, elle dit à une Sœur du Tiers-Ordre qui l'assistait, que le voile qu'elle avait pour lors sur sa tête lui servirait au jour de son enterrement, ce qui ne fut que trop vrai ; car, étant morte, comme les Sœurs qui étaient pressées de l'habiller en religieuse, pour l'exposer dans notre église, ne trouvaient point de voile, on prit promptement celui de cette Sœur, le même avec lequel elle avait prédit qu'elle serait enterrée.

Notre V. Sœur Françoise mourut ainsi, avec toutes les marques de la sainteté, le 17 février 1650. A ses obsèques dans notre église accourut un grand concours de peuple qui proclamait hautement les vertus héroïques de la mère des pauvres, de la servante des malades, de la fidèle imitatrice de sainte Catherine de Sienne.



## LE MÊME JOUR

1237 — En France, mourut le V. P. GUILLAUME D'OLÉRON, fameux par ses prédications et par les conversions innombrables qui en étaient la suite. Le Pape Grégoire IX lui donna, ainsi qu'au Prieur du couvent de Saint-Jacques de Paris, commission de prêcher la Croisade en France, pour exhorter les fidèles à secourir l'Empereur de Constantinople, auquel les Bulgares et d'autres puissants ennemis faisaient une cruelle guerre, plutôt



pour détruire la Religion que pour s'emparer de ses Etats. Le V. P. Guillaume prêcha avec un zèle apostolique cette périlleuse entreprise, donna la croix à ceux qui voulurent s'y dévouer, se mit à leur tête et les conduisit en Orient. Il se comporta avec tant de zèle, de charité et de désintéressement dans cette expédition, qu'il s'acquit une haute réputation devant les hommes et mérita une gloire immortelle auprès de Dieu par ses glorieux travaux. — (Bzovius).

1550. — A Toulouse, mourut le V. P. GUILLAUME PIALI. Sa piété, sa doctrine et son zèle pour le salut des âmes le rendirent si considérable que le cardinal Jean de Lorraine, archevêque de Lyon, obligé de demeurer à la cour auprès du roi François I<sup>er</sup>, pour servir Sa Majesté dans les conseils et chargé de quantité d'affaires qui l'empêchaient de résider, lui obtint du Pape l'évêché de Tharse *in partibus*, et le fit son coadjuteur pour gouverner en son absence l'Eglise de Lyon, que Dieu lui avait confiée.

Le choix de ce prince fut un effet de la divine Providence, qui éleva le V. P. Guillaume à l'épiscopat pour s'en servir à Toulouse, en un temps où l'Eglise de Toulouse n'était pas seulement délaissée de son Pasteur, mais exposée à l'hérésie sur le point de s'y introduire, par l'apostasie scandaleuse du cardinal Odet de Châtillon qui en était archevêque ; ce prélat avait eu le malheur d'embrasser l'hérésie de Calvin, dont ses frères François et Gaspard de Coligny s'étaient rendus les zélés défenseurs. Il fallait un prélat du zèle et de la piété du V. P. Guillaume pour détourner de cette Eglise les maux terribles dont elle était menacée. Etabli administrateur, il veilla, comme un vigilant Pasteur, à la conduite de son troupeau, empêcha l'hérésie d'y faire aucun dommage et par ses fréquentes et ferventes prédications s'opposa vigoureusement à ces nouvelles erreurs. Il adressa plusieurs lettres pastorales à tous les fidèles de son diocèse, pour les fortifier dans la foi ; il les visita avec de grandes fatigues et Dieu favorisa son zèle et ses travaux de tant de bénédictions, qu'il préserva son troupeau de l'hérésie, chancre pestilentiel, qui s'étendait dans tout le Languedoc, où il a causé des ruines qu'on ne peut assez déplorer.

Pour écarter le fléau, le V. Père eut recours à la sainte Vierge, mit tout son diocèse sous sa protection, et exhorta les curés et les peuples à embrasser la dévotion du saint Rosaire ; ce qu'ils firent avec tant de piété et de confiance, qu'on a lieu de croire que cette dévotion a été le rempart qui a empêché l'hérésie d'entrer dans Toulouse. On trouve dans un vieux missel qu'il fit imprimer à Toulouse, une messe de la Passion avec une lettre pastorale adressée à ses diocésains, par laquelle il les exhorte de ne perdre jamais le souvenir des douleurs et de la mort que le Fils de Dieu a soufferts pour notre salut. Il avait obtenu du Pape cent jours d'Indulgence pour ceux qui diraient ou qui assisteraient les vendredis à cette messe de la Passion, célébrée par tout le diocèse, ou qui, n'y pouvant assister, se prosterneraient au son de la cloche, quand on dirait ces paroles : *Consummatum est*, ou *Expiravit*. Cette

Messe qui commence par ces mots : *Quis est iste qui venit de Edom...*, a été insérée au Missel romain. Il arma encore ses diocésains du nom sacré de Jésus, comme d'un bouclier impénétrable à tous les traits envenimés de l'hérésie. On gagnait cent jours d'Indulgence, qu'il avait obtenus de Rome, toutes les fois qu'on saluait par une génuflexion ou une inclination de tête, le nom sacré de Jésus, quand on le prononçait ou qu'on l'entendait prononcer. On voit dans ce même Missel plusieurs mandements, illustres monuments de son zèle et de sa vigilance, par lesquels il exhorte les curés et leur ordonne de porter les peuples à ces trois dévotions : de la Passion, du saint Nom de Jésus et du Rosaire.

L'an 1546, il consacra l'église de notre couvent de Fanjaux, qu'il dédia à Notre Père saint Dominique, et peu d'années après, le 17 février, il mourut saintement, en veillant sans relâche, comme un pasteur fidèle sur le troupeau que Dieu avait commis à ses soins. — (Fontana, Echard).

1590. — Aux Indes-Orientales, le V. P. ANTOINE DE LA CROIX et le dévot Frère ALEXIS. Ils étaient tous deux profès du couvent d'Aveiro, Portugal, et s'embarquèrent ensemble pour Malacca, où se rendait aussi le V. P. Georges de Sainte-Luce, dont la vie a été donnée au 17 janvier.

Nos deux missionnaires furent envoyés à l'île de Solor. Ils vivaient dans des rigueurs et dans une abstinence si extraordinaires que les habitants de l'île les regardaient comme des hommes divins. Aussi leur ministère fut-il béni du ciel. Ils convertirent tant d'infidèles, qu'ils bâtirent à Solor, en l'honneur du vrai Dieu, vingt-sept églises. Ces beaux résultats étaient dûs non seulement à la prédication toute apostolique du V. P. Antoine, mais aussi à la sainteté de l'humble Frère Alexis, lequel recevait dans l'oraison des grâces si abondantes que les Portugais et les Indiens l'y ont vu souvent ravi en extase et élevé de terre de la hauteur d'une toise.

L'arrivée des Hollandais hérétiques à Solor ruina en peu de temps le bien qu'y avaient fait nos deux missionnaires. Ils furent arrachés à leur chrétienté si florissante et transportés sur le continent, où ils moururent peu de temps après, le 20 février 1590.

De nombreux miracles illustrèrent leur tombeau et Mgr Dom Jean Ribera, évêque de Malacca, en a envoyé les procès à Rome pour servir à leur canonisation. — (Sousa, Cordoso, Lopez.)

1600. — A Rome, au couvent de la Minerve, mourut le V. P. PIERRE-PAUL PHILIPPI, religieux d'une vertu extraordinaire et d'une grande élévation de doctrine. Les savants livres qu'il a composés sur la grâce de Jésus-Christ, la reviviscence des mérites, la réforme des religieux, témoignent de sa doctrine ; mais sa vie sainte et mortifiée est une preuve incontestable de sa rare piété. Il rétablit l'observance régulière dans plusieurs Provinces de l'Ordre, en Italie et ailleurs, pratiquant le premier avec exactitude, la régula-

rité qu'il exigeait des autres. On le trouvait toujours occupé à l'oraison ou à l'étude.

Les lumières affectueuses qu'il recevait de Dieu dans la prière le portèrent à s'appliquer à la théologie mystique et à étudier Henry Harpius, qui en traite d'une manière très relevée ; il s'y rendit si consommé, qu'il composa une excellente introduction sur le second livre de cette théologie, de laquelle le P. Possevin, jésuite, parle avec éloge, appelant le V. P. Pierre Philippi, un théologien excellent : *Eximium theologum*. Il fait voir dans cette admirable introduction combien il était expérimenté dans cette science mystique qu'il enseignait aux autres. Connaissant par lui-même les excellences de la vie contemplative, il souhaitait vivement d'y voir élevés ceux qui commençaient à se donner à Dieu, mais il voulait que ce fut par degrés et par la lecture fréquente des œuvres spirituelles du V. P. Louis de Grenade, car, encore que cette lecture soit difficile et d'abord peu comprise, néanmoins les premières idées qu'on y reçoit, finissent avec le temps par être savourées. Le V. Père ne pouvait assez déplorer le pitoyable état où le péché avait réduit l'homme, qui tâche de se rendre accompli en toutes choses, excepté dans celle de son salut. Il aime naturellement la sainteté et la vertu ; cependant il ne se peut résoudre à prendre les moyens qui peuvent l'y conduire, savoir : une entière abnégation de soi-même, et une profonde humilité ; et, par suite, au lieu d'embrasser la vertu, il ne s'étudie qu'à satisfaire sa nature, qui ne veut ni s'abaisser, ni se priver de ses satisfactions.

Le V. Père a vécu jusqu'à l'âge de quatre-vingt-dix ans dans les exercices de la vie intérieure et dans une pratique inviolable de l'étroite observance. Enfin, cassé de travaux et comblé de mérites, il rendit sa sainte âme à Dieu.

1691. — A Venise, au couvent du Saint-Rosaire, le V. Père MARIE-BONIFACE GRANDI. Né dans cette ville et fils du couvent des SS. Jean et Paul, il entra, plus tard, sur les exhortations du V. P. Basile Pica, dans la célèbre Congrégation du B. Jacques Salomon. La sûreté de sa doctrine, sa prudence et ses éminentes vertus le rendirent si recommandable que le sénat de Venise, plusieurs évêques et même des cardinaux avaient recours à ses conseils. Le Pape Innocent XI le mit à la tête du couvent de Bologne pour y affermir la vie régulière.

Le V. Père, après avoir ainsi noblement servi l'Eglise et son Ordre, mourut à l'âge de soixante-huit ans, le 17 février 1691. On lui doit un cours de théologie, en trois tomes, où, pour la doctrine et l'ordre des matières, il suit pas à pas le Docteur angélique. — (Echard).

15.. — Au monastère de Prouille mourut la V. Mère JEANNE D'ARZAC, laquelle ajoutant la noblesse des vertus religieuses à celle de sa naissance, pratiqua l'humilité, la charité et la patience d'une manière si édifiante, qu'après s'être rendue un modèle de régularité et de piété, elle mourut comblée de grâces et de mérites.

.... Au même monastère de Prouille mourut la V. Sœur MONDETTE DERASQUES, religieuse d'une grande vertu. Elle passa presque toute sa vie dans une union très étroite avec Dieu par l'oraison; elle y versait ordinairement beaucoup de larmes, qui lui méritèrent les consolations éternelles, l'an 1538.

1500. — A Medine del Campo en Espagne, au monastère du Tiers-Ordre, mourut la dévote Sœur LÉONORE BERMUDES, l'une des premières religieuses de cette sainte maison, où elle vécut dans une si admirable ferveur d'esprit, et dans les exercices d'une pénitence si rigoureuse, qu'elle mérita la gloire des Bienheureux par une sainte mort.

1550. — A Florence, au monastère de la Croix, mourut une dévote Sœur, fille spirituelle de la V. M. Dominique du Paradis. Combattant, à son agonie, avec un courage intrépide contre les douleurs de la mort qui l'environnaient de toutes parts, elle demanda à la V. M. Dominique l'assistance de ses saintes prières. Celle-ci ayant compassion des peines extraordinaires qu'elle lui voyait souffrir, envoya chercher la M. Prieure, et la supplia instamment de commander à cette religieuse agonisante de mourir. Ce que la M. Prieure ayant fait, la malade répondit avec un transport de joie, *Deo gratias!* la remerciant ainsi de la grâce qu'elle lui faisait d'abréger ses douleurs et du bonheur qu'elle lui procurait d'aller jouir de Dieu. Sitôt après, elle rendit son âme à Dieu, mourant par obéissance à l'imitation de Jésus-Christ.

16... — Au monastère de Jésus, à Aveiro (Portugal), mourut la V. Mère CATHERINE GOMEZ. Elle vint au monde aveugle quant à la vue extérieure, mais si éclairée intérieurement, que les auteurs de l'Ordre l'appellent par excellence, le modèle de toutes les vertus. Elle était si assidue au chœur la nuit et le jour, qu'elles y rendait toujours la première et n'en sortait qu'après les autres. Les grâces extraordinaires qu'elle y recevait de Dieu lui faisaient trouver en ce lieu sa consolation et les seuls plaisirs qu'elle goûtait sur la terre.

Dieu qui a coutume d'exercer ses élus en ce monde pour couronner leurs vertus dans le ciel, permit que notre Sœur fût affligée d'un chancre hideux. Elle ne s'en inquiéta point, au contraire, elle en remercia Dieu, et s'abandonna absolument et sans réserve aux ordres de son aimable Providence, afin qu'il disposât d'elle selon son bon plaisir. Avertie que son mal était incurable, elle répondit, parlant d'un dévot crucifix qu'elle avait dans sa chambre, qu'elle connaissait un médecin très expérimenté qui la pouvait guérir quand il lui plairait. Animée d'une généreuse confiance, elle appliqua sur son mal ce crucifix et elle fut en un instant si parfaitement guérie, qu'il ne resta pas une seule cicatrice du chancre qui lui rongea le sein. Depuis cette guérison miraculeuse, elle redoubla ses mortifications, ses veilles, ses prières et sa ferveur; mais Dieu, qui la voulait appeler à la gloire, lui envoya une maladie qu'elle reçut comme un avertissement de se tenir prête pour aller



au devant de son divin Époux. Elle s'y prépara par de saintes dispositions, et reçut les derniers sacrements avec une grande dévotion. Sitôt qu'on les lui eût administrés, parut sur son lit une blanche colombe, laquelle ne s'éloigna qu'après la sépulture de notre Sœur. Pendant qu'on récitait l'office des morts, elle se reposa sur la tête de la défunte et elle voltigeait lentement devant les Sœurs à la cérémonie des obsèques ; celles-ci achevées, l'oiseau disparut au grand étonnement de toutes les religieuses qui ne purent jamais savoir ni d'où cette colombe était venue ni où elle était retournée. — (Lopez, Souza, Cardoso).

16.. — A Madrid, au monastère royal de Saint Dominique, mourut la V. Mère MARIE DES ANGES, religieuse très recommandable par sa dévotion, par sa ferveur et par sa patience, qu'elle pratiqua d'une manière héroïque durant deux maladies qui l'exercèrent longtemps. Elle fut hydro-pique et devint sujette aux accidents de l'épilepsie ; mais s'étant fait porter à la chapelle de Saint Dominique la veille de sa fête, pour y passer la nuit avec les autres Sœurs, suivant la pieuse coutume de ce dévot monastère, fondé par ce saint Patriarche, elle le pria avec tant d'instance de lui obtenir la santé, pour servir Dieu avec plus de ferveur, qu'elle fut exaucée. A minuit, elle se trouva parfaitement guérie de son infirmité, se leva en présence des Sœurs, qui admirèrent la miséricorde qu'elle venait de recevoir, et en rendirent publiquement grâces à Dieu. Elle s'acquitta fidèlement de sa promesse, employa la santé miraculeuse qu'elle avait recouvrée à servir Dieu avec une admirable ferveur d'esprit, observant toutes les pratiques de la vie régulière dans laquelle elle mourut saintement. — (Lopez).

1704. — A Palerme, en Sicile, la V. Mère ANNE MARCHÈSE LAVAGI. Elle était née dans cette même ville et avait pris l'habit au monastère de Sainte Catherine, martyre. Animée d'un grand esprit de religion et douée de talents remarquables, elle composa plusieurs pièces de poésie. En particulier, on lui doit un recueil intitulé : *Bouquet de fleurs spirituelles*, ou *Divers chants sur la naissance, la vie et la mort de notre divin Rédempteur*. (Palerme 1687, in-8).

Cette V. Mère mourut le 17 février 1704, à l'âge de soixante-treize ans. — (Echard).





## XVIII FÉVRIER

*Le Bienheureux LAURENT DE RIPAFRATTA (\*)*

(1359-1457)



UR le sommet d'une petite colline que baignent les eaux du Serchio, au pied du mont Pisan, s'élève l'antique château de Ripafratta. Pendant le Moyen âge, il protégeait la frontière du Pisan contre les fréquentes incursions des Lucquois et des Florentins. Même aujourd'hui, bien qu'il tombe en ruines, ce château apparaît sévère et menaçant au-dessus de la bourgade qu'il domine, et où l'on compte à peine six cents habitants. Ce fut dans ce manoir que naquit le B. Laurent, le 4 mars 1359. Il appartenait à l'illustre famille des *Nobili*, laquelle donna plus tard naissance à celle des *Roncioni*, dont les descendants honorent encore de nos jours la ville de Pise.

Le nom de ses parents est resté ignoré. Mais s'il est vrai que les belles tiges produisent les belles fleurs, ceux qui donnèrent le jour à ce beau lis de sainteté devaient être des modèles admirables de vertu.

Dès sa plus tendre enfance, notre Bienheureux, prévenu des bénédictions d'en haut, fut préservé des périls que court l'innocence, et affermi dans l'amour de son Créateur. Toujours libéral envers lui, Dieu l'éleva par degrés à une sainteté éminente.

(\*) Marchese, *scritti vari*.

Il est probable, que le B. Laurent vint étudier à Pise les sciences divines et humaines, dans le but de se consacrer au ministère ecclésiastique. En ce temps là, l'ambitieux cardinal Robert de Genève avait déjà pris le nom et les insignes du souverain Pontificat, dont il disputait la possession à Urbain VI. Il inaugura ainsi cette ère douloureuse du schisme d'Occident, qui affaiblit la foi, corrompit les mœurs et ouvrit la voie à toutes les hérésies par lesquelles fut troublée l'Europe aux <sup>xv</sup><sup>e</sup> et <sup>xvi</sup><sup>e</sup> siècles. Les âmes d'élite se réfugiaient alors dans les cloîtres, afin de mieux défendre l'Eglise et de prendre une part plus glorieuse aux combats dont on prévoyait la longueur et l'opiniâtreté; et ainsi, en attendant, elles se retrempaient dans la pénitence et dans les larmes.

Le B. Laurent choisit, entre tous, l'Ordre des Frères-Prêcheurs, et prit l'habit religieux à Pise, vers 1379, dans le couvent de Sainte-Catherine qui avait perdu, depuis peu, ses plus beaux ornements. Le B. Jourdain de Rivalta était entré dans l'éternel repos en 1311; Fr. Dominique Cavalca l'avait suivi en 1342; et Fr. Barthélemy de San Concordio, non moins brillant écrivain que les deux premiers, était mort en 1347. Cependant on y voyait encore le P. Dominique de Peccioli, dont la sainteté égalait le science. Ce dernier, dirigea longtemps la B. Claire de Pise dans les voies spirituelles, et il exerça la charge de Maître des novices pendant plusieurs années; on peut donc croire que le B. Laurent se forma, sous la conduite d'un aussi bon maître, à la piété et à la discipline religieuse.

A cette époque vint à Pise le B. Jean-Dominici, de Florence, appartenant lui aussi à l'ordre des Frères-Prêcheurs, et l'un des plus célèbres orateurs de l'Italie. Il jouissait d'une haute renommée, et saint Vincent Ferrier, prié par les Florentins, lors de son séjour à Gênes, d'évangéliser les villes et les bourgs de la Toscane, après sa mission en Lombardie et en Ligurie, s'étonna de cette invitation; il ne pouvait croire que Florence eût pensé à un étranger, lorsqu'elle possédait un orateur aussi grand que le B. Jean-Dominici. Or, à l'époque où nous sommes, le B. Jean avait tourné ses vues vers la restauration de la vie régulière en Italie, et s'appliquait dans ses prédications à dépeindre sous les plus vives couleurs, d'un côté, la vanité et l'inconstance des biens périssables, de l'autre, la beauté et l'éternelle durée des biens célestes. Ses éloquents paroles inspiraient à ses auditeurs, surtout aux jeunes gens, un tel mépris de la vie présente, un si ardent amour de la vie future, qu'on les voyait

abandonner les frivoles et coupables amusements dont la jeunesse est si avide, et se retirer dans les cloîtres, comme dans le port de la sécurité et du bonheur. Aussi arriva-t-il au B. Jean-Dominici ce qui est raconté du B. Jourdain de Saxe, deuxième général de l'Ordre. Lorsqu'il prêchait, les mères effrayées cachaient leurs fils, sachant bien qu'elles en seraient privées, s'ils entendaient les promesses de l'illustre prédicateur parlant des joies et des délices du ciel. Sa puissance de conviction devint si prodigieuse, qu'on l'appela universellement : *Ravisneur des âmes*. C'est à ce moment, qu'il attira dans l'Ordre un fils de Louis Tosi, riche marchand de Pise, et Nicolas Gitalebraccia, d'une des premières familles de la même cité. Il n'eut pas plus tôt connu au couvent de Sainte-Catherine le P. Laurent de Ripafratta et le V. P. Thomas Aiutamicristo, qu'il les amena facilement à se joindre à lui, pour entreprendre l'œuvre très sainte de la réforme de l'Institut dominicain.

Il convient d'expliquer ici en peu de mots, l'origine de cette réforme, qu'entreprit d'abord le B. Jean-Dominici, et que le B. Laurent devait propager plus tard dans plusieurs contrées de l'Italie.

La terrible peste qui promena ses ravages en Europe, vers 1348, avait dépeuplé les cloîtres, et le schisme, qui désolait l'Eglise et divisait les familles religieuses, avait jeté celles-ci dans le désordre et dans une effroyable confusion. Une seule de ces causes eût suffi pour ruiner de fond en comble la société la mieux organisée : unies ensemble (car la peste dura plusieurs années), elle devaient disperser et anéantir toutes les communautés religieuses. Mais Dieu, dans sa miséricorde, sauva du naufrage universel un petit nombre d'élus, qui recueillirent avec amour les débris épars de ces pauvres familles monastiques battues par la tempête et réparèrent les ruines amoncelées par des calamités sans nom.

Pour nous en tenir à l'Ordre de saint Dominique, sainte Catherine de Sienne avait déjà, par ses ardentés supplications, excité le B. Raymond de Capoue à entreprendre résolument la réforme des Frères-Prêcheurs ; d'autre part, elle avait également réussi à attirer dans l'Ordre une fille de Pierre Gambacorti, seigneur de Pise. C'était la B. Claire qui devint la réformatrice des Sœurs Dominicaines. La mort prématurée de la Sainte, qui succomba sous le poids des douleurs et des cruelles divisions de l'Eglise, n'empêcha pas le B. Raymond d'accomplir les vœux de la vierge de Sienne, dès qu'il se vit placé à la tête de l'Ordre de saint Dominique. On l'entendit alors faire un



puissant appel à tous ceux qu'enflammait l'amour de Dieu et de leur Ordre. Il les supplia de l'aider de leurs conseils et de leurs efforts dans cette difficile entreprise. Aussitôt lui répondirent de l'Allemagne le V. P. Conrad de Prusse et quelques autres ; en Italie, le B. Jean-Dominici et les PP. Thomas de Sienne, Laurent de Ripafratta et Thomas Aiutamicristo. Mais il y eut quelque chose de véritablement divin dans l'exemple de la B. Claire. Impatiente de revêtir les livrées dominicaines, et longtemps avant toute tentative de réforme, elle avait commencé pour ses Sœurs, et introduit au monastère de Saint-Dominique de Pise, sa patrie, une sévère et rigoureuse clôture, une observance austère. De cette maison, comme d'une pépinière féconde, sortirent les réformatrices des maisons de Gênes, de Parme et de Venise. Non contente de ces résultats inespérés, la Sainte mit tout en œuvre par ses exhortations, ses conseils et ses prières, pour procurer la réforme des religieux eux-mêmes. Aussi l'Ordre reconnaissant a toujours vénéré en elle une autre Tèrese de Jésus.

Quant au B. Jean-Dominici, ayant trouvé dans les deux couvents de Florence et de Pise une forte opposition à ses projets, il commença par réformer celui de Saint-Dominique de Venise, et en confia la direction au P. Thomas Aiutamicristo. Ce religieux parvint en peu de temps à faire accepter la réforme au grand couvent de Venise, placé sous le vocable des SS. Jean et Paul. Le P. Thomas de Sienne eut la mission de réformer le couvent de Saint-Dominique de Città di Castello, en Ombrie, où le rejoignirent le B. Jean-Dominici, le B. Laurent de Ripafratta et le P. Nicolas Gittalebraccia, de Pise.

Le B. Jean ne tarda pas à connaître quel précieux trésor lui était échu en la personne de notre jeune seigneur de Ripafratta. On voyait, en effet, reluire dans le B. Laurent une candeur de mœurs angéliques, une vie très austère, un zèle ardent pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, une fidélité inviolable aux observances les plus minutieuses de la vie du cloître : toutes vertus rehaussées par une science si profonde des divines Ecritures, qu'il mérita d'être surnommé l'*Arche du Testament*, comme l'avait été le grand Antoine de Padoue.

Une pensée constante préoccupait le B. Jean-Dominici, celle d'asseoir la Congrégation récemment établie, sur des bases assez larges, pour qu'elle pût vivre seule, si la mort ou tout autre événement venait à l'en séparer. Il concentra tous ses efforts dans la formation d'un bon noviciat, et ses travaux furent couronnés de succès ; car dans ce lieu béni, comme dans une terre féconde, s'élevèrent les

soutiens et les propagateurs de la nouvelle réforme. Le Bienheureux fondait de grandes espérances sur le P. Michel Tosi, jeune homme qu'il avait converti à Pise et ramené des égarements d'une vie licencieuse aux vertus d'une sainteté accomplie; mais ce Père mourut à la fleur de l'âge, victime de la charité avec laquelle il servait ses Frères malades de la peste. Le B. Jean-Dominici tourna alors ses regards vers ceux qui restaient, et, voulant choisir parmi les plus fervents religieux que comptait en ce moment la Congrégation un habile maître des novices, il arrêta son choix sur le B. Laurent de Ripafratta, qui lui parut éminemment propre à remplir un ministère si difficile. Il l'envoya à Cortone. Cette ville située aux confins de la Toscane et des Etats pontificaux, sous un ciel délicieux, dans une contrée fertile, offrait un séjour admirablement choisi pour les exercices spirituels d'un noviciat. Le B. Jean-Dominici s'applaudit bientôt de ces nouvelles dispositions; car, en 1406, envoyé par les Florentins à Grégoire XII, en qualité d'ambassadeur, il fut à cette occasion élevé à l'archevêché de Raguse, et ensuite décoré de la pourpre romaine. Force lui fut alors d'abandonner cette Congrégation qu'il avait fondée, et qui pendant quinze ans, avait été l'objet de ses chères affections.

On ne saurait déterminer avec précision en quelle année le B. Laurent se rendit à Cortone; ce fut entre 1402 et 1405. Peu de choses nous sont parvenues sur son séjour dans cette ville; mais comme la réforme des Frères-Prêcheurs n'aspirait qu'à suivre fidèlement les exemples de son saint Fondateur, sans vouloir se séparer de la sainte Famille dominicaine, il est hors de doute que l'objet des travaux du B. Laurent fut de concourir à cette réforme, et qu'il eut le bonheur de voir réalisé dans ses jeunes disciples ce qu'il désirait avec tant d'ardeur.

En 1405, un jeune Florentin, muni des recommandations les plus pressantes du B. Jean-Dominici, gravissait l'abrupte et rocailleuse cime sur laquelle est bâtie la ville de Cortone; il venait se prosterner aux pieds du B. Laurent. Ce jeune homme était saint Antonin, âgé de seize ans à peine, et qu'une renommée déjà illustre de sainteté annonçait comme la future gloire et le soutien de l'Ordre de Saint-Dominique. Il y fut suivi par le B. Pierre, de la noble famille des Capucci de Città di Castello; et celui-ci, après avoir revêtu l'habit de Frère-Prêcheur et prononcé les vœux solennels de Religion dans sa patrie, vint à Cortone achever son éducation religieuse sous le B. Laurent.

En l'année 1407, deux peintres de Mugello, avides de célestes inspirations, coururent se joindre à la pieuse colonie ; c'étaient le B. Angelico et son jeune frère, Benedetto, miniaturistes d'un rare talent.

On ne saurait exprimer l'habileté merveilleuse avec laquelle le B. Laurent conduisait ces jeunes âmes dans le rude sentier de la perfection religieuse. Il sut éviter les écueils qui peuvent se rencontrer dans une solide formation à la vie religieuse. Il se garda d'abord de l'excessive douceur qui énerve, affaiblit les âmes et les rend incapables de la forte vertu d'obéissance. Mais il n'eut pas la rigueur, le zèle immodéré, dont l'effet presque immédiat est de provoquer dans les novices une surexcitation fébrile, une ferveur immodérée qui les laisse bientôt sans forces sur le chemin de la vertu, et ne leur permet plus que d'y traîner des jours inutiles et remplis de tristesse. Ainsi vit-on le B. Laurent, dur et sévère pour lui-même, se proportionner à la faiblesse de ses jeunes disciples, et les conduire avec douceur et sécurité dans l'âpre sentier de la sainteté. Il attendait tout de la grâce du Seigneur. Par le moyen de pieux et fréquents entretiens, il se contentait d'allumer dans le cœur de ses novices une étincelle du divin amour, puis il abandonnait à l'action de Dieu cette première flamme. Une autre qualité digne de louange, dans le B. Laurent, fut la sagesse et la prudence avec laquelle il comprit la vocation spéciale de chacun de ses élèves. Tout en leur rappelant le but final de l'Ordre, il les secondait dans le libre développement de leurs aptitudes. Au B. Pierre, dont les inclinations sympathisaient avec ses goûts personnels, il ouvrit les voies de la contemplation ; à saint Antonin, dont l'esprit vaste et solide se montrait capable des études les plus variées, il conseilla de parcourir le champ infini des sciences divines et humaines ; il permit au B. Angelico de se livrer à la peinture. Il est à présumer que si ce dernier était tombé entre les mains d'un maître moins habile, on lui eût interdit cet art, qui pourtant touche de si près au culte religieux, art que ne dédaigna pas de cultiver sainte Catherine Vigri à Bologne, et que le B. Jean-Dominici lui-même avait introduit chez les Sœurs Dominicaines de Venise.

L'art religieux n'était guère exercé au Moyen âge, que par les gens d'Eglise, et cette coutume se retrouve aujourd'hui en Grèce, où la peinture sacrée est devenue la propriété exclusive des pieux moines du mont Athos. Le B. Laurent recommandait sans cesse, aux deux peintres de Mugello, de sanctifier leur art en l'élevant à la hauteur d'un apostolat.

« O mes bien-aimés, leur disait-il, vous à qui Dieu n'a pas donné l'aptitude des sciences, suivez la carrière de la peinture, vous n'en serez pas moins de vrais Frères-Prêcheurs; car ce n'est pas seulement par la parole que nous persuadons aux hommes d'aimer la vertu et de fuir le vice, c'est encore par l'exemple d'une vie pure et sans tache, c'est aussi par les arts, expression des pensées de l'homme; arts sublimes parmi lesquels la musique et la peinture tiennent le premier rang. Il arrivera sûrement, qu'un grand nombre de pécheurs, que l'éloquence de vos Frères n'aura pu ébranler, touchés à la vue des tableaux que vous mettrez sous leurs yeux, s'avoueront vaincus. Vous avez un avantage dont les autres sont privés : la parole ne peut atteindre ceux qui sont loin, et la bouche la plus éloquente ne rend point d'oracles dans la tombe; mais vos célestes compositions auront une influence immortelle; elles resteront dans le cours des siècles comme des témoins authentiques, des prédicateurs efficaces de religion et de vertu. »

Nous ignorons combien de temps les heureux disciples du B. Laurent demeurèrent sous sa conduite; à l'exception du B. Pierre Capucci, qui vécut et mourut à Cortone, les autres changèrent plusieurs fois de résidence. Le B. Laurent lui-même, pendant le long séjour qu'il fit à Cortone, parcourut souvent les bourgs environnants pour y semer le bon grain de la parole divine : cette parole sortait de ses lèvres douce et pure, comme autrefois de la bouche des apôtres et des prophètes. Au souvenir de cet humble prédicateur, de cet organe incorruptible de la loi de vérité, dont les exhortations et les conseils avaient retiré un grand nombre d'âmes des voies de l'iniquité, saint Antonin laisse, plus d'une fois, dans ses écrits, éclater une vive admiration. Il ne craint pas de comparer notre B. Frère à saint Paul, pour son zèle, ses tribulations et les souffrances qu'il imposait à son propre corps.

Mais les vertus éclatantes et la science profonde du B. Laurent ne pouvaient plus rester ensevelies dans l'obscurité de la vie privée. La Congrégation des couvents réformés, voulant le récompenser de la prudence et du zèle avec lesquels, il avait travaillé à restaurer l'Ordre de saint Dominique, le nomma Vicaire général. Il nous est impossible de préciser les années pendant lesquelles il gouverna la Congrégation. Tout ce que nous pouvons dire, c'est que son élection dut avoir lieu avant l'année 1443; car en novembre 1445, saint Antonin était déjà investi de la charge de Vicaire général. Le temps,



qui a recouvert d'un voile épais la vie et les actions de cet illustre fils de saint Dominique, ne nous a laissé aucun souvenir important sur les années qu'il passa à la tête de sa Congrégation. Nous savons seulement qu'il établit sa résidence dans le couvent de Saint-Dominique de Pistoie, où il termina ses jours. Là, comme à Cortone, à Fabriano et partout où l'obéissance religieuse l'avait placé, il se voua tout entier au ministère des âmes, prêchant au peuple, catéchant les pauvres des campagnes, visitant et consolant les malades, particulièrement les pestiférés, qui se voyaient le plus souvent abandonnés de leurs amis et de leurs proches. L'amour du prochain qu'il manifesta dans ce pieux office de charité fut si grand qu'on croyait voir revivre en lui André de Franchis (1). Ce très saint évêque de notre Ordre avait été aussi l'ange consolateur des habitants de Pistoie, pendant les guerres civiles et la peste épouvantable qui désolèrent cette malheureuse cité, dans le milieu du xiv<sup>e</sup> siècle.

Notre Bienheureux, tout absorbé dans ce ministère d'amour et de paix, reçut la nouvelle que son bien-aimé disciple saint Antonin venait d'être élevé à l'archevêché de Florence (janvier 1446). Dans tous ses embarras le saint ne cessait de recourir aux lumières du vénérable religieux qui avait formé sa jeunesse ; ainsi fit-il dans cette grave occurrence. Il supplia son maître de ne point l'abandonner dans les angoisses où le réduisait le terrible fardeau qu'on venait d'imposer à ses faibles épaules. Ni les supplications des magistrats de la République, ni les désirs du Souverain Pontife lui-même ne purent le décider à accepter cette lourde charge ; et il ne consentit à son élévation que sur l'ordre exprès du B. Laurent. Le saint vieillard voulut en même temps remplir un devoir de charité à l'égard de celui qui avait été son disciple, en l'aidant de ses conseils et de son expérience. Il fit pour saint Antonin ce que saint Bernard avait fait pour le Pape Eugène III, lequel de l'humble condition de moine s'était vu élevé au pontificat suprême. A l'exemple de l'abbé de Clairvaux qui, pour affermir la vertu d'Eugène III, écrivit son admirable livre *De consideratione*, le B. Laurent s'efforça, par des lettres fréquentes et pleines de sagesse, d'instruire le saint archevêque de la dignité et des devoirs de l'épiscopat. C'était vraiment chose admirable que de voir l'affectueuse et paternelle charité du B. Laurent, et l'humilité profonde de saint Antonin, qui abaissait avec une révérence toute filiale, sa

(1) Voir sa vie au 26 mai.

science, sa maturité, sa prudence et sa sagesse devant les cheveux blanchis de son ancien maître. Un passage d'une lettre adressée par saint Antonin au B. Laurent nous révèle avec quel soin ce dernier recommandait au saint archevêque de régler, jusque dans les moindres détails, le personnel de sa maison ; il savait, en effet, que trop souvent les domestiques des grands se laissent aller à une vie peu réglée, au scandale des fidèles et au déshonneur de leurs maîtres. Il enjoignait à ses disciples la plus grande réserve à l'égard de ceux qui fréquentaient son palais ; lui conseillant de ne jamais permettre aux femmes ni aux enfants d'y venir sans une véritable nécessité. A ces avis, saint Antonin répondait que sa maison tout entière était composée de prêtres âgés de plus de vingt-cinq ans, ou de laïques qui, depuis longtemps, avaient passé cet âge ; il ne recevait jamais ni les femmes, ni les enfants, sans y être contraint par les devoirs de sa charge, et encore dans ce cas, le faisait-il en présence de témoins. Ce commerce épistolaire entre le B. Laurent et saint Antonin était assez fréquent ; ce qui le fait présumer, ce sont trois lettres du saint archevêque de Florence, récemment découvertes dans les archives de la cathédrale de Pistoie. Ces lettres nous apprennent en même temps la haute estime de Mgr Donat de Médicis, évêque de cette dernière ville, pour les conseils du B. Laurent de Ripafratta.

Le saint vieillard approchait de sa centième année, il était épuisé par les fatigues d'une vie laborieuse et pénitente, malade d'un ulcère à la jambe qui le faisait cruellement souffrir, et pourtant il ne pouvait se résoudre à mettre un terme à ses travaux. Ses nobles et généreux sacrifices étaient bien récompensés. Dieu lui accordait un rare bonheur, le plus doux au cœur de ceux qui ont consacré leurs soins à l'éducation de la jeunesse : il voyait les jeunes religieux qu'il avait initiés à la sainteté, devenir par leur sagesse et leurs vertus héroïques, la gloire, l'ornement et le soutien de la sainte Eglise, le modèle des générations futures. De ses disciples, trois ont été placés sur les autels ; les autres, qui n'ont pas eu cet honneur, ont du moins laissé derrière eux une impérissable renommée.

Un autre sujet de consolation pour notre B. Frère était de voir la réforme de son Ordre bénie de Dieu et des hommes. Cette réforme grandissait chaque jour en prospérité et portait au loin des fruits de salut ; elle étendait d'un bout à l'autre de l'Italie ses rameaux féconds et comptait avec un légitime orgueil, au milieu de ses enfants, des religieux d'une science et d'une sainteté également illustres. C'était

bien un peu son œuvre, puisqu'il y avait courageusement travaillé dès son adolescence. Restait pour lui d'aller au ciel recevoir l'immortelle couronne que Dieu réserve à ses fidèles serviteurs. Parvenu au terme de son exil, il voulut partir muni de tous les secours de la religion. Il les reçut avec les démonstrations de la plus tendre piété : puis, se soulevant avec effort de son humble couche, il se tourna vers ses Frères qui l'entouraient fondant en larmes, et il les exhorta avec des paroles pleines de feu à l'amour de Dieu et du prochain, à l'observance de leurs règles. Il leur recommanda aussi de se rendre pour le peuple des modèles de sainteté, et de se donner tout entiers au salut des âmes que Jésus-Christ a rachetées de son sang précieux. Alors, avec la sérénité du juste qui sait avoir accompli fidèlement sa mission, il se reposa dans le Seigneur le 28 septembre de l'année 1457, âgé de quatre-vingt-dix-huit ans. Dieu ne tarda pas à révéler à l'Eglise la gloire de son fidèle serviteur ; son tombeau devint le théâtre de nombreux miracles qui nous sont rapportés par les auteurs les plus dignes de foi.

Le peuple de Pistoie, affligé de cette perte irréparable, voulut pour calmer sa douleur élever un monument qui fût connaître à la postérité son estime pour les vertus du B. Laurent de Ripafratta. On construisit d'abord un tombeau, sur lequel le Bienheureux était représenté, la chape étendue, comme pour montrer que, du haut du ciel, il couvrait de sa protection la ville qu'il avait édifiée par ses vertus et consolée par sa charité. Mais ce monument parut bientôt insuffisant aux habitants de Pistoie et indigne de leur reconnaissance. Pour témoigner d'une façon éclatante leur amour envers le Bienheureux, ils firent sculpter un sépulcre de marbre. Aux deux côtés de ce sépulcre étaient deux anges, et au-dessous de ces anges paraissait l'image de notre Bienheureux tenant sur sa poitrine un livre fermé ; à ses pieds, ils placèrent l'inscription suivante, attestant, à la fois, la gratitude que leur avaient inspirée les bienfaits de Laurent et la vénération dont ils entouraient cette chère et sainte mémoire :

## SEPULCRUM

LAURENTIO PISANO ORDINIS PRÆDICATOR. SACER-  
DOTI VENERANDO SUMMEQUE SANCTITATIS VIRO  
POPULUS PISTORIENSIS TANQUAM DE SE BENEMERI-  
TO PUBLICIS SUMPTIBUS FACIENDUM CURAVIT.  
OBIIT IIII° KLS OCTOBRIS † MCCCCLVII° VIXIT ANNOS,  
LXXXVIII° MENSES VI. DIES IIII°.

A LAURENT DE PISE  
 VÉNÉRABLE PRÊTRE DE L'ORDRE DES FRÈRES-PRÊCHEURS  
 ET HOMME D'UNE SAINTETÉ ÉMINENTE  
 LE PEUPLE DE PISTOIE  
 A FAIT ÉLEVER CE MONUMENT  
 EN RECONNAISSANCE DE SES SERVICES.  
 IL VÉCUT QUATRE-VINGT-DIX-HUIT ANS, SIX MOIS, QUATRE JOURS  
 IL MOURUT LE IV DES CALENDES D'OCTOBRE MCCCCLVII.

Lorsqu'on apprit à Florence la nouvelle de la mort du B. Laurent, son digne disciple, saint Antonin, ne put contenir sa douleur ; il écrivit au Prieur et aux religieux du couvent de Saint-Dominique de Pistoie une lettre touchante et magnifique, où, donnant un libre cours à son affliction, il traça du B. Laurent le plus bel éloge qui nous soit parvenu sur ce grand serviteur de Dieu ; saint Antonin pour immortaliser la mémoire de son Maître, fit encore mention de lui dans la troisième partie de ses *Chroniques*. Le souvenir de tant de vertus s'est conservé parmi le peuple, depuis le XIV<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours. Le culte rendu à notre B. Frère n'a pas subi d'interruption. Aussi après mûr examen des faits, et sur le rapport de la Congrégation des Rites, notre Saint-Père le Pape Pie IX a déclaré Bienheureux le Père Laurent de Ripafratta, le 4 avril 1851. L'Ordre des Frères-Prêcheurs fait maintenant son Office le 18 février.

*A SES BIEN-AIMÉS DANS LE CHRIST*  
*LE PRIEUR ET LES FRÈRES DU COUVENT DES FRÈRES-PRÊCHEURS,*  
*A PISTOIE*

FRÈRE ANTONIN, AUTREFOIS DU MÊME ORDRE, MAINTENANT, MALGRÉ SON INDIGNITÉ,  
 ARCHEVÊQUE DE FLORENCE, SALUT ET CONSOLATION EN NOTRE-SEIGNEUR, APRÈS  
 FORCE LARMES.

La parole du très sage Salomon : « La joie se mêlera à la douleur » se vérifie à la lettre dans la mort de notre Bien-aimé et commun Père, Frère Laurent de Ripafratta ; car, d'un côté, privés de sa douce présence, nous nous attristons ; mais de l'autre, comment ne pas nous réjouir, en pensant qu'il a quitté ce monde mauvais pour s'en aller vers le Père de toute consolation ? Oui, il faut nous réjouir avec lui, puisque, laissant cette vallée de larmes et de misères, il a été transporté dans le royaume divin de la lumière, et a été couronné au-dessus de tous les cieux. Car, enfin, puisque nous croyions que le fruit des saints travaux se recueille dans la gloire, et que chacun est



récompensé selon ses mérites, nous pouvons être certains que ce bienheureux a reçu du Seigneur les bénédictions du ciel et une couronne de pierres précieuses.

De la première à la douzième heure, c'est-à-dire depuis l'adolescence jusqu'à l'extrême vieillesse, il a courageusement travaillé dans la vigne du Seigneur, supportant avec joie, avec allégresse, sans se lasser jamais, d'innombrables fatigues, pour l'amour du Seigneur.

Si le royaume des cieux appartient aux pauvres, qui a été plus pauvre, et d'esprit et en réalité, que le Bienheureux Laurent? qui a été plus humble que lui? qui, plus abject à ses propres yeux, alors que les autres lui témoignaient tant d'estime? Et si ceux qui sont doux possèdent la terre des vivants, vit-on jamais un agneau, au moment de l'immolation, plus doux que notre Bienheureux dans ses œuvres et dans ses paroles? Ceux qui ont le cœur pur verront Dieu face à face; mais qui donc surpassa la pureté de notre Père, pureté de cœur et de corps, qui est demeurée intacte au milieu des sollicitations douloureuses des plaisirs trompeurs, dans l'accomplissement ininterrompu du ministère de la confession? Que saint Paul châtie son corps et le réduise à l'esclavage, afin qu'il ne se révolte pas contre le Seigneur: à son exemple, Laurent a crucifié sa chair par la privation du manger et du boire poussée au delà même de ce que pouvait supporter sa santé; il l'a crucifiée par sa fidélité aux longs jeûnes, aux veilles et aux autres austérités de l'Ordre, et par la sainte horreur que lui inspirait toute sensualité. Saint Paul reçut encore la grâce de la souffrance physique, pour que sa vertu se perfectionnât dans l'infirmité, et Laurent a vu, comme lui, ses mérites s'augmenter dans les souffrances que lui causa un long et douloureux mal de jambe. Enfin, saint Paul est appelé *vase d'élection* parce qu'il renfermait le trésor des saintes lettres, et notre Bienheureux méditait jour et nuit la loi du Seigneur, pénétrant les obscurités et les secrets des saintes Ecritures.

Il serait superflu de parler de l'ardeur et de l'étendue de sa charité: ceux qui ont eu le bonheur de vivre avec lui, savent bien que, de nos jours, on n'a vu personne d'aussi assidu à la louange de Dieu, d'aussi dévot à la célébration du saint Sacrifice, d'aussi infatigable dans l'administration des Sacrements. Les habitants de Pistoie racontent les actes de sa charité envers le prochain; ceux de Fabriano et des autres pays qu'il habita par obéissance font écho à ces louanges méritées. Quand la peste exerçait ses ravages, quel malade n'a-t-il pas visité? Jour et nuit, que de fois il s'est exposé au péril de contracter ce mal mortel! Interrogez les habitants de Pistoie et ils rendront témoignage de cette constante charité.

La loi de la vérité fut sur ses lèvres pour prêcher, sans la fausser jamais, la parole de Dieu; aussi a-t-il eu la joie de retirer par ses enseignements, par ses conseils, un grand nombre d'âmes de la voie de l'iniquité. Et qui donc s'éloignait de lui sans être consolé?

Réjouissons-nous donc et remercions Dieu, pour la récompense abondante que lui ont méritée dans le ciel de si utiles travaux.

Mais, si nous parlons de nous-mêmes, l'absence d'un si illustre Père va nous faire joindre nos larmes aux dernières expressions de notre joie. Je prends part, croyez-le, au deuil de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, où fut cueilli ce lis d'une si odoriférante renommée; vrai miroir de sainteté, exemple de religion, perfection de la vie régulière, idéal d'innocence, règle de la vertu, splendeur de patience, modèle de travail dans l'étude des choses utiles, de préférence aux curieuses subtilités, étendard de persévérance et flambeau ardent de charité. — J'ai compassion de votre couvent, privé d'un si excellent Père. A qui recourir maintenant pour avoir un conseil dans vos doutes, un secours dans vos nécessités, une lumière à l'heure de la tentation? Oui, au milieu de ses larmes, votre couvent peut dire avec Jérémie : « Qui donnera de l'eau à ma tête et à mes yeux une source de larmes, pour pleurer jour et nuit la perte de notre maître, de notre docteur, de notre père? Eh! si c'est un acte de piété que de féliciter Laurent de sa gloire, ce ne l'est pas moins de pleurer ensemble une si grande perte. — Je veux pleurer aussi avec les habitants de Pistoie et mêler mes larmes à leurs larmes! bien que celui qui était le char et le conducteur de ce peuple ait été, comme Elie, enlevé au ciel sur un char de feu. Que d'âmes ses paroles et ses exemples n'arrachèrent-elles pas au gouffre de l'enfer et à la sentine des vices pour les conduire au sommet de la perfection! Que d'ennemis réconciliés! Que de discordes apaisées! Que de scandales supprimés! Personne n'osait résister à la sagesse et à l'esprit divin qui parlait par sa bouche. Le peuple et le clergé ont d'égales raisons de pleurer sa perte. Jamais les prêtres n'eurent un auxiliaire aussi dévoué que ce bon Père, dans l'administration des sacrements, la visite des malades, et en général dans toutes les circonstances où il fallait se rendre utile.

Enfin, je m'afflige en moi-même et je pleure mon propre sort, car je ne recevrai plus de ces lettres si tendres, qu'il m'écrivait pour exciter mon zèle dans l'accomplissement des devoirs de la charge pastorale.

Dans cette lutte de la joie et de la tristesse, ouvrons la porte à l'espérance d'obtenir de Dieu, par son intercession, tout ce que nous désirons pour notre salut : parvenu au port du repos et du bonheur, un homme d'une pareille charité pourrait-il oublier ceux qu'il sait au milieu des flots de la mer orageuse de ce monde? Mais pour obtenir par son intercession ce que nous désirons, secouons toute négligence, toute tiédeur, et, oubliant les choses du passé, à l'exemple de ces animaux mystérieux desquels il est écrit, qu'ils ne revenaient jamais sur leurs pas, étendons nos efforts dans la carrière ouverte devant nous, c'est-à-dire vers la perfection de la vertu.

Que nos mains ne se lassent pas de faire le bien : la fatigue aura un terme, la récompense n'en aura pas.

Demeurez en bonne santé et priez Dieu pour moi.

Florence, le 1<sup>er</sup> octobre 1457.



*Le V. P. JEAN D'ENGUERRA*

*Inquisiteur d'Aragon et évêque de Lérida (\*)*

(1513)

LE V. P. Jean d'Enguerra prit l'habit de l'Ordre en Espagne, au couvent de Saint-Onuphre de la Province d'Aragon.

Il donna bientôt des preuves de sa vertu, de sa prudence et de son zèle. Les Pères de la Congrégation de l'Etroite Observance qui fleurissait dans sa Province avaient une si haute estime de ses mérites et de sa grande régularité, qu'ils l'élurent leur Vicaire général. L'évêque de Salamanque lui confia, ainsi qu'au Provincial d'Aragon, des affaires d'une grande importance, que son esprit de sagesse et de désintéressement firent merveilleusement réussir.

Le roi d'Aragon, Ferdinand, le nomma d'abord à l'évêché de Vich, d'où il fut tiré quelques années après pour être placé sur le siège de Lérida. Dans le gouvernement de ces deux Eglises, il fit paraître un grand zèle pour la discipline ecclésiastique, réforma son clergé, visita fréquemment son diocèse, et dans toute sa conduite se montra un modèle accompli du Pasteur vigilant.

Le V. P. Jacques Deza, religieux de l'Ordre, ayant atteint un âge avancé, qui le rendait incapable d'exercer davantage la charge d'Inquisiteur d'Espagne et d'Aragon, charge qu'il avait remplie avec beaucoup de fruits, pria très instamment le roi de lui donner un successeur. Le grand cardinal Ximenès, porté par la reine Jeanne, qui avait une estime très particulière de sa vertu, fut proposé pour cette œuvre importante ; mais le roi catholique qui honorait le V. P. Jean d'Enguerra, voulut qu'il eût la même autorité et la même qualité d'Inquisiteur dans tout le royaume d'Aragon, que le cardinal Ximenès dans celui de Castille. Le V. Père Jean d'Enguerra exerça cette charge jusqu'à la mort avec un zèle admirable, sans

(\*) Diago.

se dispenser d'aucun devoir de l'épiscopat. Il vaquait à la conduite de son diocèse comme s'il n'eût eu aucun autre emploi, et il s'appliquait à toutes les affaires de l'Inquisition comme s'il n'eût pas été évêque. Grâce à l'étendue de son esprit, il satisfaisait également à ces deux obligations, sans que l'une le détournât de l'autre. Non content de lui confier ces deux grandes fonctions, le roi l'appela près de lui, le prit pour confesseur et pour conseiller, ne déterminant depuis lors aucune affaire importante pour le gouvernement de ses Etats, qu'il ne la lui eût auparavant communiquée.

Ces dignités et le faste de la cour, où il était obligé de se trouver souvent, n'altérèrent ni sa piété, ni sa constance ; toujours aussi humble, aussi pauvre et aussi mortifié dans l'épiscopat que dans le cloître, il ne changea rien de sa condition de religieux, ni en ses habits, ni en sa manière de vie. Sa table était très frugale, son train fort médiocre, n'ayant auprès de lui que les personnes absolument nécessaires, lesquelles faisaient paraître par leur modestie et leur piété les vertus excellentes du prélat qu'elles servaient. Son palais était plutôt celui des pauvres que le sien, puisque non seulement il leur était toujours ouvert mais leur servait souvent d'asile. Il leur destinait la plus grande partie de son revenu qu'il appelait leur patrimoine.

Comme sa charge de confesseur du roi l'obligeait à suivre la cour il mourut à Valladolid, au mois de février, l'an 1513, laissant aux évêques, aux Inquisiteurs, aux religieux et aux confesseurs de rois, l'exemple des vertus qu'ils doivent pratiquer, chacun dans leur situation.



### *La V. M. CATHERINE RODRIGUEZ(\*)*

(XV<sup>e</sup> SIÈCLE)

LA B. Catherine Rodriguez fut un vrai portrait de la vie crucifiée et douloureuse de Jésus-Christ. Le Saint Esprit qui la retira du monde pour la conduire dans l'asile sacré de la Religion, alluma dans son âme, à partir du jour de sa vêtue, un brûlant désir de la croix.

(\*) Sousa, Cardoso, Lopeç.



D'ordinaire, elle passait la plus grande partie de ses nuits en oraison, et si la nature l'obligeait à prendre quelque peu de sommeil, elle reposait toute vêtue sur un méchant grabat. Trois jours avant sa communion et trois jours après, ses lèvres étaient closes aux entretiens de la terre, et si une raison absolue l'obligeait de parler, elle le faisait par signes ou à demi-mots.

Dieu voulut purifier l'or d'une charité déjà si pure par des peines extrêmement cuisantes. Le corps de notre V. Sœur Catherine se couvrit d'ulcères corrosifs et si profonds, que sa chair tombait en lambeaux et s'attachait aux linges avec lesquels on bandait ses plaies, de telle sorte que lorsqu'il fallait enlever ces linges, la chair en même temps était arrachée. A la vue de cette décomposition horrible qui rappelait le supplice de Job sur son fumier, les religieuses témoins de la patience de notre Bienheureuse, qui gardait un visage toujours serein et tranquille, ne revenaient pas de leur étonnement. Quelle merveille, en effet, de voir un corps noyé dans la douleur et une âme nageant au sein d'une quiétude parfaite ! C'est un des secrets de la divine Bonté de savoir faire surabonder la joie là où abondent les plus cruelles souffrances.

Enfin notre très patiente Sœur Catherine vit tomber cette prison de boue, où son âme avait passé à travers tous les creusets de l'épreuve. Quelques jours avant son trépas, 18 février, son corps répandit une odeur des plus suaves, odeur qui augmentait à mesure que l'agonisante approchait du dernier soupir. On eût dit que son âme si pure voulait, avant de quitter son compagnon d'exil, l'embaumer d'un parfum d'incorruptibilité.

Après la mort de Sœur Catherine, un essaim mystérieux vint se poser sur ses membres humiliés et fit entendre un harmonieux bourdonnement. Les miracles éclatèrent autour de sa tombe. Deux jours après ses obsèques, une religieuse tourmentée d'une vive douleur au bras, entendit dans son sommeil une voix qui lui disait : « Va au sépulcre de Sœur Catherine, approches-en ta main et tu seras guérie. » Cette religieuse obéit à la voix, et sa douleur s'apaisa subitement.

A la vue de ce miracle, les autres religieuses commencèrent à visiter le sépulcre de Sœur Catherine, chacune y recevant des grâces et des faveurs signalées. La poussière même de ce tombeau opérait des merveilles contre les maladies, en particulier contre les fièvres.

Tant de prodiges obligèrent les religieuses à lever de terre ce saint

corps. Sitôt que le cercueil qui renfermait les restes de notre Bienheureuse fut mis à découvert, une odeur céleste réjouit toute l'assistance et se répandit dans toute l'église et dans tous les cloîtres du couvent, comme au jour des funérailles.



## LE MÊME JOUR

1255.— A Orthez mourut le V. P. RAYMOND DESPARROS, un des premiers Religieux de la Province de Toulouse. Comme il avait reçu les prémices de l'esprit de notre Père saint Dominique, il en suivit de si près le zèle et les vertus, qu'il se rendit un de ses plus parfaits imitateurs. On l'envoya à Orthez, pour être le premier Prieur du couvent que l'Ordre venait d'y fonder, grâce à la munificence des princes du Béarn, qui avaient offert à nos Pères un emplacement dans cette belle petite ville de leur principauté. Le Chapitre provincial tenu à Narbonne en 1250 avait accepté cette fondation, et en moins de trois ans le couvent avait été construit. Le V. Père y établit l'observance régulière qu'il avait toujours inviolablement gardée; son exemple la persuadait aussi efficacement que ses paroles. Il éleva ses religieux dans le double esprit apostolique de l'Ordre, contemplation et action. Il voulait qu'ils s'appliquassent aux exercices de la vie intérieure, et qu'ensuite ils allassent charitablement communiquer aux peuples, par leurs prédications, les lumières qu'ils avaient reçues du ciel, pour les porter à Dieu, à l'amour de la vertu et à l'horreur du péché.

En ce même couvent d'Orthez, mourut le V. P. GUILLAUME ARNAUD. La grâce l'arracha du monde, où il était chanoine et archidiacre de l'Eglise cathédrale d'Oleron, pour en faire un humble disciple de Jésus-Christ, pauvre et souffrant. Quittant tout pour suivre la voie étroite de la perfection, il mena une vie pénitente dans une grande régularité, et devint Prieur de son Couvent, qu'il gouverna dans la plus étroite observance. Sa charité gagna puissamment le cœur de ses religieux, lesquels se portaient avec amour à tout ce qu'il leur ordonnait. Il mourut dans cette charge environ l'an 1290.

1281. — En Alsace, au couvent de Colmar, de la Province d'Allemagne, mourut le V. P. RAYNIER, Religieux d'une grande sainteté, d'un zèle infatigable, d'une charité consommée, et d'une si admirable pureté, que l'Ordre le laissa pendant 43 ans Supérieur du fameux Monastère que nos

Religieuses avaient en cette ville. Il en fit un sanctuaire des plus célèbres de l'Europe, par l'esprit de piété, de mortification, et de régularité, qu'il inspira à ces chastes épouses de Jésus-Christ. Il étendit son zèle par toute l'Alsace, et gagna quantité d'âmes à Dieu par ses prédications. Après avoir passé 57 ans dans l'Ordre, il mourut saintement, chargé d'années et de mérites l'an 1281, âgé de 80 ans.

1286. — A Mileto, au royaume de Naples, mourut le V. P. DIEUDONNÉ, DE CAPOUE. Il avait pris l'habit de l'Ordre dans les premières années de sa fondation, et embrasé de la ferveur qui animait pour lors les Religieux, il se rendit si accompli, et fit paraître tant de vertu et un si grand zèle du salut des âmes, que le Chapitre de Mileto, se voyant dépourvu de Pasteur par la mort de l'évêque de cette ville, l'élut pour lui succéder ; le Pape Martin IV confirma avec joie cette élection. Il gouverna cette Eglise avec une application, un zèle pour la réformation des mœurs, qui la renouvela par un changement merveilleux. Le peuple animé par les exemples de son saint Pasteur, s'adonna à tous les exercices d'une solide piété. Le V. P. Dieu-donné mourut dans les fatigues de ce divin ministère l'an 1286.

16.. — En Afrique mourut le V. P. ANTOINE DE SAINT-ETIENNE, évêque du Congo, dont le siège pour lors ne faisait qu'un avec celui d'Angola. Célèbre prédicateur, doué d'un zèle très grand pour le salut des âmes, il s'exposa généreusement à la mort pour servir le prochain. Ce fut au temps de cette furieuse peste, qui, après avoir désolé une partie de l'Espagne, passa en l'année 1599 jusqu'à Lisbonne, où elle fit des ravages épouvantables. Dans cette désolation publique plusieurs de nos Religieux s'offrirent généreusement à aller servir ceux qui étaient attaqués de ce mal contagieux ; on accepta leur bonne volonté, et le sort tomba heureusement sur le V. P. Antoine de Saint-Etienne. On lui donna le soin de l'hôpital destiné pour les pestiférés dont le nombre augmentait tous les jours. Il y entra avec cinq religieux de l'Ordre, savoir : les PP. Georges de Saint Dominique, Jean Mendez, Jean de Costa, et deux Frères convers, le Frère François de la Mère de Dieu et le Frère Louis Cardoso. Pendant onze mois que cette peste dura, on envoya à l'hôpital plus de vingt mille pestiférés, auquel la ville fournit abondamment les choses nécessaires, tandis que le V. P. Antoine et ses fervents compagnons avaient soin de leurs âmes, leur administraient les Sacrements, les animaient à la patience et leur rendaient tous les services qu'on pouvait attendre de l'ardeur de leur charité. Il est facile de juger de leurs travaux par le nombre considérable de malades qu'ils assistèrent jour et nuit, et par la longueur du temps que la peste dura.

On avait cru que Dieu avait retiré ce fléau redoutable de sa justice, et mis un terme à ce mal contagieux ; les Pères étaient déjà retournés à leur couvent, après avoir assisté à la procession générale qu'on fit par toute la ville, pour

rendre grâces à Dieu, lorsque la peste recommença plus furieusement que jamais ; elle se ralluma dans les faubourgs, d'où elle se répandit aux lieux les plus proches de la ville. Cette nouvelle affliction alarma les plus hardis, et il se trouva peu de personnes qui voulussent s'exposer une seconde fois à servir les malades. Le V. P. Antoine de Saint-Etienne s'offrit le premier à cette action de charité. Il se prodigua auprès des pestiférés avec un tel soin, que pas un ne mourut sans avoir reçu les derniers Sacrements ; aussi veillait-il infatigablement le jour et la nuit, pour ne point leur manquer au besoin. Il prit des peines extraordinaires auprès d'un Allemand nommé Gérard, qui était hérétique ; le V. Père qui appréhendait plus la peste de son âme que celle de son corps, le sollicita avec tant de charité, le servit avec tant d'affection, et l'instruisit avec tant de soin, qu'il le gagna heureusement à Jésus-Christ ; il lui fit abjurer son hérésie, lui administra les Sacrements, et eut la consolation de le voir mourir dans de très saintes dispositions. Philippe III, roi d'Espagne ayant appris avec quel zèle et avec quelle charité le V. Père s'était exposé au service des pestiférés, lui écrivit une lettre pour l'en remercier, et voulant reconnaître tant de mérites et de vertus, il le fit son confesseur, et peu de temps après évêque du Congo en Afrique. Le Pape Clément VIII confirma la nomination que ce prince avait faite d'un si saint Religieux. Après avoir été sacré, il s'embarqua pour aller servir son Eglise ; ce qu'il fit avec tant de zèle, d'amour et d'application, qu'on voyait en lui l'image des premiers évêques, par une parfaite imitation de leurs vertus pastorales et de leur vigilance. Il mourut dans les travaux entrepris pour la sanctification de son troupeau vers l'année 1609. — L'Ordre compte encore parmi les évêques du Congo, le V. P. Dominique de l'Assomption, nommé par Urbain VIII, le 2 mars 1627. — (Lopez, Fontana).

1636. — A Gand, le V. Père COME MORELLES, religieux de grande vertu et d'un rare talent. Il était né en Catalogne et appartenait au couvent de Saint-Onuphre près de Valence. Il alla bientôt répandre en Allemagne l'esprit de foi qu'il avait puisé dans sa patrie si catholique. Professeur de théologie à l'Université de Cologne et régent des études en notre couvent de cette ville, il vint au Chapitre général tenu à Paris en 1611 ; dans cette circonstance, son mérite ne passa point inaperçu. De retour en Allemagne, il continua ses travaux apostoliques, surtout par la controverse. Ayant su se concilier l'estime et l'affection des évêques, il fut créé Inquisiteur des archidiocèses de Mayence, de Trèves et de Cologne, charge qu'il exerça plusieurs années avec une prudence et une fermeté au-dessus de tout éloge. Le bouillant Gustave-Adolphe, roi de Suède, ayant fait irruption en ces contrées, le V. Père fut saisi comme ami et confident de l'électeur de Trèves, et pour ce motif jeté dans les fers au fond de la citadelle de Gand. C'est là qu'il passa tristement le reste de ses jours, épuré comme l'or, dans la fournaise de la tribulation. Il fut enseveli par nos religieux de Gand, dans leur monastère.



Entre autres ouvrages composés par ce V. Père, citons une Vie de S. Louis Bertrand, différentes conférences avec les Calvinistes. Mais son travail principal fut une édition complète des œuvres de saint Thomas, collationnée avec les plus anciens manuscrits, et parue en 18 tomes à Anvers, 1612. — (Echard).

1531. — Au monastère de Prouille mourut la V. Sœur MARGUERITE DE LEVY. Après avoir donné tous ses grands biens au Monastère, elle s'y consacra elle-même au service de Dieu par la pratique de toutes les vertus ; elle a laissé des exemples d'une piété si accomplie, qu'on en conservera la mémoire aussi chèrement que celle de ses grands bienfaits ; chargée de mérites elle passa des misères de ce monde au séjour de la gloire l'an 1531.

16.. — En l'île de Majorque, au monastère de Saint-Pierre martyr, mourut la V. M. MARIE DE CEDRON, religieuse d'une grande oraison et d'une vie très pénitente ; elle récitait tous les jours le Psautier devant une dévote image de Notre-Dame de Pitié, avec des sentiments d'une compassion si tendre et si affectueuse, qu'elle entraînait en esprit dans toutes les douleurs que la Sainte Vierge souffrit dans son âme à la mort de Jésus-Christ son Fils. Dieu exerça quelque temps sa patience par une paralysie, de laquelle elle guérit miraculeusement, après avoir fait une neuvaine à saint Diégo, de l'Ordre de saint François, pendant la cérémonie de la canonisation. Elle était si remplie de Dieu, qu'elle ne pouvait parler d'autre chose. Elle eut pendant sa vie une crainte continuelle de la mort, qui contribua beaucoup à son avancement à la perfection, par l'appréhension qu'elle avait d'offenser Dieu ; elle s'y prépara néanmoins avec une merveilleuse tranquillité d'esprit, se fit lire la Passion et comme on proférait ces paroles, *Consummatum est*, elle mourut, pour aller vivre éternellement au ciel. — (Lopez).

1623. — A Gubbio, ville d'Italie, mourut la V. Sœur OCTAVIE GAMBOUA. Elle avait donné dès son enfance de grandes marques d'une sainteté extraordinaire par les pratiques de dévotion où elle s'adonna à un âge, où sans une grâce particulière de Dieu elle ne pouvait pas en connaître l'excellence et la nécessité. On vit bien que Dieu l'avait prévenue de ses bénédictions par les progrès qu'elle faisait tous les jours à la vertu. Elle se fit religieuse. Dans ce nouvel état, elle parcourut sans aucun relâche la carrière de la perfection, où elle avançait à grands pas, par l'inviolable observance des Constitutions, par son union continuelle avec Dieu, par son assiduité à l'oraison et par ses grandes austérités. Elle mourut, âgée de 33 ans. Son sépulcre ayant été ouvert quatre ans après sa mort, son corps, qu'on trouva tout entier, exhala une odeur miraculeuse, qui surpassait celle de tous les parfums. Elle est honorée comme une Sainte par le peuple de Gubbio, et plusieurs ont été à son tombeau, lui témoigner leur reconnaissance des grâces qu'ils avaient reçues de Dieu par son intercession. — (Act. Cap. 1621)

1655. — A Douai, au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, la V. M. MARIE DE SAINT-DOMINIQUE. Animée d'un saint désir de se consacrer totalement à Dieu, elle sortit de la ville de Mons, lieu de sa naissance, pour se rendre à Douai, où on devait faire un établissement de religieuses de l'étroite Observance. La première qui y reçut l'habit, elle fut remplie de l'esprit de notre Père saint Dominique. Sa profonde humilité, son obéissance aveugle, son amour pour la pauvreté, sa dévotion envers la Mère de Dieu, à laquelle elle offrait chaque jour trois Rosaires, en furent les preuves convaincantes. Elle aimait également et l'exercice de l'oraison, et la pratique de la pénitence et le travail ; en sorte qu'elle était toujours la première à embrasser ce qu'il y avait de plus pénible et de plus difficile. Sa mort arriva le 18 février 1655 ; elle était alors âgée de 61 ans. — (Mém. de Douai).

1659. — A Dijon, au monastère de Sainte-Catherine, mourut la dévote Sœur MARIE BILLE, Converse. Elle était d'un lieu proche de Dijon, où elle commença de pratiquer la vertu en la compagnie de quelques filles dévotes, sous la conduite des Pères Minimes. Elles y firent des progrès admirables par la fréquentation des Sacrements ; tous les jours elles visitaient les malades, qu'elles servaient avec une charité incroyable, faisaient leurs lits, pensaient leurs plaies, les animaient à la patience, les consolaient dans leurs douleurs, les disposaient à recevoir les derniers Sacrements et les ensevelissaient après leur mort. Marie avança merveilleusement en la vie spirituelle par ces œuvres de charité et de miséricorde. Le ciel lui communiqua beaucoup de lumières, qui, lui ayant fait connaître le grand chemin qui lui restait à faire pour arriver à la perfection, elle résolut de se consacrer uniquement au service de Dieu dans l'état religieux. Un homme de grande vertu tâcha de la détourner de son dessein, et lui offrit une partie de ses biens pour demeurer au monde, où il croyait que son exemple pourrait gagner plusieurs âmes à Dieu. Elle rejeta cette proposition comme une tentation dangereuse, et, dans la crainte qu'elle eut que le diable ne lui tendît quelque autre piège pour la détourner de sa résolution, elle dit adieu à son père, et l'avertit qu'elle allait à Dijon, sans lui exprimer le dessein qu'elle avait de se faire religieuse. Elle partit le lendemain et se présenta au monastère de Sainte-Catherine. Les Mères bien informées de sa vertu, la reçurent Sœur converse ; et comme elle avait appris, par une longue pratique à servir les malades, on la mit à l'infirmerie, où elle soigna les Sœurs pendant plus de 25 ans avec une charité constante et avec un aussi profond respect que si elle eût servi Jésus-Christ. Elle pratiquait de rudes austérités. Son lit ordinaire était la terre nue, où elle se couchait tout habillée pour prendre un peu de repos. Elle portait une ceinture de crin et affligeait son corps avec une discipline de fer. Ses occupations extérieures ne l'empêchaient point de vaquer à ses exercices spirituels. Dieu l'exerça par plusieurs peines intérieures, qu'elle souffrit avec une patience et une soumission héroïques, n'en

faisant paraître qu'autant qu'il était nécessaire pour recevoir quelque instruction et quelques conseils de son Directeur. Cette V. Sœur acheva heureusement sa vie le 18 février 1659. (Mém. de Dijon).

1682. — A Bordeaux, la très vertueuse Sœur CATHERINE DES SAINTS, qui, toute sa vie, conserva la simplicité de son état et fut fidèle à la pratique de toutes les vertus. Elle avait une charité sans bornes envers toutes les Sœurs qu'elle servait avec effusion de cœur et un empressement très aimable.

Dieu, qui l'avait choisie pour être l'une des premières religieuses du monastère de sa sainte et bénite Mère, à Bordeaux, lui donna assez de force et de courage pour servir la Communauté, au milieu des privations qui, dans les commencements exercèrent les fondatrices. Durant dix années, elle eut de fréquentes et douloureuses maladies, qu'elle supporta avec beaucoup de résignation à la volonté de Dieu. Elle puisait sa consolation dans la prière, l'usage des sacrements, la dévotion à la très Sainte Vierge, qu'elle invoquait fort dévotement, ayant composé en son honneur une Litanie formée des plus douces appellations. Ce fut dans les sentiments d'une piété touchante qu'elle rendit l'âme à son Créateur, à l'âge de 75 ans. — (Mémoires).





## XIX FÉVRIER

*Le Bienheureux ALVAREZ DE CORDOUE (\*)*

(1420)

**L**ES historiens espagnols, qui dans les siècles passés ont écrit la vie du B. Alvarez, ne s'accordent pas sur le lieu de sa naissance. Lopez, Sousa, et quelques autres, prétendent que le Serviteur de Dieu était né à Lisbonne, d'une illustre famille de Portugal. Les écrivains de Castille, au contraire, se réunissent à dire qu'Alvarez, issu de l'ancienne maison des ducs de Cordoue, avait pour patrie la ville même de Cordoue, dans l'Andalousie ; il est vrai que le royaume de Castille a été le lieu de son séjour ordinaire, le théâtre de ses prédications et celui de sa gloire.

Ce fut encore à Cordoue, dans le couvent de Saint-Paul, que le jeune Alvarez avait embrassé l'Institut des Frères-Prêcheurs, l'an 1368, sous le pontificat d'Urbain V, dix ans avant la naissance du grand schisme d'Occident, qui dura presque autant que la vie de cet ami de Dieu. Sanctifié dans le secret du cloître, le Bienheureux se trouva bientôt à même d'être l'instrument des miséricordes de Dieu dans la conversion des pécheurs.

L'Andalousie et la Castille profitaient déjà de ses prédications, aussi bien que de la sainteté de ses exemples, lorsque le royaume de Valence et la principauté de Catalogne commencèrent à entendre la voix de saint Vincent Ferrier. La vocation à l'apostolat, la charité, le zèle et tout ce qui peut attirer la confiance des peuples, parurent es mêmes dans ces deux ministres de la divine parole,

(\*) Lopez, Sousa, Cardoso, Tournon.



Après avoir annoncé l'Evangile, pendant plusieurs années, dans différentes provinces d'Espagne; le B. Alvarez passa en Italie et de là en Palestine. On assure, que dans ces contrées, il continua à s'acquitter avec le même fruit des fonctions apostoliques. Sa tendre dévotion envers la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ l'arrêta quelque temps dans les Lieux saints; où, si ces discours n'étaient pas toujours efficaces pour la conversion des Sarrasins, des schismatiques et des mauvais catholiques, ses yeux ne lui refusaient pas au moins des larmes pour pleurer leur endurcissement. Il en répandait des torrents, soit qu'il considérât la miséricorde infinie et les excès de charité de l'Homme-Dieu, soit qu'il réfléchît sur la noire ingratitude des chrétiens qui, pour n'avoir cessé de profaner la Terre-Sainte, avaient mérité que la Justice divine les en chassât, pour livrer à une nation infidèle leur plus précieux héritage.

De retour en Castille, vers l'an 1405, dans le temps que les Espagnols se préparaient à repousser les efforts des Maures de Grenade, Alvarez travailla avec un nouveau zèle à ranimer la foi et la piété des peuples, et à leur persuader que tout le succès de leurs armes dépendait du changement de leurs mœurs. L'éclat de ses vertus, la force de ses discours, et les exemples qu'il tirait de l'histoire même de la nation, pour montrer que Dieu avait toujours pris en main la défense de son peuple, lorsqu'il avait été fidèle observateur de ses saintes lois, et qu'il l'avait au contraire livré aux horreurs de la guerre et de la famine, et soumis au joug honteux de ses ennemis, lorsque, méprisant les maximes du Saint Évangile, il s'était abandonné à l'injustice et à ses passions : tout cela fit une vive impression sur l'esprit de ses auditeurs, et en peu de temps le Saint vit s'opérer dans un grand nombre de villes de l'Andalousie et de la Castille un changement qui semblait promettre les plus heureuses suites.

Cependant le roi maure de Grenade, non content de refuser de payer à celui de Castille le tribut annuel, auquel il était obligé par les anciens traités, venait de se rendre maître soit par surprise, soit par la force des armes, de la ville de Ayamonté, et se disposait à faire de nouvelles conquêtes sur les chrétiens. Don Henry II, roi de Castille, fit en vain des démarches pour se plaindre de l'infraction des traités et demander réparation. Voyant s'accroître l'opiniâtreté des infidèles et comprenant la nécessité de leur opposer des forces supérieures, il convoqua les États généraux à Tolède, afin de concerter avec les grands du royaume les moyens les plus sûrs, pour soutenir avec

succès une guerre qu'il prévoyait être longue et fort sanglante. On se rendit de toutes parts à Tolède ; mais il sembla que tant de seigneurs ne s'étaient réunis dans cette ville que pour y faire avec plus de pompe les obsèques de leur souverain, qui y mourut le 25 décembre 1406. Par suite de cette mort, le royaume était comme un vaisseau sans pilote, sans gouvernail, exposé aux plus furieux orages et se trouvait en danger de devenir la proie des ennemis du dehors ou d'être désolé par les factions du dedans.

Dans cette triste situation, la reine Catherine, veuve de don Henry, demanda les prières et les conseils du B. Alvarez de Cordoue, que sa réputation avait fait connaître depuis longtemps à la cour de Castille. Le Serviteur de Dieu connaissait trop bien ce qu'il devait à la famille royale et à sa nation pour se refuser à ces pieux désirs. Il se fit un devoir d'employer ses talents et tout son crédit pour contenir les peuples, disposer les grands à n'envisager que le bien commun, et inspirer à la reine des conseils de modération, afin de réunir tous les esprits. Le ciel bénit ses intentions et ses efforts. Il déjoua les manœuvres des seigneurs, qui voulaient donner la couronne à don Ferdinand, frère du roi défunt, au préjudice de son neveu, encore au berceau. C'est ce prince que saint Vincent Ferrier, cinq ou six ans après, fit reconnaître et proclamer roi d'Aragon, dans la ville de Capse.

Le jeune prince, Don Jean II, fils de Don Henry II, fut donc reconnu par tous les grands et proclamé roi de Castille. Don Ferdinand partagea la régence avec la reine Catherine. Le B. Alvarez, déjà honoré de la confiance de la reine, devint dès lors son confesseur et son conseiller ; il exerça longtemps cette double fonction et s'en acquitta avec zèle, pour le plus grand bien de la reine et du royaume.

Tout en rendant ses services à la reine Catherine, il travaillait à inspirer au jeune monarque les sentiments de bonté, de justice et de religion qui peuvent faire d'un souverain le père des peuples, l'appui et le défenseur de l'Eglise.

Pacifiée au dedans, la Castille put tourner toutes ses forces contre les Maures de Grenade ; elle eut bientôt repris les villes dont ils s'étaient emparés, et fut même assez heureuse pour les mettre dans l'impuissance de continuer la guerre. Tous ces succès étaient une preuve que Dieu s'était réconcilié avec son peuple et qu'il écoutait la prières des vrais chrétiens, dont le B. Alvarez travaillait

à ranimer la foi et à augmenter le nombre par ses ferventes prédications et par l'exemple de ses vertus. Les personnes de la cour, peu soucieuses des choses de Dieu et de la religion, comme on l'est ordinairement dans cette condition, subissaient le pieux ascendant de notre Bienheureux et étaient forcées de respecter les maximes de l'Evangile. Malgré les différentes passions d'orgueil, de faste, d'ambition, dont la plupart étaient agitées, elles ne pouvaient se défendre de louer, dans le saint religieux, sa modestie, son amour de la prière, son désintéressement et toutes les autres vertus qu'elles lui voyaient pratiquer.

La paix intérieure du royaume ne fut pas de longue durée : la division, créée et fomentée par une femme du nom de Léonore Lopez, s'accroissait tous les jours entre la reine Catherine et le prince régent. Le B. Alvarez ne put arrêter par ses bons conseils les suites regrettables de cette division ; la régence fut partagée, la vieille Castille fut donnée à la reine et Don Ferdinand fut chargé de la nouvelle Castille.

Cette disposition, faite en 1408, laissa à notre Bienheureux plus de liberté pour l'exercice du saint ministère ; il n'en bornait point les fonctions à la cour, ni à la ville de Ségovie, où la reine et le jeune monarque faisaient leur séjour ordinaire ; mais, suivant l'ardeur de son zèle, il portait la parole de Dieu dans les autres parties de la vieille Castille et dans le royaume de Léon. Ce fut sur les montagnes de ce royaume que l'on trouva en 1409 une célèbre image de Notre-Dame, en un lieu appelé *Rupes Franciæ*, ou *Pèna de Francia* ; ce lieu est devenu depuis célèbre, par un couvent de religieux de saint Dominique que la reine de Castille, par le conseil du B. Alvarez, y fit construire pour conserver cette image et l'exposer à la vénération des fidèles, qui s'y rendaient de toutes parts en pèlerinage.

Lorsque Don Ferdinand, trois ans après, fut porté sur le trône d'Aragon, l'autorité de la reine devint plus absolue dans toute la Castille ; mais ce ne fut qu'après la mort de ce prince qu'elle s'empara seule de la régence. Un ministre du caractère d'Alvarez de Cordoue, pouvait encore lui rendre des services importants. Mais il y avait longtemps que le Serviteur de Dieu ne se voyait qu'à regret dans l'obligation de paraître souvent à la cour et d'y séjourner ; il sollicita avec ardeur la permission de s'en éloigner et l'obtint. Son intention était de fonder un couvent de parfaite observance.

II. — C'est ici qu'on peut remarquer le parfait désintéressement, dont

le P. Alvarez fit toujours profession, et l'esprit de régularité qui l'avait animé depuis qu'il s'était consacré à Dieu par les vœux de religion. Il pouvait, profitant des bonnes dispositions de la reine et du jeune roi à son égard, élever un superbe couvent et faire richement doter sa nouvelle communauté ; mais ce vrai disciple de saint Dominique voulut mettre la plus rigoureuse pauvreté à la base de cette nouvelle fondation.

Comme il prétendait en faire une maison de prière, de recueillement et d'étude, il choisit pour cela un lieu solitaire, assez éloigné du tumulte du monde pour n'en être point incommodé, et en même temps assez voisin d'une grande ville pour que lui-même et ses religieux, à son exemple, pussent, selon leur vocation, travailler au salut des âmes, leur communiquer les vérités qu'ils venaient de méditer dans la solitude. Ce fut sur une montagne, à deux petites heures de Cordoue, qu'il fit construire ce couvent ; et le nom même de Scala-cœli, qu'il lui donna, était pour tous ceux qui s'y retiraient un avertissement de ce qui devait faire le premier objet de leur étude et leur principale occupation.

Le succès répondit à ses désirs : les religieux de différents couvents de la Province d'Espagne vinrent se joindre à lui pour se former à la perfection sous sa discipline ; et la Providence lui envoya d'autres excellents sujets. Tous prirent si bien son esprit, que bientôt le nouveau couvent de Scala-cœli fut considéré dans tout le pays comme un séminaire de saints et savants ministres de Dieu, dont la solide piété et les instructions répandaient la lumière avec la bonne odeur de Jésus-Christ parmi les peuples, qui avaient grandement besoin de ce secours.

Mais le service peut-être le plus important que rendirent à l'Eglise les religieux de Scala-cœli fut d'arracher les dernières racines du schisme et de réunir enfin les fidèles sous l'autorité du légitime Pasteur, que reconnaissait tout le monde chrétien. Dieu seul, témoin des saints désirs, qu'il avait lui-même inspirés à son fidèle serviteur, sait qu'elles furent les larmes qu'Alvarez répandit, les fatigues qu'il essuya, et les contradictions auxquelles il fut exposé, pour le succès de cette affaire qui intéressait le salut de tant d'âmes et qui rencontrait partout des difficultés insurmontables.

En combattant l'antipape Pierre de Lune, il savait qu'il entraînait en lutte avec les hommes les plus puissants par leurs richesses, leurs positions et leur autorité, et qu'ainsi il s'exposait à de grandes diffi-



cultés pour lui et pour ses religieux. Ces considérations ne purent ni intimider notre Saint, ni lui faire perdre l'espérance de réussir dans le dessein qu'il avait formé, de suivre la conduite de saint Vincent Ferrier. Celui-ci, en se séparant de l'obédience de Pierre de Lune, lorsqu'il le vit obstiné, avait porté le roi d'Aragon à se soumettre, avec tous ses Etats, à la décision du Concile général, alors assemblé à Constance, et l'autorité du Pape qui y serait canoniquement élu. Le B. Alvarez, animé d'un même esprit de zèle pour la paix de l'Eglise, résolut de faire aussi tous ses efforts pour engager la cour de Castille à suivre l'exemple de celle d'Aragon. Il avait contre lui, dans cette entreprise, tout ce qui a coutume de remuer les passions : le crédit, l'intrigue, d'anciens préjugés, l'intérêt, la mauvaise foi et la politique des grands du royaume. Mais l'Esprit de Dieu le faisait agir, et l'éclat de ses vertus et de ses miracles parlait en sa faveur.

Nous avons vu de quel estime il jouissait auprès de la reine régente ; si cette princesse, retenue par d'autres considérations, ne fit pas d'abord tout ce que le Serviteur de Dieu exigeait de sa religion sur ce point, elle ne refusa pas de le contenter, du moins en partie. Dès l'an 1414, elle avait envoyé quelques ambassadeurs au Concile de Constance. Dans la suite, ayant enfin consenti à se retirer de l'obédience de Pierre de Lune, elle envoya au Concile de nouveaux ambassadeurs et les évêques de la nation ; ce qui leva le dernier obstacle à la paix générale de l'Eglise. La reine Catherine mourut environ sept mois après l'exaltation de Martin V, qui eut lieu le 11 novembre 1417 ; et déjà, par les travaux continuels, les ferventes prières et les prédications du B. Alvarez, tout le royaume de Castille avait reconnu le véritable Vicaire de Jésus-Christ.

Après cet heureux évènement, dont le modeste religieux ne s'attribuait point le succès, quoiqu'il y eût travaillé avec tant d'ardeur, il ne crut pas avoir fait tout ce que son saint ministère exigeait de lui. Au lieu de se livrer au repos, que son âge avancé et ses infirmités lui rendaient si nécessaire, il continua avec une nouvelle ardeur à faire dans l'Andalousie ce que saint Vincent Ferrier faisait dans le même temps en Bretagne. Prêcher, catéchiser, instruire familièrement les pauvres, les ignorants et les gens de la campagne, guérir les malades, consoler les affligés, déraciner les superstitions populaires, réconcilier les ennemis et faire cesser les procès ; telles furent les saintes occupations auxquelles il se livra et qu'il continua jusqu'à la fin de sa vie. Il ne se délassait un peu de ce rude travail que par la

prière ; et à tant de fatigues il ajoutait toujours de nouvelles pénitences. Après avoir couru tout le jour à travers les montagnes de l'Andalousie pour instruire les fidèles, ou leur administrer les derniers sacrements, il se retirait dans sa chère solitude de Scala-cœli, où il passait une grande partie de la nuit aux pieds des saints autels, frappant sans cesse à la porte de la miséricorde divine pour en obtenir de nouvelles grâces et se disposer à de nouveaux travaux. Revêtu d'un cilice, et chargé ordinairement d'une chaîne de fer, il réduisait son corps en servitude, afin que son esprit s'élevât avec plus de liberté à Dieu et à la contemplation des divines perfections. Ses veilles étaient plus longues, ses jeûnes plus rigoureux, son silence plus sévère, toute sa vie enfin plus crucifiée, que celle des solitaires dont on admire justement les austérités. Plus humble et plus modeste que ceux de ses Frères qui, par la naissance et le mérite, lui étaient inférieurs, il ne se glorifiait que de tenir le dernier rang dans la maison du Seigneur. Sa charité, toujours attentive à les prévenir et à leur rendre quelque service, faisait, en mille circonstances, connaître toute l'ardeur du zèle dont son cœur était embrasé.

Dans le couvent de Saint-Dominique de Scala-cœli, les religieux vivaient d'aumônes, que le B. P. Alvarez allait solliciter lui-même à Cordoue, sur la grande place de la ville, où les bourgeois s'assemblent. Il faisait une fervente exhortation, qu'il terminait ordinairement par ces paroles : « Mes Frères, les pauvres religieux de Saint-Dominique de la Montagne se recommandent à vos charités. » Après quoi il s'en retournait, et il se trouvait toujours des personnes charitables qui leur envoyaient les choses dont les religieux avaient besoin.

Dieu a quelquefois permis, pour faire éclater sa providence et la vertu du B. P. Alvarez, qu'il souffrissent de grandes nécessités, auxquelles il a toujours pourvu par des voies qui tenaient du miracle. Le couvent s'étant un jour trouvé sans pain et sans aucune provision, le Procureur et celui qui avait soin du réfectoire avertirent le B. Père Alvarez et lui dirent qu'il n'y avait pour le dîner de la communauté qu'une seule laitue, restée du soir précédent. Le B. Père exhorta ses religieux à mettre toute leur confiance en Dieu, et à ne pas laisser de se rendre au réfectoire, quoiqu'on eût rien à leur servir. Il donna la bénédiction, et pria Dieu avec confiance d'avoir pitié de ses serviteurs. Pendant qu'il priait, on sonna à la porte du couvent et, le portier y trouva un homme inconnu qui avait conduit un mulet chargé de

pain, de vin, de poissons, et de toutes les provisions qui leur manquaient ; il leur fit présent de toutes ces choses. Le Frère portier, alla aussitôt avertir le B. P. Alvarez, qui lui commanda de remercier cet inconnu, mais le Frère ne trouva ni l'homme ni le mulet, et jamais on ne put découvrir, qui avait envoyé ces provisions,

Plusieurs fois on manqua de matériaux pendant qu'on bâissait ces couvent. Le B. Père avait recours à l'oraison, et pendant la nuit on entendait un grand bruit, comme de personnes qui taillaient de pierres, ou qui charriaient du bois, et le matin on trouvait des matériaux tout prêts à mettre en œuvre, sans qu'on pût soupçonner d'autres ouvriers que les anges, ministres des volontés de Dieu. On a trouvé souvent les besaces des Frères quêteurs pleines d'excellents pains, lorsqu'il n'y en avait plus au couvent.

En revenant de prêcher, comme le Bienheureux traversait la grande rue de la ville pour retourner au couvent, il trouva un pauvre, couvert d'ulcères, abandonné de tout le monde et sur le point de mourir. A cette vue, ses entrailles s'émeuvent de compassion, il couvre le pauvre de sa chape, le charge sur ses épaules et le transporte au couvent. Il arrive sous les cloîtres : les religieux qui le rencontrent lui demandent ce qu'il porte dans sa chape : « C'est un pauvre moribond, dit-il, que j'ai trouvé dans la rue, abandonné de tous ; n'ayant pu le laisser dans cet état, je l'ai apporté ici pour en prendre soin. » Comme il se fut déchargé de ce précieux fardeau en leur présence, quelle ne fut pas leur surprise à tous, de voir un grand crucifix au lieu du pauvre ulcéré ! Après avoir adoré la toute-puissance de Dieu qui avait opéré ce miracle pour faire éclater la charité du B. Père Alvarez, les religieux portèrent ce crucifix à l'église et le placèrent dans une chapelle, où il est encore aujourd'hui l'objet de la dévotion universelle.

A l'imitation de son Père saint Dominique, le B. Alvarez passait les nuits en prière dans l'église, devant le Très Saint Sacrement ; il n'avait point d'autre lit que le marchepied de l'autel, sur lequel il dormait un peu quand il se trouvait accablé de sommeil.

Il prenait souvent de sanglantes disciplines, et pour rendre cette action de pénitence plus agréable à Dieu, il l'accompagnait d'une autre mortification ; il allait à genoux en se disciplinant jusqu'à une chapelle de Notre-Dame de Pitié assez éloignée, par un chemin pierreux et très difficile. Dieu pour témoigner combien il agréait cette action, envoyait souvent pour le conduire à cette grotte, des anges

qui marchaient devant lui, détournaient les ronces et les cailloux de son chemin, et le soutenaient sous les bras. Les Religieux qui ont vu très souvent ces secours du ciel, eurent soin après sa mort de le faire peindre dans cet état, à genoux, les épaules déchirées de coups de disciplines, et précédé par les anges qui lui rendaient ces bons offices. On voit encore aujourd'hui à Cordoue, ce tableau qui est comme une tradition parlante du miracle que Dieu renouvelait tous les jours, pour entretenir la ferveur de ce saint pénitent.

Sa grande dévotion à tous les mystères de la Passion de Jésus-Christ, qui lui avait fait entreprendre le voyage de Terre Sainte, lui inspira le désir d'avoir toujours devant ses yeux la représentation des lieux où ces mystères sacrés s'étaient accomplis ; dans ce but il fit bâtir en même temps que le Couvent de Scala-cœli, plusieurs oratoires dans lesquels il les fit peindre tous comme il les avait vus en la Palestine (ce que plusieurs communautés religieuses ont imité depuis). Dans l'un, on voit Jésus-Christ en oraison au jardin des Oliviers ; dans l'autre sa prise par les Juifs, à la tête desquels on aperçoit Judas s'approcher pour lui donner un baiser ; dans le troisième, la flagellation ; dans le quatrième, le couronnement d'épines ; dans le cinquième, Jésus-Christ au haut d'un escalier le roseau à la main, un vieux manteau d'écarlate jeté par dérision sur ses épaules, et Pilate le présentant aux Juifs en disant : *Ecce homo* ; dans le sixième, Jésus chargé de sa croix qu'il porte sur le Calvaire ; dans le septième, son crucifiement et son agonie ; dans le huitième et le dernier, on voit Jésus-Christ étendu mort sur les genoux de la Sainte Vierge, à laquelle cette dévote chapelle était dédiée sous le nom de Notre-Dame de Pitié : c'était là qu'il passait la plus grande partie de la nuit en oraison et dans ses exercices de pénitence.

Un soir, qu'il s'était enfermé dans une de ces chapelles, il plut si prodigieusement sans qu'il y prit garde, que voulant s'en retourner, pour assister à Matines, il trouva le ruisseau qui séparait le couvent du jardin, tellement débordé, qu'il lui fut impossible de le passer. Dans cette extrémité il leva les yeux au ciel, et, plein d'une sainte confiance en Dieu, il détacha sa chape, l'étendit sur le courant, se mit dessus, et miraculeusement soutenu sur les eaux, il passa de l'autre côté ; par un second miracle, sa chape ne fut point mouillée, il la remit sur ses épaules et se rendit à Matines.

III. — Dieu l'honora de plusieurs autres faveurs très signalées et particulièrement du don de prophétie. Enfin il couronna une vie si sainte



et si pénitente par une heureuse mort, le 19 février 1420. On l'enterra d'abord dans l'église ; mais les miracles que Dieu faisait tous les jours par son intercession, portèrent les peuples à l'invoquer dans leurs nécessités, et à lui donner le nom de Bienheureux. Monseigneur Martin de Mendoza, évêque de Cordoue, transféra ses restes dans une chapelle particulière de la même église, et l'enferma dans une riche châsse, afin de donner au peuple le moyen de satisfaire sa dévotion. Evêques, Inquisiteurs, Ecclésiastiques de tout rang viennent dire la sainte Messe devant ses reliques, pour implorer sa protection, et ils ont juridiquement déposé avoir senti plusieurs fois sortir de son tombeau une odeur céleste, infiniment plus exquise que celle des parfums de la terre.

On composerait un volume des miracles approuvés par l'Ordinaire, et que Dieu a faits pour honorer son fidèle Serviteur, je n'en rapporterai que quelques-uns. Un enfant de treize ans, fils de Luc Valdez et d'Elvire Raza, bourgeois de Cordoue, était tourmenté depuis longtemps d'une si violente colique, qu'au plus fort de ses douleurs, il se roulait par terre, jetait des cris pitoyables et donnait tous les signes d'une personne transportée de rage. Ses parents, ne trouvant aucun soulagement dans les remèdes de la médecine, le menèrent au tombeau du B. Père Alvarez. Sitôt qu'il l'eût baisé, il lui prit un vomissement qui fut comme le dernier accès de sa maladie, dont il n'a jamais été tourmenté depuis.

Frère Jean Fernandez de Massa, chevalier de Malte, après avoir souffert pendant un été une fièvre continue, qui avait tellement épuisé ses forces, que les médecins tenaient sa maladie pour incurable, se fit porter au sépulcre du B. Père, y fit dire une messe, à la fin de laquelle il se trouva sans fièvre, et dans peu de jours recouvra ses forces.

Dom Philippe de Ara, près d'être ruiné de fond en comble, et peut-être de perdre honteusement la vie, par les dépositions de plus de quatre-vingt faux témoins subornés par ses ennemis, qui l'accusaient de malversation dans les finances du roi, alla prier le B. Père Alvarez de le délivrer de cette persécution et mit sur son tombeau toutes les fausses dépositions de ses accusateurs ; sa prière achevée, il s'en retourna dans sa maison, et aussitôt ses plus violents ennemis vinrent lui demander pardon de leurs injustes poursuites ; ce qu'il attribua à un évident miracle du B. Père, qui avait obtenu de Dieu ce prompt changement dans des personnes très résolues à le perdre.

Une de ses reliques étant tombée dans le feu, toute l'assemblée la vit avec étonnement demeurer au milieu du brasier et sur les charbons ardents, sans être endommagée.

Dom Louis de Congora, chanoine de l'église cathédrale de Cordoue, étant fort jeune, tomba d'une haute muraille et se blessa à la tête si gravement, qu'on n'attendait plus que sa mort. Ses parents le vouèrent au B. Père Alvarez, et lui ayant fait appliquer une de ses reliques sur la tête, il fut incontinent guéri et sa plaie aussi bien fermée que s'il ne fût jamais tombé.

En notre Couvent de Cordoue, il y a une petite cloche, nommée la cloche du B. P. Alvarez, parce qu'elle est dans sa chapelle ; elle sonne d'elle-même quand il doit mourir quelqu'un au Couvent, ou quelque religieux de l'Ordre considérable pour sa vertu ou pour sa dignité ; et en effet, elle sonna longtemps d'elle-même peu de jours avant la mort du V. P. Martin de Mendoza, évêque de Cordoue et religieux de l'Ordre.

Nos Pères demeurèrent au couvent de Scala-cœli jusqu'à ce que Jean de Tolède, religieux de l'Ordre et évêque de Cordoue, leur donnât dans cette ville l'église des Martyrs. Leur premier souci, après s'y être établis, fut d'y transférer les précieuses reliques du B. P. Alvarez. Les deux Prieurs du Couvent de Saint-Paul et de celui des Martyrs ayant pris jour pour cette translation, se rendirent au couvent abandonné de Scala-cœli, avec une foule de peuple qui voulurent assister à cette cérémonie. Quand on voulut enlever la châsse qui renfermait le saint corps, un orage accompagné de foudres et d'éclairs obligea de la remettre sur l'autel. Sitôt qu'on l'eût déposée, l'orage cessa. Les religieux, voyant le temps redevenu beau, reprirent la châsse pour faire cette translation ; au même instant, l'orage recommença plus effroyable que la première fois.

Ce fut donc une nécessité de laisser le corps du B. Alvarez dans l'église de Scala-cœli. Le concours des peuples et les miracles y continuèrent. Le célèbre Père Louis de Grenade, plus d'un siècle après, ayant examiné toutes choses, fit réparer avec soin l'église et le couvent, et y établit une nouvelle communauté. Le service divin s'y fit, dès lors, avec la même majesté et la même édification qu'autrefois, et le culte du Saint devint beaucoup plus célèbre. Comme il n'avait jamais été interrompu, il fut autorisé par le pape Benoît XIV, qui l'étendit à tout l'Ordre de saint Dominique, en confirmant le décret de la Congrégation des rites, le 22 septembre 1741. La fête du B. Alvarez fut fixée au 19 février.



## *Le Bienheureux GUILLAUME D'ORLYÉ*

*Profès du Couvent d'Annecy*

(1458)

AU XIII<sup>e</sup> siècle, la Savoie avait donné à l'Ordre de saint Dominique le B. Galibert d'Aiguebelle (ix janvier); au xv<sup>e</sup> elle eut la gloire de produire le B. Guillaume d'Orlyé.

Dieu qui choisit ses serviteurs et arrête jusqu'aux moindres détails de leur vie, accorda à notre Bienheureux la noblesse du sang. La famille d'Orlyé avait répandu un vif éclat dans la cité de Berne, lorsque, nous ne savons par quel enchaînement de circonstances, elle dut quitter cette ville et se retirer en Savoie. Au commencement du xv<sup>e</sup> siècle le chef de cette illustre famille, nommé Bernard, habitait un manoir dont on voit encore les ruines à Viuz-la-Chiesaz, en Thols, Il avait épousé une noble dame, nommée Guigone, et par elle se trouvait allié aux seigneurs de Menthon.

Dieu bénit l'union de ces pieux époux, et l'un de ses plus signalés bienfaits fut de leur donner un enfant, qui plus tard devait porter sur son front l'auréole des saints.

De son côté, la noble dame d'Orlyé, devenue mère, comprit toute l'étendue de ses devoirs, et prit un soin particulier d'élever sa famille dans la crainte du Seigneur. Le jeune Guillaume qui, dès son plus bas-âge, semblait prédestiné à de grandes choses, fixait toute sa sollicitude. Elle sut de bonne heure lui inspirer l'amour de l'innocence et de l'oraison, et, dans son cœur maternel, l'enfant puisa cette tendre dévotion pour Marie, qui fut l'un des caractères distinctifs de sa piété.

Cependant, le jeune Guillaume grandissait, et devait songer à l'avenir. Le rang de sa famille, ses talents précoces et ses heureuses dispositions lui promettaient dans le monde les plus brillants succès.

Il lui fallut donc abandonner le château de son père, quitter sa pieuse mère, et se produire à la cour d'Amédée, duc de Savoie.

Les palais des grands ont mille séductions qui gagnent l'esprit, captivent le cœur, et trop souvent précipitent au plus triste naufrage. Le saint jeune homme l'eut bientôt compris. Son âme virginale étouffait dans le vide des joies mondaines. D'autre part, la voix de Dieu se faisait entendre et le pressait de répondre à son appel. Prenant alors une résolution généreuse, le jeune homme abandonne la cour de Savoie, et regagne la maison paternelle. Il y vécut quelques années encore, édifiant tout le monde par son humilité, par sa ferveur, au milieu des exercices de la vie chrétienne, pratiqués conjointement avec sa pieuse mère.

Cette mère qu'il aimait avec une rare tendresse, était le dernier lien qu'il fallait rompre pour se consacrer entièrement à Dieu, et Guillaume d'Orlyé eut le courage d'accomplir ce dernier sacrifice.

Depuis quelques années, les fils de saint Dominique édifiaient la ville d'Annecy par leur doctrine et leurs exemples. La voix du grand Apôtre, saint Vincent Ferrier, avait retenti jusqu'au fond des vallées savoisiennes, et les peuples émerveillés avaient demandé des Frères et des disciples du grand Thaumaturge. Cédant à de si pieux désirs, le cardinal de Brogny posait en 1442 la première pierre d'un couvent à Annecy. On vit bientôt s'élever de splendides constructions, et en 1445, la belle église dédiée à saint Nicolas, devenue aujourd'hui église paroissiale sous le titre de Saint-Maurice, était solennellement consacrée au Seigneur. La cérémonie fut imposante; on y vit accourir, à la suite du duc Louis et de sa cour, une foule immense de gentils-hommes suivi d'un grand concours de peuple.

Ce fut peut-être pour Guillaume d'Orlyé l'appel décisif, car, l'année suivante, il disait au monde un éternel adieu, et demandait au couvent d'Annecy la paix et le bonheur. Il avait alors quarante-deux ans. Là, nous dit un ancien auteur, « il vécut avec tant d'humilité, austérité et sainteté qu'il se rendit admirable et inimitable. » Mais une force irrésistible attirait son cœur vers les hauteurs des cieux. Bien souvent son âme, éprise des ineffables grandeurs de Dieu, semblait abandonner son corps, et alors même qu'il était le plus occupé dans les laborieuses fonctions de l'apostolat, son esprit angélique ne cessait de converser dans des régions toutes célestes. Il demanda et obtint de se retirer dans la solitude, et d'y vaquer seul aux exercices de la contemplation.



Non loin de Viuz-la-Chiesaz, séjour de son enfance, sur le flanc d'un rocher sauvage, se trouvait un ancien fort nommé le Cengle, dont les ruines abandonnées étaient la demeure des oiseaux de proie. Cette retraite suspendue sur un précipice, placée entre le ciel et la terre, avait pour lui je ne sais quel charme. Il s'y retira, et pendant quelques années, son esprit goûta par anticipation les ineffables suavités du ciel. Sa vie était tout angélique ; se mettant peu en peine des choses de cette terre, il se nourrissait de racines et demandait à un torrent les quelques gouttes d'eau nécessaires pour étancher sa soif. Il se couvrit d'un cilice, et mortifiait en outre sa chair avec une ceinture de fer d'un poids énorme, qui lui serrait étroitement les reins ; une autre chaîne de fer retenait ses vêtements ; puis imitant son glorieux père saint Dominique, il flagellait son corps et chaque jour offrait à Dieu le tribut de son sang. La nuit était consacrée au saint exercice de l'oraison et parfois, pendant le jour, il parcourait les campagnes voisines, annonçant la parole de Dieu, séchant les larmes des affligés, convertissant les pécheurs. Les fidèles accouraient en foule à son ermitage, venaient s'édifier de ses exemples, et implorer les secours de ses prières ; souvent même, ils le trouvaient absorbé dans une contemplation profonde, élevé au-dessus de terre, et savourant les délices de l'extase. La tradition nous a encore transmis à ce sujet un trait plein de charme et de naïveté. Pendant un carême, dit la légende, le serviteur de Dieu ne s'était point montré, et nul n'avait osé troubler son admirable repos. Pourtant les habitants d'Allève, désirant entendre sa voix bénie, et craignant aussi peut-être que le Ciel ne leur eût ravi ce trésor précieux, se dirigent vers l'ermitage, et trouvent le Bienheureux abîmé dans la plus sublime contemplation. Ils l'appellent, et revenu aux tristes réalités d'ici-bas, le V. Père leur dit en toute simplicité qu'il préparait son repas, et se disposait à commencer le lendemain la sainte quarantaine. Pendant un carême entier, la charité avait été son unique nourriture, le feu de son pauvre foyer ne s'était point éteint, et les aliments n'avaient souffert aucune altération.

Notre Bienheureux vécut ainsi huit années dans cette solitude, s'adonnant tour à tour aux travaux apostoliques et à l'exercice de l'oraison. Enfin, sachant que son heure dernière était arrivée, il se prosterna à genoux dans l'attitude de la prière, les yeux tournés vers le ciel, et, pendant une extase toute remplie d'une indicible suavité, son âme virginale brise les liens qui la tenaient captive, et s'unit pour

jamais à l'objet de ses désirs. C'était le 19 février 1458 ; le Bienheureux avait alors cinquante-deux ans. Le jour de ce fortuné trépas fut inscrit sur le calendrier des Frères-Prêcheurs d'Annecy.

La glorification du serviteur de Dieu commença immédiatement après sa mort. Les Dominicains se rendirent à l'ermitage de Cengle pour recueillir ses précieux restes ; au milieu d'une foule immense, le saint corps fut transporté à Annecy. « Et, dit notre ancien auteur, fust clairement observé un insigne miracle fait en sa translation, en ce que les flambeaux qui furent portés, accompagnant son corps, suivant la coutume des chrétiens, quoiqu'ils fussent toujours allumés par les chemins, néanmoins ne diminuèrent point. Ses chaînes furent aussi apportées au dict couvent, où elles sont soigneusement et religieusement conservées dans le reliquaire comme un trésor que les Pères du dict couvent ont estimé très précieux. »

Les traditions locales rapportent qu'en l'honneur du Bienheureux, les cloches firent spontanément entendre leurs joyeux carillons dans toutes les paroisses que traversait le pieux cortège. Ces prodiges ne furent que le prélude de miracles plus nombreux, opérés par l'intercession de Guillaume d'Orlyé. Recueillis avec soin, ils furent consignés dans un volume, et ne remplissaient pas moins de 940 pages. La Révolution française a détruit ce précieux monument de la piété des fidèles.

Sur son tombeau on éleva un autel surmonté d'une peinture. Cette peinture « représentait Notre-Dame tenant son Fils entre ses bras, et le Bienheureux religieux, à genoux, tête nue, mains jointes devant eux ayant des rayons autour de sa tête, et une face grandement humble et mortifiée, qui sont marques évidentes d'une grande sainteté, cette façon de représenter n'ayant jamais été permise ni tolérée que pour ceux qui ont été estimés Bienheureux. » Aussi le peuple accourait en foule implorer le secours du Serviteur de Dieu, et, comme témoignages de reconnaissance, on suspendait à la muraille de nombreux *ex-voto*.

L'histoire nous a conservé le récit de plusieurs grâces signalées, obtenues par l'intercession du Bienheureux. Au commencement du xvii<sup>e</sup> siècle, une sœur Clarisse d'Annecy, atteinte de douleurs néphrétiques réputées incurables, demande l'une des ceintures du Bienheureux, à peine l'a-t-elle touchée, qu'elle est subitement guérie.

Quelques années après, en 1642, un chirurgien de Thônes, affligé

de diverses maladies jusque-là rebelles à tous les remèdes, fait vœu de se rendre au tombeau de notre Saint, et aussitôt il est rendu à la santé.

Les chaînes du Bienheureux, instrument de sa glorieuse pénitence, devenaient une source de grâces. Par leur moyen, les femmes étaient soulagées dans les douleurs de l'enfantement. En 1679, un écrivain attestait sur la foi de témoins oculaires, que plusieurs possédés, tourmentés cruellement, avaient été délivrés par l'attouchement de ces saintes reliques, et nous savons qu'au <sup>xviii</sup> siècle la dévotion des peuples ne s'était point ralentie.

« Quelques traits de la vie et des miracles du B. Guillaume tirés  
« de la tradition bien fondée, selon la relation des anciens, qui  
« l'avaient déjà appris de leurs prédécesseurs, » ont été recueillis par le Père Portier du couvent d'Annecy. Il les publia en 1643, revêtus de l'approbation suivante du second successeur de saint François de Sales, le pieux évêque de Genève, Just Guérin :

« Nous, Just Guérin, par la grâce de Dieu et du Saint-Siège apos-  
« tolique, évêque et prince de Genève, ayant vu et lu les anciens  
« titres et papiers qui nous ont été présentés par le R. P. Portier,  
« Vicaire général de l'Ordre des Frères-Prêcheurs, où sont contenus  
« les actes les plus remarquables du B. Guillaume d'Orlyé dudit  
« Ordre et couvent d'Annecy-en-Genevois, duquel l'abrégé sus écrit  
« a été fait, nous approuvons tout le contenu en icelui et permettons  
« être publié et mis en lumière pour la plus grande gloire de  
« Dieu. »

Mais l'impiété victorieuse voulait effacer de la mémoire des peuples jusqu'au nom même de Dieu et de ses saints. A la fin du siècle dernier, l'Eglise de Saint-Dominique d'Annecy fut profanée, et, pendant plusieurs années le service divin dut être suspendu. Bien des témoignages de la piété des fidèles devinrent en cette circonstance la proie des flammes; mais on put soustraire à la destruction les chaînes, source de tant de bienfaits, et quelques dévotes peintures représentant notre Bienheureux. Ces pieux objets sont conservés avec respect à l'église de Saint-Maurice d'Annecy.

Les habitants d'Allève surtout pratiquent encore pour Guillaume d'Orlyé une tendre dévotion. Ils ont le bonheur de posséder l'ermitage du Cengle, et ils en font le but de leur pèlerinage. Malgré la difficulté des chemins, ils y vont implorer le secours du Serviteur de Dieu, dans toutes les nécessités, et emportent, comme une précieuse relique, une pierre de ces ruines sanctifiées par la mort d'un saint.

Espérons que ces faits, constatés par une enquête canonique, permettront au Saint-Siège d'approuver bientôt solennellement le culte rendu de temps immémorial au B. Guillaume d'Orlyé.

On a composé à son honneur une Antienne, un Répons et une Oraison d'un style en rapport avec la simplicité de ce temps-là ; les pèlerins qui viennent de toutes parts à son tombeau, et ceux qui implorent sa protection auprès de Dieu les récitent pour obtenir, par les mérites de ce B. Père, l'effet de leur demande.

Les voici :

#### ANTIPHONA.

**O** *Speculum munditiæ solers Anachoreta, sanctissime Guillerme nobilis Cænobita, generosæ propaginis, morum atque vitæ, Pater sanctimonix.*

#### RESPONSORIUM.

**S** *tirps generosæ propaginis es beatissime Guillerme, flosque magnifici germinis, qui ereptus a mundi voragine, effectus es gloria Prædicatorum Ordinis : Divino fultos juvamine redde devotos tui nominis.*

✠. *Qui munditia vitæ crebrisque signis notesceris convivere in superis.*

*Divino fultos.. Gloria Patri, etc. Divino fultos, etc.*

*Candentis flos pudoris in virenti stipite corporis  
Eliminat procul indecoris a juvene ulcus sceleris.*

✠. *Clamavit, et Dominus exaudivit eum.*

✠. *Et ex omnibus tribulationibus liberavit eum.*

#### ORATIO.

**O** *mnipotens et misericors Deus, cujus nutu Sanctorum aguntur spiritus, momentaque vitæ nostræ decurrunt, te supplices exoramus : ut meritis et intercessionem beati Guillermi Confessoris tui, qui miraculis a te hic gratis fultus, ampliorique in cælis nunc in gloria cumulatus est, spiritus nostri ad mandatorum tuorum observantiam dirigantur, vita a malis cunctis protegatur, piaque vota compleantur. Per Dominum, etc.*







## *La V. M. GERMAINE DE JÉSUS*

*Professe du Monastère de Sainte-Catherine de Sienne  
à Toulouse (\*)*

(1566-1658)

**L**A V. M. Germaine de Jésus, illustre par sa naissance, qu'elle tirait de la maison de Vignerie, mais plus illustre par ses admirables vertus, naquit à Toulouse, l'an 1566. Douée de très belles qualités naturelles, qu'elle cultiva avec soin, et qu'elle fit utilement servir à son salut, elle pratiqua la piété et la dévotion, dès qu'elle fut en âge de connaître l'obligation qu'elle avait contractée par son baptême de connaître, d'aimer, et de servir Dieu.

Ses parents la marièrent avec M. Vedelli, conseiller à Toulouse. Elle vécut avec lui dans toute l'union, la paix, l'amitié, et la bonne intelligence, qui doivent régner dans les familles chrétiennes. Ce nouvel état ne lui fit rien diminuer des exercices de dévotion qu'elle pratiquait auparavant, elle y ajouta les vertus attachées à cette condition, par la vigilance qu'elle apporta à ce que ses domestiques servissent bien Dieu, et fréquentassent les sacrements.

Elle était fort charitable aux pauvres. Comme Dieu ne lui donna point de famille, elle considéra les pauvres comme ses enfants, assistait libéralement tous ceux qui s'adressaient à elle, et prenait un grand soin de les secourir dans leurs nécessités. Sa maison était comme un magasin et une pharmacie, où les pauvres bien portants trouvaient des habits, pour se défendre de la nudité et de la rigueur de l'hiver, et les malades, les remèdes dont ils avaient besoin dans leurs infirmités.

Un petit pauvre l'aborda un jour dans l'église, et lui dit dans son patois, mais d'une manière fort pitoyable et fort touchante : « Madame, je suis bien malade. » Touchée d'une vive compassion, elle le con-

(\*) Mémoires de Toulouse.

duisit chez elle, le fit coucher dans un bon lit, n'épargna rien pour le rétablissement de sa santé, le servit elle-même avec une charité incroyable, jusqu'à ce que Dieu l'appelât à lui; elle le pleura, et elle parut aussi affligée de sa mort, que si elle eût perdu la personne la plus chère. Sa piété, la charité qu'elle exerçait envers les pauvres, son assiduité à visiter les malades à l'hôpital, la rendirent si recommandable, que toutes les dames de la ville la considéraient comme un exemple de vertu.

Dieu qui l'appellait à une plus haute perfection, permit la mort de son mari. Elle le prépara à ce redoutable passage par de saintes exhortations, et sitôt qu'elle lui eut rendu les derniers devoirs, et qu'elle eut essuyé les larmes qu'elle devait à son mérite et à son affection, elle renonça tout à fait au monde, mena une vie fort retirée, et pratiqua les vertus que saint Paul exige des veuves chrétiennes. Toute son occupation était à prier, à veiller, à gémir, et à faire la charité aux pauvres. Pour mieux s'exercer aux œuvres de miséricorde, elle entra dans la Congrégation de Sainte-Catherine de Sienne, où les dames et les demoiselles de la première qualité de Toulouse s'appliquaient avec une ferveur qui donnait de l'admiration à toute la ville. On les voyait travailler à retirer de leurs désordres les femmes perdues, assister les pauvres honteux, servir les malades aux hôpitaux, et les ensevelir après leur mort, consoler les affligés, solliciter les procès des veuves et des orphelins qu'on opprimait, et chercher à délivrer les prisonniers. Ces exercices extérieurs de charité étaient accompagnés de ceux de la vie spirituelle, qu'elles pratiquaient avec un si grand zèle, que leur exemple pouvait causer une sainte émulation aux personnes qui vivaient dans les monastères les plus réguliers.

Notre vertueuse veuve était la première à tous ces exercices de piété et de miséricorde; elle n'épargnait ni ses biens ni sa personne quand il s'agissait de procurer le salut du prochain. Nos Pères travaillaient parmi de nombreuses contrariétés à établir l'observance dans le couvent de Saint-Thomas; elle les secourut, et se rendit comme la mère de la communauté par l'empressement qu'elle avait de leur fournir les choses nécessaires. Elle n'eut pas moins d'affection pour le monastère de Sainte-Catherine: elle y fit de grands biens; et n'étant pas contente d'avoir donné une partie de ses richesses, elle crut, que pour rendre son sacrifice complet, elle devait se donner entièrement à Dieu.

Elle le fit avec une admirable ferveur ; elle demanda l'habit à la V. Mère Marie de Jésus, laquelle connaissant son mérite, et sachant bien qu'elle ne quittait le monde que pour aspirer à une plus haute perfection, la reçut avec joie ; après l'avoir disposée à cette grande action par les exercices de dix jours, elle lui donna publiquement l'habit le jour de la Purification de la sainte Vierge l'an 1612 ; notre Sœur était alors âgée de 46 ans,

Sitôt qu'elle se vit revêtue de l'habit de l'Ordre, elle pria Dieu de lui en communiquer l'esprit : elle le reçut avec tant de plénitude, qu'elle était toujours la première à toutes les pratiques de la vie intérieure qu'on avait établies dans cette sainte maison, et aux mortifications terribles qui y étaient en usage, et qui demandaient un courage intrépide, un cœur rempli de ferveur et d'amour, et un esprit mort à toutes choses, pour y pouvoir persévérer.

Elle établit l'édifice de sa perfection sur les fondements solides d'une profonde humilité, dans laquelle les Mères l'exercèrent d'abord en toutes rencontres, dans la crainte qu'étant âgée, et qu'ayant si longtemps commandé dans le monde, il ne lui restât quelques racines de suffisance et de présomption ; mais la grâce de Jésus-Christ en avait tellement anéanti tous les sentiments dans son esprit et dans son cœur, qu'elle n'en ressentait pas la moindre atteinte.

Notre Sœur n'avait pas besoin de ce secours pour pratiquer cette vertu, trouvant en elle-même un fond intarissable de confusion. Elle ne pouvait penser qu'elle avait donné ses premières affections à une créature, dans l'état du mariage, sans fondre en larmes ; cette pensée faisait qu'elle s'estimait indigne de demeurer avec des religieuses qui la surpassaient par le lis précieux de leur virginité consacrée à Jésus-Christ. S'humiliant jusqu'au centre de la terre, elle disait : « Ces âmes pures ont offert à Jésus-Christ, l'Époux des Vierges, la fleur de la farine, et moi, misérable que je suis, je ne saurais lui présenter qu'un son grossier. » Ces pensées l'humiliaient profondément dans tout ce qu'elle faisait. Exerçant l'office de sacristine qu'on lui avait donné, et qu'elle a continué pendant vingt ans, elle n'osait toucher à nu les ornements de l'autel et tout ce qui regardait le culte du Très Saint Sacrement, non plus que les corporaux et les purificatoires, quoique lavés ; elle priait quelque Sœur de les blanchir et de les préparer, son humilité lui faisant croire qu'elle en était indigne. Par la même raison, elle n'osait ni habiller, ni parer l'image du Saint Enfant Jésus, qui était l'objet le plus tendre de sa

dévotion. Elle considérait sa sacristie comme un sanctuaire, y était toujours fort recueillie en Dieu, et n'y parlait jamais que pour des choses absolument nécessaires.

Avec cet office capable d'occuper une personne, elle avait encore soin de la pharmacie, et de l'infirmierie. Il fallait ce surcroît d'exercice à sa charité, qui était infatigable. Elle servait les Sœurs malades avec une affection et des assiduités qui la portaient à faire toutes choses pour leur soulagement. Elle ménageait si bien son temps, et elle faisait les choses avec tant d'ordre, qu'elle assistait à tout l'Office divin le jour et la nuit, sans se dispenser d'aucune action de la communauté. Dieu bénissait les soins qu'elle prenait des religieuses malades. Une Sœur, cruellement tourmentée d'un mal d'estomac, ne pouvait souffrir aucune nourriture, et rejetait tout aliment avec des efforts qui la réduisaient à l'extrémité ; la V. Mère Germaine compatissait à ses douleurs, et pleurait souvent de la voir tant souffrir sans lui pouvoir donner quelque soulagement. Pleine de charité et de confiance en Dieu, elle le pria très instamment de donner sa sainte bénédiction à un potage qu'elle lui avait préparé. Après sa prière, elle le porta à sa chère malade, qui le prit et le garda sans le vomir. Quatre heures après, elle fit la même prière avant de lui en donner un second, qui eut le même succès ; et par ce moyen elle continua de lui faire prendre de la nourriture, et la rétablit en parfaite santé.

Quoiqu'elle compatît extrêmement aux autres Sœurs, et qu'elle leur procurât toute sorte de soulagements, elle était saintement cruelle à elle-même, n'écoutait point la nature dans plusieurs infirmités auxquelles elle était sujette, suivait la communauté, et ne pouvait souffrir qu'on lui parlât d'user de dispense. Elle avait naturellement une si grande horreur de l'huile, qu'elle n'en pouvait manger : néanmoins elle ne voulut jamais permettre qu'on lui préparât sa pitance avec du beurre ; la grâce qu'elle demanda était qu'on lui servît la plus sèche de toutes les portions.

Sa charité douce, patiente et officieuse, lui faisait encore supporter les faiblesses des autres, avec autant de compassion que les siennes propres ; elle ne pouvait entendre mal parler de qui que ce fut ; étant une fois malade à l'infirmierie, une Sœur voulut lui raconter, pour la distraire, le désordre qui était arrivé à une personne du monde ; la charitable malade l'arrêta, la pria de changer de discours, et l'avertit de se confesser de ce qu'elle avait dit.

Une année avant sa mort, elle fut tourmentée d'une violente douleur



de poitrine, accompagnée de crachements de sang; mais ce qui l'affligea davantage fut la nécessité d'interrompre la coutume qu'elle avait d'aller toutes les nuits à Matines. Ce mal fut un avant-coureur de sa mort, parce qu'il fut suivi d'une grosse fièvre et d'une inflammation de poitrine, qui l'enlevèrent du monde, le 19 février 1638, dix-sept jours après le décès de la V. Mère Claire de la Mère de Dieu. Cette sainte religieuse, qui l'aimait tendrement dans la charité de Jésus-Christ, à cause de sa vertu, lui était apparue huit jours avant qu'elle ne tombât dans sa dernière maladie, et lui avait dit qu'elle la venait chercher. La vue et l'avertissement d'une personne qui lui avait été si chère lui firent recevoir cette agréable nouvelle avec joie et action de grâces; elle employa le temps qui lui resta à se bien disposer, pour aller au devant de l'Époux, avec lequel on croit pieusement qu'elle monta à la gloire.

Peu de jours après sa mort, elle apparut à une jeune, mais très vertueuse religieuse, à laquelle elle dit ces remarquables paroles : « Ma chère Sœur, la vie est courte, la récompense est éternelle, et la joie qu'on expérimente à la mort d'avoir quitté pour Dieu, le monde et ses plaisirs, est inconcevable. » Ces quelques mots firent de si fortes impressions sur l'esprit de cette religieuse, qu'elle ne les oublia jamais, elle les répétait en toutes rencontres, et s'en servit très utilement, pour travailler à mériter cette joie et cette récompense.



### *La V. M. CATHERINE GUILLEMARD*

*Professe du Monastère de St-Dominique à Autun (\*)*

(1627-1663)

Les bénédictions extraordinaires dont Dieu prévint l'enfance de la V. M. Catherine Guillemard, et le soin particulier qu'il prit de la garantir d'un danger horrible, font assez connaître qu'il l'avait choisie de toute éternité pour la rendre l'objet de son amour et de sa complaisance.

(\*) Mém. d'Autun. — Ce monastère avait été fondé en 1642, par le monastère de Chalon-sur-Saône, lequel avait été fondé lui-même par celui de Dijon en 1621.

Le maître d'école du lieu où elle naquit, en était venu à cet excès d'impiété, de pactiser avec le diable et de se rendre magicien; ce détestable commerce avec les démons, ne l'empêchait pas d'enseigner les petits enfants, de leur apprendre à lire et à prier Dieu, quoiqu'il s'acquittât très mal de cette dernière obligation. Malgré les précautions qu'il mettait à cacher ses désordres sous le manteau d'une trompeuse hypocrisie, il avait une très mauvaise réputation; mais comme la chose était du dernier crime, et qu'on craignait de causer du scandale, on le laissait en paix, et les gens de l'endroit continuaient d'envoyer leurs enfants à l'école chez lui.

Monsieur Guillemard, juge du lieu, avec lequel ce méchant homme tachait d'entretenir de bons rapports, se décida à envoyer sa fille à son école; mais l'Esprit de Dieu qui s'était déjà rendu maître de l'âme de l'enfant, lui donna à ce sujet une extrême répugnance, que ses père et mère s'efforcèrent inutilement de dissiper; ils en vinrent même jusqu'à la châtier comme une désobéissante, qui leur manquait de soumission et de respect. L'enfant leur déclara sa peine, qui dégénéra bientôt en aversion et peu après en une horreur si épouvantable, qu'elle ne pouvait regarder ce misérable sans frémir de tout son corps. Son père, qui la voyait si soumise en toutes autres choses, voulut savoir la cause de cette répugnance. La pauvre enfant lui dit que cet homme lui paraissait si effroyable, que la peur dont elle se sentait saisie quand elle le voyait, était capable de la faire mourir. « Il a un visage hideux, disait-elle, noir comme la cheminée, ses yeux paraissent des charbons ardents, il a un nez long et crochu, et la bouche si grande, qu'il me semble qu'il va me dévorer. »

Ce discours étonna d'autant plus le père, qu'il voyait bien que son enfant avait trop d'innocence et de simplicité pour inventer ces choses; il fit plus de réflexion qu'auparavant sur les mauvais bruits qui couraient, et dès lors il ne pressa plus sa petite fille d'aller chez un tel maître; il cessa bientôt de le fréquenter, et même il empêcha que d'autres s'adressassent à lui; de quoi le coupable conçut tant de haine, qu'il résolut de s'en venger par des moyens tout à fait diaboliques.

Il lui envoya un livre, avec ordre à celui qui le lui portait de le lui remettre en main propre. Par bonheur, M. Guillemard ne se trouva pas chez lui, quand on lui apporta ce funeste présent: ce qui obligea celui qui en était chargé de le donner à une de ses filles. Sitôt que celle-ci eut ouvert ce livre exécrable, elle fut possédée de

plusieurs démons, qui la tourmentèrent si cruellement, qu'elle mourut huit jours après. Sa mort n'apaisa pas la rage du magicien ; les diables qui étaient les ministres de son ressentiment, firent un vacarme terrible dans la maison, sans que personne les aperçût, excepté la jeune Philiberte (c'était le nom que la V. M. Catherine avait reçu au saint baptême) laquelle étant l'objet principal de leur aversion, les voyait apparaître sous des figures horribles. Fortifiée de la grâce, qui la rendait intrépide dans ce danger, Philiberte faisait le signe de la Croix, se recommandait à Dieu, et jetait de l'eau bénite sur les monstres. Ils se retiraient pour un temps ; mais ils revenaient sous des formes encore plus épouvantables. Ces spectres continuèrent leur bruit et leur vacarme, jusqu'à ce qu'on se fut avisé d'ôter ce mauvais livre du logis ; et dès qu'il fut dehors, les vexations cessèrent.

La fréquente vue de ces démons excita une grande horreur du péché dans l'âme de Philiberte et contribua beaucoup à son avancement à la vertu ; elle y faisait tous les jours d'heureux progrès, par le soin qu'elle apportait à vivre dans une grande pureté de conscience et à se détacher des affections de la terre, pour ne s'occuper que des choses du ciel. Dieu la favorisa dans ce dessein, car la même année que le monastère de nos religieuses fut établi à Autun, ses parents, qui étaient fort pieux, l'y mirent pensionnaire. Et comme dans les commencements, les maisons religieuses sont dans une admirable ferveur et dans une parfaite régularité, les pensionnaires étaient si bien élevées à Autun et elles répondaient si fidèlement aux soins des Mères qui étaient chargées de leur conduite, qu'elles ressemblaient plutôt à des novices nées sous l'aimable joug de la piété, qu'à des pensionnaires n'agissant que par contrainte et par nécessité.

Philiberte brillait comme un bel astre parmi ces ferventes compagnes, et quelques mois après, ayant atteint l'âge nécessaire, elle résolut de faire par état ce qu'elle avait pratiqué par dévotion. Elle reçut l'habit le jour de sainte Catherine de Sienne, l'an 1643 ; ce qui fut cause qu'on lui changea son nom de Philiberte en celui de cette vierge séraphique. La Maîtresse des novices la forma aisément à l'esprit de la religion. Quoiqu'elle fût d'une taille fort petite et d'une complexion délicate, elle avait une ferveur qui la rendait capable de supporter toutes les austérités de la Règle ; elle s'appliqua particulièrement à pratiquer la mortification de ses sens et l'humilité, base de toutes les vertus.

Sœur Catherine se proposa d'abord notre Père saint Dominique et sainte Catherine de Sienne à imiter ; et par les soins assidus qu'elle apporta à marcher sur leurs traces, elle se rendit si conforme à ces deux excellents modèles, que toute sa vie fut une expression fidèle de leur zèle, de leur amour, de leur humilité, de leur patience et de toutes leurs autres vertus. Elle pratiquait toutes les observances de l'Ordre avec grand zèle, aimait la retraite et le silence pour mieux converser avec Dieu. L'oraison était son occupation ordinaire. Dans la conversation, elle avait une exquise douceur qui témoignait la candeur de son âme. On a remarqué, que depuis qu'elle eut reçu l'habit jusqu'à sa mort, elle ne s'est jamais relâchée dans aucun de ses exercices : ce qui est une marque d'une grande vertu et d'une union bien étroite avec Dieu.

Notre Sœur recevait indifféremment tous les offices qu'on lui donnait et elle tâchait de s'en bien acquitter. Par ce dégagement assez rare dans les communautés, elle était toujours prête à quitter une occupation, quand l'obéissance ou la charité l'appelait à d'autres choses. Elle était tout cœur et toutes mains, quand il s'agissait de servir ses Sœurs, et particulièrement les malades.

On la voyait des premières à toutes les actions de la communauté, surtout aux offices du chœur ; c'était le lieu de ses délices, par l'allégresse et la joie qu'elle éprouvait quand elle chantait les louanges de Dieu. Elle ne manquait jamais de réciter l'Office de la Sainte Vierge et de dire tous les jours son Rosaire.

Sa vertu jetait un tel éclat, que la V. M. Dominique des Cinq Plaies, religieuse d'une éminente vertu, de laquelle nous parlerons au 2 octobre, quittant la charge de Maîtresse des novices, pria la Mère Prieure de mettre Sœur Catherine à sa place. Ce qui est un témoignage authentique de son mérite, étant ainsi choisie fort jeune, et dans un temps où ce monastère était dans sa plus grande ferveur, pour exercer la charge la plus importante de la religion. Elle s'en acquitta avec la satisfaction générale de la communauté, et elle gouverna le noviciat avec douceur, zèle et prudence.

Ce fut pour lors qu'on remarqua, mieux que jamais, l'abondance des grâces dont Dieu l'avait remplie, par l'alliance qu'elle fit d'une grande jeunesse avec une prudence consommée, de l'autorité avec une profonde humilité, d'une conversation familière avec une gravité constante, et d'un amour tendre avec une aimable sévérité. Lorsqu'elle reprenait les novices de leurs fautes, il semblait qu'elle



n'eût en vue que les siennes. Quand elle leur commandait le travail, elle s'y mettait la première, et quand le devoir de sa charge l'obligeait à leur imposer quelque pénitence, c'était avec tant de charité et de compassion, qu'elles étaient bien persuadées qu'elle se faisait une sincère violence et qu'elle n'agissait que par un pur zèle de la discipline et de leur avancement à la perfection. Ce qui portait les novices à s'y soumettre avec respect, et leur en faisait tirer un merveilleux profit.

Son grand zèle pour l'observance régulière a été le feu qui a consumé sa vie et qui l'a ravie au monde à la fleur de son âge. Elle avait beaucoup contribué à la vocation d'une fille fort accomplie et qui donnait de belles espérances à la religion, mais était d'une santé très faible. La charité porta la V. M. Catherine à prier Dieu d'accepter un échange : elle donnait sa santé à cette novice et demandait à être chargée de ses infirmités : « Aussi bien, disait-elle, suis-je une servante inutile, au lieu que cette fille est capable de contribuer à la sainteté des Sœurs par l'exemple de ses vertus. » Un jour après la communion, elle vit cette novice plus abattue qu'à l'ordinaire ; elle se prosterna devant le Très Saint Sacrement, et sentant à un mouvement intérieur de confiance qu'elle serait exaucée, elle pria très instamment Jésus-Christ de rendre la santé à cette fervente religieuse et de recevoir sa vie qu'elle lui sacrifiait pour elle de tout son cœur, ne lui demandant qu'une année pour faire pénitence de ses péchés et pour se préparer à la mort, et la consolation de voir cette vertueuse Sœur en état de suivre la communauté. Depuis cette prière, à mesure que la novice recouvrait sa santé, la V. M. Catherine perdait la sienne, et quand la Sœur se porta tout à fait bien, la V. Mère se vit attaquée de grandes douleurs, et néanmoins elle ne laissait pas, malgré ses infirmités, d'aller au réfectoire avec les autres et de suivre la communauté, quoiqu'elle eût peine à marcher et à se soutenir.

Après avoir achevé sa charge de Maîtresse des novices, le désir qu'elle avait de mourir par obéissance et dans l'exercice de cette belle vertu, lui fit accepter, toute infirme qu'elle était, l'office de tourière, le plus pénible, et le plus fatigant de la religion. Pour avoir une occasion continuelle de souffrir et d'obéir, elle dissimula si bien sa faiblesse et la difficulté qu'elle avait à marcher, qu'on ne s'en aperçut que quelque temps après, quand on la vit s'asseoir comme à la dérobée. Son grand courage tâchait de surmonter son

mal, mais enfin elle succomba ; on la mena à l'infirmerie, et le médecin, dès qu'il l'eut vue, assura qu'elle mourrait bientôt

Cette parole, qui tira les larmes de toute la communauté, la combla de joie ; elle remercia Dieu de lui avoir accordé la grâce qu'elle lui avait demandée avec tant d'instance. La Mère Prieure qui craignait de la perdre, lui commanda de demander à Dieu sa santé ; ce qu'elle fit par obéissance, elle commença quatre ou cinq neuvaines sans en pouvoir achever aucune. Ce fut alors qu'elle découvrit avec confiance à une de ses amies la demande qu'elle avait faite à Dieu depuis un an ; et elle était si assurée qu'il lui avait accordé l'effet de sa prière, qu'en se mettant entre les mains de l'infirmière, elle lui dit que tout ce qu'on ferait pour sa santé ne servirait de rien. Elle ne songea plus qu'à se préparer à la mort ; elle en parlait avec une effusion de joie qui surprenait les religieuses et qui témoignait le saint empressement qu'elle avait d'aller jouir de Dieu.

Dans cet état de peine et de langueur, elle acheva de mettre la couronne à toutes ses vertus par la perfection avec laquelle elle les pratiquait. Jamais elle ne parut plus douce, plus tranquille, plus soumise, plus obéissante, plus mortifiée, plus charitable, plus humble, plus patiente et plus reconnaissante des services qu'on lui rendait. Elle parlait peu avec les créatures, mais continuellement avec Dieu, particulièrement après qu'elle eût reçu les derniers sacrements, quinze jours avant sa mort. Elle avait toujours le Saint Nom de Jésus à la bouche. On la voyait dans des colloques amoureux avec son Crucifix ; elle le baisait de temps en temps avec des ardeurs et des tendresses inconcevables, qui témoignaient l'excès de son amour envers son Bien-Aimé. Enfin, le 19 février 1663, à minuit, elle entendit l'appel de l'Époux, et, vierge toujours vigilante, elle se présenta avec sa lampe allumée, et entra dans la salle du festin. Notre Sœur était âgée de trente-six ans.



## LE MÊME JOUR

1276. — A Brives, au diocèse de Limoges, mourut le V. P. DE PLANIS. Il fut choisi pour être le premier Prieur du couvent que l'Ordre établissait

en cette ville. Dieu voulut faire connaître par un miracle les services importants que ce V. Père et les dix-huit religieux qu'on lui donna pour compagnons, devaient rendre aux habitants de la contrée par leurs ferventes prédications et par l'exemple de leur sainte vie. Comme on posait la première pierre de l'église, on vit un essaim de mouches à miel plus longues et plus grosses que les abeilles ordinaires venir se poser doucement sur les religieux, en une saison où les autres demeuraient renfermées dans leurs ruches. On jugea par la douceur de leur bourdonnement, et par la familiarité avec laquelle elles voltigeaient sur les Frères, qui les prenaient à la main sans en être piqués, qu'elles étaient miraculeuses. On en fut d'autant plus persuadé, qu'après s'être rangées en forme de couronne sur cette première pierre, et avoir assisté à toute la cérémonie, elles disparurent en un instant.

Le V. Père de Planis gouverna saintement sa communauté dans l'esprit de pauvreté, de ferveur, de mortification et d'observance où il avait été lui-même élevé par les premiers Pères de l'Ordre. Il rendit cette maison un séminaire d'hommes apostoliques, et se consuma dans l'exercice de toutes les vertus jusqu'à une extrême vieillesse. Dieu l'appela des travaux de cette vie au repos éternel, l'an 1276. — (Guidonis).

1345. — A Metz, en Lorraine, au célèbre couvent de Sainte Marie-Madeleine, mourut le V. P. RÉGINALD RUCESSES, religieux d'une sainteté et d'un mérite peu communs. Les grands talents qu'il avait reçus de Dieu, pour annoncer sa divine parole, et dont il se servait pour la sanctification d'une infinité d'âmes, portèrent les Supérieurs à l'établir Prédicateur général, et ensuite Inquisiteur de la foi dans tout le duché de Lorraine. Il remplit les devoirs de ces deux charges avec une haute réputation, qui le rendit la terreur des méchants et la consolation des gens de bien. Sa charité envers les pauvres leur procurait des aumônes de toutes parts; il prêchait souvent sur l'obligation de les assister, qui est un des principaux devoirs du Christianisme, et il rendit des services si considérables à tous les affligés, qu'ils l'appelaient hautement leur consolateur, leur refuge et leur Père, titres infiniment plus glorieux que tous ceux que la flatterie attribue aux conquérants, pour satisfaire leur ambition. Il mourut dans l'exercice de ces œuvres de miséricorde, et on grava sur son tombeau ces deux vers, qui composent un excellent éloge :

*Terror erat magnus pravis, Solator honestis,  
Unica pauperibus spes, salus, atque Pater.*

1359. — A Nicosie, ville du royaume de Chypre, mourut le V. P. PHILIPPE GONEMMY, religieux d'une si éminente vertu et d'une si grande réputation, à cause de sainteté de vie, que Henri II, roi de Chypre, voulant affermir sa couronne, régler ses Etats et corriger de grands abus qui s'y étaient glissés, ne voulut rien faire dans un dessein si glorieux que par les avis de ce saint

religieux, qui lui conseilla d'abord de marier sa sœur avec le roi d'Aragon, ce qui fut exécuté à la satisfaction des deux couronnes. Après ce mariage, le prince ne s'occupa qu'à faire fleurir la piété et la paix dans ses Etats.

Le roi Hugues III, qui succéda à Henri II, prit le V. P. Philippe pour son confesseur, et le fit un des premiers ministres de ses Etats; il eut besoin de ses conseils dans les afflictions qu'il s'était attirées par ses désordres, quoique le V. Père l'eût souvent averti de faire pénitence. Son fils aîné, comme un autre Absalon, se révolta contre lui; les guerres civiles plongèrent le royaume dans une horrible désolation jusqu'à ce qu'on eût mis ce jeune prince en prison, ce qui obligea les séditeux à quitter les armes et à recourir à la clémence du roi. Le V. P. Philippe fut le médiateur entre le père et le fils, entre le roi et ses sujets; il calma les esprits et rétablit la paix par la conversion du fils qu'il porta à demander pardon au roi son père. Le jeune prince ayant fait sa soumission, et la paix se trouvant heureusement rétablie dans l'Etat, le V. P. Philippe pressa le roi de faire pénitence et de fléchir la justice de Dieu, qu'il avait si souvent irritée par l'excès de ses désordres, au grand scandale de tout son peuple. Le monarque se démit de ses Etats entre les mains du prince, son fils, pour se retirer dans une abbaye qu'il avait fait bâtir dans une de ses maisons de plaisir; il y persévéra jusqu'à la mort, sous la conduite du V. Père, dans tous les exercices d'une sincère pénitence. Il fut enterré dans notre église de Nicosie, plutôt en pénitent qu'en roi. Le V. P. Philippe mourut bientôt après, chargé de mérites, desquels il alla recevoir la récompense dans le ciel, vers l'année 1359. Les historiens du royaume de Chypre en font une honorable mention. — (*Hist. Reg. Lusig*).

1404. — A Capha, au Pont-Euxin, mourut le V. P. JÉRÔME DE GÈNES, personnage illustre par l'ardeur de sa charité, par l'immensité de son zèle et par son courage héroïque. Le Pape le fit évêque de Capha. Il gouverna pendant plusieurs années cette église, avec une charité, une vigilance et un zèle qui lui ont attiré les bénédictions de Dieu et des hommes. Il mourut glorieusement et saintement dans les travaux de l'épiscopat, l'an 1404. — (Pio, Fontana).

1572. — A Viterbe, au couvent de Sainte Marie ad Gradus, mourut le V. P. NICOLAS BELLAS. Depuis son entrée dans l'Ordre jusqu'à l'âge de 80 ans, il mena une vie sainte, apostolique et pénitente, qui lui mérita les acclamations publiques de toute la ville et des environs au jour de ses obsèques. Une foule considérable se pressait de toute part pour implorer sa protection auprès de Dieu, et pour avoir quelque morceau de ses habits, comme de précieuses reliques. — (Fontana).

1616. — En Flandre, au couvent de Bruxelles, mourut le V. P. PIERRE AYMERICH, docteur en théologie. Il était natif de Barcelonne, en Catalogne, d'où il était venu assez jeune étudier en Flandre. Il prit l'habit de l'Ordre



au couvent de Saint-Omer, en Artois. Il unit si étroitement la piété aux lettres, qu'il se rendit aussi célèbre par sa vertu que par sa science. Il fut Prieur de son couvent de Saint-Omer, qu'il gouverna avec tant de zèle et de prudence, que les religieux de plusieurs couvents de la Province l'eussent choisi pour les conduire, si le prince Alexandre Farnèse, gouverneur général des Pays-Bas, ne l'eût pris pour son confesseur, et ne l'eût arrêté auprès de lui pour se servir de ses conseils. Il s'acquitta de cette charge à l'édification non seulement de ce généreux prince, mais de toute la cour, qui ne pouvait assez admirer sa charité envers les pauvres, son zèle pour le salut des âmes et son désintéressement.

Il mourut fort âgé, en notre couvent de Bruxelles, au mois de février 1616, et fut enterré dans la chapelle de Notre-Dame, avec tous les honneurs dus à son caractère et à ses grands mérites. Il avait pris pour devise : *Deo volente*, témoignant ainsi sa soumission respectueuse à la volonté de Dieu, règle unique de la sienne. — (*Laurea Belgica*).

1555. — Au monastère royal de Tolède, mourut la V. M. MARIE DE SAINT THOMAS. Sa charité, sa ferveur, ses austérités, ses veilles, sa dévotion et son zèle pour l'observance la rendirent très chère à toute la communauté; mais on peut dire que sa profonde humilité était l'ombre qui donnait un éclat merveilleux à toutes ses vertus, et qui en relevait le prix et la beauté. Elle était tellement pénétrée de ses misères, que les charges où on la tenait continuellement lui devinrent insupportables. La V. Mère avait exercé celle de Prieure avec un zèle, une prudence et une douceur qui la firent juger digne de la remplir une seconde fois. Elle employa les sollicitations et les larmes auprès des Mères électrices, pour les supplier de ne pas songer à elle. Plus elle s'humilia, plus elles se confirmèrent dans leur résolution. Elles l'élurent unanimement, et comme elles soupçonnaient que son humilité la porterait à solliciter le T. R. P. Provincial de ne pas la confirmer, elles écrivirent à ce Père et lui exposèrent les mérites de leur Sœur et les grands talents qu'elle avait reçus de Dieu pour la conduite des autres. A la nouvelle de son élection, la V. M. Marie de Saint-Thomas crut que l'unique moyen d'empêcher qu'on ne la confirmât, était de témoigner un extrême désir d'être supérieure. Dans cette pensée, elle écrivit une lettre empressée au T. R. P. Provincial, par laquelle elle l'avertissait de son élection, disant qu'au reste les religieuses n'auraient pu faire un choix plus heureux que celui qu'elles avaient fait de sa personne, qu'elle était seule capable de rétablir le spirituel et le temporel du monastère, qui avait besoin de sa conduite, et que par conséquent il lui envoyât sa confirmation au plus tôt. Son artifice eut l'effet qu'elle s'en était promis; le P. Provincial crut qu'elle avait perdu l'esprit, ou qu'elle était transportée d'ambition, et il cassa l'élection. Quelque temps après, il vint visiter le monastère, et découvrit avec étonnement le pieux stratagème dont elle s'était servi pour fuir l'honneur de cette charge. Après cet acte signalé d'humili-

lité, la V. Mère vécut encore six ans si unie à Dieu, et si morte aux créatures, que sa conversation n'était plus que dans le ciel, où elle alla recevoir la récompense que Dieu promet aux humbles. — (Lopez).

1578. — A Poissy, au monastère royal de Saint-Louis, mourut la V. M. FRANÇOISE DE HUMIÈRES. Dieu la sépara du monde avant qu'elle en eût connu la corruption et la malice. Ses parents la conduisirent dans cet auguste sanctuaire dès l'âge de neuf ans, pour être élevée dans tous les exercices de la piété chrétienne. Elle y goûta si parfaitement combien le Seigneur est doux, qu'elle préféra être la dernière dans la maison de Dieu, plutôt que de vivre dans les grandeurs du monde où son illustre naissance l'avait placée. Elle a vécu cinquante-deux ans dans une pureté admirable, dans une pratique exacte des Constitutions, et dans tous les exercices d'une dévotion solide. Elle assistait jour et nuit à l'Office divin, et elle était si charitable aux pauvres, qu'elle les assistait de tout ce qu'elle avait à son usage. Le divin Epoux, qu'elle avait si charitablement secouru dans ses membres, l'appela à la récompense, le 19 février 1578. — (*Ex ejus Epitaph.*)

1670. — A Lima, capitale du Pérou, au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, mourut la V. M. URSULE DE SAINT-JOACHIM. Native du Chili, elle avait d'abord été engagée dans l'état du mariage, puis avait passé quelque temps avec une grande édification dans la viduité; enfin, jalouse d'avoir Jésus-Christ pour son époux, elle vint se renfermer dans ce saint monastère. La tendre dévotion qui l'animait envers les saints, et nommément envers sainte Rose, lui faisait employer son beau génie à composer des vers en leur honneur; elle s'était rendue célèbre dans ce genre de composition. De plus, son habile et industrieuse main confectionnait des ornements, dont l'élégance, la variété et les agréments marquaient les riches parures de son intérieur. Elle excella particulièrement en humilité, en obéissance et en charité envers ses Sœurs, qu'elle servait très affectueusement dans leurs maladies. Elle alla jouir de l'immortalité, l'an 1670. — (*Melendez*).

1689. — A Rennes, la V. Mère LUCRÈCE POULAIN, personne de qualité, qui par la mort de son frère aîné devint une puissante héritière. Dieu lui avait donné une âme grande et généreuse, un extérieur des plus accomplis. Sa mère, qui n'avait point d'autre enfant qu'elle, usa de la dernière violence, pour la faire sortir du monastère de Sainte-Catherine de Rennes, où elle était entrée en qualité de postulante. Elle obtint un arrêt du Parlement, pour faire ouvrir la porte du monastère, et descendre un commissaire de la cour, qui devait l'enlever de force. La jeune fille s'enferma dans une chambre, ne voulut répondre au commissaire que par une petite ouverture, et l'assura que jamais elle ne sortirait du cloître. Sa mère, qui était présente, lui parlait avec toute la tendresse imaginable; et voyant qu'elle ne pouvait rien gagner sur son esprit, elle feignait un sombre déses-

poir, et disait qu'elle ne s'en irait point quelle n'eût sa fille à sa discrétion. Mais cette généreuse demoiselle surmonta les tendresses de sa mère, et les pressantes sollicitations des Messieurs de la cour. Ceux-ci, voyant que tout ce qu'ils lui disaient ne servait qu'à l'affermir davantage dans sa résolution, se retirèrent simplement, et notre postulante demeura ainsi victorieuse.

On lui donna le saint habit de Religion, qu'elle avait tant souhaité, sans autre dot que sa seule personne. Madame sa mère n'en revint jamais à l'égard des religieuses, et ne voulut point voir sa fille que fort longtemps après sa profession. Comme notre Sœur devait être une des plus fermes colonnes de l'édifice spirituel de la maison et de la régularité, elle commença à s'exercer dans la pratique de toutes les vertus : en sorte que, qui voulait voir la Règle et les Constitutions en pratique, n'avait qu'à la regarder agir depuis le matin jusqu'au soir. Sa modestie était rare, son silence continuel, son obéissance très exacte à la moindre observance, et à la plus petite cérémonie de l'Office, disant souvent qu'il ne fallait jamais rien négliger, et que tout était grand dans la Religion. Elle avait une exquise propreté sans affectation. Sa conversation était très édifiante et fort sérieuse, n'élevant jamais sa voix plus que la modestie et la bienséance le requièrent d'une religieuse : en un mot, on peut dire qu'elle était un modèle de toutes les vertus claustrales, ne se dispensant jamais des Matines la nuit, du jeûne des sept mois, qu'elle gardait avec tant de rigueur, que très souvent elle ne mangeait à dîner, et le soir à la collation, qu'un peu de pain trempé dans un peu de vin, ou de cidre, malgré sa complexion fort délicate. Elle se disciplinait souvent avec des chaînes de fer, et si longtemps, que celles qui l'ont entendue le soir après complies, et la nuit après Matines, se faisaient conscience de la laisser ainsi se meurtrir : elles frappaient à sa porte, pour la faire cesser.

Remplie d'une très grande dévotion à la Mère de Dieu, elle avait établi en son honneur, étant Prieure, des processions particulières. Les jours de ses fêtes, et entre autres le jour de son Assomption glorieuse, elle faisait préparer autant de cœurs de cire et autant de couronnes qu'il y avait de religieuses ; chacune, en commençant par les anciennes, jusqu'à la dernière Sœur converse, devait présenter son cœur et sa couronne, les déposant aux pieds de cette grande Reine, après encensement et inclination profonde. A la procession toutes marchaient en cérémonie, chantant dans un très bel accord. Toute la chapelle était en cette circonstance ornée et tendue des plus belles tapisseries, et l'autel paré et enrichi des plus beaux bijoux.

Après avoir rempli les premières charges de la Religion, où son mérite et sa vertu l'élevèrent dès l'âge de 25 ans, ayant été trois fois Prieure, quatre fois Sous-Prieure, et le reste du temps toujours Maîtresse des novices, sans que jamais tous ces emplois lui aient fait perdre la paix, ni la tranquillité d'esprit, cette V. Mère rendit son âme à Dieu le 19 février 1689. — (Mém. de Rennes).



## XX FÉVRIER

*Le V. P. SILVESTRE DE AZEVEDO*

*Missionnaire aux Indes Orientales (\*)*

(1602)



LE désir d'étendre de plus en plus le règne de Dieu, et le zèle du salut des âmes portèrent le V. P. de Azevedo ou de Figueiredo à abandonner le Portugal sa patrie pour se consacrer tout entier aux missions des Indes Orientales. Il avait déjà fait ses preuves de vaillant et saint missionnaire, lorsque le Vicaire général de Malacca, se rendant au Cambodge pour y régler la situation du V. P. Lopo Cardoso, l'amena avec lui dans ce royaume et lui procura ainsi la gloire d'être l'un des premiers missionnaires du Cambodge.

Comme nous l'avons dit, au 3 janvier, dans la vie du V. P. Lopo Cardoso, vers la fin du xvi<sup>e</sup> siècle, un roi du Cambodge dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, avait invité les Frères-Prêcheurs de Malacca à évangéliser son royaume. Lopo Cardoso et Jean de Madeira avaient répondu bientôt à son appel. Sous sa protection, le bien commença à se faire et cette terre infidèle sembla bientôt promettre à ses apôtres, en retour de leurs labeurs, les fruits les plus consolants.

Mais hélas ! ces heureuses prévisions ne devaient pas se réaliser de sitôt. Le roi mourut, et avec lui disparut toute protection accordée à la Religion

(\*) Sousa.



chrétienne. En montant sur le trône, son fils se proposa de ruiner l'œuvre des missionnaires et il ne tarda pas à leur défendre la prédication de l'Evangile. Lopo Cardoso s'empessa d'envoyer à Malacca son compagnon le P. J. Madeira, afin de demander à leur Supérieur des instructions précises au sujet de la ligne de conduite qu'ils auraient désormais à tenir. Le Vicaire général de Malacca se rendit lui-même au Cambodge, accompagné du P. de Azevedo, et y obtint du roi à force d'instances la permission d'évangéliser au moins les étrangers qui vivaient dans le royaume. Frappé de la modération, patience, résignation et des autres vertus dont le Vicaire général avait fait preuve dans un entretien avec lui, le roi se radoucit et fit à ce dernier les plus belles promesses, lorsqu'il vint prendre congé de lui pour rentrer à Malacca.

La bonne harmonie rétablie entre la mission et le roi ne fut pas de longue durée après le départ du Vicaire général. Dès que le roi du Cambodge eut appris l'évasion d'un certain nombre d'esclaves qu'il avait confiés à ce V. Père pour les conduire à Malacca, il fit enlever par ses satellites tout ce que possédaient les missionnaires et les jeta eux-mêmes en prison. Après de longs mois de souffrances, le crédit d'un favori puissant, gagné à la foi chrétienne, obtint à nos Vénérables Pères une liberté relative. Le roi n'oubliait pas cependant la perte que lui faisait subir l'évasion de ses esclaves, et exigeait des missionnaires une indemnité qu'ils étaient dans l'impossibilité de lui payer. Comprenant enfin que ces Pères si pauvres et déjà dépouillés par lui de tout ce qu'ils possédaient n'arriveraient jamais à le satisfaire, il envoya le P. Cardoso chercher auprès de ses Supérieurs, à Malacca, les sommes qu'il réclamait, retenant comme otage le P. de Azevedo.

Lopo Cardoso, nous l'avons vu dans sa vie, s'empessa de recueillir auprès des fidèles de Malacca, généreux pour leurs missionnaires, la somme qui devait être la rançon du Père de Azevedo. Malheureusement le navire se perdit en mer. Après de vaines attentes, le roi de Cambodge se croyant trompé par le P. Cardoso, déchargea sa colère sur le P. Sylvestre de Azevedo, et le menaça de le jeter aux éléphants. En face d'une mort affreuse, le V. Père était, humainement parlant, dans une situation bien lamentable, mais Dieu lui accorda durant ces tristes jours des consolations propres à ranimer son courage et à lui rendre chère cette captivité si dure. Il parvint, en effet, à convertir, durant sa détention, un grand nombre de captifs de nations diverses, Japonais, Chinois et habitants des îles voisines.

Sur ces entrefaites, persuadé que la rançon du Père de Azevedo

payée, le roi de Cambodge lui aura laissé toute latitude pour annoncer l'Evangile, comme il l'avait promis, le Prieur de Malacca se décide à lui envoyer comme auxiliaires, les deux Pères F. Réginald de Sainte-Marie et F. Gaspard de Saint-Sauveur.

Un navire marchand portugais les transporte au Cambodge. Mais, à peine le navire a-t-il touché le rivage, que le roi fait saisir et religieux et passagers. Le V. P. Silvestre eut connaissance de cet événement. Il tâcha d'adoucir le sort des captifs en leur procurant quelques aumônes. Habile et courageux, les Portugais prisonniers se concertent, et après s'être entendus avec un batelier gagnent le large avant qu'on ait pu mettre obstacle à leur évasion.

Le P. de Azevedo voyait déjà la colère du roi prête à éclater avec une nouvelle fureur, et il s'attendait à expier par de nouvelles rigueurs l'heureuse fuite des Portugais, lorsque, tout au contraire, sa situation changea comme par enchantement. Se voyant largement payé par la capture du navire venu de Malacca, le roi rendit la liberté au Père qu'il avait rigoureusement traité jusqu'alors, et ayant eu connaissance de ses talents et de son aptitude pour les affaires, il chercha à se l'attacher pour mettre à profit ses services. Le V. Père sut répondre si bien à ces dispositions bienveillantes que le roi passa bientôt de la bienveillance à la confiance la plus illimitée et lui conféra la première dignité du royaume. Il ne voulut plus agir sans le conseil ou l'assentiment du P. de Azevedo. Il lui rendait des honneurs exceptionnels, le faisait asseoir à ses côtés, l'entourait des insignes royaux et le comblait sans cesse de nouvelles distinctions. Toutes ces marques de la vénération royale valurent au Père de Azevedo le titre de *Père du Roi*, sous lequel le désigna désormais le peuple du Cambodge.

Comblé d'honneurs, voyant les richesses affluer vers lui, occupant la première place dans le royaume après le roi, le P. Sylvestre de Azevedo restait cependant les mains liées pour son ministère. Le roi se montrait prodigue envers sa personne : pour lui être agréable il envoyait aux religieux de Malacca des chargements considérables de riz et mille présents ; il lui avait fourni tout ce qu'il avait pu souhaiter pour la construction d'un couvent et d'une église au centre même de la ville ; mais il ne voulait pas consentir à revenir sur sa défense de prêcher l'Evangile à ses sujets proprement dits. Le constant refus de cette seule faveur que le V. Père aurait achetée au prix de toutes les autres, rendait tristes les jours de notre saint missionnaire. Il voyait autour de lui un grand nombre d'âmes en voie de conversion, et il ne

pouvait achever son œuvre, le roi lui opposant toujours la raison d'Etat : « Le royaume se soulèvera si j'autorise le changement de religion de mes sujets. »

A cette cause de tristesse vint bientôt s'en joindre une autre. Le P. Sylvestre apprit que ses Supérieurs ne comprenant point qu'avec toute sa puissance à la cour, il ne fît rien pour la prédication de l'Evangile, commençaient à le juger sévèrement et à dire qu'oubliés de ses obligations sacrées, il se contentait de jouir de sa rare fortune qui l'avait fait grand prince et tout puissant favori. Un ordre formel du Vicaire général de Malacca ne tarda pas à lui arriver. Il devait, sous peine d'excommunication, quitter le Cambodge à la première occasion et retourner immédiatement à Malacca.

Le V. Père se rendit auprès du roi et lui donna connaissance des ordres précis qu'il venait de recevoir. Le roi entra dans une véritable fureur. « Comment pouvez-vous penser à me quitter, lui dit-il, moi qui vous ai comblé de tant de biens, de tant de faveurs ? » Et il lui énuméra au long tout ce qu'il avait fait pour lui. « Comment votre supérieur peut-il vous ordonner de rentrer à Malacca ? Il oublie tous les présents que je lui ai fait parvenir par affection pour vous, et ces grandes provisions de riz, et ces chargements de denrées de toutes sortes, ce navire dont j'ai gratifié, à sa prière, un malheureux naufragé de nation portugaise ; il oublie qu'il n'a pas remis la valeur des esclaves que je lui avais confiés à son retour de Cambodge. « Non, je ne consentirai point à votre départ, tant qu'on ne m'aura pas rendu absolument tout ce que j'ai donné uniquement par rapport à vous. »

Le Père excusa son Supérieur, et, après avoir remercié le prince de tout ce qu'il avait daigné faire pour lui et ses frères, il se retira fort affligé. Tout départ devenait impossible devant cette inflexible volonté du roi. Dès ce jour, le P. Sylvestre s'astreignit à un genre de vie tout nouveau. Il se renferma chez lui avec un seul serviteur et, devenu comme un véritable solitaire au milieu de la ville, on ne le vit plus sortir que pour rendre visite au roi. Il passa ainsi cinq ans, faisant monter vers le Seigneur ses prières et ses gémissements pour obtenir la conversion du peuple au milieu duquel il se trouvait. Une autre grâce qu'il implorait en même temps du ciel, était celle de ne pas être privé pour toute sa vie de la société de ses Frères, et de pouvoir partager avec quelque prêtre catholique sa grande solitude. Le Seigneur ne resta point sourd à sa prière. Un prêtre séculier aborda au Cambodge.

Le Père en eut connaissance, et, le regardant comme un ange envoyé du ciel, il le visita, se lia d'amitié avec lui et le persuada si bien de partager sa vie, qu'au départ de la jonque le prêtre se fixa au Cambodge.

Afin que la différence de leur costume ne parût pas singulière au peuple, le P. Sylvestre revêtit son nouveau compagnon de la tunique blanche du Frère-Prêcheur, et tous les deux embrassèrent une vie d'obéissance comme s'ils eussent constitué une communauté nombreuse. Ils se levaient à minuit, au son de la cloche, se rendaient à leur église et y psalmodiaient Matines ; le jour, ils récitaient l'Office avec toutes les cérémonies d'usage, et se conformaient pour la célébration du saint Sacrifice, pour l'oraison, les jeûnes, les disciplines, à tout ce qui se pratique dans les couvents réguliers. Outre la consolation que le V. Père éprouvait à pratiquer cette vie qui longtemps avait été la sienne, le Seigneur le récompensa encore de son attachement à l'état religieux par une glorieuse conquête, suivie d'un glorieux martyre. La conduite des deux prêtres de la religion chrétienne était pour beaucoup de prêtres des idoles du Cambodge le sujet du plus profond étonnement. Ils fréquentaient volontiers et écoutaient les instructions qu'ils adressaient aux chrétiens de nationalités étrangères, convertis par le P. de Azevedo et fidèles à venir chercher auprès de leur Père spirituel la nourriture de leur âme. L'un d'entr'eux, homme d'un naturel excellent, de grande réputation parmi les prêtres de sa religion, fort estimé à la Cour et toujours très écouté par le peuple, s'était déjà signalé par son assiduité au *monastère chrétien*, lorsqu'il se résolut à faire tous ses efforts pour gagner à sa religion le P. de Azevedo, pour lequel il avait une grande considération. Mais tout le contraire de ce qu'il pensait et espérait arriva. Les raisonnements et les arguments du Père le touchèrent au point qu'il se trouva lui-même gagné à la foi chrétienne. Le V. Père éprouva un bonheur inexprimable à répandre l'eau sainte du baptême sur cette âme, sa conquête ; depuis son entrée au Cambodge pareille consolation ne lui avait été accordée. Il attendait les plus merveilleux résultats de cette conversion, mais Dieu, dont les desseins sont impénétrables, n'avait pas encore jugé à propos de combler les espérances du V. P. de Azevedo. Le nouveau converti, plein de foi et de courage, prêchait avec un zèle admirable la religion qu'il avait embrassée, faisant comprendre à la foule la fausseté des enseignements des prêtres des idoles. Il n'en fallut pas davantage pour provoquer la fureur de ces derniers. Ils ameutèrent contre lui



quelques hommes soudoyés qui le mirent à mort au moment où, selon son habitude, il prêchait Jésus-Christ, dans un quartier de la ville éloigné de sa demeure. A la nouvelle de ce massacre, le P. de Azevedo s'empessa d'aller recueillir les restes de ce premier martyr du Cambodge. Il y avait déjà trois jours qu'il avait rendu son âme à Dieu, et malgré la chaleur très forte à cette époque, le V. Père trouva son corps sans trace de corruption, et répandant par ses blessures un sang vermeil.

Quelque profonde que fût la douleur du V. Père de se voir si promptement privé d'un auxiliaire sur lequel reposait sa plus grande espérance, il l'ensevelit avec des larmes de joie, se souvenant que le sang des martyrs est une semence de chrétiens, et persuadé que ce premier fruit d'une terre infidèle serait les prémices du salut d'un grand nombre.

Le nouveau cours que prit bientôt après la mission et les événements qui se succédèrent au Cambodge augmentèrent encore, dans le V. Père, la conviction qu'un martyre est le plus solide fondement d'une chrétienté naissante.

Une année de sécheresse vint affliger le Cambodge. Se trouvant un jour auprès du roi avec une foule de courtisans qui s'entretenaient des malheurs qui menaçaient leur pays, la sécheresse entraînant toujours avec elle la famine et les maladies, le P. de Azevedo se vit tout d'un coup interpellé par le roi : « Père, voici l'heure de nous manifester quelques-unes des grandeurs du maître, dont vous parlez sans cesse. Si votre Dieu est si puissant que vous le prétendez, priez-le donc qu'il vienne à notre secours et qu'il nous envoie un peu de pluie : faites-lui cette demande sinon pour nous, du moins pour ces pauvres dont vous aimez à être toujours entouré. » — « Grand roi, répondit le V. Père en se levant au milieu de toute la Cour, je vais faire avec bonheur ce que vous me demandez, mais si mon Dieu ne daigne pas exaucer ma prière, veuillez ne pas attribuer mon insuccès à d'autres causes qu'à mon peu de mérite et aux grands péchés de cette province. » Cela dit, il se retira et se mit en prière. La ferveur de son oraison fut grande. Il exposa au Seigneur l'heureux résultat qu'aurait, pour la conversion des âmes, cette pluie obtenue contre toute espérance ; il demande cette grâce en retour de tout ce qu'il avait souffert au Cambodge, en retour de sa brillante, mais dure captivité, et de tous ses sacrifices. Sa prière, ses larmes et une discipline sanglante touchèrent le cœur de Dieu. Une pluie abondante fut la réponse du

ciel à la demande du saint missionnaire. Le roi et sa cour demeurèrent convaincus que le Dieu du P. de Azevedo était le seul véritable, bien que leur volonté ne fût pas changée au point d'embrasser pour cela la religion qui leur était annoncée.

Ce signe du ciel eut cependant d'heureuses conséquences. Le roi, qui depuis longtemps avait cessé tout rapport avec les Européens de Malacca, renoua à la première occasion des relations d'amitié avec eux. Roque de Mello, capitaine de Malacca, lui envoya une ambassade pour le remercier de ses bonnes dispositions, et deux Pères nouvellement arrivés de Solor, Antoine Dorta et Antoine Caldeira, vinrent unir leurs travaux à ceux du P. Sylvestre de Azevedo, dont la vie si méritante était, à cette époque, mieux connue et mieux appréciée. Les nouveaux missionnaires trouvèrent au Cambodge un peuple sympathique et un roi moins opposé à la diffusion de l'Evangile. Ces bonnes dispositions les encouragèrent à faire auprès du roi des demandes en faveur de la religion dont ils étaient les ministres. La crainte de voir surgir quelques difficultés du côté des prêtres païens, si nombreux dans ses états, fit que le roi ne put se résoudre à accorder encore toute liberté pour la propagation de la religion chrétienne, mais il voulut que le P. Sylvestre composât un livre sur les vérités et les enseignements de cette religion, afin que la foi se répandît par la lecture et le travail secret plutôt que par les discussions publiques.

Le P. Sylvestre de Azevedo, heureux de ce désir du roi, se mit à l'œuvre avec ardeur. Depuis les années qu'il se trouvait au Cambodge il avait appris à fond la langue de ce pays, et nul ne pouvait mieux que lui mener à bonne fin le travail demandé. Le roi lui adjoignit un lettré pour l'aider au besoin dans la composition de son livre, et chaque jour il se faisait rendre compte des progrès de l'ouvrage et des enseignements que le Père y développait. Plein d'admiration sur le récit que lui faisait un jour son lettré de certaines pages de ce livre du V. Père Sylvestre, le roi s'écria devant plusieurs de ses principaux courtisans : « Si le livre renferme tout ce que vous me rapportez, je « donnerai volontiers mon fils à ces Religieux pour qu'ils en fassent « un chrétien, et je leur accorderai sur des tablettes d'or toutes les « permissions voulues pour qu'ils reçoivent à leur religion tous mes « sujets. »

L'œuvre du V. P. de Azevedo avançait rapidement toujours encouragée par le roi, lorsque l'ennemi de tout bien déchaîna contre la mission la plus furieuse tempête. Certain roi voisin avait subi

d'humiliantes défaites de la part du valeureux capitaine Don Paul de Lima. Apprenant que le roi du Cambodge avait renoué des relations d'amitié avec ce capitaine, grâce surtout aux religieux de Saint-Dominique, il lui envoya des ambassadeurs chargés de présents, et le conjura de ne se lier en aucune manière avec les Portugais.

« Ce sont, lui faisait-il dire, les ennemis de tous les souverains  
« des Indes ; prenez garde d'éprouver à votre tour les malheurs qu'ils  
« m'ont fait subir. Le Cambodge est un grand et magnifique royaume,  
« mais bientôt il ne sera qu'un pays conquis et tributaire de ces  
« étrangers, si vous les laissez pénétrer parmi vous. Ils entrent tout  
« d'abord sous le couvert de religion, par le moyen de certains prêtres,  
« qu'il faudrait plutôt nommer leurs espions, et ils se rendent les  
« maîtres de tout lorsqu'on n'est plus en état de leur résister. Vous  
« avez été jusqu'ici grand roi ; veillez à ce que votre condescendance  
« ne vous fasse perdre votre royaume sur la fin de vos jours. »

Ces perfides discours firent une impression profonde sur le cœur du roi. Il retira toutes ses faveurs aux Pères, fit cesser la composition du livre auquel le V. P. Sylvestre travaillait et ne leur permit plus de sortir, si ce n'est escortés par des gardes armés. Toute la cour imita le roi, et les vénérables missionnaires se virent bientôt tellement abandonnés qu'ils rencontraient à peine quelqu'un qui daignât leur procurer les aliments nécessaires à la vie. Cet état de choses dura neuf mois. Au bout de ce temps, les Pères voyant qu'ils n'avaient plus rien à attendre se résolurent à prêcher l'Evangile sans nulle autorisation. Cette détermination faillit leur coûter la vie. Le crédit d'un homme puissant obtint qu'il fussent simplement exilés avec les autres Portugais. Le roi fit une exception pour le P. de Azevedo, il ne voulut jamais consentir à le voir quitter le Cambodge.

Quelques années après, ce prince revint à de plus justes sentiments : il fit faire secrètement une minutieuse enquête sur la conduite du P. de Azevedo et de ses compagnons, afin de connaître si jamais ils avaient agi de manière à nuire à son autorité ou à procurer quelques avantages aux étrangers ou à ses ennemis. L'enquête ayant tourné absolument à l'avantage de nos vénérables Pères, le roi rendit toutes ses bonnes grâces au P. Sylvestre de Azevedo, et lui exprima le plus vif regret de ce qu'il avait fait, trompé par de perfides conseils. Non content de le rétablir dans ses dignités antérieures, il lui accorda ce qu'il avait toujours refusé jusque-là, la liberté la plus complète, pour lui et pour ses confrères de prêcher l'Evangile dans tout le

Cambodge. Et afin que cette volonté du souverain fut connue de tous ses sujets, il fit publier des édits dans tout le royaume, déclarant qu'il rendait hommage aux bons services du Père de Azevedo et qu'en récompense il lui accordait, pour lui et les religieux de son Ordre, la pleine et entière possession des biens dont il les avait dotés par le passé et la faculté de travailler à la prédication de leur religion, sans que nul pût s'y opposer. Cet événement heureux arriva vers le commencement de 1589.

Le V. P. de Azevedo, au comble du bonheur, notifia cette grande nouvelle au Vicaire général de la Congrégation et lui demanda de nombreux ouvriers pour travailler activement dans le vaste champ qui s'ouvrait à leurs labeurs,

Le roi du Cambodge continua sa protection à nos Pères jusqu'à sa mort.

Son fils qui lui succéda, élève du V. P. de Azevedo, fut toujours d'une grande bienveillance pour la Mission qui prospéra sous son règne et gagna beaucoup d'âmes à Jésus-Christ.

Le V. P. Sylvestre de Azevedo eut le bonheur de vivre quelques années encore dans la compagnie de nombreux Frères, et de voir ses fatigues et ses travaux magnifiquement récompensés par le divin Maître. Parvenu à un âge avancé, il rendit paisiblement au Seigneur sa belle âme sanctifiée par de bien longues années de souffrances de toutes sortes. Sa mort fut un deuil public pour le peuple qui l'avait en grande vénération, et ses Frères le pleurèrent comme le Père de la mission du Cambodge.



*Les BB. PP. JEAN-BAPTISTE DE MALACCA  
& SIMON DE LA MÈRE DE DIEU*

*Martyrs dans l'Hindoustan (\*)*

(1621)

LE V. P. Gaspard du Saint-Esprit convertit tant de peuples à la foi par ses prédications dans l'île d'Enda aux Indes orientales en l'année 1620, que ne pouvant suffire seul à catéchiser et à

(\*) *Relation envoyée de l'Orient et imprimée à Lisbonne; Diario.*



baptiser ceux qui renonçaient à leurs superstitions, pour embrasser la religion chrétienne, il fit savoir au V. P. Jean de l'Annonciation, Vicaire provincial, la bénédiction que Dieu donnait à ses travaux, et le supplia en même temps de lui envoyer quelques religieux, pour l'assister dans ses fatigues et l'aider à baptiser les nouveaux convertis.

Le choix du Supérieur s'arrêta sur deux missionnaires très dignes de cet emploi, par leur zèle et par leur piété, les VV. PP. Jean-Baptiste, natif de la ville de Malacca, Vicaire du couvent de Pegna, et Simon de la Mère de Dieu, natif de Cochin : Ils se mirent dans une petite barque, pour se rendre auprès du V. P. Gaspard, et travailler avec lui au salut de ces peuples. A peine furent-ils à deux lieues en mer, qu'il s'éleva un vent contraire, si fort et si impétueux, qu'ils furent contraints de céder à l'orage, et de se laisser aller au gré de la tempête, laquelle, après les avoir exposés mille fois à perdre la vie, les jeta heureusement sur la côte de Lamara.

Les Mores qui habitaient en ces parages les reçurent fort charitablement; et comme ils étaient convertis depuis peu à la foi, ils leur rendirent tous les offices de l'hospitalité que la religion chrétienne suggère à ceux qui en ont reçu l'esprit et les maximes. Les deux religieux employèrent tout le temps qu'ils demeurèrent parmi ces nouveaux convertis, en attendant quelque occasion de s'embarquer pour l'île d'Enda, à les fortifier dans la croyance qu'ils avaient embrassée; ils prêchaient tous les jours, et faisaient des fruits considérables.

Dieu qui avait choisi cette terre pour servir de théâtre à leur zèle, à leur charité, et à leur glorieux martyre, permit que d'autres Mores, d'une terre limitrophe, nommée Lamachira, ennemis mortels des chrétiens, et particulièrement des missionnaires, qui travaillaient à élever la religion de Jésus-Christ sur les ruines de leur secte, arrivassent à Lamara; voyant ces Bienheureux Pères s'employer de toutes leurs forces à la conversion de leurs voisins, et fortifier, par leurs prédications et l'exemple de leur sainte vie, ceux qui avaient déjà reçu la foi et le saint Baptême, ils résolurent de les massacrer.

Ils engagèrent quelques rênégats et d'autres libertins à les seconder dans cette entreprise, car ils prévoyaient bien qu'il faudrait user de force, pour obliger ceux de Lamara à leur remettre ces BB. Pères. Accompagnés d'une troupe de bandits, ils vinrent en armes trouver les principaux de Lamara, et les prièrent d'abord de leur livrer ces deux religieux pour une somme d'argent qu'ils leur offrirent. Ces

généreux Mores entendirent avec horreur cette lâche proposition ; ils la rejetèrent avec une fermeté admirable, disant qu'ils périraient plutôt que de violer les droits de l'hospitalité et de commettre une telle trahison.

Ces cruels assassins, voyant leurs offres rejetées, eurent recours à la violence ; ils épièrent l'occasion d'un voyage du seigneur de Lamara. Sitôt qu'ils le virent embarqué avec les plus considérables d'entre ses sujets, pour trafiquer avec des Mores d'une autre terre, ils montèrent sur quelques barques ; et les ayant atteints à force de rames, ils se ruèrent sur eux avec tant de précipitation et d'impétuosité, qu'ils les firent tous esclaves au nombre de 90. Ils retournèrent triomphants à Lamara ; et s'étant présentés au port, ils firent voir aux Mores leur seigneur et tous ceux de sa suite, et leurs déclarèrent qu'ils ne pouvaient racheter la liberté et la vie de tant de personnes, qu'en leur livrant les deux Religieux.

S'apercevant que la piété combattait dans le cœur des Mores pour ces deux innocentes victimes, ils menacèrent d'égorger en leur présence leur seigneur et tous ceux qui l'accompagnaient, s'ils ne rendaient incessamment les BB. Pères ; et pour leur faire voir qu'ils en viendraient des menaces aux effets, s'ils ne se mettaient à l'heure même en état de faire cet échange, ils portèrent la flèche à la gorge de tous les prisonniers, voulant ainsi témoigner que leur salut dépendait de la prompte remise des deux Religieux. Ces pauvres Mores donnèrent aux sentiments de la nature ce qu'ils avaient constamment refusé à toute sorte de considération de crainte et d'intérêt. Quand ils virent qu'il n'y avait point d'autre moyen de sauver la vie à 90 personnes, à leur chef et à leurs parents, qu'en livrant ces deux Pères étrangers, ils crièrent d'arrêter l'exécution, qu'ils allaient amener les deux Religieux, pour faire cet échange.

Les BB. Pères ayant appris cette résolution, se confessèrent l'un à l'autre, s'embrassèrent avec tendresse, et s'animèrent à mourir avec courage, pour l'amour de Jésus-Christ, auquel depuis longtemps ils avaient sacrifié leur vie. Dans cette sainte disposition, ils sortirent de la maison où ils s'étaient retirés, pour aller au martyre, rendant grâces à Dieu de la miséricorde qu'il leur faisait.

S'étant rendus au bord de la mer, ils s'assirent sur deux pierres, en attendant que ceux qui étaient allés aux barques, pour traiter le cruel échange, les livrassent aux Mores. On leur lia les mains derrière le dos, et on les garda toute la nuit sur le rivage, en attendant que les

Mores de Lamachira les vinssent quérir, en amenant à terre le chef de Lamara, et tous ceux de sa suite.

Dès le matin du 18 février l'échange des personnes eut lieu. Les deux BB. Pères furent remis à ces barbares qui se précipitèrent sur eux avec un acharnement qui marquait leur impatience de les faire mourir. Impossible d'exprimer les cruautés exercées sur ces deux innocentes victimes : on déchira leurs habits, on leur donna la bastonnade avec une inhumanité sans exemple, et, après n'avoir fait qu'une plaie de leur corps, par le nombre infini de coups qui leur fut donné, on voulut les obliger à ramer pour revenir à Lamachira ; mais comme ils n'en eurent pas la force, on prit leur impuissance pour un refus, et on recommença à les maltraiter.

Arrivés à Lamachira, les deux Pères furent exposés aux insultes de la foule, qui, pendant deux jours eut toute liberté de les battre, de les injurier et de les outrager. Ces vaillants confesseurs de Jésus-Christ glorifiaient Dieu dans ces tourments, à l'exemple des Apôtres qui sortaient du Conseil tous remplis de joie d'avoir été jugés dignes de souffrir des opprobres pour le nom de Jésus.

Ces deux jours s'écoulèrent dans des supplices continuels. Grand nombre de Mores se succédaient autour des deux victimes et, par les coups violents qu'ils donnaient aux BB. Pères, satisfaisaient leur haine implacable. Le troisième jour, on les reconduisit au bord de la mer tout couverts de blessures et de sang ; là, les bourreaux firent passer nos martyrs par des tourments plus cruels que les premiers. Ils leur enfoncèrent un grand clou dans la tête, leur coupèrent les bras et les jambes, et les laissèrent mourir baignés dans leur sang.

Enfin, voyant que les BB. Pères, tout tronqués et mutilés qu'ils étaient, ne laissaient pas de bénir Dieu et de lui offrir leur mort en sacrifice, ils leur tranchèrent la tête. Ce glorieux martyr arriva le 20 février 1621. Les bourreaux prirent les membres séparés des deux BB. Pères, les hâchèrent, les firent cuire et les mangèrent avec une fureur diabolique. Puis, ayant mis leurs têtes au bout de deux perches, il les portèrent en triomphe.

Dieu ne tarda pas à honorer la mort des deux illustres martyrs par d'éclatants prodiges ; car, peu de jours après, tout le peuple les aperçut sur la grande place du bourg, accompagné du B. Jean-Baptiste de la Madeleine, mis à mort trois ans auparavant dans le même lieu et pour la même cause ; ils les virent environnés de lumière et vêtus des habits de l'Ordre, d'une blancheur extraordinaire.

La nuit qui suivit celle de leur martyre, on aperçut deux flambeaux allumés sur les deux pierres où ils s'étaient assis au bord de la mer, en attendant qu'on les échangeât avec les prisonniers.



*La V. S. GABRIELLE BARRAUT*

*Professe du Tiers-Ordre à Poitiers (\*)*

(1650)

LA V. Sœur Gabrielle Barraut fut choisie de Dieu, comme un autre Moïse, pour tirer plusieurs âmes de la servitude du monde et les conduire dans le port assuré de la religion où elle n'entra pas, non plus que ce saint législateur n'entra dans la terre promise. Elle vécut fort chrétiennement dans l'état du mariage, et sa conduite pourrait servir de règle à celles qui sont engagées dans cette condition, car le soin de sa famille et les engagements du siècle ne l'empêchèrent jamais de pratiquer hautement la vertu. Elle vivait dans le monde sans en suivre les maximes; avait une dévotion solide, fréquentait souvent les Sacrements, faisait oraison tous les jours, était charitable envers les pauvres, modeste en ses habits, humble dans ses discours, et toujours prête à secourir les affligés.

Quoiqu'elle vécût dans une étroite union avec Dieu, elle se sentait intérieurement appelée à un état plus parfait et plus dégagé des créatures, sans pouvoir précisément connaître ce que Dieu voulait-d'elle : elle n'en fut instruite que par la mort de son mari : car à peine Dieu l'eut-il retiré de cette vie, qu'elle prit la résolution de se consacrer uniquement à Dieu, et de faire un divorce éternel avec le monde. Elle prit l'habit du Tiers-Ordre sous la conduite de nos religieux du couvent de Poitiers; mais elle pratiqua toutes les austérités des Sœurs du premier Ordre. Elle fit une solitude de sa maison, y mena une vie pénitente, en rapport avec celle des anciens anachorètes : toute son occupation était à prier, à lire, à veiller, à gémir et à mater son corps par des mortifications rigoureuses.

Cette manière de vie, qui devait lui mériter l'estime de toute la

(\*) Mémoires de Poitiers.



ville, ne lui attira que le mépris. On blâma sa dévotion, on critiqua sa conduite, on déchira cruellement sa réputation, et on la traita partout de folle et de fanatique, à qui les veilles et les jeûnes avaient fait tourner l'esprit. Elle souffrit ces injures avec une patience chrétienne, qui ne servit qu'à lui susciter de nouvelles persécutions. Quand la charité la retirait de sa retraite pour secourir les pauvres, ou pour aller à la messe, on la montrait au doigt, comme une femme qui avait l'esprit égaré ; et cette opinion devint si constante dans la ville, que pour dire qu'une femme était folle, on disait que c'était une dame Barraut ; enfin le monde, qui ne la maltraitait que parce que sa vie était une censure publique de ses désordres, poussa la violence jusqu'à cet excès, qu'il y eut des personnes qui la foulèrent aux pieds.

Sa vertu triompha de leur malice ; elle bénissait Dieu qui la rendait digne de souffrir ces opprobres pour son divin amour. Persévérant avec une fermeté inébranlable dans la manière de vie pénitente et retirée qu'elle avait embrassée, sans se relâcher d'aucun de ses exercices ordinaires de piété et de dévotion, elle laissa dire le monde, méprisa ses mépris, et ne s'étudia qu'à plaire à Dieu, en réglant sa vie sur celle de sainte Catherine de Sienne. A l'imitation de cette Vierge séraphique, elle était toute à Dieu par la piété, et toute au prochain par la charité ; elle consolait les affligés, assistait les pauvres, et servait les malades.

Toutefois, comme si elle eût été encore trop engagée dans le monde par ces œuvres de miséricorde, elle résolut de s'en séparer entièrement, et de passer le reste de ses jours dans un cloître. Elle entreprit donc de fonder un monastère de religieuses du premier Ordre à Poitiers, et, dans ce but, elle offrit à l'Ordre sa maison et son bien, qui montait à 10 ou 12 mille livres, pour commencer les bâtiments. Elle fit proposer son dessein dans deux Chapitres de la Province de France, qui ne déterminèrent rien sur sa proposition. Ce silence l'obligea de prier M. l'Evêque de Poitiers de lui permettre d'établir la clôture chez elle, et d'y vivre en religieuse, en attendant que l'Ordre acceptât les offres qu'elle avait faites. Avec la permission de ce Prélat, elle disposa sa maison en forme de monastère, où elle s'enferma avec sa fille unique, qui devait y prendre l'habit, et trois pauvres femmes d'une grande vertu. Elles gardaient la règle, observaient les Constitutions, disaient l'Office divin, et se considéraient en toutes choses comme des novices, qui se disposent par la pratique

exacte de l'observance régulière à se sacrifier entièrement à Dieu par les trois vœux solennels de la religion.

Ne se lassant pas de continuer ses instances pour la fondation du monastère, elle engagea tant de personnes à la demander avec elle, que le P. Provincial et les Définites assemblés au Chapitre de Nevers, l'an 1628, ne pouvant plus résister à tant de pressantes sollicitations, députèrent la V. M. Jeanne du Moulin, professe du monastère de Dijon et alors Prieure de celui d'Abbeville, pour commencer ce grand ouvrage ; mais Dieu, par des secrets impénétrables à toutes nos lumières, ne permit pas que notre V. Sœur Gabrielle, qui avait été l'âme de cette affaire, s'y fît religieuse. Dans la connaissance que Dieu lui en donna à l'oraison, elle s'humilia profondément devant sa divine Majesté et entra plus que jamais dans le détail de ses misères, qui la rendaient indigne de cette grâce. Elle prédit pourtant que le monastère se bâtirait et que Dieu y serait glorifié ; elle dit à la fille de celui qui devait vendre la place où on voulait le bâtir, qu'elle y serait religieuse ; il n'y avait pour lors nulle apparence à cela, cette fille étant encore fort jeune, et cependant il en fut ce que la V. Sœur avait annoncé.

La V. M. Jeanne du Moulin arrivée à Poitiers avec deux religieuses, trouva Sœur Gabrielle tellement séparée du monde, qu'elle ne lui vint parler qu'au travers d'une petite grille. La voyant âgée et craignant qu'elle eût de la peine à faire un noviciat avec les épreuves ordinaires et qu'elle ne voulût pas abandonner le genre de vie retirée qu'elle avait commencé, elle la remercia de ses offres. Comme la V. Sœur Gabrielle ne cherchait uniquement que la gloire de Dieu, elle sacrifia son intérêt particulier et prit ce refus avec une soumission et une humilité qui donnèrent un éclat admirable à sa patience, à sa charité et à ses autres vertus. Elle persévéra dans sa retraite, dans ses mortifications et dans une inviolable régularité ; morte au monde, à ses sens et à elle-même, elle ne vivait plus que de Dieu et pour Dieu, soupirant sans cesse après l'éternité bienheureuse. Dieu permit, pour augmenter ses mérites, qu'elle fît une chute, ce qui lui ayant froissé le genou, elle souffrit d'excessives douleurs, lesquelles exercèrent longtemps sa patience et lui ouvrirent le ciel par une sainte mort. Elle laissa tout son bien au nouveau monastère, qui avait été le plus tendre objet de son cœur et de ses soins ; mais Dieu qui l'avait voulu fonder sur le fond inépuisable de sa divine Providence, se contenta de sa bonne volonté pour l'en récompenser dans

le ciel ; car ses parents suscitèrent un procès aux religieuses pour leur contester cette donation ; celles-ci aimèrent mieux y renoncer par un désintéressement généreux, que de s'embarrasser dans un procès.

On vit un spectacle digne d'admiration aux obsèques de la pieuse tertiaire : elle, qui avait été l'objet du mépris de toute une ville, devint après sa mort le sujet de sa vénération ; ceux qui l'avaient traitée de folle et de visionnaire, reconnaissaient qu'elle avait possédé cette sagesse du ciel qui conduit les saints sur la terre. Sa vertu, qu'on avait tâché d'obscurcir par des discours injurieux à sa réputation, jeta tant de lumière, que tout le peuple la réclamait comme une Bienheureuse qui régnait avec Dieu. Il y eut un concours prodigieux de monde à son enterrement, et sans les soins qu'on apporta pour empêcher les désordres qui se commettent ordinairement dans la foule, on lui aurait coupé, pour conserver de ses reliques, les habits religieux dont elle était revêtue. Il y eut contestation à qui aurait le précieux dépôt de son corps ; il fut adjugé à nos religieux et mis dans leur chapelle, en attendant que fut bâtie l'église, où il repose à présent. Vingt-cinq ans après son heureux décès, son sépulcre ayant été ouvert, on trouva ses habits tout entiers et quelques branches de lauriers aussi vertes qu'elles étaient le jour où on l'enterra.



## LE MÊME JOUR

1262. — A Lisbonne, au couvent de Saint-Dominique, mourut le V. P. GARCIA BULCOS, natif de Biscaye, lequel ayant pris l'habit de l'Ordre au couvent de Saint-Dominique, à Saragosse, se rendit si consommé dans les sciences et dans toutes les pratiques de la vie régulière, qu'il mérita l'estime et la vénération des religieux et des séculiers. Son assiduité à l'oraison, où il passait la plus grande partie du jour et de la nuit dans une haute contemplation, lui fit recevoir avec douleur la charge de Provincial de toute l'Espagne, à laquelle l'obéissance put seule le faire se résigner. Contraint de l'accepter, il s'en acquitta avec tout le succès qu'on pouvait attendre de son grand zèle pour l'observance. Ayant achevé son temps, comme il soupirait

après une retraite où il pût vaquer uniquement à Dieu par l'oraison, il se retira au couvent de Lisbonne. Il y vécut saintement, et Dieu l'honora de plusieurs grands miracles, qu'on voit encore aujourd'hui peints à l'entour de son tombeau. Son heureux trépas arriva le 20 février 1262. — (Cardoso, Diago, Lopez).

1274. — A Castres, en Languedoc, le V. P. SICARD SABBATIER. D'abord chanoine de l'église de Saint-Vincent de Castres, au temps où le V. P. Matthieu de France en était le doyen, c'est lui qui avait été envoyé à l'église chercher saint Dominique à l'heure du dîner, et avait trouvé le Bienheureux élevé de terre d'une demi-coudée, ainsi que nous l'avons raconté au 3 Février, dans la vie du V. P. Matthieu de France.

Il devint plus tard archidiacre de Lanta, diocèse de Toulouse, et c'est en cette qualité qu'il fut choisi par le petit-fils du vaillant comte de Montfort, Philippe II de Montfort, pour négocier la cession à l'Ordre de l'Eglise de Saint-Vincent (1258).

L'affaire ayant heureusement abouti, nos Pères entrèrent en possession de cette célèbre église, dans laquelle notre Père saint Dominique avait souvent distribué le pain de la divine parole.

Le V. P. Sicard, sur la fin de ses jours, voulut recevoir l'habit de l'Ordre auquel il s'était montré si dévoué. Il mourut le 20 février 1274, ayant ainsi contribué, autant par l'exemple de ses vertus que par ses négociations, à la fondation de notre couvent de Castres. Il fut enterré dans le Chapitre.

1304. — A Montpellier, en Languedoc, mourut le V. P. JEAN VIGOROSI. Sa science, sa vie sainte, son zèle pour l'observance régulière, ses grands talents pour la prédication et sa prudence dans le gouvernement l'avaient rendu un des premiers hommes de son siècle, et un des plus fameux religieux de l'Ordre. Il s'acquitta avec une haute estime de tous les emplois qu'il eut en religion; il enseigna longtemps la théologie. L'Ordre le considérait si fort, à cause de sa profonde doctrine, que sur les plaintes qui furent faites au Chapitre de Milan, en 1278, contre quelques religieux qui ne portaient pas assez de respect à la doctrine de saint Thomas, et qui préféraient leurs opinions particulières aux sentiments de cet angélique Docteur, il fut député en Angleterre avec le V. P. Raymond de Médullion, depuis archevêque d'Embrun, pour informer contre eux, avec plein pouvoir de les absoudre de leurs charges et de les envoyer hors de leur Province (1). Il fut quatre fois Prieur du couvent de Montpellier, un des plus considérables de l'Ordre avant que les hérétiques l'eussent démoli; il fut aussi Définiteur dans

(1) Quelques religieux d'Angleterre seulement, dit Echard, avaient abandonné sur quelques points la doctrine de saint Thomas, et cela sous la pression de Jean Peckam, archevêque de Cantorbéry, lequel soutenait, en particulier, la pluralité des formes substantielles dans le composé humain.



plusieurs Chapitres, et Inquisiteur de Toulouse pendant sept ans. Il donna d'illustres marques de son zèle pour la foi et de sa constance dans les affaires difficiles, où l'Ordre l'employa avec le V. P. Galand, Inquisiteur de Carcassonne, pour procéder contre des hérétiques qui semaient impunément leurs erreurs par tout le Languedoc. Tous deux s'acquittèrent de cette commission avec une fermeté intrépide.

Après le partage de la Province de Provence au Chapitre général de Besançon, l'an 1303, il fut établi premier Provincial de la nouvelle Province de Provence, divisée d'avec celle de Toulouse: il était pour lors Prieur du couvent royal de Saint-Maximin. Il ne la gouverna qu'un an et demi, parce que, cassé de travaux et d'années, mais plein de mérites et de vertus, il quitta la terre pour aller goûter un solide repos dans le ciel. Il mourut dans l'ancien couvent de Montpellier, où il fut enterré au milieu du chœur. — (Guidonis).

1308—A Viterbe, en Italie, mourut le V. P. CONSILE GATTUS. Il avait pris l'habit au couvent de l'Ordre de cette ville, où il se rendit si remarquable par son insigne piété et par sa profonde science, que le Pape Martin IV l'appela à Rome et le fit son chapelain. Boniface VIII reconnut en lui tant de vertus et de si riches talents pour la conduite des âmes, qu'il le fit archevêque d'Oristano, dans l'île de Sardaigne. La vigilance pastorale avec laquelle il gouverna son troupeau fut cause qu'il fut transféré à l'archevêché de Conza, au royaume de Naples. Il gouverna cette église huit ans, avec une application digne de sa piété et de son zèle. Sa vie exemplaire et ses admirables vertus le firent regretter de tout son peuple. Il mourut, en 1308, à Viterbe, et, selon son désir, il fut enterré au couvent de l'Ordre avec ses Frères dans la chapelle de saint Paul, qu'il avait fondée. (Fontana).

1490. — A Plasencia, au couvent de Sainte-Catherine, le V. P. FERDINAND DE BRAGA.

Le V. P. Dias, ayant reçu du Général de l'Ordre et de Sa Sainteté Alexandre V la mission de rétablir l'observance régulière dans les couvents de la Province d'Espagne, choisit pour le seconder dans cette œuvre importante quatre compagnons parmi lesquels se trouvait le V. P. Ferdinand.

Tous les cinq se rendirent en Castille, où ils établirent la réforme dans tous les couvents; et après avoir fait de sages ordonnances pour conserver l'esprit de ferveur et de régularité, ils célébrèrent un Chapitre, dans lequel ils élurent un Provincial capable de maintenir l'œuvre commencée. Ne se croyant plus nécessaires en Castille, ils retournèrent en Portugal, excepté le V. P. Ferdinand qui s'arrêta au couvent de Tolède.

Ce V. Père résida quelque temps à Tolède faisant l'édification de tous les religieux.

Ayant entendu dire que nos Pères du couvent de Sainte-Catherine de la Vera de Plasencia avaient établi dans leur église l'adoration perpétuelle du

Très Saint Sacrement, et que le jour et la nuit deux d'entre eux demeuraient à genoux, pendant deux heures, pour adorer Jésus-Christ dans cet auguste mystère, il s'y fit assigner par les Supérieurs, pour être incessamment devant le Très Saint Sacrement en oraison. Il vécut dans ces exercices de piété et de mortification jusqu'à un âge très avancé, croissant toujours en grâces et en vertu jusqu'à ce qu'il fut appelé à une vie meilleure pour contempler à découvert le Dieu caché qui avait été ici-bas le plus tendre objet de son amour et de sa dévotion. Il mourut saintement au couvent de Sainte-Catherine de la Véra, le 21 février 1490. — (Lopez, Sousa, Cardoso).

1578. — A Sienne Italie, mourut au couvent de Saint-Dominique le V. Père GRÉGOIRE PRIMATICCI. Il avait pris l'habit dans ce même couvent, âgé de douze ans à peine, en 1501. Après avoir achevé ses études à Padoue, il y enseigna la philosophie et la théologie avec grand éclat. De retour à Sienne, où il fut accueilli avec le plus vif empressement, il occupa la chaire de métaphysique durant vingt-quatre années. Orateur plein de verve et d'éloquence, il se fit entendre au milieu d'un grand concours à Venise, à Naples, à Gênes, à Florence. Mais ce fut à Sienne, où il prêcha sept stations quadragésimales, qu'il remporta ses plus beaux triomphes.

L'archevêque de Sienne, Mgr François Bandini, le prit pour son théologien en allant au concile de Trente, et ce fut lui que la République députa auprès du pape Jules III en 1552 pour défendre ses intérêts.

Chargé d'années et de mérites, le V. Père mourut pieusement entre les bras de ses Frères, le 20 février 1578. Il a laissé une *Exposition littérale de toutes les épîtres de saint Paul*, ouvrage qu'il écrivit dans sa vieillesse. — (Echard).

1580. — En Espagne, au couvent de Xérès, mourut le V. P. THOMAS D'ARAGON, très recommandable par son zèle pour la foi, par son insigne dévotion à la Sainte Vierge, par son exactitude à toutes les observances de la Religion, et par les grands travaux qu'il souffrit pendant plusieurs années pour le salut des âmes. Le désir qu'il avait d'en gagner un grand nombre à Jésus-Christ le fit renoncer à toutes les charges pour passer aux Indes, où il travailla longtemps à cette vigne du Seigneur, par la conquête de quantités d'Indiens qu'il baptisa. Se sentant incapable de continuer cette mission, à cause des grandes austérités qui l'avaient exténué, il retourna en Espagne, où il passa le reste de ses jours dans des exercices continuels de pénitence, de piété et de dévotion. Il fit juridiquement approuver les miracles qui ont lieu tous les jours dans son couvent, en présence de l'image de la Sainte Vierge, invoquée sous le titre de Notre-Dame de Consolation. En récompense de ce zèle, Marie le favorisa de sa visible protection au jour de sa mort, qui arriva environ l'an 1580. — (Lopez).

1625. — A Langres, le 20 février 1625, mourut le V. Père ETIENNE SICHÉE. Il était né dans cette ville et y avait pris l'habit de l'Ordre. Après

de brillantes études, il remplit avec fruit les fonctions de prédicateur et parcourut toute la France, se montrant partout l'adversaire redouté des Calvinistes qu'il attaquait et confondait publiquement. A Grenoble surtout où ces sectaires étaient en nombre, il soutint seul la lutte contre eux durant trois ans, avec un tel succès, que deux magistrats de cette ville furent députés à Langres pour obtenir des supérieurs que le V. P. Etienne prêchât un quatrième carême à Grenoble.

Administrateur habile autant qu'orateur distingué, le V. Père exerça durant quatorze ans la charge de Provincial de France, tenant toujours d'une main ferme le gouvernail, au milieu des orages de cette époque si agitée. Au Chapitre général, tenu à Rome en 1583, il se fit admirer et aimer de tous les Pères, et s'attira les bonnes grâces du Pape Grégoire XIII lui-même.

Après une vie si admirablement remplie, le V. P. Etienne rendit le dernier soupir dans son couvent de Langres, et fut enseveli au Chapitre. — (Echard).

15.. — A Medina del Campo, en Espagne, au monastère de la Visitation, du Tiers-Ordre régulier, la V. M. MADELEINE DES ROYS, religieuse d'une vie très austère, et fort adonnée à l'oraison. Elle jeûnait au pain et à l'eau presque tous les jours, ne dormait chaque nuit que deux ou trois heures, et passait tout le reste du temps à l'oraison. Le sujet le plus ordinaire de ses méditations était la Passion de Jésus-Christ ; elle fondait en larmes quand elle considérait l'excès de ses douleurs et la charité infinie qui l'avait porté à racheter les hommes par la voie des souffrances et des humiliations. Pour honorer le mystère de sa mort, elle entretenait une lampe depuis minuit jusqu'à midi, devant l'image d'un crucifix. Elle oublia une fois de l'allumer, néanmoins, elle trouva le matin qu'elle brûlait ; elle a toujours cru que son Ange gardien lui avait rendu ce bon office. Cette V. Mère a vécu jusqu'à une vieillesse fort avancée. Après sa mort, son visage, couvert de rides, parut vermeil et beau comme celui d'une fille de quinze ans. — (Jean de Réchac).

1616. — A Avignon, au monastère de Sainte-Praxède, la V. M. FRANÇOISE DE POULAILLON. Elle était originaire du Puy-en-Velay. C'était la fille de cette illustre veuve qui, en 1605, fonda le monastère de nos Sœurs en cette ville, et y prit ensuite l'habit à l'âge de soixante-huit ans. Marchant sur les traces de sa pieuse mère, elle fut elle-même très pieuse dès son enfance. Elle excellait surtout en dévotion pour la Passion du Sauveur. Souvent aussi les Sœurs décédées lui apparaissaient et venaient implorer son secours pour être délivrées de leurs peines.

La bonne odeur de Sainte-Praxède se répandant au loin, nos Pères de Dijon, qui désiraient avoir dans leur ville un monastère de l'Ordre, vinrent à Avignon pour obtenir des religieuses. On leur en donna trois : la Mère Françoise de Poulailлон ut nombre. Elle travailla dignement à jeter les premiers

fondements de cette sainte maison ; mais bientôt l'affaiblissement de sa santé ne lui permettant plus de supporter les rudes fatigues de ces commencements, elle se vit obligée de revenir dans son premier monastère.

Arrivée à Avignon, elle tomba malade et se trouva en peu de jours réduite à l'extrémité ; on lui administra les derniers sacrements, suivant son désir. Elle demanda alors pardon à la Communauté de tous les manquements dont elle avait pu se rendre coupable ; mais les Sœurs, qui avaient toujours été témoins de sa vie si fervente et si sainte, ne surent répondre que par des sanglots. Relevée de cette maladie, la V. M. Françoise en eut bientôt une autre bien plus douloureuse encore, et qui la retint au lit, avec des souffrances atroces, pendant une année entière. Cette année lui fut comme son noviciat, pour le Paradis. Au milieu de ses longues souffrances, se montrèrent avec un éclat admirable sa patience, sa résignation, la ferveur de son esprit et toutes ses autres vertus. Sa douceur était inaltérable.

Enfin, Notre-Seigneur voulut mettre un terme au martyre de notre Sœur. Il l'enleva de ce monde, par une mort douce et tranquille, et toute conforme à sa sainte et innocente vie, le 20 février de l'année 1616, — (Mémoires de Sainte-Praxède).

1677. — Au monastère de Sainte-Catherine de Sienne, à Poitiers, la V. Mère ISABELLE TAFU ; laquelle avait un si grand zèle pour la gloire de Dieu, que les plus petites fautes qui se commettaient, par inadvertance, au service divin, lui étaient fort sensibles. Très assidue à l'Office, pour être des premières à louer Dieu la nuit, à Matines, elle avait obtenu la charge d'éveiller les autres, ce qu'elle a toujours fait avec la dernière exactitude.

Son grand attrait était pour la Passion de Notre-Seigneur ; elle n'en pouvait méditer les mystères sans verser des larmes. La rigueur avec laquelle elle voyait Jésus-Christ, l'innocence même, traité par son Père, lui inspirait une grande frayeur des jugements de Dieu, et, à l'exemple de Job, « elle craignait toutes ses actions », ce qui la portait à les faire avec circonspection, pour éviter les défauts qui s'y pouvaient glisser.

Les jours où elle avait communie, elle ne pouvait s'entretenir avec les créatures. Le souvenir de cet inestimable bienfait occupait si absolument toutes les puissances de son âme, qu'elle n'en pouvait détourner sa pensée.

On ne saurait exprimer son ardent amour pour la Sainte Vierge ; elle l'honorait par une dévotion très particulière, récitait son Rosaire tous les jours avec des sentiments d'une haute piété, et exhortait toutes les personnes qu'elle voyait à l'aimer, à la servir et à se mettre sous sa sainte protection dans la confrérie du Rosaire. Elle portait aussi une dévotion très grande à saint Joseph.

Aussi charitable et aussi compatissante aux autres qu'elle était cruelle à elle-même, elle avait une douceur d'esprit admirable, et une si ardente charité envers les Sœurs malades, qu'il n'y avait rien qu'elle ne fît avec joie pour les servir et pour les soulager.



Notre Sœur gardait un silence presque continuel avec les créatures ; tout son entretien n'était qu'avec Dieu, et elle ne descendait jamais au parloir sans souffrir une sorte de violence. Parfaitement morte à elle-même et à toutes les tendresses de la chair et du sang , quand ses parents lui mandaient qu'ils voulaient la venir voir, elle leur répondait de s'épargner cette peine, et de donner aux pauvres l'argent qu'ils dépenseraient dans leur voyage : que, d'ailleurs, ils pouvaient la voir à toute heure dans les plaies de Jésus-Christ, où elle faisait sa demeure.

Cette V. Mère a exercé les charges de Prieure et de Sous-Prieure avec une application et un zèle pour l'observance qui la rendaient le modèle de ses religieuses ; celles-ci n'avaient qu'à l'imiter pour arriver bientôt à la perfection.

Sa dernière maladie a été selon ses souhaits, accompagnée de douleurs extrêmes , qui n'interrompirent point les colloques tendres et amoureux qu'elle avait continuellement avec son divin Epoux et la Sainte Vierge, durant lesquels elle rendit son âme à Dieu, le 20 février 1677. — Lettre circulaire).

1700. — A Paris, au monastère de la Croix, la V. M. CATHERINE DE JÉSUS-MARIA. Elle était fille de Charles de Bernet, conseiller, maître d'hôtel ordinaire de monseigneur d'Orléans et de madame Chrétienne, duchesse de Savoie, fille de France. Sa mère, Françoise de Lux de Vautelet, dame d'honneur et confidente de cette princesse, prit un grand soin de l'élever selon les maximes de l'Evangile. Cette sainte éducation porta ses fruits. A peine sortie de l'enfance, Catherine de Berner, se déroba à toutes les séductions de la fortune et du rang, qui lui promettaient une carrière brillante, vint se présenter au monastère de Saint-Thomas où elle fit profession à l'âge de 16 ans, sous le nom de Sœur Catherine de Jésus-Maria.

Elle fut choisie quelques années après pour être une des compagnes et des coopératrices de la V. Mère Marguerite de Jésus, dans la fondation de notre monastère de la Croix. Témoin de ses vertus, associée à ses peines et à ses travaux, elle se pénétra de son esprit et fit revivre après elle les enseignements précieux qu'elle en avait reçus, car, dans une longue carrière religieuse de 70 ans, elle remplit plusieurs fois avec grande édification les charges de Prieure, de sous-Prieure et de Maîtresse des novices. Elle exerçait cette dernière charge quand sa pieuse mère, devenue veuve, se retira au monastère de la Croix, pour y prendre, avec une admirable humilité, l'habit de Sœur converse, à l'âge de 63 ans, ne craignant pas de se placer ainsi sous l'obéissance de sa propre fille. La vie de cette sainte veuve est écrite au 14 mai dans l'*Année Dominicaine*.

La V. Mère Catherine de Jésus-Maria, après avoir donné constamment les plus beaux exemples de vertu et de régularité, s'endormit paisiblement dans le Seigneur, le 19 février 1700, à l'âge de 86 ans. — (Mémoires du monastère de la Croix).



## XXI FÉVRIER

*Le Bienheureux AIMON TAPARELLI*

*Du Couvent de Savigliano, Piémont (\*)*

(1395-1495)



**L**E XIV<sup>e</sup> siècle, qui agita de si violentes tempêtes, l'Eglise et les Ordres religieux, vit naître, dans ses dernières années, un grand nombre de saints et savants personnages, qu'il légua au siècle suivant pour relever les ruines du passé.

Notre Bienheureux compta parmi ces âmes prédestinées.

Né à Savigliano, dans le Piémont, au château des comtes de Lagnasco, son enfance se nourrit aux sources les plus pures de la science et de la piété. A un jeune homme orné des qualités du corps et de l'esprit le monde ne pouvait manquer de sourire et de tendre des pièges. Aimon sut les éviter en demandant les blanches livrées de saint Dominique, au couvent même de Savigliano.

Revêtu de l'habit religieux, il n'eut plus qu'une seule pensée : se rendre digne de travailler dans le champ du Père de famille en devenant, par la pratique de la mortification, de la pauvreté, de la douceur et des autres vertus, et aussi par une application opiniâtre à l'étude, un véritable Frère-Prêcheur. Ses progrès dans la science sacrée le mirent à même d'enseigner bientôt publiquement dans l'Université de Turin. En même temps, il savait trouver le loisir d'adresser au

(\*) Procès de béatification.

peuple de fortes instructions pour la défense de la foi et des bonnes mœurs. Dieu bénit son zèle. Il eut la consolation de voir un grand nombre de pécheurs embrasser la pénitence et plusieurs hérétiques rentrer au sein de l'Eglise. La réputation du savant prédicateur arriva jusqu'aux oreilles du B. Amédée de Savoie, qui le choisit pour prêcher à sa cour. On pense même qu'il avait recours de temps en temps à ses lumières pour éclaircir les doutes de sa conscience.

Le V. Père était l'un de ces hommes que leur mérite ravit continuellement à eux-mêmes et aux douceurs de la solitude. Sa vie ne fut qu'une longue série de dévoûments et de sacrifices aux intérêts de l'Eglise et au salut des âmes.

Le B. Barthélemy Cervéri venait de tomber sous les coups des hérétiques ; Aimon fut nommé à sa place commissaire de l'Inquisition et Vicaire général de Savigliano, avec la charge de veiller sur la foi dans cette ville, à Albe, à Chérasso, à Mondovi, à Saluces et dans les pays environnants. Bientôt après, il fut nommé Inquisiteur général dans la Lombardie supérieure et la Ligurie, emploi difficile et laborieux qu'il conserva jusqu'à sa mort. En même temps, il était souvent choisi pour être Prieur du couvent de Saviglione, quelquefois même Vicaire provincial, et ses discours non moins que ses exemples contribuèrent puissamment à faire fleurir la discipline régulière.

Ce fut pendant qu'il exerçait sa charge de Prieur qu'il fit transférer à Savigliano, en 1468, le corps du B. Antoine Pavonio, mis à mort, en haine de la foi, par les Vaudois, qu'il s'efforçait de combattre dans les provinces du Piémont.

Au milieu de ses emplois et de ses travaux multipliés, Aimon savait garder le recueillement et la paix de son âme. Ces paroles, que l'on grava plus tard sur les images du Bienheureux : *Servire Deo regnare est*, revenaient sans cesse sur ses lèvres ; il les avaient inscrites sur la porte de sa cellule, il les fit même placer sur le frontispice de l'église sous une autre forme : *Sola salus servire Deo, sunt cœtera fraudes*. Toute sa vie ne fut que l'application et comme la traduction pratique de cette belle sentence.

Non content de pratiquer l'oraison continuelle, d'assister aux offices du chœur, de célébrer les Saints Mystères avec une dévotion extraordinaire, le saint religieux se retirait encore assez souvent sur une montagne solitaire voisine de Saluces, pour se livrer librement au saint exercice de l'oraison et entretenir dans son âme le feu sacré de l'amour de Dieu. La familiarité dont il usait à l'égard des saints

Anges était un fait connu de tous : il conversait avec eux, comme s'il eût été favorisé de leur vision ou ravi au milieu de leurs chœurs. Cette belle dévotion lui valut une grâce bien extraordinaire, car le jour de la fête de saint Hippolyte et de ses compagnons, martyrs, au moment où le V. Père récitait ce verset de l'Office : *Exultabunt sancti in gloria*, les anges lui répondirent : *Lætabuntur in cubilibus suis*. Le Bienheureux vit dans cette réponse l'annonce de sa mort. Deux jours après, en effet, il s'endormait sous le regard de Marie qu'il avait tant aimée et tant fait aimer pendant sa longue carrière, le beau jour de l'Assomption, après avoir récité son Office et reçu les derniers Sacrements.

Dans son agonie, le pieux vieillard serrait affectueusement le crucifix contre sa poitrine, et il le tint encore étroitement embrassé, longtemps après avoir rendu le dernier soupir. Son âme s'envola au ciel dans ce baiser.

Le B. Aimon était dans sa centième année.

Il se fit un concours immense de peuple autour de sa dépouille mortelle. Chacun voulait avoir de lui quelque pieuse relique. La tradition a conservé le souvenir de plusieurs miracles opérés après sa mort, notamment la guérison instantanée d'une pauvre femme rongée par une plaie incurable. Au commencement de ce siècle, les ossements du Bienheureux furent transportés à Turin, dans l'église de Saint-Dominique. Son culte commencé à sa mort et continué jusqu'à nos jours, fut solennellement approuvé par le Souverain Pontife Pie IX, qui permit à l'Ordre des Frères-Prêcheurs et aux diocèses de Turin et de Saluces de célébrer sa fête et de dire la Messe en son honneur.



## *Le V. P. LÉONARD JANSENBOY*

*Profès du Couvent de Bois-le-Duc (\*)*

(1663)

LE V. Père Léonard Jansenboy naquit à Zierikzée, dans la Zélande. Cette ville que les Espagnols avaient prise par la famine en 1575, fut reprise bientôt après par les Hollandais. Le peu

(\*) Touron.



de liberté qu'on laissa alors aux catholiques obligea la famille Jansenboy, que quelques-uns appellent simplement Jansens, d'aller chercher ailleurs un asile plus sûr et surtout plus favorable pour l'exercice de leur religion. Nous ne savons pas d'une manière certaine dans quelle ville cette honorable famille vint abriter sa foi; nous avons cependant plusieurs raisons de croire que ce fut à Anvers ou à Bois-le-Duc. Les historiens ne nous font pas connaître la vie et la condition des parents du V. P. Léonard, dont nous retraçons l'histoire, mais le fait que nous venons de rapporter, ainsi que la pieuse et brillante éducation qu'ils firent donner à leurs enfants, nous permettent de conjecturer qu'ils appartenaient aux meilleures familles du pays et qu'ils étaient profondément religieux.

Le P. Léonard Jansenboy était le quatrième de cinq frères, qui tous prirent l'habit dans notre Ordre. Nicolas et Dominique, les deux aînés, entrèrent dans notre couvent d'Anvers; Corneille, le troisième, dans celui de Bois-le-Duc. Nous ne parlerons pas ici de ces trois illustres religieux; nous nous proposons de raconter plus tard, à la date de leur mort, leurs rares vertus et les nombreux travaux qu'ils entreprirent pour la défense de la foi catholique. Nous connaissons peu de chose du dernier, nommé Ambroise; il ne paraît pas qu'il ait rien écrit. Nous savons seulement qu'il périt dans une tempête, le 11 octobre 1637, en allant à Rome, où il se rendait avec son frère Corneille pour informer le Souverain Pontife de l'état de la religion dans le nord de l'Italie, en Allemagne et dans les Pays-Bas.

Le P. Léonard prit l'habit de l'Ordre avec son frère, le P. Corneille dans notre couvent de Bois-le-Duc. Il fit avec succès ses études à Louvain; doué de rares talents et du même esprit que ses illustres frères, il se livra tout entier, à leur exemple, au saint ministère. S'il n'entreprit pas, comme eux, de longs voyages, il ne fut pas exposé à de moindres dangers, et ses travaux ne furent pas moins utiles à ceux qui avaient besoin de son secours.

Il se trouvait dans la ville de Bois-le-Duc, lorsque, en 1629, cette place fut assiégée et prise par les Hollandais, que commandait le prince d'Orange. Nous devons donner quelques détails sur ce siège mémorable pour mieux faire comprendre les grandes difficultés que devait rencontrer le zèle de notre V. Père.

Les Hollandais, dont l'armée venait de s'augmenter de troupes venues de France et d'Angleterre, mirent le siège devant Bois-le-Duc, au commencement du mois de mai. Pendant plus de quatre mois la

place fut attaquée et défendue avec une égale valeur. Le baron de Grobendone qui y commandait, fit tout ce qu'on pouvait attendre d'un capitaine fidèle et expérimenté ; mais personne ne seconda avec plus de zèle ses efforts que le pieux évêque de Bois-le-Duc, qui était le P. Michel Ophovius, de notre Ordre. Dans sa vie, que nous donnerons au mois de décembre, nous verrons avec plus de détail l'admirable conduite qu'il tint dans ces circonstances difficiles. Non content de prier, de jeûner et de lever les mains au ciel, comme un autre Moïse, pour obtenir aux assiégés force et courage, il animait lui-même les officiers et les soldats à combattre généreusement pour la cause de Dieu et le salut de la patrie. Il écrivit à la reine des Pays-Bas pour solliciter un prompt secours. Cependant, comme les renforts attendus n'arrivaient pas, les assiégés furent obligés de capituler ; ils se rendirent le 14 septembre. Les conditions de la capitulation furent très onéreuses, et les Hollandais les rendirent encore moins supportables par la manière dont ils en usèrent d'abord avec les catholiques. Beaucoup furent dépouillés de leurs biens, et tous se trouvèrent privés des secours spirituels, dont ils avaient besoin. Bientôt, selon les termes de la capitulation, prêtres et religieux durent s'exiler. Spectacle infiniment triste ! L'évêque précédé de la croix, suivi de tout son clergé séculier et régulier et de tout un peuple fondant en larmes, sortit de Bois-le-Duc.

Mais le P. Léonard ne tarda pas à rentrer dans la ville. Ses supérieurs, qui connaissaient sa prudence et qui ne pouvaient douter de son zèle, l'avaient destiné au service de cette Eglise désolée. Ils le chargèrent donc de l'instruction et de la consolation des nombreux catholiques, désormais sous la domination des hérétiques, sans pasteur, sans églises et sans exercices publics de leur religion. Le P. Léonard vit bien qu'il y allait de sa liberté et de sa vie ; il n'hésita pas néanmoins à accepter ce ministère ; mais, afin qu'il pût le remplir plus longtemps et avec moins de péril, il obtint la permission de ne paraître soit dans la ville, soit dans le diocèse de Bois-le-Duc, qu'avec des habits séculiers.

Dieu prolongea les jours de son fidèle ministre, et le revêtit de force, afin qu'il ne craignît point les dangers auxquels il était exposé. Il semble qu'il ait pris plaisir à le soustraire aux regards de ses ennemis et à le garantir de leurs pièges. Le Serviteur de Dieu exerça ce saint et dangereux ministère pendant 34 ans ; constamment au milieu des apostats, témoin tous les jours de leur acharnement à persécuter les catholiques, à renverser les autels, à détruire, ou à

profaner les monastères et les autres lieux saints, il ne s'occupait qu'à consoler ceux qui gémissaient sur les ruines du sanctuaire, à leur administrer les sacrements, à soutenir les faibles dans la foi, à aider les malades à mourir chrétiennement.

Dans ses moments de loisir, le fervent missionnaire composait quelques ouvrages de dévotion, soit pour nourrir sa piété, ou exciter davantage celle des fidèles, soit pour employer saintement son temps. Ses cantiques spirituels, écrits en flamand, furent imprimés à Anvers en 1635. En 1644, il publia une histoire abrégée de quelques saints personnages de l'Ordre de Saint-Dominique, qui avaient répandu la bonne odeur de Jésus-Christ parmi les peuples des Pays-Bas, les uns dans l'épiscopat, les autres dans les travaux de la vie apostolique, et quelques-uns dans les tourments qui leur avaient procuré la couronne du martyre. S'il n'eut pas lui-même le bonheur de mourir pour la foi, bien que sa vie fût souvent exposée, il eut du moins celui d'employer dans les œuvres de charité et de miséricorde tous les jours de sa longue vie, et de terminer sa carrière par une sainte mort, le 21 février 1663.



*La Très Illustre et Très Vertueuse Princesse*

*MADELEINE DE BOURBON*

DE LA

*Maison Royale de France et Prieure du Monastère de Prouille*

(1567)

**L**A très illustre et très vertueuse princesse Madeleine de Bourbon joignit les lis de sa pureté et de sa naissance royale à ceux de saint Dominique.

Abbesse de Sainte-Croix de Poitiers, elle vint, tout en gardant ce premier titre, dans le monastère de Prouille, où elle resta Prieure l'espace de vingt-cinq années, succédant à Jeanne d'Amboise, la première des Prieures nommées par le roi.

Dès son entrée en charge, 1542, elle rendit au Général de l'Ordre les déférences et soumissions que lui dictait son cœur. Par cet acte, la V. Mère Madeleine de Bourbon se montrait une vraie fille de saint Dominique et s'attirait toutes les bénédictions du Bienheureux Patriarche.

L'ingérence malheureuse du pouvoir civil dans la nomination des Prieures venait déjà de porter ses fruits. Il fallut toute la prudence et toute la sagesse de la V. Mère Madeleine pour maintenir les traditions d'un passé glorieux et s'opposer à l'envahissement d'un esprit étranger à celui de l'Ordre.

Pendant deux cents ans, malgré les fléaux de la guerre et de la peste, Prouille avait gardé la ferveur primitive, et à ce foyer de vie dominicaine plusieurs de nos maisons de France étaient venues demander un principe de résurrection. Près d'un siècle après le Priorat de la V. Mère Madeleine, le Père Jean de Réchac pouvait encore écrire au sujet de Prouille, touchant la célébration des saints Offices, la dévotion à Notre-Dame et à saint Dominique :

« Dans ce monastère, chaque religieuse paraît au chœur un exemple de modestie, dans un recueillement intérieur et extérieur, avec un silence digne de la majesté du lieu, sans jamais hâter ni précipiter l'Office divin, quel jour ferial que ce soit, sans jamais omettre une seule note ni syllabe, tout se disant avec pause et d'un chant fort régulier.

« La seconde chose que j'ai remarquée, c'est la dévotion très particulière à Notre-Dame, héritage spécial de notre B. Père saint Dominique. Dans les hymnes, les Sœurs intercalent toujours à la fin le verset, *Maria, mater gratia*, si les vers sont de pareil mètre, ce qui est un privilège tout particulier à ce monastère. La plupart des religieuses communient tous les samedis, jeûnent, se disciplinent en l'honneur de la B. Vierge. Leur église a été, de tout temps, dédiée à cette auguste Princesse, et dans cette église, une chapelle est spécialement consacrée à Notre-Dame du Rosaire, chapelle où les Sœurs reçoivent des grâces très particulières.

« Comment exprimer la dévotion des religieuses de ce monastère à celui qui est leur Père et Patriarche ? Toutes, depuis quatre cents ans, ont un attachement tendre et filial à saint Dominique, leur Fondateur, directeur et singulier protecteur ; à sa considération, jamais elles n'ont voulu entendre à des conduites étrangères, et ont mieux aimé souffrir les orages de la persécution, plutôt que de jamais se rendre aux instances qui leur étaient faites de se séparer de l'Ordre. »



Ce dépôt sacré de piété solide, de dévotion tendre à Marie, d'attachement inviolable à l'Ordre, qui devait traverser des siècles, la V. Mère Madeleine de Bourbon le garda religieusement. Toujours la première aux exercices de la Communauté, en particulier à l'assistance au chœur, son exemple animait toutes ses religieuses, et les portait puissamment à la dévotion. Notre-Seigneur, au saint Tabernacle, attirait son cœur et semblait le retenir par d'invisibles chaînes. Elle demanda, par amour pour cet auguste Sacrement, à être enterrée devant la grille où les Sœurs le reçoivent à la communion. Durant les vingt-cinq années de son Priorat, elle gouverna la Communauté avec une simplicité admirable, ne se distinguant des autres Sœurs que par ses héroïques vertus. Très sobre en son manger, quelques mois avant sa mort, on ne lui servait encore que deux œufs à la coque pour sa réfection.

Certains abus s'étant introduits au monastère de Villemur, la V. mère Madeleine fut appelée à y remédier; elle envoya les VV. Sœurs Anne d'Arignac, alors Sous-Prieure de Prouille, Bernarde de la L'île et Catherine de Ros, rétablir l'ordre et la parfaite tranquillité en ce couvent. Ces trois religieuses y moururent en odeur de sainteté.

Les auteurs de la *Gallia Christiana*, après avoir exalté la prudence qui caractérisa le gouvernement de la V. Mère Madeleine de Bourbon, disent qu'elle mourut en opinion de sainteté, *cum famâ sanctitatis*. Prieure à vingt-deux ans, dès le premier jour de son arrivée à Prouille elle laissa paraître cette sainteté qui allait grandir comme une belle aurore, réjouir durant 25 ans tout le monastère, et laisser après elle des fruits de grâces que plusieurs générations devaient cueillir. Cette V. Mère quitta cette terre le 21 février 1567, âgée seulement de quarante-sept ans. En 1745, on ouvrit son sépulcre et on trouva son corps sans trace de corruption.

Fondé, comme on le sait, par saint Dominique lui-même, le monastère de Prouille ne fut d'abord qu'un édifice de modeste apparence. Les Prieurs qui en eurent, après le saint Fondateur, la direction spirituelle et temporelle, le firent reconstruire sur un plan magnifique. Le V. Jean de Réchac qui l'avait visité, nous en a laissé la description suivante :

« Il est en forme carrée, mais plus long que large; car, il a 300 pas de large et 400 pas de long. Il est environné de fossés à double porte; la première est comme suivie d'une grande allée qui aboutit à la seconde, et

cette allée court à travers un pré planté d'arbres. La seconde est forte, munie d'un pont-levis, portant sur son arcade une haute tour à l'antique.

« Cette porte passée, on entre dans une grande cour et delà dans les cloîtres. Il y en a un qui côtoie d'une de ses ailes le long de l'église et conduit à la porte d'icelle ; à l'autre aile qui est opposite, se trouve un autre cloître des Pères, et en suite d'iceluy l'église Saint-Martin destinée pour eux, afin d'y chanter l'Office, ni plus ni moins que les religieuses.

« De l'autre côté de l'église est le grand cloître des Sœurs, et au-dessus leurs chambres et cellules, et, derrière le cloître, un autre grand corps de logis.

« Tout le monastère est environné de quinze tours, peut-être pour représenter les quinze mystères du Rosaire. Il y a aussi une fontaine au milieu d'iceluy ; les murailles de la clôture sont de pierre de taille et de vingt-cinq pieds de haut : quatre eschanguettes aux quatre coins, et de cent pas en cent pas des tours... »

Le magnifique monastère que décrit ici Jean de Réchac n'existe plus. De nos jours, un autre monastère s'est élevé sur les ruines de l'ancien. Chose digne de remarque ! En 1666 Prouille envoyait une colonie de ses religieuses, sous la conduite de la V. M. d'Abellon, fonder un couvent à Nay (Basses-Pyrénées), et c'est Nay qui en 1880 est venu peupler le nouveau monastère de Prouille.

Voir à l'appendice la liste des Prieures de Prouille, d'après la *Gallia Christiana*.



## LE MÊME JOUR

12.. — A Armagh, Irlande, le V. P. RENAUD, archevêque de cette ville. Nos auteurs qui ont écrit sur les temps primitifs de l'Ordre, nous apprennent seulement qu'il fut reçu à l'habit dans le couvent de Saint-Nicolas de Bologne, où, dans la compagnie de tant de saints religieux, il profita si bien des exemples et des instructions du Bienheureux Fondateur, qu'il fut un des missionnaires que saint Dominique, en 1221, envoya dans le royaume d'Angleterre pour y prêcher la foi. Le V. P. Renaud parcourut toute cette île et pénétra jusqu'en Irlande.

Après plusieurs années de travaux apostoliques, étant revenu en Italie, le Pape Grégoire IX le fit son pénitencier et le nomma ensuite Primat d'Irlande, en le sacrant archevêque d'Armagh. Pendant dix ans, il gouverna cette Eglise, et ses exemples de vertu ne servirent pas moins que ses discours et

ses sages règlements, pour bannir l'ignorance, l'erreur et la corruption. Les premiers historiens l'appellent un homme de très grande autorité, un prélat accompli, digne d'une éternelle mémoire.

Cette même Eglise d'Armagh a été gouvernée dans la suite par plusieurs religieux de l'Ordre. Citons : Le V. P. Walter Jorz, qui eut pour successeur, en 1313, son propre frère, le V. Père Roland Jorz. — (M. Pio, Fontana).

1482. — En Espagne mourut le V. P. MATHIEU. Sa grande vertu et sa rare science portèrent la reine Isabelle à le prendre pour son confesseur, elle se mit sous sa conduite, et lui confia le soin de sa conscience. Il fit paraître dans cette charge, qui l'engageait à la suite de la Cour, les vertus admirables que sa profonde humilité tenait cachées dans le cloître, particulièrement son zèle pour la gloire de Dieu, qu'il procurait en toutes occasions par le crédit de cette pieuse princesse, son amour pour la pauvreté religieuse, son mépris des charges et des honneurs, sa charité envers les pauvres, qu'il faisait assister par des personnes riches, et sa compassion envers les affligés. Il mourut saintement dans l'exercice de ces vertus l'an 1482. — (Lopez).

1482. — En la province d'Aragon mourut le V. P. ANTOINE ROS. Profès du couvent de Sarragosse, un des principaux religieux de l'Ordre en son temps. Il avait reçu de Dieu un riche talent pour la prédication, qui le rendit très fameux en Espagne. Il s'en servit très utilement pour le salut des âmes, auquel il s'appliqua avec un zèle apostolique, jusqu'à ce que le roi Ferdinand le fit son prédicateur ordinaire, et le prit pour son confesseur. Ce sage prince reconnut tant de vertu dans ce grand religieux, qu'il ne se contenta pas de lui remettre le soin de sa conscience; il prenait ses avis et suivait ses conseils dans les affaires les plus importantes de son Etat. Il passa de la cour de ce roi catholique à celle du roi du ciel vers l'année 1482. — (Lopez).

1651. — En Irlande mourut, victime de sa charité, le V. P. DONALDO BRIEN, lequel exposa généreusement sa vie, pour entendre la confession d'une personne frappée de la peste. Il gagna ce mal contagieux en exerçant cet acte de charité, et expirait bientôt après l'an 1651.

~~~~~ A cette même époque, mourut, également pour la charité du prochain, le V. P. THOMAS PHILBIN, lequel voyant les ravages terribles que la peste exerçait en Irlande, le nombre effrayant de personnes qu'elle enlevait, et le peu d'assistance accordée aux moribonds, s'exposa généreusement pour les servir. Il leur administrait les sacrements avec un dévouement sans bornes. Dieu eut sa charité pour agréable et permit qu'il succombât à son tour, couronné de l'auréole d'une mort héroïque que les saints Pères comparent au martyre.

~~~~~ Une autre victime de cette même peste fut le V. P. GÉRARD BAGGOTT, religieux de grande naissance, d'un bel esprit et d'une vertu

consommée. Il avait été élevé aux lettres et à la piété, dans le couvent de Lisbonne en Portugal, d'où il retourna en son pays, pour assister les catholiques qui subissaient une cruelle persécution ; il leur rendit pendant quelque temps toutes sortes de services, leur administrait les sacrements, leur prêchait la parole de Dieu et les animait à préférer la pureté de leur foi à leur fortune et à leur vie même. Un jour, comme il revenait de la campagne on le pria de se détourner un peu de son chemin pour aller confesser un homme frappé de la peste ; il s'offrit aussitôt à Dieu, et, après avoir fait le sacrifice de sa vie, il entra dans la cabane du moribond ; mais à peine lui eut-il donné l'absolution qu'il se sentit frappé du fléau. Il n'osa rentrer dans la ville, de peur de communiquer ce mal contagieux. Après s'être disposé avec joie à la mort, il reçut le saint Viatique, et le troisième jour, il rendit son âme à Dieu, très consolé de mourir pour un si saint motif. — (*Acta. Cap. Rom.* 1656).

1280. — A Condom, en Guyenne, mourut la très illustre et très vertueuse princesse DIANE DE NAVARRE, comtesse d'Armagnac. Ses engagements au monde l'ayant empêchée de prendre l'habit de saint Dominique, elle trouva moyen de satisfaire sa piété, et le désir qu'elle avait de mourir dans l'Ordre. Elle bâtit un couvent magnifique à nos religieux, comme on le voit évidemment par les murailles de l'église, l'ancien portail, et un très bel oratoire, qui ont échappé à la fureur et à la rage des Huguenots, lesquels ravagèrent la ville, le couvent et toutes les églises, en l'année 1569, sous la conduite du comte de Montgommery. Dupleix, dans son *Histoire de France* dit que notre couvent avait trois cloîtres, et que le principal, dont on voit encore la place, qui marque une vaste étendue, était de marbre.

Cette pieuse princesse bâtit encore à nos religieuses un superbe monastère qui fut nommé Prouillan, parce que les religieuses que l'Ordre y envoya furent tirées du fameux monastère de Prouille ; et en même temps elle fit construire une maison princière pour elle dans l'enceinte du couvent, afin de vaquer plus commodément à ses dévotions. Elle vécut 18 ans, sous la conduite de nos Pères en cette retraite, dans l'exercice de toutes les vertus, dont elle alla recevoir la récompense du juste Juge l'an 1280. Elle fut enterrée avec le prince son père au milieu du chœur de notre église, dans un riche tombeau. — (Guidonis).

15. — En Portugal, au monastère de Santarem mourut la V. M. BEATRIX FEGO. Elle passa 80 ans dans cette sainte maison, comme dans la plus profonde solitude de la Thébàide, séparée des créatures, et très unie à Dieu. Elle employait à l'oraison le jour et la nuit et tout le temps qui lui restait après avoir assisté à l'Office divin et aux actions de la communauté, excepté quelques heures qu'elle donnait au sommeil avec regret et par pure nécessité. Elle priait à genoux, les yeux et les mains élevés au ciel, témoignant par cette



posture qu'elle était détachée de la terre, et que toutes ses pensées, ses affections et ses désirs ne tendaient qu'à Dieu seul. Sa vie était un martyre continuel par les jeûnes, les disciplines, les haïres et les cilices dont elle affligeait son corps.

Dix mois avant sa mort, Dieu lui en révéla le jour et l'heure; de sorte qu'une nuit, après avoir chanté une leçon à Matines, on l'entendit dire : « Mon Dieu, soyez éternellement glorifié, de ma vie je ne dirai plus de leçon au chœur. » Le même jour elle tomba malade, et sur le soir elle mourut de la mort des saints, après avoir reçu les derniers Sacrements avec beaucoup de dévotion, à la même heure que Dieu lui avait révélée. On lui trouva sur les reins une chaîne de fer, large de trois doigts, qui était profondément entrée dans sa chair; elle l'avait portée presque toute sa vie. — (Sousa, Cardoso).

15.. — Au monastère de Sainte-Marie de Zamora en Espagne, mourut le V. M. MARIE DE VALENCE. Méprisant généreusement les grandeurs du monde, pour se donner toute à Dieu, elle commença la carrière de sa perfection par une grande pauvreté qu'elle pratiquait en tout ce qu'elle avait à son usage, et qu'elle accompagnait d'une profonde humilité. Elle mena une vie fort austère et crucifiée, ne mangeant que du pain avec un peu d'herbes crues. Son lit n'était qu'une pailleasse si étroite, qu'à peine pouvait-elle se tenir couchée dessus, et sa couverture une méchante mante, de laquelle elle ne se servait que dans les grands froids. Tous les jeudis, elle passait la nuit au chœur à réciter le Psautier de David. Ayant ainsi honoré toute sa vie Jésus-Christ son chaste Epoux, elle l'alla enfin voir face à face dans le ciel par une mort précieuse. — (Lopez).

1624. — A Oriola, en la province d'Aragon, mourut la dévote Sœur MARGUERITE RUIS, du Tiers-Ordre. Elle était arrivée à une haute perfection par l'exercice continuel de la méditation, nourriture ordinaire de son âme; elle y passait la plus grande partie du jour et de la nuit, si absorbée en Dieu, qu'elle n'avait plus de pensée que pour le ciel. Elle joignit la pénitence à la contemplation, par la pratique d'une infinité de mortifications, qui la rendaient la victime de Jésus-Christ crucifié. Toutes ses vertus étaient fondées sur une profonde humilité, qui lui attira de grandes grâces. Dieu la favorisa du don de prophétie. Elle mourut en opinion de sainteté vers l'année 1624. — (*Act. Cap. gen.* 1628).





## XXII FÉVRIER

*Le V. P. PIERRE CELLANI*

*Un des premiers Compagnons de S. Dominique  
et le Fondateur du Couvent de Limoges (\*)*

(1257)

**P**EU de temps avant le quatrième concile de Latran, deux illustres toulousains, Thomas et Pierre de Selan (ou Cellani) s'étaient joints à saint Dominique, pour travailler avec lui à la conversion des hérétiques Albigeois. Malvenda a cru qu'ils étaient frères, nés de parents nobles et anciens catholiques, Mais le B. Jourdain, sans parler ni de leur naissance, ni de leur parenté, dit seulement que le premier était un homme de beaucoup de mérite, et fort éloquent ; et que le second avait donné au saint Fondateur les belles maisons qu'il possédait proche le château de Narbonne, où était le palais des comtes de Toulouse. Ce qui lui fit dire dans la suite, qu'il avait eu l'honneur de recevoir l'Ordre chez lui, avant qu'il eût été lui-même reçu dans l'Ordre. Sa maison, qu'on appela depuis le couvent de l'Inquisition, fut en effet le premier lieu de retraite des Prêcheurs. Ils s'y assemblaient pour faire en commun leur prière, leurs exercices spirituels, et comme le premier essai de la vie religieuse, qu'ils se proposaient d'embrasser.

Si cette communauté naissante donnait de mortelles inquiétudes aux ministres de l'erreur, parce qu'ils en regardaient déjà l'établissement, comme la destruction de leur secte, le zèle de Pierre Cellani

(\*) Tourn.

déplaisait surtout au comte Raymond, toujours favorable aux Albigeois. Mais l'état présent des affaires ne leur permettait point de faire éclater sitôt leur ressentiment : et le Serviteur de Dieu continua à attaquer fortement l'hérésie par ses prédications et ses disputes et par la sainteté de ses exemples. Le courage qu'il avait admiré en saint Dominique et les engagements qu'il venait de contracter, en recevant de ses mains l'habit de son Ordre, servaient à ranimer toujours sa ferveur et à lui faire mépriser le péril. Il y avait déjà trois ans qu'il prêchait sans relâche, ou pour confirmer dans la foi de l'Eglise ceux de ses compatriotes qui en faisaient profession, ou pour y rappeler ceux que le libertinage ou la politique avait fait tomber dans l'apostasie, lorsque, par la mort du comte de Montfort, les Albigeois se virent en état de se faire craindre et de recommencer la persécution contre les catholiques. C'était principalement aux prédicateurs de la foi, qu'ils en voulaient : et aucun ne se trouvait plus exposé à leur indignation que le P. Cellani. Saint Dominique qui n'avait jamais appréhendé leurs menaces, lorsqu'elles ne regardaient que lui seul, craignit pour son disciple : il le fit partir pour Paris, dans le temps où il se disposait lui-même à quitter la ville de Rome, pour se rendre à Toulouse.

Ce véritable enfant d'obéissance sortit donc de sa patrie l'an 1218, moins pour éviter les pièges que lui tendaient ses ennemis, que pour exercer ailleurs son ministère, selon les ordres qu'il en avait reçus. Il prêcha avec beaucoup de succès dans la capitale du royaume, où ses talents et ses vertus le firent estimer. Mais sa principale étude fut toujours de travailler à sa propre perfection par la mortification des sens et l'exercice de la prière. Bien qu'éloigné de ceux dont il déplorait l'aveuglement, il ne désirait pas avec moins d'ardeur leur retour à la foi ; et il ne cessait d'offrir à Dieu ses larmes, ses oraisons, ses pénitences, pour obtenir leur conversion. Il était en effet, destiné à la procurer à plusieurs, comme nous verrons bientôt ; mais le temps n'était pas encore venu. Saint Dominique, étant arrivé à Paris l'an 1219, envoya le V. P. Cellani à Limoges, pour y fonder une maison de son Ordre, l'assurant que Dieu serait avec lui et qu'il gagnerait beaucoup d'âmes à Jésus-Christ.

Comme le V. Père, effrayé de l'entreprise, s'excusait, prétextant qu'il n'avait d'autre livre qu'un cahier des Homélies de saint Grégoire, et que, devant prêcher souvent pour gagner l'affection du peuple, il ne pourrait y réussir, saint Dominique, inspiré du ciel lui

dit : « Allez, allez, mon fils, allez avec confiance ; deux fois chaque jour je penserai à vous dans mes prières, et, je n'en doute pas, vous ferez de grands fruits dans cette ville. » L'espérance de ce secours fit sacrifier au P. Cellani tous ses sentiments d'humilité à l'obéissance ; et il eut la consolation de voir l'entier accomplissement de ce que le Saint lui avait fait espérer. La protection de l'évêque de Limoges, Bernard de Savène, et le zèle de Gui de Clusol, archidiacre de Saint-Martial, lui facilitèrent les moyens de remplir sa mission. Pendant que le Serviteur de Dieu ne s'occupait que du ministère de la prédication, et qu'il travaillait plus efficacement encore par ses exemples que par ses paroles, à faire avancer les uns dans les voies de la justice et à retirer les autres de leurs égarements, le prélat et le pieux archidiacre prenaient les arrangements nécessaires pour la construction d'un couvent, qui fut bâti l'année suivante, 1220.

On le vit presque aussitôt rempli de religieux ; et les soins du V. P. Cellani, pour les élever dans toutes les pratiques de la vie spirituelle et apostolique, aboutirent si heureusement, que cette maison, considérée dès lors comme une des plus illustres et des plus régulières de la Province, a donné dans chaque siècle des sujets d'une rare piété et d'une érudition peu commune. Etienne de Salanhac et Bernard Guidonis, tous deux profès du couvent de Limoges, nous ont laissé un riche portrait de ceux qui y travaillèrent les premiers à acquérir la perfection des vertus chrétiennes. Le dernier nous apprend que, depuis la fondation de cette maison jusqu'à l'année 1313, c'est-à-dire en moins d'un siècle, on y avait vu mourir en odeur de sainteté deux cents religieux : parmi lesquels on a eu raison de distinguer l'illustre Pierre de Saint-Astier, trente-cinquième évêque de Périgueux, prélat recommandable par sa naissance et par sa doctrine, mais plus encore par la pureté de ses mœurs : il avait gouverné fort saintement son diocèse l'espace de trente-trois ans, lorsqu'il obtint enfin du Pape Clément IV la permission de renoncer à son évêché, et de prendre l'habit de Saint-Dominique dans le couvent de Limoges, où il vécut encore huit ans et quatre mois et mourut de la mort des justes le 14 juillet 1275. L'épithaphe qu'on lit encore sur son tombeau, placé au milieu du chœur fait foi, de ce que nous venons de dire : elle est rapportée par les Messieurs de Sainte-Marthe dans le second tome de l'ouvrage appelé *Gallia Christiana*.

Pendant que Pierre Cellani continuait ses travaux apostoliques dans tout le diocèse de Limoges, où, selon l'expression d'un auteur



contemporain, le clergé et le peuple, charmés de ses vertus, l'honoraient comme un saint et l'écoutaient comme un prophète, il fut appelé à Toulouse pour y travailler à l'entière extirpation de l'hérésie des Vaudois et des Albigeois. L'évêque de Tournai, légat du Saint-Siège, l'établit Inquisiteur de la foi dans le Toulousain, avec le P. Guillaume Arnaud, à qui les hérétiques procurèrent depuis la couronne du martyre. Le Pape Grégoire IX, informé que plusieurs sectaires continuaient toujours à semer dans la province les mêmes erreurs, qu'ils avaient fait semblant d'anathématiser ; que quelques-uns judaïsaient en secret ; que l'impiété enfin et le libertinage, pour se montrer moins à découvert, n'en étaient pas moins à craindre, ordonna aux nouveaux Inquisiteurs de ranimer leur zèle, et de s'appliquer avec tout le soin possible à délivrer l'Eglise de ces abominations. Sa Sainteté écrivit en même temps au roi, aux évêques et aux premiers seigneurs du royaume, pour les prier de favoriser ces religieux dans l'exercice de leur commission.

Mais, ni la faveur des princes catholiques, ni la protection du Souverain-Pontife et de son légat, ne purent empêcher que ce difficile emploi n'attirât à ceux qui l'exerçaient les plus cruelles persécutions. Les hérétiques souffraient impatiemment qu'on mît au grand jour les mystères d'iniquités qu'ils cachaient avec soin dans les ténèbres. Leur ôter la liberté d'être impunément tout ce qu'il leur plaisait d'être, tantôt Vaudois, tantôt Manichéens, libertins ou impies, c'était d'abord les faire crier à l'injustice, à la tyrannie. Des plaintes, ils passaient souvent aux menaces ; et ils ne s'arrêtaient pas toujours là. Ce qu'il y avait de plus triste, c'était de voir bien des catholiques, qui parlaient quelquefois comme les Albigeois, ou parce qu'ils leur étaient unis par les liens du sang, ou parce qu'ils avaient été trompés par les artifices ordinaires aux ennemis de l'Eglise. Parmi ces clameurs populaires, les défenseurs de la foi firent toujours paraître autant de patience que de constance et d'intrépidité. Pressés par les ordres réitérés du Pape et honorés de l'approbation des évêques de la province, ils s'exposaient à tout pour la conservation du sacré dépôt, dans un pays où l'hérésie avait jeté de profondes racines qu'il fallait arracher. Ils rappelaient les uns par l'instruction ; ils retenaient les autres par la crainte, et ils se faisaient tout à tous, pour les gagner tous à Jésus-Christ.

La mort de Guillaume Arnaud et de plusieurs autres ministres de l'Eglise, que les hérétiques égorgèrent dans le château d'Avignonet,

l'an 1242, bien loin d'intimider le Père Cellani, donna, au contraire, une plus grande vivacité à son zèle. Persuadé que c'était gagner beaucoup que de souffrir pour le salut de ses frères et de mourir pour la cause de Jésus-Christ, il continua à exposer sa vie pour faire connaître la vérité à ceux qui la persécutaient. Le zèle de la maison du Seigneur lui faisait remplir en même temps tous les devoirs d'un Inquisiteur vigilant et d'un sage supérieur dans le couvent de Toulouse, qu'il gouverna plusieurs années, comme il avait gouverné celui de Limoges.

Après avoir travaillé quarante-deux ans, pour l'Eglise et pour son Ordre, il finit sa longue et pénible carrière pour entrer dans le repos du Seigneur, le 22 février 1257. Léandre Albert, après les anciens auteurs, a fait son portrait en ce peu de mots : *Frater Petrus optimo fuit præditus ingenio, formâ prestanti, in adversis intrepidus, atque in omnibus operibus rectus.*



## Le B. P. ANGE DE PÉROUSE

*Evêque de Grassetto, Toscane (\*)*

(1290-1334)

CET illustre fils de saint Dominique, qui mérita, par la bonne odeur de ses vertus, le titre de Bienheureux que lui décernèrent déjà de son temps ses Frères et ses diocésains, naquit à Pérouse, sous le pontificat de Nicolas IV. Avant de le mettre au monde, sa mère, dans un songe, l'avait vu sous la forme d'un chien qui aboyait avec force. L'enfant prédestiné eut un autre trait de ressemblance avec saint Dominique. Lorsqu'on le portait à l'église pour le baptême, une étoile mystérieuse le précéda, depuis le logis de ses parents jusqu'aux fonts baptismaux. Dès les premières lueurs de la raison, le Bienheureux parut n'avoir de goût que pour la piété et les choses religieuses. La beauté de ses traits, la pureté et l'innocence de ses mœurs, l'élévation presque continuelle de son esprit vers les choses du ciel, justifiaient à merveille le nom d'Ange qu'on lui avait

(\*) Razzi, Touron.

donné au baptême. Ange de nom, dit Michel Pio, ange de visage, ange par le costume, ange par le port et la grâce extérieure, ange par la chasteté, il était à tous égards un ange. La pureté de son âme, écrit Razzi, éclairait particulièrement son visage très gracieux et très aimable, où se reflétaient la beauté et la candeur qui le rendaient agréable à Dieu.

Il avait une telle dévotion aux noms de Jésus et de Marie, il les redisait avec tant de suavité, qu'il semblait recueillir avec sa langue du miel sur ses lèvres, après les avoir prononcés. Aussi, l'appelaient communément Ange de Jésus-Marie, au lieu d'Ange de Porta-Solis, du nom de sa famille.

Agé seulement de 13 ans, il embrassa l'Institut des Frères-Prêcheurs dans le couvent de Pérouse, pendant que le Pape Benoît XI occupait la chaire de Saint-Pierre.

Soutenu par la ferveur de son esprit, Ange ne trouva rien de trop difficile dans la pratique exacte de sa Règle. Aussi le vit-on marcher toujours de vertu en vertu, et devenir tous les jours plus pénitent, plus intérieur, plus zélé pour les observances régulières, et plus appliqué à tout ce qui pouvait le mettre en état de travailler avec fruit au salut du prochain et à l'édification de l'Eglise. Lorsqu'il eut achevé ses études de théologie et passé quelques années dans la méditation des Livres saints, on le chargea successivement de l'emploi de professeur et de celui de prédicateur. Il remplit le premier dans plusieurs couvents de la Province romaine et le second dans les plus célèbres villes d'Italie. L'un et l'autre firent connaître qu'il n'y avait rien de médiocre dans ses talents ; mais ce fut principalement dans le ministère apostolique qu'il les employa avec succès pour le salut des âmes. On assure que Dieu se servit de ses prédications et de ses exemples pour la conversion d'une infinité de pécheurs, et surtout de femmes plongées dans le désordre et de Juifs obstinés. Celles-là, ouvrant enfin leur cœur à des sentiments de pénitence, quittèrent leur vie coupable pour vivre désormais selon les règles de la modestie et de la piété chrétiennes, dans le silence et la retraite. Et plusieurs entre les Juifs, instruits et touchés en même temps par l'onction des paroles du saint prédicateur, reconnurent le véritable Messie promis à leurs ancêtres ; ils reçurent la grâce du baptême et firent publiquement profession de la foi de Jésus-Christ.

Partout où le bienheureux Ange de Pérouse portait la parole de Dieu, on constatait un admirable changement des mœurs ; on

eût dit que le démon de la discorde fuyait devant lui ; c'est ce qu'on vit avec admiration particulièrement à Florence. Cette grande ville, depuis longtemps le théâtre des guerres civiles et des plus cruelles factions, semblait être sur le penchant de sa ruine. Notre zèle prédicateur entreprit d'y rétablir le calme, en faisant cesser les querelles, les haines, les anciennes inimitiés, et réconciliant, en vue du bien public, les familles les plus considérables de la ville. Il eut le bonheur d'y réussir. Et les Florentins, à qui plusieurs du même Ordre avaient rendu des services signalés dans de semblables occasions, furent redevables à la prudence et à la sagesse de cet homme apostolique, de la paix, dont ils jouirent quelque temps.

Un succès si peu attendu et l'éclat des vertus du P. Ange lui acquirent une si haute réputation, que la vénération du peuple à son égard fut portée presque à l'excès. On ne se contentait point de le suivre avec empressement pour entendre ses prédications, on l'entourait de toutes parts, lorsqu'il allait monter en chaire et lorsqu'il en descendait. Les uns demandaient à l'envi le secours de ses prières, les autres voulaient baiser ses habits ou recevoir sa bénédiction ; la foule était si grande qu'on fut quelquefois obligé de mettre des gardes, pour écarter les plus indiscrets et empêcher que le Serviteur de Dieu ne fût étouffé au milieu de cette multitude.

Le Pape Jean XXII, vers le commencement de son pontificat, le mit au nombre des pénitenciers apostoliques, dans l'église de Saint-Pierre à Rome ; et, quelques années après, c'est-à-dire en 1324, Sa Sainteté le nomma évêque de Solz, ville alors considérable dans le royaume de Sardaigne, mais qui a été depuis entièrement ruinée. Le zèle du pieux prélat l'appliqua d'abord à instruire ces insulaires, à adoucir ou à former leurs mœurs, à abolir quelques coutumes pleines de superstition et à faire connaître les véritables pratiques de la piété chrétienne. Mais pour procurer à ses peuples de bons ministres ou des pasteurs capables de les conduire à Dieu, il se rendit lui-même le modèle de son clergé ; il régla sa vie sur les saints Canons, afin d'être mieux en état de les faire observer de ceux qui devaient travailler avec lui et sous ses ordres à la sanctification des fidèles. Les différents changements qu'il fut obligé de faire dans son diocèse, pour y rétablir la discipline et le bon ordre, ne furent jamais une occasion de trouble ni de scandale aux faibles, parce que la prudence réglait toutes ses démarches, et que le zèle qui l'animait était toujours accompagné de sagesse et de douceur. Sa



charité surtout et ses libéralités envers les pauvres le faisaient aimer comme le père commun, et rien ne parut plus sincère que les larmes qu'on répandit lorsque la Providence l'appela ailleurs.

La ville de Grossetto, dans l'Etat de Sienne en Toscane, perdit en 1330 son évêque, Philippe Bencivena, de l'Ordre des Frères-Prêcheurs. Ce prélat n'occupait le siège de Grossetto que depuis deux ans, et, selon la remarque de l'abbé Ughel, c'était le premier que le Pape Jean XXII avait nommé à cette église, depuis qu'il eut ôté aux Chapitres le droit d'élire leurs évêques. La confusion presque générale que la faction de Louis de Bavière et le schisme de l'antipape Nicolas V avaient mise dans le clergé d'Italie, portèrent sa Sainteté à faire ce changement, qui parut alors utile et nécessaire pour prévenir plusieurs désordres et ôter aux schismatiques l'occasion de faire de plus grands maux. Pour les mêmes raisons, après la mort de Philippe Bencivena, le souverain Pontife voulut donner au siège de Grossetto un pasteur dont il connaissait depuis longtemps la haute piété, la fermeté épiscopale et le zèle de la religion. Ce fut dans le mois de février 1330, qu'Ange de Pérouse, après avoir gouverné fort saintement, pendant six années, le diocèse de Solz, passa de cette église à celle de Grossetto, où il continua à remplir avec la même vigilance toutes les fonctions de la sollicitude pastorale, toujours attentif à se perfectionner lui-même et à écarter ce qui aurait pu tenter la fidélité ou troubler le repos des peuples confiés à ses soins. Mais ses travaux et ses austérités abrégèrent ses jours. Moins chargé d'années que de mérites, il finit sa glorieuse carrière en faisant la visite de son diocèse, le 22 février 1334. Son corps, porté à Pérouse, fut inhumé dans l'église des Dominicains, où il avait reçu autrefois l'habit de religieux et où l'on voit encore aujourd'hui son tombeau avec cette épitaphe, que les éditeurs des *Actes des Saints* ont insérée dans leur troisième tome de février :

*Beatus frater Angelus Perusinus, ob eximiam virtutem ac vitam sanctitatem, a JOANNE XXII, Romæ pœnitentiarius electus, et ab eodem episcopus Grossetanus creatus, obiit anno 1334, Hischiæ.*





## *La V. M. JEANNE FERRY*

*Réformatrice du monastère de Notre-Dame, à Metz (\*)*

(1521)

LA vie régulière, après avoir fleuri longtemps en notre monastère de Metz, avait reçu peu à peu de graves atteintes et le relâchement s'y était introduit. La Providence suscita pour réveiller la ferveur des anciens jours, la V. Mère Jeanne Ferry. Dès l'âge de cinq ans, elle avait été placée dans le monastère de Notre-Dame, et, sous la conduite de l'Esprit saint, elle s'était préparée, dès son plus jeune âge, à être une victime d'amour, de pénitence et de zèle. Ayant pris l'habit avec le désir sincère d'être une vraie fille de saint Dominique, elle s'efforça de marcher sur les traces de son glorieux Père, sans se laisser arrêter par les exemples peu édifiants qu'elle avait sous les yeux. Le relâchement de la plupart de ses compagnes, bien loin d'étouffer en elle l'esprit de régularité, ne servit qu'à l'aviver, et elle résolut de travailler de tout son pouvoir au rétablissement de l'observance. Pendant vingt ans, elle gémit, elle pleura, elle pratiqua toutes sortes de mortifications, pour mériter cette grande miséricorde.

Le Père Claude Didier, son confesseur, religieux du couvent de Sainte-Madeleine de Metz, et qui partageait tous les sentiments de la V. Mère Jeanne, alla tout exprès à Rome pour obtenir du Révérendissime Maître général les ordres nécessaires afin d'entreprendre la réforme projetée.

Il obtint que le Vicaire général de la Congrégation réformée de Hollande enverrait des monastères de sa juridiction un nombre suffisant de religieuses pour rétablir la parfaite observance à Notre-Dame de Metz. Cinq Mères du couvent de Vestroye vinrent donc,

(\*) Mémoires de Metz. — Le monastère de Metz avait été fondé par celui de Prouille vers la fin du xiii<sup>e</sup> siècle. Le Chapitre général de 1298 en avait, dit Jean de Réchac, donné la commission au P. Raoul de Saint-Michel, lequel y travailla si efficacement qu'il en est nommé le fondateur spirituel et temporel.

sous la conduite du P. Claude Didier, en 1502, commencer à Metz cette œuvre si importante. C'étaient les Sœurs : Marguerite de Crépieul, Jeanne d'Allard, Marie de Horst, Hildegonde de Balbar, et Isabeau Lonnis.

La V. Mère Jeanne Ferry se trouva au comble de ses vœux. Mais comme la solide et véritable réforme d'une maison religieuse est un bien inestimable, Dieu voulut faire acheter celle-ci au prix de dures privations.

Dès que les Sœurs de Vestroye furent arrivées, bon nombre des religieuses de Notre-Dame, qui ne goûtaient point cet esprit nouveau de régularité, se retirèrent du monastère, emportant avec elles les provisions et jusqu'aux ameublements. La V. Mère Jeanne et ses compagnes se virent réduites à une véritable pauvreté, et obligées de gagner leur vie du travail de leurs mains. La gêne fut parfois extrême. Mais d'autre part, les consolations du ciel étaient si grandes que ces souffrances des premiers mois passèrent inaperçues. La vertu des nouvelles religieuses jeta bientôt un tel éclat que les bourgeois de la ville les prirent en haute estime et recouraient à elles dans les misères publiques ; ils les appelaient gracieusement *nos Vierges*.

Après l'heureux accomplissement de son désir, la V. Mère Jeanne vécut encore jusqu'au 23 février 1521, époque de sa bienheureuse mort. Vrai miroir de toutes les vertus chrétiennes et religieuses, elle attira de nombreuses bénédictions sur ce monastère de Metz, l'un des plus réguliers de tout l'Ordre, et où ont toujours abondé depuis lors les fruits de sainteté.





*La V. M. MARGUERITE DE BERNY*

*Religieuse du Monastère Royal de la Tieuloye*

*et une des*

*Fondatrices de celui de Ste-Catherine de Sienne, à Douai (\*)*

(1673)

CETTE Servante de Dieu naquit à Paris, l'an 1597, de parents honorables qui se retirèrent à Amiens, où le chef de la famille occupait une charge des plus considérables de la ville. Comme c'était un homme d'une probité et d'une prudence reconnue, et qu'il vivait d'une manière fort chrétienne, il veilla soigneusement sur l'éducation de ses enfants. Notre Marguerite fit paraître dès ses plus tendres années beaucoup de modestie, une grande docilité, et un vrai mépris des amusements ordinaires aux enfants de son âge.

A cinq ou six ans, elle fut placée au monastère royal de la Thieuloye, autrefois situé près d'Arras, et maintenant entièrement détruit par les malheurs des guerres. Le ciel lui inspira dès lors tant d'ardeur pour l'état religieux, que, sans avoir égard à la délicatesse de son âge et de sa complexion, elle voulait observer ce que les religieuses elles-mêmes gardaient avec tant d'exactitude : ainsi, attentive et soigneuse à orner les autels, à apprendre le chant et les cérémonies de l'église, à suivre toujours les religieuses au chœur, pour chanter les louanges de Dieu, à assister à la lecture spirituelle et à la méditation, elle partageait la ferveur et les mérites des Sœurs les plus anciennés.

Quelle que fût la piété de son père, il craignit que sa fille ne succombât bientôt sous le poids de cette vie pénitente : et, comme il apprit qu'elle demandait déjà l'habit de l'Ordre avec beaucoup d'instance,

(\*) Mém. de Douai. — Le monastère de la Thieuloye avait été fondé, en 1324, par la princesse Mathilde, fille de Robert, comte d'Artois, avec des religieuses venues des monastères de Montargis et de Lille.



il la retira dans sa maison, pour éprouver sa vocation, et l'empêcher, disait-il, de s'engager à la légère. La jeune Marguerite fut sensiblement affligée, sans toutefois perdre l'espérance de réussir dans la suite. Elle pria bientôt son père de lui permettre de retourner au monastère : mais il ne voulut point l'écouter. Ce refus lui fit répandre beaucoup de larmes. Néanmoins à force de réitérer sa demande, elle obtint ce qu'elle désirait ; car son père, craignant de s'opposer aux desseins de Dieu sur sa fille, la conduisit lui-même au monastère de Thieuloye, l'an 1612. Elle y reçut l'habit à l'âge de 15 ans, et y fit profession le 2 septembre de l'année suivante.

Ce nouvel engagement mit en plein jour ce que la grâce avait déjà opéré dans l'âme de la V. Sœur Marguerite. Comme elle n'était entrée dans le monastère que pour se donner totalement à Dieu, elle devint en peu de temps un miroir accompli de toutes les vertus. Modèle d'humilité, de douceur, d'obéissance, de candeur, de patience, de zèle et de ferveur à observer toutes les pratiques de la régularité, il est difficile de marquer en laquelle de ces vertus elle a excellé davantage. Elle s'y exerça avec fidélité jusqu'à l'âge de vingt-quatre ans, et mérita pour lors d'être choisie du ciel dans l'exécution d'un grand dessein, qui regardait la gloire de Dieu.

La V. Mère Marie de Quignon, religieuse du même monastère de Thieuloye, se sentait inspirée de faire une nouvelle fondation dans la ville de Douai, d'y établir des religieuses de l'Ordre, qui y vécussent dans la plus étroite observance ; elle communiqua son dessein au R. P. Jean des Lois, Provincial des Pays-Bas. Ce digne Supérieur, non moins zélé que cette fervente religieuse pour la gloire de Dieu et la propagation de l'Ordre, approuva sa résolution et lui promit de l'aider dans tout ce qui serait en son pouvoir. Il y travailla, en effet, avec succès : et après avoir obtenu les lettres patentes, il lui assigna pour compagne une Sœur, dont il connaissait la piété et le zèle pour l'observance régulière. Celle-ci, ravie de trouver l'occasion de contribuer en quelque chose à cette fondation nouvelle, s'engagea volontiers à faire ce voyage. La Providence néanmoins disposa autrement des choses, car cette religieuse, peu de temps après, changea de sentiment, et le P. Provincial permit à la V. Mère de Quignon de prendre la première compagne de bonne volonté qu'elle rencontrerait.

La V. Mère jeta les yeux sur notre Sœur Marguerite de Berny, laquelle considéra cette invitation comme un ordre de la Providence

qui demandait d'elle ce sacrifice. C'était, en effet, un sacrifice, de quitter une maison royale, où on avait tout en abondance, et où on vivait avec piété et régularité, pour aller créer un nouvel établissement dans une ville, où on ne trouvait ni fondateur, ni fondatrice, où on n'avait ni revenus, ni maison, ni argent pour en acheter. Cette entreprise parut hors de saison aux religieuses : et c'est dans cette vue qu'elles firent tous leurs efforts, afin d'empêcher les deux VV. Mères de quitter leur monastère.

Uniquement attentives à exécuter les desseins de Dieu sur elles, et fermant les oreilles aux plaintes de la nature, la V. M. de Quignon et sa compagne sortirent du monastère de Thieuloye pour se rendre à Douai, sans autre secours que leur confiance en Dieu et en la sainte Vierge, dont elles voulurent porter avec elles une image. Elles arrivèrent à Douai le 18 novembre 1622 et se rendirent dans une maison qu'on avait disposée en forme de monastère, du consentement de la ville et de l'évêque. Cette maison était assez grande, mais dépourvue de meubles et des moindres choses nécessaires à la vie. Cet état de pauvreté, bien prévu par nos ferventes fondatrices, loin de les rebuter, les remplit de consolation. Quelques personnes leur envoyèrent, il est vrai, du secours, mais c'était un peu de paille pour se coucher et de la bière pour se rafraîchir.

Une jeune Demoiselle, qui les avait accompagnées dans le dessein de prendre l'habit dans ce nouveau monastère, et d'y faire la première son sacrifice à l'Epoux des vierges, n'eut ni le courage ni la fermeté de rester avec ces héroïques servantes de Jésus-Christ ; effrayée de la misère et de la pauvreté où elles se trouvaient réduites, elle retourna chez ses parents. Ce départ affligea beaucoup les fondatrices ; toutefois jetant leur confiance en Dieu seul, et remettant tous leurs intérêts à sa Providence, elles commencèrent à vivre selon les observances régulières. La Messe fut célébrée dans cette maison, deux jours après, par le P. Provincial ; et les habitants de Douai, édifiés de leur conduite, eurent bientôt pour elles de la vénération. Leur misère cependant était presque toujours aussi grande, car on leur donnait peu de secours.

Les larmes et les gémissements de ces ferventes religieuses, qui attendaient tout de Dieu et qui ne demandaient que l'exécution de ses volontés, ouvrirent enfin les trésors de la Providence. Plusieurs personnes, tant ecclésiastiques que séculières, furent inspirées de soulager le nouveau monastère. On leur donna une somme considérable : onze

jeunes demoiselles reçurent l'habit de religieuses de chœur, deux autres entrèrent parmi les converses ; les bénédictions du ciel descendirent si abondamment qu'au bout de cinq ans on vit le Monastère entièrement bâti, avec l'église et les officines, et un nombre considérable de religieuses y vivre dans une exacte observance.

Nommée, dès l'origine, Sous-Prieure, la V. Mère Marguerite de Berny fut aussi chargée de l'éducation des Novices. Elle remplit cette mission importante l'espace de neuf ans, avec un zèle admirable. Elle n'eut rien tant à cœur que d'inspirer à ses religieuses une haute idée de leur vocation. Soucieuse de les prévenir dans tous leurs besoins, prompte à les soulager et infatigable à les servir dans leurs maladies, sa tendresse à leur égard excédait l'affection des mères les plus tendres. Cette ardente charité ne l'empêchait point de les punir lorsqu'elles tombaient dans quelques transgressions. Les fautes surtout qui se commettaient dans le service divin recevaient un châtiment sévère.

La V. Mère Marguerite ayant exercé plusieurs années cette charge, on en vit les heureuses suites par la piété et par la ferveur de celles qui avaient été sous sa conduite. L'assiduité aux actions de Communauté, l'exactitude au silence, la soumission aveugle aux Supérieures, un zèle ardent pour la pauvreté et pour tout ce qui porte son caractère, l'application à l'oraison, la pratique de la pénitence, la dévotion à l'Enfant Jésus et à la sainte Vierge, faisaient l'exercice ordinaire de ces jeunes Sœurs ; ce monastère devint en peu de temps un lieu de délices pour l'Epoux des vierges.

Après que la V. Mère Marguerite eut instruit les Novices pendant neuf ans, la Communauté l'élut Prieure. Elle succéda à la V. Mère Marie de Quignon, qui avait gouverné cette maison l'espace de vingt ans avec grand zèle et beaucoup de prudence. Cette charge fit briller d'un nouvel éclat les excellentes vertus de la Servante de Dieu : son zèle et sa fermeté pour soutenir la vie régulière et la plus étroite observance, sa prudence et sa charité pour conduire dans les voies de la perfection celles qui lui étaient soumises, sa vigilance et son empressement à consoler les affligées, et à fortifier les faibles dans la vertu. La Communauté trouva de si grands avantages sous sa conduite, qu'elle demanda au R<sup>mo</sup> Père Général la permission de la maintenir supérieure du Monastère.

Cette grâce fut accordée, et l'obéissance seule ayant obligé l'humble Servante de Dieu à se soumettre, elle exerça cette charge pendant

douze ans avec une grande ferveur et sagesse. Cependant, comme elle se sentait accablée de vieillesse, elle renonça à toutes sortes d'emplois quelques années avant sa mort, afin de s'appliquer uniquement à Dieu, et de se préparer à aller paraître devant lui. Dans son désir de s'unir à ce souverain Bien, le temps qu'elle resta sur la terre lui semblait un long exil, et elle soupirait sans cesse après la dissolution de son corps. Elle fut enfin atteinte d'une maladie qui, en peu de jours, mit sa vie en danger. Elle reçut tous les sacrements avec une ferveur qui édifia toutes les Sœurs. Son visage et ses discours exprimaient la joie qu'elle ressentait aux approches de son céleste Epoux. Elle s'unit enfin à lui par une mort précieuse le 22 février 1673, à l'âge de soixante-seize ans. Dès qu'elle eut expiré, on aperçut sur son visage une beauté extraordinaire et l'on ne douta pas qu'elle ne jouît dans le ciel du bonheur des Saints.



## LE MÊME JOUR

1225. — A Limoges, mourut le V. P. PIERRE PHILIPPE. Il avait reçu l'habit des mains du B. P. Pierre Cellani. Il en reçut en même temps l'esprit avec tant de plénitude, qu'il fut un parfait imitateur de sa piété, de sa régularité et de son zèle pour le salut des âmes. Il mena une vie tout apostolique. Il passait les nuits en prières, et le jour à prêcher, à confesser, à consoler les affligés, ou dans quelque autre action de charité. Il avait tant de compassion pour les pécheurs qu'il voyait plongés dans le vice, qu'il priaît tous les jours et pratiquait de rudes pénitences pour leur conversion. Il mourut le premier dans cette nouvelle maison de Limoges, si féconde en saints, après y avoir donné d'illustres exemples de pauvreté, de soumission, de patience et de toutes les vertus religieuses. — (Guidonis).

1309. — En la Province de Toulouse, au couvent de Saint-Gaudens, mourut le V. P. AHDÉMAR DE SAINT-PAUL, religieux très recommandable par son éminente vertu, par le riche talent qu'il avait reçu de Dieu pour la prédication et par son zèle ardent du salut des âmes. Il contribua beaucoup à la fondation de ce couvent, par ses soins et ses prédications ; il y a enseigné le premier la théologie, et il a vécu pendant neuf ans en toute sainteté, sa vie n'étant qu'une oraison continuelle. Il mourut vers l'an 1403. — (Guidonis).



1488. — Au même couvent de Saint-Gaudens, le V. P. DOMINIQUE LAY, Docteur célèbre et prédicateur apostolique. Il signala son grand zèle pour la gloire de l'Ordre en plusieurs occasions; il avait reçu de Dieu un don si particulier de toucher les âmes et de les attirer à son service, qu'il donna l'habit, tant dans son couvent que dans plusieurs autres de la Province, à quantité de jeunes gens. Il les élevait avec soin aux pratiques de l'observance régulière, et eut la consolation de les voir remplir avec honneur les premières charges non seulement de sa Province, mais encore de l'Eglise; car il en vit deux élevés à l'épiscopat, le V. P. Arnaud de Caubera, évêque de Saint-Jean-d'Acre, dans la Palestine, lequel vint mourir à son couvent de Saint-Gaudens, le 1<sup>er</sup> jour de février 1522, et le V. P. Jean de Riperie, évêque de Gallipoli, qui décéda le 15 septembre 1538. Le V. P. Dominique persévéra dans ses exercices de piété, menant une vie sainte et exemplaire, jusqu'à l'année 1488, où il laissa la terre pour le ciel, âgé de 95 ans. — (Mémoire de Saint-Gaudens).

1630. — A Toul, en Lorraine, mourut le V. P. JEAN CROISSIER, religieux d'une profonde érudition, d'une éminente vertu et si zélé pour l'observance, qu'il en a été comme le martyr dans sa Province de France, où il tâchait de l'introduire. Il a souffert pour ce glorieux sujet de telles contradictions de la part de ceux dont la vie relâchée ne pouvait entendre parler de régularité, qu'il a été souvent contraint de chercher un asile hors de l'Ordre contre leur violence. Néanmoins par sa longue persévérance, il introduisit la réforme au couvent de Poitiers, où il fut fait Prieur. Il contribua de ses soins et de ses conseils, pour l'établir à celui de Langres, où il exerça la même charge. Il était singulièrement dévot à la sainte Vierge, et ne prêchait jamais qu'il ne tâchât d'insinuer cette sainte dévotion dans le cœur de ceux qui l'écoutaient. Il le fit avec éclat au célèbre Chapitre Provincial qui se tint à Chartres en l'année 1624, et où se trouvèrent 260 religieux. Comme il était alors un des plus considérés de sa Province, et un des plus fameux prédicateurs, on lui donna les cinq premiers sermons. Il s'en acquitta avec un glorieux succès. Il choisit pour le sujet de ces cinq sermons la dévotion que les fidèles étaient obligés de porter à la Sainte Vierge; il en prêcha les excellences, la nécessité et l'utilité d'une manière si pathétique et si touchante que tout le peuple embrassa cette dévotion et se mit de la Confrérie du saint Rosaire avec une ferveur incroyable. Le V. Père ne regardait que la gloire de Dieu et le salut des âmes; et quoiqu'il eût occupé les premières chaires de France, il prenait autant de plaisir à prêcher dans les villages, que dans les plus célèbres cathédrales du royaume. Il faisait aux pauvres paysans le catéchisme, leur apprenait les mystères de la foi, et pour se mettre à la portée de ces personnes grossières, il se servait d'histoires tirées de l'Écriture Sainte.

Enfin, son zèle pour l'étroite observance le porta à procurer la réforme à

son couvent de Toul ; non seulement il l'y établit, mais il gagna encore si absolument les RR. Pères René Chaillau et René de Beaulieu, et leur fit si évidemment connaître la nécessité d'unir leur couvent à ceux de la Congrégation réformée de S. Louis, qu'ils approuvèrent son dessein et sollicitèrent eux-mêmes auprès du Révérendissime Père Général les patentes nécessaires. On eût dit qu'il n'attendait que la consommation de ce grand ouvrage pour couronner une vie si sainte ; car il tomba malade sitôt que l'union fut faite, et mourut de la mort des justes peu de jours après. On rapporte de lui, qu'exorcisant un possédé proche de Toul, le diable lui dit mille injures. Le V. Père se moqua de lui, et voyant qu'il refusait opiniâtrement de sortir par la vertu des exorcisations, il mit son scapulaire sur la tête du possédé, lequel se mit à crier d'une manière lamentable, qu'il brûlait et qu'il ne pouvait souffrir ce scapulaire. Après avoir longtemps hurlé, criant toujours qu'il brûlait, le démon quitta le corps du malheureux possédé, vomissant mille imprécations contre le V. Père qui le forçait d'en sortir. — (*Ex Rel. fid.*)

1640. — A Pampelune, au couvent de Saint-Jacques, mourut le V. P. JEAN DE LOZIANO, célèbre professeur de la première chaire de l'Université. Il unit inséparablement la piété à la doctrine, et son zèle ardent pour le salut de ses Frères, qu'il voyait dans un danger manifeste par la vie relâchée qu'ils menaient, lui fit prendre la résolution de rétablir l'observance. Il persuada si efficacement à plusieurs religieux d'embrasser une vie plus régulière et de s'adonner à toutes les pratiques de la vie intérieure, qu'il réforma plusieurs couvents. Il aida puissamment cette réforme par son exemple et par les doctes écrits qu'il composa dans le but de prouver l'obligation où l'on est de garder la Règle et les Constitutions pour correspondre fidèlement à la grâce de sa vocation. Il mourut avec l'estime générale des religieux et des séculiers, vers l'année 1640.

1644. — A Lyon, au couvent de Notre-Dame de Confort, le pieux Frère CLAUDE PARADIS, fils de Louis Paradis, écuyer, conseiller, notaire et secrétaire du roi, maison et couronne de France, en la ville de Lyon. Il alla dans sa jeunesse au service de Sa Majesté, et il y resta pendant environ dix ans, d'abord en Allemagne, ensuite en Italie. A son retour, il y avait près de deux années qu'il persistait à demander d'être reçu dans le couvent des Dominicains de cette ville, en qualité de Frère convers, lorsque les religieux qui composaient la communauté, voyant sa persévérance, consentirent, le 14 mars 1636, à l'admettre en leur compagnie. Reçu à la profession, tout son soin fut d'être un vrai enfant d'obéissance. Il termina pieusement ses jours au mois de février 1644. — (*Mém. de Lyon.*)

15.. — A Valence, en Espagne, mourut la V. M. MARGUERITE DE BLEDA, célèbre par les victoires fameuses qu'elle a remportées sur les démons

pendant le cours de sa vie. Elle vécut dans une virginité perpétuelle, dans une continuelle contemplation des choses célestes, et dans des mortifications terribles qui l'ont rendue une imitatrice fidèle de la séraphique sainte Catherine de Sienne, aussi bien que l'expression de ses héroïques vertus, qu'elle a parfaitement imitées. C'est l'éloge que le Chapitre général de l'Ordre lui donne, et que le V. P. Jean de Réchac a tiré des Actes des Chapitres : *Valentiæ V. Soror* Margareta de Bleda, *Virgo in cœlestium contemplatione, corporis afflictione, et in dæmones victoriis illustris, sanctæque Catharinæ Senensis imitatrix.* — (Jean de Réchac).

1629. — En Portugal, la V. Sœur ISABELLE DU SAINT-ESPRIT. Dès sa jeunesse elle eut pour directeur le V. P. Louis de Grenade, ce grand Maître de la vie spirituelle. Elle profita avantageusement sous sa conduite, et parvint à un degré de perfection qui lui a mérité une place honorable dans les Actes du Chapitre général de l'Ordre, tenu à Rome l'an 1629.

Le V. P. Louis de Grenade l'habitua de bonne heure à toutes les pratiques de la vie spirituelle, et il sut lui inspirer une si grande aversion du monde, qu'elle résolut de consacrer sa virginité à Jésus-Christ, et de le prendre pour son unique époux. Elle en fit vœu entre les mains de son saint directeur, et reçut de ses mains l'habit du Tiers-Ordre dans l'église de Saint-Dominique de Lisbonne. Une fois consacrée au service de Dieu, elle ne sortit plus de sa chambre, que pour aller le matin et le soir assister à l'Office divin dans l'église de Saint-Dominique. A l'exemple du V. P. Louis de Grenade, son père spirituel, sa vie n'était qu'oraison. Dans ces saints entretiens, Dieu l'enrichissait de grâces et de dons extraordinaires. Elle y éprouvait souvent des ravissements et des extases.

Le diable se servit de mille stratagèmes, pour la décourager. Il lui apparaissait souvent sous des formes hideuses, capables de lui glacer le sang dans les veines; mais cette généreuse servante du Christ demeurait intrépide, et se moquait de sa malice et de tous ses efforts. Une fois, comme elle sortait d'une haute contemplation tout absorbée en Dieu, et qu'elle se disposait à réciter son Office, le diable se mit à faire mille singeries en sa présence, pour la détourner de l'application qu'elle apportait à la prière; mais voyant ses ruses inutiles, il prit une forme monstrueuse, essayant de lui inspirer de la peur. Sœur Isabelle ne s'effraya point; au contraire, appelant le démon, elle lui dit sur le ton du commandement de tenir la chandelle, et de l'éclairer sans remuer pendant qu'elle réciterait son Office. Le diable obéit, mais il ne put s'empêcher de lui témoigner qu'il souffrait étrangement d'être forcé par la volonté souveraine d'exécuter ce qu'elle lui ordonnait. Il ne laissa pas de continuer ses grimaces, et de crier comme si la chandelle lui eût brûlé les doigts, afin de lui causer de la distraction. Il ne put y réussir, car notre Sœur dit toutes ses prières avec une aussi forte application que si cet ennemi de son salut n'eût pas été arrêté devant elle par des chaînes invisibles. Après

l'avoir tenu quelque temps en cet état, et lui avoir reproché son orgueil et sa malice, elle le chassa de sa présence.

Ayant passé cinquante ans dans tous les exercices d'une solide piété, et d'une austère pénitence, Sœur Isabelle allait couronner une vie si parfaite par une sainte mort. Dieu lui en donna quelque avertissement. Elle communia tous les jours, jusqu'à ce que sentant ses forces diminuer, elle pria qu'on lui administrât le Viatique, et qu'on lui donnât l'Extrême-Onction. Après avoir reçu les grâces de ces deux Sacrements, elle ne fit plus que s'entretenir avec son Crucifix par des colloques tendres et affectueux, dans lesquels elle mourut saintement en l'année 1629, le 22 février.

Toute la ville de Lisbonne semblait accourue au couvent de Saint-Dominique, pour assister à ses funérailles; l'église fut remplie d'hommes et de femmes de toute condition, implorant la protection de cette vertueuse défunte. Dans l'opinion qu'ils avaient de sa sainteté, leur piété passa plus avant, car, voulant avoir de ses reliques, il coupèrent ses habits. Dieu fit plusieurs miracles à cette occasion. La multitude était si grande, qu'il fut impossible de l'enterrer pendant le jour; on attendit la nuit où la foule s'étant écoulée, on l'enterra près du chœur, aux pieds de son saint directeur, le V. P. Louis de Grenade. Jusqu'à ce qu'il fût mis dans le tombeau, son corps exhala une odeur céleste. — (Sousa).

1658. — Au monastère de Prouille mourut la très vertueuse Mère GABRIELLE D'ANTOIGNAC. Elle s'est rendue très recommandable par son assiduité continuelle au chœur le jour et la nuit, par son attachement à suivre les exercices de la Communauté, par son application à la prière, par la pratique de plusieurs mortifications, et par sa vigilance exacte dans la charge de Sous-Prieure, qu'elle a exercée avec beaucoup de zèle. On rapporte de cette fervente épouse de Jésus-Christ qu'étant grièvement malade, et tellement dégoûtée de toutes choses, qu'elle ne pouvait rien prendre, elle dit aux Sœurs qui la servaient, et qui étaient fort affligées de ne la pouvoir soulager : « Mes Sœurs, ne vous inquiétez point, Dieu y pourvoira, j'ai une grande confiance en sa bonté souveraine. » A peine eût-elle proféré ces paroles, que les religieuses virent entrer dans la cellule, un oiseau, dont la chair est très délicate, lequel après avoir quelque temps voltigé, se vint reposer sur la table, où il se laissa prendre. La V. Mère en mangea, avec action de grâces de ce qu'il avait plu à Dieu de subvenir si amoureusement à son désir; elle passa de cette vie à l'éternité bienheureuse, l'an 1657. (Mém. de Prouille).

1673. — A Rome, au monastère de Sainte-Marie-Madeleine, la V. Mère MARIE VIRGINIE ALTIERI, sœur du Pape Clément X. Elle s'était consacrée fort jeune au service de Dieu dans cet illustre Sanctuaire, un des plus fameux de Rome par la très étroite observance dans laquelle ces fidèles



épouses de Jésus-Christ vivent avec édification. Elle était un miroir de vertu et de régularité, et si exacte à toutes les pratiques de la vie spirituelle, en usage dans cette sainte maison, particulièrement à l'oraison et à tous les exercices de la pénitence, que les religieuses l'élurent plusieurs fois Prieure. Elle a saintement rempli tous les devoirs de cette charge, s'étudiant à porter ses Sœurs à la perfection plutôt par ses exemples et par ses actions, que par ses paroles.

L'exaltation au souverain Pontificat du cardinal Altieri, son frère, ne lui enfla point le cœur. Sa profonde humilité lui fit rejeter avec un généreux mépris la qualité de princesse avec laquelle on la voulut traiter, et elle ne s'est jamais servie du grand crédit que sa vertu et sa naissance lui donnaient auprès du Pape, son frère, que pour rendre service à l'Ordre, ou pour lui recommander les nécessités des pauvres. Elle mourut saintement, âgée de soixante-dix-sept ans, le 22 février 1673. La lettre circulaire que le R<sup>m</sup> P. Général envoya à tout l'Ordre, à l'occasion de sa mort, dit ces remarquables paroles : *Quoad vixit, assidua mortificationis, pietatis, Religionis, omniumque virtutum exemplar fuit singulare, vivumque perfectionis magisterium.* — (*Ex Epist. Circul.*)





## XXIII FÉVRIER

*Le V. P. PONCE DE LEPARRE*

*Cinquième Provincial de la Province de Toulouse (\*)*

(1254)



LE V. P. Ponce, un des premiers et des plus saints religieux de l'Ordre, naquit à Lesparre, petite ville du diocèse de Bordeaux. On ne sait pas précisément dans quel couvent il prit l'habit. Quelques-uns pensent que ce fut à Toulouse ou à Bayonne. Il paraît peu probable que ce soit à Bordeaux, car il n'y eut de couvent dans cette ville, qu'en 1230, et le V. Père était déjà Provincial en 1236. Il est vrai que dans les commencements de l'Ordre, on ne s'arrêtait pas aux formalités qui se gardent aujourd'hui, et que le B. P. Jourdain fut élu Général deux ans et demie après avoir reçu l'habit. Quoi qu'il en soit, le V. P. Ponce commença la carrière de la perfection chrétienne et religieuse avec une ferveur peu ordinaire, et on peut dire qu'il en jeta les heureux fondements sur les montagnes élevées, c'est-à-dire sur les exemples des saints et savants Pères qui florissaient dans la première Province de l'Ordre.

Le V. P. Guidonis, qui a fait son éloge, écrit qu'il avait reçu de Dieu avec plénitude le double esprit de son patriarche saint Dominique : un esprit de zèle pour la défense de l'Eglise et pour l'extirpation des hérésies, et un esprit de charité pour le salut des âmes. Aussi lui

(\*) Guidonis.

donne-t-il la force d'un lion et la douceur d'un agneau, *Leo virtute, agnus mansuetudine*, le comparant à Judas Machabée dont l'Ecriture dit : *Similis factus est leoni in operibus suis, et sicut catulus leonis rugiens in venatione*, (1. Mach. 3), et au Prophète Elie, dont le zèle ardent pour la gloire de Dieu reprenait les princes et les rois quand ils s'écartaient de leurs devoirs et refusaient de rendre à Dieu leurs adorations ou leur reconnaissance. *In diebus suis non pertimuit Principem, et potentiâ nemo vicit illum, nec superavit illum verbum aliquod.* (Eccl. 48).

C'est avec beaucoup de justice qu'on rappelle ici la fermeté de ces zélateurs de la gloire de Dieu, étant donnés la constance magnanime et le zèle généreux que le V. Père fit paraître pour extirper les erreurs des Albigeois dans le Languedoc, et l'intrépidité qu'il témoigna dans ses démêlés avec le comte de Toulouse, homme violent qui était partisan de l'hérésie, et qui l'appuyait de son crédit et de ses armes. Le Comte employa les menaces et la force pour empêcher le V. Père de prêcher contre ceux de la secte, de les rechercher et de procéder contre eux ; mais toujours prêt à mourir pour la vérité de notre sainte foi, le V. Père Ponce ne relacha rien de sa fermeté, prêcha fortement contre cette détestable hérésie, et continua ses perquisitions. Il parvint à ramener beaucoup de pauvres égarés au giron de l'Eglise, sa plus grande peine fut de résister à quelques prélats qui s'étant laissés gagner par le comte de Toulouse, faisaient tous leurs efforts pour l'attirer lui-même à leur parti.

Il déplora leur complaisance scandaleuse et prêcha plus que jamais contre les hérétiques, et contre ceux qui les protégeaient. La fermeté héroïque du V. P. Ponce le distingua parmi tous les autres Inquisiteurs, comme le remarque le V. P. Guidonis : *In isto vigit constantia mentis infrangibilis.*

Sur son avis le pape Grégoire IX établit Inquisiteurs plusieurs religieux de l'Ordre. Le V. P. Ponce les encourageait à exécuter vigoureusement les intentions du Pape. L'hérésie, en effet, est un chancre dangereux qui ronge le corps mystique de l'Eglise ; quand la douceur est impuissante à le guérir, il faut employer le fer et le feu, et extirper les membres pourris de peur qu'ils ne corrompent les autres parties du corps.

Son application à combattre l'hérésie et à retirer les pécheurs de leurs habitudes vicieuses n'empêchaient point le V. Père de remplir parfaitement tous les devoirs de sa charge de Provincial, de travailler

à étendre l'Ordre, et à porter à la perfection tous les religieux qui étaient sous sa conduite. Il reçut le couvent de Périgueux et celui de Carcassonne, pour l'établissement duquel il obtint des Lettres patentes du roi saint Louis, datées du Bois de Vincennes, l'an 1247. Il accepta l'emplacement qu'on lui offrit à Agen, et sur lequel on bâtit un couvent l'an 1249. Ce fut lui qui commença à tenir tous les ans son Chapitre provincial. Les ordonnances qu'il y fit, montrent l'exactitude avec laquelle on observait la discipline religieuse ; elles sont d'une si grande édification, qu'elles méritent bien d'être conservées à la postérité.

Au premier Chapitre provincial qu'il tint à Toulouse en 1239, il fut ordonné qu'on enverrait des visiteurs dans tous les couvents du Languedoc et de la Provence, qui composaient pour lors la Province Toulousaine, afin de s'informer si les religieux s'acquittaient exactement de leurs devoirs, et de châtier et de corriger sévèrement ceux qui seraient trouvés négligents ; qu'on avertirait les Prieurs qui n'auraient pu venir au Chapitre, des défauts remarqués dans leurs personnes ou dans leur conduite, et qu'on leur imposerait quelque pénitence ; qu'on ne tiendrait pas pour une infraction du silence, qu'on est obligé de garder à table, le cas où les religieux en voyage parleraient en prenant leur réfection sur le bord de quelque fontaine, ou dans quelque bois écarté du grand chemin ; qu'on honorerait très particulièrement les religieux de saint François, pour conserver dans les enfants l'amitié que Dieu avait fait naître entre notre Père saint Dominique et ce grand Saint ; que les Prieurs ne tiendraient point leurs Chapitres accoutumés quand le R. P. Provincial serait dans leurs couvents.

L'année suivante 1240, bien qu'obligé de se trouver au Chapitre général de Bologne en Italie, le V. Père Ponce ne laissa pas de tenir le sien au couvent de Cahors. Il y fit ordonner qu'on ne prononcerait jamais son avis sur les difficultés proposées, qu'après mûre délibération ; que dans les conversations, personne ne parlerait avant que celui qui avait commencé de dire quelque chose n'eût achevé ; qu'on se tiendrait soigneusement sur ses gardes dans les entretiens familiers avec les personnes du monde, de peur de donner trop dans leur sens par complaisance ou par timidité, parce que suivant l'oracle de Jésus-Christ, les enfants du siècle sont plus sages dans la conduite de leurs affaires, que ne sont les enfants de lumière ; qu'on ne s'ingérerait jamais à se mêler de mariage, et à s'intriguer pour faire des alliances ; qu'on



ne critiquerait point les paroles des Prédicateurs, mais qu'on leur porterait grand respect ; qu'on ne crierait point dans les disputes, ou chacun devait soutenir ses opinions avec force, mais avec modestie, *sicut decet sanctos* ; que les Chantres feraient leurs inclinations après avoir entonné ; qu'on recevrait avec soumission les ordonnances des Chapitres sans en examiner les motifs ou la nécessité ; qu'on réprimerait un zèle indiscret et trop intéressé que quelques-uns témoignaient pour le bien particulier de leur couvent, ou, comme portent les termes de l'original, *de stulte zelantibus pro suis domibus* ; que le Maître des étudiants corrigerait les Novices des fautes touchant l'étude, et qu'il leur en imposerait pénitence.

Dans son troisième Chapitre tenu à Limoges, il ordonna qu'on fut plus exact à garder le silence ; qu'après les suffrages on n'allât point chuchoter aux portes des cellules des religieux sous quelque prétexte que ce fût ; qu'on s'honorât réciproquement les uns les autres ; qu'on ne remît point à un autre Chapitre ce qu'on pouvait dire présentement ; qu'on ne parlât point aux séculiers aux lieux défendus par les Constitutions, c'est-à-dire au cloître, si les Frères y sont enterrés, au dortoir, au réfectoire, etc. ; qu'on évitât les superfluités dans le manger, et que les religieux ne s'entretinssent jamais de ces choses ; que les Supérieurs usassent de modération dans les corrections qu'ils sont obligés de faire à leurs religieux, particulièrement quand ils les voient troublés, de peur de les jeter dans quelque emportement.

En 1242, arriva l'illustre martyr du B. Père Guillaume Arnaud et de ses compagnons. Les hérétiques Albigeois les avaient immolés à leur fureur, ne pouvant supporter le zèle de ces intrépides Inquisiteurs, qui s'acquittaient courageusement de leur charge. Le fauteur du crime était le comte de Toulouse. Il avait attiré les victimes à la campagne dans sa propre maison, où il les livra à la rage des sectaires qui les massacrèrent à coups d'épée, comme nous le verrons plus amplement le 29 mai. Le sang de ces glorieux Martyrs enflamma le zèle du P. Ponce et celui de ses religieux ; ils firent à l'hérésie une si vive guerre, qu'en peu de temps elle fut entièrement extirpée des environs de Toulouse, et comme si le V. P. Provincial et ses Définites eussent plutôt attendu la conversion de ces hérétiques de leur exacte observance des Constitutions, que de la diligence des Pères Inquisiteurs, il fut ordonné au Chapitre qu'on n'irait point à cheval sans une évidente nécessité et sans permission ; pour inculquer l'esprit de pauvreté, on défendit de porter de l'argent et même d'en demander, mais

on permit que d'autres personnes procurassent aux Frères en voyage, ce qui leur serait nécessaire dans ces occasions ; il fut même encore ordonné que dans quelque lieu qu'ils passassent s'il y avait un couvent de l'Ordre, il ne manquassent pas de se trouver au Chapitre, avec ordre aux Supérieurs de les reprendre de leurs défauts. On défendit aussi aux Inquisiteurs sous précepte formel, d'imposer de peine pécuniaire ; et dans le Chapitre qu'il tint l'année 1244 à Cahors, il fit ajouter à cette ordonnance, de ne point souffrir qu'on employât les Frères convers dans les affaires de l'Inquisition, parce qu'étant obligés à la quête, on aurait pu les accuser d'agir par intérêt. Grâce à ce zèle désintéressé, le V. P. Ponce animait puissamment les Inquisiteurs à avancer les affaires de la foi. Toutes les autres ordonnances de ce Chapitre ne sont que pour conserver la régularité, et maintenir l'Ordre dans sa ferveur ; en conséquence, il fit ordonner qu'on examinerait soigneusement la vocation et le mérite de ceux qui demanderaient l'habit, défendant sous de rigoureuses peines d'en recevoir aucun qui ne pût garder les austérités de l'Ordre, et qui ne fût capable d'y rendre service ; ce qu'il fit confirmer dans le Chapitre qu'il tint à Avignon en 1245, avec défense aux Supérieurs de dispenser qui que ce fût en ce point ; il voulait qu'on ne reçût que des personnes vertueuses et d'une grande espérance, *nec alios nisi valde dignos recipiant*, comme porte le manuscrit du V. P. Guidonis.

Dans son Chapitre de l'année 1246, et dans celui de 1247, il eut à cœur de faire ordonner qu'on occupât fortement les novices à l'étude, et qu'on ne les en détournât point ; dans ce but, il arrêta qu'ils n'iraient plus aux enterrements, excepté pour le fondateur ; qu'on n'écrirait point de lettres pour demander des nouvelles et que celles qu'on enverrait respireraient la piété et l'esprit de la religion ; qu'on ne se mêlerait point des affaires temporelles des séculiers, enfin, il recommanda aux religieux que, s'ils voyaient des divisions dans la ville, ils n'embrassassent aucun parti, pour être plus en état de procurer la paix.

Dans le dernier Chapitre qu'il tint à Marseille l'an 1248, ce grand zélateur de la vie régulière fit ordonner que les religieux qu'on aurait cédés aux Evêques, pour leur servir de compagnons, seraient obligés d'assister aux Chapitres comme les autres, pour être corrigés de leurs défauts par les Prieurs dans le district desquels ils se trouvaient.

Le V. P. Ponce gouverna saintement sa Province pendant 12 ans consécutifs avec un si grand exemple de régularité et de vertu,

que sa vie était un modèle de perfection, et avec tant de fatigues, qu'on ne saurait comprendre comme il les aurait pu supporter sans un secours extraordinaire du ciel, soit qu'on regarde la vaste étendue de sa Province, qu'il visitait continuellement, soit qu'on considère la nécessité d'assister aux Chapitres généraux, qui se tenaient pour lors immanquablement tous les ans.

Après avoir terminé son Provincialat, le V. Père se retira au couvent de Bordeaux, pour vaquer uniquement à Dieu, et trouver dans cette retraite, après laquelle il soupirait depuis longtemps, plus de facilité à la contemplation, à la pénitence, et à tous les exercices de la vie intérieure. On eut dit, à voir sa ferveur, qu'il commençait un nouveau noviciat ; ce fut en l'année 1254, qu'il quitta la terre pour s'aller reposer dans le sein de Dieu, des grands travaux constamment endurés ici-bas, pour sa plus grande gloire. Il a été le cinquième Provincial de cette célèbre Province.



### *Le V. P. JEAN DES MOULINS*

*XX<sup>e</sup> Général de l'Ordre et Cardinal (\*)*

(1358)

D'APRÈS le sentiment le plus commun, et sans doute le plus probable, le V. Père Jean des Moulins, naquit dans le diocèse de Tulle, et peut-être, dans la paroisse de la Garde, en un lieu appelé aujourd'hui la Molineyrie, proche la terre de Daumar. L'étroite union qui fut toujours entre notre cardinal Gérard de Daumard et Jean des Moulins peut confirmer cette opinion ; d'autant mieux que l'on sait que l'un et l'autre avaient embrassé à peu près dans le même temps l'institut des Frères-Prêcheurs, dans le même couvent de Brive, en Limousin.

Depuis qu'il se fut consacré au service du Seigneur, le V. P. Jean

(\*) Tournon.

des Moulins fit de si beaux progrès dans l'étude des sciences, surtout des divines Ecritures, qu'il remplit avec autant de fruit que de réputation tous les emplois qui lui furent confiés. Il s'était déjà fait un grand nom dans le saint ministère de la parole lorsqu'il commença d'enseigner dans l'Université de Paris. Ce fut cependant à Avignon selon le continuateur de Guidonis, que Jean des Moulins prit le grade de Docteur, la première année du pontificat de Clément VI et par un ordre exprès du même Pape. Dès qu'il fut honoré de ce titre, Sa Sainteté le nomma Inquisiteur de la foi, dans la province du Languedoc, et bientôt après le fit son théologien, ou Maître du sacré palais, emploi, dont il remplit avec honneur toutes les fonctions de 1345 jusqu'en 1349, où il fut élu Supérieur général de tout son Ordre, dans le Chapitre de Barcelone.

Jean des Moulins ne s'était pas trouvé dans cette assemblée; mais son mérite le distinguait avec tant d'avantage, parmi un grand nombre de personnages illustres, que son élection fut faite avec autant d'unanimité que de promptitude. Dès qu'il eut appris la nouvelle, comptant sur la grâce d'en haut, il se proposa de ne rien oublier pour rendre à son Ordre sa première beauté et tout son éclat. Cela devait paraître d'autant plus difficile que les circonstances ne pouvaient être plus fâcheuses. Le fléau redoutable de la peste, qui depuis deux ans affligeait presque tous les royaumes, avait surtout désolé les maisons religieuses, et réduit presque à rien les communautés autrefois fort nombreuses. Pour soutenir la ferveur ou relever le courage de ce petit nombre de sujets, épargnés par le mal contagieux, et prévenir en quelque manière les funestes suites, qu'on avait lieu d'appréhender, il fallait un homme du caractère de notre nouveau Général, régulier, ferme, rempli de zèle et de confiance en Dieu, mais en même temps doux, charitable, laborieux, capable de donner l'exemple de toutes sortes de bonnes œuvres, en un mot, un homme assez sage et assez prudent pour prendre les mesures nécessaires, afin de remplir, s'il était possible, le vide affreux, que la mortalité avait causé généralement dans tous les monastères, sans recevoir néanmoins des sujets plus propres à augmenter toutes ces pertes qu'à les réparer.

Le vigilant Général se rendit également attentif à l'un et à l'autre; et il avertit tous les Supérieurs, soit des Provinces, soit des maisons particulières, de veiller avec une extrême attention sur ces deux points, principalement sur le second, qu'il jugeait avec raison être d'une plus grande conséquence. En effet, on ne connaît point d'Ordre



religieux qui ait absolument péri faute de sujets ; mais il y en a que trop, dont des sujets indignes ont causé la perte et la ruine entière. Dans cette grande disette de religieux, Jean des Moulins révoqua d'abord toutes les exemptions ou dispenses, que ses prédécesseurs avaient accordées, à plusieurs en particulier ; afin que chacun appliqué désormais, selon ses forces et ses talents, à remplir les devoirs communs de son état, on pût toujours continuer et le Service divin, et le ministère de la prédication pour le salut des âmes. Son exemple excitait la confiance et le zèle de ses Frères.

Parmi les réglemens de Jean des Moulins, on remarque surtout sa vigilance à maintenir la liberté des élections, sa fermeté pour faire exactement observer les lois touchant la clôture des monastères, sa sage retenue à ne point multiplier sans nécessité les préceptes formels, moins encore les censures, puisque les uns et les autres peuvent devenir des pièges pour les faibles. Mais on ne doit pas moins admirer le zèle, qu'il fit paraître dans toutes les occasions pour l'avancement ou le rétablissement des études, qui commençaient à languir. Il voulut que tous les couvents de son Ordre en France contribuassent selon leurs facultés, à l'entretien des étudiants qui faisaient leur cours dans le collège de Saint-Jacques à Paris ; et que ceux de la Province d'Angleterre en fissent de même en faveur de ceux du couvent d'Oxford ; parce que l'une et l'autre maison se trouvaient dans l'impuissance de fournir aux besoins de tous ceux qui faisaient leurs exercices scolastiques dans ces deux Universités ; et qu'on ne pouvait d'ailleurs en diminuer le nombre sans un préjudice visible des études. Ce fut sans doute pour le même motif que ce saint Général approuva le beau projet que le Dauphin de Vienne, Humbert II, lui avait communiqué dans son château de Beauvoir, mais dont la mort de ce prince empêcha l'exécution !

Pendant les dix-huit mois que Jean des Moulins fut chargé du gouvernement de son Ordre, il ne parut occupé que du soin de rétablir la discipline régulière dans les anciennes maisons, et de leur procurer des sujets propres à remplacer un jour ceux que la contagion avait enlevés, ou qui s'étaient généreusement exposés eux-mêmes pour leurs Frères dans l'exercice de la charité et du ministère apostolique.

Citons, en passant, un trait de ce dévouement héroïque. La ville de Carcassonne avait été si maltraitée par le fléau qu'à peine sur vingt personnes en restait-il une. Tous les Frères-Mineurs moururent avant que nos Pères fussent atteints de ce mal terrible ; ceux-ci, tous les

matins, le Prieur en tête, allaient ensevelir les Pères de Saint-François morts la nuit précédente, personne ne se présentant pour leur rendre ce bon office. La peste pénétra à la fin dans notre couvent et enleva les deux tiers des religieux.

Le V. Père Jean des Moulins visitait ces couvents désolés, pour y fortifier les courages et relever la discipline lorsque le Pape Clément VI, l'ayant appelé à Avignon, l'honora de la pourpre romaine, dans sa troisième promotion de cardinaux, qui fut faite le vendredi des Quatre-Temps, 17 décembre 1350, en présence du roi très chrétien, Jean, fils et successeur de Philippe de Valois. Je ne sais si l'Ordre de Saint-Dominique eut en cette occasion un plus juste sujet de se réjouir que de s'attrister de l'honneur fait à son Général. Le bien que le V. Père Jean des Moulins avait commencé de faire, et qu'il pouvait longtemps continuer avec succès dans toute l'étendue de son Ordre, aurait certainement dû le faire regretter de tous ceux qui avaient quelque zèle pour le maintien de la régularité, si la Providence ne les eût en quelque manière dédommagés par le digne successeur qu'on lui donna l'année suivante dans le Chapitre assemblé à Castres.

L'érudition, la prudence et les talents du nouveau Cardinal ne furent point inutiles au Pape Clément VI, non plus qu'à son successeur Innocent VI. Aussi l'honorèrent-ils toujours l'un et l'autre d'une confiance si particulière que, pendant tout le temps qu'il porta la pourpre, il n'eut jamais la liberté de s'éloigner de la cour, les Souverains Pontifes voulant toujours l'avoir auprès de leur personne et savoir son sentiment dans tout ce qui se présentait à examiner ou à décider, dans les matières de religion ou dans les autres affaires qui occupaient alors le Saint-Siège. Ciaconius, après un auteur plus ancien, le compte parmi les plus illustres cardinaux, qui relevaient l'éclat de leur dignité par le mérite de leurs vertus et par leur doctrine. Il ajoute que dans ses moments de loisir le cardinal de Sainte-Sabine s'occupait aussi agréablement qu'utilement, ou à lire les ouvrages des meilleurs auteurs, ou à en composer lui-même quelques-uns qu'il nous a laissés. Tous les historiens ont parlé en particulier de son traité de la *Réparation du genre humain*, et d'une lettre que ce savant Cardinal avait écrite à l'Inquisiteur de Barcelone, à l'occasion de la dispute touchant le sang de Jésus-Christ répandu au temps de la Passion. Cette lettre, qui fut écrite dans le mois de juillet 1351, servit à terminer alors la dispute dans le lieu même, où elle avait pris naissance ; mais cela n'empêcha pas qu'elle ne fût depuis souvent renouvelée avec beaucoup de vivacité.

Cependant le pape Clément VI, était mort le sixième jour de décembre 1352, après avoir tenu le Saint-Siège, dix ans et sept mois, notre cardinal se trouva à un conclave qui a mérité d'être particulièrement remarqué dans l'histoire, autant par le nombre et l'importance des règlements qui y furent dressés et signés de tous les cardinaux, que par la diligence qu'ils firent pour donner sans aucun retard un chef à toute l'Eglise. Etienne Aubert, cardinal, évêque d'Ostie, fut élu le dix-huitième de décembre et couronné sous le nom d'Innocent VI, le vingt-troisième du même mois.

On loue particulièrement dans notre cardinal un grand zèle pour la pureté de la foi, une noble inclination à faire du bien surtout à ceux que leur mérite et leur probité rendaient plus dignes de ses bienfaits, un profond éloignement du faste mondain, et enfin un parfait désintéressement, ayant toujours fait profession d'être le protecteur des pauvres et un grand amateur de la pauvreté religieuse. Le cardinal de Sainte-Sabine eut peu de libéralités à faire à sa dernière heure, parce qu'il avait tout donné pendant sa vie. Sa mort arriva à Avignon le 23 de février 1353, selon Baluze, ou seulement en 1358, suivant une autre opinion, à laquelle Ciaconius, Pierre Frizon et François Duchesne ont cru devoir s'arrêter, sans en apporter des preuves.

Nous ignorons aujourd'hui quel a été le lieu de la sépulture de ce cardinal. Quelques-uns prétendent que son corps fut inhumé à Toulouse dans l'église des Frères-Prêcheurs. Echard croit que ses cendres furent portées à Brive, ainsi que celles du cardinal de Daumard ; mais ce n'est encore qu'une conjecture.





*La V. M. MARGUERITE LE LIEUR  
DE SAINTE-CATHERINE*

*Professe du Monastère royal de Saint-Mathieu à Rouen*

(1589-1639)

Nous ne saurions assez déplorer la ruine de ce fameux Monastère, que la rage des hérétiques et la fureur des guerres civiles et étrangères ont pillé, ravagé et détruit, cinq ou six fois, puisqu'elle nous prive de la connaissance des actions héroïques de quantité d'excellentes religieuses, qui s'y sont sanctifiées par la pratique de toutes les vertus. L'un des plus illustres monuments de la piété de saint Louis, qui l'avait bâti avec une magnificence royale, il était peuplé de saintes filles, la plupart de haute noblesse, lesquelles méprisant les grandeurs et les plaisirs du monde menèrent une vie crucifiée à la suite de l'Agneau sans tache.

Quoique les religieuses qui vivent dans cet auguste sanctuaire, l'aient rebâti au prix de grandes dépenses, leur piété n'a pu retirer des cendres les riches manuscrits qui contenaient les belles vies, dont j'aurais besoin, vies qui auraient extrêmement édifié; on pourra en juger par celle dont j'entreprends le récit.

La V. M. Marguerite le Lieur naquit l'an 1589, dans une maison de campagne de sa famille appelée Sainte-Catherine, de parents très nobles, qui n'ont pas moins signalé leur courage dans les armées, où ils ont fidèlement servi nos rois, que leur probité dans le Parlement, dont ils ont rempli les premières charges avec beaucoup de réputation et d'honneur. Sa mère, femme de grande vertu, la fit élever dans cette campagne jusqu'à l'âge de sept ans, sous la conduite d'une sage gouvernante, qui servant Dieu dans les exercices d'une solide dévotion, lui en inspira les sentiments de très bonne heure.

Pour la conserver dans cette innocence et dans ces saintes disposition, ses parents la menèrent à Rouen au monastère royal des



religieuses de l'Ordre, dites *Emmurées*. La R. M. Marie du Val, qui en était Prieure, voyant les belles qualités de corps et d'esprit de cette petite demoiselle, prit elle-même le soin de son éducation.

Marguerite demeura quelques années dans ce dévot monastère, et y fit d'admirables progrès à la vertu; elle était résolue à demander l'habit, et à s'y consacrer au service de Dieu, quand ses parents la vinrent quérir pour la mener à leur campagne. Là, quoique très jeune, elle se trouva bientôt obligée de prendre le soin et le gouvernement de la maison, car son père étant tombé malade à Rouen, et étant mort, sa mère resta dans cette ville pendant l'année de son deuil.

Etant retournée à Sainte-Catherine, elle trouva toutes choses en si bon état, qu'elle ne pouvait se lasser de louer la conduite de sa fille. Les tendresses d'une mère si vertueuse attachèrent fortement Marguerite, et les aversions secrètes que le démon fit naître dans son esprit contre la vocation religieuse, qui la devait ensevelir toute vive, lui firent perdre le dessein de retourner au cloître. Sa bonne mère qui l'aimait toute en Dieu, c'est-à-dire plus pour le ciel que pour la terre, et qui souhaitait davantage son salut qu'une haute fortune, s'en aperçut avec douleur; et de peur que l'embarras des occupations, qui la détournaient de ses exercices spirituels, ne lui fit perdre sa vocation, elle la ramena aux Emmurées de Rouen sans l'en avertir, si bien qu'elle se trouva derrière la grille, lorsqu'elle y pensait le moins.

Peu de jours après, touchée intérieurement, Marguerite déclara à la Mère Prieure qu'elle était plus résolue que jamais de quitter le monde et de prendre l'habit. Elle fut mise aussitôt sous la conduite de la mère Maîtresse des Novices, et une autre religieuse lui enseigna le chant; elle ne l'apprit qu'avec de grandes difficultés, qui lui faisaient comparer les peines qu'elle y avait souffertes à celles que S. Romuald avait endurées pour apprendre à bien lire les psaumes du Bréviaire.

Suffisamment instruite des pratiques de la Religion, elle reçut l'habit au commencement de l'année 1604, âgée de 15 ans, avec beaucoup de ferveur, mais non sans éprouver un dernier assaut de la nature. S'étant retirée le soir dans sa cellule, quand elle se vit revêtu de l'habit religieux, elle fondit en larmes; et quelque violence qu'elle se fît pour étouffer les premiers mouvements de sa douleur, elle ne put retenir quelques sanglots. Honteuse de cette faiblesse; et pour renoncer à des sentiments si humains, elle s'alla prosterner

devant le Très Saint Sacrement, où elle fit une nouvelle consécration de tout elle-même à Dieu. Remplie tout à coup d'une joie céleste, et comblée de consolations, ses chagrins et ses répugnances se dissipèrent absolument, et depuis cette faveur elle ne ressentit plus aucun regret touchant sa vocation.

En sortant du noviciat Sœur Marguerite fut établie portière, quoiqu'elle n'eût que 19 ans. Elle s'acquitta de cet office à la satisfaction de toute la communauté, si bien qu'elle y fut continuée l'espace de 26 ans par les Supérieurs, qui n'alléguaient point d'autre motif d'une prolongation contraire aux coutumes établies dans cette sainte maison, que la perfection avec laquelle notre Sœur remplissait sa charge.

Tirée de la porte pour être Sous-Prieure, ce fut pour lors qu'elle commença à respirer, dans l'espérance de passer le reste de sa vie aux pieds de son Sauveur; mais elle ne jouit pas longtemps des douceurs qu'elle s'était promises; car son Sous-Priorat fini, on lui donna l'office de cellière, qu'elle a exercé jusqu'à la mort.

De l'extérieur de cette vie, entrons dans l'intérieur, pour examiner rapidement les vertus de notre Sœur, et les soins qu'elle a pris de rendre à Dieu tout ce qu'elle lui avait promis.

Elle était si pure, qu'elle s'éloignait par une sage précaution de tout ce qui pouvait engager son cœur en l'affection des créatures. Elle se défaisait même des attaches les plus innocentes; et s'étant aperçue qu'elle en avait contracté une avec une religieuse de grande vertu, elle en fit aussitôt le sacrifice à Dieu.

Comme le lis précieux de la virginité ne se conserve jamais mieux que parmi les épines des mortifications, cette épouse fidèle de Jésus-Christ pratiquait des austérités continuelles, en particulier, des jeûnes très rigoureux.

Saintement aveugle dans l'obéissance qu'elle rendait à ses Supérieurs, elle ne scrutait jamais leurs intentions. Comme elle savait que leur autorité est une émanation de la puissance de Dieu, elle leur déferait dans un esprit de foi et avec une entière soumission. Embrassant toujours leur parti, surtout quand il s'agissait d'établir la régularité, elle les soutenait avec un courage intrépide.

Elle n'a pas été moins fidèle à garder son vœu de pauvreté; car outre la pauvreté intérieure d'esprit, qui la détachait de toutes les choses de la terre, on remarquait cette vertu dans ses habits et dans tout ce qui était à son usage. Elle se tenait parfois un peu négligée, pour combattre son inclination à la coquetterie.

On la voyait s'avancer ainsi tous les jours de vertu en vertu. Le Père confesseur du Monastère qui l'avait conduite à Dieu pendant plusieurs années, rendit témoignage après sa mort, qu'elle n'avait jamais perdu la grâce de son baptême par aucun péché mortel, que c'était la plus belle âme qu'il eût jamais connue, et que très souvent il avait eu peine à trouver matière d'absolution dans ses confessions.

Sœur Marguerite avait un si grand amour de Dieu, que les ardeurs de la charité, qui consumaient son cœur, paraissaient jusque sur son visage qu'on voyait quelquefois enflammé comme celui d'un séraphin. Elle soupirait après l'éternité bienheureuse qui la devait unir pour toujours avec son bien-aimé. Ayant toujours ce désir de l'éternité au cœur et à la bouche, elle s'écriait avec sainte Tèrese : « O éternité ! ô heureuse éternité ! »

Toutefois, la vue de ses misères occupait si absolument notre Sœur qu'elle se croyait la créature la plus ingrate envers Dieu et la plus indigne de ses grâces. Que cette pensée lui a coûté de larmes et de soupirs ! Que de fois on l'a vue prosternée aux pieds de ses Sœurs demander pardon du mauvais exemple qu'elle donnait, et les prier d'excuser les imperfections dont elle était remplie ! Que de combats son humilité a soutenus, pour ne pas accepter la charge de Sous-Prieure ! et sans le commandement exprès du R. P. Mandois Provincial, elle ne se serait jamais soumise à cette élection, tant elle était pénétrée de ses misères, et vivement persuadée qu'elle en était indigne.

Cette profonde humilité ne la rendait pas seulement agréable à Dieu, mais encore très aimable à tous ceux avec qui la bienséance ou la charité l'obligeait de converser ; quoi qu'on lui dit, elle ne répondait jamais qu'avec une extrême douceur.

Possédant la patience à un degré héroïque, c'était assez qu'une personne lui témoignât de l'antipathie, pour l'obliger à l'aimer et à chercher toutes les occasions de la servir. En voici un exemple : Une religieuse l'avait sensiblement désobligée et avait parlé d'elle très désavantageusement. La V. Mère fit tout ce qu'elle put pour excuser une telle conduite, et ne laissa jamais échapper une occasion de rendre le bien pour le mal. Cette religieuse tomba malade et fut affligée d'ulcères aux jambes. La V. M. Marguerite l'alla trouver et lui demanda la grâce de souffrir qu'elle la servît. Avec une effusion de charité et une patience admirables, elle la soigna pendant toute sa maladie qui fut fort longue.

On a cru avec beaucoup de fondement que Dieu avait révélé à notre Sœur le jour de sa mort ; car se voyant attaquée d'une petite fièvre dont on ne croyait pas les suites dangereuses, elle ne songea plus qu'à se préparer à cette éternité, après laquelle elle soupirait depuis longtemps ; elle se confessa et communia avec une dévotion extraordinaire. Contre toute attente des médecins, le vingt-unième jour de sa maladie, elle se trouva subitement aux portes du tombeau.

Son agonie dura vingt-huit heures, après lesquelles sa sainte âme purifiée dans le creuset des douleurs, s'alla reposer dans le sein de Dieu. Cette mort précieuse arriva le 22 février 1639. Cette V. Mère était dans la cinquante-deuxième année de son âge.



## LE MÊME JOUR

12.. — A Louvain, au duché de Brabant, mourut le B. P. CONRARD, religieux d'un zèle apostolique pour le salut des âmes. Le V. P. Thomas de Champré, qui l'avait connu familièrement, écrit qu'ayant appris qu'il était malade à l'extrémité, il alla promptement pour le voir, et qu'en entrant dans la chambre de l'infirmier où il était couché, il le trouva sans parole. Il crut d'abord, avec tous les religieux à genoux autour de son lit, qu'il l'avait déjà perdue, et qu'il allait mourir ; mais quelque temps après ils s'aperçurent que ce qu'ils avaient pris pour un assoupissement, avait été une délicieuse extase ; car, au moment où ils pensaient qu'il allait rendre le dernier soupir, le V. Père leva les yeux et les mains au ciel, arrêta sur les religieux un regard caressant, et s'écria d'une voix forte : *Educ de custodia animam meam, ut confiteatur nomini tuo Domine*. « Seigneur, tirez mon âme de la prison de mon corps, afin qu'elle bénisse votre Nom pendant l'éternité », ce qu'il répéta par trois fois avec des transports qui témoignaient l'impatience amoureuse où il était d'aller jouir de Dieu dans la céleste patrie. Il eût bientôt l'accomplissement de son désir ; car, à peine eut-il achevé ces paroles pour la troisième fois, qu'il expira en baisant dévotement le Crucifix. — (Cantimprat. Liv. II de *Apib*).

1494. — Au couvent d'Aveiro, Portugal, le V. Père BARTHÉLEMY DE SAINT-DOMINIQUE. Il avait reçu l'habit fort jeune, et se rendit en peu de temps un modèle de vertu. Les religieux, ses Frères, ayant voulu le placer à leur tête, il ne put jamais se décider à accepter la charge, qu'il trouvait trop



lourde pour ses épaules. Son attrait était tout entier pour la vie cachée en Jésus-Christ.

Après avoir vieilli dans les exercices de l'observance, ne sortant de sa cellule que pour aller au chœur, il contracta un ulcère à la jambe, et une paralysie générale le condamna à une complète immobilité. Dans cet état, ne pouvant se défendre des piqures de nombreux insectes, il souffrait chaque jour un vrai martyre. Sa sérénité pourtant n'en recevait aucune altération. Aux approches de la mort, le V. Père ne put contenir les transports de sa joie. Il rendit sa sainte âme à Dieu, le 23 février 1494, et fut enterré au milieu d'un grand concours de peuple.

Quinze ans après sa mort, comme on ouvrait la fosse où on l'avait mis, pour y déposer un autre religieux décédé, on trouva son corps tout entier et exhalant une odeur céleste. — (Sousa, Cardoso).

1590. — Au couvent de Saint-Ildephonse, en la ville de Toro, Espagne, le V. P. SÉBASTIEN PEGNON. D'abord tout entier aux divertissements du monde, un jour qu'il passait avec ses compagnons de débauche près du couvent de nos Pères, il les entendit chanter les louanges de Dieu, à l'heure des Matines. La voix de ces religieux, ou plutôt la grâce du Seigneur, le toucha si vivement, qu'il s'arrêta pour mieux entendre. Le lendemain, à une heure encore matinale, il venait se jeter aux pieds du Prieur de notre couvent de Saint-Ildephonse et demandait l'habit de l'Ordre. Admirant cette vocation extraordinaire, la Communauté accordait bientôt au postulant la miséricorde qu'il implorait.

Une fois tout à Dieu, le V. P. Sébastien ne connut que la prière et les larmes. Nuit et jour, il pleurait ses désordres passés. Les grâces qu'il reçut à l'oraison furent bientôt extraordinaires. Il avouait que le monde lui était un enfer, le couvent un lieu de délices, sa cellule un paradis.

Un jour qu'il méditait sur les grandeurs d'un mystère de notre foi, notre Père saint Dominique et saint François lui apparurent et lui en expliquèrent les excellences et les sublimités. Pendant une de ses oraisons, il vit l'âme d'une religieuse de l'Ordre, décédée au monastère du Saint-Esprit, en la même ville de Toro, resplendissante de gloire au milieu d'une troupe de saints, avec lesquels elle montait au ciel.

Dieu lui communiqua le don de prophétie. Etant en oraison pendant que les cardinaux évisaient le B. Pape Pie V, au conclave, il en eut révélation, et dit tout haut, dans son ravissement, que le Pape qu'on venait d'élire était un religieux de l'Ordre, ce qu'il répéta plusieurs fois et d'une voix si intelligible, que les Frères l'entendirent et le remarquèrent soigneusement; ils connurent la vérité de cette prophétie quand ils apprirent la nouvelle certaine de cette élection si glorieuse à l'Ordre.

Le V. P. Sébastien a saintement persévéré dans la pratique de toutes les vertus et dans les exercices de l'oraison et de la pénitence, jusqu'à une extrême

vieillesse. Comme il était à l'agonie, et que le Père Prieur, environné de tous ses religieux, disait les prières de la recommandation de l'âme, on vit ce vénérable moribond tressaillir de joie, et on l'entendit s'écrier : « Ne les voyez-vous pas ? ne les voyez-vous pas ? — Hé quoi, mon Père, lui répliqua le P. Prieur ? — Les Anges, les Anges, les voilà, je les vois. » Et dans ce moment il rendit sa sainte âme à Dieu.

L'opinion constante qu'on avait que ce grand Serviteur de Dieu n'avait quitté la terre que pour aller au ciel, porta quantité de personnes à déchirer ses habits, pour conserver de ses reliques. Madame Jeanne d'Aragon, marquise d'Alianza, demanda sa ceinture avec beaucoup d'instance ; une autre personne de qualité eut son chapelet, et la dévotion était si grande que les religieux furent obligés de distribuer tout ce qui lui avait servi. — (Lopez).

13.. — A Zamora, Espagne, au monastère de Sainte-Marie, mourut la V. M. MARIE, très illustre et très pieuse princesse, fille du roi don Ferdinand. Pendant qu'elle était à la cour de son père, elle fut si touchée par les prédications du V. P. Jean Carrasco, confesseur de la reine, sa mère, qu'elle résolut de renoncer aux grandeurs, de rejeter les propositions des princes qui la recherchaient en mariage, et de se consacrer au service de Dieu dans un monastère de l'Ordre de saint Dominique. On peut croire qu'elle souffrit de grandes contradictions pour l'exécution de ce pieux dessein ; mais elle en triompha par sa constance, et préférant la qualité glorieuse d'épouse de Jésus-Christ aux sceptres et aux couronnes, elle s'étudia à imiter sa vie cachée et pénitente. Elle l'exprima si parfaitement, qu'elle se distinguait des autres religieuses par son humilité, par son amour pour la pauvreté et les mépris, et par son exactitude à toutes les observances de la vie régulière. Elle persévéra saintement dans ces pieux exercices, pour se rendre digne de recevoir une couronne dans le ciel, en récompense de celle qu'elle avait refusé de porter sur la terre. — (Lopez).

1636. — Au monastère du Tiers-Ordre, à Aumale, la V. Sœur CATHERINE DE LA PRÉSENTATION. Elle était née, le 23 février, au bourg de Saint-Valéry, en Normandie, l'an 1612, d'honnêtes parents, qui prirent un soin extraordinaire de son éducation, après le miracle signalé que Dieu fit pour la rendre à sa mère. Celle-ci l'ayant mise reposer près d'elle, l'étouffa la nuit par un accident assez commun aux femmes qui négligent d'observer la défense que l'Eglise leur fait de mettre coucher leurs petits enfants avec elles. On ne saurait exprimer la violente douleur que sa mère conçut, voyant sa petite Catherine morte à ses côtés. Elle s'affligea avec excès. Dans sa désolation, elle sentit naître en son âme une ferme confiance que Dieu rendrait la vie à son enfant, si elle la vouait et la consacrait à son service. Sa prière et ses larmes furent exaucées ; sa fille ressuscita, au grand étonnement de ceux qui l'avaient vue sans vie.

Le père et la mère de Catherine s'appliquèrent à l'élever dans tous les exercices de la piété chrétienne, afin qu'elle fût digne d'être consacrée au service de celui qui lui avait rendu la vie.

Mais quand vint le moment de faire le sacrifice, sa mère, oubliant sa promesse, la voulait retenir auprès d'elle; elle était ravie de la voir si accomplie en toutes choses, et la douceur de son naturel revenant plus à son humeur que celui de ses autres enfants, elle en faisait le plus tendre objet de son amour et de sa complaisance. Elle déclara donc hautement à Catherine qu'elle ne souffrirait jamais qu'elle la quittât pour s'aller enfermer toute sa vie dans un cloître; qu'à la vérité elle l'avait consacrée à Dieu dès son enfance; mais que son séjour auprès d'elle n'était pas une violation de sa promesse, ni un obstacle à sa perfection, puisqu'elle lui donnerait toute la liberté de le servir et de pratiquer les exercices de piété, dans lesquels elle l'avait élevée.

Catherine, que pressait le désir de la vie religieuse, ne se rebuta point de ces refus; elle recommanda sa vocation à Dieu, et sachant que sa mère défèrait beaucoup à un savant religieux Bénédictin, de l'abbaye de Saint-Valéry, elle l'alla trouver, lui découvrit confidemment son intérieur, lui parla de sa vocation, et l'entretint particulièrement du vœu de ses parents, qui s'étaient engagés à la consacrer au service de Dieu. Le Père loua sa généreuse persévérance, et lui promit de faire tout ce qu'il pourrait auprès de sa mère, pour obtenir la permission qu'elle souhaitait. Il vint trouver cette dame, et lui remontra si fortement le péché qu'elle commettait en violant sa promesse, qu'effrayée des jugements de Dieu dont il la menaça, celle-ci consentit à ce que sa fille se fit religieuse au monastère d'Aumale.

Catherine reçut l'habit le jour de la Présentation de la Sainte Vierge, ce qui porta la Mère Prieure à la nommer Sœur Catherine de la Présentation. Elle avait instamment supplié cette Mère de miséricorde de lui obtenir du ciel les mêmes dispositions intérieures dont elle était animée, quand ses parents l'offrirent au temple, et de vivre dans le monastère aussi recueillie, aussi détachée de la terre, et aussi morte à toutes choses, qu'elle avait vécu elle-même dans le temple, à Jérusalem. La vie sainte que notre Sœur a menée donne lieu de croire que Dieu lui accorda cette grâce; car, depuis qu'elle se vit revêtue des habits de la Religion, tous ses soins et son unique application étaient de se rendre la digne épouse de Jésus-Christ, d'imiter sa vie cachée, et de le suivre sur le Calvaire par les mortifications de l'esprit et du corps.

Elle s'étudia, comme une épouse fidèle, à entrer dans tous les sentiments de Jésus-Christ, et à imiter le plus qu'elle pourrait sa vie, règle de toute sainteté. Pour cet effet, elle se prescrivit des exercices particuliers, et elle animait de l'esprit de Jésus toutes ses actions, de manière qu'elle pouvait s'appliquer cette parole de saint Paul : *Je vis, ou plutôt ce n'est plus moi qui vis, c'est Jésus-Christ qui vit en moi.*

Cette vie divine parut particulièrement par la conformité de sa volonté à

celle de Dieu, et dans la patience héroïque qu'elle fit paraître au milieu des longues et excessives douleurs qu'elle endura sans en rien témoigner, jusqu'à ce que la nature, succombant sous la magnanimité de son courage, elles se trahirent au dehors. On ne s'aperçut qu'un an avant sa mort qu'elle vomissait le sang.

Après avoir été longtemps purifiée dans ce creuset de la souffrance, et avoir persévéramment suivi son Bien-Aimé sur la voie douloureuse, elle mourut saintement, le 23 février 1636, âgée de 24 ans, desquels elle avait passé 14 au monde et 10 en religion. Le R. P. Bénédictin, qui avait aidé sa vocation, vint exprès de Saint-Valéry pour assister à ses obsèques; il fit l'office à son enterrement, et le Prédicateur de la ville prononça une excellente oraison funèbre à sa louange, dans laquelle, après avoir relevé ses héroïques vertus, il ne fit point difficulté de la traiter publiquement de Bienheureuse, et d'exhorter tout l'auditoire à se recommander à ses prières. Néanmoins, comme les jugements de Dieu sont inscrutables, la V. Mère Jacqueline du Saint-Esprit, d'une sainteté très reconnue, et de laquelle nous avons écrit la vie le 5 janvier, eut révélation qu'elle était restée quelque temps en purgatoire, et qu'elle en fut délivrée aussitôt qu'on eut célébré la Messe pour elle. Qui ne craindra la justice souveraine de Dieu, qui trouve des taches à expier dans des âmes si innocentes? — (Mémoires d'Aumale).

1681. — A Toulon, en Provence, la vénérable et très vertueuse Sœur MADELEINE CHABERT, sous-Maitresse de la Congrégation du Tiers-Ordre, et vrai modèle de perfection. Elle fut laissée orpheline à l'âge de seize ans; mais ayant choisi pour son père saint Dominique, et pour sa mère sainte Catherine de Sienne, elle alla toujours de vertu en vertu. A l'âge de douze ans, elle fit vœu de virginité; buvant à la Table sainte le vin qui fait germer les vierges, et pratiquant une dévotion tendre et filiale envers la Mère de pureté, elle commença une vie toute angélique, qu'elle continua jusqu'à sa mort. Tout ce qu'il y avait de saint et de pieux dans la ville, l'estimait et l'aimait; pour elle, abîmée dans son néant, elle n'eut jamais que des pensées et des sentiments dignes de la grandeur de Dieu et de la faiblesse de la créature. Dans sa dernière maladie, se trouvant saisie d'une faiblesse, qu'on crut être la dernière, elle pria ceux qui étaient dans sa chambre de dire plusieurs Rosaïres, pour que Dieu fût loué, et sa sainte volonté accomplie.

Cette volonté pleine d'amour exigeait que la digne fille de sainte Catherine de Sienne eût encore plus de part aux souffrances de son Epoux. La vie de notre Sœur fut prolongée de treize jours, au milieu de douleurs si aiguës et si pénétrantes, qu'elle ne pouvait se tenir qu'à genoux sur son lit, appuyée sur des coussins, et soutenue de quelques Sœurs, qui lui rendirent infatigablement ce bon office. Toujours parfaitement à soi, se tenant cachée dans les plaies de son Epoux, elle endurait avec calme son martyre. Quelques heures avant sa mort, elle recommanda aux personnes, qui étaient en assez grand



nombre dans sa chambre, de réciter une partie du Rosaire, et de l'appliquer pour les agonisants. Après quelques entretiens avec son confesseur et avec quelques Sœurs de la Congrégation, survint une dernière faiblesse qui, délivrant l'âme de sa prison, la rendit jouissante de la liberté des enfants de Dieu. Sœur Madeleine était âgée de 32 ans. — (Mémoires).





## XXIV FÉVRIER

*Le B. P. ROBERT DE NAPLES*

*Restaurateur de l'Observance régulière en Italie*

(1393)

**N**OUS ne savons rien de la naissance du B. P. Robert, ni de la qualité de ses parents. Les historiens de l'Ordre qui ont conservé à la postérité la mémoire de ses incomparables vertus, écrivent qu'il naquit à Naples, et qu'après ses humanités et sa philosophie, il fut tellement édifié de la vie apostolique et pénitente des Pères du couvent royal de Saint-Dominique de cette ville, qu'il demanda à recevoir leur habit.

Il commença dès lors à mener une vie si détachée des sens, qu'on le considérait déjà comme un homme extraordinaire, marchant sur les traces des premiers Saints de l'Ordre : son assiduité à l'oraison, ses austérités rigoureuses, son exactitude à toutes les pratiques de la vie régulière, et un grand zèle du salut des âmes présageaient clairement qu'il arriverait bientôt à une haute perfection ; on ne fut pas trompé dans cette opinion. Le Serviteur de Dieu fit bientôt plusieurs miracles, et dans Naples, séculiers et religieux l'honoraient comme un saint.

Offusqué de la vénération qu'on lui témoignait, le B. Père prit le parti de se retirer en quelque lieu inconnu. Dans ce but, se joignant

aux VV. PP. Pierre et Philippe d'Aquilée et Antoine de Venosa, religieux de la Province de Naples, qui se rendaient à Rome, il alla demander au B. P. Raymond de Capoue, Maître général de l'Ordre, un couvent, où il pût vivre séparé du commerce des hommes, pour vaquer uniquement à son salut.

Le B. P. Général, inspiré de Dieu, refusa d'obtempérer à ses désirs. Ayant admiré en cet humble religieux un grand zèle pour la régularité, bien loin de lui permettre une vie solitaire et cachée, il lui déclara qu'il allait se servir de lui pour rétablir, dans sa première vigueur, l'étroite observance, tristement déchuée en plusieurs couvents. Sans plus de retard, il l'envoya avec le titre de commissaire du Général, dans toute la Province de Lombardie.

Etonné des desseins de la Providence sur lui, le B. Père commença son grand et difficile ouvrage de réformateur par le couvent de Saint-Dominique de Venise; et quoiqu'on lui opposât mille obstacles, et qu'on employât même l'autorité du Sénat pour empêcher l'exécution de sa commission, il triompha de ces difficultés par sa généreuse patience, gagna les esprits par sa douceur, et fit approuver son dessein à ceux-là mêmes qui avaient tout mis en œuvre pour le faire échouer. Sa prudence ayant surmonté toutes les contradictions des religieux et des pouvoirs séculiers, il établit une solide réforme, mit en vigueur les pratiques de la vie régulière, et fit garder les Constitutions à la lettre. De Venise il alla dans les autres couvents de cette vaste Province, où Dieu lui accorda le même succès. Ses travaux et son zèle lui ont fait donner par le P. Antoine de Sienne la qualité glorieuse de premier restaurateur de l'étroite observance en Italie.

Pour réussir dans cette commission, le V. Père employa l'exemple, les paroles et les miracles. Comme il s'était proposé, dès son entrée en Religion, notre B. Père saint Dominique pour modèle, il en pratiquait dans sa conduite les vertus admirables, son zèle, sa charité, sa dévotion à la Sainte Vierge, ses mortifications, sa patience, son humilité, et son application continuelle à la prière. Toute sa vie était une exhortation éloquente, qui persuadait encore plus efficacement que ses paroles; il ne laissait pas cependant d'employer ce dernier moyen dans les Chapitres, ou dans des entretiens particuliers, afin de porter les religieux à reconnaître la grâce de leur vocation, à comprendre l'excellence de leur état, et la sainteté à laquelle il les engage, et à faire tous les jours de sérieuses réflexions sur la nécessité où il les met de tendre à la perfection.

Mais une chose qui acheva de gagner les esprits, ce fut la vertu d'en haut qui éclatait en notre Bienheureux par de signalés miracles ; et comme Dieu arma le bras de ses apôtres de cette glorieuse autorité, pour établir et pour confirmer les vérités surnaturelles qu'ils prêchaient, de même il communiqua le don des miracles au B. Père Robert, pour convaincre les religieux, et les réduire à leur devoir. Ceux-ci reçurent ses avis comme des oracles du ciel, depuis qu'ils l'eurent vu guérir à Venise, en faisant sur lui le signe de la croix, un malade abandonné des médecins, et duquel on n'attendait à toute heure que la mort. Dans la même ville, le V. Père mit sa main sur la tête d'un homme qui se confessait à lui, pour le délivrer d'une migraine de laquelle il était presque continuellement tourmenté, et que les médecins considéraient comme incurable : il l'en guérit si parfaitement, qu'il ne l'eut jamais depuis. Par ces miracles, et grand nombre d'autres, Dieu autorisait publiquement son zèle et sa mission.

Sujet à de grandes et longues maladies, le V. Père les souffrait avec actions de grâces, adorant avec un profond respect la conduite amoureuse de Dieu sur lui, qui ne le rendait participant de ses douleurs en ce monde, que pour lui communiquer plus amplement dans le ciel la gloire qu'il destine à ses Saints. On ne l'entendit jamais proférer une parole de plainte, pas plus qu'on ne le vit refuser aucun remède, si répugnant qu'il fût. Il ne parlait que pour remercier Dieu des miséricordes infinies qu'il exerçait sur lui avec tant de bonté.

Atteint de la maladie dont il mourut au couvent de Chioggia, où il était Prieur, il eut envie de manger d'une laitue et pria le Frère infirmier de lui en accommoder une. Sitôt qu'il la vit il s'accusa de sensualité, s'en fit un crime, et non seulement il la renvoya sans y toucher, mais il fit appeler son confesseur, aux pieds duquel il s'accusa avec beaucoup de larmes de ce désir qu'il appelait déréglé. Il pleura longtemps cette prétendue faute, et on ne pouvait voir ce saint vieillard les larmes aux yeux pour une chose de si peu de conséquence sans être touché de componction et éprouver de vrais sentiments de pénitence.

Le B. P. Robert se prépara à la mort dans les sentiments d'une merveilleuse confiance, et comme Dieu lui conserva la connaissance et la parole jusqu'au dernier soupir, il s'en servit pour demander souvent pardon à ses religieux du mauvais exemple qu'il leur avait donné. Il accompagnait ses paroles de tant de larmes, que ses Frères



ne pouvaient lui répondre que par leurs soupirs. Il les exhorta fortement à persévérer dans l'étroite observance et à se rappeler souvent le motif qui les avait portés à quitter le monde, ses richesses et ses plaisirs, pour embrasser l'état religieux.

Pendant qu'il était à l'agonie et qu'on disait la recommandation de l'âme, les religieux virent une nuée éclatante entourer son lit et leur dérober la vue du bienheureux mourant ; au moment où cette nuée se dissipa, le Bienheureux rendit son âme à Dieu, et, par un second miracle, une odeur céleste se répandit aussitôt dans la cellule.

Ses obsèques furent faites avec toute la pompe due à ses mérites et à l'opinion que le peuple avait de sa sainteté. Le B. P. Jean Dominique, son cher disciple, qui fut depuis cardinal, voulut chanter la grand'messe, mais ses larmes et son excessive douleur lui étouffèrent la voix, et il fut obligé de laisser le chant qu'il ne pouvait continuer.

Le B. P. Robert mourut de la mort des justes le 24 février, jour de saint Matthias, l'an 1393 .

Il apparut après sa mort comme il le lui avait promis, au B. P. Jérôme de Foligno, qui était malade à l'extrémité ; il l'encouragea à ce passage de la terre au ciel, fortifia son esprit contre les appréhensions de la mort et l'exhorta à avoir une grande confiance aux mérites infinis du sang de Jésus-Christ, par lesquels il pouvait légitimement prétendre au souverain bonheur.

Dieu opéra plusieurs miracles après la mort de son Serviteur et par son intercession. Les auteurs qui ont écrit sa vie, assurent que des personnes affligées de fièvre, d'hydropisie et d'autres maladies, ayant imploré sa protection auprès de Dieu, en ont ressenti les effets.

Trois ans après sa mort, on ouvrit sa fosse, et quoiqu'elle fût dans un lieu très humide, on trouva son corps aussi entier et aussi frais que le jour de l'enterrement. On attribua encore à un évident miracle la guérison de la plaie que le Bienheureux avait à l'épaule quand il mourut ; on vit avec étonnement, cette épaule couverte de chair, comme si jamais il n'y avait eu ni plaie ni cicatrice.

Tous les historiens de l'Ordre le qualifient de Bienheureux. Notre Martyrologe lui a conservé ce titre dans l'éloge qu'il lui a donné : *Frater ROBERTUS NEAPOLITANUS, magnæ sanctitalis vir, vivens adhuc miracula edidit, et tertio post obitum anno repertum est corpus ejus incorruptum, etiam si cœno et aquis immersum*. On voit son tableau environné de rayons dans le réfectoire du couvent de Saint-Dominique à Venise, ce qui témoigne l'opinion publique des Pères de cette célèbre maison, touchant la sainteté de leur illustre réformateur.



*Le V. P. JEAN DE CASA-NOVA*

*Maître du Sacré Palais, Évêque & Cardinal de St-Sixte (\*)*

(1436)

LE V. Père de Casa-Nova, né à Barcelone, avait embrassé déjà l'état ecclésiastique, et donné la preuve d'une pleine maturité, quand il reçut l'habit de Saint Dominique, dans l'église de Sainte-Catherine, le 8 juillet 1403.

A peine avait-il fait ses vœux, qu'on le chargea de l'enseignement de la philosophie et de la théologie, dans plusieurs villes de Catalogne.

Sa doctrine le fit connaître à la cour d'Aragon et à celle de Benoît XIII, avant que les royaumes d'Espagne se fussent retirés de son obéissance. Le Pape le prit, dès lors, pour théologien, et il obtint aussi des rois don Martin et don Ferdinand, une confiance que leur successeur, don Alphonse, lui continua toute sa vie.

Après l'élection de Martin V, le roi d'Aragon lui envoya une députation pour demander que Sa Sainteté lui accordât, à perpétuité, le droit de disposer des bénéfices de Sicile et de Sardaigne, sans être sujet à aucune redevance envers le Saint-Siège. Il demandait encore une partie de la dîme des biens ecclésiastiques dans l'Aragon, enfin des places de chevalier de Rhodes et le droit de donner un grand-Maître à un autre Ordre militaire.

Le Pape ne crut pas devoir tout accorder, et les concessions qu'il fit furent limitées et temporaires. Le roi d'Aragon, don Alphonse, fut si irrité de ce refus, qu'il se brouilla avec Martin V et résolut de faire revivre les prétentions de Pierre de Lune. Il rappela de Constance ses ambassadeurs en leur défendant l'entrée du royaume, sous prétexte qu'ils avaient mal soutenu ses intérêts auprès du Pape.

(\*) *Gallia Christiana*, Tournon.

Avant d'en venir aux dernières extrémités avec le Vicaire de Jésus-Christ, le roi d'Aragon voulut lui envoyer le P. Jean de Casa-Nova, pour réitérer ses demandes. Le Père se rendit à Florence, où le Pape se trouvait avec sa cour, en 1419; quoiqu'il fût bien reçu, et que les prétentions du roi ne lui permissent pas de procurer un accommodement, il sut prévenir les suites fâcheuses qu'on avait à craindre, et son mérite, reconnu à la cour de Martin V, lui permit de mettre à profit sa médiation. Le Pape et les cardinaux le comblèrent d'égards, le cardinal de Saint-Georges le choisit pour confesseur, et Sa Sainteté, en le nommant Pénitencier apostolique, fit un pompeux éloge de ses vertus, dans un Bref du 31 août 1419. Dans un autre Bref du 13 décembre 1419, daté de Florence, on trouve les plus flatteuses approbations données aux *Explications théologiques*, faites par le Père Jean de Casa-Nova, soit en Catalogne, soit au palais de Pierre de Lune, alors nommé Benoît XIII. Le Pape veut bien l'engager à les reprendre, en Italie, pour l'utilité de l'Eglise et l'honneur de son Ordre.

Comme le V. Père Jean de Casa-Nova croissait dans l'estime du Pape, on voulut mettre à profit sa science, en le nommant théologien et Maître du Sacré-Palais.

Malgré toutes les grâces dont Martin V daigna favoriser le député du roi d'Aragon, ce prince ne put dissimuler son mécontentement et son chagrin. En effet, en 1420, non seulement on ne l'avait pas encore satisfait sur ses premières demandes, mais le Saint-Siège confirma le droit de Louis d'Anjou, au royaume de Naples, sur lequel Alphonse avait des prétentions. Ce dernier se voyait soutenu par la reine qui l'adopta, d'une manière imprudente, pour son successeur. Dès ce moment, le roi d'Aragon se montra plus fier, et menaça le Pape de remettre tous ses Etats sous l'obéissance de Pierre de Lune, si on lui refusait encore satisfaction.

Ce fut dans cette circonstance que le Souverain Pontife envoya vers Alphonse le Maître du Sacré-Palais, comme un homme de confiance, également zélé pour le Saint-Siège et les intérêts de son prince. Un Bref du 22 octobre 1420 donnait au Légat le pouvoir de Pénitencier dans les diocèses de Catalogne et dans les autres provinces d'Espagne. Mais, à l'arrivée du V. P. de Casa-Nova, Alphonse avait déjà pris la direction de Naples avec une puissante flotte. Reçu en triomphe dans la ville, la reine le mit en possession de deux châteaux, renouvela son adoption, et le déclara duc de Calabre, pour lui assurer la succession au trône.

Don Alphonse voulait se faire reconnaître comme roi de Naples, par le Pape, menaçant toujours, pour l'intimider, de reconnaître Pierre de Lune. Mais Martin V, le voyant abuser de sa patience, lui fit déclarer qu'il ne commettrait jamais, en sa faveur, une pareille injustice ; que si la reine avait pu l'adopter, elle ne pouvait lui donner le royaume que Louis d'Anjou tenait de son père, auquel les Papes l'avaient confirmé. Il ajoutait que Louis, protecteur de l'Église, n'avait rien fait pour être privé de ses droits, lesquels ne pouvaient être transférés à un prince persécuteur. Cette réponse détermina Alphonse à se déclarer ouvertement l'ennemi du Pape, et à tenter de relever le parti abattu de Pierre de Lune.

Voyant qu'il était impossible d'arrêter le roi d'Aragon dans ses projets de révolte, le V. P. Jean de Casa-Nova était revenu à Rome pour remplir son emploi et tenter encore une réconciliation entre les deux cours, réconciliation si utile au repos de l'Église et de l'Italie en particulier.

Don Alphonse avec une ambition sans bornes, voulut s'emparer à Naples, de l'autorité souveraine, et montra une noire ingratitude envers la reine, en essayant de la faire saisir dans son château assiégé, pour la conduire en Catalogne. Elle fut défendue par la valeur et la fidélité des soldats Napolitains, et le roi, ayant échoué dans ses projets, reprit le chemin de l'Espagne.

Comme la reine de Naples, indignée, avait révoqué son adoption, et reconnu Louis d'Anjou, don Alphonse fit tous ses efforts, en Espagne, pour raviver le schisme. Or Pierre de Lune étant mort, il engagea ses deux cardinaux à lui donner un successeur. Ces démarches imprudentes causant des inquiétudes à Rome, le Pape voulut apaiser ce redoutable ennemi, en lui envoyant, comme Légat, le cardinal de Foix, qui partit le 8 janvier 1425, suivi du Maître du Sacré-Palais : ou peut être avait-il été précédé par ce dernier. Ce Légat fut mal reçu par le Roi, qui défendit à tous les évêques, sous peine de confiscation de leurs biens de communiquer avec Rome. Il n'en fallait pas davantage pour attirer sur lui les foudres de l'Église. Martin V, le 15 juillet 1426, prononça contre lui la sentence d'excommunication.

Cet éclat ne fit pas perdre pourtant au V. Père de Casa-Nova l'espérance d'une réconciliation. Redoublant ses prières, il fit au Prince des représentations pour le rendre docile à la voix du Souverain Pontife. Le roi ne paraît pas les avoir mal reçues, puisqu'il le nomma à l'évêché de Bosa, dans le royaume de Sardaigne. Le Pape lui donna les bulles.



Mais le V. Père ne consentit à aller prendre possession de ce Siègre, qu'après avoir fait cesser la dissension entre le roi et le Pape. Il remplit si bien son rôle de médiateur, que le roi, reçut enfin, avec une grande solennité, dans la ville de Valence, le Légat du Pape, le 23 août 1427.

Cette réconciliation fut attribuée, en grande partie, à la prudence du V. Père, qui fut peu de temps après transféré à l'évêché d'Elne; en outre, sur la demande d'Alphonse, Martin V, le choisit pour être cardinal; ce fut son successeur, Eugène IV, qui lui donna le chapeau et le titre de Saint-Sixte. Le V. P. de Casa-Nova prit la défense de ce Pape, contre les Pères de Bâle, dans son *Traité sur la puissance du Pape*, et plus tard, ayant accompagné Sa Sainteté à Pise et à Florence, pendant la persécution de Philippe, duc de Milan, il y termina sa carrière, le 24 février 1434. Il fut enseveli dans l'église de *Santa-Maria-Novella* des Frères-Prêcheurs, et son corps transféré dans la suite à Barcelone.



## *La V. S. EUGÉNIE DEL GIRO*

*Abbesse de Ste - Marie - au - delà - du - Tibre  
et l'une des Fondatrice du Monastère de St-Sixte à Rome (\*)*

(XIII<sup>e</sup> SIÈCLE)

**L**A V. Sœur Eugénie del Giro, dont nous allons esquisser la vie eut l'insigne honneur d'être une des pierres fondamentales du célèbre couvent de Saint-Sixte, fondé à Rome par saint Dominique, l'an 1220.

Consacrée au Seigneur dès sa plus tendre jeunesse, au monastère de Sainte-Marie-au-delà-du-Tibre, Sœur Eugénie se fit bientôt remarquer par sa piété, sa prudence et sa rare discrétion. Sa vie édifiante, jointe au crédit de sa noble famille, la firent instituer de bonne heure Abbesse de ce monastère, où elle n'avait désiré trouver qu'humiliation et oubli du monde. Si la dignité d'Abbesse pouvait

(\*) Mémoires de saint Sixte.

élever dans l'estime du public et attirer une grande considération du côté du monde, cette charge, redoutable en tout temps, était loin d'offrir de grandes consolations au commencement du <sup>xiii</sup><sup>e</sup> siècle. A cette époque, la vie religieuse était en souffrance à Rome, comme dans la plupart des pays chrétiens. La discipline régulière et la clôture effarouchaient par leur seul nom des âmes consacrées au Seigneur, et l'on voyait de prétendues religieuses se contenter de vivre comme de simples chrétiennes en dehors de toute observance, tantôt dans le monastère où elles avaient pris le voile, tantôt dans la demeure de leurs parents. La vigilance des Souverains Pontifes ne s'était point endormie sur cette déplorable altération de l'élément religieux, mais la prudence leur commandait de n'imposer des réformes qu'avec de grands ménagements. Beaucoup de ces religieuses appartenaient aux premières familles de la noblesse romaine, et qui n'auraient pas hésité à maintenir, même par une sédition, certains abus invétérés.

Innocent III s'était efforcé de réunir, sous une discipline régulière, les religieuses qui, vivant dans leurs familles, avaient oublié le cloître, comme celles qui, dans le monastère, vivaient sans observances ; mais il fut arrêté par les difficultés, et la mort le surprit avant qu'il pût mener son projet à bonne fin.

Pendant plusieurs années, la V. Mère Eugénie remplit ses fonctions d'abbesse avec une piété exemplaire, gémissant dans son cœur du relâchement de la discipline, et soupirant après une réforme qu'elle était cependant absolument impuissante à introduire. Elle n'entrevoyait aucune fin à cette situation, et elle se croyait condamnée à ne voir jamais de la vie religieuse que des restes misérables. Dieu, cependant avait entendu sa prière et se disposait à l'exaucer.

Saint Dominique était venu établir les Frères-Prêcheurs dans la ville des SS. Apôtres, afin que son Ordre fût sous les yeux et sous la main du Vicaire de Jésus-Christ comme une vaillante milice, toujours prête à marcher pour le service de la religion. Honorius III avait concédé au nouveau fondateur l'antique église de Saint-Sixte, située au pied méridional du mont Cœlius, le long de la voie Appienne. A l'un des côtés de cette église, nouvellement réédifiée, était attaché un cloître presque achevé. C'était là le monastère où Innocent III avait projeté de réunir, sous une même règle, diverses religieuses dont la vie ne répondait pas à leur sainte vocation. En quelques mois, Dominique avait peuplé cette pieuse solitude de religieux qui y chantaient les louanges du Seigneur. Saint-Sixte avait déjà vu les

merveilles se succéder dans ses murs, car nulle part, le Saint ne manifesta avec plus d'éclat l'autorité que Dieu lui avait donnée sur les âmes et sur les corps. Guérison de malades, résurrection des morts, visite des Anges, multiplication des pains, conversions admirables : autant de faits glorieux qui se rattachent au séjour du grand Patriarche à Saint-Sixte. Toutefois, la merveille par excellence nous paraît être celle de l'établissement d'une fervente communauté religieuse dans ce même monastère, premier asile de la famille dominicaine dans la ville de Rome.

Voyant que rien ne résistait au grand Serviteur de Dieu, Honorius III chargea saint Dominique de réaliser le projet de son vénérable prédécesseur Innocent III, et de réunir en communauté régulière les religieuses qui vivaient loin de toute observance. Les premiers efforts soulevèrent un violent orage, une véritable tempête ; on cria à la tyrannie, à l'innovation. Les religieuses du monastère de Sainte-Marie-au-delà-du-Tibre, autrement dit du *Transtévère*, se firent remarquer surtout par leur indocilité. Dominique, en ayant eu connaissance, se rendit au milieu d'elles, et par sa douceur, son habileté, son éloquence, il les gagna toutes, à une exception près.

Sœur Eugénie, l'abbesse du monastère, fut la première, comme on le pense, à répondre au désir du Souverain-Pontife, et à accepter tout ce que leur proposait saint Dominique. A son exemple, toutes firent profession d'obéissance entre les mains de Dominique et s'offrirent à aller demeurer à Saint-Sixte, à la seule condition qu'elles emporteraient avec elles leur image vénérée de la sainte Vierge, et que leur vœu serait annulé si l'image venait à quitter Saint-Sixte pour retourner à son église primitive. Cette image était une célèbre peinture de la Vierge attribuée à saint Luc, et tout le peuple l'avait en grande vénération, surtout depuis que le Pape saint Grégoire-le-Grand avait arrêté le fléau de la peste en la portant en procession dans la ville. La tradition rapportait que Sergius III l'ayant placée à Saint-Jean-de-Latran, elle était revenue d'elle-même à son église du Transtévère.

Quand on sut dans Rome la détermination des religieuses de Sainte-Marie du Transtévère, on ne manqua pas de faire toutes les démarches pour les dissuader de se rendre aux désirs de saint Dominique. On allait leur rappeler l'antiquité du monastère, la noblesse de leur institut ; on leur objectait qu'il y aurait légèreté inconcevable à laisser tout un passé glorieux, pour se mettre sous

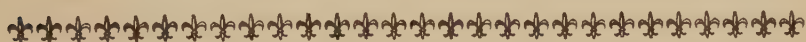
la conduite d'un étranger, d'un inconnu. Les parents et les amis des religieuses se montraient surtout fort émus. A force de prêter l'oreille aux raisonnements du monde, les Sœurs du Transtevère se sentirent bientôt ébranlées ; une grande partie était disposée à rétracter leur promesse d'obéissance ; mais Dominique vint les fortifier : « Je sais, mes filles, leur dit-il, que vous vous êtes repenties de la promesse que vous m'aviez faite et que vous voulez à présent détourner vos pieds des voies de Dieu. Que celles qui veulent spontanément aller à Saint-Sixte renouvellent donc leur profession entre mes mains. »

La douce franchise de cette parole inspirée entraîna toutes les Sœurs à la suite de leur Abbesse, dont le cœur n'avait pas connu d'hésitation en présence du devoir ; elles renouvelèrent l'acte d'obéissance, et désormais elles se conformèrent sans arrière-pensée à tout ce qu'on demandait d'elles.

Au commencement du Carême 1220, les religieuses du Transtevère se rendirent donc en procession à Saint-Sixte, conduites par la V. Sœur Eugénie del Giro ; l'âme inondée de joie, elles prirent possession de ce monastère que les Frères-Prêcheurs venaient de quitter pour se rendre à Sainte-Sabine sur le mont Aventin.

Peu après, saint Dominique fit venir de Prouille, avec sept autres religieuses, Sœur Blanche, qui eut mission de former les nouvelles venues, au nombre de plus de quarante, aux usages et à l'esprit de l'Ordre.

Revêtue de l'habit de Saint-Dominique, la V. Sœur Eugénie se voua entièrement à une vie de perfection. La pauvreté et l'obéissance firent ses délices. Sur la fin de ses jours, elle se retira dans le secret de sa cellule pour s'y livrer à de doux colloques avec le céleste Epoux. A son passage à une vie meilleure, elle laissa toute la communauté de Saint-Sixte embaumée du parfum de sa sainteté.



## LE MÊME JOUR

1253. — A Montauban, mourut le V. P. PONCE DES MONTS, un des premiers, des plus fervents, et des plus zélés de la province de Toulouse. Dieu ne s'en servit pas seulement dans l'Ordre pour y maintenir l'observance, et pour l'éclairer par l'exemple de ses vertus ; il l'employa pour servir son



Eglise; car le V. P. Raymond de Felgar, archevêque de Toulouse et religieux de l'Ordre, ayant trouvé en lui un homme selon son cœur, sage, pieux, modeste, et plein de zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes, le prit pour compagnon, et lui confia une partie de la conduite de son diocèse. Le V. Père rendit à ce prélat toutes sortes de bons offices, mais l'Ordre qui avait besoin d'un homme de son mérite, l'établit premier Prieur du couvent de Montauban. Il y mit en vigueur tous les exercices de la vie régulière, et le gouverna saintement jusqu'à sa mort, l'an 1253. — (Guidonis).

1575. — A Angers, mourut le V. P. JULIEN FRESNEAU, qui était venu prêcher dans cette ville la station quadragésimale. Il était né à Thorigné, au Maine, doyenné de Montfort. Ses parents étaient de simples cultivateurs, mais d'une grande piété. Julien fut baptisé à l'église de Notre-Dame de Thorigné, où il remplit dès ses plus tendres années les fonctions d'enfant de chœur. Le temps a heureusement épargné la fragile feuille de papier sur laquelle le jeune lévite déposait alors les douces effusions de sa piété :

« O mon âme, écrit-il, pensez à rendre grâces à Dieu de ses biens.

« Pensez un petit à la bonté de Dieu, à sa divine puissance et à sa vertu.

« Pensez quel don il vous a fait de vous créer si noblement à son image et semblance.

« Pensez quelle grâce il vous a fait au baptême en vous purifiant du péché.

« Et puis, mon âme, pensez combien vous l'avez offensé depuis votre baptême.

« Pensez combien il a attendu patiemment votre retour et conversion.

« Pensez combien vous avez employé mal et inutilement le temps qu'il vous a donné pour faire pénitence.

« Pensez quantes fois il vous a pardonné vos péchés en confession, et ce néanmoins vous êtes rechue en péché.

« Pensez combien chèrement il vous a racheté de la servitude de l'ennemi, en souffrant peines continuelles en ce monde, allant pieds nus, souffrant faim, chault, froid, soif, et diverses opprobres. Considérez toutes les peines de sa douloureuse Passion.

« Pensez aussi quelle douleur souffrit en ce temps là sa très digne et glorieuse Mère.

« Considérez le rigoureux jugement à l'heure de la mort, et pensez souvent à icelle.

« Pensez aux horribles peines de l'enfer, à la gloire inestimable des saints; ayez espérance qu'en bien vivant vous parviendrez à cette gloire. »

Le pieux jeune homme qui écrivait ces graves réflexions entraîna bientôt en notre couvent du Mans, où il allait devenir une des lumières de l'Ordre. Envoyé à Paris au collège de Saint-Jacques il fut fait docteur et occupa avec éclat la chaire de régent. Ses brillantes qualités oratoires le firent nommer prédicateur du roi, et il prêcha devant Henri II, François II et Charles IX.

Les calvinistes répandaient à cette époque avec fureur leurs doctrines subversives. Le V. P. Julien mérita leur haine par sa vigueur et sa constance à les combattre.

Après avoir été Vicaire général de la Congrégation gallicane, Prieur de Saint-Jacques à Paris, il revint au Mans où, pour la troisième fois, il dut subir la charge de la supériorité. S'étant rendu à Angers pour prêcher le Carême, il y mourut presque subitement, le 24 février 1575. — (Echard; *Histoire du couvent des Fr. Prêch. du Mans* par Ch. Cosnard, Le Mans 1879).

1581. — A Saluces, ville de Piémont, mourut le V. Père JEAN-MARIE TAPARELLI, de l'illustre maison des comtes de Lignasco. Il méprisa les avantages de son illustre naissance, pour suivre Jésus-Christ, renonça à ses richesses, pour pratiquer sa pauvreté, foula aux pieds les honneurs du monde, pour être le dernier dans la maison de Dieu, et ayant commencé avec une admirable ferveur, il fit de grands progrès aux lettres et à la vertu, se rendit recommandable dans sa province de Lombardie, y devint Prieur des plus célèbres couvents, et enfin Provincial. Dans ces emplois, il donna des preuves de son zèle pour la vie régulière.

Le B. Pape Pie V, religieux de l'Ordre, qui cherchait partout des hommes d'une vertu consommée, pour partager avec lui les travaux de Pasteur et de Père, lui confia le soin de l'église de Saluces en Piémont; il l'en fit évêque en 1568. Le V. Père vécut dans l'épiscopat comme dans le cloître, aussi humble, aussi pauvre, et aussi mortifié; aux vertus qu'il possédait il s'efforça de joindre celles qui conviennent à un évêque : une vigilance continuelle pour gouverner saintement le troupeau confié à ses soins, l'instruire, le visiter, et y rétablir une parfaite discipline; un amour paternel pour les pauvres, auxquels il distribuait libéralement la plus grande partie de ses revenus; un zèle intrépide à reprendre le vice, et à déraciner les désordres enracinés dans son diocèse par un long usage, ou plutôt par une corruption déplorable; enfin une application à réparer les églises ruinées et à orner sa cathédrale, dans laquelle il fit bâtir un très beau chœur. La douceur de sa conduite, l'exemple de ses vertus, et son zèle ardent pour le salut des âmes, le rendirent si aimable à tout son peuple, qu'il était honoré et chéri comme un véritable père. Aussi, quand Dieu l'appella des travaux de cette vie au repos éternel, ce fut une désolation générale dans tout le diocèse. Comme il n'avait jamais été séparé de cœur des religieux ses Frères, et qu'il les avait toujours beaucoup aimés, le V. Père voulut être enterré dans le caveau commun du couvent de Saluces, sur lequel on lisait cette épitaphe :

JOANNES MARIA TAPARELLUS, ex Dominis Ligniaschi ad Episcopatum Saluciarum ex Ordine Prædicatorum, Pii V. Pontificis Maximi beneficiâ, assumptus, religiosæ vitæ cultor, à communi religiosorum sui Monasterii sepulchro nec in morte sejungi vivens elegit. Vixit an 65 et obiit 24 Feb. 1581.

1594. — A Naples, au couvent de la Santé, le V. P. AMBROISE PASCHA, profès du couvent de Saint-Dominique, astre brillant de science, miroir de justice et de sainteté, et fervent restaurateur de la vie régulière. A peine trouvera-t-on un religieux, qui de son temps, ait jeté plus d'éclat. Docteur très célèbre, il fut établi, à cause de sa profonde capacité, régent extraordinaire de théologie en l'Université de Naples, de laquelle il fut aussi doyen et vice-chancelier. Mais, comme les lumières de l'âme ne donnent jamais un plus beau jour que lorsqu'elles servent à la sainteté, et qu'elles ne sont brillantes dans la spéculation que pour être ardentes et embrasées dans la pratique, ce Docteur évangélique appliqua toutes ses connaissances à l'amour de Dieu et au salut de ses Frères.

Il fut l'un de ces illustres réformateurs qui, dans la ville et le royaume de Naples, donnèrent commencement à la Congrégation de la Santé. Ce vrai pauvre de Jésus-Christ ne dédaignait nullement de mendier de porte en porte, nonobstant son rare mérite et la réputation qu'il s'était acquise dans l'Université. Grand homme d'oraison, d'un zèle apostolique, il fut Prieur des couvents de Saint-Dominique, de Saint-Pierre Martyr et de la Santé, dans la même ville, Provincial de sa Province, et fondateur du couvent de la Barre. Il finit ses jours en celui de la Santé, pour aller vivre éternellement avec Jésus-Christ, l'unique objet de ses espérances, le 24 février l'an 1594 âgé de soixante-cinq ans. Les Pères de ce couvent, inconsolables de sa perte, et désireux d'honorer sa mémoire, lui firent dresser un beau sépulcre de marbre blanc avec une épitaphe, qui contient son éloge. — (Théodore de Valle).

1644. — A Madrid, au couvent royal de Notre-Dame d'Atocha, mourut en odeur de sainteté le V. P. THOMAS RUIZ. C'était un homme d'oraison et de mortification. Les gens de qualité qui voulaient sérieusement travailler à leur salut recherchait sa direction ; tant il avait un talent merveilleux pour mener les âmes à Dieu. La duchesse d'Aveiro eut le bonheur de profiter de ses avis. L'aversion qu'il avait des honneurs, l'ayant fait passer dans le Portugal, il y vécut plusieurs années et partout il laissa une admirable odeur de vertu. L'obéissance le ramena à Madrid dans son couvent d'Atocha. Là, n'ayant presque d'autre cellule que la tribune qui est devant la sainte image de la Vierge, il y consumma son sacrifice par une oraison continuelle, et par le feu sacré de l'amour divin, qui l'éleva dans le ciel, le 24 février de l'année 1644. L'obituaire des religieux illustres du couvent d'Atocha, marque que ce vénérable Père y mourut « dans un suprême degré d'oraison et de pénitence ». — (Gabriel de Cépéda).

1652. — A Paris, au couvent de l'Annonciation, rue Saint-Honoré, mourut le V. P. JEAN BÉCASSE. Il conserva dans l'Ordre, où il prit l'habit avec toutes les marques d'une bonne vocation et d'une insigne piété, l'innocence baptismale qu'il y avait apportée du monde, et il la garda soigneusement

jusqu'au dernier soupir par la pratique de toutes les vertus religieuses. On admirait en lui une dévotion solide, une obéissance aveugle, une admirable ouverture de cœur à ses Supérieurs, auxquels il rendait compte de son intérieur avec la dernière confiance, une candeur et une simplicité qui le rendaient aimable à tout le monde, et une si grande délicatesse de conscience, qu'il faisait scrupule de la plus petite imperfection. Très régulier dans sa conduite particulière, très exact à toutes les actions de la communauté, il ajoutait des jeûnes à ceux de la Constitution et pratiquait plusieurs autres austérités.

Il unit inséparablement la vertu à l'étude, et profita en l'une et en l'autre, étudiant, non pas seulement pour devenir savant, mais pour se sanctifier, et pour se rendre capable de travailler au salut des âmes, fin de toutes nos études, puisqu'elle est celle de l'Ordre où nous sommes appelés. Il enseigna la philosophie avec succès, mais avec encore plus d'humilité, se souvenant que toute science descend du Père des lumières. Ce vertueux Père a continué toute sa vie les mêmes exercices de piété et de mortification, gardant jusqu'à la mort l'esprit et la ferveur du noviciat. Le Père qui entendit sa dernière confession a protesté qu'il était parti de ce monde avec la blanche robe de l'innocence baptismale. Il mourut le 24 février 1652, à l'âge de vingt-huit ans. — (Mém. de Paris).

1508. — Au monastère de Metz, en Lorraine, mourut la V. M. CATHERINE OVY, religieuse d'une haute vertu, d'une piété insigne, et d'un grand zèle pour l'étroite observance. Elle en procura le rétablissement dans son monastère, avec la V. M. Jeanne Ferry, de laquelle nous avons fait l'éloge le 22 de ce mois. Ce ne fut pas sans souffrir une infinité de contradictions, lesquelles ne servirent qu'à enflammer son zèle; elle savait que les œuvres de Dieu sont toujours exposées aux ressentiments et aux mépris de la part de ceux qui n'en comprennent pas l'excellence et la nécessité; c'est pourquoi elle se roidit contre les obstacles qu'on apportait à l'exécution de la réforme, et Dieu bénit sa fidélité et sa persévérance; elle eut la consolation de voir le plus ardent de ses désirs accompli, l'observance solidement fondée et le monastère dans son premier éclat. Elle recueillit pendant six ans le fruit des larmes, des prières et des mortifications, qu'elle avait offertes à Dieu pour obtenir ce grand bien, et alla en recevoir la pleine récompense dans le ciel, le 24 février 1508. — (Mém. de Metz).

1574. — Au monastère de Prouille mourut la V. M. GABRIELLE DE SAINT-GERMAIN, religieuse d'une éminente vertu. Elle était fort adonnée à l'oraison, où elle recevait des grâces très particulières de Dieu, et à toutes les pratiques de la vie spirituelle. Elle était fort austère, et très zélée pour l'honneur de l'Ordre. Elle témoigna une vigilance admirable quand elle fut élue Prieure de ce dévot monastère, après la V. M. Madeleine de Bourbon; par ses exemples et ses exhortations, elle portait ses religieuses à tous les



exercices d'une solide piété. Le B. Pape Pie V avait une haute estime de sa vertu, il lui envoya un chapelet fait des grains de l'oranger que N. P. saint Dominique avait autrefois planté à Rome en notre couvent de Sainte-Sabine, et qui subsiste encore aujourd'hui au grand étonnement de toute la ville, qui le va voir avec admiration chargé de feuilles et de fruits. Elle mourut pleine de jours et de mérites le 24 février 1574. — (Mém. de Prouille).

1588.—Au monastère de Sainte-Catherine, à Palerme, la V. Mère LOUISE GALLETTI. Sans cesse appliquée à l'oraison, cette V. Mère parvint à un degré très élevé de vie intérieure et cachée en Dieu. Elue maîtresse des novices, elle ne reprenait point directement leurs fautes, son humilité ne lui permettant pas de faire sentir son autorité ; mais elle soupirait et gémissait, d'une manière qui inspirait la componction aux délinquantes. Celles-ci se corrigeaient aussitôt pour ne point causer tant de peine à leur bonne maîtresse. Sa modestie, sa douceur, sa régularité parlaient mieux à leurs cœurs que tous les plus beaux discours. Craignant toutefois d'être trop au-dessous de sa charge, la V. Mère Louise demanda et obtint d'en être absoute.

Le reste de ses jours s'écoula dans les plus humbles pratiques. Etant déjà fort âgée, elle se plaisait à dire les versets au chœur à la place des Sœurs novices. Une longue et douloureuse maladie acheva de purifier cette âme, qui prit doucement son essor vers le ciel le 24 février 1588. — (*Diario*).

1605. — Au monastère de Saint-Jean, à Sétubal, la V. Mère PAULE DE LA CONCEPTION. Sa vie sur la terre se passa en une sorte de contemplation continuelle. Le Rosaire fut l'échelle mystique qui l'aida à parcourir ces degrés d'ascension merveilleuse. Elle le récitait tous les jours, en méditant avec soin les différents mystères de joie, de douleur et de gloire du divin Sauveur. Dans les premiers, elle ne se lassait pas d'admirer la charité infinie du Père qui a aimé le monde au point de lui donner son Fils ; dans les seconds, elle sentait, à la vue de tant de souffrances, son âme toute navrée ; dans les troisièmes, les transports d'une vive espérance faisaient tressaillir son cœur.

Absorbée dans la considération de ces mystères, la V. Mère Paule était morte à tout le reste.

On ne l'a jamais vue que cinq fois au parloir pendant les soixante ans qu'elle a demeuré dans le monastère, encore était-ce pour procurer un ornement à l'image de Notre-Dame du saint Rosaire.

Dieu qui n'attire l'âme dans la solitude, et ne la sépare du commerce des créatures, que pour se communiquer plus parfaitement à elle, conversait familièrement avec la V. Mère Paule, et la comblait de mille consolations ; la Sainte Vierge, de son côté, lui tenait souvent compagnie dans sa chère retraite et lui accordait quantité de faveurs très particulières.

Cette V. Mère cultivait quelques fleurs sur la fenêtre de sa cellule pour orner l'autel du saint Rosaire, en particulier un rosier qui ne produisit, la première année qu'elle le planta, que trois roses, mais d'une grandeur prodigieuse. Elles s'épanouirent l'une après l'autre à trois jours différents, la première, le jour de l'Ascension, la seconde, le jour de la Pentecôte, et la troisième, le jour de la fête de la très sainte Trinité. Chaque rose ne portait que quinze feuilles. La V. Mère Paule les cueillit, et après les avoir fait servir longtemps sur l'autel, elle les mit dans son bréviaire pour marquer son Office; mais elle fut agréablement surprise d'y voir les quinze mystères du Rosaire admirablement représentés, comme si quelque excellent graveur les y eût tracés avec son burin. Sur la première on voyait l'ange annoncer le mystère ineffable de l'Incarnation à la sainte Vierge. Sur la seconde on voyait distinctement représentée la même Vierge saluant sa cousine Elisabeth. On apercevait avec étonnement, sur la troisième, la naissance de Jésus-Christ dans l'étable abandonnée de Bethléem, où la sainte Vierge, saint Joseph et les anges l'adoraient en la crèche par de profonds respects, et ainsi de tous les autres mystères. Sœur Paule craignit quelque illusion : ce qui l'obligea de faire voir ces feuilles aux religieuses du monastère; celles-ci ne furent pas moins surprises de la nouveauté du miracle, dont le bruit se répandit bientôt par toute la ville.

Dieu couronna toutes ces grâces par une mort précieuse. Il révéla à plusieurs personnes la gloire qu'il lui préparait dans le ciel. Une religieuse du monastère sut par révélation le lieu où elle devait être enterrée. Une autre se trouva heureusement dans sa cellule un peu avant sa mort, au moment où la Sainte Vierge y entra, accompagnée d'une troupe de vierges. Elle ne la connut pas d'abord : ce qui lui fit demander à la V. Mère Paule qu'elle était cette dame d'un port si majestueux et si bien accompagnée. La Bienheureuse malade lui répondit, que c'était la Reine du ciel suivie d'une troupe de saintes, qui venaient recevoir son âme pour la conduire dans la gloire.

Au moment où elle rendit le dernier soupir, on entendit dans sa cellule et par tout le monastère une musique céleste. Son visage changea de couleur, mais d'une manière bien différente des autres morts ; de pâle et d'exténué qu'il était par les austérités et les macérations, le visage de la V. Mère Paule devint en un instant beau et vermeil. Le concours du peuple, qui voulait honorer ses funérailles, fut extraordinaire. Tous admiraient cette beauté surnaturelle et s'efforçaient d'avoir quelque morceau de ses habits. Notre Bienheureuse mourut le 24 février 1603. — (Sousa).

1674. — Au monastère de Metz, la V. M. MARIE HARQUEL, laquelle ayant signalé sa constance et sa fermeté par la pieuse et sainte résistance qu'elle apporta aux oppositions que lui faisaient ses parents, et surtout aux larmes de sa mère, qui ne pouvait se résoudre à la voir se renfermer dans un monastère, continua avec ferveur ce qu'elle avait si généreusement

commencé. Revêtue des livrées de l'Ordre, elle ne pensa qu'à en acquérir les vertus, singulièrement, l'innocence et la mortification ; pour cela elle était très adonnée à l'oraison, sachant que le moyen de devenir divin est de s'attacher à Dieu. Elle ajoutait plusieurs austérités à celles de la Règle, et elle était si sévère observatrice de celle-ci, que, même dans ses maladies, les supérieurs étaient contraints de se servir de leur autorité, pour l'obliger de s'en relâcher en quelque chose. Elle servait toutes ses Sœurs avec un amour très officieux, et une humilité charmante. Elle était si solidement établie dans la connaissance de soi-même, que jamais elle n'était plus contente que lorsqu'elle avait reçu du mépris. De là venait l'éloignement extrême qu'elle avait pour les charges, quoique les ayant acceptées par obéissance, elle s'en acquittait très dignement.

Ses Supérieurs lui ayant ordonné d'aller travailler à Vic en Lorraine à l'établissement du monastère de nos Sœurs, elle y fut Supérieure, et pendant huit ans qu'elle y resta, elle y exerça plusieurs offices au grand bien et à la consolation de cette maison naissante. Etant de retour en son monastère, elle en fut aussi Prieure, et l'un des principaux soutiens.

Sa compassion envers les pauvres lui faisait verser des larmes, lorsqu'elle ne pouvait pas les assister. Elle avait un pareil sentiment pour les âmes du Purgatoire, prenant souvent des disciplines sanglantes, et disant des *Fidelium* par milliers, pour obtenir leur délivrance. Elle sortit de la prison du corps, pour jouir de la gloire des enfants de Dieu, l'an 1674, âgée de soixante-treize ans. — (Mém. de Metz).

1681. — A Aix, en Provence, la très vertueuse Sœur ANNE POTIER, veuve, qui sous la règle du Tiers-Ordre, et pendant cent deux ans qu'elle a vécu, s'est signalée en toute sorte de belles actions. Elle eut l'avantage d'être la fille spirituelle du saint prêtre Antoine Yvan, fondateur des religieuses de la Miséricorde. Participant à la solidité et à la force de son esprit, elle s'exposa généreusement dans le temps d'une cruelle peste au service de ceux qui étaient frappés de ce mal. Elle eut toute sa vie un amour singulier pour les pauvres, leur procurant des aumônes de toutes parts, et tant d'ardeur pour la dilatation du Tiers-Ordre, que secondant les saints désirs d'un fervent ecclésiastique du même institut, qui travaillait à y attirer plusieurs personnes de piété, elle destina une pièce en sa maison, où les Tertiaires s'assemblaient, pour y faire leurs exercices ordinaires.

Parmi ses dévotions, elle en avait une très particulière à saint Isidore le laboureur, par les mérites duquel elle reçut plusieurs grâces. Elle a souffert avec un courage invincible un grand nombre de croix que la Providence lui a envoyées. Comme son grand âge lui a fait voir la mort de presque tous ses confesseurs, il n'a été possible de conserver que très peu de choses de sa belle vie. On assure qu'elle eut le bonheur et la consolation d'être visitée de la Très Sainte Vierge quelques jours avant son trépas, qui arriva le jour de saint Matthias, l'an 1681.



## XXV FÉVRIER

*Le Bienheureux CONSTANT DE FABRIANO (\*)*

(1410-1481)



LE xv<sup>e</sup> siècle offre à notre admiration de nombreuses phalanges d'hommes au cœur vraiment apostolique, sortis des cloîtres dominicains récemment rajeunis dans la ferveur de l'esprit : c'est comme une abondante moisson de saints personnages, dont nous imaginons plus aisément les œuvres puissantes que nous n'en pouvons raconter le détail ; car, tout absorbés dans le service de l'Eglise et des âmes, il ne leur venait même pas à l'esprit d'écrire le souvenir des grandes actions de leurs contemporains. C'est ainsi que nous en sommes réduits trop souvent, quand nous voulons composer leur vie, à recueillir quelques traits épars çà et là, au moyen desquels nous pouvons à grand'peine tracer un portrait ressemblant.

Cette remarque générale se vérifie une fois de plus pour le B. Constant de Fabriano.

Élu Général de l'Ordre au Chapitre de Bologne de 1380, selon la prophétie qu'en avait faite en mourant sainte Catherine de Sienne, le B. Raymond de Capoue avait ordonné que dans chaque Province il y eût au moins un couvent où l'observance ancienne et primitive fût remise en honneur. Des hommes suscités de Dieu secondèrent

(\*) Nous avons emprunté cette notice au travail publié par le R. P. F. Thomas-Marie Granello, sous ce titre : *Alcune memorie sul Beato Costanzo da Fabriano*. Ferrara, 1881.



merveilleusement les intentions du successeur de S. Dominique, et, parmi eux, il suffira de nommer le B. Marcolin de Forli, le B. Jérôme de Foligno, le B. Robert de Naples, le B. Eberard de Nurimberg, François Retza, Conrad de Prusse, et surtout le B. Jean Dominici.

Autour de ce dernier, à Venise d'abord, puis à Cortone et à Fiesole, accouraient se grouper pour apprendre de lui les vraies traditions de la vie religieuse et dominicaine des hommes qui furent le B. Nicolas de Ravenne, le B. Fra Angelico et S. Antonin. Le couvent de Sainte-Lucie de Fabriano, fondé dans les premières années du xiv<sup>e</sup> siècle, s'empressa d'embrasser la réforme, et eut le bonheur d'avoir successivement pour Prieurs le B. Jean Dominici lui-même et le B. Laurent de Ripafratta, lequel paraît avoir donné l'habit au B. Constant et fut remplacé dans sa charge par le futur archevêque de Florence.

Au commencement du xv<sup>e</sup> siècle, près du couvent de Sainte-Lucie, vivait dans la crainte de Dieu, une honnête famille, dont le chef s'appelait Bernard de Servoli. Parmi les enfants dont la naissance était venu réjouir cet humble foyer, les voisins avaient distingué un jeune garçon, nommé Constant, auquel sa piété précoce avait mérité le surnom « d'ami du bon Dieu. » Ses premières années furent rendues vénérables par des grâces qui tenaient du prodige et qui le montrèrent à tous comme le tabernacle du Saint-Esprit. Une de ses sœurs, âgée de neuf ans, était, depuis sept ans déjà, en proie à un mal incurable. Un jour, le petit Constant, après avoir prié avec ferveur, appelle son père et sa mère, et les conduit près du lit de la pauvre malade : tous trois se mettent à genoux et l'enfant récite à haute voix une prière dans laquelle il demande à Dieu la santé de sa jeune sœur : aussitôt les douleurs cessent, la faiblesse disparaît et une santé qu'elle n'avait jamais connue jusqu'alors vint réjouir la petite fille. Les parents de Constant se demandaient entre eux si ce n'était pas un ange que Dieu leur avait envoyé, pour travailler à leur salut, surtout quand ils l'entendaient, avec une force de langage, qui touchait même des cœurs endurcis, exhorter les uns et les autres à mener une vie chrétienne, dans la crainte de Dieu, l'obéissance à ses lois, et les œuvres de la charité. La vanité du monde, la brièveté de la vie et l'instabilité des avantages dont nous y jouissons, la mort qui s'approche, l'inclination au péché que nous devons combattre, enfin la méchanceté du démon et le jugement universel : tels étaient les sujets ordinaires de ses sermons enfantins, par lesquels Dieu faisait connaître à quel genre de vie il destinait le fils de Bernard de Servoli.

A quinze ans, encore tout embaumé de l'innocence de son baptême, Constant vint demander au Prieur du Couvent de S. Dominique l'habit des Frères-Prêcheurs. De la ferveur de son noviciat et des années qui le suivirent, nous ne trouvons dans les anciennes chroniques que ces simples paroles : « Bien qu'il fût le plus souvent appliqué à la prière et à la contemplation des choses divines, il fit d'admirables progrès dans les sciences naturelles, et écrivit de nombreux commentaires sur Aristote, en imitant la manière de S. Thomas d'Aquin. » Nous croyons pouvoir affirmer qu'il suivit les leçons de saint Antonin, lequel lui enseigna non seulement les secrets de la théologie et des autres sciences, mais surtout lui apprit à étudier comme le font les saints. Celui qui n'étudie que pour devenir savant, oublie que l'intelligence est un don de Dieu et qu'elle descend du Père des lumières, duquel il est écrit : « Quand le Seigneur le veut, il remplit l'âme de l'esprit d'intelligence. » Le saint, au contraire, cherchant dans l'étude moins son propre avantage que la gloire de Dieu, tourmenté du désir de boire à longs traits aux sources de la vraie sagesse, mêle à son travail d'humbles et ferventes prières, vraie rosée céleste qui tempère et féconde l'aridité des spéculations de la science.

Formé à cette école, le B. Constant enseigna, nous dit son premier historien, dans les principales villes d'Italie, avec un singulier profit pour ses auditeurs. Son enseignement était clair, bref, facile, solide, et d'une élévation qui en égalait la subtilité.

Après quelques années passées à Bologne, nous trouvons notre Bienheureux en Toscane, où saint Antonin est heureux de l'employer à consolider l'observance dans les couvents qui l'avaient embrassée. Il semble même avoir été un des premiers habitants de Saint-Marc, où on lui avait confié le soin de l'enseignement public. Parmi les auditeurs qui assistaient à ses cours, se trouvait un jeune homme de Gênes, auquel le Bienheureux dit un jour de bien se garder d'aller se baigner à la rivière, parce que certainement il s'y noierait ; et il lui fit les plus affectueuses instances pour le détourner de ce projet auquel il le voyait tenir énormément. Le jeune étudiant méprisa le conseil de son charitable maître, et à peine dans l'eau il perdit pied et disparut.

Un autre jour, le Bienheureux allant de Florence à Pise, trouva au milieu du chemin un homme que son mulet avait jeté à terre d'une manière si malheureuse qu'en tombant il s'était brisé un bras et

démis un pied. Ce pauvre homme se recommandait à la charité du bon Frère et le pria de le faire porter dans le premier endroit venu, où il passerait la nuit, qui était proche, et serait à l'abri du froid. Touché de ses plaintes, le Bienheureux s'approche, compatit à ses souffrances et l'engage tendrement à mettre sa confiance en la puissance et en la bonté de Dieu. Puis, s'étant mis un instant à genoux pour prier, il bénit cet homme et le relève guéri. Ce fut peu de temps après, vers 1440, qu'il fut élu Prieur de son couvent de Fabriano.

Si nous voulions ici faire connaître le caractère de notre Saint, il faudrait parler de cette gravité triste et douce commune à presque tous ceux qui ont été formés par les disciples de sainte Catherine de Sienne. La vierge séraphique, en s'efforçant d'élever vers la bonté de Dieu les pensées de ses fils spirituels, détachait si bien leurs cœurs des choses de la terre et des sens, que le désir ardent de vivre avec le Christ leur rendait à charge et ennuyeuse la conversation des hommes. Si douce, si bienveillante qu'elle se montrât avec tous, son regard était profondément triste, parce que son cœur était abreuvé d'amertume : l'Eglise déchirée par le schisme, les péchés et les ingratitude des égarés, les lâchetés mêmes des bons, en un mot, tout ce qui affligeait le cœur de Jésus, désolait celui de son Epouse, et l'empêchait de se livrer à la joie. Ses fils spirituels furent donc élevés à une école de larmes ; la tristesse, mais la tristesse chrétienne, est comme la marque de famille de ceux qui furent les enfants de ses vœux et de ses prières. Aussi, ne pouvons-nous pas être surpris de la réponse que fit un jour, à ce sujet, le B. Constant. On lui demandait pourquoi son visage n'était jamais complètement épanoui : « Hélas ! mes frères, j'ignore si mes actions sont agréables à Dieu ! »

De Fabriano, le B. Père fut envoyé Prieur au couvent réformé de Pérouse. Dans la liste des Prieurs de ce couvent, nous trouvons à côté de son nom cette remarque : « Homme d'une admirable pénitence. » On rapporte, en effet, qu'outre le long jeûne prescrit par les Constitutions, il jeûna toute sa vie, au pain et à l'eau, tous les vendredis de carême, et il fut si fidèle à garder l'abstinence de viande, qu'il ne s'en départit jamais, pas même dans son extrême vieillesse. Il dormait peu et toujours sur la paille ; et l'on a conservé au couvent d'Ascoli, jusqu'à la dispersion de 1866, une sorte de côte de maille à pointes de fer et une discipline, au moyen desquels le Bienheureux réduisait son corps en servitude.

On ne s'étonnera plus après cela d'entendre son confesseur rendre de lui ce témoignage : « Il a conservé intacte jusqu'à la mort la fleur de sa virginité. » Après matines, on ne le vit jamais rentrer dans sa cellule : il demeurait en prières auprès du tabernacle : ses larmes arrosaient le pavé de l'église, et bien des fois les religieux l'entendirent pousser non seulement des soupirs, mais des cris, indices de la véhémence des impressions de sa sainte âme dans son commerce avec le Seigneur.

Il eut le don de prophétie, et il annonça en particulier le sac de Fabriano, sa ville natale, qui eut lieu en 1517, sous le pontificat de Léon X.

Au don de prophétie, Dieu daigna joindre celui des miracles, que le Bienheureux avait déjà possédé dans sa première enfance. Il guérit un Frère de son Ordre d'une maladie incurable : il rendit la vue à un aveugle, et même rappela à la vie un jeune homme mort depuis deux jours. Les parents du défunt et tous ceux qui étaient présents tournèrent le B. Père en ridicule, blasphémèrent à son sujet et l'accusèrent de tenter Dieu, quand ils l'entendirent adresser simplement au cadavre ces paroles : « Au nom de Jésus-Christ, lève-toi. » Mais quand, docile à ce commandement, le mort se fut levé, ils tombèrent tous épouvantés aux pieds du B. Constant, qui les releva avec douceur, et se borna à leur dire : « Ne méprisez jamais les serviteurs de Dieu, et rappelez-vous cette promesse de Notre-Seigneur : « Celui qui croit en moi, fera les œuvres que je fais, et il en fera de plus grandes encore. »

C'est encore à Ascoli que le Bienheureux eut révélation de la mort et de la gloire de saint Antonin. Dans la nuit du 2 mars 1459, après les Matines de la fête de l'Ascension, le saint Prieur était demeuré, suivant sa coutume, en prière dans le chœur de l'église, quand, au point du jour, il vit les âmes de deux Frères, qui sortaient en même temps de ce monde : l'une descendait en Purgatoire, l'autre, qu'il reconnut pour être celle de son Père et de son ami, l'archevêque de Florence, montait, merveilleusement belle, dans la gloire. Dans la bulle de canonisation de saint Antonin, datée du 26 novembre 1523, le Pape Clément VII rapporte cette vision de notre Bienheureux et lui décerne, à cette occasion, un éloge bien significatif dans un document de cette importance : « L'opinion que tous avaient du bonheur et de la sainteté de l'archevêque, dit le Pontife, fut encore accrue par la vision manifeste et sensible dont furent favorisés un



moine cistercien de Florence, nommé Tuccinus et Constant de Fabriano, profès de l'Ordre des Prêcheurs, *non moins illustre par la sainteté de sa vie que par sa science et sa doctrine*, qui résidait alors à Ascoli : tous deux, à l'heure même du trépas du Bienheureux Antonin, virent les anges porter son âme dans le ciel. » Remarquons en passant que Clément VII avait pu se convaincre par lui-même de la réputation de doctrine et de sainteté qu'avait laissée parmi ses compatriotes le B. Constant, pendant le séjour qu'il fit à Fabriano, dont le Pape Léon X, son prédécesseur et son cousin, l'avait établi gouverneur.

Ces grâces extraordinaires et la continuelle application du Saint à la prière et à la contemplation n'entravaient point sa merveilleuse activité : il apaisait les troubles populaires, réconciliait les factions ennemies, toujours si promptes, dans ce temps et dans ces pays, à prendre les armes, et enfin reconstruisait le couvent dont il était Prieur, couvent qui s'élève aujourd'hui, humble et sévère dans ses lignes, en un lieu appelé autres fois *la petite place*, au sommet de la ville. Les consuls et le conseil de la cité, pleins d'estime et de vénération pour le saint Prieur, lui vinrent plusieurs fois en aide, quand il fut question de reprendre et de terminer enfin cette construction à laquelle le Bienheureux paraît avoir mis la dernière main, étant de nouveau Prieur à Ascoli, en 1470.

Mais en 1467, il était venu reprendre la conduite de son cher couvent de Fabriano ; et il plut au Seigneur de l'y glorifier par un miracle, assez fréquent dans la vie des saints. Un jour, soit pauvreté extrême du couvent, soit complet insuccès de la quête, le pain manquait au réfectoire : le Bienheureux se mit en prières, et Dieu récompensa aussitôt sa confiance en envoyant aux Frères, une abondante provision d'un pain délicieux. Le même miracle eut lieu d'autres fois en faveur des pauvres qui venaient demander l'aumône à la porte du couvent.

Le Bienheureux avait l'habitude de réciter chaque jour l'Office des morts, et fort souvent le Psautier de David tout entier. La tradition dominicaine lui avait montré les grands saints et les grands hommes de son Ordre très dévots à cette pratique ; il était alors recommandé de faire apprendre par cœur le Psautier aux novices, afin qu'ils y trouvassent la force, la consolation et la lumière dans les vicissitudes de la vie, et notre saint Prieur, après avoir, dans les premières années de sa vie religieuse, goûté les trésors de sagesse et de piété renfermés

dans cet abrégé des Ecritures, avait, plus tard, continuellement sur les lèvres les chants inspirés au saint roi David. Aussi, quand il voulait obtenir une grâce particulière, il récitait une fois le Psautier, et il avoua aux Frères, pour leur faire aimer cette prière, que jamais il ne l'avait achevée sans avoir obtenu de Dieu l'objet de sa demande. Or, en 1473, les Turcs étaient venus attaquer la Grèce, et les chrétiens priaient le Dieu des armées de vouloir bien confondre dans la honte de leurs défaites les sectateurs de Mahomet. On pria le B. Constant de réciter le Psautier à cette intention : il le commença plusieurs fois ; mais tantôt pour un motif, tantôt pour un autre, il fut toujours empêché d'en terminer la récitation, et il finit par dire aux Frères qu'il y avait là un signe de la volonté de Dieu, dont la justice voulait sans doute punir les péchés des peuples pour lesquels il priait.

La Congrégation de Lombardie célébra en 1474, à Mantoue, un Chapitre provincial auquel notre Bienheureux assista. La réputation de sa vertu et le bruit de ses miracles le précédèrent dans cette ville et la vénération de toutes les classes du peuple éclata à son arrivée : le voir, lui parler, le toucher paraissait une faveur inestimable ; et plusieurs, à son insu, coupaient hardiment des morceaux de ses habits, qu'ils conservaient comme les reliques d'un saint.

L'année suivante, les compatriotes du Bienheureux firent de très instantes prières pour obtenir des Supérieurs qu'ils l'envoyassent passer les dernières années de sa vie à Fabriano ; les autorités se joignirent au peuple pour faire réussir ces démarches ; mais l'humilité du Saint les fit toujours échouer : il redoutait les marques d'estime auxquelles il serait constamment exposé, et préféra user ce qui lui restait de forces à rétablir et à maintenir la paix toujours troublée dans Ascoli et dans les villes voisines.

L'an 1481, le 24 février, qui était le samedi avant la Sexagésime, on vit avec étonnement une troupe de petits enfants qui parcouraient les rues d'Ascoli en répétant à haute voix : « le saint Prieur est mort ! » De fait, Frère Constant de Fabriano venait de s'endormir dans le Christ, au couvent de Saint-Dominique, et le ciel faisait ainsi annoncer sa joie à la terre par la bouche innocente de ces frères des anges. Le Sénat et les consuls s'assemblèrent le jour même, et, « considérant, est-il dit dans leurs délibérations, cette mort comme un malheur public, ils résolurent d'assister aux funérailles du Bienheureux et de prendre à la charge de la ville une partie des frais de

cette solennité. » Le Seigneur voulut lui-même honorer son Serviteur et le bâton dont le Saint s'était servi pour soutenir sa marche pendant les dernières années de sa vie, devint un instrument de prodiges : Pérouse, Ancône, Fermo, Osimo et Fabriano rivalisèrent avec Ascoli, pour témoigner au Serviteur de Dieu leur confiance, et toutes ces villes reçurent des marques évidentes de sa protection.

Le Saint-Siège approuva en 1811 le culte populaire rendu pendant plus de trois siècles au B. Constant. Cet acte du Pape Pie VII donna un nouvel élan à la confiance, et le saint tombeau d'Ascoli vit les pèlerins accourir plus nombreux que jamais. Il en fut ainsi jusqu'en 1866, époque néfaste où les religieux furent dispersés et leur église fermée par la révolution triomphante. Depuis lors, les vénérables reliques, abandonnées et solitaires, crient vers Dieu, comme il est dit dans l'Apocalypse, en attendant que le règne de l'iniquité ait pris fin : *donec transeat iniquitas* (Ps. 52). Plaise au Seigneur que cette longue épreuve ne laisse pas périr et surtout profaner ce qui reste là des reliques de son Serviteur !

La tête du B. Constant a échappé à l'humiliation de cet oubli, grâce à la dévotion des habitants de Fabriano. En 1529, un dominicain originaire de cette ville, Fr. Jean Serchio, prédicateur fort renommé, obtint du couvent d'Ascoli et porta à Fabriano la tête de l'humble fils de saint Dominique, qui fut confiée, sans que nous puissions savoir pour quels motifs, à la garde des religieuses camaldules du couvent de Saint-Sébastien. Aujourd'hui, elle est dans l'église cathédrale, et c'est là que les pieux habitants continuent de lui rendre un culte qui remonte à plus de quatre siècles.



### *La V. M. CÉCILE DE FERRARE*

*Professe du Monastère de Ste-Catherine, en cette ville (\*)*

(1511)

LA V. mère Cécile naquit à Ferrare. Elevée dans le luxe et la vanité, les commencements de sa vie furent bien différents de son heureuse fin. Elle suivit longtemps les trompeuses maximes du siècle,

(\*) Lopez, Razzi, M. Pio.

sans se soucier de l'affaire importante du salut. Pendant qu'elle ne songeait qu'à ses frivolités, un excellent religieux de l'Ordre de saint François lui prédit qu'elle aurait autant d'aversion pour le monde, qu'elle éprouvait actuellement pour lui d'attache et d'affection. Ces paroles la surprirent, et lui inspirèrent de sérieuses réflexions. Elle prit bientôt la résolution de mener une vie plus retirée : elle allait peut-être exécuter son projet, lorsque ses parents lui offrirent un parti. Le jeune homme qu'on lui présentait étant fort chrétien, Cécile se maria.

Les deux époux vécurent l'espace de huit ans dans une étroite union et dans une profonde paix ; au bout de ce temps, tous deux puissamment touchés de la grâce, se séparèrent d'un mutuel consentement, pour se consacrer au service de Dieu. Le mari prit l'habit de l'Ordre dans notre couvent de Ferrare, où il est mort saintement, et Cécile se retira au monastère de Sainte-Catherine la Martyre, le second que l'Ordre possède dans la même ville, le premier étant dédié à sainte Catherine de Sienne.

Quand elle se vit dans ce nouvel état, notre Sœur fit de plus fortes réflexions que jamais sur la prophétie du bon religieux de Saint-François, qu'elle voyait heureusement accomplie ; elle comprit que Dieu ne lui avait révélé sa vocation extraordinaire que pour lui en faire goûter la grâce, par une correspondance fidèle. Dans cette pensée, elle se rendit si exacte à toutes les pratiques de la vie régulière, si prompte à l'obéissance, si affectionnée à l'oraison, qu'on jugea bientôt par des commencements si remplis de ferveur, qu'elle ferait de rapides progrès dans la perfection. On admirait qu'une personne du monde, qui avait mené une vie délicate, eût pu en si peu de temps être changée, au point de n'aimer plus que la retraite, le silence, le mépris, les humiliations, les jeûnes, les austérités et le travail.

Ce changement de la main de Dieu la mit en haute estime dans le monastère, et, malgré ses résistances, les religieuses l'élurent Prieure par trois différentes fois. Exerçant cette charge avec beaucoup de charité et de prudence, la Mère Cécile rendait son gouvernement tout aimable. Ses corrections étaient plutôt celles d'une mère que d'une supérieure. Dévorée d'un zèle ardent pour la perfection de ses religieuses, elle s'étudiait à les y porter par ses exemples autant que par ses exhortations. Elle ne leur ordonnait rien qu'elle ne pratiquât la première. En un mot, on voyait reluire en elle le modèle de la communauté.



Dieu manifesta sa grande sainteté par des merveilles qui éclatèrent au dehors. Une Sœur étant entrée dans la cellule de la V. Prieure la trouva remplie d'une lumière céleste, et la V. M. Cécile ravie en extase. Elle referma doucement la porte, et alla aussitôt avertir les religieuses de ce qu'elle avait vu : celles-ci montèrent promptement et jouirent du même consolant spectacle. Une Sœur novice était violemment tentée de rentrer dans le monde ; la V. Mère fit tous ses efforts pour la détourner de ce dessein, mais la voyant opiniâtement déterminée à quitter l'habit, elle la mena dans sa cellule, et lui dit de se reposer sur son lit, pendant qu'elle ferait oraison. La novice s'y mit par complaisance : un moment après, elle vit avec admiration la chambre remplie d'une clarté miraculeuse, et comme une langue de feu sur la tête de la M. Prieure. Au spectacle de ces merveilles sa tentation se dissipa, et elle persévéra dans sa vocation. Une nuit de Noël, comme la B. Mère félicitait la Sainte Vierge de son glorieux enfantement, Marie lui apparut, et lui montra Jésus-Christ, son cher Fils, dans l'état où il était à l'étable de Bethléem.

Sentant sa dernière heure approcher, la V. M. Cécile se rendit à l'église, fit une confession générale, et reçut les derniers Sacrements avec une ferveur et une dévotion admirables. Etant retournée à l'infirmerie, elle y rendit doucement son esprit à Dieu l'an 1511. Elle en avait passé trente en religion. Dieu l'honora de plusieurs grands miracles après sa mort.



### *La V. S. MADELEINE*

*Du Tiers-Ordre en la ville d'Amiens (\*)*

(1691)

LA V. Sœur Madeleine naquit à Amiens, de parents honnêtes et craignant Dieu, auxquels elle fut toujours tellement soumise, qu'elle ne leur donna jamais le moindre sujet de mécontentement.

(\*) Mém. d'Amiens ; Souèges, (supplém. de juillet).

Trois frères et deux sœurs, qu'elle avait, ayant pris le parti du mariage, où d'ailleurs ils ont toujours vécu chrétiennement, elle, choisit celui de la virginité, et resta dans la maison de sa bonne mère, pour être après Dieu sa principale consolation, surtout dans sa viduité et dans ses maladies. Dès son enfance, elle était si dévote et si retirée que sa mère n'allait la chercher qu'à son oratoire, quand elle en avait besoin ; et alors Madeleine, quittant son oraison par obéissance, exécutait diligemment et dévotement ce qu'on lui recommandait. Comme les exercices qu'on pratique dans les Confréries sont d'excellents moyens pour augmenter en vertu et en perfection, elle eut un soin particulier de s'y faire inscrire, surtout en celle du Rosaire ; chaque jour elle récitait le chapelet une ou plusieurs fois, en s'occupant intérieurement à méditer les mystères qui y sont contenus ; et autant qu'elle le pouvait elle faisait connaître cette dévotion.

Elle eut toute sa vie une confiance particulière en la très sainte Mère de Dieu, et fut toujours très soigneuse de se lever à trois heures du matin pour vaquer à l'oraison ; elle allait ensuite à l'église de Saint-Martin entendre la première messe, puis elle se rendait à l'église de Notre-Dame, où elle entendait tout autant de messes qu'elle pouvait, et en particulier celles qu'on y dit pour les âmes du Purgatoire. Allant à la maison de Dieu, elle était si remplie de joie, que dans le transport de sa jubilation elle s'écriait : « Allons à la maison de notre Père, maison d'oraison, et maison de pain » ; et lorsqu'elle en était revenue, elle disait en actions de grâces le *Te Deum laudamus*, se tenant au pied de l'escalier de sa chambre jusqu'à ce qu'elle l'eût achevé. Que si, arrivant à l'église, elle trouvait qu'on n'en avait pas encore ouvert les portes, elle commençait son oraison, et s'occupait de cette dévote pensée : *Qu'il était très juste que le serviteur attendît son maître, et le criminel son juge* : de sorte que, bien loin de se laisser aller au chagrin ou à l'ennui, elle éprouvait une réelle consolation.

Notre Père saint Dominique et sainte Catherine de Sienne étaient ses principaux patrons ; pour devenir leur vraie fille elle embrassa notre Tiers-Ordre. Les effets qu'elle ressentit de la protection de sainte Catherine de Sienne augmentèrent beaucoup son amour envers elle ; car étant sujette à des maux d'estomac qui l'empêchaient de communier tous les jours, à l'imitation de cette même sainte, elle se trouva fortifiée et consolée, après avoir représenté à la Vierge séraphique sa nécessité et sa langueur.

Un des points particuliers dans lesquels notre Sœur Madeleine a singulièrement imité sainte Catherine de Sienne, c'est l'instruction et le service des pauvres. Elle était encore jeune, lors qu'on la pria de donner des soins à l'hôpital général, qui commençait à s'établir : elle le fit pendant dix-huit ans avec des bénédictions très abondantes.

En outre, elle apprenait à lire aux jeunes filles de la ville qui venaient la trouver, leur faisait deux fois la semaine des catéchismes très utiles. Sa fidélité à servir sa bonne mère, qui mourut âgée de quatre-vingt-quatre ans, et une sienne sœur restée veuve, donnèrent un grand lustre à sa persévérance et à sa piété ; car leur indisposition l'ayant obligée à sortir de l'hôpital, elle ne manqua jamais de les assister avec une paix et une égalité d'âme admirables ; elle ne perdit jamais cette paix, dans les plus grands embarras, et dans des revers d'ailleurs très capables de l'accabler.

Dieu bénissant la peine et les soins qu'elle prenait pour l'éducation et l'instruction de la jeunesse, elle les continua dans sa maison, une fois sortie de l'hôpital ; et chacun s'empressant à lui donner ses enfants, elle tâchait d'en faire tout autant d'enfants de Dieu. Elle recommandait fortement à ses élèves la modestie et la retenue, l'éloignement des compagnes dangereuses, disant qu'avec les saints on devenait saint, et libertin avec les libertins. Voici comme elle s'en explique à une maîtresse d'école, dans une lettre qu'elle lui écrivit, et que la Providence a voulu qu'on ait conservée.

« J'ai été fort réjouie, ma bonne Sœur, d'apprendre que vous  
« persévérez dans la vocation où le bon Dieu vous a mise. Ce n'est  
« pas une petite faveur d'être avec une jeunesse où il n'y a encore  
« que pureté et innocence. Travaillez soigneusement à la vigne de  
« Notre Seigneur, puisque vous en avez le moyen ; mais prenez garde  
« que votre instruction et correction soient toujours dans l'esprit  
« de Dieu, et dans un grand éloignement des sens, afin que les  
« moyens dont nous nous servons nous fassent arriver à la félicité  
« éternelle. Disons souvent *Vive Jésus*, sans réserve, ou comme saint  
« Paul, *notre conversation est aux cieux*. Soyons totalement à Dieu ;  
« aimons-le cordialement, et que jamais aucune créature ne prenne  
« cette place du cœur qu'il a faite pour lui seul. Ayez bon courage ;  
« votre travail et votre victoire ne seront point sans récompense.  
« Tout ce que je vous recommande, c'est de n'avoir d'affec-  
« tion, ni de familiarité, qu'avec de saintes filles, pour vous porter  
« ensemble à la vertu et à la perfection. En hantant les saints, on

« devient saint ; et ce sera le vrai moyen de persévérer constamment  
« en ce que vous avez commencé. Je vous prie de me trouver tous  
« les jours aux pieds de Jésus, comme une criminelle, et de le prier  
« qu'il me pardonne mes péchés. »

Cette lettre nous fait voir clairement que Sœur Madeleine ne gardait les jeunes filles confiées à ses soins, que pour conserver et perfectionner en elles l'innocence et la pureté. Quelqu'un lui disant que son occupation ne s'accordait guère avec le grand mal de tête qui la travaillait si souvent, elle répondit : « Lorsque Dieu demande quelque chose de nous, il nous donne des forces pour le faire. »

Quoique sa conversation ordinaire fût ainsi avec des innocents, sa maison ne laissait pas que d'être le refuge général de toutes les personnes affligées, et singulièrement des pauvres. Elle consolait les premières avec des paroles de bénédiction, les renvoyant toujours contentes ; et pour les autres, jamais elle ne laissait aucun indigent sans lui faire quelque charité ; elle leur baisait même parfois dévotement les mains. De la charité corporelle elle passait à la spirituelle, les interrogeant sur les points de leur catéchisme, leur faisant réciter le *Pater*, l'*Ave Maria*, et le *Credo* ; les invitant à venir en sa maison pour le leur apprendre, s'ils ne le savaient pas.

La vie de notre Sœur était très austère, tant par esprit de pénitence que par le grand mépris qu'elle faisait d'elle-même. Sa réfection ordinaire était du pain fort commun détrempé dans un peu de lait. Lorsqu'après la mort de sa bonne mère et de sa sœur elle se trouva seule, elle apprêtait son manger pour quatre ou cinq jours, usant parfois d'aliments tout moisis. Une de ses nièces s'en étant aperçue, et lui ayant dit que cela pourrait lui faire mal, elle répondit en souriant : « *Quoi ! occuper tous les jours son esprit pour un misérable sac à vers* (c'est ainsi qu'elle appelait son corps) *c'est bien assez qu'on songe à lui une fois la semaine.* »

Mais sa patience, sa douceur, sa piété, et sa résignation ont singulièrement paru dans la cécité qu'elle a soufferte les treize dernières années de sa vie. Bien loin de s'affliger, elle bénissait et louait le Seigneur qui la délivrait de deux ennemis. Elle ne laissait pas dans cet état d'aller de bon matin, à son ordinaire, à la grande église au commencement des Matines, durant même les plus fortes glaces, sans que personne la conduisît ; et quoiqu'elle tombât souvent par le chemin elle ne se rebutait pas pour cela, priant seulement ceux qu'elle trouvait de bonne volonté de lui faire la charité de la conduire.



Elle continua de la sorte jusqu'à ce que les forces venant à lui manquer, elle fut contrainte de ne plus aller qu'à sa paroisse.

Elle s'encourageait à faire cette course matinale par cette pensée : que ce sont les prémices du jour, que Dieu a pour agréables, et que notre Sauveur s'étant beaucoup fatigué pour notre salut, surtout en allant au Calvaire, il était bien juste que nous fissions aussi quelque chose de notre côté, pour lui plaire et pour nous sauver. C'était à ses yeux une grâce inestimable d'assister au saint sacrifice de la Messe, et d'aller rendre ses vœux au temple du Seigneur. Aussi, pour l'en remercier, étant revenue de l'église, elle récitait le *Te Deum laudamus*, comme nous avons dit ci-dessus. Un de ses neveux lui disant, lorsqu'elle commença à perdre la vue, qu'il prenait beaucoup de part à son affliction, elle lui répondit : « Ce n'est pas une affliction, c'est une grande miséricorde que Dieu m'a faite, de m'ôter les moyens de voir les vanités du monde, et de me donner ceux de mieux penser à lui ». D'autres fois, elle disait que Dieu faisait justice d'une criminelle. Et lorsqu'on lui demandait si elle ne s'ennuyait point de ne pas voir, et de ne pouvoir pas s'occuper à quelque chose d'extérieur, elle répondait en souriant : « Il ne faut jamais s'ennuyer de faire la volonté de Dieu, et lorsque l'intérieur est bien occupé, on ne se met guère en peine du reste. » Elle était si pénétrée de la présence de Dieu, que le considérant et trouvant en toutes choses, tout lui servait pour s'élever et se porter à lui.

On peut dire que pendant ces treize ans de cécité, sa vie fut une prière continuelle, y vaquant jour et nuit sans presque prendre de repos. Elle priait particulièrement pour la conversion des pécheurs, pour le soulagement des âmes du purgatoire, ou pour les nécessités du prochain qu'on lui recommandait ; on a ressenti les effets singuliers de sa prière, et on les attribuait à miracle.

C'est ainsi que Sœur Madeleine couronna sa sainte vie, et que, dans la privation de la lumière extérieure, elle se disposait à la vision du Soleil éternel. Elle aspirait continuellement à cette grâce, ne désirant rien tant que de se voir unie à l'unique objet de son amour, et délivrée du danger de l'offenser dans cette vallée de misère. Elle fut exaucée dans son attente, après avoir très dévotement reçu les derniers Sacrements, le 25 février de l'année 1691, le dimanche de la Quinquagésime, auquel l'Eglise chante l'évangile d'un aveugle éclairé par Notre Seigneur, qui éclaira le même jour sa fidèle servante de la lumière de sa gloire.



## LE MÊME JOUR

1260. — En Angleterre, mourut, vers l'année 1260, un religieux d'une éminente sainteté; il était si assidu à l'Office divin, où il prenait un plaisir singulier à bénir Dieu, qu'étant grièvement malade il ne laissait pas d'aller au chœur. Un jour, assistant avec les autres Frères à la procession du *Salve Regina*, il chantait fervemment cette Antienne, malgré l'ardeur de la fièvre qui le dévorait; quand il proféra ces amoureuses paroles, *Mater misericordiæ*, il sentit dans son âme des mouvements secrets d'une confiance extraordinaire envers cette Mère de miséricorde et fut porté à la supplier très instamment de lui procurer la santé. Au même instant il fut ravi en esprit, et il lui sembla voir la sainte Vierge qui lui présentait Jésus-Christ son Fils sur la Croix, tout couvert de blessures et de sang, et qui lui disait : « Considère ce que mon Fils a souffert pour toi, afin que la pensée de ses douleurs t'anime à endurer les tiennes avec courage et avec fidélité ». Etant revenu à soi, il se trouva parfaitement guéri, remercia très humblement cette Mère de miséricorde, et se servit de la santé miraculeuse qu'il avait reçue pour procurer avec plus d'ardeur la gloire de Dieu et le salut des âmes. — (*Vitæ Fratrum*).

1350. — En Arménie mourut le V. P. JEAN ANGÉS, lequel brûlant d'un zèle charitable pour le salut des âmes, se mit en la compagnie du B. P. Barthélemy Petit, apôtre d'Arménie, pour aller prêcher la foi de Jésus-Christ. Il l'annonça à ces peuples idolâtres avec des succès glorieux par la conversion d'une infinité de personnes, qu'il éclaira des vérités de l'Evangile. Les bénédictions que Dieu donnait à ses travaux le rendaient infatigable, et la joie qu'il ressentait dans son âme de voir de si heureux progrès le consolait infiniment. Enfin on le fit évêque de Tiflis. Il gouverna cette Eglise avec tout le soin d'un tendre et vigilant pasteur. Dieu l'appela de cet exil à la patrie céleste vers 1350. — (Fontana).

1540. — Au couvent de Saint-Gaudens, en la Province Toulousaine, mourut le V. P. PIERRE DE MONDON, religieux d'un rare exemple, d'une vertu consommée, et d'une piété si singulière, qu'il mérita d'apprendre de Dieu même dans l'oraison le jour et l'heure de sa mort. Il s'y prépara par de saintes dispositions, et cette faveur du ciel confirma les religieux dans l'opinion qu'ils avaient conçue de ses mérites extraordinaires. Il quitta la terre pour aller dans le ciel en 1540. — (Mém. de Saint-Gaudens).

1562. — A Clermont, le V. P. PIERRE MERETON vit les grands travaux qu'il avait soufferts, pour conserver la foi que les Calvinistes s'efforçaient d'anéantir, heureusement couronnés par un martyr glorieux; car ces hérétiques, furieux de la résistance qu'il apportait à l'établissement de leurs erreurs, le poignardèrent. Il souffrit la mort avec joie et avec une constance digne d'un prédicateur de l'Evangile. On le voit peint dans le cloître de notre couvent de Clermont en Auvergne, avec d'autres saints martyrs de l'Ordre; il tient dans une main un poignard, qui marque le genre de sa mort, et dans l'autre une palme, qui symbolise son triomphe. — (Act. Cap. 1570).

1599. — Au couvent de Saint-Dominique, à Lisbonne, le V. P. LOUIS FARIA, si excellent prédicateur que le P. Cardoso, assure qu'il n'y avait point de cœurs, pour endurcis qu'ils fussent, qu'il n'amollit et ne portât à la componction. Plus il gagnait d'âmes à Dieu et plus il sentait s'embraser son zèle insatiable. Ses travaux apostoliques ne l'empêchaient pas de vaquer aux exercices de l'oraison où il recevait des faveurs très grandes.

Durant la peste qui causa tant de ravages à Lisbonne vers la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, le V. P. Louis se dévoua tout entier au service des malades. Atteint lui-même du mal terrible, il sourit doucement à la mort, eut la force de répondre aux prières de la recommandation de l'âme et mourut paisiblement le 25 février 1599.

1620. — Au couvent de Saint-Dominique, à Naples, le V. P. CORNEILLE DEL MONTE, de Nice en Provence, noble de sang, mais beaucoup plus en vertu et en mérite. Il prit l'habit au couvent de Sainte-Brigitte de Posilippo, étant déjà docteur en l'un et l'autre droit, poète parfait, et excellent orateur; mais avec ces belles qualités il fit glorieusement éclater l'enfance et la simplicité évangéliques sous l'habit et les exercices d'un Novice. Etant déjà si capable pour les lettres, il fut bientôt après docteur en théologie, et mérita d'être singulièrement chéri du roi catholique Philippe II, et du sérénissime Charles Emmanuel, duc de Savoie. Celui-ci l'ayant nommé évêque d'une des Eglises de ses états, l'humble Père s'excusa d'accepter cette dignité, bien que le Pape Paul V lui en eût déjà expédié les bulles.

Il a laissé, dans trois volumes qu'il a écrits, les marques illustres de sa piété et de sa sagesse. Dans le premier, il fait voir quelle est la véritable politique, selon que l'Esprit du Seigneur l'a manifestée dans ses Ecritures. Le second traite de la Compassion de la sainte Vierge; il le dédia à la comtesse de Lemos. Le troisième contient de belles et dévotes considérations sur les sept paroles de Jésus en croix, et est dédié à l'Eminentissime cardinal Borromée, archevêque de Milan. Le V. Père alla goûter le fruit de ses travaux le 25 février 1620, à Naples, au couvent de Saint-Dominique. — (Vallius, *de Vir. illust. Prov. Reg.*)

16. . — A Dijon, en Bourgogne, au monastère de Saint-Catherine de Sienne, mourut la V. M. CATHERINE BICHOT, après avoir vécu dans une si

grande pureté et dans une si admirable innocence, qu'à peine savait-elle ce que c'était que le péché. Cette sainte disposition la rendit capable des communications de Dieu, qui la combla de ses grâces et de ses bénédictions. Elle était très dévote à la sainte Vierge, à l'honneur de laquelle elle jeûnait immanquablement tous les samedis, ne prenant qu'un morceau de pain le soir à sa collation. Elle ne s'est pas rendue moins recommandable par son zèle pour l'étroite observance que par son insigne piété. Elle a fortement soutenu l'établissement de la vie régulière dans ce saint monastère par sa fidélité inviolable à tous les exercices de la Communauté auxquels elle se rendait toujours la première. Comme elle avait une ardente charité pour ses Sœurs, elle demanda par grâce d'être infirmière, pour les servir de toutes ses forces ; ce qu'elle a fait longtemps avec édification ; elle fut retirée de cette charge pour être Sous-Prieure. Elle a été plusieurs fois choisie pour remplir cet emploi à cause de son zèle, de son application et de sa vigilance. Elle est morte ornée de toutes les vertus chrétiennes et religieuses. — (Mém. de Dijon).

1621. — Au monastère de Metz, en Lorraine, mourut la V. M. MADELEINE DE MONSONANT, religieuse d'une insigne piété et d'une grande vertu. Ses parents l'offrirent à Dieu, le premier jour de l'année 1584, par une consécration particulière. On la mit sur l'autel pendant que le prêtre disait la Messe : elle était âgée de sept ans. Dès ce moment, Dieu prit une entière possession de son cœur : on ne fut pas longtemps sans s'en apercevoir. Une raison au dessus de son âge, une modestie angélique, une dévotion affectueuse, une obéissance prompte démontraient que son cœur était le temple du Saint-Esprit. Elle possédait une tranquillité d'âme que rien ne pouvait altérer, se plaisait extrêmement à l'oraison ; néanmoins, quand on lui commandait de la quitter, elle obéissait sans répugnance et sans inquiétude. Elle réitérait souvent l'offrande que ses parents avaient faite d'elle à Dieu.

N'ayant encore que dix ans, elle sentait un désir si vif de communier, qu'au refus des créatures, qui n'osaient le lui permettre, Dieu répondit en lui accordant cette grâce d'une manière extraordinaire. C'était la coutume que les petites pensionnaires vinssent recevoir un morceau de pain bénit de la main du prêtre qui avait communiqué les religieuses. Un jour, la petite Madeleine toute consumée d'envie de recevoir le corps adorable de Jésus-Christ, s'approcha de la grille pour recevoir du pain bénit ; mais par une méprise voulue du ciel, le prêtre la communia. L'enfant se trouva infiniment consolée, et ce divin Sacrement opéra en elle un si grand changement, qu'on lui permit de communier désormais avec les religieuses. Devenue religieuse, notre Sœur qui manquait de voix, pria sainte Cécile de lui en obtenir, pour chanter jour et nuit les louanges de Dieu. Elle eut l'heureux accomplissement de ce désir.

Ses belles qualités la firent élire Maîtresse des novices. Elle inspira tant de



ferveur et de dévotion aux novices qu'elle eut sous sa conduite, que celles-ci s'estimaient heureuses d'être élevées à la vertu par une si excellente Maîtresse. Elle eut d'autres charges desquelles elle s'acquitta à la satisfaction de la Communauté.

Sœur Madeleine témoigna une patience héroïque dans les maladies que Dieu lui envoya. Son ange gardien, pour reconnaître la dévotion qu'elle lui avait toujours portée, se montra à elle à l'heure de sa mort ; elle le vit sensiblement écarter les démons qui approchaient de son lit pour la tenter. La joie qu'elle en conçut fut si grande, qu'elle en fit part à son confesseur, et qu'elle lui déclara l'extrême obligation qu'elle avait à son ange gardien. Après avoir reçu les derniers Sacrements, elle renouvela ses vœux en présence de la Communauté, et comme elle fut sur le point d'expirer, on aperçut son visage brillant comme un soleil ; ce qui dura jusqu'à ce qu'elle eût rendu sa sainte âme à Dieu. Sa précieuse mort arriva le 25 février 1621, en la quarantième année de son âge. — (Mém. de Metz).

1657. — A Toulouse, au monastère de Sainte-Catherine, mourut chargée de mérites la V. M. FRANÇOISE DE SAINT-VINCENT. Elle avait été la première novice à laquelle la V. M. Marie de Jésus, fondatrice de monastère, avait donné l'habit, et on peut dire qu'elle reçut les prémices de son esprit, puisqu'elle fut une des plus parfaites imitatrices de sa piété, de sa ferveur et de son zèle. Elle fit de grands progrès en la perfection, et elle se distingua au milieu de cette troupe de ferventes vierges par sa dévotion, sa patience, et le grand amour de Dieu, dont elle était saintement embrasée.

Eprouvée par plusieurs longues maladies, elles les souffrit dans un entier esprit de soumission et de sacrifice. Quand elle pouvait se traîner au chœur, lieu ordinaire où elle se tenait étant en santé, elle y demeurait en oraison autant que ses forces pouvaient le lui permettre, et n'en sortait qu'après avoir amoureusement témoigné à Jésus-Christ au Très Saint Sacrement la violence qu'elle souffrait de le quitter. Obligée de garder le lit, elle soulageait l'accablement de son esprit et de son cœur par des oraisons jaculatoires, et par plusieurs passages très affectifs des Cantiques, particulièrement celui-ci qu'elle avait souvent à la bouche, et qu'elle adressait aux anges et aux saints du paradis : *Adjuro vos filia Jerusalem, si inveneritis dilectum, ut nuncietis ei quia amore languo*, les conjurant de témoigner l'ardeur de son amour à son divin Jésus, et les langueurs où son absence la réduisait. Le 25 février de l'année 1657, elle alla jouir dans le ciel de celui qu'elle avait si ardemment et si constamment aimé sur la terre. — (Mém. de Toulouse).





## XXVI FÉVRIER

*Le V. P. ANTOINE DE VALDEVIESCO*

*Evêque de Nicaragua au Pérou & Martyr (\*)*

(1549)

**L**E V. P. Antoine de Valdeviesco, natif de la province de Castille, en Espagne, prit l'habit peu de temps après que les rois Ferdinand et Isabelle se furent rendus maîtres de la plus riche partie du Nouveau-Monde. De fervents missionnaires de l'Ordre furent envoyés dans ces contrées lointaines pour y étendre l'empire de Jésus-Christ. Leur zèle intrépide, le courage avec lequel ils bravaient les dangers et la mort même, pour travailler à cette vigne du Seigneur, allumèrent dans le cœur du jeune Antoine le désir de marcher sur leurs traces; il forma dès lors la résolution d'aller un jour partager leurs travaux.

Le moment venu, il s'offrit donc généreusement aux Supérieurs pour passer en Amérique; ceux-ci lui en accordèrent d'autant plus la permission, qu'ils remarquaient en lui un grand fond de vertu, une intention très sainte et beaucoup de zèle pour le salut des âmes. Ils le désignèrent pour les missions du Pérou. Arrivé à destination, le jeune Père fut envoyé en la province de Nicaragua, pour exercer son zèle auprès des Indiens qui l'habitaient.

(\*) *Chronique du Pérou*, Joan. à Cruce; *Diario*.

Il étudia leur langue et bientôt il fut en état de leur faire comprendre l'excellence des mystères de notre Religion. S'appliquant tout entier à leur instruction, il employait le jour à les catéchiser et passait une partie de la nuit à l'oraison, pour attirer sur ses travaux les grâces du ciel. Dieu accorda à ses prières et à ses larmes l'heureux effet de ses désirs ; une grande quantité d'Indiens se firent baptiser. Pendant qu'ils écoutaient avec plaisir ce saint missionnaire, qu'ils accouraient de toutes parts et que le V. Père se promettait l'entière conversion de tous les habitants de cette vaste province, le démon qui ne pouvait souffrir ces glorieux progrès de l'Évangile, excita contre la mission une horrible tempête.

Ferdinand de Contreras, Jean Virmeccho et d'autres séditeux se révoltèrent contre le roi d'Espagne leur souverain, se dirent les maîtres des pays qu'ils avaient conquis par ses armes et en son nom ; et regardant les Indiens comme leurs sujets, ils exercèrent sur eux des violences exécrables. Ces tyrans les dépouillèrent de leurs biens, enlevèrent leurs femmes, les rendirent esclaves et les traitèrent avec des cruautés qui font horreur à lire. Le démon se servit de toutes ces violences pour empêcher le progrès de l'Évangile ; il persuada à ces pauvres Indiens que la nouvelle doctrine qu'on leur enseignait n'était qu'un piège à leur liberté, un moyen dont ces étrangers se servaient pour les rendre misérables, les piller et les égorger.

Le V. P. Antoine s'aperçut avec douleur du grand obstacle que la conduite de ces tyrans apportait à la conversion de tous ces peuples. Les soldats, devenus aussi cruels et aussi avarés que leurs officiers et ne craignant point d'être châtiés de leurs excès dans un temps où tout était dans le désordre et dans la confusion, commirent les dernières atrocités ; ce qui obligea le V. P. de les reprendre en particulier et en public. Il se leva comme un nouvel Elie plein de zèle pour la gloire de Dieu, leur reprocha l'énormité de ces crimes, leur représenta le tort qu'ils faisaient à leur nation et à la gloire de leur prince, et n'oublia rien de tout ce qui était capable de les faire rentrer en eux-mêmes. Mais ces hommes de sang n'écoutaient plus que leur avarice et leur brutalité.

Après avoir gémi et pleuré devant Dieu nuit et jour, le V. Père de Valdeviesco s'embarqua pour l'Espagne, où il alla rendre un compte exact à l'empereur Charles-Quint de la révolte de ses capitaines et des cruautés inouïes avec lesquelles on traitait les habitants du Pérou que Dieu avait soumis à sa couronne ; il l'informa de la

disposition de ces peuples à embrasser notre sainte foi, de leur docilité et de l'espérance que le passé lui faisait concevoir, si on les traitait humainement. L'empereur l'écouta avec attention, et faisant réflexion à la magnanimité avec laquelle ce V. Père s'était opposé à ses sujets révoltés, l'intrépidité avec laquelle il leur avait reproché leur violence et les excès de leurs soldats, le zèle charitable qu'il avait pour le salut de ces pauvres Indiens, il crut qu'il serait capable de rétablir les intérêts de la religion et de l'État au Pérou, surtout s'il était revêtu de quelque dignité, qui lui donnât un caractère et une autorité capables d'en imposer à ses lieutenants et à ses officiers. Il le nomma donc à l'évêché de Nicaragua qui était vacant, écrivit au Pape en sa faveur et fournit l'argent nécessaire pour l'expédition de ses bulles.

Le nouveau pasteur se rendit sans retard au milieu de son troupeau désolé, bien décidé à réprimer tous les désordres, au prix même de sa vie. A la nouvelle de son arrivée, on eût dit que l'enfer avait déchaîné toutes ses furies. Les officiers craignant que le nouvel évêque n'arrêtât le cours de leur rébellion, animèrent les soldats à ne point déférer à ses avis, et même à tenter un coup hardi pour n'être plus exposés tous les jours à sa censure et à ses réprimandes. Le généreux prélat, bien instruit des résolutions sanglantes formées contre sa vie, ne ralentit rien de sa première vigueur ; il prit possession de son église et commença à prêcher avec une sainte liberté contre les usurpateurs. Il n'est rien qu'il ne tentât pour les ramener à leur devoir. Il se servit de la douceur, il employa les prières, il les conjura de se remettre bien avec Dieu par la pénitence, et avec le roi d'Espagne, leur souverain, par une prompte soumission. Mais ces ambitieux fermèrent les oreilles aux conseils de ce pasteur charitable et résolurent de le faire assassiner. Le saint évêque en fut averti, et ce dessein sacrilège devint si public, que les nouvelles en étant venues au Conseil des Indes, en Espagne, le président écrivit au Pérou, pour empêcher un tel crime.

Le V. P. Valdeviesco s'offrit à Dieu et lui demanda que le sang qu'il était prêt à répandre pour la justice servît à procurer la paix au pays et à contribuer au salut des Indiens. Dans cette préparation au martyre, il s'acquittait de tous les devoirs d'un vigilant pasteur, prêchait, catéchisait, administrait les sacrements, fortifiait dans la foi les Indiens qui l'avaient embrassée, envoyait des missionnaires de son Ordre dans toute l'étendue de son diocèse, pour instruire ou



dissiper les fausses impressions contre la sainteté de notre religion, à laquelle les païens attribuaient les crimes énormes des officiers et des soldats catholiques.

Pour rétablir le bon ordre dans son diocèse, il nomma deux officiers principaux, l'un pour les affaires de l'Inquisition, et l'autre pour celles de l'Eglise. Les villes de Léon et de Grenade, qui étaient les plus engagées dans la révolte, ne voulurent point les recevoir, ce qui obligea le saint évêque d'excommunier leurs principaux magistrats. Ces derniers se moquèrent des censures, attirèrent tous les habitants à leur parti, et traitèrent l'autorité épiscopale avec tant de mépris, que le V. Père, obligé de se servir des armes spirituelles que Jésus-Christ confie aux Pasteurs de son troupeau, pour ranger les rebelles à leur devoir, interdit ces deux villes.

Ce qui devait humilier les coupables, les rendit plus furieux. Hernandez de Contreras, fils du gouverneur, regardant cet interdit comme un affront à l'autorité de son père, qui, à la tête des séditeux, avait porté les peuples à secouer le joug de la domination d'Espagne, résolut de le venger par la mort de l'évêque. Il trouva assez de gens sans aveu qui s'offrirent à le défaire de ce prélat. Jean Vermeccho, son ami, s'en fit un point d'honneur et lui promit de le tuer de sa main. Contreras, qui ne haïssait le saint évêque que parce qu'il était un obstacle à l'ambition dont il était transporté, voulut avoir lui-même la satisfaction de le tuer, et se servir de son cadavre comme d'un marchepied pour monter au trône. Il rassembla les principaux des conjurés, leur fit un grand festin, à la fin duquel il leur représenta la nécessité de faire mourir l'évêque, dont les remontrances empêchaient le peuple de se déclarer pour eux, disant qu'il y avait injustice à les traiter comme des sujets, eux qui avaient conquis le Pérou par leur valeur et par leur sang ; il ajouta qu'il était temps de se déclarer indépendants et de prendre pour eux-mêmes les couronnes qu'ils avaient ôtées aux rois du pays ; la mort de ce prélat, disait-il en terminant, nous mettra en possession des trésors du Pérou et nous facilitera la jouissance de tous les plaisirs.

Ces motifs inavouables furent plus que suffisants pour les décider à l'exécration parricide. Contreras, accompagné de Vermeccho, suivi des autres conjurés et de quelques soldats, s'étant rendu à la ville de Léon, où l'évêque avait établi sa cathédrale, entra dans le palais épiscopal, pénétra jusque dans la chambre du vertueux prélat, qui s'entretenait avec deux religieux de l'Ordre et un prêtre séculier.

Ivre de fureur, il courut sur lui, lui donna deux grands coups d'épée, et le voyant renversé à terre, à demi mort, baigné dans son sang, pour assouvir la rage dont il était transporté, il voulut lui percer le cœur avec son poignard, mais le fer rebroussa et ne voulut point servir. A la vue de ce miracle, les assassins qui l'accompagnaient, sortirent en désordre de la chambre. On peut voir dans les historiens par quels châtimens terribles Dieu punit les auteurs de ce meurtre sacrilège.

Le V. Père offrit à Dieu sa vie en sacrifice, embrassa un crucifix, et eut encore le temps de se confesser. Un religieux lui ayant demandé à qui il laissait le soin de son Eglise, il lui répondit en lui montrant Jésus-Christ sur la croix : « A celui-là, mon Père, il en est le véritable Epoux. » A peine eut-il achevé qu'il rendit sa sainte âme à Dieu, le 26 février 1549.

Les religieux de l'Ordre l'enterrèrent dans leur église de Saint-Paul au côté droit du grand autel avec toute la pompe permise en pareille circonstance. On voit encore aujourd'hui dans le Palais épiscopal une main de l'évêque, imprimée sur le plancher à l'endroit où il s'appuya pour se relever, après avoir été percé des deux coups d'épée, et le sang, dont elle était teinte, aussi vermeil que si on venait de le répandre, quoiqu'il y ait plus de 130 ans qu'il a été glorieusement versé pour la justice. Dieu n'attendit pas longtemps à venger cette mort : tous ses assassins périrent misérablement, la plupart en hurlant comme des désespérés et en criant qu'ils voyaient les diables prêts à s'emparer de leurs âmes pour les emporter dans les enfers.

La ville, qui n'avait pas gardé l'interdit que le saint évêque avait jeté, se vit bientôt châtiée du ciel pour sa révolte : une montagne voisine vomit une grande quantité de feu et de soufre, et rendit stérile toute la campagne qui était auparavant la plus fertile du pays, ce qui obligea les habitants de l'abandonner et d'en bâtir une autre à sept lieues de là. On transporta les matériaux pour s'en servir dans la construction de la nouvelle ville, contre le sentiment des plus sages, qui appréhendèrent que la malédiction du ciel n'y fût attachée. Leur crainte n'était que trop fondée, la vengeance de Dieu éclatant sur les pierres mêmes de cette cité rebelle. C'est pourquoi on transféra le siège épiscopal à une autre ville, dans le diocèse.





## *Le V. P. JEAN DE PORTUGAL*

*Evêque de Viseo en Portugal(\*)*

(1629)

LE V. Père Jean de Portugal, de l'illustre maison de Bragance, était né à Evora. Son père Alphonse de Portugal, comte de Vimieu, et sa mère Dona Louise de Guzman étaient des époux remplis de la crainte du Seigneur. A l'âge de seize ans, le jeune Prince dont nous écrivons la vie tourna ses pensées et ses aspirations vers le cloître. Il embrassa l'Institut des Frères-Prêcheurs dans la ville même d'Evora.

Les révolutions qui bouleversèrent à cette époque le Portugal, sur lequel Philippe II étendit sa domination (1580), ne furent point capables de le détourner de sa vocation ; il vit sans doute avec douleur les infortunes de cette race royale à laquelle il appartenait, mais, attaché à Dieu seul, il laissa à d'autres le soin de soutenir les droits de don Antoine son parent.

Honoré du sacerdoce, le V. Père enseigna plusieurs années avec réputation la théologie dans les Universités d'Espagne et de Portugal. Il n'annonça pas avec moins de fruit la parole de Dieu dans les provinces, quelquefois même à la cour de Castille. Il fut fait assesseur du Saint-Office à Lisbonne.

Ses exemples de modestie, de douceur, de charité produisaient encore plus de bien que ses prédications ; cela parut dans plusieurs conversions éclatantes. Celle qui le remplit d'une plus grande consolation fut celle de son propre frère et de toute sa famille.

Notre saint religieux avait un frère, appelé Don Louis de Portugal, lequel ayant hérité des grands biens de Don Alphonse leur père, avait épousé Jeanne de Castro de Mendoza. Le Seigneur bénit leur mariage ; ils vécurent plusieurs années ensemble avec beaucoup d'union, mais selon l'esprit et les maximes du monde, c'est-à-dire dans le luxe,

(\*) Echard, Tournon.

le faste et les plaisirs. Toutefois, réfléchissant aux véritables devoirs du christianisme, stimulés par les exemples et les exhortations du V. P. Jean, ils résolurent d'acquérir le trésor caché, qui seul peut rendre heureux ceux qui le possèdent. Don Louis et son épouse se mirent à faire de larges aumônes. Non contents d'offrir à Dieu leurs biens, ils résolurent de lui consacrer leurs personnes. Ils firent donc bâtir et doter richement un monastère de religieuses de Saint-Dominique à Lisbonne, et pendant que Don Louis recevait l'habit des Frères-Prêcheurs au couvent de Saint-Paul d'Almada (1612), sa pieuse femme et ses deux filles prenaient le voile dans le nouveau monastère appelé du Saint-Sacrement.

Le V. P. Jean de Portugal fut considéré comme le fondateur et le directeur de ce sanctuaire. Il eut soin de l'établir et de le conserver dans un grand esprit de retraite, de piété et de ferveur. Bon nombre de vierges chrétiennes vinrent dans cet asile, profiter de ses conseils pour s'élever à une haute perfection. Afin de se rendre plus longtemps utile à ces âmes d'élite, le Serviteur de Dieu composa les traités suivants : la *Doctrine chrétienne*, le *Chrétien intérieur*, et un livre où décrivant les actions et les vertus de la Sainte Vierge, l'auteur en fait le plus parfait modèle de la vie religieuse. Ces ouvrages sont restés manuscrits. Il travaillait en même temps à un grand traité théologique intitulé : *Du Saint-Esprit ou de la grâce increée, et de la grâce créée*. Cet ouvrage est contenu dans deux volumes in-folio, dont le premier fut imprimé à Coïmbre.

Le siège épiscopal de Viseo étant devenu vacant (1625), le roi catholique Philippe IV nomma le saint religieux à cet évêché, et le Pape Urbain VIII fit aussitôt expédier les bulles.

Après s'être exercé pendant plus de cinquante ans dans la pratique de toutes les vertus chrétiennes et religieuses, le V. P. Jean de Portugal devait, pendant quatre années seulement, faire admirer en lui toutes les vertus épiscopales, en particulier les effusions d'une charité sans bornes, et un zèle dévorant pour le salut des âmes. Tout entier aux besoins spirituels et temporels de son troupeau, il pouvait dire comme saint Paul : « Qui est faible sans que je m'affaiblisse avec lui ? qui est scandalisé, sans que je brûle ? »

Le bonheur de l'église de Viseo ne devait durer que trop peu, hélas ! Le 26 février 1629, le Seigneur appelait à lui, au repos de l'éternité, le bon et fidèle serviteur. Les larmes des pauvres ou plutôt celles de tout le diocèse firent mieux l'éloge du V. Père que les plus éloquentes panégyriques.



Les Actes du Chapitre général célébré à Rome peu de mois après la mort de Jean de Portugal en font mention, et signalent la bonne odeur de ses vertus que traduisaient les émanations embaumées de ses précieux restes. *Maximum in suo obitu sanctitatis de se famam excitavit, et ex ejus corpore suavissimus odor emanavit.*



### *La V. M. MADELEINE DE LA CROIX*

*Professe du Monastère de Notre-Dame de Consolation  
en la ville d'Elvas, Portugal (\*)*

(1560)

**L**A V. M. Madeleine de la Croix se consacra au service de Dieu dès ses plus tendres années; elle fit de si grands progrès en la vertu, sous la conduite des religieux de l'Ordre, de la ville d'Elvas, en Portugal, où elle avait pris naissance, qu'elle désira imiter leur vie pénitente et retirée. Elle leur témoigna son dessein; mais comme il n'y avait point pour lors de monastère de nos religieuses à Elvas, ils la reçurent dans le Tiers-Ordre, où elle a mené une vie semblable à celle de sainte Catherine de Sienne par son union continuelle avec Dieu dans l'oraison, les mortifications rigoureuses et l'effusion d'une intarissable charité.

Quoiqu'elle avançât à pas de géant vers la perfection dans cet état, elle soupirait sans cesse après une vie plus retirée. Appelée intérieurement à une communication étroite avec Dieu par une plus grande séparation des créatures, sans néanmoins voir aucun moyen de pouvoir accomplir ce dessein, elle sentait son désir s'accroître tous les jours. Pendant qu'elle gémissait ainsi, Dieu suscita de saintes filles à Elvas, qui entreprirent l'établissement d'un monastère de religieuses de l'Ordre. Dieu favorisa leur pieux projet par tant de bénédictions spirituelles et temporelles, qu'en peu de temps le

(\*) Cardoso, Lopez, *Diário*.

monastère fut bâti, et rempli de filles très vertueuses, qui s'y consacrèrent au service de Dieu.

Madeleine y entra des premières, et on ne fut pas longtemps sans s'apercevoir que Dieu l'avait choisie pour être une des pierres fondamentales de la perfection religieuse, qui devait fleurir dans cette sainte maison. Sa ferveur animait toutes les Sœurs; son zèle pour toutes les observances de la vie régulière les encourageait à les pratiquer; sa retraite continuelle, son silence rigoureux, son assiduité à l'oraison, où elle passait la plus grande partie du jour et de la nuit, sa modestie angélique, sa vie pénitente, en un mot toute sa conduite était un modèle que Dieu proposait à leur imitation.

N'allant presque jamais au parloir, si la charité ne l'y obligeait, elle s'était imposé cette loi de n'y descendre pour qui que ce fût pendant l'Office; elle disait que c'était une sorte d'inconvenance de quitter l'entretien de Dieu pour celui des créatures.

Cette V. Mère ne se recouchait jamais après Matines; elle restait au chœur jusqu'à Prime à méditer les perfections souveraines de son divin Epoux : tantôt sa puissance, tantôt sa justice, tantôt sa sagesse; mais elle ne pouvait attacher son esprit sur la charité infinie qui l'avait porté à racheter les hommes par une mort également infâme et douloureuse, sans fondre en larmes, et sans terminer cette affectueuse méditation par quelque austérité, afin de se rendre conforme à cet Epoux de sang, et à cet Homme de douleur.

Sa dévotion prédominante était au Très Saint Sacrement; c'était le grand attrait de son cœur, et le plus cher entretien de son esprit. Elle s'en approchait souvent, mais avec des dispositions toujours nouvelles; on eût dit que chaque communion était sa première, ou qu'elle devait être sa dernière, par la préparation qu'elle apportait à cette sainte action. Ces jours tant désirés faisaient ses plus chères délices; et pour n'être point divertie de l'entretien de son Bien-Aimé, elle ne parlait à personne ces jours-là, et ne prenait aucune nourriture, trouvant également dans ce pain des Anges de quoi contenter son esprit et soutenir son corps. Elle était si absorbée en Dieu après la communion, qu'elle en était souvent ravie en extase et privée de l'usage de ses sens.

Une des grandes jouissances de notre V. Mère était de regarder fixement la voûte du ciel. Elle ne se pouvait lasser d'en contempler les merveilles et la beauté; et quand elle venait à penser que c'était le lieu où était son divin Epoux, et qu'elle ne le posséderait par fai-

tement que dans ce délicieux séjour, elle souhaitait la mort, comme saint Paul, pour être bientôt unie à Celui qui possédait uniquement son cœur.

Les étranges mortifications qu'elle pratiquait lui causèrent une longue et douloureuse maladie. Sa principale peine dans ses plus violentes douleurs était que la disposition de la chambre l'empêchait de voir le ciel : l'unique soulagement qu'elle goûtait, c'était de se lever secrètement de son lit, quand les religieuses étaient sorties de sa chambre, et de se traîner sur une plate-forme. Elle y regardait le ciel avec des plaisirs innocents, qui lui faisaient oublier, pendant des heures entières, sa maladie et ses douleurs. Une nuit qu'elle était plus occupée dans la contemplation des beautés du firmament, elle fut ravie en extase, et Dieu lui révéla l'heure tant désirée de sa mort. Elle s'alla promptement remettre au lit, et dès le matin elle fit part à l'infirmière de cette nouvelle, la priant d'avertir de sa part la Mère Prieure, afin qu'on lui administrât les derniers Sacrements. Elle les reçut avec les ardeurs d'un séraphin, et avec des marques de joie, qui témoignaient l'empressement qu'elle avait d'aller posséder parfaitement dans le ciel Celui qui avait captivé toute ses affections sur la terre. Sa précieuse mort arriva le 26 février 1660.



### *La V. M. JÉROME DE ROCABERTI*

*Réformatrice du Monastère des Saints-Anges, à Barcelone (\*)*

(1562)

CETTE V. Mère appartenait à l'illustre famille des Rocaberti qui a donné à l'Ordre ses gloires les plus pures. De bonne heure, la Providence manifesta ses grands desseins sur elle. Ses illustres parents l'ayant consacrée à Dieu, dès sa naissance, elle entra à l'âge de sept ans, dans le monastère des Saints-Anges de Barcelone. Au milieu des grâces du premier âge, elle fit paraître tant d'inclination

(\*) *Ex Vita M. Hippolytæ à Jesu.*

pour la vertu, de si belles aspirations à la sainteté que sa piété ressemblait à la lumière de l'aurore qui va grandissant jusqu'à ce qu'elle soit arrivée au jour plein.

Elle garda exactement tout ce qui était de ses règles (lesquelles étaient fort peu observées dans cette maison), jusqu'à l'âge de seize ans, où elle prononça ses vœux. Mais alors, honteuse de voir qu'on s'acquittait si mal des devoirs de la profession religieuse, et souffrant surtout une extrême peine de ce que la clôture n'était pas encore introduite, elle entreprit, toute jeune qu'elle était, de travailler à l'exécution de cette œuvre difficile, qu'elle devait conduire heureusement à terme.

Il est certain, et l'expérience le fait assez voir, que dans des maisons, qui ne sont pas dans la plus sévère observance, se trouvent plusieurs bonnes âmes, qui aiment le bien, qui s'y portent lorsqu'on le leur fait connaître et qu'on procède à leur égard avec charité, douceur et sagesse. Telles étaient les religieuses de ce monastère des Anges : quoique sans la clôture qui est la plus importante observance que nos Règles exigent et sans les autres exercices qui sont toute la religion des communautés, elles avaient un si bon fond de vertu, que voyant la piété, le recueillement, la modestie et le zèle de leur jeune Sœur professe, elles conçurent un ardent désir de l'imiter. Elle, de son côté, sut si bien leur persuader de se laisser cloître et d'introduire la réforme la plus exacte dans leur monastère, que non seulement elles y consentirent, mais afin de pouvoir plus avantageusement se procurer ce bien inestimable, elles élurent pour leur Prieure cette jeune Sœur, qui n'avait encore que dix-neuf ans.

Comment dire les belles et grandes choses que la V. Mère accomplit dans ce monastère, pendant quarante-quatre ans qu'elle gouverna ? D'abord, ayant vu la difficulté qu'il y avait de vivre avec toute la paix et le repos nécessaires, dans un lieu assez éloigné de Barcelone et proche de la mer, elle pensa sérieusement à transférer le monastère dans la ville ; elle y réussit, plutôt par les effets de sa confiance que par aucun secours humain. En réalité, Dieu seul pouvait lui faire vaincre les difficultés qu'on lui opposa dans une entreprise de cette nature. Elle entra dans le nouveau monastère le propre jour de saint Joseph, l'an 1562, et acheva bientôt de le bâtir. Ce succès lui attira plus fortement que jamais les cœurs et les affections de toutes ses filles qui, la regardant comme la restauratrice de leur



maison, se rendaient aveuglément à tout ce qu'elle exigeait de leur soumission et de leur obéissance. Par ce moyen, elle établit solidement la réforme dans cette maison, y reçut d'excellents sujets, et entre autres la V. Mère Hippolyte de Jésus, sa propre nièce, laquelle profita si bien sous la conduite de sa tante, qu'ayant été dans ce siècle l'objet des caresses et des faveurs du céleste Époux, elle est maintenant en état prochain de canonisation, grâce aux informations juridiques qu'on a faites de ses vertus et de ses miracles, ainsi que nous le dirons en sa vie.

La bonne odeur de ce Monastère se répandant fort agréablement de toutes parts, il en est sorti des Filles d'une insigne vertu, qui sont allées fonder à Vich, à Manrèse, et ont appris par leur exemple, ce que la V. Mère Jérôme leur avait montré par les siens. Elle alla vivre avec les anges, dont elle avait imité l'innocence et la pureté, l'an 1585, le 26 février, à l'âge de soixante-deux ans.



## LE MÊME JOUR

1370. — En Angleterre, mourut le V. P. THOMAS RINGSTEDE religieux d'une éminente vertu, consommé dans les sciences divines et humaines, où il s'était fortement appliqué pour servir l'Eglise, et pour travailler au salut des âmes. Il avait l'esprit vif, pénétrant et éclairé, et une si grande éloquence, qu'il ravissait ses auditeurs. Dans la conversation, il gagnait le cœur de tout le monde par son affabilité. Il avait une mémoire heureuse, qui lui permettait de parler sur le champ et à fond avec une facilité merveilleuse, sur toutes les matières qu'on lui proposait. Il parut avec éclat non seulement dans l'Université d'Oxford où il fut professeur, mais dans les plus célèbres Universités de France et d'Italie.

La réputation qu'il s'acquit à Rome le rendit si considérable que le Pape le fit son pénitencier. Il exerça quelque temps cette importante charge au contentement de Sa Sainteté, qui le destinait à une dignité plus relevée. Sur l'avis que le V. Père en reçut, il retourna en Angleterre, où il ne put éviter l'honneur que sa profonde humilité lui faisait fuir avec empressement. Il charma tellement la cour par ses ferventes prédications, et le roi le prit en si grande amitié, que pour le retenir en ses Etats, il le nomma évêque de Bangor. Le V. Père fit tout ce qu'il put à Rome, par ses lettres, pour empêcher

qu'on agréât le choix de sa personne ; ces efforts ne servirent qu'à faire éclater davantage son humilité.

Obligé de se soumettre, il remplit saintement tous les devoirs de l'épiscopat, gouverna son diocèse avec une application véritablement pastorale ; et quoi qu'il fût sans cesse occupé à faire ses visites, à prêcher et à porter son peuple à la vertu, il trouva assez de temps pour composer d'excellents ouvrages sur l'Écriture sainte et sur la théologie. Il mourut de la mort des justes, dans son Église, l'an 1370, sous le roi Edouard III. — (Pitseus).

1670. — En Sicile, mourut dans les ardeurs du saint amour le V. P. THOMAS LANDI DE LONGE, docteur en théologie, religieux consommé dans tous les exercices des plus excellentes vertus. Ne pouvant contenir en lui-même les flammes sacrées de la charité qui l'embrasaient, il obtint permission des Supérieurs d'aller en Turquie, et de là chez les Tartares, prêcher l'Évangile : ce qu'il fit avec un zèle infatigable l'espace de dix-sept ans, employés à ce saint ministère. Il était grand amateur de la pauvreté, et l'obéissance était l'âme qui donnait le mouvement à toutes ses actions. Il a conservé jusqu'à la mort le trésor inestimable de sa virginité, comme son confesseur l'a témoigné juridiquement, après avoir plusieurs fois entendu ses confessions générales. Il portait jour et nuit une grosse chaîne de fer sur les reins, et un rude cilice qui lui couvrait tout le corps. Ennemi mortel de l'oisiveté, il employait tout son temps ou à l'oraison ou aux exercices de la charité. Plusieurs personnes lui ont vu souvent le visage environné d'une brillante lumière. Etant au couvent de Messine, il apparut visiblement à une personne dans une autre Province, l'avertit de plusieurs choses secrètes et lui donna des conseils très importants pour son salut. Il mourut saintement, âgé de soixante-dix ans. — (Act. Cap. Rom. 1670).

1619. — Au couvent de Poitiers, le V. P. JEAN BRETON, originaire d'Illiers, dans la Beauce. Ayant fait ses études aux écoles de Chartres, il prit l'habit des Frères-Prêcheurs dans le couvent de cette ville. Le 24 février 1578, les Huguenots, qui favorisaient dans toute la France la guerre civile, entreprirent le siège de Chartres. Quoiqu'ils eussent battu longtemps ses murailles et fait une notable brèche, ils furent repoussés par un petit nombre de gens de guerre. Il est vrai que le V. P. Jean Breton, des Frères-Prêcheurs, par l'entremise du R. P. Jacques Fourré, ancien religieux, devenu évêque de Chalon, avait averti le roi Charles IX du danger où se trouvait la ville. Sa Majesté fit lever des troupes pour venir au secours des Chartrains. On raconte que le V. P. Jean Breton, pour obtenir la délivrance de la ville, et apporter la commission au V. P. Fourré (alors Prieur du couvent de Saint-Jacques, à Paris), sortit déguisé, au péril de sa vie, à l'exemple de David fuyant devant Achis. Plusieurs habitants de Chartres, ayant appris ce bel exploit du P. Breton (ordonné prêtre depuis deux ans, et bon étudiant de théologie) ne purent s'empêcher de le faire connaître au roi. Ce prince, ne voulant pas qu'une

action si courageuse demeurât sans récompense, fit appeler le religieux auprès de lui. Mais le P. Breton, qui, par sa profession religieuse et par suite de ses sentiments élevés, avait conçu un véritable mépris pour toutes les vanités de ce monde, ne voulut rien demander au monarque. Il se contenta d'une faveur, celle d'aller poursuivre ses études dans la Faculté de théologie de Paris, pour faire part, un jour, du fruit de ses travaux, aux peuples du royaume. Il avait le projet d'être reçu bachelier en cette Faculté, sans exiger pourtant qu'on eût pour lui aucun ménagement qui pût le faire distinguer. Il allait donc soutenir l'examen ordinaire, et prendre part aux disputes requises, comme tous les candidats, quand Sa Majesté donna ordre au Doyen et à la Faculté de donner au R. P. Breton place parmi les bacheliers, ce qui fut accordé. On lui destina, en outre, une chaire distinguée, qu'il sut occuper avec beaucoup d'éclat, de telle sorte qu'il devint, à cette époque, l'un des plus célèbres, des plus doctes et des plus profonds professeurs de Paris.

Le V. P. Breton, ne se rendit pas moins recommandable par sa piété et sa dévotion, étant animé d'un zèle ardent pour le service de Dieu et le progrès dans la discipline régulière. Comme il était profondément versé dans la lecture des Pères, on assurait qu'il était à même de réciter mot à mot tous les écrits de saint Cyprien.

Bien que le R. P. Breton ait rempli, à diverses reprises, et dans plusieurs couvents, la charge de Prieur, il avait un grand talent pour la prédication. On sait qu'il fut appelé dans les meilleurs chaires de France. C'était un homme de haute taille, d'un visage maigre, se tenant droit constamment, grâce à une robuste constitution, qui l'avait préservé de toute maladie, malgré les rudes épreuves qu'il endura pendant les guerres de Religion. Il termina ses jours, à l'âge de quatre-vingt-deux ans en 1619, après une vie pleine de mérites.

Il a laissé plusieurs ouvrages. Signalons ses homélies, son carême, et ses discours sur le Rosaire, et sur la piété envers la sainte Vierge. — (P. Lefèvre, *Agématologie*).

1405. — A Venise mourut la V. Sœur MINQUA, professe du Tiers-Ordre, d'une si grande dévotion, que Taëgius, qui a fait son éloge, dit qu'elle mérita par son insigne piété que Dieu lui révélât des choses très sublimes : *Miræ devotionis femina, cui Dominus multa et miranda revelavit*. Le B. Thomas de Sienne, qui l'a confessée pendant huit ans, relève extrêmement sa vertu, et dit qu'elle fut grandement favorisée de Dieu ; il rapporte qu'au temps où on faisait de grandes poursuites à Rome, pour obtenir du Saint Siège une seconde confirmation des règles du Tiers-Ordre, notre Père saint Dominique lui apparut, et l'assurant qu'on obtiendrait cette confirmation, il lui montra la Bulle qui en devait être expédiée. Elle florissait environ l'an 1405. — (Taëgius, M. Pio).

16.. — En Espagne, au monastère de Sainte-Marie de l'Incarnation, à Almagro, mourut la V. M. CATHERINE DE SAINT-LUC, après avoir vécu l'espace de quarante-quatre ans dans les exercices continuels d'une vie pénitente. Les austérités de l'Ordre lui semblant trop douces pour satisfaire le désir qu'elle avait de souffrir pour Jésus-Christ, elle en pratiquait de surérogation, et se mortifiait généralement en toutes choses. Elle aimait si fort la pauvreté, qu'étant supérieure elle ne portait que les vieux habits quittés par ses religieuses, et ne mangeait ordinairement que leurs restes qu'elle ramassait ou qu'elle leur demandait par aumône. N'ayant point de lit, elle se jetait sur une planche nue pour prendre son repos : ce qui lui paraissant encore trop doux, elle ne s'y coucha plus les treize dernières années de sa vie, prenant un peu de sommeil assise et la tête appuyée contre une pierre. Elle obéissait également aux supérieurs et à toutes les religieuses du monastère. Chaque nuit, elle prenait trois disciplines, et la dernière avec une si grande effusion de sang, qu'on croyait qu'elle ne subsistait que par miracle. A cette austérité elle en ajoutait une autre, couvrant d'un cilice hérissé son corps tout en plaies. Elle se serrait la tête avec une couronne armée de pointes, et la pressait si fort, qu'elle en pâmaît quelquefois de douleur. Afin qu'il n'y eût aucun membre en tout son corps qui n'eût son supplice et sa peine, elle se liait la langue d'un manière très douloureuse. Pour ressentir en partie tout ce que le Sauveur du monde endura en portant sa croix, depuis Jérusalem jusque sur la montagne de Calvaire, elle portait toutes les nuits une pesante croix sur ses épaules, par le cloître et aux autres lieux de dévotion du monastère; elle se crucifiait elle-même en s'y faisant attacher par les bras et par les pieds, afin de se rendre autant que possible semblable à son divin Sauveur.

Le démon que cette manière de vivre confondait, ne manqua pas de lui livrer une guerre implacable : voyant sa hardiesse à aller la nuit, dans la plus noire obscurité, par le cloître, pour satisfaire ses dévotions, il tâcha de l'intimider [par toute sorte de moyens ; n'ayant pas réussi, il la battit cruellement, et une fois il la précipita en bas d'un escalier ; la pauvre Sœur se blessa si dangereusement à un bras, qu'on crut qu'elle mourrait de cette plaie. Ces traitements cruels ne servirent qu'à la rendre plus ferme et plus constante dans ses saintes pratiques.

Une vie si extraordinaire et si crucifiée fut honorée de Dieu de plusieurs grands miracles, qui font assez comprendre que cette notice mériterait d'être plus étendue. Plusieurs Religieuses du monastère ont assuré avoir recouvré la santé par ses prières.

Adonnée tout entière à la contemplation, elle était toujours sous le coup de la présence de Dieu. Comment exprimer sa tendre dévotion à la sainte Vierge ? Elle l'honorait comme sa mère, la servait comme sa maîtresse, et la réclamait dans tous ses besoins comme la dispensatrice des trésors du ciel.

Elle brûlait d'un saint amour pour Jésus-Christ au Très Saint Sacrement,



éprouvant sans cesse le désir de le recevoir. Ses fréquentes communions augmentaient l'ardeur de ce désir, qui la tenait dans des langueurs auxquelles elle ne trouvait du soulagement que lorsqu'elle avait le bonheur d'approcher de la Table Sainte.

Quand elle se sentit attaquée de sa dernière maladie, elle ferma les yeux, pour ne plus voir les choses du monde, s'entretint jour et nuit avec son Bien-Aimé par des colloques tendres et amoureux. Cinq heures après qu'elle eût rendu sa sainte âme à Dieu, on s'aperçut qu'elle avait au pied droit une cicatrice vermeille comme une rose, de laquelle découla une liqueur qui se convertit en sang. On appela les médecins pour savoir leur sentiment sur cette nouveauté. La trouvant morte depuis cinq heures, ils déclarèrent que cela surpassait le cours ordinaire de la nature, et ne pouvait venir que du ciel. L'empressement que les religieuses et les personnes séculières témoignaient à lui baiser les pieds ou les mains, et à posséder quelque chose de ce qui lui avait servi pendant sa vie, augmenta beaucoup l'estime qu'on avait de sa grande sainteté. — (*Act. Capit. Valent.* 1647).





## XXVII FÉVRIER

*Le V. P. PIERRE BEDON*

*Profès du Couvent de St-Pierre-Martyr, en la ville de Quito  
Amérique (\*)*

(1621)



Le grand Serviteur de Dieu, naquit en la ville de Quito, de parents espagnols fort bons chrétiens, lesquels étaient venus des premiers s'établir en cette ville. L'éducation toute sainte qu'ils donnèrent à leur enfant, ne contribua pas peu à seconder les desseins de Dieu sur lui, pour le rendre une des lumières de son Eglise. Il parut saint dès l'enfance, tant il était grave et modeste. Fuyant les jeux et les divertissements des autres enfants de son âge, il se retirait à l'écart pour lire quelque livre de piété, tels que *l'Imitation de Jésus-Christ* et le *Guide des pécheurs* de Louis de Grenade. Comme les lumières qu'il y puisait n'embrasaient pas moins son cœur qu'elles n'éclairaient son esprit, il passait facilement de la lecture à l'oraison, récitant dévotement son Rosaire, et en méditant les mystères. C'est l'occupation où ses petits compagnons le trouvaient, lorsqu'ils avaient la curiosité de le chercher.

Ses parents, singulièrement dévots à notre Père saint Dominique, voyant de si beaux commencements, firent prendre à leur enfant notre

(\*) Lopez, Melendez, *Act. Cap.* 1629, (Souèges, supplément de mai).

habit. Il le porta quelques années, jusqu'à ce que l'Evêque de Quito, le P. Pierre de la Pena, religieux de l'Ordre, leur dit qu'il était temps de le lui faire quitter. Le petit Pierre en éprouva une douleur extrême, ayant résolu de ne jamais porter d'autres livrées; et s'étant retiré dans une chambre pour y soulager son cœur par ses larmes, la Très Sainte Vierge lui apparut toute resplendissante de gloire, et lui dit, comme sur le ton du reproche mais d'un reproche tout maternel : *Eh quoi ! Pierre, est-ce là l'habit dans lequel tu m'as promis de vivre et de mourir ? reprends celui que tu viens de quitter ; car c'est dans celui-là qu'on t'enveloppera après ta mort, et que tu seras mis en terre.* Pierre, admirablement réjoui et consolé de cette visite et de cet avertissement, raconta à son père et à sa mère ce qui s'était passé ; ceux-ci, ayant déjà de si belles preuves de l'innocence et de la sincérité de leur fils, ne firent nulle difficulté d'ajouter foi à ses paroles, et de lui laisser reprendre l'habit qu'ils lui avaient fait quitter. Il le porta jusqu'à sa 14<sup>e</sup> année, où s'étant rendu suffisamment capable dans la langue latine, il le reçut avec la solennité ordinaire, des mains du Prieur de notre couvent de Saint-Pierre-Martyr, en la ville de Quito.

Après un noviciat conforme à des commencements si saints, il fit profession, et fut envoyé pour ses études de philosophie et de théologie au célèbre couvent du Rosaire, à Lima ; il y profita si bien, qu'il fut capable d'enseigner les autres, et digne du grade de docteur. Avant d'être ordonné prêtre, il eut une maladie qui faisait entièrement désespérer de sa santé. Mais ayant recours très dévotement à la Sainte Vierge : « Très douce Mère de Dieu, lui dit-il, vous, en qui j'ai mis toutes mes  
« espérances, et par la faveur de laquelle j'ai reçu jusqu'à présent,  
« et ai choisi l'état religieux, me voici réduit à l'extrémité de la vie,  
« et sur le point de paraître devant mon Seigneur, chargé de péchés  
« et de misères : Serait-il possible, ô Mère de miséricorde, que vous  
« voulussiez me laisser mourir dans cette pauvreté, cette misère, sans  
« me donner encore le temps de faire quelque pénitence, et de  
« travailler à ma perfection ? Cela ne correspondrait point à tant de  
« faveurs que j'ai reçues de votre bonté maternelle. J'espère donc  
« que vous me retirerez de ce danger, pour vous servir mieux que  
« je n'ai jamais fait. » Dans cette angoisse, la Mère de Dieu lui apparut accompagnée d'un grand nombre de Vierges qui, s'approchant du lit du moribond, l'avertirent de la grâce qu'il allait recevoir dans la visite de celle qu'il avait invoquée avec tant d'amour et de confiance. A ces paroles, il prit courage, se leva comme il put, et se

prosternant salua, plein de confusion et de reconnaissance, la Reine du ciel et de la terre, laquelle, avec une tendresse indicible, l'assura qu'il ne mourrait pas de cette maladie, et l'exhorta à la mieux servir. La vision disparut, et le malade s'étant endormi, fut trouvé le matin sans fièvre, au grand étonnement du médecin, qui le croyait mort; il posséda depuis une santé si ferme et si robuste, qu'il ne fut jamais plus malade.

Fr. Pierre s'acquitta très fidèlement de ce que la Sainte Vierge lui avait recommandé, et employa toute sa vie à promouvoir le culte de son Fils et le sien, particulièrement par les confréries qu'il fonda en divers endroits de ces pays immenses, confréries du Très Saint Nom de Jésus, du Très Saint Sacrement et du Rosaire.

Dès qu'il eut chanté sa première Messe on le fit Sous-Maître des novices, puis leur Maître quelques années après; et il éleva d'excellents sujets, qui servirent grandement l'Ordre. Il était fort austère, adonné à l'oraison et à l'étude, et si avare du temps, qu'il n'en laissait passer aucun moment sans s'occuper à quelque chose. Il savait fort bien peindre, ayant une facilité particulière pour ce bel art, auquel il s'adonnait plus pour exercer sa piété et sa dévotion que pour se rendre recommandable par l'excellence de ses peintures. Elles n'étaient que de Jésus-Christ notre Sauveur, de sa Très Sainte Mère, et des saints. On garde encore quelques-unes de ces images dans la province de Quito, et dans le couvent du nouveau royaume de Grenade; elles sont de fidèles et de riches expressions de la dévotion de leur auteur.

Après avoir rempli quelques années l'office de Maître des novices, il eut la direction de la confrérie du Rosaire, pour les Indiens. C'est à son zèle et à ses instructions qu'on attribue encore aujourd'hui le bon état dans lequel se trouve cette confrérie. Il prêchait aux Indiens avec une patience infatigable; leur expliquant par le détail les mystères de notre sainte Foi, et leur apprenant à les méditer selon leur portée.

Les couvents s'étant suffisamment multipliés dans le grand royaume du Pérou, on les divisa en deux Provinces, dont la première et la principale retint le nom de Saint-Jean-Baptiste, et la nouvelle prit celui de Sainte-Catherine-Martyre, dont le couvent de Quito devint le centre. Comme c'était celui de la profession de notre saint religieux, il y fut envoyé; et la réputation de son rare mérite était déjà si grande, que non seulement les religieux mais encore les séculiers le reçurent avec des démonstrations d'une joie extraordinaire. Il y trouva



le V. P. Roderic de Lara, Provincial, qui lui dit en le recevant et lui donnant la bénédiction : *Soyez le bien venu ! j'ai confiance que vous serez l'honneur de la Province.* Les évènements firent voir que Dieu avait parlé par la bouche du Provincial, et que sa confiance était prophétique.

Le premier emploi que le P. Pierre reçut dans son couvent de Quito fut celui de Maître ès arts, puis celui de Maître des étudiants, après lequel il fut régent en théologie. La ferveur des religieux était grande en cet heureux temps de la propagation de l'Ordre dans le Nouveau Monde, et les exemples de ce docte et très pieux religieux contribuaient notablement à l'augmenter dans le cœur des disciples qu'on confiait à ses soins.

Des vertus si éclatantes éblouirent les yeux de ceux qui ne les avaient pas assez purs pour les contempler dans leur beau jour. Un Visiteur, en particulier, que le Révérendissime Père Général avait envoyé en cette province, entreprit le Serviteur de Dieu d'une manière si importune et si chagrine, que trouvant à dire à tout ce qu'il faisait, il ne pouvait le laisser en repos. L'humble Père prenait patience, demandait à Dieu jour et nuit la grâce de ne s'échapper en rien contre le respect qu'il devait au Père Visiteur. Une nuit qu'il était occupé en cette prière, le P. Christophe de Pardavo, grand ami et fidèle compagnon du P. Pierre, et qui était décédé depuis quelques années, se montra à lui, et l'entretint familièrement de plusieurs choses de la Religion. Comme il se retirait, et qu'il semblait vouloir franchir le seuil de la porte, il se tourna vers son ami et lui dit : « Au reste, P. Pierre, que ce que le Visiteur vous a dit ne vous cause point de peine ; ce n'est rien, et vous ne devez pas en faire cas. » Il le quitta de la sorte, et le laissa tout consolé.

Ce ne fut rien, en effet ; car le Visiteur ouvrit les yeux et reconnut ce qu'il n'avait pu découvrir jusqu'à cette heure ; admirant la douceur et la patience avec laquelle le P. Pierre avait souffert les vexations qu'il lui avait fait subir, il changea en estime et en honneur le peu de cas qu'il avait fait de lui, ne cherchant plus que les occasions de réparer sa faute, en le proclamant digne des premières charges de l'Ordre. Un jour il lui offrit quelque emploi très considérable. Le Père s'excusa de l'accepter ; puis, se prosternant très humblement, il lui demanda permission de fonder deux couvents, où les religieux vivraient dans toute la rigueur de la Règle, et sans les dispenses qu'on avait introduites dans la Province. Le Visiteur tout édifié de son humilité et de son

zèle, lui accorda ce qu'il demandait; et le Père, sans plus différer, entreprit la fondation du couvent de Notre-Dame de Penna de Francia sur le modèle de celui qui existait en Espagne sous ce nom.

Il le commença sur les fonds de la Providence et sous la protection de la Très Sainte Vierge, laquelle parut si visiblement dans toute la construction de ce grand édifice, que n'ayant que six réaux lorsqu'il en jeta les fondements, jamais l'argent ne lui manqua jusqu'à ce qu'il l'eût conduit heureusement à sa dernière perfection.

Ce couvent achevé, il entreprit la fondation d'un autre, celui de Riobamba; et comme il en avançait les bâtiments, il fut élu Prieur de celui de Saint-Pierre-Martyr à Quito, duquel il était profès. Le Chapitre provincial y était assigné. Or, le P. Alphonse Munos, Provincial, venant à décéder pendant ce temps, notre Prieur resta Vicaire général de la Province. Il s'attira de telle sorte les cœurs, dans cette assemblée des Pères réunis pour l'élection du Provincial, qu'ils n'en voulurent pas d'autre que lui. S'acquittant de cette charge comme un homme assuré qu'il mourrait avant de la finir, il se confessait souvent, disait tous les jours la Messe, s'adonnait beaucoup à l'oraison, distribuait les offices selon le mérite et la capacité des personnes, avait un grand zèle de la perfection de ses sujets, corrigeait leurs fautes avec charité, et exhortait vivement tout le monde à la plus parfaite observance des règles; ce qui lui attira des ennemis, lesquels même après sa mort s'efforcèrent de ternir sa mémoire. Mais c'est à quoi les bons Supérieurs doivent se résoudre, s'ils veulent se bien acquitter de leur devoir, étant si difficile de plaire à Dieu et aux hommes; l'Apôtre même qui, par l'immense effusion de charité, admirée dans ses épîtres, se faisait tout à tous, pour les gagner tous, n'a pu y réussir, puisque c'est lui qui nous dit ces paroles si consolantes pour les Supérieurs, qui tâchent de se bien acquitter de leurs charges : *Si hominibus placerem, servus Christi non essem.* « Si je plaisais aux hommes je ne serais pas serviteur de Jésus-Christ. »

Pendant le temps de son Provincialat, une de ses sœurs étant décédée bien loin du lieu où il était, elle lui apparut comme il faisait oraison, mais dans une forme étrange et d'autant plus surprenante, que pendant sa vie elle avait excellé en plusieurs vertus. De la ceinture en haut elle paraissait belle à merveille, et le reste du corps était celui d'un squelette desséché. Son saint frère connu par là qu'elle était décédée et que quelques fautes la tenaient séparée de Dieu. Il fit beaucoup de prières pour elle, et lui obtint d'aller jouir

bientôt d'une entière béatitude. Il était fort dévot aux âmes du Purgatoire, et on tient qu'elles lui apparaissaient pour implorer ses prières.

Quelques grandes que fussent ses occupations, il ne laissait pas pour cela de s'employer à la dilatation et augmentation des trois Confréries de l'Ordre, dont nous avons parlé ci-dessus, celles du Très Saint Sacrement, du Saint Nom de Jésus et du Rosaire. Il y avait en cette dernière trois diverses compagnies de confrères, la première d'Espagnols, la seconde d'Indiens et la troisième de Nègres et chacune avait dans l'église sa chapelle particulière. Il les instruisait tous avec beaucoup de soin ; et c'est à la piété et au zèle du Père Pierre qu'on doit attribuer la coutume de prêcher aux Indiens de ce pays en leur langue naturelle ; ce qui n'a pas peu contribué au progrès de la foi parmi ces peuples. Pour mieux réussir dans cette entreprise, il institua dans le couvent une chaire pour la langue de la province, que plusieurs ecclésiastiques viennent apprendre afin d'exercer ensuite plus utilement l'office de la prédication. Lui-même, donnant l'exemple, sortait tous les dimanches après Vêpres, suivi de plus de deux mille Indiens en procession ; il les conduisait à la place publique où, après avoir récité quelques prières, il leur prêchait dans leur langue, à l'édification de tous les Espagnols, émerveillés de sa charité.

Comme je ne trouve pas exactement en quel temps il a fait ce qui se rencontre de plus illustre dans sa vie, je dirai, au sujet de ses prédications, que sa Province étant trop étroite pour son zèle, il passa jusqu'au nouveau royaume de Grenade, où est érigée une Province de l'Ordre sous le nom de Saint-Antonin. Dans la ville de Santa-Fé, capitale de cette province, il établit l'étude des lettres, et fut le premier qui enseigna la théologie aux religieux et aux séculiers, avec l'avantage qu'on peut penser dans un si grand pays où les ouvriers évangéliques étaient rares. Il avait une grâce si particulière lorsqu'il prêchait sur la sainte Vierge, qu'en prononçant seulement le nom de Marie, son cœur en étant tout attendri, les larmes d'abord lui tombaient des yeux, sans qu'il pût les retenir : ce qui tirait celles des auditeurs, tout pénétrés de la dévotion du Père. Mais si elles lui étaient ordinaires dans les sermons qu'il faisait touchant la très sainte Mère de Dieu, elles coulaient très abondantes lorsqu'il prêchait ses douleurs et son martyre. Il exhortait ses religieux à prêcher à l'apostolique, allant à pied, sans viatique et

sans recevoir quoi que ce fût des Indiens, n'ayant en vue que leur instruction et le salut de leurs âmes. C'est particulièrement pour cette fin que, comme un véritable enfant de saint Dominique, il fonda les deux couvents que nous avons dit, dans cette observance rigoureuse.

Traitant de la fondation d'un couvent en la ville de Carangua et voulant le dédier à la Très Sainte Vierge comme les autres qu'il avait bâtis, il tenait prête une de ses images parfaitement belle, qu'il voulait mettre sur son autel ; mais les sentiments étaient partagés sur l'endroit auquel on construirait cet édifice. Il arriva que l'avant-veille de la Nativité de la Vierge, trois hommes, dont l'un était Espagnol, et les deux autres Indiens, passant proche du lieu, où est maintenant l'église, y virent Notre-Dame couverte d'un beau manteau blanc, revêtue d'habits magnifiques, enrichis de pierres précieuses et tout éclatante de lumière. Elle marchait dans les airs, précédée de deux flambeaux, lesquels, avec la splendeur dont la Vierge était entourée, rendaient la vallée, sur laquelle elle paraissait, aussi claire qu'en plein midi. Quelques bergers qui étaient à la garde de leurs troupeaux, et qui reposaient à l'écart, entendant les aboiements de leurs chiens, et le tumulte de leur troupeau au brillant de cette lumière, s'éveillèrent et virent la vallée dans un beau jour, et cette Vierge descendre au lieu où le Père Pierre édifia depuis l'église. Cette merveille se répandit bientôt dans la ville, qui s'embrasa d'une grande dévotion envers Marie ; dès que le Père eut posé dans ce lieu l'Image qu'il tenait préparée, tout le monde y accourut avec empressement, pour y faire des vœux, que la Très Sainte Vierge acceptait et exauçait par un grand nombre de miracles dont je ne rapporterai que deux.

Le peuple, affligé d'une extrême sécheresse, qui annonçait la famine, eut recours à la sainte Vierge. Les religieux portèrent son image en procession, et sur l'heure, le ciel, se couvrant de nuées, se déchargea en une pluie si abondante qu'elle causa la joie de tout ce peuple et la fertilité de leurs terres.

Lorsqu'on porta la sainte Image dans la nouvelle église, on vit sous une horrible forme le démon, que les Indiens idolâtres adoraient comme une divinité dans cette vallée, sortir du pays pour s'en aller ailleurs.

Au bruit de ces miracles les Indiens accouraient vers le V. Père, de sorte qu'en peu de temps il s'en convertit plus de trois mille.



Il continuait l'exercice de sa charge en véritable supérieur, lorsque se trouvant en une *Doctrine* proche de la ville de Quito, il tomba malade avec de si grièves douleurs, qu'il ne pouvait pas reposer un moment. Ses compagnons en étant alarmés, faisaient leur possible pour le soulager, lui appliquant tous les remèdes qu'on disait lui pouvoir être utiles, bien qu'ils ne servissent qu'à le tourmenter. Un officier de Quito, qui avait en ce lieu sa maison de plaisance et qui se confessait au Père, ayant compassion de le voir sans secours, le fit porter chez lui et le traita comme son propre père ; mais ses soins n'arrêtant pas le mal, le saint Provincial pria son charitable ami de lui permettre d'aller à son couvent. Il était si faible, qu'à peine pouvait-il se remuer dans le lit. Sa ferveur néanmoins lui donnant des forces, il voulut se lever un lundi, veille de sa mort. Il se revêtit, pour dire la Messe dans la chapelle domestique de son pieux hôte, et la dit assez bien jusqu'à ce qu'étant arrivé au dernier Évangile et voulant faire la gémuflexion à ces paroles : *Et Verbum caro factum est*, il ne put aucunement se relever que par les bras des assistants, qui, l'ayant dépouillé des ornements sacrés, le portèrent sur son lit. Il y fut en repos jusqu'au lendemain matin ; sentant approcher son heure, il fit appeler le maître de la maison, le priant de le faire porter au couvent sans un plus long délai.

Dès qu'il y fut arrivé, il reposa tant soit peu, puis demanda le saint Viatique, qu'on lui apporta, et dès qu'il l'aperçut, il commença un colloque si tendre et si dévot avec son Sauveur, que les religieux ne pouvaient retenir leurs larmes. Il reçut l'Extrême-Onction avec une parfaite connaissance, répondant lui-même aux versets des Psaumes et aux oraisons qui s'y disaient : après quoi, son visage prenant une gaieté et une douceur tout extraordinaires, il expira saintement en Notre-Seigneur le 17 février, selon Lopez, et le 27, selon Mélenhez, auquel, Américain lui-même et du grand couvent de Lima, nous avons cru devoir plutôt nous rapporter. Son visage resta avec sa même beauté, et son corps exhalait une odeur du ciel, laquelle sortait encore de ses habits et du lit dans lequel il était décédé. Il y eut un concours prodigieux de monde désireux d'honorer son corps, lequel fut exposé devant le grand autel, où il fallut mettre des gardes, chacun s'empressant, pour lui couper quelque partie de ses habits. La foule était si grande, que l'évêque, le président de l'Audience royale avec toute sa cour, n'ayant pu entrer par la porte de l'église, furent contraints de passer par celle du couvent. Ils assistèrent à l'Office de

la sépulture, laquelle se fit au milieu des cris et des acclamations du peuple ; le corps du Serviteur de Dieu fut mis dans le presbyterium, au côté de l'Évangile.



*Le V. P. THOMAS DE MARINIS*

*Profès du Couvent de la Minerve à Rome<sup>(\*)</sup>*

(1635)

LE V. P. Thomas de Marinis, originaire de la Ligurie et romain de naissance, fut aussi remarquable par ses vertus que par la noblesse de sa famille. Ses biographes ne nous font connaître ni le jour, ni l'année de sa naissance. Son père, Jean-Baptiste de Marinis, marquis de Bomba dans le royaume de Naples, était issu d'une famille patricienne très distinguée de la république de Gènes. Sa mère, Théodora Justiniani, pouvait compter parmi ses ancêtres, non seulement des princes de l'île de Chio, mais aussi des empereurs grecs, qui avaient autrefois occupé le trône de Constantinople.

La piété, dont l'un et l'autre faisaient profession, ne les avait pas rendus moins recommandables que tous les avantages qu'ils tenaient de la nature et de la fortune. Engagés dans les liens du mariage, ils suivaient scrupuleusement le conseil de l'apôtre, usant de ce monde comme n'en usant pas, c'est-à-dire, sans s'y attacher, sans mettre leurs espérances dans ce qui passe. Ils avaient de grands biens, et ils en faisaient un saint usage, rachetant leurs péchés par leurs aumônes, afin de s'assurer un trésor dans le ciel. Le seigneur de Bomba, non content de donner aux riches du monde des exemples dignes d'être suivis, entreprit encore de montrer la nécessité et le mérite de l'aumône par un ouvrage qu'il publia sous ce titre : *Dialogue pour exciter la piété des fidèles à compatir aux pauvres de Jésus-Christ et à subvenir libéralement à leurs misères*. La marquise de Bomba, sa femme, ne mettait pas moins d'empressement à venir en aide aux malheureux ; elle fut toujours la consolation des affligés. Elle reçut dans sa maison et traita comme ses filles deux grandes

(\*) Tournon.

servantes de Dieu, du Tiers-Ordre de Saint-Dominique, les Sœurs Marie Raggi et Julia Cicarelli. Saint-Philippe de Néri l'avait en si haute estime, qu'il l'appelle dans une de ses lettres « une personne de toute bonté. »

Dieu ne pouvait manquer de bénir l'union de ces deux saints personnages et de récompenser tant de vertu. Ils eurent dix-huit enfants ; plusieurs moururent en bas âge ; tous les autres, marchant sur les traces de leurs parents, se firent remarquer par une grande piété, autant que par de rares talents. Les six filles, que Dieu leur conserva, prirent toutes le voile dans notre Ordre, quatre à Rome dans le célèbre monastère de Magnanapoli, (originellement Saint-Sixte) et deux dans celui de Sainte-Catherine de cette même ville. De quatre garçons, l'aîné seul resta dans sa famille pour continuer ses religieuses traditions et recueillir les biens et les titres du marquis, son père. Il passa toute sa vie dans le célibat et dans les exercices de la plus haute piété. Il mourut à Rome, âgé de plus de quatre-vingts ans, entouré de l'estime publique.

Les trois autres entrèrent dans notre Ordre, en notre couvent de la Minerve qui était voisin de la maison paternelle. Thomas, dont nous racontons la vie, quitta le premier le monde ; ses deux frères, qui étaient plus jeunes, ne tardèrent pas à le suivre dans le cloître et à venir s'y édifier des grands exemples de vertus qu'il y donnait. Comme nous devons rapporter plus tard la vie édifiante et célèbre de ces deux saints religieux, qu'il nous suffise de dire ici que l'un, Dominique, devint archevêque d'Avignon, où sa mémoire fut longtemps en vénération, et que l'autre, Jean-Baptiste, gouverna l'Ordre entier, comme Maître général, avec une rare sagesse et avec le plus grand fruit.

Nous ne savons l'époque précise de l'entrée au couvent du Vénérable P. Thomas de Marinis ; mais nous ne nous tromperons guère en la plaçant vers l'an 1600, c'est-à-dire quelques années avant que le premier de ses frères, qui le suivit dans le cloître, prît l'habit.

Tout jeune encore, il aimait à fréquenter notre église de la Minerve, qui était d'ailleurs son église paroissiale : c'est là, sans doute, qu'il s'affermir dans l'amour de notre Ordre, si cher à son illustre famille, et qu'il reçut la grâce de sa sainte vocation. Il dut aussi être fortement encouragé à répondre à cette grâce par le souvenir de deux saints religieux de sa famille. Du côté de son père, il était petit-neveu du B. P. Léonard de Marinis, archevêque de Lanciano, fort célèbre dans le Concile de Trente ; l'illustre P. Vincent Justiniani,

général des Frères-Prêcheurs, et cardinal sous le Pape saint Pie V, était son grand oncle maternel. Formé à la piété et aux solides vertus religieuses par ses parents, le V. P. Thomas de Marinis, à peine entré au couvent, fut le modèle de ses Frères. Il se fit surtout remarquer par sa charité envers le prochain, par son zèle pour la stricte observance et une sagesse consommée dans toute sa conduite. Il enseigna longtemps dans notre couvent de la Minerve, où il avait pris l'habit.

Le Révérendissime P. Augustin Galamini, Maître général, le prit pour son compagnon; et, après qu'il eut été élevé à la dignité de cardinal, le Révérendissime P. Siccus, son successeur, le retint près de lui dans le même emploi et l'honora du titre de Provincial de Terre-Sainte. Il fut ensuite Vicaire de la Province romaine. Quelque occupation qu'il eût dans ces charges, et quelque application qu'il apportât aux affaires qu'il avait à traiter, il assistait le jour et la nuit à tout l'Office divin et s'acquittait de tous ses exercices spirituels avec l'exactitude et la ferveur d'un novice. Il fut envoyé comme Commissaire général en Allernagne, en Bohème et dans les Deux-Sicules, où il rendit de très importants services à l'Eglise et à l'Ordre. Il rétablit la discipline dans plusieurs couvents, où elle avait été entièrement abolie par les malheurs des temps et par la persécution des hérétiques. Il sut triompher des nombreuses difficultés qu'il rencontra en remplissant sa charge de Commissaire général, et fit toujours paraître au milieu de ses grands travaux une patience extraordinaire. Il jeûna au pain et à l'eau pendant plusieurs années, les lundi, mercredi, vendredi et samedi de chaque semaine. Comme vers la fin de sa vie il se trouvait extrêmement affaibli par cette abstinence rigoureuse, ses Supérieurs l'obligèrent de modérer ses mortifications.

Il tomba malade, pendant qu'il faisait la visite de notre couvent de Naples. On remarqua alors, plus que jamais, ses admirables vertus, sa douceur, sa patience, sa dévotion, sa charité et son grand zèle pour l'observance. A ses derniers moments il éloigna de son esprit toute pensée des affaires de la terre pour ne s'occuper que de celles de son éternité. Il reçut les derniers Sacrements avec une dévotion tout à fait exemplaire. Enfin, moins chargé de jours que de mérites, il rendit sa sainte âme à Dieu au milieu des prières et des larmes des religieux, ses Frères, qu'il venait d'édifier par ses hautes vertus. C'était le 27 février 1635.





## *Le V. P. GRÉGOIRE LOPEZ*

*Premier prêtre, premier évêque chinois, et Vicaire apostolique  
de plusieurs provinces de la Chine (\*)*

(1687)

**L** OPEZ, né de parents chinois, dans la ville de Fo-Kien, capitale de la province de ce nom, fut d'abord élevé dans la religion de ses ancêtres, c'est-à-dire dans la superstition et l'idolâtrie ; mais Dieu, qui en voulait faire un vase d'élection, le retira bientôt des ténèbres du paganisme, afin de le faire servir d'instrument à sa miséricorde, pour la sanctification d'un grand nombre de païens. Ce que le jeune Chinois n'avait pu apprendre de ses parents et des maîtres qu'ils lui avaient donnés, il l'apprit par le ministère de quelques religieux espagnols. Le Père Antoine de Sainte-Marie, pieux et zélé missionnaire franciscain, qui avait déjà travaillé avec fruit dans l'empire de Chine, avec le V. P. Jean-Baptiste de Moralès, de l'Ordre de saint Dominique, lui donna les premières notions de Jésus-Christ et de sa loi. Ayant reconnu en Lopez un esprit solide, une nature douce et droite, une grande docilité, et des mœurs très pures, le Père Antoine s'appliqua à lui faire connaître le véritable chemin du Ciel. Suffisamment instruit des vérités de la religion et affermi dans la foi de nos mystères, le zélé néophyte renonça publiquement aux vaines superstitions et à toutes les pratiques criminelles de sa nation. Il demanda et reçut la grâce du saint Baptême, avec le nom de Grégoire, sous lequel il nous est connu.

Mais la simple pratique de la vie chrétienne ne suffisait pas à son zèle, qui devait en faire un apôtre. Plein de reconnaissance pour la grâce qui lui avait été accordée, et résolu de donner sa vie, s'il était nécessaire, pour la gloire de Celui qui avait voulu mourir pour le délivrer de la mort éternelle, il commença à travailler selon son

(\*) Tournon.

pouvoir à faire connaître à ses compatriotes le Nom adorable de Jésus-Christ, sa doctrine, ses mystères et ses admirables exemples. S'il n'eut pas le bonheur de gagner ses parents et ses anciens amis, il eut du moins le courage de se séparer d'eux et de mépriser généreusement tout ce qui pouvait devenir un obstacle à son salut. Le nouveau chrétien, s'estimant heureux de pouvoir contribuer à sa manière à la propagation de la foi, servait d'interprète aux missionnaires et les aidait de ses ressources ; souvent il se faisait catéchiste auprès des Chinois qui voulaient étudier notre sainte Religion.

Les religieux de Saint-François s'étant embarqués pour passer en Cochinchine, Grégoire Lopez les suivit dans tous leurs voyages ; au milieu des dangers qu'ils eurent à courir sur terre et sur mer, et des fatigues qu'ils eurent à endurer, il ne cessa de faire paraître la plus grande fermeté. Ils essuyèrent une violente tempête, où ils se virent sur le point de faire naufrage. Les peuples qu'ils venaient évangéliser se montrèrent aussi contraires que les éléments. Ils en furent maltraités, beaucoup plus qu'ils ne l'avaient été à Pékin. Mais cette longue suite d'événements fâcheux ne devait pas ébranler le courage de notre fervent converti.

En recevant le Baptême, il s'était fortement persuadé que la croix serait désormais son partage, et qu'il ne devait arriver à la gloire que par les humiliations ; aussi considéra-t-il comme un gain et un avantage le supplice qu'on lui destinait dans une ville de la Cochinchine ; il vit sans pâlir tous les appareils de la torture qui devait le conduire à la mort. Mais la Providence, qui le réservait à d'autres travaux et à de plus longs combats, le retira de ce danger et le fit arriver à Manille, capitale des Iles Philippines, qui sont la possession des Espagnols.

Le calme dont Lopez commença à jouir dans cette ville lui permit d'étudier sérieusement toutes les vérités et les maximes de la religion chrétienne ; il s'appliqua à l'étude du latin, des lettres divines et humaines, et se perfectionna dans la langue espagnole. Les Dominicains du collège de Saint-Thomas lui en facilitèrent les moyens et s'appliquèrent à lui enseigner tout ce qui était à la portée de son intelligence. Ses progrès dans la science furent assez médiocres, mais il n'en était pas ainsi pour la vertu ; on ne pouvait assez admirer sa tendre piété, la ferveur de sa foi, son esprit d'humilité et d'obéissance, et le zèle qui le dévorait pour procurer la gloire de Dieu, la connaissance de Jésus-Christ et le salut des âmes. Il conçut dès

lors le dessein d'embrasser l'état religieux, ce qu'aucun autre Chinois n'avait fait avant lui, et il n'aspira au Sacerdoce que pour pouvoir travailler avec plus de succès à la conversion de ses compatriotes. L'exacte régularité et le zèle apostolique qu'il admirait dans notre Province des Philippines, qui est celle du Saint-Rosaire, lui inspirèrent la pensée d'entrer dans notre Ordre. Avant de l'admettre à l'habit de Saint-Dominique, les Supérieurs lui imposèrent de longues épreuves, qu'il subit avec la plus admirable constance.

Le Père Dominique Gonzalès, Provincial des Philippines, voulant envoyer quelques secours pécuniaires aux missionnaires de son Ordre, qui continuaient à travailler en Chine, malgré la persécution, Grégoire Lopez s'offrit lui-même à porter cet argent ; il n'accomplit sa mission qu'au prix de quinze journées de fatigues et de dangers. Son arrivée causa une immense joie au Père Jean Garcia, dominicain espagnol. Ce zélé missionnaire, après avoir prêché l'Évangile avec fruit au Mexique et aux Philippines, avait pu enfin pénétrer en Chine, le 7 septembre 1636. Depuis ce jour, bien qu'exposé continuellement aux plus rudes épreuves, il n'avait cessé de remplir avec un courage invincible tous les devoirs du saint ministère, afin de gagner des âmes à Jésus-Christ. Lopez le trouva à Ting-Cheu, dans la province du Fo-Kien, occupé à instruire et à confirmer dans la foi, les Chinois qu'il avait retirés de l'idolâtrie et de l'athéisme. Animé du même esprit, et brûlant du même zèle pour la propagation de l'Évangile, Grégoire partagea tous ses travaux et tous ses dangers. Il se chargea volontiers de l'instruction des enfants, des catéchumènes et des néophytes. Ayant plus de liberté comme Chinois, et pouvant se montrer partout, il faisait tous les voyages que l'on jugeait nécessaires pour les intérêts de l'Évangile. Il obtint de plusieurs de ses compatriotes des aumônes assez considérables pour permettre au V. P. Jean Garcia de construire un hospice et une petite église dans la ville de Ting-Cheu. Lopez voulut encore contribuer d'une autre manière à cette bonne œuvre ; il n'y eut peine ni travail qu'il n'embrassât avec joie pour la construction de la nouvelle église. Il portait lui-même le bois, les pierres, le sable, le ciment, et ne se laissait rebuter par aucune difficulté. Ce fut principalement par ses soins, que cette maison de prière, élevée à la gloire du vrai Dieu au milieu d'un grand peuple presque tout idolâtre, fut achevée avant la fin de l'année 1651.

Grégoire Lopez, alors âgé de plus de 30 ans, obtint enfin ce qu'il

désirait avec tant d'ardeur, et ce qui devait être la récompense de la longue et dure épreuve à laquelle on l'avait soumis; on lui donna l'habit de saint Dominique et on le renvoya dans un de nos couvents de Manille, où il devait être instruit dans toutes les pratiques de la vie religieuse et faire quelques études de théologie.

Le nouveau religieux fit paraître dans le cloître une admirable ferveur; il était assidu le jour et la nuit à la prière, à la psalmodie et à la lecture des Livres saints; il ne se faisait pas moins remarquer par son amour du travail et son exactitude pour toutes les observances régulières. Sa vocation à l'apostolat était trop manifeste pour qu'on fût difficile de l'admettre aux Ordres sacrés immédiatement après sa profession. Il reçut l'ordination de la prêtrise l'an 1654, et fut le premier Chinois admis au sacerdoce. Il demanda aussitôt la permission de se joindre à quelques-uns de nos missionnaires, qui partaient des Philippines pour aller annoncer le saint Evangile dans la Chine. Ses supérieurs se rendirent d'autant plus volontiers à ses désirs, qu'ils connaissaient non seulement la vivacité de sa foi et la solidité de sa vertu, mais aussi son habileté à procurer aux ouvriers évangéliques les secours qu'ils n'auraient pu attendre d'un autre. Le peu de temps qu'il avait pu donner à l'étude ne lui avait pas permis d'acquérir de grandes connaissances; mais il avait la science des saints, et le Seigneur voulut bien se servir de son ministère pour étendre et conserver en Chine la religion chrétienne dans un temps de grande persécution.

Tandis que les missionnaires espagnols, relégués à Canton, ne pouvaient que lever les mains au ciel et offrir leurs prières pour les nouveaux chrétiens, que les païens maltrahaient de mille manières, dans le but de les faire renoncer à Jésus-Christ et à sa loi, et de les forcer à reprendre le culte sacrilège des idoles, le P. Grégoire Lopez, sous un habit de Chinois, parcourait avec un zèle infatigable les provinces de l'empire, où sévissait plus violemment la persécution, visitait et consolait les églises abandonnées, soutenait les faibles dans la foi, leur administrait les sacrements, réconciliait les apostats et faisait de nouvelles conquêtes. Le V. P. Dominique Navarette, qui était sur les lieux et qui avait eu lui-même l'honneur de souffrir pour le nom de Jésus-Christ, nous apprend, dans une de ses relations adressée au Général des Frères-Prêcheurs, que, pendant les trente mois que le P. Grégoire Lopez mit à parcourir les dix grandes provinces de la Chine, non seulement il affermit les fidèles dans la foi et rappela à la



religion, par la pénitence, un grand nombre de chrétiens qui avaient apostasié sous l'empire de la crainte et de la violence, mais qu'il avait été encore assez puissant en œuvres pour convertir, dans le même espace de temps, une multitude d'infidèles, et pour donner le baptême à plus de 2,500 idolâtres, auxquels il avait fait abjurer les erreurs du paganisme.

Si le P. Lopez avait travaillé avec un si grand succès, pendant que les autres ministres de notre Religion étaient dans les liens, ou devaient se cacher et se taire, il ne fit pas de moindres fruits de salut, lorsqu'il plut à la Providence de lui rendre une partie de ses Frères. L'activité de son zèle parut ranimer leur courage, et ce que le Seigneur avait fait, par le ministère d'un seul, fut pour tous un nouveau motif de mépriser le péril et de travailler sans relâche dans ce champ qui promettait une si abondante moisson. La persécution contre les chrétiens continuait toujours; toutefois, elle se ralentissait par intervalles; en 1664, elle fut plus violente que jamais; cependant, dans les circonstances les plus critiques, la parole de Dieu ne fut point enchaînée, et les conversions ne parurent jamais peut-être plus solides. La perte que les églises de Chine firent cette même année par la mort du V. P. de Moralès, ne pouvait être mieux réparée que par le zèle toujours grandissant du V. P. Lopez. On assure que, pour autoriser de plus en plus son ministère, Dieu lui donna un tel pouvoir sur les démons, qu'il les chassait des corps des possédés par la seule invocation du saint Nom de Jésus, ou par la vertu du signe de la Croix. Les prêtres des idoles en furent quelquefois les témoins et les admirateurs.

Outre les conversions dont nous avons parlé, le V. Lopez en faisait toujours de nouvelles. Selon le témoignage du V. P. Navarette, l'an 1666, il attira à la foi une centaine de Chinois dans la ville de Fo-Kien, et cinq cent cinquante-six dans une île distante de sept lieues du continent. Aussi, sa réputation et l'odeur de ses vertus se répandant au loin, les Gentils eux-mêmes le respectaient, les fidèles le considéraient comme leur père et leur apôtre, et les missionnaires de tous les Ordres se faisaient un honneur de son amitié. Il ne se trouvait peut-être pas de chrétiens, dans ces vastes contrées, qui n'eussent reçu de lui quelque service particulier. On peut dire, en un mot, que le V. P. Grégoire Lopez était en estime et en vénération, non seulement dans toutes les provinces de la Chine, mais encore dans les royaumes voisins.

Le bruit de son apostolat vint jusqu'à Rome. Les évêques, les vicaires

apostoliques du royaume de Siam, de la Cochinchine et du Tonkin écrivirent au Pape pour lui apprendre les fruits admirables que produisait dans ces contrées notre zélé missionnaire, et lui représenter le juste sujet qu'on avait d'espérer que, avec une plus grande autorité, il ferait encore plus grand bien dans les âmes. Le témoignage de ces prélats était conforme à celui de l'illustre P. Navarette, depuis archevêque de Saint-Domingue, qui se trouvait alors à Rome ; Clément X voulut élever à l'épiscopat le V. P. Grégoire et le nomma Vicaire apostolique de plusieurs provinces de la Chine. C'est ce que nous savons par les lettres mêmes que Sa Sainteté écrivit, le 4 janvier 1674. Le Saint-Père, après avoir loué les vertus et les travaux du P. Grégoire Lopez, qu'il appelle Chinois de naissance et Dominicain de profession, déclare lui conférer cette haute dignité, autant pour son zèle ardent à propager la foi orthodoxe, que pour répondre aux vœux de plusieurs illustres prélats. Il le nomma évêque de Basilée, et l'établit Vicaire apostolique sur six provinces de la Chine, à la place de Mgr Ignace Conso- lendi, que le Pape Alexandre VII avait autrefois promu à la même dignité et à qui il avait donné la même juridiction.

Les lettres apostoliques furent exactement remises au V. Père Grégoire Lopez, et les prélats qui avaient sollicité pour lui cette haute dignité firent tout ce qui était en leur pouvoir pour le lui faire accepter. Il s'agissait d'obtenir son consentement ; ils ne purent vaincre sa résistance. La modestie du Serviteur de Dieu n'était pas moins grande que son zèle ; autant il aimait le travail, autant il craignait les honneurs. Après bien des prières et des instances réitérées, on dut lui laisser la liberté de continuer son ministère dans la simplicité d'un religieux et avec le seul titre de missionnaire apostolique. Dieu continua à bénir ses travaux ; il fonda de nouvelles chrétientés et s'occupa avec autant d'ardeur que de succès à soutenir et à augmenter celles qu'il avait formées autrefois.

Cependant, le Pape Innocent XI, ayant repris le dessein de son prédécesseur, donna de nouveaux ordres pour le forcer à accepter l'épiscopat. Les lettres apostoliques sont du 12 octobre 1679, mais elles ne furent remises au V. P. Lopez et exécutées qu'au mois de décembre 1681. Le Général des Frères-Prêcheurs, se conformant aux intentions de Sa Sainteté, écrivit aussi au V. Père pour lui enjoindre de se soumettre aux ordres du Vicaire de Jésus-Christ ; en même temps, il mandait au Provincial des Philippines de lui donner pour conseiller un savant théologien de l'Ordre. Cette mesure

paraissait nécessaire. Sans doute, la vertu du V. P. Lopez était grande et n'était suspectée de personne, mais n'ayant eu que peu de temps pour étudier, sa science théologique aurait pu être plus complète.

Devenu évêque, notre saint missionnaire se livra tout entier, comme avant sa promotion à l'épiscopat, aux travaux du saint ministère qu'il continua pendant les six années qu'il avait encore à passer sur cette terre ; ce fut toujours avec le même zèle et le même succès. Il mourut vers le commencement de l'année 1687, dans la ville de Nankin. Il fut généralement regretté par les missionnaires de tous les Ordres et par tous les nouveaux chrétiens, parmi lesquels sa mémoire est encore en bénédiction.

La ferveur de sa foi, l'innocence de sa vie, sa simplicité, ses travaux, ses souffrances et les autres vertus qu'il fit paraître, comme missionnaire et Vicaire apostolique, ne lui ont sans doute pas acquis moins de mérite devant Dieu que de gloire et de réputation devant les hommes. Voici ce qu'en a écrit Mgr l'évêque d'Argoli, religieux franciscain, qui avait vécu dans son intimité : « Le 27 février, après une longue maladie, supportée avec une patience admirable, est mort saintement le très illustre seigneur, Fr. Grégoire Lopez, évêque de Basilée et Vicaire apostolique. On ne saurait représenter en peu de mots ses grands travaux, ni les immenses services qu'il a rendus à cette mission, ni le fidèle attachement au saint Ordre des Frères-Prêcheurs, dont il faisait depuis longtemps profession. Nous devons, à la vérité, nous réjouir dans le Seigneur de ce que le ciel a déjà couronné cet évêque, le premier de sa nation, revêtu de cette dignité, prélat si éminent, que l'on peut à peine lui trouver un égal dans l'espace de plusieurs siècles. Nous pouvons croire qu'il est plus utile à la patrie après sa mort, qu'il ne l'avait été pendant sa vie. Je ne puis cependant ne pas m'affliger de ce qu'il nous a été ravi dans un temps où la vigne du Seigneur semblait avoir le plus besoin d'un aussi excellent ouvrier. Nous pouvons croire que Dieu l'a glorifié dans le ciel. Pour moi, je ne saurais trop honorer sa mémoire ; et je ne doute pas que tous les missionnaires et même tous les chrétiens, ne conservent à jamais les mêmes sentiments de vénération. »





*La Bienheureuse Princesse EUPHÉMIE*

*du Tiers-Ordre*

*Fille d'Edouard III, roi d'Angleterre (\*)*

(1367)

LA Bienheureuse princesse Euphémie était fille d'Edouard III, lequel avait eu pour mère Marguerite, sœur des trois rois de France, Louis X, Philippe V et Charles IV. Miroir vivant de vertu, de grâce et de beauté, Euphémie sentit de bonne heure son âme s'enflammer pour les choses célestes. Ayant un jour rencontré quelques religieux à la cour du roi, son père, elle les supplia de lui enseigner l'art de la prière et de l'oraison. Dès ses plus tendres années, on observa en elle un grand désir de quitter le monde pour devenir l'épouse du roi du ciel. Les bals, les spectacles, les banquets royaux ne pouvaient étouffer en son cœur les nobles aspirations qui le remplissaient. Aussi, quand Edouard III cherchant dans le puissant duc de Gueldre un allié, lui offrit la main de sa fille, celle-ci, à la vue du danger que courait cette virginité qu'elle avait vouée à l'Epoux immortel, redoubla ses instances et ses prières, et supplia le Seigneur tout-puissant de lui inspirer par quel expédient elle garderait inviolables ses augustes promesses.

Après d'ardents soupirs aux pieds de Jésus, Euphémie se rend chez le roi son père, et lui demande trois jours de réflexion. Le roi les accorde; aussitôt la jeune princesse se retire dans ses appartements, ordonne aux dames de la cour de ne point troubler sa solitude et se met en mesure d'exécuter le projet que vient de lui inspirer le ciel. Quittant colliers, bracelets, bijoux et toute sa parure royale, elle se couvre de méchants habits, et à la faveur des ténèbres, sort furtivement du palais et s'enfuit.

(\*) Steill, *Ephemerides Dominicano-sacræ*.



Elle s'éloigne en toute hâte de l'Angleterre sa patrie, et après avoir couru mille dangers, enduré de nombreuses privations, elle s'embarque, passe la mer et arrive en mendiant son pain dans la ville de Cologne.

Pendant plusieurs jours, l'héroïque fugitive parcourut la ville, visitant les églises et surtout celle des onze mille vierges, sainte Ursule et ses compagnes. C'est là, près du tombeau de cette grande Sainte, dont l'histoire offrait tant d'analogie avec la sienne, que se fit de nouveau entendre à son âme la voix divine qui déjà lui avait dit : « Ma fille, quitte pour moi ton pays et la maison de ton père. » Cet appel d'en haut inspira à Euphémie un ardent désir de se vouer au service des pauvres et des malades dans un hôpital ; elle l'exécuta aussitôt, et il serait difficile d'exprimer avec quelle ardente charité, quelle humilité profonde, elle remplit les devoirs les plus pénibles de cette touchante mission. Afin de se dérober plus complètement à toutes les recherches, la jeune vierge changea son nom d'Euphémie en celui de Gertrude.

Mais l'esprit du mal irrité de ses héroïques vertus ne la laissa pas longtemps en paix. Il se servit pour attaquer notre Bienheureuse d'une vieille méchante femme qui se trouvait dans cet hôpital. Jalouse de l'estime générale que s'attirait la nouvelle venue par son admirable conduite, elle résolut de lui nuire et ne tarda pas à en trouver le moyen. Cette malheureuse prit une pièce de drap ainsi qu'un voile, plaça le tout sous l'oreiller d'Euphémie et, feignant ensuite de chercher ces objets, alla les trouver où elle les avait cachés elle-même. Aussitôt elle dénonce l'innocente vierge comme une voleuse, la fait arrêter et traduire devant la justice qui la condamne à être mise au carcan.

Après avoir vainement essayé de se disculper, l'innocente vierge courba la tête devant la sentence. Exposée pendant plusieurs heures aux insultes de la foule, elle s'unissait avec amour dans le fond de l'âme à l'Époux divin, vidant jusqu'à la lie le calice des opprobres et des humiliations.

Pendant que ceci se passait en Allemagne, la cour d'Angleterre était plongée dans une profonde consternation. Après avoir fait chercher la jeune princesse dans toute la ville, des envoyés sont lancés en dehors du pays. Par une permission toute spéciale de la Providence, quelques-uns de ces cavaliers arrivent à Cologne le jour même où Euphémie était exposée au carcan. Ils se mêlent à la

foule et à la vue de cette jeune fille, objet du mépris et des injures de tous, d'étranges pensées s'élèvent dans leur esprit : « Vraiment, dit l'un d'eux, si cette jeune fille était vêtue d'habits royaux, je jurerais qu'elle est notre princesse perdue. » Assiégés de doutes et de pressentiments, ils se rendent auprès du magistrat, lui révèlent l'objet de leur ambassade et le supplient de leur amener la personne qu'ils viennent de voir sur la place publique. Euphémie est aussitôt conduite devant les cavaliers anglais qui la questionnent au sujet de sa famille. « Hélas ! messieurs, leur répondit-elle, je suis une malheureuse, mon père a été pendu, j'ai eu douze frères, onze desquels sont morts de mort violente et le douzième s'est pendu lui-même. Je suis donc restée et je chasse de race, comme vous pouvez le voir aujourd'hui... »

Les ambassadeurs ne comprenant pas le sens de cette réponse dans laquelle Euphémie appelait Jésus-Christ son père, et les douze Apôtres ses frères, renvoyèrent avec injures la Servante de Dieu, et celle-ci tout heureuse d'avoir pu rester inconnue et méprisée du monde, se retira.

Délivrée de ce danger et craignant qu'il ne se renouvelât, Euphémie quitta secrètement la ville et remonta le Rhin jusqu'à Pfortzheim, dans le margraviat de Bade. Cette ville, maintenant luthérienne, possédait alors un couvent de notre Ordre, dédié à la Très Sainte Vierge et à sainte Marie-Madeleine. C'est à la porte de ce monastère que la sainte fugitive vint frapper pour demander l'aumône, disant qu'elle était une pauvre, désireuse de trouver un asile et du travail. Emue de compassion et gagnée par ses manières gracieuses, la Prieure, Ludgarde, comtesse d'Asperg, l'admit dans la maison en qualité de lessiveuse, et lui donna pour abri une vieille maisonnette. Le nom de Gertrude de Cologne était le seul sous lequel elle fut connue.

De quelles admirables vertus notre Bienheureuse réjouit-elle dans cette vie obscure le regard des anges ? C'est ce que nulle relation ne nous a transmis ; mais le Seigneur voulut bien lui-même faire connaître combien sa Servante était agréable à ses yeux.

Dans un pays d'outre-mer, vivait un pieux ermite, qui, depuis de longues années, servait Dieu avec une grande ferveur. Or, un jour, surgit dans son esprit cette pensée de vanité : « Dieu aurait-il dans le monde de plus chers amis que ceux parmi lesquels je me trouve, et où je ne suis pas inférieur à tel ou tel ? » Pendant qu'il

était occupé de cette pensée, Notre-Seigneur lui apparut et lui dit : « Lève-toi, passe la mer et cherche dans la Souabe une des âmes les plus chères à mon Cœur, je veux te la faire connaître par un signe divin. »

Docile à la voix céleste, le pieux solitaire se met en route, parcourt une partie de l'Allemagne, et arrive enfin, conduit par la Providence, à Pfortzheim. Il se rend au Couvent pour demander un peu de nourriture et de repos. Or, Euphémie se trouvait alors près du petit ruisseau où elle lavait le linge des Sœurs ; le solitaire l'aperçoit entourée d'une lumière extraordinaire et le front couronné d'une splendeur toute céleste, aussitôt il reconnaît l'amie de Dieu qui lui avait été indiquée. Il s'approche de la pauvre servante et tombe à genoux devant elle, en lui demandant sa bénédiction. Celle-ci, saisie d'étonnement, lui dit qu'elle n'est qu'une pauvre pécheresse ; toutefois, la conversation s'engage, et ces deux saintes âmes se révèlent l'une à l'autre les grâces insignes que le ciel leur a faites ; leurs cœurs se remplissent des plus indicibles consolations.

Avant de se retirer, le pieux ermite ne put s'empêcher de révéler aux religieuses le trésor qu'elles avaient au milieu d'elles. Aussitôt elles voulurent enlever Gertrude à ses occupations et l'introduire dans la clôture, afin qu'elle put les édifier toutes et s'adonner aux délices de la vie contemplative.

Mais l'humble vierge ne l'entendait pas ainsi, et fuyant de nouveau elle quitta secrètement le monastère et resta deux années absente.

Au bout de ce temps, l'Epoux divin qui l'avait conduite dans la solitude lui apparut et lui ordonna de retourner à Pfortzheim et d'y reprendre ses premières fonctions. Euphémie obéit aussitôt ; elle fut accueillie avec grande joie par les religieuses qui la firent entrer dans le Tiers-Ordre de Saint-Dominique.

Mais Dieu qui avait révélé à ses Sœurs le secret de ses vertus ne devait pas tarder à faire connaître aussi celui de sa naissance. Un soir que la pieuse vierge, exténuée de fatigue et de froid, se tenait assise près du poêle de l'infirmerie, elle entendit une religieuse raconter, d'après une nouvelle venue tout récemment, que dans une bataille terrible entre la France et l'Angleterre, les Anglais avaient été défaits et le prince royal blessé mortellement. Le saisissement et l'émotion d'Euphémie à ce récit furent tels, que toutes les religieuses s'en aperçurent et, pressée de questions par l'une d'elles, Euphémie finit par lui révéler son secret, après lui avoir fait promettre le silence.

La religieuse, de haute naissance elle-même, employa les plus vives instances pour obtenir qu'Euphémie prît dans la maison le rang qui lui convenait. Mais tout fut inutile : l'humble vierge voulut rester dans le pauvre asile, témoin de sa vie obscure et mortifiée, mais si souvent illuminé de la présence du divin Époux, Jésus.

C'est là qu'elle mourut saintement au mois de février de l'année 1367.

Aussitôt qu'Euphémie eut rendu son âme angélique au Seigneur, la religieuse, sa confidente, révéla à ses compagnes le secret de la vie de notre Bienheureuse. Son saint corps fut enseveli avec une pompe toute royale dans l'église du Couvent. Mais le divin Maître glorifia plus encore sa sainte Épouse par les prodiges qu'il accomplit en différentes occasions sur son tombeau.

Le monastère de Pfortzheim, mentionné dans cette Vie, fut plus d'une fois, de la part des Souverains Pontifes, l'objet d'une paternelle sollicitude. (Voir le *Bullaire de l'Ordre*, tome 5, pages 280, 308).



## LE MÊME JOUR

1564. — Au couvent de Saint-Paul de Cordoue le V. P. MICHEL DE ARCOS, lequel a rendu des services très considérables à sa Province par son zèle pour l'étroite observance ; car après avoir longtemps enseigné, il fut employé dans les charges de la religion. Deux fois Prieur de son couvent de Saint-Paul, Vicaire général de sa Province, et deux fois Provincial, dans tous ces emplois, il usa de son autorité avec vigueur, pour maintenir la vie régulière, et pour révoquer les dispenses mal fondées, qui introduisent le relâchement et la dissipation. Son extrême vieillesse ne lui permit pas d'achever son second Provincialat ; il pria très humblement le R<sup>me</sup> P. Général d'agréer sa démission, et de lui permettre de passer le peu de temps qui lui restait à vivre dans la retraite, pour se préparer à la mort.

Il obtint cette permission, et on eût dit qu'il commençait seulement à se donner à Dieu : il n'y avait point de novice plus exact aux pratiques de la vie intérieure, plus silencieux, plus assidu au chœur, et plus mortifié en toutes choses. Attaqué de sa dernière maladie, pour recevoir les derniers Sacraments avec plus de respect, il se fit revêtir de ses habits religieux, se mit à genoux, et reçut le Viatique et l'Extrême-Onction avec des sentiments de contrition, d'amour, et de reconnaissance, qui tirèrent les larmes des yeux de toute la



Communauté. S'étant fait remettre sur son lit, il n'eut plus de pensées que pour le ciel, et ne parla plus qu'à son crucifix par des colloques amoureux, qui témoignaient l'ardeur de sa charité. Il rendit sa sainte âme à Dieu dans ces délicieux entretiens le 27 février 1564, âgé de quatre-vingt dix ans, Le Père Lecteur, qui entendit sa confession générale, a certifié qu'il n'avait jamais commis un seul péché mortel dans tout le cours de sa vie, et qu'il avait emporté dans le tombeau le lis précieux de sa virginité.

1620. — Au couvent de Sainte-Marie de la Santé, à Naples, le V. P. JEAN RICCIO, lequel répondit à la grâce de sa dévotion par une constante fidélité à tous les devoirs de son état. Sur la fin de sa vie, il avait obtenu de vivre retiré dans sa cellule. Il reçut du ciel une infinité de grâces au sein de cette solitude. Sensiblement affligé de la mort du V. P. Jean Léonard de Lettéré, son Père spirituel, une fois qu'il pleurait amèrement sur son tombeau, on l'entendit proférer ces paroles : « Mon cher Père, avez-vous oublié votre pauvre enfant, vous m'aviez charitablement promis de me venir consoler, vous étiez le dépositaire de toutes mes pensées, vous étiez le seul au monde qui connaissiez le fond de ma conscience et de mon âme : cependant vous ne m'avez pas témoigné tant d'affection après votre mort, que le V. P. Marc de Marcianise, qui m'est apparu tout brillant de gloire, et qui m'a infiniment consolé dans l'affliction où j'étais de vous avoir perdu. »

Le V. Père, pris d'une maladie violente, en cinq jours, fut réduit à l'extrémité. Il se prépara à la mort avec des transports de joie, qui marquaient la satisfaction de son âme de se voir près d'aller jouir de Dieu. Il demanda les derniers Sacrements, et pour les recevoir avec plus de décence, il pria qu'on lui mit son habit et sa chape dans lesquels il voulut mourir.

Une Sœur du Tiers-Ordre, d'une vertu extraordinaire et fille spirituelle du V. P. Corneille de Naples, étant en prière, fut ravie en extase ; elle vit le V. P. Léonard de Lettéré accompagné de plusieurs anges et lui demanda confidemment où il allait avec cette troupe d'esprits bienheureux. Je vais, lui répondit-il, secourir mon cher enfant le V. P. Jean Riccio, et exécuter la parole que je lui ai donnée autrefois de le visiter avant qu'il meure ; les anges que vous voyez avec moi viennent pour lui faire honneur parce qu'il a mené une vie angélique. Quelques jours après, le même V. Père Léonard de Lettéré révéla à une autre personne la gloire que le V. P. Jean Riccio possédait dans le ciel.

Quelque soin que les Pères apportassent pour éviter le concours du peuple, ses obsèques ne purent être si secrètes, qu'il n'y eût une foule prodigieuse : on venait de toutes parts implorer hautement son intercession, on recueillait avec empressement les fleurs mises sur son corps, et elles ont servi à rendre la santé à quantité de malades. Un religieux qui l'honorait très particulièrement voulant avoir de ses reliques, lui ouvrit une veine pour en tirer quelques gouttes de sang. Il en sortit abondamment, et il en remplit une fiole ;

ce sang s'est conservé plusieurs années vermeil et sans épaissir. Les Actes du Chapitre général tenu à Rome l'an 1644, font une honorable mention du V. Père Riccio parmi les religieux de l'Ordre décédés en opinion de sainteté. Il mourut le 27 février 1620. — (Diario).

1534. — Au monastère de Metz, en Lorraine, la V. M. ISABELLE DE FRONVILLE. C'était une fille d'oraison, de pénitence, et de retraite, et très favorisée du ciel. Dans un transport de ferveur elle demanda à Dieu par grâce de lui envoyer en ce monde une maladie qui lui servît de purgatoire, afin qu'en sortant de cette vie, rien ne l'empêchât d'aller jouir des chastes embrassements de son divin Époux.

Dieu qui voulait couronner une vie si crucifiée par les mérites d'une illustre patience, lui accorda l'effet de ses désirs. Elle fut frappée de lèpre.

Séparée de la Communauté, elle eut besoin de toute sa constance, en se voyant arrachée du pied des autels où elle trouvait tant de consolations, éloignée de ses Sœurs, et dans l'impuissance d'assister le jour et la nuit au chant des louanges de son Dieu. Néanmoins, elle se soumit à toutes ces rigoureuses privations dans un esprit de pénitence et de respect.

La Mère Françoise Danose s'offrit charitablement de l'accompagner dans son affligeante retraite, de l'y assister, et de la servir jusqu'à la mort. Elles s'enfermèrent dans un lieu écarté qu'on leur destina; on leur portait tous les jours ce qui leur était nécessaire, et la Mère Françoise venait le recevoir. Afin de leur donner toute la consolation qu'elles pouvaient souhaiter dans cette solitude, on fit une petite grille en un lieu un peu éloigné de celui où elles étaient enfermées; c'est là qu'elles venaient se confesser et recevoir le Très Saint Sacrement.

Dieu fit paraître par des signes extérieurs les bénédictions particulières dont il comblait ses fidèles servantes dans leur retraite: il fit naître à l'entour de leur loge des fleurs d'une grandeur et d'une beauté extraordinaires. Des oiseaux venaient les ravir par la douceur de leur chants. On n'a point douté qu'ils ne fussent miraculeux; car on n'en avait jamais vu de semblables en Lorraine, et après la mort de cette fidèle servante de Dieu ils disparurent. La V. Sœur Isabelle ne conversait que dans le ciel, où elle envoyait tous ses désirs: néanmoins quoiqu'elle y aspirât de toute l'étendue de son âme, l'appréhension de fatiguer la patience de sa vertueuse compagne, la crainte qu'elle ne gagnât son mal, et le chagrin qu'elle causait à toute la Communauté, qui compatissait sensiblement à son affliction, la portèrent à prier Dieu de lui rendre la santé, et de la guérir entièrement. Le Seigneur lui envoya un ange, qui lui donna le choix, ou de souffrir encore cette fâcheuse maladie pendant un an, et d'éviter par là le purgatoire, ou de mourir présentement et d'aller expier dans ce lieu de supplices les fautes pour lesquelles elle devait satisfaire à la justice de Dieu. La charité qu'elle portait à ses Sœurs lui fit choisir ce dernier parti. Elle s'abandonna entre les bras de Dieu, et le pria d'accomplir sur elle sa sainte volonté. Après cet acte de

résignation elle tomba en agonie. Sa chère gardienne qui était dans la chambre haute de la loge, ne sachant pas ce qui se passait entre Dieu et sa vertueuse malade, entendit une voix, qui l'avertissait de l'aller promptement secourir, qu'elle était à l'extrémité. Elle y courut en toute hâte, et dans ce même temps elle entendit une musique céleste, et les anges qui chantaient avec une charmante mélodie ces paroles : *Veni sponsa Christi, accipe coronam quam tibi Dominus præparavit in æternum* — Venez, épouse de Jésus-Christ, recevez la couronne immortelle que le Seigneur vous a préparée de toute éternité. — Sœur Isabelle entra dans le ciel par une sainte mort, le 27 février 1534.

Sa chère compagne l'ensevelit avec sa charité ordinaire. Après quelques jours de séparation, elle retourna à la Communauté, qu'elle consola infiniment, en leur racontant les vertus admirables qu'elle avait vu pratiquer à la V. M. Isabelle dans cette humiliante retraite, et le bon usage qu'elle avait fait de son affliction. — (Mém. de Mëtz).

169. — Au monastère du Tiers-Ordre de Rozay, dans le diocèse de Meaux, la V. M. AUGUSTINE DE LA PASSION. Elle fit toujours paraître une très grande exactitude pour nos saintes Constitutions, et elle marcha d'une ferveur toujours égale, sans se relâcher en aucune chose. Son caractère particulier était un esprit doux, pacifique, docile, et plein d'amour et d'estime pour son saint état. Lorsqu'elle parlait du bonheur qu'il y a d'être au service de Dieu, c'était avec des transports de joie vraiment extraordinaires. Elle prenait souvent son scapulaire entre ses bras, et elle le baisait avec respect en disant : O saint habit, que de joie vous me causez!... On la voyait la première à tous les exercices de la communauté, et aux ouvrages les plus pénibles. La mortification ne la quitta qu'avec la vie : aux austérités de l'Ordre elle ajoutait de rudes disciplines, la ceinture et les bracelets de fer, et un jeûne rigoureux la veille de toutes les fêtes, et tous les samedis de l'année. Elle endura sans se plaindre, et sans se dispenser aucunement de l'observance ou de la suite de la communauté, des maux de tête et de poitrine très violents. Tout lui servait pour s'élever à Dieu et se sanctifier. Elle avait remarqué et noté par écrit dans un petit livre les principales vertus de chacune de ses Sœurs, pour les imiter ; l'une dans sa modestie, l'autre dans sa charité, celle-ci dans sa pénitence, celle-là dans sa douceur et son humilité.

Toujours unie à Dieu, elle participa aux amertumes de sa vie en passant par l'épreuve de peines intérieures fort sensibles. Atteinte subitement au chœur, pendant l'office de Matines, d'une fluxion de poitrine qui l'emporta en peu de jours, elle vit avec calme la mort approcher. Elle reçut les derniers Sacraments avec une grande piété, et s'endormit dans le Seigneur en prononçant ces paroles : *Calicem salutaris accipiam, et nomen Domini invocabo*. Elle était dans la cinquante-sixième année de son âge, et la quarantième de sa profession religieuse.

Nous tenons de M. de Vienne, son confesseur, les renseignements qui nous ont permis d'écrire cette courte notice.



## XXVIII FÉVRIER

*La Bienheureuse VILLANA DE BOTTIS (\*)*

(1360)

**F**LORENCE, cette illustre cité, qui dut sa renommée et sa rare opulence à son grand commerce, abritait dans ses murs, au commencement du xiv<sup>e</sup> siècle, un noble gentilhomme, du nom d'André de Bottis. Dieu l'avait béni : une famille nombreuse était venue apporter la joie au foyer domestique, et, ses affaires ayant bien réussi, le commerce lui procura une immense fortune. Plein de reconnaissance, il n'oublia pas, dans la prospérité, la main qui le bénissait, et, semblable au négociant de l'Évangile, il se tourna vers Dieu et employa tous ses soins à la recherche des biens meilleurs de la vie éternelle.

Parmi ses enfants, une petite fille qu'il n'avait obtenue qu'après d'ardentes prières attirait plus spécialement sa préférence : elle s'appelait Villana, nom, paraît-il, assez usité dans sa famille. C'est cette jeune enfant qui devait être un jour si chère et si agréable au cœur de Dieu.

Dès le plus bas âge, la grâce de l'Esprit-Saint avait rempli son âme et lui inspira un souverain mépris pour les plaisirs du monde. Laissant de côté tous les amusements frivoles, l'enfant trouvait son bonheur dans la méditation de la vie de Notre Seigneur Jésus-Christ. C'est là qu'elle apprit à devenir une véritable servante du Dieu crucifié.

(\*) Bollandistes.



Pour donner à son âme cet élan généreux qui la fit monter aisément jusqu'à son Bien-Aimé, elle s'accoutuma de bonne heure à se décharger du poids de la chair en domptant son corps par l'exercice des plus dures austérités. Abstinenances, jeûnes, rudes disciplines, elle ne négligea aucun des moyens qu'inspire aux âmes fortes le saint amour de la pénitence. Par là, elle entendait se conserver pure et chaste aux yeux de son céleste Epoux. C'était aussi pour goûter plus longtemps et plus souvent les douceurs de ses entretiens secrets qu'elle ne prenait jamais pour lit que la terre nue, encore y abrégéait-elle, outre mesure, le temps que la nature réclame si impérieusement pour le sommeil. Effrayés des suites qu'auraient pu avoir pour la santé de leur chère enfant tant de pénitences, ses parents l'obligèrent à prendre son repos dans un lit ; mais la Bienheureuse savait trouver le moyen d'amortir la douceur de sa couche en y semant du sable et du gravier qu'elle enlevait et cachait avec soin chaque matin. Prévoyant bien toutefois que dans une grande maison ouverte à tout venant, ses efforts seraient vite découverts, elle commença à songer sérieusement à la vie du cloître, et, après mûre délibération, elle résolut de quitter secrètement la maison paternelle pour aller se consacrer uniquement au service de Dieu dans un monastère. Voici comment elle s'y prit. Un certain soir, au lieu de rentrer, avec toute sa famille, dans ses appartements, pour prendre son repos, elle alla se cacher dans un petit réduit, sorte de galetas, d'où elle pouvait, le matin venu, sans faire le moindre bruit, quitter la maison paternelle. Mais Dieu qui la destinait à un autre genre de vie, se contenta de ce commencement d'exécution, et ne lui permit pas d'aller plus avant. Son père ne la voyant point monter dans sa chambre, en conçut une vive inquiétude ; soupçonnant peut-être le dessein de sa fille, il se mit à sa recherche, parcourant toutes les chambres de la maison. Il finit par découvrir la recluse, et peu après, pour couper court à de nouvelles tentatives, il la fiança à un noble gentilhomme, bien que la pauvre Villana s'opposât à tout projet de mariage.

Devant les instances réitérées de ses parents, la jeune fille finit par céder, elle accepta son fiancé et les noces furent célébrées avec magnificence. Plusieurs jours se passèrent en réjouissances : à partir de ce moment, la dévotion de la Bienheureuse commença à se refroidir, son amour pour Dieu devint moins soutenu, puis, insensiblement, elle s'abandonna à tout ce qui flatte la chair et à tout ce que recherche la

vanité ; ce corps, qui avait porté la cendre en signe d'humilité, et le cilice de la pénitence, était maintenant couvert d'ornements, de pierreries, de parures mondaines. Dieu permit ce changement pour montrer combien sont inépuisables les trésors de sa miséricorde et pour réveiller dans les âmes éprises des plaisirs du monde, l'espérance et l'amour. Combien de temps Villana passa-t-elle dans l'oubli des pratiques de la vie chrétienne ? Les historiens de sa vie n'ont inscrit aucune date qui nous permette de répondre à cette question. On peut croire cependant que ce temps ne fut pas long.

Voici comment éclata sur la Bienheureuse la miséricorde de Dieu.

Un jour qu'elle devait se rendre à une fête où un grand nombre de dames avaient été conviées pour y chercher, comme elle, la satisfaction de leur vanité, elle prit, pour la circonstance, ses ornements les plus riches : fière d'une parure toute brillante de perles précieuses, qu'on venait de lui confectionner, elle voulut de suite en admirer l'effet. Elle prend un miroir et s'y regarde. Mais, ô stupeur ! au lieu d'y reconnaître ses traits et d'y voir briller sa coiffure, elle n'aperçoit qu'une horrible figure de démon. Epouvantée, elle va bien vite demander à d'autres miroirs l'assurance que le premier l'avait trompée. Mais la même figure apparaît avec les mêmes traits hideux. Ce fut le coup de la grâce pour Villana. Elle comprit que le Seigneur voulait par là lui montrer le misérable état de son âme. Elle rentra en elle-même, et, s'animant d'une généreuse résolution, elle se dépouille de ses riches vêtements, prend des habits modestes, et les yeux baignés de larmes, elle court à l'église de Santa-Maria-Novella mettre son repentir sous la protection de la Très Sainte Vierge.

Cette église était desservie par les Frères-Prêcheurs. Bientôt Villana fut aux pieds d'un saint religieux et lui fit sa confession avec des marques d'une contrition extraordinaire. A dater de ce jour, notre Sainte jeta les fondements d'une vie toute nouvelle. Elle remit autour de ses reins la chaîne de fer qui ne la quitta plus, et ce fut à grand'peine que les médecins l'enlevèrent de son corps après sa mort. Elle se couvrit d'un cilice, s'adonna aux veilles, aux jeûnes, à toutes les œuvres de la pénitence et pour honorer la pauvreté de Notre-Seigneur, elle ne porta plus que des vêtements pauvres et usés. Enfin, son assiduité à l'oraison édifia tous ceux qui, vivant près d'elle, avaient pu trouver dans sa vie précédente une occasion de scandale.

Son temps était partagé entre les exercices de la piété, de la morti-



fication et du soin des pauvres. La lecture des épîtres de saint Paul était pour elle une source de jouissances, elle en pénétrait, avec un goût très vif, la profonde et sublime doctrine ; son âme en était même tellement impressionnée, qu'après cette lecture, la Bienheureuse paraissait comme ravie hors d'elle-même, tant elle semblait étrangère à tout ce qui se passait à l'extérieur : la chose était si frappante qu'elle ne voyait plus ceux qui l'entouraient, bien que ses yeux demeuraient ouverts ; ce qui, du reste, lui arrivait fréquemment dans les églises quand elle assistait à la Messe.

Le goût qu'elle avait pour la vie des anciens Pères, le charme surnaturel qu'elle puisait dans cette lecture, lui inspirèrent plus d'une fois l'ardent désir de s'enfuir au désert, pour y mener comme eux la vie solitaire ; elle l'eût certainement fait, si les séditions, qui menaçaient Florence, avaient éclaté : c'était, du reste, le seul moyen sur lequel elle comptait, pour triompher des oppositions de sa famille à l'exécution de ses projets.

Ces pieuses lectures, cet amour passionné de la Sainte-Ecriture avaient tellement embrasé l'âme de la Bienheureuse, que son corps lui-même en ressentit souvent les ardeurs. Venait-on, par exemple, à l'entretenir de cette forte et saine doctrine de nos Livres Saints, aussitôt la ferveur du Saint-Esprit qui embrasait son cœur répandait sur ses membres une chaleur prodigieuse et Villana en était arrivée à ce point qu'elle ne pouvait plus entendre un sermon ou un discours spirituel sans se sentir pénétrée d'une chaleur excessive, même dans les rigueurs de l'hiver, ce qui la forçait de quitter son manteau et souvent aussi sa coiffure.

Son confesseur dut la reprendre plusieurs fois des rigueurs, du mépris auquel elle se laissait aller envers son corps. « Hélas ! mon Père, répondait-elle avec simplicité, lorsque je lis les Epîtres de saint Paul, ou lorsque j'entends la parole de Dieu, mon esprit et mon cœur sont si remplis de contentement que je ne sais plus si mon corps a faim : et, quand je médite la Passion du Sauveur, j'y trouve une si grande douceur que toute souffrance me devient facile et même désirable. » Cette assiduité à l'oraison et à l'étude des Saintes-Lettres fut souvent récompensée par des grâces extraordinaires. Il n'était point rare que la Bienheureuse fût favorisée des apparitions de Notre-Seigneur, de sa sainte Mère et des saints qu'elle invoquait habituellement.

Un jour, une pieuse dame, étant venue la visiter, la trouva toute

rayonnante d'une joie qui n'était point ordinaire. Son visage brillait, sa conversation s'animait, elle paraissait toute occupée de Dieu et des choses célestes. Cette amie voulut se rendre compte d'un état qu'aucune circonstance naturelle ne pouvait expliquer : elle demanda à Villana ce qui la mettait ainsi hors d'elle-même. « Eh bien, oui, répondit-elle ingénument, si vous étiez arrivée plus tôt, vous m'auriez trouvée conversant avec les vierges que l'Epoux céleste m'avait envoyées. » Une autre fois, ce fut un jeune enfant, qui, ayant pris l'habitude de lui apporter des fleurs pour son oratoire, entra sans bruit dans ce petit sanctuaire. Il vit alors très distinctement la Très Sainte Vierge et saint Dominique donnant la main à la Bienheureuse, et tous trois se promener longtemps dans la chambre. Quand la vision eut disparu, Villana aperçut l'enfant, et lui recommanda de ne rien dire tant qu'elle vivrait ; le secret fut plus tard divulgué.

La compassion de la Sainte pour les pauvres et les délaissés semblait grandir avec son amour pour Dieu. Guidée par la lumière de l'Evangile elle avait toujours présentes à l'esprit ces paroles du bon Maître : « *Ce que vous avez fait à l'un de ces petits, vous me l'avez fait à moi-même.* » Aussi s'appliquait-elle à soulager toutes les misères. Elle ne craignait pas de se faire mendiante pour les mendiants, lorsqu'elle avait distribué toutes les ressources dont elle pouvait disposer. Un jour, qu'elle revenait de l'église, elle rencontra un pauvre qui ne pouvait se soutenir. La charité donnant des forces à sa faiblesse, elle prend elle-même ce pauvre entre ses bras et le porte à l'hôpital. Là, elle le dépose sur un lit et court chercher ce qui est nécessaire à l'indigent. A son retour, le lit était vide, et l'on ne put retrouver celui qu'on y avait déposé si infirme, *attendu*, dit naïvement l'auteur d'une vie de la Sainte, *que Jésus-Christ s'en était allé, lequel avait pris la figure du pauvre.*

L'amour de Villana pour la sainte pauvreté avait sa source dans l'amour même qu'elle portait à Notre-Seigneur. En contemplant, d'après le récit évangélique, la pauvreté du Fils de l'homme, lequel n'avait même pas un lieu où reposer sa tête, notre Bienheureuse se sentait éprise d'un ardent désir de l'imiter ; plus d'une fois elle aurait voulu s'en aller mendier pour elle-même de porte en porte ; et comme son mari et ses parents s'y opposaient absolument, elle répondait, avec une noble fierté, qu'elle foulait aux pieds tout respect humain, n'ayant plus souci que de plaire à Notre-Seigneur Jésus-

Christ. A la lettre, il en était ainsi, et son âme, toujours fixée en haut, puisa, à la longue, dans cette contemplation des vérités célestes, tant de lumières, que maintes fois la connaissance de choses que la prudence la plus consommée n'aurait jamais pu soupçonner. lui fut dévoilée. C'est ainsi qu'elle prédit à son père que Dieu lui ferait perdre tous ses biens temporels. Sa parole se réalisa. Le père de Villana, placé dans une position très brillante, descendit à un état de pauvreté extrême : mais les prières de sa sainte fille lui obtinrent de comprendre les vues miséricordieuses du Seigneur, et le bon vieillard bénit Celui qui lui avait tout ôté, de meilleur cœur peut-être qu'il ne l'avait béni de lui avoir tout donné. Par ailleurs, les choses les plus mystérieuses n'échappaient point à la Bienheureuse, et les événements éloignés lui apparaissaient comme présents. Se trouvant un jour dans une compagnie où il était question d'une personne absente, elle fit mettre tout le monde en prière. A l'heure même, dit-elle, cette personne expire. On sut, peu après, que Villana avait dit vrai.

Cependant, pour préserver sa Servante des insinuations de l'amour-propre, danger subtil auquel l'exposait une renommée de sainteté qui allait toujours grandissant, Dieu lui inspirait, quand elle se sentait saisie par l'esprit prophétique, d'annoncer les choses de telle façon qu'on fût plus porté à la prendre pour une pauvre insensée qu'à la regarder comme une femme agissant sous l'inspiration divine. Pressée un jour de prédire la mort de sa belle-mère, elle court sur la place publique, et se met à annoncer cette mort, comme fait déjà accompli, à l'imitation des prophètes, qui parlent souvent de l'avenir comme d'une chose passée. Mais son humilité fut déjouée, car, peu de jours après, ce qu'elle avait prédit arriva.

Cette claire vision sur les choses à venir, reconnue de tous ceux qui l'approchaient, nous amène naturellement à conclure que notre Bienheureuse occupe, dans la gloire, une place à part parmi les prophètes, bien que d'un autre côté on puisse affirmer également que par sa patience et son désir de souffrir toujours davantage, elle soit sans contredit comparable aux martyrs. Si, à leur exemple, elle n'a pas versé son sang sous la hache du bourreau, elle eut, du moins, le grand mérite d'avoir enduré dans son corps des langueurs, des fièvres, des souffrances aiguës de toute sorte. Son amour de ce martyr de tous les jours était si vif qu'elle n'hésitait pas à supplier son confesseur de ne point demander pour elle sa guérison. Un

jour même, sentant un mieux sensible que Dieu daignait lui envoyer : « Non, non, Seigneur, s'écria-t-elle avec gémissement, ce n'est pas un adoucissement que je réclame, que je demande, mais une augmentation de douleurs ! » A peine ce cri généreux était-il poussé qu'à l'instant Villana fut saisie d'une ardente fièvre qui ne cessa de la travailler jusqu'à sa mort. Pour elle, toute joyeuse d'être exaucée, elle ne cessa de témoigner au Ciel ses actions de grâces par des élans d'amour et de pieux cantiques. Dieu, pour la soutenir, daignait lui apparaître dans sa chair crucifiée, en compagnie de sa sainte Mère et d'autres Saints.

« Sois constante, lui dit un jour sainte Catherine, vierge et martyre, en lui montrant une riche couronne, sois constante, ô ma fille, et regarde la magnifique récompense qui t'attend dans les cieux... » C'était peu de temps après une lutte terrible que Villana avait eu à soutenir contre le démon, et elle vit dans ce fait l'annonce prochaine de sa délivrance.

Le jour de saint Laurent, martyr, la Bienheureuse se sentant plus que de coutume enflammée du désir d'arriver enfin à cette patrie céleste après laquelle elle soupirait sans cesse, pria le Seigneur de daigner lui communiquer une part très sensible à l'héroïque martyre du saint diacre ; et aussitôt elle ressentit dans sa chair une telle ardeur qu'elle avoua n'avoir jamais, dans les accès les plus violents de ses fièvres, éprouvé pareil tourment. C'est ainsi que, passant par le creuset de la souffrance volontaire, elle accomplissait et subissait dans son corps un martyre douloureux qu'elle endura jusqu'à sa mort.

Cette mort, elle en avait eu le pressentiment dans cette merveilleuse apparition de sainte Catherine venant lui montrer la couronne de justice réservée à ses mérites. Depuis ce moment, en effet, les langueurs des fièvres ne firent qu'augmenter et lui enlevèrent bientôt l'usage de ses membres. Se voyant réduite à l'extrémité, elle exprima le désir de recevoir le Sacrement des mourants. Le démon, dont elle devait épuiser jusqu'au bout la rage haineuse, se présenta à elle en costume de religieux, tenant en main un vase, semblable à ceux où l'on conserve l'huile des infirmes. Mais, Villana, reconnaissant la supercherie : « Retire-toi, méchante bête, s'écria-t-elle, tu sais bien que mon très doux Epoux me garde, et si tu ne pars sur-le-champ, je te donne un rude soufflet. » Le diable, tout honteux, prit aussitôt la fuite : ce ne fut que pour un moment ; car, étant revenu, il changea



sa tactique, et fit mille promesses à la Bienheureuse qu'il voulait guérir et combler de biens et d'honneurs. La sainte malade, se souvenant des paroles de Notre-Seigneur, à une offre semblable, en fit son profit dans la circonstance ; et cette fois encore, contraint d'obéir comme un vil esclave à l'ordre du maître, le démon disparut et laissa Villana jouir en paix de sa victoire.

La mort approchait : la sainte femme réunit autour de sa couche plusieurs religieux, quelques pieuses personnes, et sollicita leurs prières pour les derniers combats. Elle reçut alors avec une dévotion pleine de tendresse les Sacrements de l'Eglise, puis ayant demandé qu'on lui lut la Passion selon saint Jean, elle écouta si attentivement le récit de l'évangéliste, que tout mouvement sensible fut suspendu en elle, tant que dura la lecture ; enfin, quand on arriva à ces mots : « et ayant baissé la tête, il rendit l'esprit », elle mit ses bras en croix sur sa poitrine, et s'endormit doucement dans le Seigneur. C'était en l'an de grâce 1360.

Aussitôt une odeur très-suave, s'exhalant de ses pauvres membres usés par la souffrance, embauma toute la chambre ; chose étonnante, tous ceux qui s'approchaient du lit funèbre, non seulement éprouvaient la douce impression de cette odeur, mais encore ressentaient une joie intérieure dont ils ne pouvaient se défendre. Le mari de la Bienheureuse, tout éploré de sa mort, fut le premier à éprouver ce phénomène, et il avoua qu'il ne pouvait mettre le pied dans la chambre sans se sentir inondé d'une joie surprenante.

Les Sœurs du Tiers-Ordre vinrent revêtir la pieuse dépouille du saint habit de l'Ordre. Pendant qu'elles remplissaient cet office, le corps apparut tout éclatant de beauté, et la figure s'entoura de rayons si lumineux que les assistants ne pouvaient la fixer. L'exposition du corps dura sept jours ; après lesquels, pour satisfaire à la dévotion du peuple, on dut encore le laisser pendant plus d'un mois sans sépulture. On accourait en foule de tous côtés, pour contempler la Sainte : on arrachait par morceaux les habits dont elle était revêtue. Une nuit qu'elle était gardée par les Sœurs de Saint-François, l'une d'entre elles vit tout à coup tomber autour du corps des lys et des roses. Elevant alors les mains au ciel : « Soyez bénie, ô Villana, dit-elle, soyez bénie, je sais maintenant que vous êtes assise dans les chœurs triomphants des cieux, car il me souvient que vous m'avez dit : Si Dieu daigne m'introduire dans sa gloire, je vous cueillerai quelques fleurs du Paradis. »

Les vénérables restes, transportés dans l'église des Dominicains, furent inhumés dans la chapelle de la Bienheureuse Catherine, après être restés trente-sept jours sans subir la moindre atteinte de corruption : il en fut de même des parcelles de chair que l'on avait coupées, elles se conservèrent parfaitement intactes. Le corps fut donc déposé en grande pompe dans un tombeau que la piété des fidèles avait fait préparer. On y grava en lettres d'or cette simple inscription : *Ossa Villanæ, mulieris sanctissimæ, in hoc celebri tumulto requiescunt.* « Ce tombeau célèbre renferme les ossements de Villana, femme très sainte. »

Nous ne pouvons passer sous silence l'admirable vision dont furent favorisées quelques saintes femmes, retirées près de l'église du B. Grégoire de Florence. Voici ce qu'elles affirmèrent : Au milieu de la nuit, pendant qu'elles se livraient à l'exercice des saintes veilles, elles virent apparaître une femme, revêtue de vêtements royaux, et se tenant élevée de terre à la hauteur de deux coudées. Tout d'abord, elles la prirent pour la Mère de Dieu : mais l'observant de plus près, elles reconnurent leur sainte amie Villana. Après l'avoir interrogée à différentes reprises pour s'assurer si elles n'étaient point dans l'erreur, elles obtinrent cette réponse : « Ne m'appellez plus Villana ; maintenant que je suis dans le Ciel, je m'appellerai désormais Marguerite. » Et comme les pieuses femmes voulaient lui baiser les pieds, la Sainte aussitôt s'éleva dans l'air et elles la virent monter entourée d'une lumière très vive, laissant sur son passage un sillon de feu, tout semblable à la traînée lumineuse que laissent derrière eux certains astres plus éclatants : en même temps, elles entendaient très distinctement les anges chanter en chœur le magnifique cantique du *Sanctus*.

A quelque temps de là, une parente de la Bienheureuse eut une autre vision plus merveilleuse encore. Voici comment elle raconta le fait. Un jour que j'étais en oraison, il me vint en esprit de prier les Anges qui avaient accompagné en Paradis ma sainte parente, de me révéler la gloire de son entrée au ciel. A peine mon désir était-il formulé qu'un des esprits célestes m'apparut et me dit : « Sache que ce n'est point à raison du lien de parenté qui t'unit à Villana, que je vais te révéler son entrée dans la gloire ; je le ferai parce que l'illustre servante de Dieu se complaît singulièrement dans l'affection que tu ne cesses de lui porter. Quand l'heure suprême arriva, le Patriarche Dominique, entouré des chœurs angéliques, vint l'assis-

ter dans son dernier passage. Ce fut en sa présence que Villana rendit paisiblement son âme à Dieu. Les Anges la reçurent et s'élevèrent dans les cieux. Pour saint Dominique, il ne quitta la dépouille mortelle de sa pieuse fille, qu'après qu'on l'eût revêtue des blanches livrées de son Ordre. Nous avons déjà dépassé les premiers firmaments qu'éclaire le soleil, quand nous vîmes descendre au-devant de nous, un chœur de saintes femmes, conduites par la bien-aimée du Seigneur, Madeleine la convertie, qui nous salue par ces paroles : « Voilà donc l'Epouse du Dieu tout-puissant, cette âme bénie que j'aimais chaque jour dans le Seigneur d'un amour plus ardent et plus fort ! » Et ce disant, elle place Villana, en signe d'honneur, à ses côtés ; l'ascension continue au milieu des cantiques et des harmonies célestes.

« Nous ouvrons la marche triomphale, quand d'autres concerts plus doux encore, venant de nouveaux chœurs, se firent entendre. C'était un groupe de saints qui s'avançaient à notre rencontre. Saint Paul était à leur tête. A peine notre Bienheureuse l'eut-elle aperçu, qu'elle s'élança au devant de lui et resta quelque temps agenouillée à ses pieds. Quand les deux chœurs se furent rejoints, l'Apôtre prit la parole : « Beaucoup, disait-il, ont travaillé à répandre ma doctrine, mais Villana eut une autre gloire, celle de l'observer et de la garder fidèlement » ; et il se plaisait à combler d'éloges la Sainte, qui avait lu avec tant de zèle et d'amour ses écrits.

« Après cette seconde halte, le cortège reprit sa marche ; nous approchions du Ciel, quand l'auguste Reine du séjour de la gloire se montra à l'entrée du Paradis ; elle semblait nous attendre. Tout aussitôt, nous faisons avancer Villana, et nos chœurs entonnent une hymne magnifique en l'honneur de Marie. En abordant la sainte Mère de Dieu, la Bienheureuse se prosterna et dans une prière fervente, recommanda humblement son confesseur, suivant la promesse qu'elle lui avait faite.

« La Très Sainte Vierge l'ayant relevée, s'entretint familièrement avec elle. Puis, la conduisant, accompagnée de Marie-Madeleine, elle la présenta devant le trône de Dieu. Tous les Anges, rangés en chœur, chantaient le *Sanctus* ; après quoi il se fit un grand silence au Ciel, et Villana, admise au baiser de paix, recueillit cette douce parole des lèvres de l'Eternel : « Viens, ma bien-aimée ; jusqu'ici « tu t'appelais Villana, mais désormais je ne te nommerai plus que « Marguerite, car tu as été et tu demeureras sur mon cœur, comme

« une perle précieuse, en récompense de ta constance héroïque et de ta patience. Va, maintenant, je le veux, te montrer parée de cette gloire à ceux qui ont gardé ton souvenir et ton affection. » C'est alors que portée par les Anges, la Bienheureuse descendit toute glorieuse chez les pieuses recluses dont nous avons parlé plus haut.

L'an 1531, le tombeau où avaient été inhumés les ossements de la Sainte, fut transporté dans une chapelle particulière. Le crâne fut renfermé dans un magnifique reliquaire, et devant ces restes précieux une dévotion non interrompue entretient jour et nuit une lampe.

Léon XII permit en 1829, à l'Ordre des Frères-Prêcheurs et au clergé régulier et séculier de Florence, de célébrer la Messe et de faire l'Office en l'honneur de la Bienheureuse Villana.



## Le V. P. GUILLAUME PERRAULT

*Auteur célèbre des temps primitifs de l'Ordre (\*)*

(12..)

LE V. P. Guillaume Perrault, ou Perrauld occupe une place considérable dans l'histoire des premiers Frères-Prêcheurs. Ses écrits lui valurent l'estime des contemporains et sont restés des titres à celle de la postérité. L'auteur s'y révèle avec le triple attribut de son Ordre. *Ascète et religieux*, il est l'auteur du livre intitulé : DE ERUDITIONE RELIGIOSORUM, une des meilleures sources à consulter pour connaître le véritable esprit du cloître; *docteur*, il mérita que certains de ses écrits fussent attribués à saint Thomas; *apôtre*, il laissa des sermons dignes de marcher de pair avec les modèles.

Cependant, connu par ses écrits, le V. P. Guillaume Perrault l'était très peu dans sa personne. On savait que né dans un village des bords du Rhône, d'où lui était venu le nom de Perrault, il avait suivi les cours de l'Université de Paris; qu'entré dans l'Ordre, il avait été

(\*) *Etudes sur les temps primitifs de l'Ordre*, par le P. Danzas; *Histoire littéraire de la France*, tome XIX.



destiné au couvent de Lyon, qu'il y avait vécu longtemps, répandant par ses vertus un éclat égal à sa doctrine.

L'opinion qui le mettait au nombre des archevêques de Lyon s'était accréditée : une saine critique a démontré le contraire. A leur tour, les auteurs de la *Gallia christiana* voulaient qu'il eût été au moins évêque auxiliaire — *coepiscopus* — dans le même diocèse. Cette erreur provenait de la fausse idée qu'on s'était faite des fonctions remplies par le V. P. Guillaume Perrault, pendant que Philippe de Savoie portait le titre d'archevêque de Lyon. En l'absence du titulaire, ou, à vrai dire, pendant la vacance du siège, puisque Philippe de Savoie n'entra jamais dans les Ordres, le V. P. Guillaume administra simplement le diocèse,

Les renseignements parvenus jusqu'à nos jours sur la personne même de ce vénérable religieux, célèbre et ignoré à la fois, étaient donc assez confus ; mais une note ajoutée par une main contemporaine à un exemplaire de son traité *De eruditione religiosorum*, jette sur sa vie un jour plus direct. (1) Si incomplètes que soient ces données, on aime à y retrouver le rayonnement des vertus de l'homme religieux, uni à l'éclat de la doctrine et de l'apostolat.

« Maintenant qu'il est mort, il ne cesse de prêcher. » Après ce préambule, l'annotateur signale le zèle avec lequel le Frère Guillaume n'avait jamais cessé de se faire tout à tous, « aux clercs de tout rang, aux personnes du monde de tout âge, de tout sexe, de toute condition, de tout mérite et de toute dignité. » Ce qu'il faisait dans l'exercice du saint ministère, il le faisait encore par ses ouvrages. En écrivant, il est, comme en parlant, l'homme de tous ; il composa des traités pour les princes, pour les fidèles en général, pour les moines et pour les Frères de son Ordre. C'est à propos de son travail sur la perfection religieuse, que l'annotateur ajoute cet éloge, assurément le plus beau qui puisse être décerné : « *Hic, sicut scripsit, ita et vixit.* — Comme il écrivit, ainsi vécut-il. »

Et la note, continuant, parle du dévouement apostolique du V. P. Guillaume Perrault. Comme Etienne de Bourbon et le Bienheureux Chabert ou Galibert, religieux avec lui du couvent de Lyon, il parcourait les Alpes bourguignonnes, c'est-à-dire les montagnes de la Savoie et du Dauphiné, « si stériles, remarque l'annotateur, et si

(1) Ce manuscrit a été découvert chez les Frères-Prêcheurs de Bologne par les continuateurs des *Annales Ord. Præd.* de Mamachi.

difficiles d'accès. » Accablé d'ans, il observait encore tous les jeûnes ; et ce n'était qu'après s'être dépensé pendant des journées entières à confesser, à distribuer des conseils et à prêcher, que, le soir, il prenait « ce peu de nourriture grossière » que lui offraient les ressources des régions montagneuses. Cette trop courte mais précieuse notice conclut ainsi : « Il termina ses jours à Lyon, et son corps y fut déposé, tandis que son âme entraît dans les puissances du Seigneur. *Deo gratias ! Deo gratias ! Deo gratias !* »

Le moine, le docteur et l'apôtre, c'est bien là le triple attribut qu'on aime à voir briller dans la personne de ce vieillard, qui, après avoir exercé son influence sur les classes instruites et sur les sommités du monde d'alors, couronne sa carrière, en consacrant aux pâtres des régions alpestres ses derniers jours. Une pareille vie se résume en deux mots : c'est la vertu et le savoir mis au service de l'apostolat.

Le Chroniqueur Franciscain, Salimbene, fait mention du V. P. Guillaume Perrault dans ses écrits. Il raconte ainsi, à l'année 1248, la visite du célèbre Dominicain au couvent des Frères-Mineurs de Vienne.

« Me trouvant à Vienne, en Dauphiné, Fr. Guillaume Perrault, de l'Ordre des Prédicateurs, auteur de la *Somme des vices et des vertus*, se présenta au couvent. Il était venu à Vienne pour prêcher et pour entendre les confessions ; et, parce qu'il n'y avait pas de maison de leur Ordre dans cette ville, les Frères-Prêcheurs venaient demander l'hospitalité aux Frères-Mineurs. Le Gardien me pria de tenir compagnie à Fr. Guillaume. Je l'entretins familièrement et lui, de son côté, se montra fort simple. C'était un homme humble et de belles manières — *curialis* — quoique de petite taille. Comme je lui demandais pourquoi les Dominicains ne s'étaient pas occupés de fonder un couvent à Vienne, il me répondit qu'il valait mieux avoir à Lyon un bon couvent que se laisser entraîner à trop de fondations... La fête de l'Annonciation étant proche, je lui dis de prêcher aux religieux, car j'étais désireux de l'entendre ; il me répondit qu'il le ferait volontiers si le Gardien lui en manifestait la volonté. Il prêcha et fit un très beau sermon, *pulcherrimum sermonem*.

Comme écrivain, le V. P. Guillaume Perrault eut un sort fort singulier. On lui attribua des livres qu'il n'avait pas écrits, et, par contre, on fit honneur de ses livres véritables à divers auteurs : de ses sermons, à l'évêque de Paris, Guillaume d'Auvergne ; de ses œuvres politiques à saint Thomas ; et de sa *Somme des vices et des vertus*, à Guillaume d'Auxerre.

Dans son testament, conservé aux archives du Rhône, Guy de la Tour, évêque de Clermont, dispose d'une Bible en 11 volumes avec gloses, et par la tradition d'un d'un de ces volumes en investit Guillaume Perrault, Prieur des Frères-Prêcheurs de Lyon. Le V. Père est appelé Guillaume de Peraut.

Dans la bibliothèque de Fribourg, un ouvrage manuscrit sur la confession, œuvre de notre auteur, porte également Guillaume de Pérauz (1).

(1) Bonæ memoriæ Fr. Guillelmi de Perauz, *Forma faciendæ et recipiendæ confessionis* — Bibliothèque de Fribourg, MSS, n° 213, tome 1.



## LE V. P. ALONSO DE PECES

*Profès du Couvent de Saint-Paul de Burgos, en Espagne (\*)*

(1618)

LE V. P. Alonso de Peces naquit en la ville de Ocagna, au royaume de Castille, de parents vertueux, qui s'appliquèrent d'autant plus à l'élever dans la crainte de Dieu qu'ils remarquèrent en lui dès son enfance les présages de l'éminente sainteté, à laquelle Dieu l'élèverait un jour par sa grâce. Encore jeune enfant, ayant entendu lire par son père la vie du grand Patriarche saint Dominique, Alonso réfléchit sur la vie pénitente que le Saint avait menée dès le berceau. Se rappelant en particulier comment on le trouvait le matin couché par terre, afin de satisfaire son inclination pour la souffrance, il résolut de l'imiter dans cette mortification. Dès lors il se levait la nuit, et s'étendait sur la terre nue. Sa sœur voulut plusieurs fois l'en empêcher; mais il lui répondait avec une fermeté surprenante qu'il devait imiter saint Dominique. Ce qui obligea sa sœur d'en avertir leur mère; celle-ci usa de son autorité pour lui défendre cette mortification.

Ses études achevées, Alonso se sentit appelé à la vie religieuse. Il tourna ses vues vers l'Ordre des Frères-Prêcheurs et il alla en demander l'habit au Prieur du couvent de Saint-Paul de Burgos. Il le reçut avec autant de ferveur que de consolation, et passa l'année de son noviciat dans toutes les pratiques de la vie intérieure, à laquelle Dieu l'attira si fortement, qu'il y persévéra sans relâche jusqu'à la mort. Après sa profession on l'envoya étudier en philosophie et en théologie; mais tout remplie de la ferveur de son noviciat, il s'adonna plus à la dévotion qu'à l'étude: néanmoins, comme on lui fit connaître l'étroite obligation qu'il avait d'étudier pour se rendre utile à l'Eglise et à la religion, et que la fin principale de l'Ordre était d'enseigner et de prêcher pour convertir les âmes, il s'appliqua à l'étude, sans rien omettre de ses exercices spirituels, ni rien retrancher du temps qu'il employait à l'oraison.

(\*) Lopez; *Diario*.

Par ce moyen il se rendit un parfait religieux. Après le cours de ses études théologiques, son oraison devint presque continuelle. Il pratiquait chaque jour plusieurs austérités, et se tenait dans une dépendance absolue à l'égard de ses supérieurs. Il s'adonna à la retraite pour vaquer plus à Dieu, et ne sortait de sa cellule que pour se rendre au chœur ou aux réunions de la communauté. Après le repas il conversait pendant une demi-heure avec deux ou trois religieux qu'il savait très avancés à la perfection.

Il consacrait à l'oraison, non seulement les heures de la journée, mais encore la meilleure partie de ses nuits. Assistant inmanquablement toutes les nuits à Matines, après l'Office il restait devant le Très Saint Sacrement jusqu'à Prime. Le grand amour de Dieu dont il était pénétré lui inspirait une vraie charité envers le prochain : Il servit avec une attention et une patience infatigables, jusque dans les choses les plus répugnantes à la nature, un certain vieillard infirme dont il fallait avoir un soin extraordinaire. Il eut beaucoup à souffrir de l'humeur fâcheuse de ce vieillard, lequel ne trouvait rien de fait à sa fantaisie, et avait quelquefois des emportements si terribles, qu'il avait lassé la patience de tous ceux qui s'étaient dévoués à son service. Le V. P. Alonso les supporta avec une douceur et une constance qui édifia merveilleusement la communauté.

On n'attendit pas qu'il eût l'âge d'être prêtre pour la prédication ; il était si généralement estimé comme un très savant religieux, que le V. P. Thomas Ramirez et tous les Pères du conseil supplièrent Monseigneur Ferdinand de Azevédo, archevêque de Burgos, de leur permettre, quoiqu'il ne fût que diacre, de l'envoyer dans les montagnes de Barbadiglio, où ils espéraient qu'il ferait des fruits admirables par ses prédications. On l'assigna pour cet effet au Vicariat dépendant du couvent de Burgos ; il y est demeuré jusqu'à sa mort, menant une vie véritablement apostolique.

Il tâcha de suivre les traces de saint Dominique, comme il l'avait fait dans son enfance, et de vivre dans ce ministère sacré, de la même manière que cet illustre Fondateur. Premièrement, il travailla à promouvoir la Confrérie du saint Rosaire, et à l'établir, aussi bien que celle du Saint Nom de Jésus, dans tous les villages de ces montagnes. Il avait quantité d'images, au bas desquelles il avait fait imprimer le sommaire des Indulgences plénières et des grâces particulières que les Souverains-Pontifes avaient accordées



à ces deux augustes Confréries; il les affichait dans tous les lieux où il prêchait, et par ces moyens, que lui suggérait son ardente charité il fit des fruits et des conversions admirables. Il distribua aux pauvres, un nombre considérable de chapelets pour leur faciliter le moyen de s'acquitter des pratiques de dévotion du Rosaire, dont il prêchait continuellement les excellences.

Ces montagnes de Barbadiglio sont fort élevées et les neiges, dont elles sont presque toujours couvertes, les rendent à peu près inhabitables : mais la charité du V. P. Alonso essayait les fatigues de ces courses dans des sentiers très difficiles avec un courage invincible; il allait de montagne en montagne instruire les enfants, visiter les malades, et prêcher la parole de Dieu ; chose plus admirable encore, il s'avancait nu-pieds à travers les neiges, et il était souvent obligé de marcher sur des rochers qui lui mettaient les pieds tout en sang. Il fut une fois saisi d'un si grand froid en allant à Burgos qu'il en tomba malade. Plein d'inquiétude de s'être attiré, par des austérités trop rigoureuses, cette infirmité qui l'empêchait de prêcher les pauvres montagnards, il s'en confessa avec beaucoup de larmes comme d'une faute. Après avoir recouvré la santé, il se ménageait un peu plus pour leur continuer ses assistances, mais on le voyait encore souvent tout mouillé par la pluie ; il souffrait avec joie pour l'amour de Dieu cet inconvénient qu'il appelait agréablement « le bon revenu de ses travaux, indispensable pour acheter le ciel. »

Voulant imiter, dans ses voyages, la piété de son Bienheureux Père, il chantait des Hymnes et des Psaumes à la louange de Dieu. Dès qu'il arrivait dans quelque village, il faisait promptement assembler les habitants pour leur prêcher, et après ses instructions à l'église, il demandait à Dieu par de ferventes prières que sa sainte parole, qu'il venait d'annoncer, fructifiât dans les cœurs. Les habitations de ces pauvres gens des montagnes étaient si mal couvertes qu'on n'y était guère plus à l'abri des vents qu'en pleine campagne : cependant le V. Père, embrasé intérieurement du feu sacré de l'amour de Dieu, y passait une grande partie de ses nuits en oraison malgré la rigueur du froid, et prêchait le matin avec une ferveur et un zèle tout apostoliques.

Un curé de ses amis l'entendant prêcher avec beaucoup d'érudition et d'éloquence, crut qu'il passait toute la nuit à étudier et à feuilleter les livres ; il eut la curiosité de l'observer et de regarder ce qu'il faisait dans l'église où il passait de longues heures devant le Très Saint

Sacrement. Il le vit prendre la discipline jusqu'au sang, et se mettre en oraison jusqu'au matin. Ce prêtre connu par là que Dieu lui communiquait dans sa prière les réflexions touchantes et relevées qu'il développait dans ses prédications ; néanmoins, le V. Père portait toujours avec soi un crucifix, une Bible, les Méditations, les Soliloques, le Manuel de saint Augustin, et les Sermons de saint Vincent Ferrier.

Infatigable dans ce saint ministère, il prêchait souvent quatre et cinq fois par jour, en divers lieux : qu'il fût transi de froid ou trempé de pluie quand il arrivait en quelque endroit, il faisait immédiatement sonner le sermon, et il prêchait avec sa ferveur et son zèle ordinaires, au grand profit de ses auditeurs, qui n'étaient pas moins édifiés de son ardente charité pour leur salut que touchés par ses paroles. Etant allé une fois au bourg de Calaroga, visiter le lieu où N. P. saint Dominique est né, et où se trouve un très beau monastère de religieuses de l'Ordre, il y arriva bien tard ; voulant repartir le lendemain, il profita de la nuit pour satisfaire sa dévotion et pour révéler le lieu où ce grand Saint avait pris naissance. Or cette même nuit, la neige tombant sans discontinuer, le Vicaire et les autres Pères qui servaient les religieuses crurent qu'ils pourraient retenir le P. Alonso et jouir de sa conversation ; ils le prièrent donc très instamment de rester quelques jours avec eux. Il s'en excusa ; et quoique la neige ne cessât de tomber, il ne laissa pas de partir, afin de ne point manquer au rendez-vous qu'il avait donné à certains montagnards qui devaient assister à sa prédication.

Outre les fatigues inconcevables des travaux pénibles de ses missions, il affligeait son corps par toute sorte d'austérités, pour assujettir la chair à l'esprit : non content des jeûnes ordonnés par les Constitutions, il jeûnait rigoureusement tous les jours, excepté les dimanches. Il avait obtenu la permission d'envoyer aux pauvres la portion qu'on lui servait au réfectoire. Il ne mangeait que du pain et il ne buvait que de l'eau tous les vendredis, toutes les veilles des fêtes de la Sainte Vierge et des Saints de l'Ordre, et de quelques autres fêtes principales ; il gardait cette rigueur aussi exactement à la campagne que dans le couvent, nonobstant les fatigues de ses voyages.

Le V. Père portait sous sa tunique de laine diverses sortes de cilices, composés de chaînons de fer, de chardons et de deux grandes lames de cuivre, raboteuses et pleines de trous, dont les pointes relevées lui

pénétraient dans la chair : elles lui couvraient les reins et l'estomac, et se rejoignaient douloureusement sur sa poitrine. Il prenait toutes les nuits la discipline avec une chaîne de fer jusqu'au sang, mortification qu'il pratiquait en quelque lieu qu'il se trouvât. Il compromit sa santé par ces grandes austérités, et on l'obligea par obéissance d'y apporter quelque modération. Sur l'ordre exprès de son confesseur, il quitta ces lames de cuivre et laissa la discipline de fer.

Ce généreux disciple de la croix, qui ne pouvait vivre sans souffrir, modéra, à la vérité, ses mortifications sanglantes ; mais son amour pour Dieu le rendit ingénieux à en inventer d'autres, qui ne lui causaient pas moins de peine et d'incommodités ; il dormait tout vêtu sur un banc ou sur une table ; et quand il se sentait faible, il se couchait sur sa paille, où il prenait un peu de repos avant Matines ; tout le reste du jour il s'entretenait avec Dieu dans l'oraison, à moins qu'il ne fût appelé pour rendre quelque service au prochain. Il faisait toujours l'oraison à genoux : cette habitude et le froid qu'il endurait en marchant dans les neiges, lui attirèrent aux genoux une inflammation qui, après lui avoir longtemps causé des douleurs excessives, se changea en fâcheux ulcères, et en une grosse tumeur qu'il conserva jusqu'à la mort. Quelques-uns voulurent lui persuader de faire son oraison debout ou assis. Il leur répondit que le mal ne s'étant jeté que sur un côté, rien ne l'empêchait de se mettre à genoux sur l'autre.

Sa profonde humilité nous a dérobé la connaissance d'une infinité de grâces qu'il a reçues de Dieu : il ne s'en faut pas étonner, puisqu'elle lui cachait à lui-même celle de ses héroïques vertus. Il s'estimait le plus imparfait et le plus inutile des religieux qui fût dans l'Ordre, et même le plus ignorant de tous. Le diable voulut se servir de son humilité pour empêcher les fruits merveilleux qu'il faisait par ses prédications : il lui persuada que s'étant trop adonné à l'oraison pendant ses études, et qu'y ayant très peu profité, il devait quitter l'exercice de la prédication pendant quelques années, pour revoir ses écrits de philosophie et de théologie, et que quand il se serait rendu plus savant qu'il n'était, il pourrait prêcher avec plus d'utilité. Son confesseur lui découvrit l'artifice du démon, qui n'abusait de son humilité que pour le détourner du saint ministère, par lequel il rendait de si grands services à tant d'âmes, qu'il retirait du vice et qu'il mettait dans le chemin du salut.

N'ayant pas réussi dans cette tentation, le diable se servit d'un autre moyen pour le retirer de ces montagnes, où il était respecté et

écouté comme un apôtre : il lui représenta que le Vicariat de Barbadiglio, où il était fixé, n'était pas un lieu propre à faire son salut, parce que les religieux n'y étant qu'en petit nombre, on n'y pouvait pas garder la régularité avec la même exactitude que dans un grand couvent. Il lui suggéra si souvent cette pensée, que le V. Père crut qu'il s'était trop exposé, qu'il avait beaucoup perdu de sa première ferveur et qu'il s'était mêlé trop tôt d'instruire les autres, lui qui avait, plus que personne, besoin d'être conduit et enseigné. Ces scrupules l'inquiétèrent si fort, qu'il s'en alla à Burgos, pour se remettre au noviciat, et pour profiter des exemples des religieux de cette sainte maison, qui vivent dans les pratiques de toutes les vertus. Comme il était extrêmement humble, et qu'il se croyait encore plus imparfait que le démon ne pouvait le lui persuader, il crut qu'il avait absolument besoin de vivre dans cette communauté, pour observer plus exactement les Constitutions.

Arrivé au couvent de Burgos, il se prosterna aux pieds du Père Prieur, auquel il communiqua le motif de sa sortie, l'appréhension où il était de se perdre à Barbadiglio, et le dessein qu'il avait de vivre plus régulièrement qu'il n'avait fait. Le Prieur, qui ne le connaissait pas, le reçut avec charité, approuva sa résolution et lui promit de l'assister en tout ce qu'il pourrait ; mais quand il vint à savoir que celui qui l'était venu trouver était le V. P. Alonso de Peces, ce fameux missionnaire des montagnes de Barbadiglio, dont la sainte vie était en admiration à tout le monde, il lui déclara qu'il croirait offenser Dieu, s'il le retenait loin d'un lieu où il était nécessaire, et où il servait utilement l'Eglise et la religion ; qu'au reste il était bien informé de sa conduite, qu'il n'avait aucun sujet d'appréhension, et que ses peines d'esprit n'étaient que des scrupules qui témoignaient de la délicatesse de sa conscience. Il le renvoya à Barbadiglio continuer ses missions, l'assurant que Dieu l'appelait à ce divin ministère pour le salut de beaucoup d'âmes, desquelles il aurait à répondre devant Dieu, s'il abandonnait l'exercice de la prédication. Le V. Père. obéit avec respect ; et Dieu eut sa soumission si agréable, qu'il le délivra de ses tentations et de ses scrupules.

Après son retour, il s'adonna plus que jamais au salut des âmes ; il s'y appliqua avec tant de ferveur, qu'il semblait s'oublier complètement lui-même pour se consacrer au service du prochain.

Il secourait les malades avec une effusion de charité qui le faisait appeler de tous côtés ; il y allait aussi promptement la nuit que le jour,



et quand il y avait danger, il ne les quittait point; il les exhortait, ranimait leur espérance, leur faisait produire des actes de contrition, et les disposait à une sainte mort. Il portait ordinairement aux malades certains petit billets où étaient imprimées l'image et l'oraison de saint Vincent Ferrier, avec lesquels il a rendu la santé à plusieurs, et de peur qu'ils ne l'attribuassent à ses mérites particuliers, il les obligeait à en remercier ce grand Saint.

Il a inviolablement gardé le lis précieux de sa virginité; et comme la chasteté est un don de Dieu qu'il faut conserver avec soin, il marchait toujours les yeux baissés, ne regardait jamais les femmes, et ne leur parlait que si la charité de Jésus-Christ l'obligeait à leur rendre service dans les choses du salut; encore le faisait-il avec grande circonspection.

Ayant mené une vie séraphique sur la terre, dans l'emploi d'un fervent missionnaire, Dieu voulut qu'il fût enfin la victime de sa charité et de son zèle pour le salut du prochain. Une année, à l'occasion d'un grand Jubilé, il redoubla ses travaux, pour disposer ces pauvres montagnards à le bien gagner. Il ne se contenta pas de prêcher, il s'appliqua encore aux confessions avec une assiduité qui lui coûta la vie. Se livrant à ce ministère malgré l'ardeur d'une fièvre qui le brûlait, il serait mort dans cet exercice de charité, si son Supérieur averti du triste état de sa santé, ne lui eût fait parvenir l'ordre de retourner promptement au couvent.

Il obéit avec simplicité; mais il ne fut pas plutôt de retour au milieu de ses frères que sa maladie, contractée dans l'excès des fatigues, redoubla de violence. Il connut bien qu'elle le conduisait à la mort et, pour n'être pas surpris, il s'y prépara par une confession générale, faite avec une abondance de larmes qui témoignait l'ardeur de sa contrition. Il reçut ensuite le saint Viatique et l'Extrême-Onction avec des marques d'une insigne piété; et comme il ne doutait point que le démon ne lui livrât de rudes combats, il se munit de puissantes armes pour résister généreusement à ses tentations. Il prit d'une main le Rosaire, dont il avait prêché si souvent les excellences et les fruits, et de l'autre un Crucifix, pour résister aux suggestions diaboliques.

La veille de sa mort, un religieux et un séculier le veillaient : le Religieux étant appelé pour quelque affaire, pria le séculier, en se retirant, de vouloir l'avertir sans retard s'il survenait quelque chose au V. Père, pendant son absence qui devait ne pas être longue. A peine eut-il quitté la cellule du malade que le séculier l'appela avec une préci-

pitiation qui lui fit croire que la mort arrivait. Il retourna promptement sur ses pas, et vit avec étonnement le V. P. Alonso, le visage enflammé, faire tous les gestes d'un homme qui se défend, et qu'on attaque avec vigueur : on l'entendait proférer ces paroles : « Allez ! traîtres, allez ! malheureux, allez ! voleurs, qui voulez me ravir la confiance que j'ai en Dieu ; vous me tentez inutilement, je mets toute mon espérance en lui et dans les mérites infinis de Jésus-Christ, son Fils. » En répétant cela plusieurs fois, il leur opposait le Crucifix, et il agitait son Rosaire comme pour les chasser ; même quelquefois il fermait les yeux, tout en leur opposant ces armes victorieuses, afin de ne pas voir les démons sous les figures horribles qu'ils avaient prises pour l'intimider. Ce combat dura assez longtemps. Tout d'un coup, montrant un visage gai et assuré, il s'écria dans un transport de joie : « Ils s'enfuient, je les vois qui se retirent avec confusion. »

Il donna mille baisers à son Crucifix, lui rendit hautement ses actions de grâces pour les secours qu'il en avait reçus, et édifia, jusqu'à son dernier soupir, tous les religieux et quantité de séculiers, qui étaient venus se recommander à ses saintes prières. Il expira dans de délicieux entretiens avec Notre-Seigneur, le 28 février 1618.

On accourut de toutes les montagnes, pour assister à son enterrement, et pour avoir quelque morceau de ses habits, que l'on considérait comme les reliques d'un saint. Les curés et leurs prêtres vinrent de toutes les paroisses, et demandèrent instamment comme une insigne faveur la permission de le porter sur leurs épaules. On ne put le refuser à leur piété et à leur reconnaissance. Ses obsèques furent une sorte de triomphe. Son corps fut porté en procession hors du couvent dans les rues parcourues ordinairement par la procession du saint Rosaire. Tous les confrères du Saint Nom de Jésus et du saint Rosaire précédaient le convoi avec des cierges allumés ; les religieux et les prêtres séculiers environnaient les restes du V. Père que suivait une foule prodigieuse de personnes de tout sexe, de tout âge et de toute condition. Le V. P. Alonso de Peces fut enterré devant l'autel de la Sainte Vierge, où les fidèles vont tous les jours l'invoquer comme un saint qui règne avec Dieu.





*La V. M. MARIE DU SAINT-ESPRIT*  
*Princesse des Ursins, duchesse de Gravina,*  
*Fondatrice du Monastère de Gravina \**

(1700)

LE mépris des dignités et des biens de ce monde ont illustré cette princesse, plus encore que l'éclat dont elle brilla au faite des grandeurs. Née de l'ancienne et très noble famille des Frangipani de la Tolpha, elle fut mariée à Ferdinand Orsini, duc de Gravina, prince de Solasra et comte de Muro. Si nous voulions entourer son front d'une gloire tout humaine, il nous serait aisé d'établir que parmi les familles patriciennes de Rome, de Venise et de Naples, il n'en était pas de plus anciennes ni de plus justement célèbres que celles des Frangipani et des Ursins, alliées toutes deux à presque toutes les maisons souveraines de l'Europe. Remontant par leurs ancêtres jusqu'aux Anciens qui, dès avant l'ère chrétienne, donnèrent à Rome des consuls et des préfets du prétoire, elles avaient fourni de généreux défenseurs à leur patrie, au Saint-Siège de valeureux champions de ses libertés, à l'Eglise des Prélats, des Cardinaux, des Saints.

Jeanne Frangipani de la Tolpha eut plusieurs enfants, qu'elle éleva dans la crainte du Seigneur. Le premier et le plus célèbre de tous naquit le 2 février 1649, et reçut au baptême le nom de Pierre-François. Dès sa jeunesse, il manifesta les plus heureuses dispositions pour la piété et l'étude. Sa noble mère s'appliqua à les cultiver et à les développer, se flattant qu'il se montrerait digne de ses ancêtres et qu'il serait un jour l'honneur de sa famille. Il devait en être ainsi, en effet, mais les heureux présages de la gloire future de son premier-né, que la princesse était si prompte à découvrir, devaient se réaliser en dehors de la voie qu'elle rêvait pour lui.

(\*) *Littera encycl.*; Touron.

Frappée au plus intime de ses affections par la mort du prince son mari, Jeanne Frangipani fonda plus que jamais sur son fils aîné des espérances chères à son cœur. Mais pendant qu'on s'occupe à lui procurer des dignités, des grandeurs, de nouvelles richesses et d'illustres alliances, Pierre-François, pénétré de la vanité de tous les biens du monde, ne pense qu'à s'en dépouiller complètement et à se consacrer à Dieu dans une retraite ignorée. Avec l'assentiment de sa mère, il se met en route comme pour visiter les principales villes d'Italie. Arrivé à Venise, au mois d'août 1667, il congédie l'escorte dont il était accompagné, et va frapper à la porte du couvent des Frères-Prêcheurs de cette ville; il s'enrôle avec une héroïque résolution dans les rangs de la milice dominicaine, sous le nom de Frère Vincent-Marie.

La démarche du jeune prince des Ursins ne put être longtemps ignorée de sa famille. On ne saurait décrire la profonde douleur de la princesse sa mère. Elle ne s'était jamais arrêtée sérieusement à l'idée que la haute piété de son fils pouvait être un indice d'une vocation à la vie religieuse, et qu'elle le verrait un jour se dépouiller de tout ce que le monde ambitionne et poursuit, afin de suivre pauvre un Dieu crucifié. Loin d'accepter pour son fils la voie royale du renoncement dans laquelle il venait de s'engager, mère affligée et déçue dans ses espérances, elle entreprit de le ramener chez elle, coûte que coûte.

Elle se rendit au couvent de Venise, et, par tous les moyens, s'efforça de faire changer de résolution à son fils; mais ses prières, ses larmes, ses plus vives instances ne purent ébranler le cœur du jeune novice. Fr. Vincent-Marie répondit avec une piété et une modestie angéliques à toutes les sollicitations de sa mère, lui faisant comprendre qu'il avait agi avec une parfaite maturité, et qu'ayant des frères de grand avenir il n'était point nécessaire pour le soutien et l'honneur de la famille. Devant la constance invincible du jeune religieux, la princesse sa mère ne se sentit que plus animée à poursuivre son dessein. Elle eut recours à l'autorité du Vicaire de Jésus-Christ et obtint que cette vocation subirait de la part du Saint Siège un sérieux examen. Fr. Vincent-Marie eut ordre, en conséquence, de se rendre à Rome; mais, malgré le désir d'être agréable à la princesse, le Pape Clément IV jugea que la vocation du jeune prince des Ursins était manifestement une vocation inspirée d'en haut, et qu'on ne pouvait en aucune manière lui faire un devoir d'y renoncer.

Obligée de se séparer de son fils, la princesse des Ursins le pleura



longtemps. Elle se soumit pourtant, car l'amour maternel était loin d'avoir éteint en elle le sentiment chrétien. Cette résignation devint plus entière à mesure qu'elle comprit les vues miséricordieuses de la Providence sur sa maison, et qu'elle vit de ses yeux les bénédictions par lesquelles le Seigneur répondait à son sacrifice. Son second fils, marié à la petite nièce du Pape régnant, soutenait avec distinction l'honneur de la famille, pendant que l'humble Fr. Vincent-Marie, d'abord célèbre professeur, puis non moins célèbre orateur, revêtu ensuite malgré lui de la pourpre cardinalice et créé archevêque, illustrait le nom glorieux des Ursins d'un éclat tout nouveau. Que pouvait-elle désirer encore ? Mais Dieu ne se contenta pas de voir Jeanne Frangipani résignée à son sort, il fallait qu'elle devînt un modèle de vertu et de renoncement, au milieu de ce monde où elle avait paru trop attachée à la gloire et aux grandeurs.

Le Cardinal des Ursins étant venu passer quelque temps à Gravina, ses admirables vertus et ses entretiens produisirent les plus heureux fruits de perfection dans sa famille. Chacun voulut travailler désormais à devenir meilleur, et, désabusées des vanités du monde, une sœur et deux nièces du Cardinal prirent le voile dans l'Ordre de Saint-Dominique. Mais celle qui fut plus que tout autre pénétrée des grands exemples et des saints enseignements du pieux Cardinal, ce fut la duchesse sa mère. La grâce parla à son cœur et elle n'aspira plus qu'à vivre loin de tout faste, uniquement occupée de Dieu et des intérêts de son âme. Elle partagea son temps entre la prière, la pénitence et les bonnes œuvres, désirant racheter par le continuel sacrifice d'elle-même les années accordées au monde et à ses vanités. Pleine de douceur et de condescendance pour ses serviteurs et ses vassaux, elle devint la mère des pauvres et le refuge de tous les indigents. Dans les temps de disette, ses aumônes toujours abondantes se multipliaient encore davantage et les effets de sa bienfaisance se faisaient sentir au loin.

Voulant posséder auprès d'elle un pieux sanctuaire, où des vierges consacrées au Seigneur chanteraient les louanges divines le jour et la nuit, elle fonda à Gravina un monastère de religieuses dominicaines. Dieu bénit cette fondation, et en peu de temps il s'y forma une communauté assez nombreuse, animée d'un grand esprit de prière de recueillement et de pénitence. Mais comptant pour peu d'avoir consacré une partie de ses biens à Notre-Seigneur dans la personne de ses chastes épouses, si elle ne se consacrait elle-même à ce même

Seigneur, elle quitta à son tour le monde, et, se revêtant des livrées de Saint-Dominique en son monastère de Gravina, elle se fit la dernière et la plus humble des Sœurs dans cette pieuse maison, où toutes la considéraient avec vénération comme leur mère et leur fondatrice. Elle ne consentit plus à porter d'autre nom que celui de Sœur Marie-Baptiste du Saint-Esprit, et elle travailla à oublier et à faire oublier ses grandeurs passées en recherchant sans cesse l'anéantissement.

La pénitence, l'humilité, la charité et une dévotion infatigable dans ses pratiques, remplirent et parfumèrent les derniers jours de la V. Sœur Marie-Baptiste du Saint-Esprit. Atteinte d'une maladie mortelle dès le commencement de l'année 1700, elle eut la consolation d'être assistée par le Cardinal son fils, archevêque de Bénévent, entre les bras duquel elle rendit très pieusement son âme à Dieu, le 28 février de la même année.

Cette vénérable Princesse fut pleurée de toute sa famille, des religieuses de son monastère de Gravina et de la foule de ceux dont elle était la providence durant sa vie. Sa mémoire est restée en vénération, et Dieu a paru maintes fois donner des témoignages de la sainteté de son illustre Servante, en accordant par son intercession, diverses grâces miraculeuses.



## LE MÊME JOUR

1440. — Au couvent d'Aveiro en Portugal moururent deux vénérables Pères, de la famille DE LYRA, religieux d'une haute piété et d'une vertu extraordinaire, tous deux Profès de la même maison. On écrit de l'un d'eux en particulier, qu'à son agonie, on aperçut une brillante étoile qui demeura sur le clocher du couvent jusqu'à ce que le moribond eut rendu sa sainte âme à Dieu. Dieu voulait signifier par ce prodige, que ce V. Père, ferme dans les pratiques de la vie régulière et du divin amour et qui n'avait uniquement regardé que Dieu seul dans toutes ses actions, s'était élevé au dessus des créatures par l'éclat de ses admirables vertus et qu'il était heureusement monté par la mort jusqu'à Dieu, principe et terme du véritable amour de nos cœurs.

1585. — A Pérouse, le V. P. NICOLAS ALEXIS, docteur en théologie, et Inquisiteur de la foi. Il avait pris l'habit à Florence, des mains du V. Père Roméo de Castiglione, lequel fut depuis Général de l'Ordre. C'était un homme d'oraison et d'une éminente vertu, que ses exemples persuadaient autant que ses paroles. On n'était pas moins touché de le voir que de l'entendre, et sa vie pénitente était une exhortation muette, mais aussi efficace que ses prédications. Il était en si haute réputation, que l'évêque de Pérouse, Mgr Vincent Hercolani, qui l'estimait un véritable saint, et qui l'aimait d'un amour aussi tendre que respectueux, fit transférer son affiliation du couvent de Florence à celui de Pérouse, pour profiter de ses conseils et pour l'utilité de son peuple.

Le V. Père fut fait Inquisiteur, et cette charge ne servit qu'à donner un nouvel éclat au grand zèle de la gloire de Dieu et du salut des âmes dont il était embrasé. Il en remplit tous les devoirs avec une application merveilleuse, et au grand profit du diocèse, où il déracina certains vices publics qui avaient dégénéré en coutume, et que la corruption du siècle avait autorisés.

Vivant continuellement en la présence de Dieu, pour s'en rendre l'exercice plus familier, il ne conversait jamais avec les créatures que par un pur motif de charité ; hors cette nécessité de servir le prochain, il était toujours à l'église ou dans sa cellule, où il n'avait l'esprit rempli que de Dieu et des choses célestes.

Il gardait inviolablement les jeûnes de l'Ordre, même dans sa vieillesse, prenait de fréquentes disciplines, jeûnait la veille des fêtes de plusieurs Saints, qu'il honorait d'une dévotion particulière ; à l'âge de soixante-dix ans, il assistait à Matines avec autant d'assiduité et de ferveur que lorsqu'il était novice. Tous les vendredis lui étaient en vénération ; il les passait dans les exercices de la pénitence, et s'occupait à méditer les mystères de la Passion de Jésus-Christ.

L'an 1585, étant tombé malade, il se prépara à la mort par des dispositions très chrétiennes, reçut les derniers Sacrements avec une dévotion exemplaire, après quoi il n'eut plus de pensées que pour Dieu. Mgr l'évêque de Pérouse le veilla pendant trois nuits, avec un empressement qui témoignait la tendre amitié dont cet illustre Prélat honorait sa vertu. Il lui vit rendre sa sainte âme à Dieu le 28 février de la même année 1585, dans les ardeurs du divin amour. Ce grand évêque, inconsolable de sa mort, ne put l'abandonner ; il demeura toute la matinée auprès de son corps, pour psalmodier avec les religieux. Il célébra la Messe à son intention dans notre Eglise, et sur les six heures du soir il y revint, suivi du clergé de sa cathédrale, pour assister à son enterrement, où il se trouva un concours extraordinaire de peuple attiré par la réputation de sainteté du défunt. Ils en étaient si persuadés, qu'ils s'estimaient heureux de prendre les fleurs qui avaient été mises sur son corps, pour les conserver. Plusieurs lui baisèrent les pieds avec un

profond respect, et la plupart faisaient toucher leurs chapelets, et réclamaient publiquement son intercession.

Ce V. Père a traduit en vers héroïques les quatre livres des Rois, ceux de Josué, des Juges, et de Ruth. Il a aussi composé en beaux vers latins quelques vies admirables de nos Saints. Il a encore composé d'autres excellents ouvrages, qui sont des preuves de sa profonde science et de son insigne piété.  
— (Razzi).

1568. — Au couvent de Pérouse, le V. P. DOMINIQUE BAGLIONI. Dans sa vie de la B. Colombe de Riéti, le P. Albert Fabri rapporte qu'en naissant l'enfant d'Atalanta Baglioni n'était qu'une masse informe. En touchant ces grossiers rudiments d'un être humain, la B. Colombe remit chaque membre à sa place, et après avoir invoqué sainte Catherine de Sienne, rendit à la pauvre mère, qui passa de la désolation extrême à la joie la plus vive, un petit enfant très bien conformé. Cet enfant grandit et entra plus tard dans l'Ordre de Saint-Dominique, où il laissa les plus éclatants témoignages de sa piété et de sa science. — (Echard).

1604. — A Oaxaca, Mexique, le V. P. BARTHELMY DE LEDESMA, évêque de cette ville. Né au bourg de Niéva, dans le royaume de Léon, ce V. Père avait embrassé la vie religieuse au couvent de Saint-Etienne de Salamanque et avait été le compagnon d'études du célèbre P. Dominique Bannez. Son grand zèle, après s'être exercé avec fruit en Espagne dans plusieurs provinces, le détermina à passer en Amérique. Il s'embarqua avec don Henriquez, vice-roi du Mexique, dont il était confesseur.

Arrivé dans ces contrées, il travailla avec succès dans la vigne du Seigneur, édifiant les peuples par ses vertus, les instruisant par ses prédications et ses écrits. Nommé une première fois évêque, il sut décliner cette charge, mais il ne put échapper à une seconde nomination. Le Pape Grégoire XIII et le Général de l'Ordre l'obligèrent à accepter l'évêché d'Oaxaca. Ce diocèse avait besoin d'un prélat de son mérite, pour faire la guerre à l'ignorance, à la superstition, à la volupté, à l'avarice, vices qui avaient pris de profondes racines en ces pays. Le V. Père s'entoura des religieux les plus apostoliques de différents Ordres, employa les revenus de son évêché à construire un collège, à fonder dans sa cathédrale une chaire de théologie, à doter les hôpitaux, à bâtir un monastère aux religieuses de Saint-Dominique. C'est dans ces pratiques de la charité et du zèle qu'il rendit sa sainte âme à Dieu, sur la fin de février 1604.

1628. — A Montpellier, mourut le V. P. BOURDIN, un des premiers religieux qui embrassa la réforme que le V. P. Michaëlis établissait partout avec un zèle infatigable. Il le seconda dans ses pieux desseins et l'aida beaucoup à l'introduire dans le nouveau couvent de Montpellier, le premier ayant été ruiné de fond en comble par la fureur des hérétiques. Il la soutint glo-



rieusement par une pratique inviolable des Constitutions, par une ferveur admirable et par l'exemple solide de ses vertus. Il était continuellement uni à Dieu par l'oraison, jusqu'à ce qu'il fut appelé au repos éternel, pour jouir de sa divine présence, environ l'an 1628.

1636. — A Minori, ville du royaume de Naples, mourut le V. P. THOMAS BRANDOLINI, illustre par la sainteté de ses mœurs et par sa profonde érudition. Il avait pris l'habit au couvent de Saint-Dominique à Naples, et y fit ses études avec un succès qui lui mérita le bonnet de docteur. Son insigne probité le fit élire Prieur de son couvent et Provincial de sa Province. Le Pape Paul V, qui cherchait partout des hommes pieux et savants pour lui aider à gouverner l'Eglise de Jésus-Christ, le fit évêque de Minori. Ayant pris possession de son Eglise, il se consacra de tout son cœur aux travaux de l'épiscopat, rétablit la discipline par tout son diocèse, qu'il visita avec une application pastorale, réforma les mœurs de son clergé et de son peuple, orna sa cathédrale, prit le soin des pauvres et se comporta si saintement dans cette dignité que le roi d'Espagne le nomma archevêque de Salerne; mais Dieu, le voulant récompenser des grands travaux qu'il avait soufferts pendant vingt et un ans à la conduite de son troupeau, l'appela au repos éternel le 28 février 1636. Il voulut être enterré dans son église cathédrale, dans la chapelle de saint Trophimène, auquel il avait porté pendant sa vie une dévotion très particulière.

1530. — A Florence, au monastère de la Croix, mourut la dévote Sœur TOMASA, sœur germaine de la V. Mère Dominique du Paradis, qui fut la fondatrice de cette célèbre maison. Elle y demeurait en habit séculier dans les exercices d'une dévotion commune, sans éprouver aucun attrait pour la Religion. Un jour que la V. Mère s'entretenait avec elle sur son indifférence pour un état si saint, elle lui prédit qu'elle serait pourtant sauvée par la vertu de l'habit de l'Ordre. Plusieurs années après, Tomasa tomba grièvement malade; un jour, elle fit appeler la V. Mère Dominique, sa sœur, et la pria avec instance de lui accorder la miséricorde de l'Ordre, et de lui donner l'habit; ce qu'elle fit avec joie, du consentement de toutes les religieuses émerveillées de la grâce de cette vocation.

Au commencement de la maladie de sa sœur, la V. Mère Dominique avait conçu le dessein de demander à Dieu sa santé; mais sitôt qu'elle la vit revêtue de l'habit de l'Ordre, elle pensa que ce serait pour elle une grâce insigne si Dieu la prenait dans cette sainte disposition, et que la mort lui serait ainsi plus avantageuse que la vie; elle alla donc se mettre à genoux devant une image de la Sainte Vierge, et lui dit avec une amoureuse confiance : « Reine du ciel et de la terre, je me dépouille à vos pieds de tous les sentiments que la nature me donne pour ma sœur; je révoque tous les vœux que j'avais dessein d'offrir à Dieu pour le recouvrement de sa santé, et je la mets entre vos mains, pour en disposer selon la volonté adorable

de Jésus-Christ, votre Fils et mon divin Sauveur. » Cette maladie fut pour la S. Tomasa un long exercice de patience par sa durée et par la violence de la douleur. La V. Mère Dominique, qui la voyait dans ces peines, pria son ange gardien, tantôt de la fortifier dans ses souffrances, tantôt d'en modérer l'excès. L'ange lui répondit : « Laisse-la souffrir, c'est son avantage, il te suffit qu'elle soit sauvée. » Enfin la malade mourut, et dans le moment qu'elle expira, la V. Mère Dominique aperçut une brillante étoile qui l'assura de son salut. Quelques jours après, la V. Mère pendant une extase descendit en esprit dans le purgatoire ; elle vit sa défunte sœur en proie à d'horribles tourments. Celle-ci lui dit : « Ah ! ma sœur, ah ! ma sœur, vous ne m'avez pas tenu la parole que vous m'aviez donnée en mourant, vous m'aviez promis que vous m'assisteriez et que vous me visiteriez dans cet état de peines ; il me semble, tant est grand l'excès de celles que j'endure, qu'il y a mille ans que je suis ici sans avoir reçu aucun soulagement de vous. » La V. Mère attendrie la recommanda avec instances aux prières de ses religieuses, et leurs prières terminèrent bientôt les souffrances de la pauvre âme. Cette histoire nous fait pressentir combien les jugements de Dieu sont rigoureux et quelle nécessité nous avons d'expier nos péchés par une pénitence sincère et douloureuse, puisqu'il n'entre rien d'impur dans le ciel. — (*Vita V. Dominicæ a Parad.*, liv. III chap. 22).

1572. — A Poissy, au monastère royal de Saint-Louis, mourut la V. Mère ISABELLE GODEFROY, après avoir passé sa vie dans les ardeurs de la charité de Jésus-Christ, qu'elle aimait uniquement et dans tous les exercices d'une piété exemplaire. Elle était extrêmement charitable aux pauvres, pleine de zèle de la gloire de Dieu et très assidue au chœur où elle prenait un singulier plaisir à chanter ses louanges, qu'elle alla continuer dans le ciel en la compagnie des anges et des saints le dernier jour de février 1572, âgée de quarante-six ans. — (Mém. de Poissy).

1645. — A Toul, en Lorraine, au monastère du premier Ordre, mourut la V. M. MARGUERITE FLEURY. Elle perdit la vue à l'âge de trois ans ; mais Dieu, qui ne la privait du spectacle des créatures que pour éclairer son esprit de célestes lumières, enflamma son cœur d'un violent désir de se consacrer uniquement à son service avec sa sœur Catherine ; mais sa cécité lui ôtant toute espérance d'être reçue dans aucun monastère, elles résolurent d'employer leurs grands biens à la fondation d'un couvent de l'Ordre de Saint-Dominique de la plus étroite observance. Les Pères de l'Ordre favorisèrent leur dessein, les Mères du monastère de Dijon les assistèrent de leurs personnes, prirent possession de cette nouvelle maison et leur donnèrent l'habit qu'elles reçurent avec beaucoup de joie et de ferveur.

La V. Mère Marguerite était très dévote à la Sainte Vierge ; dès l'âge de neuf ans, elle avait l'habitude de réciter tous les jours le saint Rosaire en

son honneur, dévotion qu'elle continua jusqu'à sa mort. Mue d'une tendresse incroyable pour N. P. saint Dominique, elle le réclamait avec une confiance filiale, et récitait plusieurs prières afin de se rendre digne de sa protection. Pour pouvoir célébrer jour et nuit les louanges de Dieu, elle apprit tout le Psautier par cœur. Elle chantait au chœur avec des transports de consolation qui marquaient le plaisir qu'elle ressentait de faire sur la terre ce que les anges font continuellement dans le ciel. Dieu purifia sa fidèle épouse par plusieurs infirmités qui lui fournirent une ample occasion de mérites : elle était sujette à des migraines, à des maux de dents, à des fluxions et à de fréquentes oppressions de poitrine, qui ont fait éclater sa patience et son zèle pour la régularité : elle les souffrait avec amour et avec une soumission respectueuse au bon plaisir de Dieu. Elle suivait toujours la communauté, gardait exactement les Constitutions et son grand courage lui faisant tirer des forces de sa faiblesse, elle fit une telle violence sur elle-même, qu'elle en tomba malade. Elle se mit au lit le 26 février, le lendemain elle reçut les derniers Sacrements et, le 28, elle expira au milieu des prières et des larmes de ses Sœurs, en produisant des actes d'amour, d'espérance et de résignation, l'an 1645.





## APPENDICE



### *Lettre-Circulaire du B. JOURDAIN DE SAXE*

A L'OCCASION DE LA TRANSLATION DU CORPS DE SAINT DOMINIQUE (\*)



*In Dilecto Dei Filio Fratribus Ordinis Prædicatorum universis, Frater Jordanus ejusdem Ordinis humilis Magister et servus, Salutem et gaudium sempiternum.*

Solet divina bonitas sua indagabili sapientia plerumque bonum differre, non ut auferatur, sed ut dilatum surgat uberius in tempore opportuno. Sive igitur Deo Ecclesiæ suæ melius providente, sive diversis diversa sentientibus, quidam viam simplicitatis absque prudentia sectantes, immortalem memoriam servi Altissimi Domini, Ordinis, qui Prædicatorum dicitur, Institutoris, Sancti Dominici, fatebantur sufficere notam esse apud Deum, nec curandum fore, utrum ad hominum notitiam perveniret: nam quædam caligo, ut supra dictum est, Fratrum corda sic obtexerat, ut vix esset, qui divinæ gratiæ condigna gratiarum occurreret actione. Expergefacta siquidem est post obitum Viri Dei reverentia populi, occurrentibus multis, qui diversis infirmitatum quarumcumque premebantur molestiis, ibique permanentes diebus ac noctibus, fatebantur omnino percepisse se remedia sanitarum. Unde curationum suarum testimonia deferebant.

(\*) Voir la vie du B. Jourdain, au 15 février.



suspendentes ad tumulum beati viri cereas oculorum, manuum, pedum cæterorumque membrorum effigies, prout varia eorum infirmitas fuerat corporum, sive rerum multifarie reddita valetudo. Enimvero vitam, quam in cœlis possederat, in terris miraculis declarabat. Visum est autem plerisque, non debere receptari miracula, ne sub specie pietatis, notam quæstus incurrerent. Frangebant itaque allatas imagines, et dejiciebant, et dum propriam opinionem inconsiderata celare cupiunt sanctitate, communem Ecclesiæ neglexere profectum, et gloriam sepeliere divinam. Alii etiam aliter sentiebant; tamen pusillanimitatis depressi spiritu, his non obviabant. Sicque factum est, ut beati Patris Dominici gloria absque omni sanctitatis veneratione per annos fere duodecim sopita maneret. Jacebat nempe thesaurus absconditus, carens utilitate, et subtrahebantur beneficia desuper a virtutum Largitore: justitiæ enim æquitas exigebat, iis gratiam subtrahi, qui gratiam Dei et gloriam occultare nitebantur. Nec enim granum in fructum prodiet, si, quando prodierit, sæpius conculcetur. Prodiat sæpius virtus Dominici; sed suffocabat eam incuria filiorum. Patiens et multum misericors patienter expectabat, sed cum vox non esset, neque sensus de debito honore sancti Dominici cogitans, adjecit Deus occasionem, qua Fratrum segnities excitaretur.

Crescente denique Fratrum numero apud Bononiam, necesse erat domos et ecclesiam dilatari. Novis succedentibus, vetera diruuntur, et corpus Dei Famuli sub dio remansit. Quis rationis capax dignum existimaret puritatis speculum, castitatis vasculum, virginitatis sacrarium, sancti Spiritus organum, sic humili tectum loculo permanere, qui tota vita sua, ut ejus ultima adstantibus duodecim Fratribus confessio declaravit, mortalis culpæ macula ipsum dulcem hospitem animæ nunquam a suæ animæ hospitio ejecit? Ad cor igitur quidam e Fratribus reversi, conferebant inter se ut ad locum decentiorem transferretur. Sed nec hoc absque Romani Pontificis licentia fieri volebant. Vere in multis perpenditur humilitatis virtutem exaltationem promereri. Poterant siquidem per se Patrem sepelire Fratres et Filii; sed dum in hoc majoris auctoritatem requirunt, cessit in melius, ut non solum simplex, sed canonica fieret translatio gloriosi. Neglectum tamen est et hoc diutius, Fratribus interim dedecenti sarcophago ordinantibus, et aliis Summum Pontificem Dominum Gregorium adeuntibus, ut prædictum negotium eidem intimarent. Ille vero, ut erat vir magni zeli et fidei, durissime illos corripuit, qui tanto Patri debito honore neglexerant famulari. Subjunxit autem: « Novi virum totius Apostolicæ regulæ sectatorem, quem in cœlis non ambigo sanctorum ipsorum Apostolorum gloriæ copulatum. » Ravennati igitur apostolorum archiepiscopo scripsit, ut qui multis præpeditus ipse personaliter adesse non poterat, tantæ translationi cum suis suffraganeis interesset.

Volens itaque omnipotens Deus, consilio universalis Ecclesiæ Pastoris, segnitiei nebulas detergere, aperuit et ipse manum suam de alto, et miracu-

lorum fragore intonuit de cœlo, ut manifeste daretur intelligi, totam illam cœlestis Jerusalem curiam immensa tunc lætitia exultare et congratulari, gloriam sui magni concivis terrigenis declarari : Sancti namque invidiæ fomite excluso, et divini amoris gremio amplexati, suæ benedictionis abundantiam omnibus volunt esse communem. Cæcis visus, claudis gressus, paralyticis sanitas, mutis loquela, dæmonibus fuga, febribus convalescentia, et diversis languoribus exilium indicitur, et Dominici sanctitas luculenter omnibus demonstratur. Salientem vidimus Nicolaum Anglicum, diu paralyticum, in hoc solemnitate. Morbus viri incurabilis, voto emisso, cessit ; aposthemata fugiunt, et multa alia in ipsius canonizatione, coram summo Pontifice, et Dominis Cardinalibus, et universis adstantibus perlecta et exposita clarissime patuerunt. Nec mirum, si cum Deo regnando hæc facere potuit, qui mortali theca vestitus, librum fidei ab igne illæsum præhabuit, Virginem Matrem infirmanti Fratri adesse persensit, pluviam signo dominico repulit, prece candelam in luto accendit, novitium à stupendo vestium ardore eripuit, dæmonem cruce expulit, duobus mortem corporis, duobus animæ prænuntiavit. Duobus Romæ vitam restituit, Christum se vocantem in morte vidit, in canone existenti discipulo coronatus apparuit, scalis candidis a Virgine Maria et ejus Filio in throno gloriæ elevatus ostensus fuit. Testantur Domini Gregorii Papæ de ipsius canonizatione litteræ plurima miraculorum ipsius insignia, et virtuosæ vitæ fastigia gloriosa.

Adest igitur dies celebris, ut translatio eximii Doctoris celebretur ; adest et venerabilis Archiepiscopus, et Episcoporum ac prælatorum multitudo ; adest innumerabilis diversarum linguarum populi devotio ; adsunt et Bononensium catervæ armatæ, ne sanctissimi corporis patrocinia ipsis auferantur. Sunt Fratres anxii, pallent, et orant timidi, illic trepidantes timore, ubi non erat timor, ne scilicet Sancti Dominici corpus, quod pluviis et æstui tanto tempore vili reconditum loculo, sicut alius, qui inter mortuos computabatur, patuerat, vermium scateret voragine, fætore horrido præsentium odoratum gravaret, et sic tanti Viri devotio fuscaretur.

Ignorantes ergo, quid agerent, hoc solum habent residui, ut totos se Deo committant. Accedit pia Episcoporum devotio, accedunt et alii, instrumentis fabrilibus lapis duriori cæmento sepulchro compaginatus aufertur, et erat de subtus capsula lignea terræ suffossa, sicut venerabilis Papa Grégorius, Ostiensis tunc Episcopus, sacrum corpus humaverat, in qua parvulum foramen eminebat. Ablato siquidem lapide, cæpit odor quidam mirificus ex foramine exhalare, cujus fragrantia adstantes attoniti, mirabantur quid esset. Removeri jubent capsæ tabulam, et ecce apotheca unguentorum, paradisus aromatum, hortus rosarum, campus liliorum et violarum, ac omnium florum suavitas victa perhibetur. Bononia quondam, quod plaustra ingredientia tetrum odorem fundant adveniente rota, fætore perfunditur : dum gloriosi Dominici sepulchrum panditur, odore omnium aromatum

suavitatem vincente purificata exhilaratur. Stupent, qui aderant, et stupore perterriti cadunt. Hinc ruunt dulces fletus, miscentur et gaudia ; timor et spes in campo animæ consurgunt, moventque bella mirifica, mirifici odoris suavitatem sentientes.

Sensimus et nos hujus odoris dulcedinem, et quæ vidimus et sensimus hæc testamur : nunquam enim, licet diutius juxta corpus eloquii portitoris sancti Dominici studiose steterimus, poteramus tanto dulcore satiari. Dulcor ille fastidium expellebat, devōtionem ingerebat, miracula suscitabat. Si manu, si cingulo, si aliqua re tangebatur corpus, per tempus prolixum odor ille permanebat. Delatum est corpus ad monumentum marmoreum, cum propriis aromatibus ibidem recondendum. Spirabat odor mirificus ex corpore sancto, ostendens cunctis dilucide, quam bonus Christi odor hic esset. Celebrantur Missarum solemnities ab Archiepiscopo. Et quia tertius dies Pentecostes enituit : « Accipite jucunditatem gloriæ vestræ, gratias agentes Deo, qui vos ad cœlestia regna vocavit, » in introitu Chorus intonat ; quam vocem de cœlis sonantem Fratres in sua jucunditate susceperunt. Tubæ concrepant, innumeram cereorum multitudinem populi erigunt ; processiones etiam honeste fiunt ; benedictus Jesus Christus ubique resultat. Acta sunt hæc in civitate Bononiensi, ix Kalendas Junii anno gratiæ MCCXXXIII, Indictione sexta, Romanæ sedi Gregorio IX præsidente et imperii sceptrum Friderico II gubernante. Ad honorem Domini Jesu Christi et Beati Dominici, servi sui fidelissimi.



## *Prière à SAINT DOMINIQUE*

PAR LE BIENHEUREUX JOURDAIN DE SAXE



Sacerdos Dei sanctissime, Confessor alme et Prædicator egregie Beatissime Pater sancte Dominice, Virgo electe a Domino, et super omnes in diebus tuis Deo placens atque dilecte : vita, doctrina et miraculis gloriose, quem apud Dominum Deum nostrum, gratiosum advocatum habere gaudemus. Ad te, quem inter sanctos et electos Dei devotione præcipua veneror, de profundis clamo in hac valle miseriæ.

Adesto, quæso piissime peccatrici animæ meæ omni virtute et gratia destitutæ, multisque vitiorum et peccatorum maculis involutæ. Adesto miseræ et infelici animæ meæ, o benedicta et beata anima viri Dei, quam tanta benedictione ditavit gratia divina, ut non solum te ad beatam requiem,

tranquillam sedem, et cœlestem gloriam sublimarit, sed et alios quoque innumerabiles ad eandem beatitudinem tua laudabili vita traxerit, dulci admonitione incitarit, suavi doctrina instruxerit, et ferventi devotione provocarit. Adesto igitur beate Dominice, et inclina aurem pietatis tuæ ad vocem supplicationis meæ.

Ad te confugiens pauper, et mendica anima mea tibi se prosternit, qua humili mente potest, tibi sese conatur languida præsentare : tibi moribunda, quantum valet, nititur supplicare, flagitans, potentibus meritis et piis precibus tuis, ut eam digneris vivificare atque sanare, et benedictionis tuæ dono copioso replere.

Scio namque et vere scio, et certum sum, quod potes ; confido ex magna charitate tua quod voles ; et spero ex immensa misericordia Salvatoris, quod apud eum quidquid volueris efficies. Spero utique ex magna tua familiaritate cum dilectissimo tuo et ex millibus electo Jesu-Christo, quod tibi nihil negabit : sed apud eundem, — quamvis Dominum Deum, tamen amicum etiam tuum — quidquid volueris obtinebis.

Quid enim dilecto suo negare poterit tam dilectus ? Quid non dabit illi qui, postpositis omnibus, seipsum et sua omnia ipsi dare non dubitavit ? sic utique dicimus, sic te laudamus et veneramur. Tu ætate adhuc florente virginitatem tuam specioso virginum sponso dedicasti. Tu candidatus fonte sacro, decoratus Spiritu Sancto, animam tuam castissimo amore Regi regum devovisti. Tu jampridem regularibus armis instructus ascensiones in corde tuo disposuisti. Tu de virtute crescens in virtutem, de bono semper in melius profecisti. Tu corpus tuum, hostiam viventem, sanctam, Deo placentem exhibuisti. Tu institutione divina formatus, teipsum totum Deo sacrasti. Tu viam denique perfectionis aggressus, relictis omnibus, nudus nudum Christum sequens, thesaurizare magis in cœlestibus quam in terra elegisti. Tu vehementius teipsum abnegans, crucemque tuam viriliter bajulans, Redemptoris nostri veri utique ducis sequi vestigia studuisti. Tu zelo Dei et superno igne succensus, propter nimiam charitatem tuam, in vehementi spiritus fervore, et paupertatis voto, perfectissimæ adeoque apostolicæ religioni temetipsum totum impendisti, et ad hoc opus alto jamdudum consilio providens, Ordinem Fratrum Prædicatorum instituisti. Tu per orbem terrarum gloriosis meritis et exemplis tuis sanctam Ecclesiam illuminasti. Tu relicto tandem carnis ergastulo, ad supernam assumptus curiam, cælum gloriosus ascendisti. Tu prima jam decoratus stola, advocatus noster ad Deum accessisti. Tu ergo, quæso, mihi et omnibus charis meis, imo universo Clero et populo, necnon devoto fæmineo sexui subveni, qui salutem generis humani tanto zelo desiderasti.

Tu enim præ cunctis sanctis post beatam virginum Reginam, spes mea, et dulce solatium. Tu singulare mihi refugium. Intende igitur propitius in meum auxilium. Ad te namque unum confugio. Ad te solum audacter accedo ; ad tuos pedes me prosterno. Te patronum supplex invoco, te



imploro, tibi me devote commendo. Tu suscipere et custodire, tu protegere et adjuvare me quæso digneris propitius, ut tuo interveniente præsidio, desideratam Dei gratiam obtinere, misericordiam invenire, et præsentis denique atque futuræ vitæ remedia ad salutem merear impetrare.

Sic, sic Magister obtine : sic quæso fiat dux inclyte, et pater alme, Beate Dominice. Sic mihi precor adsis, et omnibus te invocantibus : esto nobis vere Dominicus, hoc est, Dominici gregis custos assiduus. Custodi nos semper, et gubernâ tibi commissos : nos emenda, emendatos Deo reconcilia : et cum gaudio post hoc exilium nos repræsenta benedicto Domino et dilecto Altissimo Dei Filio Domino nostro Jesu Christo Salvatori nostro, cujus honor, laus et gloria, inenarrabile gaudium, et beatitudo perpetua, cum gloriosa Virgine Maria et universa supernorum civium curia, sine fine manet, in sempiterna sæculorum sæcula. Amen.





## Liste des PRIEURES DU MONASTÈRE DE PROUILLE

D'APRÈS LA GALLIA CHRISTIANA (\*)



I. — Guillelma instituta est Priorissa a S. Dominico.

II. — Orpaia de Turre, priorissæ munus exercuisse creditur an. 1294.

III. — Albertina, cui Rogerius de Turre clericus, et condominus Castri de Monte-Auriolo pro suâ, sororisque Veziatæ quondam uxoris Amelii de Campo-Longo cæterumque parentum suorum salute plurima contulit anno 1307, ut post ejus mortem in monasterio institueretur presbyter qui pro eo ejusque parentibus missas aliaque divina celebraret. Plura alia documenta, quæ in archivio monasterii asservantur probant munificentiam nobilis prosapiæ de Turre, quæ huic parthenoni, præter Orpaiam supra memoratam, factis nobilitatis probationibus, plures alias dedit sanctimoniales, videlicet, Raymundam, an. 1294, Mabiliam, 1308, Germanam et Mariam, 1696, necnon et Abbatem nomine Rogerium monasterio Galliaceuti, in diœcesi Albiensi, an. 1317.

Priorissarum vero, quæ post Albertinam rexere, nomina ignoramus usque ad annum 1538.

IV. — Johanna d'Amboise a rege nominata est anno 1538, seque abdicavit tribus post annis (1).

V. — Magdalena de Bourbon, simul Abbatissa S. Crucis Pictaviensis ad Prullianum accessit, illudque prudenter rexit per 25 annos. Defuncta est anno 1567, cum fama sanctitatis, sepulta fuit ante cancellos chori. Ejus. corpus repertum est integrum in sepulcro, anno 1745 (2).

(\*) L'incendie de 1715 qui consuma l'église et le monastère de Prouille, détruisit en même temps des manuscrits précieux relatifs à l'histoire de cette célèbre maison. Voilà pourquoi la liste que nous donnons ici offre de grandes lacunes.

(1) Parmi les Prieures nommées par le roi, plusieurs ne résidaient point au monastère et laissaient les religieuses se pourvoir d'une Supérieure, d'après les constitutions de l'Ordre.

(2) Voir au 21 février, la vie de la B. princesse Madeleine de Bourbon.

VI. — Eleonora *de Bourbon* monialis Fontebraldensis designata Priorissa anno 1568, possessionem per procuratorem accepit.

VII. — Johanna *de Lorraine*, simul Jotrensis Abbatissa renunciata fuit Priorissa anno 1597. Prioratui nuntium remisit, Jotrumque se recepit.

VIII. — Carola-Maria *de Levis de Vantadour*, an. 1623, adepta est prioratum, quem aliquot post annis reliquit, sanctimonialibus suam eligendi priorissam facultate a rege concessa.

IX. — Elisabetha de Roquetaillade, post superioris cessionem, suffragiis, monialium eligitur anno 1629.

X. — Delphina *du Mortié*, Parthenonis moderamen assumpsit anno 1632.

XI. — N. du Pac de Bellegarde ultima potita est libertate suffragiorum anno 1635.

XII. — Johanna-Antonia d'Albret, a rege instituitur Priorissa 1639, accita ex monasterio B. Mariæ Santonensis Ordinis S. Benedicti. Gavisa est ad annum usque 1682, quo obiit, 16 decembris.

XIII. — Magdalena d'*Aubeterre*, Francisci Marescalli Franciæ ex Hippolyta *Bouchard* filia, regimen suscepit 17 aprilis 1683, defuncta anno 1689.

XIV. — Catharina-Angelica d'Esparbès de Lussan, neptis præcedentis obtinet an. 1690, moritur vero 20 martii 1717.

XV. — N. de Choiseul-Beaupré, Mimatensis Episcopi germana, 1718.

XVI. — N. de Falcos de la Blache monialis Ordinis Cisteriensis, consecuta est 1725, et cessit anno 1729.

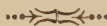
XVII. — Joanna d'Artagnan de Montesquiou, 1729.

XVIII. — Francisca du Pac de Bellegarde loci alumna, constituta a rege priorissa mense novembri 1751. Optima sapientissimaque moderatrix, tota incumbit in regulari disciplinâ tuendâ nec non in ædibus quondam igne consumptis reficiendis.





## TABLE ALPHABÉTIQUE DES NOMS



| Noms des Religieux                     | Décès | Pages                    |
|----------------------------------------|-------|--------------------------|
| Adhémar de Saint-Paul.....             | 1403  | Saint-Gaudens..... 729   |
| Aimon Taparelli.....                   | 1495  | Savigliano ..... 261     |
| Alexandre Baldrati, martyr.....        | 1645  | Ile de Chio..... 703     |
| Alexis.....                            | 1590  | Malacca ..... 623        |
| Alonso de Peces.....                   | 1618  | Burgos ..... 846         |
| Alphonse de Castille.....              | 1627  | Castille..... 121        |
| Alvarez de Cordoue.....                | 1420  | Cordoue ..... 649        |
| Ambroise de Loos.....                  | 1640  | Rome ..... 331           |
| Ambrogino.....                         | 1517  | Bologne ..... 153        |
| Ambroise Pascha.....                   | 1594  | Naples..... 768          |
| Amizo de Solar.....                    | 12..  | Milan ..... 252          |
| André Ros.....                         | 1434  | Aragon ..... 19          |
| Ange de Pérouse, évêque.....           | 1334  | Grosseto..... 719        |
| Antonin Thomas .....                   | 1701  | Dinan..... 614           |
| Antoine Carafelli .....                | 1628  | Florence..... 605        |
| Antoine de Carlènes, archevêque.....   | 1460  | Amalfi..... 20           |
| Antoine de la Croix.....               | 1590  | Malacca..... 625         |
| Antoine de Saint-Etienne, évêque.....  | 16..  | Congo..... 644           |
| Antoine Ros .....                      | 1482  | Aragon ..... 712         |
| Antoine de Sienne.....                 | 1585  | Nantes..... 20           |
| Antoine de Valdeviesco, évêque-martyr. | 1549  | Nicaragua..... 791       |
| Antoine de la Visitation.....          | 1605  | Indes-Orientales.... 604 |
| Areilza.....                           | 1691  | Naples..... 123          |
| Armand de Bellevue.....                | 1333  | Rome ..... 602           |
| Augustin de Nale, évêque.....          | 1527  | Raguse..... 404          |



|                                        |      |                       |     |
|----------------------------------------|------|-----------------------|-----|
| Balthazar de Guimarëns.....            | 1564 | Aveiro.....           | 471 |
| Baptiste des Juges, archevêque .....   | 1484 | Rome .....            | 102 |
| Barthélemy de Saint-Dominique.....     | 1494 | Aveiro.....           | 749 |
| Barthélemy de Ledesma, évêque .....    | 1604 | Oaxaca .....          | 859 |
| Barthélemy des Saints.....             | 1616 | Mexico.....           | 163 |
| Bartoli.....                           | 1590 | Florence.....         | 203 |
| Benintende.....                        | 1267 | Pérouse.....          | 295 |
| Bérenger de Castellbisbal, évêque..... | 1254 | Naples.....           | 187 |
| Bernard Scammacca .....                | 1486 | Catane .....          | 237 |
| Bernard de Travesères, martyr.....     | 1260 | Urgel .....           | 1   |
| Blaise.....                            | 1331 | Pérouse .....         | 152 |
| Bourdin.....                           | 1628 | Montpellier.....      | 859 |
| Charles Bouquin.....                   | 1698 | Le Buis .....         | 481 |
| Christophe Ruiza, martyr.....          | 1600 | Chili.....            | 455 |
| Claude Paradis.....                    | 1644 | Lyon .....            | 731 |
| Côme Morelles.....                     | 1636 | Gand .....            | 645 |
| Conrad .....                           | 12.. | Louvain .....         | 749 |
| Consile Gattus .....                   | 1308 | Viterbe.....          | 698 |
| Constant de Fabriano .....             | 1481 | Ascoli .....          | 772 |
| Corneille del Monte.....               | 1620 | Naples .....          | 788 |
| Corneille de la Pierre, martyr.....    | 1556 | Hollande.....         | 254 |
| Damien de Bozzolo.....                 | 1590 | Italie.....           | 203 |
| Denis des Saints, évêque.....          | 1577 | Carthagène.....       | 582 |
| Déodat Scalia, évêque.....             | 1659 | Alexandrie (Italie).. | 256 |
| Diégo de Jésus.....                    | 16.. | Ronda.....            | 22  |
| Dieudonné de Capoue, évêque.....       | 1286 | Mileto.....           | 644 |
| Dominique .....                        | 125. | Santarem .....        | 19  |
| Dominique Baglioni .....               | 1568 | Pérouse.....          | 859 |
| Dominique Dumortier.....               | 1502 | Bologne .....         | 201 |
| Dominique Lay.....                     | 1488 | Saint-Gaudens .....   | 730 |
| Dominique-Marie Marchese, évêque....   | 1692 | Naples .....          | 352 |
| Dominique Paolacci.....                | 1646 | Padoue.....           | 103 |
| Dominique Portigiani.....              | 1601 | Florence .....        | 125 |
| Dominique de Ulloa, évêque.....        | 1602 | Méchoacan .....       | 102 |
| Donaldo Brien.....                     | 1651 | Irlande .....         | 712 |
| Etienne Sichée.....                    | 1625 | Langres.....          | 699 |
| Eustache Dalei.....                    | 16.. | Bologne .....         | 603 |
| Ferdinand de Braga.....                | 1490 | Plasencia .....       | 698 |
| François Vermeil.....                  | 1657 | Douai .....           | 123 |

# TABLE DES NOMS

873

|                                        |      |                  |     |
|----------------------------------------|------|------------------|-----|
| Garcia Bulcos.....                     | 1262 | Lisbonne.....    | 696 |
| Gaspard Catalano de Monzon, évêque..   | 1652 | Valence.....     | 332 |
| Gaspard de la Croix.....               | 1569 | Sétubal.....     | 107 |
| Gaspard Inglar.....                    | 1486 | Aragon.....      | 479 |
| Georges Laugier.....                   | 1638 | Pignerol.....    | 121 |
| Gérard Baggott.....                    | 1651 | Irlande.....     | 712 |
| Gonzalès.....                          | 1520 | Guimaraëns.....  | 202 |
| Grégoire Lopez, évêque.....            | 1687 | Chine.....       | 818 |
| Grégoire Primaticci.....               | 1578 | Sienne.....      | 699 |
| Guillaume Arnaud.....                  | 1290 | Orthez.....      | 643 |
| Guillaume de Saint-Astier.....         | 1280 | Périgueux.....   | 296 |
| Guillaume de Bottlesham, évêque.....   | 1400 | Rochester.....   | 120 |
| Guillaume d'Antéra, évêque.....        | 1263 | Palestine.....   | 25  |
| Guillaume Fabri.....                   | 1306 | Agen.....        | 62  |
| Guillaume d'Oleron.....                | 1237 | France.....      | 621 |
| Guillaume d'Orlyé.....                 | 1458 | Savoie.....      | 660 |
| Guillaume Perrault.....                | 12.. | Lyon.....        | 843 |
| Guillaume Piat, évêque.....            | 1350 | Toulouse.....    | 622 |
| Herric.....                            | 12.. | Paris.....       | 582 |
| Honoré de l'Enfant Jésus.....          | 1685 | Sault.....       | 233 |
| Hyacinthe Choquet.....                 | 1645 | Anvers.....      | 175 |
| Hyacinthe Loichon.....                 | 1660 | Rennes.....      | 605 |
| Jacques Bon.....                       | 1648 | Séville.....     | 255 |
| Jacques de Pinéda.....                 | 1605 | Madrid.....      | 298 |
| Jacques Pourvu.....                    | 1675 | Evreux.....      | 584 |
| Jean Angs, évêque.....                 | 1350 | Tiflis.....      | 707 |
| Jean Bécasse.....                      | 1652 | Paris.....       | 768 |
| Jean Bernard.....                      | 1620 | Douai.....       | 63  |
| Jean-Baptiste de Malacca, martyr.....  | 1621 | Hindoustan.....  | 680 |
| Jean de Casa-Nova, évêque-cardinal.... | 1436 | Florence.....    | 759 |
| Jean Cayla.....                        | 1650 | Toulouse.....    | 256 |
| Jean Croissier.....                    | 1630 | Toul.....        | 730 |
| Jean Dupré.....                        | 1325 | Carcassonne..... | 488 |
| Jean d'Enguerra, évêque.....           | 1513 | Valladolid.....  | 640 |
| Jean Faix.....                         | 1657 | Poitiers.....    | 122 |
| Jean de Faubet.....                    | 1331 | Condom.....      | 200 |
| Jean Gallo.....                        | 1562 | Burgos.....      | 329 |
| Jean Gillaboy.....                     | 1648 | Irlande.....     | 232 |
| Jean Léonard.....                      | 1621 | Naples.....      | 355 |
| Jean Lopez.....                        | 1590 | Goa.....         | 21  |
| Jean Lopez.....                        | 1472 | Plasencia.....   | 296 |

|                                   |      |                  |     |
|-----------------------------------|------|------------------|-----|
| Jean de Loziano.....              | 1640 | Pampelune.....   | 731 |
| Jean Maheu.....                   | 1577 | Lyon.....        | 63  |
| Jean de Moralès, évêque.....      | 1530 | Badajoz.....     | 452 |
| Jean des Moulins, cardinal.....   | 1358 | Avignon.....     | 759 |
| Jean de Portugal, évêque.....     | 1629 | Viséo.....       | 796 |
| Jean Riccio.....                  | 1620 | Naples.....      | 830 |
| Jean Sarral.....                  | 1526 | Saragosse.....   | 202 |
| Jean Vidal.....                   | 1590 | Valence.....     | 297 |
| Jean Vigorosi.....                | 1304 | Montpellier..... | 697 |
| Jean-Marie Bertin.....            | 1669 | Palerme.....     | 584 |
| Jean-Marie Taparelli, évêque..... | 1581 | Saluces.....     | 767 |
| Jérôme d'Aragon.....              | 1513 | Ségovie.....     | 20  |
| Jérôme Fabri.....                 | 1641 | Gand.....        | 331 |
| Jérôme de Gênes, évêque.....      | 1404 | Capha.....       | 677 |
| Jérôme de la Passion, martyr..... | 1636 | Goa.....         | 242 |
| Joseph Fenseca.....               | 1600 | Vimaraëns.....   | 254 |
| Jourdain de Sainte-Catherine..... | 1592 | Oaxaca.....      | 157 |
| Jourdain de Saxe.....             | 1236 | Palestine.....   | 487 |
| Jules Pavesio, archevêque.....    | 1570 | Naples.....      | 330 |
| Julien Fresneau.....              | 1575 | Angers.....      | 766 |
| Laurent de Ripafratta.....        | 1457 | Pistoie.....     | 686 |
| Léonard Jansenboy.....            | 1663 | Bois-le-Duc..... | 703 |
| Louis Faria.....                  | 1599 | Lisbonne.....    | 788 |
| Louis Guttierrez.....             | 1653 | Philippines..... | 64  |
| Louis de Vervins, archevêque..... | 1628 | Narbonne.....    | 209 |
| Lyra (de).....                    | 1440 | Aveiro.....      | 357 |
| Marie Boniface Grandi.....        | 1691 | Venise.....      | 624 |
| Martin d'Ortéga.....              | 1619 | Pérou.....       | 480 |
| Matthieu.....                     | 1482 | Espagne.....     | 712 |
| Matthieu de France.....           | 1227 | Paris.....       | 67  |
| Michel de Fabra.....              | 1248 | Valence.....     | 179 |
| Michel de Arcos.....              | 1564 | Cordoue.....     | 829 |
| Nicolas Alexis.....               | 1585 | Pérouse.....     | 858 |
| Nicolas Belpas.....               | 1572 | Viterbe.....     | 677 |
| Nicolas Diaz.....                 | 1596 | Lisbonne.....    | 174 |
| Nicolas de Freauville, card.....  | 1323 | Lyon.....        | 467 |
| Nicolas Paléa de Giovinazzo.....  | 1255 | Pérouse.....     | 457 |
| Paul de Hongrie, mart.....        | 12.. | Hongrie.....     | 608 |
| Philippe Gonemmy.....             | 1359 | Nicosie.....     | 676 |
| Pierre Aymerich.....              | 1616 | Bruxelles.....   | 677 |

# TABLE DES NOMS

875

|                                     |      |                      |     |
|-------------------------------------|------|----------------------|-----|
| Pierre de Bakère.....               | 1601 | Gand.....            | 604 |
| Pierre Bedon.....                   | 1621 | Quito.....           | 807 |
| Pierre Bernard.....                 | 1319 | Bayonne.....         | 296 |
| Pierre de Cadireta, mart.....       | 1277 | Urgel.....           | 1   |
| Pierre Cellani.....                 | 1257 | Toulouse.....        | 715 |
| Pierre Colliard.....                | 1650 | Plymouth.....        | 455 |
| Pierre Damour.....                  | 1637 | Liège.....           | 405 |
| Pierre Girardel.....                | 1633 | Rome.....            | 215 |
| Pierre Louvet.....                  | 1630 | Madrid.....          | 480 |
| Pierre de la Madeleine, mart.....   | 1580 | Indes-Orientales.... | 583 |
| Pierre Mereton, mart.....           | 1562 | Clermont.....        | 788 |
| Pierre de Mondon.....               | 1540 | Saint-Gaudens.....   | 787 |
| Pierre-Paul Philippe.....           | 1600 | Rome.....            | 623 |
| Pierre Philippi.....                | 1226 | Limoges.....         | 729 |
| Planis (de).....                    | 1276 | Brives.....          | 675 |
| Pierre Ybagnez.....                 | 1565 | Trianos.....         | 31  |
| Ponce de Lesparre.....              | 1254 | Bordeaux.....        | 735 |
| Ponce des Monts.....                | 1253 | Montauban.....       | 765 |
| Pons de Planella, mart.....         | 1224 | Lérída.....          | 1   |
| Pons de Samata.....                 | 1230 | Bayonne.....         | 174 |
| Raymond Desparros.....              | 1255 | Orthez.....          | 648 |
| Raymond Mailhat.....                | 1693 | Rome.....            | 595 |
| Raynier.....                        | 1281 | Colmar.....          | 643 |
| Reginald d'Agello.....              | 1331 | Pérouse.....         | 152 |
| Réginald de Sainte-Marie.....       | 1574 | Bemfica.....         | 453 |
| Réginald d'Orléans.....             | 1220 | Paris.....           | 339 |
| Réginald Rucesses.....              | 1345 | Metz.....            | 676 |
| Renaud, arch.....                   | 12.. | Armagh.....          | 711 |
| René Chaillant.....                 | 16.. | Paris.....           | 255 |
| Robert de Naples.....               | 1393 | Venise.....          | 755 |
| Sébastien de Canto, mart.....       | 1569 | Siam.....            | 301 |
| Sébastien Pegnon.....               | 1590 | Toro.....            | 750 |
| Simon de Clisson, év.....           | 1285 | Saint-Malo.....      | 101 |
| Simon d'Heintun.....                | 1360 | Angleterre.....      | 402 |
| Simon de la Mère de Dieu, mart..... | 1621 | Hindoustan.....      | 689 |
| Simon des Plaies.....               | 1580 | Malacca.....         | 207 |
| Sylvestre de Azevedo.....           | 1602 | Cambodge.....        | 681 |
| Théobald.....                       | 12.. | Bologne.....         | 581 |
| Thomas d'Aragon.....                | 1580 | Xérès.....           | 699 |
| Thomas Brandolini.....              | 1636 | Minori.....          | 860 |
| Thomas Philbin.....                 | 1651 | Irlande.....         | 712 |



|                               |      |                  |     |
|-------------------------------|------|------------------|-----|
| Thomas Ruiz.....              | 1644 | Madrid.....      | 768 |
| Thomas Salès.....             | 1600 | Ségorbe.....     | 298 |
| Thomas-Antoine de Sienne..... | 1434 | Venise.....      | 403 |
| Victor Ricci.....             | 1685 | Philippines..... | 587 |
| Vincent.....                  | 1542 | Correggio.....   | 203 |
| Vincent Caloger.....          | 1677 | Messine.....     | 439 |
| Vincent Maculano, card.....   | 1667 | Rome.....        | 567 |
| Vincent Rattier.....          | 1699 | Provins.....     | 64  |
| Walter de Meysenbourg.....    | 1266 | Allemagne.....   | 294 |



| Noms des Sœurs                  | Décès | Pages                 |
|---------------------------------|-------|-----------------------|
| Agathe Pignol.....              | 1663  | Saint-Étienne..... 24 |
| Agnès de Jésus.....             | 15..  | Aveiro..... 257       |
| Alonsa de Jésus.....            | 1587  | Abrantès..... 333     |
| Angéline Sérafina.....          | 1512  | Ferrare..... 111      |
| Anne de l'Assomption.....       | 1652  | Toul..... 176         |
| Anne Changenet.....             | 1628  | Dijon..... 585        |
| Anne Chillac.....               | 1617  | Puy-en-Velay..... 391 |
| Anne de Sainte-Marie.....       | 1664  | Langres..... 97       |
| Anne de Sainte-Marie.....       | 1648  | Dinan..... 155        |
| Anne Marchèse Lavagi.....       | 1704  | Palerme..... 626      |
| Anne Potier.....                | 1681  | Aix..... 772          |
| Anne Raviot.....                | 1677  | Dijon..... 16         |
| Anne de la Trinité.....         | 1655  | Toul..... 299         |
| Antoinette d'Aussonne.....      | 1619  | Toulouse..... 571     |
| Antoinette de Sainte-Croix..... | 1613  | Toul..... 299         |
| Augustine de la Passion.....    | 169.  | Rosay..... 832        |
| Béatrix Feijo.....              | 1500  | Santarem..... 713     |
| Béatrix de Noronha.....         | 1480  | Aveiro..... 483       |
| Brigitte.....                   | 1660  | Fena..... 456         |
| Catherine Bichot.....           | 16..  | Dijon..... 788        |
| Catherine Bonnaud.....          | 1687  | Aix..... 335          |
| Catherine Germain.....          | 1631  | Metz..... 106         |
| Catherine Gomez.....            | 16..  | Aveiro..... 625       |
| Catherine Guillemard.....       | 1663  | Autun..... 670        |
| Catherine de Jésus.....         | 1652  | Bordeaux..... 114     |

# TABLE DES NOMS

877

|                                    |      |                    |                     |
|------------------------------------|------|--------------------|---------------------|
| Catherine de Jésus-Maria .....     | 1700 | Paris .....        | 702                 |
| Catherine de Sainte-Madeleine..... | 1672 | Aumale.....        | 166                 |
| Catherine de Pesaro .....          | 1297 | Valence .....      | 22                  |
| Catherine de la Présentation ..... | 1636 | Aumale.....        | 751                 |
| Catherine de Ricci .....           | 1589 | Prato .....        | 409                 |
| Catherine Rodriguez.....           | 14.. | Portugal.....      | 641                 |
| Catherine des Saints.....          | 1682 | Bordeaux.....      | 648                 |
| Catherine de Tornaquinci. ....     | 1548 | Prato .....        | 124                 |
| Catherine Ory.....                 | 1508 | Metz .....         | 769                 |
| Cécile.....                        | 1511 | Ferrare.....       | 780                 |
| Claire de la Mère de Dieu.....     | 1638 | Toulouse.....      | 48                  |
| Claude Agnès du Gua .....          | 1644 | Poitiers.....      | 204                 |
| Constance de Saint-Jean.....       | 1653 | Toulouse.....      | 396                 |
| Diane de Navarre.....              | 1280 | Condom .....       | 713                 |
| Dominique.....                     | 1699 | Paris.....         | 407                 |
| Dominique de Sainte-Catherine..... | 1654 | Douai .....        | 607                 |
| Elisabeth de Vienne .....          | 1703 | Rosay-en-Brie..... | 269                 |
| Eugénie del Giro.....              | 12.. | Rome .....         | 762                 |
| Euphémie .....                     | 1357 | Pfortzeim .....    | <del>851</del> 125. |
| Françoise Bailly.....              | 1665 | Metz .....         | 607                 |
| Françoise-Marie Frassetti.....     | 1542 | Correggio.....     | 298                 |
| Françoise de Humières.....         | 1578 | Poissy .....       | 679                 |
| Françoise de Lellis.....           | 1372 | Rome .....         | 456                 |
| Françoise Pignac.....              | 1621 | Saint-Étienne..... | 141                 |
| Françoise de Poulailhon .....      | 1616 | Avignon.....       | 700                 |
| Françoise de Saint-Vincent.....    | 1657 | Toulouse.....      | 790                 |
| Gabrielle d'Antoignac .....        | 1658 | Prouille .....     | 733                 |
| Gabrielle Barrault.....            | 1650 | Poitiers .....     | 693                 |
| Gabrielle de Saint-Germain .....   | 1574 | Prouille.....      | 769                 |
| Gabrielle de Goudail.....          | 1616 | Agen.....          | 154                 |
| Germaine de Jésus .....            | 1658 | Toulouse.....      | 666                 |
| Honorée de Bourgo .....            | 1653 | Irlande .....      | 228                 |
| Honorée de Magaëm.....             | 1663 | Irlande .....      | 228                 |
| Hyacinthe Fabroni.....             | 1647 | Florence.....      | 586                 |
| Isabelle .....                     | 1601 | Lisbonne .....     | 600                 |
| Isabelle de la Croix.....          | 1601 | Lisbonne .....     | 105                 |
| Isabelle du Saint-Esprit.....      | 1629 | Lisbonne.....      | 732                 |
| Isabelle de Fronville.....         | 1534 | Metz .....         | 831                 |

|                                   |       |                     |     |
|-----------------------------------|-------|---------------------|-----|
| Isabelle Godefroy.....            | 1272  | Poissy.....         | 860 |
| Isabelle Lobo.....                | 16..  | Leiria.....         | 260 |
| Isabelle de Moréjon.....          | 1603  | Médina-del-Campo..  | 66  |
| Isabelle Tafu.....                | 1677  | Poitiers.....       | 701 |
|                                   |       |                     |     |
| Jeanne d'Arzac.....               | 15..  | Prouille.....       | 624 |
| Jeanne de la Crèche.....          | 14..  | Evora.....          | 23  |
| Jeanne du Saint-Esprit.....       | 1659  | Castelsarrazin..... | 315 |
| Jeanne Ferry.....                 | 1521  | Metz.....           | 723 |
| Jeanne de Saint-Raymond.....      | 1594  | Saint-Omer.....     | 337 |
| Jérôme de Rocaberti.....          | 1562  | Barcelone.....      | 800 |
| Julia Cicarelli.....              | 1621  | Camerino.....       | 304 |
| Julie de Lellis.....              | 1372  | Rome.....           | 456 |
| Julienne.....                     | 1660  | Porto.....          | 606 |
|                                   |       |                     |     |
| Léonore Godinez.....              | 167.. | Médina-del-Campo..  | 156 |
| Léonore Bermudès.....             | 1500  | Médina-del-Campo..  | 625 |
| Louise Galletti.....              | 1588  | Palerme.....        | 770 |
| Louise Malain.....                | 1659  | Dijon.....          | 335 |
| Louise de Sainte-Marie.....       | 1639  | Lima.....           | 197 |
| Lucrèce Poulain.....              | 1689  | Rennes.....         | 679 |
|                                   |       |                     |     |
| Madeleine.....                    | 1691  | Amiens.....         | 782 |
| Madeleine de Bourbon.....         | 1567  | Prouille.....       | 708 |
| Madeleine Boursier.....           | 1620  | Metz.....           | 23  |
| Madeleine Chabert.....            | 1681  | Toulon.....         | 753 |
| Madeleine de la Croix.....        | 1560  | Elvas.....          | 798 |
| Madeleine de Monsonant.....       | 1621  | Metz.....           | 789 |
| Madeleine de la Purification..... | 1637  | Toulouse.....       | 39  |
| Madeleine des Roys.....           | 15..  | Médina-del-Campo..  | 700 |
| Marguerite d'Auriac.....          | 1659  | Viviers.....        | 245 |
| Marguerite de Berny.....          | 1673  | Douai.....          | 725 |
| Marguerite de Bleda.....          | 15..  | Valence.....        | 731 |
| Marguerite Fleury.....            | 1645  | Toul.....           | 861 |
| Marguerite de Lévy.....           | 1531  | Prouille.....       | 646 |
| Marguerite le Lieur.....          | 1639  | Rouen.....          | 745 |
| Marguerite de Luxembourg.....     | 1336  | Marienthal.....     | 475 |
| Marguerite Manchot.....           | 1639  | Poissy.....         | 406 |
| Marguerite Ruis.....              | 1624  | Oriola.....         | 714 |
| Marie.....                        | 1597  | Agen.....           | 154 |
| Marie des Anges.....              | 16..  | Madrid.....         | 627 |
| Marie.....                        | 13..  | Zamora.....         | 751 |
| Marie-Virginie Altieri.....       | 1673  | Rome.....           | 734 |

# TABLE DES NOMS

879

|                                         |      |                    |     |
|-----------------------------------------|------|--------------------|-----|
| Marie Bille.....                        | 1659 | Dijon.....         | 647 |
| Marie de Cédron.....                    | 16.. | Majorque .....     | 646 |
| Marie de la Couronne.....               | 15.. | Séville .....      | 236 |
| Marie de Saint-Dominique .....          | 1655 | Douai .....        | 644 |
| Marie du Saint-Esprit.....              | 1592 | Sétubal.....       | 204 |
| Marie de Saint-George.....              | 1570 | Castronuevo.....   | 605 |
| Marie Harquel.....                      | 1674 | Metz .....         | 771 |
| Marie des Plaies .....                  | 1514 | Séville.....       | 22  |
| Marie de la Résurrection.....           | 1500 | Séville .....      | 484 |
| Marie de Saint-Thomas .....             | 1555 | Tolède.....        | 678 |
| Marie de Valence .....                  | 15.. | Zamora.....        | 714 |
| Marie de la Visitation .....            | 1560 | Portugal.....      | 104 |
| Marie-Benoîte Scholari.....             | 1653 | Florence.....      | 485 |
| Marie-Catherine de la Sallesignis ..... | 1675 | Valenciennes ..... | 485 |
| Marie-Dominique de Laurent.....         | 1709 | Avignon.....       | 486 |
| Marie-Gabrielle de Jarente.....         | 1707 | Avignon.....       | 447 |
| Marie-Jeanne de l'Enfant Jésus.....     | 1636 | Douai .....        | 175 |
| Marie-Louise Goufferie.....             | 1516 | Poissy .....       | 406 |
| Marie-Madeleine de Mauroy.....          | 1714 | Paris .....        | 697 |
| Maximilla .....                         | 1652 | Lecce.....         | 9   |
| Mondette Derasques.....                 | 1538 | Prouille.....      | 625 |
| Octavie Gamboua.....                    | 1625 | Gubbio .....       | 646 |
| Paule de la Conception.....             | 1605 | Sétubal .....      | 770 |
| Philippe Bottiglia.....                 | 16.. | Aveiro.....        | 65  |
| Théodora de Rosatis.....                | 1614 | Florence.....      | 259 |
| Tomasa.....                             | 1530 | Florence.....      | 860 |
| Tomasa Carbonell .....                  | 1665 | Xativa.....        | 124 |
| Ursule de Saint-Joachim.....            | 1670 | Lima.....          | 679 |
| Villana .....                           | 1550 | Florence.....      | 860 |

















4375

271.2

AN 74

Annee Dominicaine (Fevrier)

AUTHOR

TITLE

